



TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Gift of  
Mrs. Sawyer,  
Profs. Fay, Schneider  
-and Brown.

Bound April, 1888.  
19754.









REVUE  
DES  
DEUX MONDES

L<sup>I</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C<sup>e</sup>, rue Saint-Benoît.

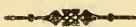
---



*Tufts sample.*  
REVUE

DES

# DEUX MONDES



LI<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—  
1881

19754.

---

# EXPIATION

---

G..., 23 octobre 1878.

Tout est terminé : le testament de mon père a été ouvert, les comptes sont réglés. Je viens de signer une procuration pour faire vendre la vieille maison, mon unique héritage paternel ; j'ai écrit en même temps à ma cousine Renée de Hauteville, la seule parente qui me reste en ce monde, pour lui dire que j'accepte l'hospitalité qu'elle a la bonté de m'offrir. En le faisant, j'ai cédé aux instances de M<sup>me</sup> de Faverges et aux raisons péremptoires du notaire. Je n'ai pas assez pour vivre. De la fortune de mon père il ne reste rien ; ses voyages scientifiques, sa passion de bibliophile l'ont absorbée. L'incurie de son administration a consommé sa ruine. Toutefois j'aurais préféré rester ici, y végéter au jour le jour et attendre que, remise du coup qui m'a frappée, je puisse songer à un avenir de travail.

C'est demain que je pars. Probablement je ne reviendrai jamais dans cette demeure. Si inhospitalière, si triste qu'elle m'ait été, j'éprouve en la quittant une sorte de regret, et je revis par la pensée dans les années écoulées, tellement il est vrai que l'on s'attache aux lieux où l'on a le plus souffert ! Je me souviens, comme si c'était hier, du jour où j'y suis entrée pour la première fois. Ma marraine venait de mourir. Depuis la catastrophe qui avait brisé notre vie de famille en dispersant notre intérieur, depuis le jour fatal où ma mère avait disparu et où ma marraine m'avait emmenée comme une enfant maudite, je vivais auprès d'elle et n'avais pas revu mon père. En la perdant, j'avais perdu mon asile. Mon père m'écrivit alors de venir le rejoindre. J'arrivai à G... Aucune parole

de bienvenue ne m'y accueillit, et dès cette heure il fut avec moi ce qu'il devait être jusqu'à celle de sa mort.

Notre vie en commun commença. Dans les premiers temps, j'avais espéré un rapprochement; je lui demandai de me permettre de lui faire la lecture, de me laisser prendre des notes pour lui. Il refusa. Néanmoins je revins à la charge, mais un jour il me traita si rudement que je n'osai plus tenter le moindre effort.

— Thérèse, me dit-il, cessez vos importunités, elles m'irritent inutilement. Vous ne pouvez rien pour moi; les femmes n'entendent quoi que ce soit aux choses intellectuelles et ne savent que confondre toutes les questions. Votre présence ici est déjà pénible pour moi; n'en augmentez pas l'embarras en voulant m'imposer vos services.

J'ai beaucoup pleuré alors à ce sujet, mais c'était au commencement; plus tard je me suis endurcie. Mon père ne m'aimait pas, il ne m'aimerait jamais. C'était un malheur, comme tout dans ma vie avait été un malheur. Il y a des personnes qui naissent marquées pour la douleur. Il faut qu'elles se résignent de bonne heure; je m'étais résignée. . . . .

Des émotions de ces dernières semaines, il m'est demeuré une stupéfaction douloureuse qui m'empêche de rassembler mes idées. Une seule impression distincte se dégage de cet assoupissement moral : celle de mon isolement complet. Désormais je suis seule au monde, toute seule. Ce sentiment de solitude est souvent venu déjà attrister et aggraver ma situation. Mais c'est bien pis maintenant. Alors du moins mon père vivait, et bien que son cœur me fût fermé, qu'il me tint systématiquement éloignée de lui, c'était pourtant quelqu'un à qui j'appartenais. Aujourd'hui je n'appartiens plus à personne, aucun devoir ne me réclame, aucune obligation ne me retient. Demain, mon dernier lien se brisera, quand je quitterai ce qui fut pour moi la maison paternelle. Thérèse, ma pauvre fille, te voilà libre, aussi libre qu'un oiseau du ciel. Thérèse, que feras-tu de ta liberté?

Château de Hauteville.

Je suis arrivée à Hauteville il y a une semaine. C'était vers le soir, il tombait une pluie fine et serrée, le vent agitait les grands arbres du parc. Sur le perron du château je vis de loin une femme debout, sa silhouette se dessinait nette et droite sur le fond lumineux du vestibule éclairé. Quand la voiture approcha, elle descendit rapidement les degrés, exposant sa tête nue à l'eau du ciel.

Ses deux mains amicalement tendues m'aidèrent à descendre,

puis s'appuyèrent sur mes épaules, tandis qu'elle m'embrassait. Je sentis contre mon visage fatigué la pression de sa joue fraîche et j'entendis une voix vibrante et jeune qui me disait :

— Soyez la bienvenue, Thérèse!

Cette femme, c'était ma cousine Renée. Elle est fort jolie, grande, élancée, avec un petit air languissant dans la démarche qui lui donne une grâce de plus. Son teint est mat, ses cheveux châtain sont enroulés simplement autour de sa tête; sur le front une frange qui tombe très bas sur les yeux. Les yeux! voilà ce qu'elle a de plus remarquable; ils sont grands, lumineux, d'un bleu violet; l'expression en est singulièrement triste et forme un contraste étrange avec son visage d'enfant aux contours arrondis et légèrement indécis encore. La bouche est celle d'une personne heureuse, une bouche faite pour sourire. Voilà ce qu'est l'extérieur; quant au reste, c'est encore l'inconnu; mes yeux voient, mais je ne suis en état ni d'observer, ni de définir. Je ne l'avais pas revue depuis son enfance, c'était donc une étrangère en face de qui je me trouvais. Nous étions un peu embarrassées l'une vis-à-vis de l'autre. Elle me regardait d'un air à la fois curieux et timide.

— Comme vous devez avoir froid! dit-elle enfin; quel triste voyage!.. Je suis fâchée que Robert n'ait pu aller à votre rencontre.

Elle m'installa auprès du feu, me raconta qu'elle était seule au château, que son mari était absent, qu'il ne reviendrait que dans quelques jours. Ensuite, elle me parla de sa tante de Faverges, de son frère Gontran, de leur enfance si heureuse! Maintenant il voyageait en Afrique, elle lui écrivait de longues lettres...

Ce bavardage innocent, sortant de cette bouche enfantine, me berçait doucement : il y avait si longtemps que je n'avais entendu une voix jeune! Telle fut notre première soirée.

Les jours suivans, elle se donna mille peines pour me distraire, me témoignant une cordialité dont je voudrais avoir la force de lui être plus reconnaissante; puis elle s'aperçut de mon anéantissement et comprit que la meilleure charité serait de me laisser à moi-même. Je reste donc de longues heures dans ma chambre, les mains croisées autour de mes genoux, écoutant la pluie qui bat contre les vitres, regardant les brouillards se dégager lentement des forêts de sapins qui entourent Hauteville. Mes idées flottent indécises sur tout, sans se fixer sur rien. Le passé me semble un rêve douloureux dont le présent est le lamentable réveil. Quant à l'avenir, je n'y songe même pas; il y a des années que je n'y songe plus.

Pendant que j'écris, la pluie continue à tomber, on dirait qu'il va pleuvoir toujours. C'est un de ces temps par lesquels les malheureux se sentent plus malheureux encore. Les heureux,.. mais

qui est-ce qui est heureux en ce monde? Serait-ce ma cousine Renée? Il est si difficile de juger de ces choses! Elle semble l'être. Mais quand on est mariée, le bonheur dépend du mari qu'on s'est choisi, et je ne le connais pas encore cet « incomparable Robert, » comme l'appelle M<sup>me</sup> de Faverges. On dit que c'est une merveille, mais il est sage, je crois, de se méfier des merveilles. »

15 novembre.

Les jours se suivent et se ressemblent dans leur monotonie accablante. Ce grand château, avec son parc immense, ses tourelles, ses vastes pièces silencieuses, semble une prison magnifique dont la gaieté et la joie seraient bannies. L'atmosphère qu'on y respire convient mieux à ma tristesse qu'à la jeunesse de Renée. Elle lit pour se distraire de vieux romans de chevalerie et rêve de la belle Mélusine et de Guilhan le pensif.

— Cela me donne des idées d'aventure, me disait-elle l'autre jour comme je la rencontrais, un gros volume poudreux à la main. Je m'imagine être une princesse enchantée enfermée dans une tour qu'un chevalier hardi va venir délivrer.

J'ai essayé de sourire.

— Quelle folle rêveuse je suis! n'est-ce pas? s'est-elle écriée en rougissant. Mon frère se moque de moi et dit que je resterai enfant toute ma vie.

Quand je suis descendue ce matin, je l'ai trouvée le visage rayonnant, une lettre à la main. Elle est venue à moi souriante, disant :

— Mon mari arrive ce soir.

Il y avait de la joie dans le ton dont elle prononça ces paroles, mais c'était plutôt une joie d'enfant qu'une joie de femme.

Elle s'est donné toute la journée un mouvement singulier, allant, venant, dérangeant un meuble ou un autre. Je restais à la regarder, oubliant de monter dans ma chambre. Cette activité, cette vivacité, cette jeunesse d'impressions qui attache de l'importance aux plis d'un rideau, à l'arrangement d'un vase de fleurs, à un tableau plus ou moins éclairé, tout cela m'étonnait, j'allais presque dire m'amusait.

Depuis mon arrivée, par politesse plus que par obligation, Renée avait gardé un deuil sévère, mais aujourd'hui le deuil s'est éclairci, la robe noire s'est ouverte, laissant deviner un cou blanc et rond; elle a mis une rose à son corsage, une autre dans ses cheveux. En outre, elle, qui m'avait paru fort indifférente à sa toilette, en est singulièrement préoccupée. A chaque instant, elle arrange

un nœud, chiffonne une dentelle, puis jette des coups d'œil furtifs dans toutes les glaces de l'appartement et si elle y rencontre mon regard la surprenant en flagrant délit de coquetterie, elle rougit jusqu'à la racine des cheveux. Ces petits manèges me font voir ma cousine Renée sous un jour nouveau.

Je viens de la quitter, j'ai voulu la laisser seule finir ses derniers préparatifs et recevoir son mari. Mon intention était même de ne plus redescendre pour ne pas troubler les joies de ce retour, mais elle a tant insisté pour me présenter à « Robert » que j'ai dû céder.

Minuit.

Vers dix heures, je me suis glissée dans le salon. Mes pas font si peu de bruit qu'ils ne m'ont pas entendue entrer. Les lampes étaient placées dans le fond de la pièce, dissimulées par un paravent; la seule partie en lumière était celle qu'éclairait la flamme du foyer. Je ne distinguai d'abord que Renée assise sur une chaise basse. Penchée en avant, les coudes sur les genoux, la figure posée sur les mains, elle souriait, et ses yeux étaient levés. Je suivis la direction de son regard et j'aperçus un homme de grande taille, les bras croisés sur la poitrine, s'appuyant au chambranle de la cheminée; son visage, que n'atteignaient pas les reflets de la flamme, restait caché dans l'ombre et je ne pouvais en distinguer les traits. Je m'étais arrêtée au milieu de la chambre, les contemplant tous deux... Je ne sais combien de temps je demurai ainsi. Enfin Renée tourna la tête, me vit et s'écria :

— Voici Thérèse !

Elle vint à moi et me conduisit vers son mari, disant :

— Voici Robert !

La simplicité de cette présentation m'embarassa plus qu'elle ne me mit à l'aise. Lui aussi d'ailleurs resta court, s'inclina gravement, prit ma main, qu'il garda un instant dans la sienne, comme s'il cherchait quelques mots pour accompagner cette marque de cordialité, puis la laissa retomber, toujours en silence. Cet accueil me parut étrange, je levai les yeux sur les siens, je ne sais s'il y lut mon étonnement, mais il se décida à prononcer quelques paroles de bienvenue d'une voix qui me sembla sévère.

Renée me montra du geste un siège vide, je m'assis; M. de Hauteville resta debout. Sa femme lui posa des questions sur des amis qu'il venait de quitter. Il répondit. Je n'écoutais pas, mais autant que me le permit la faible clarté de l'appartement, j'examinai celui qui désormais devait être mon hôte. C'était bien là l'homme que

l'on m'avait décrit. Grand, portant fièrement la tête, remarquable de distinction dans toutes ses attitudes, les traits réguliers, la physionomie hautaine. Il porte sa barbe rousse coupée en pointe; ses yeux, dont il m'a été impossible de saisir la couleur, sont très rapprochés l'un de l'autre sous des sourcils droits. La bouche est dédaigneuse et ne paraît pas faite pour le sourire, c'est le contraire de la bouche de Renée. Je suppose que l'on trouve M. de Hauteville beau, mais il y a sur ce visage altier tant de sévérité et d'orgueil qu'il semble plus fait pour inspirer l'effroi que l'attrait.

20 novembre.

La prison s'est animée, le maître de céans se donne un mouvement continu. Il fait exécuter de grands travaux de genres divers, établir une ferme modèle, percer une route. Le reste du temps il s'enferme dans son atelier. Son atelier! Renée n'en parle qu'en baissant la voix comme d'un endroit sacré. Je n'ai point encore été admise aux honneurs de ce sanctuaire. Je me défie toujours de la sculpture d'amateur; en général elle ne vaut rien.

« En outre, on a découvert à Hauteville les traces d'un camp romain et l'on va opérer des fouilles. Des ouvriers spéciaux sont arrivés et parcourent le parc en tous sens, interrogeant la terre. Au milieu de cette activité, M. de Hauteville demeure calme et froid. D'ailleurs je ne le vois guère qu'aux heures des repas et pendant la soirée, qu'il passe avec nous. Les premiers jours, j'ai été gênée de me trouver en tiers entre eux, j'aurais voulu me retirer, mais ils n'y ont pas consenti et à mesure que je suis en état de les étudier davantage, je me rends compte que le tête-à-tête ne renferme pas de grandes douceurs pour ce ménage. Je le devine plus que je ne l'observe; en apparence, ils sont l'un pour l'autre tout ce qu'ils doivent être; seulement Renée n'a jamais l'air à son aise avec son mari, et lui a une manière brève, quoique polie, de lui parler qui n'annonce pas un cœur bien épris. Il ne l'aime donc pas? Serait-ce que l'activité de sa vie extérieure l'absorbe au point qu'il ne lui reste rien à donner aux affections naturelles? Mais pourquoi raisonner sur leurs affaires de cœur? Elles ne me regardent pas plus qu'elles ne m'intéressent. Du reste, qui m'intéresse en ce monde, sauf mes livres, et encore je ne m'en occupe que pour oublier ce qui me manque; car eux aussi, au fond, en quoi m'intéressent-ils?

Les fouilles font le sujet de nos conversations du soir. M. de Hauteville parle, et nous écoutons. De temps en temps, Renée s'endort et se réveille en sursaut avec de petits airs effrayés; elle regarde son mari, et l'on voit qu'elle meurt de peur qu'il ne s'en soit aperçu.



Quand le sujet est épuisé, il se fait de longs silences, et tous trois nous considérons le feu. Ce n'est pas gai pour Renée. Les discours savans de M. de Hauteville ne doivent guère amuser la pauvre enfant, qui, j'en suis sûre, voudrait bien parler d'autre chose. L'autre soir, la pitié m'a saisie, et, tirant à moi des journaux illustrés, je lui ai demandé des détails sur les modes nouvelles et sur son dernier voyage à Paris. Elle a souri et s'est mise à babiller tout à fait gentiment. Pauvre petite Renée ! vous n'avez pas plus le mari qu'il vous faut que la vie qui vous convient, et par ma présence je suis venue vous apporter une nouvelle note de tristesse. Sous l'empire de cette pensée, je suis entrée le lendemain chez elle et après avoir causé :

— Que pourrais-je faire pour vous, Renée ? ai-je demandé. Je crains que mon sombre visage ne soit venu obscurcir votre horizon. Ne vous inquiétez pas de ma tristesse, je suis parvenue à m'y attacher, mais je dois veiller à ce qu'elle n'atteigne pas les autres.

— Vous vous trompez, Thérèse, elle ne nous atteint pas ; nous sommes très heureux de vous avoir.

— J'ai peur que vous ne vous ennuyiez, ai-je repris en insistant. Ne pourriez-vous pas vous occuper à quelque chose qui vous intéressât ?

Elle s'est mise à rire.

— J'ai toujours été une grande paresseuse, je suis malhabile aux ouvrages de femme, et la lecture d'un livre trop sérieux me fait mal à la tête, parce que je ne le comprends pas. Mais, malgré mes airs ennuyés, je suis la personne la plus gaie du monde. L'existence me semble très amusante, et j'ai tant d'idées qui me passent dans l'esprit que la plupart du temps, sans qu'on ~~se~~ doute, je ris au dedans de moi-même.

— Nous pourrions du moins faire de la musique ensemble. Vous chantez, j'en suis sûre ?

— Oui, à peine.

Et elle se mit à fredonner quelques notes. Puis un léger soupir lui échappa :

— Je ne suis pas comme vous, Thérèse, je ne sais ni agir ni penser. Je ne sais que rêver. On m'a trop gâtée, je crois. Mon frère Gontran et ma tante de Faverges ont écarté de ma route la plus inoffensive épine. A force de bonheur, ils ont fait de moi une créature incomplète.

A mesure qu'elle parlait, je sentais la distance qui nous sépare s'agrandir encore et je la quittai, la laissant à ses rêves d'enfant et comprenant que l'effort que je venais de tenter était inutile, qu'elle n'avait pas besoin de moi, que je ne pouvais payer d'aucune façon la dette que je contractais envers elle.

*s'en*

1<sup>er</sup> décembre.

Nous avons fait aujourd'hui une grande promenade. C'est la première fois depuis mon arrivée. M. de Hauteville l'a proposée ce matin. Je voulais refuser, il ne m'en a pas laissé le temps.

— Vous devez faire cet effort, a-t-il dit. Il y a des momens dans la vie où il est nécessaire de dire à son cœur : Je veux. Il faut laisser à la vieillesse lassée cette apathie que produit le rude contact du malheur et appeler à notre aide les forces sans cesse renaissantes de la jeunesse.

Ce petit discours m'a surprise; je croyais que cet homme ne parlait jamais que de faits accomplis ou à accomplir et qu'il s'embarrassait fort peu des mouvemens de l'âme. Me serais-je trompée ?

Le temps était beau. Le grand vent de ces jours derniers avait séché les routes, ce qui rendait la marche facile et presque agréable. Il y avait si longtemps que je vivais renfermée que cette course en plein air et les pâles rayons d'un soleil d'hiver me causèrent une impression de bien-être.

Nous avons suivi la route qui conduit à la maison forestière, où M. de Hauteville devait parler à son garde. Elle est placée sur la hauteur; pour y arriver l'on gravit un chemin rocailleux, taillé dans le flanc même de la montagne. Il faisait presque sombre quand nous sommes redescendus; le brouillard qui s'élevait du fond de la vallée enveloppait le paysage et le cachait à nos yeux. On ne voyait distinctement que la route sur laquelle nous marchions. Nous allions d'un pas rapide, pressés par la nuit tombante; l'humidité de l'air nous faisait serrer en frissonnant nos manteaux et ramener nos fourrures autour de nos cous. M. de Hauteville marchait en avant, Renée se rapprocha de lui et se suspendit à son bras. Pendant un instant, je les suivis des yeux. Ces deux ombres enlacées descendant rapidement le sentier étroit de la montagne, semblaient marcher sur des nuages et prenaient un aspect fantastique. Quelques pas nous séparaient à peine; pourtant je sentais qu'il y avait entre elles et moi des abîmes impossibles à franchir. Elles étaient le rêve de la vie: j'en étais la réalité froide et sombre. Involontairement je ralentis le pas; peu à peu leurs silhouettes devinrent moins distinctes et finirent par disparaître entièrement à mes yeux. Ils m'oubliaient; bientôt à mon tour je ne pensai plus à eux. Je m'assis sur une pierre et regardai autour de moi: le brouillard montait toujours, les pointes des rochers les plus élevés sortaient seules encore des vapeurs blanches. Aucun son humain ne frappait mes oreilles, je n'entendais que le bruit sourd du torrent qui, grossi

par les dernières pluies, se précipitait avec violence dans la plaine. Ce lieu sauvage et désolé exerçait sur moi un charme étrange. Il existait entre mon âme et lui une harmonie secrète dont je ressentais toute la force. Je restais là, affaissée, oubliant l'heure qui passait, subissant la sensation à la fois cruelle et douce de ce silence et de cette solitude.

Soudain une ombre se dressa à mes côtés et une voix brève demanda :

— Est-ce vous, mademoiselle de Brives ?

Je reconnus la voix de M. de Hauteville, mais j'étais troublée et ne répondis pas immédiatement. La nuit était entièrement tombée, on ne distinguait plus rien. Sa main se posa sur mon bras.

— Est-ce vous ? répéta-t-il. Renée s'effraie et craint qu'il ne vous soit arrivé un accident.

A ces mots, je me levai sans parler.

— Que faisiez-vous là ? redemanda-t-il encore plus brièvement.

— Je ne sais, murmurai-je.

Une exclamation irritée faillit lui échapper. Il la réprima aussitôt, et, passant ma main sous son bras, m'entraîna le long de la côte. Il marchait si rapidement que la respiration me manquait, mais je n'aurais osé me plaindre ; je le suivais haletante et silencieuse. Pas une parole ne fut prononcée entre nous. Sur le perron nous trouvâmes Renée qui nous attendait. Elle courut à moi, s'écriant :

— Quel bonheur que vous soyez rentrée ! J'avais si peur pour vous !

Elle m'entraîna dans sa chambre, me fit sécher devant son feu et boire du thé bouillant, sous prétexte que j'avais risqué ma vie dans ces brouillards. Quant à son mari, il ne fit pas la moindre allusion à cet incident et ne prononça pas un mot d'excuse sur la rudesse de sa conduite. Il passa la soirée, absorbé dans ses plans et ses livres, sans daigner nous honorer de ses paroles.

Ah ! monsieur de Hauteville, je crains bien qu'il n'y ait pas beaucoup d'amitié perdue entre vous et moi !

15 décembre.

On attend pour Noël M<sup>me</sup> de Faverges. Renée manifeste une grande joie. Elle adore cette tante qui l'a élevée et pour laquelle elle professe une profonde vénération. Moi aussi je devrais me réjouir. C'était la seule amie qu'eût conservée mon père ; elle est venue à C... pour sa mort ; elle a vu de près ma vie, elle m'a

plainte, elle a souffert et peut me comprendre. Je devrais donc l'aimer. Je ne le fais pas. Est-ce que mon cœur est incapable d'affection ou plutôt ai-je le sentiment que sa manière d'être affectueuse et douce est comme un blâme tacite de la mienne? Quand elle fixe sur moi son regard tranquille, il me semble qu'elle me perce à jour et qu'elle découvre en mon âme des choses que je n'y soupçonne pas moi-même. Elle m'a dit souvent :

— Vous m'inquiétez, Thérèse; votre résignation morne m'effraie plus que ne le ferait la révolte. Tout semble dormir chez vous : le mal comme le bien, le cœur comme la conscience.

Jour de Noël.

Aujourd'hui les cloches ont sonné à toute volée. Il faisait encore complètement nuit quand nous sommes descendus de grand matin pour entendre une messe basse dans la chapelle du château. Placée dans une sorte de caveau, elle avait à cette heure un aspect sombre et lugubre. J'y suis entrée la première, puis Renée est venue avec M<sup>me</sup> de Faverges, qui est arrivée hier. L'office a commencé. Je ne voyais pas M. de Hauteville; en me retournant légèrement, je l'ai aperçu à ma gauche, un peu en arrière, debout, appuyé contre un pilier qui porte une inscription en souvenir d'un Hauteville mort aux croisades. Le cadre lui convenait, pour la première fois je l'ai admiré : c'est malheureux qu'il n'ait pas vécu à une autre époque, il aurait fait un superbe croisé, et dans ces siècles à demi barbares, sa hauteur et sa rudesse n'auraient pas blessé comme dans le nôtre.

Je ne suis pas dévote et ce matin surtout, je ne pouvais recueillir mes pensées. Renée, elle, priait avec ferveur; M<sup>me</sup> de Faverges était en extase. Une seconde fois je me retournai. M. de Hauteville avait caché sa tête dans ses mains et il y avait dans toute son attitude quelque chose d'affaissé, de douloureux qui bouleversait toutes mes idées. En sortant, nous échangeâmes quelques paroles, il avait repris sa figure ordinaire, et le son de sa voix était aussi assuré, net et tranchant que de coutume. Non, l'homme que je venais de voir courbé sous le poids d'une tristesse inconnue n'était pas lui, mais un fantôme de mon imagination.

30 décembre.

La neige tombe à flocons serrés. Les fouilles ont été interrompues. Chaque jour, Renée et son mari font de longues promenades en traîneau, dont elle revient les joues roses, les yeux brillans. Ils

vont visiter leurs tenanciers. C'est le moment de la distribution des aumônes. M. de Hauteville est très scrupuleux et très large dans l'accomplissement de ce devoir. J'ai refusé de les accompagner dans leurs excursions. J'ai repris mes lectures et je passe presque toutes mes journées dans la bibliothèque, étendue sur un vieux divan placé dans le fond de la pièce et enveloppée de mon châle noir, dont je ramène un des pans sur ma tête pour ne pas mourir de froid dans cette vaste pièce glaciale et triste. Nul ne vient m'y déranger. M. de Hauteville seul y entre de temps en temps pour prendre un livre ou consulter une des cartes qui pendent le long des murs. Il ne me voit même pas et sort comme il est entré : en silence. Cette solitude est devenue pour moi une nécessité; elle me permet de me livrer sans contrainte à l'amertume de mes pensées. Le droit d'être triste, ce dernier bien des malheureux, je l'ai acquis et je le garde. Cependant on me le conteste.

Comme je rejoignais Renée dans le petit salon de la tourelle où elle passe ses matinées, un bruit de voix m'a arrêtée sur le seuil de la porte entr'ouverte.

— J'avais espéré, Robert, qu'elle serait pour vous une ressource, que vous pourriez travailler ensemble. C'est une femme si remarquable!

— C'est surtout une femme orgueilleuse, répondit M. de Hauteville. Ma chère enfant, méfiez-vous de votre imagination. Vous m'aviez fait une peinture exagérée de ses mérites, de son intelligence, de son énergie. L'énergie ne consiste pas à se complaire dans ses tristesses et dans l'abandon de soi-même. J'ai cédé à vos instances, Renée, mais croyez-moi, ne vous forgez pas des chimères ni tiles sur la compagne que vous vous êtes choisie. Cela ne serait pour vous qu'une déception.

C'était de moi qu'il s'agissait; la discrétion m'empêchait d'en entendre davantage; je m'éloignai sans bruit. Ces quelques mots surpris m'ont fait non-seulement constater la sévérité du jugement de M. de Hauteville, mais deviner que c'était malgré lui que Renée m'avait accueillie. Ma résolution de ne demeurer ici que le moins possible s'est fortifiée encore. Depuis lors, dès que je suis en sa présence, je me fais un visage indifférent, je me force à une animation factice, je chante avec Renée, car je ne veux pas que, du haut de sa prospérité et de sa force, il méprise mon infortune comme une faiblesse.

5 janvier 1879.

Depuis quelques jours Renée me paraît souffrante, elle a des soubresauts de gaieté enfantine suivis d'un alanguissement de toute

sa personne ; elle reste des heures entières assise près de la fenêtre, les mains croisées, les yeux distraits. J'en ai fait la remarque à M<sup>me</sup> de Faverges, qui m'a répondu qu'il n'y avait rien d'inquiétant, que sa nièce était sujette à des langueurs passagères ; puis elle a ajouté :

— Si Renée avait quelque peine, je le saurais. Elle n'est pas telle que vous, Thérèse, se refusant à toute expansion.

J'ai souri un peu amèrement, elle a continué :

— J'avais espéré, Thérèse, que dans ce milieu nouveau, éloignée des souvenirs qui ont pesé si lourdement sur votre jeunesse, votre cœur se serait ouvert. Il semble plus fermé que jamais. Quelles peuvent être les pensées qui s'agitent sous votre front impassible ?

Toujours cette même défiance, comme si ma froideur devait nécessairement recouvrir des profondeurs dangereuses ! Qu'ai-je donc en moi ? Renée, elle aussi, je le sens, partage les idées de M<sup>me</sup> de Faverges ; j'ai été pour elle une déception. J'ai écrit l'autre jour à mon notaire pour presser la vente de la maison. Mes plans sont faits, je n'attends pour les exécuter que la terminaison de cette affaire. Je serai institutrice. Personne ici ne se doute de mes projets. M<sup>me</sup> de Faverges criera au scandale, proposera le couvent, parlera d'avenir. D'avenir, je n'en ai pas, mais j'ai vingt-sept ans, je suis libre, courageuse, assez intelligente pour me suffire et trop orgueilleuse pour continuer à vivre comme je le fais ici.

15 janvier.

Le temps est redevenu sec et beau. Les fouilles ont repris, on a fait quelques découvertes importantes, entre autres une tête de guerrier qu'on croit être un Ajax.

— Donnez-moi des nouvelles de Gino, disait ce matin M. de Hauteville à M<sup>me</sup> de Faverges. Je veux lui écrire, lui apprendre nos recherches ; vous savez que c'est un amateur passionné ; lui seul peut me donner les renseignements qui me sont nécessaires.

— Je ne connais pas son adresse actuelle, mais il y a trois mois il était au lac de Côme, chez la princesse Grimaldi.

— Je vais lui écrire tout de suite, il nous le faut absolument pour le printemps.

— Qui est Gino ? a demandé Renée à sa tante.

— Comment ! vous ne le connaissez pas ? C'est le marquis de Belmonte, un ancien ami de votre mari, un condisciple de l'école militaire, qui plus est, archéologue distingué et homme à bonnes fortunes, très connu à Paris et ailleurs.

— Est-il marié ?

— Oui, mais depuis longtemps séparé de sa femme.

Ce nom ne m'était pas inconnu. Je me rappelais vaguement avoir rencontré autrefois le marquis chez ma marraine.

Plus tard, comme nous promenions sur le terrain des fouilles et que M. de Hauteville nous expliquait les théories de l'école allemande :

— Avez-vous lu l'ouvrage de X. ? lui ai-je demandé.

Non, il n'est pas traduit encore, et malheureusement je ne sais pas l'allemand. Je le regrette, car il doit se trouver dans ce livre des indications qui me seraient précieuses.

— Voulez-vous de moi pour traducteur ? je tâcherai de m'en tirer le mieux possible.

— Vous feriez cela ? cette besogne ardue ne vous rebuterait pas ?

— Au contraire, répondis-je.

Je disais vrai : un travail quelconque me paraissait une diversion heureuse. M. de Hauteville a télégraphié pour avoir le livre, et dans quelques jours nous allons commencer à travailler ensemble. Il y a si peu d'affinités entre nous que, tout en ne regrettant pas ma proposition, je redoute cette tâche en commun.

M<sup>me</sup> de Faverges est partie. Renée a beaucoup pleuré en la quittant. Je trouve qu'elle devient de plus en plus pâle et languissante. Malgré toutes les apparences du bonheur, ce ménage n'est pas heureux. C'est une de ces unions sans amour, comme on en rencontre tant dans notre pays, qu'aucun souffle de passion n'anime, qu'aucune sympathie commune ne raffermirait et ne console. Elle languit dans l'ennui de la vie austère qu'on lui a faite ; lui souffre de l'existence bornée à laquelle ses opinions politiques le condamnent. Souffre-t-il aussi de ne pas trouver dans la femme qui porte son nom une compagne véritable, ou sa froideur hautaine le rend-elle inaccessible à tout regret ?

Château de Hauteville, 1<sup>er</sup> mai 1879.

Voici des semaines, presque des mois que je n'ai rien écrit. Renée a été malade, et cela m'a fait prolonger mon séjour ici bien au-delà du temps que je comptais y passer. Nous avons été inquiets quelques jours, et une nuit même, le danger a été imminent. M. de Hauteville avait perdu son calme, il ne pouvait demeurer en place et marchait fiévreusement dans la pièce voisine, puis revenait au chevet de sa femme en murmurant : « Pauvre enfant ! pauvre enfant ! » Debout de l'autre côté du lit, je me tenais prête à exé-

cuter les ordres du médecin, et à mesure que le péril augmentait, je sentais se poser et grandir dans mon esprit cette redoutable question :

— Pourquoi est-ce elle qui meurt et non pas moi ?

En comparant nos deux existences, il me semblait que c'était une injustice de la destinée, une méprise cruelle du sort. Peu à peu l'amertume fit place à l'attendrissement, et la pensée de révolte contre la Providence se changea en prière. Oui, Renée, c'est sincèrement que cette nuit-là j'ai demandé à Dieu de prendre ma vie et d'épargner la vôtre. Le lendemain, une amélioration se manifesta et toute crainte disparut.

Tant que M<sup>me</sup> de Hauteville fut très malade, elle accepta mes soins ; mais à peine se trouva-t-elle mieux qu'elle m'éloigna systématiquement, quoique avec douceur, et désira la présence de la sœur Marie-Joseph, religieuse qu'elle affectionne et qui la soigna exclusivement durant les longues semaines de sa convalescence. La méfiance inspirée par M<sup>me</sup> de Faverges commençait à porter ses fruits.

Relevée de mes fonctions de garde-malade, je pus reprendre mes traductions commencées. M. de Hauteville les annote et s'intéresse vivement à ces études. Souvent minuit nous a surpris travaillant encore l'un en face de l'autre... Absorbés dans nos recherches, nous ne nous apercevions pas que le temps passait. En général, nous causions peu. Quelquefois cependant il m'est arrivé de lui parler de moi et de la vie que je menais dans la maison de mon père. Il posait alors sa plume et m'écoutait avec une sympathie sérieuse et attentive. Est-ce la maladie de Renée qui l'a attendri ? Je ne sais, mais sa rudesse s'est adoucie, et son visage a perdu cette expression de mépris hautain dans lequel il semblait nous envelopper tous.

Aujourd'hui, ma traduction est terminée. Je vais reprendre ma liberté et retourner à mon existence solitaire. Cependant M. de Hauteville a entrepris mon buste, et cela m'obligera encore à de longues séances avec lui.

Pendant ces quelques semaines d'activité continuelle et d'oubli de moi-même en face des préoccupations et des intérêts des autres, j'ai perdu le sentiment de mon individualité propre. Ce genre de vie si nouveau a eu sur mon être moral une influence bizarre. Je ne me reconnais plus... Il me semble que je découvre en moi une autre femme dont je ne soupçonnais pas l'existence et qui m'effraie par la force et la jeunesse que je pressens vaguement en elle. Rien cependant n'est venu modifier ma vie, aucun élément nouveau n'y a pris place ; qu'est-ce donc qui se passe en mon âme et quel est le travail mystérieux qui s'y accomplit ? Depuis deux jours le



château a un nouvel hôte dans la personne du marquis de Belmonte, l'ancien condisciple de M. de Hauteville, qui est arrivé pour assister aux fouilles et, dit-on, aussi pour oublier et se faire oublier après certaine aventure dont les journaux ont parlé à mots couverts. C'est un grand séducteur que le marquis. Il a le type de l'emploi, pas cependant le type classique des héros de ce genre, l'espèce en est démodée, et lui veut être très actuel, d'une actualité même qui contraste avec le château et ses habitans. Je devine à l'ennui de bon goût répandu sur toute sa personne et qu'il cherche vainement à dissimuler, que nous lui produisons l'effet de vieux portraits de famille. D'ailleurs, je le vois peu ; il n'a pas l'air de se souvenir de m'avoir rencontrée autrefois, et je n'ai nulle envie de le lui rappeler.

Le jour même de l'arrivée de son hôte, Renée a repris sa place à table ; plus charmante que jamais dans sa beauté délicate et fragile. Légèrement abattue encore, elle parlait peu et semblait regarder au dedans d'elle-même, oubliant ceux qui l'entouraient. La maladie l'a attristée ; elle rit moins, et quelquefois je l'entends qui soupire.

5 mai.

Ce soir, le marquis s'est assis derrière mon fauteuil et m'a demandé, à voix basse, si je me souvenais de lui. J'ai répondu affirmativement. Alors il m'a rappelé les moindres incidens du temps où nous nous étions rencontrés, puis peu à peu il s'est mis à me débiter quelques phrases d'une galanterie banale, rouvrant à mes yeux les horizons d'un monde de pensées et de sentimens qui m'étaient devenus inconnus. Nous avons parlé ainsi longuement ; Renée sommeillait à demi sur sa chaise longue ; M. de Hauteville, occupé avec son intendant, avait quitté la chambre. Une sorte d'excitation inaccoutumée s'était emparée de moi ; il me semblait être retournée de plusieurs années en arrière, je sentais mes joues se colorer et les paroles sortir de ma bouche vives et rapides...

M. de Hauteville rentra et, s'arrêtant sur le seuil de la porte, embrassa d'un coup d'œil le groupe que nous formions ; il fit quelques pas en avant et fixa ses yeux sur les miens ; j'y vis un étonnement qui se changea vite en une expression de dédain ; sous ce regard, toute mon animation tomba, je me levai aussitôt et, quittant le salon, je regagnai ma chambre.

Là, je me mis à pleurer et je pleure encore, agitée par mille sensations confuses. Pourquoi cet homme est-il venu parmi nous me rappeler ma jeunesse passée, me faire entendre un langage que j'avais oublié, plein d'allusions à des sentimens qui ne peuvent

exister pour moi et dont depuis des années j'avais banni la pensée? Il y a donc des êtres qui ne vivent que par l'amour, pour lesquels la passion est le mot suprême de la vie?

— Une femme qui n'aime pas n'est pas une femme, disait-il ce soir. Vivre sans amour, ce n'est pas vivre.

Ces phrases vulgaires, qui traînent dans tous les romans, que j'ai lues et relues cent fois sans l'ombre d'une émotion, sans y fixer une minute mon esprit, pourquoi ce soir, prononcées par cette voix mordante et incisive, ont-elles apporté dans mon cœur un pareil trouble?..

11 mai.

Je ne me reconnais plus, une sorte d'excitation me domine. Parfois, au contraire, il semble que je n'aie goûté quelques momens de sérénité que pour retomber plus profondément dans le sentiment de ma misère morale. Je ne sais plus regarder en face la vie sévère qui m'attend, je me laisse amollir par de vagues rêveries, par d'inutiles regrets des biens que je n'ai jamais possédés.

Aujourd'hui, Renée m'a dit :

— Ne trouvez-vous pas que M. de Belmonte a l'air de moins s'ennuyer?

Ces mots m'ont fait rougir, car il y a dans la contenance du marquis à mon égard un je ne sais quoi qui m'embarrasse. Il ne me parle que rarement, mais il a une certaine façon de me regarder, de baisser la voix quand il m'adresse la parole, qui ne ressemble en rien à sa manière d'être précédente. Il m'entoure de mille soins qui m'étonnent et semble attentif à tous les mouvemens de ma pensée. Hier, comme je traversais le vestibule à la suite de Renée, il a saisi ma main et l'a portée à ses lèvres en murmurant quelques mots que je n'ai pas compris.

— Vous rougissez, Thérèse, a continué Renée. C'est du reste une glorieuse conquête. Il a fait, dit-on, tant de malheureuses!

Je ne sais pourquoi cette innocente plaisanterie m'irrita; je répondis avec sécheresse que je n'aspirais pas à cette gloire, et je sortis brusquement.

J'avais besoin de marcher, je pris le chemin qui conduit à la maison forestière. Je n'y étais pas retournée depuis notre promenade de l'automne, et en redescendant le sentier de la montagne, j'essayais de ressaisir mes impressions d'alors. Les lieux étaient les mêmes, mais l'œil qui les contemplait avait changé. Ce paysage, dont la sauvage et morne tristesse avait si bien répondu à l'état de mon âme, ne me disait plus rien aujourd'hui; au contraire, il

m'oppressait, et j'avais hâte d'en éloigner mes regards. Je marchais très vite. A un tournant de la route, je me trouvai tout à coup en face de M. de Belmonte.

— Je vous attendais, me dit-il.

Je ne lui répondis pas, il se mit à marcher à mes côtés. La nuit tombante enveloppait peu à peu toutes choses autour de nous. Le marquis ne disait rien, mais je sentais ses yeux hardis fixés sur moi, et ce regard oblique, dont je devinais l'expression, me causait un malaise vague... Au bout d'un instant de silence, il commença à parler, il me dit que,.. enfin tout ce que l'on dit à une femme à qui l'on veut persuader qu'elle va être aimée, qu'elle l'est déjà... Il s'animait graduellement et savait mettre dans sa voix, en décrivant le bonheur que donne l'amour, des notes qui me troublaient. Le sentier était étroit; à mesure que nous avançons, il le devenait davantage. La main du marquis frôlait la mienne, ses paroles devenaient de plus en plus hardies... Elles exerçaient sur moi une impression étrange; la tête penchée en avant, je les écoutais sans songer à l'interrompre. Mon pied glissa contre une pierre, il me soutint et, enhardi par mon silence et mon trouble trop visible, je sentis ses lèvres effleurer mon oreille :

— Laissez-vous aimer ! murmura sa voix ardente.

A ce contact, je m'éveillai comme d'un rêve, le charme se rompit. Ce qui m'avait touchée, ce qui m'avait émue, ce n'était pas lui, mais l'amour dont il parlait. Je le repoussai et, tremblante de confusion et de colère, je le dépassai rapidement. Il me rejoignit et, avec une désinvolture parfaite, il essaya de tourner en mariage plaisant ce qui venait de se passer.

Il faisait tout à fait nuit quand nous pénétrâmes sous la grande allée du parc. Je fus très embarrassée d'y rencontrer M. de Hauteville et d'être vue par lui, seule, à cette heure tardive, en compagnie de M. de Belmonte. Il me semblait qu'en me regardant, il allait lire sur mon visage la scène qui avait eu lieu. Mais il ne me regarda même pas; il échangea quelques mots avec le marquis et, sans m'adresser la parole, continua son chemin.

17 mai.

Depuis quelques jours, M. de Belmonte et M. de Hauteville ne quittent presque pas le terrain des fouilles, mais nous ne sommes pas invitées à les accompagner. Ce dernier met même une certaine affectation à m'exclure de toute participation à leurs entretiens sur ce sujet. Un jour que j'exprimais quelque curiosité à propos d'une statue récemment découverte que l'un croyait être une Muse et

l'autre une Grâce, il coupa brusquement court à mes questions et sortit de la chambre, entraînant le marquis à sa suite. Tout cela fut fait et dit d'un ton et d'un air qui ne me laissèrent aucun doute sur son intention blessante. Il a repris complètement sa contenance sévère; on dirait qu'il a oublié nos longues heures de travail en commun et l'entente sympathique qui en était résultée. Je suis redevenue pour lui l'étrangère des premiers jours, et ses anciennes préventions contre moi ont reparu avec plus de force. Il s'y joint aujourd'hui le soupçon et la méfiance. Il a surpris les regards et les intentions de M. de Belmonte et il croit sans doute que je suis prête à les accueillir. Je le devine à la façon dont ses yeux se portent alternativement sur lui et sur moi et au sourire de mépris qui plisse ses lèvres quand par hasard il nous surprend l'un près de l'autre.

Les intentions de M. de Belmonte! moi aussi je les ai percées à jour. Je ne suis ni assez jeune, ni assez ignorante de la vie et du monde pour ne pas comprendre maintenant quel est son but et quelles sont ses espérances. Aux yeux de ce viveur qui a fait de l'amour une étude et de la séduction un art, je dois évidemment, libre, isolée, malheureuse comme je le suis, paraître une proie facile à conquérir. Il s'ennuie au château et veut se désennuyer. J'en éprouve plus de tristesse que de ressentiment. Ma colère n'est pas pour lui, elle est pour M. de Hauteville. Que l'un cherche à me séduire, il est dans son rôle; mais que l'autre, mon hôte, cet homme qui prétend être si parfait, si juste, me condamne d'avance, et parce qu'il me voit attaquée, me croie accessible et, qui sait? peut-être consentante aux pièges qu'on me tend, c'est ce que je ne puis supporter, c'est ce qui me remplit le cœur d'indignation et d'amertume.

Quand, dernièrement, j'ai cru lui avoir inspiré quelque estime et quelque amitié, je me suis grossièrement trompée; il est aussi incapable d'indulgence que d'affection, et toute sa noblesse d'âme n'est que de l'orgueil déguisé. Si, sur des indices fugitifs et trompeurs, il porte sur moi le jugement que je pressens, que serait-ce si j'étais véritablement coupable?.. Aucune faiblesse ne doit trouver grâce à ses yeux, et la passion et l'amour ne sont pour lui que des mots vides de sens, incompatibles avec cette dignité humaine à laquelle, selon ses principes, il faut tout sacrifier.

Je ne puis éprouver nulle sympathie pour ce caractère, je ne devrais donner nulle importance à l'opinion d'un esprit aussi prévenu et aussi inflexible. Je le sais, je me le répète, et pourtant ce blâme immérité me cause une angoisse insupportable. Ah! pauvre Thérèse, il vaudrait mieux être seule qu'entourée comme tu l'es. L'un te convoite pour ses plaisirs, l'autre te méprise d'avance, et Renée elle-même, instinctivement, se méfie de toi.

20 mai.

Je vais quitter Hauteville. J'y pensais depuis plusieurs jours, mais ce soir ma décision est irrévocablement prise; je l'ai communiquée à Renée en la priant d'en faire part à son mari et en la remerciant de l'hospitalité qu'elle m'a accordée. Elle m'a demandé des explications que j'ai éludées et a fait pour me retenir quelques tentatives qui ne m'ont point ébranlée. Je vois qu'elle attribue mon départ à l'attitude de M. de Belmonte, et je l'ai laissée dans cette erreur.

C'est la conduite de plus en plus blessante de M. de Hauteville qui a provoqué ma détermination. Il ne me croit plus digne, paraît-il, de la pureté de sa femme! Chaque fois qu'il nous trouve causant ensemble, il montre des signes d'impatience et cherche un prétexte pour rompre notre entretien. Aujourd'hui enfin, comme nous étions tous trois, seuls, réunis après le dîner sur la pelouse, Renée, qui par hasard était en belle humeur, s'assit sur l'herbe en riant; puis, tout d'un coup, avec un geste d'enfant câlin, elle s'appuya contre moi et laissa tomber sa tête sur mes genoux. Alors, d'un mouvement rapide, M. de Hauteville la fit brusquement se relever :

— A votre âge, dit-il d'un ton d'âpreté inexprimable, ces poses enfantines sont aussi ridicules qu'absurdes.

Renée le regarda, étonnée, sans comprendre. Moi j'avais compris et je ne le regardai pas.

. . . . .

21 mai.

Je ne partirai pas. Comme je traversais ce matin la galerie intérieure, la porte de l'atelier s'est soudainement ouverte devant moi. Sur le seuil, M. de Hauteville était debout, très pâle. Je voulais passer outre, il me retint d'un geste qui contenait à la fois un ordre et une prière :

— Entrez! dit-il en s'écartant pour me livrer passage.

J'obéis instinctivement, il me suivit. Nous nous arrêtâmes au milieu de la pièce, près du socle de marbre d'un esclave endormi. La lumière de midi qui tombait d'en haut se reflétait, éclatante et dure, sur les murs, et nous montrait l'un à l'autre avec une netteté et une précision presque embarrassantes. J'attendais qu'il parlât, mais aucun son ne sortait de ses lèvres. Enfin il me demanda :

— Vous voulez partir, Thérèse?

Je fis un signe affirmatif.

— Vous ne partirez pas, je n'y consentirai jamais.

Je me redressai :

— De quel droit me retiendriez-vous ?

Il ne répondit pas, il me regardait.

— Mais si vous y allez, où irez-vous, ma pauvre enfant ?

Le ton de pitié dont il prononça ces paroles m'irrita davantage encore.

— Où j'irai ? que vous importe ?

— Où ? répéta-t-il. Je veux savoir où.

— Là où je ne serai pas insultée.

— Insultée !.. Qui a osé vous insulter ? Belmonte ?.. Ce n'est pas vous qui partirez, c'est lui.

La colère bouleversait son visage ; il fit un pas vers la porte. Cette erreur me parut bizarre ; je souris.

— Lui ne m'a pas insultée, murmurai-je.

Si bas que mes paroles eussent été prononcées, elles lui parvinrent. Il s'arrêta :

— Alors, si vous partez, c'est que vous l'aimez.

Il était devenu affreusement pâle. Je continuai à sourire et me détournai comme pour rompre l'entretien.

Sa main de fer s'abattit sur mon bras.

— C'est donc vrai, vous l'aimez ?

— Que vous importe ? fis-je de nouveau.

Il m'avait si profondément ulcérée dans mon orgueil que j'éprouvais à le braver une satisfaction qui me vengeait.

— Vous avez raison, Thérèse, que m'importe ?.. Misérable que je suis !

Il avait lâché mon bras et marchait fiévreusement dans la chambre, crispant ses mains, prononçant des paroles entrecoupées. Je le regardais, et peu à peu l'agitation qui dominait cet homme s'empara de moi. Un trouble indistinct m'envahissait. Ma colère était tombée. Il se rapprocha.

— Puisque vous l'aimez, Thérèse, partez ! oui, partez !

Sa voix était rauque par l'effort qu'il faisait pour la rendre calme, et il tremblait au point qu'il était forcé de s'appuyer au socle de la statue. D'une de ses mains il couvrit son front, où se lisait quelque chose qui ressemblait à du désespoir.

— Partez ! répéta-t-il violemment, puisque vous l'aimez ; partez !

— Mais je ne l'aime pas ! m'écriai-je presque involontairement.

Un cri lui échappa et une expression de joie indicible éclaira soudain son visage. Sous ce rayonnement je baissai les yeux, éperdue.

— Thérèse, ne partez pas !

Sa voix était devenue suppliante, et les notes en étaient si douces et si brisées, qu'on aurait dit la voix d'une femme.

Était-ce bien lui,.. Robert, qui me parlait ainsi?.. à moi?

J'avais oublié qui j'étais, je ne comprenais rien à ce qui se passait, et ce que je pressentais vaguement à travers l'incohérence de mes pensées me causait une épouvante indéfinissable. Toute énergie m'avait abandonnée, je ne savais plus pourquoi je voulais partir, et dans le grand trouble qui m'avait saisie, je restais là muette et tremblante sous son regard.

— Pardonnez-moi! continua-t-il.

Sa tête orgueilleuse fléchit si bas qu'elle touchait presque ma main.

— Thérèse, dites que vous ne partirez pas.

Ses yeux cherchèrent les miens avec anxiété. Ce qu'il y lut le rassura. Il ne parla plus, ne me remercia même pas... Quelques secondes après, j'avais quitté l'atelier.

Il me semble que je fais un rêve, dont j'espère et dont pourtant je redoute le réveil. Je n'ose interroger mes pensées, j'ose encore moins interroger les siennes. L'idée de le revoir m'épouvante, je voudrais fuir, et je ne le puis...

23 mai.

Je ne l'ai pas revu seule, et aucun mot de sa part n'est venu me rappeler ce qui s'était passé entre nous. Sa contenance est d'une réserve extrême et son visage porte une expression de préoccupation profonde. Quand nos regards se rencontrent, les siens sont empreints d'une telle tristesse, que mon cœur en reçoit une impression douloureuse. Il évite de me parler, et, quand il le fait, c'est d'un ton respectueux, presque humble, comme s'il me demandait pardon de quelque chose. Ce n'est plus le Robert d'autrefois, ce n'est pas le Robert de l'atelier, c'est un Robert qui emploie toutes les forces de son âme et de sa volonté à élever entre nous une barrière qu'il ne puisse franchir. Dans l'égarement où est jeté mon esprit, je ne sais plus discerner ce que je redoute ou ce que j'espère... J'ai perdu tout pouvoir de réflexion, toute faculté d'analyse. Cependant je conserve un calme apparent, et nul ne s'aperçoit de mon trouble. Seul M. de Belmonte me considère d'un œil inquisiteur sous lequel je me sens rougir; il a des sourires qui m'embarrassent et des sous-entendus qui m'inquiètent. Aurait-il deviné ce qui s'agite en moi?

Renée a fait de nouvelles tentatives pour me retenir, auxquelles j'ai répondu par un geste muet d'acquiescement. Elle a

repris toute sa gaieté et s'épanouit dans le mouvement et le bruit qui animent le château. De nombreux hôtes y sont arrivés : le vieux professeur Stecchi, qui vient pour diriger les fouilles ; les Sterni, un jeune ménage italien, dont la femme est une amie d'enfance de M. de Hauteville.

Le soir du même jour.

Il y a eu ce soir grand dîner au château. Toutes les femmes étaient en toilettes claires, les épaules nues et des fleurs aux cheveux. Je n'avais pas quitté ma robe noire, et au milieu de ces couleurs éclatantes et de ces apprêts de fête, mon vêtement sombre se détachait tristement. Qu'y avait-il de commun entre moi et ces figures joyeuses?..

Renée, le sourire aux lèvres, des roses au corsage, répandant autour d'elle une atmosphère parfumée, passait gracieusement d'un groupe à l'autre. Je la regardais se mouvoir, et le contraste que nous formions paraissait plus frappant encore que de coutume. Jamais le sentiment de ma solitude ne m'avait pesé aussi lourdement sur le cœur.

Vers la fin de la soirée seulement, M. de Hauteville s'approcha de moi et s'assit en silence derrière ma chaise. La conversation était générale, je n'y prêtai qu'une attention distraite ; tout à coup ces mots, prononcés par la voix mordante du marquis, vinrent frapper mes oreilles :

— Il faudrait demander cela à M. de Hauteville, lui qui ne comprend aucune faiblesse, ni aucune folie.

Instinctivement je tournai les yeux vers Robert ; il était très ému et ses lèvres tremblaient :

— Je comprends toutes les folies et toutes les faiblesses, murmura-t-il très bas.

Une subite douceur se répandit soudainement en moi ; je n'osais plus le regarder. Les autres continuaient à parler, mais je ne les entendais pas. J'écoutais mon cœur qui me répétait une à une les paroles qu'il venait de prononcer.

24 mai.

On avait organisé ce matin une promenade au château de Clermont, d'où on jouit d'une vue étendue sur la vallée et le lac. Nous avons été en voiture jusqu'au bas de la montagne, de là nous sommes montés à pied. Chacun avait l'air de s'amuser beaucoup : le marquis faisait le bel esprit, Renée et Béatrice Sterni riaient aux



éclats. Je cherchai vainement à me mettre à leur diapason, M. de Hauteville n'essaya même pas. Absorbé par le professeur Stecchi, il causait exclusivement avec lui.

Au retour, Renée partit en avant au bras de M. de Belmonte. M. de Hauteville resta en arrière avec le professeur. Je me joignis au groupe principal. La matinée avait été splendide, mais le temps s'était gâté, de gros nuages s'amoncelaient au ciel et tout faisait présager une de ces bourrasques si fréquentes en pays de montagne. Bientôt il commença à pleuvoir et la tempête éclata avec violence. Le vent nous enveloppait de ses tourbillons et entravait notre marche, la pluie nous aveuglait. Mes compagnons me devancèrent. Les plis lourds de ma robe de deuil, que l'humidité collait autour de moi, ne me permettaient plus d'avancer. Je ne connaissais pas la route. Je crois que je me trompai de chemin. Le sentier mauvais et étroit se bifurquait à chaque instant, ma détresse augmentait de minute en minute. Une rafale plus forte que les autres me fit vaciller... A ce moment, j'entendis une voix répéter mon nom. C'était M. de Hauteville. Sans mot dire, il me saisit dans ses bras et, me portant comme un enfant, descendit en courant la colline... Toute crainte m'avait abandonnée, j'éprouvais une impression de sécurité que je n'avais jamais ressentie. De temps en temps, il me pressait plus étroitement contre sa poitrine, et je sentais son visage s'abaisser vers le mien... Mais la bourrasque augmentait, et, malgré la rapidité de sa course, nous étions encore éloignés de toute habitation. Il s'arrêta et regarda autour de lui.

— Quelques pas de plus, dit-il, et nous serons à l'abri.

Bientôt il me déposa à terre et me fit entrer sous une espèce de voûte naturelle formée par des rochers en saillie. Un banc de pierre était placé dans le fond, je m'y assis. Lui resta debout à l'entrée, regardant au dehors, puis il revint près de moi et vit que je tremblais. Il s'agenouilla et, prenant mes mains dans les siennes, essaya de les réchauffer.

— Pauvre Thérèse ! disait-il ; pauvre Thérèse !

Il avait l'air de me plaindre d'autre chose encore que du froid. Nous ne nous regardions pas ; soudain nos yeux se rencontrèrent et ne se quittèrent plus... La pluie continuait à tomber, et l'on entendait le vent gémir dans les gorges de la montagne. Je ne sais combien de temps nous demeurâmes ainsi...

Je fus la première à baisser les paupières, lui me regardait toujours. Ce silence où nous demeurions me troublait.

— Dites quelque chose, murmurai-je enfin.

Il soupira, me demanda si j'avais moins froid et ramena autour de mes épaules le châle mouillé qui les enveloppait.

Nous nous étions levés et, debout tous deux à l'entrée de la

grotte, nous contemplions l'horizon assombri. Tout à coup il pencha sa tête sur la mienne :

— Thérèse, — que Dieu me pardonne! — je vous aime comme un insensé.

Alors, il me dit tout : son amour, ses luttes; les combats qu'il avait soutenus contre sa conscience, contre lui-même; il dépouilla son masque de dureté et d'orgueil, il me montra son cœur, il me raconta ce qu'il avait souffert, ce qu'il avait tenté pour se dérober à l'entraînement qu'il subissait... La jalousie que lui inspirait M. de Belmonte lui avait démontré l'inutilité de ses efforts...

— Pourtant, je m'étais juré de me taire. Mais vous avez voulu partir, ma tête s'est égarée, et dans la torture que me causait l'idée de votre amour pour un autre, mon secret m'est échappé.

Tandis qu'il parlait ainsi d'une voix brisée par l'émotion puissante qui l'étreignait, je l'écoutais en tremblant. Il m'aimait!.. lui!.. C'était donc vrai? Ce que j'avais pressenti vaguement et avec épouvante, c'était son amour! l'amour de Robert! Pourquoi ces mots me remplissaient-ils l'âme d'une joie soudaine? Est-ce que je l'aimais, moi aussi, et depuis quand? Je n'en savais rien, je ne savais qu'une chose : c'est que son amour m'était déjà plus cher que la vie et que j'avais oublié tout le reste.

Il ne me demanda pas si je l'aimais, il ne me demanda pas de le lui dire, il sentit qu'en me donnant son âme il avait pris possession de la mienne.

Le temps s'était rasséréiné. On voyait de loin des personnes qui approchaient.

— Ma bien-aimée! me dit-il simplement.

— Robert! répondis-je.

Les gens étaient arrivés près de nous. C'étaient des domestiques du château qu'on envoyait à notre recherche. Une voiture attendait à quelque distance, nous la rejoignîmes et regagnâmes Hauteville.

27 mai.

M. de Belmonte, j'en suis certaine, a deviné ce qui se passe, du moins il le pressent. Sa galanterie s'est changée en surveillance, ses flatteries en sarcasmes.

Hier, au soir, nous étions réunis sur la terrasse attendant le lever de la lune; l'heure prêtait à la rêverie; chacun était absorbé en soi, nul ne parlait... Mais j'avais besoin d'une tranquillité et d'une solitude plus complètes. Descendant les degrés qui conduisent à l'avenue, je m'enfonçais sous les sombres allées du parc. J'avais lentement, recueillie en mes pensées; bientôt Robert me rejoignit.

gnit, nos cœurs étaient si pleins que nous ne parlions pas... Il me semblait que je l'avais toujours connu, toujours aimé. Il marchait près de moi sans même que sa main effleurât la mienne; l'harmonie de nos âmes était si complète que toute démonstration aurait été superflue...

Quand, un instant plus tard, je revins sur la terrasse, la lune s'était levée.

— Ah! voilà M<sup>lle</sup> de Brives! s'écria le marquis. Charmante! me dit-il à demi-voix. Cette mantille blanche vous sied à merveille; mais un conseil d'admirateur et d'ami: trop voyant, chère demoiselle, trop éclatant; une mantille noire serait préférable.

Puis, apercevant Robert qui sortait d'un massif et entraît comme nous dans le rayon lumineux :

— Ah! voilà M. de Hauteville!

Il se retourna vers moi, et très bas :

— Oui, vraiment, une mantille noire serait préférable.

— Vos conseils sont aussi judicieux que bienveillans, monsieur, répondis-je brusquement en rentrant dans la maison, et je remontai dans ma chambre, irritée.

Mais que m'importe M. de Belmonte? en quoi peut-il me nuire ou me chagriner? Cependant, malgré moi, il m'inquiète, et il me semble que par lui quelque malheur me frappera...

28 mai.

C'était aujourd'hui la fête de M. de Hauteville. Toute la journée, il avait été si occupé à recevoir les félicitations de ses tenanciers que nous n'avions pu échanger une parole. Le soir on attendait beaucoup de monde au château et l'on devait dîner fort tard.

Après m'être habillée à mon heure habituelle, je suis montée à l'atelier. Il était vide. J'ai regardé mon buste, que Robert est sur le point de terminer, puis j'ai soulevé la portière qui masque l'entrée d'une seconde pièce, dans laquelle il va lire et se reposer après son travail. Elle est de forme à demi circulaire, tendue d'un vieux damas à fond d'or. Une haute fenêtre à balcon lui verse une clarté qui serait trop intense si elle n'était tempérée par des stores de soie.

Robert ne s'y trouvait pas, mais tout rappelait sa présence. Je fis lentement le tour de la chambre, touchant les objets qui lui appartenaient, feuilletant le livre qu'il avait laissé entr'ouvert... Une grande glace de Venise, allant du plancher au plafond, décorait une des parois. Je m'y arrêtai... Ce visage rempli de passion, ces yeux pleins de flammes, ce sourire heureux étaient-ils à la triste Thérèse? J'avais quitté mes vêtements de deuil et mis ce jour-là une robe blanche d'un tissu brillant et soyeux, qui laissait à décou-

vert mon cou et mes bras. Le reflet des tentures jetait une teinte plus chaude sur mes joues et en dissimulait la pâleur. Pour la première fois de ma vie, je me suivis des yeux avec un certain intérêt; mais ce que je regardais ainsi, ce n'était pas moi, c'était la femme aimée de Robert...

Une autre image se refléta bientôt à côté de la mienne : celle de M. de Hauteville. Le tapis avait amorti le bruit de ses pas; je ne l'avais pas entendu entrer. Il me regarda avec des yeux charmés; lui aussi ne me reconnaissait plus. Un flot de tendresse me monta aux lèvres :

— O mon amour, lui dis-je, mon cher amour, c'est vous qui m'avez donné la vie!

Nous nous assimes, lui presque à mes pieds, murmurant des paroles d'amour. Tout d'un coup son front s'obscurcit, il cacha son visage dans ses mains et je l'entendis soupirer profondément.

— Robert! m'écriai-je.

Il releva la tête, son visage était altéré; une pensée douloureuse l'agitait; je le suppliai de me la confier.

— Près de vous, Thérèse, je ne veux penser qu'à vous.

Et m'attirant à lui, il me pressa dans ses bras avec une sorte d'emportement farouche. A travers les nuages qui les voilaient, il lui passait dans les yeux des lueurs étranges, mélange de douleur et de passion, mais où la douleur dominait.

La chambre s'était lentement obscurcie. La cloche du dîner résonna.

— Adieu! murmurai-je.

Mais il ne me laissait pas partir; il lissait doucement les bandeaux de mes cheveux et me regardait comme s'il eût voulu graver à jamais mon image dans son cœur. Puis, s'approchant d'un grand vase rempli de roses-thé et de grappes de lilas blanc, il en prit les fleurs, et, les entrelaçant de branches de myrte, les plaça une à une dans mes cheveux.

Une fois encore, nos deux ombres enlacées se reflétèrent dans le miroir assombri.

— Adieu! répétai-je.

A la porte du salon, je rencontrai le marquis; il poussa une exclamation.

— Tout en blanc, chère mademoiselle! s'écria-t-il en me passant sous l'inspection de ses regards hardis. C'est pur! c'est délicat!.. Une vestale! tout à fait une vestale!

Ses yeux se fixèrent sur ma coiffure. Un sourire sardonique plissa ses lèvres :

— Une vestale couronnée... par l'amour! ajouta-t-il très bas en s'inclinant profondément.

Ces paroles et le ton dont elles furent prononcées renouvelèrent cette vague appréhension déjà ressentie, et ma joie en demeura voilée.

1<sup>er</sup> juin, dans la nuit.

Le souvenir des heures qui viennent de s'écouler ne s'effacera jamais de mon âme : la trace en demeurera toujours...

Hier matin, Renée avait demandé à M. de Hauteville de l'accompagner aux ruines de l'abbaye de Saint-Sulpice. Il refusa sous le prétexte d'affaires importantes.

— Mais, madame, je suis à vos ordres, dit M. de Belmonte.

— Il y aura un orage ce soir, Renée, interrompit Robert; il ne peut être question pour vous d'aller aux ruines.

Le sujet tomba.

Dans la journée, notre voisine, M<sup>me</sup> de Sauves, vint me chercher pour examiner des tableaux qu'elle avait reçus d'Italie. Je partis avec elle sans en avertir Robert. Vers le soir, je fus fort surprise de le voir arriver.

— Un orage se prépare, me dit-il, et je n'ai pas voulu que vous rentriez seule. Venez vite, nous n'avons pas de temps à perdre.

En effet, à peine avions-nous quitté la maison de M<sup>me</sup> de Sauves que l'orage éclatait avec violence. Nous regagnâmes le château. Dans le vestibule, un domestique s'approcha de Robert et lui adressa quelques mots, parmi lesquels je saisis les noms de M. de Belmonte, de M<sup>me</sup> de Hauteville et des ruines de Saint-Sulpice. Je compris que, par un caprice inexprimable, Renée était partie avec le marquis de Belmonte pour se rendre à ces ruines, où Robert n'avait pas voulu nous laisser aller le matin. Une exclamation de colère et d'inquiétude lui échappa :

— Partie à cette heure, dans les bois, par un temps pareil, seule avec le marquis, qui ne connaît pas le pays!

Il fit quelques pas avec agitation.

— Rien n'est plus dangereux; qu'on attelle la voiture, je vais à sa recherche.

Il parlait d'un ton bref et donnait rapidement des ordres. Un éclair déchira le ciel et le tonnerre fit trembler les fenêtres du château. Un des grands arbres du parc venait d'être frappé par la foudre.

— Robert, je vous en conjure, ne partez pas, m'écriai-je, effrayée, tendant vers lui mes deux mains suppliantes.

Il m'écarta d'un geste presque brutal :

— Laissez-moi passer, Thérèse, répondit-il d'une voix grave

qui n'admettait pas de réplique. Renée est en danger, je dois aller à son secours; c'est mon devoir.

Sur ces mots, il partit.

Oui, il devait aller à son secours; tout son amour pour moi, mon amour pour lui, ne pouvaient l'en empêcher. Je sentis qu'il en était ainsi, et ce sentiment s'empara de moi avec la force d'une vérité indiscutable. Elle était le devoir; mais alors, moi, qu'étais-je donc? Qu'étais-je venue faire dans cette maison, où l'on m'avait offert une hospitalité généreuse? J'étais venue y voler l'époux d'une autre femme, d'une enfant confiante qui m'avait accueillie comme une sœur, et lorsque cet amour coupable m'avait été révélé, je n'avais rien tenté pour le combattre. Aucun remords ne m'avait assailli, j'avais pris le bonheur sans penser à la honte. Et quand Robert me parlait de ses luttes, de ses combats, cela même ne réveillait pas ma conscience. Dans ses scrupules vaincus je ne voyais qu'une chose : la force de son amour pour moi. Maintenant que la lumière se faisait, je ne comprenais plus mon aveuglement.

Sa femme! elle était sa femme! ce qu'un homme a de plus cher et de plus sacré. Je le savais, mais ces mots, qui quelques heures auparavant me paraissaient ne renfermer qu'une signification banale, maintenant ils me torturaient l'âme. La femme de Robert!.. Moi je ne serais jamais que... Ah! l'amertume de cette pensée, comment la définir et comment l'exprimer?.. Il m'avait quittée pour aller auprès d'elle en me disant : « C'est mon devoir! » Et j'avais dû courber la tête. Si un jour il la quitte pour moi, que pourra-t-il dire et de quel nom me désignera-t-il?

J'étais dans ma chambre, fiévreusement, allant de la porte à la fenêtre, essayant de rassembler mes idées, sentant que je devais me résoudre à quelque chose et ne le pouvant pas.

Mon imagination surexcitée me montrait ma conduite sous un jour de plus en plus odieux, je voyais les malheurs qui nous menaçaient et l'avenir, de honte pour les uns, de douleur pour les autres, qui se préparait fatalement... J'aimais mieux souffrir seule, il en était temps encore, je partirais, j'irais si loin que l'on perdrait jusqu'à mon souvenir...

La tempête s'était un peu calmée, un bruit de grelots frappa mon oreille... Ils rentraient. Bientôt j'entendis la voix de Robert résonner dans le vestibule; alors une réaction se fit. Quoi! ce bonheur à peine entrevu, je devais y renoncer déjà, retourner à mon existence désolée? Non, le sacrifice était trop grand, je ne pouvais pas... Tout mon amour se dressa dans mon cœur avec une force désespérée pour défendre ses droits, et dans la lutte qu'il entama avec ma conscience, ce fut lui qui fut vainqueur.

Me sacrifier? pourquoi et à qui? J'étais seule au monde, seule responsable de mes actes, personne n'aurait à rougir de moi. Serait-ce à Renée, que j'avais si gravement offensée, envers qui j'étais si coupable? Mais méritait-elle un aussi effroyable sacrifice, cette femme qui n'avait pas su l'aimer, qui avait passé à côté de son âme sans la comprendre, qui, près de lui, n'avait pu vivre de sa vie, absorbée qu'elle était par ses rêveries enfantines, ses frivoles désirs, ses fantasques équipées? Pouvait-on mettre dans la même balance la fugitive douleur qu'elle éprouverait peut-être et le désespoir infini qui serait le mien si je devais renoncer à lui? Et puis n'avais-je pas droit enfin à un peu de bonheur? Dès son enfance, elle avait eu autour d'elle toutes les tendresses et toutes les joies... moi je n'avais rien eu... Sera it-ce à l'honneur, au devoir? Mais ces mots, si grands, si solennels qu'ils soient, en comparaison de Robert, que me sont-ils?

Je ne me suis pas couchée, et la nuit entière s'est écoulée dans les angoisses de cette lutte déchirante. Maintenant les lueurs du matin blanchissent l'horizon. Ma décision est prise. J'ai juré à Robert que je ne le quitterais jamais, je tiendrai mon serment. Je sens toute l'étendue du mal que je fais et que je vais faire, les jours d'aveuglement heureux sont passés pour ne pas revenir, mon âme ne connaîtra plus la paix... Qu'importe! pour lui, je suis prête à tout braver et à tout souffrir, mais je ne veux plus qu'il me quitte pour qui que ce soit. Si coupables que puissent être nos liens, je veux qu'il les avoue hautement et que nous partions ensemble, car je ne puis supporter l'humiliation et la trahison dissimulée de cette existence où je suis l'amour, où elle est le droit.

Je ne lui dirai rien, mais s'il m'aime, dans le dernier regard que nous avons échangé, il aura deviné mes angoisses, il les aura partagées, et son cœur sera arrivé à la même résolution que le mien.

2 juin.

Je n'ai revu Robert qu'au soir. Son visage pâli et fatigué portait les traces d'un combat douloureux. Il avait compris et souffert comme moi. Nous n'étions pas seuls, nous ne pouvions parler, nos yeux même n'osaient se rencontrer. Une timidité nouvelle nous était venue. Chaque insinuation du marquis, chaque parole inconsciente de Renée semblaient préciser la fausseté de notre situation et nous avertir des compromis honteux qu'elle nous imposait. Ce que notre aveuglement momentané nous avait dérobé nous apparaissait aujourd'hui avec une netteté effrayante. Il avait suffi d'une

circonstance, futile en apparence, d'un mot jeté à la hâte, pour bouleverser nos consciences et précipiter la crise de nos destinées.

La soirée s'avancait, Renée se retira; je gagnai ma chambre, d'où je dus épier la sortie du marquis. Quand j'entendis son pas s'éloigner sur les dalles du vestibule, je rentraï dans le salon, où Robert était demeuré. Il était debout, très pâle. — Je vous attendais, me dit-il. — Puis il ne parla plus. Son visage avait revêtu l'expression solennelle des résolutions suprêmes. On aurait dit un juge hésitant à prononcer sa sentence. Qu'allait-il condamner? son passé ou notre amour? Je voulais fixer l'incertitude qui me dévorait.

— Robert! fis-je. — Il leva sur les miens ses yeux assombris. Quelque énergie me revint, ma fierté m'ordonnait de le laisser libre.

— Robert, le rêve est fini; la réalité est implacable et dure. Il faut que je parte, vous le sentez comme moi.

Il fit un signe affirmatif.

— Je vous rends à vous-même, à votre devoir.

Ma voix se brisa dans un sanglot. Il me regarda comme il ne m'avait jamais regardée encore. Dans son cœur aussi l'amour avait vaincu.

— Mon choix est fait, dit-il, j'ai rompu avec le passé. Désormais ma place comme mon devoir seront auprès de vous. Thérèse, nous partirons ensemble.

.....  
Ainsi nous partirons!.. O ma mère, si jamais je vous ai jugée sévèrement, pardonnez-le-moi!

3 juin.

Nous n'avons pu partir encore.

— Comme je ne reviendrai jamais, m'a dit Robert, j'ai plusieurs dispositions à prendre et je dois régler le sort de chacun.

Non, il ne reviendra jamais, il sera à moi pour toujours!.. Je me le répète sans cesse, et ce n'est que dans le sentiment de l'éternité de notre amour que je trouve quelque apaisement à l'angoisse qui me dévore. Lui, au contraire, semble en avoir fini avec la période du trouble et des luttes. Maintenant que l'avenir est fixé, la voie choisie, il ne comprend plus qu'on n'y marche pas vaillamment et qu'on s'attarde en de vains regrets... Près de lui, en écoutant sa parole à la fois tendre et impérieuse, je ne sens qu'une chose: l'intensité de mon amour; mais lorsqu'il s'éloigne, oh! alors toute l'amertume de cette coupable situation se fait sentir avec une violence qui la rend presque intolérable.

J'ai une hâte fiévreuse de quitter Hauteville. Tout m'y heurte,



m'y blesse, et ce que mon aveuglement momentané m'avait dérobé m'apparaît aujourd'hui avec un éclat redoutable.

Je ne puis supporter la vue de Renée, sa présence m'est une torture, chaque parole qu'elle m'adresse une humiliation. Je me dis : « Ce n'est qu'une enfant, elle n'en souffrira pas. » Mais ce fait qu'elle n'est qu'une enfant rend plus terrible encore ma condamnation et plus juste le mépris dont elle aura le droit de m'accabler. Cette pensée fait saigner tout l'orgueil de mon cœur. A travers les malheurs de ma vie, ma fierté me restait, c'était mon unique consolatrice ; je l'ai perdue, et dorénavant quand je souffrirai, ce ne sera plus jamais la tête levée.

Mon bonheur radieux des premiers jours s'est envolé, et pourtant chaque heure qui s'écoule ajoute à mon amour pour Robert, chaque humiliation me le rend plus cher, chaque larme que je répands resserre l'union de nos âmes... Je l'aimais dans la joie, je l'aime bien plus dans la douleur, et malgré les déchiremens de ma conscience, la possibilité de retourner en arrière ne m'effleure même pas... Et quand Robert me dit : « C'est pour la vie ! » je lui réponds : « Oui, c'est pour la vie ! » sans qu'un seul doute me vienne sur la réalisation de nos paroles.

Une fois loin d'ici, ces tourmens cesseront, nous serons heureux, nous ne mettrons plus sur nos visages ce masque de dissimulation qui brûle et humilie, nous serons uniquement l'un à l'autre... Que nous importera la condamnation du monde ! le trésor que nous possédons sera si grand, si précieux, que nous pourrons orgueilleusement la braver. Oui, nous la braverons, la force de notre amour nous élèvera au-dessus de tous les sacrifices ; rien ne nous atteindra dans cette atmosphère brûlante et lumineuse, mais pourtant je sens qu'il s'est creusé en moi une source de tristesse que toute cette joie ne tarira jamais.

O mon Dieu, vous qu'à travers les doutes de mon esprit et la froideur de ma foi, j'ai toujours vaguement reconnu comme le créateur de toutes choses, sans cependant vous rendre maître de ma vie, il est donc vrai que vous écrivez dans la conscience des règles immuables que l'être humain ne peut transgresser sans souffrir et que la passion elle-même ne parvient pas à lui faire oublier !

4 juin.

Il y a une heure, comme j'étais assise sur la galerie extérieure, je vis arriver Renée le long de l'avenue. J'aurais voulu l'éviter, car j'ai remarqué hier que ses regards se fixaient parfois sur les miens avec une intensité sous laquelle je me sens pâlir. Mais j'ai craint

de paraître la fuir. Malgré la chaleur d'un jour d'été, elle s'enveloppait frileusement d'un grand châle et marchait à pas lents, la tête baissée. Elle paraissait si frêle, si triste, si incapable de se défendre, que pour un instant j'eus pitié d'elle; un doute soudain traversa mon esprit et des larmes mouillèrent mes yeux. Quand elle s'approcha de moi, voulant les lui dérober, je détournai le visage, mais elle les avait vues.

— Pourquoi pleurez-vous, Thérèse ?

Sa voix était inquiète. Je ne répondis pas. Elle répéta sa question avec une impatience qui ne lui était pas habituelle. J'essayai de sourire et lui montrant le titre du roman que je tenais à la main :

— Je pleure sur les malheurs de l'héroïne. C'est un roman que M. de Belmonte admire beaucoup.

A ces mots, son visage changea d'expression, elle sourit. Ma pitié se dissipa. Ah ! si elle aimait Robert, pourrait-elle s'abuser ainsi ? elle aurait pénétré le mystère de son âme, elle aurait vu dans ses yeux la flamme qui les anime, la passion qui s'en exhale... Moi, si Robert en aimait une autre, je le devinerais avant que lui-même l'eût pressenti et j'en mourrais, je crois, avant qu'il se fût rendu compte de son infidélité.

Et pourtant elle est sa femme ! ce bonheur suprême que la vie lui a donné, elle y met si peu de prix qu'elle va le perdre sans s'être doutée de ce qui la menaçait. Chose bizarre, cette indifférence qui fait mon excuse m'irrite, et je ressens une colère mêlée de dédain envers cette femme, qui, possédant un bien pour lequel je donnerais tout le sang de mon cœur, n'a su y mettre ni son orgueil, ni son amour.

5 juin.

Robert part ce soir : une dernière affaire importante à régler, puis tout sera terminé et nous quitterons Hauteville. Je n'aurais pas voulu demeurer ici en son absence ; je lui ai dit :

— Laissez-moi partir, vous me rejoindrez plus tard.

Mais il n'a pas consenti, il m'a suppliée de ne pas insister.

— Quand vous n'êtes pas sous mes yeux, je veux au moins que vous soyez sous mon toit ; sans cela je ne serais pas en repos.

Je viens de le quitter. D'un commun accord, nous nous voyons moins qu'aux premiers jours de notre amour ; l'avenir est à nous, et je ne veux pas d'un bonheur dissimulé et dérobé, c'est ma dernière dignité, je tiens à la garder intacte. Aujourd'hui cependant nous avons passé la journée dans l'atelier, car avant cette séparation momentanée nous éprouvions le besoin de nous fixer dans le souvenir l'un de l'autre.

Il a travaillé à mon buste, qui est presque achevé, la ressemblance est frappante, mais il n'en est pas satisfait encore : il voudrait me donner une physionomie heureuse, et plus il s'y applique, plus elle devient triste et désolée. Je lui ai dit :

— Laissez-moi telle que je suis, Robert; tant que je serai près de vous, que vous importera cette tête de marbre? ce n'est pas elle, c'est moi que vous regarderez. Et lorsque nous serons séparés, oh! alors, ce sera bien cette expression désespérée qui conviendra à mon visage.

Il m'a interrompue vivement et d'un ton irrité :

— Thérèse, comment osez-vous prononcer d'une voix tranquille des mots semblables, quand moi je n'ose même pas penser sans frémir à l'éventualité d'un pareil déchirement? Il n'y a entre nous qu'une séparation possible : la mort.

— C'est bien d'elle que je parlais, ai-je répondu doucement. Si je vous quitte, Robert, ce ne sera que pour mourir.

Il m'a regardée avec un attendrissement douloureux.

— Vous voir mourir serait une peine indicible, mais s'il me fallait vous perdre, Thérèse, Dieu fasse que ce soit morte et non vivante!

Après ces paroles, un long silence se fit entre nous, l'idée de la mort s'était emparée de moi; lui aussi y pensait, car de temps à autre, il serrait ma main avec force, comme pour s'assurer que j'étais là encore... Nous étions debout près de la fenêtre, le soleil qui était caché sortit tout à coup des nuages et vint éclairer l'atelier de ses rayons. Il jeta sur le buste un éclat plus vif et lui donna soudain une apparence de vie. J'appuyai mon visage contre le visage de marbre de la statue et, me penchant, je la baisai sur les lèvres.

— Je viens de lui donner une partie de mon âme, dis-je en souriant, si jamais vous me perdez, promettez-moi, Robert, de venir chaque jour déposer sur ses lèvres ce même baiser; elles vous le rendront.

Le soir du même jour.

M<sup>me</sup> de Hauteville n'a pas dîné avec nous; au dernier moment, elle a fait prévenir Robert qu'elle était trop souffrante pour quitter sa chambre. Ce malaise m'inquiète, tellement mon esprit égaré voit partout une menace de malheur.

J'étais seule sur la terrasse avec M. de Belmonte, quand M. de Hauteville vint prendre congé de nous. Il était en costume de voyage, la voiture attelée l'attendait devant le perron. Il salua le

marquis, puis me tendit la main, froidement, comme à une étrangère... A ce moment, je faillis me trahir; il me sembla soudain qu'il me quittait pour toujours, que je ne le reverrais plus;.. mes lèvres s'ouvrirent pour crier : « Emmenez-moi!.. » Mais nous n'étions pas seuls. Par un puissant effort de volonté, je refoulai mon émotion. — La voiture partit. Mes regards la suivirent aussi longtemps qu'elle fut visible, puis à regret, je les ramenai lentement autour de moi. Debout à mes côtés, M. de Belmonte me contemplait avec une expression de curiosité ardente, mêlée de doute et d'indécision. En rencontrant mes yeux, il détourna les siens. Nous fîmes quelques pas, puis nous nous arrêtâmes. La nuit était brillante et sereine; je levai la tête vers le ciel étoilé qui éclairait la route que suivait Robert... Ma main pendait le long de la balustrade; le marquis la souleva légèrement dans une des siennes et en examina la forme et les contours.

— Blanche, froide et cruelle, dit-il en la laissant retomber.

Je me remis à marcher.

— Quelle femme êtes-vous donc? continua-t-il plus bas.

— Une femme qui trouve l'air de la nuit trop frais pour elle et qui va vous souhaiter le bonsoir, répondis-je en riant et ramenant autour de mon cou les plis de ma mantille.

Il se mordit les lèvres, et un mauvais sourire lui passa sur le visage. Nous étions arrivés devant la porte du salon.

— Connaissez-vous la devise des Belmonte? demanda-t-il brusquement comme j'en dépassais le seuil.

— Non.

— *Contra spem spero*, et je suis comme mes pères, mademoiselle, j'espère contre l'espoir.

6 juin.

Renée sait tout!..

J'en ai acquis la conviction dans le premier regard que nous avons échangé ce matin. Le supplice de cette minute, aucune parole ne saurait l'exprimer...

Et je suis restée en face d'elle, droite, impassible, mangeant le pain qu'elle m'offrait et souffrant mille morts sous son œil de tranquille mépris!.. A l'humiliant silence qu'elle gardait j'aurais préféré des reproches, des cris, des larmes... Mais pourquoi aurait-elle eu des cris et des larmes? Elle ne l'aime pas; ce n'est point dans son cœur que je l'ai blessée, ce n'est que dans ses droits. S'il en était autrement, elle n'aurait pu me revoir, elle serait partie,.. ou elle m'aurait chassée.

. . . . .

Mais comment est-elle arrivée à la vérité? — C'est hier que Robert nous a quittés. Je me souviens maintenant qu'elle a passé la soirée enfermée chez elle. Ce malaise subit n'était qu'un prétexte, sans doute elle savait déjà... Il a fallu qu'elle nous surprît ensemble ! qu'elle entendît nos paroles ! Mais où ? quand ? Depuis le petit salon de la tourelle un escalier extérieur conduit jusqu'à la galerie sur laquelle s'ouvre une des fenêtres de l'atelier. Tous les jours elle passe de longues heures dans ce petit salon arrangé à son usage ; elle aura entendu le marteau de Robert frapper sur le marbre, une curiosité l'aura tentée, elle sera montée sans bruit... »

7 juin.

Renée garde toujours le silence ; je ne puis deviner jusqu'où va sa certitude, ni à quelle résolution elle se prépare.

Nous ne nous voyons qu'aux heures des repas. Là, elle ne m'épargne aucune amertume et, affirmant ses droits, me fait sentir dans chaque détail que je ne suis ici qu'une étrangère recueillie par pitié.

Aujourd'hui M. de Belmonte, ayant manifesté le désir d'entrer dans l'atelier afin d'y examiner quelques monnaies anciennes, se tourna vers moi pour me demander où se trouvait la clé. Renée l'interrompit brusquement.

— Il me semble, marquis, dit-elle avec hauteur que, si l'on désire des renseignemens sur les appartemens du château, c'est à moi qu'il faut s'adresser et non point à d'autres.

Je me sentis pâlir sous l'affront. M. de Belmonte s'inclina et avec son aisance d'esprit habituelle changea de sujet. Sans lui cette situation serait intenable. Il met une adresse merveilleuse à se trouver toujours entre nous. Malheureusement il en profite pour se rapprocher de moi.

Où que j'aille, je le trouve sur ma route ; il ne me cache plus ses insolentes espérances, ravivées par la signification qu'il donne à l'absence de Robert et par l'odieuse comédie que je suis obligée de jouer. J'accepte avec un sourire forcé ses protestations et je réponds à ses paroles ardentes par un rire que je voudrais rendre insouciant, mais dont l'amertume me fait tressaillir moi-même. Je ne parviens pas pourtant à lui dissimuler que je souffre, mais on dirait qu'il y trouve un charme cruel et que, pour cet esprit corrompu, la conscience de mon amour pour un autre est un stimulant de plus.

Ce matin, il m'a demandé soudainement :

— Comptez-vous accepter pendant longtemps encore l'hospitalité de M<sup>me</sup> de Hauteville ?

Sous l'ironie de ces paroles j'ai rougi.

— Non, ai-je répliqué vivement.

— Où irez-vous alors? a-t-il repris avec une nuance d'inquiétude soupçonneuse.

— Je ne sais, ai-je répondu d'un ton d'insouciance jouée. Quelque part probablement où j'apprendrai à lire à des enfans maussades.

— Vous! ce serait un crime que je ne permettrai jamais. Laissez cela aux pauvres déshéritées de la nature, vous êtes trop jeune et trop belle pour n'avoir pas une autre voie à suivre. Quand on possède ce je ne sais quoi qui grise les plus sages, on ne se fait pas institutrice. Ah! non!..

Puis plus bas et plus doucement :

— Si vous vouliez seulement avoir confiance en moi, il y a de beaux pays que je serais heureux de vous montrer et où vous connaîtriez jusqu'où peut aller votre pouvoir. Réfléchissez-y, car vous n'avez pas de meilleur ami que moi, et je ne vous demanderai jamais que l'heure présente.

J'écoute ces odieux propos avec une irritation qui ressemble à de la haine, et il me vient des rages sourdes contre cet homme. J'arrête à chaque instant sur mes lèvres les paroles de dédain et de colère dont je voudrais punir son audace. Je baisse la tête et, comme une expiation méritée, je supporte l'expression de ces sentimens qui m'offensent et dans mon amour et dans ma dignité de femme.

Ah! malheureuse que je suis!

8 juin.

J'ai reçu une lettre de Robert; il revient demain.

— Faites tous vos préparatifs, m'écrit-il; le jour qui suivra mon arrivée, vous quitterez Hauteville, et je vous rejoindrai quelques heures après... Je compte les minutes qui nous séparent de la liberté et du bonheur...

J'ai prévenu M<sup>me</sup> de Hauteville de mon départ prochain, et j'ai passé toute la journée chez moi dans l'activité fiévreuse de mes préparatifs de départ, dévorée par une anxiété que je ne parvenais pas à dominer.

Mais Robert revient, ces angoisses vont finir. Nous partirons ensemble, nous oublierons nos peines, nos souffrances et la solitude de cœur où nous avons vécu si longtemps; nous retrouverons ce que nous avons perdu et ce qui nous a manqué; nous réaliserons les espérances infinies de notre jeunesse.

Quelques heures encore et le rêve sera atteint.

. . . . .

Dans la nuit.

Mon Dieu, mon Dieu, comment accomplir ce que j'ai promis? comment supporter?

. . . . .  
 Tout dormait au château. Absorbée dans une rêverie accablante, je laissais les heures passer, sans songer même qu'elles s'écoulaient... On frappa à ma porte, le pressentiment d'une nouvelle épreuve me traversa le cœur. J'ouvris, c'était Renée. Nous nous regardâmes un instant, les yeux dans les yeux.

— J'ai à vous parler, dit-elle enfin.

En silence, je m'écartai pour la laisser entrer, elle franchit le seuil de ma chambre, et sa robe m'effleura en passant. Son visage, éclairé par la lumière qu'elle portait à la main, avait pris, sous l'empire de la résolution qui l'animait, une expression de rigidité; les yeux fixes, grands ouverts, elle marchait, la tête haute, d'un pas lent et automatique. Arrivée près de ma table, elle s'assit sur le fauteuil que je venais d'abandonner, et avec un geste hautain, me désigna un siège en face d'elle. Cette femme, était-ce bien Renée? L'étonnement absorbait toutes mes facultés et, muette, j'attendais ce qui allait venir.

— Thérèse! commença-t-elle de cette voix sourde qui m'avait déjà frappée, Thérèse, je sais tout et je viens...

A ces mots, je compris, et me levant toute droite, je l'interrompis brusquement. Un seul instinct me dominait, celui d'arrêter sur ses lèvres les paroles qu'elle allait prononcer.

— Toute explication est inutile; chassez-moi, vous en avez le droit, mais ne me demandez rien.

L'idée de nier ou de feindre ne me traversa même point l'esprit. Elle parut ne pas m'avoir entendue et continua :

— Je viens vous demander compte, non pas de ma confiance trahie, mais de la honte et du trouble que vous nous avez apportés.

Alors elle m'accabla de tout ce qu'une femme outragée dans ses sentimens de vertu et d'honneur peut trouver de méprisant et de sévère pour celle qui les a oubliés.

Je l'écoutais haletante, les bras croisés sur ma poitrine, afin d'en comprimer les battemens, prête à chaque instant à répondre par des défis à ses accusations et pourtant ne l'osant pas.

Tout d'un coup, sa voix s'abaissa :

— Et ce que vous ne saviez peut-être pas, Thérèse, ce qui vous rend encore plus coupable, c'est que je l'aimais ardemment.

J'eus un moment d'égarement. Qui donc osait me faire en face un pareil aveu?.. Robert! c'était mon bien, c'était ma vie, nulle que moi n'avait le droit de l'aimer!

Je sentais un frémissement me parcourir tout entière et le sang battre violemment à mes tempes... Mes lèvres tremblantes ne pouvaient articuler aucun son, mes yeux cherchèrent les siens, j'aurais voulu l'anéantir d'un regard. Mais elle parlait toujours, et chaque mot qu'elle prononçait, révélant l'amour à la fois innocent et passionné qui remplissait son cœur, me causait une souffrance. Elle l'aimait! c'était l'éroulement de tout ce qui faisait à mes yeux mon excuse et ma justification. J'eus honte alors et, courbant la tête, je cachai mon visage dans mes mains.

Je n'avais rien deviné, rien pressenti, mon aveuglement avait été semblable au sien, et dans cette enfant rêveuse et timide je n'avais pas entendu battre le cœur de la femme.

Elle se tut et demeura un instant comme plongée dans une sombre rêverie, on n'entendait aucun son, la nature elle-même était muette. Je ne sais combien de temps nous demeurâmes ainsi. Soudain le soupçon du but de cet aveu traversa mon repentir naissant, je relevai ma tête courbée. La table nous séparait, j'y appuyai mes deux mains et me penchant vers elle :

— Vous venez me le redemander? mais il est trop tard maintenant. N'espérez pas de m'émouvoir, n'espérez pas que je vous le rende, car moi aussi je l'aime et d'un amour!..

— Vous vous trompez, Thérèse, je n'espère rien.

Renée avait tourné son visage vers moi : elle ne rêvait plus, et sa bouche avait pris une expression inflexible. C'était un juge, ce n'était plus la femme attendrie, confessant son amour.

— Non, je ne vous redemande pas son cœur. Longtemps, dans mon adoration aveugle, j'ai attendu humblement et en silence qu'il daignât venir à moi. Il n'est pas venu, et vous savez, Thérèse, jusqu'où il est tombé aujourd'hui... En voyant si bas celui que j'avais placé si haut, le choc a été trop violent, mon âme déçue n'a pu y résister, et mon amour est mort, ne voulant pas descendre aux hontes d'une telle chute.

Il y avait dans son accent un dédain si profond, une fierté si triste qu'involontairement ma tête se courba de nouveau.

— Que voulez-vous alors? murmurai-je.

— Le sauver, répondit-elle simplement. Elle continua : — Dieu m'est témoin que, s'il ne s'agissait que de moi, je me serais tue, probablement toujours; mais j'ai deviné vos desseins, j'ai compris que, si vous partiez, c'est qu'il devait vous rejoindre. Non contente de la dégradation morale où vous l'avez amené, vous voulez qu'il



rompe publiquement avec son passé d'honneur et qu'il se ferme l'avenir. Lui, Robert de Hauteville, il quittera secrètement, comme un malfaiteur qui s'enfuit, son pays et la maison de son père, il abandonnera ses devoirs, il faillira à ses engagements, il foulera aux pieds l'orgueil de sa vie entière, il deviendra, pour tous ceux qui l'ont honoré, un objet de mépris, et cela, afin de vous suivre!.. Ah! de quels moyens vous êtes-vous donc servie et quelles ruses avez-vous employées pour séduire et avilir ce noble cœur?

Un objet de mépris! je rendrais Robert un objet de mépris! Je croyais que le mépris n'atteindrait que moi et que lui n'en serait pas effleuré, mais cette femme qui parlait disait le contraire. Je l'écoutais sans penser à m'offenser de ses paroles, sans songer à défendre ce qui me restait de vertu, occupée uniquement à saisir l'idée qu'elle me présentait. Mais quand elle en vint à m'accuser de ruses et à nier la spontanéité de l'amour qu'il m'avait donné, je me redressai sous l'outrage :

— Sachez, criai-je, que c'est de lui-même et librement qu'il m'a aimée, c'est son amour qui a conquis le mien, et cette fuite, cet aveu public de notre passion, c'est lui qui l'exige et y attache son avenir de bonheur.

Elle pâlit, ce fut le seul signe d'émotion qu'elle donna; son regard demeura ferme et sa voix ne s'altéra pas :

— Il s'agit de réparer le mal plus que d'en rechercher les causes. Thérèse, il faut que vous renonciez à Robert et que vous le rendiez, non à moi qui ne vous le réclame pas, mais à l'honneur qu'il offense et au devoir qu'il oublie.

— Jamais! tel fut le cri de mon cœur.

Je marchais fiévreusement dans la chambre, me débattant sous mille impressions contradictoires. Enfin, voyant qu'elle ne bougeait pas et qu'elle semblait attendre mon retour au calme pour recommencer à parler, je me rapprochai d'elle :

— Ce que vous pourriez ajouter est inutile. Je l'aime, entendez-vous, passionnément, follement, comme vous ne savez pas aimer, et mon âme se déchirerait en lambeaux s'il fallait me séparer de lui.

— Vous avez peur de la souffrance?

Il y avait dans sa voix un dédain inexprimable. Elle continua :

— Vous dites que je ne sais pas aimer? Cependant, du temps où je l'aimais, pour lui je n'aurais reculé devant aucune douleur.

— Mais il en souffrirait aussi, autant, plus que moi peut-être.

— Moins qu'il ne souffrira plus tard.

— Taisez-vous, laissez-moi. Qui vous donne le droit de me torturer ainsi?

— La volonté de le sauver, Thérèse.

Elle se leva en prononçant ces mots. Nous étions debout en face l'une de l'autre, à une distance de quelques pas, mais, quoique je sois plus grande qu'elle, elle semblait me dominer de toute la hauteur de sa situation sur l'abaissement de la mienne. Ce n'était plus Renée, c'était une femme inconnue dont la grandeur morale m'écrasait. Mon esprit, sous le coup de cette révélation, flottait indécis; cependant, à travers le travail mystérieux qui s'accomplissait en moi, le sentiment instinctif de la défense de mon amour me possédait encore.

— Thérèse, n'étouffez pas la voix de votre conscience. — Puis elle essaya de faire vibrer les cordes muettes de mon âme, elle me parla de Dieu que j'offensais, de l'honneur que je perdais, elle appela à son aide tout ce qui pouvait réveiller et fortifier mes vagues notions du bien... Je ne voulais pas l'entendre, je cachais ma tête dans mes mains, mais malgré mes efforts, chacune de ses paroles me parvenait distinctement et semblait s'ouvrir forcément une voie jusqu'au plus profond de mon être. Défaillante, sous l'empire de l'angoisse qui me torturait, ne pouvant plus me soutenir, je m'appuyai contre la muraille :

— Je ne puis pas, criai-je. Robert m'est plus cher que tout.

Alors il se passa une chose inouïe : je vis Renée s'agenouiller devant moi.

— Eh bien! dit-elle, que ce soit pour l'amour de lui!

Sa voix avait perdu son ton de sévérité pour prendre l'accent de la prière. Elle me supplia d'avoir pitié de Robert, de lui épargner les humiliations qui l'attendaient, de ne pas flétrir cette vie, jusqu'aujourd'hui sans tâche, de ne pas faire de lui un homme sans foyer, sans patrie...

Ce que je souffris, nulle parole ne saurait l'exprimer, je sentais un écroulement affreux s'accomplir, écrasant sous sa ruine mes espérances, mon bonheur, mon amour... Du milieu de ces ruines un sentiment nouveau surgissait : celui du sacrifice.

Je me redressai et lui montrant du geste, par la fenêtre ouverte, le ciel qu'elle avait invoqué :

— Vous avez vaincu! dis-je. Je partirai seule.

.....

Depuis lors, plusieurs heures se sont écoulées dans une agonie dont la mort, hélas! n'a pas été le prix.

Hier, nous disions : — Encore quelques jours et le rêve sera atteint. — Une main implacable, celle de Dieu peut-être, n'a pas permis que nous arrivions jusque-là. Notre amour doit mourir en vue

du rivage, au moment de toucher le but qu'il s'était promis... L'éternité dont nous parlions sera celle du désespoir...

Le matin du 9 juin.

Les rayons du soleil, déjà haut sur l'horizon, sont venus blesser mes yeux et me tirer de l'engourdissement où j'étais tombée, vaincue par la douleur. La bougie brûle encore sur la table, et il flotte dans l'air un vague parfum d'iris laissé par Renée. C'est donc vrai!.. J'ai promis de briser nos deux cœurs de mes propres mains.

Jusqu'ici je n'ai considéré que l'horreur du sacrifice; il faut penser maintenant à son accomplissement. Ma raison vacillante a peine à saisir la portée de ce mot.

Parler à Robert, le convaincre, l'amener à renoncer à moi?.. Aussi bien faire que nous ne nous soyons pas aimés! Hors de moi rien n'existe pour lui. Aucun appel ne pourrait avoir prise sur cette volonté inflexible, et dans le premier regard que nous échangerions ma résolution faiblirait sous la sienne. — M'enfuir, disparaître sans laisser de traces, sans un mot d'adieu?.. Mais il me suivra! Si loin que j'aille, il saura me découvrir, il viendra me reprendre... Je le sens, j'en ai la conviction, et au travers de ma douleur, cette foi profonde dans la force de son amour me donne un orgueil dont je savoure l'âpre volupté.

Mourir?.. C'est l'unique voie qui me reste. Cette pensée, qui ferait reculer une femme meilleure que je ne le suis, ne me cause aucun effroi. Se tuer est un crime, mais partir avec Robert serait un crime aussi, et entre les deux, dans cette impasse terrible, ne vaut-il pas mieux choisir celui qui vous rend seule coupable? Je suis résolue, que m'importe la vie! D'ailleurs, en le perdant, j'ai déjà cessé d'exister. J'échappe ainsi à l'avenir qui m'attend, aux longs jours de solitude désespérée, de regrets intolérables... Et puis mourir pour vous, Robert, ce sera presque une joie...

Mais que dira-t-il en apprenant que j'ai cessé de vivre? Il devinera que je me suis donné la mort, il s'en accusera, là aussi il voudra me suivre, et si par conscience il ne le fait pas, sa vie ne s'en écoulera pas moins, inutile, assombrie et découragée, dans un désespoir sans consolation et sans fin, dans un amour d'outre-tombe plus fort qu'un amour vivant.

Je ne puis donc pas mourir! Ce dernier refuge m'est fermé. Il ne suffit pas que je m'immole, que je disparaisse; il faut que je sauve son avenir, que je le rende à lui-même en arrachant de son cœur l'amour qui le remplit. Oh! ce renoncement suprême, qui m'indiquera le moyen de l'accomplir?

Quelques heures plus tard.

Je n'ai pas quitté ma chambre, j'ai fait dire que j'étais malade. Il m'aurait été impossible de revoir Renée. Cette nuit, nous avons échangé, je le sens, notre dernier regard.

La journée s'avance, Robert doit être arrivé. O mon bien-aimé, quel retour je vous prépare!.. Ma pensée, écrasée par la nécessité qui la brise, essaie vainement de s'éclairer et de s'affermir. Les ténèbres s'épaississent et je sens l'égarément s'emparer de moi..

Mais quel est ce bruit que j'entends? Des pas furtifs résonnent dans le corridor; ils s'arrêtent devant ma chambre, une main se pose sur la clé... La porte est verrouillée et ne s'ouvre pas. Il se fait un moment de silence, puis une voix très basse appelle :

— Thérèse!

Grand Dieu! c'est Robert!

Je me cramponne des deux mains à la table qui est devant moi, afin de résister à la redoutable tentation qui se présente et à laquelle je ne m'étais pas préparée.

— Thérèse, continue la voix, ouvrez, j'ai à vous parler.

Mais j'enfonce mon mouchoir dans ma bouche, afin d'étouffer le cri d'amour et de douleur qui voudrait s'en échapper; je cache ma tête entre mes bras pour empêcher les sons d'arriver jusqu'à moi.

— Thérèse, êtes-vous endormie, que vous ne répondez pas?

Je reste muette, un instant se passe. Les pas s'éloignent et peu à peu cessent.

Alors un regret intolérable me prend. Cette voix adorée que j'ai refusé d'écouter ne frappera plus jamais mon oreille, c'est la dernière fois que je l'ai entendue prononcer mon nom!.. Je me traîne jusqu'à la porte, je l'ouvre et, posant ma main où il a posé la sienne, suivant des yeux l'espace qu'il a parcouru, j'essaie de ressaisir quelque chose de lui.

Vers le soir.

Il est tard déjà, les heures s'écoulent, et je n'ai pris aucune résolution, nulle inspiration ne m'est venue... Une seule issue s'est présentée à mon esprit, mais si horrible, que j'ai reculé et que mon courage a failli devant cette dégradation... Je me débats

contre cette pensée, je la repousse, elle revient toujours et s'impose à moi comme une atroce nécessité.

Pour sauver Robert faut-il donc m'avilir et tomber si bas qu'aucune miséricorde ne m'atteigne jamais ?

Il semble que je ne puisse fuir le mal que par le mal et que même, en voulant le réparer, je ne trouve d'autre voie à suivre que celle du péché. Est-ce que mon esprit aveuglé et perverti ne sait plus discerner le droit chemin ? ou serait-il vrai que Dieu ferme la porte du repentir et la possibilité du retour à ceux qui l'ont audacieusement bravé ?.. Dans cet effarement de mon âme, des lueurs se font, et je comprends que pour accomplir noblement un sacrifice, il faut en être digne et que Dieu vous y aide.

Pour toi, infortunée Thérèse, il n'y a de possible qu'un sacrifice : la honte. M. de Belmonte est là, il t'a offert son amour, il attend ; tu n'as qu'à laisser tomber ta main dans la sienne... Et alors, sous le coup d'un pareil outrage, d'une aussi mortelle injure, l'amour succombera dans le cœur de Robert ; j'en serai honteusement chassée ; cette âme orgueilleuse ne se pardonnera pas de m'avoir aimée, et mon souvenir, proscrit et détesté, ne viendra ni attrister ni affaiblir sa vie. Il ne cherchera point à me poursuivre, à deviner, à comprendre... Mon avilissement le terrassera.

Non cependant ! un aussi effroyable sacrifice ne saurait m'être demandé ; je ne puis m'y soumettre, toutes mes fiertés, toutes mes pudeurs se révoltent... O mon Dieu, ne m'abandonnez pas dans cette agonie de ma pensée ! N'y a-t-il pas quelque torture ignorée, quelque supplice innomé que vous puissiez m'infliger comme expiation ? Rien ne me semblerait trop dur, trop cruel, rien, excepté cette honte. Mais c'est en vain que j'interroge le ciel, aucune voix ne me répond, en vain que j'implore sa pitié ; il demeure implacable. Quel secours puis-je attendre de ce Dieu que je n'ai pas reconnu ? Il a détourné sa face de moi, et il m'a abandonnée dans sa colère...

Cette immolation dépasse les forces humaines. La mienne succombe. Je préfère manquer à ma parole, devenir criminelle et le perdre avec moi... D'ailleurs, rien ne presse : je puis essayer d'abord de convaincre Robert, de fuir seule... Ah ! malheureuse ! ne sais-tu pas qu'entre toi et lui il faut l'irréparable ?.. Eh quoi ! je marchande mes douleurs et mes humiliations, comme si après l'indicible souffrance de l'avoir perdu, quelque autre infortune pouvait m'atteindre encore ! Je n'existe plus. Le salut de Robert doit être mon dernier orgueil et ma dernière vertu. Quel que soit le prix que j'y mette, il ne sera jamais trop cher pour mon amour.

Et vous, Renée, dont la pureté se voilera blessée en face du

dénoûment qui se prépare, avant de me condamner, arrêtez-vous, réfléchissez et ne le faites que si, dans votre conscience d'honnête femme, vous savez trouver à cette lamentable situation une autre issue que l'horrible expédient qui s'impose à moi. Ah! Renée, si vous pouviez mesurer la profondeur de l'amour qu'il me porte, vous comprendriez que ma dégradation seule peut le sauver.

Et maintenant, mon Dieu, vous que j'ai si peu et si mal prié, anéantissez-moi promptement dans votre miséricorde, mais auparavant laissez-moi la force d'accomplir cette suprême expiation.

Minuit.

La nuit était étouffante et obscure, pas un souffle d'air ne faisait trembler les feuilles, la terrasse était vide. Dans une des allées latérales de la grande avenue, le marquis se promenait lentement et l'on voyait son ombre se montrer par intervalles, pour disparaître de nouveau. C'était le moment ou jamais.

Arrachant une mantille de ma malle ouverte, je m'en couvris hâtivement la tête et les épaules. Une glace me renvoya mon image : mon visage hâve, mes yeux désespérés!.. Quelle figure pour une entrevue d'amour!.. Un éclat de rire strident m'échappa. C'était un rire d'insensée. J'eus peur; il fallait agir avant que ma tête se perdît. Je me précipitai vers la porte et traversai rapidement le corridor sombre. Arrivée à l'escalier, les lampes qui l'éclairaient m'éblouirent; une lueur de raison me revint. Surtout je ne devais être ni vue ni rencontrée. Je me penchai sur la rampe. Personne, il n'y avait personne... Je prêtai l'oreille : aucun son ne se faisait entendre. Alors, ramenant mon voile sur mon visage, je me glissai le long des degrés, dominée d'une seule crainte, celle de devenir folle avant d'avoir assuré le salut de Robert. Évitant le grand vestibule, je tournai à gauche sur la galerie extérieure, au fond de laquelle se trouve une petite porte donnant sur le parc. Je l'ouvris et, me dissimulant derrière les massifs, je parvins jusqu'à l'allée que suivait M. de Belmonte. Une charmille seule nous séparait encore. Avant de franchir ce dernier rempart, je m'arrêtai...

Mon cœur battait à se rompre, je ne voyais plus... Mes yeux se fermèrent, j'eus alors comme une vision de ma vie entière; il me revint des impressions d'enfance, des souvenirs lointains, puis j'entendis la voix de Robert me disant : — Thérèse, je vous aime comme un insensé! Thérèse, jurez-moi que, quoi qu'il arrive, vous ne me quitterez jamais. — Et il me semblait voir son visage fier et tendre se pencher vers le mien... Je voyais, j'entendais toutes ces

choses, et là, derrière ce faible obstacle, il y avait un homme que je haïssais, et à cet homme j'allais remettre plus que ma vie.

Haletante, j'écoutais son pas lent, mesuré, insouciant... Il se mit à fredonner le refrain d'une opérette en vogue. Je fis un pas et, écartant le feuillage, je me montrai à ses yeux. Il poussa une exclamation de joyeuse surprise et, venant à moi, s'informa de ma santé, m'assurant des inquiétudes qu'elle lui avait causées. Je ne pouvais répondre, je me sentais mourir. L'obscurité était profonde, il marchait près de moi. Tout d'un coup il me dit :

— Quand partez-vous ?

— Cette nuit.

Quelque chose dans ma voix le frappa ; il se baissa brusquement pour me regarder, mais le voile qui couvrait mes traits l'empêcha de les discerner.

— Seule ? demanda-t-il avec anxiété.

Nous étions arrivés à une éclaircie, et la façade du château nous apparut. Soudain il me sembla voir l'ombre de Robert passer derrière les vitres de l'atelier.

Un banc était près de moi ; défaillante, je m'y laissai tomber. Le marquis attendait une réponse. Rejetant en arrière le voile qui cachait mes yeux :

— Cela dépend, murmurai-je.

Ses regards ardents plongèrent dans les miens. — Le dégoût me montait au cœur ; je sentais que, si je ne prononçais pas le mot fatal, si je tardais d'un instant, il ne serait jamais prononcé. Je m'étais relevée.

— Où irez-vous ? me demanda M. de Belmonte.

Je voulus parler, ma voix se brisa. Il répéta sa question. Alors, appelant à mon aide toutes les forces concentrées de mon amour et de mon désespoir :

— Où vous voudrez, répondis-je, et je m'enfuis après avoir eu cependant la force d'ajouter :

— Dans quelques heures, .. à la petite porte par laquelle je suis sortie.

Je suis rentrée dans ma chambre, j'ai fermé mes malles, brûlé mes papiers et je n'ai gardé que ce cahier où j'ai écrit heure par heure mes angoisses. Peut-être je trouverai un jour quelque amère douceur à le relire. J'attends le lever du jour pour partir.

Plus avant dans la nuit.

Les heures se traînent lourdes et lentes. Cette nuit ne prendra-t-elle jamais fin ?

La fenêtre est ouverte; je regarde autour de moi ce parc, ces montagnes que je ne reverrai plus... La violence de ma douleur est comme épuisée, une résignation farouche m'a envahie. Toute révolte a cessé. La fatalité héréditaire qui pèse sur ma vie depuis l'heure de ma naissance a accompli son œuvre : d'échelon en échelon, elle m'a conduite jusqu'aux irréparables paroles que je viens de prononcer. — Demain Robert apprendra mon opprobre et le lamentable sort que j'ai choisi.

Je ne le verrai plus,.. et il y a peu de jours encore, nous faisons des rêves de bonheur;.. il me disait : « Rien ne peut nous séparer que la mort ! » Robert, vous n'aviez pas pensé à la honte... — Mais je ne veux pas revenir sur ces scènes passées. Toutefois, avant de quitter cette demeure où je ne reviendrai jamais, je désire revoir ces lieux témoins de tant d'amour : la bibliothèque, où nous avons travaillé ensemble; l'atelier, où il m'a dit qu'il m'aimait...

3 heures du matin, 10 juin.

J'ai poussé la porte de l'atelier et je suis entrée. Le jour naissant éclairait à peine cette vaste salle, qui restait plongée presque tout entière dans une ombre profonde.

C'était là que son amour m'avait été révélé et que cette éclatante lumière avait pénétré mon âme. Maintenant tout était nuit et silence... Un frisson me saisit; je tremblais de froid et mes dents claquaient.

Mon buste était là dans l'embrasure de la fenêtre; combien y restera-t-il encore?

Les portières qui séparaient l'atelier de la seconde pièce étaient baissées. Les soulevant de la main, je plongeais mes yeux à l'intérieur. Une lampe mourante y versait une faible clarté. Près de la table où elle était posée, Robert était assis, il dormait, la tête appuyée contre le dossier du fauteuil. Des lettres cachetées étaient devant lui, des papiers déchirés l'entouraient. Évidemment le sommeil l'avait surpris dans cette veillée de travail trop prolongée.

A cette vue inattendue, tout mon calme m'abandonna; je tombai à genoux sur le seuil de cette porte que je n'osais plus franchir, et je tendis mes bras vers lui.

— Robert!

Son nom passa comme un souffle à travers mes lèvres. Il ne l'entendit point. Un sourire heureux flottait sur sa bouche, il rêvait de moi, de moi malheureuse, dont la main allait lui porter un coup si cruel!..

Ce sourire me fit mal, et la pensée du réveil que je préparais à son amour me remplit soudain le cœur d'une immense pitié. Pour



lui épargner la plus légère douleur j'aurais donné ma vie, et la destinée me forçait à payer sa confiance du plus outrageant abandon...

Il allait me maudire! lui, mon seul bien et mon unique amour! et, inexprimable douleur, il allait douter de moi! Le présent jetterait son ombre sur le passé, et le souvenir de notre bonheur, criminel peut-être, mais cependant pur encore, en demeurerait éternellement souillé.

Et il dormait toujours, sans se douter qu'à deux pas de lui, la femme qu'il aimait sentait son âme se briser dans le suprême adieu qu'elle lui envoyait.

Mes yeux ne le quittaient pas. Ce triste bonheur inespéré, je voulais le savourer dans son intensité. Soudain Robert fit un léger mouvement. S'il allait se réveiller, me voir, me reprendre à lui?.. Devant le délire de joie coupable que me causa cette pensée, je reculai honteuse, effrayée...

Cette tentation fut épargnée à ma faiblesse. Le sommeil de Robert redevint calme et profond. Alors, retenant mon souffle, je me traînai sur mes genoux jusqu'à lui, et mes lèvres, qu'aucune autre bouche que la sienne n'avait jamais touchées, murmurèrent les dernières paroles d'amour qu'elles auront prononcées sur la terre. Puis, concentrant mon âme dans un regard qu'il ne vit pas, je m'éloignai en la lui laissant...

Et maintenant, Robert, je pars. Adieu! pardon! Un jour viendra peut-être, dans cet au-delà mystérieux dont on nous parle, où vous saurez que, si j'ai péché contre vous, c'était par excès d'amour.

*La comtesse Renée de Hauteville à M<sup>me</sup> de Faverges.*

Un an après, 20 juin 1880.

Voici une année tout entière écoulée depuis la fuite déplorable de Thérèse. Vous me demandez dans votre dernière lettre quel changement cette année a apporté dans notre situation. Aucun.

Robert a survécu... Moi je vis! C'est tout ce que je puis vous répondre.

Quelle est donc cette volonté redoutable qui, en rapprochant pour un jour des existences jusque-là étrangères les unes aux autres, a permis que de ce rapprochement naquissent d'irréparables malheurs? Quelle est cette main inflexible qui a frappé indistinctement les innocens et les coupables? Qu'avais-je donc fait à Dieu?

Tandis que je vous écris, mes yeux se sont levés par hasard sur le petit miroir qui est toujours sur ma table et qui me vient de ma mère... Eh quoi! c'est là cette femme qui, il y a un an, redou-

tait dans sa vie le pli d'une feuille de rose !.. Cette femme ressemble à toutes les jeunes femmes, son visage n'a pas encore de rides, sa bouche a toujours une tendance au sourire, et ses yeux ne portent point la trace des larmes de son âme... Mais ses rêves sont finis, et dans cette cruelle réalité qui l'a mortellement blessée, elle a enfin acquis cette résignation des choses humaines qui manquait à l'équilibre de son ignorante jeunesse...

Et Robert lui aussi vit... Enfermé dans son atelier pendant les longues heures des lentes journées, il sort de là muet et sombre, se renfermant dans cette insondable impassibilité qui ne l'abandonne jamais... Le soir, je demeure auprès de lui, nous parlons de choses indifférentes, et tout sujet me semble bon. — Mais lorsque par hasard nos regards se rencontrent, effrayés de leur commune profondeur et de l'intensité des pensées qui s'y reflètent, ils s'abaissent et ne se relèvent plus...

Je rentre alors dans ma chambre, et si quelques heures après j'ouvre ma fenêtre, j'aperçois sur un massif le reflet d'une clarté qui sort de la chambre voisine, et qui ne s'éteindra qu'aux lueurs du matin.

C'est Robert.

Souvent aussi, par ces chaudes nuits d'été, je vois s'élever de la prairie humide une flamme blanche qui, rasant le sol, forme des ronds capricieux. Tantôt elle disparaît derrière les arbres, tantôt elle apparaît plus brillante, revenant sur son chemin par bonds, comme le vol d'un oiseau de nuit... Une bouffée de vent apporte jusqu'à moi l'odeur pénétrante du marais. Sous l'action de la brise, la lueur court plus vite, sans repos et sans but : c'est un feu follet.

Alors je pense à cette âme errante qui se meut, comme cette lueur agitée, dans le triste horizon de sa faute, sans repos et sans trêve, cherchant sa voie perdue et désirant l'oubli... O pauvre âme folle ! ô pauvre cœur aveugle ! quel désordre a fait en vous la passion !

Où est-elle ? Nul ne le sait, on a perdu toute trace... — M. de Belmonte vit seul à Paris, et une gravité qui semble mélangée de remords a, paraît-il, remplacé l'insouciance et la légèreté d'autrefois. Comme cette flamme égarée qui va tout à l'heure s'éteindre, consumée par elle-même, sa passion l'a-t-elle brisée ? S'est-elle donné la mort ?

Le feu follet court, court comme un être en détresse... Mais moi, je veux arriver à cette haute vertu du pardon. Va, que ton âme soit en repos. Moi seule, j'ai compris ton douloureux sacrifice... Tu as su aimer... Je te pardonne, pauvre Thérèse ! . . . . .

---

LA

# TRILOGIE D'HENRI VI

DANS SHAKSPEARE

---

*New Shakspeare Society* 1875-76, part. II; Londres, 1877. — *Jahrbuch der deutschen Shakspeare Gesellschaft*, Weimar 1878.

Un passage curieux d'un pamphlet de Greene a servi de point de départ à une polémique qui dure encore entre les commentateurs de Shakspeare. Greene, s'adressant à ses amis, Marlowe, Peele et Lodge, les engage à se mettre en garde contre l'audace et le succès d'un nouveau venu qui menace d'accaparer à son profit toute la gloire et probablement aussi les bénéfices de l'art dramatique. L'allusion est si transparente, Shakspeare est si clairement désigné qu'on l'a reconnu tout de suite. « Il y a là, dit Greene, un parvenu, un corbeau paré de nos plumes, qui, avec son « cœur de tigre, enveloppé dans une peau d'acteur (1), » s'imagine qu'il est aussi capable de gonfler un vers blanc que le meilleur d'entre vous; étant un véritable *Johannes factotum*, il est, dans son opinion, l'unique *shake-scene* (ébranle-scène) du pays. »

Cette attaque directe contre Shakspeare, publiée au mois de septembre 1592, au moment où Shakspeare n'avait encore que vingt-huit ans, révèle la précocité de ses succès et le rang que lui

(1) Parodie d'un vers de la troisième partie d'*Henri VI*. Le duc d'York mourant appelle Marguerite d'Anjou, qui vient de lui présenter un mouchoir teint du sang de son fils, « cœur de tigre enveloppé d'une peau de femme. »

avait assigné tout de suite l'opinion publique parmi les auteurs dramatiques. Une si rapide fortune a pu exciter la jalousie de Greene qui, avant l'arrivée de Shakspeare à Londres, était, avec Marlowe, le dramaturge le plus applaudi. Si l'on ne peut méconnaître ce qu'il y a d'important dans ce témoignage, la preuve qui nous est ainsi donnée avec certitude que le génie de Shakspeare a été reconnu de très bonne heure par ses contemporains, faut-il prendre au sérieux les reproches d'un rival mécontent? Shakspeare s'est-il réellement paré des plumes de Greene ou de Marlowe? La parodie que fait Greene d'un vers de la troisième partie d'*Henri VI* indique-t-elle qu'il accuse Shakspeare de s'être approprié l'œuvre d'un autre, et, si réellement il l'en accuse, cette accusation est-elle fondée?

Aux reproches de Greene il convient d'opposer tout de suite le témoignage de Chettle, son éditeur, qui, après avoir publié *un Sou d'esprit acheté par un million de repentirs*, éprouve le besoin, quelques mois plus tard, de rendre justice à Shakspeare en nous le présentant comme un honnête homme, un parfait *gentleman*, un excellent acteur et un spirituel écrivain. Ces qualités attestées par l'ami et l'exécuteur testamentaire de Greene, semblent exclure toute idée de plagiat. Chettle aurait-il loué particulièrement Shakspeare de « sa loyauté et de sa droiture » (*uprightness of dealing*), s'il l'avait cru capable de s'être approprié l'*Henri VI* de Greene ou de Marlowe?

C'est cependant sur la base fragile des récriminations de Greene qu'on a échafaudé tout un système d'interprétations savantes et d'hypothèses ingénieuses. Je sais bien que dès l'origine la discussion s'est élargie; on a ajouté tout de suite aux argumens suspects tirés d'un pamphlet des considérations littéraires ou philologiques et des comparaisons de textes. Il est seulement permis de se demander si quelqu'un aurait osé, dans le cas où Greene n'aurait rien dit, lui attribuer, à lui ou à Marlowe, une part de collaboration dans les trois parties d'*Henri VI*. Sur quelle autorité se serait-on appuyé pour cela? Y a-t-il un texte du temps de Shakspeare, un témoignage du *xvi<sup>e</sup>* ou même du *xvii<sup>e</sup>* siècle qui autorise cette supposition?

Les premiers éditeurs des œuvres de Shakspeare, Heminge et Condell, ses compagnons et ses amis, témoins de sa carrière dramatique, savaient assurément à quoi s'en tenir lorsqu'ils lui attribuaient, huit ans après sa mort, la paternité des trois parties d'*Henri VI*. S'est-il élevé alors une seule réclamation? leur a-t-on reproché de dépouiller d'autres auteurs dramatiques au profit de leur ami? Pourquoi auraient-ils commis un plagiat aussi parfait?

tement inutile à la gloire de Shakspeare? L'auteur de tant de pièces admirables avait-il besoin qu'on ajoutât quelque chose à ses richesses personnelles? Plus on contestera le mérite des trois parties d'*Henri VI*, plus il paraît difficile de les retirer à Shakspeare. Pourquoi les lui aurait-on attribuées s'il n'en était pas le principal auteur? quel surcroît de renommée pouvaient lui apporter trois pièces inférieures à ses autres drames historiques? Si l'on objecte qu'il y avait là peut-être une spéculation de librairie, il faudrait le prouver; car c'est aux adversaires, non aux partisans de la tradition, qu'il appartient de fournir leurs preuves.

Malone qui a contesté le premier, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'authenticité de la première partie d'*Henri VI*, tire ses principaux argumens de l'imperfection de la pièce. Mais Shakspeare, qui a écrit très jeune pour le théâtre, a-t-il nécessairement commencé par des chefs-d'œuvre? N'a-t-il pas dû avoir une période de tâtonnemens, comme Corneille avant *le Cid*, comme Racine avant *Andromaque*? Avant de se créer un style à lui, lorsqu'il faisait en quelque sorte son apprentissage dramatique, n'a-t-il pas subi la contagion des défauts de Greene et de Marlowe, ses prédécesseurs immédiats dans le drame historique, comme il a subi dans ses premières comédies l'influence de l'*euphuisme* et de Lesly? Malone et ceux qui reprennent après lui ses objections seraient probablement plus près de la vérité s'ils interprétaient dans le sens le plus vraisemblable le témoignage de Greene.

Au fond, que signifie la boutade du pauvre poète qui voit en même temps sa renommée pâlir et sa vie s'éteindre dans la misère? Son chagrin est une des tristesses les plus connues de la vie des poètes dramatiques. Il a eu du succès, il a été comme Marlowe le favori du public; il s'aperçoit qu'il ne l'est plus au même degré. On ne demandait guère de pièces qu'à lui et à Marlowe; on en demande maintenant à un autre. Les directeurs assiégeaient sa porte; il se sent un peu délaissé et surtout dépassé. Un nouveau venu attire l'attention de la foule et reçoit les applaudissemens qui accueillaient autrefois Robert Greene. Une douleur plus poignante encore, c'est de voir les vieux sujets de drame s'animer et se rajeunir sous la main de ce *factotum*, comme il appelle dédaigneusement Shakspeare. Il y a eu peut-être une première partie d'*Henri VI* écrite par Greene, comme on suppose qu'il a écrit une seconde et une troisième partie. Pourquoi cette première partie n'aurait-elle pas été confiée par quelque directeur de théâtre au jeune Shakspeare arrivant à Londres, pour être remaniée et remise à la scène avec plus d'éclat? Le corbeau aurait alors paré les autres de ses propres plumes au lieu de se parer des plumes des autres, comme

le prétend Greene. Dans cette première ivresse de l'art dramatique en Angleterre, la curiosité ardente du public exigeait des directeurs de continuel efforts pour renouveler et pour rajeunir le répertoire. Chaque jour la foule impatiente attendait ou des sujets nouveaux ou des sujets connus présentés sous une forme nouvelle. Dès que Shakspeare mit la main à l'œuvre, on dut s'apercevoir de sa merveilleuse facilité, de cette rapidité d'improvisation qu'attestent de nouveaux témoignages. Il devint alors la ressource des directeurs embarrassés, le véritable *factotum* du théâtre. Fallait-il en quelques jours « gonfler le vers blanc, » jeter l'éclat d'une poésie jeune et brillante sur un beau sujet, médiocrement traité par un poète médiocre, on s'adressait à Shakspeare sans s'occuper en aucune façon d'un droit de propriété que personne ne pouvait réclamer. Le véritable propriétaire, c'était le théâtre qui avait payé la pièce et qui avait peut-être exigé qu'elle ne portât point de nom pour en disposer à son gré. Les auteurs anonymes ne manquaient pas d'ailleurs. Il y avait des débutans qui s'effaçaient jusqu'au jour où un succès leur donnait la tentation de se faire connaître.

C'est ainsi sans doute que fut composée la première partie d'*Henri VI*, sortie peut-être à l'origine de la collaboration de plusieurs écrivains obscurs, écrite peut-être en partie par Greene lui-même, mais qui ne reçut quelques beautés durables que de la main de Shakspeare. Qu'importe à la postérité que des poètes dramatiques connus ou inconnus aient découpé dans les chroniques de Hall et de Holinshed quelques scènes trop rapides ou trop heurtées dont un remaniement hâtif n'a pas réparé les imperfections? La pièce n'en appartient pas moins à Shakspeare, non pour le fond historique, qui n'appartient à personne, mais pour des détails d'exécution tout à fait supérieurs et pour les lignes générales du drame. La célèbre scène où le jeune Talbot lutte avec son père de dévouement et d'héroïsme n'a pu être écrite que par un maître. Marlowe, qui n'a touché qu'une fois au sublime, dans le monologue de Faust, ne connaît pas cette forme héroïque du dialogue, où les sentimens, condensés en paroles rapides, se croisent comme des épées. Lui, qui n'a jamais su peindre un caractère de femme, aurait-il trouvé, dans le rôle de Jeanne d'Arc, ces traits délicats qui rachètent, par l'intuition des plus nobles qualités du cœur humain, les sacrifices grossiers faits aux préjugés du temps?

Shakspeare fait la part de ce qu'exigeaient de lui les passions de ses compatriotes. Il accorde à l'orgueil anglais que Jeanne d'Arc est une sorcière. Les vainqueurs d'Azincourt n'avaient pu se consoler d'avoir été vaincus par une femme qu'en la faisant condam-

ner et brûler à Rouen comme un émissaire des esprits infernaux, comme une envoyée de Satan sur la terre. Ils n'auraient pas supporté qu'on la représentât devant eux sous d'autres couleurs. Et cependant Shakspeare a laissé voir qu'il ne partageait pas les préjugés qu'il était obligé de ménager. Du caractère défiguré de Jeanne d'Arc il dégage les deux grands traits du patriotisme et de l'inspiration. C'est avec l'accent le plus pathétique que la jeune fille parle au duc de Bourgogne des blessures de la France, du sang français versé par des mains françaises. Elle défend aussi et elle révèle dans un noble langage la pureté de sa mission; ce que le poète ne peut pas dire directement, parce que le public auquel il s'adresse ne le supporterait pas, il le fait dire par son héroïne. L'impartialité philosophique de Shakspeare se déguise ainsi et se fait accepter sous un air de vérité dramatique.

Au lieu de s'étonner, comme le font quelques critiques, qu'il n'ait pas été plus juste pour Jeanne d'Arc, étonnons-nous plutôt qu'il ait osé placer dans sa bouche, devant un public anglais, les paroles suivantes : « Vertueuse et sainte, j'ai été choisie d'en haut par l'inspiration de la grâce céleste pour accomplir sur la terre des miracles étonnans. Je n'eus jamais affaire aux esprits maudits; mais vous, qui êtes souillés par vos débauches, tachés du sang pur des innocens, corrompus et salis de mille vices, parce que vous manquez de la grâce que d'autres ont, vous jugez qu'il est absolument impossible d'accomplir des miracles sans le secours des démons! Non! Jeanne la méconnue a été une vierge dès sa plus tendre enfance, chaste et immaculée dans toutes ses pensées. Son sang virginal, si cruellement versé, criera vengeance aux portes du ciel. »

On reconnaît la main de Shakspeare dans la première partie d'*Henri VI* à un autre signe encore, à une certaine unité de composition ou, si ce mot paraît trop ambitieux, aux efforts que fait le poète pour établir un lien entre la première et la seconde partie, pour constituer le commencement d'une trilogie. Si cette trilogie existe réellement, si la seconde partie prend le sujet exactement au point où l'a laissée la première, si la troisième continue la seconde, à qui faut-il en faire honneur? Est-ce aux poètes qui ont écrit séparément les premiers canevas, qui ont composé des pièces distinctes ou à l'auteur dramatique déjà puissant qui a créé un ensemble avec des élémens disparates? C'est ce qui autorisait Heminge et Condell à considérer Shakspeare comme l'auteur de la trilogie; sans Shakspeare, il n'y aurait eu que des fragmens dont seul il a pu faire un tout.

On lui retirera ensuite ce qu'on voudra dans le détail. J'accor-

derai, si l'on veut, que le comique de la première partie d'*Henri VI* ne paraît guère lui appartenir. Il y a un abîme entre ces plats essais de gâté et les amusantes bouffonneries des premières comédies de Shakspeare. Dès que Shakspeare est gai, il ne l'est pas à demi; sa plaisanterie coule de source avec une abondance et une bonne humeur auxquelles ne résiste ni le spectateur ni même le lecteur. J'ai souvent lu en public, texte en main, des passages comiques de Shakspeare; dès les premiers mots, le rire gagne toute la salle. La première scène de la comédie des *Méprises*, que tout le monde rapporte à la jeunesse du poète, est un chef-d'œuvre de gâté.

Peut-être aussi était-il gêné dans ses premiers essais de tragédie; quoiqu'il acceptât franchement le mélange du comique et du tragique, il n'osait peut-être pas s'abandonner à sa verve naturelle en abordant le drame historique. Si *Titus Andronicus* est de lui, comme il y a bien des raisons de le penser, on y remarquera le même embarras et la même maladresse dans la plaisanterie. La première partie d'*Henri VI* contient aussi de plus grossiers anachronismes qu'aucune des pièces historiques de Shakspeare. La bataille de Patay est placée avant la délivrance d'Orléans; Talbot meurt avant Jeanne d'Arc, à laquelle il survécut en réalité plus de vingt ans. Ces fautes ont pu être commises par le premier auteur de la pièce sans que Shakspeare y ait pris garde ou se soit donné plus tard la peine de les corriger.

Depuis Malone, la critique anglaise s'est divisée. De bons esprits considèrent comme des œuvres tout à fait distinctes la première partie d'*Henri VI* et les deux tragédies suivantes. On brise ainsi à dessein l'unité de la trilogie. La deuxième et la troisième parties d'*Henri VI* sont étudiées à part, comme si elles n'avaient rien de commun avec la première. C'est ainsi que procèdent, par exemple, M. Furnivall et miss Lee, deux des critiques de Shakspeare les plus récents. D'autres, comme M. Charles Knight, et avec lui les principaux critiques allemands, notamment M. Ulrici et M. Delius, maintiennent, au contraire, l'unité de la trilogie, telle que l'ont publiée les premiers éditeurs de Shakspeare, qui la présentent évidemment comme une œuvre d'ensemble (1). Il nous est impossible de ne pas donner raison dans ce débat aux partisans de la tradition. Quelles que soient les imperfections de détail qui font

(1) *Transactions of the new Shakspeare Society*, 1875-76. M. Ulrici a traité à fond la question en 1865 dans le *Jahrbuch der deutschen Shakspeare Gesellschaft*. Dans le même recueil, M. Delius a combattu en 1878 l'opinion de M. Furnivall et de miss Lee.



tache dans la première partie et qui peuvent s'expliquer par l'extrême jeunesse de l'auteur, on y reconnaît la même main que dans la seconde et la troisième parties. Non-seulement la seconde partie reprend la première au point où celle-ci a laissé les événemens, mais tous les caractères qui passent de la première à la seconde partie conservent dans ce passage leurs traits essentiels. Le duc de Gloucester, l'évêque de Winchester, Henri VI, Marguerite d'Anjou, le duc d'York nous sont montrés, dès le début, tels que nous les verrons plus tard. Leurs caractères se développent dans le sens des premières indications du poète. L'unité de composition peut-elle être mieux attestée que par cette suite dans les idées et par cette fidélité des personnages à eux-mêmes ?

Qu'on les étudie les uns après les autres, on ne trouvera rien ni dans leur langage ni dans leurs actions qui ne soit absolument conforme à ce que nous attendions d'eux après les premières paroles qu'ils ont prononcées. Les deux traits distinctifs du caractère de Gloucester, la loyauté dans le dévouement au roi et au pays, la volonté de ne pas être dupe des gens d'église et de résister à l'influence politique qu'ils s'attribuent, sous le couvert de la religion, se révèlent dès la première scène de la première partie d'*Henri VI*. Pendant que les grands seigneurs anglais, réunis dans l'abbaye de Westminster, pleurent sur le corps d'Henri V, l'évêque de Winchester, plus ambitieux que patriote, songe tout de suite à faire profiter l'église de cette mort : « Il a combattu, dit-il, les batailles du Dieu des armées; ce sont les prières de l'église qui l'ont fait si prospère. — L'église! répond le duc de Gloucester, où est-elle? Si les gens d'église n'avaient pas prié, la trame de sa vie ne se serait pas usée si vite. Vous tous, vous n'aimez qu'un prince efféminé que vous pouvez dominer comme un écolier. » Le politique qui parle ainsi, dès la première scène, est bien celui qui, dans la deuxième partie d'*Henri VI*, donnera une leçon de clairvoyance à un roi dévot et retirera aux gens d'église le bénéfice d'un faux miracle. Il soutient le caractère que le poète lui a attribué lorsqu'en présence de la cour et de la foule ébahies, il fait toucher du doigt l'imposture de Simpcox. Winchester annonce avec fracas l'arrivée d'un aveugle-né qui vient de recouvrer la vue devant la châsse de saint Albans; le peuple crie au miracle, et le roi bénit Dieu. Gloucester seul devine la supercherie, montre à tous que le prétendu aveugle, auquel il tend un piège, a toujours vu clair et opère lui-même un miracle plus sérieux en lui faisant retrouver, à coups de fouet, l'usage de ses jambes qu'il prétend avoir perdu.

Le contraste de la loyauté de Gloucester et de l'ambition sans scrupules de Winchester s'accuse également dans la première par-

tie d'*Henri VI*. Le premier est dévoué au bien du royaume et à la gloire du roi, tandis que le second ne songe qu'à s'emparer du pouvoir pour en jouir. Après les plus violentes querelles, sur un seul mot du roi, Gloucester tend loyalement la main à son ennemi, tout prêt à pardonner et à oublier, si on lui demande de le faire au nom de la paix publique; son désir de réconciliation est sincère et absolu; l'évêque de Winchester n'accepte, au contraire, la main qu'on lui tend que la rage dans le cœur et avec l'espérance de se venger un jour.

Tels nous les avons vus tous deux dans la première partie, tels nous les retrouvons dans la seconde, avec l'opposition de leurs sentimens et de leurs caractères. Le mariage du roi et la paix onéreuse conclue avec la France inspirent au duc de Gloucester une douleur patriotique qui s'exprime dans le plus noble langage: « Braves pairs d'Angleterre, s'écrie-t-il, le duc Humphroy doit vous découvrir sa douleur, une douleur qui est vôtre, qui est la douleur commune du pays tout entier. Quoi! est-ce donc pour cela que mon frère Henri aura dépensé sa jeunesse, sa valeur, son argent, son peuple dans la guerre? » Tout ce qui lui est personnel s'efface devant la considération du malheur public; il ne songe pas un moment à lui; il ne songe qu'à l'Angleterre amoindrie et déshonorée. Winchester n'a pas une parole de sympathie pour s'associer à cette tristesse générale, il s'étonne du langage de Gloucester et, après que celui-ci a quitté la salle, il le dénonce comme un ennemi public. Tous deux restent jusqu'au bout fidèles à eux-mêmes: Gloucester dans l'accomplissement d'un devoir patriotique, dont la condamnation et l'exil de sa femme ne peuvent le distraire, Winchester dans la poursuite de projets ambitieux qui aboutissent au crime et à l'assassinat.

Le faible Henri VI de la seconde et de la troisième partie n'est-il pas celui qui nous a révélé sa faiblesse dans la première partie, aux premiers mots qu'il prononce, lorsqu'au lieu d'ordonner et de parler en roi, il supplie ses oncles de se réconcilier pour le bien du pays? Sa bonté n'est-elle pas déjà une bonté de dupe, lorsqu'il rétablit l'ambitieux qui doit le détrôner, Richard Plantagenet, dans la dignité et dans les biens de la maison d'York? Il ne sait pas étouffer à sa naissance la querelle des deux Roses; il proteste de son égale amitié pour York et pour Somerset, de même qu'il protestera plus tard de son attachement pour le duc de Gloucester et de sa confiance en lui, au moment où il le laisse arrêter et assassiner par des traîtres. Dans la trilogie tout entière, c'est bien le même homme qui, suivant l'énergique expression de Shakspeare, abandonne ses amis, comme on livre « le veau aux mains du boucher. » Comme le pays

« va mal penser du roi ! » dit-il justement à la bataille de Towton, en voyant les malheurs causés par sa faiblesse.

Marguerite d'Anjou personnifie le mauvais génie de l'Angleterre. Les légendes nationales, dont s'inspire Shakspeare, la représentent comme la cause principale des désastres du pays où elle est appelée à régner. Son mariage qui fait perdre aux Anglais l'Anjou et le Maine entraîne bientôt la ruine de la domination anglaise en France. Les traits de son caractère sont certainement exagérés par le poète ; il la fait plus coupable et plus odieuse qu'elle ne fut en réalité ; mais du moins ne nous la représente-t-il jamais différente d'elle-même et annonce-t-il déjà dans la première partie d'*Henri VI* ce qu'elle deviendra dans la seconde et dans la troisième. « C'était une femme de grand esprit, de plus grand orgueil, » dit un chroniqueur anglais. L'orgueil est bien la première qualité que lui attribue Shakspeare. Faite prisonnière en France par Suffolk, elle ne songe pas un instant à implorer son vainqueur. « Marguerite est mon nom, dit-elle fièrement, et je suis la fille d'un roi... Quelle rançon dois-je payer avant de partir ? » L'offre d'une couronne n'a même pas de quoi l'émouvoir. « Être reine dans l'esclavage est plus vil que d'être esclave dans une basse servitude ; car les princes doivent être libres. »

Nous étonnerons-nous après cela qu'une fois reine d'Angleterre, elle ne puisse se résigner au rôle effacé que joue le roi Henri VI sous le protectorat du duc de Gloucester ? Elle veut la réalité avec les apparences du pouvoir ; elle s'indigne qu'on ose présenter des pétitions au protecteur au lieu de s'adresser au roi et, dans un mouvement de colère, elle déchire les suppliques qui se trompent ainsi d'adresse. « Est-ce donc là, dit-elle, la mode de la cour d'Angleterre ? Est-ce là le gouvernement de l'île de Bretagne ? Est-ce là la royauté d'un roi d'Albion ? Quoi ! le roi Henri sera-t-il toujours en pupille sous la tutelle du morose Gloucester ? Et moi, reine seulement de titre et d'étiquette, dois-je devenir la sujette d'un duc ? » Il n'est pas jusqu'à l'amour que Shakspeare attribue gratuitement à Marguerite d'Anjou pour le duc de Suffolk, plus âgé qu'elle de quarante ans, dont on ne puisse surprendre le germe dans la première partie d'*Henri VI*.

L'unité du caractère de Richard Plantagenet, duc d'York, se soutient sans défaillance à travers la trilogie tout entière. Il en est le personnage le moins expansif, le plus replié sur lui-même ; dévoré d'ambition, mais, poursuivant un but encore éloigné, il s'avance pas à pas avec la prudence d'un politique capable de hardiesse, mais obligé de se contenir et d'attendre avec patience le moment de lever le masque. Il commence d'abord par se bien

instruire de ses droits, par établir la généalogie qui le fait descendre du troisième fils d'Édouard III, tandis que les Lancastre ne descendent que du quatrième. Quand les confidences de son oncle Mortimer, qui le considère comme l'héritier légitime de la couronne, l'ont convaincu de la légitimité de ses titres, il se fait rendre son rang, l'héritage de la maison d'York; puis, lentement, mystérieusement, il cherche à faire pénétrer dans quelques esprits sa propre conviction. Les injustices de ses adversaires et sa propre habileté lui ont concilié la bonne volonté des Nevil, du vieux Salisbury et du puissant comte de Warwick, qui se fait son avocat auprès du roi; quand il les a préparés à tout entendre et à tout croire de sa bouche, il aborde avec eux la question délicate de la succession au trône, et il les laisse convaincus de la solidité de ses droits.

Il n'est point encore temps néanmoins de se prononcer publiquement. Mortimer lui a conseillé la prudence; il reste assez maître de lui pour se répéter chaque jour ce conseil. Un armurier étant accusé d'avoir dit que Henri VI était un usurpateur et Richard, duc d'York, le véritable héritier de la couronne, York a peur qu'on ne devine trop tôt ses secrètes pensées et réclame le premier toute la rigueur des lois contre l'imprudent qui a parlé avant l'heure. La force lui manque encore; il la trouvera lorsqu'on commettra la faute de lui confier une armée pour soumettre l'Irlande. « C'était d'hommes que je manquais, dit-il alors ironiquement; vous voulez bien me les donner, je les prends avec reconnaissance. » Richard d'York est le premier de cette lignée de politiques ou de scélérats dont la poésie dramatique ne peut nous révéler les pensées cachées que dans une série de monologues. L'ambition de Shakspeare est de nous faire pénétrer jusqu'au plus profond de leur âme ténébreuse; mais, avec une intuition admirable de ce que la scène exige de vraisemblance dans le dessin des caractères, il sait qu'il ne peut leur donner de confidens sans affaiblir l'idée que nous devons avoir de leur astuce ou de leur dissimulation. En se parlant à eux-mêmes, ces artificieux personnages ne livrent leurs secrets à aucun de ceux qui pourraient s'en servir contre eux, et ils nous font connaître cependant ce que nous avons besoin de savoir pour les bien juger. C'est ainsi que s'ouvrent à nous les âmes fermées d'Henri VI, de Richard III, d'Iago. Une confidence qui trahirait leurs pensées pourrait les perdre; un monologue nous les livre tout entiers sans les trahir.

La révolte de Jack Cade, encouragée sous main par York, a le double avantage de détourner l'attention d'un danger lointain pour la porter vers un danger présent et de répandre des doutes sur la

légitimité des droits d'Henri VI (1). En prenant le nom de Mortimer, Jack Cade oppose d'avance les descendants du troisième fils d'Édouard III à l'héritier du quatrième fils, la branche aînée à la branche cadette. Après lui, le duc d'York peut venir pour « récolter la moisson qu'un autre aura semée. » Lorsqu'il réclamera, à la tête d'une armée, les droits de sa maison, la moitié de l'Angleterre se sera déjà habituée à considérer Henri VI comme un usurpateur. La patience qui convenait à des desseins préparés de très loin fait place maintenant à l'énergie de l'homme assuré de sa force et décidé à brusquer la fortune après l'avoir longtemps ménagée. La prudence calculée de Richard Plantagenet contenait en germe l'audace du vainqueur de Saint-Albans. C'est bien le même caractère qui, dans sa complexité puissante, se développe logiquement de la première à la troisième partie de la trilogie.

L'étude attentive des personnages nous conduit donc à retrouver dans les trois parties d'*Henri VI* l'unité de composition qui semble révéler partout le travail d'une seule main ou tout au moins la révision attentive d'une seule personne. On ne possède aucun texte de la première partie de la trilogie qui soit antérieur à l'édition de 1623 ; mais un canevas de la seconde et de la troisième partie, qui avait déjà paru en 1594 et en 1595, a été publié de nouveau et mis à la portée de tout le monde par M. Halliwell. On s'est beaucoup demandé en Angleterre et en Allemagne si ces deux vieilles pièces, sensiblement inférieures au texte de 1623, étaient ou non de la main de Shakspeare. On a fait à ce propos de très savantes études de style en comparant le langage et la versification des drames primitifs au langage et à la versification des prédécesseurs de Shakspeare. Miss Lee, qui a étudié la question de très près, croit y reconnaître la main de Marlowe, de Greene et peut-être même de Peele. Voilà bien des collaborateurs pour des pièces publiées sans un seul nom d'auteur. Une fois sur la piste de la collaboration, miss Lee ne veut pas s'arrêter en si beau chemin et, tout en reconnaissant que le texte définitif de la seconde et de la troisième partie d'*Henri VI* appartient surtout à Shakspeare, elle lui donne Marlowe pour collaborateur.

Ce sont là d'innocentes hypothèses qu'il faudrait appuyer sur d'autres fondemens que des ressemblances de rythme et de style pour les faire passer dans le domaine des faits. Shakspeare, nous l'avons déjà dit, a pu s'inspirer de Marlowe et de Greene, ses prédécesseurs au théâtre, sans qu'il soit permis de conclure de ces imi-

(1) L'épisode de Jack Cade est d'une grande beauté, même dans la vieille édition de 1594. Shakspeare seul a pu l'écrire.

tations ou de ces réminiscences fort naturelles à une collaboration dont aucun des contemporains ou des successeurs immédiats de Shakspeare n'a parlé. Avons-nous le droit aujourd'hui, après tant d'années écoulées, de partager entre deux écrivains des œuvres qui ont été si longtemps attribuées à un seul? La hardiesse de miss Lee n'a point cependant paru suffisante au savant M. Furnivall, qui, tout en applaudissant au mérite de son travail, lui a demandé d'aller plus loin encore et de déterminer la part de chaque poète dans la seconde et dans la troisième partie d'*Henri VI*. Son rêve serait de pouvoir dire scène par scène ou plutôt vers par vers : Ceci est du Greene retouché par Shakspeare ; ceci est du Greene retouché par Marlowe ; ceci est du Marlowe retouché par Shakspeare. Si la curiosité de M. Furnivall est satisfaite par le nouveau travail qu'il propose à la bonne volonté de miss Lee, le public s'étonnera un peu de la témérité d'une telle entreprise. La critique conjecturale a du bon, mais à la condition qu'elle ne se surpasse pas elle-même et qu'elle ne prétende point à la certitude. Son excuse, c'est sa modestie. Elle friserait le ridicule si elle voulait apporter une précision rigoureuse dans le développement d'hypothèses qui manquent de bases précises ; elle ne peut guère obtenir un peu de créance que si elle commence elle-même par reconnaître tout ce qui lui manque, bien loin de vouloir déguiser la pauvreté réelle de ses argumens sous le luxe apparent de ses découvertes. Si elle était absolument sincère, elle serait obligée de convenir qu'elle travaille dans le vide, qu'elle ne peut rien garantir de ce qu'elle avance et qu'il n'y a peut-être aucune part de vérité dans les conjectures qu'elle hasarde.

Le seul service réel que puissent nous rendre des études de textes aussi approfondies que celles de miss Lee, — et cela seul suffit pour les justifier, — c'est de nous faire mieux connaître les affinités de Shakspeare avec ses prédécesseurs immédiats et de nous aider à mieux comprendre en quoi il leur est supérieur dès le début. Nous le savions déjà, mais nous le savons encore mieux aujourd'hui, Shakspeare leur doit quelque chose pour la versification et pour la formation de son style ; il ne leur doit presque rien pour le dessin des caractères, encore moins pour l'art de grouper les personnages et de maintenir, à travers la variété et le mouvement rapide des incidens, l'unité dramatique de la composition.

A. MÉZIÈRES.

---

---

# JEANNE D'ARC

ET

## LES ORDRES MENDIANS

---

Jeanne d'Arc n'est pas seulement le type le plus achevé du patriotisme, elle est encore l'incarnation de notre pays dans ce qu'il a de meilleur. Il y a dans la physionomie de l'héroïne du xv<sup>e</sup> siècle des traits qui la rattachent à la France de tous les temps, l'entrain belliqueux, la grâce légère, la gaieté primesautière, l'esprit mordant, l'ironie méprisante en face de la force, la pitié pour les petits, les faibles, les malheureux, la tendresse pour les vaincus. De tels dons appartiennent pour ainsi dire à notre tradition nationale, et la libératrice d'Orléans les a possédés à un si haut degré que cette face de son génie a frappé la plupart de ses historiens.

Mais il y a d'autres traits de la physionomie de Jeanne d'Arc, — non moins touchans, quoiqu'ils nous semblent aujourd'hui un peu étranges, — qui portent l'empreinte particulière et comme la marque, non-seulement de la France du xv<sup>e</sup> siècle, mais même des quatre ou cinq années, d'un caractère très original, qui ont précédé sa mission. Et ce que l'on remarque au premier abord, lorsqu'on l'étudie de ce point de vue, c'est l'influence prépondérante que les moines les plus populaires de la fin du moyen âge, les religieux mendiants, paraissent avoir exercée sur la nature de sa dévotion et aussi, dans une certaine mesure, sur l'éveil de sa vocation patriotique. Nous croyons avoir comblé une lacune en recherchant curieusement les traces de cette influence, et nous offrons ici au public le résultat de nos recherches. Toutefois, le lecteur voudra bien ne pas se

méprendre sur le but que nous avons poursuivi. Montrer en effet que la Pucelle a trouvé dans le milieu où elle a vécu quelques-uns des élémens de son inspiration, ce n'est diminuer, à le bien prendre, ni son mérite, ni sa grandeur.

## I.

L'histoire des ordres mendiants au moyen âge est un drame dont la rivalité entre les dominicains ou frères prêcheurs et les franciscains ou frères mineurs forme l'intrigue. Les prêcheurs, dits en France jacobins à cause de leur couvent de la rue Saint-Jacques, l'emportaient généralement par la science sur les religieux des autres ordres. Fiers d'avoir compté dans leurs rangs saint Thomas d'Aquin, ils s'attribuaient au sein de l'église une sorte de suprématie théologique. Aussi, dans les conciles comme à la barre des tribunaux ecclésiastiques, à la cour des princes comme dans les chaires des universités, brillaient-ils partout au premier rang. Moins savans et moins familiers avec les grands de la terre, les franciscains étaient en revanche beaucoup plus mêlés à la vie de tous que les dominicains. Laissant à ceux-ci la primauté dans le domaine du haut enseignement, ils s'adonnaient surtout à la prédication populaire, où ils n'avaient pas de rivaux. Animés d'un zèle vraiment apostolique, ils se tournaient aussi avec ardeur vers ce que nous appelons aujourd'hui les missions étrangères, et les noms des religieux de cet ordre sont en majorité sur la liste des évêques *in partibus infidelium* aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles. Ce rôle d'apôtres des gentils, entouré de cet attrait de l'inconnu qui frappe toujours l'imagination de la foule, ne contribua pas peu à accroître leur popularité. Gardiens du tombeau du Christ, il n'y avait pas de pays barbare où ils n'eussent pénétré. Une terre nouvelle n'était pas plus tôt découverte que la milice franciscaine, vaillante troupe d'avant-garde, s'empressait d'y porter la parole de Dieu. C'est ainsi que des cordeliers, ayant à leur tête Jean de Baeza, vicaire apostolique, avaient fait partie de l'expédition du Normand Jean de Béthencourt aux îles Canaries, en 1417; ils avaient même fondé dans la plus importante de ces îles, à Forteventura, une église que le pape Martin V érigea en évêché, le 20 novembre 1424, au profit de frère Martin de Las Casas.

Tandis que les frères mineurs se couvraient de gloire dans ces missions lointaines, les frères prêcheurs au contraire compromettaient leur crédit dans de vaines et imprudentes discussions théologiques. Dès la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, en 1387, le célèbre procès de Jean de Montson, où les jacobins renouvelèrent d'un commun accord leurs déclarations antérieures contre l'immaculée concep-



tion, le dogme favori des franciscains, ce procès, disons-nous, leur avait attiré une condamnation solennelle et les avait fait exclure pendant seize ans des cours de l'Université de Paris. Ils avaient été en outre, à l'occasion de ce scandale, expulsés de la cour par Charles VI et Louis, duc d'Orléans, frère du roi, qui jusqu'alors avaient eu l'habitude de choisir leurs confesseurs dans les rangs de la grande famille dominicaine. Seuls entre tous les princes du sang, les ducs de Bourgogne avaient continué de vivre dans l'intimité des frères prêcheurs et de leur témoigner une faveur inaltérable. Quatre religieux de cet ordre, Guillaume de Valan, évêque de Bethléem; Martin Porée, évêque d'Arras; Jean Marchand et Laurent Pignon ou Pinon, évêques de Bethléem, furent successivement les confesseurs de Philippe le Hardi, de Jean sans Peur et de Philippe le Bon. Il ne faut donc pas s'étonner si le fameux docteur Jean Petit, l'apologiste effronté de l'attentat commis par Jean sans Peur sur le duc d'Orléans, appartenait à l'ordre de Saint-Dominique : on saisit maintenant le curieux concours de circonstances qui amena les jacobins à se faire les soutiens et les fauteurs de la cause bourguignonne.

L'effet naturel de cette alliance fut de resserrer les liens qui unissaient déjà les frères mineurs aux chefs du parti armagnac. Le prince qui prit la plus grande part à l'organisation de ce parti, Jean, duc de Berry, avait alors pour confesseur Jean Arnaud, franciscain de la province de Touraine et du couvent de Niort. Après la mort du vieux duc, Yolande d'Aragon, reine de Sicile, duchesse d'Anjou, belle-mère du dauphin Charles, depuis Charles VII, exerça sur ce jeune prince une véritable tutelle et fut l'âme du parti qui soutenait son gendre. Dans ce xv<sup>e</sup> siècle grossier et bas, la reine Yolande paraît avoir été une personne d'une distinction exquise. Fille de Jean I<sup>er</sup>, roi d'Aragon, et d'Yolande de Bar, petite-fille du côté maternel de Robert, duc de Bar, et de Marie, la plus lettrée des sœurs de Charles le Sage, Yolande joignait à la solidité barroise, à la vivacité et à l'énergie catalanes la courtoisie gracieuse de la maison de France. Elle était renommée pour la ferveur de sa piété non moins que pour la finesse de son intelligence et devait prouver une fois de plus qu'une dévote qui a de l'esprit est le plus consommé des diplomates. Avant comme après le décès de Louis II, son mari, qu'elle perdit le 29 avril 1417, la reine de Sicile vécut dans un étroit commerce avec les cordeliers du couvent d'Angers et se plut à montrer une préférence marquée pour les religieux de l'ordre de Saint-François. Pendant sa régence surtout, elle ne cessa de combler cet ordre des plus insignes faveurs. On vit alors les merveilles d'Assise se renouveler jusqu'à un certain point dans la capitale de l'Anjou. Le couvent des franciscains de cette ville devint

le centre d'une propagande pieuse. Yolande elle-même et les plus grandes dames de sa cour venaient s'y exercer à la mortification et à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. C'est là qu'après avoir donné ses biens aux pauvres, la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé, franciscaine du tiers ordre, commença à édifier le monde par ses austérités et à l'étonner par ses miracles. Grâce à la protection d'Yolande, grâce à l'exemple donné par Marie de Maillé et par la célèbre Colette, abbesse du couvent de Besançon et réformatrice des clarisses ou religieuses franciscaines, le mysticisme exalté de saint François eut une renaissance et se mit à reflourir dans des milliers d'âmes qui exhalèrent les plus doux parfums.

Il ne faudrait pas croire que le goût personnel de la reine Yolande fût l'unique cause de sa prédilection pour les cordeliers. Le dévouement aux intérêts de l'ordre de Saint-François était de vieille date une des traditions les plus chères à la dynastie angevine. En souvenir de saint Louis de Marseille, de la maison royale de Sicile, mort en 1297 sous l'habit des frères mineurs et canonisé en 1317 par le pape Jean XXII, en souvenir de ce saint et vénéré personnage, les rejetons des deux maisons d'Anjou-Sicile et d'Aragon, qui se disputèrent avec acharnement, de 1419 à 1443, la succession de la reine Jeanne de Naples, avaient la prétention les uns et les autres d'appartenir en quelque sorte par droit de naissance à la famille franciscaine. De là vient que plusieurs princes et princesses de ces deux maisons, dont les mausolées subsistent encore, ont tenu à honneur de s'y faire représenter sous le costume de l'ordre de Saint-François. Il y eut même des infans et des infantes d'Aragon qui prononcèrent des vœux et embrassèrent la règle franciscaine. Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, une cousine de la duchesse d'Anjou, nommée aussi Yolande, était abbesse du couvent des clarisses de Valence. La reine de Sicile resta toute sa vie fidèle à ces traditions et les transmit à ses enfans. En 1423, on trouve à la cour de Marie d'Anjou, en qualité de confesseur, un cordelier appelé frère Jean Raphaël, qui fut alors chargé de négociations importantes auprès du pape Martin V. De 1407 à 1435, on constate sans peine dans le recrutement de l'épiscopat le contre-coup de ces préférences princières pour l'un ou l'autre des deux ordres mendiants entre lesquels se partageait surtout la faveur publique. Pendant cette période, plusieurs frères prêcheurs attachés à la maison des ducs de Bourgogne obtiennent d'importantes prélatures, tandis que des frères mineurs occupent un certain nombre de sièges épiscopaux, grâce à la protection des chefs du parti armagnac. Ce double courant d'influence paraît s'être fait sentir jusque dans le choix des inquisiteurs de la foi, quoique cet

office purement ecclésiastique fût exclusivement à la nomination du saint-siège. Il est du moins remarquable que, dans le même temps où le dominicain Jean Graverent se voyait attribuer la répression de l'hérésie dans la France anglo-bourguignonne, c'était au contraire à des franciscains, à Antoine Ailland, à Pons Feugeyron, à Pierre Fabre, que les papes Benoît XIII et Martin V déléguaient successivement leurs pouvoirs en matière de foi dans le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence, pays soumis à l'autorité de Charles VII ou de sa belle-mère Yolande.

La reine de Sicile et le roi de France son gendre accordèrent une protection toute spéciale aux franciscains dits de l'observance. Les observans étaient ainsi appelés parce qu'ils faisaient profession d'observer plus strictement que les autres franciscains, connus sous la dénomination de conventuels, la règle de Saint-François. Née en Italie, où Paulet de Foligno en avait semé les premiers germes dès 1368, fécondée et propagée dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle par les prédications enthousiastes de Bernardin de Sienne, l'observance n'avait pas tardé à se répandre dans les diverses parties de la chrétienté. En France notamment, cette réforme avait fait les progrès les plus rapides, surtout dans les provinces centrales, où la reine Yolande, pour des motifs politiques que nous indiquerons tout à l'heure, en avait favorisé le développement de tout son pouvoir. A l'époque de Jeanne d'Arc, le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Touraine ne possédaient pas moins de six couvens d'observans, ceux de Laval, de Bressuire, de Cholet, d'Amboise, de Fontenay-le-Comte et un sixième dont nous ne connaissons que le nom latin et qui était situé à huit lieues de Poitiers. La fondation de la plupart de ces couvens remontait à quelques années seulement, et la duchesse d'Anjou ou les dames de sa cour y avaient présidé. La maison de Cholet, fondée en 1406 par Marie de Montalais, était considérée comme la maison mère de tous les observans de France, et un chapitre général de l'ordre s'y était tenu le 29 janvier 1419. Quelques années auparavant, en 1414, un autre couvent d'observans avait été établi à Varennes, au diocèse de Reims, par le cardinal Louis de Bar, oncle maternel de la reine Yolande. C'est également pendant les années qui précédèrent ou suivirent immédiatement l'apparition de la Pucelle que Moulins, Aigueperse, Castres, le Puy virent s'élever, avec le concours des princes de la maison de Bourbon et sous les auspices de Colette de Corbie, des couvens de religieuses franciscaines de l'observance, dites en France colettines, du nom de la grande réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire. Les clarisses réformées eurent aussi leur part des faveurs des princes angevins, car nous savons que l'observance fut introduite dès 1431 dans le monastère fondé, en 1420, à

Pont-à-Mousson, par René d'Anjou, duc de Bar, fils cadet de la reine de Sicile.

Si l'on considère tout cet ensemble de faits, on sera tenté de croire qu'il y eut comme un pacte d'alliance tacite, mais intime, entre la maison d'Anjou et par suite celle de France, d'une part, les religieux franciscains et particulièrement les cordeliers de l'observance, de l'autre, pendant la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Sans méconnaître ici l'influence de la rivalité séculaire entre les deux principaux ordres mendiants, c'est surtout dans les intérêts des princes angevins en Italie qu'il faut chercher la véritable explication de cette alliance. En 1420, Louis III d'Anjou, fils aîné de la reine Yolande, cédant à l'invitation du pape Martin V, s'était décidé à passer en Italie pour y faire valoir ses prétentions sur le royaume de Naples. Le souverain pontife, qui était un Colonna, appartenait à une famille attachée par tradition au parti des princes français dans la péninsule. D'ailleurs, il ne voyait dans Alphonse V, compétiteur de Louis d'Anjou, que le partisan obstiné de Pierre de Luna, auquel le roi d'Aragon avait donné asile dans ses états après les deux dépositions prononcées contre Benoît XIII par les conciles de Pise et de Constance. En outre, il ne pouvait pardonner à ce prétendant d'avoir entièrement dépouillé le saint-siège de la collation des bénéfices dans les Deux-Sicules. Aussi Louis III, battu dans plusieurs rencontres par son rival, avait trouvé asile à Rome, et bientôt même, sur les pressantes instances du pape, avait été adopté, le 21 juin 1423, par la reine Jeanne de Naples. L'anti-pape Benoît XIII étant venu à mourir l'année suivante, Alphonse V avait reconnu son successeur, Gilles de Mugnos, élu par les deux cardinaux de l'obédience de Pierre de Luna. C'était une déclaration de guerre au pontife romain, et Martin V avait répondu à cet acte d'hostilité en redoublant d'efforts pour ruiner de fond en comble l'influence du roi d'Aragon dans les Deux-Sicules. Non content de mettre au service de Louis d'Anjou la redoutable épée de François Sforza, le pape avait servi non moins utilement les intérêts du prince français en déchaînant contre l'Aragonais la fougueuse et triviale éloquence des religieux de l'ordre de Saint-François. Cet ordre jouissait alors en Italie, principalement dans le sud de la péninsule, d'une popularité sans égale. Quelques années auparavant, un de ses membres, le Candiote Pierre Philarge, avait ceint la tiare sous le nom d'Alexandre V. Au moment où éclata la lutte entre Louis d'Anjou et Alphonse d'Aragon, trois religieux remplissaient l'Italie du bruit de leurs prédications et de la renommée de leurs vertus, et ces trois religieux, Bernardin de Sienne, Jean Capistran et Mathieu Cimarra, étaient des franciscains de l'observance. Deux d'entre eux, Capistran et Cimarra, tiraient leur origine, le premier d'Aquila, dans les

Abruzzes, le second de la Sicile. Cette circonstance dut ajouter encore à l'effet produit par l'ardente parole de ces saints personnages lorsqu'on les vit entreprendre une sorte de croisade en faveur du prince angevin contre son impie rival resté l'unique défenseur du schisme qui déchirait l'église depuis un demi-siècle.

L'effet de cette propagande fut d'autant plus profond que, grâce à la connivence du pape Martin V, la politique angevine en Italie exploita à son profit, depuis 1420 jusqu'au 26 juillet 1429, date de la renonciation d'Alphonse V au schisme, l'un des mouvemens religieux les plus originaux et les plus puissans de la fin du moyen âge. Comme, en 1428 et 1429, l'agitation patriotique contre les Anglais mit à profit ce même mouvement dans notre pays, aussitôt que les cordeliers de l'observance l'y eurent propagé, il importe de l'étudier au-delà des monts, où l'on en trouve le point de départ, si l'on veut bien saisir l'étrange physionomie de frère Richard et remonter à la source de l'un des courans dont s'est alimenté le génie de Jeanne d'Arc.

## II.

Dès les premières années du xv<sup>e</sup> siècle, un dominicain catalan, le fameux Vincent Ferrier, avait remué l'église et agité les imaginations d'une indicible terreur. Il annonçait dans le style et avec le geste des anciens prophètes d'Israël la prochaine venue de l'Antéchrist. Les prédictions du saint homme avaient eu d'autant plus de retentissement dans les âmes que la chrétienté, déchirée au dedans par le schisme, menacée au dehors par les armes victorieuses des Turcs, saignait alors des plus mortelles blessures. Aussi, sous les foudres d'éloquence de ce sombre Espagnol, les angoisses de l'an mille avaient jusqu'à un certain point ressaisi le monde.

Après la mort de Vincent Ferrier, la doctrine qu'il avait prêchée avait retrouvé un interprète non moins puissant dans la personne d'un autre dominicain, nommé Mainfroi de Verceil. Vers 1420, ce dernier parcourait l'Italie septentrionale d'où il était originaire; il se faisait suivre d'une foule en haillons que sa parole avait pour ainsi dire affolée. Tel était l'effet produit par ses prédications que les enfans abandonnaient leurs parens, les femmes leurs maris, pour s'attacher à ses pas. Il se présenta un jour à Florence, avec cette escorte, devant le pape Martin V, qui en fut effrayé et se hâta de prendre les mesures les plus sévères pour calmer cette effervescence.

Comme Vincent Ferrier avait dit que l'Antéchrist était né en 1403, les années qui se succédaient ne faisaient qu'accroître la terreur des populations. Cette terreur était arrivée à son comble en

1425, principalement dans cette partie de l'Italie qui avait retenti des sinistres prédictions de Mainfroi de Verceil. Ce fut alors qu'un franciscain de l'observance, le célèbre Bernardin de Sienne, eut l'idée de recommander aux fidèles un procédé facile et en quelque sorte matériel de dévotion propre à calmer leur épouvante. Ce procédé consistait à rendre un culte extérieur au nom de Jésus, à tous les signes visibles, à toutes les représentations matérielles de ce nom. Bernardin portait partout avec lui une image où le mot Jésus se détachait en lettres d'or au milieu d'une gloire; et quand il avait fini de prêcher, il présentait cette image aux fidèles en les invitant à se mettre à genoux et à l'adorer. Quiconque avait soin de se munir d'une image de ce genre et d'en orner sa demeure pouvait défier toutes les puissances du mal. Peu importait la venue imminente de cet Antéchrist dont on parlait tant : l'adorateur du nom de Jésus n'avait rien à craindre de lui.

Bernardin eut un succès immense et fut bientôt le prédicateur le plus populaire de toute l'Italie. Les franciscains ou cordeliers, rivaux naturels des frères prêcheurs, mirent d'autant plus de zèle à répandre ce nouveau mode de dévotion que le saint religieux qui l'avait introduit était une des gloires de leur ordre et qu'ils réduisaient ainsi presque à rien le prestige de la doctrine dominicaine de l'Antéchrist. Deux des principaux disciples de Bernardin de Sienne, le Napolitain Jean Capistran et le Sicilien Mathieu Cimarra, contribuèrent surtout à propager, chacun dans le pays d'où il tirait son origine, la doctrine du maître. Ils y apportèrent même une modification importante en faisant prévaloir l'usage de joindre dans une adoration commune les deux noms de Jésus et de Marie. Sous l'influence de leurs prédications, la coutume s'établit dans l'Italie méridionale de décorer du nom de Jésus la façade des habitations, et de nombreux couvens s'élevèrent, en Sicile surtout, sous le vocable de Sainte-Marie de Jésus.

Faut-il compter parmi les ancêtres de Bernardin de Sienne ces pauvres du Christ, vulgairement appelés jésuates, que l'on vit apparaître au-delà des monts dès la seconde moitié du *xiv<sup>e</sup>* siècle et qui reconnaissent pour fondateur Jean Colombin, originaire de Sienne comme Bernardin? Nous n'oserions l'affirmer, bien que le nom des adeptes de ce petit ordre religieux semble indiquer une dévotion particulière au nom de Jésus et qu'une bulle du pape Martin V en leur faveur, datée du 21 octobre 1428, ait suivi presque immédiatement l'approbation, en cour de Rome, des pratiques pieuses recommandées par le prédicateur franciscain. Les jésuates avaient pour armes un nom de Jésus avec des rayons d'or en champ d'azur et au-dessous une colombe blanche, par allusion à leur fondateur saint Jean Colombin. Jeanne d'Arc, qui subit profondément, comme

nous le montrerons tout à l'heure, l'influence de la dévotion au nom de Jésus propagée par Bernardin de Sienne, eut des armoiries personnelles, dont un chroniqueur de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle nous a donné la description. « Elle fit faire, dit le greffier de l'hôtel de ville de La Rochelle, au lieu de Poitiers, son étendard, où il y avait un écu d'azur, et un coulon (pigeon) blanc était dans cet écu, lequel coulon tenait un rôle en son bec où il y avait écrit : « De par le roi du ciel. » Il résulte avec évidence de ce curieux rapprochement que la Pucelle adopta pour ses armes personnelles les armes mêmes des jésuates ou colombins. On en peut conclure aussi, non-seulement qu'il y avait une parenté étroite entre les dévots de l'école de Bernardin de Sienne et leurs prédécesseurs les jésuates, mais encore que, de l'Italie, son berceau, la nouvelle dévotion se répandit en quelques années dans les autres contrées de l'Europe.

Il était impossible que des succès aussi prompts, aussi éclatans, n'éveillassent point la jalousie des autres ordres mendiants et surtout de l'ordre des dominicains. Une lutte ardente s'engagea entre Mainfroi de Verceil et Bernardin de Sienne, entre l'antéchristisme et son antidote, la dévotion au nom de Jésus. Au commencement de 1427, Bernardin prêchait le carême à Viterbe, lorsqu'il fut invité par le saint-père à se rendre immédiatement à Rome pour y répondre à une accusation d'hérésie. On avait dénoncé au pape Martin V, comme entachée d'idolâtrie, cette dévotion aux images ou représentations matérielles du nom de Jésus que le pieux cordelier s'efforçait d'introduire. Les principaux auteurs de ces dénonciations étaient des frères prêcheurs et des ermites de Saint-Augustin, qui avaient compulsé avec le plus grand soin tous les écrits de Bernardin de Sienne afin d'y trouver des chefs d'accusation contre lui. Les cordeliers, comprenant qu'on les voulait frapper dans la personne du plus illustre d'entre eux, se levèrent tous comme un seul homme pour détourner le coup qui les menaçait. Jean Capistran et Mathieu Cimarra accoururent à Rome, où ils avaient à cœur de concourir à la défense de leur maître.

Capistran, dont la foi enthousiaste devait, trente ans plus tard, faire reculer devant Belgrade les hordes de Mahomet II, Capistran se trouvait alors à Aquila, sa patrie. Aussitôt qu'il apprend l'accusation qui pèse sur Bernardin de Sienne, il arbore une bannière où resplendit le nom de Jésus et décide sans peine un certain nombre d'habitans de sa ville natale à le suivre. En chemin, son escorte se grossit peu à peu de tous les fidèles zélés qu'il rencontre et qu'il entraîne sur ses pas. Lorsqu'il fait son entrée dans Rome, cette escorte est devenue une armée. Capistran, qui porte la sainte bannière, s'avance le premier, et ses prosélytes le suivent en chantant

un cantique composé en l'honneur du nom de Jésus. Une multitude exaltée exerce presque toujours sur une autre foule qui la contemple une attraction plus ou moins communicative. Électrisés par ce spectacle, les Romains eux-mêmes s'empresment de se joindre à la manifestation et la rendent ainsi plus imposante.

De tels détails ont leur prix et méritaient peut-être une mention parce qu'ils donnent la mesure de la popularité dont jouissait déjà la dévotion mise en cause. Du reste, l'issue du procès de 1427 fut entièrement favorable à Bernardin de Sienne. A la suite d'un débat contradictoire, la cour de Rome reconnut solennellement l'orthodoxie des pratiques recommandées par le prédicateur de Viterbe, et le culte extérieur rendu au nom de Jésus, soit seul, soit associé au nom de Marie, fit dès lors partie intégrante de la liturgie catholique.

La victoire remportée par Bernardin de Sienne sur ses adversaires fut considérée par les frères mineurs comme un triomphe de l'ordre tout entier. Le 8 juin 1427, un chapitre général se tint à Verceil, au diocèse de Casal, où l'on proclama solennellement ce triomphe. Les vicaires provinciaux, les prieurs de couvens, les simples religieux qui assistèrent au chapitre de Verceil, furent invités à user de toute leur influence afin de propager dans les diverses parties de la chrétienté la dévotion au nom de Jésus. Entraînés par l'exemple de leurs frères d'Italie, les observans cismontains se mirent aussitôt à l'œuvre pour répandre autour d'eux cette dévotion nouvelle; et l'on s'expliquera la digression, trop longue peut-être, où nous nous sommes laissé entraîner dans les pages qui précèdent, si nous ajoutons que l'un des missionnaires qui se dévouèrent en France à la propagande franciscaine, le seul dont l'histoire ait conservé le souvenir, fut le célèbre frère Richard.

### III.

C'est au moment où, grâce aux actives démarches de Jean l'Aiguisé, évêque de Troyes, les prélats de la province de Sens venaient de se réunir en synode à Paris pour s'opposer à la levée d'un double décime mis par Bedford sur le clergé de France, que l'on entend parler pour la première fois de ce personnage dont les sermons ne tardèrent pas à inspirer de l'ombrage à l'administration anglaise, parce qu'on y trouvait comme un écho des sentimens qui animaient alors le haut clergé contre les envahisseurs. Prononcés du 16 avril au 10 mai 1429, ces sermons ne se rapportent pas directement à notre sujet. La libératrice d'Orléans a complètement échappé à leur influence, puisque le premier acte de sa glorieuse mission était dès lors sur le point de s'accomplir. Cependant l'épisode parisien pro-



jette une si vive lumière sur la mission champenoise qui l'a précédé qu'on nous pardonnera d'en dire quelques mots.

Avant de se faire entendre dans la capitale du royaume où sans doute Jean l'Aiguisé l'avait appelé, frère Richard avait pris les diocèses de Troyes et de Châlons pour théâtre de ses prédications. Grâce à la connivence des évêques de ces deux diocèses, dont le dévouement à la cause française n'attendait pour éclater qu'une occasion favorable, le missionnaire franciscain avait provoqué dès la fin de 1428, dans toute la Champagne méridionale et orientale, une sorte d'agitation où le sentiment patriotique se couvrit peut-être, comme il est arrivé souvent, du masque de l'exaltation religieuse. Entrepris pour ainsi dire à la veille du départ pour Chinon et dans un pays voisin de la vallée de la Meuse, ce premier apostolat n'a pu manquer, selon nous, d'exercer une influence au moins indirecte sur la mission de Jeanne d'Arc.

Frère Richard semble avoir réalisé l'idéal du prédicateur populaire. Il était doué au plus haut degré de cette verve entraînant qui maîtrise les multitudes. Servi par une voix puissante, il pouvait parler en plein air pendant toute une matinée sans ressentir aucune fatigue. Tour à tour sombre et jovial, impétueux et tendre, ce cordelier savait à merveille comment on captive et comment on retient l'attention de la foule. Pendant les trois semaines qu'il passa à Paris, frère Richard fit une dizaine de sermons, soit du haut de la chaire des églises, soit sur une estrade élevée au cimetière des Innocens; et ces sermons, qui duraient depuis cinq heures du matin jusqu'à dix ou onze heures, n'eurent jamais moins de cinq ou six mille auditeurs. Apprenant un jour que le saint homme devait prêcher le dimanche suivant à Saint-Denis, ses admirateurs, au nombre de six mille, allèrent camper dès la veille près de cette ville à la belle étoile pour être plus sûrs de pouvoir assister à son sermon et pour ne rien perdre de ses paroles. Après l'avoir entendu tonner contre le jeu et le luxe, on vit les bourgeois de Paris et leurs femmes allumer à l'envi dans les rues plus de cent brasiers pour y jeter pêle-mêle, ceux-là leurs damiers, cartes, dés, billes et billards, celles-ci leurs atours de tête, bourrelets, crêpés, baleines, cornes et queues. Amener des Parisiennes à faire ainsi le sacrifice de leurs colifichets, y eut-il jamais plus beau triomphe oratoire et qui témoigne mieux combien l'éloquence du prédicateur était irrésistible? Aussi, le mardi 10 mai, lorsqu'après la clôture des séances du concile le fougueux franciscain ne se crut plus en sûreté dans la capitale et prit le parti de s'en éloigner, chacun pleura, dit l'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris*, comme s'il avait vu porter en terre son meilleur ami.

Frère Richard disait qu'il arrivait de Jérusalem, où des religieux

de son ordre étaient dès lors et sont encore aujourd'hui, comme chacun sait, les gardiens du tombeau du Christ. Il y avait rencontré, ajoutait-il, des bandes de Juifs allant visiter à Babylone l'Antéchrist, né dans cette ville depuis nombre d'années et qui leur devait rendre bientôt l'héritage d'Israël. Brodant sur ce thème avec la fantaisie la plus audacieuse, il faisait retentir aux oreilles des Parisiens épouvantés la trompette du jugement dernier. Il parlait de l'année 1430 comme devant amener les plus merveilleuses choses que l'on eût jamais vues. En prévision de ces éventualités aussi prochaines que redoutables, il recommandait comme un infailible moyen de salut la dévotion au nom de Jésus. Sur ses exhortations, les habitans de Paris avaient fait fabriquer et portaient partout avec eux des médailles de plomb où était gravé le monogramme du nom de Jésus. Quatre mois plus tard, ils mirent ces médailles en pièces ou les jetèrent dans la Seine lorsqu'ils apprirent que leur prédicateur de prédilection s'était ouvertement déclaré pour les Armagnacs et les venait assiéger en compagnie de la Pucelle.

Après ce que nous avons dit plus haut du mouvement religieux pendant le premier quart du xv<sup>e</sup> siècle, il est facile de reconnaître, tant dans les doctrines que dans les pratiques dont nous venons de donner le résumé, la double influence de Vincent Ferrier et de Bernardin de Sienne. La doctrine de l'Antéchrist était empruntée au premier, la dévotion du nom de Jésus au second. Du reste, frère Richard reconnaissait hautement pour maîtres ces deux hommes de Dieu et se proclamait avec fierté leur disciple. Il considérait Bernardin de Sienne notamment comme ayant plus fait à lui seul pour la conversion et l'édification des âmes que tous les prédicateurs des deux siècles précédens mis ensemble.

La mission prêchée dès la fin de 1428 dans les diocèses de Troyes et de Châlons nous est malheureusement moins bien connue que celle qui eut tant de succès à Paris aux mois d'avril et de mai de l'année suivante. Toutefois, comme il ne s'est écoulé entre la première et la seconde qu'un intervalle très court, il n'est pas douteux que frère Richard dut se montrer aux Champenois tel qu'il allait bientôt apparaître aux Parisiens. Vers l'Avent de Noël, c'est-à-dire pendant la seconde quinzaine de décembre, il réunit les fidèles autour de sa chaire à Troyes, puis à Châlons, et certaine recommandation relative à l'ensemencement des fèves, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure, donne même lieu de croire qu'il se fit entendre aussi dans beaucoup d'églises rurales de la région comprise entre ces deux villes.

Le but principal et le résultat le plus important de cette mission fut certainement de répandre dans cette partie de la Champagne

la dévotion au nom de Jésus que Bernardin de Sienne venait de mettre à la mode en Italie. Quoiqu'il ne nous reste aucun témoignage sur cette propagande, elle n'en est pas moins certaine. Nous savons que frère Richard s'y livra avec ardeur dans tous les pays qui furent le théâtre de ses prédications. Ce n'est pas seulement à Paris qu'il persuada à ses auditeurs, ainsi qu'on l'a vu de porter en guise d'amulettes des médailles frappées à l'empreinte du nom de Jésus. A Orléans, où il se trouvait avec le titre de « précheur de la ville » pendant le carême de 1431, nous lisons dans les comptes municipaux qu'un graveur, nommé Philippe ou Philippot d'Orléans, exécuta moyennant six saluts un « Jésus en cuivre » qui lui avait été commandé par frère Richard.

Dans ses pérégrinations à travers la Champagne, il avait soin de dire partout où il passait, comme il le répéta plus tard à Paris, qu'il arrivait de Jérusalem, et cette qualité de pèlerin des lieux saints ne devait pas peu contribuer à accroître encore le prestige de sa parole. Il en rejaillissait surtout une singulière autorité sur ses prédictions relatives à la prochaine venue de l'Antéchrist. Ces prédictions étaient l'un des thèmes favoris de son éloquence. Frère Richard y trouvait le levier dont il avait besoin pour pousser les fidèles à embrasser les pratiques de dévotion qu'il recommandait. Il y trouvait aussi l'occasion de réveiller par d'adroites allusions dans l'âme de ses auditeurs des sentimens de patriotisme que la conquête anglaise n'avait pu éteindre. L'ordre auquel il appartenait avait été amené, par un concours de circonstances rappelé plus haut, à prendre parti en Italie aussi bien qu'en France pour la maison d'Anjou et par suite pour Charles VII, gendre de la reine de Sicile. Il prêchait en un moment où les projets financiers de Bedford venaient de soulever dans le clergé et surtout dans l'épiscopat une réprobation unanime. Les diocèses de Troyes et de Châlons, où il exerçait son apostolat, avaient pour chefs des prélats que leurs traditions de famille rattachaient étroitement à la cause française. L'évêque de Châlons notamment, Jean de Saarbruck, était l'oncle de ce damoiseau de Commercy, l'un des partisans les plus dévoués de Charles VII dans la vallée de la Meuse. Il ne faut donc pas s'étonner si frère Richard mit à profit le thème commode de la venue de l'Antéchrist pour lancer des citations à double entente et faire de la propagande en faveur du roi légitime. Il ne craignait pas d'annoncer à mots couverts aux fidèles qui se pressaient pour l'entendre la prochaine arrivée d'un libérateur. « Semez, leur disait-il, semez, bonnes gens, semez foison de fèves, car celui qui doit venir viendra bien bref. » De tels sous-entendus étaient facilement devinés par ses auditeurs, et l'on comprend l'action puissante que devait avoir sur des populations impatientes du joug anglais cette triviale

et familière éloquence. On suivit de point en point les conseils du prédicateur, et nous savons par le témoignage d'un contemporain que les fèves, semées suivant les recommandations du cordelier, contribuèrent beaucoup à nourrir l'armée royale, lorsqu'elle fit le trajet de Troyes à Châlons dans la campagne du sacre. « L'armée du roi se tint là (devant Troyes) ainsi comme à siège par l'espace de cinq jours. Durant lesquels souffrirent ceux de l'ost (armée) plusieurs malaises de faim, car il y en avait de cinq à six mille qui furent près de huit jours sans manger pain. Et de fait beaucoup seraient morts de famine, n'eût été l'abondance des fèves qu'on avait semées cette année de l'avis d'un cordelier nommé frère Richard qui, dès l'Avent de Noël et auparavant, avait prêché par le pays de France en divers lieux. » Il résulte de ce passage que frère Richard, avant de se rendre à Paris, où il prêcha du 16 avril au 10 mai 1429, avait fait retentir toute la Champagne, et notamment le diocèse de Troyes, des éclats de sa parole profondément populaire, entraînant et patriotique. Aussi les habitans de Châlons, dans une lettre qu'ils adressèrent aux bourgeois de Reims le 5 juillet, quelques jours avant le sacre de Charles VII, parlent-ils de ce prédicateur comme d'une ancienne connaissance. « Les habitans de Châlons, ayant été avisés par les bourgeois de Troyes de l'arrivée du dauphin et ayant appris que les lettres de Jeanne la Pucelle avaient été portées dans la dite ville de Troyes par un nommé frère Richard le prêcheur, en informèrent à leur tour les habitans de Reims, leur mandant qu'ils avaient été fort ébahis du dit frère Richard d'autant qu'ils l'avaient considéré jusqu'alors comme un très bon prudent homme, mais qu'il était devenu sorcier. » Non content d'annoncer l'arrivée de ce libérateur en termes vagues, frère Richard, précisant davantage ses prophéties, ajoutait que Dieu l'avait chargé d'apporter aux populations une autre grande nouvelle. Cette nouvelle, c'était que l'année 1429 amènerait les plus merveilleuses choses que l'on eût jamais vues, et il citait des versets de l'Apocalypse à l'appui de ses prédictions.

Jeanne d'Arc est-elle entrée en relations avec frère Richard dès cette époque où il mettait en émoi les populations de la Champagne orientale ? Elle l'a nié trop formellement devant ses juges, deux ans plus tard, pour qu'on puisse mettre en doute la sincérité de son témoignage : « Interrogée si elle connut onques frère Richard, elle a répondu : — Je ne l'avais onques vu, quand je vins devant Troyes. » Mais de ce que la Pucelle n'a pas connu personnellement frère Richard à la fin de 1428, on aurait tort de conclure que le retentissement des prédications de ce cordelier n'a pu arriver jusqu'à elle.

Domremy, son village natal, alors compris dans le diocèse de

Toul, n'en était pas moins situé presque sur les confins de l'évêché de Châlons; et en supposant que le franciscain Henri de Vaucouleurs, évêque de Christopolis, suffragant de l'évêque de Toul, n'ait point tenu à faire entendre aux fidèles de ce dernier diocèse un prédicateur de son ordre aussi éloquent que frère Richard, les deux vallées contiguës de la Marne et de la Meuse entretenaient l'une avec l'autre un commerce trop intime pour qu'une parole dont les éclats agitaient la première n'eût pas aussitôt un écho dans la seconde.

Couverte alors plus encore qu'aujourd'hui d'épaisses forêts de chênes, la région de la Meuse supérieure engraisait une énorme quantité de porcs, nourris à la glandée, qu'on exportait jusqu'à Paris. Le résultat de ce commerce était un va-et-vient continu entre les pays de «*païsson*, » tels que Greux, Domremy, Darney-aux-Chênes, — pour ne citer que ces trois villages entre beaucoup d'autres, — et les marchés de Châlons ou de Troyes. Une autre source, et non la moins active, de communications incessantes entre les deux vallées, c'était l'importante corporation de chaudronniers que posséda pendant tout le moyen âge le village d'Urville-en-Bassigny, situé à quelques lieues seulement de Domremy. Ces chaudronniers semblent avoir joui, au xv<sup>e</sup> siècle du moins, d'une vogue plus grande encore que les fameux poëliers de Villedieu, en Basse-Normandie. Les rétameurs, les fondeurs d'Urville n'exerçaient pas seulement leur industrie en Champagne, en Barrois et en Lorraine; ils rayonnaient au loin et, vers l'époque de la mission de la Pucelle, on en compte jusqu'à cinq dans la seule ville de Rouen, où ils semblent avoir formé une petite colonie. Ces chaudronniers étaient toujours sur les routes. Deux d'entre eux, Nicolas Saussart et Jean Chando, se trouvaient dans leur pays, au moment où Jeanne le quitta, vers la fin de février 1429; ils allaient eux-mêmes partir pour Rouen. Dès qu'ils furent arrivés dans cette ville, ils racontèrent ce qu'ils avaient vu à un troisième chaudronnier, leur compatriote, arrivé avant eux dans la capitale de la Normandie. Ce dernier, nommé Jean Moreau, habitait encore Rouen en 1456 et fut entendu comme témoin dans le procès de réhabilitation. Un quatrième chaudronnier, Husson Lemaistre, originaire d'Urville et établi à Rouen comme les trois premiers, assistait à Reims le 17 juillet 1429 au sacre de Charles VII; il y rencontra le père et l'un des frères de la Pucelle, qui n'appelaient sa femme que «*ma payse*. » Sans parler de ces deux industries spéciales qui appartenaient plus en propre à Domremy et aux villages avoisinans, les célèbres foires de Troyes avaient établi depuis des siècles des relations périodiques entre le pays que Jacques d'Arc, père de Jeanne, était venu habiter et la province de Champagne où il avait vu le jour. Les

rapports résultant du négoce se trouvaient ainsi resserrés encore par les liens de parenté et peut-être même d'intérêt qui rattachaient la famille d'Arc au berceau de son chef.

Nous n'avons pas encore parlé d'une troisième classe de voyageurs par l'entremise desquels les nouvelles religieuses devaient se transmettre rapidement entre les trois diocèses de Toul, de Châlons et de Troyes; nous voulons parler des pèlerins. De même que les Champenois se laissaient volontiers attirer en Lorraine par la vogue de tel pèlerinage renommé, Saint-Nicolas près Nancy, par exemple, les Lorrains et les Barrois, de leur côté, montraient une prédilection particulière pour certains sanctuaires de la Champagne, notamment pour Notre-Dame de l'Épine, près Châlons. Précisément à l'époque où frère Richard prêchait dans cette dernière région, on y célébra une solennité qui dut attirer un grand concours de pèlerins. L'église abbatiale de Bassefontaine, au diocèse de Troyes, prétendait être en possession, de temps immémorial, d'un de ces nombreux doigts de saint Jean-Baptiste que la complaisance du clergé avait multipliés avec une profusion vraiment excessive sur tous les points de la France. Le 24 novembre 1428, Jean l'Aiguisé accorda quarante jours d'indulgence aux fidèles qui viendraient prier dans cette église. Comme la dévotion à saint Jean n'était pas moins populaire dans la vallée de la Meuse que dans celle de la Marne, il ne serait pas impossible que l'appel de l'évêque de Troyes eût été entendu bien au-delà des limites de son diocèse.

Si l'on n'admet pas avec nous que Jeanne d'Arc subit, au moins indirectement, l'influence de la mission prêchée en Champagne dès la fin de 1428, il est difficile d'expliquer non-seulement certaines pratiques de dévotion très caractéristiques dont nous parlerons tout à l'heure et qui sont antérieures à la première entrevue de la Pucelle avec ce cordelier, mais encore le fait le plus saillant de cette entrevue, telle qu'elle est racontée par l'anonyme de la Rochelle. Or le récit de cet anonyme, rédigé par un contemporain et, selon toute vraisemblance, sur le rapport d'un témoin oculaire, nous paraît d'autant plus précieux que, loin d'être en contradiction avec la déposition de Jeanne devant ses juges de Rouen, comme on pourrait le croire au premier abord, il en fournit au contraire, quand on le comprend bien, la seule explication plausible.

Selon ce curieux récit, frère Richard se trouvait à Troyes au moment où la Pucelle arriva sous les murs de cette ville dans sa marche sur Reims. Traqué sournoisement à Paris deux mois auparavant par l'administration anglaise, il avait sans doute regagné la Champagne, premier théâtre de sa propagande, en

même temps que l'évêque Jean l'Aiguisé et immédiatement après la clôture de la session du concile provincial, dont les dernières séances avaient coïncidé avec ses tumultueuses prédications. Aussitôt qu'il apprit l'arrivée de la libératrice d'Orléans, il se rendit au camp français pour lui offrir ses hommages, et, du plus loin qu'il l'aperçut, s'agenouilla devant elle. Jeanne, imitant alors son exemple, s'agenouilla aussi devant le saint homme. Ces genuflexions furent suivies d'un long entretien où les deux interlocuteurs se complèrent réciproquement de marques de déférence. Rentré dans Troyes, frère Richard ne cessa de faire des sermons par les rues et sur les places publiques jusqu'à ce qu'il eut amené les habitans à ouvrir leurs portes au roi légitime. Afin de prévenir toute pensée de résistance, il appela la terreur et la superstition à son aide. Il disait, entre autres choses, que la Pucelle avait pénétré aussi avant dans les secrets de Dieu que les plus grands saints du paradis, si l'on excepte saint Jean-Baptiste, et qu'elle était capable, si elle le voulait, de s'élever dans les airs avec l'armée de Charles VII pour s'introduire chez eux par-dessus leurs remparts. Il comptait bien que ses auditeurs, impatiens du joug anglais, ne demanderaient pas mieux que de se laisser convaincre, et il ne se trompait pas. Le cri de « Vive le roi ! » s'échappant de toutes les poitrines, répondit comme par enchantement aux exhortations du prédicateur, et bientôt une députation de notables, qu'accompagnait sans doute l'ardent cordelier, alla porter au roi de France l'expression du dévoûment, et à Jeanne d'Arc, le témoignage de la reconnaissante admiration des habitans de Troyes.

Quand on rapproche ce récit de la déposition consignée dans un des interrogatoires de Rouen, on demeure convaincu que l'anecdote racontée par Jeanne à ses juges ne se peut rapporter qu'à une seconde entrevue, postérieure d'un jour ou deux à celle dont on vient de lire le résumé. Dans l'intervalle écoulé entre ces deux entrevues, la Pucelle entendit sans doute parler des bruits ridicules que le prédicateur favori des Troyens avait répandus sur son compte. Tout en applaudissant au but patriotique poursuivi par ce religieux, elle avait trop de droiture, elle détestait trop le charlatanisme pour ne pas se trouver blessée de l'étrange abus qu'on avait fait de son nom. Elle était dans ces dispositions lorsque frère Richard revint au camp à la tête d'une députation de notables chargés de prêter serment de fidélité à Charles VII au nom des habitans de Troyes. Aussi la seconde entrevue contrasta par sa froideur avec l'enthousiasme de la première et fut même marquée par un incident tout à fait comique. Les bourgeois qui faisaient partie de la députation avaient eu soin, en se rendant à cette entrevue, de

laisser Richard s'avancer le premier et ne le suivaient qu'à une assez grande distance. Ils n'osaient s'approcher de la jeune héroïne, terrifiés qu'ils étaient en pensant à cette puissance surhumaine dont on leur avait dit des choses si surprenantes. Le frère multipliait, mais en vain, les signes de croix et les aspersion d'eau bénite pour conjurer ces frayeurs. Témoin de son embarras, Jeanne s'empressa de profiter de cette occasion pour démentir sous une forme railleuse les propos inconsidérés qu'il avait tenus : « Approchez hardiment, lui dit-elle avec malice, approchez : je ne m'en volerai pas. »

On voit que les deux récits présentent trop de divergences pour qu'il soit possible de les rapporter à une seule et même entrevue. On y trouve pourtant un trait commun, la puissance de s'élever dans les airs attribuée à Jeanne d'Arc par frère Richard, et l'on peut dire qu'à ce point de vue le texte de l'anonyme de la Rochelle éclaire d'un jour nouveau la déposition de l'accusée de Rouen. De ce que la lecture du premier de ces récits est une préparation presque indispensable pour bien comprendre le second, nous concluons qu'il les faut rapporter à deux entrevues distinctes, séparées l'une de l'autre par un ou deux jours d'intervalle, et cette conclusion n'a rien d'ailleurs que de conforme à la vraisemblance. L'anonyme de la Rochelle nous a raconté la première de ces entrevues, et nous connaissons par une réponse de la Pucelle à ses juges l'incident le plus piquant de la seconde. L'exactitude des deux témoignages une fois admise, le fait capital qu'il faut retenir du récit de l'anonyme de la Rochelle, c'est que le prédicateur de la mission de Champagne en 1428 et la libératrice d'Orléans se donnèrent réciproquement, la première fois qu'ils se virent, des marques de la vénération la plus profonde.

Adeptes ferventes de la dévotion au nom de Jésus, Jeanne se trouvait en présence du missionnaire enthousiaste qui, le premier peut-être en France, avait propagé cette dévotion. Comment n'aurait-elle pas éprouvé une émotion profonde? Comment ne se serait-elle pas associée de tout cœur au mouvement qui porta frère Richard à fléchir le genou dès qu'il l'aperçut, sans doute pour rendre grâce à Dieu de tant d'événemens merveilleux récemment accomplis pour ainsi dire sous la livrée de la piété franciscaine?

Depuis la réduction de Troyes, il est certain que l'éloquent cordelier fit partie du cortège de la Pucelle et l'accompagna dans ses expéditions. Il paraît avoir été l'un de ceux qui tinrent l'étendard de la libératrice d'Orléans à la cérémonie du sacre de Charles VII. Il était l'un des confesseurs de Jeanne et lui administrait souvent la communion. Par toutes les villes où elle passait, il prêchait le peuple et disait que Dieu l'avait envoyée pour expulser les Anglais



et remettre le royaume en l'obéissance de Charles VII. L'entente cessa entre la jeune héroïne et son prédicateur ordinaire, lorsqu'à la fin de décembre 1429, frère Richard usa de toute son influence pour que l'on employât une illuminée qui s'appelait Catherine de la Rochelle. Jeanne, plus défiante, après avoir mis à l'épreuve la prétendue inspiration de cette illuminée, écrivit au roi que le fait de Catherine n'était que néant et folie. Cet incident prouve qu'elle ne se laissa jamais dominer par qui que ce fût. Dans le cas dont il s'agit, elle n'obéissait à aucun sentiment de jalousie; mais on comprend qu'elle n'ait pu voir sans un certain dégoût, comme tous les génies créateurs, les vulgaires plagiats que suscitaient déjà les prodiges opérés par son initiative. A partir de ce moment, frère Richard cesse d'être mentionné parmi les personnes qui composent son entourage. La célèbre lettre qu'elle fit écrire aux hussites le 23 mars 1430, lors de son passage à Sully-sur-Loire, porte la signature de son aumônier frère Jean Pasquerel. Vers cette époque, frère Richard prêchait avec un grand succès le carême aux habitans d'Orléans, et le souvenir de Jeanne n'était sans doute pas étranger au bon accueil qu'il trouvait dans cette ville. Ce prédicateur populaire semble être rentré dès lors dans l'obscurité d'où ses relations avec la Pucelle l'avaient un moment fait sortir.

Du reste, la libératrice d'Orléans n'avait pas attendu sa rencontre avec le missionnaire franciscain pour adopter les pratiques religieuses que Bernardin de Sienne venait de mettre à la mode et que les cordeliers de l'observance travaillaient alors à répandre dans toutes les parties de la chrétienté. Par son ordre exprès, les mots JHESUS MARIA avaient été inscrits sur l'étendard qu'elle s'était fait faire avant de marcher au secours d'Orléans. Lorsque la Pucelle tomba devant Compiègne entre les mains des Bourguignons, on lui ôta du doigt une bague dont ses parens lui avaient fait cadeau probablement avant qu'elle les quittât, et cette bague portait aussi l'inscription JHESUS MARIA. Les lettres de Jeanne, celles du moins que nous possédons en original ou d'après une copie authentique et qui ont une véritable portée politique, donnent lieu à une observation analogue. Les sommations aux Anglais datées des 22 mars et 5 mai 1429, le billet envoyé de Gien le 25 juin suivant aux habitans de Tournay, le message transmis de Reims le 17 juillet à Philippe, duc de Bourgogne, la réponse au comte d'Armagnac, dictée à Compiègne le 22 août de la même année, la lettre comminatoire adressée aux hussites le 3 mars 1430, tous ces documens sont précédés de la suscription ou suivis de la suscription JHESUS MARIA. Interrogée à Rouen sur le motif qui l'avait poussée à faire précéder ainsi ses lettres des mots JHESUS MARIA, Jeanne répondit qu'elle s'était conformée en cela au conseil des gens

de son parti et que d'ailleurs ses clercs ou secrétaires avaient pris l'habitude de mettre cette suscription pour ainsi dire d'eux-mêmes. Cette réponse, où perce surtout le désir d'éluder le fond même de la question, est à la fois vague et insuffisante. Elle est vague, parce que l'accusée se garde bien de dire pourquoi les gens de son parti lui ont donné ce conseil. Elle est insuffisante, parce que la part d'initiative attribuée aux secrétaires ne peut s'appliquer qu'aux lettres; il n'en reste pas moins à expliquer l'inscription JHESUS MARIA trouvée sur l'anneau enlevé par les Bourguignons aussi bien que celle qui fut mise sur l'étendard. Le simple rapprochement d'un si grand nombre de faits caractéristiques nous paraît prouver jusqu'à l'évidence que Jeanne attachait à l'emploi de ces mots une vertu particulière, une signification mystérieuse. Cette vertu et cette signification, l'accusée ne crut pas devoir les révéler à ses juges; mais les développemens où nous entrerons bientôt nous aideront peut-être à les deviner dans une certaine mesure. Quoi qu'il en soit, le fait sur lequel il importe d'insister dès maintenant, c'est que l'emploi de la suscription JHESUS MARIA dans une correspondance laïque et profane était alors considéré comme une innovation suspecte et presque sacrilège, puisque ce fut un des douze chefs d'accusation mis en avant par le tribunal de Rouen pour condamner la Pucelle.

Nous avons dit : dans une correspondance laïque et profane, car plusieurs années avant la mission de Jeanne d'Arc, une des femmes les plus extraordinaires de cette époque, Colette de Corbie, la célèbre réformatrice des couvens franciscains de France, avait adopté le mot JHESUS comme signe distinctif et en quelque sorte comme devise de la réforme à laquelle elle a attaché son nom. Cette sainte entretenait une correspondance très active, soit avec les religieux et les religieuses des couvens qu'elle avait fondés ou réformés, soit avec des personnes séculières, affiliées au tiers ordre de Saint-François, qui avaient embrassé sa réforme. Quelques rares monumens de cette correspondance sont parvenus jusqu'à nous. On n'est pas peu surpris d'y retrouver précisément la particularité qui nous frappait tout à l'heure dans les documens émanés de la Pucelle. En tête de chacune de ces lettres figure la suscription JHESUS ou JHESUS MARIA, parfois avec l'addition FRANCISCUS ET CLARA. L'adresse même est le plus souvent précédée du mot JHESUS. L'emploi habituel de cette suscription est-il le seul trait commun entre Colette et Jeanne? Le réveil éclatant du patriotisme, qui s'est personnifié dans la vierge de Domremy, ne se rattache-t-il pas par un lien plus ou moins étroit au mouvement d'exaltation mystique provoqué sur certains points de notre pays par la réforme colettine? Avant de répondre à ces questions, essayons de retracer dans ses

lignes principales la physionomie d'une sainte qui fut certainement la plus grande extatique de la fin du moyen âge.

Née à Corbie le 13 janvier 1381 et fille d'un charpentier nommé Robert Boylet, instituée par Benoît XIII, en 1406, réformatrice générale des filles de Sainte-Claire, abbesse du couvent de Besançon en 1410, sainte Colette, de 1412 à 1447, date de sa mort, ne fonda pas moins de dix-huit couvens nouveaux, sans compter ceux où elle introduisit sa réforme, et fit bâtir, au rapport d'Olivier de la Marche, trois cent quatre-vingts églises. Dès 1406, la recluse de Corbie était déjà l'objet d'une telle vénération que le pape Benoît XIII, lui donnant audience à Nice, se levait de son trône en sa présence et allait même, s'il faut en croire quelques hagiographes, jusqu'à se prosterner devant elle. Colette entreprit la réforme des couvens d'hommes aussi bien que celle des couvens de femmes. Pendant plus de quarante ans, elle exerça sans relâche un véritable apostolat monastique, et ce fut surtout grâce à ses efforts que l'on vit reflourir par toute la France dans sa pureté primitive la règle de Saint-François. Tandis que Bernardin de Sienne et Jean Capistran se dévouaient en Italie au rétablissement de l'observance, une simple femme assumait la même tâche de ce côté des Alpes et, à force de persévérance ou plutôt, ce n'est pas trop dire, à force de génie, réussit à l'accomplir.

Nous avons peine aujourd'hui à nous faire une idée de l'enthousiasme que cette extatique sut inspirer à ses contemporains. C'est que nulle religieuse franciscaine, pas même sainte Claire, ne ressembla davantage au fondateur presque divin de l'ordre séraphique et moralement ne l'approcha de plus près. Pour Colette comme pour François d'Assise, la pauvreté volontaire était l'idéal de la vie chrétienne, le fondement même de la perfection morale et, comme elle se plaisait à le répéter, une vertu toute divine. Elle ne se lassait pas de recommander cette vertu à ses filles, ainsi qu'aux religieux qui avaient adhéré à sa réforme; et dès qu'elle en parlait, elle semblait pour ainsi dire transfigurée par une illumination intérieure. Une flamme céleste brillait dans ses yeux et le souffle irrésistible de l'inspiration, rompant le sceau du silence monastique, faisait frémir ses lèvres. Malheureusement la lame avait usé le fourreau, et à peine avait-elle prononcé quelques mots que l'émotion étouffait sa voix. Elle tombait alors dans une sorte d'extase, mais les larmes qui coulaient en abondance sur ses joues amaigries étaient plus éloquentes que toutes les paroles.

Colette imitait le saint qu'elle avait pris pour modèle non-seulement dans ses austérités effrayantes, dans ses jeûnes surhumains, mais encore dans son infinie douceur et sa tendresse fraternelle pour certains animaux. A l'exemple du grand ascète de l'Ombrie,

elle avait pour les agneaux, les tourterelles, les colombes l'affection d'une sœur. Elle se faisait suivre partout d'un agneau qui l'accompagnait même à la messe et qu'elle avait dressé à s'agenouiller au moment de la consécration. Les beautés de la nature, où elle voyait un reflet de la splendeur divine, la touchaient profondément, et il lui suffisait d'entendre l'alouette, un de ses oiseaux de prédilection, chanter en montant dans les airs l'alleluia du printemps, pour qu'aussitôt son âme, comme fascinée par le lointain superbe de ce chant, s'envolât à tire-d'aile au plus haut des cieux. Lorsqu'elle voyageait soit à cheval, soit en chariot, le pas saccadé de sa monture, le ballotement du chariot, la plongeaient dans des extases ineffables, et il semblait alors à ses compagnes qu'elle planait dans les airs et que de sa bouche jaillissaient, ainsi que d'un soleil, des rayons de flamme. Elle parlait toutes les langues, elle lisait dans l'avenir, elle mettait en fuite les démons, elle rendait la santé aux malades, elle ressuscitait les morts. Au nom du Seigneur Jésus, saint Jean-Baptiste était venu l'épouser pendant qu'elle pria et lui avait passé au doigt un anneau d'or, gage matériel de cette union mystique. Dans une autre circonstance, il lui était tombé du ciel un crucifix enrichi de pierreries et contenant une portion de la vraie croix que l'on montre encore aux curieux dans le trésor des clarisses de Poligny. Un jour que Pierre de Reims, son confesseur, avait oublié de la faire communier, le Christ lui-même avait daigné réparer cet oubli en administrant de ses propres mains le sacrement de l'eucharistie à sa fidèle servante.

Une sainte qui recevait du ciel des faveurs aussi extraordinaires ne pouvait manquer de jouir d'un merveilleux crédit auprès des puissans de la terre. Marchant sur les traces de Catherine de Sienne, la sainte dominicaine du pape de Rome, Colette Boylet, la sainte franciscaine du pontife d'Avignon, se vit bientôt consultée comme un oracle, et les plus fiers potentats durent compter avec elle. Lorsque le fameux prédicateur catalan Vincent Ferrier vint en France à deux reprises, non content de rendre visite chaque fois à l'abbesse de Besançon, il ne voulut point laisser ignorer que cette visite était le but principal de son voyage. Cheminant sans cesse de couvent en couvent à travers des pays infestés par les gens d'armes, jamais Colette ne rencontra un partisan assez hardi pour oser mettre la main sur elle. Au contraire, elle jouissait d'un tel prestige dans chacun des camps opposés qui se disputaient alors la France qu'il lui arriva de délivrer des sauf-conduits et d'assurer ainsi une protection efficace à certains voyageurs. Quoique la réformatrice des clarisses fût couverte de haillons et marchât toujours pieds nus, des princesses du plus haut rang se faisaient un titre de gloire d'être appelées ses filles. La femme de Jean sans Peur, la

mère de Philippe le Bon, Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne, n'était jamais plus heureuse que les jours où elle recevait en son château de Rouvres la supérieure générale des couvens d'Auxonne et de Poligny, dont elle fit sa conseillère préférée pendant les années qui précédèrent ou suivirent immédiatement le meurtre de son mari sur le pont de Montereau. D'un autre côté, si Marie de Berry, duchesse de Bourbon, fonda en 1422 et 1423 deux monastères de pauvres clarisses, l'un à Moulins, l'autre à Aigueperse, petite ville voisine du château ducal de Montpensier, ce fut surtout afin de pouvoir jouir fréquemment de la société de Colette, qui vint passer plusieurs années en Bourbonnais et en Auvergne pour y installer ces deux nouvelles colonies monastiques. Les plus éminens parmi les princes de l'église lui prodiguaient les marques de déférence, et les pères du concile de Bâle inauguraient leurs délibérations en se recommandant à ses prières. Enfin, en 1435, alors qu'elle avait encore douze ans à vivre, la fille du charpentier de Corbie était déjà en telle odeur de sainteté qu'un prince du sang de France, qui avait gouverné deux puissans royaumes, Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, de Naples, de Sicile et de Jérusalem, déclarait par une clause spéciale de son testament tenir à honneur d'être enterré aux pieds de la réformatrice de l'ordre de Saint-François.

Un fait à noter, c'est que Colette, malgré son zèle de propagande, ne fonda jamais aucun couvent dans la partie de la France occupée par les Anglais; et quoiqu'elle ait eu bien soin de se tenir à l'écart de la mêlée des partis, dans la crainte de compromettre le succès de l'apostolat essentiellement religieux qu'elle avait entrepris, ce seul fait suffirait pour trahir ses véritables tendances politiques. Pendant les douze premières années de cet apostolat, de 1408 à 1420, soutenue par la protection de Marguerite de Bavière, femme de Jean sans Peur, elle n'exerce guère son action au-delà des limites de la comté ou du duché de Bourgogne et du Nivernais; elle fonde successivement dans ces trois pays les couvens de Besançon en 1408, d'Auxonne en 1412, de Poligny en 1415, de Decize en 1419, de Seurre en 1422. La fondation du couvent de Moulins, en 1421, inaugure une nouvelle période où Colette fait pour ainsi dire la conquête des provinces restées soumises à Charles VII, surtout du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Velay et du comté de Castres. C'est alors que, sans rien perdre de son crédit auprès de la duchesse de Bourgogne, elle devient en quelque sorte la directrice spirituelle de plusieurs princes et princesses de la maison de France, notamment de Jacques de Bourbon, comte de Castres, de ses deux filles, Jeanne et Marie de Bourbon, qui se firent bientôt religieuses colettines, de Marie de Berry, duchesse de

Bourbon, de Bonne de Berry, sœur aînée de Marie, veuve en premières nocés d'Amédée VII, comte de Savoie, et en secondes nocés du connétable Bernard d'Armagnac, enfin de Marie d'Armagnac, petite-fille de Bonne de Berry du côté paternel, morte avant 1418 abbesse du couvent de Castres. C'est alors que des maisons religieuses, vouées à la réforme colettine, s'ouvrent successivement à Aigueperse en 1423, au Puy en 1425, à Castres en 1429, à Lézignan en 1431. Ces créations obligent la supérieure générale des monastères nouvellement fondés à faire pendant cette période sa résidence habituelle dans les pays de l'obédience de Charles VII ; elle n'en entreprend pas moins chaque année de lointains voyages, soit en Bourgogne, où elle voit poser, le 24 octobre 1422, la première pierre du couvent de Seurre, soit en Savoie, où les maisons de Vevay et d'Orbe s'élèvent en 1425 et 1426.

Au premier abord, les détails où nous venons d'entrer ne semblent intéressans qu'au point de vue de l'histoire des institutions monastiques ; mais dès qu'on les étudie d'un peu près, on en reconnaît aussitôt l'importance et la portée politique. Au commencement de 1421, lorsqu'il fut question d'établir à Moulins un couvent de clarisses réformées, Colette, que Marguerite de Bavière venait de combler de bienfaits, ne voulut point faire la moindre démarche auprès de la duchesse de Bourbon, dont le mari était l'un des partisans les plus dévoués du dauphin, avant d'avoir obtenu l'assentiment de la veuve de Jean sans Peur. Touchée à juste titre de cette attention délicate, la duchesse de Bourgogne, loin d'empêcher la réformatrice des clarisses d'accepter les faveurs d'une princesse hostile au parti anglo-bourguignon, l'engagea vivement à aller trouver Marie de Berry. Deux ans à peine après le meurtre de Montereau, les deux duchesses de Bourgogne et de Bourbon furent ainsi mises indirectement en relations. Colette fit un assez long séjour à Moulins, où elle retrouva dans Marie de Berry une fille spirituelle non moins respectueuse et non moins dévouée que Marguerite de Bavière. Exerçant un égal ascendant sur ces deux princesses et les visitant tour à tour, il ne lui fut pas difficile de leur inspirer des sentimens d'estime et d'affection mutuelles. Par ce rôle d'intermédiaire qu'elle a joué entre la cour de Bourgogne et les diverses branches de la maison de France pendant la période la plus critique du règne de Charles VII, Colette de Corbie mérite au plus haut degré d'attirer l'attention des historiens, et l'on peut dire qu'elle n'a pas été sans influence sur les destinées de notre pays. Dès le milieu de 1418, un projet de mariage avait été arrêté entre Charles de Bourbon, fils aîné du duc Jean I<sup>er</sup>, et Agnès de Bourgogne, fille cadette de Jean sans Peur ; mais avant le 29 novembre de cette année, le duc de Bourgogne s'était saisi violemment de la

personne de la duchesse de Bourbon et de son fils, et le 10 septembre de l'année suivante, l'assassinat du pont de Montereau avait fait rompre toutes relations amicales et par suite tout projet matrimonial entre les deux maisons de Bourgogne et de Bourbon. Cinq jours après cet assassinat, le dauphin allouait à Charles de Bourbon une pension mensuelle de 600 livres tournois, et le 21 août suivant il le nommait son lieutenant-général dans les pays de Languedoc et de Guyenne. Comment un prince ainsi comblé des faveurs du chef du parti armagnac aurait-il pu prétendre à la main d'une des filles de Jean sans Peur? Cependant, les négociations matrimoniales ne tardèrent pas à être renouées, et il est remarquable que la reprise de ces négociations coïncida avec le séjour de Colette à Moulins. Nous sommes donc autorisés à croire que la mère spirituelle de Marguerite de Bavière et de Marie de Berry a contribué plus que personne peut-être à préparer les voies, à lever les obstacles d'ordre moral au mariage qui fut célébré à Autun, le 17 septembre 1425, entre l'héritier présomptif du duc de Bourbon et la fille cadette de la duchesse douairière de Bourgogne. Or, d'une part, la nomination d'Arthur de Richemont, beau-frère de Philippe le Bon, au poste de connétable de France, due à la prévoyante initiative de la reine de Sicile; d'autre part, le mariage du comte de Clermont avec Agnès, mené à bonne fin sous l'influence des bonnes relations ménagées par Colette entre Marie de Berry et la veuve de Jean sans Peur, cette nomination et ce mariage, disons-nous, sont incontestablement les deux faits qui ont servi d'acheminement au célèbre traité du 21 septembre 1435. En réalité, ces deux faits consacraient déjà la réconciliation domestique des deux maisons de France et de Bourgogne, dont la paix, négociée dix ans plus tard à Arras entre Philippe le Bon et Charles, duc de Bourbon, son beau-frère, consumma la réconciliation politique.

Colette Boylet et Jeanne d'Arc ont dû se rencontrer, et voici dans quelles circonstances. Au commencement de novembre 1429, la Pucelle vint faire le siège d'un certain nombre de places que les Bourguignons occupaient dans le Nivernais ou sur les confins de cette province, notamment de Saint-Pierre-le-Moutier et de la Charité-sur-Loire. Après la prise de Saint-Pierre-le-Moutier, elle se rendit à Moulins, d'où elle adressa, le 9 novembre, une lettre aux habitans de Riom pour les inviter à lui envoyer de la poudre, du salpêtre, du soufre, des arcs, des arbalètes et autres engins de guerre en vue du siège de la Charité. Cette place avait alors pour capitaine un aventurier nommé Perrinet Gressart, qui, de simple ouvrier boulanger, était devenu l'un des capitaines de partisans les plus redoutables de cette époque et prenait, dès 1428, le titre de panetier du duc de Bourgogne. Les deux grands seigneurs qui

secondèrent surtout Jeanne dans cette campagne sur la Loire furent Louis de Bourbon, comte de Montpensier, et le sire d'Albret. Le comte de Montpensier était le fils cadet de Marie de Berry, duchesse de Bourbon, et Charles II, sire d'Albret, avait épousé Anne d'Armagnac, fille du connétable Bernard VII et de Bonne de Berry. Nous savons, d'un autre côté, qu'au moment du passage de Jeanne à Moulins, la réformatrice des clarisses habitait le couvent qu'elle venait de fonder dans cette ville. Comment supposer que la pieuse héroïne n'ait pas profité de cette occasion pour se recommander aux prières de la sainte, alors surtout que Colette et Jeanne avaient dans la duchesse de Bourbon une amie commune, qui dut mettre le plus grand empressement à faciliter leur entrevue? Quoi qu'il en soit, lorsque la petite armée rassemblée dans la capitale du Bourbonnais, s'ébranla pour aller sous la conduite de la Pucelle, mettre le siège devant la Charité, Colette accourut à Decize, petite place forte, située un peu au nord de Moulins, dans une île de la Loire, où elle avait établi un monastère de clarisses dix ans auparavant. La coïncidence de son arrivée avec les mouvemens des troupes françaises, le pays d'où elle venait, que l'on savait être le quartier-général des gens d'armes levés pour le siège de la Charité, l'inquiétude même des religieuses ses filles, isolées et comme perdues au milieu d'un pays infesté par des bandes de partisans et livré aux horreurs de la guerre, tout cela finit par éveiller les soupçons des bourgeois de Decize, qui étaient attachés au parti anglo-bourguignon. Une nuit donc qu'ils avaient entendu la cloche du couvent sonner matines entre neuf et dix heures du soir, c'est-à-dire trois heures trop tôt, croyant reconnaître dans ce coup de cloche prématuré un signal convenu avec l'ennemi, ils se mettaient en mesure de faire un mauvais parti aux religieuses si Colette n'avait opéré, au rapport de ses biographes, un miracle pour sauver ses filles en avançant de trois heures toutes les horloges de la ville et même le lever du soleil. Quant à Jeanne, autant elle avait été heureuse devant Saint-Pierre-le-Moutier, autant elle échoua misérablement devant la Charité. Interrogée à Rouen sur le siège de cette dernière place, elle répondit qu'elle l'avait entrepris sans le conseil de ses voix. Serait-ce pour cette raison que, demandant de l'aide aux habitans de Riom dans une affaire où elle agissait de son autorité privée, elle n'a point voulu faire précéder sa lettre de la suscription consacrée JHESUS?

La comparaison entre Colette Boylet et Jeanne d'Arc a cela de particulièrement intéressant qu'elle permet de saisir sur le vif les traits communs et aussi les contrastes entre la plus touchante héroïne de tous les temps et de tous les pays et l'une des plus grandes saintes du moyen âge. Sans aucun doute, la réformatrice



des clarisses et la libératrice d'Orléans ont poursuivi un but fort différent; et pourtant lorsqu'à l'occasion de l'emploi qu'elles ont fait toutes les deux de la suscription JHESUS MARIA, l'idée nous est venue de les rapprocher, nous avons été bientôt frappé des nombreux traits de ressemblance qui les rattachent l'une à l'autre. Douées de l'extérieur le plus séduisant, Colette et Jeanne avaient cela de commun que leur beauté, loin de faire appel aux sens, éloignait jusqu'à la pensée d'un mauvais désir. Tel était le prestige qui les entourait, si pénétrant était le parfum qui s'exhalait de leur personne qu'elles semblaient échapper à ce qu'il peut y avoir de grossier et d'impérieux dans la satisfaction des besoins de la nature. On les voyait toutes les deux, l'héroïne aussi bien que la sainte, fondre en larmes chaque fois qu'elles se confessaient ou qu'elles recevaient la communion, mais cette ferveur de dévotion n'enlevait rien à la netteté de leur sens pratique, à la féconde activité de leur esprit organisateur. Il suffit d'un an à Jeanne pour faire ce que l'épée de vingt capitaines avait été impuissante à accomplir; et lorsque Colette mourut à Gand le 6 mars 1447, elle avait fondé dix-huit couvens nouveaux et imprimé par toute la France à la dévotion féminine une impulsion nouvelle. La sainte abbesse et la pieuse héroïne avaient les mêmes fêtes de prédilection, la Passion, l'Annonciation et la Toussaint. A l'imitation de François d'Assise, Colette laissait voir une préférence marquée pour certains animaux qu'elle considérait comme purs. Les oiseaux qu'elle préférait étaient les colombes; or nous avons vu plus haut que l'image de cet oiseau, l'un des emblèmes favoris de la dévotion franciscaine, figurait dans les armes personnelles de Jeanne d'Arc. Colette et Jeanne ne se ressemblaient pas moins par leur tendresse singulière pour l'enfance. Si la première prenait volontiers part aux amusemens des fillettes qu'elle rencontrait, le plus grand bonheur de la seconde, d'après la déposition de son aumônier, était de recevoir le sacrement de l'eucharistie, en compagnie de jeunes garçons voués dès l'âge le plus tendre à quelque ordre religieux et que l'on appelait pour cette raison « les petits enfans des religieux mendiens. » Mais le trait qui les rapproche peut-être le plus, c'est la vertu particulière qu'elles paraissent avoir attachée l'une et l'autre au nom de Jésus. Les hagiographes racontent que Colette guérit plus d'une fois, par la seule invocation de ce nom, des possédés, des aliénés, ou des malheureux atteints de la rage. Quant à Jeanne, le nom de Jésus ne figure pas seulement en tête de ses lettres, dans les plis de son étendard et jusque sur l'anneau mystique qu'elle porte au doigt; il est surtout au plus profond de son cœur. Elle ne se borne pas à adorer Jésus comme son Dieu, elle reconnaît encore en lui le véritable roi de France, un roi dont

Charles VII est le seul légitime lieutenant. Elle déclare formellement, dans sa lettre au duc de Bourgogne, que guerroyer contre la France, c'est guerroyer contre Jésus. Dès le début, elle montre par des signes non équivoques qu'elle entend donner à l'expédition dont elle prend l'initiative le caractère d'une guerre sainte. Voilà pourquoi la première sommation qu'elle adresse aux Anglais campés devant Orléans est datée du mardi de la semaine sainte. Voilà pourquoi elle impose à ses compagnons d'armes l'obligation de se confesser et de se corriger de leurs mauvaises habitudes avant d'entrer en campagne. Voilà pourquoi enfin elle se fait précéder par des prêtres chantant des hymnes et marchant sous la bannière de Jésus crucifié. La même pensée lui a dicté certains actes qui ont fourni matière aux accusations de ses ennemis, par exemple, l'assaut donné à Paris le 8 septembre 1429, malgré la double solennité du dimanche et de la fête de la Nativité de la Vierge. Quand on est fermement convaincu, comme l'était Jeanne, que l'on combat pour Jésus le bon combat, le plus saint jour est le meilleur.

En dépit des traits de ressemblance que nous venons d'indiquer, nous touchons ici le point essentiel par où Jeanne d'Arc, inférieure à Colette Boylet sous le rapport de l'orthodoxie, la dépasse de cent coudées si l'on compare ces deux femmes extraordinaires au point de vue de ce qui fait la véritable grandeur, c'est-à-dire la passion de la justice, le dévoûment à sa patrie, l'amour de l'humanité. Assurément, la réformatrice des clarisses aurait frémi d'horreur à la seule pensée de violer le repos dominical, de profaner par un assaut sanglant une fête aussi vénérée et aussi populaire que celle de la Nativité de la Vierge. C'est que pour elle on approchait d'autant plus de la perfection que l'on évitait avec plus de soin ce que l'église appelle le péché et que l'on adorait plus assidûment le Créateur. Dieu nous garde, surtout en un temps comme le nôtre où le culte de la matière tend à remplacer toutes les anciennes croyances, Dieu nous garde de méconnaître ce qu'il y a de sublime en même temps que d'étroit dans la vie mystique, cette poésie en action ! Il n'en est pas moins vrai qu'à force de contempler le ciel, à force de s'isoler dans la prière et de se laisser bercer dans l'extase, Colette avait fini par perdre de vue les misères de ce bas monde et par ne plus apercevoir qu'un petit coin de la terre. On éprouve un véritable étonnement, quand on parcourt sa correspondance, en voyant combien est borné le cercle où se renferment ses préoccupations. L'amour de Dieu, la prière, la pauvreté, l'humilité, la patience, le silence, l'observation stricte des règles monastiques, voilà ce qu'elle ne cesse de recommander à ses religieuses comme les seuls moyens infailibles de gagner le paradis. On dirait que l'enceinte des couvens qu'elle a fondés ferme

pour ainsi dire son horizon. Tout en rendant hommage à ce qu'il y a de chaste, de désintéressé et d'élevé dans l'idéal de la vie religieuse, on ne saurait disconvenir qu'un détachement aussi complet des intérêts de nos semblables ne va peut-être pas sans quelque égoïsme.

Non moins pure, non moins foncièrement pieuse que cette émule de sainte Claire, combien Jeanne est plus vivante, plus humaine et, disons-le franchement, plus grande ! Elle aussi, elle est une bonne chrétienne ; elle aussi, elle se pique d'observer docilement les prescriptions de l'autorité spirituelle ; mais elle sait à l'occasion s'en écarter pour rester fidèle à une loi plus haute et elle aime tellement son pays que cet amour se confond pour elle avec l'amour même de Dieu. Si cette confusion hétérodoxe doit être comptée parmi les causes qui ont poussé l'église à refuser jusqu'à présent à la Pucelle les hommages publics qu'elle permet de rendre depuis longtemps à la réformatrice des clarisses, elle constitue en revanche le plus beau titre de la martyre de Rouen à notre reconnaissance et à notre admiration. Du reste, il faut bien reconnaître que la gloire de l'héroïne éclipse de jour en jour davantage le prestige de la sainte. Que sont les monumens de pierre, de marbre ou de bois placés sous l'invocation de Colette en comparaison de ce vivant autel que chacun de nous élève à Jeanne sur les hauteurs de l'idéal, et que pourrait envier même à l'une des plus illustres thaumaturges du moyen âge celle que la piété nationale révère à juste titre comme la sainte de la France !

Ces réserves faites, Colette de Corbie a apporté à l'œuvre de restauration patriotique qui s'est personnifiée dans Jeanne d'Arc un concours indirect que nous nous estimons heureux d'avoir mis pour la première fois en lumière. Et nous n'entendons pas parler ici de ce rôle de médiatrice, dans l'ordre des sentimens intimes, que la mère spirituelle de tant d'illustres princesses a été amenée par les circonstances à jouer entre les maisons de Bourgogne et de France. Nous ne faisons pas seulement allusion à cette dévotion au nom de Jésus que la réformatrice des clarisses s'était en quelque sorte appropriée et dont la libératrice d'Orléans a été l'une des adeptes les plus ferventes. Nous avons surtout en vue le culte tout particulier que Colette rendait à la fête de l'Annonciation de la Vierge, fête qui prit, comme on va le voir, en 1429, l'importance d'un événement national.

#### IV.

Le pèlerinage à la cathédrale du Puy, dédiée à l'Annonciation de la Vierge, ne jouit jamais d'une plus grande vogue que pendant

la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Cette vogue provenait de plusieurs causes dont la principale était le développement que prit à cette époque dans toutes les classes de la société le tiers ordre de Saint-François. Dès le xiii<sup>e</sup> siècle, Pierre des Vignes, effrayé de l'influence croissante des ordres mendiants, écrivait : « C'est à peine s'il y a un homme ou une femme dont on ne trouve le nom sur la liste des membres des tiers ordres fondés tant par les frères mineurs que par les frères prêcheurs. » Ce mot du célèbre chancelier de Frédéric II peut être pris presque à la lettre si on l'applique aux fidèles de certaines régions de la France sous le règne de Charles VII. Ces régions étaient celles où les franciscains exerçaient une influence dominante. Ils devaient cette influence, tantôt à la popularité résultant du rapprochement de plusieurs de leurs couvens, et c'était le cas pour la vallée de la Meuse supérieure où la seule ville de Neufchâteau possédait deux monastères, l'un de cordeliers, l'autre de clarisses, tantôt à quelque protection princière comme en Savoie, en Bourgogne et en Bourbonnais, tantôt à la propagande incessante d'un évêque titulaire ou suffragant pris dans leurs rangs, tel que fut Henri de Vaucouleurs dans le diocèse de Toul, tantôt enfin à ces trois causes réunies, ainsi que cela arriva pour une partie du Barrois et de l'Anjou au temps de la mission de Jeanne d'Arc.

Si grand était dans ces pays le prestige dont étaient entourés les frères mineurs qu'on y voyait des fidèles de tout âge, de tout sexe, de toute condition embrasser à l'envi le tiers ordre de Saint-François. Pour entrer dans cet ordre et participer à ses avantages spirituels et temporels, la seule condition exigée était une profession de foi catholique et d'obéissance à l'église. Le lien conjugal n'était pas un obstacle, et toute femme mariée y pouvait être admise dès qu'elle avait la permission expresse ou tacite de son mari. D'ailleurs, aucune des prescriptions de la règle du tiers ordre n'obligeait le membre qui avait fait vœu d'y obéir, sous peine de péché mortel. Les parens y pouvaient vouer leurs enfans dès l'âge le plus tendre. Un certain nombre de petits enfans des deux sexes, ainsi affiliés, étaient élevés aux frais des couvens, les garçons jusqu'à quatorze ou quinze ans, les fillettes jusqu'à douze ou treize; si leur vocation monastique se décidait à ce moment, ils restaient dans le cloître; sinon, ils rentraient dans le monde avec une dot. L'usage était de désigner ces pupilles des monastères sous le nom de petits enfans des mendiants, et c'est en leur compagnie que Jeanne aimait à recevoir le sacrement eucharistique.

Le port des emblèmes représentant le monogramme du nom de Jésus, la récitation habituelle de la prière appelée la Salutation angélique, une dévotion toute spéciale pour les deux fêtes de la

Passion et de l'Annonciation de la Vierge, tels étaient les signes pour ainsi dire caractéristiques auxquels on pouvait reconnaître les adeptes laïques du tiers ordre franciscain pendant les premières années du règne de Charles VII. Quant au costume, les tierçaires non cloîtrés devaient être vêtus de noir ou de gris, et l'on imposait aux femmes l'obligation de se faire couper les cheveux en rond jusqu'à la hauteur des tempes. On sait que le culte rendu aux emblèmes représentant le nom de Jésus était une innovation dont les frères mineurs de l'observance avaient donné les premiers l'exemple; nous avons montré l'origine de cette innovation en Italie dans les prédications de Bernardin de Sienne et de Jean Capistran, en France, dans les missions de frère Richard et la propagande monastique de Colette de Corbie. Si la Salutation angélique était la prière que les personnes affiliées à l'ordre séraphique affectionnaient le plus, cela tient à ce que les plus grands saints et saintes de cet ordre avaient montré une préférence marquée pour cette prière; et nous rappellerons qu'une des plus illustres tierçaires françaises du commencement du xv<sup>e</sup> siècle, la bienheureuse Marie de Maillé, passait ses journées à la réciter. La Passion était devenue la fête franciscaine par excellence depuis le jour où saint François avait reçu dans sa chair et dans ses membres les stigmates des tortures endurées par Jésus sur le Calvaire. Les cordeliers ou observantins avaient aussi une vénération particulière pour la solennité de l'Annonciation de la Vierge. Dès 1368, Paulet de Foligno, leur fondateur, avait inauguré sa réforme en bâtissant sur le Mont Cesi une petite église en l'honneur de l'Annonciation. Il subsiste encore aujourd'hui un curieux vestige de la vogue insigne de cette fête à l'époque de Jeanne d'Arc, et ce vestige, c'est l'ordre italien de l'Annonciade fondé le 7 novembre 1434 par Amédée VIII, duc de Savoie, l'un des fils spirituels de Colette de Corbie.

Ces détails, empruntés à l'histoire liturgique et monastique, étaient nécessaires pour faire comprendre l'importance de plus en plus grande que les fidèles furent amenés à attacher, notamment dans les pays où dominait l'influence de l'ordre séraphique, à la coïncidence du vendredi saint, anniversaire du supplice de Jésus, avec l'Annonciation. « Le même jour, écrivait naguère à ce sujet un savant ecclésiastique, l'église avait à célébrer dans ces deux grands souvenirs le commencement de l'œuvre de la rédemption dans le sein virginal de Marie et la consommation de cette œuvre de salut pour le monde sur la croix du Calvaire. C'est sous l'empire de cette religieuse pensée que les papes, à une époque très reculée, immémoriale même, accordèrent à l'église Notre-Dame du Puy en Velay un grand jubilé chaque fois que le vendredi saint tomberait le

25 mars, jour de l'Annonciation, qui est la fête patronale de la cathédrale et du diocèse du Puy. L'institution subsiste toujours, comme le prouve le grand jubilé célébré en 1864. »

Le jour marqué par cette coïncidence, le grand vendredi de l'Annonciation, comme on avait coutume de le désigner au moyen âge, devint ainsi véritablement, pendant la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, un jour fatidique, objet de l'attente anxieuse des fidèles, point de mire préféré des espérances comme des terreurs de l'imagination populaire. Cette croyance s'enracina d'autant plus facilement et d'autant plus vite dans notre pays que l'on y vénérât depuis des siècles, au Puy, le plus célèbre des sanctuaires placés sous le vocable de l'Annonciation. De 1400 à 1420, le vendredi saint tomba deux fois le 25 mars; cette coïncidence eut lieu en 1407 et en 1418. Aussi, dans ces deux années, l'on vit accourir dans la capitale du Velay, pendant la semaine sainte, une affluence de pèlerins tout à fait extraordinaire. « En ce carême, lit-on dans la chronique de Jouvevel à la date de 1407, en ce carême, l'Annonciation Notre-Dame fut le vendredi saint. Et l'on dit, quand elle échoit le jour dudit vendredi, qu'il y a pardon général de peine et de culpé (péché) au Puy. Il y fut tant de monde et de peuple que merveille. Et y eut bien deux cents personnes mortes et *esteintes*. » Ainsi, la poussée de la foule fut telle que plusieurs centaines d'individus furent étouffés dans la presse. Un chiffre de victimes aussi considérable montre mieux encore que l'affirmation du chroniqueur combien fut énorme le concours des pèlerins attirés au Puy par le grand vendredi de l'année 1407. La même affluence se reproduisit en 1418. Le vendredi saint 25 mars de cette année, jour de la fête de l'Annonciation, malgré les mesures de précaution prises à l'avance par Hélie de l'Estrange, évêque du Puy, malgré une prorogation d'indulgences jusqu'au troisième jour après Pâques, octroyée dans un intérêt d'humanité par le pape Martin V, trente-trois personnes furent encore écrasées. Selon toute apparence, la reproduction pour ainsi dire périodique de ces horribles accidens ne tenait pas seulement à la trop grande affluence des pèlerins; il faut aussi faire entrer en ligne de compte l'ardeur désordonnée que ces mêmes pèlerins mettaient à pénétrer dans le sanctuaire le jour du grand vendredi, ardeur qui allait parfois jusqu'à une sorte de frénésie pieuse.

Il se passa au Puy, en 1420, une cérémonie qui eut pour effet de rattacher par un lien étroit la patronne de cette ville aux destinées de la royauté française. Vers le milieu du mois de mai de cette année, au moment même où Henri V et Isabeau de Bavière mettaient la dernière main au fameux traité de Troyes, le dauphin Charles revenait d'une heureuse expédition dans le Midi, où il avait fait

rentrer plusieurs villes sous son autorité, et traversait les montagnes de Velay. Du mardi 14 au jeudi 16 de ce mois, il s'arrêta au Puy, et ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il apprit la conclusion définitive d'un traité qui, tout en le frappant personnellement du coup le plus terrible, consommait la ruine de la France. On sait qu'en vertu de ce traité, œuvre d'un pauvre roi fou et d'une mère dénaturée, l'héritier légitime était déclaré déchu de ses droits à la couronne au profit du plus mortel ennemi du royaume, de Henri V, récemment marié à Catherine, l'une des sœurs du dauphin. Soumis à une si cruelle épreuve, ce jeune prince demanda des consolations à la religion. Il vit quelque chose de providentiel dans la coïncidence de cette mauvaise nouvelle avec son séjour dans la capitale du Velay et pensa que la main de la patronne du Puy, cette Notre-Dame des Victoires du midi de la France, était seule assez puissante pour déchirer le traité de Troyes. Il voulut mettre par une démonstration publique, non-seulement sa personne, mais encore sa cause sous la protection de la miraculeuse Vierge noire, objet de l'adoration séculaire de ces populations de l'Auvergne et du Languedoc dont la fidélité lui était si précieuse. C'est pourquoi, après avoir fait son entrée au Puy en grande pompe, il tint à honneur d'être reçu chanoine de la cathédrale de cette ville. On le vit assister aux premières vêpres, revêtu de l'aumusse et du surplis. Le jeudi 16 mai, à la grand'messe qui fut dite pontificalement par un cadet de la famille de Polignac, Guillaume de Chalançon, évêque du Puy, le dauphin, en costume de chanoine, reçut la communion. A l'issue de l'office et pour marquer avec éclat le caractère officiel, en même temps que religieux, qu'il voulait donner à cette cérémonie, le nouveau chanoine conféra de sa main l'ordre de chevalerie à plusieurs seigneurs parmi lesquels on cite les barons d'Apcher, de Latour-Maubourg, de la Roche et Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac. A partir de ce jour, toutes les fois qu'un pèlerin visitait la vieille basilique, on ne manquait jamais de lui montrer la stalle qu'avait occupée le royal chanoine, et l'opinion populaire fut ainsi amenée à considérer Charles VII comme ayant des droits privilégiés aux faveurs de la Vierge du Puy.

Le foyer de dévotion et de mysticisme allumé de longue date au Puy par l'allée et venue continuelle d'une foule de pèlerins qui y accouraient de tous les points de l'Europe, ce foyer devint encore plus actif vers la fin de 1425, lorsque Colette de Corbie se mit en mesure d'y fonder, de concert avec Claude de Roussillon, vicomtesse de Polignac, un couvent de clarisses réformées. Dès le 8 septembre de cette année, le pape Martin V accorda l'autorisation qu'il fallait obtenir en pareil cas de la cour de Rome, et l'évêque Guil-

laume de Chalançon, délégué comme commissaire apostolique, fut mis à la tête de cette entreprise. Le nouveau couvent ne tarda pas à s'élever en un lieu dit le Poserot, et l'on prétend que plusieurs princes de la maison de France contribuèrent par le don de sommes importantes à sa construction. D'après les traditions locales, la fondation de ce couvent aurait été entourée de circonstances vraiment merveilleuses. Le procès intenté aux fondateurs dura plusieurs années pendant lesquelles Colette, qui se trouvait alors en Bourbonnais, fit selon toute apparence de nombreux voyages au chef-lieu du Velay, où elle installa définitivement seize de ses religieuses le 2 juillet 1432. Nos lecteurs connaissent la prédilection tout à fait insigne de la réformatrice des clarisses pour les deux fêtes de la Passion et de l'Annonciation. La présence de Colette sur les lieux mêmes où la conjonction de ces deux fêtes attirait les pèlerins de temps immémorial contribua, sans nul doute, à redoubler encore l'exaltation mystique qui s'empara plus que jamais des âmes à l'approche du grand vendredi de l'année 1429.

L'idée d'établir un rapport de cause à effet entre ce grand vendredi et la mission de Jeanne d'Arc ne nous appartient pas; nous l'avons empruntée à un contemporain de la libératrice d'Orléans. Un célèbre avocat qui vivait à l'époque du meurtre commis par Jean sans Peur, Nicole de Savigny, avait consigné sur un de ses livres la coïncidence de ce meurtre avec la rencontre de l'Annonciation et du vendredi saint. Vingt-cinq ou trente ans plus tard, un commentateur inconnu, qui nous a conservé en marge d'un missel du diocèse de Châlons la note de cet avocat, reproduisait la même remarque, en l'appliquant à l'Annonciation du vendredi saint qu'avaient suivie les exploits de la Pucelle. Nicole de Savigny avait dit : « Toutes les fois que le vendredi saint tombe le jour de la fête de l'Annonciation, il arrive des choses merveilleuses et des événemens extraordinaires. » L'annotateur de Châlons ajoute : « Il en fut ainsi l'an 1429 où, presque aussitôt après Pâques, la Pucelle prit les armes, leva bannière contre les Anglais, les chassa d'Orléans, de Jargeau, de Meung-sur-Loire, de Beaugency, et leur infligea bientôt une défaite en Beauce. Pendant l'été de cette même année, Charles, roi de France, accompagné de ladite Pucelle, s'étant mis à la tête de ses troupes, passa la Seine et fit reconnaître son autorité dans les cités de Troyes, de Châlons, de Reims, de Soissons, de Senlis et de Beauvais, qui tenaient auparavant le parti des Anglais. Il fut sacré à Reims par Regnault de Chartres, archevêque de cette ville, et par Jean de Saarbruck, évêque et comte de Châlons, pair de France, assistés de Jean de Tournebu, évêque de Séz, et de l'évêque d'Orléans, qui était d'origine écossaise. » L'auteur de ces remarques faisait probablement partie du clergé



de Châlons ; la correction relative de la latinité, le choix des expressions, le tour cicéronien de la période, trahissent même un haut gradué universitaire. Il est d'autant plus intéressant de voir un homme d'une culture aussi supérieure rattacher, comme un effet à sa cause, les succès de Jeanne d'Arc dans le cours de l'année 1429 à la coïncidence du vendredi saint et de l'Annonciation qui avait signalé cette même année.

On remarque toujours une recrudescence de mysticisme chez les peuples que vient de frapper un grand désastre. Si les sociétés les plus sceptiques subissent jusqu'à un certain point cette influence au jour des tragiques épreuves, à plus forte raison une nation foncièrement croyante ne saurait y échapper ; on la voit d'ordinaire se rejeter dans la dévotion et parfois dans la superstition d'un élan d'autant plus éperdu qu'elle a été plus profondément précipitée dans l'abîme de la mauvaise fortune. Il n'y a pas dans l'histoire de notre pays de période plus néfaste que celle qui s'étend entre le traité de Troyes et le siège d'Orléans. La défaite de Verneuil essuyée vers le milieu de 1424 marque l'un des momens les plus critiques de cette période, et la cause nationale reçut là un coup si terrible que l'on put croire qu'elle ne s'en relèverait pas. Voyant ainsi leurs chances de succès purement humaines diminuer de jour en jour, comment Charles VII et ses partisans n'auraient-ils pas fondé leur suprême espoir sur la protection d'en haut ? Or, dans la croyance populaire, il y avait alors deux personnages surnaturels en qui s'incarnait surtout cette protection : ces deux personnages étaient l'archange du Mont-Saint-Michel et la Vierge du Puy. A la fin de juin 1425, l'archange avait manifesté sa protection en écrasant les Anglais qui assiégeaient son sanctuaire, et Jeanne avait peut-être conçu la première idée de sa mission à la nouvelle de cette victoire. Sitôt que l'on vit approcher le vendredi de l'Annonciation de l'année 1429, on se persuada que la Vierge du Puy avait choisi cette conjoncture solennelle pour faire sentir à l'envahisseur, par une démonstration éclatante, la force de son bras. Aussi, dès la fin de 1428, les habitans des régions de la France où l'on reconnaissait l'autorité du dauphin vécurent pour ainsi dire dans l'attente de ce grand événement. Il était facile de prévoir qu'en de telles conditions, le pèlerinage au Puy prendrait encore plus de développement qu'en 1407 et en 1418. Pour prévenir les affreux accidens qui s'étaient produits dans ces deux occasions, Charles VII obtint du pape Martin V que les indulgences extraordinaires attachées à la visite du sanctuaire de la Vierge pendant la semaine sainte auraient cours jusqu'au dimanche 3 avril. En 1429, le carême commença le mercredi 9 février. A cette date, les Anglais

campés devant Orléans avaient déjà remporté des avantages notables. Jamais le danger n'avait été plus pressant. Au milieu de l'anxiété générale, avec quel bonheur une foule de personnes dévotes du parti de Charles VII saluèrent l'approche de la double solennité d'où elles attendaient depuis si longtemps le salut de la France!

La femme de Jacques d'Arc, Isabelle Romée de Vouthon, et sa fille Jeannette étaient trop pieuses, elles aimaient trop le dauphin pour ne pas partager ces sentimens. A peine sortie de l'enfance, Jeannette s'était fait remarquer par la ferveur de sa dévotion envers la Vierge. Tous les samedis, au retour de la belle saison, elle n'avait pas de divertissement plus doux que d'aller, en compagnie de sa sœur Catherine, parer de guirlandes l'autel de la petite chapelle de Notre-Dame de Bermont. A ce point de vue, on pourrait s'étonner que le culte de Marie, qui avait tenu une si grande place dans sa chaste adolescence, ne dût point être compté parmi les facteurs principaux de sa mission; mais l'étude attentive des faits prouve qu'il n'en a pas été ainsi. A Rouen, elle désigna nommément la Vierge parmi les personnages surnaturels qui l'avaient députée vers le roi de France : « Répond qu'elle est venue au roi de France de par Dieu, de par la vierge Marie et tous les bienheureux saints et saintes du paradis. » Pendant les trois semaines qu'elle passa à Vaucouleurs avant de partir pour Chinon, un témoin oculaire, entendu au procès de réhabilitation, raconta qu'il l'avait vue passer des journées entières dans la chapelle souterraine du château (1), prosternée devant l'image de la Vierge. Un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, écrivant à l'un de ses amis peu après l'arrivée de la Pucelle à la cour de Charles VII, disait que c'était Dieu lui-même, touché des prières de la vierge Marie, qui l'avait envoyée.

Au moyen âge, le carême, surtout lorsqu'il précédait un jubilé aussi solennel que celui du grand vendredi de l'Annonciation, était une époque de prières incessantes, de pénitence insigne et de mortification universelle. La papauté avait attaché depuis longtemps à la célébration de ce jubilé des indulgences exceptionnelles qui redoublaient encore le zèle des âmes pieuses. Les fidèles que des devoirs de famille, l'âge, l'éloignement ou leur état de santé empêchaient de se rendre au Puy, pouvaient néanmoins gagner ces indulgences; pour y avoir part, il leur suffisait de réciter les prières prescrites,

(1) La chapelle du château de Vaucouleurs où Jeanne allait prier subsiste encore, et le patriotisme éclairé d'une élite de Lorrains vient de la dégager de l'entourage d'une construction moderne où elle avait été englobée. Cette chapelle est aujourd'hui, avec une porte d'entrée, dite la porte de France, le seul vestige authentique d'une forteresse qui fut l'un des boulevards de la défense nationale au xv<sup>e</sup> siècle.

de s'imposer certaines austérités, de se livrer à des pratiques de dévotion déterminées. Le carême de 1429 eut ainsi, notamment dans la France centrale et les provinces restées fidèles au dauphin, un caractère particulier de recueillement et de ferveur. Huit mois auparavant, Jeanne avait désigné cette époque comme celle où Dieu devait opérer le salut de la France. Le passage auquel nous faisons allusion est tellement curieux qu'on nous saura gré de le citer textuellement. « Vers la fête de l'Ascension (jeudi 13 mai 1428), elle disait, rapporte un témoin oculaire, Bertrand de Poulangy, elle disait qu'elle était venue vers Robert de Baudricourt, de la part de son Seigneur, afin qu'il mandât au dauphin de se bien tenir et de ne point livrer bataille à ses ennemis, parce que le Seigneur lui donnerait secours avant la mi-carême. »

Comme le secours indiqué ici n'était autre que la mission dont la Pucelle se croyait chargée depuis 1425, il faut sans doute voir dans ces paroles moins une prophétie qu'une résolution arrêtée à l'avance. Qui pourrait s'étonner qu'une chrétienne aussi fervente, attendant tout de l'appui céleste dans l'œuvre de l'affranchissement de son pays, eût choisi pour entreprendre cette œuvre le moment où des mortifications générales, des pratiques de dévotion extraordinaires, les indulgences plénières attachées au jubilé devaient valoir à ses concitoyens opprimés les effets de la miséricorde divine? Quoi qu'il en soit, il paraît certain que cette considération fut mise en avant par les conseillers de Charles VII pour décider ce prince à ne pas repousser de prime abord les ouvertures de Jeanne : » Le roi, firent remarquer ces conseillers, en considération de sa propre détresse et de celle de son royaume et ayant égard à la pénitence assidue et aux prières de son peuple à Dieu, ne doit pas renvoyer ni rebuter cette jeune fille. »

Après ces explications, on comprendra mieux l'impatience de la Pucelle lorsque, dans les premiers jours de février 1429, pendant son séjour de trois semaines à Vaucouleurs chez Henri le Royer, elle vit arriver la date qu'elle s'était fixée dès le milieu de l'année précédente pour inaugurer sa mission, c'est-à-dire le commencement du carême, avant qu'elle eût réussi à arracher à Baudricourt la promesse d'être menée devant le dauphin. L'impatience qu'elle ressentait lui inspira alors une de ses paroles les plus mémorables. On y trouve ce je ne sais quoi de simple et de fort qui permet de reconnaître entre mille les mots qu'elle a réellement prononcés; c'est perçant comme la pointe d'un glaive, et cela se grave ineffaçable dans le souvenir : « Le temps, dit-elle à Catherine son hôtesse, le temps me pèse comme à une femme qui va être mère. » C'est que, depuis la fameuse journée de l'été de 1425, où le pre-

mier germe en avait été déposé au fond de son âme, cet instinct sublime et presque divin qu'elle nommait sa mission se sentant désormais, après quatre années de gestation féconde, en possession de tous les organes de la vie, tendait alors, avec une force irrésistible, à apparaître en pleine lumière et à se faire jour au dehors. Une fois ce moment venu, deux influences, l'une militaire, l'autre religieuse, vinrent puissamment en aide à ce qu'on pourrait appeler la délivrance de Jeanne. L'influence militaire, la seule que l'on ait aperçue jusqu'à ce jour, fut l'imminence du danger créé par le siège d'Orléans. L'influence religieuse, que nous signalons ici pour la première fois, fut la foi de la pieuse jeune fille aux grâces spéciales attirées sur la France par le jubilé du grand vendredi de l'année 1429.

Ce fut le vendredi 25 février au soir, un mois juste avant l'ouverture du jubilé, que Jeanne quitta Vaucouleurs pour se rendre à la cour de Charles VII. Après onze jours de trajet, elle arriva à Chinon le 6 mars, le jour même où tomba, en 1429, ce fameux dimanche de Lætare ou des Fontaines, dont une tradition plusieurs fois séculaire avait fait la fête par excellence de la jeunesse des bords de la Meuse. Tout entière à sa mission et les yeux fixés sur Orléans que les Anglais étreignaient dans un cercle de plus en plus étroit, elle ne pouvait songer alors à se rendre au Puy; mais nous savons qu'elle y envoya en pèlerinage quelques-uns des hommes d'armes qui avaient composé son escorte dans le trajet de Vaucouleurs à Chinon. Ce fait, le plus important sans contredit et le plus nouveau de tous ceux qu'il nous a été donné d'établir, ressort avec évidence d'un passage, mal compris par nos devanciers, de la déposition de l'aumônier de la Pucelle. Voici la traduction littérale de ce passage. Frère Jean Pasquerel, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, « dit et dépose sous la foi du serment que, la première fois qu'il entendit parler de Jeanne et de sa venue à la cour, il était au Puy, où se trouvaient également la mère de Jeanne et quelques-uns de ceux qui avaient amené la Pucelle vers le roi. On lia connaissance, et la mère, ainsi que les compagnons de Jeanne, dirent au déposant qu'il était convenable qu'il se rendît avec eux auprès de la Pucelle et qu'ils ne le quitteraient pas avant de l'avoir conduit vers elle. Et ainsi il vint avec eux jusqu'à Chinon et de là jusqu'à Tours, où il était alors lecteur du couvent que son ordre possédait dans cette ville. »

Assurément, aucun de nos lecteurs ne s'étonnera de trouver la femme de Jacques d'Arc dans la foule des pèlerins accourus au Puy de tous les points de la France. Il en faut conclure que la mère de la Pucelle peut être rangée avec certitude parmi les dévotes que

préoccupait le plus l'approche du jubilé. Et Jeanne, de son côté, partageait sans aucun doute la préoccupation maternelle, puisque, dès le lendemain de son arrivée à la cour où le souci de sa mission la retenait, elle n'eut rien de plus pressé que d'envoyer quelques-uns de ceux qui lui avaient fait escorte accomplir en son lieu et place le pèlerinage au chef-lieu du Velay, comme pour mettre l'œuvre patriotique qu'elle allait entreprendre sous les auspices de la solennité doublement sacrée où reposait alors l'espoir national. C'est pour ce motif que le premier acte de sa mission, le message où elle somme les Anglais, au nom « du roi du ciel, fils de sainte Marie, » de vider le royaume, est daté du 22 mars ou du mardi de la semaine sainte.

Au milieu de cette foule pieuse entassée dans le sanctuaire, aux offices de ce grand vendredi saint de l'Annonciation, où les pèlerins de Notre-Dame du Puy, prosternés la face contre terre et pour ainsi dire haletans dans l'attente de quelque soudain miracle, sentaient courir en leurs veines un frisson de religieuse terreur, il faut se représenter la mère de la Pucelle agenouillée aux pieds de la fameuse Vierge noire et récitant dévotement son chapelet les yeux baignés de larmes. Le cœur encore tout meurtri du coup qu'elle avait reçu le mois précédent, la femme de Jacques d'Arc pleurait et n'avait confiance qu'en la miséricorde divine pour être consolée. Elle pleurait en pensant à sa bonne Jeannette, l'espoir de sa vieillesse, qui venait de s'échapper en quelque sorte par surprise de la maison paternelle et que peut-être elle ne reverrait plus. Si seulement elle avait pu l'embrasser et lui dire adieu ! Mais non, il n'est pas jusqu'à cet amer plaisir qui n'eût été refusé à sa tendresse. Hélas ! lorsque la pauvre paysanne fondait ainsi en sanglots devant ces autels où, depuis les temps les plus reculés de la superstition gauloise, des milliers de générations humaines sont venues tour à tour prier et gémir, elle ne se doutait certainement pas que, dans la fête qui l'avait attirée au Puy, il y avait comme un emblème de cette mission sublime, dont le premier acte lui coûtait déjà tant de pleurs. Elle ne se doutait pas que la petite Jeannette, l'humble enfant d'Isabelle Romée, avait eu, elle aussi, son Annonciation. Un ange du ciel lui était apparu qui l'avait saluée, qui l'avait élue, qui l'avait bénie entre toutes les jeunes filles ; et ce que l'héroïne inspirée avait senti depuis lors palpiter dans son sein virginal, en vérité c'était presque un dieu, puisque c'était le génie même de la France.

---

# LE SALON

## ET SES VICISSITUDES

---

C'est en 1699 que l'Académie royale des peintres et sculpteurs exposa, pour la première fois, ses ouvrages dans le Louvre. Depuis ce temps, les expositions d'art, patronnées ou dirigées par l'état, se sont succédé à courts intervalles, le plus souvent d'année en année, avec une régularité qui fait honneur à la puissance productive des artistes français. Mais il en est du Salon comme de toutes les institutions, qui ne durent qu'à la condition de se transformer sous l'action des transformations sociales. Depuis deux siècles, son organisation s'est constamment modifiée avec une mobilité d'autant plus grande que l'esprit des artistes dont les intérêts sont en jeu est un esprit plus libre et plus éveillé, plus prompt à s'éprendre des idées nouvelles, plus ardent à poursuivre la perfection insaisissable. Les changements, presque toujours progressifs, que cette agitation perpétuelle a apportés dans le régime des expositions, seront sans doute suivis encore de bien d'autres. L'importance chaque jour plus grande que prennent les beaux-arts et les artistes dans la vie intellectuelle et commerciale des peuples modernes, changent forcément les conditions dans lesquelles s'exerçait, jusqu'à présent, la protection mal définie du gouvernement. Les devoirs de l'état n'ont rien d'immuable, non plus que ses droits; l'intérêt seul de la chose publique les resserre ou les étend, et l'utilité de son intervention ne

peut être mesurée qu'aux circonstances. Le gouvernement a jugé que le moment était venu de rendre aux artistes, dans leur intérêt comme dans le sien, une indépendance qu'ils avaient laissé perdre. L'expérience montrera s'il s'est trompé d'heure. En tout cas, le mouvement naturel des choses devait infailliblement amener, tôt ou tard, une solution de ce genre. Un coup d'œil jeté sur les vicissitudes antérieures de l'exposition suffira à montrer les difficultés du problème que, d'un commun accord, l'état et les artistes s'efforcent aujourd'hui de résoudre par la liberté.

## I.

Lorsqu'une douzaine de peintres et sculpteurs se réunirent, en 1648, à Paris, pour établir une Académie, c'étaient des révoltés. Ils organisaient l'insurrection des vrais artistes contre la corporation des gens de métier, peintres à la toise, tapissiers, doreurs, selliers, etc., qui voulaient à toute force, en vertu de privilèges séculaires, les emprisonner dans leur règlement suranné, les condamner à tenir boutique, les garder sous son contrôle. La maîtrise avait la loi pour elle; comme tous les révoltés contre les institutions féodales, les artistes firent appel au roi. Que demandaient-ils? Peu de chose, suivant les mœurs d'aujourd'hui; beaucoup, suivant les usages d'alors : le droit de poser un modèle, celui d'assembler quelques élèves autour de ce modèle, celui de vendre ou d'échanger librement leurs ouvrages, celui enfin d'exercer leur art sans avoir à prouver cinq années d'apprentissage et quatre années de compagnonnage. Tous ces droits leur étaient interdits par les réglemens de la maîtrise, datés de 1391, renouvelés en 1582, homologués à nouveau en 1620 par le Châtelet, ayant force de loi.

La tentative d'émancipation remontait à quelques années. « Un bourgeois de Paris, dit Sauval, logé près de Saint-Eustache, prêta sa salle à quelques amis, au nombre de sept ou huit, tous jeunes gens qui savaient un peu dessiner, mais dans la résolution de se perfectionner d'après le naturel. Pour cela, ils choisirent un petit homme, faible, appelé Vandeschoux, qui leur servit de modèle près de six mois, et alors se rendoient à la rue du Coq, *dans la cave de l'un d'entre eux, qui leur fut fort commode parce que c'étoit en hiver.* Après Vandeschoux ils prirent un certain ivrogne de savetier nommé Marin, mais bel homme et bien formé. Cette manière de trafic à montrer son corps simplement et à gagner sa vie à son aise fut cause que, depuis, Dubois, Branlan et Girard, tous bien faits, s'offrirent pour modèle à tous venans et prenoient de l'argent. » Parmi les dangereux conspirateurs qui se cachaient dans une cave pour admirer les torsos de Vandeschoux et de Marin, se trouvaient

Eustache Lesueur, Sébastien Bourdon, Charles Lebrun, L. de la Hire, Michel Corneille, François Perrier. La maîtrise poursuivit ces audacieux par toutes voies légales. En 1646, portée par le vent de fronde qui soufflait sur Paris, elle introduisit requête tendant à interdire au roi lui-même le droit d'entretenir à la cour des peintres exerçans à l'abri de son contrôle. Pour appuyer la requête, elle fit saisie chez deux peintres de sa majesté, Levêque et Bulot, et confisqua leurs tableaux. Le Châtelet déclara la saisie valable, enjoignant aux peintres du roi « lorsqu'ils ne seroient point employés pour le service de leurs majestés, de travailler en chambre pour la communauté, avec défense d'exécuter aucun ouvrage pour destinations non consenties par les dits maîtres, à peine de confiscations des dits ouvrages, de 500 livres d'amende et même de punition exemplaire. » Les mêmes conclusions contenaient, entre autres défenses exorbitantes, celle « d'exposer en vente aucun tableau. »

Cet effroyable despotisme eut pour effet naturel d'unir plus étroitement le groupe de résistance et d'exciter son courage en le rapprochant de la cour, non moins blessée que les artistes par le rigoureux arrêt du parlement. Les maîtres-jurés, en faisant saisie chez tous les peintres royaux, n'avaient respecté qu'une seule porte, celle de Lebrun, récemment arrivé d'Italie. Lebrun repoussa cette exception comme un outrage et ne voulut point séparer sa cause de celle de ses amis. Avec la décision et l'activité qu'il montrait déjà en tout, il se mit résolûment à leur tête, les engagea à faire face à l'ennemi et à se constituer en académie sur le modèle des académies italiennes, dont quelques-unes avaient dû soutenir des luttes pareilles pour se soustraire à la tyrannie des corporations d'arts et métiers. Dès lors, les affaires des artistes prirent une face nouvelle. Lebrun leur trouva d'abord un protecteur dévoué dans M. de Charmois, qui se chargea de présenter leur requête à la reine mère outragée. Le 20 janvier 1648, le conseil d'état, par un arrêt rendu en présence du roi, reconnut l'académie de peinture et de sculpture et interdit aux maîtres-jurés de lui « donner aucun trouble et empeschement. » La lutte toutefois n'était pas terminée. L'académie était pauvre, la maîtrise était riche. Cette dernière entama procès sur procès, ouvrit école contre école, restaura à grand bruit l'académie de Saint-Luc en lui donnant pour « prince » Mignard, déjà piqué contre Lebrun d'une incurable jalousie, et obtint même un moment, en 1651, de l'Académie aux abois un traité de jonction. Lebrun, seul, ne souscrivit pas à cette paix fourrée et se tint sur la réserve; il n'attendit pas longtemps. En 1654, l'académie dut l'appeler de nouveau à son secours, il la plaça sous la protection du cardinal Mazarin, mais elle faillit encore périr par suite des difficultés d'argent, des tiraillemens d'amour-propre,



de l'inertie du plus grand nombre. Lebrun la sauva une dernière fois à la mort du cardinal, en s'adressant à Colbert, dont il présentait la grandeur. Il avait enfin trouvé son homme. Les statuts furent renouvelés en 1663. Personne n'osa plus inquiéter l'Académie, désormais pensionnée par le roi (1).

De cette époque datent les premières expositions publiques. L'article 25 des statuts renouvelés prescrivait que tous les ans, lors de l'assemblée générale, en juillet, « chacun des officiers et académiciens seroient obligés d'apporter quelque morceau de leur ouvrage pour servir à décorer le lieu de l'Académie; auquel jour se fera le changement ou élections desdits officiers, dont seront exclus ceux qui ne présenteront point de leurs ouvrages. » Les procès-verbaux de l'Académie, en cours de publication (2), prouvent qu'on eut bonne volonté d'exécuter le règlement. En 1667, on y voit 60 livres données au sieur Péron, concierge, « pour son soin et sa peine durant quinze jours qu'a duré l'exposition publique, » et 15 livres « au modèle » qui a aussi été employé plusieurs journées. En 1669, on expose les envois des pensionnaires de Rome « avecq liberté aux estudians de donner leur avis par escrit ou de vive voix, lesquels seront examinés par l'Académie. » Cet encouragement à l'exercice de la libre critique chez les jeunes artistes n'a rien qui doive surprendre; c'était la conséquence de l'obligation imposée par les statuts à tout académicien de faire à son tour des conférences sur quelques points de son art. L'Académie occupait alors un appartement dans le palais Brion, dépendance du Palais-Royal, construit par Lemercier sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le Théâtre-Français. Elle s'y trouva vite à l'étroit. Dès 1671, les salons intérieurs ne suffisoient plus au placement des œuvres présentées; on descend en plein air et on « entoure de tableaux » la cour de l'hôtel de Richelieu. Le jour de la distribution des prix, Lebrun fait une conférence sur « la physionomie humaine. » En 1673, l'exposition, plus nombreuse, se renouvelle dans les mêmes conditions. C'est *sub jove crudo* que se déroulent, entre autres toiles célèbres, suspendues aux murailles, les quatre épopées de Lebrun : la *Défaite de Porus*, le *Passage du Granique*, la *Bataille d'Arbèles*, le *Triomphe d'Alexandre*. Ces immenses compositions, d'une ordonnance si décorative, d'une allure si triomphale, dans

(1) On peut suivre les curieuses péripéties de cette lutte acharnée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, probablement dus à Henri Testelin, l'un de ses premiers secrétaires, publiés par M. A. de Montaignon, et dans le beau livre de Vitet, *l'Académie royale de peinture et de sculpture*.

(2) *Procès verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture publiés pour la Société de l'histoire de l'art français d'après les registres originaux conservés à l'École des beaux-arts*, par M. Anatole de Montaignon.

toute la fraîcheur et l'éclat d'un coloris alors vif et frais, n'eurent point à se plaindre, paraît-il, d'avoir affronté la pleine lumière. Les idées des artistes sur l'éclairage de leurs œuvres n'étaient point alors si compliquées qu'aujourd'hui. Quelques années plus tard, quand le Salon se fait déjà au Louvre, nous verrons Jouvenet se contenter d'une place au dehors. Durant un siècle encore l'Académie de Saint-Luc, rivale intermittente de l'Académie royale, accroche tous les ans, le jour de la Fête-Dieu, les chefs-d'œuvre de ses membres sur les murs de la place Dauphine, devant les tapisseries suspendues pour le passage de la procession. L'exposition de 1673 ouvre la série des expositions de l'Académie dont les livrets nous ont été conservés (1).

Le zèle des académiciens, qui languissait volontiers quand Lebrun négligeait de l'entretenir, paraît s'être assez vite refroidi au sujet des expositions comme au sujet des conférences. Les tiraillemens qui eurent lieu en 1675 à propos du placement des tableaux dont quelques-uns « estoient eslevés excessivement en des lieux où ils ne peuvent pas estre vus » et l'impossibilité de trouver un meilleur local contribuèrent sans nul doute à faire mettre en oubli les statuts. Malgré la subvention royale de 2,000 livres, la pénurie de la société restait d'ailleurs inquiétante. En 1677 et en 1679, on ne fit pas d'exposition, parce qu'on ne trouva pas en caisse de quoi payer les frais. Les dépenses devaient pourtant être fort modestes, si l'on en juge par ce que coûtait encore le Salon dans le siècle suivant. Nous avons les notes détaillées de 1759 et de 1783; la première s'élève à 222 livres, la seconde à 758 livres, et l'année 1783 passe pour une année de folles innovations : on y fournit jusqu'à des gants aux ouvriers « pour manier les bordures. » Malheureusement, le bilan de l'Académie se soldait toujours en déficit; en 1679, les dépenses excédèrent de 705 livres les recettes, qui avaient atteint 4,563 livres 13 sols. L'indifférence s'en mêla aussi : en 1681 et en 1683, on réunit à grand'peine un nombre suffisant de peintures. De guerre lasse, on renonça aux expositions.

Il fallut un changement de régime et l'avènement d'un nouveau surintendant pour rendre à l'Académie son activité. Mansart, successeur de Colbert, en prenant le protectorat, invita les académiciens à tenir leurs engagements et, pour leur en faciliter l'exécution, leur concéda la grande galerie du Louvre. Une estampe de l'*Almanach royal* nous a conservé l'aspect de cette exposition. Les murailles

(1) La collection des livrets de l'exposition de 1673 à 1800, devenue très rare, a été réimprimée. C'est dans le très intéressant volume de *Notes et Documents*, joint par M. J.-J. Guiffrey à cette réimpression, que nous puisons en grande partie les détails qui vont suivre.

sont tendues de magnifiques tapisseries, parmi lesquelles celles des *Actes des apôtres*, d'après les cartons de Raphaël. Comme celles-là, dit le livret, « sont d'une beauté extraordinaire, il n'y a aucun tableau dessus, mais seulement des ouvrages de sculpture. » Les tableaux sont placés sur trois et quatre rangs en hauteur, assez près du sol, espacés entre eux. Le fond de la galerie est formé par un dais sous lequel se place le trône royal. C'est vraiment le *Salon* des arts, et le nom en restera. Non-seulement le décor était magnifique, mais les objets exposés étaient dignes du décor. Trois cents tableaux ou statues y représentaient le talent des académiciens. On y voyait seize toiles de Noël Coypel, douze de Bon Boullogne, huit de Jouvenet, sept de La Fosse; François de Troy, à lui seul, avait apporté vingt-quatre portraits et Largillière onze, avec deux grandes compositions. Coysevox, Girardon, Renaudin y avaient posé sur des socles décoratifs de leur invention les modèles de leurs derniers groupes ou statues commandés pour Versailles. L'exposition de 1704, organisée dans les mêmes conditions, ne fut pas moins brillante. « La partie de la galerie employée a 110 toises de long, et de chaque côté, entre les croisées, dix-sept trumeaux ornés de tapisseries où sont rangés les ouvrages de peinture et au milieu de la galerie, devant les trumeaux et dans les embrasures des croisées, les ouvrages de sculpture. » Noël Coypel y reparait avec vingt-sept tableaux, de Troy avec vingt-cinq, Antoine Coypel avec dix-sept, Jouvenet avec seize, Largillière avec vingt-deux, Rigaud avec vingt-cinq. C'est alors que les trois grands tableaux de Jouvenet, aujourd'hui au Louvre, la *Résurrection de Lazare*, les *Vendeurs chassés du temple*, le *Repas chez Simon*, descendirent « dans la cour, au pied de l'escalier qui sert de sortie. » La France fut trop triste durant la vieillesse de Louis XIV et trop légère durant la régence pour qu'on s'occupât de l'Académie et de ses Salons. Il faut attendre jusqu'à l'année 1725 pour retrouver le règlement mis en vigueur. Le duc d'Antin eut alors la pensée de faire du Salon un concours extraordinaire. Un prix de 5,000 livres devait être donné aux deux meilleurs tableaux. Les dimensions étaient seules fixées, le sujet restait au choix des concurrens. Le jugement « avec avis motivés » fut prononcé par les académiciens non exposans. On partagea le prix entre de Troy le fils pour son *Retour de chasse de Diane* et Lemoine pour sa *Contenance de Scipion*. L'opinion publique protesta contre le jugement de l'Académie et désigna à la faveur du roi le tableau de Charles-Antoine Coypel. A la suite de ce concours, qui troubla l'Académie, neuf ans de silence s'écoulèrent de nouveau; mais en 1737 l'exposition prend définitivement possession du grand Salon carré du Louvre, où elle s'ouvrira désormais tous les deux ans, sinon tous les ans, pendant plus d'un siècle.

On essaya d'abord de la périodicité annuelle. De 1737 à 1747, les salons se succèdent sans interruption, mais, en 1747, le public se plaint du nombre des ouvrages et de leur médiocrité. De la médiocrité, passe encore, nous n'en savons rien, mais du nombre, cela nous semble un peu fort, à nous qui affrontons au minimum des étalages de deux mille et parfois de quatre mille tableaux. Le salon en comptait alors, bon an mal an, deux cents en moyenne. Le directeur des bâtimens, M. Lenormand de Tournehem, soumit l'affaire au roi : « Il suffiroit, dit-il, que le salon se réduisît tous les ans à cent cinquante tableaux exquis. » Quelques jours après, il envoyait ses instructions à Coppel. « Le 17 du mois d'aoust, tous les tableaux que les membres de l'Académie voudront exposer seront transportés dans la galerie d'Apollon. Ils seront rangés de manière qu'on soit à portée de les bien voir. On convoquera pour le lendemain une assemblée particulière composée premièrement du directeur, des quatre recteurs et des deux adjoints à recteurs. L'assemblée nommera encore à la pluralité des voix un ancien professeur, six professeurs, trois adjoints à professeur, et deux conseillers. Ces officiers réunis examineront scrupuleusement et sans passion les tableaux présentés et, par la voie du scrutin, supprimeront ceux qui ne leur paraîtront pas dignes d'être mis sous les yeux du public. » Telle fut l'origine de l'institution du jury, qui devait fonctionner jusqu'à la révolution. M. Guifrey remarque justement qu'on avait, du premier coup, imaginé, pour sa formation, partie par des membres de droit, partie par des membres élus, la combinaison à laquelle on devait revenir cent ans plus tard, après mille tâtonnemens, chaque fois qu'il s'agirait d'une exposition universelle ou de tout autre grand concours solennel. Malgré le fonctionnement de ce jury, les expositions parurent si faibles qu'on décida en 1751 de les rendre biennales; elles n'eurent plus lieu, en effet, que tous les deux ans jusqu'en 1791.

Les procès-verbaux de l'Académie, la correspondance des bâtimens du roi, les livrets publiés depuis 1737, laissent deviner à quelles sortes de difficultés intérieures on se heurtait fréquemment. La plus grande de toutes avait été, nous l'avons vu, celle d'obtenir un local convenable. Le séjour même du Louvre ne fut pas, en tout temps, un séjour tranquille. Suivant les circonstances, on errait de la grande galerie dans la galerie d'Apollon et de la galerie d'Apollon dans le salon carré. Le salon carré ne tarda pas à devenir aussi un séjour insuffisant. Il n'est sorte de plaisanterie qu'on ne trouve dans les feuilles du temps sur cette déplorable installation.

Il est au Louvre un galetas,  
Où dans un calme solitaire,  
Les chauves-souris et les rats  
Viennent tenir leur cour plénière.

C'est là qu'Apollon sur leurs pas,  
Des beaux-arts ouvrant la barrière,  
Tous les deux ans tient ses états,  
Et vient placer son sanctuaire.

« On ne peut mieux définir, » ajoute le voyageur anglais qui cite ces vers du marquis de Villette insérés dans le *Courrier de l'Europe* en 1777, voyageur qu'on croit être sir Joshua Reynolds, « on ne peut mieux définir le lieu où se fait l'exposition. Il faut ajouter seulement qu'on débouche, par une sorte de trappe, d'un escalier, quoique assez vaste, presque toujours engorgé : sorti de cette lutte pénible, on n'y respire qu'en se trouvant plongé dans un gouffre de chaleur, dans un tourbillon de poussière, dans un air infect, qui, imprégné d'atmosphères différentes d'individus d'espèce souvent très malsaine, devait à la longue produire la foudre ou engendrer la peste, qu'étourdi enfin par un bourdonnement continu, semblable au mugissement des vagues d'une mer en courroux. Au reste, ce mélange de tous les ordres de l'état, de tous les rangs, de tous les sexes, de tous les âges, dont se plaint le petit-maître dédaigneux ou la femme vaporeuse, est pour un Anglais un coup d'œil ravissant. C'est peut-être le seul lieu public où il puisse retrouver en France l'image de cette liberté précieuse dont tout offre le spectacle à Londres... Là, le savoyard coudoie impunément le cordon bleu ; la poissarde, en échange du parfum dont l'embaume la femme de qualité, lui fait fréquemment plisser le nez pour se dérober à l'odeur forte du brandevin qu'elle lui envoie. Là, les écoliers donnent des leçons à leurs maîtres... Mais aussi que de cabales se forment dans cette obscure enceinte ! que de complots s'y forgent ! Que de méchancetés ! que de noirceurs ! La fureur y aiguise ses traits ! L'envie y prépare ses poisons ! » Une petite gravure du temps, attribuée à Saint-Aubin, montre, en effet, l'escalier à rampe de fer, dont parle l'écrivain anglais, débouchant sur le salon carré à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui la *Belle Jardinière*. Le concierge de l'Académie, en costume de suisse, assis devant une table, vend les livrets, sa hallebarde au poing. Deux célèbres gravures de Martigny nous ont conservé aussi l'aspect des salons de 1785 et de 1787. On doit avouer qu'en fait de places, les académiciens n'étaient pas difficiles. Les tableaux superposés jusqu'aux frises occupent cinq étages ; ceux du roi donnent l'exemple de l'humilité. C'est au quatrième rang, à cinq mètres au-dessus du sol, que les *Horaces* de David prononcent leur serment héroïque. Ils ont, au-dessous, *le Dauphin et Madame, fille du roi*, par M<sup>me</sup> Lebrun, au-dessous encore *la Reine, le Dauphin et Madame se promenant dans le jardin anglais du petit Trianon*, tous portraits en pied de

grandeur naturelle; en revanche, ils supportent, dans les combles, un *Énée emportant son père Anchise*, par Suvée, alors adjoint à professeur et bientôt directeur de l'école de Rome. Cinq petits cadres sont juchés au-dessus de la grande porte; nous tremblons d'y reconnaître *Cinq Têtes ajustées dans le genre historique*, par le savant Taillasson, appartenant à M. de Nicolai, premier président du grand conseil. Au salon de 1787, on s'échelonne plus haut encore. Le *Priam demandant à Achille le corps d'Hector* par Doyen, professeur et peintre de Monsieur, surmonte le *Portrait de Madame Adélaïde*, par M<sup>me</sup> Guyard, premier peintre de Mesdames, lequel a 8 pieds 6 pouces et surmonte le *Socrate* de David, qui en a 6. *Priam* se console en sentant piétiner au-dessus de son cadre de 10 pieds *Alexandre domptant Bucéphale* par Monsiau. Ce dernier est à 8 mètres au-dessus du sol. C'était à regretter les murs, en plein air, qui suffisaient à Lebrun et à Jouvenet!

Il ne semble pas, cependant, que ces installations étranges aient excité des lamentations et des désespoirs comparables à ceux qui suivent aujourd'hui le combat autour de la cymaise, combat plus acharné que celui des Grecs et des Troyens autour du corps de Patrocle. Il est vrai que la *cymaise* n'était alors qu'une moulure architecturale, généralement placée haut, dans les corniches des frises, et l'on ne se bat jamais bien que lorsqu'on se bat avec des mots justes ou non, mais nouveaux et sonores. Le choix de l'entourage pouvait aussi faire passer sur les désagrémens de la situation. Tel qui se tiendra poliment collé contre un mur, une soirée durant, sans gémir ni souffler, dans un salon étroit de bonne compagnie, ne se met-il pas à crier comme un diable, pour peu qu'on le coudoie ou que son siège soit dur dans une réunion publique? La fonction de l'artiste chargé par ses confrères de placer les ouvrages ne fut pas cependant, malgré la courtoisie réglementaire, toujours exempte de petits ennuis. En 1699 et en 1704, c'est le paysagiste Hérault, beau-frère de Coypel, qui est chargé de ce soin en même temps que de la décoration du local; il s'en tire à merveille, nous l'avons vu. Après lui Stiémart, puis Portail, tous deux conservateurs des tableaux du roi, semblent être, de droit, en cette qualité, les tapissiers de l'exposition; mais à la mort du bonhomme Portail, en 1763, l'Académie réclama le droit de choisir son placeur. M. de Marigny s'empressa de souscrire à la demande. Chardin, déjà trésorier de la compagnie, Chardin que son infatigable obligeance et sa solide affabilité désignaient pour toutes les fonctions délicates, fut chargé de la besogne. Le directeur Cochin avait expliqué à M. de Marigny qu'ainsi « le Salon pourrait être mieux arrangé à la satisfaction de l'Académie, » que d'ailleurs M. Chardin, habitant Paris, pourrait donner plus de temps que feu

Portail, résidant à Versailles, et, par son rang dans l'Académie, « concilier les esprits, en leur conservant le droit d'ancienneté dont les artistes sont jaloux, sans préjudicier à l'agrément du coup d'œil. » L'excellent Chardin fit de son mieux, et l'Académie fut, l'année suivante, si touchée de son zèle qu'elle sollicita, par une démarche des plus honorables, pour lui et « à son insçu, » une pension de 1,000 livres. Cette fois, Cochin, retournant l'argument dont il s'était servi, insista près de M. de Marigny sur tout le désavantage qu'il y avait pour Chardin à habiter Paris, « car M. Portail, écrit-il, après avoir employé quelques jours nécessaires pour l'arrangement général, était à l'abri de toute persécution en se réfugiant à Versailles, au lieu que M. Chardin est obligé d'être continuellement occupé de cette affaire pendant tout le temps du Salon. » Le directeur des bâtimens fit observer que le Salon n'avait lieu que tous les deux ans; il ajouta cependant 250 livres à la pension du peintre. Malgré la reconnaissance de l'Académie, Chardin renonça vite à la corvée. En 1775, on dut décider qu'elle serait obligatoire et que tous les académiciens, à tour de rôle, installeraient le Salon. En 1785, Pierre, le directeur, est désespéré; tous ses confrères lui échappent : « Le Salon, écrit-il à M. d'Angiviller, donne beaucoup de désagrément à l'artiste qui est chargé de l'arranger. La plupart refusent de s'en charger. Ceux qui se laissent persuader s'en dégoûtent. M. Amédée Van Loo ne vouloit pas suivre; enfin je l'ai fait consentir. » Van Loo, dont le tour venait, était en effet assailli d'injures et de lettres anonymes avant de s'être mis à l'œuvre, mais dès qu'il eut reçu l'ordre d'agir, il le fit avec intelligence et fermeté. Il proposa des modifications heureuses dans les dispositions de la salle, établit, pour les petits tableaux, des cloisons mobiles, « en attendant qu'on puisse faire un établissement qui auroit été pour toujours la première dépense fournie. » Hélas! ce simple désir de Van Loo n'est pas réalisé à l'heure qu'il est, et nous ne sommes guère plus avancés en 1881 qu'on ne l'était en 1785. Les beaux-arts, campés dans le Palais de l'Industrie, disputant chaque année, à grands frais, des galeries toujours refaites et toujours défaites, aux animaux gras, aux chevaux, aux fromages, aux machines, attendent encore « qu'on puisse faire un grand établissement qui serait pour toujours, la première dépense fournie. » Quoi qu'il en soit, les innovations intelligentes de Van Loo n'eurent pas plus de succès que ses désirs. On dut, sur les plaintes des exposés, ordonner un déplacement général, faire descendre en bas, durant une semaine, les tableaux qu'il avait mis en haut. Ce déplacement fut sa vengeance. « Chaque tableau descendu, dit le directeur Pierre dans son rapport, joue le même rôle qu'il jouait plus

élevé. Les seuls mauvais tableaux deviennent plus épouvantables. » Les sculpteurs surtout donnaient un mal terrible. Après avoir choisi leurs places, ils les voulaient toujours changer. En 1787, l'Académie est obligée de prendre une mesure rigoureuse; elle décide qu'on fera choisir « d'abord les plus anciens et de suite les cadets. » Peu de temps auparavant, profitant de l'absence des officiers de l'Académie, Caffieri avait, de sa propre autorité, transporté sa grande figure de *Molière* de la place qui lui était assignée et « l'avoit campée tout au travers du chemin et d'une croisée du cabinet de M. Amelot. » Ce M. Amelot était le commis de M. d'Angiviller, le directeur des bâtimens du roi. On juge de sa surprise quand, entrant chez lui, il n'y vit plus clair. Il fallut de force réintégrer *Molière* à sa première place.

Plus que ces petites querelles d'amour-propre, plus que tous ces mesquines tracasseries inséparables de toute organisation, ce qui semble alors exaspérer les académiciens et les dégoûter des expositions, toujours reprises par l'ordre exprès du roi, c'est l'impertinence des écrivains qui se permettent de juger leurs œuvres. Chaque Salon faisait déjà éclore une multitude de brochures, de pamphlets, de journaux qu'on vendait aux portes du Louvre; cette licence les mettait hors d'eux-mêmes. Si l'on n'avait sous les yeux la correspondance de l'Académie avec la direction des bâtimens, on aurait peine à croire que des hommes de grand talent, mûrs et réfléchis, connaissant leur valeur, rompus aux difficultés de la vie, comme étaient la plupart d'entre eux, aient pu être aussi chatouilleux à des piqures de plume, aussi incapables de supporter la discussion, aussi prompts à réclamer, pour des vivacités ou des légèretés qui leur semblent des crimes, les répressions les plus violentes. Le correspondant anglais de 1777, que nous avons déjà cité, en homme aguerri à la liberté de la presse, s'étonne fort de cette sensibilité des artistes français : « Ils ont aujourd'hui un chef, dit-il, qui, jaloux de ménager leur faiblesse, leur épargne, autant qu'il peut, ces mortifications. Autre abus sans doute, puisque la critique n'est pas moins utile au talent que la louange : l'une l'aiguillonne et l'éclaire, l'autre l'encourage quelquefois, mais le plus souvent l'engourdit. » Leur chef, M. d'Angiviller, prenait en effet la peine de lire, avant de les autoriser, toutes les brochures qu'on imprimait sur le Salon, mais il se lassa vite de cette inutile besogne. Ses lettres nous le montrent décidé à tout laisser passer et renvoyant tout au lieutenant de police : « Je me suis fait la loi de n'approuver ni désapprouver aucun des petits ouvrages de ce genre. Persuadé que toutes ces mauvaises plaisanteries affecteront peu les artistes et les gens sensés, je laisse à votre jugement et à celui du censeur le soin de voir ce qui peut être passé. » Plus tard, il écrit encore à



M. Lenoir : « Je sens que c'est en vain qu'on entreprendrait de s'opposer à ce torrent de brochures méchantes ou insipides ; il faut donc le laisser s'écouler en se bornant à l'épurer... Au reste, et fort heureusement, dans un mois d'ici, il subsistera à peine trace de ce débordement. » Les prédécesseurs de M. d'Angiviller, M. Lenormand de Tournehem et M. de Marigny avaient, à plusieurs reprises été suppliés par l'Académie d'intervenir. « Je suis bien fâché, répond M. de Tournehem en 1748, que des sottises pareilles puissent chagriner nos peintres, mais la meilleure réponse qu'il y aurait à faire serait de les mépriser. » M. de Marigny leur avait mieux prêté l'oreille. Sur une lettre de Cochin, le 17 septembre 1765, qui lui demande d'exiger la signature de tous les auteurs de critiques sur le Salon, il écrit en marge : « J'attends la critique et j'écrirai ce qu'il faut à M. de Sartiges. » Ses ordres ne furent pas bien rigoureux pourtant, car on a, de cette année même, plusieurs libelles anonymes. Quelques années après, Cochin, directeur de l'Académie, déjà aguerri ou mieux avisé, prenait enfin le bon parti. Comme il avait bec et ongles, il rendit aux mauvais plaisans la monnaie de leur pièce et mit les rieurs de son côté en répliquant par la *Réponse de M. Jérôme, râpeur de tabac et riboteur*, à la brochure de Daudé de Jossan, *Lettre de M. Raphaël, peintre de l'Académie de Saint-Luc, entrepreneur général des enseignes de la ville, faubourgs et banlieues de Paris, sur les peintures, gravures et sculptures qui ont été exposées cette année au Louvre*. La plupart des brochures écrites alors sur le Salon brillaient plus, il faut le dire, par la gaité que par le respect des convenances. La bizarrerie du titre, la verveur du langage, la vivacité des plaisanteries étaient les appâts ordinaires que tendaient les folliculaires à la curiosité publique. On ne distinguait pas bien encore, dans ce premier exercice de la liberté d'écrire, ce qui est permis à la critique de ce qui lui est interdit, et des grossièretés ordurières ou calomnieuses y compromettent volontiers les observations justes ou spirituelles même chez les moins légers. Toutefois il serait fâcheux pour nous que Cochin et ses confrères eussent fait mettre au pilon tout ce papier noirci ; car de ce fatras confus jaillissent souvent des lueurs inattendues qui éclairent vivement les mœurs du siècle, et nous y suivons, sous des formes vivantes, l'agitation qui accompagnait déjà, dans la société française, la renommée des artistes.

Ces brochures, jointes aux documens déjà cités, fourniraient à foison de singuliers détails et des anecdotes piquantes sur le monde des arts au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne convient pas de s'y arrêter ici. Un fait, bien plus important, qui ressort avec éclat de la lecture de toutes ces pièces au grand honneur de la vieille Académie, c'est la continuité pendant deux siècles de son action consciencieuse et

énergique sur la marche de l'école française, malgré les difficultés de toute sorte qu'elle eut à surmonter. Corporation indépendante, fondée par l'initiative de quelques nobles esprits plus avides de gloire que d'argent, qui s'indignaient de voir l'art confondu avec le commerce, elle avait, pour se bien distinguer du corps industriel des maîtres peintres, dans les premiers articles de ses statuts dédié « à la vertu » le local de ses réunions, déclaré qu'elle ne se réunirait jamais pour faire « aucuns festins ni banquets, » et que « l'envie, la médisance, la discorde » entraîneraient l'exclusion des membres, chacun ayant d'ailleurs le devoir de « dire librement ses sentimens » sur les ouvrages de ses confrères. L'Académie, sauf quelques faiblesses assez rares dans le cours d'une si longue carrière, resta, on peut le dire, fidèle à cette fière déclaration. La discipline la plus rigoureuse ne cessa d'y régner; les plus illustres artistes, peintres privilégiés de tous les souverains d'Europe, se faisaient honneur d'obéir, avec une soumission touchante, aux décisions de leurs officiers. Ce n'était point une sinécure d'être académicien; les engagements qu'on prenait en prêtant serment étaient nombreux et lourds à tenir. D'abord on devait, avant d'être définitivement élu, présenter, dans un délai fixé, un tableau ou une statue sur un sujet donné par l'Académie. Ce tableau ou cette statue devenait le bien de l'association et allait grossir un admirable musée d'études, malheureusement dispersé aujourd'hui, dont les plus beaux restes forment le fonds de la galerie française au Louvre. Dès que l'artiste était académicien en titre, il se trouvait soumis à toutes les charges que l'élection de ses confrères lui pouvait conférer et d'abord à celle du professorat. Chaque académicien, à son tour, pendant un mois de l'année, posait le modèle tous les jours. Non-seulement il était tenu de corriger et de tenir assidus les élèves pendant les séances, mais il devait encore travailler devant eux, « dessiner ou modeler le modèle afin qu'il serve d'exemple, » car ces dessins et maquettes formaient une seconde collection publique destinée à l'enseignement. Il était exposé, en outre, suivant un roulement déterminé, à remplir les fonctions de recteur de l'école, chargé de l'administration durant trois mois, à faire la lecture d'une conférence dans l'une des assemblées de quinzaine, à diriger l'installation du Salon, comme nous l'avons vu. Nul ne pouvait, nul ne songeait à décliner ces honorables obligations. Si l'on se montrait susceptible à l'excès pour les discussions venant du dehors, on acceptait, en revanche, dans l'intérieur de l'Académie, dont faisaient partie tous les amateurs et théoriciens éclairés du temps, les plus libres discussions. Les élèves, on le sait, étaient admis à discuter publiquement les ouvrages de leurs maîtres, et tous les votes sur les concours étaient motivés. L'Académie était donc

comme une grande famille ouverte et active où, maîtres et élèves, vieillards et adolescents, travaillaient en commun, discutaient en commun, vivaient en commun. La féconde pensée, sans cesse échauffée par des rapports intimes et quotidiens, qui animait tout ce monde, était celle de maintenir par une émulation constante la supériorité de l'Académie. On sait quelle habileté technique, quelle liberté d'action, quelle unité d'esprit cette sérieuse éducation assura pendant cent cinquante ans à l'école française.

L'une des grandes forces de l'Académie était la constitution d'une hiérarchie ingénieusement graduée qui offrait à tous, depuis les débuts jusqu'à la fin de la carrière, un aliment constant pour leur ambition. D'abord simple agrégé, puis académicien en titre, ensuite adjoint à professeur, professeur, adjoint à recteur, recteur, tout peintre ou sculpteur pouvait espérer devenir encore, par l'élection ou l'ancienneté, trésorier, secrétaire, chancelier, directeur. Sur le déclin de sa vie, il prenait place parmi les conseillers et anciens. Le nombre des académiciens étant illimité, l'entrée du corps était ouverte à tous les artistes de talent, sans distinction de genre, d'âge, de sexe ni même de nationalité. Antoine Coyvel est élu à vingt ans; trois ans après, il est déjà adjoint à professeur. M<sup>me</sup> Girardon (Catherine Duchemin) est la première femme admise en 1663. M<sup>lle</sup> Boullongue et M<sup>lle</sup> Chéron le suivent de près. L'Italienne Rosalba Carriera était de l'Académie. La Hollandaise Marguerite Havermann, « peintresse de fleurs, » y fut reçue en 1722, mais, comme elle chercha à éluder les obligations des statuts, elle en fut impitoyablement exclue en 1723, malgré sa jeunesse, malgré son titre d'étrangère, « malgré de fortes recommandations, » dit le secrétaire Hulst. Sur ce point seul, l'Académie finit par craindre l'envahissement. En 1770, on fixa à quatre le nombre des académiciennes; c'étaient, au moment de la révolution, M<sup>mes</sup> Coster-Valayer, Roslin-Giroust, Vigée-Lebrun, Labille-Guyard.

Le désintéressement des académiciens n'est pas, en général, moins remarquable que leur dévouement à l'œuvre commune. La plupart étaient pauvres, résignés à l'être, et l'Académie, qui leur prenait leur temps, leur prenait encore leur argent. La gêne y fut continue. La subvention royale, les droits d'entrée imposés aux nouveaux élus proportionnellement à leurs ressources, les cotisations annuelles des titulaires, la modeste rétribution demandée aux élèves tant qu'on ne put les accueillir gratis, ainsi que le voulaient les statuts, tout passait aux modèles, huissiers et concierges, à l'entretien des salles, à l'éclairage, au chauffage, à la distribution de grands prix et de petits prix. Quand la caisse était vide, on faisait appel à la générosité des plus riches. Dès qu'elle se remplit un peu mieux, on donna des pensions aux élèves indigens. Jamais pourtant ces naïfs artistes,

dans le grave amour qu'ils portaient à la jeunesse et dans le respect simple qu'ils éprouvaient pour leur art, n'osèrent penser qu'on pût tirer profit de la curiosité publique. Les expositions furent toujours gratuites. Le produit du livret, qui devint assez vite une rentrée importante, fut longtemps abandonné au concierge qui le rédigeait. Le personnel subalterne était alors choisi avec le plus grand soin, car le règlement prévoit le cas où les huissiers exerceraient eux-mêmes quelque art et leur donne le droit d'assister à certaines leçons. Ce n'est que sur le tard, en 1755, que Cochin, alors secrétaire, chargé de la révision du catalogue, demanda que le bénéfice lui en revint. Cochin était, par malheur, l'un des plus riches académiciens. M. de Marigny décida que le produit du livret n'appartenait ni au secrétaire, ni au concierge, mais bien à l'Académie. A cette époque, c'était déjà un revenu de 10,000 livres en moyenne. L'Académie encaissa désormais la recette, mais en attribuant 600 livres au rédacteur, 2 sous sur chaque exemplaire au concierge vendeur, et 2 sous aux modèles servant de gardiens.

Malheureusement l'Académie, si dévouée à son œuvre, si digne dans tous ses actes, ne sut pas, à certains momens, résister plus qu'à aucune autre association, aux entraînemens de l'esprit de corps. D'opprimée qu'elle avait été d'abord, elle n'avait pas tardé, suivant la fatalité commune, à devenir elle-même oppressive. Le gouvernement autoritaire de Lebrun lui donna, sur ce point, des traditions regrettables que les directeurs suivans, lorsqu'ils se trouvèrent avoir même tempérament, ne manquèrent pas de reprendre. La faveur de la cour lui servit souvent à s'attribuer des privilèges presque aussi étendus que les privilèges tyranniques de l'ancienne maîtrise, et l'administration royale eut même à lui résister, en diverses occasions, plus qu'à la soutenir. Si le but qu'elle poursuivait, celui de maintenir à un niveau supérieur l'enseignement des arts, était un but estimable, les moyens qu'elle employa parfois étaient de ceux que le souvenir de son passé aurait dû lui faire répudier. Dès 1676, l'Académie fait fermer de force, dans Paris, les ateliers où des étudiants, demeurant trop loin du Palais-Royal, avaient installé des modèles. L'antique académie de Saint-Luc, sa rivale obstinée, fut poursuivie par elle avec une ténacité sans exemple, obligée de chercher sans cesse, pour ses expositions, dans l'hôtel inviolable de quelque grand seigneur, un local provisoire dont elle était bien vite chassée. Enfin, après plus d'un siècle de luttes, sa suppression définitive fut obtenue en 1776, l'Académie insulta à sa chute en inscrivant sur son sceau cette devise ironique : *Libertas artibus restituta*. D'autres sociétés plus jeunes eurent naturellement le même sort. Des expositions ouvertes au Colisée furent interdites, celles de la place Dauphine tolérées seulement pendant quelques

heures. Malgré ces abus intolérables de pouvoir, les services rendus par l'Académie étaient si considérables, sa situation était encore si respectée, sa constitution intérieure dont elle-même proposait la réforme relativement si libérale, que Mirabeau put la défendre, que l'assemblée constituante n'y voulut point toucher et qu'il fallut, pour l'emporter, l'irrésistible ouragan de 1793.

## II.

Tout en laissant vivre de nom l'Académie, la constituante lui avait, de fait, enlevé les expositions en décidant que tous les artistes, français ou étrangers, membres ou non de l'Académie, y seraient admis sous la seule surveillance du ministre de l'intérieur. La mesure était commandée par le mouvement impétueux de l'opinion publique, qui, dans son enthousiasme ardent pour toutes les libertés, s'impatiait de tout reste d'autorité, apparent ou réel. « L'empire de la liberté s'étend enfin sur les arts, s'écrie le rédacteur du livret de 1791; elle brise leurs chaînes, le génie n'est plus condamné à l'obscurité. » Le fait est qu'entraînée, là comme partout, par l'impérieuse nécessité d'unifier et de centraliser, la grande assemblée, rompant avec tout le passé, substituait, avec une généreuse imprévoyance, au nom des principes absolus d'égalité parfaite, l'autorité unique de l'état dominateur à l'activité multiple des groupes indépendans. Ce n'était pas seulement l'Académie royale discréditée par ses accès d'intolérance qui devait sombrer dans la tempête, avec son fort système d'enseignement et sa féconde solidarité; la destruction allait atteindre toutes les académies provinciales, ses correspondantes, qui maintenaient à Marseille, à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse, l'activité des écoles locales, formant, par leurs leçons, en même temps que des artistes admirables pour les grands travaux, d'excellens ouvriers pour l'industrie. Les sociétés libres elles-mêmes, qui s'étaient péniblement fondées depuis quelques années, les rivales courageuses de l'Académie, l'*Académie des arts et métiers*, la *Société des amis des arts*, qui avaient ouvert des expositions libres, allaient être frappées par l'horreur implacable et irraisonnée qui s'attachait au mot honni de corporation. Nos écoles provinciales ne se sont jamais relevées de ce coup, et il a fallu un demi-siècle d'abaissement dans notre industrie avant que la France s'aperçût, par les expositions universelles, de l'insuffisance technique de nos ouvriers, pour qui rien n'a, pendant longtemps, remplacé l'éducation méthodique autrefois donnée par les corporations spéciales. On ne saurait, à vrai dire, faire un crime aux réformateurs convaincus de 1790 de n'avoir pas prévu les conséquences d'une situation absolument nouvelle, non plus qu'aux

anciens membres de l'Académie d'avoir parfois cédé aux entraînemens de leur situation privilégiée. Il est certains courans de mœurs ou d'idées contre lesquels les individus isolés et clairvoyans protesteraient vainement et qui emportent fatalement les décisions de toute assemblée. L'Académie, à qui on laissait une ombre d'existence, ne se fit d'ailleurs pas illusion. On l'avait chargée d'examiner les ouvrages présentés; sur sept cent quatre-vingt-quatorze, elle n'en écarta que *deux*! En 1789, l'exposition, faite par les seuls membres de l'Académie, avait été de trois cent cinquante objets; elle fut doublée par cette libre admission. C'est la proportion qui se retrouvera, presque toujours, entre les expositions triées et les expositions en bloc; en 1847, deux mille sept cent trente objets avaient été acceptés par l'Académie; en 1848, tout jury ayant été supprimé, on en aura cinq mille cent quatre-vingt-un. Il faut arriver à l'étonnante production de ces dernières années pour voir le jury forcé d'écarter les deux tiers des ouvrages présentés. Le Salon de 1791 parut, cela va sans dire, un peu mêlé, mais donna l'état exact de la valeur de l'art français. « J'y vis du sublime, du beau et du bon, du médiocre, du mauvais et de la croûterie, dit Wille le graveur; enfin le concours est prodigieux, et chacun promulgue son sentiment. » Les événemens de 1792 empêchèrent l'ouverture du Salon, qui avait lieu alors en août et septembre (sous l'ancien régime, il s'ouvrait d'ordinaire le 25 août, jour de la Saint-Louis, et durait jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre). Le 18 juillet 1793, la convention décréta décidément l'abolition de l'Académie de peinture et de sculpture comme de toutes les autres académies. A sa place, on constituait une *Commune générale des arts* ouverte indistinctement à tous les artistes. Pendant qu'on se battait à la frontière, la *Commune générale* ouvrit courageusement le Salon, qui contenait six cent vingt-huit tableaux, cent quatre-vingt-deux sculptures, vingt-quatre dessins d'architecture. « Il semblera peut-être étrange à d'austères républicains de nous occuper des arts quand l'Europe coalisée assiège le territoire de la liberté. Nous n'adoptons point cet adage connu : *Inter arma silent artes*. Nous rappellerons plus volontiers Protogène traçant un chef-d'œuvre au milieu de Rhodes assiégée, ou bien Archimède méditant sur un problème pendant le sac de Syracuse. De pareils traits portent avec eux un caractère sublime qui convient au génie, et le génie doit à jamais planer sur la France et s'élever au niveau de la liberté. » L'aspect de l'exposition ne contredisait pas ces hautaines déclarations. Tous les artistes, les ci-devant académiciens en tête, avaient voulu y paraître. Les tableaux patriotiques ou d'actualité y tenaient d'ailleurs petite place. Plus la crise révolutionnaire et patriotique devient âpre et douloureuse, plus l'imagination des artistes, par une ten-

sion énergique vers un idéal lointain, se réfugie, soit pour se fortifier, soit pour se distraire, vers l'antiquité classique. C'est là qu'ils cherchent, comme le faisaient, à côté d'eux, les orateurs et les littérateurs, soit des exemples héroïques dans les traditions historiques du monde grec et romain, soit des consolations attrayantes dans ses légendes mythologiques. Les sujets « commandés pour la nation » étaient une *Hélène poursuivie par Énée*, de Vien; une *Mort de Sénèque*, de Robert Lefebvre; une *Mort de Pauline, femme de Sénèque*, de Taillasson. Vien et Taillasson avaient tous deux fait partie de l'Académie; Lefebvre était élève de l'Académie. C'était, en réalité, par le talent de ses membres, l'Académie qui gouvernait encore la *Commune des arts*. Aussi la nouvelle association ne tarda-t-elle pas à être suspecte, et, sur la dénonciation de quelques membres déjà formés d'avance en *Société républicaine et populaire des arts*, elle fut bientôt dissoute par la convention qui venait de l'instituer.

Nous possédons les procès-verbaux de la *Société républicaine et populaire des arts* du 1<sup>er</sup> ventôse au 1<sup>er</sup> prairial de l'an II dans le journal *Aux armes et aux arts!* que publiait l'un de ses secrétaires, l'architecte Détournelle. La politique y tient, on ne peut s'en étonner, autant de place que les arts. Dès la première séance, on remarque « qu'il manquoit une infinité de membres et que c'étoient précisément les sounois agitateurs (les académiciens). Alors on proposa de s'épurer : un noyau de patriotes connus fut formé; un creuset préparatoire fut chauffé, le feu ardent dont on l'entretient sans cesse écarte les faux patriotes. » Tout en protestant, à chaque séance, de son horreur pour les corporations, la société, qui se recrutait par l'élection, en constituait une à son tour; on exigeait, pour chaque candidat, la présentation par quatre membres et un certain nombre de garanties assez difficiles à préciser, entre autres celle de ne pas faire partie d'un club *proscrit par l'opinion publique*. Certains épisodes, comme celui de la dénonciation de leurs maîtres et de leurs camarades par Wicar, Dandrillon, Sablet, Debures, Moinet, Gois, Gérard, revenant d'Italie, sont douloureux à rencontrer; certains autres prêteraient au sourire, si le temps n'était si sombre et si les acteurs n'étaient si graves. La société, par exemple, à la suite de cette dénonciation, discute, à plusieurs reprises, si les ouvrages des traîtres doivent être anéantis, et l'on vote la « brûlure pour leurs tableaux, » On peut croire ce qu'assure Détournelle que « les débats furent vifs dans cette séance où déjà la discorde souriait de voir des artistes divisés; » d'ailleurs Détournelle, esprit tempéré, n'est point pour les moyens violens, il estime qu'on ne peut être accusé de modérantisme « parce qu'on veut conserver le tableau qui n'a rien fait et guillotiner l'auteur qui

s'est rendu coupable d'ingratitude. » C'est là qu'on agite également la réforme du costume national, qui doit être à la fois plus commode et plus beau que le costume en usage, mais unique cependant, pour toutes les classes de citoyens; on hésite longtemps avant de savoir si l'on prendra pour modèle les habillemens grecs, étrusques, romains ou arabes. On finit par mettre la question au concours et par décider qu'on ne se présentera devant la convention qu'avec un costume fait et composé. Rien ne donne comme ces discussions étranges à propos des arts, discussions toujours animées, quelquefois éloquentes et lumineuses, une idée saisissante de l'exaltation des esprits dans cette extraordinaire période. Des élans admirables d'imagination s'entremêlent aux arguties les plus subtiles; des idées simples, vives et sensées se heurtent, dans le fracas d'un langage toujours déclamatoire, aux rêveries les plus naïves, avec un accent de sincérité et de bonne foi qui, en somme, ébranle et émeut. Dans ces têtes agitées par l'angoisse universelle, soit que la passion patriotique ou révolutionnaire les brûle d'une flamme héroïque, soit qu'une terreur concentrée les trouble et les affole, bouillonne un prodigieux afflux de sensations et de pensées qui s'échappe, au moindre choc, en paroles retentissantes. Il n'est projet si gigantesque, ni théorie si imprévue que ces âmes surexcitées et presque toutes enivrées d'une imperturbable confiance dans l'avenir n'accueillent avec enthousiasme. Ces hommes, nourris de l'antique, trouvent souvent des mots antiques. Quelqu'un ayant proposé un jour de demander à la convention 60,000 livres pour acheter des moulages d'après les statues du Vatican, un autre membre déclare qu'il est inutile d'imposer à la patrie une si lourde dépense : « Nous serons maîtres de Rome à la campagne prochaine, et nos victoires nous assureront la jouissance de tous ces chefs-d'œuvre ! »

La *Société républicaine et populaire*, malgré son patriotisme violent, ne fut pas appelée à prendre une part directe dans l'organisation des expositions. Pour le concours même des élèves qu'on eut alors à juger, la convention nomma elle-même le jury; elle ne prit dans la société que vingt-cinq artistes et leur adjoignit, en nombre égal, des littérateurs, des savans, des acteurs, un cultivateur, un cordonnier. Afin de rappeler aux artistes les principes qui devaient les diriger, Ronsin, commandant-général de l'armée révolutionnaire, Hébert, substitut du procureur de la commune, Fleuriot, substitut de l'accusateur public, en firent aussi partie. Les interminables discussions auxquelles donna lieu ce concours sont la partie la plus curieuse du journal de Détournelle. « Les artistes vont être aujourd'hui jugés autrement que par l'Académie, leur avait dit le président Dufourny; il s'agit de savoir si la révolution



leur a donné un caractère qui les distingue, s'ils sont vraiment révolutionnaires. » Quelques-uns des jurés portent la logique du principe jusqu'à déclarer que les récompenses doivent être surtout données à ceux des concurrens qui sont sortis du programme, comme ayant, plus que les autres, l'esprit révolutionnaire. Fleuriot va jusqu'à s'indigner que les concurrens « aient, avec une lâche complaisance, suivi l'esclavage du programme. »

Quant au jury appelé à décerner, pour la première fois, des récompenses à la suite du Salon de 1793 (il n'y a pas trace de récompenses aux anciennes expositions de l'Académie), il fut élu par les artistes exposans avec un mandat illimité. Nous voyons les mêmes membres fonctionner pendant quatre ans sur l'invitation du ministre de l'intérieur. C'étaient Vien, David, Gérard, Bienaimé, Thibault, Meynier, Allais, Vernet, Vincent, Naigeon, Fragonard, Giraud, Berthelley, Redouté, Morel-Darleu. Ils se plaignent immédiatement du petit nombre de médailles mis à leurs disposition, quoique le ministre en accordât trente pour la seule section de peinture. Ces médailles étant de sept classes, leur distribution devait donner lieu à des difficultés de toute sorte. Ce fut ce jury, composé, comme on le voit, des chefs de l'école, que François de Neufchâteau consulta lorsqu'il entreprit la réorganisation administrative du service des lettres, sciences et arts. Il leur demanda entre autres leur avis sur la formation du conseil chargé de fixer les sujets pour les commandes de l'état et d'en surveiller l'exécution. Le jury répondit nettement qu'il ne fallait point de contrôle et crut « devoir représenter au ministre que forcer un artiste de se soumettre à une direction étrangère, ce serait paralyser les élans du génie. » F. de Neufchâteau répliqua sur-le-champ que, puisqu'il en était ainsi, « il croyait devoir décider lui-même la question. » — « Ce n'est pas un problème difficile à résoudre, ajoute-t-il dans une lettre assez verte, que de savoir si les arts doivent être dirigés de manière à répandre les principes et les institutions du gouvernement qui les salarie et les honore. Tout gouvernement a la faculté, en proposant des prix, de mettre des conditions à ses bienfaits et de fixer les dispositions relatives à son sujet, à son exécution... Les artistes, depuis la révolution, qui a tout fait pour eux, n'ont presque rien fait pour elle... » A la suite de cette correspondance, le jury disparut, et le ministre seul se chargea du Salon.

On voit, par cette première rupture, quelles seront les causes fatales des difficultés sans cesse renaissantes, sous tous les régimes, entre les artistes et l'état. D'une part, la masse croissante des artistes, n'ayant plus de points d'appui fixes au dehors, s'accoutumera de plus en plus à considérer l'état comme le gérant responsable et obligatoire de ses intérêts, et le fatiguera par instans de

ses plaintes, de ses exigences, de ses prétentions. D'autre part, l'état, préoccupé comme il doit l'être des seuls intérêts publics, mais imprudemment engagé dans la vague responsabilité d'une protection générale dont les limites reculent chaque jour, s'efforcera, par soubresauts, de ressaisir l'autorité qu'il a laissé perdre, de résister au débordement des médiocrités qui l'exploitent, de rendre à son patronage sa dignité, sa valeur et son utilité. Le malaise qui résulte de cette situation fautive va se traduire en traits de plus en plus nets dans les oscillations périodiques que subira le règlement du Salon, à partir de la révolution, tantôt dans le sens de l'état, tantôt dans le sens des artistes, suivant le courant des mœurs, de la politique ou de la mode.

Le gouvernement républicain s'était efforcé d'abord de sauver le principe de la liberté absolue en laissant le Salon ouvert à tous venans. « Les concours vraiment utiles, dit l'avant-propos de 1795, sont les expositions publiques et sans exception. Si elles ont l'inconvénient d'entendre quelquefois se mêler dans ce concert quelques voix faibles et discordantes avec d'excellens chanteurs, il est léger pour le bien qui en résulte. C'est aux ordonnateurs de ces sortes d'expositions à jeter ces faibles voix dans les chœurs et à faire jouer des *solo* aux grands *virtuoses*. » Les principes inflexibles du législateur ne résistent pas, on le voit, à la force des choses ; sa logique, sans qu'il s'en doute, cède vite à sa raison. Faire jouer des *solo* par les grands virtuoses, n'est-ce pas faire le choix qu'on s'était interdit, n'est-ce pas présenter au public dans de meilleures conditions les ouvrages les meilleurs, n'est-ce pas, en un mot, faire acte de préférence ? Que cette préférence s'exerce par l'intermédiaire d'un jury administratif ou d'un jury électif, ce n'en est pas moins un acte d'autorité. Cet acte d'autorité est-il légitime et nécessaire ? Ainsi l'ont dû penser tour à tour, éclairés par l'invincible nécessité, tous les gouvernemens qui se sont succédé dans notre pays ; ainsi l'ont dû penser les artistes eux-mêmes chaque fois qu'ils ont organisé eux-mêmes le Salon. Les reproches de partialité, d'arbitraire, d'exclusivisme n'ont guère été moins vifs, lorsqu'ils s'adressaient à un jury exclusivement composé d'artistes élus que lorsqu'ils s'adressaient à un jury administratif. Ce dernier, dont la compétence, s'il est mal choisi, peut être mise en doute, reste, en tout cas plus désintéressé dans les questions d'écoles et de personnes. L'année suivante, en 1796, le ministre Benézech est tellement assailli de plaintes sur la médiocrité du Salon qu'il pense à rendre les expositions biennales comme sous l'ancien régime. En 1798, François de Neufchâteau, qui organisait alors notre première exposition nationale d'industrie, rétablit un jury d'admission. En 1799, il se voit forcé de revenir sur cette mesure ; mais il en avertit le public et

s'efforce, en même temps, de parer aux inconvéniens connus d'un déballage général en s'adressant à la conscience même des exposans. Il les invite, durant le Salon, à faire porter dans une salle spéciale « celles-là seules de leurs productions *qu'ils jugeront les plus dignes de concourir.* » L'histoire ne dit pas si la salle spéciale suffit à contenir les concurrens. Toujours est-il qu'on voit le jury revenir l'année suivante, jury indulgent, car le nombre des ouvrages catalogués s'abaisse à peine. En 1803, tout rentre sous une discipline militaire; il n'est plus question, l'on s'en doute, de rien débattre avec les artistes. Le premier consul donne à l'Institut, nouvellement reconstitué, la consigne de diriger les expositions. Désormais, l'autorité de David, l'ancien destructeur de l'Académie royale, mène, tambour battant, durant tout l'empire, les arts et les artistes. La restauration veut équilibrer plus justement les influences dans le jury en adjoignant à des membres choisis dans l'Institut quelques administrateurs et quelques amateurs. Les Salons deviennent alors intermittens. Il y en a cinq sous Louis XVIII, en 1814, 1817, 1819, 1822, 1824, un seul sous Charles X, en 1827. Une des premières ordonnances du roi Louis-Philippe décida enfin que les expositions seraient annuelles. En effet, durant tout son règne, sauf l'interruption de 1832, pendant le choléra, elles se succèdent régulièrement, de 1831 à 1847. Le jury était composé des quatre premières sections de l'Académie des beaux-arts (peinture, sculpture, architecture, gravure), fonctionnant ensemble.

Alors ne cessèrent d'éclater les récriminations les plus violentes et parfois les mieux justifiées. Les reproches autrefois adressés à l'Académie royale, association libre de travail et d'enseignement, largement ouverte, n'étaient que des tendresses si on les compare aux torrens d'injures dont fut abreuvé l'Institut, corps honorifique, officiel, strictement limité, se renouvelant peu. M. Vitet, avec sa largeur accoutumée de vues et sa haute indépendance de jugement, a fait ressortir la différence des deux institutions et l'impossibilité fondamentale pour l'Académie actuelle d'apporter, dans ses rapports avec les artistes, la ouplesse nécessaire : « En restaurant l'édifice, on n'en a conservé que la partie supérieure. L'Académie nouvelle n'est pas directement en contact avec les artistes. Elle n'a aucun moyen de grouper autour d'elle et de s'attacher par les liens de l'adoption tous les jeunes talens qui naissent et grandissent chaque jour et à qui l'avenir appartient... Autrefois les académiciens n'étaient pas tous égaux et ne jouissaient pas tous des mêmes droits, des mêmes prérogatives. Il y avait entre eux des degrés, degrés qui étaient franchis tantôt par l'élection, tantôt par l'ancienneté; leur nombre, limité seulement dans les rangs supérieurs et illimité dans les autres, pouvait, par une élasticité souvent heureuse, s'étendre ou se res-

treindre au besoin, de telle sorte qu'il y avait toujours place pour un talent vraiment digne d'être admis. Ce sont là de sérieuses différences, des différences de principe qui modifient profondément le caractère, les devoirs et l'influence de semblables institutions (1). »

Les inconvénients que présentait la concession exclusive du droit de juger et de récompenser à un corps permanent et restreint furent multipliés par le mode adopté pour les opérations. C'était, nous l'avons vu, le mode collectif. Les œuvres de tout genre, tableaux, statues, gravures, dessins d'architecture, étaient donc jugées indifféremment par les membres présents, quelle que fût leur spécialité. La présence de neuf membres seulement étant nécessaire, il arrivait fréquemment qu'un tableau ou une statue fussent jugés par une majorité considérable d'architectes, ces derniers se montrant, paraît-il, aussi exacts aux séances que les peintres et sculpteurs l'étaient peu. On colportait mille anecdotes scandaleuses sur cette prépondérance des architectes. La férocité de Fontaine surtout était proverbiale; on lui attribuait ce mot : « Je suis peu aimé des peintres, mais je le leur rends bien, et toutes les fois que je peux refuser de la peinture, c'est de grand cœur. » La bataille romantique était dans son plein. Certaines exclusions retentissantes donnaient beau jeu aux commérages et aux lamentations. Le jury apportait évidemment dans son examen un parti-pris fondé sur des convictions respectables, mais qui jetaient le désespoir parmi les jeunes gens. A partir de 1840, la crise devient aiguë. Les novateurs les plus justement aimés, Jules Dupré, Théodore Rousseau, Meissonier, renoncent au Salon. Ingres lui-même, que ces mesquines querelles fatiguent et dégoûtent, n'y veut plus paraître. Comme ses confrères de l'Académie les plus populaires, Paul Delaroche, Vernet, Schnetz, il a d'ailleurs dégagé depuis longtemps sa responsabilité en n'assistant pas aux séances du jury. En 1847, l'exaspération dans les ateliers atteint son paroxysme; on cite parmi les refusés les peintres Hessé, Hédouin, Chassériau, Corot, Desgoffe, Daubigny, J. Gigoux, Guignet, parmi les sculpteurs Ottin, Mène, Dantan, Maindron et bien d'autres.

C'est à ce moment que parut, comme un programme d'insurrection, une brochure, *de l'Oppression dans les arts*, qui fit grand bruit. On y rappelait l'histoire des arts en France, on y posait pour la première fois des conclusions facilement réalisables. On y prouvait qu'il suffisait de s'entendre pour être libres, on y montrait l'association de secours, récemment fondée par les artistes, comme pouvant servir de noyau à une corporation active qui défendrait tous leurs intérêts matériels et moraux. En attendant, on y deman-

(1) L. Vitet, *l'Académie royale de peinture et de sculpture*, p. 4, 5, 6.

avait modestement une part dans la formation du jury pour les artistes élus par leurs pairs. La demande n'ayant point été accueillie et l'agitation grossissant, un travail plus complet sur l'*Exposition et le Jury* fut préparé pour l'année suivante dans le même groupe. Les rédacteurs étaient, on l'a su depuis, MM. Frédéric Villot, Clément de Ris, Boissard. La distribution, commencée le 10 février 1848, n'était pas terminée quand éclata la révolution; les circonstances lui donnèrent une force inattendue. Le projet de règlement qui formait la conclusion du livre était conçu avec une clarté et un sens pratique qui devaient en faire bientôt le manuel des organisateurs d'expositions. Les artistes y reconnaissaient la nécessité d'un jury d'admission, mais demandaient que ce jury fût nommé par eux. Ce jury, afin d'éviter les entraînemens de coterie, se divisait en deux sections, dont la seconde révisait les ouvrages refusés par la première. Chaque genre n'était justiciable que de ceux qui le pratiquaient. L'exemption était créée au profit des artistes récompensés afin de les mettre à l'abri des reviremens du goût ou de l'indifférence des générations suivantes. On désirait enfin que les Salons ne fussent plus faits au Louvre, où l'on perdait pendant plusieurs mois la vue des chefs-d'œuvre anciens, mais dans un local spécial. Presque toutes les réformes demandées ont été appliquées depuis, et l'expérience a prouvé le bon sens de ceux qui les avaient étudiées.

Dans le premier moment de la révolution, l'effervescence était pourtant trop grande pour qu'on s'en tint à des changemens si modérés. Le gouvernement provisoire s'installait à peine qu'une pétition lui fut portée, au nom d'un groupe d'artistes, par Barye, Diaz et Couture. On y réclamait non-seulement des réformes au Salon, on y demandait aussi « que les fonctionnaires qui, par la nature de leur emploi, exercent une action immédiate et directe sur les beaux-arts, fussent élus par la corporation des artistes en assemblée générale. » C'était, cette fois, la substitution pure et simple d'une corporation, non encore constituée, au pouvoir exécutif. Lamartine, avec sa noble bienveillance, accueillit les pétitionnaires et les engagea à former cette assemblée. La réunion eut lieu à la salle Valentino. Comme il s'agissait d'une organisation universelle des arts, peintres, architectes, sculpteurs, graveurs, journalistes, acteurs, musiciens, chanteurs, danseurs, tout le monde entra. Ce fut un pêle-mêle sans nom, un tumulte affreux. « Les personnes qui avaient provoqué la réunion voulaient, on le suppose du moins, proposer la création d'un ministère spécial des beaux-arts. » Ainsi s'exprime *la République des arts*, rédigée par MM. Pelletan, Thoré, Paul Mantz, A. Esquiros. Les gens sensés comprirent qu'on avait voulu trop embrasser. On décida des réunions par groupes. Les

peintres seuls, toujours plus intéressés que leurs confrères dans la question du Salon, paraissent avoir poursuivi leur projet. Après dix mois de discussions, ils parvinrent à rédiger leurs statuts le 4 janvier 1849. La corporation des peintres, fidèle à ses traditions d'empiétement, y déclare résolûment que les encouragemens de l'état lui sont dus. « Art. 2. La section de peinture est juge et doit être consultée en tout ce qui concerne l'art de la peinture, aussi bien dans l'appréciation des questions d'art que dans ce qui touche à la dignité des artistes. — Art. 4. Nul ne doit participer aux encouragemens de l'état qu'en vertu de droits acquis déterminés par la section de peinture. » Il va sans dire que la corporation seule avait le droit de décider les acquisitions de l'état et de désigner les artistes méritant la croix d'honneur. Tous les artistes non admis au Salon par son jury n'avaient plus le droit d'exister aux yeux de l'administration. La vieille Académie royale était dépassée, et, dans la naïveté de son inexpérience, l'assemblée des peintres s'arrogeait sans hésitation, d'un seul coup, au nom de la démocratie et de la liberté, plus de privilèges que n'en avaient rêvé Lebrun et David pour les corps où ils régnaient. Le comité qui avait signé ces statuts avait pour présidens Decamps et Eugène Delacroix; pour vice-présidens Léon Cogniet, Corot, Drolling, Armand Leleux, Célestin Nanteuil; pour secrétaires Boissard, Dauzats, Gérôme, Jollivet, Lazerges, Henri Lehmann, Ch. Lefebvre, Justin Ouvrié, Pérignon, Riesener.

Le gouvernement cependant n'avait pu attendre pour ouvrir le Salon. Les objets d'art, au 24 février, étaient déjà déposés au Louvre. Le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, décida que tous les ouvrages, sans exception, seraient exposés; il y en avait cinq mille cent quatre-vingt-un. La commission de placement fut élue en assemblée générale. Avec une droiture qui honore les artistes français et qu'on retrouve chez eux chaque fois qu'il s'agit d'une mesure sérieuse à prendre en dehors des discussions stériles où triomphent trop souvent les médiocrités turbulentes, ils firent ce qu'avaient fait leurs ancêtres de 1791 : ils élurent en tête ceux de leurs maîtres dont ils admiraient le talent, respectaient le caractère et connaissaient l'équité, quelle que fût, d'ailleurs, leur école, qu'ils fussent ou non de l'Institut. Léon Cogniet passe le premier et, l'élévation méritée de Couture et de Théodore Rousseau n'entraîne pas même la chute d'Abel de Pujol et de Brascassat, deux des académiciens les moins populaires. Cette commission empila, aussi bien qu'elle put, dans le Louvre, la masse confuse d'objets qui lui fut livrée : « Le Salon, dit Thoré, l'un des plus ardens propagateurs du mouvement, offre un spectacle excessivement curieux. Il y a là des tableaux comme on n'en a jamais vu chez les vitriers de campagne,

comme on en voyait cependant quelques-uns à chaque Salon, admis par le jury. Il n'y a de changé que le nombre prodigieux de ces images excentriques. Ce qui est singulier et triste, c'est qu'il n'y a pas un talent nouveau dans ce pêle-mêle d'œuvres étranges. » Malgré son dégoût, Thoré persiste à demander encore, pour l'année suivante « l'essai de la liberté définitive à la condition qu'un comité intelligent sépare les œuvres d'art de toutes ces ordures inqualifiables. » Il espère d'ailleurs que le changement de régime politique va rapidement faire éclore un art véritablement poétique et civilisateur et que l'accueil qui leur est fait décidera « les barbouilleurs » à embrasser une autre profession. « Après l'avertissement du ridicule, pourquoi d'estimables citoyens persisteraient-ils à forcer l'entrée du monde poétique quand la société républicaine leur offre la truelle au lieu du pinceau ? »

Cette offre de truelle ne parut à personne une garantie suffisante contre les erreurs de vocation et les illusions d'amour-propre : les artistes eux-mêmes réclamèrent un jury. Le règlement de 1849 donna la consécration officielle à presque tous les articles du projet élaboré par MM. Villot, Clément de Ris et Boissard. Il sembla un moment qu'on avait trouvé un régime durable dans lequel les artistes, suffisamment libres, et l'état, suffisamment responsable, pourraient vivre sans trop de bruit. Cependant il n'en fut rien. Soit que l'administration ait été trop autoritaire, soit que les artistes deviennent trop exigeants, plus nous approchons de l'époque actuelle, plus on voit le règlement, sans cesse remanié, se modifier irrégulièrement, sans direction suivie, avec une mobilité qui implique, de la part du gouvernement, une singulière indécision dans la conscience de ses droits ou de ses devoirs. En 1850, l'état affirme ses droits en composant différemment le jury d'admission et le jury de récompenses. En 1852 et en 1853, il équilibre les deux influences en réservant moitié des voix aux artistes et moitié à l'administration. Cette solution, fondée sur les règles correctes de toute opération collective, parut encore insuffisante. En 1857, on reprend le régime autoritaire de 1831 ; c'est l'Institut qui, de nouveau, devient l'unique juge. De nouveau aussi, les clameurs s'élevèrent, si menaçantes pour la popularité de l'administration que, cette fois, le ministre cède au torrent ; en 1864, il évince l'Institut du Salon en même temps que de l'École des beaux-arts, cède les trois quarts du jury aux exposants, ne se réserve plus qu'un quart de voix, décrète l'égalité des récompenses et l'unité de médaille. Les inconvénients de ce régime mixte, d'ailleurs si bienveillant, ne tardèrent pas à se faire sentir. Les artistes, aux trois quarts maîtres dans le palais, tendirent insensiblement à

s'y rendre les maîtres tout à fait, et supportèrent avec peine la minorité, pourtant impuissante, de membres nommés qui lui était adjointe; l'administration débonnaire, réduite à une action illusoire, s'impatienta de conserver aux yeux du pays une responsabilité qui n'avait, pour ainsi dire, plus d'objet. Ce régime incertain auquel on était revenu, par lassitude, en ces temps derniers, n'a jamais donné une satisfaction franche ni aux intérêts des artistes, ni aux intérêts de l'art. On s'y est toujours agité mal à l'aise, comme dans un lit mal fait.

On traîna ainsi jusqu'en 1870. A cette époque, la création d'un ministère des beaux-arts réveilla les espérances des mécontents et les aspirations des réformateurs. La France commençait à renaitre aux désirs de liberté. Le bruit courut vite dans les ateliers et les écoles que le nouveau ministre offrait aux artistes l'indépendance. Il ne s'agissait que de s'entendre pour en user. On s'agita, on se réunit, on discuta, on pétitionna; quelques-uns exhumèrent les vieux plans de réforme de 1793 et de 1848, lesquels impliquaient, en général, la soumission absolue de l'état, dont les caisses seraient toujours ouvertes, à la volonté absolue des artistes, dont les mains seraient toujours remplies. Parmi tant d'élucubrations excentriques, un projet sérieux et pratique, soigneusement élaboré par un homme d'expérience spéciale, joignant à la connaissance profonde du passé l'amour éclairé du présent, obtint l'adhésion du plus grand nombre. Le projet d'une *Académie nationale des artistes français*, plus largement ouverte encore que l'ancienne Académie royale, n'ayant d'autres privilèges que la concession d'un local pour ses expositions, mais formant une association active en mesure de gérer les affaires de la communauté, se couvrit avec rapidité de quatre cents signatures. Les noms des plus illustres membres de l'Institut y figurent en tête à côté des noms des réformateurs les plus bouillans. Malheureusement, le projet resta sur le papier, et, comme le temps pressait, le ministre, ne trouvant personne à qui remettre cette liberté qu'il offrait de grand cœur, dut prendre, comme toujours, des mesures pour ouvrir le Salon. Toutes barrières d'ailleurs furent renversées. Le jury, composé exclusivement d'artistes élus par tous les anciens exposans, admit, presque en bloc, tout ce qu'on lui offrit. L'exposition de 1870, par ses discordances fatigantes, rappela, à quelques drôleries près, le bazar incohérent de 1848. Personne ne douta à ce moment que l'expérience ne fût concluante et que l'état ne dût, s'il était obligé de garder la responsabilité du Salon, afin de lui rendre son ancienne splendeur, apporter dans l'organisation des changemens sérieux.

Les événemens de 1870-1871 retardèrent d'un an l'ouverture



d'une nouvelle exposition, mais le souvenir de ce qui s'était passé était encore trop présent aux esprits pour qu'on voulût y revenir. La révolution de septembre avait d'ailleurs réuni l'administration des beaux-arts à celle de l'instruction publique; le devoir du ministre se trouvait désormais tracé. Les beaux-arts redevenaient ce qu'ils peuvent être au point de vue de l'état, un moyen puissant d'élever l'esprit public et d'ennobler les imaginations populaires par l'attrait instructif des images expressives, et l'état devait ne plus songer qu'à relever le niveau de la production par l'encouragement raisonné des artistes sérieux et des œuvres méritoires. L'élection du jury resta confiée aux artistes, mais le droit de suffrage fut restreint aux exposans récompensés et le nombre des ouvrages à recevoir expressément limité. Les numéros du catalogue tombèrent de 5,434 à 2,067. Grâce à ce triage, les Salons de 1872 et de 1873, où les bonnes œuvres, moins compromises par un entourage de hasard, se soutenaient les unes les autres, ont laissé une trace profonde dans l'esprit public et exercé une influence décisive sur l'école, sans que les chefs-d'œuvre y fussent plus nombreux qu'aux Salons précédens et suivans. Les exclus, cela va sans dire, crièrent à la tyrannie; nul ne voulut se dire que Paris est grand, que les salles, ateliers, cercles, boutiques n'y manquent jamais, où chaque peintre est libre de soumettre ses travaux au jugement public, nul ne voulut penser qu'après tout la république, pas plus que la monarchie, n'a d'intérêt sérieux à prendre à sa charge tous les gens qui s'avisent de manier un pinceau, non plus qu'à entretenir indistinctement tous les forgeurs de drames, tous les faiseurs de sonnets, tous les fredonneurs d'opérettes, tous les roucouleurs de romance qui pullulent sur son territoire indulgent. Soit irréflexion, soit apathie, soit timidité, personne ne chercha encore le remède là où il peut être, dans l'exercice de la liberté, tant l'habitude de se fier à l'état pour tous ses succès et d'accuser l'état de tous ses échecs avait rendu chez tous l'activité débile et la volonté languissante!

Sur ces entrefaites, par un contre-coup politique, l'administration des beaux-arts fut confiée, en 1873, à l'auteur du fameux projet d'*Académie nationale des beaux-arts*, signé avec enthousiasme, en 1870, par quatre cents artistes en belle humeur d'indépendance. La loyauté et la logique obligeaient le nouveau directeur des beaux-arts à ne point oublier les paroles libérales de l'ancien conservateur des musées. Un pressant appel fut donc adressé aux signataires de cette constitution pour qu'ils la missent régulièrement en pratique avec l'autorisation pleine et entière du gouvernement. Cette fois encore la liberté, vue de près, épouvanta ceux qui l'avaient appelée. Quelques groupes se formèrent, il est vrai, pour jeter les bases d'une association; mais le mouvement resta limité; ces groupes

de bon vouloir finirent par se disperser faute d'adhérens. « Malgré mon insistance obstinée, dit un rapport administratif, les artistes, frappés d'une injustifiable défiance envers eux-mêmes, ont renoncé à la liberté et à l'initiative qui leur étaient offertes et les mettaient dans les mêmes conditions indépendantes que les artistes de toutes les autres nations de l'Europe. Ils ont préféré depuis lors, tout en maugréant chaque année et contre les réglemens et contre les jurés élus par eux-mêmes, demeurer soumis à la coutume administrative qui depuis trente ans régit leurs expositions. Cependant les vices de cette coutume vont chaque année s'aggravant davantage. »

On voit que, si les artistes n'ont pas pris plus tôt leurs affaires en mains, ce n'est point faute d'invitations réitérées. Malgré les nombreux changemens de personnes, l'administration n'a point varié de principes, à cet égard, depuis 1870. Tous les conseils, toutes les commissions, quelle que fût leur origine, tour à tour consultés à ce sujet, ont invariablement émis le vœu que les intérêts des artistes et que les intérêts de l'art fussent, dans l'avenir, nettement séparés. « L'état, ont-ils dit, doit s'occuper des œuvres, non des individus. Son patronage doit être réservé aux travaux d'intérêt public, aux efforts désintéressés, aux manifestations élevées de l'intelligence; il n'a point à s'étendre jusqu'à la production courante de tous les ouvrages peints et sculptés dont l'écoulement naturel se fait par les voies commerciales. S'il couvre de sa garantie une exposition, cette exposition ne peut être qu'une exposition de choix. Il faut que la nation y trouve un enseignement et que les artistes y cherchent des exemples. S'il y a des récompenses officielles, ces récompenses doivent être assez précieuses pour qu'on les estime, assez rares pour qu'on s'en honore. Rien de plus légitime, sans doute, que le sentiment qui pousse tous les artistes, même les débutans, même les amateurs, à se soumettre au jugement public; mais qui donc mieux qu'eux-mêmes réglera les conditions dans lesquelles ils le veulent faire? Il n'est point juste que l'état compromette sa responsabilité là où il a abandonné son autorité. Les expositions annuelles, dans leur désordre actuel, n'ont plus d'officiel que le nom. Qu'on les laisse donc gérer par les intéressés avec toutes charges et tous profits. Quand l'état croira devoir, dans un but d'éducation publique ou de gloire nationale, exposer la situation de l'école française, il n'en sera que plus libre pour réunir, sans limiter la place aux maîtres, tous les vrais chefs-d'œuvre qui honorent le pays. » Cette pensée dicta d'abord le décret du mois de décembre 1878, qui instituait les expositions triennales et récapitulatives, en abandonnant progressivement les expositions annuelles à la gestion directe des artistes. La même pensée dicta le règlement de 1880, qui essaya de substituer un classement méthodique au pêle-mêle alphabé-

tique, dont l'égalité apparente ne profite qu'à un petit nombre; mais la façon dont le jury accueillit cette tentative et la faillit rendre impossible par l'admission en bloc des œuvres les plus médiocres prouva que l'administration ne rendrait aux expositions un caractère impartial d'enseignement élevé qu'à la condition d'y reprendre la haute main. Au mois de décembre 1880, le nouveau conseil supérieur des beaux-arts, appelé à donner son avis, se prononça, comme les précédens conseils, pour que la question des expositions annuelles fût remise aux artistes, l'état ne faisant plus, sous sa responsabilité, que des expositions solennelles et rétrospectives aux époques qu'il lui conviendrait de fixer. *L'Association des artistes*, connue sous le nom de *Société Taylor*, fonctionnant honorablement depuis longtemps, paraissait présenter toutes les garanties désirables pour se charger de cette gestion, mais, devant les interprétations malveillantes données à son initiative, cette association dut se retirer. A moins de considérer le vœu du conseil comme non venu, à moins de faire supposer, de sa part, une arrière-pensée dans l'offre d'indépendance qu'elle venait de faire, l'administration n'avait plus qu'à mettre en demeure les artistes de s'organiser. C'est ce qui fut fait d'abord par un arrêté convoquant tous les artistes en assemblée générale pour l'élection d'un comité chargé de leurs intérêts, ensuite par la communication du sous-secrétaire d'état, qui décida la formation de la société par les soins de laquelle s'ouvre en ce moment le Salon. La commission du budget, à ce que nous croyons, a approuvé cette résolution en proposant de limiter dorénavant le crédit des expositions à la somme nécessaire pour les acquisitions.

### III.

Quelles conclusions tirer de ce résumé rapide? Nous n'avons à étudier ici, ni en théorie, ni dans l'histoire, d'autres questions se rattachant au Salon. Nous n'avons pas à nous demander si l'influence d'expositions aussi rapprochées est plus nuisible qu'utile à l'éducation des artistes et au développement de leur originalité, si le système de récompenses adopté n'a pas pour effet certain d'enlever trop tôt les débutans à l'apprentissage, d'encourager des vocations mal assurées, de détourner des ateliers industriels un grand nombre d'excellens travailleurs qui deviennent des artistes déclassés. Ces questions sont trop graves pour être traitées en passant. Des documens que nous avons analysés sur un seul point, celui de l'organisation, résultent, si nous ne nous trompons, trois conséquences frappantes; la première, c'est que l'exposition annuelle est désormais une habitude intelligente dont on ne saurait, sans conséquences fâcheuses, enlever le plaisir aux Parisiens et la gloire

aux artistes français; la seconde, c'est que cette exposition a besoin, pour retrouver son éclat et remplir un but utile, d'une réforme décisive; la troisième, c'est que cette réforme décisive ne peut être opérée que par une autorité responsable et unique, soit par l'association des artistes, si elle se trouve assez mûre pour établir son indépendance sur des bases durables, soit, à son défaut, mais à son défaut seulement, par l'état reprenant avec franchise et fermeté sa liberté d'action.

Les agitations dont nous avons suivi les traces dans les secousses imprimées sans trêve à la direction du Salon n'ont pas, après tout, été stériles. Les institutions vivantes et faites pour vivre excitent seules à ce point l'ardente émulation des esprits à les corriger et les améliorer. S'il est nécessaire de faire la part des imperfections humaines dans les dissentimens plus vifs que profonds, plus subtils qu'amers, dont le retour semble régulier dans les rapports des artistes avec l'état, on doit reconnaître que ces dissentimens ont eu presque toujours pour motifs honorables, d'une part, le légitime désir de donner à l'art qu'on exerce une plus grande liberté d'expansion, d'autre part, la louable intention de donner à l'art qu'on encourage une plus haute utilité sociale. Chez les artistes, l'égoïsme professionnel, naturel à toutes les corporations, oubliant de tenir compte de l'entourage social et des nécessités générales chez les dépositaires du pouvoir; l'égoïsme gouvernemental, presque fatalement développé par l'exercice de l'autorité, oubliant de tenir compte des libertés particulières, ne s'y manifestent, en réalité, que par accès rapides et bien vite oubliés. Le bon vouloir est, en général, non douteux de part et d'autre. L'état a besoin des grands artistes autant que les grands artistes ont besoin de l'état, et les séparations ne pourraient jamais être bien longues entre eux. L'art n'est pas seulement l'honneur d'un pays, il en est aussi la force. Nos statues, nos tableaux, nos gravures portent la gloire et la pensée de la France à toutes les extrémités du monde, là où ne flotte même pas son drapeau. Aucun gouvernement ne saurait les oublier sans manquer à sa mission et sans compromettre, non-seulement les intérêts intellectuels, mais encore les intérêts matériels de la nation.

S'ensuit-il que la protection due aux arts soit également et indistinctement due à tous ceux qui les exercent? La question n'en est pas une. Une société ne doit son concours qu'à ceux qui lui sont utiles, dans la sphère intellectuelle comme dans le domaine matériel, à ceux qui ne peuvent vivre et travailler sans ce concours. Il est naturel, il est légitime, il est nécessaire qu'une société emploie les moyens qu'elle trouve à sa disposition pour susciter les productions sérieuses, nobles, désintéressées, dans les lettres, les

sciences et les arts; il ne l'est point qu'elle prenne indifféremment à sa charge tous ceux qui s'exercent aux lettres, aux sciences, aux arts. La pratique des arts du dessin, peinture, sculpture, gravure, autrefois renfermée dans un groupe extrêmement restreint d'hommes obscurs et pauvres poussés par une vocation déterminée, s'est étendue et s'étendra, avec une rapidité toujours croissante, du haut en bas du corps social. Pour les fortunés, c'est désormais une intelligente distraction, un luxe de bon goût, un complément agréable d'éducation; pour les déshérités, c'est un moyen aléatoire, mais facile et tentant, d'arriver rapidement, par un chemin qu'on croit libre et joyeux, à la réputation et à la fortune. L'amour du beau et du vrai tient, en somme, une place très secondaire dans les préoccupations de ces deux catégories d'artistes, dont l'une, en exposant, vise aux joies d'amour-propre et l'autre aux satisfactions d'argent. Ce sont pourtant ces deux classes, soit d'amateurs, soit d'industriels, qui font d'ordinaire le plus de bruit autour du Salon. L'état n'a-t-il pas le droit strict de les renvoyer à leurs petites affaires? La mission qu'il doit remplir, en ne s'occupant que des artistes sérieux, est assez considérable pour qu'il n'en veuille point d'autre. Le terrain est bien préparé, à la suite de tous ces tâtonnements, pour que chacun, se contentant de son rôle et reprenant sa place, contribue utilement à l'œuvre commune.

Soit donc que les artistes se forment en groupes indépendans, comme quelques-uns tentent de le faire, soit qu'ils se réunissent en une association générale, c'est à eux qu'il appartient désormais, dans leur propre intérêt, de trouver les moyens les plus favorables pour soumettre au jugement public leur production courante, déjà si considérable qu'aucun édifice public ne sera bientôt assez vaste pour la contenir. Le succès de toutes les expositions libres ouvertes en ces derniers temps est bien fait pour les encourager. Le succès probable du Salon qu'ils ont eux-mêmes organisé les déterminera mieux encore à persister dans une détermination qui leur assure l'indépendance et la dignité. Le jour où la situation libre des artistes sera définitivement établie, leurs rapports avec l'état seront singulièrement simplifiés, car l'état n'aura plus à vis-à-vis de lui, au lieu d'une foule indéterminée fort difficile à satisfaire, que les hautes individualités désignées à son choix par leur talent pour la décoration des édifices nationaux ou l'enrichissement des musées français. Là où les situations s'éclaircissent, les difficultés cessent, et ce sont les comptes nets qui font les bons amis.

---

# ESQUISSES LITTÉRAIRES

---

ALFRED DE MUSSET

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

Certes c'est là un sujet sur lequel nous avons un droit légitime, étant de l'une des trois ou quatre générations dont le poète a été l'idole et l'ayant admiré plus que personne ; toutefois ce n'est pas sans quelque hésitation et quelque défiance de nous-même que nous prenons la plume. Goethe le judicieux, causant avec Eckermann sur ses vieux jours de certains sujets dramatiques qui avaient vivement préoccupé sa pensée, lui déclarait qu'il n'essaierait cependant jamais plus de les traiter. « Il est maintenant trop tard, lui disait-il, non que le temps et le désir me manquent, mais il faut, pour exécuter de tels sujets, une chaleur de tempérament que l'âge me refuse aujourd'hui. Il y a tel ordre de sentimens où l'intelligence ne nous est que d'un secours secondaire et que nous ne pouvons sérieusement exprimer que par l'aide de cette âme physique qui va s'affaiblissant en nous toujours davantage à mesure que s'écoulent les années. » Je crains fort que l'observation de Goethe ne soit vraie pour d'autres sujets que des sujets dramatiques et qu'elle ne s'applique à toute matière où sont intéressées ces facultés mixtes qui font si voisines

l'une de l'autre les deux existences qui sont en nous et dont Goethe déplorait en lui la diminution. Ces facultés, nombre de philosophes les ont connues et décrites : Platon en fait la seconde des trois âmes qu'il loge dans l'homme ; Descartes les nomme esprits animaux et les représente toujours en mouvement entre l'âme et le corps ; Cudworth, qui leur permet plus de repos en leur accordant de transmettre leurs communications sans faire office de courrier, les désigne sous le nom de médiateur plastique ; mais ils se trompent les uns et les autres en ce qu'ils accordent à ces facultés une vie de durée aussi longue que l'union de l'âme et du corps, tandis qu'en réalité elles cessent leurs bons offices dès que la jeunesse est passée. C'est à l'âge heureux où les esprits animaux portent leurs messages avec une activité joyeuse et sans repos, où le timbre du médiateur plastique résonne au plus léger choc, où l'âme, indulgente pour la chair, s'attendrit à ses faiblesses, où la chair, déférente aux remontrances de l'âme, se fortifie de sa noblesse, qu'il faudrait écrire sur Alfred de Musset, car alors nous n'avons pas d'autre cœur que celui du poète, et ses sentimens sont les nôtres propres ; mais lorsque le temps, en passant sur nous, a depuis longues années déjà détruit cette consanguinité morale, y a-t-il chance encore de retrouver avec l'aide seule du souvenir ces sentimens qui nous rapprochaient si étroitement du poète qu'ils en faisaient un véritable double de nous-mêmes ? Si nous voulons parler de lui, notre admiration sera-t-elle toujours aussi fervente que par le passé et ne manquera-t-il pas à notre sympathie quelque chose de son ancienne chaleur ?

L'âge a d'autres inconvéniens plus grands encore pour traiter un tel sujet que cette diminution de notre âme physique. En nous tournant de plus en plus vers les pensées sévères, il a détruit l'importance que nous attachions dans la jeunesse aux objets de notre culte. Les années en s'écoulant ont châtié nos sentimens de toute imprudence d'orgueil et de toute sottise de crédulité ; elles ont déchiré un à un ces voiles d'illusions à travers lesquels nous contemplions la nature et la vie et nous ont mis face à face avec la vérité toute nue. De ce douloureux, mais salutaire désenchantement est sortie une nouvelle existence d'où l'âme contemple, sans les indulgences d'autrefois, les actes et les sentimens propres à sa vie première. Ces erreurs, où elle ne voulait voir naguère que générosité, elle découvre qu'elles étaient le produit d'un égoïsme que la spontanéité de ses mouvemens avait empêché de reconnaître ; ces écarts ou ces excès de conduite, que dans ses momens de plus extrême sévérité elle avait appelés des folies, elle n'hésite plus aujourd'hui à les appeler fautes et péchés, ou même à l'occasion à

les qualifier de crimes. La morale, qui ne tient dans les préoccupations de la jeunesse qu'une place secondaire et qui ne parvient à s'en faire écouter qu'en se dénaturant d'enthousiasme et en se masquant de tendresse, a révélé enfin qu'elle était la souveraine légitime de la vie et que tous les entraînemens factieux de l'imagination et des sens ne pouvaient prévaloir contre son autorité. Voilà ce que l'âge enseigne, et ces leçons sont celles de la sagesse même. Est-ce cependant avec ces dispositions-là qu'il est possible et même qu'il est permis de parler d'un poète comme Alfred de Musset? Certes, si nous voulons prendre ainsi notre sujet, la thèse est toute trouvée et d'exécution facile; vous en voyez d'ici les développemens et les conclusions : regrets qu'une âme aussi bien douée se soit obstinée, sans en vouloir sortir jamais, dans l'expression de sentimens qui ne sont pas ceux des vies bien réglées, condamnation sévère de fantaisies sceptiques qui sont pour les âmes pieuses paroles de scandale, reproches d'indifférentisme politique, bref, comme dit notre poète, toute une admirable matière à mettre en vers latins. Une étude critique ainsi conçue serait à coup sûr fort honnête; elle n'aurait qu'un défaut, — capital, il est vrai, — celui de n'entrer en aucune façon dans le vif du sujet et même d'en rester hors absolument. Non, quel que soit l'âge, quelles que soient les doctrines du critique, la seule méthode pour juger avec justice un poète comme Alfred de Musset est de le juger avec les idées et les sentimens propres à cette période de la vie humaine dont il a été un chantre si inspiré; toute autre serait l'iniquité même. En thèse générale d'ailleurs, il serait facile d'établir que la critique n'a aucune autorité pour reprocher aux poètes les sentimens qu'ils ont choisis; elle n'a autorité que pour prononcer sur l'expression de ces sentimens, et les droits de la morale, soyez-en sûrs, n'en seront pas moins bien sauvegardés. Il se peut, en effet, que la nature des sentimens choisis par le poète soit condamnable. S'il en est ainsi, laissez le poète lui-même prononcer la condamnation; et il la prononcera, qu'il y pense ou non, qu'il le veuille ou non, car tout vrai poète est forcément, fatalement sincère, et la vengeance de la morale sortira infailliblement de la vérité et de la force de ses peintures. Peut-être allons-nous voir dans le cours de cette étude que c'est le cas précisément pour Alfred de Musset, et que la critique la plus sévère ne saurait jamais l'être autant qu'il l'a été maintes fois lui-même pour les passions et les sentimens qu'il a chantés. Pourquoi donc nous charger prosaïquement d'un soin dont il s'est acquitté lui-même, dans un langage plus digne encore des dieux qu'il regrettait d'avoir offensés que celui de la péri regrettant ses erreurs à la porte du paradis dans le joli poème de Moore?



Les poètes peuvent être coupables souvent, mais par la raison que nous avons sommairement exprimée, on peut soutenir que la poésie ne l'est jamais. C'est ce que le plus noble et le plus sévère des hommes, Dante, a si profondément senti et ce qu'il a merveilleusement réussi à nous faire sentir tout le long de son poème. Que de talens illustres et de beaux noms de poètes et d'artistes il rencontre non-seulement dans les régions du purgatoire, mais dans les sombres campagnes de l'enfer, et cependant comme il leur parle avec déférence et respect, comme il oublie en eux les pécheurs punis pour ne se rappeler que ce qu'il doit à leur génie! Lorsqu'il rencontre Brunetto Latini sous la pluie de feu, lui vient-il pédantesquement la pensée d'ajouter sa sévérité à la sévérité de la justice divine? Non certes, mais la tête inclinée, et sans aucune allusion au châtement que subit son vieux maître, il lui donne l'assurance que son âme garde de lui une image ineffaçable. Cet impérissable souvenir est tout ce qu'il peut pour le condamné sans appel, mais lorsqu'il rencontre Guido Guinicelli dans ces régions du purgatoire où il peut davantage, avec quel empressement affectueux il offre ses services à celui que, dans sa modestie, il ne craint pas d'appeler son père et le père de tous ceux qui ont tenté en Italie la poésie amoureuse et légère! Et tout aussitôt, apprenant que le troubadour périgourdin Arnaud Daniel traverse les mêmes flammes que Guido, il s'approche et lui dit que le désir qu'il a de le connaître promet à son nom une place gracieuse. Nous ne voulons pas pour Alfred de Musset d'autre sévérité que celle de Dante pour des poètes coupables d'erreurs autrement graves que toutes celles qu'on a pu lui reprocher; c'est une place gracieuse que réclame son nom, et si nous ne réussissons pas à la lui donner, ce ne sera pas la faute de notre désir.

Dans un charmant volume de Souvenirs que vient de publier une femme d'esprit, bien connue du monde parisien, M<sup>me</sup> G. Jaubert, nous rencontrons cette définition de notre poète par le peintre Paul Chenavard: « A tout jamais, madame, disait-il à l'auteur de ces Souvenirs, Alfred de Musset sera la personnification de la jeunesse et de l'amour. » A coup sûr, Chenavard a trouvé dans sa vie de causeur des choses autrement imprévues que cette définition, qui est tellement vraie qu'elle ressemble à ce que les Anglais appellent un *truism*, et que chacun peut s'en emparer sans crainte d'être accusé de plagiat. Réfléchissez un peu cependant, et vous reconnaîtrez que cette définition, outre son exactitude qui s'impose d'emblée, a ce mérite qu'elle ne pourrait être remplacée par aucune autre. Non-seulement elle est vraie, mais elle est la *seule vraie*, et l'esprit le plus subtil perdrait ses peines à en chercher une

qui fasse mieux apparaître la grandeur propre à notre poète et qui marque avec plus de netteté la place qui convient à son nom. La grandeur, voilà certes un gros mot, mais nous le maintenons en dépit des esprits retardataires, — on en trouve encore quelques-uns pour de Musset, — à qui les mots de charme ou de grâce auraient suffi. La grandeur accompagne toute conquête ou toute prise de possession, et par conséquent tout poète y atteint lorsqu'il a su faire sienne si complètement quelque province de l'âme humaine que la propriété lui en reste inséparable et qu'elle le suit à travers les siècles comme la terre féodale suivait son seigneur. Or, c'est là la fortune qui est échue à Alfred de Musset; il lui a été donné d'incarner pour toujours toute une période de la vie humaine : son lot n'est pas moindre que celui-là. D'autres poètes, et ils sont en nombre infini, ont exprimé des sentimens de jeunesse et d'amour, ont eu des inspirations pleines de fraîcheur et de grâce, mais à titre accidentel seulement, par occasion, par heureuse rencontre, épisodiquement en quelque sorte, mais cherchez bien, et dans l'histoire entière de la littérature de tous les temps et de tous les pays, vous n'en trouverez aucun qui ait été et surtout qui ait voulu être aussi exclusivement le poète de la jeunesse, qui se soit aussi obstinément refusé à chercher ses inspirations ailleurs qu'en elle, qui l'ait aimée au point d'en prendre peur des autres âges de la vie comme on a peur de la maladie, de la servitude ou de la souillure, qui l'ait embrassée enfin aussi complètement dans ses peintures, et qui nous l'ait rendue dans son intégrité avec une hardiesse aussi naïve. Ce n'est pas, en effet, la jeunesse prise dans ce qu'elle a de proverbiallement aimable, la jeunesse corrigée par un scrupuleux électisme poétique dont il nous présente l'image, c'est la jeunesse elle-même, telle qu'elle est, en bien et en mal, avec ses vertus et ses vices, ses tendresses et ses duretés, ses témérités et ses découragemens, son abnégation et son égoïsme, son amour effréné de la liberté et sa terreur de la responsabilité, ses timidités rougissantes et ses insolences libertines, sa candeur et son cynisme, ses aspirations d'Icare au beau et au bien et ses chutes dans les fanges de la débauche. Il a tout dit, il a tout montré, et avec une franchise d'autant plus entière, qu'amoureux de son modèle il en chérit les imperfections à l'égal des charmes, et que tout lui en semble adorable jusqu'aux verrues même. D'autres poètes pourront venir et tenter de nouvelles peintures de cette heureuse saison de la vie, je doute qu'ils en produisent jamais d'aussi sincère et de plus naïve. L'œuvre d'Alfred de Musset, c'est le miroir de la jeunesse; elle peut, selon les jours, s'y sourire et s'y voir belle, ou s'y trouver laide et s'y prendre en pitié. Vous voyez par là de quelle impor-

tance est cette œuvre et que c'est bien parmi les vraiment grands poètes qu'il faut ranger Alfred de Musset.

Ce n'est que tout récemment que le vaste public, le public mêlé, de tout âge et de toute condition, est arrivé à comprendre cette signification du nom d'Alfred de Musset ; mais dès la première heure, les jeunes gens ne s'y trompèrent pas, ils reconnurent d'emblée leur poète et le sacrèrent comme tel. La carrière d'Alfred de Musset présente un phénomène d'ordre fort rare en tous temps, et unique du nôtre, c'est qu'il était depuis longues années en possession du public le plus vibrant et le mieux fait pour pousser la gloire alors qu'on ignorait réellement s'il était connu seulement d'un petit nombre et qu'on lui marchandait une célébrité qu'il avait déjà conquise et dont il ne soupçonnait lui-même ni l'importance ni l'étendue. Lorsqu'au retour de Russie de M<sup>me</sup> Allan, la Comédie-Française représenta *le Caprice*, ce fut comme une révélation pour le gros public de ce distrait Paris, mais il y avait plus de quinze ans que celui des jeunes gens, non-seulement à Paris mais dans la France entière, allait répétant qu'Alfred de Musset était le poète vivant par excellence et se compromettait même bravement à l'occasion pour vaincre les résistances des intelligences récalcitrantes. La renommée d'Alfred de Musset fut donc en toute réalité une création de la jeunesse ; ni l'opinion des mandarins qui distribuent la gloire, ni la presse, ni même les querelles d'école n'y furent pour rien ; elle s'est faite en toute exactitude comme se faisaient les renommées avant l'invention de l'art de Gutenberg, par la propagande orale. Bien des années se sont écoulées depuis lors, plus de deux fois ce que Tacite appelle un long espace de la vie humaine, et il devient déjà difficile à qui n'en a pas été témoin de comprendre la spontanéité et la ferveur de ce culte. Trois générations se succédèrent qui se communiquèrent l'une à l'autre la contagion de leur enthousiasme. Les aînés l'inoculèrent aux plus jeunes qui, devenus aînés à leur tour, la transmirent à ceux qui suivaient. C'était comme une sorte de religion qu'on allait prêchant avec un zèle qui bravait même parfois la discrétion et la prudence ; nous pourrions entrer à cet égard dans d'assez curieux détails. Les plus sages n'étaient pas eux-mêmes exempts de ce fanatisme qui faisait de nous autant de séides de ce Mahomet poétique. Et cette propagande était toujours sûre du succès, ce qui veut dire que tout lecteur nouveau qu'on créait à Musset parmi les jeunes gens était infailliblement un admirateur de plus et devenait à son tour un des porte-voix de sa célébrité. Pendant ce temps-là, les vieux classiques qui l'ignoraient ne voyaient en lui que l'auteur de quelques petits vers légers ; les romantiques, que sa semi-défection

avait mécontentés, gardaient volontiers le silence ou le dénigraient à petit bruit, et les journaux daignaient le juger de loin, en loin digne d'encouragement, de quoi le pauvre poète se dépitait souvent, nous apprend son frère. Il aurait pris plus gâiment ces injustices s'il eût su qu'au moment même où il se croyait pauvre en célébrité, il était en possession de milliers de cœurs dont il était l'ami, le maître, et l'idole.

A quel point Alfred de Musset crut exclusivement en la jeunesse et vécut exclusivement pour elle, deux faits vont nous le dire. Le premier, c'est qu'il n'a pas à proprement parler de biographie et qu'il ne peut en avoir. Il y a quelques années, son frère Paul eut l'idée de raconter au public la vie du poète, et il fit un livre qui pour plus d'un détail sera d'une réelle utilité aux futurs historiens de la littérature; cependant, malgré son habileté bien connue de conteur, il ne put tirer une biographie véritable des élémens qu'il possédait, et l'on reste étonné du petit nombre de faits que son livre contient. Ce n'est pas seulement parce qu'Alfred de Musset vécut à l'écart autant qu'il le put des querelles de partis et d'écoles, c'est qu'il n'y a dans sa vie d'autres événemens que ceux qui sont ordinaires à la vie de tout jeune homme, et qu'il pouvait dire en toute vérité, comme son héros Franck de *la Coupe et les Lèvres* :

L'histoire de ma vie est celle de mon cœur,  
C'est un pays étrange où je fus voyageur.

Les incidens inséparables de la vie de la jeunesse ont souvent une importance considérable par l'influence qu'ils exercent sur le développement de l'être moral, mais cette importance ne peut être mesurée que par la personne même qui en a ressenti les effets. La jeunesse de Jean-Jacques Rousseau est certes bien romanesque; supposez cependant les incidens qui la remplissent racontés par une autre plume que la sienne, et il devient fort douteux qu'ils eussent acquis l'intérêt qu'ils présentent dans les premiers livres des *Confessions*. La vie d'Alfred de Musset était donc pour cette raison de celles qui appellent naturellement la forme de l'autobiographie et qui ne peuvent avoir d'intérêt véritable que sous cette forme. Il est à jamais regrettable que l'idée de cette autobiographie ne se soit pas présentée à la pensée d'Alfred de Musset, car les confidences de *la Confession d'un enfant du siècle*, tout altérées qu'elles sont de mensonge romanesque, nous disent qu'il avait précisément toutes les qualités requises pour une telle œuvre : une psychologie violente qui n'hésitait pas à traîner à la lumière les secrets les mieux cachés du

cœur, une sincérité capable d'aller au besoin jusqu'au cynisme et de se montrer inexorable contre lui-même, une mémoire armée contre l'oubli par une sensibilité exceptionnellement vive qui lui rendait éternellement présentes les joies et les douleurs du passé.

Il me semble que l'œuvre est faite, que je l'ai lue et que je pourrais au besoin en tracer une esquisse sommaire. Toutes les petites anecdotes d'enfance en particulier ne sont que charmantes sous la plume de Paul, mais comme sous celle d'Alfred elles auraient pris une autre importance, comme elles lui auraient servi à montrer l'unité de sa nature, à mettre en saillie la persistance de sa faiblesse dominante, à relier entre elles les diverses parties de sa vie! Supposons-le narrant lui-même ces souvenirs, et dites si ce n'est pas à peu près ainsi qu'il va parler. « Quand, au bout de longues années de repentance, un pécheur converti fait par malheur une rechute, les pédans et les commères ne manquent pas de s'écrier qu'on ne change jamais et qu'on est toujours ce qu'on a été; je suis obligé d'avouer par la lumière de mon propre exemple que cette gent odieuse pourrait bien avoir raison. Du plus loin qu'il me souviennent, je découvre que je n'ai jamais pu me passer d'être aimé. Non-seulement j'en avais le besoin, mais j'en avais la volonté, et pour ainsi dire l'orgueil, un orgueil impatient, exigeant. Je ne pouvais supporter de ne pas être traité avec adoration, et quand je croyais apercevoir quelques marques de froideur et d'inattention, mon désespoir, — ou, selon les personnes et les circonstances, — mon indignation était sans bornes. Ces impérieuses inclinations de l'enfance me suivirent dans la jeunesse. Dès que je me trouvai en face du monde, je réclamai de lui d'être traité en enfant gâté, ce à quoi il parut consentir d'assez bonne grâce, mais toutes les fois que je l'ai trouvé menteur à ses promesses, je ne me suis pas conduit autrement que dans mon enfance, et j'ai pleuré avec l'abondance et la naïveté du premier âge. » Ainsi présentées et commentées, ces anecdotes d'enfance auraient mieux fait qu'indiquer les inclinations exigeantes de la nature, elles auraient apparu comme de véritables *figures* anticipées de ces aventures dont les légendes sont venues jusqu'à nous, mais dont nous n'aurons jamais l'histoire, le héros ne l'ayant pas écrite (1). Alfred de Musset n'a donc

(1) Voici un curieux exemple de ces *figures*. Condamné un jour au cabinet noir pour quelque peccadille d'enfance, il y était à peine enfermé qu'il se mit à s'accuser à haute voix en déplorant la peine que sa méchanceté causait à la meilleure des mamans. Touchée de ce repentir apparent, sa mère ouvre la porte, et aussitôt délivré il la remercie par ces mots : *Va, tu n'es guère attendrissante*. Eh bien! c'est le ton même de sa célèbre *Nuit de décembre*, écrite sous le coup d'une rupture amoureuse qui lui avait

pas de biographie véritable, et il n'en a pas parce qu'il n'a pas voulu d'autre existence que l'existence ordinaire des jeunes gens, et que des bals, des soupers, des parties de plaisir, ou des bonnes fortunes d'amour seront toujours de médiocres élémens biographiques à moins que le héros lui-même ne nous en rende les émotions, l'entraîn et les passions, comme il est arrivé à Alfred de Musset de le faire une fois dans cette page charmante tirée de ses papiers posthumes, *un Souper chez M<sup>lle</sup> Rachel*. La vie de don Juan même nous paraîtrait d'une insignifiance peu commune, si nous n'avions pour tout document que la liste toute sèche des *tre mille e tre* de Leporello.

Le second fait que nous voulons signaler est bien plus significatif encore. On sait la jolie petite préface en vers qu'il écrivit pour le recueil de ses poésies, lorsque ce recueil parut pour la première fois sous le format Charpentier.

Mes premiers vers sont d'un enfant,  
Les seconds d'un adolescent,  
Les derniers à peine d'un homme.

Ces vers racontent exactement sa carrière poétique tout entière. On dirait qu'à force d'entendre de Musset répéter avec une ferveur passionnée que la jeunesse était la seule saison enviable de la vie et qu'avec elle finissait tout ce qu'il y a de noblesse, de bonheur et de liberté, sa muse l'a pris au mot. N'est-il pas bien remarquable en effet que son inspiration commence et finisse exactement avec la première jeunesse? Consultez par curiosité la table de cette *Revue* entre 1833 et 1840 et voyez comme les productions se succèdent avec rapidité : proverbes, comédies, contes, poèmes lyriques; encore la liste des œuvres écrites dans ce court espace de temps n'est-elle pas complète, ne comprenant ni *Lorenzaccio*, ni *la Confession d'un enfant du siècle*. Arrive 1840, et cette source tout à l'heure si abondante devient tout à coup singulièrement intermittente. Désormais

été signifiée par une belle dame, avec une rigueur, paraît-il, excessive. Rappelez-vous ces strophes :

Ah! pauvre enfant qui voulez être belle  
Et ne savez pas pardonner...  
Allez, allez, suivez la destinée,  
Qui vous perd n'a pas tout perdu, etc.

Le *Tu n'es guère attendrissante* est dit ici avec plus d'éloquence, mais le sentiment et la rouerie de la douleur sont exactement les mêmes. *La Nuit de décembre* n'est pas d'ailleurs la seule de ces œuvres où se montre cette rouerie si particulière; on la retrouve dans *On ne badine pas avec l'amour*, et surtout dans *la Confession d'un enfant du siècle*, dont on peut dire qu'elle fait presque le fond.

le nom de Musset n'apparaît plus que de loin en loin. C'est qu'il vient de se passer dans sa vie un événement irrémédiable, tout ce qu'il a aimé étant donné : le 11 décembre 1840, il a entendu sonner sa trentième année à l'horloge du temps et il a eu un accès de ce recueillement solennel qui précède les résolutions désespérées ou suit les malheurs irréparables, une mort prévue, une ruine certaine, un suicide projeté. Le soir de ce jour, il veilla plus longtemps que de coutume pour coucher sur le papier les pensées que cette date lui suggérait. Son frère nous a conservé cette page ; on y voit qu'il accepte de vivre, mais sans rien attendre désormais de la vie, et que, pour lui, passer de la jeunesse à l'âge viril, c'était passer, comme le dormeur du conte arabe, de la condition de sultan à celle de misérable journalier qui ne possède plus rien des biens dont il s'était cru le propriétaire éternel. La misère de cette existence qui allait durer jusqu'à la tombe étant certaine, restait seulement le choix de l'attitude à prendre pour soutenir le fardeau, et il énumérait les attitudes entre lesquelles on pouvait hésiter et celles qu'on devait absolument rejeter. « Il est certain, disait-il, à la fin de cette page en manière de consolation, qu'à cet âge le cœur des uns tombe en poussière, tandis que celui des autres persiste. Posez les mains sur votre poitrine. Le moment est venu. A-t-il cessé de battre ? Devenez ambitieux ou avare, ou mourez tout de suite, autant vaut. Fat-il encore ? Laissez faire les dieux, rien n'est perdu. » Eh oui, le cœur battait encore, et si à partir de ce moment la fécondité va se ralentissant toujours davantage, ce n'est pas que le génie soit épuisé, c'est qu'il se refuse obstinément à changer d'objet. Là est la raison de ces intermittences que nous signalions tout à l'heure. Lorsque par occasion sa verve se réveille, c'est pour le reporter vers l'heureuse saison qu'il a maintenant dépassée et dont il est encore trop près pour s'en croire à jamais séparé. La jeunesse est partie, mais son regard peut la suivre s'éloignant pendant quelques heures, et lorsqu'enfin il a cessé de l'apercevoir, il la prolonge encore par la mémoire, préférant l'existence d'ombres et de mânes qu'il se crée ainsi à la morose réalité de l'âge où il est entré. Telle est la nature des inspirations rares et exquises qui suivent 1840 ; la satire *Sur la paresse, Souvenir, Après une lecture, A mon frère revenant d'Italie*, etc. Quelques années passent, et cette période de mélancoliques réminiscences doit elle-même prendre fin ; le silence s'établit alors à peu près complet, et Alfred de Musset termine sa carrière de poète à l'âge où La Fontaine n'avait pas encore commencé la sienne et où tant d'autres en sont encore à la période d'essais, triste singularité qui justifiait la malicieuse antithèse de ce mot de Henri Heine : « C'est un jeune homme

d'un bien beau passé. » Ce silence prématuré nous a privés sans doute de bien des pages charmantes; fut-il cependant aussi regrettable qu'on l'a mainte fois prétendu? Nous dirons plus loin ce qu'il en faut penser, mais disons tout de suite qu'il a eu ce bon résultat de laisser à son œuvre un caractère d'unité qu'elle n'aurait sans cela jamais eu aussi complet.

Quand on lit attentivement cette œuvre, on est étonné de voir à quel point l'inspiration du poète a suivi logiquement la marche de la jeunesse, sans la devancer ni s'attarder. Chacune de ses productions correspond directement à la période où elle fut conçue et exécutée, à celle-là et à nulle autre. C'est que, le poète n'ayant jamais chanté que les sentimens qu'il éprouvait réellement, ces sentimens se sont trouvés toujours d'accord avec les dispositions propres à l'âge où il les exprimait. Pendant qu'il écrivait, la vie marquait telle heure, et ce qu'il écrivait alors se ressentait du caractère lumineux ou sombre, orageux ou apaisé de cette heure, aussi naturellement que les plantes ressentent les doses diverses de chaleur ou de fraîcheur qui leur sont distribuées par les diverses heures de la journée. Ce n'est donc que sa personnalité que de Musset a mise dans son œuvre, et pour cette raison, on peut la considérer comme une véritable autobiographie pouvant tenir lieu de celle dont nous regrettons il y a un instant la non-existence; mais comme la nature ne se comportait pas en lui autrement qu'elle ne se comporte dans le cœur de tout jeune homme, les confessions poétiques de son *moi* se trouvent marquées par là d'un signe d'universalité qui les purge de tout égoïsme et leur donne un intérêt général qu'aucune autobiographie ne saurait avoir. Ces deux caractères de personnalité et d'impersonnalité sont donc à la fois dans son œuvre, si bien mêlés, confondus et comme tissés ensemble qu'il est souvent fort difficile de leur faire leur part, et de décider si tel détail peint le poète plus que la jeunesse, mais tout critique qui l'étudie, pour peu qu'il soit sagace, s'apercevra aisément de la coexistence de ces deux caractères et devra s'efforcer de ne pas plus les séparer dans ses analyses qu'ils ne sont séparés chez le poète; tâche difficile que nous allons cependant essayer de remplir.

Toute jeunesse doit d'abord jeter sa gourme; Alfred de Musset jeta la sienne dans les *Contes d'Espagne et d'Italie*, qui parurent à la fin de 1829. Le poète avait juste dix-neuf ans, et tous ceux qui l'ont connu alors ont témoigné qu'il était bien à ce moment l'homme de ces poèmes d'allure si tapageuse et si cavalière. C'était à peu près l'époque où quelqu'un qui l'a beaucoup admiré me racontait l'avoir, un soir de première représentation, rencontré au foyer de l'Odéon assis sur un fauteuil et crachant en l'air devant



lui sans souci de savoir si le flot de salive retomberait à terre ou irait honorer le dos de quelque passant plus ou moins vulgaire. Le livre portait à toutes ses pages ce cachet de dandysme impertinent. Cela bravait le qu'en-dira-t-on, comme le don Raphaël des *Marrons du feu* assomme son hôtelier, avec une aisance exempte de tout scrupule. Il sollicitait l'attention du public avec l'imperturbable cynisme de Mardoche bernant de ses paradoxes le bedeau dont il veut faire son complice. Il n'y avait pas là cependant la moindre préméditation charlatanesque, c'était en toute naïveté que s'évalaient ces bouffonneries et ces extravagances, qui paraîtront presque admirables si l'on veut bien les regarder sous la lumière qui leur convient et les rapporter à cette période de gourme qu'elles expriment si bien. En dépit de toutes ses folies, en effet, ou plutôt à cause de ses folies même, il n'est pas de livre qui ait jamais peint avec une plus fougueuse franchise ce moment de fermentation à la fois généreuse et impure, où la nature impatiente de se montrer agite l'être entier du jeune homme et bouillonne pour rejeter au dehors l'excédent malsain de vie qui est en lui. Avez-vous jamais vu quelque noble cheval de race aux débuts de sa vie d'é-talon, lorsque l'amour des belles cavales n'a pas encore amorti son ardeur et que l'art de l'écuyer n'a pas encore lassé son indépendance? Quelle impatience sauvage se trahit dans ces bonds superbes! quelle fierté menaçante entr'ouvre et referme ces naseaux fumans! quelle irascible susceptibilité aiguillonne ces mouvemens d'une élégante brusquerie! quelle ardeur d'amour et de liberté dans les longs frissonnemens qui parcourent son corps entier et font palpiter ses flancs lustrés! et comme ils sont impérieux les hennissemens de cette sensualité qui s'éveille! Est-il méchant, vicieux, rebelle à tout frein? Nullement; mais n'approchez pas cependant, ou ses ruades, qui ne sont que des jeux, pourraient bien vous étendre sur la poussière; n'essayez pas de le monter, ou cette pétulance, qui n'est que joie de vivre, va vous secouer à terre en un instant; que votre main s'abstienne de flatter imprudemment sa noble tête, ou un lambeau de votre chair risquera de rester entre ses dents. Voilà l'image des héros des *Contes d'Espagne* et, d'une manière plus générale, voilà l'image du jeune homme au début de la vie, avec la sincérité meurtrière de ses tendresses, ses cruautés inconscientes, la dangereuse spontanéité de ses sentimens, la redoutable franchise de ses actes, surtout son orgueil, le plus implacable qu'il y ait sous le soleil. Avez-vous jamais bien observé cet orgueil de la jeunesse, et n'avez-vous pas compris combien tous les autres orgueils, y compris celui qu'on a toujours reproché aux aristocraties, étaient faibles en comparaison? Qui que vous soyez, quels que soient votre condition, vos

titres, votre renommée, si vous avez dépassé les années heureuses, comme vous vous trouverez faibles et désarmés s'il vous arrive de le rencontrer sur votre chemin ! Comme le jeune homme vous fera sentir naïvement, par le seul fait de sa présence, que vous avez cessé d'être son égal ! Comme s'il lui plaît d'être vicieux, il vous fera comprendre qu'il a un droit à l'être qui le met à l'abri de vos mépris ! Comme au contraire s'il lui plaît d'être vertueux, vous trouverez sa vertu sans pitié pour vos faiblesses ! Et ce qu'il y a de terrible, c'est que cet orgueil est après tout légitime, car il serait vain de nier que des yeux limpides, un crâne sans calvitie, une taille droite et des membres agiles sont des avantages qui assurent à celui qui en est doué une supériorité à l'abri de toute attaque. Cet orgueil du jeune homme sera brisé cependant, mais ce ne sera jamais par le fait d'adversaires d'un autre âge que le sien : ce sera lorsque le heurt d'orgueils pareils au sien l'aura forcé à répéter le duel enragé de don Paez et de don Etur, ou que sa présomption sans défiance l'aura fait tomber dans le guet-apens où Rafaël expire sous les coups de l'abbé Annibal.

Ce petit livre arrivait bien à son heure, il en faut convenir. Par son ton de superbe et sa verve endiablée il est bien une production naturelle de l'époque qui inaugura la mode des moustaches et le règne du cigare, et la génération qui va tout à l'heure exécuter l'incroyable charivari intellectuel des premières années de Louis-Philippe est là déjà qui prélude avec les bouffonneries insoucieuses de toute morale de don Rafaël et les impiétés drôlatiques de Mardoche. Cependant, en dépit de cet accord avec l'esprit du temps, ou plutôt à cause de cet accord même, — toute époque réagissant toujours contre ses propres tendances, — ce fut un scandale plutôt qu'un succès. Rien n'indique aussi bien que l'accueil ironique que la critique fit à ces poèmes combien il y a peu d'esprits qui soient sûrs de leurs premiers jugemens et spontanément sensibles à la poésie. Le génie poétique était là écrit en caractères tellement lisibles qu'il semblait qu'on ne pût s'y méprendre ; la critique trouva moyen cependant de s'y tromper lourdement, y compris même cette célèbre *Ballade à la lune*, qu'elle prit pour point de mire de ses plaisanteries, et dont elle ne sut pas découvrir les parties délicieusement poétiques. La complexité de cette forme où, sous la verve romantique, se laissait apercevoir l'assimilation la plus heureuse des modèles classiques, échappa entièrement à sa clairvoyance. Elle ne remarqua ni la beauté de ces comparaisons à la façon des anciens que le poète prodigue à chaque page pour éclairer l'action de ses personnages :

Comme on voit dans l'été sur les herbes fauchées,  
Deux louves remuant les feuilles desséchées, etc.

ni la richesse imagée de ces tirades dont quelques-unes sont, pour le luxe métaphorique, dignes de Shakspeare, celle de l'abbé Annibal après le meurtre de Rafaël, par exemple :

Va, ta mort est ma vie, insensé !

Il lui échappa que ce passage de *Don Paez* aujourd'hui célèbre :

Amour, fléau du monde, exécration folie, etc.

n'était qu'une traduction admirablement modernisée de ce passage d'Euripide : « Amour, tyran des hommes et des dieux, » qui transporta un jour d'enthousiasme tout un public de la Grèce. Et ce n'est pas à ces heureuses assimilations que se bornait le mérite littéraire des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Le poète a trouvé par la suite des inspirations plus hautes, plus nobles ; à proprement parler, il n'a jamais su mieux composer que dans ce premier volume. Les fables de ces poèmes sont clairement conçues, les plans nettement suivis, les personnages vigoureusement campés. Ajoutons que la substance du livre était en merveilleux accord avec son titre. Ce sont bien de vrais contes d'Espagne et d'Italie que ces poèmes que l'on dirait tirés d'un *Bandello* du xviii<sup>e</sup> siècle et traduits en style romantique. *Don Paez* est plein de chaude et franche couleur espagnole. Ce taudis infâme, si bien décrit, où le héros à la fin du poème va chercher le philtre vengeur, ne vous rappelle-t-il pas celui où le chien Berganza de Cervantès logea chez la Canizarès, ou celui où l'académie des thons tient ses grouillantes assises dans *Rinconete et Cortadillo* ? Et cet intérieur de la Bélisa, ce mouvement machinal de la vieille courtisane se soulevant de son grabat pour accueillir le jeune officier, et tous les détails équivoques de l'entrevue, n'avez-vous pas vu tout cela dans les *Caprices* de Francisco Goya ? Quant au duel de don Paez et de don Etur, je ne vois rien qui puisse en donner une idée si ce n'est une certaine description que nous a laissée le marquis de Mirabeau d'une bataille entre montagnards pyrénéens aux approches de la révolution ; toute la cruelle énergie espagnole est dans cette page superbe. *Les Marrons du feu* ne sont autre chose, — vous en étiez-vous aperçu ? — qu'une transformation de l'histoire de M<sup>me</sup> de la Pommeraye et du marquis des Arcis, mais que cette transformation est franchement italienne ! Quelle véhémence et quelle spontanéité toutes romaines dans les colères et les résolutions de la Camargo ! Ce n'est pas elle qui s'attardera patiemment et froidement aux tortueux stratagèmes de l'hé-

roïne française. Et les pantalonnades de don Rafaël, comme elles portent bien le caractère de cet *aristocratism* italien qui, au lieu de s'exprimer comme l'*aristocratism* des nations du Nord par la morgue et la hauteur, s'exprime par la bouffonnerie et la familiarité, et n'en est par là que plus méprisant! *Portia* est un poème de Byron construit sur une aventure à la Casanova. C'est certes un grand nom que celui de Byron, et cependant si l'on cherche à quoi comparer la nature des émotions que *Portia* fait ressentir, le souvenir n'hésite pas et nomme aussitôt *Parisina*.

Après les *Contes d'Espagne et d'Italie*, Alfred de Musset traversa une période de transition qui ne dura pas moins de trois années. La plupart des morceaux qu'il écrivit durant cette période sont marqués d'un caractère d'obscurité dans la conception et d'hésitation dans la forme qui est d'autant plus fait pour étonner que les *Contes d'Espagne* ne contiennent aucun défaut pareil. C'est que le style des *Contes d'Espagne*, en partie emprunté, ne lui suffit plus, et qu'il en veut un qui soit entièrement à lui; de même les sujets de ces premiers poèmes, tout siens qu'il les ait faits, lui paraissent trop étrangers encore, et il en cherche qui soient plus rapprochés de sa personnalité. Le tâtonnement est sensible, surtout dans les plus longs poèmes de cette période. Il y a complète absence de clarté dans une certaine laide histoire d'abbés romains magnétiseurs, intitulée *Suzon*, histoire dont on n'ose trop sonder pourtant les ténèbres par crainte du reptile sadique que l'on entrevoit tout au fond, une vilaine chose dans toute la force du mot, la seule sérieusement vilaine qu'il ait jamais écrite. *Le Saule*, très supérieur, fourmille de vers admirables et contient des beautés de premier ordre; mais cela est mal conçu et confusément venu. La fable de ce poème, qui répète celle de *Portia*, l'amour criminel d'une fille noble pour un aventurier, n'en a ni le relief, ni l'intérêt; les personnages mal posés, mal dessinés se dégagent difficilement de la masse des digressions poétiques qui, dès qu'on commence à les entrevoir, se hâte de les masquer et les enveloppe comme d'un flot de brouillard; les sentimens, qui n'ont pas plus d'innocence que ceux des *Contes d'Espagne*, sont insuffisamment expliqués et ne parviennent à exciter ni aversion ni sympathie décidées. Dans *le Saule*, le poète pêche par trop de développemens, dans le fragment intitulé *Octave*, il pêche par trop de brièveté. Il tenait là un superbe sujet de poème à la manière de *Don Paez* et de *Portia*, mieux que cela, la matière d'un de ces drames à travestissemens où Shakspeare a excellé à voiler le sexe de ses héroïnes, la matière d'un *Soir des rois* ou d'un *Comme il vous plaira* tragique; il s'est contenté du germe sans soupçonner la floraison qu'il contenait. Alfred de Musset partageait lui-même

l'opinion que nous exprimons sur les poèmes de cette époque, sur *le Saule* en particulier. Ce poème en effet ne parut pas dans la première édition de ses poésies complètes ; ce n'est que longues années après qu'on eut l'idée, peu heureuse à notre avis, de le tirer des limbes où son auteur l'avait plongé, et d'où il n'y avait vraiment aucune bonne raison de le faire sortir, puisque cet auteur en avait pris les plus beaux passages pour en composer l'épigramme de *Lucie* et en avait transporté dans *Frédéric et Bernerette* le fameux fragment qui forme un si musical paysage de crépuscule :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine, etc.....

De ces poèmes de transition, deux ont une importance exceptionnelle, parce qu'ils nous font assister au travail moral qui remplit les trois années qui vont de la fin de 1829 à la fin de 1832, *les Vœux stériles* et *les Secrètes pensées de Raphaël, gentilhomme français*. Le de Musset définitif y est mieux qu'en préparation, il y est déjà tel qu'il restera jusqu'à la fin de sa carrière. De l'homme des *Contes d'Espagne* il n'a gardé que les allures d'un dandysme invétéré et un goût invincible pour tout ce qui est élégant et jeune : *les Secrètes pensées de Raphaël* expriment à merveille cette disposition de sa nature amendée par la réflexion. En même temps apparaît une faiblesse qui va désormais faire partie intégrante de son génie et devenir une de ses sources d'inspiration, c'est-à-dire une promptitude au découragement, une facilité de lassitude qu'aucun poète n'a, je crois, possédée au même degré. *Les Vœux stériles* sont la première expression de cette incurable faiblesse. Expliquons plus amplement l'état moral que révèlent ces deux pièces ; l'acte le plus important de sa vie littéraire, le seul même qui ait une importance, s'y rapporte directement.

Admis dès ses premiers pas dans le sanctuaire du cénacle romantique, Alfred de Musset se rattachait par ses débuts à l'école de Victor Hugo, et à l'ardeur tapageuse de ces débuts on pouvait croire qu'il allait être un des champions les plus résolus et les moins transigeans de cette école alors dans toute sa période militante, quelque chose comme un Ney ou un Murat romantique ; mais il n'y a pas de caractères qui soient plus prompts à se démentir que les caractères de cette trempe lorsque le feu de l'action ne les soutient plus, témoin les deux héros dont nous venons de citer les noms. Le scandale des *Contes d'Espagne* n'était pas encore apaisé que déjà de Musset réfléchissait que la position qu'il avait prise par ce coup d'audace ne serait durable qu'au grand péril de

son talent, que pour s'y maintenir il lui faudrait nécessairement aller d'exagération en exagération, et que, les plus courtes folies étant les meilleures, ce qu'il avait de plus sensé à faire était d'abandonner la place. Sans rompre sérieusement avec l'école romantique, il s'en éloigna donc quelque peu et se résolut à marcher désormais sans lisières. Était-ce une défection, comme on l'en a accusé fort injustement? Non, car il ne faisait aucun retour vers ses adversaires de la veille; après comme avant cette semi-séparation, de Musset restait romantique, et quelque tempérament qu'il ait apporté par la suite à ses opinions premières, il le resta jusqu'à la fin. Ce n'était pas davantage ambition présomptueuse ou jalousie du maître, car il n'élevait pas école contre école, et le résultat le plus certain de la position qu'il se préparait à prendre allait être de le condamner à un isolement certain, isolement qui ne manqua pas de se produire et qui a été pendant de longues années le fléau de sa renommée. Dans cette délicate affaire, il agit, à notre avis, avec franchise et perspicacité. Après tout, pensait-il, le point important dans les querelles d'écoles alors engagées n'était-il pas de se délivrer de règles surannées et pédantesquement tyranniques, d'assurer à l'imagination sa pleine liberté, et ce point n'était-il pas amplement gagné? Qu'y avait-il donc de plus logique que d'user maintenant de cette liberté qu'il avait pour sa part vaillamment contribué à conquérir? Il sentit aussi très finement que dans toute école, tout système, tout parti, le profit de la gloire véritable n'est que pour le maître, et que le seul avantage du disciple est celui qu'il tire de l'initiation. Or, il était en possession de ce bénéfice de l'initiation; en persistant quand même dans la voie où il était entré, il comprit qu'il courait risque de se perdre et de se condamner à l'esclavage de l'imitation, et il nous a dit maintes fois en vers admirables à quel point cet esclavage-là lui faisait horreur.

Il avait reconnu avec une lucidité parfaite qu'on n'est un poète digne de passer à la postérité qu'à la condition de n'exprimer que des sentimens originaux, et que le seul moyen d'en exprimer de tels était de se protéger contre toutes les influences qui nous empêchent de les découvrir en nous tirant à elles plutôt qu'en nous permettant de descendre en nous. Mais une fois cela bien établi, son tourment d'esprit et son découragement furent des plus vifs: la pièce *les Vœux stériles* nous le dit avec certitude. Il se prit à douter sérieusement et de son siècle et de lui-même. Puisqu'il était décidé à ne relever que de lui-même, il fallait savoir quel *stock* de matière poétique il avait à sa disposition. Il s'était donc sérieusement interrogé, il avait sondé sa nature, calculé ses forces et il

avait reconnu avec une certaine terreur que, l'impersonnalité lui manquant, il en serait toujours réduit aux sentimens de son propre cœur. C'était bien peu, pensait-il, pour intéresser une foule si affairée et si distraite. Dans combien de cœurs des pensées et des caprices absolument individuels avaient-ils chance de trouver un écho? Et puis le siècle était pour l'heure au tumulte, et le vacarme de la révolution de juillet, dont Alfred de Musset avait les oreilles pleines, allait se prolongeant. Dans de telles conditions, la parole n'était guère aux rêveurs; elle était plutôt aux hommes d'action. Dès lors, n'était-ce pas perdre sa vie que de la consacrer à la poésie et n'était-il pas plus sage d'y renoncer? Ainsi assailli de doutes, alarmé de cette quasi-stérilité dont il se croyait atteint, il n'est pas étonnant qu'il ait eu, en ces années-là, à plusieurs reprises la pensée d'échanger la poésie contre l'action. « Je tenterai un nouvel essai en écrivant un second volume de vers meilleur que le premier, dit-il un jour à son frère avant d'entreprendre *le Spectacle dans un fauteuil*. Si la publication de cet ouvrage ne me procure pas les moyens d'existence que j'en attends, je m'engagerai dans les husards de Chartres ou dans le régiment de lanciers où est mon ami le prince d'Eckmühl. L'uniforme m'ira bien. Je suis jeune et de bonne santé. J'aime l'exercice du cheval, et, avec des protections, ce sera bien le diable si je ne deviens pas officier. » Comme bien l'on pense, ces vellétés ne duraient pas, et il en revenait bien vite à ses entretiens avec la muse. Enfin, dans les derniers mois de 1832, ces entretiens prolongés aboutirent au résultat éblouissant du *Spectacle dans un fauteuil*. Le poète s'était tenu parole; il n'avait bu que dans son propre verre, mais ce verre n'était pas aussi petit qu'il le disait, ou même peut-être le croyait, et quoiqu'il ne fût pas aussi large qu'un cratère antique ni aussi profond qu'un hanap de dieu norse, il était encore assez vaste pour qu'on ne pût épuiser sans ivresse la liqueur poétique qu'il contenait.

ÉMILE MONTÉGUT.

---

LA

# RÉGION DU BAS-RHONE

---

III<sup>(1)</sup>.

LA BARRE ET LES EMBOUCHURES DU FLEUVE.

---

Lorsque l'impératrice Fausta, femme de Constantin le Grand, fut sur le point de donner un héritier à l'empire, elle reçut de son époux et maître l'ordre de se rendre à Arles. La « petite Rome gauloise, » *Gallula Roma Arelas*, comme elle s'appelait alors orgueilleusement, jouissait depuis près d'un siècle de toutes les faveurs impériales. La Narbonnaise, qui comprenait toute la partie méridionale de la Gaule baignée par la mer Méditerranée depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, n'était plus cette région à demi barbare dont la conquête avait coûté si cher aux armées de la république et aux légions de César. Auguste avait planté en face de la mer, sur l'une des crêtes des Alpes, un magnifique trophée, — la Turbie, — qui consacrait la victoire définitive de Rome, et dont les ruines imposantes dominant encore la ville et le port de Monaco, *portus Herculis Monæci*, qui ont conservé à la fois le nom et le souvenir d'Hercule, leur légendaire fondateur. Pline nous a laissé le texte de l'inscription gravée à la base du monument et qui donne la liste des quarante-cinq peuplades gauloises asservies dans la région des Alpes. Tout le pays compris entre le Rhône, la Durance

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février et du 15 mai 1880.



et la mer était pacifié et enrichi. Des routes s'ouvraient à l'intérieur et venaient se relier à la grande voie Aurélienne qui longeait le littoral. Les colonies grecques échelonnées sur la côte, depuis l'Espagne jusqu'à l'Italie, reconnaissaient toutes l'autorité romaine ; quelques-unes même recevaient le titre d'alliées, *fœderatae*. La flotte impériale avait son port d'attache à Fréjus, qui était, avec Misène et Ravenne, l'un des trois grands ports militaires de l'empire dans la Méditerranée.

Tacite raconte que toute la zone littorale était habitée par des familles patriciennes qui ne le cédaient en rien aux plus opulentes de Rome ; on y retrouvait les mêmes mœurs, les mêmes cultures, les mêmes raffinemens de luxe que dans la Campanie et sur les côtes fortunées de Sorrente et de Baïa. Au dire de Pline, c'était plutôt une seconde Italie qu'un pays de conquête. On l'appelait la Province par excellence, *Provincia* ; et depuis dix-huit siècles elle a conservé ce nom de choix. C'est la Provence moderne.

Après Narbonne, dont l'influence commerciale commençait à décliner, Arles tenait le premier rang. Les débris grandioses de ses monumens attestent son opulence passée. Son amphithéâtre, qui était, après le Colisée, l'un des plus vastes du monde, est encore dans un tel état de conservation, qu'on l'utilise fréquemment, comme celui de Nîmes, pour des représentations publiques. Son théâtre, dont il reste des débris d'une extrême élégance permettant de reconstituer avec la plus grande précision toutes les parties de l'édifice, avait été construit par des artistes grecs. Détruit à la suite des émeutes populaires qui accompagnèrent l'introduction officielle du christianisme dans les Gaules, il a gardé presque intacts sous ses décombres des marbres précieux que le Louvre et le musée d'Arles ont recueillis et que l'on place au premier rang parmi les chefs-d'œuvre de la statuaire antique. Sur les côtés de la place centrale de la ville, qui était le forum de l'ancienne cité et que l'on appelle encore aujourd'hui la « place des hommes, » on voit se profiler quelques colonnes corinthiennes ; elles ont appartenu aux péristyles de ces anciennes galeries du forum qui servaient de lieu de réunion presque permanente et de promenoirs aux colons, aux hommes publics et surtout aux rhéteurs et aux oisifs. Au centre de la place de l'Hôtel-de-Ville et vis-à-vis la merveilleuse église de Saint-Trophime, dont le portail et le cloître sont un des joyaux de l'art roman dans le midi de la France, se dresse un obélisque, assez ridiculement couronné par le soleil de Louis XIV ; cet obélisque avait été apporté d'Égypte comme tous ceux de Rome et ornait la *spina* du cirque où l'on faisait courir les chars et les chevaux et qui avait été construit, sur les bords du Rhône, à l'endroit où se trouve la prise d'eau du canal de navigation d'Arles à Bouc, à côté

de la promenade moderne à laquelle on a donné le nom de Lices, en souvenir peut-être des anciens jeux de l'hippodrome disparu.

Auprès du forum, on voit encore les ruines d'une naumachie, de thermes, d'une basilique argenteaire, de plusieurs temples. Dans la campagne, deux aqueducs, dont on peut suivre les traces sur près de 70 kilomètres, allaient chercher de l'eau vive et pure, le premier dans la plaine des Baux, le second au nord de la chaîne des Alpines, dans les graviers de la Durance. Sur la rive droite du Rhône s'étendait la ville plébéienne et maritime. C'était de ce côté que se trouvaient les anciens chantiers de construction de navires, assez importants pour que César ait pu y faire construire en quelques jours onze vaisseaux pour sa flotte. Un pont, dont on voit encore les amorces des culées dans les maçonneries des digues défensives de la ville, reliait la cité patricienne située sur la rive gauche avec le grand faubourg de Trinquetaille. Des tuyaux de canalisation en plomb que l'on a retirés du Rhône, portent encore en relief les noms des fondeurs romains, aussi intacts que si le métal sortait de l'atelier; dans la campagne, aujourd'hui bien appauvrie, des fouilles à fleur de sol ont mis dernièrement à jour des pierres tumulaires, des substructions, des soubassements de maisons régulièrement alignées, de véritables rues, et un nombre tellement considérable de débris de poteries usuelles, que les remblais du chemin de fer qui traverse la pointe nord de la Camargue en sont presque entièrement formés sur près de 2 kilomètres de longueur.

Le palais dans lequel l'impératrice Fausta vint faire ses couches solennelles était dans la ville patricienne, sur le bord même du fleuve. On l'appelait la Trouille, *Trollia* ou *Trullum*, comme celui des empereurs à Constantinople. Les ruines qui nous en restent sont encore très apparentes et dénotent une architecture plus byzantine que romaine; on n'y voit pas, comme à l'amphithéâtre, au forum, au théâtre, des pleins-cintres aux bandeaux rigides, des plates-bandes et des assises vigoureuses en pierres de taille; les voûtes sont en briques, très surbaissées; les murs sont construits en petits matériaux agglutinés par un ciment d'une extrême dureté; ils portent partout des traces de revêtements, et tout semble indiquer que cette princière demeure était décorée entièrement de marbres et de peintures et présentait, à défaut de belles lignes architecturales, un très grand luxe d'ornementation. On n'était plus au siècle d'Auguste. La corruption du goût et la décadence de l'art se faisaient sentir dans tout l'empire; et les Constantins, Grecs dégénérés, *Graculi*, plutôt que Latins, laissaient dans toutes leurs œuvres l'empreinte de leurs mœurs efféminées et de leur mollesse orientale.

A droite et à gauche du palais de l'empereur s'élevaient des

palais particuliers dont on ne pourrait faire aujourd'hui que des essais de restauration tout à fait hypothétiques. Tout ce que l'on peut constater, c'est que, dans les caves de la plupart des maisons situées aux abords, on trouve des soubassements de provenance romaine; ces maisons elles-mêmes, qui datent de plusieurs siècles et dont les façades pittoresques rappellent l'élégance décorative de la Renaissance, sont elles-mêmes dans le plus complet dénûment. Le quartier aristocratique de l'ancienne ville constantinienne est aujourd'hui habité par une population sordide. Les vieux hôtels du *xvi<sup>e</sup>* siècle, entés sur les substructions de l'empire, moisissent sur place; et la grande digue du Rhône, sous prétexte de les défendre contre les inondations, les a pour toujours séparés du fleuve et leur a enlevé du même coup l'air, la lumière et la vie.

Cette partie de la ville a été pendant longtemps sur la berge même du Rhône. Palais et maisons des mariniers descendaient jusqu'au niveau de l'eau; les péristyles et les terrasses s'alignaient le long du rivage, et la vue pouvait s'étendre à la fois sur le port, dont la grande courbure embrassait l'île de la Camargue et le faubourg peuplé de Trinquette. Les tartanes génoises et catalanes venaient, il y a à peine quarante ans, comme les galères romaines aux premiers siècles de notre ère, aborder au pied des constructions riveraines, ce qui a été rendu désormais impossible depuis que les ingénieurs modernes ont si bien défendu la malheureuse ville par une digue formidable, insubmersible à la vérité, mais inaccessible aux navires et en tout semblable à une muraille de forteresse ou au chemin de ronde d'une prison.

## I.

La navigation du Rhône a fait la fortune d'Arles dans les temps anciens; la ruine de cette navigation est l'unique cause de sa décadence actuelle. Le fleuve d'ailleurs ne présente plus les mêmes conditions nautiques qu'au commencement de notre ère, alors que la ville impériale, véritable port de mer en rivière, s'intitulait pompeusement la sœur de Rome et était le lieu de réunion de l'assemblée générale des sept provinces des Gaules. Il a modifié son cours, la longueur de ses bras, le nombre et la direction de ses embouchures; et toute la région maritime a subi une transformation complète, qui n'est pas, on doit le reconnaître, à l'avantage des temps modernes.

Le Rhône n'est en définitive qu'un immense torrent des Alpes; et, comme tous les torrens, il se divise, depuis sa source jusqu'à la mer, en trois parties qui présentent des formes tout à fait distinctes et très nettement caractérisées.

Dans la région montagneuse, les eaux provenant des pluies et de la fonte des neiges s'amassent et s'infiltrant dans le sol, qu'elles affouillent; des torrens élémentaires prennent naissance, sillonnent et corrodent toutes les gorges qui leur servent de lit et précipitent avec fracas des fragmens de rochers et des éboulis de toute nature qui vont aboutir au thalweg de la vallée. D'énormes masses minérales s'effondrent ainsi après chaque pluie, après chaque orage ou chaque avalanche, descendent d'étage en étage et sont jetées dans le cours d'eau principal. Celui-ci les met à son tour en mouvement, les charrie en les brisant, et, après un parcours de quelques kilomètres, les transforme en galets et en graviers. Cette première partie de la vallée du fleuve est ce qu'on appelle la zone d'érosion.

Dans la région maritime, au contraire, les eaux déposent les matières provenant de l'affouillement de la zone supérieure. La vallée s'ouvre et se transforme en plaine; le lit devient plat, très large, et le fleuve n'en occupe souvent qu'une partie; ce n'est pas seulement la forme de la section fluide qui se modifie, c'est la masse tout entière des eaux qui abandonne son lit, le laisse tout à coup à sec, se transporte dans un lit nouveau à une distance souvent très grande du premier et divague sans règle sur un terrain presque horizontal, où elle perd sa vitesse, laissant sur son passage des couches superposées de sables et d'alluvions qui exhaussent le sol d'une manière continue. On est dans la zone de dépôt.

Entre ces deux zones si différentes il en existe une intermédiaire, où se fait le passage du déblai au remblai, de l'affouillement à l'exhaussement. Il y a, en effet, nécessairement une limite où la première action finit et où commence la seconde. Dans cette région moyenne, sur un parcours plus ou moins étendu, les eaux s'écoulent sans affouiller le sol et sans l'exhausser; et les matières charriées sont à chaque instant remplacées par de nouveaux dépôts provenant de la zone supérieure, sans quoi le fleuve s'approfondirait indéfiniment. C'est ce tronc intermédiaire, ce canal d'écoulement continu, très court dans les torrens proprement dits, qui constitue la majeure partie du cours des fleuves; et l'équilibre qui existe entre les matières apportées et celles qui sont entraînées lui a fait donner le nom très juste de zone de compensation.

Cette division est invariablement la même pour tous les cours d'eau; et on la retrouve partout avec la plus grande netteté, depuis le plus modeste ruisseau et le torrent le plus élémentaire jusqu'au plus grand fleuve du monde. Ces phénomènes s'expliquent d'ailleurs tout naturellement par la forme même du lit dans lequel le fleuve s'écoule depuis la montagne jusqu'à la mer. Ce lit présente une courbe concave; et sa pente longitudinale, presque nulle à l'embouchure, augmente progressivement à mesure qu'on remonte

vers la région montagneuse, en tournant toujours sa concavité vers le ciel. Les matériaux entraînés descendent ainsi de moins en moins vite et cheminent sur une série de plans inclinés de plus en plus adoucis; ils subissent dans ce trajet un broyage mécanique qui les transforme, les arrondit et finit par les réduire en poussière. Ainsi, dans la partie supérieure du fleuve que l'on pourrait appeler le torrent proprement dit, ce sont des blocs de rocher; dans la zone intermédiaire, qui est le canal d'écoulement flottable ou navigable, ce sont des galets; dans la région maritime, le broyage est terminé; on n'a plus que du sable et du limon.

Arles se trouve à peu près à l'entrée de la région maritime du Rhône. Le fond du fleuve y est en effet formé de sable et de vase seulement; on n'y trouve plus ni galets ni gravier. Ceux-ci s'arrêtent brusquement vis-à-vis du mas des Tours, à 10 kilomètres après Beaucaire, à 6 kilomètres en amont d'Arles. De ce point jusqu'à la mer, le fleuve glisse lentement dans un véritable lit de boue.

Il est ordinairement assez difficile de fixer d'une manière précise quel est le point d'un fleuve où commence cette région maritime. Cette désignation est même par sa nature assez vague. Dans les rivières à fort courant, l'influence de la mer ne se fait sentir qu'à une faible distance au-dessus de l'embouchure. D'autre part, lorsqu'il n'existe pas de barrage qui détermine une barrière infranchissable entre les eaux douces et les eaux salées, celles-ci remontent quelquefois à une très grande distance dans l'intérieur des terres. On sait par exemple que le mouvement de la marée a pour résultat de faire gonfler les eaux de la Gironde à plusieurs kilomètres en amont de Bordeaux.

Il en est autrement pour le Rhône, dont le courant est assez rapide et qui débouche dans une mer inerte. Les eaux salées ne pénètrent pour ainsi dire pas dans le fleuve, c'est plutôt celui-ci qui pénètre dans la mer; il s'y enfonce d'abord, puis s'y étale à une distance souvent très grande du rivage, et, pendant les temps calmes, dessine une immense trainée laiteuse qui tranche d'une manière fort nette sur le bleu profond de la Méditerranée.

Géologiquement, la région maritime d'un fleuve commence à l'origine même de son delta. Pour le Rhône, ce point est à la hauteur de Beaucaire et de Tarascon. C'est un peu en aval de ces deux villes, qui se font vis-à-vis, que les eaux de la Durance, réunies à celles du Rhône, se jetaient autrefois à la mer dans l'enfoncement d'un golfe comblé, depuis l'origine de notre période quaternaire, par les dépôts diluviens et recouvert postérieurement par les alluvions des deux fleuves.

Des cartes relativement récentes et ne remontant guère qu'au

xvi<sup>e</sup> siècle montrent encore un ancien bras du Rhône qui se détache à Beaucaire sur la rive droite, se dirige vers les étangs d'Aigues-Mortes, de Mauguio et de Montpellier et se prolonge par voie de suite jusqu'à la montagne de Cette. Ce bras passe à Saint-Gilles; et cette ville, qui est maintenant dans l'intérieur des terres et qu'avive à peine le canal de navigation de Beaucaire à Aigues-Mortes, était au moyen âge un port de mer très fréquenté dans la lagune de Rhône.

Le Rhône moderne coule dans un bras unique jusqu'à Arles ou plus exactement jusqu'au petit village de Fourques (*furca*, fourche, bifurcation). Fourques n'est pour ainsi dire qu'une annexe d'Arles; c'est à la fois l'extrémité occidentale de son grand faubourg de Trinquetaille et la pointe septentrionale de l'île de la Camargue, et tout porte à croire que ce point de diramation des eaux du fleuve n'a pas sensiblement varié depuis l'époque romaine. Arles, Trinquetaille et Fourques, considérées dans leur ensemble, sont, depuis près de vingt siècles, le point de séparation des deux bras principaux du Rhône, comme la ville d'Héliopolis, à quelques lieues du Caire, marque, depuis l'origine des temps historiques, le sommet du delta du Nil.

Ce n'est pas que la navigation maritime n'ait remonté plus haut jusque dans ces derniers temps. Il y a à peine trente ans, lorsque la foire de Beaucaire était, avec celle de Leipsick, l'un des plus grands marchés de l'Europe, les tartanes et même les petits bricks de la Méditerranée venaient mouiller le long des quais de l'antique *Ugernum*. On voyait alors débarquer en masse au pied de la colline du Château tous les trafiquans de la région méditerranéenne : l'Espagnol avec ses oranges, le Marocain avec ses cuirs, l'Africain avec son tabac et ses dattes, le Turc et l'Égyptien avec leurs parfums, leurs tentures et leurs tapis. On y vendait en gros les huiles de Provence et de Gènes, les produits manufacturés de la France et de l'Angleterre, les draps et les peaux du Nord, les vins du Midi et les salaisons de l'Ouest, les aromates et les épices de l'Orient. C'était pendant six semaines le plus grand, presque l'unique marché d'approvisionnement de l'Europe méridionale, — immense bazar en plein soleil, où toutes les langues se mêlaient dans un indéfinissable jargon qui tenait à la fois du provençal, du catalan, de l'italien, du grec et de l'arabe, singulier amalgame de mots sonores et bariolés, agglutinés ensemble comme des coquillages ramassés au hasard sur tous les rivages de la grande mer latine.

Aujourd'hui la place est déserte. Les chemins de fer qui ont ruiné la batellerie du Rhône ont tué la plupart des marchés secondaires. La foire de Beaucaire, dont l'époque était la grande échéance commerciale du midi de la France, n'existe plus que de

nom; et c'est à peine si quelques saltimbanques viennent, pendant une quinzaine de jours, amuser un public de plus en plus rare sur le magnifique cours ombragé de platanes séculaires où venaient jadis s'étaler les produits du monde entier.

Il y a vingt ans encore, un ou deux bateaux de mer de très petit tonnage remontaient de temps à autre jusqu'à Beaucaire à l'époque de la foire; mais ce mouvement se ralentissait tous les jours; pendant certaines années, aucun navire ne dépassait le pont d'Arles. En fait, la navigation à voiles n'existait plus en amont de cette ville. L'administration de la marine cependant, jalouse de tous ses privilèges, tenait à conserver jusqu'à Beaucaire la libre navigation du fleuve. Lorsqu'en 1864, on étudia le pont du chemin de fer d'Arles à Lunel, qui devait traverser le Rhône, elle demanda énergiquement qu'on y ménageât une arche marinière et une travée mobile, de manière à permettre aux navires de mer de remonter avec leurs mâtures jusque dans les eaux de Beaucaire. Cette prétention ne pouvait être sérieusement justifiée. Il était inutile d'imposer aux compagnies de chemin de fer des sujétions aussi coûteuses pour favoriser une navigation absente. Le viaduc du railway, et plus récemment celui de la route qui réunit la ville d'Arles à Trinquetaille, ont définitivement barré le fleuve, et les ponts d'Arles sont la limite désormais infranchissable où s'arrête la navigation maritime.

Il est certain qu'à l'époque impériale cette navigation était beaucoup plus prospère que de nos jours. Le port d'Arles n'était pas réduit comme aujourd'hui à un simple quai de débarquement sur le bord d'une rivière enserrée entre deux lignes de quai. Le fleuve n'avait pas de digues, et la majeure partie de la plaine était toujours submersible, souvent submergée. La nature avait placé la ville dans une situation toute particulière. Bâtie sur une petite colline calcaire dont la plate-forme dominait le Rhône d'une vingtaine de mètres, elle était entourée d'un côté par les eaux du fleuve, de l'autre par celles des étangs. Ces étangs eux-mêmes, qui sont aujourd'hui en grande partie desséchés, étaient avivés par les inondations et les crues; ils présentaient en général assez de fond pour permettre l'accès de tous les navires de l'époque; ils étaient, dans tous les cas, toujours flottables; et l'on sait que, dans les parties les moins profondes, la navigation se faisait alors au moyen d'un outillage spécial; c'étaient des bateaux plats ou même de simples radeaux supportés par un nombre considérable d'outrés, comme on en voit encore dans les plaines basses inondées par les grandes eaux du Tigre, de l'Euphrate et de la plupart des fleuves de l'Asie. Mais il y a plus, et la mer était alors beaucoup plus rap-

prochée d'Arles que de nos jours. D'une part, les *graus* qui faisaient communiquer les étangs avec le golfe de Fos étaient très largement ouverts; et l'alimentation en eau salée de ces bassins extérieurs avait lieu d'une manière assez régulière pour que les navires de mer pussent pénétrer dans une sorte de lagune vive, analogue à celle de Venise, et remonter jusque sous les murs de la ville. D'autre part, si l'on tient compte de la progression constante des embouchures depuis près de dix-huit siècles, on est conduit à rapprocher d'une manière considérable la ligne du rivage maritime. Il est bien difficile de préciser quelle était exactement cette distance dans les temps anciens. Le taux d'avancement des embouchures du fleuve est actuellement de près de 40 mètres par an, et il est fort probable qu'il était un peu moindre il y a quinze ou vingt siècles. Les défrichemens, dont on a tant abusé depuis le moyen âge, ont eu pour résultat d'aggraver le régime torrentiel du Rhône et d'augmenter la masse des matières qu'il charrie annuellement à la mer; les digues entre lesquelles il est enserré, en empêchant les eaux de s'étendre sur les terres riveraines et d'y déposer leurs sédimens, ont eu aussi le même résultat; mais il est cependant impossible que les atterrissemens observés de nos jours ne se soient pas produits, sinon avec la même intensité, du moins suivant les mêmes lois, depuis l'origine de notre dernière période géologique. « Le Rhône fougueux, écrivait Ammien Marcellin vers le milieu du iv<sup>e</sup> siècle, se jette dans la mer des Gaules par une large embouchure dans le fond d'un golfe à 18 milles de distance d'Arles. » Ce serait donc à peine 27 kilomètres; il y en a aujourd'hui plus de 50.

L'empereur Honorius, en désignant, en 418, la ville d'Arles comme le lieu de réunion des sept provinces de la Gaule, motivait son choix par l'excellence de sa position maritime. « C'est là, peut-on lire dans le texte un peu déclamatoire de l'édit impérial empreint de toute l'emphase des pièces officielles de la décadence, que les eaux du Rhône se mêlent à celles de la mer Tyrrhénienne : *decursus Rhodani et Tyrrheni recursus*; c'est là que l'on peut arriver facilement de toutes les parties du monde et par tous les moyens, avec le secours de la voile, de la rame, en char, par la terre, par le fleuve, par la mer : *velo, remo, vehiculo, terra, mari, flumine*. »

Le poète Ausone la salue comme la plus importante et la première ville de l'empire d'Occident. « Rome des Gaules, s'écrie-t-il, toi qui formes deux villes, ouvre-moi tes deux ports aimables et hospitaliers. » Cette double situation de la ville à la fois maritime et fluviale paraît s'être continuée jusqu'au moyen âge; et Roger de Howeden, qui nous a laissé, dans son *Histoire d'Angleterre*, l'itinéraire détaillé suivi en 1101 par la flotte anglaise lorsqu'elle alla



joindre le roi Richard en Palestine, raconte qu'elle côtoya, de Lisbonne à Marseille, tout le rivage de la Méditerranée et vint toucher successivement dans l'estuaire du Rhône aux ports de Saint-Gilles et à la bonne ville archiépiscopale d'Arles-le-Blanc.

Tous ces témoignages sont concordans et permettent d'établir que le Rhône alimentait autrefois autour d'Arles une grande lagune; mais, tout en l'inondant, il a été l'agent principal de son dessèchement, et la plaine est aujourd'hui couverte de ses alluvions. Les quantités énormes de matières minérales que le fleuve a déposées dans le fond de ces étangs jadis navigables les ont transformés successivement en marais à peine flottables, puis en flaques d'eau putrides dont les exhalaisons pernicieuses ont fait bientôt le vide sur ce territoire autrefois si peuplé. C'est un phénomène commun d'ailleurs à toutes les lagunes littorales de finir par être colmatées et comblées par le fleuve qui les alimentait; et, bien que les mots paraissent jurer ensemble, on peut dire qu'elles se dessèchent par immersion. La lagune vive se transforme ainsi peu à peu en lagune morte. Cette évolution naturelle est lente, mais fatale; et ses conséquences immédiates sont tout d'abord la fièvre, la misère et la dépopulation. Le grand dessèchement commencé à la fin du *xv<sup>e</sup>* siècle par Van Ems continue de nos jours. L'établissement du canal d'Arles à Bouc, l'ouverture des roubines qui sillonnent les points les plus bas de la plaine, le réseau des canaux de vidange qui écoulent au Rhône toutes les eaux stagnantes, la transformation agricole de la Crau et de la Camargue nous permettront de voir un jour la fin de cette période pestilentielle aujourd'hui presque terminée; et, si la ville actuelle ne doit plus revoir les jours brillans de l'ancienne « Rome des Gaules, » du moins est-on parvenu à créer autour de ses vieilles murailles une plaine cultivable et fertile à la place de la vaste lagune, désormais perdue et envasée, qui fut l'un des premiers ports du monde.

Ce port, dit Ausone, était double, et la ville s'étendait sur les deux rives du fleuve. A gauche, la cité riche et patricienne, à droite, la ville plébéienne, maritime et commerciale. D'un côté, le palais de l'empereur, le cirque, le théâtre, les temples, le monde des courtisans, les heureux et les gens du plaisir; de l'autre, les gens d'affaire, les mariniers et le peuple. Le fleuve et les étangs réunis formaient autour des remparts un immense bassin précédé d'une rade intérieure. Celle-ci s'étendait jusqu'au golfe de Fos, et le grau de Galéjon lui ouvrait l'accès de la mer. Il était donc facile à tous les navires de se rendre au pied de la colline d'Arles presque entourée par les eaux; et, quelque ampoulé que nous paraisse le texte de l'édit d'Honorius, il peut donner une idée de l'importance com-

merciale de l'ancienne métropole du Rhône où « le riche Orient, l'odorante Arabie, l'élégante Assyrie, la fertile Afrique, la belle Espagne, la valeureuse Gaule apportaient leurs plus précieux trésors et les y entassaient en si grande abondance que l'on pouvait considérer comme naturels à cette ville tous les produits qui sont l'honneur de toutes ces contrées. »

Deux routes s'offraient alors aux navires de mer qui se rendaient à Arles : l'une par le Rhône, c'était celle des allèges, des tartanes à faible tirant d'eau, de toutes les embarcations que nous appelons aujourd'hui des barques de petit cabotage et qui pouvaient franchir sans peine les passes déjà envasées des embouchures ; l'autre par le grau de Galéjon, largement ouvert sur la mer et qui permettait d'arriver dans la rade intérieure, comme on pouvait encore le faire il y a moins de trois siècles, avant que les étangs fussent desséchés. Il y avait ainsi deux ports distincts, l'un sur le fleuve, l'autre sur la lagune vive et les étangs ; le premier était celui des nautoniers du Rhône et de la Durance, *nauta Rhodanici, Druentici* ; le second celui des utriculaire, qui naviguaient sur les parties les moins profondes de la lagune, *utricularii*, et des marins proprement dits, *navicularii marini*. A chacune de ces navigations différentes correspondait une flotte spéciale. On en comptait trois : une flotte maritime, une flotte fluviale, une flotte paludéenne ; et la situation d'Arles, noyée dans la lagune du Rhône, était tout à fait comparable à celle qui existait à la même époque à Narbonne dans la lagune de l'Aude, à Ravenne dans celle du Pô, et que l'on voit encore de nos jours entre Venise et l'Adriatique, entre Amsterdam et la mer du Nord.

## II.

Le Rhône moderne se divise aujourd'hui, un peu en amont d'Arles, en deux bras bordés de digues insubmersibles qui comprennent une île triangulaire, la Camargue, de 75,000 hectares de superficie. Le grand Rhône, celui de droite, passe à Arles et débouche à la mer à 8 kilomètres en aval de la tour Saint-Louis ; le petit Rhône, celui de gauche, passe à Saint-Gilles et se termine à la plage des Saintes-Maries. Au centre du delta se trouve un vaste étang, le Valcarès, dont la superficie est de 12,000 hectares et dont la profondeur varie de 1 à 2 mètres. Autour de cet étang, un dédale de lagunes mortes, de marais salans et de petites dunes stériles et mouvantes occupe une étendue de près de 8,000 hectares ; c'est la basse Camargue, zone presque déserte et inculte, séparée du domaine maritime par une mince crête de sable que les

vagues franchissent quelquefois pendant les tempêtes. Une digue récente a été construite sur ce bourrelet naturel et met ainsi l'île à l'abri des coups de mer. Telle est la Camargue d'aujourd'hui, bien différente de ce qu'elle était au commencement de notre ère. Non-seulement le delta était beaucoup moins développé et la limite de la mer était plus rapprochée de la pointe de l'île, mais le Valcarès, qui n'est plus qu'une grande mare où croupit sans écoulement une eau saumâtre et impure, communiquait alors librement avec la mer et devait assez ressembler à notre bassin d'Arcachon, situé au nord de la plaine des Landes.

Plin le naturaliste parle d'une peuplade du nom d'Anatiliens, *regio Anatiliorum*, qui habitait cette zone extrême de la Provence; et, bien qu'on soit réduit à de simples conjectures sur l'emplacement et même sur la réalité de la ville d'*Anatilia*, mentionnée par quelques géographes, il est assez probable qu'un ou plusieurs centres de population ont existé sur les bords du Valcarès. Sous la vase du marécage moderne, on a trouvé à plusieurs reprises des poteries variées et quelques médailles du haut et du bas empire, des pierres de grand appareil, de nombreuses jarres funéraires de fabrication hispano-grecque et qui portent tous les caractères de l'époque gallo-romaine. Une exploration récente a même permis de reconnaître sur la rive orientale de l'étang une très grande quantité d'amphores plus ou moins intactes, à moitié enfouies dans la vase, amoncelées à côté de blocs de pierres de taille régulièrement alignés, comme si un navire chargé de produits céramiques avait coulé à pic en cet endroit le long du quai antique. Sur la rive septentrionale de l'étang, on a trouvé disséminés des vestiges du même genre et surtout de ces tuiles à rebord si communes dans les habitations romaines, des fragmens de mosaïque et des substructions en maçonnerie assez considérables pour que les pierres aient pu être utilisées comme matériaux de construction dans un pays de sable et de marais qui en est, par sa nature, absolument dépourvu.

Quelques bras, aujourd'hui atterris, du Rhône débouchaient autrefois dans le golfe du Valcarès. Là devait finir la navigation maritime et commencer la navigation rhodanienne. Sur ces rives désertes depuis quinze siècles se trouvaient des constructions importantes, des entrepôts, peut-être même de véritables quais; et il n'est peut-être pas dès lors trop téméraire d'y placer la ville un peu problématique d'*Anatilia*, qui aurait été la première station des navires à destination des *emporìa* d'Arles, de Vienne, de Lyon et du centre de la Gaule.

La région maritime du Bas-Rhône présentait alors, comme on le voit, un aspect bien différent de l'appareil littoral moderne; mais

ce qui devait donner à cette plaine en grande partie inondée et toujours submersible une physionomie toute spéciale, c'étaient le nombre et la direction des bras du Rhône, alors dépourvu de digues et divaguant en toute liberté à la surface du delta. Ici, il faut l'avouer, malgré les savantes tentatives de restauration que l'on a faites récemment du cours inférieur du fleuve, on est réduit à de simples approximations.

Les géographes classiques ne nous ont laissé à ce sujet que des renseignements obscurs, très incomplets, souvent contradictoires. Quelques-uns, sur la foi d'Apollonius, ont attribué au Rhône, comme au Nil, jusqu'à sept embouchures. Festus Avienus, Diodore de Sicile et Timée lui en donnent cinq. Strabon, ordinairement si net et si précis, ne hasarde aucune appréciation personnelle et se contente d'indiquer l'opinion d'Artémidore, qui comptait trois bouches, et celle de Polybe, qui n'en comptait que deux, ce qui est aussi le sentiment de Ptolémée. Pline est le seul qui nous ait donné quelques détails permettant de déterminer la position relative des bras. Il en énumère trois sans compter le bras artificiel des Fosses-Mariennes, « Les deux petites embouchures, dit-il, sont appelées Libyques, l'une est appelée espagnole, *os hispaniense*; l'autre méta-pine, *os metapinum*; la troisième, qui est de beaucoup la plus vaste, est la bouche marseillaise, *os massalioticum*.

Ce nom de « bouches Libyques, » *ora libyca*, rappelle une petite tribu de la peuplade ligure qu'on appelait *Ligures Libyci* ou *Libeci*, et dont on a retrouvé la monnaie, aux types de Marseille, avec la légende rétrograde *Libeci* en caractères celtibériens.

Il est évident que la branche espagnole était la plus occidentale, et que la branche massaliotique ou marseillaise correspondait à peu près au grand Rhône d'Arles. Bien que Pline la considère comme la plus importante, l'examen de toutes les cartes littorales et des portulans du xvi<sup>e</sup> siècle, et mieux encore les longues traînées d'alluvions laissées sur le sol, démontrent que, dans les temps anciens, pendant tout le moyen âge et même pendant la plus grande partie des temps modernes, le Rhône s'est largement répandu du côté de Saint-Gilles, d'Aigues-Mortes et se prolongeait jusqu'au sud de Montpellier; et l'on retrouve encore dans la plaine entrecoupée de marais qui sépare Aigues-Mortes de la mer les lits plus ou moins desséchés de l'ancienne branche espagnole et de ses ramifications désignées sous le nom de Rhônes-morts. Peu à peu l'atterrissement s'est produit, le fleuve s'est rejeté à l'est; le petit Rhône s'est formé au pied du coteau de Saint-Gilles, et il a fini par céder la prééminence au bras oriental d'Arles, qui écoule aujourd'hui les 4/5 des eaux. Les déplacements du Bas-Rhône ont, comme on le

voit, suivi la même loi que ceux du Pô, qui s'est avancé lentement de Ravenne vers Venise, depuis l'origine de notre ère, en se dirigeant toujours vers le nord.

Jusqu'à ces derniers temps, le bras principal du Rhône suivait dans la zone maritime une ligne sinueuse qu'on appelait le Bras de fer, ou le canal du Japon, et dont on retrouve encore le profond sillon rempli d'eau stagnante à l'extrémité méridionale de la Camargue. Mais, en 1711, les vases avaient tellement encombré le Bras de fer, qu'à la suite d'une crue subite, les eaux du fleuve changèrent brusquement de lit et se jetèrent avec impétuosité dans un petit canal artificiel, le canal des Lômes, qui les conduisait beaucoup plus directement à la mer. Ce canal est devenu et est resté depuis un siècle et demi le grand bras maritime, le seul ouvert à la navigation.

Le Rhône, qui débite en moyenne 54 milliards de mètres cubes d'eau, apporte annuellement à la mer 21 millions de mètres cubes de limons, dont 17 passent par le bras principal, le grand Rhône, celui qui conduit d'Arles à la mer. Ce grand Rhône présente, sur un développement de plus de 50 kilomètres, des largeurs et des profondeurs très variables. Partout où le fleuve est resserré, le courant est rapide et la profondeur considérable; elle atteint 17 mètres à Arles, 15 mètres au fort de Pâques et en face de Mollèges, près de 19 mètres un peu avant les embouchures, vis-à-vis la tour Saint-Louis. Lorsque le fleuve au contraire se divise et s'élargit, la profondeur diminue, mais n'est jamais inférieure à 2<sup>m</sup>,50. Presque partout, elle est de 4 mètres, et les travaux d'amélioration entre Arles et la mer lui donneront bientôt cette profondeur normale sur tout son parcours. Les hauts-fonds constituent ainsi dans le tronc du fleuve de véritables barres; mais il y a, entre ces barres fluviales et la barre maritime qui existe à l'embouchure, cette différence capitale que les barres de l'intérieur peuvent être facilement draguées et ne se manifestent que dans les basses eaux, que le passage, s'il est gênant, n'est jamais dangereux, et que les navires qui peuvent être arrêtés par ces hauts-fonds restent toujours à couvert dans une sorte de port naturel en rivière et ne sont pas exposés à des coups de mer sur une côte dangereuse et instable.

Tout autre est la barre des embouchures.

Au pied de la Tour Saint-Louis, le fleuve qui avait jusque-là une largeur moyenne de plus de 500 mètres, est resserré entre deux lignes d'enrochemens qui ne laissent aux eaux qu'un passage de 300 mètres. De là il va en s'élargissant jusqu'à la mer, où il arrive par six bouches différentes qu'on appelle des *graus* (*gradus*, pas-

sage.) Ces graus sont séparés par des îles très basses qui portent le nom de *theys* (*θίς, θίς,*) amas de sable, de limon. A mesure que le fleuve avance ses berges vers la mer, la pente s'adoucit, la vitesse du courant diminue, les matières tenues en suspension dans les eaux se déposent sur place; et il se forme ainsi des îlots éphémères, qu'une cause, futile en apparence, développe rapidement, qu'une autre fait disparaître plus rapidement encore. Un navire naufragé, une épave, un simple piquet peuvent donner naissance à un de ces flots. C'est ainsi que se sont formés successivement les *theys* d'Eugène, de Saint-Antoine, de Roustan, d'Annibal, qui portent les noms de bateaux échoués aux embouchures. Un chargement de brai, qui sombra il y a quelques années à l'une des entrées du fleuve, a de même produit le *they* de Pégoulhier (*pégo*, en provençal, brai.) Le moindre obstacle sert ainsi de noyau aux atterrissemens du Rhône. Une perche plantée récemment dans la passe de Roustan fut quelques mois après reliée à la terre par une mince flèche de sable qui est devenue bientôt une presqu'île. C'est en petit le même phénomène qui a soudé au continent les rochers isolés de Gibraltar, de Saint-Malo, le rocher de Giens près d'Hyères et le cap de Cette au sud de l'étang de Thau. Sur cette plaine liquide, en apparence si mobile, où les flots de la mer se mêlent à chaque instant à ceux du Rhône, il y a en fait des zones calmes où l'eau dort pour ainsi dire et laisse tomber sur place les matières minérales qu'elle tenait en suspension; de même que, dans les expériences si connues d'acoustique, lorsqu'on répand de la poussière sur des plaques vibrantes, on voit cette poussière se concentrer autour de quelques points particuliers, déterminer et dessiner harmoniquement des lignes nodales qui ne sont que la représentation graphique des zones sans mouvement au milieu d'autres zones en agitation.

Ces *theys*, entre lesquels s'écoulent les eaux du fleuve, sont des îles plates et marécageuses, couvertes çà et là d'une assez pauvre végétation de plantes salines d'un aspect triste, au feuillage terne, aux fleurs indécises et incolores. Elles émergent à peine de quelques centimètres au-dessus des basses eaux et sont très souvent submergées, soit par le Rhône, soit par les coups de mer. Ces invasions successives, leur isolement, leur instabilité, la salure extrême du sol empêchent toute culture durable; ce n'est ni la mer, ni le fleuve, et ce n'est pas encore la terre. Seuls les taureaux noirs et les chevaux à demi sauvages de la Camargue viennent en toute liberté brouter sur ces flots provisoires un maigre pâturage imprégné de sel; ils y vivent en maîtres, devinent instinctivement l'approche des crues et des tempêtes, traversent alors à la nage et en

longues files les bras gonflés du Rhône et se réfugient pendant l'inondation dans les steppes de la Camargue et du Plan-du-Bourg.

Le niveau des theys se relève sur les bords et s'abaisse au centre. Du côté de la mer, l'îlot est fermé par une digue naturelle que les vagues consolident sans cesse en retroussant les sables, et ce bourrelet atteint quelquefois une hauteur d'un mètre. En somme, ces theys ne sont que des tronçons de barre émergés. Dès que le dépôt sous-marin commence à se former, il ne tarde pas à grandir; l'atterrissement s'élève bientôt jusqu'à la surface du fleuve; les tamaris, les soudes, les salicornes s'y fixent et le consolident, les crues du Rhône le couvrent de nouvelles couches de limon, et le they est alors constitué.

La grande île de la Camargue, qui n'a pas moins de 75,000 hectares, n'est que l'agglomération de tous les theys qui se sont formés depuis l'origine de notre dernière période géologique; et tous les nouveaux îlots que nous voyons naître sous nos yeux aux embouchures augmentent chaque jour ce domaine récent, conquête patiente du Rhône sur la mer. Ces theys se développent ainsi sans cesse, se soudent entre eux, sont quelquefois émoussés par les coups de mer, peuvent même disparaître accidentellement, mais renaissent bientôt après, et en définitive prolongent les deux promontoires du fleuve, dont l'avancement annuel est aujourd'hui d'une quarantaine de mètres.

« Il semble, dit très judicieusement Astruc, que l'accroissement successif de cette côte soit marqué à l'œil par l'ordre des tours bâties le long du Rhône. Strabon nous apprend que les Marseillais, devenus maîtres de l'embouchure du fleuve, y construisirent des tours pour servir de signaux et pour faciliter l'entrée et la sortie des navires. Si le Rhône avait toujours eu la même embouchure, on n'aurait eu besoin que d'y construire une seule tour, ou du moins n'aurait-il fallu en construire que deux, une sur chaque rive; cependant, on en compte aujourd'hui quatre à cinq de chaque côté, rangées de distance en distance le long du fleuve. Du côté gauche, la tour de Mauleget, la tour de Saint-Arcier, la tour de Parade, la tour de Belvare, et du côté droit la tour de Mondovi, la tour de Vassale, la tour de Grau, la tour de Tampan, bâtie en 1614, et la tour de Saint-Genest, bâtie à l'embouchure du Bras-de-Fer en 1856. C'est donc une preuve que le lit du Rhône s'est prolongé peu à peu dans la mer par des atterrissemens successifs, que les anciennes tours se sont trouvées par là trop éloignées de l'embouchure pour pouvoir servir à l'usage pour lequel on les avait bâties et qu'on a été obligé d'en construire de nouvelles de temps en temps et de distance en distance. »

La dernière de ces tours-sémaphores est la tour Saint-Louis, construite en 1737; elle était alors établie sur le rivage même de la mer; aujourd'hui elle en est à plus de 7 kilomètres.

La progression des embouchures est donc un phénomène très simple et dû uniquement à l'amoncellement des matières charriées par le fleuve. Les causes de la formation des barres sont un peu plus complexes. Les opinions des hydrauliciens sont d'ailleurs partagées. Les uns les attribuent exclusivement à la dispersion des eaux du fleuve lorsqu'il s'épanouit en mer, ce qui diminue sa vitesse et précipite, par suite, les troubles dont il était chargé; les autres au refoulement exercé par les vagues pendant les gros temps. On les a quelquefois expliquées par l'existence de flots de fond, ou en supposant que le courant fluvial, formé d'eaux douces plus légères que les eaux salées, détermine, lorsqu'il glisse à la surface de la mer, un contre-courant inférieur et en sens inverse qui rase le fond, forme un remous et arrête ainsi brusquement les sables qui tombent de la partie supérieure. Quelques ingénieurs même les ont expliquées par l'action oscillatoire des marées; mais cette dernière hypothèse est la moins admissible, puisque les barres se produisent avec leur maximum d'intensité dans les mers inertes et à niveau à peu près constant comme la Méditerranée ou le golfe du Mexique, qui n'est qu'une méditerranée communiquant avec l'Océan-Atlantique.

Élie de Beaumont est celui qui a le mieux étudié la nature du phénomène. Il rattache avec raison l'existence des barres à cette propriété générale que possède la mer de modeler elle-même le contour de son rivage et de se construire une véritable digue, en retroussant les alluvions et les sables de la plage par l'action incessante et le balancement rythmique de ses vagues. « La mer, dit-il, dans les endroits où elle n'a pas une grande profondeur, modifie la forme de son lit en entassant les matières qu'elle met en mouvement et en donnant au fond une certaine inclinaison qui est plus en harmonie avec ses mouvemens. Elle agite les matières qui le couvrent et tend à en élever une partie sur ses bords sous la forme d'un cordon qui marque les limites de son domaine. Au moyen de ce mécanisme, elle se renferme pour ainsi dire chez elle. Elle obstrue en général les entrées des rivières, et celles-ci ont une profondeur considérable à une certaine distance de leur embouchure. En se rapprochant de la mer, il y a un endroit moins profond; c'est cet endroit qu'on appelle la barre. En dedans on est en rivière, en dehors on est en mer. La rade est en dehors, le port est en dedans. »

Le phénomène des barres n'est donc, en définitive, qu'un cas



particulier de celui des cordons littoraux. Les barres sont des fragmens de cordons littoraux en voie de formation et encore sous-marins; les cordons littoraux, à leur tour, ne sont que la réunion d'anciennes barres émergées et ayant acquis tout leur développement.

Les embouchures des fleuves présentent en général deux aspects tout à fait contraires. Lorsque les eaux se déversent dans un bassin inerte et à niveau à peu près constant comme la Méditerranée, la Mer-Noire ou le golfe du Mexique, elles sont presque toujours oblitérées par une barre; lorsqu'elles aboutissent, au contraire, dans une mer à niveau variable et soumise au va-et-vient alternatif des marées, les passes sont libres. Les estuaires les plus profonds se trouvent toujours dans les mers où le flux et le reflux sont le plus accentués; les barres les plus puissantes sont dans les mers les plus calmes. Dans les océans, les embouchures des fleuves forment un golfe : tels sont la Tamise, la Seine, la Gironde, l'Hudson, le Saint-Laurent. Dans les méditerranées, elles forment une saillie : tels sont le Pô, le Nil, le Danube, le Tibre, le Rhône, le Mississipi. Les marées produisent donc une chasse énergique dans l'estuaire des fleuves; elles abaissent périodiquement le seuil sous-marin de la barre, qui tend toujours à se reformer et le refoulent assez loin dans l'intérieur du fleuve où le courant le drague d'une manière continue. Tout le monde sait qu'il existe une barre sur la Seine et que cette barre, repoussée par le flux de la Manche, remonte avec la marée à plus de 50 kilomètres de l'embouchure.

La barre est donc un phénomène constant; et un ingénieur éminent, M. Surell, qui a fait de la région du Bas-Rhône l'objet d'études approfondies, l'appelle avec un rare bonheur d'expression un monument d'équilibre élevé sur la limite de deux forces qui se combattent : d'une part, le fleuve animé de son impulsion; de l'autre, la mer résistant par sa masse et repoussant le courant fluvial, de telle sorte que chaque changement dans l'une de ces forces entraîne de nouvelles conditions d'équilibre et modifie la forme et le niveau du seuil sous-marin. La hauteur d'eau sur les passes et l'emplacement de la barre par rapport à l'embouchure doivent donc varier avec l'état du fleuve et celui de la mer. Lorsque les eaux fluviales sont stagnantes, le dépôt se fait à la limite même des eaux maritimes et des eaux douces.

Si le courant persiste au dehors, la barre s'établit en mer; si les marées pénètrent dans l'intérieur, la barre existe en rivière. Mais elle existe et doit toujours exister; elle change seulement de position, de forme et de profondeur, marquant exactement la place où la vitesse des eaux fluviales est amortie par la résistance et l'agitation des vagues.

On ne doit donc pas attribuer cette formation uniquement à la précipitation des matières tenues en suspension dans le fleuve, non plus qu'à la perte de vitesse qu'éprouvent ses eaux. Certains grands fleuves de la Russie, le Volga, l'Obi, et surtout la Léna, dont le nom russe signifie la Paresseuse, arrivent à leurs embouchures avec un mouvement si lent que, sur plusieurs kilomètres, leurs eaux sont tout à fait stagnantes, comme celles des marécages, et crouissent au point de faire périr leurs poissons; ces rivières sont cependant barrées. D'autre part, un fleuve parfaitement pur doit toujours avoir sa barre. La Vistule, le Niémen, le Dniéper n'arrivent à la mer qu'après avoir déposé dans des lagunes une grande partie de leurs troubles; ils n'en ont pas moins leurs barres. La Néva, entre autres, avant de traverser Saint-Pétersbourg, s'épure complètement dans le lac Ladoga, ce qui n'empêche pas son embouchure dans le golfe de Finlande d'être traversée par un seuil sous-marin. Ce sont les vagues de la mer, on le voit, qui ferment les estuaires des fleuves, et c'est le même phénomène considérablement agrandi qui a donné naissance aux lagunes de l'Adriatique, aux étangs du golfe de Lyon, aux *limans* de la Mer-Noire, aux *haffs* de la Baltique, aux *zées* de la Mer du Nord; c'est la même force qui agit d'une manière continue sur tous les rivages du globe, qui en a modifié tous les contours depuis l'origine de notre période géologique, et substitué aux échancrures et aux fiords des époques primitives des golfes plus adoucis et plus harmonieux et une longue succession de plages, de *lidi* et de cordons littoraux s'adaptant beaucoup mieux à l'oscillation cadencée des vagues et au mouvement rythmique de la mer.

Toutefois, il est évident que l'oblitération des passes doit être d'autant plus complète que les fleuves débouchent sur une côte plus sablonneuse et plus instable, y apportent une plus grande masse de sédiments, et que le flux, le reflux et les courans littoraux ont moins de force pour balayer tous ces dépôts et les disperser ensuite à de grandes distances dans les profondeurs de la mer.

Tel est le cas du Rhône. Le bras maritime d'Arles, celui que Pline appelait la grande bouche marseillaise, *os amplissimum et massalioticum*, écoule la presque totalité des eaux du fleuve et avec elles 17 millions de mètres cubes de sables et de limon. Il se déverse en temps ordinaire par plusieurs graus entre les theys de formation récente; mais pendant les crues, le fleuve se répand à la fois par les graus et au-dessus des theys, et décharge ses eaux limoneuses par une bouche unique qui embrasse une largeur de plus de 10 kilomètres.

A quelques mètres au large, un peu au-devant des theys, les terres manquent au fleuve, mais les limons déposés de chaque côté

lui forment des rives sous-marines qui se prolongent à près de 500 mètres en mer. A ce point, un haut-fond parallèle au rivage traverse le lit du fleuve et ne laisse au thalweg qu'une profondeur de 1<sup>m</sup>,50 environ; c'est la barre. Elle dessine une courbe concave, qui s'appuie à ses extrémités contre les theys et dont la forme semble indiquer les efforts que le courant fluvial fait pour la repousser au large. La crête est à peine noyée et affleure presque le niveau du fleuve, qui ne la recouvre que d'une mince tranche d'eau variant de 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,80. Vers le milieu, cette digue sous-marine est traversée par le courant des eaux douces, qui y creusent une sorte de chenal; ce chenal est la passe, qui varie sans cesse de largeur, d'emplacement et de direction, et dont la profondeur oscille, suivant le régime du Rhône et l'état de la mer, entre 1 et 2 mètres. A l'intérieur, en amont du seuil, la profondeur est très faible; au dehors, au contraire, elle s'abaisse rapidement, et la barre se trouve ainsi au sommet de deux pentes, l'une très adoucie qui s'allonge vers le fleuve, l'autre très raide qui plonge dans la mer.

Les inondations du Rhône ont presque toujours lieu lorsque soufflent les vents du large, qui accumulent une mer énorme contre la côte. Ces vents sont tièdes; ils sont arrêtés par les crêtes neigeuses des Alpes, les réchauffent, fondent leurs glaciers et provoquent les crues et les inondations. Ainsi, les vagues refoulent le courant fluvial avec d'autant plus de force qu'il est plus violent, et la même cause qui gonfle le Rhône augmente la résistance de la mer. L'action des crues, qui semblerait devoir améliorer les passes, est donc généralement perturbatrice; elles bouleversent la barre, déplacent la passe, la déforment, l'obstruent; et ce ne sont que les eaux moyennes du fleuve qui la rétablissent quelques jours après.

On conçoit dès lors toutes les difficultés qu'éprouve la navigation à l'embouchure du Rhône. Lorsque la passe est ensablée, les navires ne peuvent ni entrer ni sortir. Pendant les grosses mers du large, les vagues se brisent sur le seuil sous-marin; les bâtimens n'osent s'y aventurer, et le terrible mistral les empêche de gouverner dans cet étroit défilé de la passe, environné de tous côtés de hauts-fonds, où la moindre déviation peut causer un naufrage. L'état de la mer, les vents, les courans littoraux qui font dériver les navires à l'ouest, le courant du fleuve qui les repousse au large, les vagues qui les soulèvent et les incertitudes de la passe elle-même sont autant d'obstacles qu'il est impossible d'affronter sans péril; et malgré le service de balisage et de pilotage organisé sur les theys de l'embouchure, il est rare que les mariniers lamaneurs puissent

arriver, pendant les gros temps, sur la barre, même avec des embarcations légères. Les sémaphores arborent alors le signal du doute, soit parce qu'il n'existe pas une profondeur suffisante, soit même parce qu'il a été impossible de reconnaître exactement la passe. Les navires doivent alors rester en panne, ballottés entre le fleuve boueux et la mer furieuse, heureux si cette manœuvre imprudente se traduit par un simple échouage et ne leur occasionne pas des périls bien autrement sérieux.

Les vieilles archives d'Arles sont remplies de documents qui témoignent des préoccupations de la marine au sujet de ces embouchures incertaines. Les bateaux en pleine charge étaient obligés de faire en mer un transbordement difficile, onéreux et souvent plein de dangers; les cargaisons étaient déversées sur des allèges qui s'engageaient alors dans le chenal du fleuve. La situation était donc aussi précaire dans les siècles passés que de nos jours; et cette barre du Rhône constitue en fait, depuis longtemps, une jauge naturelle qui s'impose aux navires et ne leur permet de porter à Arles, non pas le tonnage que le fleuve pourrait recevoir, mais celui qu'il est possible de conserver sur une mince crête de sable, qui a à peine une centaine de mètres de largeur.

### III.

Il n'existe que deux moyens pour assurer une navigation régulière aux embouchures d'un fleuve. On peut chercher à améliorer directement la passe en y entretenant un chenal maritime; ou bien, abandonnant la barre à elle-même, exécuter en amont une dérivation artificielle et créer ainsi une embouchure nouvelle que l'on met en communication avec la mer.

Le premier moyen est l'endiguement; le second est la canalisation latérale.

L'idée de tourner ainsi l'obstacle des embouchures par un canal latéral est loin d'être nouvelle. Lorsque, après avoir ruiné la ville de Tyr, Alexandre voulut transporter en Égypte tout le commerce grec au détriment du commerce phénicien, il reconnut tout de suite que le succès de son entreprise était lié à la communication permanente du Nil avec la mer. Les sept bouches du fleuve étaient encombrées comme celles du Rhône, et les connaissances hydrauliques de l'époque ne permettaient guère de les approfondir. Les digues en rivière et les travaux à la mer entraînent peu dans la pratique des ingénieurs anciens. Le percement d'un canal à travers les sables du Delta n'était qu'une affaire de main-d'œuvre et ne coûtait pour ainsi dire rien aux vainqueurs. Une armée d'esclaves

et de captifs eut bientôt creusé, entre l'ancienne branche Canopique et le lac Marœotis, un canal dont on voit encore les traces. Le problème des embouchures du Nil était ainsi résolu plus de trois siècles avant notre ère.

Le même procédé fut employé au port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre. Les anciennes salines d'Ancus Martius, le premier établissement de cette nature sur le littoral de la Méditerranée, étaient envahies par les sables et les limons. De siècle en siècle, la terre gagnait sur la mer, et l'on voit encore aujourd'hui les ruines des trois villes d'Ostie : l'Ostie des rois de Rome, l'Ostie de la république et l'Ostie impériale, échelonnées sur les berges du vieux Tibre, comme de véritables chronomètres qui permettent de mesurer le taux d'avancement du fleuve et la marche progressive de ses atterrissemens. Ostie était pour Rome ce que Marseille est devenu pour la France : le port d'arrivée des blés. Le salut public commandait de le conserver à tout prix, et un canal semblable à celui d'Alexandrie permit aux convois d'éviter l'embouchure envasée du fleuve et mit ainsi en communication directe les ports de Claude et de Trajan avec le Tibre supérieur.

Même solution, mêmes travaux dans la lagune de l'Aude et dans celles du Pô et du Rhin. Un chenal maritime traversait l'ancien lac *Rubresus*, qui correspond aux marais modernes de la Clape et de Sigean et venait aboutir à Narbonne. Un autre canal artificiel, la *fossa Augusta*, conduisait directement de la mer Adriatique à Ravenne; et, à l'extrémité septentrionale de l'empire, la *fossa Drusiana*, creusée par les légions de Drusus, père de Germanicus, faisait communiquer la mer du Nord avec les différens bras du Vieil-Yssel et ouvrait ainsi aux navires une route nouvelle à côté des bancs vaseux qui obstruaient les embouchures multiples de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin.

La canalisation latérale était donc la méthode pour ainsi dire classique suivie par les anciens. Le Rhône devait avoir aussi la sienne; et ce fut même le premier grand travail d'utilité publique exécuté par les Romains sur le sol de la Gaule.

On lit dans Plutarque que, peu après avoir pris possession de son deuxième consulat, Marius conduisit une première armée en Gaule pour s'opposer à la marche des Ambrons et des Teutons, mais que ceux-ci refusèrent tout d'abord le combat et se ruèrent sur l'Espagne, où ils restèrent pendant près de deux années. Ils franchirent alors les Pyrénées sans éprouver de résistance; et, après avoir ravagé tout le sud-ouest de la Celtique, se dirigèrent vers les Alpes et l'Italie, menaçant de renouveler sur les bords du Tibre les terribles exploits de la première invasion gauloise.

Le quatrième consulat de Marius venait de commencer; on était en l'an de Rome 652, correspondant à la 101<sup>e</sup> année avant Jésus-Christ, lorsqu'on apprit à Rome la marche des barbares. Le vainqueur de Jugurtha avait toute la confiance du sénat et des légions; il reçut immédiatement l'ordre de repasser les Alpes. Il vint placer son camp près du Rhône, le fortifia avec soin et y réunit d'abondantes provisions, de manière à ne pas être forcé, par le manque de vivres, à livrer bataille si son intérêt ne venait pas le lui commander. Il est certain toutefois que l'armée romaine occupa successivement plusieurs campemens dans la vallée du Rhône pendant les trois années d'attente qu'elle eut à subir avant de recevoir le choc des barbares. La nécessité de trouver des fourrages pour les chevaux était à elle seule un motif suffisant de changement; et, bien qu'il faille absolument proscrire l'étymologie tout à fait inexacte qui fait de l'île de la Camargue un champ de Marius, *Caii Marii ager*, il est très probable que la basse plaine d'Arles, submersible par les eaux du Rhône, couverte de pâturages et de cultures, fut à cette époque un parc d'approvisionnement pour les légions et la cavalerie romaine. On l'appelait le grenier de l'armée romaine, *horrea ac cellaria totius militiæ romanæ*.

Le nom grec de la ville d'Arles, qui était *Theline* (θηλίη, mamelle), n'était du reste que la signification imagée de la merveilleuse richesse de son terroir. On ne doit donc pas s'étonner de rencontrer partout en Provence les traces du passage de Marius, dont le souvenir presque légendaire se retrouve dans les moindres bourgades; mais il est difficile de préciser ses divers campemens. Le seul d'ailleurs qui ait une importance sérieuse est celui dont parle Plutarque et qui était situé près de la rive gauche du Rhône, sur un point fortifié par la nature et par l'art, dans une situation telle que l'armée pouvait recevoir des approvisionnements à la fois par le fleuve et par la mer. Des études récentes ont permis de déterminer ce camp avec une très grande précision. Il existe au-dessus de la petite ville de Saint-Gabriel, — l'ancienne *Ernaginum* de la voie romaine, — un plateau calcaire aux falaises abruptes, qui forme le cap le plus avancé du côté du Rhône de la chaîne des Alpes, et domine à la fois la plaine et le fleuve. C'est sur cette terrasse que Marius, solidement retranché, attendit pendant près d'un an les barbares, qu'il put surveiller leur passage du Rhône, repousser leurs premières attaques sans quitter sa position défensive et maintenir ses soldats impassibles devant leurs injures et leurs provocations; il les laissa ainsi défilier pendant plusieurs jours le long de ses retranchemens. On sait avec quelle vigueur il se mit ensuite à leurs trousses et l'hécatombe sanglante qu'il en fit quelques

jours après sur les bords de la rivière de l'Arc, dans cette plaine de Pourrières, dont le nom presque répugnant, *campi putridi*, semble avoir conservé le souvenir de leur effroyable extermination.

Le plateau des Alpines était, alors comme aujourd'hui, complètement dénudé; et, si les plaines d'Arles et de la Camargue étaient riches en fourrage, les armes, les munitions, le blé surtout, ne pouvaient venir que de Rome et par mer; car la mer était à cette époque la seule route sûre, prompte et facile. Mais pour remonter jusqu'à Arles, il fallait d'abord pénétrer dans le Rhône, et « les bouches du fleuve, écrit Plutarque, recevaient une vase abondante; elles étaient obstruées par une boue profonde, et l'entrée en était difficile, laborieuse et insuffisante pour les vaisseaux qui venaient de la mer. » La question de la barre était donc la même il y a dix-huit siècles que de nos jours. Si le départ des convois était facile à l'embouchure du Tibre, il n'en était pas de même de leur arrivée dans le Rhône. Marius tourna la difficulté. Le plateau des Alpines était baigné de tous côtés par les eaux de la Durance et du Rhône, qui se répandaient dans de vastes étangs. Ces étangs se soulevaient les uns aux autres, contournaient la ville d'Arles, descendaient sur la rive droite du fleuve le long de cette riche plaine, aujourd'hui exhaussée, qu'on appelle le Plan-du-Bourg et venaient aboutir dans le golfe de Fos au grau de Galéjon. C'était le goulet d'écoulement de toute la lagune, qui s'étendait alors depuis les Alpines jusqu'à la mer; et l'étude topographique des lieux permet de reconnaître encore l'importance nautique que ce grau devait avoir aux premiers siècles. Alors que les embouchures du Rhône étaient soumises, comme elles le sont de nos jours, à toutes les éventualités de l'envasement, le grau de Galéjon était libre, ouvrait l'accès de la rade intérieure et permettait aux navires de remonter au-dessus d'Arles jusqu'à la hauteur de Tarascon.

Cette excellente situation s'est prolongée jusque vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. « L'eau de la mer, écrivait H. Bouche vers 1660, aussi bien que les petites barques, peuvent entrer par de petits canaux dans l'étang de Fos; les pêcheurs de Martigues entrent dans le grand canal de Galéjon pour y pêcher, et de ce canal ils pouvaient aller anciennement jusqu'à Arles, » et l'on conserve encore à la bibliothèque de Marseille une assez mauvaise carte de Provence qui porte la date de 1719, mais où l'on trouve la désignation très curieuse de ce grau sous le nom de « port de Baléjon. » Ce port était encore, au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, en communication directe avec l'étang de Montmajour, la plaine d'Arles et les marais des Baux, qui étaient alors complètement inondés, au

sud de la chaîne des Alpines, c'est-à-dire au pied même de l'ancien camp de Marius. C'était donc par là seulement que pouvaient venir les approvisionnemens de l'armée romaine. Délaisser le Rhône, creuser et approfondir des passes navigables dans les étangs, assurer ainsi à travers la lagune une communication régulière entre la mer et le plateau des Alpines, telle fut l'œuvre grandiose de Marius. Il y employa son armée. Terrassiers infatigables, ces soldats, si durs à la fatigue qu'on les appelait des mulets, creusèrent un chenal continu entre leur camp et la mer, et les navires d'Ostie purent venir apporter jusqu'aux retranchemens romains les armes, les munitions et les souvenirs de la mère patrie. Ce furent les célèbres Fosses Mariennes, *Fossæ Marianæ*. Le petit village de Fos en Provence en a conservé le nom et marque la place de son embouchure dans le golfe. OEuvre d'abord militaire et provisoire, créée pour les besoins passagers de la guerre, elle fut continuée et perfectionnée par les Grecs de Marseille. Marius, en effet, leur céda son canal en récompense des services qu'ils lui avaient rendus pendant la campagne des Gaules. Commerçans avisés, ils y établirent immédiatement un péage, et Strabon raconte que ce droit de navigation, tant à la remonte qu'à la descente, leur rapportait de grands revenus. Ce fut un de leurs principaux établissemens sur la côte de la Narbonaise; et l'on peut voir sur la carte de Peutinger le port des Fosses Mariennes représenté, comme celui de Claude à Ostie, sous la forme d'un portique demi-circulaire, dont la concavité est tournée du côté de la mer.

L'embouchure actuelle du fleuve était donc délaissée dès les premiers siècles de notre ère. Le port des Fosses Mariennes devint, comme le Pirée pour Athènes, le faubourg maritime de la ville d'Arles; il lui ouvrait la route de la mer, permettait aux navires de venir mouiller dans la lagune au pied de ses remparts; et nul doute qu'il ait contribué dans une très grande mesure à développer dans la ville constantiniennne cette prospérité commerciale dont l'édit d'Honorius et de Théodose au préfet des Gaules nous a laissé une si pompeuse description. Ainsi, pour le Rhône antique comme pour l'Aude, le Pô, le Nil et le Rhin, le problème des embouchures fut résolu par une canalisation latérale en dehors de la zone des atterrissemens du fleuve. Il nous reste maintenant à examiner les solutions adoptées par les ingénieurs modernes, les résultats qu'ils ont obtenus, ceux qu'ils attendent, leurs projets actuels. Ce sera l'objet d'une dernière étude.

CHARLES LENTHÉRIC.



---

LA

# VIGNE AMÉRICAINE

EN AMÉRIQUE

---

Nous avons raconté dans un précédent travail (1) l'histoire des essais d'acclimatation de la vigne européenne dans le Nouveau-Monde : comment des hommes de tous pays se sont unis dans une recherche commune, chacun apportant à la cause son contingent de travail, d'expérience, et la vigne de son pays. — Cette importation n'a pas été heureuse, a retardé le succès final et a permis aux Anglais, qui n'apportaient ni plants, ni traditions, de s'associer à l'œuvre dont nous allons suivre pas à pas les progrès. Nous poursuivrons le sujet jusque dans des monographies sans intérêt pour ceux qui ne considèrent la crise actuelle qu'à un point de vue humanitaire, tandis que les vigneronns pourront puiser dans cette étude des indications utiles pour conjurer la ruine qui les menace.

Reprenons la viticulture telle que nous l'avons laissée en 1820, après les échecs de la vigne européenne, en plein succès de la colonie de Vevay, c'est-à-dire en présence de deux routes, l'une fermée par l'insuccès, l'autre ouverte à l'espérance. Le succès de cette colonie suisse ne la rendit pas viable, elle se découragea devant un fait brutal, indiscutable. En Amérique, douze livres de raisins font

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril.

un gallon (4 litres 1/2) de vin ; en Suisse, dix livres suffisent pour faire la même quantité. Ces deux livres pesaient trop lourdement sur des hommes qui éprouvaient inconsciemment la lassitude d'une grande œuvre accomplie dont ils n'avaient ni les gloires, ni les joies, car leur directeur, Dufour, savait seul que, sous le nom de *cape constantia*, il avait civilisé la vigne américaine. L'œuvre de cette industrieuse colonie fut continuée par des hommes nouveaux qui cherchèrent la solution du problème dans l'essai d'autres variétés indigènes et dans l'hybridation de ces variétés avec le *vitis vinifera*, la vigne asiatique, répandue en Europe. Maintenant que le phylloxera a compliqué le problème et qu'il faut, outre la qualité, la résistance, ces essais d'hybridation ont dû s'appliquer aussi aux vignes indigènes entre elles. Avant d'énumérer les variétés essayées, abandonnées ou conservées, examinons une question devenue industrielle et inséparable de l'existence même de cette vigne nouvelle : il s'agit désormais de la créer assez abondante pour suffire aux plantations dont l'urgence, aujourd'hui méconnue, ne tardera pas à apparaître aux yeux les plus aveuglés par des espérances chimériques ou par une fausse sécurité.

Revenons pour un moment en Europe et comparons entre eux les procédés de multiplication de l'ancien et du Nouveau-Monde.

La vigne européenne se reproduit facilement par simples boutures ; le vigneron se procure ainsi les jeunes plants dont il a besoin et il emploie les provins pour remplacer les manquans dans les vieilles vignes. — Le contraire est le vrai en Amérique ; la bouture longue ou ordinaire n'est possible que pour certaines variétés inférieures. Le marcottage ou provignage est difficile et dispendieux pour les bois rares ; le semis est un moyen de trouver de nouvelles variétés qui a sa raison d'être, parce que les bonnes variétés sont encore imparfaites et rares et que l'Américain, novateur dans l'âme, commerçant jusque dans la moelle des os, trouve dans d'incessantes créations un moyen d'alimenter et d'animer le marché. — De ces fabriques, si l'on peut appeler ainsi des établissemens horticoles, il sort des prospectus incroyables, invraisemblables, et l'on s'étonne, à côté des merveilles décrites et prônées, de voir subsister des variétés dont l'oraison funèbre a été prononcée depuis des années. Ainsi le *catarba*, né en 1820, qu'Husmann (1) cite dès 1866 comme devant être relégué au musée des souvenirs, entre encore en 1879 pour 7/8 dans les 1,000 tonnes de raisins pressés à Kelley-Island (lac Erié), et nous lisons dans les annonces de 1880 : *sparkling catarba*, *dry catarba*, etc., à 1 et 2 dollars le gallon. Je crois néan-

(1) *The Culture of the native grape*, by Husmann ; New-York, 1866.

moins que sa dernière heure approche, car l'étendue croissante des vignobles aggravera évidemment l'intensité du fléau, et, l'effet rejaillissant sur la cause, les mourans passeront à la colonne des morts et les malades à celle des mourans, pour céder la place aux cépages réellement résistans, et cela malgré leurs difficultés de propagation, difficultés qui me ramènent à la fabrication industrielle des plants.

Des établissemens consacrés à cette fabrication existent déjà dans une certaine mesure, et le besoin de se procurer des plants absolument résistans leur donnera une importance croissante. Examinons le but, les théories et les pratiques de cette industrie nouvelle.

Les vignes indigènes se divisent, selon la facilité ou la difficulté de reprise, en deux groupes distincts : le premier, à reprise facile, se compose des *labruscas* foxés et peu résistans, et des *riparias* infertiles et indemnes; le second groupe comprend les *estivalis*, absolument résistans, à bons fruits, et les *cordifolias* infertiles et indemnes.

*Riparias* et *cordifolias* n'ont d'intérêt en Amérique que pour l'expédition de porte-greffe résistans en France et en Californie, tandis que le groupe *estivalis* est le point lumineux de la viticulture, dont la vue réchauffe les cœurs, ranime l'espérance, satisfait les esprits qui réfléchissent au lieu de se payer de raisonnemens vagues ou faux.

Ceux qui se permettent de donner des avis et des conseils sur des sujets qu'ils ne connaissent pas sont bien coupables. Il y a des lois pour empêcher les rebouteurs de traiter et de tuer les malades; quelle protection y a-t-il pour le vigneron, qui, incapable par situation et manque d'instruction, de vérifier l'exactitude de ce qu'on lui raconte, est à la merci de théoriciens ou d'industriels qui le mènent à sa ruine en masquant la vérité, en le leurrant d'un salut *chimique* et chimérique, en prenant son argent, ses années, ou encore en prônant légèrement des procédés qui ne sont appuyés que sur des essais de jardinage impossibles à transporter dans la grande culture ?

Le groupe des *estivalis* est en effet une planche de salut absolument solide; il a en plus l'avantage de produire des vins rappelant ceux d'Europe et en quantité suffisante. Mais ses variétés les plus pures émettent difficilement des racines, même par un marcottage soigneux. — La greffe est incertaine comme multiplication de bois; elle peut à la rigueur transformer un vignoble inférieur et non résistant en un vignoble résistant et de bonne qualité. Mais ce sacrifice de beaucoup de bois ne produit qu'un ensemble inégal, je le sais par expérience; le marcottage est ruineux, un

long sarment couché produira une ou deux marcottes. Bref, tous ces procédés coûteront toujours plus de bois rares et n'atteindront pas le résultat de la bouture à un œil.

En effet, la bouture à un œil réunit les avantages des semis à ceux de la bouture ordinaire et évite les inconvéniens inhérens à chacun de ces procédés. Appuyons cette assertion sur l'étude de la constitution théorique du plant : il doit se composer essentiellement d'une racine et d'une tige se réunissant en un point nommé collet, point décisif où les fonctions des organes s'effacent pour servir de transition à des actions physiologiques absolument différentes. Le plant de semis remplit parfaitement ces conditions, mais il a contre lui une jeunesse, une enfance même, indéfiniment prolongée, si bien qu'on peut, comme plant direct, hâter sa production et connaître plus tôt sa qualité en greffant son bois sur une autre souche, ou en le faisant enraciner par marcottage pour l'isoler de sa propre racine. Comme porte-greffe, sa racine pivotante trouble l'existence des greffes en lui lançant sans cesse de nouveaux rejets qui l'affament et l'étouffent. Enfin, dernier et principal défaut, il ne reproduit que l'espèce et non l'individu. Un pépin produira une vigne, produira même un *labrusca* ou un *estivalis*, mais le jeune plant ne sera ni un *concord* ni un *herbemont* ; il aura une grande analogie avec son ascendant, mais il n'en reproduira pas exactement les caractères, il sera blanc, noir, rosé, fertile, infertile, délicat ou robuste, sans égard pour sa parenté ; le seul caractère invariable, si le pépin est pur de toute hybridation, sera sa résistance au phylloxera quand le phylloxera sera seul à l'attaquer ; mais si, par sa nature individuelle, il est sujet au *mildew* (1) ou au *rot* (2), le phylloxera le trouvera sans défense et le tuera malgré sa racine résistante.

Passons à l'étude de la marcotte. Elle reproduit l'espèce et aussi l'individu ; si elle n'est la chair de sa chair, elle est le bois de son bois, mais avec la différence qui distingue constamment les interventions divines des interventions humaines. Ève fut une créature parfaite et la marcotte n'est jamais qu'un fragment d'arbuste muni accidentellement de racines mal attachées, — à moins qu'une disposition heureuse et une serpette intelligente ne lui donnent l'apparence de la constitution normale qu'on lui souhaite, et qu'elle ne se compose d'une tige, d'une racine et d'un collet, ce dernier étant un intermédiaire indispensable pour que la tige et la racine accomplissent leurs fonctions respectives.

(1) Moisissure des feuilles.

(2) Pourriture du fruit, gagnant la plante entière.

La bouture à plusieurs yeux, incertaine, impossible pour certaines variétés supérieures, manque d'ensemble dans sa constitution. La longue partie de vieux bois ralentit par sa texture le va-et-vient vital entre les deux nouvelles productions herbacées, *tige* et *racine*, tandis que la bouture à un œil, qui ne conserve du vieux bois que ce qu'il en faut pour jouer un rôle assimilable à celui des cotylédons dans les graines, permet à la circulation de s'établir dès le premier jour entre vaisseaux de texture absolument homogène. La bouture à un œil coûte moins de bois, prend moins de place et donne un plant plus abondamment fourni de racines que de tiges; circonstance assurant au jeune plant vigueur et précoce fertilité.

Voyons maintenant par quels procédés et en vertu de quelle théorie ce plant peut être obtenu.

La dureté du bois et la fraîcheur de la terre ralentissent le mouvement vital, qu'accélèrent, au contraire, la lumière et la chaleur. Le bourgeon se met donc en mouvement avant que la racine ait le temps de se former dans un élément plus froid. Ce manque d'ensemble dans le réveil de la végétation est sans inconvénient pour les espèces qui s'enracinent facilement, car tôt ou tard les racines se forment et viennent au secours de la tige pour la nourrir, témoin les boutures européennes, celles des *labruscas* ou *riparias*. Mais, dans les variétés à bois dur, la tige se développe et absorbe toute la sève avant la naissance de la racine; elle prospère et s'allonge tant que le bois peut la nourrir; puis, quand elle ne trouve plus d'aliment, elle se flétrit, sèche, et emporte une illusion.

Le but à atteindre est celui-ci: intervertir les températures naturelles pour hâter le développement de la racine et ralentir celui du bourgeon, préparant ainsi à l'avance un approvisionnement régulier de la sève qui doit fournir les élémens nécessaires au développement du bourgeon et de la tige. Théoriquement, cela semble facile, mais dans la pratique il est très difficile de régler une chaleur souterraine uniforme, que ce soit en serre ou sur couche; il est très difficile de maintenir l'air frais et suffisamment humide, pour ne pas favoriser un trop grande évaporation par les feuilles, sans pourtant favoriser l'existence des cryptogames qui guettent ces jeunes plantes, vertes au matin, noires et pourries au soir, si la chaleur de midi a coïncidé avec un excès d'humidité.

Cette fabrication industrielle des plants, avec des hommes capables et spéciaux, dans des locaux appropriés, est une nécessité, car la petite culture ne peut produire au prix où les grands établissemens peuvent vendre. La grande propriété aura tout avantage à produire elle-même les plants dont elle a besoin, car, d'une part, elle dispose gratuitement de la matière première dans les rebuts

de ses ventes de sarmens ou de plants, et de l'autre, elle peut, en se mettant vendeur, atténuer ses dépenses comme acheteur.

Revenons au jeune plant devenu fort, muni de belles racines. Il passe à la serre tempérée ou à la pépinière, selon sa force et la saison. Les plus forts sont vendus le premier hiver, la seconde qualité est employée sur la propriété ou vendue à deux ans, car, en Amérique, on ne partage pas les préventions françaises contre le plant de cet âge (1).

Dans une prochaine étude, nous verrons combien cette question sera capitale en France, car c'est derrière elle que s'abrite et se cache l'obstacle à la vulgarisation des variétés à produits directs. Il se prépare en Amérique des quantités de ces variétés, grâce aux patients travaux de quelques savans viticulteurs; il sera désirable de les multiplier rapidement; exemple les *estivalis* à gros grains créés par M. Jaeger; le *neosho* créé par M. Muench, qui, à l'âge de quatre-vingt et un ans, le suit avec intérêt et cherche à trouver mieux encore.

Ce qui frappe dans la viticulture américaine, c'est qu'elle n'est ni aidée, ni gênée par la tradition; ses théories sont scientifiquement suivies et raisonnées par des geus compétens et intéressés, tandis qu'en Europe la tradition domine la viticulture et arrête ses progrès par la prépondérance du vigneron ignorant sur l'homme instruit, mais inexpérimenté, qui soumet son jugement à l'ouvrier par crainte de mal appliquer ce qu'il sait.

L'économie de main-d'œuvre aux États-Unis est assez inégale; on y met utilement la charrue dans les pépinières et les jardins maraîchers; tandis que les vignes se font à grands frais de treillage, travaux manuels, etc. Faisons exception pour la Californie, où, au contraire, on fait de la grande culture dans la plus large acception du mot. Le père (2) du président (3) de la société viticole de San-Francisco a fait, il y a quelques années, une étude intelligente et fructueuse des vignobles de l'est de la France et du Rhin. Grâce à lui, son pays a fait un pas énorme, et je vois que les *port*, *claret*, *riessling*, *zinfandel* occupent la première place avec les eaux-de-vie dans la production californienne.

Les états du Nord et de l'Est produisent de très mauvais vins, non-seulement mauvais, mais bizarres; les Américains sont habitués à ce goût foxé et l'acceptent. La production des *labrusca* est si grande que, si le phylloxera ne les détruit pas, la classe ouvrière y trouvera une boisson saine et peu chère. Les vins du Sud, pro-

(1) Husmann, Fuller, Saunders, etc.

(2) M. Agoston Harasthy.

(3) M. Arpad Harasthy.

duits par les variétés d'estivalis, sont réellement bons; droits de goût et alcooliques, sans les mesurer avec les grands crus européens, on peut les classer dans la consommation ordinaire courante, peut-être même un peu plus haut. — Il est évident que certaines variétés américaines ont assez de qualités pour rester dans la culture européenne, même si le phylloxera, chose impossible, nous quittait.

Dans l'étude qui a précédé celle-ci, étude superficielle, effleurant toutes les questions sans en approfondir aucune, j'ai esquissé l'histoire des plantations européennes. Il faut revenir sur nos pas pour placer la Californie à son rang viticole et sous son jour actuel, car les morts vont vite, et ses beaux vignobles vont mourir si un grand et intelligent effort ne les sauve.

Ajoutons aux vignobles déjà cités la *vina madre*, plantée par les jésuites en Californie en 1697 et celle plantée par les franciscains (1) dans la haute Californie, en 1770. Plus heureuses que celles de Winthrop à Boston Harbour (1632), que celles des Hollandais à Hudson (1650), des Français dans l'Illinois (1660), ces deux vignes réussirent au-delà de toute expression; grâce à elles, la Californie se couvrit de vignes, et rien n'égalait sa prospérité en 1860, époque à laquelle l'acre rapportait en moyenne 1,000 gallons en espèces de bonne qualité, mais de fertilité moyenne : gutedel, riessling, alicantes, muscats, etc.

Le phylloxera, après avoir sourdement miné les vignobles européens et les cépages indigènes, peu résistans aux États-Unis, attaque en ce moment la Californie. Sa force est décuplée par le nombre, mais il est connu et attendu, et deux citations tirées de feuilles américaines (2) diront mieux que je ne puis le faire comment cette invasion est reçue et combattue. Les conclusions de cette expression réaliste et journalière de la viticulture commerciale sont le plus consolant témoignage que nous, promoteurs confians de la plantation américaine en France, puissions recueillir de la bouche de ce peuple essentiellement pratique. Dans un numéro de septembre 1879 (3), je trouve confirmé ce que nous a appris dès 1875 notre compatriote M. Planchon. Le célèbre entomologiste, le professeur Riley écrit : « Que l'échec de la vigne européenne (*v. vinifera*) plantée ici, l'échec partiel de beaucoup d'hybrides de *vinifera*, la détérioration de nos espèces les plus délicates de racines soient

(1) *A Contribution to the classification of species and varieties*, by Mac-Minn, civil engineer, 1860. *Both sides of the grape question*.

(2) *American Grape and Wine Grower*.

(3) *Ibid.*

principalement dus à la présence de cet insidieux petit insecte, cela est absolument hors de doute (1)... » Dans une lettre datée du 12 février 1881, après avoir établi que l'identité de la forme radicole et gallicole est un cas de polymorphisme assez général chez les insectes, le savant professeur ajoute : « Je puis en dire autant de la nature indigène du *phylloxera vastatrix* en Amérique; mes propres écrits sur ce sujet prouvent qu'il est indigène, aussi complètement qu'une semblable question peut être prouvée. »

Je reprends mon auteur : le *Wine and Grape Grower* (octobre 1879). Dans un article intitulé : *le Phylloxera; moyen d'éviter ses attaques*, ce conseiller pratique indique : plantation de vignes résistantes comprises : 1° dans toute la famille des estivalis indigènes de la Virginie; 2° dans la famille des estivalis du Sud, natifs des Carolines; 3° des scuppernongs; 4° des cordifolias et riparias comme porte-greffe. Après ces conseils, il ajoute que le delaware et le labrusca, de même que les vignes exotiques, sont fort sujets aux atteintes du phylloxera, que les taylor et le clinton portent aussi des phylloxeras sur leurs feuilles, mais que c'est jusqu'ici sans inconvénient. Les elvira, noah missouri, black-pearls, semis du taylor, paraissent jouir de la même immunité. Quoi de plus consolant que de retrouver conseillé, prôné en Amérique, un programme suivi dans le Gard depuis 1875?

Dans le numéro de novembre — décembre 1879, ce même journal donne une longue lettre de Sonoma, qui peint éloquemment une situation analogue à celle que le phylloxera fait à la France : « Quoique le fléau soit de dix ans plus jeune en Californie qu'en France, c'est le correspondant, le cri d'alarme d'un Californien réveillera peut-être un écho fécond dans la France qui s'endort. »

Julius Dresel, de Sonoma, écrit à l'*Alta* ce qui suit concernant le phylloxera, ses dangers et les moyens de défense employés : « Il faut que des mesures immédiates soient prises contre ce fléau. Verrons-nous sans alarme la fertilité croissante des vignes de Sonoma céder la place à un vaste désert! Pas une mesure sérieuse n'a été prise jusqu'ici pour le combattre. Se méprend-on sur l'intensité du mal déjà fait, ou veut-on se résigner à voir le désastre s'achever?

« Permettez-moi de vous soumettre le fruit des réflexions et de l'expérience, qui, impuissantes à arrêter le fléau, ont cherché du moins à en atténuer les effets désastreux.

« Quelques procédés chimiques ont été expérimentés; il est plus sage et surtout plus économique de les laisser absolument de côté.

(1) Root-louse.



Un grand prix a été offert en France au chimiste qui découvrirait un procédé sûr dans des conditions de prix abordables; personne encore n'a pu le mériter, et quand même le remède serait trouvé, pourrait-on l'appliquer à une surface de 100 acres sur une profondeur de 4 pieds? et où prendre tout l'argent nécessaire?.. J'ai vu de mes yeux le phylloxera ramper sur ses victimes sans égard pour jeunesse ou vieillesse, faiblesse ou vigueur. Toute vigne de race asiatique, *vitis vini/era*, c'est-à-dire toute vigne importée d'Europe doit fatalement succomber sous les piqûres répétées de ces myriades d'insectes, piqûres dont la conséquence est la pourriture des racines. Les fumures ne les préservent nullement. La dévastation s'étend sans s'arrêter ni devant le sol riche, ni devant le plus pauvre; forts et faibles périclent également. En trois années, la ruine est consommée. La première année est marquée seulement par la couleur jaune des feuilles, la seconde, les sarmens deviennent courts et droits, de longs et arrondis qu'ils étaient; la troisième année, tout est perdu: on croirait voir de vieux troncs de saules. Les Français semblent avoir tourné la difficulté: ne pouvant se débarrasser de l'ennemi, ils essaient de vivre avec lui et de planter les vignes résistantes des bords du Missouri. Suivant leur exemple, j'ai planté deux variétés blanches de riparias cultivés, l'elvira et le taylor, plus une variété rouge sauvage de la même espèce, le cordifolia, qui leur est préféré jusqu'à ce jour; j'en ai greffé les boutures avec des gutedel, riesling, zinfandel, etc., et je les vois pousser avec leurs greffes tout aussi bien qu'autrefois nos vieilles vignes, ainsi que celles mises à enraciner en pépinière.

« Mon expérience personnelle ne va pas plus loin, mais j'ai pleine confiance dans cette manière de sortir de peine, encouragé par le succès des Français relaté par Wetmore dans l'*Alta* et aussi par les expériences microscopiques de Hecker de Belleville, qui déclare les fibres de riparias trop dures pour pouvoir être endommagées sérieusement par la trompe du phylloxera. Le catawba, l'isabelle et autres variétés sont progressivement abandonnés, probablement comme douteuses.

« Il y a dans ce qui précède des motifs suffisants pour employer les variétés résistantes pour de nouvelles plantations. Je ne puis voir sans étonnement ceux qui continuent à croire à la vigne asiatique jusqu'à en planter de nouvelles, les sachant entourées de leur innombrables et implacables ennemis: ceux-là attendent sans doute quelque événement imprévu, défavorable au phylloxera; mais nous qui sommes las et surchargés de vignes mourantes, ne partageons pas leur illusion, de crainte qu'une hypothèque fatale, prise par l'ennemi, ne tarisse notre fortune dans sa source.

« Voici le procédé que j'emploie. Je greffe soigneusement une

bouture avec un greffon à deux yeux, — je lie soigneusement avec un lien approprié et n'ai employé jusqu'ici aucun mastic. Chacun pourra faire en cela comme il l'entendra, pourvu que les greffes soient tenues fraîches et humides dans de la terre, ou mieux encore dans du sable en attendant la plantation. Par ce procédé, tranquillement assis chez moi, je puis faire cent soixante-quinze greffes par jour, tandis que le même travail fait en place, trois années plus tard, serait beaucoup plus long. Je laisse au jugement de mes collègues vignerons de décider si l'enracinement préalable en pépinière des boutures et de leurs greffes l'année suivante n'est pas préférable.

« Si les commandes de boutures du Missouri sont faites en octobre, elles seront expédiées en janvier, la plantation pourra donc avoir lieu en mars au plus tard. Ne vous attendez pas à recevoir des boutures avec autant d'yeux et aussi fortes que celles auxquelles nous sommes habitués; elles seront pour la plupart minces et long-jointées, mais pousseront quand même. Je ne sais comment sont les troncs de ces vignes du Missouri, mais aucune plainte ne me parvient de France, et je crois volontiers que, favorisées par notre sol et notre climat, elles s'amélioreront comme l'ont fait les riessling, gutedel et autres. »

Cette citation est longue; mais j'ai cru que la naïve profession de foi d'un Californien avait sa valeur et apportait une pierre utile à l'édifice. Ajoutons en passant que Julius Dresel renoncera aux boutures greffées le jour où il cessera de les faire lui-même; il fera alors greffer des enracinés, les remettra d'abord en pépinière et seulement l'année suivante en place.

Arrivons enfin à l'étude des principales variétés de vignes indigènes et à leur classement dans les différens états de l'Union. Je dis principales variétés, et ce mot est encore trop large d'acception, vu le nombre restreint de celles que nous allons passer en revue. Le catalogue de Bush donnait, en 1876, trois cent quatre-vingt-quatre variétés; depuis il en a surgi beaucoup d'autres. Nous ne parlerons ici que des variétés les plus connues, ayant une histoire utile à l'intelligence de la présente étude ou des qualités particulièrement utiles, c'est-à-dire une résistance à toute épreuve ou une fertilité tellement exceptionnelle qu'elle fasse accepter quelques doutes au sujet de la résistance, ou enfin une fertilité et une qualité acceptables comme culture directe.

En 1856, Charles Reemelin, d'Ohio, écrivait (1) :

« Dans ce pays, il n'y a encore que deux vignes à vin qui aient conquis une réputation durable : l'isabelle et le catawba. Aucun

(1) *The Wine dressers Manual*; New-York, 1856.

raisin étranger n'a encore été adopté par nous, ou plutôt aucun d'entre eux *ne nous a adoptés*.

« A trois reprises différentes, j'ai emporté des vignes de ma patrie, une fois même, en 1842, des pépins. En 1850, je transportai moi-même, à grand'peine et à grands frais, une collection de petits arbres à fruits et de plants de vigne pesant environ cinquante livres. Je les transportai moi-même de bateau en bateau, de diligence en diligence; je les trempai dans le Neckar, le Rhin, le Weser, le Delaware, le Cumberland, l'Ohio, sans omettre l'eau de mer distillée sur les bateaux, mais tout cela en vain pour les vignes; mes poiriers, abricotiers, pruniers, cerisiers, framboisiers ont tous réussi, mais les vignes (et les groseilliers à maquereaux) ne purent être naturalisées! Elles végétèrent, mais seulement pour un temps... » Mon auteur ajoute avec bravoure, avec héroïsme même : « Je ne me découragerai pas et j'essaierai de nouveau dès que l'Europe aura une bonne année de vin garantissant au bois et aux pépins une maturation complète. »

Ce naïf et utile serviteur de la bonne cause conseille en attendant de planter de bonnes et saines boutures de catawba, *qu'il soit indigène ou importé*, puis de continuer à essayer des variétés étrangères, soit qu'elles proviennent de l'ancien monde, soit qu'elles poussent sauvages dans les terrains vierges de l'Ouest. Il ajoute que l'isabelle est bon dans sa zone, mais que, dans l'Ouest, le catawba lui est préférable. Cette phrase m'amène à citer un passage d'Husmann, daté de 1866 :

« Le plus tôt nous abandonnerons l'idée qu'une espèce de vigne doive être *la vigne* de notre immense pays, le plus tôt nous essaierons d'adapter la variété à la localité, le plus tôt nous réussirons; il est absurde et indigne d'une nation intelligente de penser qu'une variété unique puisse vivre également bien ou également mal dans des sols et des climats aussi variés que ceux de notre grand pays. »

En effet, il n'existe pas de plant universel; aussi, par la force des choses, par une création incessante de nouvelles variétés et une élimination dont le sol et le climat se sont chargés, les variétés se sont adaptées et classées selon leur nature dans les différens centres de production.

Reprenons d'abord (2), pour mémoire, le schuylkill ou cape des Suisses de Vevay; ce cépage, devenu monument historique, n'est plus une actualité commerciale depuis que le catawba et l'isabelle l'ont remplacé avec avantage.

(1) *The Cultivation of the native grape and manufacture of American wines*; New-York, 1866.

(2) Catalogue de Bush.

Prince (1) reçut, en 1816, le premier plant d'isabelle de la Caroline du Sud, le planta à Brooklin-New-York dans le jardin de M<sup>me</sup> Isabelle Gibbs et le répandit sous le nom d'isabelle. Cette origine est probablement la vraie; mais on lui assigne parfois une provenance européenne qui n'expliquerait pas le goût bizarre que l'isabelle partage avec les labruscas indigènes.

Le premier vin d'isabelle fut fait chez Tugger (2), en 1840, à Hermann, et en 1859, Ainsworth, à Rochester, cite des vignobles rapportant de 1,000 à 1,500 dollars à l'acre, et Rush, East-Bloomfield, cite un tiers d'acre sur lequel cent souches produisirent 4,000 livres de raisin.

Ceci paraît invraisemblable, et le serait tout à fait à mes yeux, si je n'avais vu à Saint-Benezet un labrusca de quatre ans porter cent quinze grosses grappes tellement empilées qu'on croyait voir un tas de raisins recouvert de rares pampres, plutôt qu'une souche portant des raisins.

L'isabelle est mauvais comme vin et donne un beau, mais mauvais raisin de table; il perd ses feuilles en août dans beaucoup de localités. Pourtant, en 1879 (3), Chorlton donne l'isabelle et le catawba comme des variétés supérieures. Il ajoute que ce sont des semis naturels: l'un de labrusca, l'autre de labrusca hybridé de vulpina. Je crois comme Husmann que ces variétés reculeront jusqu'à disparaître devant les estivalis, car, d'une part, le goût foxé que les Américains acceptent, faute de mieux, leur apparaîtra un jour dans toute son horreur, comparé au goût franc des estivalis, tandis que ceux-ci feront leur chemin aux États-Unis comme en Europe. D'autre part, le labrusca ne résiste au phylloxera que dans des circonstances exceptionnellement favorables.

Le phylloxera est certainement indigène (4) dans l'Amérique du Nord, mais l'extension des vignobles en favorise la multiplication; là où des vignes à raisin de table de peu d'étendue se défendaient par la solitude, si j'ose m'exprimer ainsi, de grandes étendues de vigne se font dévorer par voisinage et par infection, l'effet aggravant la cause.

Reprenons la biographie du catawba, qui a bien son intérêt, puisqu'en 1880 il figure en grosses lettres sur les annonces des négociants en vins et dans les plantations de Kelley-Island.

De plus, il est lié à une phase intéressante de l'histoire de la vigne (5).

(1) Elliot, *Western fruit growers Guide*; New-York, 1867.

(2) Husmann, *Culture of the native grape*; New-York, 1866.

(3) Chorlton, *Grape growers Guide*; New-York, 1879.

(4) Lettre de M. Riley, du 12 février 1881, à M. Morlot, Fayl-Billot (Maute-Marne.)

(5) Husmann.

En 1848, Longworth caressa un rêve qui fit naître chez lui une idée fixe : il voulut transporter le Rhin allemand sur les bords de l'Ohio.

A cet effet, il distribua 122 acres  $1/2$  de terre qu'il possédait le long de ce fleuve entre vingt-sept colons allemands, à charge de les planter et de les cultiver à mi-fruits en catawba.

Disons en passant que le catawba, vulgarisé par le major Adlum, avait été trouvé par le Dr Salomon Beach, dans la Nouvelle-Caroline, au bord de la rivière Catawba. Ce plant est accessible à toutes les avaries, mais l'excellence au point de vue *américain* de son vin, de belles récoltes, quoique intermittentes, lui ont conservé son rang jusqu'ici. De 1859 à 1865, 4,200 souches ont donné en :

	GALLONS.	DOLLARS.
1859.....	1 200	360
1860.....	1 300	405
1861.....	150	37 50
1862.....	20	10
1863.....	150	75
1864.....	150	75
1865.....	500	250

1868 et 1874 ont été de très belles années et, en 1857, 4,000 souches avaient donné 2,000 gallons, vendus 600 dollars. La moyenne de 17 ans donne 250 dollars.

Le catawba, transporté de Cincinnati à Herrman, donna en 1848 une si belle récolte qu'il causa de grandes déceptions à ceux qui en plantèrent partout, et sans égard au terrain ni au climat.

Sitôt l'œuvre de Longworth entreprise, elle prit l'allure d'une réalité heureuse, car en 1860 il y avait déjà 4,200 acres de plantations constatées par un comité officiel, et en 1866 ce nombre dépassait 2,000.

Le catawba est sensible au phylloxera. Quand il souffre du *mildew*, sa vitalité est diminuée; il fléchit devant l'ennemi, mais il lutte tellement longtemps que des circonstances favorables le retrouvent assez vivant pour se relever. C'est ainsi qu'il a fléchi dans la période comprise entre 1857 et 1868, et que 1868 et 1874 l'ont vu produire remarquablement et se relever. Je cueille dans une lettre de M. Adelson Kelley (1), datée de décembre 1880, les intéressans renseignemens que voici : le catawba n'a jamais de *mildew* sur la face inférieure de ses feuilles, sans avoir le phylloxera aux racines, et le *rot* ne l'atteint qu'autant que le *mildew* l'y prédispose. Son vin est si apprécié que le com-

(1) Propriétaire à Kelley-Island, lac Erie.

merce ne peut s'en passer, soit pur, soit mélangé à d'autres variétés. Avant 1848 (1), il n'existait sur l'île de Kelley qu'un seul plant de catawba, et en 1863 on y récoltait 11,500 livres de raisin.

Le delaware fut vulgarisé par Thompson, de Delaware (2); il le tenait de Jacob Moffard, de New-Jersey, et celui-ci de M. Paul Prévost, Français établi depuis 1800 à Kingswood-Township-Hunterdon (New-Jersey). On a dit que M. Prévost l'avait reçu d'Italie, mais rien ne le prouve.

En 1866, Husmann affirmait que le delaware supplanterait le catawba et l'isabelle. Il se trompait pour le catawba, quoique le delaware se montre supérieur là où il se plaît. Sujet au *leaf-blight*, — chute de feuille prématurée, — il en est très affaibli dans certains pays. A Herrmann, il demande un terrain léger, chaud, sablonneux et prospère; dans le Missouri et l'Arkansas, quoique très sensible au phylloxera, il produit quand même dans les milieux qui lui conviennent. Le delaware ne gardera pas plus que l'isabelle sa place au soleil dans un pays qui marche si vite; aussi occupons-nous des vignes de l'avenir (3).

Bush dit que le norton's-virginia est indigène et sauvage. Il fut trouvé en 1827 par le docteur Norton, de Richmond, et en 1845-1846 apparut à Hermann (4) ce plant de modeste tournure; il y arriva de deux côtés à la fois, de Cincinnati et de Virginie. Avec ses petits grains et ses bourgeons rouillés, il faisait piètre mine à côté du catawba et de l'isabelle; il ne reprenait pas de bouture; malgré ces défauts, quelques persévérans, le multipliant de marcottes, de greffes, faisaient d'excellent vin, lorsque ce nouveau plant reçut un coup qui eût été celui de la mort pour un cépage ordinaire: Longworth, ce père et pontife de la viticulture, le déclara sans valeur (*worthless*). La majorité s'inclina devant ce jugement prématuré; mais une minorité plus juste, surtout plus attentive, se groupa autour du vaincu. Inscrivons au livre d'or de la viticulture les noms de MM. Rommel, Pœschel, Langendorfer, Grein et Husmann.

Quand le vin de norton fut mieux apprécié, ce cépage, méconnu d'abord, fit fureur, et, en 1866, la production de plants ne put suffire à la demande. Une terre forte lui est favorable; il réussit mieux dans le Missouri que dans l'Ohio. Ce fut M. J. Souldard, de Gallena (Illinois), qui envoya à M. Husmann les premiers greffons de concord, qu'il greffa sur des catawba; il n'obtint qu'une seule reprise; mais en neuf ans, quelque faible que fût ce commencement, on voyait les concords couvrir des milliers d'acres. Husmann

(1) Carpenter, Kelley-Island, lettre à M. Morlot, juin 1880.

(2) Fuller, *Grape Culturist*; New-York, 1867.

(3) Catalogue de Bush, 1876.

(4) Husmann, *Grapes and Wine*, page 21.

accuse, en 1861, un *profit* de 10,000 dollars en fruits, vins, boutures, plants produits d'un tiers d'acre (13<sup>33</sup>). Il considère 1,000 gallons à l'acre comme une récolte moyenne; chez lui elle s'élève à 2,500 gallons. Ce cépage est justement nommé le *grape for the million* là où il réussit, et mérite d'être maintenu, quoique son origine labrusca rende sa résistance douteuse. Dans l'Est, on se plaint de sa qualité, mais la saison y est trop courte pour laisser le fruit mûrir suffisamment sur la souche; il réussit, au contraire, partout autour de New-York et d'Herrmann; il prospère là où le catawba et l'isabelle péricissent.

Le rôle du *taylor* (propagé par le juge Taylor, de Jericho (Kentucky) est assez nul en Amérique; sa fertilité est contestée et contestable; il est difficile qu'une fleur aussi incomplète et irrégulièrement partagée du côté des étamines produise une grappe serrée et à grains réguliers. Plusieurs auteurs affirment qu'avec une taillée longue et un vigoureux pincement en vert, on arrive à une production normale; d'autres, également sérieux, affirment le contraire. On doit conclure de ces opinions contradictoires, ou que le sol a une influence extraordinaire sur ce cépage, ou que l'on s'est adressé à des variétés ou sous-variétés différentes. Le *taylor* a son utilité comme porte-greffe, et ses semis ont déjà produit des variétés qui lui sont très supérieures au point de vue de la fructification. Le *black-pearl* entr'autres s'annonce remarquablement; l'*elvira* a déjà fait ses preuves comme raisin blanc,.. et bien d'autres encore trop longs à énumérer.

L'*herbemont* est certainement le pivot autour duquel les variétés résistantes gravitent. Nicolas Herbemont multiplia une vieille vigne, connue depuis 1798, qu'il avait remarquée chez le juge Huger, à Colombia (Sud-Caroline) et qu'il considérait justement comme indigène... Plus tard, en 1834, des gens mal informés ébranlaient sa foi en lui affirmant que la vigne originelle venait de France. Mais tout tend à détruire cette assertion: la difficulté de reprise des boutures, la résistance absolue au phylloxera et enfin la découverte, dans le comté de Warren, de vignes sauvages absolument semblables à la vigne du juge Huger.

Husmann dit que l'*herbemont* supplantera le catawba et l'isabelle, que ce raisin est délicieux et qu'il sera le *leading-vine* du Sud sitôt que l'abolition de l'esclavage aura permis à la viticulture de prendre son véritable essor. Il ajoute: « Si vous avez une chaude exposition au sud, avec sous-sol légèrement calcaire, plantez l'*herbemont*, vous ne serez pas désappointé (1). » L'*herbemont* demande

(1) Husmann, *Grapes and Wine*, page 49.

une longue saison pour mûrir et atteindre sa perfection; il gèle au-dessus de sa limite naturelle, Herrmann. Les semis d'herbement ont produit la plupart des bonnes variétés résistantes, et c'est certainement dans le groupe d'estivalis du Sud, dont il est le chef, qu'il faut chercher un pendant au norton, le meilleur et le plus confirmé des estivalis du *northern group*. Le *hartford prolific*, créé par Steele à Hartford (Connecticut) en 1850, est surtout remarquable par sa précocité et sa prodigieuse fertilité. Il alimente presque seul et à bas prix le marché de New-York en primeur, son goût est affreux, son apparence magnifique; son défaut semble être de perdre ses fruits dans certaines localités.

Le *scuppernong* (*vitis vulpina* ou *rotundifolia*) a une valeur en Amérique (1), mais il est aussi recommandé par les uns que déprécié par les autres. Ses grains sont isolés, l'ensemble de sa constitution oblige à en faire une classe à part. Il ne prospère ni au Nord ni au Texas, mais semble se plaire particulièrement dans la Caroline du Sud, la Floride, la Georgie, l'Alabama, le Mississipi et dans certaines parties de la Virginie, de la Caroline du Nord, du Tennessee et de l'Arkansas. Le principal mérite du scuppernong serait d'être exempt de phylloxera sur ses racines, d'avoir très exceptionnellement la forme gallicole sur ses feuilles. Jusqu'ici il donne de très mauvais résultats comme porte-greffe, et son vin, quoique prôné en Amérique, n'a pas de grandes qualités; cependant il ne faut pas abandonner l'idée d'en tirer parti un jour.

Finissons cette longue étude par de la statistique. Empruntons à Husmann les renseignemens réunis en 1866 sur les frais et rendemens moyens des différentes espèces; à Mac-Minn, la distribution géographique des principaux cépages américains, et au *Grape and Wine Grower* de 1881 le tableau des vins actuellement sur le marché de New-York, avec leurs provenances.

PRIX DE REVIENT D'UN ACRE (2) DE CONCORD EN 1866.

700 plants, première qualité d'un an plantés à 6 × 10, à				
12 dollars le 100. . . . .		84 dollars.		
FRAIS GÉNÉRAUX	{ Préparation du sol, labour, défoncement. . . . . 50 dollars. 450 pieux à 15 pieds de distance, 10 cents pièce, 45 » 450 pieux intermédiaires (échelas) à 3 cents . . . 13 doll. 50 600 livres fil de fer n° 12 à 16 cents le 100. . . 96 » Pose du treillage. . . . . 50 »	} 25½ doll. 50		
			Travail, soins, première année. . . . .	50 »
			Intérêts du capital. . . . .	20 »
				408 doll. 50

(1) Bush, *Catalogue*, 1876.

(2) L'acre vaut 0,4047 hectares; le pied 0<sup>m</sup>,305; le dollar 5 fr. 25; le cent, 5 centimes.



L'année suivante, cette vigne devra payer tous ses frais par marcottage, etc.

PRIX DE REVIENT D'UN ACRE D'HERBEMONT.

700 plants, 1 <sup>re</sup> qualité, 6 × 10, à 25 dollars le 100. . . . .	175 dollars.
Frais généraux . . . . .	254 50
Soins, 2 ans. . . . .	125 »
Intérêt du capital. 2 ans. . . . .	66 »
	<hr/>
	620 doll. 50

PRIX DE REVIENT D'UN ACRE DE NORTON.

850 plants. 1 <sup>re</sup> classe, 6 × 8, à 25 dollars le 100. . . . .	212 doll. 50
Frais généraux . . . . .	254 » 50
Soins, 2 ans. . . . .	125 »
Intérêt, 2 ans, 6 pour 100. . . . .	70 »
	<hr/>
	662 doll. »

« Prix de revient de la plantation d'une vigne de 2 acres 1/2 (à peu près un hectare), plantée en 1861 par moi-même (1), contenant environ 3,000 souches, plantées trop tard, avec beaucoup de remplacemens en 1862.

PLANTS.

1.700 norton's virginia, 20 doll. le 100. . . . .	340 dollars
400 concords (petits) 25 » le 100. . . . .	100 »
350 delawares 50 » le 100. . . . .	175 »
150 herbemonts 25 » le 100. . . . .	37 50
50 cunningham's 50 » le 100. . . . .	25 »
Divers assortis. . . . .	100 »
	<hr/>
	777 doll. 50

Produit des 4 premières années en boutures, marcottes, raisins. 8.848 doll. 50

PRODUIT, CINQUIÈME ANNÉE.

1.030 gallons de vin concord 2 doll. 50 . . . . .	2.575 dollars.
1.300 — — norton's virginia 4 dollars . . . . .	5.200 »
125 — — herbemont 3 dollars . . . . .	375 »
30 — — cunningham 4 dollars . . . . .	120 »
40 — — delaware 6 dollars . . . . .	240 »
40 — — clinton 3 dollars . . . . .	30 »
50 — — divers 3 dollars . . . . .	150 »
336 — — hartford prolific et raisins . . . . .	67 20
57.000 plants ou boutures à 100 dollars par mille en moyenne. .	5.700 »
	<hr/>
	14.457 doll. 20

(1) Husmann.

Le produit des 5 premières années étant de 23.505 80, ci. . . . . 23.305 doll. 80

Le total de la dépense étant :

Achats de plants. . . . .	777 50		
Treillage. . . . .	499 50		
Intérêt 5 ans à 5 pour 100. . . . .	500		
Main-d'œuvre 1 <sup>re</sup> année. . . . .	150		
— 2 <sup>e</sup> année. . . . .	300		
— 3 <sup>e</sup> année. . . . .	400		
— 4 <sup>e</sup> année. . . . .	500		
— 5 <sup>e</sup> année. . . . .	500		
Total. . . . .	3.627 »	3.627 »	

laisse un produit net de . . . . . 19.678 doll. 80

« La quatrième année, la vigne avait gelé au-dessous de la ligne de neige. Je fis, en dehors des raisins, vendus 1,500 dollars, du vin qui fut bu par les rebelles cette année et conséquemment perdu. Cette année, à peine si 2,200 souches (2 acres) étaient à fruit. Si mes lecteurs veulent comparer ce rendement avec celui de la vigne de catawba, ils verront la différence de produits entre des variétés appropriées au climat et au sol et celles qui ne le sont pas.

« La dernière saison, défavorable au catawba, produisit une énorme quantité de concord et de norton's virginia, et ne peut pas être prise comme une moyenne. Je crois que l'on pourrait considérer comme telle les quantités suivantes : 700 gallons pour le norton's virginia et 1,200 pour le concord.

VIGNE DE M. MICHAEL POESCHEL, PLANTÉE EN 1861-1863 (RÉCOLTE PARTIELLE).

2 acres, 500 gallons de vin de norton's virginia . . . . .	1.500 dollars.
1 1/2 acre raisins de concord. . . . .	400 »
Plants et marcottes . . . . .	2.600 »
	<hr/>
	3.900 dollars.

1864. — DEUXIÈME RÉCOLTE. VIGNES GRAVEMENT GELÉES.

2 acres norton's virginia, 600 gallons de vin à 4 doll. 50 . . . . .	2.700 dollars.
2 acres 1/2 catawba, 400 » à 2 doll. 15 . . . . .	850 »
1/2 acre concord, raisins vendus. . . . .	400 »
Plants vendus . . . . .	1.500 »
	<hr/>
	5.450 dollars.

1865. — TROISIÈME RÉCOLTE.

2 acres 3/4 norton's virginia, 2.000 gallons de vin à 4 doll . . . . .	8.000 dollars.
2 » 1/2 catawba, 450 » à 1 » 75 . . . . .	787 50
1 acre 1/4 concord, 1.000 » à 2 » 50 . . . . .	2.500 »
1/2 » herbemont, 400 » à 3 » » . . . . .	1.200 »
1/2 » rulander, 50 » à 5 » » . . . . .	250 »
Plants vendus . . . . .	1.500 »
	<hr/>
	14.237 doll. 50

Ces vignes sont défoncées au prix de 120 dollars l'acre, et la plupart sont plantées à 5 × 5, — évidemment trop près. — Elles sont palissées et bien cultivées.

VIGNE DE WILLIAM POESCHEL. — 1865.

2 acres 1/2 catawba, 900 gallons de vin à 1 doll. 75 . . . . .	1.575	»
2 acres 1/2 concord, 700 gallons à 2 doll. 50 . . . . .	1.750	»
1 acre norton's virginia, 600 gallons à 4 doll. . . . .	2.400	»
1 acre 1/2 delaware, 120 gallons, à 5 doll. . . . .	600	»
1 acre 1/2 herbemont, 350 gallons, à 2 doll. 50. . . . .	875	»
Divers. . . . .	150	»
Plants vendus. . . . .	910	»
	<hr/>	
	8.290	dollars.

Cette vigne est une des mieux situées pour le catawba et le delaware, et son propriétaire un des hommes les plus intelligents et industriels du pays.

Le colonel Waring, Indian Hill (Missouri) a une petite vigne de 2 acres en rapport en *ives seedling*, plant peu affecté par le *mildew* et le *rot*.

Ce vignoble a produit, en 1865, 650 gallons de vin à 4 doll. 10 .	2.665	dollars.
Vente en plants. . . . .	1.500	»
	<hr/>	
	4.165	dollars.

Frais, 100 dollars; reste net, 4.065 dollars.

La vigne de norton's virginia, de MM. Bogen, a donné, en 1863, pour 1 acre 1/2 :

1 récolte, 500 gallons à 3 dollars . . . . .	1.500	dollars.
Vente de boutures. . . . .	400	»
Vente de marcottes. . . . .	800	»
	<hr/>	
	2.700	»
Frais. . . . .	100	»
	<hr/>	
Produit net. . . . .	2.600	»

Soit, 1.733 dollars à l'acre.

1864, produit net. . . . . 2.300 dollars.

Soit, 1.533 dollars à l'acre.

Finissons cette longue statistique par une traduction des conclusions de l'auteur (1).

« Ce qui suit est un résumé sommaire de la dernière récolte autour d'Hermann (1865); il n'est peut-être pas absolument exact, mais

(1) Husmann.

il l'est autant que possible. Il y a environ 4,000 acres de plantés, dont 400 en production. Malheureusement, toutes les vieilles vignes sont plantées en catawba, dont le produit a été presque nul cette année, la récolte n'ayant pas atteint 75 gallons à l'acre. Les dernières plantations sont en concord et en norton's virginia, et la moyenne de leur produit a dû être de 600 gallons à l'acre pour le norton et de 4,000 gallons pour le concord. L'herbemont a dû donner environ 800 gallons à l'acre.

Raisins vendus, environ 20.000 livres, prix moyen 0 doll. 15. . . . .	3.000	doll.
Vin de catawba, 25.000 gallons, prix moyen, 1 doll. 50 . . . . .	37.500	»
Vin de norton's virginia, 40.000 gallons, prix moyen, 4 dollars. . . . .	40.000	»
Vin de concord, environ 5.000 gallons, prix moyen, 2 doll. 50 . . . . .	12.500	»
Vin d'herbemont, 1.500 gallons, prix moyen, 2 doll. 50 . . . . .	4.500	»
Vin divers, 1.000 gallons, prix moyen, 3 dollars. . . . .	3.000	»
Plants racinés, boutures vendues. . . . .	50.000	»
	<hr/>	
	150.500	doll.

Tous ces chiffres ayant été cotés très bas, on peut estimer la valeur réelle de la récolte de 1865 à 200,000 dollars.

Indiquons maintenant la distribution des différentes variétés que nous avons énumérées ou étudiées entre les différens états de l'Union. Cette distribution, — résultat dû à l'expérience des hommes et aux éliminations successives faites par la nature, — est remplie d'enseignemens pour l'acclimatation de ces vignes indigènes en Europe et, peut, par analogie, servir à classer presque toutes les variétés non désignées dans ce tableau.

MASSACHUSETTS.

Delaware, Rebecca, Concord, Diana, Hartford prolific.

NEW-YORK.

Clinton, Norton's Virginia, Delaware, Herbemont (douteux), Canby's August (York Madeyra), Diana.

PENNSYLVANIE.

Clara, Wright's Isabella, Diana, Catawba, Cassiday, Concord.

OHIO.

Catawba, Diana, Clinton, Concord, Delaware, Shaker.

VIRGINIE.

Isabella, Catawba, Warren (Herbemont), Pauline, Bland's Virginia, Lenoir.

GEORGIE.

Isabella, Catawba, Scuppernong, Missouri, Lenoir, Warren (Herbemont).

MISSOURI.

Little Ozark, Ozark Seedling, Waterloo, Scuppernong, Missouri, Warren.

Je joins à cette distribution de cépages la provenance des vins indigènes annoncée par James M. Bell et C<sup>ie</sup>, à New-York, telle que l'indiquent ses annonces faites dans l'*American Wine and Grape Grower*.

*California wine*. — Port, sherry, claret, hock, angelica, riesling, zinfandel, etc.

*California brandy*.

*Ohio wines*. — Catawba, ives, clinton, delaware, etc.

*New-York wines*. — Catawba, concord, yova, clinton, etc.

*Missouri wines*. — Herbemont, cynthiana, norton, delaware.

*North-Caroline wines*. — Scuppernong, alvey, concord, norton's virginia.

Les conclusions de notre premier travail étaient que la vigne américaine, même avec la durée et les qualités que nous lui connaissons, pouvait sans danger être cultivée en France et devait donner un revenu supérieur à celui que nous sommes en droit d'attendre d'autres cultures.

Les conclusions de l'étude que nous terminons aujourd'hui sont que la vigne américaine, en Amérique, offre des garanties de durée, de fertilité et de qualités plus grandes que celles que nous lui attribuons en France, et que la Californie et l'Amérique entrent plus résolûment que nous dans la voie que la France elle-même leur a tracée, en repoussant les insecticides et en adoptant le plant américain comme porte-greffe et plant direct.

J'espère que le résultat de mon prochain travail sera de montrer l'inopportunité des traitemens chimiques en dehors des grands crus et d'affirmer l'urgence des plantations américaines. Ma confiance dans les idées que je viens défendre ici, dans les procédés que je recommande est absolue. Je crois avoir le droit de dire qu'elle est fondée sur une expérience déjà longue et sur des résultats certains. Je fraie hardiment la route, convaincue que Saint-Benezet, dont j'ai fait le poste avancé de la fortune dans un pays ruiné, sera bientôt le centre de nos vignobles reconstitués.

LÖWENHJELM, Duchesse DE FITZ-JAMES.

---

LA

# FRANCE ET L'ITALIE

A TUNIS

---

Les peuples comme les particuliers ne font pas toujours ce qu'ils veulent; ils sont à la merci des accidens. On peut affirmer qu'il n'y a pas en ce moment sur la surface du globe de peuple plus amoureux de la paix que le peuple français. Il la souhaite pour lui-même et pour les autres; il désire que, comme lui, tout le monde se repose dans sa vigne ou dans son champ, à l'ombre de son figuier ou de son sapin. Il a fait entendre plus d'une fois à ceux qui le gouvernent que le premier devoir qu'il leur imposait était de veiller sur sa tranquillité, d'éviter soigneusement toutes les imprudences qui pourraient la compromettre. Il ne se soucie ni d'annexions, ni de conquêtes, ni de ces lauriers qu'on cueille dans de sanglans hasards. Le fond de son âme s'est révélé dans toutes les crises qu'a provoquées le règlement de la question d'Orient. Il a su gré à ses plénipotentiaires d'être revenus de Berlin les mains nettes. Quand, plus tard, on lui a proposé de jouer un rôle dans les affaires grecques, en l'assurant qu'à défaut de profit, il y trouverait de la gloire, il a froncé le sourcil, il s'est plaint qu'on l'engageait trop, il a condamné ouvertement d'ambitieux projets qui cadraient mal avec la politique de modestie et de recueillement qu'il était disposé à pratiquer pendant bien des années encore. Mais on a beau se promettre de n'avoir d'affaires avec personne, les affaires cherchent quelquefois ceux qui les fuient, et c'est ce qui vient d'arriver à la France. Elle a éprouvé une

émotion désagréable en apprenant tout à coup qu'elle était obligée de faire campagne en Tunisie pour mettre à la raison un bey fantaisiste et têtue que les meilleurs argumens laissent insensible. Elle n'a pas songé à s'en prendre à ses gouvernans. Elle leur a rendu cette justice qu'ils avaient tout fait pour lui épargner ce déplaisir, qu'ils avaient été pleins de longanimité et de patience, mais qu'il y a des insultes et des défis auxquels il faut répondre, sous peine de n'être plus que l'ombre d'un homme ou d'un peuple. La seule faute qu'ils aient commise, si c'en est une, est d'avoir trop attendu. Ils ont cru qu'ils arrangeraient tout par des paroles, qu'ils pourraient se dispenser d'en découdre, et peut-être n'ont-ils pas préparé d'assez loin leur action. Ils craignaient d'inquiéter le pays, ils se demandaient : « Qu'en penseront les électeurs ? » La crainte de l'électeur est le commencement de la sagesse, ce n'est pas la sagesse tout entière. La France est résolue à n'attaquer personne, elle ne l'est pas moins à se défendre, et c'est une guerre défensive qu'elle est obligée de faire en Afrique. Les malveillans qui disent le contraire ne réussissent pas à persuader l'Europe et ils ont bien de la peine à se persuader eux-mêmes.

Un propriétaire qui, à force de labeurs, de dépenses, de soins, est parvenu à se créer un vaste et beau domaine, a le droit d'exiger qu'on respecte son bien, et s'il a par malheur un voisin enclin à la maraude, on ne lui en voudra pas de crier haro sur le pillard et de lâcher sur lui ses garde-chasses. A tous ceux qui désirent se former sur la foi d'un juge absolument désintéressé une idée exacte des sacrifices que s'est imposés la France pour civiliser ses possessions algériennes, on ne peut trop recommander la lecture d'un livre dont il a été parlé déjà dans la *Revue* et dont l'auteur est un voyageur russe du premier mérite, qui fait autorité (1). M. de Tchihatchef a rapporté d'Afrique la conviction que « l'œuvre accomplie par la France en Algérie n'a été surpassée nulle part et qu'elle a été égalée très rarement. » Un autre juge, dont l'impartialité est moins suspecte encore, le célèbre explorateur allemand M. Rohlfs, a déclaré de son côté que « quiconque a pu voir, comme lui, les prodigieux travaux exécutés par les Français en Algérie, n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour ceux qui oseraient encore prétendre que les Français ne savent pas coloniser. » Doter un pays barbare de voies ferrées et de plus de 7,000 kilomètres de routes ou de chemins de grande communication, y construire des ponts, des phares, forer dans le Sahara des puits artésiens qui font jaillir du désert plus de 25,000 mètres cubes d'eau par jour, dépenser des sommes considérables pour assainir les terrains marécageux et pour irriguer plus de 50,000 hectares, fonder plusieurs villes florissantes, bâtir près de

(1) *Espagne, Algérie et Tunisie*, lettres à Michel Chevalier par P. de Tchihatchef, correspondant de l'Institut de France; Paris, 1880.

cinq cents villages peuplés de colons européens, c'est une œuvre de longue haleine, qui demande du temps et des efforts. Dans son discours au sénat, du 19 mars 1878, le général Chanzy affirmait, pièces en main, qu'en trente-sept ans les transactions entre la France et sa colonie s'étaient élevées à 7 milliards 232 millions. Il disait aussi qu'en ce qui concerne l'instruction publique, l'Algérie avait pris rang parmi les nations les plus avancées, qu'on comptait 3,347 élèves européens dans les écoles d'enseignement secondaire, 66,340 dans les écoles primaires, que 210 musulmans étaient instruits dans les lycées ou collèges, que 2,130 suivaient les cours des écoles mixtes. Quand on a transformé un état barbaresque en pays civilisé, on a le droit d'être fier de son œuvre, on a le droit aussi de la préserver des accidens avec une jalouse sollicitude, et s'il se trouve qu'on ait sur son territoire des tribus imparfaitement apprivoisées, d'humeur inquiète, toujours frémissantes, il est naturel qu'on les protège contre les excitations du dehors, qu'on veille à ce que des coups de fusil, tirés sur la frontière, ne viennent pas réveiller l'homme d'aventure que porte en lui tout Arabe et qui ne dort jamais que d'un œil.

Malheureusement la France n'a pas en Algérie les voisins les plus sûrs et les plus commodes; il est vrai qu'elle ne les a pas choisis. Sur une étendue de près de 300 kilomètres elle est limitrophe de tribus pillardes qui relèvent nominalemeut du bey de Tunis et qui à l'amour du bien d'autrui joignent le fanatisme. Il n'est pas de pires brigands que ceux qui croient tout ce que leurs marabouts leur disent, car ils se flattent de faire œuvre pie en détroussant ou en égorgant leur prochain. Ces tribus ne sont pas fâchées d'avoir à leur proximité un pays en plein rapport, elles s'intéressent à son bien-être, dont elles font leur profit. Comme le remarque M. de Tchihatchef, on a reconnu depuis longtemps le tort qu'on a fait au lion en l'appelant l'animal du désert et à quel point au contraire il a le goût de la civilisation. Son séjour favori est une région bien irriguée et bien cultivée, où le bétail prospère. Aussi fréquente-t-il avec amour certains districts des trois provinces de l'Algérie, où il mange ou tue une grosse bête tous les cinq jours et tous les autres jours une chèvre ou un mouton. On a calculé que cent lions établis dans la colonie africaine lui coûtent chaque année 1,300,000 fr. d'entretien, et quelque respect qu'on ait pour eux, on se lasse de leur servir cette pension alimentaire. A vrai dire, ces Arabes ou ces Berbères qu'on nomme les Kroumirs et qui, à l'exemple du roi des animaux, se plaisent à fréquenter les lieux bien cultivés où les troupeaux sont gras, ne coûtent pas aussi cher à la France algérienne. Leur voisinage ne laisse pas d'être fort incommode. Souvent la France a dû réprimer leurs incursions; plus d'une fois aussi elle a été le témoin inactif de leurs hauts faits et de leurs brigandages, et il faut avouer que, dans ces derniers temps, elle a usé à leur égard d'une tolérance excessive, oubliant que le carac-



tère des brigands est de mépriser ceux qui les tolèrent. Le 25 janvier 1878, un gros vapeur de la compagnie Talabot, *l'Auvergne*, fut jeté par la tempête sur la côte de Tabarque. Aussitôt des essaims de Kroumirs se ruèrent sur cette proie. A la demande du consul-général de France, le bey expédia un détachement de quatre cents hommes pour sauver les victimes et faire justice des détraisseurs; ces quatre cents hommes assistèrent au pillage en spectateurs impassibles et discrets. Trois tribus étaient intéressées dans l'opération. Tout ce qu'on put obtenir de leurs chefs, c'est qu'ils épargnassent la vie des hommes de l'équipage; ils se contentèrent de les déshabiller et leur permirent de gagner Tunis à pied. Tout cela se passait à 12 kilomètres de la frontière française et à la portée des canons d'un fort tunisien, qui gardèrent un prudent silence. La France dévora cet affront, et les Kroumirs purent s'imaginer que désormais elle se faisait un devoir de tout supporter.

Pendant longtemps le bey de Tunis parut avoir compris que, ne pouvant faire lui-même la police dans des tribus qui ne lui obéissent point, il devait laisser aux Français le soin de la faire à sa place. Mohamed-es-Sadok paraissait aussi avoir compris que non-seulement la France avait des intérêts essentiels à sauvegarder sur sa frontière algérienne, mais qu'en considération des importants services qu'elle lui avait rendus et qu'elle pouvait lui rendre encore, il était tenu d'avoir beaucoup de ménagemens pour elle, d'observer à son égard une politique de bonne grâce et de complaisance. La restauration de l'aqueduc de Carthage, qui, amenant à Tunis les eaux abondantes de Zaghouan, met *la Ville bien gardée* et *le Séjour de la félicité* à l'abri de la soif et de la sécheresse, les postes et les télégraphes, les chemins de fer, tout ce qui s'est fait d'utile en Tunisie a été l'ouvrage de son puissant et bienveillant voisin. « On estime, lisons-nous dans une brochure de M. Edmond Desfossés (1), que sur les 425 millions de la dette tunisienne, près de 100 millions se trouvent entre des mains françaises. Nous devons ajouter que la loi du 26 mars 1877 a garanti un intérêt de 6 pour 100 au capital employé pour la construction du chemin de fer de Tunis à la frontière algérienne, et que les nouvelles lignes concédées et le coût du port porteront ce capital garanti à près de 100 millions. Or, de longtemps, les revenus de ces grandes entreprises ne paieront que leurs frais d'administration et d'exploitation. Ce sera donc par la garantie du trésor français une charge annuelle d'au moins 5 millions. Et combien d'autres sommes à ajouter au passif du bey, comme les expéditions maritimes de 1838 et de 1864, qui l'ont conservé sur son trône! »

Mohamed-es-Sadok paraissait se douter que de tels antécédens lui créaient, sinon des obligations de cœur, du moins une situation quelque

(1) *La Question tunisienne et l'Afrique septentrionale*, par Edmond Desfossés; Paris, Challamel aîné.

peu dépendante, et il consentait à ce que la France exerçât à Tunis une influence incontestée, qui équivalait à une sorte de protectorat tacite, lequel n'a jamais compromis aucun intérêt étranger, anglais ou italien. Au surplus, il n'avait pas à craindre qu'elle rêvât de le détrôner ou de s'agrandir à ses dépens; elle trouvait son compte dans le *statu quo*, et il ne dépendait que de lui de le faire durer indéfiniment. Mais tout à coup un mauvais vent, qui venait de Sardaigne ou de Sicile, a passé sur cette tête à turban, et tout a changé. Il a tenu à prouver que, malgré ses soixante-huit ans, la sagesse n'était pas en lui le fruit des années, des réflexions et des expériences, qu'il ne fallait pas faire honneur à son bon sens des utiles scrupules que lui suggérait la peur. La France a éprouvé des désastres, on a persuadé à Mohamed qu'elle n'était plus à craindre, qu'on pouvait lui manger impunément dans la main, et il vient de l'obliger à tirer l'épée du fourreau au moment même où elle y était le moins disposée.

Mohamed-es-Sadok, frère et successeur de Mohamed-Bey, a le bonheur de posséder un des plus beaux jardins de l'univers, mais il le cultive bien mal. C'est une terre bénie du ciel que la Tunisie, une vraie terre de promission, un véritable Canaan. On sait que, sous la domination romaine, elle suffisait à nourrir près de vingt millions d'habitans, qu'elle était un des greniers de l'Italie. Aujourd'hui encore, partout où on la gratte, cette terre privilégiée témoigne de sa prodigieuse fertilité. La date y mûrit tout près des régions où viennent la pomme et la poire, et un de nos compatriotes nous assure que le bétail y prospère merveilleusement, que les bœufs y valent ceux de la Normandie, que les moutons y sont énormes et que leur queue pèse vingt livres, que les radis y sont aussi gros que nos carottes, les carottes que nos betteraves, les aubergines que nos potirons, sans compter que, sur les côtes, les crevettes acquièrent la taille d'une petite langouste et les rougets le poids des merlans provençaux (1). De son côté, sir Grenville Temple nous apprend qu'au nord de la petite Syrte, sur le sol de l'ancienne Bysacène, il cueillit au hasard dans un champ d'orge un pied de cette céréale, qui avait quatre-vingt-dix-sept tiges et qu'on en voit quelquefois qui en ont trois cents. Selon lui un sac à blé, un de ces *corn-bags* qui sont en usage dans la cavalerie anglaise suffirait à ensemençer une surface d'un hectare, et lorsque les Arabes font les semailles, ils ajoutent du sable aux grains afin de les empêcher de produire une végétation trop serrée. Et cependant, c'est M. de Tchihatchef qui nous le dit, quand on passe d'Algérie en Tunisie, Bône, l'antique Hippone, « située près de la frontière, entre ces deux pays si semblables par leur configuration physique et par leur population indigène, semble marquer la limite entre deux mondes complètement différens. D'un côté, des

(1) *La Régence de Tunis au XIX<sup>e</sup> siècle*, par A. de Flaux; Paris, Challamel aîné.

campagnes florissantes, animées de villes et de villages européens, traversées par des routes qui pénètrent bien avant dans le désert; de l'autre côté, des solitudes arides et déboisées, qui ne sont accessibles pendant la saison des pluies qu'au cavalier et au piéton... En un mot, quelques heures de marche sur le même littoral africain suffisent pour entrer de plain-pied dans l'immobile Orient des siècles passés, après avoir franchi le seuil de cet autre Orient moderne, orné des prodiges de la civilisation européenne. »

Le sol fertile de la régence se prête à tous les besoins de l'homme et le paie de ses peines avec usure; il ne produit pas seulement des aubergines énormes et des radis monumentaux, il produit tout ce qu'on veut, même des constitutions. Celle qui fut promulguée il y a quelque vingt ans ne laissait rien à désirer; elle consacrait tous les principes de 1789, la responsabilité ministérielle, la liberté de conscience et l'indépendance des tribunaux. Ce pacte fondamental, comme on l'appelait, assurait de précieuses garanties à tous les habitans de la régence, « à leur personne respectée, à leurs biens sacrés, à leur réputation honorée, » et en particulier elle les protégeait contre les coups de bâton. De tout temps, le bey s'était plu à rendre lui-même la justice, comme Salomon et saint Louis; c'était son apanage. On raconte que, sous le règne d'Hamada-Pacha, un joaillier avait reçu de Constantinople dix bagues montées en rubis; le lendemain il n'en trouva plus que neuf. Il n'avait auprès de lui que sa fille, âgée de douze ans, qu'il ne pouvait soupçonner, et un vieux serviteur irréprochable, contre qui il porta plainte. Le bey s'avisa de faire administrer cent coups de bâton au plaignant et au prévenu, par série de cinquante. Le vieux serviteur irréprochable fut battu le premier. Quand vint le tour du maître, sa fille confessa en sanglotant qu'elle avait volé la bague, sur quoi tout le monde se retira content; le joaillier se félicitait d'être rentré en possession de son bien, l'innocent bâtonné, qui n'avait reçu que cinquante coups, bénissait son heureuse aventure, et le bey était ravi d'avoir prouvé une fois de plus à l'univers la profondeur de sa sagesse. Aujourd'hui comme jadis, malgré la constitution, qu'il n'a pas été nécessaire d'abolir, personne ne l'ayant prise au sérieux, le bey est le grand juge de ses sujets; il ne laisse à ses cadis que les affaires misérables, la broutille. Trois fois la semaine, il se rend à son tribunal entre deux haies de châtrés, il s'assied dans son fauteuil de velours vert et médite ses arrêts, en promenant sur ses lèvres le bouquin d'ambre de sa pipe de jasmin. La bastonnade continue de fleurir; mais pendant l'opération, l'exécuteur doit tenir un pain sous son bras, afin d'être un peu gêné dans ses mouvemens et de ne pas frapper trop fort. Si le pain vient à tomber, c'est lui qui reçoit les coups qui restaient à donner, et le patient est libéré. Ce pain est la seule garantie sérieuse qui soit assurée aux sujets du bey; à cela se réduisent pour eux les droits de l'homme.

Une apathie que rien ne peut dégourdir, des fantaisies que personne ne peut prévoir, une finesse cauteleuse, des grâces et des ruses félines, et de soudains emportemens, de brusques échappées d'humeur, tel est le caractère de tout potentat barbaresque dans un âge de décadence. Pour les Maures comme pour les juifs de Tunis, l'embonpoint constitue la suprême beauté; ils estiment qu'une femme n'est pas parfaite si elle ne ressemble à un bloc de graisse. Dès qu'une jeune fille est fiancée, on l'enferme dans une chambre noire, où on la nourrit de boulettes de graines oléagineuses qu'elle doit avaler sans les mâcher et qui ont la propriété d'épaissir le sang. Privée de tout exercice, on lui donne beaucoup à boire et on la fait dormir le plus possible (1). Au bout de quarante jours de ce régime, on lui présente les bagues et les bracelets déposés par son fiancé dans sa corbeille de noces. Si elle en remplit la capacité, si elle peut les porter sans risquer de les perdre, on juge qu'elle est à point, qu'elle fera la félicité et l'orgueil d'un époux. Il passe pour constant à Tunis qu'un embonpoint florissant et torpide, une vie grasse et stagnante est non-seulement l'indispensable condition de la beauté des femmes, mais la marque visible de la majesté du souverain, et c'est par un excès d'indolence qu'il prouve combien il est digne de régner.

Mais le bonheur le plus épais, comme la mer la plus tranquille, a ses flots et ses caprices. Qu'il s'appelle Mahmoud ou Mohamed, un bey tient à montrer de temps à autre qu'il a une volonté. Ses sujets lui appartiennent, il est le maître absolu de leur vie, de leurs biens, de leur honneur, il exploite à son gré cette gent taillable et corvéable. Il élève et il abaisse, il reprend d'une main ce qu'il a donné de l'autre; on a vu après sa disgrâce tel ministre des finances, qui avait disposé de toute la fortune de l'état, demander l'aumône dans les rues de la capitale. Le favori évincé est remplacé par un autre qu'on ramasse Dieu sait où. Un Turc disait jadis à un consul de France « qu'on ne pouvait rien attendre de raisonnable de gens qui, sortis d'une boutique de savetier ou tirés des fourneaux d'une cuisine, se trouvaient du soir au matin investis des plus hautes charges. » Quand ce n'est pas par le succès d'une sauce bien liée qu'on devient premier ministre, c'est par autre chose. On sait quel genre de services a rendus à son souverain l'omnipotent Mustapha qui l'excite aujourd'hui contre nous. On ne peut pas dire qu'il n'avait pas mérité son bonheur, mais on est fort empêché de raconter son histoire.

Aux fantaisies se joignent de subites démenches d'orgueil. L'Oriental est ainsi fait que la déchéance et les misères n'abaissent point sa superbe. Ses détresses présentes ne sont qu'un accident passager; il

(1) *Tunis*, par G. Des Godins de Souhesmes; Paris 1880; Challamel aîné. — *La Régence de Tunis*, par A. de Flaux, pages 184 et 185.

sera prochainement réintégré dans ses droits, et ses espérances sont toujours prêtes à revivre. Quand Alger fut occupé par les Français, Arabes et Turcs vendirent à bas prix leurs maisons de campagne aux juifs, dans la pensée que le conquérant ne tarderait pas à repasser la mer et que leurs acheteurs s'empresseraient de rendre gorge. Les descendants des Maures chassés d'Espagne sont convaincus également que quelque prophète ne peut manquer de les remettre en possession de Grenade et de tout ce que perdit Boabdil. Les fugitifs avaient eu soin d'emporter les clés de leurs maisons, et on se les transmet de père en fils, pour en faire usage quand le jour de la revanche sera venu, car on se plaît à croire que portes et serrures sont demeurées à leur place; on n'aura que la peine de donner un tour de clé et d'entrer. Comme ses sujets, le bey de Tunis a la mémoire et l'espérance tenaces. Il se rappelle le temps où un souverain barbaresque forçait les empereurs et les rois à compter avec lui, la gloire de ses ancêtres lui emplit le cœur et la bouche. Aussi lui a-t-on persuadé facilement que la France, devant laquelle il tremblait, n'était plus à craindre, qu'elle était résignée à tous les dénis de justice et résolue à fuir tous les hasards, qu'on pouvait la traiter cavalièrement, qu'elle buvait les affronts comme de l'eau, que si elle faisait mine de se fâcher, il n'y avait pas à s'inquiéter de ses rodomontades, et que si elle s'avisait de passer des menaces à l'exécution, l'univers tout entier se ferait une fête de prêter main-forte à Mohamed-es-Sadok. On assure que toutes ces belles choses lui ont été dites en italien; c'est une langue qu'il entend et qu'il parle.

S'il est vrai que le consul d'Italie, M. Maccio, ait eu la main dans les difficultés et les chicanes que le bey nous a suscitées dernièrement, s'il est vrai qu'il l'ait poussé à se mettre en révolte contre l'influence française, nous doutons que ce diplomate remuant ait bien mérité de son pays par ses intrigues. Il ne peut venir à l'esprit de personne de nier que l'Italie n'ait des intérêts en Tunisie. Près de 15,000 de ses nationaux y sont établis, pour la plupart sans esprit de retour. Elle fournit à la régence quelques commerçans et des terrassiers, des plâtriers, des briquetiers, des ouvriers de tout genre, venus de Sicile, de Sardaigne ou des Calabres. Elle lui fournit aussi des comédiens et des chanteurs que l'insuffisance de leurs talens a fait exclure de la Scala ou de San-Carlo, ce que Cicéron appelait des acteurs sifflés de premier ordre, *ex primo ordine explosorum*. L'italien est la langue courante dans la colonie européenne de Tunis, on s'en sert dans les transactions avec les indigènes, et les Français eux-mêmes doivent l'apprendre. Il est incontestable aussi que la marine marchande du jeune royaume joue un rôle dominant dans les eaux tunisiennes; sur six cent quatre-vingt-trois navires à voile ou à vapeur qui sont entrés dans le port de la Goulette en 1879, plus de cinq cents lui appartenaient. Il n'est pas moins certain que les Italiens ont été attirés en Tunisie par

les grands ouvrages que la France y a exécutés et qui leur ont procuré si souvent du travail et du pain. Comme le dit M. Desfossés, ils sont plus intéressés que personne au développement industriel et agricole de la régence ; ils seraient les premiers à en profiter par leur situation privilégiée sur la Méditerranée. Au surplus les avons-nous jamais desservis ? Ont-ils à se plaindre de nos mauvais offices ? Il y a 25,000 Italiens en Algérie ; y ont-ils jamais été molestés ? Quant à demander à la France de s'effacer bénévolement en Tunisie, qui peut y songer ? Est-il permis de ne pas tenir compte « de la quantité de sang, de la quantité d'argent, du grand travail qu'elle a dépensé depuis un demi-siècle pour asseoir sa puissance sur le sol algérien ? » Tous les pays ont des intérêts commerciaux à Tunis, la France seule y a des intérêts politiques. Si elle y laissait prévaloir une influence rivale et hostile, elle risquerait de n'être plus maîtresse chez elle et une des clés de sa maison passerait dans des mains étrangères.

Comme l'a remarqué M. de Tchihatchef, les consuls sont à Tunis « de véritables puissances diplomatiques, » et on les prendrait pour des ambassadeurs, quand on les voit cheminer fièrement dans les rues, précédés de leurs *spahis*, dont le costume est bien plus élégant que celui des *kavas* turcs. Quand on a des *spahis*, on rêve de jouer un rôle, on s'applique à grossir son importance, on a l'humeur inquiète et brouillonne, on se remue, on tracasse, et en fin de compte on attire à son gouvernement des affaires désagréables et fâcheuses. De tels incidens se produisent ailleurs qu'à Tunis. Il y a seize ans, M. Salazar y Mazarredo s'était si bien remué au Pérou que l'Espagne se trouva, grâce à lui, engagée dans un méchant imbroglio, d'où elle eut quelque peine à sortir. On assure que le spirituel ministre des affaires étrangères qui fut chargé de démêler cet écheveau avait dit, en semonçant l'activité indiscreète de son agent : « Rien n'est plus dangereux que les hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles. » Il est difficile à un gouvernement de désavouer un agent qui pêche par un excès de zèle ; mais cet acte de courage coûte plus au gouvernement italien qu'à tout autre, car les partis extrêmes sont toujours prêts à l'accuser de trahir les intérêts nationaux par sa faiblesse et sa condescendance pour ses voisins. Il y a bien paru en 1871, alors que des événemens plus tragiques absorbaient l'attention de l'Europe. Le bey de Tunis avait fait des passe-droits à quelques Italiens établis dans ses états. L'affaire n'était pas très grave, le commandeur Pinna s'empressa de l'aggraver, et sans en avoir reçu l'ordre, il amena subitement son pavillon. M. Visconti-Venosta, alors ministre des affaires étrangères, se plaignit que son consul avait outrepassé ses instructions, mais il n'osa pas désapprouver son incartade. Il devait compter avec certains journalistes qui insinuaient que cette aventure était heureuse, qu'il fallait profiter de l'impuissance momentanée de la France pour s'emparer de Tunis. Bientôt le bruit se répandit que la

flotte appareillait, qu'une escadre allait partir pour l'Afrique. Le ministre de France, M. Rothan, qui avait accepté la pénible mission de représenter son pays à l'une des heures les plus calamiteuses de son histoire, suppléa par la vivacité de ses démarches et par l'énergie de ses réclamations à l'autorité défaillante de son gouvernement, et il trouva dans son collègue, le ministre d'Angleterre, sir A. Paget, un concours utile pour peser sur les résolutions du cabinet italien. La flotte n'alla pas plus loin que Gaète, et tout se passa en douceur, au grand déplaisir d'un consul qui s'était promis de brouiller les cartes.

On peut avancer sans blesser les Italiens qu'il y a en Italie comme partout, des esprits de travers, des imaginations romanesques, des hommes peu sensés, qui sont particulièrement absurdes en raisonnant des affaires de Tunis. Les uns sentent couler dans leurs veines le sang des consuls et des césars qui firent la loi au monde, ils sont les héritiers de Rome, de ses exploits et de ses grandeurs; tout ce qu'elle a pris leur appartient. Comment pourraient-ils souffrir que la France dominât sur une terre où s'élevait cette Carthage que jadis ils ont conquise au péril de leur vie? Ils étaient avec Scipion l'Africain quand il vainquit Annibal à Zama, ils étaient avec Scipion Émilien quand il s'empara du port Cothôn et que six jours plus tard il planta sur les murs démantelés de Byrsa le drapeau de la maison de Savoie. Cette histoire est toute fraîche, elle s'est passée hier, et il n'est rien arrivé depuis.

D'autres ne vivent pas dans le passé, mais dans l'avenir, qu'ils anticipent avec l'ardeur généreuse d'une âme facile aux illusions. Ils prétendent cueillir les fruits avant que l'arbre soit planté. Ils ont décidé que toute nation qui se respecte doit avoir des colonies, ils en veulent, il leur en faut. Ils oublient que les colonies sont un luxe de peuple riche et un luxe fort coûteux, qui demande des avances énormes de capitaux et de longues années de durs efforts, lesquels ne sont pas toujours rémunérés. Ils oublient que s'emparer d'un pays barbare, c'est conquérir le droit de dépenser beaucoup de millions. Ils oublient qu'après cinquante ans, comme on l'a dit, « l'Algérie est encore une colonie passive et qu'elle eût ruiné un pays moins riche et moins laborieux que la France. » L'Italie est-elle déjà en état de s'accorder cette onéreuse satisfaction d'amour-propre? Ses émigrans, il est vrai, sont nombreux, il y en a 50,000 à Marseille; mais ce n'est pas l'étroitesse de son territoire, c'est le poids écrasant de l'impôt qui les fait partir. Depuis qu'elle a conquis son indépendance, elle est dans un progrès continu, ses amis et ses ennemis en conviennent; mais est-elle au bout de sa tâche? Quelle mouche la pique et d'où lui vient cette impatience de s'installer en Afrique? N'a-t-elle pas des soins plus pressans, des emprunts à négocier pour abolir le cours forcé, des terres incultes à défricher, des

marais à assainir, des rivières à endiguer, des voies de communication à établir, une Sardaigne à rendre moins insalubre, une Sicile à conquérir sur les brigands et des villes à sauver de la faillite? « Avant de penser à coloniser la Tunisie, a-t-on dit, l'Italie ferait bien de se coloniser elle-même. » L'autre jour, le directeur d'un de nos asiles de convalescentes a vu se présenter pour être admise parmi ses pensionnaires une écuyère de cirque fort pimpante; elle avait une robe de soie brochée et portait des pendans de diamans à ses oreilles, mais elle n'avait pas de chemise. Les nations doivent songer avant tout à se procurer des chemises, et la sagesse qui fait le bonheur des peuples n'est pas celle des écuyères de cirque.

Il est enfin des Italiens dont le métier est de se plaindre sans cesse, de compter leurs griefs sur leurs doigts, d'intenter de perpétuels procès à leurs voisins, de revendiquer partout quelque chose. Leurs convoitises sont insatiables, leurs doléances et leurs quérimonies ne finissent pas. Le bonheur d'autrui les navre, tout profit qui vient à leur prochain est du bien qu'on leur dérobe, un tort sérieux qu'on leur fait; ils crient à la fraude et au dol. Le congrès de Berlin avait échauffé leur bile, leur avait causé des transports d'indignation; ils ne se consolait pas d'avoir vu revenir leurs plénipotentiaires les mains vides. « Eh quoi! s'écriaient-ils, tout pour les autres et rien pour nous! » Il semblait que l'Angleterre leur eût pris Chypre, que l'Autriche leur eût pris la Bosnie; ils se sentaient à la fois humiliés et volés. A vrai dire, chez la plupart d'entre eux, l'habitude de se plaindre à tort et à travers est moins une folie qu'une méthode. Les fous sincères sont plus rares en Italie qu'ailleurs; ce peuple a l'esprit si délié! Les éternels plaindants dont nous parlons se flattent qu'à force de se représenter comme des victimes, ils finiront par attendrir leurs juges, par attraper quelque lopin. On éconduit souvent les quémandeurs; de guerre lasse on finit par leur donner.

Heureusement, s'il y a des fous sincères ou rusés en Italie, les gens de bon sens y abondent, et on peut s'en remettre à eux du soin d'empêcher que l'incident tunisien ne brouille deux peuples qui ont besoin l'un de l'autre. — « Nous sommes un jeune royaume, nous disait un député italien, mais nous sommes la plus vieille des nations, car c'est nous qui, à deux reprises, avons civilisé l'Europe. Nous en avons tant vu que nous n'avons plus les entraînemens irréfléchis de la jeunesse. Nous prenons notre parti de bien des choses, nous nous prêtons aux compromis, nous savons que les affaires humaines ont bien des faces et que le temps est un habile ouvrier. Si parfois nous criions, il ne faut pas s'en inquiéter, nos passions s'évaporent en paroles. L'expérience des siècles a laissé un dépôt dans la conscience de tout Italien; il en résulte que cette conscience ne ressemble pas aux autres, elle est moins prompte à s'émouvoir et à se scandaliser, et notre sagesse, un peu sceptique, nous préserve des grands dangers comme des grandes fautes. »



— Ce n'est pas sur le souvenir des services rendus que nous comptons pour maintenir la bonne harmonie entre les deux nations, nous faisons plus de fond sur les services qu'elles peuvent encore se rendre. La reconnaissance n'est pas un mot de la langue politique, il vaut mieux s'en rapporter à l'intérêt bien entendu. L'Italie a besoin de l'assistance financière de la France, et, de son côté, la France est politiquement intéressée à ménager dans tout ce qu'elles ont de légitime les susceptibilités de l'Italie. Que les uns se tiennent en garde contre les impatiences de l'humeur, qui gêne tout, et les autres contre les aigreurs d'un amour-propre qui se crée de chimériques chagrins.

Tous les Italiens sensés savent comme nous qu'en pénétrant dans la vallée de la Medjerda et dans les montagneux repaires des Kroumirs, les Français ne se proposent pas de faire une guerre de conquête, qu'ils se mettent simplement en défense. M. de Tchihatchef s'est appliqué à démontrer dans son livre « que la Tunisie est la continuation, le complément naturel de l'Algérie, qu'elle doit un jour lui être rattachée, que c'est une question d'humanité, qu'il importe que cette splendide contrée redevienne le grenier et le jardin de l'Europe, qu'alors seulement la mission providentielle de la France en Afrique sera accomplie. » Toutefois la France se soucie très peu de conquérir la Tunisie, elle n'a pas d'autre but que d'y rétablir son influence, de la mettre à l'abri des fantaisies et des intrigues. Elle l'a bien prouvé en sollicitant Mohamedes-Sadok de faire cause commune avec elle; c'était se lier les bras par avance. Il n'a pas entendu raison, il l'a réduite à la nécessité de lui donner une leçon salutaire et de le dégoûter à jamais des conseillers qui le trompent. Elle a le droit d'exiger de lui de sérieuses garanties qui préviennent le retour d'une crise qu'elle n'a pas cherchée, et assurément elle s'en tiendra au nécessaire. Mais nous n'en doutons pas, plus le gouvernement français sera modéré dans ses exigences, plus il sera résolu et énergique dans son action. Un Grec illustre disait jadis à un roi thrace : « Il n'y a de gouvernemens vraiment forts que ceux qui se font croire, parce qu'on les sait résolus à faire tout ce qu'ils disent. Quand ils demandent, leurs prières sont plus persuasives que la violence des autres; quand ils se fâchent, on redoute plus leurs menaces que les coups des autres; quand ils promettent, leur parole a plus de poids que l'argent comptant des autres. » La France avait fait autrefois un usage indiscret de sa parole, elle en a porté la peine, on ne prenait plus au sérieux ses demandes, ses menaces et ses promesses. Elle se doit à elle-même de recouvrer tout son crédit à Tunis et ailleurs. Rien n'est plus propre à conjurer les complications que la fermeté de la main mise au service d'une politique modérée.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

Odéon : *Madame de Maintenon*, drame en 5 actes, avec prologue, en vers, par M. François Coppée. — Comédie-Française : *le Monde où l'on s'ennuie*, comédie en 3 actes, en prose, par M. Édouard Pailleron.

M. François Coppée peut se pardonner maintenant cette victoire du *Passant*, qui avait bien la grâce d'une première victoire, dans un âge où la gloire est la plus désirée, la plus rare, la mieux seyante des élégances, mais dont le souvenir, depuis tantôt douze ans, se laissait opposer aux légitimes espérances de son talent plus formé. C'est une terrible chose que de vaincre à l'étourdie, du premier coup, sans conteste; et si, par surcroît, c'est dans une escarmouche, soyez sûr que l'opinion ne donnera pas de longtemps au vainqueur le droit de livrer une bataille rangée. Jusqu'à ces derniers jours, pour le public des théâtres, M. François Coppée restait l'auteur du *Passant* : il avait bien pu écrire, et même avec succès, *les Deux Douleurs*, *l'Abandonnée*, *le Luthier de Crémone*, *le Trésor*, comme un tireur habile double ses balles l'une par l'autre sur un point blanc ou noir à peine visible à trente pas; mais de viser plus haut, de soulever une arme qui portât plus loin, vainement, depuis douze ans, il demandait cette licence : après *le Passant*, on lui demandait *le Passant*. Même au lendemain de la guerre, au lendemain de la commune, alors que le vaudeville semblait s'abîmer avec l'empire, que la comédie même était au moins suspecte et que sur tant de ruines la tragédie se relevait comme l'archange gardien de la France régénérée, M. Coppée ne fut pas admis dans le bataillon sacré des poètes chargés de croiser l'allusion contre l'ennemi d'outre-Vosges. Il écrivit, avec M. Armand d'Artois, cette belle épopée scénique, *la Guerre de cent ans*; mais, hélas! il était, dès avant les événemens, compromis comme artiste, comme lettré, comme Français de luxe : on ne pouvait l'inscrire parmi les tragiques de garde. Il jouait si bien de la guitare de Zanetto! On lui retira

le clairon à peine approché de ses lèvres. N'était-il pas le doux coureur d'avril? Par un tour de politesse un peu décourageant, on lui redemanda sa chanson ou quelque autre pareille : avril, pour lui, devait durer toute l'année, puis toute l'année encore, jusqu'à ce qu'il n'eût plus de voix ; *la Guerre de cent ans* ne fut pas représentée. Sans se fâcher, il écrivit *Madame de Maintenon*, — ou plutôt *le Psautier*, c'est le premier titre de la pièce : — après six années, une heureuse conjonction d'astres amène cette pièce au théâtre, et l'on s'étonne qu'elle ait si longtemps attendu.

*Madame de Maintenon* est un drame historique, — un drame historique qui ne se moque pas de l'histoire, — où s'agitent des personnages, les uns réels, les autres imaginés, mais tous humains et d'une époque certaine, — chacun à sa place, mais éclairé selon les lois de la lumière naturelle, et non par le caprice d'un jour d'atelier ; ajoutez que le fond, où se détachent ces figures, n'est pas une toile noire tendue derrière elles, ni un réflecteur posé par la fantaisie du peintre, mais qu'il est traité, à son plan, avec le même souci de vérité que ces figures elles-mêmes : il n'en faut pas davantage pour étonner au théâtre et faire hésiter le jugement. L'auteur s'est proposé de rendre la variété de la vie : aussitôt il encourt le reproche de l'affaiblir ; pour avoir, selon ses forces, multiplié l'intérêt, il semble d'abord qu'il l'ait divisé.

Assez d'autres ont raconté la pièce pour que je sois à présent dispensé de cette tâche. De la fable imaginée par M. François Coppée je ne retiendrai que le nécessaire pour expliquer ce reproche : « L'intérêt, a-t-on dit, est tout au moins double, et cette duplicité met le spectateur en suspens. »

La veille du jour où M<sup>me</sup> de Maintenon doit épouser Louis XIV, — le poète feint que ce soit après la révocation de l'édit de Nantes, — Louvois, déterminé à empêcher ce mariage, surprend, parmi les chefs d'un complot protestant, un jeune homme, Samuel de Méran, que la marquise protège en souvenir d'un ami d'enfance, d'un fiancé pauvre, mort après une longue absence sur la terre d'Amérique. Samuel est né vingt ans après son frère Antoine. Louvois, de bonne foi, le donne à Louis XIV pour un fils adultérin d'Antoine et de la Scarron. M<sup>me</sup> de Maintenon demande au roi la grâce de Samuel, condamné à mort. Le roi lui commande de choisir entre cette grâce et son alliance : « Si vous le sauvez, je tiens qu'il est votre fils : ne reparaissez plus devant moi. Si vous le laissez mourir, je vous crois innocente : demain vous serez ma femme. » Mais Samuel de Méran, soupçonné de trahison par ses complices, refuse la grâce offerte : Françoise d'Aubigné sera la femme de Louis le Grand.

« Eh bien ! a-t-on dit, voulez-vous que notre esprit s'attache aux conséquences dramatiques de la révocation de l'édit de Nantes ? ou bien à l'aventure de M<sup>me</sup> de Maintenon mise en demeure par Louis XIV, la veille de son mariage, de sacrifier son ambition à un

devoir quasi maternel ou ce devoir à cette ambition? Il faut faire votre choix : entre ces deux raisons de nous émouvoir, nous balançons et tenons notre sympathie en réserve. Donnez à franc collier dans l'un ou l'autre sujet pour nous tirer à votre suite. Laissez les affaires de cœur de M<sup>me</sup> de Maintenon, pour être tout entier aux huguenots proscrits ; ou bien mettez que Samuel est vraiment le fils de la Scarron : alors les cris de cette mère nous déchireront l'âme comme ceux de Lucrèce Borgia défendant Gennaro. »

Ces charitables conseils, j'imagine que M. Coppée les avait prévus : les conseils, d'ordinaire, demandent seulement qu'on les suive ; il était facile de devancer ceux-là. Le procès de M<sup>me</sup> de Maintenon devant la postérité est à peine révisé aujourd'hui sur les instances de M. le duc de Noailles et de M. Th. Lavallée. Contre elle, sur la foi du haineux Saint-Simon, de la terrible Palatine et du faussaire La Beaumelle, contre elle, pendant près de deux siècles, le pamphlet a pris force de légende et presque d'histoire. Pour un peu, l'on eût gravé sur sa tombe, sur sa tombe brisée par la Révolution, quelque épitaphe dans le goût de celle-ci, empruntée à un noël du recueil Maurepas : « Ci gist une sainte guenipe, » — et je substitue au mot plus cru, plus ignoble encore, qui se trouve dans ce noël, le sobriquet que donna le plus souvent à la marquise de Maintenon son ennemie jurée, Madame, duchesse d'Orléans.

« Sainte guenipe, » voilà bien pour les crédules lecteurs des romans de La Beaumelle le surnom qui siérait à Françoise d'Aubigné ; hypocrite et débauchée, voilà sa double face. Il était facile au poète, qui connaît ses auteurs, de la montrer en veuve Tartufe, en Rodin à coiffes, soufflant à Louis XIV la révocation de l'édit de Nantes ; ou bien en drôlesse épousée, en Messaline de la main gauche, en « Théodora, » comme dit bravement la Palatine, faisant retentir le cabinet du roi de ses cris de grâce pour un bâtard, dont elle eût choisi le père, au petit bonheur, entre les trois Villarceaux. Même, — et ceci eût été vraiment beau, — on aurait pu suivre ces deux veines à la fois, non pas à la façon de M. François Coppée, en laissant chaque chose dans son ordre, la question religieuse d'une part, l'aventure d'amour ou d'amitié de l'autre, mais en montrant la Maintenon à la fois atroce contre les huguenots et furieuse de tendresse pour son bâtard, qu'elle aurait perdu sans le vouloir. Alors on usait franchement du procédé romantique ; on employait cette recette bien simple que Victor Hugo a consignée dans la préface de *Lucrèce Borgia* : « Prenez la difformité morale la plus hideuse, la plus repoussante, la plus complète ; .. *et puis...* mêlez à toute cette difformité morale le sentiment maternel, dans votre monstre mettez une mère ; » — et pour le coup vous aurez un *monstre*, un être mi-parti, qui ne sera pas moralement viable, étant composé d'un bon ange et d'un mauvais ange siamois, de deux âmes juxtaposées et non fondues en une seule ; mais « le monstre intéressera et le monstre fera pleurer » — tous ceux du

moins et toutes celles dont l'ignorance aura été attirée par le mensonge imprimé sur l'affiche, dont le goût se contentera de cette psychologie élémentaire, et qui suivront bonnement les aventures de cette chière en croyant assister à la vie de M<sup>me</sup> de Maintenon.

Et de quel droit, demandera peut-être quelqu'un, M. François Coppée eût-il agi de la sorte? — De quel droit! Mais du droit que le poète doit réclamer sur l'histoire, droit que de fameux docteurs lui ont de tout temps maintenu. Goethe lui-même, sans remonter plus haut, Goethe professe que l'histoire n'est qu'un magasin de noms propres, où le poète choisit à sa guise de quoi décorer ses créatures. Il le déclare expressément à ce benêt d'Eckermann, à propos du *Carmagnola* de ce trop scrupuleux Manzoni : hautement il se vante d'avoir fait son *Egmont*, son Egmont à lui, qui n'est pas celui de l'histoire. Pourquoi, depuis Goethe, le poète serait-il déchu de son droit? Non, non, c'est tout vu : les personnages de l'histoire, ces illustres morts, ne sont que des parrains offerts au choix du poète pour les enfans issus de sa libre fantaisie.

Voilà qui va bien, et cette théorie est bonne à justifier des chefs-d'œuvre qui d'ailleurs se passent d'être justifiés. Le malheur est que l'histoire a fait quelques progrès depuis Goethe, et que ses progrès ne sont pas près de s'arrêter. Sans se payer de grands mots sur « l'enquête générale » ouverte récemment par les curieux « d'humanité, » sans donner dans le galimatias des savans de fraîche date, étourdis et grisés par « le mouvement scientifique du siècle, » on ne peut se dissimuler que chaque jour se dissipe l'ignorance publique, et que les auteurs ne peuvent compter sur cette fumée qui s'évanouit. Dans les décors, sous les costumes *du temps* restaurés déjà par nos pères les romantiques, les spectateurs vont exiger des personnages *du temps*. A donner pour historiques des caractères inventés, à prêter à ses héros une manière de parler et d'agir qui ne put jamais être la leur, un auteur risque fort de soulever le rire dans un demi-siècle. Vainement, par manière de précaution, après quelque sortie étrange, il fera dire à tel gentilhomme ou même à tel manant ce que dit Marie Tudor devant sa cour assemblée, après ses imprécations contre Fabiano Fabiani : « Hé! mon Dieu, messieurs, cela paraît vous étonner que je parle ainsi devant vous!.. » Il est à craindre qu'en effet un spectateur sincère ne réponde de sa stalle : « Oui, cela nous étonne! » Prenez le deuil du mensonge, si vous le regrettez, mais renoncez à porter ses éclatantes couleurs : les gamins eux-mêmes, les gamins du paradis qui, dans la matinée, seront allés à l'école, crieraient au carnavalesque et vous jetteraient des peaux d'orange. Aussi bien, en dépit des sophistes, jamais les maîtres n'ont menti sciemment. Corneille pensait, dans la simplicité de son cœur, peindre de vrais Romains ; il s'applaudissait naïvement de les faire plus vrais que les vrais ; Hugo, dans ses drames, croit servir la vérité, et, de fait, **il la sert selon les lumières de son temps.** D'autre part, on s'avise main-

tenant que, pour dresser des vivans entre la toile de fond et la rampe, des vivans qui ne ploient pas sous des noms historiques et ne flottent pas dans des costumes réputés exacts, le plus sûr est peut-être de ressusciter les morts, et non pas seulement de les donner pour parrains à des fantômes soufflés par notre ingénieux caprice. L'historien, à coup sûr, ne supprime pas le poète, l'exhumation est la besogne qui suffit à ses forces. Au poète seul appartient le miracle; à lui de ranimer les corps découverts : sa part est la meilleure, qu'il soit content de la garder.

Or donc M<sup>me</sup> de Maintenon, à la juger sagement, si elle ne mérite pas d'être bombardée sainte, ne fut cependant ni un Rodin en coiffes, ni une « guenipe » à qui l'on puisse, pour les besoins d'un drame, prêter délibérément un bâtard. Elle fut vertueuse par froideur et par grâce de nature; par réserve et défiance, en mémoire de son jeune âge inquiet; par habitude, ayant été, passez-moi l'expression, mal commencée pour l'amour; par superbe et désir extrême de l'estime d'autrui, qui fut toujours, comme elle dit, son « idole »; par habileté enfin, et ce serait la dernière raison, si la dévotion ne venait consacrer toutes les autres : non qu'elle fût vertueuse par intérêt et calcul, mais elle se réjouit de l'être par expérience et jugement, ayant remarqué à l'usage et soigneusement retenu « qu'il n'y a rien de si habile que de n'avoir point tort. » Pour sa religion, elle fut d'abord tolérante, raisonnable, humaine. Tout enfant, elle s'était convertie à la foi catholique, non pas comme M<sup>me</sup> de Caylus, contre promesse d'assister chaque jour à la messe du roi et de ne plus recevoir le fouet, mais bien avec prudence et délibération, après avoir fait discuter devant elle, au parloir du couvent, un ministre calviniste contre un docteur catholique. Jamais plus tard, ni dans sa famille, ni dans tout le royaume, elle n'exigea de conversions plus violentes que n'avait été la sienne; tout ce qu'elle fit pour ses parens, ce fut de souhaiter qu'ils se missent en état de profiter des bonnes grâces du roi, et, naturellement, d'y aider par toutes sortes de raisons et de caresses. Quant aux gens qui abjurent sans être véritablement catholiques, elle déclare, et cela bien après la révocation de l'édit de Nantes, — alors que sa dévotion s'acoquine en mille pratiques étroites, — elle déclare leur condition proprement infâme. Elle approuva sans doute ce déplorable coup de force, non comme une violence nouvelle contre les doctrines religieuses, encore moins contre des personnes, mais comme la dernière secousse qui devait faire choir un parti politique ébranlé : ainsi l'approuvèrent bien des contemporains, et de plus éclairés qu'elle, à qui l'histoire pardonne.

Quel fut donc au juste son personnage à la cour? Elle y entra par hasard et presque malgré elle; elle y resta un temps pour « faire son établissement, » pour se retirer bientôt après fortune faite; elle s'y maintint plus tard par commission de l'église, — comme « la sentinelle de Dieu, » écrivait Fénelon, « comme le canal des bons con-

seils, » disait l'évêque de Chartres : disons plus simplement comme une dame de compagnie accréditée auprès du roi par les gens de bien d'abord, par les dévots ensuite, pour tirer ce roi de ses fâcheux désordres et lui procurer les commodités du salut. Elle eut toujours dans ce poste une modération merveilleuse : « Je ne suis pas grande, disait-elle, je suis seulement élevée. » Qu'elle eût été adroite à supplanter la Montespan, personne ne songe à le nier, et sur son manège à cette époque Saint-Simon dit le vrai. Mais, en conscience, elle travaillait alors à rapprocher le roi de la reine : la reine n'avait pas tort de lui en savoir gré. C'est d'abord sans le vouloir, et même à son insu, qu'elle donna au roi le goût d'être aimé d'elle ; et si, plus tard, elle se laissa de bonne grâce pousser par sa fortune, ce fut moins par ambition, moins par obéissance à l'église, que par désir d'entreprendre la direction d'une âme illustre. Elle fut avant tout une institutrice parfaite, zélée par vocation pour les petits devoirs de son état, j'entends par goût naturel, plus même que par piété : la séduction du roi, en dernière analyse, ne fut ni plus ni moins, pour la fondatrice de Saint-Cyr, qu'un singulier cas de haute pédagogie.

Oui, mais cette M<sup>me</sup> de Maintenon qui est la vraie, cette manière d'abbesse laïque, n'est pas fort théâtrale. « Je lui préfère Ninon, écrivait Voltaire, mais M<sup>me</sup> de Maintenon vaut son prix. » M<sup>me</sup> de Maintenon vaut son prix, à présent surtout qu'on l'a tirée de la légende, mais au théâtre encore nous lui préférons Ninon. Peut-être elle pourrait devenir l'héroïne d'une sorte de comédie historique, dont je ne sache pas qu'il y ait encore d'exemple ; comédie en prose, où l'on verrait par le menu toute la vie de la cour : il y faudrait un Dumas père plus délicat et mieux instruit. Mais pour échauffer de sa passion tout un drame, comment compter sur cette raisonnable personne, qui parlait à la Fontanges de quitter une passion « comme on parle de quitter un habit ! » C'est aussi pourquoi M. François Coppée, plus prudent qu'on n'osait le croire en ces choses de théâtre, au lieu de donner dans son œuvre à M<sup>me</sup> de Maintenon un personnage vraiment capital, ne lui a confié que l'un des principaux : M<sup>me</sup> de Maintenon aide à soutenir l'intrigue, elle n'en porte pas tout le poids. Alors, direz-vous, pourquoi ce nom sur l'affiche ? Hé mon Dieu ! simplement parce qu'il a bon air. Une fois entré, oubliez le titre : aussi bien, vous le savez, ce n'est pas celui-là que l'auteur avait tracé le premier en tête de son manuscrit. Donnez, sans préjugé, votre attention à la pièce : vous y verrez, avec un drame plus intéressant que bien d'autres, où M<sup>me</sup> de Maintenon tient sa place discrètement, selon sa coutume, et sans envahir la scène, vous y verrez, dis-je, la restitution d'une époque trop souvent travestie. Quelqu'un a dit que, dans *Athalie*, le principal personnage, c'est Dieu ; dans *Madame de Maintenon*, c'est la France en 1685. On ne pouvait

guère, sans mutiler ou froisser cette invisible héroïne, restreindre ni resserrer l'action davantage : l'intérêt, prenez-y garde, n'est pas rompu, mais multiple, ainsi qu'il doit être dans une composition de ce genre. Après le prologue, où se montre un coin de la ville, la cour nous apparaît au premier acte, au troisième, au quatrième; le second nous introduit dans le secret des huguenots. Ça et là, le dialogue rappelle, par le tour et le mouvement, ce début du deuxième acte de *Marion Delorme*, où de jeunes gentilshommes échangent, sur la place de Blois, des nouvelles et de gais devis; le quatrième acte, le plus dramatique de tous, paraît d'abord une illustration de Saint-Simon.

Le poète a bien pris, comme je l'ai noté, la licence de feindre que la révocation de l'édit de Nantes ait précédé d'un mois le mariage secret : c'est retarder ce mariage de dix-huit mois environ. Mais le mal n'est pas grand d'avancer ou de reculer un événement, pourvu que soit respectée la vérité des caractères. Or cette vérité-là, qui est la plus précieuse, M. Coppée l'a gardée. Sa Maintenon est la vraie, ou bien peu s'en faut; ses personnages inventés sont tous vraisemblables. A peine si sur un point on pourrait le prendre en faute; mais la faute est si belle qu'elle est d'abord absoute. J'entends parler de l'éloquent anachronisme que commet au second acte Samuel de Méran, lorsque, en plein synode de députés huguenots, il repousse avec indignation l'alliance du stathouder. Le patriotisme alors n'était pas si puissant, ou du moins ne ressemblait guère à ce qu'il est aujourd'hui; et Condé lui-même, que Samuel, dans son discours, cite parmi nos héros, Condé n'a pas eu d'horreur pour l'alliance de l'Espagne. Mais quoi! prenez que Samuel est une exception dans son temps, — il y paraît, puisque, sans lui, le synode acceptait les propositions de l'étranger; — cette clause admise, vous applaudirez sans scrupule la noble harangue du jeune huguenot.

Noble, ai-je dit, et je parle surtout du style. C'est par le style que M. Coppée triomphe; et je ne vante pas seulement sa versification, mais sa langue. Bien d'autres, aujourd'hui, sont habiles à ouvrir le vers : quel autre a cette sûreté, cette fermeté du *verbe*? M. Coppée, avait déjà la grâce, le tour aimable et prestigieux de la phrase; il avait, à l'occasion, l'éloquence et la force : mais cette netteté, cette franchise, cette précision de la langue, s'il l'atteignait souvent, la gardait-il toujours? Sa poésie, cette fois, a la probité de la belle prose.

Pourquoi faut-il qu'il l'ait confiée, cette poésie, à des lèvres habituées à de moins nobles messages? M<sup>lle</sup> Fargueil est une actrice d'une rare intelligence : elle compose avec art son délicat personnage, elle est, pour l'esprit, une Maintenon achevée; mais sa bouche n'est pas faite au langage des dieux. Que de soupirs elle ajoute, qui rompent la mesure, et surtout que d'e muets elle mange! M<sup>lle</sup> Fargueil, en ce mo-



ment, est nourrie d'e muets! M. Lacressonnière, en Louis XIV, a plus de bonhomie que de majesté; vous savez à quel style est accoutumé le pauvre homme: échappé de l'Ambigu, il a peine à se faire entendre de MM. Chelles et Paul Mounet. Ceux-ci, par leur belle voix et leur diction généreuse, ont ravi dès le premier soir les suffrages du public.

Aussi bien l'accord entre les lettres et le théâtre, qui semblait compromis, depuis un demi-siècle, par l'abus de l'intrigue et du manège scénique, cet heureux accord, cette nécessaire entente paraît devoir se raffermir par la génération qui se lève. Même la haute comédie menaçait de tourner au vaudeville, — au vaudeville pathétique, le plus méchant de tous; — le goût de l'observation et celui du style devenaient des suspects qui devaient se cacher; une tribu de lévites gardait religieusement l'arche trois fois sainte des « lois du métier. » Ces lois, personne n'en connaissait la lettre; mais l'esprit, manifesté par une jurisprudence jalouse, en était rigoureux tout autant que timide: codifiées, elles eussent formé comme une mécanique théâtrale, à laquelle aucune œuvre ne devait se soustraire, et, selon qu'elles étaient obéies ou négligées, le premier venu prononçait hardiment: « Ceci est du théâtre et cela n'en est pas. »

Or le soupçon peu à peu s'est glissé dans les esprits que l'arche était vide comme ces précieux fourgons que le général Bonaparte, pendant la campagne d'Italie, appelait habilement « le trésor de l'armée. » On ne prétend pas *faire du théâtre sans situations*, pas plus qu'on ne demande aux acteurs de se tenir au-dessus de terre; mais de même qu'on ne les prie pas de se disloquer ni de faire la culbute, de même on prétend ne plus varier les situations par des séries d'événemens qui s'enchevêtrent et se précipitent. Des jeux de physionomie et quelques gestes, voilà tout le mouvement que l'on exige des comédiens, assis ou debout sur un plancher solide: dans une situation bien nette, sûre et tout unie, établissez des caractères; montrez sans hâte, sans contrainte ni trouble, comment ces caractères, mis en présence, se modifient; faites-les se confesser en français tout simplement: — le public, bon prince, n'en demande pas davantage; vous aurez son estime, voire même son argent.

Il est vrai que ce jeu-là est plus difficile que l'autre; pourtant quelques-uns, même parmi les jeunes gens, n'y sont déjà pas maladroits: — et tenez, sans parler de MM. Méilhac et Halévy, qui mieux que personne aideront à remettre la comédie dans le bon chemin, voici M. Abraham Dreyfus qui sortait de l'Odéon juste au moment où M. Coppée y entrait. Il a fait représenter, le mois dernier, sur cette scène, une petite, bien petite pièce, que je vous engage à lire. Une grande suivait, qui n'était pas de lui, et dont la chute, hélas! a écrasé la sienne; mais *le Klephte*, à présent, mérite d'être noté comme un bon document de l'évolution que je signale. Nulle intrigue en broussailles, nul défilé où l'on force les personnages à passer: un terrain

découvert, excellemment choisi, où des caractères manœuvrent d'un air tout naturel. Ce ne sont pas, à coup sûr, de grandes manœuvres que celles-là; mais quoi! elles s'exécutent avec une logique, une grâce, une précision aisée qui font plaisir à voir. M. Abraham Dreyfus, parmi nos jeunes auteurs, est le mieux doué pour le comique et celui qui travaille de la façon la plus sage. Il a proprement cet esprit de théâtre, qui ne se dépense pas en paroles inutiles, en sentences disposées pour les recueils de bons mots, en hors-d'œuvre apprêtés pour être resservis froids. Il se tient satisfait d'un talent plus rare : il trouve chaque mot juste en sa place, c'est-à-dire où le caractère et la situation du personnage rendent ce mot le meilleur et le plus plaisant de tous. Ainsi pourvu, il n'a que faire de tricoter des intrigues : il s'efforce pour sa part, modestement et sans bruit, à ramener la comédie du labyrinthe sur la grande route.

Ce goût de franchise et de droiture, ce besoin d'observation à la scène deviennent même si forts, qu'à défaut de caractères, le public se contente qu'on lui peigne des mœurs. Dispensé de ces casse-tête qui le fatiguaient sans l'émouvoir, il regarde avec plaisir, à défaut de grandes peintures, des tableaux de genre, même de rapides esquisses. Voyez au Gymnase la nouvelle pièce, *Monte-Carlo*; rappelez-vous *le Club* de M. Gondinet. Et n'était-ce pas déjà un fin tableau de genre que ce *Monde où l'on s'amuse*, de M. Pailleron, qui, depuis quelques jours, a reparu sur l'affiche? Mais justement M. Pailleron vient aider nos théories d'un document tout neuf. Après *le Monde où l'on s'amuse*, voici *le Monde où l'on s'ennuie*. C'est, avec *Divorçons*, le plus grand succès de l'année, le plus bruyant et, sans doute, bientôt le plus fructueux. Eh bien! quelle école peut réclamer cet ouvrage? L'ancienne ou la nouvelle — si tant est que nous donnions ce titre d'ancienne à celle qui va périr âgée d'un demi-siècle, et que nous traitions de nouveauté le retour à la simplicité classique?

*Le Monde où l'on s'ennuie*, — comme *Divorçons* d'ailleurs, — appartient en propre à la nouvelle école. Tout *Divorçons*, en somme, n'est qu'une longue scène, continuée à miracle entre deux personnages, selon une ligne courbe, flottante et souple, qui jamais ne se noue et jamais ne se brise. L'aspect changeant de deux caractères, ou plutôt d'un seul, dans une même situation insensiblement modifiée, y suffit à divertir ce public si blasé. *Le Monde où l'on s'ennuie* n'est guère plus compliqué : ce n'est rien qu'une série d'amusans croquis de mœurs reliés l'un à l'autre par un coquet brin de soie. Suivez cette intrigue filée si menu, mais qui pas une fois ne casse, pas une fois ne s'emmêle, et court agilement d'un bout à l'autre de la pièce. Suzanne aime Roger, Roger aime Suzanne, et ni l'un ni l'autre ne connaît son amour, Un billet doux anonyme, d'une écriture déguisée, envoyé par Bellac à miss Lucy Watson, tombe aux mains de Suzanne, et Roger l'y aperçoit. Suzanne croit que le billet est de Roger à Lucy, et Roger se figure qu'il est de Bellac à Suzanne; et tout douce-

ment la jalousie, l'industrielle jalousie amène chacun d'eux à la connaissance de son cœur... « Enfans que nous étions! il paraît que nous nous aimons : soyons heureux ; applaudissez ! » En vérité, voilà toute la fable : c'est un chapitre bien court de l'histoire de deux âmes, ménagé en marge d'une série de croquis avec l'économie la plus habile du monde.

Il y a dans ce chapitre un bien joli passage. C'est presque au début, quand, après une absence, Roger, ce jeune homme élevé par sa mère pour être dégourdi trop tard et de l'Institut trop tôt, retrouve sa petite cousine, sa pupille, Suzanne, plus belle qu'avant son départ, devenue femme et qui l'aime. Sans comprendre qu'elle l'aime, et surtout sans savoir qu'il la paiera de retour, il est embarrassé, le jeune docteur, par les caresses innocentes de cette enfant trop grande. Il les repousse : elle s'étonne de cette froideur nouvelle. Il se détourne en murmurant une gronderie timide, une gronderie honteuse, presque inarticulée : « Là, voyons, soyez sage, mademoiselle : on ne joue plus ;.. » elle l'embrasse malgré lui, par surprise, en trahison, — et rien n'est plus charmant ni plus chaste à la fois que la tendresse inavouée de cette espièglerie. La scène, tranchons le mot, est de tout point exquise, et je la préfère de beaucoup à celle qui termine l'intrigue, bien que celle-là s'achève en un trait délicieux. Quand Roger, à la fin, déclare son amour à Suzanne, la jeune fille, jusque-là si libre et si hardie, s'émue soudain et se trouble : elle voit tout à coup la nudité de leurs deux âmes ; elle rougit, comme fit Ève à la nudité de son corps ; elle se lève, et d'une voix basse, très douce : « Allons-nous-en... » Ces trois petits mots qui tombent de ses lèvres presque immobiles, ces trois mots sont dignes d'une vierge de Musset. Oui, mais justement, toute la scène qui précède n'est que du Musset *refait*, une froide imitation, d'après une recette apprise, où « la préciosité, comme dit l'auteur lui-même, tient lieu de délicatesse, — et la sentimentalité de sentiment. » Je n'en veux pour preuve que cette phrase, qui dans le rôle de Bellac ferait sourire, comme un pastiche modelé à souhait : « C'est sur tes petits doigts roses, c'est sur la soie d'or de tes cheveux d'enfant que mon cœur ignorant a épilé ses premiers baisers ! » Je garderai donc pour la première scène ma plus tendre admiration, et il suffit que l'intrigue ait donné prétexte à celle-là pour que je la déclare nettement l'une des meilleures que je connaisse.

Mais d'ailleurs est-ce l'intrigue, si bien menée qu'elle soit, qui a séduit, l'autre soir, la faveur du public ? Non, en vérité, personne n'était inquiet sur la destinée des amoureux. L'intrigue ne paraissait que d'un prix médiocre, en somme : on savait que l'auteur ne la tenait du bout des doigts que pour empêcher de se défilier les perles qu'il nous offrait. L'écrin, non plus, n'intéressait guère, — j'entends l'extérieur, la figure de

la pièce : ce *Monde où l'on s'ennuie*, c'est celui des *Femmes savantes*, ou, si vous préférez, des *Précieuses ridicules*, et certes plusieurs scènes, à n'en suivre que le contour, étaient par avance connues de tout le public. Le dernier acte même, l'auteur nous en prévient, est renouvelé tout à fait, pour le mouvement des personnages, du fameux dernier acte de la *Folle Journée* : donc, à l'estimer pour le dehors et dans son ensemble, cette comédie n'offrait aucun attrait nouveau. Mais regardez-en, je vous prie, le détail intime ; ouvrez la boîte, et clignez les yeux : c'est peut-être encore dans les vieux écrins que reposent le plus mollement les plus délicats bijoux.

En effet, dans une pièce *étalée* de cette façon, ni l'auteur ni le public n'ont à se préoccuper du gros ouvrage. On est tout au menu détail de la décoration intérieure, et, quand l'architecte est celui de *l'Étincelle* et de *l'Age ingrat*, je vous laisse à penser si ce détail est d'une exécution curieuse. M. Pailleron, cette fois encore, nous donne des croquis de mœurs, non des peintures de caractères, et, — plutôt que des croquis, — des caricatures ; mais combien amusantes, combien gaîment troussées ! C'est Philaminte et Armande, mais habillées à la mode de demain ; c'est Cathos, Madelon, et Trissotin aussi, — mais Trissotin, depuis deux siècles, encore poussé dans le monde : il a profité des leçons de Tartufe ; il est le Tartufe élégant de la métaphysique éloquent. Et quelle compagnie de réjouissans bonshommes, auprès et tout autour des personnages principaux, depuis « le savant dont le père a eu tant de talent, » jusqu'au général qui déclare « qu'il faut une tragédie pour le peuple ! » Et quelle merveilleuse raquette, pour jeter le bon sens au nez des sots, que celle de cette douairière si française et si gauloise, d'un peu verte allure peut-être, comme tant d'autres douairières de roman ou de comédie, mais qui rompt si joliment le colloque de Roger et de miss Watson sur les monumens funéraires de l'Asie occidentale en leur disant : « Voyons, vous marivauderez quand vous serez seuls ! » Et que de bons mots partout, les uns attachés à leur place, les autres tout prêts à être détachés et transportés, aucun cependant inopportun ni superflu ; quelques-uns précieux, quelques-uns vulgaires, la plupart excellens, mais tous faciles ou du moins qui le paraissent, tous jaillis d'une bonne humeur qui ne se tarit jamais ! Quant aux jeux de scène divertissans, il faut renoncer à les compter ; mais l'aimable invention que les baisers de ces nouveaux mariés, qui s'embrassent dans les coins de cette maison sévère et compromettent à leur insu tous les couples qui passent ! L'impayable trouvaille que le va-et-vient de cette porte, qui sépare la scène du salon où se lit un *Philippe Auguste*, si bien que chaque fois qu'elle s'ouvre, cette porte protectrice, il nous vient une volée d'hémistiches, une bouffée de tragédie ! Sans doute, cet art est le moyen et non le grand : l'auteur n'a prétendu qu'à nous amuser un temps, nous les

Parisiens, au courant des modes nouvelles; sans doute, ce n'est guère plus qu'une chronique mise à la scène, mais la jolie chronique, le joyeux spectacle! Et n'est-ce pas vrai que l'auteur, quand il le voudra, pourra couper sur ce patron, dans une étoffe plus solide, une vraie comédie de mœurs ou même de caractère?

Au demeurant, il ne nous fâche pas que la Comédie-Française descende à l'occasion de ces hauteurs où elle se guinde; elle s'est montrée dans ce siècle assez souvent pédante pour qu'on lui pardonne de se récréer un peu. On ne faisait pas jadis tant de difficultés pour rire, et s'il est vrai que cette sorte d'ouvrages, qui plaisent par le détail, ne supportent pas une interprétation médiocre, où M. Pailleron aurait-il trouvé une telle réunion d'artistes pour nous présenter la pièce? Les moindres rôles y sont tenus d'une façon presque irréprochable, et trois au moins dans la perfection. J'entends désigner ceux de Suzanne, de la douairière et du sous-préfet: — le sous-préfet est le jeune marié dont les baisers sonnent dans les corridors. M<sup>me</sup> Samary fait Suzanne: personne, dans ce rôle, ne pouvait paraître plus enjouée, ni plus sensible, ni plus naturellement l'un et l'autre. M<sup>me</sup> Madeleine Brohan, qui représente la douairière, est sans rivaux à présent pour la clarté de la voix et la netteté de la diction, pour la bonne grâce, l'aisance, l'esprit aimable et le *tour*. M. Coquelin aîné, dans le personnage du sous-préfet, montre un comique d'une discrétion et d'une prestesse bien rares. On m'a semblé sévère pour M. Got, qui joue Bellac; on l'a trouvé d'abord trop burlesque et vulgaire: n'a-t-on pas vu bientôt que son rôle le voulait ainsi? Ce n'est pas, ce rôle, un portrait, mais une *charge*, et M. Dupuis, des Variétés, y serait sans doute excellent. Pour M. Delaunay, qui représente Roger, il est, à son ordinaire, un peu plus que parfait: cet excès pourrait bien nous taquiner à la longue. Lorsqu'au troisième acte, ce comédien trop charmant soupire les premières notes de sa cantilène connue, chacun en devine trop aisément la suite: on se désintéresse des paroles quelconques qui vont venir sur l'air de la chanson de Fortunio. Bientôt M. Truffier, un artiste d'avenir, va doubler M. Coquelin, qui part en vacances: si d'aventure M. Delaunay voulait prendre un congé, un de ses jeunes camarades s'essayerait dans son rôle. Lequel? De le savoir, ce n'est pas mon affaire; mais c'est apparemment par des épreuves pareilles que la Comédie-Française doit assurer son avenir. M. Émile Perrin l'a mise en trop haut point pour ne pas désirer qu'elle s'y maintienne longtemps: il n'est pas de troupe dans le monde qui eût pu jouer une pièce de ce genre, sans que l'intérêt y languît une minute. Je n'ai cité que les plus fameux et les mieux partagés: Il serait cependant injuste de ne pas nommer au moins M<sup>lle</sup> Reichenberg, — fort agréable dans le personnage de la sous-préfète, — M<sup>me</sup> Broisat, qui joue Lucy Watson, — et M<sup>me</sup> Lloyd, qui n'a eu qu'à se souvenir d'Armande pour représenter fort bien M<sup>ms</sup> de Cérans.

C'étaient là, j'imagine, assez d'éléments de succès : une pointe de scandale a relevé encore le ragout de cette pièce. M. Brunetière, ici même, parlait l'autre jour du « *reportage* dans le roman : » voilà M. Pailleron suspect d'introduire le *reportage* au théâtre. A Dieu ne plaise que je prenne pour vraies les *clés* qu'on a données de son œuvre ! Ce sont de fausses clés bonnes à forcer la badauderie publique, et lui-même, tout le premier, les dénonce à nos défiances : il a raison, car ces rumeurs lui rendraient un méchant service. Molière, qui ne prétendait pas à l'Académie française, prit ses précautions avant de jouer Cotin sur la scène. — Et Cotin, comme Ménage, était son ennemi : n'avaient-ils pas tous deux persuadé à Montausier que Molière l'avait bafoué sous les traits d'Alceste ?

On rapporte que le dit Ménage, après *les Femmes savantes*, comme un officieux se récriait sur l'effronterie de Molière, lui répondit : « J'ai vu la pièce, elle est parfaitement belle ; on n'y peut rien trouver à redire ni à critiquer. » Le trait n'est pas d'un sot, pour l'original de Vadius ; mais Ménage, mieux que personne, savait que ces malices-là ne se pardonnent pas : sa *Requête des dictionnaires*, ce pamphlet drôlatique, l'avait consigné pour toujours aux portes de l'Académie. « Il était, dit Pellisson, ami particulier et intime de plusieurs académiciens dont il est parlé dans cette *Requête*, et ne l'entreprit, comme il le proteste lui-même, par aucun mouvement de haine ou d'envie, mais seulement pour se divertir, et pour ne point perdre les bons mots qui lui étaient venus dans l'esprit sur ce sujet. » Vaine protestation ! l'Académie fut rancunière. Elle ne prit pas au sérieux la boutade de Montmaur, tympanisé naguère, lui aussi, par Ménage, et qui disait alors qu'on devait la forcer à le recevoir, comme on marie une fille au mauvais gars qui l'a déshonorée. Elle jugea superflu ce prix de l'impertinence, et Ménage connut bien que, lorsqu'on abonde en bons mots, il est prudent parfois d'en perdre quelques-uns. Molière non plus ne l'ignorait pas et ne se hasardait qu'à bon escient : encore, deux jours avant *les Femmes savantes*, fit-il adresser par La Grange un discours au public, pour « justifier ses intentions » et démentir à l'avance les « applications » qu'on ferait de sa pièce. Il est fâcheux que cet emploi « d'orateur de la troupe » soit aboli maintenant à la Comédie-Française : M. Got, sans doute, l'eût rempli à merveille ; on aurait cru, à sa prière, l'auteur sur parole ; et personne aujourd'hui ne pourrait taxer M. Pailleron, sinon de manquement aux bienséances, — le mot est bien lourd, — au moins, comme on disait au xvii<sup>e</sup> siècle, d'un peu « d'indiscrétion. »

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1881.

Tandis que les membres de notre parlement jouissent sans trouble dans leurs provinces du mois de vacances qu'ils se sont libéralement et complaisamment donné, ou emploient leurs loisirs aux paisibles délibérations des conseils-généraux réunis en session de printemps; tandis que M. le président du conseil et M. le président de la chambre des députés profitent de ce congé parlementaire pour prononcer des discours d'une éloquence équivoque devant des auditoires bénévoles, les soldats de notre armée nouvelle, rassemblés sur la côte d'Afrique, marchent pour le pays au but qui leur est assigné. La France est décidément engagée dans cette affaire de Tunis, que l'opinion suit, nous ne dirons pas avec inquiétude, ce serait trop, mais avec une certaine préoccupation légitime des conditions, des conséquences possibles d'une entreprise à laquelle les circonstances donnent un caractère assez peu défini avec une apparence de gravité. Ce n'est pas absolument la guerre, puisqu'il n'y a pas eu rupture ouverte avec le souverain de la régence, puisque notre consul-général est toujours à Tunis, et qu'enfin les chambres n'ont point été appelées à exercer leur droit constitutionnel en sanctionnant, en autorisant une déclaration officielle d'hostilité; c'est bien pourtant quelque chose comme la guerre, puisqu'il y a eu des coups de fusil, des engagements, des morts et des blessés, des positions occupées sans résistance, il est vrai, mais non sans protestation, puisque les troupes françaises peuvent être conduites, selon la marche des événemens, jusque sous les murs de Tunis, même peut-être dans les murs de Tunis. C'est, dans tous les cas, une affaire assez sérieuse et assez délicate pour impliquer à la fois des questions diplomatiques et des questions militaires, pour avoir nécessité un certain déploiement

de forces, des expéditions de troupes, la formation de petits corps d'armée. Aujourd'hui, de quelque nom qu'on la nomme, la campagne est engagée sur tous les points par l'entrée de nos soldats en terres tunisiennes. Quel sera le résultat définitif de ces opérations qu'on a mis un mois à préparer, qui intéressent visiblement notre sécurité et notre influence en Afrique? Quels sont les projets, les combinaisons que le gouvernement tient en réserve dans le secret de ses calculs? C'est une question qui peut être ou simplifiée ou compliquée par le cours des événemens, par l'imprévu. Ce qui est certain pour le moment, en attendant l'avenir de demain, c'est que cette campagne qui commence à peine au milieu de contestations de diverse nature et de mouvemens préliminaires un peu déçus, n'est point sans offrir dès le début quelques enseignemens utiles à saisir et à préciser.

Le premier enseignement qui se dégage de toute une situation, d'un ensemble de faits, c'est qu'évidemment avec un peu de prévoyance, on aurait pu éviter ce qui arrive aujourd'hui et prévenir une crise qu'on est maintenant réduit à dominer par la force. Il y a deux ou trois ans, cette question de Tunis, qui faisait une courte et furtive apparition au congrès de Berlin, ne semblait même pas douteuse aux yeux de l'Europe. L'Allemagne et l'Angleterre étaient les premières à reconnaître que la France, par son passé, par sa position méditerranéenne, par son rôle de puissance civilisatrice en Afrique, par ses intérêts de sécurité, avait une sorte de droit naturel de prépotence à Tunis; elles encourageaient presque ou elles ne désapprouvaient pas une prise de possession de la régence, tout au moins un protectorat rattachant la Tunisie à l'Algérie. On refusait d'écouter ces suggestions parce qu'il semblait peu digne de la France de revenir du congrès avec sa part de butin, de chercher un dédommagement de ses malheurs dans un agrandissement en Afrique. C'était le motif avouable et après tout honnête; il y en avait un autre, a-t-on dit. Pourquoi ne pas répéter un mot qui aurait été prononcé à cette époque, non, bien entendu, dans les conseils du gouvernement? On ne voulait pas que la république obtînt ce qu'on regardait comme son premier succès sous M. le maréchal de MacMahon! Soit, l'égoïste jalousie de parti se mêlait à un sentiment de générosité supérieure pour conseiller de résister aux excitations qui nous poussaient vers la régence. Il y avait du moins alors une politique bien simple à suivre : puisqu'on ne voulait pas aller régner à Tunis, c'était l'acte de la plus vulgaire prévoyance de ne point admettre que ce territoire respecté par nous devînt un camp ennemi, que ce petit prince qui depuis un demi-siècle a plus d'une fois éprouvé les bienfaits de notre protection pût s'accoutumer à favoriser ou à tolérer des procédés malveillans à notre égard. Il est bien certain que si, dès le premier moment, on avait eu l'œil sur ce qui se passait à Tunis, sur les



commencemens d'hostilité, sur les intrigues nouées entre ce consul italien, dont on a trop parlé, et le premier ministre de la régence, si l'on s'était expliqué avec le bey et avec l'Italie elle-même de façon à être entendu, de manière à ne pas laisser un doute, une illusion sur la volonté de la France, on aurait arrêté à l'origine toutes les complications. Au lieu d'agir ainsi, on a laissé depuis deux ans les griefs et les déprédations se multiplier sur la frontière, les rivalités et les antagonismes se développer à Tunis, les influences ennemies gagner du terrain; on a laissé se fortifier cette idée qu'on pourrait peut-être tenir la France en échec impunément ou avec la chance de trouver quelque secours extérieur. Qu'en est-il résulté? Faute d'avoir montré depuis deux ans une vigilance suffisamment active qui aurait pu sans doute tout prévenir, on s'est trouvé conduit à une situation plus compliquée où un certain déploiement de puissance est devenu nécessaire et où cet effort tardif devient lui-même plus grave de toute façon précisément parce qu'on a laissé aux difficultés, aux influences hostiles le temps de grandir. Aujourd'hui comme en bien d'autres circonstances, ce sont nos soldats qui sont chargés de réparer les fautes de la politique. C'est le premier enseignement qui se dégage des préliminaires embarrassés de cette affaire de Tunis; il y en a un autre d'un ordre tout militaire.

Une fois la nécessité de l'action démontrée, il n'est malheureusement pas douteux que l'expédition nouvelle a été préparée avec une incohérence qui a frappé tous les regards, tout au moins avec une certaine inexpérience dans le maniement des puissans moyens militaires dont dispose la France. Quel était le meilleur système à employer? Valait-il mieux mobiliser un corps d'armée au complet, — ou choisir dans quelques-uns des corps des divisions tout organisées, — ou faire ce qu'on a fait, prendre un peu partout, au nord et au midi, des régimens de toutes armes avec les effectifs réduits d'un temps de paix? Si, pour bien des raisons, on reculait devant l'extrémité d'une mobilisation qui eût été d'ailleurs hors de proportion avec la campagne qu'on entreprend, n'aurait-on pas pu suppléer à l'insuffisance des effectifs avec les classes disponibles? Ce sont là des questions qui ont été, qui sont encore passionnément discutées. De toute façon, la formation du corps expéditionnaire a été évidemment laborieuse; elle s'est faite par des procédés, suivant des règles dont le secret n'a pas été toujours pénétré, et puisqu'il s'agissait tout à la fois d'une campagne d'Afrique et d'une première épreuve de notre nouveau système militaire, on nous permettra une remarque. Croit-on que le gouvernement de la république aurait été en péril, que M. le ministre de la guerre lui-même eût été diminué s'il avait eu pour coopérateurs dans un conseil supérieur des hommes comme M. le maréchal Canrobert, M. le maréchal de MacMahon, M. le duc d'Aumale, M. le général Bourbaki, M. le général du

Barail, M. le général Ducrot, qui tous ont fait la guerre d'Afrique, ont manié des armées? Pense-t-on que M. le général Chanzy, qui tient d'ailleurs fort bien sa place à Saint-Petersbourg, eût été de trop à Alger? Que les chefs militaires chargés de porter le drapeau de la France aient été choisis avec soin, que tous ces soldats dévoués du pays fassent vaillamment et habilement leur devoir, nous n'en doutons certes pas; ils ne l'auraient pas fait avec moins d'entrain apparemment s'ils s'étaient sentis soutenus, guidés de près ou de loin par leurs aînés des guerres africaines. Quelques conseils de plus auraient peut-être épargné des méprises, des tâtonnemens dans la mise en mouvement de l'expédition nouvelle. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit plus de cela aujourd'hui. On est sorti de la période des préparations un peu confuses pour entrer en action. De toutes parts, en effet, sur la frontière tunisienne, la campagne est engagée sous la direction supérieure de M. le général Forgemol. Trois colonnes, suffisamment fortes, sont en marche, l'une abordant de front par l'ouest le massif montagneux habité par les Khroumirs, l'autre suivant à l'est des montagnes la vallée de la Medjerdah qui conduit vers Tunis, la troisième passant par la petite ville de Kef, qu'elle a occupée, tandis qu'un petit corps de débarquement a pris possession sur la côte de la petite île de Tabarka pour pénétrer par le nord. Autant qu'on en puisse juger, ces diverses colonnes, combinant leurs opérations, forment un réseau destiné à envelopper les Khroumirs dans leurs montagnes, en même temps qu'elles tiennent en respect les troupes tunisiennes si elles étaient tentées de faire quelques démonstrations hostiles. Déjà les premiers engagements ont montré la bonne tenue de nos jeunes soldats au feu.

Que ces opérations qui commencent à peine, qui vont se dérouler sur ce sol tourmenté de l'ouest de la Tunisie puissent être laborieuses, cela n'est pas douteux, d'autant plus que nos soldats vont avoir tout à la fois à subir l'épreuve du climat et à se mesurer avec une population belliqueuse retranchée dans ses rochers abrupts. Ce qu'il y aurait cependant de plus heureux, maintenant que la guerre est engagée et que la poudre a parlé, ce serait que cette campagne pût être rapidement conduite, qu'elle allât droit au but sans perte de temps. C'est ce qu'il y aurait de mieux pour toute sorte de raisons locales et générales, militaires et politiques. D'abord, on ne peut s'y tromper, ce qui se passe en Tunisie n'est point absolument accidentel et isolé. L'agitation n'est point enfermée dans les montagnes des Khroumirs. Il est trop visible que, depuis quelque temps, il y a un peu partout, en Afrique, une certaine fermentation qui répond peut-être à quelque mot d'ordre mystérieux, qui est la suite des excitations hostiles perfidement propagées à travers les tribus. Ce n'est point sans doute un simple hasard qui a fait qu'au moment où la crise devenait plus aiguë aux

frontières tunisiennes, la mission toute scientifique conduite dans le Sahara par le colonel Flatters a été cruellement massacrée par les Touaregs. D'un autre côté, au sud de la province d'Oran, il y a eu un commencement d'insurrection, des tentatives de guerre sainte. Sur tous les points on est obligé de se tenir en garde, on n'a pu distraire du corps d'occupation de l'Algérie que quelques milliers d'hommes. Si la guerre de Tunisie se prolongeait, il n'est pas certainement impossible que le mouvement ne s'étendit et que la France ne se trouvât un jour ou l'autre en face d'une recrudescence du fanatisme musulman, prompt à saisir l'occasion, à renouveler les tentatives d'insurrection de 1871. La rapidité des coups qu'on portera vers Tunis est le meilleur moyen de détourner le danger, de décourager les agitations dans l'Algérie tout entière. C'est une question de sécurité pour nos possessions d'Afrique.

C'est aussi ce qu'il y a de mieux pour ramener à la raison le bey de Tunis, qui ne résistera pas à une prompte et vigoureuse démonstration d'autorité. Jusqu'ici le bey n'a pas pu s'accoutumer à l'idée que la France agissait cette fois sérieusement, qu'elle irait jusqu'au bout. Lorsqu'on lui a offert de joindre ses troupes aux troupes françaises pour la répression des Khroumirs, il a refusé ; il a cru pouvoir arrêter par de vaines paroles notre armée aux frontières. Il s'est tourné vers l'Europe ; il a expédié des protestations un peu partout ; il s'est adressé même à la Porte en croyant sans doute nous créer des embarras. Il a protesté sous toutes les formes et par des circulaires diplomatiques et par des envois de troupes à l'approche de nos soldats, — sans aller, il est vrai, jusqu'à la résistance par les armes. Le jour où il s'apercevra que tout est décidément sérieux, que les ruses ne servent plus à rien, qu'il n'a aucun secours à espérer, il comprendra que ce qu'il a de mieux à faire est de finir par où il aurait dû commencer, par une entente avec la France. Il en est déjà là peut-être, d'autant mieux que la démarche qu'il a tentée auprès de la Porte risque d'avoir pour lui de singulières conséquences. La Porte, en effet, aurait songé, dit-on, à envoyer Kaireddine-Pacha, dont l'arrivée à Tunis serait une menace pour le prince régnant : de telle façon que ce malheureux bey serait allé tout simplement au-devant d'un danger de dépossession et qu'il pourrait bien encore une fois avoir besoin de la protection de la France. Une vive et prompt action peut seule encore, sous ce rapport, dénouer cet imbroglio des affaires tunisiennes.

Il y a enfin une dernière et sérieuse raison pour qu'on ne laisse ni traîner ni dévier cette entreprise nouvelle des armes françaises. Jusqu'ici cette question de Tunis n'a pas eu une importance réelle, un vrai retentissement en Europe, en ce sens qu'elle est suivie avec plus de curiosité que de préoccupation. L'Angleterre, malgré les appels qui

lui ont été adressés, reste assez indifférente ; pour le moment, elle se sent un peu liée par les engagements de lord Salisbury. A Vienne, la France n'a que des sympathies ; à Berlin, elle ne trouve que des encouragemens qui, fussent-ils intéressés et calculés, laissent provisoirement la situation libre. L'Italie seule a été assez peu habile pour ne pas déguiser un mécompte, et au demeurant si elle a de la mauvaise humeur, elle est évidemment décidée ou résignée à ne rien faire qui puisse altérer ses relations avec la France. Il n'y a aucune apparence de difficultés dans les dispositions présentes de l'Europe. Qui pourrait dire cependant qu'il ne se produirait aucune complication s'il y avait des lenteurs, des incidens, des incertitudes ? De telle sorte que tout se réunit pour nécessiter une action prompte et décisive qui tranche la question sans laisser place à un embarrassant imprévu.

La vie de l'Europe est ainsi faite qu'on n'est jamais au bout des difficultés, des incidens. Pour que ce traité de Berlin, qui reste l'affaire commune de toutes les puissances, qui fixe l'état nouveau de l'empire ottoman, devienne une réalité plus ou moins sérieuse, plus ou moins durable, quel temps a-t-il fallu ? On est déjà à la troisième année, et c'est tout au plus si, après en avoir fini tant bien que mal pour le Montenegro, on commence maintenant à entrevoir la solution pratique de ce différend turco-grec qui, à plusieurs reprises, a failli rallumer tous les conflits de l'Orient. Les cabinets auront-ils cette fois trouvé le vrai moyen de régler cette question des frontières helléniques que la dernière conférence de Berlin avait si singulièrement compliquée ? On dirait que les patientes et laborieuses négociations qu'ils ont renouées et poursuivies depuis cinq mois ont aujourd'hui quelque chance d'être plus heureuses.

Le tracé de la conférence de Berlin a été, bien entendu, à peu près abandonné. Le système d'arbitrage qui avait été un moment proposé n'a pas même été essayé. Les ambassadeurs européens réunis à Constantinople se sont tout simplement remis à l'œuvre et se sont ingéniés à découvrir une délimitation nouvelle combinée de façon à sauvegarder les intérêts essentiels, tout au moins la dignité de la Turquie, en faisant une part assez large encore à la Grèce. Le tracé élaboré par les ambassadeurs a été, il y a quelques semaines, déjà notifié officiellement à Athènes, et on ne s'est pas borné, paraît-il, à cette communication diplomatique ; les souverains, les chefs d'états étrangers auraient écrit au roi George pour le presser de se soumettre à une décision que la force des choses, les circonstances ont rendue nécessaire. Que le cabinet d'Athènes ait reçu cette communication avec enthousiasme, on ne peut pas le dire. Le ministre des affaires étrangères, M. Coumoundouros, dans sa réponse, ne se défend pas de jeter quelques fleurs de rhétorique sur l'œuvre de la conférence de Berlin, de témoigner des regrets et même

de faire quelques réserves; au demeurant toutefois, il semble prendre son parti. Ce n'est pas tout, il est vrai: il reste encore l'acceptation définitive à obtenir des chambres helléniques, l'exécution du traité, la cession effective des territoires, les garanties réciproques à établir pour les musulmans qui passent sous la domination grecque, aussi bien que pour les Grecs qui continuent à dépendre de la Porte. C'est une phase nouvelle qui peut réserver encore plus d'une surprise. Les chambres helléniques qui vont se réunir pourraient sans doute se livrer à de dangereuses exagérations. La Turquie, de son côté, n'est pas sans avoir des embarras en présence de l'insurrection flagrante de cette ligue albanaise qu'elle a provoquée elle-même quand elle croyait pouvoir s'en servir dans l'affaire du Montenegro, qu'elle est réduite maintenant à réprimer par les armes. Tout cela veut dire qu'il y aura encore des difficultés. La question a cependant fait un pas des plus sérieux par cela même que la diplomatie a trouvé un point de conciliation possible. Ce que la Grèce a certainement de mieux à faire, c'est d'accepter sans tant de façons, de bonne grâce, une extension de territoire qu'elle obtient sans combat. Quant aux puissances, elles ont épuisé, par ce dernier acte de médiation, tout ce qu'elles avaient de bonne volonté, et il est peu vraisemblable qu'elles se laissent absorber indéfiniment par cette querelle turco-hellénique lorsque la plupart ont tant à faire chez elles.

La Russie, qui est toujours la puissance la plus engagée dans ces complications orientales, qui se charge quelquefois de précipiter les événemens comme elle l'a fait pour la dernière guerre, la Russie a aujourd'hui de trop cruelles diversions intérieures pour être tentée de chercher des difficultés sur le Bosphore. C'est bien assez pour elle d'avoir à se reconnaître au lendemain de l'effroyable attentat qui a coûté la vie à l'empereur Alexandre II, au milieu des incertitudes d'un nouveau règne et des préoccupations pénibles qu'entretient une incessante agitation révolutionnaire. Les premières semaines qui ont suivi l'attentat de mars ont été tout entières au deuil impérial. Le procès des meurtriers du dernier tsar a été fait, et les condamnés n'ont pas tardé à subir la peine qui leur a été infligée: ils ont été exécutés au milieu d'une foule émue du supplice. L'expiation a suivi de près le crime; mais le châtiement de quelques coupables n'a pas supprimé la conspiration insaisissable qui ne cesse de s'agiter et de se manifester, qui menace le nouveau tsar; la question politique ne subsiste pas moins tout entière. Il reste à savoir quelles seront les conséquences du terrible événement du mois dernier, ce que sera ce nouveau règne si tragiquement inauguré, comment on pourra d'abord déjouer les complots, l'œuvre révolutionnaire qui se poursuit audacieusement, de quelle manière on fera la part des répressions nécessaires et des concessions qui pourraient

être utiles. Évidemment tout a un aspect assez sombre à Saint-Pétersbourg. La situation paraît profondément troublée, et ce qui ajoute encore à la confusion, c'est qu'un des membres de la famille impériale, un des cousins du tsar, a été récemment atteint par des rigueurs de police dont la cause reste assez mystérieuse. Le grand-duc Constantin lui-même ne serait pas à l'abri d'une disgrâce; il se verrait obligé d'abandonner la présidence du conseil de l'empire et la direction de la marine. Au milieu de ce trouble moral qui règne visiblement à Pétersbourg, que fera le nouveau souverain? quelle politique se propose-t-il de suivre? Le jeune empereur Alexandre III s'est enfermé à Gatchina, et jusqu'ici le silence qu'il garde semble révéler plus de perplexités intimes que de décision. Les premiers actes par lesquels il a signalé son avènement n'ont rien encore de bien caractéristique. Les choix des hommes qu'il appelle auprès de lui n'ont peut-être qu'une signification toute personnelle. Le général Loris-Melikof, qui depuis son avènement au pouvoir sous le dernier tsar, avait gardé une certaine popularité, paraît devoir se retirer. Le général Ignatief a retrouvé faveur et vient d'être appelé au ministère des domaines. Les choix et les actes se succèdent sans révéler une intention bien claire, une volonté bien fixe. Au fond l'empereur Alexandre III, c'est aisé à voir, est incertain et irrésolu. Il a autant que bien d'autres le sentiment de la gravité de la situation sans se rendre compte non plus que bien d'autres des vrais moyens d'y remédier.

Des réformes, des réformes, c'est ce qu'on demande au jeune tsar, et rien n'est plus facile sans doute que de se payer de mots retentissans, de tracer des programmes de réformes idéales. La difficulté est d'entrer dans la pratique, de préciser la nature, le cadre et les limites de ces réformes. Nul doute qu'il n'y ait immensément à faire en Russie pour instituer un certain ordre légal, un système de garanties et de contrôle. Des assemblées provinciales, locales sont possibles et auraient peut-être une sérieuse efficacité. Au-delà, il faut l'avouer, il n'est pas trop facile de comprendre ce qu'on veut dire lorsqu'on parle d'une constitution à l'euro péenne, d'un parlement. Imagine-t-on bien une constitution plus ou moins abstraite dans un empire composé de près de quatre-vingt millions d'âmes de toutes les races, de toutes les zones, de toutes les civilisations? Se figure-t-on un parlement où serait représenté tout ce qui appartient à la Russie depuis les provinces polonaises jusqu'au Caucase, depuis la Finlande jusqu'au pays des Tcherkess? Que l'empereur Alexandre III hésite et demande à réfléchir avant d'entrer dans cette voie, on ne peut pas absolument s'en étonner. Ce qui est de toute évidence cependant, c'est qu'il y a quelque chose à faire pour ouvrir une issue légale et régulière aux aspirations, aux besoins de garanties, aux désirs légitimes de toute une partie de la société

russe, qu'un malaise prolongé livre aux influences révolutionnaires. Savoir mesurer les concessions possibles, devenues nécessaires, les séparer des utopies anarchiques et les réaliser avec hardiesse, c'est encore après tout la plus sûre politique; c'est un meilleur moyen de défense que l'appel à des mesures internationales dont paraît s'occuper la diplomatie russe.

Une grande, une romanesque et singulière existence vient de finir en Angleterre, au moment où le ministère libéral en est à se débattre laborieusement avec toutes les difficultés d'une situation compliquée. Le chef du dernier cabinet conservateur, le *leader* du torysme, le brillant et redoutable antagoniste de M. Gladstone, lord Beaconsfield, pour l'appeler par son nom, s'est éteint il y a peu de jours à Londres. On pourrait presque dire que, malgré son âge déjà avancé, — il avait soixante-seize ans, — il est mort prématurément, tant il avait gardé jusqu'au bout la verve, l'éclat d'esprit et l'intrépidité qui ont fait sa puissance.

Naître dans l'obscurité et tout conquérir par la hardiesse de l'intelligence, débiter dans la vie retentissante de son époque par de simples fictions littéraires pour s'élever aux dignités les plus hautes, au poste de premier ministre, réaliser cette fortune d'un glorieux parvenu devenant le chef politique d'une des plus vieilles aristocraties de l'Europe, c'est la destinée de celui qui avait commencé par s'appeler Benjamin Disraeli, qui meurt pair d'Angleterre avec le titre de lord Beaconsfield. Disraeli avait eu à vaincre tout ce qui peut contrarier une carrière publique dans un pays comme l'Angleterre. Né de race juive, fils d'un père qui n'était qu'un modeste écrivain, il avait commencé par travailler chez un attorney, et il n'avait quitté l'étude des lois que pour se révéler, comme romancier, par des œuvres qui ne préparent pas d'habitude à la politique. Il avait contre lui son origine, l'humilité de sa condition, peut-être même le genre de talent auquel il avait dû ses premiers succès littéraires et mondains. Il avait tout surmonté par l'effort d'une ambition ardente, par une audace mêlée d'imagination et de dextérité, par la séduction d'une nature originale, merveilleusement douée de tous les dons de l'éloquence et du sarcasme, par une persévérance que rien n'avait lassée, ni découragée. Il pouvait s'appliquer à lui-même ce que dit un de ses héros dans *Contarini Fleming* : « Il y a des momens où je suis sous l'influence d'une sorte de sentiment que je pourrais appeler une audace heureuse; c'est un mélange d'insouciance et de confiance en moi, qui a un effet prodigieux sur mon organisme. Dans ces momens-là, je ne calcule jamais les conséquences, tout me semble aller bien. Je me sens en bonne fortune. » C'est Disraeli dans son essor, et de tous ces romans où l'auteur de *Vivian Grey*, de *Sybil*, de *Coningsby*, de *Lothair*, s'est peint si souvent,

où il a peint la vie sociale et politique de l'Angleterre de son temps, le plus intéressant, le plus curieux est assurément encore cette destinée conduite avec un art supérieur, couronnée par tous les succès.

Ce n'est pas du premier coup que Disraeli avait réussi à s'ouvrir la carrière publique où son ambition brûlait de se déployer. Il avait échoué dans quatre élections avant d'entrer au parlement, en 1837, et une fois élu, il n'était même pas heureux pour son début d'orateur, pour son *maiden-speech*. Assailli d'éclats de rire, il se contentait de répondre avec assurance en s'asseyant : « Le jour viendra où vous m'écoutez ! » Il ne devait pas tarder, en effet, à être écouté. La première occasion décisive pour lui était cette crise de l'histoire d'Angleterre qui éclatait en 1846, où le chef d'un cabinet tory, sir Robert Peel, abdi quant les opinions et les traditions de son parti, se décidait à proposer le rappel des lois sur les céréales. La résolution de sir Robert Peel était inspirée par le sentiment profond d'une grande nécessité nationale ; mais elle bouleversait toutes les conditions parlementaires, elle jetait le désarroi parmi les conservateurs irrités et indignés de ce qu'ils appelaient la défection de leurs chefs, de l'évolution subite des ministres qu'ils avaient portés au pouvoir. A cette époque, deux hommes entre tous se rencontraient pour tenir tête à l'orage, pour organiser la résistance au nom des conservateurs, — lord George Bentinck, qui n'a été qu'une apparition dans la vie publique anglaise, et Disraeli, qui est mort ces jours derniers. Ces deux hommes soutenaient passionnément la lutte, et s'ils n'évitaient pas la défaite, ils réussissaient du moins à relever le courage et la fortune de leur parti. Ils faisaient de cruelles blessures à sir Robert Peel, qui restait victorieux, mais qui sortait singulièrement meurtri de cette grande bataille. Disraeli avait conquis ses titres de tacticien parlementaire et d'orateur, et lorsque, peu après, lord George Bentinck était emporté par une mort prématurée, celui qui avait été son émule au combat restait le *leader* reconnu, désormais incontesté, des tories dans la chambre des communes. Il n'a cessé de jouer ce rôle depuis trente ans ; il a été l'inévitable chancelier de l'échiquier dans les diverses administrations que l'ancien lord Derby a été plusieurs fois appelé à former, jusqu'au jour où, lord Derby disparaissant à son tour, il est devenu le premier ministre désigné dans tout cabinet tory. Il a été pendant six ans, jusqu'aux élections dernières, le chef du cabinet conservateur qui a gouverné l'Angleterre dans des circonstances souvent difficiles, et c'est au début de cette récente administration qu'il avait reçu de la reine le titre de lord Beaconsfield qui n'effacera pas dans l'histoire le simple nom de Disraeli.

L'art de lord Beaconsfield ou de Disraeli, dans cette carrière de plus de quarante années, a été de dégager autant qu'il l'a pu le parti conservateur de ce qu'il avait de trop suranné, de s'efforcer d'introduire dans



le torysme comme un esprit nouveau. Son malheur ou sa faiblesse a été de rester souvent un romancier dans la politique, de céder à des fascinations d'esprit ou d'imagination, d'aimer à étonner par les actes d'ostentation ou les coups de théâtre, tantôt en inventant pour la reine le titre d'impératrice des Indes, tantôt en préparant avec art la conquête de Chypre ou en recherchant la gloire des expéditions lointaines. L'échec des dernières élections n'a été peut-être que l'expiation des goûts de politique fastueuse auxquels il se laissait aller complaisamment; mais ce qui l'absout aux yeux des Anglais, c'est qu'il portait au pouvoir un sentiment altier et puissant de la grandeur britannique. Il avait relevé l'orgueil national humilié ou troublé de l'effacement auquel la diplomatie anglaise s'était soumise pendant de longues années, même aux heures les plus décisives, et c'est ce qui fait qu'il meurt avec tout son prestige, regretté de la reine, dont il avait su gagner la confiance, respecté par ses adversaires, populaire après tout dans le pays comme dans son parti. Pour tous, c'est une grande figure contemporaine, honneur de l'Angleterre, qui s'éclipse.

La question est maintenant de savoir par qui lord Beaconsfield sera remplacé à la tête du parti tory. Sir Stafford Northcote, l'ancien collègue de lord Beaconsfield, est naturellement le *leader* des conservateurs dans la chambre des communes, et il remplit ce rôle avec sagesse; mais est-il en position d'exercer le commandement sur le parti tout entier? Choisira-t-on de préférence, pour cette délicate fonction, lord Salisbury ou lord Cairns? A défaut de ceux-ci, le nouveau chef reconnu sera-t-il le duc de Richmond, qui a une grande position sociale plutôt qu'un grand ascendant politique ou une grande activité? Tous ces noms ont été proposés et discutés. Un choix est d'autant plus pressant qu'en ce moment même, les débats les plus graves sont engagés devant la chambre des communes au sujet du bill agraire sur l'Irlande. Déjà M. Gibson, ancien attorney-général pour l'Irlande, a ouvert le feu pour le parti conservateur contre le *land-bill*. Des amendemens nombreux ont été présentés; il y a tout un système de conduite à adopter et à suivre. D'un autre côté, un incident récent montre combien la situation parlementaire est à la merci de l'imprévu. M. Bradlaugh, qui fait profession d'athéisme et qui a été exclu il y a quelque temps de la chambre des communes pour n'avoir pas voulu prêter le serment exigé, vient d'être réélu; il s'est présenté de nouveau devant la chambre, et aussitôt sir Stafford Northcote a fait une motion pour que M. Bradlaugh ne fût pas plus admis aujourd'hui qu'il ne l'avait été précédemment. Ce qu'il y a de curieux, c'est que sir Stafford Northcote a rallié une majorité, tandis que le ministère est resté silencieux. Ce n'est point sans doute le signe d'une dislocation de la majorité libérale qui soutient jusqu'ici le ministère; cela prouve du moins qu'il y a des surprises toujours possibles et que, dans les luttes qui se préparent, le

parti conservateur a un intérêt de premier ordre à ne pas rester longtemps sans avoir son chef, son tacticien, son système de conduite.

Si les partis avaient été organisés en Italie comme ils le sont en Angleterre, il n'y aurait pas eu la crise ministérielle qui a éclaté récemment à Rome, ou, dans tous les cas, dès que les représentans d'un parti se voyaient obligés de se retirer, leurs adversaires se seraient trouvés prêts à recueillir le pouvoir. Ce qui a fait justement la difficulté à Rome, c'est que cette crise est née d'une grande incohérence, d'un amalgame confus de tous les mécontentemens, d'une coalition de hasard, si bien que le lendemain rien n'a été possible. Le ministère a été renversé : comment refaire un ministère ? L'ancien président du conseil, M. Cairoli, s'est d'abord absolument refusé à reconstituer un cabinet et même à rentrer dans le cabinet qui serait réorganisé. A défaut de M. Cairoli, M. Depretis a été chargé de cette œuvre délicate ; il s'est efforcé de réconcilier toutes les fractions de la gauche, de rallier M. Crispi, M. Nicotera, les éternels dissidens, — il n'a pas réussi. Un instant le chef de la droite, M. Sella, a été appelé par le roi Humbert ; mais il ne se trouvait pas en mesure, dans les conditions parlementaires telles qu'elles sont, de former une administration ayant quelque chance de durée, et le meilleur conseil qu'il ait pu donner au roi a été de rappeler tout simplement l'ancien cabinet démissionnaire. C'est précisément ce qui a été fait après quelques jours de négociations inutiles et de confusion. M. Cairoli s'est rendu à l'appel qui lui a été adressé par le roi, et le ministère s'est trouvé reconstitué tel qu'il était. On va lui accorder maintenant sans doute le vote de confiance qui lui a été refusé il y a quelques jours ; on a eu le temps de réfléchir sur la difficulté des combinaisons ministérielles, sur le danger de prolonger une crise de pouvoir dans un moment où la réforme électorale reste à voter, où il y a encore à réaliser les plus sérieuses mesures financières et où la politique extérieure de l'Italie s'est égarée au sujet de Tunis. M. Cairoli, avant le vote qui l'a renversé il y a quelques jours, avait su éviter de compromettre les relations de l'Italie avec la France ; il est probable qu'il revient au pouvoir avec l'intention de ne rien faire ou de ne rien dire qui puisse altérer ces relations. Que les Italiens aient eu dans cette affaire de Tunis quelques illusions suivies maintenant de quelques déceptions, qu'ils aient cru à des engagemens dont on parle tout bas sans les articuler tout haut, sans les préciser, c'est possible. Ils peuvent s'apercevoir aujourd'hui que notre pays n'est engagé que par son gouvernement, et la plus sûre politique pour eux, c'est de rentrer dans la vérité des choses, de comprendre que leurs intérêts à Tunis sont mieux sauvegardés par le bon accord avec la France que par de vaines hostilités.

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

---

Depuis longtemps déjà, beaucoup de nos souscripteurs se plaignaient de ne pas rencontrer, à côté de la chronique politique et de la revue littéraire, qui entrent pour une si notable part dans le succès de la *Revue*, un résumé des principaux faits économiques et financiers de la quinzaine. Nous avons résolu de combler cette lacune : désormais nous étudierons d'une façon suivie les principales manifestations du mouvement financier, qui, par suite du développement inouï de la richesse mobilière, a pris, depuis quelques années, une importance si capitale.

Il y a plusieurs années que, de l'autre côté du Rhin, certains prophètes de malheur nous prédisent un *krach* analogue à celui qui affecta si gravement, en 1873, les places de Vienne, de Berlin et de New-York. Et deux ou trois fois déjà, il faut bien le dire, cette prédiction peu bienveillante a paru sur le point de se réaliser, notamment aux mois d'octobre et novembre 1879.

La place de Paris vient d'avoir une semblable alerte, moins vive pourtant. Dans les premiers jours d'avril, un fort mouvement de baisse se manifesta tout d'un coup. La spéculation à la hausse résista d'abord assez bravement et parvint, sans trop de pertes, à doubler le cap de la liquidation du 15. Mais cet effort l'avait épuisée. La liquidation passée, le mouvement reprit de plus belle, et pendant toute une semaine la bourse eut beaucoup de peine à se remettre d'une sorte d'affolement.

Heureusement, à l'heure où nous écrivons, tout est rentré dans l'ordre : la confiance et le sang-froid sont revenus, la plupart des cours ont repris leur assiette ; bref, toute crainte de *krach* est encore une fois écartée. Toutefois, quelque passagère qu'ait été cette dernière crise, il importe de se bien rendre compte des causes qui l'ont provoquée et d'en tirer pour l'avenir une leçon. Ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, les circonstances extérieures qui ont amené la perturbation dont notre marché a eu à souffrir ; sans doute elles y ont été pour quelque chose : la bourse n'a pas vu, ne pouvait pas voir avec indifférence l'incident tunisien. Mais le fait déterminant, celui qui a causé tout le mal, c'est l'excès de la spéculation sur certaines valeurs pendant les derniers mois. Déjà, lors de la liquidation de fin mars, le danger des mouvements désordonnés auxquels nous faisons allusion était apparu à tous les esprits clairvoyants ; le prix élevé des reports avait été un avertissement, presque une menace. Il fallait s'arrêter, se recueillir ; au lieu de

céla, on est allé de l'avant, on a voulu, contre toute prudence, pousser les cours encore plus haut. Ils sont retombés brusquement sur ces spéculateurs de la dernière heure, gens du monde pour la plupart, qu'on retrouve toujours dans ces sortes de paniques et qui ne contribuent pas peu à les aggraver par leur défaut d'expérience et de sang-froid. C'était inévitable. Mais il était inévitable aussi qu'à moins de complications extérieures, le marché se remettrait fort vite d'une secousse qui n'avait, en somme, atteint sérieusement qu'un petit nombre de valeurs et qui ne s'était nullement étendue aux autres places. Sans être optimiste, on ne peut en effet s'empêcher de reconnaître que le mouvement qui a successivement poussé tous les fonds d'état aux cours élevés qu'ils ont atteints, que ce mouvement, ce phénomène si l'on veut, s'explique de la façon la plus naturelle et par une raison qui n'a rien d'accidentel, à savoir l'abaissement constant du taux de capitalisation des revenus dans le monde entier. Que cette tendance universelle ait été soutenue par la spéculation, cela est incontestable; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que la hausse persistante des dernières années lui est due en grande partie, et que c'est elle encore aujourd'hui qui autorise et justifie la présomption d'un nouveau pas en avant.

La liquidation des 2 et 3 mai promet donc de s'effectuer dans de bonnes conditions, contrairement à tant de pronostics fâcheux. On ne peut compter pourtant que les prix des reports vont s'abaisser subitement; ce serait déjà beaucoup, étant donnée l'extrême tension qu'on pouvait redouter, que l'argent ne se montrât pas plus exigeant qu'aux deux liquidations précédentes.

On avait de trop justes raisons d'appréhender pour la fin de ce mois un resserrement insolite de l'argent. En mars, les exportations d'or à destination de Londres et de l'Espagne étaient encore importantes; le change sur Londres était coté très haut; l'emprunt en 3 pour 100 amortissable allait absorber en un mois une somme de 400 millions de francs, dont moitié exigible de suite et moitié du 16 au 25 avril. On savait bien que la Banque de France et les établissemens de crédit mettaient tout en œuvre pour faciliter aux souscripteurs la libération de ces deux premiers termes, mais la Banque pouvait-elle même, sous la pression des circonstances, se voir contrainte d'ajouter encore aux embarras de la situation en élevant le taux de l'escompte officiel ?

Les choses ont mieux tourné qu'on ne l'espérait. Bien que la Banque ait offert aux souscripteurs d'effectuer pour eux le versement intégral des 200 millions exigibles depuis le 16 courant, l'importance de ce prêt n'a apporté aucune modification anormale dans les chiffres des deux derniers bilans. D'autre part, de nombreuses livraisons de titres internationaux, effectués au stock exchange pour compte français, ont eu pour résultat d'abaisser le change sur Londres au taux où il n'y a plus profit à expédier de l'or de Paris au-delà du détroit. Le drainage de l'or s'est

donc arrêté, et depuis deux semaines les augmentations d'espèces dans l'encaisse de la Banque ont succédé aux diminutions constantes des derniers mois.

Le drainage de l'or est également suspendu à Londres. Les marchés américains sont provisoirement saturés d'espèces métalliques. Aussi les ressources ont-elles rapidement afflué à la banque d'Angleterre, et le jeudi 18 avril, les directeurs de cet établissement ont cru pouvoir sans péril abaisser de 3 à 2 1/8 pour 100 le taux de l'escompte.

Ainsi l'argent est redevenu facile à Londres, et s'il est toujours très serré ici, il ne l'est pas autant que tout pouvait le faire craindre il y a un mois. Sur les places allemandes, à Berlin et à Vienne, les ressources sont très abondantes, les dispositions résolûment optimistes.

De quel côté les baissiers trouveraient-ils donc des encouragemens ? Ils n'en espèrent plus de Rome ou de Constantinople. A Rome, les esprits, un moment très surexcités par les bavardages des journaux, sont revenus au calme, et tout porte à croire que M. Cairoli va retrouver dans la chambre une majorité disposée à ratifier une politique prudente et modérée. Aussi les cours de l'italien, qui avaient un moment reculé jusqu'au-dessous de 89, se sont-ils promptement relevés à 91 fr. A Constantinople, les conseils des représentans des puissances continuent d'être écoutés. Ristent, il est vrai, Tunis et Athènes, mais de ces deux côtés l'horizon s'est aussi bien éclairci depuis quelques jours, et la conviction que le rétablissement de la tranquillité en Orient n'est plus qu'une affaire de semaines, de jours peut-être, est devenue générale : témoin la nouvelle avance qu'ont prise les fonds ottomans, égyptiens, turcs et même hongrois.

La hausse de ce dernier s'explique d'ailleurs par une raison particulière. S'il a dépassé le pair, c'est, il convient de le rappeler, grâce au projet de loi présenté le 12 avril à la chambre des députés et qui autorise le ministre des finances à retirer l'emprunt de 400 millions de florins or, portant 6 pour 100 d'intérêt, et à le remplacer par un nouveau fonds portant seulement 4 pour 100 d'intérêt, opération qui doit amener une réduction d'au moins 2,200,000 florins dans la charge des intérêts.

Les institutions de crédit ont eu un marché singulièrement agité. La banque de France, après une réaction momentanée, a dépassé le cours de 5,300 francs et des cours bien plus élevés paraissent être l'objectif d'une spéculation qui escompte, sans doute sur cette valeur, l'augmentation croissante de recettes accusée par les bilans hebdomadaires.

Nous n'avons pas à revenir sur les considérations que nous avons émises plus haut au sujet de la hausse exagérée de certaines valeurs. En présentant ces considérations, nous avons surtout en vue, avec le Suez, le Credit foncier. A coup sûr, les titres de cet établissement méritent la grande faveur dont ils sont l'objet; mais ce n'est pas une rai-

son pour que des acheteurs sans consistance puissent impunément gagner sur ces titres 50 ou 100 francs par mois, moyennant un report de 14 à 16 francs. Un tel jeu ne saurait durer longtemps. Aussi de 1,800 francs le foncier s'est-il vu refoulé un moment à 1,500 francs; le voici de nouveau dans les environs de 1,700. C'est encore un bien beau prix.

Un des établissemens de crédit les plus justement appréciés est sans contredit la banque de Paris. Grâce à l'activité de son conseil et à l'étendue de ses relations, la banque de Paris exerce un peu partout son action. Il y a quelques mois, elle fondait sur les rives du Saint-Laurent un crédit foncier dont l'avenir s'annonce très prospère. En ce moment, elle prépare avec le concours de la société des chemins autrichiens la jonction des voies ferrées entre Vienne et Constantinople par la Roumanie, la Bulgarie et la Roumélie orientale.

C'est principalement en Autriche qu'une autre société qui déploie aussi beaucoup d'activité et qui ne compte encore que des succès, l'Union générale, a multiplié ses créations. Déjà, l'automne dernier, elle avait constitué, au capital de 100 millions de francs, la banque impériale et royale privilégiée, dont les actions libérées de 250 francs se cotent avec une très forte prime. Tout récemment elle a créé à Pesth, sous le nom de Banque des pays hongrois, une institution analogue, à laquelle viendra bientôt se joindre, à Belgrade, un troisième établissement de crédit. L'émission des titres de la Banque des pays hongrois vient d'avoir lieu. Un certain nombre de ces titres avait été réservé à la clientèle de l'Union générale : il est très vraisemblable que le reste sera vite absorbé tant à Pesth et à Vienne qu'à Paris.

La banque d'escompte, qui va donner cette année encore un très beau dividende à ses actionnaires, a vu, pendant l'exercice écoulé, les diverses entreprises qu'elle a créées elle-même ou à la formation desquelles elle a coopéré prendre une assiette de plus en plus solide. C'est ainsi que la banque hypothécaire, qui était restée longtemps stationnaire aux environs de 600 francs, s'est relevée d'une centaine de francs, grâce au développement qu'ont pris en très peu de temps ses opérations. La fermeté avec laquelle l'action de la banque d'escompte s'est constamment maintenue au-dessus de 800 francs est donc amplement justifiée. Il est même à supposer que cette fermeté ne peut que s'accroître, si la tendance du marché, qui est de capitaliser les sociétés de crédit de premier ordre sur le pied de 4 à 4 1/2 pour 100, n'est pas contrariée par les événemens.

---

# SAUVAGEONNE

---

## PREMIÈRE PARTIE.

---

### I.

Cling! clang!.. Les cloches de la petite église d'Auberive sonnaient le dernier coup de vêpres. Les deux chiens-loups de l'épicier Sausseret, dont les nerfs étaient sans doute désagréablement ébranlés par le timbre grêle de la sonnerie, s'étaient élancés hors de la boutique de leur maître, et, le nez en l'air, les oreilles couchées, accompagnaient les cloches d'un long glapissement plaintif. Deux ou trois dévotes, frileusement enveloppées dans des pelisses à capuchon, leur paroissien à la main, se hâtaient vers l'église, dont la flèche pointue dépassait les arbres du quartier des Corderies : on voyait leurs silhouettes noires se détacher en perspective sur le cailloutis blanc de la rue montante. Le nouveau garde-général, Francis Pommeret, sortit à son tour de l'auberge du *Lion d'or*, où il logeait, et suivit la route qui coupe le village dans sa longueur. Le garde-général était en tenue : tunique verte serrée sur les hanches, pantalon gris à la hussarde, képi à galon d'argent et gants de peau de daim. Installé depuis peu, il avait choisi ce dimanche de février pour faire ses visites d'arrivée.

Il cheminait lentement entre les maisons basses qui bordent la route; de temps en temps, un coin de rideau se soulevait à uné

fenêtre et deux yeux curieux dévisageaient le nouveau fonctionnaire. Le jeune homme, du reste, valait la peine qu'on le regardât. Grand, bien découplé, la taille fine, la poitrine bombée, la barbe blonde en éventail, l'air aimable et l'œil caressant, il semblait très fier de sa bonne mine et de ses vingt-quatre ans épanouis. Issu d'une famille bourgeoise médiocrement rentée, mais chargée d'enfans, il avait honnêtement pioché au collège, était entré dans un rang honorable à l'école forestière, et, après deux ans de stage dans une ville de l'Est, l'administration venait de le nommer garde-général à Auberive. — Pour un forestier pur sang, ce village de cinq cents âmes, perdu au cœur de la montagne langroise, eût été une résidence de choix : trois lieues de forêts faisaient alentour la solitude et la paix, et de magnifiques futaies abritaient presque de leurs branches extrêmes les jardins et les vergers de la localité. Seulement Francis Pommeret n'avait pas le feu sacré ; il était entré dans l'administration forestière, non par goût, mais parce qu'il fallait choisir une carrière, l'exigüité du patrimoine paternel ne lui permettant pas de vivre en oisif. Son choix avait été principalement déterminé par la perspective des deux années d'école à Nancy et par l'idée de porter un joli uniforme. Francis était avant tout un mondain, un amoureux de la vie élégante et remuante des grandes villes. En l'embrassant, le jour des adieux, sa mère lui avait remis pour son argent de poche une centaine d'écus, épargnés sou par sou, et lui avait dit : « Maintenant, mon ami, c'est à toi de te tirer d'affaire ; un garçon bien élevé et joliment tourné peut arriver à tout avec de l'ordre et de l'entregent. Sois économe, tâche de te créer de belles relations et de dénicher une héritière que tu épouseras... — Sur la route, en boutonnant ses gants, Francis Pommeret se remémorait cette dernière allocution maternelle, et dans sa barbe soigneusement peignée ses lèvres ébauchaient une légère grimace. — Au fond de ce pays de loups, pensait-il, les belles relations doivent être aussi rares que le trèfle à quatre feuilles, et, quant aux héritières, il est fort douteux que j'en rencontre jamais une dans les sentes broussailleuses de la forêt!..

Tout en monologuant ainsi intérieurement, il était arrivé devant la maison du percepteur. C'était sa première visite. Il agita vivement le pied-de-biche suspendu à un fil de fer et, après avoir attendu patiemment quelques secondes, personne n'accourant à son coup de sonnette, il poussa l'huis entre-bâillé et se trouva dans une cour remplie de poules. Des cris d'enfans partirent d'un corps de logis passablement délabré et se mêlèrent au gloussement des volailles effarouchées. A la fin, une porte s'ouvrit, et une femme encore jeune, en jupe d'indienne et en camisole du matin, avec des



cheveux ébouriffés sous un bonnet de nuit posé de travers, parut sur le seuil. Francis Pommeret la hêla d'un ton dégagé et lui demanda si M. Petitot était chez lui. Sur la réponse embarrassée, mais négative de la jeune femme, Francis tira une carte de son carnet et la lui remit négligemment, en lui recommandant de ne pas oublier d'exprimer ses regrets « à son maître. » A certain mouvement des lèvres et des yeux, et à une rougeur subite qui monta au visage de la dame, le garde-général soupçonna tout à coup que celle qu'il venait de traiter en servante était la propre femme du percepteur. Ayant la conscience de sa bévue, il salua gauchement et sortit. Joli début ! songea-t-il, je me suis déjà fait une ennemie.

Chez le juge de paix, chez le notaire et chez le médecin, il trouva visage de bois : le premier était allé chasser des poules d'eau sur l'étang de Rouelles, les deux autres avaient été appelés au dehors par leurs fonctions.

Maintenant venait le tour du curé ; les vêpres étant finies, le garde-général jugea le moment opportun pour se présenter au presbytère : — une antique maison bien confortable, bâtie discrètement entre cour et jardin, avec un seuil où des lauriers-thyms fleurissaient dans des caisses de bois peint en vert. Dès que Francis eut décliné sa qualité, la sœur de M. le doyen, vieille fille étique, à la mine austère et prudente, l'introduisit dans le salon orné de tableaux de sainteté et d'une vaste bibliothèque. L'abbé Cartier, sec lui-même comme un brin de fagot, était assis devant la fenêtre, à contre-jour. Il se leva de son fauteuil de paille pour recevoir le visiteur. Francis vit un grand corps décharné, perdu dans les plis d'une soutane neuve, un front maigre en surplomb au-dessus de deux cavités renfoncées où des yeux noirs perçans luisaient comme dans un soupirail, un nez droit, affilé du bout et deux lèvres minces, rentrées, sardoniques, qui s'entr'ouvraient pour lui souhaiter la bienvenue.

— Enfin, songea-t-il en s'asseyant, voilà au moins une créature intelligente.

— Vous habitez depuis peu notre pays, monsieur le garde-général ? commença le prêtre en ramenant sur ses genoux les plis de sa soutane, car je n'ai pas encore eu le plaisir de vous voir aux offices du dimanche.

Francis répondit qu'il était arrivé depuis huit jours. Le curé eut un hochement de tête contristé, où le jeune homme crut voir un reproche indirect. M. le doyen pensait sans doute que l'absence de son nouveau paroissien à la grand'messe du matin était un signe trop évident d'indifférence religieuse.

— Vous succédez, reprit l'abbé avec un soupir, à un homme que nous regrettons tous ; votre prédécesseur apportait un zèle méri-

toire à l'accomplissement de ses devoirs et il faisait l'édification de la paroisse.

Ici un second soupir comme pour dire : — Je crains bien qu'il ne soit pas remplacé sous ce rapport. — Francis, pour changer la conversation, parla des richesses forestières de la localité.

— Notre pays, répliqua brièvement le prêtre, n'offre pas beaucoup de distractions aux étrangers.

— Pourtant, hasarda le garde-général, il y a quelques ressources de société.

— Ici, chacun est tout entier à ses occupations, et on se voit peu... Autrefois les fonctionnaires trouvaient un accueil hospitalier à la Mancienne, chez le maître de forges, mais depuis la mort de M. Lebreton, sa veuve ne reçoit plus, .. comme de juste.

— Son deuil est récent ?

— M. Lebreton est mort depuis neuf mois à peine... C'est une grande perte pour la paroisse... Il faisait beaucoup de bien.

La conversation languissait. Francis se leva et, voulant essayer de gagner le cœur du prêtre avant de prendre congé, il s'extasia sur la bibliothèque et demanda la permission d'y puiser quelquefois.

— Oh ! dit le curé avec une modestie voulue, je n'ai là que des livres utiles à l'exercice de mon ministère... Aucun ouvrage profane... Néanmoins, ajouta-t-il, tandis que ses lèvres minces ébauchaient un sourire poliment ironique, si vous êtes amateur de lecture, je possède la collection des pères grecs et latins, et je la mets à votre disposition.

Là-dessus il reconduisit son visiteur jusqu'à la rangée des caisses de lauriers et le congédia avec un salut cérémonieux.

Francis Pommeret, un peu déconfit, se rabattit chez la receveuse des postes, dont la maison, blanchie à la chaux et proprette, formait l'angle de la place de l'église. Après être entré dans le couloir obscur réservé au public, n'ayant pu parvenir à découvrir une sonnette, il prit le parti de chercher à tâtons la poignée d'une porte, derrière laquelle il entendait un bruit d'ustensiles de ménage. Cette porte céda brusquement et s'ouvrit toute grande.

— C'est toi ? s'écria une voix de femme ; ferme vite, ma chère, à cause des chats.

Puis tout à coup, s'apercevant de sa méprise, la même voix poussa un cri étouffé et se confondit en excuses pendant que Francis se nommait.

La pièce où il se trouvait, mal éclairée par une fenêtre étroite, était déjà à demi pleine d'ombre. En jetant un coup d'œil rapide sur les murs et l'ameublement, le garde-général vit qu'elle servait à la fois de cuisine et de salle à manger. La table de toile cirée,

placée au centre, était couverte de vaisselle; sur le brasier de la cheminée, un rôti de veau cuisait dans une *coquille* de fonte, emplissant la chambre d'un grésillement et d'une odeur de graisse bouillante. Une jeune personne, debout devant la cheminée, regardait le visiteur d'un air effaré et murmurait des phrases décousues. Autant que la faible lumière venant de la fenêtre permettait d'en juger, elle pouvait avoir vingt-cinq ans et sa toilette était fort négligée : jupe noire et caraco de laine grise, laissant voir un cou assez blanc et des bras nus jusqu'aux coudes. De la figure tournée à contre-jour, Francis ne distinguait que des contours assez ronds et deux petits yeux, étoilés par les lueurs du brasier.

— Je suis vraiment confuse, répétait-elle; ma sœur est allée au chapelet et je suis restée à la maison pour préparer le souper... Veuillez donc vous asseoir, monsieur, et m'excuser de vous recevoir ici.

Francis répondit que c'était à lui de s'excuser et fit mine de se retirer en regrettant de n'avoir pas rencontré la receveuse.

— Mais elle ne tardera pas à rentrer, je vous assure, insista la jeune fille, partagée évidemment entre l'embarras de se montrer en déshabillé et le désir de connaître le nouveau garde-général.

Il se décida à prendre le siège qu'on lui offrait et s'assit en face de la *coquille*, qui continuait à chanter violemment et dont le bruit couvrait parfois la conversation des deux interlocuteurs. Ce tapage augmentait encore la confusion de la jeune ménagère; elle était fort troublée de recevoir l'étranger d'une façon aussi peu cérémonieuse, et, d'un autre côté, elle n'avait pas le courage de le conduire dans le salon sans feu, dont les volets étaient clos et où il aurait fallu allumer des bougies, c'est-à-dire se faire voir en plein dans le désordre de sa toilette de cuisinière. Pour déguiser son embarras, elle causait avec une volubilité nerveuse, faisant à la fois les demandes et les réponses.

— Vous n'êtes pas à Auberive depuis longtemps, monsieur... Depuis une semaine, je crois?... Comment trouvez-vous le pays?... Point très gai assurément... C'est un véritable trou, et il n'y a personne à voir.

— Cependant, objecta Francis, on m'a parlé de la maison de M<sup>me</sup> Lebreton...

— La Mancienne, oh! elle n'est plus gaie comme autrefois... La mort de M. Lebreton a tout changé.

— Sa veuve est inconsolable, à ce qu'il paraît.

— Inconsolable, c'est beaucoup dire, répliqua la sœur de la receveuse, le défunt était plus âgé qu'elle, et très bourru... Je ne crois pas qu'elle le regrette tant que cela.

— Elle est jeune?

— Jeune... si l'on veut!.. Trente-quatre ans, au moins.

— Ce n'est pas encore la décrépitude, reprit Francis en riant, et elle peut se remarier.

— Sans doute, pourtant je ne pense pas qu'elle s'y décide. Elle n'a pas d'enfants, mais elle a adopté une orpheline dont elle s'est entichée et qu'elle fait élever au Sacré-Cœur... En tout cas, si elle se remarie, ce ne sera pas à Auberive, et, de toute façon, on ne recevra plus guère à la Mancienne. M<sup>me</sup> Lebreton a pris le pays en grippe et elle passe presque tout son temps à Dijon.

La receveuse ne rentrait pas; la *coquille* était devenue silencieuse, mais une vague odeur de roussi qui s'en dégagait semblait inquiéter la jeune fille; il était évident que le rôti brûlait, et elle n'osait le retourner en présence de cet étranger. Elle devenait distraite et ne quittait pas des yeux le couvercle; elle finit par le pousser discrètement du pied, il tomba et le pétilllement de la graisse bouillante recommença. Réveillés par ce bruit strident, deux canaris dans leur cage furent pris à leur tour d'un besoin démesuré de se mettre à l'unisson, et leurs voix luttèrent bientôt d'acuité avec le grésillement du morceau de veau. Francis Pommeret, agacé et craignant d'être forcé de prolonger encore sa visite si, par hasard, la receveuse s'avisait de rentrer, se leva brusquement et prit congé. Il avait à peine fermé la porte qu'il entendit la jeune fille se précipiter désespérément vers son rôti à demi carbonisé.

Dès qu'il fut dehors, il aspira longuement l'air humide, sa poitrine était oppressée, il éprouvait une sorte d'engourdissement général, comme si l'odeur de renfermé qu'exhalèrent ces intérieurs campagnards et le ron-ron monotone des phrases insignifiantes qu'on y échangeait eussent produit sur son cerveau l'effet d'une drogue stupéfiante. — Le jour tirait à sa fin et le crépuscule, tombant en nappes grises du haut des grands bois aux teintes bistrées, ajoutait encore sa mélancolie au malaise moral du jeune Pommeret. Le tintement grêle des cloches avait recommencé, et les aboiemens rageurs des chiens de l'épicier les accompagnaient de nouveau.

— Et c'est dans un pareil milieu que je suis condamné à végéter trois ans, cinq ans peut-être! se disait le garde-général en descendant le cailloutis qui mène à la promenade d'*Entre-deux-Eaux*; je ne sortirai d'ici qu'enragé ou idiot.

Il marchait maintenant sous les branches moussues des vieux tilleuls de la promenade. A droite et à gauche, les deux bras de l'Aube qui longent la chaussée ruisselaient avec un doux sanglotement sur leur lit pierreux; le ciel teint des rougeurs saumonées des soirs d'hiver se reflétait dans l'eau courante, et Francis Pommeret songeait avec tristesse aux joyeuses soirées de dimanche pas-

sées jadis à la *Pépinière* de Nancy en compagnie de ses camarades de promotion, tandis que la musique militaire jouait des valses de Métra sous les grands arbres et que de belles dames aux jupes frissonnantes passaient et repassaient le long des pelouses.

Il lui restait à faire sa visite au château de la Mancienne. D'après ce qu'il avait appris chez le curé et au bureau de poste, il y avait peu de chances pour qu'il fût reçu par la maîtresse du logis; néanmoins il ne pouvait se dispenser de déposer sa carte.

À l'extrémité de la promenade, il aperçut les murs et la grande grille de la Mancienne. Entre les volutes et les oves de fer forgé, il distinguait le château avec son double perron, sa façade blanche, ses fenêtres aux carreaux empourprés par le couchant et son parc aux profondeurs silencieuses. Il poussa une petite porte entre-bâillée et entra, après avoir agité une clochette dont le tintement fit accourir la concierge.

— Non, monsieur, répondit-elle à la question du visiteur, madame est absente... Elle est à Dijon... Madame ne se plaît pas ici pendant l'hiver; elle y a trop peur et elle n'y rentrera qu'après Pâques.

Tandis que la concierge parlait, les yeux de Francis suivaient curieusement les allées sablées et tournantes qui se perdaient dans l'ombre des massifs, puis reparaissent au loin, jaunissantes parmi la verdure des pelouses.

— Puis-je me promener un moment dans le jardin? demanda-t-il.

— Certainement, monsieur... Madame a toujours permis aux personnes du pays d'y venir le dimanche. Vous pouvez vous y promener à votre loisir.

Francis Pommeret usa de la permission, et faisant le tour de la maison d'habitation, suivit lentement les circuits des allées, qui tantôt s'enfonçaient sous la nuit déjà épaisse des sapins, tantôt s'étaient à l'aise en plein ciel.

Le parc, entouré de murs, occupait le bas des deux versans de l'étroite vallée. La petite rivière, partagée en une vingtaine de ruisselets tapageurs, s'éparpillait tout à travers, miroitant dans l'herbe, sautillant sur les roches, disparaissant sous des ponts rustiques pour reparaitre un peu plus loin entre deux franges de roseaux desséchés. Des groupes de bouleaux, des massifs de pins argentés découpaient sur les gazons leurs silhouettes grêles ou vigoureuses. Au loin, entre les arbres effeuillés, on apercevait la façade postérieure du château, avec sa toiture d'ardoise violacée, ses persiennes closes et son perron solitaire, abrité sous une marquise vitrée. Tout cet ensemble avait un aspect large, opulent, qui faisait plaisir à voir.

Dans ce milieu tranquille et confortable, Francis Pommeret se sentait revivre ; ses poumons jouaient plus librement ; il lui semblait qu'il respirait des bouffées de luxe et de bien-être. Il s'était assis sur un banc de bois, au pied d'un bouquet de platanes ; il regardait avec une joie mélancolique les arbres centenaires, les pièces d'eau, les longues pelouses vaporeuses et les hautes lisières des bois de Montavoire, où la lune se levait. Seul, dans ce parc endormi, il se complaisait à bâtir de fantastiques châteaux en Espagne, qu'il peuplait de chimères souriantes...

Le bruit lointain des sabots de la concierge sur les pavés de la cour le réveilla soudain de son rêve. Il s'aperçut que la nuit était tout à fait venue, et lentement, comme à regret, il quitta la Mancienne pour reprendre le chemin de sa maussade auberge.

## II.

Les bois d'Auberive, — pour employer l'expression imagée de la receveuse des postes, qui se piquait de beau langage, — les bois d'Auberive avaient mis leurs habits de printemps. Le pays, si triste en février, n'était plus reconnaissable. Un souffle fécondant avait couru tout le long de la vallée de l'Aube, frôlant les lisières boisées, montant au sommet des futaies, redescendant au fond des combes où naguère dormaient des couches de neige. Sous cette haleine caressante, les prés avaient reverdi, les bourgeons avaient poussé ; jusqu'à la ligne extrême de l'horizon, ce n'étaient partout que frondaisons nouvelles, pareilles à de vertes fumées. Le sol léger des futaies se couvrait de pervenches ; dans les fonds, là où la terre noire s'enrichissait des alluvions du ruisseau débordé, il y avait un foisonnement de plantes fleuries : narcisses jaunes, scilles bleues et populages aux godets brillants comme des pièces d'or. Tout chantait : rossignols dans les vergers, grives dans les buissons, merles dans les merisiers ; au travers de la forêt feuillue, les deux notes mystérieuses du coucou passaient sonores au milieu de l'universelle symphonie des oiseaux bâtisseurs de nids.

Une joie confuse semblait circuler dans les veines de la terre et s'exhaler dans l'air par les mille clochettes laiteuses des muguets, par les mignonnes capuces odorantes des violettes étalées aux marges des prés. C'était une joie communicative. Elle éclatait en rires clairs sur les lèvres des petites filles assises au pied des haies et occupées à confectionner des balles avec des fleurs de coucou ; elle s'épanouissait sur les faces jouflues des petits pâtres battant du manche de leur couteau des brins de saule pour en détacher l'écorce juteuse et fabriquer des sifflets ; elle faisait chanter à gorge déployée le roulier qui montait la côte en tête de ses chevaux aux

sonnaïles retentissantes ; et là-haut, dans la coupe, elle ragaillassait le bûcheron qui enfonçait sa cognée au cœur des chênes marqués pour l'abatage ; elle gagnait jusqu'aux cloches de l'église, dont les voix moins grêles s'égrenaient avec une allégresse inaccoutumée.

Même dans la maisonnette de Trinquesse, en contre-bas de la Grand'Combe, non loin du ruisseau de l'Aubette, il y avait de la gaieté et des rires d'enfans. La maisonnette n'était pourtant rien moins que riante, et on n'y festoyait pas tous les jours. Bâtie en torchis avec une toiture de mottes de terre, c'était à proprement parler plutôt une hutte qu'une maison. Dans l'unique chambre, le père Trinquesse, sa fille Manette et deux marmots de cinq à huit ans s'entassaient pour dormir. Un jardinet, où il poussait plus de pierres que de légumes, un appentis en planches pour la vache, et c'était tout. Le père Trinquesse, maigre sexagénaire à museau de fouine, exerçait trois ou quatre métiers, dont le moins suspect était celui de diseur de bonne aventure et de *rebouteux* ; sa fille Manette, qui courait sur la trentaine, faisait des lessives, ramassait des fraises en été, allait à la faine en octobre, au bois mort en hiver, et toutes ces industries réunies suffisaient à peine à nourrir les deux *gachenets* qu'elle avait eus on ne savait où et dont les pères s'étaient bien gardés de se montrer. Les marmots n'en poussaient pas moins dru et n'en étaient pas moins florissans, bien qu'ils fussent à peine couverts et qu'ils reçussent plus de taloches que de pain blanc. Pour le quart d'heure, ils s'occupaient d'allumer un feu *d'ételles* au beau milieu du chemin qui longeait la maisonnette, et leurs yeux écarquillés se fixaient tantôt sur le foyer pétillant, tantôt sur les mains osseuses du père Trinquesse, très affairé à plumer deux geais qu'il avait pris aux gluaux. Ces deux oiseaux, assaisonnés de poireaux, de choux et de pommes de terre, devaient composer une *potée* dont le vieux braconnier promettait merveille. La vue de la marmite noire où nageaient les légumes suffisait par avance à dilater les narines gourmandes des gamins. En attendant, ils se disputaient les plumes bleues des ailerons, qu'ils plantaient triomphalement dans leurs cheveux ébouriffés, et leurs cris de joie étaient si aigus qu'on les entendait de la Mancienne, dont le parc allongeait ses clôtures jusqu'aux lisières de la Grand'Combe.

Là aussi tout se ressentait de l'allégresse printanière. Le château s'était réveillé de son long sommeil hivernal ; devant la façade encadrée d'aubépin roses et de cytises, les allées et venues des domestiques indiquaient que la Mancienne était de nouveau habitée. A travers les fenêtres ouvertes du rez-de-chaussée, on apercevait les rideaux soyeux aux plis lourds, les jardinières ornées de tulipes et le drap rouge des fauteuils débarrassés de leurs housses.

M<sup>me</sup> Lebreton était, en effet, rentrée depuis le dimanche de la Quasimodo, et, dans ce moment même, ayant terminé sa toilette, elle descendait de sa chambre et apparaissait en plein soleil sur le perron du jardin. Rassemblant d'une main les plis de sa jupe noire et ouvrant son ombrelle, elle quittait maintenant la marquise et contournait lentement la pelouse bordée d'iris violets.

Adrienne Lebreton avait certainement passé la trentaine, et les gens qui lui donnaient trente-quatre ans ne devaient pas être loin de compte. Son teint mat et un peu olivâtre manquait de fraîcheur; le dessous de ses yeux était cerné de bistre et deux ou trois rides légères rayaient son front d'une tempe à l'autre. Néanmoins, en dépit de ces premiers signes de maturité, elle avait conservé une sorte de jeunesse latente. Grande, svelte, mince de taille avec les épaules et la poitrine sobrement mais délicatement arrondies, elle avait une vivacité juvénile. D'abondans cheveux bruns, en ce moment lissés en bandeaux plats et dissimulés sous une mantille de dentelle noire, s'harmonisaient avec les tons dorés de la peau, l'éclat des yeux bordés de longs cils et le rouge vif d'une bouche assez grande aux lèvres charnues. Une mèche entièrement grise, tranchant sur le brun foncé de l'un des bandeaux, donnait une note d'étrangeté à la physionomie. Le nez long, au modelé très ferme, et deux sourcils noirs très accusés y ajoutaient un accent de sévérité corrigé par l'expression de bonté de la bouche et l'humide lueur des yeux pailletés d'or. Toute la personne un peu maigre de l'aveuve renfermait je ne sais quoi de concentré et d'ardent. Née dans la montagne langroise, elle avait le caractère distinctif des habitans de ces plateaux âpres et brûlés : un tempérament de pierre et de feu, beaucoup de passion et de sensibilité sous une froideur et une dureté apparentes.

A cette heure printanière, il semblait que M<sup>me</sup> Lebreton subit l'influence du milieu qui l'entourait. Le bain d'air tiède et fondant dont elle était enveloppée amollissait les fibres de sa nature résistante. Le susurrement des eaux limpides, l'odeur des merisiers épanouis, les brèves phrases musicales des fauvettes lui causaient une vague ivresse attendrie. Elle marchait d'un pas plus vif, la tête penchée, les paupières demi-closes, les lèvres serrées, et elle atteignit rapidement l'une des clôtures du parc. Arrivée à une petite porte qui ouvrait sur les prés, elle la poussa, se trouva dans un chemin couvert qui longeait l'Aubette dans la direction de la Grand'Combe, et s'y engagea sans hésiter, heureuse de marcher à l'aventure, de se mêler à l'allégresse répandue au-dehors, de s'enfoncer sous ces feuillées invitantes qu'elle voyait moutonner de tous côtés.

Tout en suivant ce sentier familier, entre ces cépées de noisetiers



et de cornouillers qu'elle connaissait presque intimement, les ayant vus pousser depuis le jour où elle était entrée à la Mancienne en toilette de jeune mariée, elle remontait songeusement le cours des saisons passées ; et les lignes tant de fois contemplées des coteaux boisés, le glou-glou tant de fois entendu de la petite rivière, les fleurs toujours pareilles repoussant chaque printemps aux mêmes places, lui redisaient l'histoire monotone et médiocrement amusante de ses quinze années de mariage.

Assurément le défunt avait été un honnête homme, mais il fallait convenir aussi qu'il avait été souvent un mari bien désagréable. D'abord une trop grande disparité d'âge existait entre eux : M. Lebreton touchait à ses quarante-cinq ans, et elle en comptait dix-neuf quand on l'avait tirée du couvent pour le lui faire épouser. Leur union n'avait pas été féconde. Le maître de forges, en vrai Bourguignon qu'il était, jouissait à la vérité d'une verdeur robuste, mais d'une verdeur sauvage et par trop bourrue. La chasse et les affaires prenaient les trois quarts de son existence. Violent, entier, tumultueux, il ne comprenait rien au caractère concentré, timide et exalté de sa femme. Élevée selon des principes sévères, mais ayant d'ardens besoins de tendresse, M<sup>me</sup> Lebreton n'avait trouvé pour dérivatifs que des pratiques pieuses et l'adoption d'une petite orpheline, à laquelle elle s'était attachée passionnément. L'enfant, disait-on à la Mancienne, était la fille d'un garde-vente, mort au service de la famille Lebreton ; mais les méchantes langues prétendaient qu'elle tenait au maître de forges par des liens d'une parenté beaucoup plus étroite, et que ce Bourguignon « salé » avait eu l'adresse de faire élever chez lui sa fille naturelle, en exploitant le besoin de tendresse et les instincts maternels de sa femme. Toujours était-il qu'en cette circonstance, contrairement à son habitude, il n'avait nullement contrecarré les goûts d'Adrienne. L'orpheline, qui se nommait Denise, avait été traitée comme l'enfant de la maison ; mais elle avait donné de bonne heure des preuves d'une nature si violente, elle s'était montrée si rebelle à toute discipline, qu'on avait été obligé de la mettre à douze ans au Sacré-Cœur de Dijon. M<sup>me</sup> Lebreton s'était retrouvée seule en tête-à-tête avec son seigneur et maître, qui s'occupait de tout et étendait sur toutes choses sa domination despotique. A l'ombre étouffante de ce chêne branchu et rugueux, la jeunesse d'Adrienne avait végété sans s'épanouir. Sous la contrainte pesante de ce tyran domestique, elle avait fini par ne plus oser penser tout haut. Encore quelques années de cette vie, et elle serait devenue aussi sotte, aussi moutonnière que les bourgeoises d'Auberive, condamnées dès l'enfance à ce rôle passif et effacé.

Dieu, — qui fait bien ce qu'il fait, — avait enfin rappelé à lui M. Lebreton. — Certainement elle l'avait pleuré comme il convient ; on ne perd pas un homme auprès duquel on a vécu quinze ans sans éprouver une sensation pénible ; on ne reste pas impunément seule au milieu d'un tracas d'affaires industrielles sans être prise d'un serrement de cœur et d'un mouvement d'angoisse. Mais, pour dire le vrai, sa douleur avait été modérée, et, à l'heure actuelle, son chagrin s'était complètement évaporé au souffle tiède du printemps revenu.

La forge était vendue, les affaires étaient liquidées ; M<sup>me</sup> Adrienne se trouvait donc libre... libre d'aller et de venir, d'arranger sa vie à son gré ! Certes elle n'avait nullement l'intention d'abuser de cette liberté ; mais elle était heureuse d'être débarrassée du joug et se sentait redevenir jeune. Avec la belle fortune laissée entièrement à sa disposition, elle pourrait se créer une existence selon ses goûts. Elle ferait prochainement revenir à la Mancienne Denise, dont quatre ans de couvent avaient assoupli le caractère, et se chargerait elle-même de compléter l'éducation de sa filleule ; elles voyageraient ensemble, et ce serait un bonheur de visiter de compagnie tant de beaux pays qui leur étaient aussi inconnus à l'une qu'à l'autre. La vie commencerait en même temps pour toutes deux ; elles auraient les mêmes étonnemens, les mêmes émotions et les mêmes joies...

— Bonne promenade, madame Lebreton ! cria tout à coup une voix rauque et plaignarde, qui la fit tressaillir ; vous voilà bien à *bonne heure* par chez nous ?

Elle releva la tête et aperçut à deux pas Manette Trinquesse, accroupie devant la porte de sa mesure délabrée.

Les abords du logis des Trinquesse, si joyeux quelques heures auparavant, avaient maintenant un air désolé. — Le feu s'était éteint, la marmite gisait renversée dans les cendres ; à l'intérieur de la hutte retentissaient des cris d'enfans pleurards, entre-coups par les jurons du vieux Trinquesse. Manette, assise sur ses talons, les mains plongées dans sa tignasse blonde, montrait une hâve figure bouleversée et des yeux rougis.

Les sourcils de M<sup>me</sup> Lebreton se froncèrent ; elle employait parfois Manette et lui faisait l'aumône plus souvent encore, mais elle ne l'aimait pas. Elle avait pour cette fille débraillée dans ses mœurs comme dans sa toilette la répugnance qu'inspirent le vagabondage et le désordre aux femmes élevées dans les habitudes régulières et correctes de la vie bourgeoise.

— Bonjour, Manette, répondit-elle d'une voix brève, comment va-t-on chez vous ?

— Mal, madame Lebreton; le guignon y est, et il n'en sort pas.

— Le guignon? reprit sévèrement la veuve. Peut-être bien aussi un peu la paresse... On aime trop à ne rien faire chez vous, Manette!.. Pourquoi ne vous louez-vous pas dans quelque ferme?.. Vous êtes forte et vous pourriez gagner de bons gages.

— Eh bien! et mes *gachenets*, ma pauvre dame?.. qui donc aurait soin d'eux?

— Vos enfans iraient à l'école... Ils n'en seraient que mieux soignés, et je me chargerais volontiers de leur entretien.

— Ah! madame Lebreton, vous parlez comme les gens riches qui ont des domestiques à leurs ordres... Si les petits vont aux écoles, et moi en service, qui donc gardera la vache?.. Ce n'est pas le père Trinquesse, bien sûr; cet homme-là ne songe qu'à lui!.. Et il nous arrivera encore quelque misère, comme celle de tout à l'heure.

— Que vous est-il arrivé?

— Le guignon, ma bonne dame, comme je vous disais!.. Pendant que j'avais le dos tourné, les enfans ont ouvert la porte de l'étable, et la vache est allée pâturer dans le bois... Pour lors, le brigadier Jacquin, qui ne cherche qu'à nous faire des maux, l'a aperçue dans le taillis, et il a ramené ici la pauvre bête à coups de gaule, en criant comme une poule qui a vu le putois... Trinquesse, qui n'est pas endurant, lui a répondu de mauvaises raisons, et tout ça a fini par un procès-verbal... Un procès, ça va coûter de l'argent, et où le prendrons-nous, sainte Mère de Dieu! Il n'y a pas un vaillant denier chez nous... On vendra la vache, on mettra le père Trinquesse en prison... Et alors, qu'est-ce que nous deviendrons, Seigneur Jésus! qu'est-ce que nous deviendrons?..

Des larmes tombèrent des gros yeux de Manette, sa poitrine se souleva et elle se mit à sangloter bruyamment, tandis que dans l'intérieur de la hutte les deux gamins braillaient de plus belle.

Cette douleur, étalée avec l'exagération que le peuple apporte dans l'expression de tout ce qu'il ressent, joie ou chagrin, finit par toucher M<sup>me</sup> Lebreton; elle se reprocha d'avoir été trop dure pour la fille du *rebouteux*, et sa bonté naturelle reprit le dessus. — Ne pleurez pas, dit-elle, il y a peut-être encore moyen d'arranger les choses... Venez avec moi chez le brigadier, vous lui ferez des excuses, et j'obtiendrai de lui qu'il ne donne pas suite à son procès-verbal.

La Manette rajusta sur sa tête le bonnet d'étoffe violette bordé de tulle noir, qui est la coiffure des paysannes de la montagne languoise, et suivit la veuve en continuant à se lamenter.

La maison forestière était proche. On apercevait entre les bran-

ches sa toiture de tuiles rouges à mi-côte de la pente opposée. Les deux femmes trouvèrent le brigadier Jacquin en train de déjeuner, mais il se montra moins accommodant que M<sup>me</sup> Lebreton ne l'avait pensé. Il se répandit en plaintes contre les Trinquesse. — C'étaient des délinquans d'habitude auxquels la dame de la Mancienne avait bien tort de s'intéresser; le père tendait des collets, la fille volait des fagots, les enfans avaient failli dernièrement mettre le feu à un taillis; maintenant voilà que la vache s'en mêlait et prenait sa goulée dans de jeunes semis de deux ans... Tout ce méchant monde ne méritait aucune pitié et il fallait un exemple... Du reste, il allait envoyer son rapport à son supérieur; c'était le garde-général qui déciderait; quant à lui, Jacquin, il s'en lavait les mains et se contentait de faire son devoir...

— Comment s'appelle le garde-général et où demeure-t-il? demanda M<sup>me</sup> Lebreton à la désolée Manette, quand elles eurent quitté sans résultat la maison forestière.

— C'est M. Pommeret... Il loge chez Pitoiset, au *Lion d'or*.

— Je vais lui écrire.

— Bien des mercis, madame Lebreton! murmura Manette de sa voix geignarde, mais la lettre arrivera peut-être trop tard... Une supposition que vous iriez vous-même trouver M. Pommeret, il n'oserait certainement pas vous refuser notre grâce, et vous nous sauveriez tous... Vrai de vrai, ce serait la meilleure des charités.

— C'est bon, Manette, retournez-vous-en... J'irai tantôt chez le garde-général...

Il s'ennuyait ferme, le garde-général! Le printemps ne lui avait apporté ni joyeuses surprises, ni espérances reconfortantes. Il était médiocrement sensible aux choses de la nature, et les détails prosaïques de sa profession l'avaient blasé sur les beautés des sites forestiers. Quant aux distractions que pouvait lui procurer la société d'Auberive, il était maintenant fixé là-dessus. Quelques jours après ses visites d'arrivée, le curé lui avait envoyé les œuvres de saint Jean Chrysostome, plus une petite brochure intitulée : *Peut-on être libre penseur?* — et de tout cela il s'était bien gardé de lire une ligne. Les notables de l'endroit lui avaient rendu sa visite sans l'inviter à retourner chez eux. C'étaient d'honnêtes gens, fort peu mondains; ils ne savaient que parler de leurs chiens ou de leurs terres, et leur suprême plaisir consistait à boire des chopes en jouant une partie de *polignac*. Les bourgeoises du cru étaient vieilles ou insignifiantes; l'auberge où il avait élu domicile n'était fréquentée que par des rouliers et des commis-voyageurs de troisième catégorie. Aussi Francis Pommeret se plongeait-il jusqu'aux oreilles dans un ennui profond, dont chaque jour accroissait l'in-

tensité. Cette après-midi de printemps, si ensoleillée et si limpide, ne faisait qu'assombrir son humeur noire, par le contraste de la gaiété du monde extérieur avec la maussaderie de son bureau, meublé de cartons verts et de liasses de papiers jaunis.

Il était donc mélancoliquement assis près de sa fenêtre, dépouillant d'une main nonchalante sa correspondance administrative, suivant de temps à autre d'un œil distrait le vol d'une mouche, et bâillant à se décrocher la mâchoire. Tout à travers cette occupation peu absorbante, il lui sembla entendre dans le corridor conduisant à son bureau le bruit léger d'un pas féminin, accompagné d'un frôlement de jupes empesées. Il dressa l'oreille. La démarche de la personne qui longeait le couloir n'avait certainement rien de commun avec celle de M<sup>me</sup> Pitoiset, ni avec le pas lourd de la servante. Ce bruit inusité cessa devant le seuil de Francis; en même temps on heurta discrètement, du bout du doigt, à sa porte. Il avait à peine répondu : « Entrez ! » que le bouton fut tourné et qu'une dame en deuil apparut à ses yeux surpris.

— Monsieur le garde-général? demanda une voix de contralto à la fois grave et bien timbrée.

— C'est moi, madame.

Francis Pommeret s'était levé tout d'une pièce. Il saluait cérémonieusement en offrant à l'étrangère l'unique siège un peu confortable : un de ces fauteuils Voltaire recouverts de damas de laine groseille, qu'on trouve dans toutes les chambres garnies.

— Monsieur, reprit la visiteuse, je suis M<sup>me</sup> Lebreton,.. de la Mancienne, et je viens vous adresser une requête.

Francis s'inclina de nouveau de son air le plus aimable, puis il y eut une minute de silence, comme si chacun des interlocuteurs se recueillait pour retrouver son sang-froid. Le garde-général regardait M<sup>me</sup> Lebreton, svelte et bien prise dans sa robe montante de cachemire noir. La marche et l'émotion avaient animé le visage de la veuve; ses joues, légèrement rosées et ses grands yeux à demi cachés par les cils se détachaient vivement de l'encadrement sombre et vaporeux, formé par les tulles et les crêpes de sa coiffure de deuil. D'après ce qu'on lui avait dit, Francis s'était figuré une M<sup>me</sup> Lebreton plus mûre et moins attrayante. — Elle, de son côté, s'était probablement attendue à rencontrer dans le garde-général quelque ours hérissé et bourru, semblable à la plupart des forestiers qu'elle avait connus à Auberive. Aussi se sentait-elle fort intimidée en présence de ce beau garçon, aux mains blanches, à la mise soignée, aux façons d'homme du monde, près de qui elle venait en solliciteuse.

— Monsieur, commença-t-elle d'une voix moins assurée, ma

démarche est bien indiscreète et en dehors des usages... Veuillez l'excuser à cause du motif qui m'amène... Il s'agit d'un acte d'humanité pour lequel vous seul pouvez m'aider.

— Si la chose dépend de moi, répondit Francis, soyez persuadée, madame, que je ferai le possible pour vous être agréable.

Elle le remercia et lui expliqua ce qui venait d'arriver à Manette Trinquesse.

— En effet, reprit-il après avoir feuilleté quelques paperasses, voici le procès-verbal du brigadier... Le délit est flagrant, les délinquans sont coutumiers du fait, et permettez-moi d'ajouter, madame, qu'ils ne sont guère dignes de votre intérêt.

— Si l'on ne s'intéressait qu'aux gens qui n'ont jamais péché, répliqua la veuve, on aurait trop peu de chose à faire... Ce sont les coupables qui ont surtout besoin de compassion.

— Mais ces Trinquesse sont des ravageurs de bois; si nous avons seulement ici deux ou trois de leurs pareils, la forêt serait mise à sac, et il est de mon devoir de sévir.

— Votre brigadier m'avait déjà dit tout cela, et si je suis venue près de vous, monsieur, c'est que j'espérais vous trouver moins impitoyable... Me laisserez-vous partir avec le regret de m'être trompée? ajouta-t-elle en levant vers lui ses yeux bruns lumineux.

Il restait muet et s'oubliait à regarder ces grands yeux éclairés d'une flamme humide. L'imprévu de ce tête-à-tête, la musique de cette voix doucement suppliante, cette odeur de femme jeune et élégante qu'il n'avait plus respirée depuis si longtemps, causaient au jeune homme une émotion agréable qui n'avait rien de commun avec la compassion.

La veuve baissa précipitamment et pudiquement ses paupières aux longs cils.

— Laissez-vous toucher, monsieur, murmura-t-elle timidement; faites quelque chose pour ces pauvres gens!

Le garde-général tenait surtout à faire une bonne impression sur la propriétaire de la Mancienne; il était trop peu habitué à de si aimables visites pour rester longtemps implacable.

— Allons, dit-il en froissant dans ses doigts le procès-verbal, j'arrangerai l'affaire avec Jacquin, mais ce sera par égard pour vous, madame, et non pour ces gens, qui sont une vilaine engeance.

— Vous ne voulez pas avoir le mérite de votre bonne action, monsieur! répondit-elle gracieusement.

— Je ne veux pas, lorsque j'ai l'honneur de vous voir pour la première fois, que vous sortiez d'ici avec le souvenir d'un refus désobligeant.

En même temps il la regardait droit dans les yeux, en mettant dans cette œillade hardie une galanterie beaucoup plus accentuée que celle qu'il avait mise dans sa réponse. M<sup>me</sup> Lebreton rougit jusqu'à la racine des cheveux ; elle n'avait jamais été regardée de la sorte ; elle en était à la fois choquée et toute remuée.

— La charité doit être désintéressée, repartit-elle d'une voix brève ; je ne vous en remercie pas moins au nom de mes protégés.

Elle s'était levée brusquement ; — mais confuse sans doute de ce trop rapide effarouchement, tout en défripant sa robe, elle se retourna vers le garde-général et reprit d'un ton plus radouci :

— J'espère, monsieur, que la façon dont nous avons fait connaissance ne me privera pas du plaisir de vous voir à la Mançienne...

La figure de Francis Pommeret s'était épanouie, et, comme M<sup>me</sup> Lebreton se dirigeait vers la porte, il eut un nouvel accès de galanterie :

— Laissez-moi, madame, dit-il avec empressement, vous offrir mon bras jusqu'au bas de l'escalier.

Un coup d'œil étonné de la veuve l'arrêta net et lui fit comprendre que sa proposition avait été jugée indiscreète.

— Ne vous dérangez pas, répondit-elle en reprenant sa voix sévère ; j'ai déjà trop abusé de votre temps.

Elle inclina la tête avec une dignité un peu froide et gagna le couloir, tandis que, debout sur le seuil, il regardait la svelte forme noire s'éloigner dans la pénombre ; elle avait légèrement relevé sa jupe, et l'on distinguait, sous la blancheur des volans soutachés de noir, les hauts talons de deux petits pieds battant d'un son mat les marches de chêne ; puis l'élégante vision s'évanouit au tournant de l'escalier.

### III.

— Monsieur le curé, dit M<sup>me</sup> Lebreton, Pierre va vous offrir un peu de cette mousse au chocolat... C'est le triomphe de ma cuisinière.

— Merci, madame, je n'en prendrai pas.

— Par esprit de mortification ! s'écria le percepteur avec un rire bruyant ; M. le curé ne se permet pas les douceurs.

— C'est mon estomac qui ne me le permet pas, riposta l'abbé Cartier, mais je ne les interdis point à mes paroissiens... Pierre, ajouta-t-il avec un malin sourire, servez donc M. le percepteur !

— Non, impossible ! je suis complet ! s'exclama ce dernier en retournant brusquement son assiette vide sur la nappe.

Cette façon campagnarde de refuser amusa les dames qui s'entre-regardèrent en riant sous cape, tandis qu'à l'autre bout de la table, la perceptrice rougissait de la rusticité de son mari. M<sup>me</sup> Lebreton sourit discrètement, et son regard glissant par-dessus les fleurs qui ornaient le centre de la table, se rencontra un moment avec celui de Francis Pommeret, assis de l'autre côté, entre la femme du notaire et la sœur de la receveuse des postes, M<sup>lle</sup> Irma Chesnel.

C'était la première fois que M<sup>me</sup> Adrienne donnait à dîner depuis son deuil ; pendant douze mois elle s'était rigoureusement condamnée à la solitude ; mais le bout de l'an de M. Lebreton ayant été célébré à la fin de juin, elle avait cru pouvoir se départir de ses habitudes de recluse et se remettre en communication avec le monde. Son salon s'était rouvert, et parmi les visiteurs les plus assidus et les mieux accueillis, le bourg avait remarqué, non sans commentaires, le nouveau garde-général. Ce premier dîner réunissait les notables d'Auberive, et naturellement Francis Pommeret figurait parmi les invités.

On en était au dessert, à ce moment agréable où la digestion n'ayant pas encore commencé et où le cerveau se trouvant émoussillé, les langues se délient, les joues se nuancent de rose et les yeux étincellent. Un vieux corton versé avec précaution achevait de dégourdir l'esprit des convives. Pierre, en livrée brune, et une alerte femme de chambre tournaient autour de la table sans qu'on entendit le bruit de leurs pas amortis par les nattes qui couvraient le parquet. On venait d'apporter les lampes. Par les fenêtres ouvertes une brise un peu plus fraîche envoyait des odeurs de foin fauché, tandis qu'au loin les rumeurs assourdies du village se fondaient dans les bourdonnemens de la conversation plus animée des convives.

La femme du percepneur, au rebours de son mari, avait repris deux fois de l'entremets ; elle n'était pas habituée à de pareilles bombances et semblait faire provision de nourriture en vue des privations du reste de la semaine. Quant au percepneur, il se souvenait qu'il avait promis à ses quatre enfans de leur rapporter quelque chose, et, en bon père de famille, il profitait du passage des assiettes de dessert pour bourrer de petits fours les poches de sa redingote. La femme du notaire se faisait expliquer par le juge de paix les règles du domino à quatre. Francis Pommeret parlait peu, mais il savourait voluptueusement cette atmosphère de bien-être. Le luxe de la table, l'odeur des roses, la clarté dorée des lampes, le bouquet exquis du bourgogne circulant dans de poudreuses bouteilles couchées sur des paniers d'argent, tout cela le remettait dans son ancien milieu et lui causait une joyeuse dilatation intérieure.



Ses yeux enhardis, après s'être caressés aux couleurs vives des fleurs de la corbeille, s'arrêtaient avec complaisance sur la figure expressive et distinguée de la maîtresse de la maison. La toilette noire d'Adrienne Lebreton, tout en restant sévère, n'était pas exempte de coquetterie; une dentelle en vieux point de Venise garnissait son corsage montant, et une ruche blanche frissonnait autour de son cou. Elle ne portait pas de bijoux et était coiffée de ses seuls cheveux, dont les bandeaux bruns, épais et lisses, encadraient l'ovale allongé de son visage, où brûlait le feu assoupi de ses prunelles couleur café. Il est probable que si Francis eût aperçu la veuve un an auparavant, dans la ville qu'il habitait et où les jolies femmes n'étaient pas rares, cette personnalité un peu austère et voilée l'eût laissé indifférent; il eût trouvé qu'elle manquait de jeunesse et d'éclat. Mais un séjour de cinq mois à Auberive lui avait rendu le goût moins difficile. Le fond gris et vulgaire sur lequel M<sup>me</sup> Lebreton se détachait était merveilleusement propre à la faire valoir; elle ressortait au milieu des bourgeoises campagnardes, comme l'habitation opulente de la Mancienne tranchait elle-même sur l'ensemble effacé et mesquin des bâtisses du bourg. Peu à peu l'accoutumance et l'absence de points de comparaison avaient fait découvrir à Francis dans la personne d'Adrienne de délicates nuances pleines de charme, des beautés discrètement enveloppées. Elle avait éveillé en lui un singulier sentiment tendre, où il entraît autant de curiosité que de désir.

Les regards du garde-général ne quittaient guère M<sup>me</sup> Lebreton. Ils allaient de son corsage sobrement gonflé à ses cheveux aux torsades foncées mordues par un peigne d'acier; ils suivaient le modelé des bras, qui étaient fort beaux, jusqu'aux poignets d'où sortaient de longues mains effilées; ils erraient le long des lèvres rouges entr'ouvertes sur des dents très blanches et plongeaient audacieusement dans la profondeur des yeux cerclés de bistre.

Il était si absorbé dans cette contemplation qu'il ne répondait plus que machinalement aux questions de M<sup>lle</sup> Irma Chesnel, sa voisine. Cette jeune fille nubile et déjà lasse du célibat avait toujours rêvé d'épouser un de ces fonctionnaires que l'administration envoyait à Auberive et qui s'y succédaient rapidement, pareils à des oiseaux de passage. Pour le quart d'heure, elle cherchait à conquérir le cœur du garde-général, et depuis le potage elle essayait de flirter avec lui. Le verre de champagne qu'elle venait de boire lui avait donné un redoublement de loquacité et elle caquettait comme une corneille sentimentale, parlant en style de romance des attraits de la solitude, des petites fleurs des bois et du murmure des ruisseaux.

— Pour avoir choisi cette belle carrière des eaux et forêts, soupirait-elle, vous devez beaucoup aimer la campagne, n'est-ce pas, monsieur?

Tout occupé à regarder l'ombre portée des longs cils d'Adrienne sur ses joues mates, Francis entendit la question de M<sup>lle</sup> Irma comme un bourdonnement confus; en la voyant qui trempait ses lèvres dans la coupe de champagne, il se méprit sur le sens des paroles et répondit distraitemment :

— Non, vraiment mademoiselle, je n'en bois jamais.

La demoiselle, interloquée, releva la tête, et suivant le rayon visuel de son voisin, le trouva fixé dans la direction d'Adrienne. Elle comprit alors le motif de cette réponse en coq-à-l'âne et se mordit les lèvres.

Un autre convive avait également remarqué la complaisance avec laquelle le regard de Francis s'arrêtait sur M<sup>me</sup> Lebreton. C'était le curé. Il observait le manège du garde-général avec une inquiétude méfiante. Ses petits yeux noirs enfoncés sous l'orbite épiaient silencieusement ceux du jeune Pommeret, et l'expression sévère de son visage troué de petite vérole indiquait combien il était scandalisé de cette contemplation, où il croyait déjà lire une coupable convoitise.

Cependant les conversations allaient leur train. Le diapason des voix s'était haussé d'un ton :

— Vous devez toujours étudier le jeu de votre partenaire, criait le juge de paix à la notairesse, et ne jamais lui boucher sa pose...

— On ne vous voit guère à l'ouvrage, disait M<sup>lle</sup> Irma en se retournant en désespoir de cause vers la femme du percepteur.

— Que voulez-vous! quand on a quatre enfans, on est assez occupée à raccommoder leurs nippes... J'ai l'aiguille à la main toute la journée...

Les pyramides de cerises roulaient sur la nappe, les jattes de fraises et de framboises circulaient et se vidaient; une odeur de fruits mûrs emplissait la salle à manger.

— Ma foi! tout était excellent! s'exclamait le percepteur en se frottant la barbe avec sa serviette. Convenez, curé, que bien dîner n'est pas un péché!

Sans lui répondre, et l'œil toujours braqué sur le garde-général, le curé s'était penché vers M<sup>me</sup> Lebreton :

— Je crois, madame, murmura-t-il, qu'il serait charitable de mettre un terme aux effusions de mon voisin.

M<sup>me</sup> Adrienne s'était levée et avait pris le bras du notaire. Les chaises furent repoussées brusquement. Chacun imitait son exemple

et, Pierre ayant ouvert les deux battans de la porte, les invités passèrent au salon, où le café était servi.

Le curé et Francis Pommeret se rencontrèrent dans l'embrasure de la porte.

— Monsieur le garde-général, dit le prêtre de son ton sardonique, ma bibliothèque est toujours à votre disposition,.. mais il me semble que vous n'en abusez pas.

— Pardon, monsieur le curé, répondit Francis en rougissant sous le regard aigu de l'abbé, depuis quelques mois je n'ai guère eu le temps de lire.

— Vous êtes très occupé...

— Oui, monsieur le curé, passablement.

— En vérité!.. Je m'étais laissé dire qu'en cette saison les opérations forestières vous laissaient de nombreux loisirs.

— C'est une erreur, répliqua sèchement le garde-général.

— Ah! tant mieux! soupira le prêtre; puis il ajouta en pinçant les lèvres : — Enfin, quand vos occupations vous absorberont moins, souvenez-vous que mes livres sont à votre service... J'ai mis en réserve quelques pères dont la lecture vous intéressera certainement.

— Merci mille fois! monsieur le curé. — Ce diable d'homme se moque de moi, pensa Francis Pommeret en se dirigeant vers le guéridon où M<sup>me</sup> Lebreton, aidée de M<sup>lle</sup> Chesnel, offrait du café et des liqueurs à ses convives.

Le percepteur, assis dans un fauteuil, tournait sa cuiller dans sa tasse et soufflait bruyamment sur son café trop chaud. Le juge de paix, joignant l'exemple au précepte, avait conduit la notairesse à une table de jeu et organisait avec le notaire et la femme du percepteur un domino à quatre. Le garde-général, accoudé au piano ouvert, regardait M<sup>me</sup> Lebreton occupée à servir ses hôtes. Penchée au-dessus du guéridon, elle soulevait la cafetière d'argent et remplissait les tasses. Ainsi posée, le cou infléchi, le bras en l'air, la robe laissant passer sous ses plis tombans une bottine de satin noir, elle présentait, de la nuque où frisaient des boucles brunes, jusqu'à l'extrémité du talon découvrant un bout de jupon blanc, un ensemble de lignes élégantes dont le jeune homme suivait avec curiosité les sobres ondulations. Quand M<sup>me</sup> Adrienne eut servi tout son monde, elle vint s'asseoir sur un canapé, à côté de M<sup>lle</sup> Chesnel qui sirotait lentement un verre de marasquin.

— Chère madame, dit cette demoiselle en montrant le piano ouvert, ne nous jouerez-vous pas quelque chose?.. Pour moi, j'adore la musique, surtout la musique brillante. Quand les mains courent tout le long du clavier et se croisent l'une sur l'autre... oh! c'est délicieux!

— Excusez-moi, répondit Adrienne, je n'étudie pas depuis longtemps et je n'ai plus de doigts. Mais si vous voulez entendre un peu de bonne musique, priez M. Pommeret de se mettre au piano... Il a un véritable talent et il vous fera plaisir.

Ce n'était pas précisément l'affaire de M<sup>lle</sup> Irma, qui avait compté accaparer le garde-général pendant que M<sup>me</sup> Lebreton serait au piano, mais elle s'était trop avancée pour reculer et elle joignit ses prières à celles de M<sup>me</sup> Adrienne.

— Volontiers, murmura Francis en s'inclinant devant cette dernière.

Il s'assit sur le tabouret, prit un cahier de sonates de Mozart et frappa quelques accords. Dès les premières notes, le curé, qui se couchait régulièrement à dix heures, s'empressa de se lever, salua silencieusement et se retira, son tricorne sous le bras.

Francis Pommeret n'avait pas tourné la tête. Il commençait la sonate en *la* et mettait toute son attention à exécuter le thème avec expression. Il avait un joli talent d'amateur et ne s'en tirait pas mal. Les notes suaves et câlines de la musique de Mozart montaient, légères, dans le salon sonore. M<sup>me</sup> Lebreton, tournée vers le piano, les bras croisés, la tête un peu rejetée en arrière, semblait sous le charme de cette musique faite de tendresse et de clarté, qui lui donnait une impression de fraîcheur matinale. Les variations se succédaient; les notes s'égrenaient, tantôt lentes et caressantes, tantôt allègres et vives comme une envolée d'oiseaux, et M<sup>me</sup> Adrienne, en les écoutant, se sentait remuée de cette même joie intime et printanière qu'elle avait éprouvée en se promenant au mois de mai dans les bois d'Auberive.

Il n'en était pas de même de ses hôtes, qui ne comprenaient rien à la musique classique et dont un quadrille tapageur eût mieux satisfait les oreilles peu délicates. Le percepteur sommeillait dans son fauteuil; sa femme, prévoyant qu'il allait ronfler, se leva de la table de jeu, le tira par le bras, et tous deux saluant gauchement M<sup>me</sup> Lebreton, interrompirent le garde-général pour lui souhaiter le bonsoir.

Francis s'était arrêté.

— Encore! encore! murmura la veuve, qui rentrait après avoir reconduit le couple.

Elle s'était rassise sur le canapé et regardait avec des yeux supérieurs le jeune homme, qui s'était retourné vers elle.

Il lui obéit, et feuilletant un second cahier, il commença une polonaise de Chopin. Cette musique passionnée, tantôt fougueuse et emportée comme une galopade de chevaux sauvages, tantôt triste et pénétrante comme une plainte humaine, acheva de charmer M<sup>me</sup> Lebreton. Elle était si bien en harmonie avec sa nature concen-

trée et ardente! Ces notes tumultueuses ou mélancoliques éveillaient un écho dans son cœur, fermé jusqu'alors comme un jardin clos de hauts murs où pousse mystérieusement une flore ignorée. M<sup>me</sup> Adrienne s'oubliait à suivre ces rythmes heurtés et capricieusement impétueux, et elle oubliait aussi ses convives. M<sup>lle</sup> Irma battait du menton et de la main la mesure à contre-temps, et étouffait des bâillemens multipliés; la partie de dominos était terminée; le juge de paix, le notaire et sa femme vinrent saluer la maîtresse de la maison, et M<sup>lle</sup> Chesnel, pour ne pas revenir seule, se décida à les accompagner; mais, avant de partir, ils allèrent tous malicieusement, l'un après l'autre, souhaiter le bonsoir au garde-général, qui, agacé par ces salutations intempestives, frappait les touches avec un redoublement d'énergie. Enfin ils s'éloignèrent et sortirent par le jardin, sans que Francis quittât le piano. Quand il eut terminé le morceau, il se retourna et se trouva seul avec M<sup>me</sup> Lebreton, qui rentrait dans le salon encore vibrant des sonorités de la polonaise.

— Ils sont tous partis, dit Adrienne un peu effarouchée; la musique les a mis en déroute... Excusez-les, ils n'y entendent rien.

— J'ai peut-être aussi abusé de la permission, répondit Francis en se levant comme à regret, et je crains d'avoir été indiscret.

— Au contraire, vous m'avez fait grand plaisir.

— Vous êtes trop aimable, madame, pour parler autrement, mais...

— Je dis toujours ce que je pense... Quand vous me connaîtrez mieux, vous ne vous en apercevrez que trop... Vous partez? ajouta-t-elle, en le voyant se lever;.. je ne vous retiens pas, car je crois qu'il est tard.

— Il n'est que dix heures, hasarda hypocritement Francis.

Elle ne répondait pas, partagée entre la crainte du qu'en-dira-t-on et un vague désir de prolonger ce tête-à-tête non prémédité. Le jeune homme ne faisait plus mine de prendre son chapeau, et Adrienne, indécise, embarrassée, s'était décidée à se rasseoir.

— Je crains, murmura-t-elle timidement, que nos soirées ne vous paraissent un peu lourdes et que vous ne vous ennuyiez à la Mancienne.

— Oh! madame, protesta-t-il en se rasseyant à son tour, c'est à vous que je dois les seules bonnes heures que j'aie passées depuis que je suis ici.

— Auberive vous déplaît?

— Beaucoup moins maintenant... Mais, de février en avril, j'y ai trouvé les journées démesurément longues.

Tout en parlant, il l'enveloppait d'un regard presque amoureux; en relevant les yeux, elle surprit ce regard et rougit. Elle songeait que c'était justement à la fin d'avril qu'ils s'étaient rencontrés pour la première fois. Y avait-il une secrète intention dans le soin qu'il avait pris de dater de cette époque la fin de ses ennuis à Auberive? Elle se sentait de plus en plus embarrassée de se trouver seule avec ce jeune homme dans le grand salon devenu subitement désert. Comme les personnes dévotes, timides et peu habituées aux hasards de la vie mondaine, ce tête-à-tête qu'elle avait étourdiment provoqué lui causait maintenant des terreurs chimériques. Elle se montait l'imagination et devenait nerveuse. Elle osait à peine bouger, et la vaste pièce s'emplissait d'un silence périlleux, sur lequel se détachait le murmure sourdement saccadé des grillons du jardin et le menu bruit de l'huile montant dans les lampes. — Une lumière blonde baignait M<sup>me</sup> Adrienne; elle dorait ses joues, allumait un éclair humide dans ses yeux bruns et mettait des reflets mouillés sur le satin noir de sa jupe. Francis Pommeret la trouvait en ce moment très séduisante; mais il était à cent lieues de méditer les entreprises hardies qui s'étaient présentées à l'imagination craintive de M<sup>me</sup> Lebreton. Entre lui, modeste petit fonctionnaire vivant maigrement de ses appointemens, et la riche et imposante veuve d'un maître de forges millionnaire, il y avait une distance qui lui paraissait trop disproportionnée. Essayer de la franchir par un de ces coups d'audace qui réussissent parfois, c'était risquer de se faire éconduire honteusement et de compromettre même sa situation à Auberive. Il était bien trop circonspect pour jouer tout son avenir sur une seule carte; néanmoins, à cette heure avancée de la soirée, pendant ce tête-à-tête inattendu avec une femme jeune encore, à la fois élégante et dévote, à laquelle l'inconnu et le fruit défendu donnaient un attrait singulièrement capiteux, il lui montait par intervalles au cerveau des bouffées de désir, des tentations timidement et lentement caressées. Il se disait : « Si j'osais pourtant!.. On a vu des choses plus étonnantes... Qui sait? »

Les effarouchemens d'Adrienne redoublaient. N'osant ni rester assise ni congédier son hôte, elle alla machinalement vers la porte-fenêtre ouverte sur le jardin :

— Quelle belle nuit! fit-elle d'une voix assourdie en se retournant vers Francis; voyez donc comme le parc est éclairé!

La nuit, en effet, était magnifique et, par exception, — dans ce pays où il gèle d'habitude jusqu'en juin, — elle était presque tiède. Surgissant d'un massif de trembles et de peupliers de Virginie, la lune déjà échanquée épandait une large nappe de lumière bleuâtre sur les bouleaux immobiles, sur la pièce d'eau entourée d'iris,

sur les pelouses récemment fauchées et sur les parterres tout fleuris de roses-thé. En dehors de cette longue zone lumineuse, les massifs restaient plongés dans une ombre noire. Les charmilles taillées carrément allongeaient leurs arceaux à droite et à gauche et masquaient les murailles, de sorte que le parc semblait comprendre dans son enceinte les collines grises et les bois qui les couronnaient. Sous la clarté lunaire, les retombées des lierres et des vignes vierges ondulaient légèrement, et le murmure tremblotant des grillons faisait comme un accompagnement naturel à ces frissons de verdure. A part cette musique assoupissante et berceuse, pas un bruit dans la campagne, sauf parfois un glou-glou d'eau courante ou un chœur enroué de grenouilles, résonnant avec lenteur, puis s'arrêtant soudain, comme le ronflement d'un dormeur qu'on dérange.

Francis s'était avancé sur le perron, à côté de M<sup>me</sup> Lebreton.

— Bien souvent, dit-il, dans les premiers mois de mon séjour, j'ai rêvé de me promener dans votre parc par une belle nuit pareille à celle-ci... Avant d'avoir l'honneur de vous connaître, je vous avoue que j'étais remué par de vilaines pensées envieuses... Je vous en voulais, madame, de posséder cette propriété de la Mancienne et de ne pas en jouir.

— Voulez-vous que nous y fassions un tour au clair de lune? lui demanda-t-elle.

Cette promenade lui semblait une diversion salutaire; elle la trouvait moins redoutable que le tête-à-tête du salon.

— Volontiers, répondit-il.

Ils étaient descendus vers la pelouse, où des massifs de pétunias exhalaient une odeur de girofle.

— Il ne suffit pas, reprit M<sup>me</sup> Adrienne, de posséder une belle chose pour en jouir; il faut encore être dans certaines dispositions d'esprit... Je n'étais pas dans ces conditions-là et j'ai passé ici bien des heures ennuyées. M. Lebreton, tout occupé de ses affaires, ne s'inquiétait pas de savoir si je trouvais les journées longues; je n'avais auprès de moi ni amis ni enfans...

— Pas d'enfans? Je croyais vous avoir entendu parler d'une fille...

— Adoptive, oui... Et cela vous prouve combien j'avais besoin de remplir ce vide dont je vous parlais. Mais là encore j'ai éprouvé une déception. Malgré mon désir de m'attacher à cette enfant, je n'ai pas pu la conserver près de moi... Et pourtant je l'aime bien, ma pauvre Sauvageonne!

— Sauvageonne! s'écria-t-il étonné de ce nom bizarre.

— Elle s'appelle Denise, mais nous l'avions surnommée Sau-

vageonne, à cause de ses allures et de son caractère indomptable... C'est justement cette sauvagerie qui nous a forcés à la mettre au couvent. Ici, on n'en pouvait plus jouir, et là-bas, au Sacré-Cœur, elle a donné plus d'une fois du fil à retordre à ces dames.

— Quel âge a-t-elle ?

— Seize ans bientôt... Elle commence à devenir raisonnable, et je compte la reprendre avec moi aux vacances prochaines...

Cet entretien, roulant sur un sujet étranger aux préoccupations actuelles de M<sup>me</sup> Adrienne, avait fini par lui rendre un peu d'aplomb. Elle se sentait plus à l'aise que dans le salon. Après avoir parcouru toute la partie éclairée, ils étaient arrivés à un endroit où l'allée plongeait dans l'ombre profonde des arbres entre-croisés. M<sup>me</sup> Lebreton aurait voulu revenir sur ses pas ; elle n'osa pas le faire, crainte de montrer une peur ridicule, et ils continuèrent à s'enfoncer dans la direction des charmilles. A mesure que l'obscurité devenait plus mystérieuse, la conversation languissait. Francis la laissa tomber tout à fait, et Adrienne, reprise de ses inquiétudes, ne trouva plus rien pour l'alimenter. Le sentier s'était rétréci. Ils étaient obligés de se serrer l'un contre l'autre pour passer de front. M<sup>me</sup> Lebreton heurta du pied une racine à fleur de terre et s'appuya instinctivement à l'épaule de son voisin.

— Prenez mon bras, madame ! murmura Francis.

Elle obéit, mais elle était si troublée qu'elle fut obligée de ralentir le pas. Sous son bras droit, le garde-général sentait battre le cœur de la jeune femme, et lui-même était lentement envahi par une voluptueuse émotion qui lui serrait la poitrine et le prenait à la gorge. Une suave odeur de verveine dont les vêtements d'Adrienne étaient imprégnés lui montait doucement au cerveau et le grisait. Ils étaient si rapprochés l'un de l'autre, qu'un moment il fut sur le point de l'enlacer d'une brusque étreinte et de la baiser à pleines lèvres... Cette explosion de la sève sensuelle qui fermentait en lui fut soudain comprimée par un geste familier et confiant de M<sup>me</sup> Lebreton. Elle avait posé sa main sur le poignet de Francis :

— Écoutez ! fit-elle, si on ne dirait pas une musique, là-bas, au fond des bois...

Ils prêtèrent l'oreille. C'était le tintement argentin des sonnailles d'un roulier attardé, qui vibrait mélodieusement dans la paix sonore des futaies. Cette sonnerie légère et fuyante comme une musique de fées allait toujours diminuant et s'affaiblissant ; elle s'évanouit peu à peu dans le lointain, et le silence plana de nouveau en maître sur la campagne.

Ils étaient revenus en pleine lumière, et tous deux, lentement, sous cette amicale clarté de la lune, savouraient sans rien se dire



toutes les menues et délicieuses sensations de l'amour qui commence. — Soudain, au fond de la vallée endormie, l'horloge de l'église s'éveilla, et onze coups bien détachés s'envolèrent l'un après l'autre dans l'air fraîchissant.

— Ah ! mon Dieu, onze heures ! s'écria M<sup>me</sup> Adrienne, reprise de ses scrupules.

— Déjà ! dit Francis.

— Que vont penser les domestiques ? continua-t-elle en hâtant le pas.

— Je crois qu'il est grand temps que je me retire, en effet, murmura Francis. Bonsoir, madame, et merci pour cette soirée dont je garderai toujours le souvenir !

— Au revoir, monsieur ! répondit-elle en baissant les yeux.

Il lui avait tendu la main, elle n'osa lui refuser la sienne, et les deux mains restèrent assez longtemps l'une dans l'autre. Elle se dégagea enfin, et Francis courut reprendre son chapeau. Quand il revint sur le perron, il trouva M<sup>me</sup> Adrienne en train d'arracher une touffe de roses rouges à l'un des rosiers grimpanz qui encadraient la marquise.

— Attendez, dit-elle, je veux que vous emportiez quelques fleurs de la Mancienne.

Il prit les roses, les piqua à sa boutonnière, puis saisit de nouveau la main qui les lui avait offertes, la serra et s'enfuit.

Une fois dehors, ayant retrouvé un peu de sang-froid, il alluma un cigare et regagna lentement son auberge, en suivant la rue des Fermiers. Comme il traversait la place de l'église, il lui sembla entendre des chuchotemens derrière les persiennes du bureau de poste ; mais il était si absorbé par les pensées agréables qui bourdonnaient dans son cerveau, qu'il n'y prit pas garde.

Quand le bruit de ses pas se fut éteint, la receveuse des postes ferma sa fenêtre avec précaution, tandis que sa sœur, M<sup>lle</sup> Irma, rallumait sa bougie.

— Hein ! ma chère, crois-tu ? s'écria cette dernière en secouant la tête.

— Elle l'a gardé jusqu'à près de minuit, fit l'autre en joignant les mains dévotement ; quel scandale !

— Ça finira mal, retiens ce que je te dis !

ANDRÉ THEURIET.

---

---

LA

# MORALE CONTEMPORAINE

---

IV<sup>1</sup>.

LA MORALE SPIRITUALISTE EN FRANCE.

---

I. Paul Janet, *la Morale*. — II. Et. Vacherot, *Essais de philosophie critique, la Science et la Conscience*. — III. Félix Ravaisson, *la Philosophie en France au XIX<sup>e</sup> siècle*. — IV. Jules Simon, *le Devoir*. — V. Ad. Franck, *la Morale pour tous*. — VI. E. Caro, *Problèmes de morale sociale*. — VII. Fr. Bouillier, *Morale et Progrès*. — VIII. Emile Beaussire, *le Fondement de l'obligation morale*. — IX. Ferraz, *la Philosophie du devoir*.

En face des doctrines qui veulent introduire dans la science des mœurs la méthode des sciences positives et l'idée de l'évolution universelle, s'est maintenue et développée en France la morale spiritualiste. Ses représentans ont lutté et luttent encore avec courage contre la faveur croissante dont jouissent leurs adversaires. Au scepticisme métaphysique des partisans de l'évolution et de la relativité universelle ils opposent des principes absolus, je dirai presque des dogmes métaphysiques : d'une part, la liberté humaine, pouvoir absolu de choisir ; d'autre part, le « bien absolu, » puis, comme lien entre ces extrêmes, le « devoir absolu. » Aussi peut-on dire que le premier caractère de la morale spiritualiste en France, c'est de reposer sur ce que Kant appelait le dogmatisme métaphysique.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 15 septembre 1880, et du 1<sup>er</sup> mars 1881.

Son second caractère, c'est d'être un éclectisme, c'est-à-dire un emprunt à des doctrines très différentes et même contraires. En effet, c'est à la métaphysique qui a précédé Kant que se rattachent les notions du bien en soi et du libre arbitre; d'autre part, les spiritualistes français admettent avec Kant l'impératif catégorique, l'autonomie de la volonté, la dignité humaine, l'homme considéré comme une « fin en soi; » dans ces dernières idées, il est facile de reconnaître cette sorte de dogmatisme moral que Kant voulut substituer au dogmatisme métaphysique de ses prédécesseurs. Le spiritualisme français s'efforce donc de faire entrer dans son propre sein les doctrines nouvelles de Kant, sans pour cela rejeter les antiques doctrines des Platon, des Aristote, des saint Augustin, des Descartes, des Leibniz. C'est là une tentative d'un haut intérêt dont il importe d'examiner sérieusement la valeur, aujourd'hui que toutes les écoles sont en rivalité pour fonder une morale vraiment définitive. Les principes métaphysiques empruntés à l'ancienne philosophie par l'école spiritualiste française sont-ils certains? les principes moraux qu'elle y ajoute avec Kant le sont-ils aussi? Enfin, ces divers principes peuvent-ils se juxtaposer sans contradiction? Telles sont les questions que nous aurons à résoudre, en soumettant à une critique attentive les doctrines morales des plus éminens représentans du spiritualisme en France.

## I.

Le plus grand mérite du spiritualisme français, à notre avis, c'est de fonder la morale proprement dite sur la métaphysique, et son plus grand défaut, c'est de donner à sa métaphysique la forme d'un dogmatisme, au lieu de la présenter pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour un ensemble d'hypothèses. M. Janet, par exemple, a parfaitement raison de dire que le problème moral finit par « se confondre avec le problème métaphysique lui-même. » M. Ad. Franck est d'un avis semblable. M. Ravaisson, à son tour, approuve cette parole : « Considérer la morale comme indépendante de toute métaphysique, c'est considérer la pratique comme indépendante de la théorie. » M. Vacherot lui-même, on s'en souvient (1), en croyant faire de la psychologie pure pour établir les principes de la morale, avait réellement recours aux principes métaphysiques des causes finales, de la hiérarchie des facultés, de la distinction entre l'esprit et la chair. Enfin M. Caro a consacré une bonne partie de son livre sur les *Problèmes de la morale sociale* à montrer les rapports intimes de la

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1880.

morale avec la métaphysique (1). Mais comment faut-il se représenter les doctrines métaphysiques dont les actions morales ne sont que la traduction extérieure? Est-ce comme des certitudes, ou simplement comme des probabilités, et même de pures possibilités? — C'est ici que nous ne pouvons plus suivre le spiritualisme français. La première « certitude » sur laquelle il veut fonder sa morale, c'est celle de la liberté ou, pour parler avec plus de précision, du libre arbitre. Avec Descartes, il croit prouver directement la liberté par la conscience, par l'évidence du sentiment intérieur; avec Aristote, il croit la prouver indirectement par sa nécessité pour la morale. Or, ni l'une ni l'autre de ces preuves ne peut réellement établir la *certitude* du libre arbitre. Pour commencer par les preuves indirectes, tirées de la loi morale et des rapports sociaux, elles sont une pure pétition de principe. L'école éclectique elle-même a rejeté comme un cercle vicieux la preuve kantienne tirée du devoir, et cependant elle la reproduit à son tour quand il s'agit de « démontrer » la liberté. Il faudrait pourtant s'entendre : ou la preuve est bonne, et alors il ne faut pas réfuter Kant; ou elle est sans valeur, et alors il ne faut pas la reproduire. M. Janet a essayé de la rajeunir en disant : « Supposez que l'homme ne soit pas libre : ou bien il serait contraint d'accomplir la loi par une nécessité irrésistible, et dès lors la loi est *inutile*; ou bien l'agent serait empêché par la même nécessité d'accomplir cette même loi, et dans ce cas la loi est *absurde*. Il est en effet inutile de dire : *Fais cela*, à celui qui ne peut s'empêcher de le faire; et il est absurde de le dire à celui qui est dans l'impossibilité de le faire. L'action est représentée

(1) Toutefois, il est une chose que nous ne saurions accorder à M. Ravaisson, à M. Caro, à M. Janet : c'est que la morale repose au fond sur la théologie naturelle, ni « qu'une théorie morale ne puisse se constituer, — sinon sur la base mobile et fragile de l'intérêt matériel, — en dehors de toute conception de cet idéal moral que représente le nom de Dieu. » (Ravaisson, *la Philosophie en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 222.) A moins que M. Ravaisson, à l'exemple de M. Vacherot, entende simplement par Dieu un idéal de moralité dont l'existence réelle demeure un problème. De même, si nous accordons aux spiritualistes que la morale a son fondement dans la métaphysique, c'est à la condition qu'il s'agisse simplement de l'*acte moral* lui-même, de la décision intérieure entre l'intérêt et le désintéressement, décision qui enveloppe un problème relatif à la nature essentielle de l'homme et à l'avenir du monde. Mais la théorie des *mœurs* proprement dite est à nos yeux toute scientifique : elle se fonde à la fois sur la psychologie, sur la physiologie, sur la sociologie, sur la cosmologie. Le tort de l'école française, en général, c'est de s'être préoccupée trop exclusivement de la psychologie et de la métaphysique comme fondemens de la morale, au préjudice de la physiologie et de la sociologie; de plus, elle n'a pas conçu la psychologie même sous une forme assez scientifique. — Voir sur ce dernier point les deux livres de M. Th. Ribot sur la *Psychologie anglaise contemporaine* et sur la *Psychologie allemande contemporaine*.

à l'avance sous forme idéale dans l'esprit de l'agent, et elle s'impose comme un *ordre* ; c'est cet ordre qui serait absurde ou inutile, si l'homme n'était qu'un automate contraint ou empêché par son organisation même de faire ce que la loi ordonne (1). » M. Janet ne tombe-t-il point ici involontairement dans ce que les anciens appelaient le *sophisme paresseux* ? Ce paralogisme consiste à s'abstenir de poser les causes d'un effet désiré, par exemple à s'abstenir de combattre pour vaincre, sous prétexte que, si la victoire est nécessaire, le combat est inutile, et que, si elle est impossible, le combat est absurde. De même, dans le raisonnement qui précède, on oublie que la loi promulguée, avec ses motifs influant sur l'intelligence et ses mobiles influant sur la sensibilité, peut devenir un des facteurs de sa propre réalisation ; un « ordre, » tout comme une menace, n'est donc ni inutile ni absurde dans l'hypothèse du déterminisme, puisque c'est un des ressorts possibles de « l'automate intelligent et sensible. » — Mais, dira-t-on, les lois n'auraient pas dans ce cas un caractère moral, puisqu'elles ne se réaliseraient plus que par voie de déterminisme. — Cela revient simplement à dire que, si l'homme n'est pas libre, la morale ne sera plus une morale d'êtres libres ; mais c'est ce que personne ne conteste. Si on commence par définir la morale de manière à y impliquer la conception de libre arbitre, il ne sera pas étonnant qu'on l'y retrouve ; seulement on aura supposé ce qui était en question. Nous craignons que l'école spiritualiste n'ait pas toujours échappé à ce reproche. Elle ignore trop ou néglige trop les doctrines de ses adversaires, par exemple la morale naturaliste ou positiviste. Quand elle s'en occupe, elle se borne à montrer que ses adversaires ne peuvent pas fonder une morale comme la sienne. En effet, l'école spiritualiste suppose accordé qu'il n'y a point de science ni d'art des mœurs sans un libre arbitre, conséquemment sans un devoir impliquant pouvoir des *contraires*, sans une loi absolument *impérative* en soi et cependant contingente pour nous, sans une sanction divine rétablissant l'harmonie du bonheur avec la vertu, etc. Mais tout cela, c'est précisément la morale spiritualiste, et il est clair que la morale naturaliste ne peut reposer sur les mêmes idées. La question serait de savoir si ces idées sont vraies et sont la seule interprétation possible des faits. Pour ne pas toujours tourner dans un cercle, il faudrait examiner si l'humanité ne pourra point se passer un jour de la morale du libre arbitre, de l'impératif absolu, de la sanction morale, etc. On suppose la chose évidente, elle ne l'est pas. A-t-on démontré qu'avec le déterminisme des idées et des types idéaux d'action on ne pourra jamais fonder

(1) *Traité de psychologie*, p. 303.

une société *sociable*, ni une vie *viabile*, *vita vitalis*? Voilà cependant ce qu'exigerait une véritable *critique* des fondemens de la morale. Les preuves indirectes qu'on reproduit depuis Aristote ne sont qu'une perpétuelle pétition de principe.

Aussi l'école spiritualiste finit-elle par faire appel, pour établir la liberté, au témoignage direct de la conscience. — « Nous sommes aussi sûrs de notre liberté, dit M. Franck, que de notre existence, car elles nous sont attestées l'une et l'autre de la même manière; nous les affirmons sur la foi de notre conscience (1) ». Même doctrine chez M. Jules Simon et chez M. Caro. M. Vacherot a une telle foi dans le témoignage intérieur de la conscience qu'il croit le libre arbitre compatible même avec les doctrines qui admettent l'unité fondamentale de l'univers, l'unité de substance, quoique cette unité entraîne, semble-t-il, l'universel déterminisme, l'universelle dépendance des effets par rapport à la cause première. M. Janet, à son tour, défend la liberté sur le témoignage de la conscience, et si M. Ravaisson ne s'explique pas nettement au sujet du libre arbitre, du moins admet-il en termes formels une conscience de la liberté qui se confond pour lui avec la conscience de la spiritualité, « de l'esprit qui souffle où il veut, » c'est-à-dire de l'absolu. — Par malheur, rien n'est plus obscur que cette conscience admise par l'école spiritualiste, et il est tout d'abord impossible de dire si on a ici affaire à une réalité ou à une simple idée. Autant il est clair que nous *existons*, notre existence ne fût-elle que celle d'un simple phénomène, d'un simple fait de conscience, autant il est peu clair que nous *donnions l'existence* à des actions qui ne seraient pas l'effet nécessaire de notre propre caractère et du milieu ambiant, selon les lois universelles de la raison et de la nature. Dans l'affirmation de l'existence, la conscience ne sort pas de soi : le sujet et l'objet, l'apparence de la pensée et la réalité de la pensée se confondent. « J'ai conscience de mon existence » revient à dire : « J'ai conscience de ma conscience. » Au contraire, l'affirmation de la liberté nous entraîne à la fois hors de nous-mêmes et au plus profond de nous-mêmes, car elle porte : 1° sur la relation fondamentale qui existe entre moi et les autres êtres, entre moi et l'univers; 2° sur le fond même de mon existence, non plus sur une apparence ou une manière d'être de ma conscience. Je sors ici de ma pensée pour atteindre les êtres hors de moi et l'être en moi. La liberté a donc deux conditions, qui entrent dans sa définition même : sous son aspect négatif, elle est l'*in dépendance* par rapport à toute autre cause et même par rap-

(1) *Morale pour tous*, p. 13.

port à l'univers tout entier, car il faut que l'acte libre, en tant que libre, ne soit l'effet d'aucune des causes extérieures dont l'ensemble forme l'univers; sous son aspect positif, elle est *spontanéité absolue*, activité se donnant à elle-même sa direction et sa loi. Maintenant, la conscience peut-elle saisir sur le fait ces deux conditions, comme le croient les moralistes de l'école française? C'est ce que nous avons à examiner.

En premier lieu, puis-je avoir conscience de mon indépendance par rapport à toute cause étrangère? Pour cela, il faudrait que je connusse toutes les causes qui agissent sur moi, milieu physique et social, tempérament, hérédité, habitudes, humeur du moment, etc.; que j'eusse mesuré l'action de toutes ces causes, et que je pusse montrer un *reste* inexplicable par elles, conséquemment attribuable à moi seul. Or, comment aurais-je conscience de toutes les causes extérieures et de leur action? — C'est ici non une conscience proprement dite, mais une connaissance ou *science* qu'il faudrait avoir, et même une science universelle, épuisant son objet ou, comme disent les Anglais, *exhaustive*. En d'autres termes, il faudrait avoir résolu ce problème : Étant donnés tous les mouvemens et toutes les forces de l'univers, en calculer l'action et montrer que mon acte, — par exemple un parjure ou un témoignage véridique, — ne peut résulter de cette action. Ce n'est rien moins que la science absolue qui pourrait résoudre un tel problème. Cette science, l'école spiritualiste ne peut me l'attribuer; elle se contente modestement de « la conscience que la volonté a d'elle-même. » Fort bien; mais si je regarde seulement dans ma conscience, mes affirmations ne sont plus valables que dans la sphère et les limites de cette conscience; je ne puis donc plus dire que ceci : « Je n'ai pas conscience de causes étrangères produisant mon action. » L'école spiritualiste, elle, traduit cette proposition par la suivante, qu'un abîme sépare pourtant de la première : — J'ai conscience qu'il n'existe pas de causes étrangères produisant mon action. — La confusion est évidente : ce qui n'existe pas en moi, c'est la conscience des causes étrangères; mais de ce que cette conscience n'existe pas, il n'en résulte nullement que les causes mêmes n'existent pas. C'est comme si l'on disait : *Je ne vois pas* les étoiles composant une nébuleuse; donc je vois *qu'il n'y a pas* d'étoiles composant cette nébuleuse. Ou encore : — Je ne vois pas de rayons de lumière au-delà des limites du spectre solaire; donc je vois qu'il n'y a pas de rayons de lumière au-delà de ces limites. — Le chimiste, pour toute réponse, placera en dehors du spectre visible une plaque photographique et vous montrera que la réaction due à la lumière continue de se produire; ce sont donc

simplement vos yeux qui ne sont point un réactif assez puissant. De même, l'astronome vous placera devant un fort télescope et votre nébuleuse se résoudra en étoiles distinctes. Quand il s'agit de vos actions, vous n'avez pas davantage le droit de passer subitement du subjectif à l'objectif, de l'absence de toute *connaissance* des causes étrangères, à la négation de toute *existence* des causes étrangères ; en un mot, vous ne pouvez prouver par l'expérience la non-existence d'une certaine cause, puisque l'expérience ne vous apprend rien, sinon que vous ne la percevez pas : ce serait mesurer l'étendue de l'espace à l'étendue de votre champ visuel. Cette illusion d'optique nous paraît être celle de l'école spiritualiste en France. Nous pouvons donc, contrairement à ses assertions, conclure que la *conscience de l'indépendance* supposerait celle d'un vide absolu entre nous et le reste des causes, d'un isolement absolu de notre volonté au point précis où elle est libre ; or cette conscience du vide est impossible, parce qu'on ne peut jamais être sûr d'avoir épuisé tout l'être et toutes les formes de l'être pour pouvoir dire : — Ma volonté est ici soustraite à toute relation avec les autres choses, à tout milieu déterminant, à tout lien secret qui établirait une communication entre elle et la grande machine du monde ; je suis donc seul ici en face de moi, je suis mon maître, je suis à moi-même mon univers séparé de tous les autres mondes et soustrait à leur influence. — Cette prétendue *conscience de l'indépendance* ne serait réellement, si on peut employer ce terme, que l'*inconscience de la dépendance*.

Laissons maintenant l'aspect négatif de la liberté pour l'examiner sous son aspect positif : à ce point de vue, nous avons dit qu'elle pouvait se définir la spontanéité absolue. La volonté, dit M. Janet, doit « produire sa propre action par une sorte de *création ex nihilo*, en ce sens du moins que cette action n'est pas déjà contenue dans un état antérieur... Elle est, suivant l'expression de Kant, la puissance de *commencer* un mouvement (1). » — La conscience de cette spontanéité créatrice est-elle possible ? Pour qu'elle le soit, il faut que je puisse apercevoir le fond même de mon être, indépendant de tous les autres êtres et renfermant en soi une double série de changements. La *conscience* de la liberté serait donc, chose à laquelle on ne songe pas, la connaissance absolue de ce qu'il y a d'absolu en nous. Par exemple, pour savoir que c'est bien moi qui suis l'auteur libre de ma résolution, il faut que je sois pour moi-même transparent jusque dans mes plus intimes profondeurs et que je voie ma résolution sortir de mon fond propre comme un flot sorti-

(1) *Morale*, p. 470.



rait d'une source vive qui se sentirait créatrice de ses propres eaux. S'il restait quelque obscurité dans les arrière-fonds de mon être, je pourrais toujours me demander si l'action que je crois libre n'est pas l'effet nécessaire d'une certaine nature cachée et inconsciente que je ne me serais pas donnée moi-même, le résultat visible d'actions et de réactions invisibles, sorte de chimie dont les opérations profondes échapperaient à la lumière superficielle de la pensée. De plus, cette connaissance absolue de moi-même devrait être *a priori*; — point qu'on oublie encore, — car il faudrait que je visse d'avance les effets dans leur cause. Enfin, il faudrait que moi-même je fusse ma propre cause, mon propre créateur, non pas seulement l'auteur de mes actes, mais encore l'auteur de mon existence. C'est ce que nous semble méconnaître l'école spiritualiste française et ce que les spiritualistes ont universellement méconnu. Ils distinguent entre la création complète de soi-même, qui est l'existence absolue, et la création de ses actes, qu'on nomme liberté; ils supposent donc que nous avons reçu l'être nécessairement, mais que nous donnons librement l'être à nos volitions. Selon nous, si on examinait la chose avec plus d'attention, on reconnaîtrait qu'elle est contradictoire. S'il y a en moi une nature toute faite que j'ai reçue, une existence dont je ne suis pas la cause, il y a par cela même en moi un fond déterminé, nécessité, impénétrable à ma conscience parce qu'il n'est pas le résultat de mon action consciente. Dès lors, je pourrai toujours me demander si l'action qui paraît venir de ma conscience ne vient pas de ce fond inconscient, si je ne suis pas en réalité, comme dit Plotin, « esclave de mon essence, » c'est-à-dire de la nature propre et de l'existence que j'ai reçues de mon créateur. Par conséquent, pour être *certain* d'être libre, il faudrait que je fusse entièrement l'auteur de moi-même, de mon être comme de mes manières d'être, et que j'en eusse l'entière conscience. En d'autres termes, il faudrait que j'eusse l'existence absolue comme la conscience absolue, il faudrait que je fusse Dieu. Si les spiritualistes veulent bien approfondir la notion de la vraie liberté, ils verront qu'elle aboutit à cette conséquence, qui, pour n'en avoir point encore été ouvertement déduite, n'en est pas moins nécessaire. Au reste, M. Ravaisson est entraîné à nous attribuer effectivement une sorte de conscience de l'absolu dans notre substance même, et cette substance est Dieu, quoique, ne poussant point jusqu'au bout les conséquences, M. Ravaisson n'admette pas que nous soyons Dieu. Nous revenons ainsi plus ou moins franchement à la théologie mystique, à la vision en Dieu de Malebranche, à l'intuition intellectuelle de Schelling, à la conscience de l'absolu de Hegel. Mais l'école traditionnelle en France ne repousse rien tant que ces conceptions transcendantes où l'on prétend nous faire atteindre

l'être absolu et par cela même nous diviniser. En quoi donc peut-elle faire consister la « conscience » de la liberté, si celle-ci n'est pas la conscience de la *création ex nihilo*, la conscience de la divinité ? Être librement moral, dans toute la force du terme, c'est au fond être un dieu, puisque, — nous venons de le voir, — c'est être le créateur de sa propre bonté et, par cela même, de sa propre nature, par cela même aussi de sa propre existence. Être librement immoral, si la chose est possible, c'est être Satan, c'est-à-dire méchanceté absolue et absolument spontanée, mauvaise volonté créatrice d'elle-même. Le spiritualisme traditionnel croit éviter la difficulté en restreignant à un point particulier notre pouvoir créateur, en faisant ainsi de nous des diminutifs de Dieu ou de Satan ; mais peut-on être absolu à moitié, à moitié dieu ou démon ? Le même problème revient toujours : qu'il y ait en nous une existence reçue d'ailleurs et par cela même inconsciente, la volonté, qui ne sera plus qu'une détermination superficielle de cette existence, ne pourra plus être consciente et sûre de sa liberté, c'est-à-dire de son indépendance par rapport au fond nécessaire de notre être et par rapport à tous les autres êtres de l'univers. En un mot, ou nous avons conscience d'une volonté et d'une existence absolues, et alors nous sommes Dieu ; ou nous n'en avons pas conscience, et alors nous n'avons pas non plus *conscience* de notre liberté.

L'école spiritualiste française croit se faire une idée de la liberté plus modeste et plus conforme à l'expérience en la représentant simplement comme « la puissance des contraires. » Ce n'est là qu'un des déguisemens de la liberté d'indifférence, à laquelle les philosophes de cette école se trouvent ramenés malgré eux. M. Janet, par exemple, commence par définir la liberté « le pouvoir d'agir d'après des idées, » et croit par là avoir écarté la liberté d'indifférence, à laquelle cependant il aboutit bientôt. En effet, ces idées d'après lesquelles l'homme agit, M. Janet ne les considère point comme des forces concourant à la détermination finale : « Tout acte d'intelligence, dit-il, étant *représentatif ou contemplatif*, n'exerce directement aucune action sur la volonté (1). » — Doctrine qui, pour le remarquer en passant, est l'opposé de celle que nous croyons avoir établie ailleurs sur la force des idées et sur leur tendance à se réaliser elles-mêmes (2). — Dès lors, selon M. Janet, l'idée domi-

(1) *Morale*, p 469.

(2) Voyez *la Liberté et le Déterminisme*, n<sup>e</sup> partie. — L'intelligence n'est ou ne semble être purement *contemplative*, dans les questions pratiques, que quand il y a balance entre plusieurs idées, conséquemment ignorance actuelle de ce qu'il y a de meilleur à faire. Cette apparente absence de force déterminante n'est donc que l'équilibre provisoire des forces opposées, que finit par rompre l'idée même. Au fait, toute idée tend à se réaliser et se réaliserait effectivement si elle était seule.

nante a beau être présente comme un témoin ou un guide, elle n'est pas déterminante, et il faut encore une *tension* de la volonté, un *effort* pour la réaliser. Mais, demanderons-nous à M. Janet, qu'est-ce que cette tension ? Si c'est simplement la passion ou inclination, c'est-à-dire le *mobile* qui vient se joindre au *motif*, l'acte sera simplement la résultante nécessaire de l'inclination qui prédominera. M. Janet, pour éviter le déterminisme des passions d'une part et le déterminisme des idées de l'autre, est donc obligé d'admettre entre les deux une puissance neutre, qui enveloppe « les contraires. » Or, cette puissance qui peut se déterminer contrairement à l'ensemble des passions et des idées est évidemment la liberté d'indifférence, laquelle consiste, si on veut, à agir *en présence* de motifs, mais non *selon* ces motifs, si bien qu'en dernière analyse elle peut agir à la fois contre tout motif et contre tout mobile. Selon nous, une « telle puissance des contraires » est absolument intelligible et invérifiable par l'expérience intérieure. Pour la vérifier et la voir en action, il faudrait pouvoir faire deux choses contraires en un même instant, ou en deux instans différens où toutes les conditions seraient identiques ; or, cette égalité absolue des circonstances, des mobiles et des motifs, est irréalisable : quand on recommence l'expérience pour montrer qu'on peut faire le contraire de ce qu'on a fait, le désir même de montrer ce pouvoir est un élément nouveau qui entraîne l'action nouvelle et suffit à l'expliquer (1). La *conscience* de la liberté des contraires est donc impossible, et quand de plus on se figure, comme M. Janet, cette liberté agissant « d'après des idées, » on aboutit à une contradiction formelle : une liberté indéterminée et cependant déterminée par des idées.

M. Ravaisson, à l'encontre de M. Janet, semble admettre avec Leibniz que « la volonté dépend toujours des motifs qui la déterminent ; » mais il croit échapper à la difficulté en répétant ce qu'ont dit déjà plusieurs philosophes : « Faut-il en conclure que la volonté n'est pas libre ? Non, car les motifs qui me déterminent sont *mes* motifs. En leur obéissant, c'est à moi que j'obéis, et la liberté consiste précisément à ne dépendre que de soi (2). » Cette apparente solution du problème nous semble rouler sur une ambigüité des termes : *mes* motifs peuvent être miens parce que je les *subis* ou parce que je les *fais*. Dans le premier cas, il n'y a pas liberté, sans quoi on pourrait dire : « mes passions sont *miennes* ; dépendre de mes passions, c'est donc être libre. » Dans le second cas, la liberté semble d'abord possible, et au fond ne l'est pas davantage. Comment

(1) Voyez pour les détails *la Liberté et le Déterminisme*, *ibid.*

(2) *Philosophie au XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 223.

en effet pourrions-nous produire nous-mêmes des idées, forger de toutes pièces des motifs qui ne seraient pas amenés par le développement même de la pensée? Nous serions alors, — comme M. Renouvier ne craint pas de le soutenir, — créateur de nos propres idées ou de nos propres motifs, ce qui est encore plus inexplicable que de créer nos actes. En effet, si une faculté a des lois déterminées, c'est l'intelligence. Ce prétendu pouvoir créateur est donc, en premier lieu, contraire à l'expérience psychologique, qui nous montre les idées se succédant toujours selon les lois de l'association, sauf les perturbations apportées par la sensibilité, lesquelles sont également soumises à des lois. L'influence de l'attention, qu'invoque ici M. Renouvier comme preuve de la liberté, n'est point celle d'un pouvoir indifférent, mais d'une idée dominante ou d'un désir dominant : admettre qu'elle est l'acte d'une volonté libre, c'est supposer ce qui est en question. Ou bien la volonté libre qui suscite les motifs et fait attention à l'un plutôt qu'à l'autre le fera sans motif, et alors ce sera toujours la liberté d'indifférence; ou elle le fera avec un motif, et alors les lois du déterminisme intellectuel suffiront à expliquer la direction de la volonté. Faire dépendre les motifs d'une volonté ambiguë et indéterminée, c'est admettre des effets sans cause, ou du moins sans une cause adéquate à l'effet et capable d'expliquer pourquoi l'effet est de telle manière plutôt que de telle autre. En second lieu, cette opinion roule dans un cercle vicieux où la volonté produit les motifs et où les motifs produisent la volonté. Enfin, transporter ainsi, avec M. Renouvier, la liberté d'indifférence dans l'intelligence même, c'est déplacer la difficulté et non la résoudre, puisqu'on demandera toujours comment un pouvoir raisonnable peut produire sans raison telle raison d'agir quand il aurait pu produire la raison contraire. On n'a plus alors seulement une volonté inintelligible, mais une intelligence inintelligible et conséquemment inintelligente.

Nous ne croyons donc pas que l'école spiritualiste ait réussi ni à donner de la liberté une définition compréhensible, ni à établir la *conscience* de la liberté. Nous venons de voir la preuve directe par l'expérience intérieure échouer comme les preuves indirectes tirées de la loi morale et des rapports sociaux. Le sujet de la moralité libre demeure ainsi à l'état problématique : quoi qu'en disent les spiritualistes, nous ne savons pas si nous sommes libres, si nous pouvons être désintéressés, si nous pouvons être moraux, si nous pouvons être des causes de nos actes et de nous-mêmes, des dieux incarnés dans un corps. C'est pourquoi la première base de la morale spiritualiste est une simple hypothèse métaphysique, indûment érigée en certitude par un dogmatisme injustifiable. Selon

nous, la liberté n'est primitivement qu'un idéal, et nous ignorons jusqu'à quel point cet idéal est réalisé en nous. La seule chose certaine, c'est qu'il agit comme toute idée sur notre conduite et devient ainsi un des facteurs de notre progrès. L'école spiritualiste ne nous paraît donc avoir saisi ni la vraie nature de la liberté, ni son vrai rôle en morale, qui reste entièrement à déterminer. Ce n'est pas ici le lieu de montrer ce rôle : nous devons maintenant nous borner à la critique, tâche assez difficile déjà et assez importante, puisque la morale spiritualiste est au fond la morale traditionnelle, la morale du « sens commun, » dont l'influence est encore dominante dans les mœurs et dans les lois.

## II.

Le second principe, le second dogme métaphysique sur lequel le spiritualisme français fait reposer la morale comme sur une base certaine, c'est l'idée du bien ou de la perfection. Il n'entend pas seulement par là le bien relatif, mais le « bien absolu, » ou, comme disait Platon, le bien en soi. — Ainsi conçu, le bien sera-t-il moins indéfinissable et moins insaisissable que ne l'est la liberté? Pour le savoir, examinons comment l'école spiritualiste le définit. Moins soucieuse de la nouveauté que de la fidélité à la grande tradition philosophique, elle s'est contentée sur ce point de la doctrine depuis longtemps soutenue par les platoniciens, par les chrétiens, par Malebranche, par Leibniz, qui ramène le bien à la perfection. Malebranche distinguait, comme on sait, deux sortes de rapports : ceux de grandeur, objet des mathématiques, ceux de perfection ou d'excellence, objet de la morale. « Une bête est plus estimable qu'une pierre et moins estimable qu'un homme, parce qu'il y a un plus grand rapport de la perfection de la bête à la pierre que de la pierre à la bête, et qu'il y a un moindre rapport de perfection entre la bête comparée à l'homme qu'entre l'homme comparé à la bête. Et celui qui voit ces rapports de perfection voit des vérités qui doivent régler son estime, et par conséquent cette espèce d'amour que l'estime détermine. » Leibniz dit à son tour, en un langage plus exact et plus clair : « J'appelle perfection tout ce qui élève l'être... Elle consiste dans la force d'agir ; et comme tout être réside en une certaine force, plus grande est la force, plus haute et plus libre est l'essence. En outre, plus une force est grande, plus se manifeste en elle la pluralité dans l'unité. Or l'un dans le plusieurs n'est autre que l'accord, et de l'accord naît la beauté, et la beauté engendre l'amour (1). »

(1) Leibniz, *Ueber die Glückseligkeit*, édit. Erdmann, LXXVIII, p. 627.

Cette phrase contient d'avance, en sa riche précision, tous les développemens apportés à la morale de la perfection par l'école française contemporaine, depuis MM. Vacherot et Janet jusqu'à M. Ravaisson. « La conscience, dit M. Vacherot, nous révèle en même temps l'infériorité de la vie animale et la *supériorité* de la vie humaine... L'esprit commande à la chair, l'ange à la bête, l'homme à l'animal (1). » — « Le bien *moral*, dit à son tour M. Janet, suppose un *bien naturel* qui lui est antérieur et lui sert de fondement... Les biens naturels, antérieurs au bien moral, et qui devront être l'objet d'un choix, ne s'évaluent pas par le *plaisir* qu'ils nous procurent, mais par un caractère intrinsèque, que nous appelons leur *excellence* et qui est indépendant de notre manière de sentir (2). » M. Ravaisson enfin définit aussi le bien par la perfection ou l'excellence, qu'il place avec les Grecs et Leibniz dans la beauté, objet de l'amour. « Ce serait, dit-il, faire quelque chose pour sortir de ce cercle de termes abstraits et généraux qui consiste à définir le devoir par la fin ou par le bien et le bien ou la fin par le devoir, que de définir le bien, par exemple, comme le firent les Grecs et particulièrement les stoïciens, par le beau, puis le beau par l'harmonie et l'unité, ou encore par ce qui détermine l'amour, ou par l'amour lui-même (3). » M. Charles Lévêque, dans sa *Science du beau*, ramène la beauté morale ou bien moral, comme toute autre beauté, aux deux élémens qu'il croit être ceux de la perfection même : la puissance et l'ordre ; ce sont encore les deux élémens de Leibniz, qui ajoutait, il est vrai, comme M. Ravaisson, que la force et l'ordre produisent l'amour.

Quelque hautes que soient et cette doctrine et l'autorité des philosophes qui l'ont soutenue, elle nous paraît cependant donner prise à des objections nombreuses, auxquelles les spiritualistes français ont peut-être trop négligé de répondre. La morale de la perfection a été attaquée à la fois par Kant et par les naturalistes, au nom de l'idée de devoir et au nom de l'idée de bonheur. Et en effet rien n'est moins évident, rien n'est moins clair que le principe du bien proposé par l'école spiritualiste contemporaine. Pour nous en rendre compte, analysons l'idée de perfection et voyons dans quelles notions plus précises elle viendra se résoudre. Quant à la morale de la beauté et de l'amour, qui est la morale de la perfection sous une forme plus élevée et plus achevée, elle mérite d'être

(1) *Essais de philosophie critique*, p. 299.

(2) *La Morale*, préface p. vi. Même doctrine dans le livre de M. Ferraz, sur la *Philosophie du devoir*.

(3) *La Philosophie en France*, p. 225.

étudiée à part : nous y reviendrons dans d'autres études, et nous ne l'examinerons aujourd'hui que dans ce qu'elle a de commun avec la morale traditionnelle du spiritualisme.

Ce qui produit, dans cette question capitale, une foule de malentendus entre les moralistes, c'est le sens ambigu des mots de perfection, d'excellence, de supériorité. Ces termes, rigoureusement interprétés, n'expriment par eux-mêmes que les relations appelées par les grammairiens comparatif et superlatif : ils n'indiquent pas la nature de l'objet auquel on les applique. Cet objet peut être une quantité abstraite ; il peut être une qualité concrète, il peut être un plaisir, etc. En d'autres termes, un objet peut être supérieur à un autre en grandeur, en nombre, en force, en intelligibilité, en agrément. Et comme chacune de ces supériorités répond à quelqu'une de nos facultés en qui elle cause une satisfaction plus grande, un surcroît de développement, comme d'autre part toute satisfaction des facultés engendre un surcroît de bonheur, il en résulte une relation finale de toute supériorité à la supériorité de bonheur, laquelle est évidemment un bien. De là une tendance à étendre le mot de bien aux supériorités de toute sorte, qui fait qu'on oublie à la fin le véritable signe intérieur du bien, la joie. Mais il n'est nullement démontré qu'une *supériorité* en elle-même, quel qu'en soit l'objet, soit un bien, ni qu'un *accomplissement*, un *achèvement*, une *perfection*, quel que soit l'objet accompli et achevé, soit encore un bien. Le spiritualisme français nous semble donc avoir le tort de prendre pour principe une idée vague qui, en elle-même, n'a rien de moral.

L'accomplissement, l'agrandissement, le progrès d'une quantité ou d'une qualité ne devient un bien, pourrait-on dire, que lorsqu'il atteint une fin. Aussi le spiritualisme se voit-il forcé de remplir l'idée vide de *perfection* par celle de *fin* atteinte. La perfection d'une montre, c'est de marquer exactement l'heure ; la perfection d'un cheval, c'est de bien courir ; la perfection de la mémoire, c'est de bien accomplir sa fonction, qui est de retenir le passé ; la perfection de nos facultés, en général, c'est leur ajustement complet à leur fonction, à leur but. Tout dépendra donc de la valeur des fins. Mais la question ne fait ainsi que se déplacer et se reporter sur les objets de notre activité, ou sur les *buts* : il s'agit toujours de savoir pourquoi tel objet est supérieur à tel autre, plus excellent que tel autre, plus propre que tel autre à être la fin de notre activité.

Selon le spiritualisme, cette supériorité de certains objets, de certaines fins sur d'autres, est indépendante de notre sensibilité et inexplicable par la sensibilité seule. Pour établir cette thèse fon-

damentale et prouver ainsi qu'il existe un bien en soi différent du bien senti et désiré par nous, M. Janet commence par une réfutation de l'épicurisme et de l'utilitarisme qui, selon nous, est insuffisante. Le plaisir, dit-il, ne peut être à lui-même sa règle; en effet, « s'il faut faire un choix entre les plaisirs, c'est que le plaisir n'est pas un principe qui se suffit à lui-même... Il me faut pour ce choix une raison, et cette raison ne doit pas être tirée du plaisir lui-même, puisque c'est lui qui doit être discipliné et gouverné (1). » A cet argument les utilitaires répondront : — La règle du plaisir, c'est simplement la plus grande quantité possible de plaisir; le maximum du plaisir peut parfaitement servir de loi pour les plaisirs particuliers. Si vous présentez à un enfant une petite pêche et une grosse, a-t-il besoin d'un principe autre que le plaisir de manger des pêches pour choisir la plus grosse? Je puis aussi « discipliner et gouverner » le plaisir ou la passion du moment, par exemple le plaisir de boire une eau glacée quand je suis en sueur, en songeant que je risque de perdre, avec la vie, tous mes plaisirs à venir. M. Janet est-il donc autorisé à dire que, dans le système épicurien ou utilitaire, « la *passion* devient le seul juge et la seule mesure du bien et du mal, » quand un animal même a assez d'intelligence pour triompher de la passion en renonçant à un plaisir présent, comme celui de dérober un morceau de viande, par crainte du châtement à venir? Accordera-t-on aussi à l'animal l'idée du « bien en soi? » — M. Janet ajoute un second argument qui ne nous paraît pas plus convaincant que le premier. Si, dit-il, nous n'agissions jamais pour un autre bien que le plaisir, comme le croient les épicuriens, nous n'éprouverions jamais le sentiment pénible du sacrifice et de l'effort, puisque ce serait toujours à un plaisir que nous sacrifierions un autre plaisir. « Lorsque nous préférons sciemment un plaisir plus grand à un plaisir moindre, nous n'éprouvons aucun sentiment de contrainte : nous le faisons avec *plaisir*. Comment donc se fait-il qu'il y ait des cas où une telle préférence soit accompagnée de douleur? Comment me serait-il pénible et douloureux de chercher mon plus grand plaisir? Ce serait incompréhensible (2). » Rien de plus simple, au contraire : le plus grand plaisir étant à venir et exigeant présentement une privation ou une douleur comme condition, il n'est pas étonnant que la poursuite du plus grand plaisir soit dans certains cas pénible. Nous ne saurions d'ailleurs admettre avec M. Janet que, en préférant un plaisir plus grand à un moindre, nous le fas-

(1) *La Morale*, p. 15.

(2) *Ibid.*, p. 486.



sions avec plaisir et sans aucune contrainte. Les faits nous semblent prouver le contraire. L'enfant même qui choisit le plus gros fruit regrette de ne pouvoir tout prendre, témoin cet enfant qui pleurerait devant une table chargée de friandises en disant : Je n'ai plus faim. — Eh bien ! remplis tes poches. — Elles sont pleines ! — Et il recommençait à pleurer. L'homme qui se résout à une opération chirurgicale pour avoir le plaisir d'échapper à la mort ne s'y résout pas « avec plaisir » et « sans contrainte ; » il ne fait cependant que préférer un plaisir plus grand à un moindre. Nous ne voyons donc pas que cet argument puisse réfuter l'utilitarisme ni établir « la distinction fondamentale entre ce qui est bon par soi-même et ce qui est bon pour notre sensibilité (1). »

Nous ne saurions davantage admettre le troisième argument de M. Janet en faveur du *bien en soi*, — argument tiré de ce que le plaisir doit avoir une *cause* et que cette cause doit être *bonne*. Spinoza avait dit : « Ce n'est pas parce qu'une chose est bonne que nous la désirons, c'est parce que nous la désirons qu'elle est bonne. » M. Janet répond : « Ce qui ne serait ni *bon* ni *mauvais* ne serait pas susceptible d'être désiré : ce qui n'aurait aucune *qualité déterminée* ne pourrait procurer aucun plaisir et par conséquent provoquer aucun plaisir. C'est donc la nature même de l'objet qui le rend désirable, et par conséquent il est déjà bon par lui-même avant d'être désiré (2). » Nous répondrons : — Sans doute, ce qui n'aurait pas une qualité déterminée *capable de produire le plaisir* ne pourrait procurer le plaisir, mais c'est là une tautologie ; quant à en conclure (chose bien différente) que ce qui procure le plaisir a une *bonté* intrinsèque, c'est une pétition de principe. D'après l'expérience, le plaisir résulte d'une relation des objets à nos besoins et à notre sensibilité, non d'une *nature* absolue qui les rendrait désirables en eux-mêmes ; cette nature désirable est une pure hypothèse métaphysique. Le raisonnement par lequel on essaie de l'établir ressemble à celui des enfans qui attribuent une bonté ou une méchanceté intrinsèque aux objets d'où leur vient le plaisir ou la douleur : — Une pierre m'a fait du mal ; or ce qui n'aurait aucune *qualité déterminée* ne pourrait procurer aucune douleur ; donc la pierre a une *nature* qui la rend nuisible et méchante. — Le goût du citron est agréable à l'un, désagréable à l'autre ; donc le même citron est à la fois intrinsèquement bon et mauvais. — Avec ce mode de raisonnement, on pourrait transporter dans les objets extérieurs tout ce qui est dans notre sensibilité

(1) *La Morale*, p. 87.

(2) *Ibid.*, p. 23.

et confondre le résultat d'une relation avec une qualité absolue ou intrinsèque.

Pour expliquer cette supériorité gratuitement attribuée à certains objets, à certaines qualités, les spiritualistes contemporains sont réduits à invoquer soit une *intuition* inintelligible qui dispense de toute preuve, soit une série d'argumens qui nous semblent reposer sur une confusion d'idées. Passons en revue ces divers essais d'explication. « Par la même raison, dit M. Janet, que M. Mill admet sans preuve que la santé est bonne, que le plaisir est bon, je crois qu'il faut admettre *sans preuve* que les choses sont bonnes, même indépendamment du plaisir qu'elles nous procurent, mais en soi et par elles-mêmes, en vertu de leur excellence intrinsèque. A qui me demandera de lui prouver que la pensée vaut mieux que la digestion, un arbre qu'un tas de pierres, la liberté que la servitude, l'amour maternel que la luxure, je ne pourrai pas plus lui répondre qu'à celui qui me demandera de lui prouver qu'un tout est plus grand que ses parties (1). » C'est là de « l'intuitionnisme » pur, qui, il faut l'avouer, n'a rien de scientifique. La preuve de supériorité que M. Janet semble croire impossible à présenter ne l'est réellement pas pour les exemples qu'il donne. Au reste, M. Janet, malgré ce qu'il vient de dire, finit lui-même, à la suite de Leibniz, par entreprendre cette preuve : « Ou bien, dit-il, nous apercevons intuitivement, et par un sens spécial, la qualité des choses, et nous avons le droit d'affirmer sans preuve que tel objet vaut mieux que tel autre; la perfection de l'esprit, ou de la liberté, ou de la bonté, serait alors une qualité simple et indéfinissable qui ne pourrait se ramener à aucune autre; — ou bien, si l'on ne veut pas s'arrêter à cette qualité simple, on serait conduit, comme nous, à ramener le concept de perfection à deux élémens : l'*intensité* de l'être et la *coordination* de ses puissances. » On reconnaît les deux principes de Malebranche et aussi de Leibniz. Nous voilà ainsi ramenés par le spiritualisme contemporain aux idées de *puissance* et d'*ordre* intelligible, — c'est-à-dire en définitive de volonté et d'intelligence, — dont l'ancien spiritualisme avait fait déjà le fondement de sa morale; ce sont donc ces idées qu'il faut examiner de plus près.

Pour procéder avec rigueur, mettons soigneusement à part toute hypothèse métaphysique, et n'usons que de l'analyse psychologique ou du raisonnement. L'école française pourra-t-elle alors persuader aux partisans de la science positive et aux naturalistes qu'il y a dans la puissance et dans l'ordre un autre bien que celui qui résulte de l'u-

(1) *La Morale*, p. 59.

tilité de la puissance et de l'ordre pour le bonheur d'un être doué à la fois de volonté, d'intelligence et de sensibilité? — Ne faites pas de confusion, diront les naturalistes, et tenez-vous au sens strict des termes. L'association des idées vous fait joindre malgré vous à l'idée d'intelligence le plaisir de la vérité connue et à l'idée de force le plaisir de la force déployée; vous avez alors beau jeu à soutenir que la vérité connue est un bien puisqu'en fait elle est une joie, que la force déployée est un bien puisqu'en fait elle est aussi une joie. Mais, par une méthode vraiment scientifique, supprimez tout plaisir et considérez d'abord en soi l'objet de l'intelligence, la vérité; cet objet se réduira à un rapport de principe à conséquence ou à un rapport de cause à effet. Faites abstraction de l'agrément que la vérité procure à l'intelligence même, en quoi alors la vérité sera-t-elle bonne ou mauvaise? Qu'y a-t-il de bon, au point de vue abstrait du vrai, à ce que deux et deux fassent quatre plutôt que cinq? à ce que les trois angles d'un triangle vailent deux droits? à ce que 100 degrés de chaleur produisent l'ébullition de l'eau? Cela est dans l'ordre, cela est logique, cela est nécessaire, en un mot cela est vrai, soit; mais cela n'est pas bon. Ce qui est vrai est vrai; impossible d'ajouter que ce qui est vrai est bon sans le moyen terme de l'intelligence et de la volonté. Le mot de bon ne prend un sens que si vous mettez la vérité en rapport avec une intelligence dont elle devient l'aliment, la satisfaction, le moyen de développement et par cela même la jouissance.

Ferez-vous donc un pas de plus et direz-vous avec Leibniz que c'est la vérité en tant qu'intelligible ou, en un seul mot, l'*intelligibilité* qui est bonne; qu'elle est le bien et la perfection même, parce qu'elle ne fait qu'un au fond avec la réalité, dont elle manifeste à la fois l'identité et la variété, *identitas in varietate*, par conséquent l'intime harmonie? « La perfection, disait Leibniz, est un degré de la réalité positive, ou, ce qui revient au même, de l'*intelligibilité affirmative*, de telle sorte que cela est plus parfait où se manifestent plus de choses dignes de remarque, c'est-à-dire capables d'être affirmées et comprises par une intelligence. » — On sait ce qu'objectait Wolf: « Y a-t-il plus de choses à observer dans un corps sain que dans un corps malade? — Oui, répond Leibniz; si tous les hommes étaient malades, beaucoup de belles observations cesseraient, à savoir celles qui constituent le cours naturel des choses. » Cette réponse, que M. Janet semble approuver (1), ne saurait pour notre part nous satisfaire. Leibniz oublie qu'un corps malade offre à l'intelligence non-seulement les effets des lois normales, mais encore les perturbations

(1) *La Morale*, p. 72.

résultant d'autres lois, également normales en elles-mêmes, qui compliquent les premières : il y a donc dans la maladie autant de choses dignes de remarque, autant et même plus de matière à la science que dans un corps en santé. « Le parfait, ajoute Leibniz, c'est ce qui est plus *régulier* ; » — mais les monstruosité, elles aussi, ont leurs lois et rentrent dans les règles : tout ce qui est régulier, rationnel, intelligible ; c'est Leibniz même qui nous l'apprend ; tout est-il donc bon ? Au fait, si vous supprimez les sensations agréables ou pénibles des êtres vivans, une tempête est aussi intelligible que le calme, la destruction d'un monde que sa formation, la rupture d'un mécanisme quelconque que sa conservation, car, dans un cas comme dans l'autre, ce sont les mêmes lois qui agissent, la même nature, la même Pénélope qui fait ou défait la trame des choses : il n'y a de différence que dans le jeu des dessins changeans.

Si ce n'est pas l'intelligibilité qui est bonne, vous direz peut-être que c'est l'intelligence. Mais aurez-vous le droit de le dire si vous considérez à son tour l'intelligence en elle-même, sans rapport avec la volonté et avec la sensibilité ? — chose d'ailleurs impossible, car il n'y a pas d'intelligence sans la sensation ni de sensation sans le plaisir et sans l'action. — Dans la réalité positive, l'intelligence est bonne parce qu'elle augmente la puissance de la volonté et l'énergie de la vie ; augmentation qui, à son tour, produit un sentiment de joie. Mais un être purement intelligent, qui, par hypothèse, ne serait qu'un miroir insensible des choses et ne pourrait jamais être davantage, jamais agir, jamais jouir, en quoi serait-il bon ? Il serait intelligent, il serait en conformité avec les choses, il serait pour ainsi dire la continuation des choses elles-mêmes sous une autre forme, comme le rayon réfléchi par le miroir est la continuation du rayon incident, comme l'empreinte du cachet sur la cire est la continuation du cachet, comme la forme du rocher façonné par les coups répétés des vagues est la continuation, la résultante, l'expression des forces de la mer ; je vois dans tout cela de la logique, de la nécessité ; j'y vois l'identité du monde se poursuivant jusque dans la pensée qui le reflète, j'y vois la prolongation et en quelque sorte la présence du tout dans les parties qui n'existeraient pas indépendamment de lui : je n'y vois rien de véritablement bon. Je ne puis encore que répéter en face des objets intelligibles et du sujet intelligent : — Le monde est ce qu'il est, il est partout d'accord avec lui-même, dans la pensée comme dans les choses, dans l'esprit transparent de l'homme comme dans la pierre opaque du chemin ; en un mot, ce qui est est. — « Tu ne sortiras jamais de cette pensée, » comme disait le vieux Parménide. Ériger en bonté et en bien cette fatalité de la logique universelle, dont le

réseau enserme la pensée comme les objets pensés et qui n'est peut-être que la suprême indifférence de la nature impassible, c'est introduire subrepticement dans la vérité, dans l'intelligence, dans l'ordre qui est leur rapport mutuel, une considération déguisée d'utilité humaine, de moyen au service de notre volonté et de notre sensibilité, une relation secrète avec le progrès de la vie et avec la joie qui en résulte. La vérité et l'intelligence seront alors hypothétiquement bonnes si elles servent à la félicité; sinon elles seront mauvaises. Le monde de Schopenhauer et de M. de Hartmann, par exemple, pourrait être vrai et saisi comme tel par une intelligence; il n'en serait pas moins le pire des mondes, étant le monde de l'universelle douleur. Nous pouvons donc conclure que ni l'ordre et le vrai, ni l'intelligence qui les reflète, ne sont un bien en soi, un bien absolu.

L'école spiritualiste concevrait probablement elle-même des doutes sur la prétendue bonté intrinsèque de l'intelligibilité et de l'intelligence, si elle examinait avec plus de rigueur en quoi consiste l'acte même de comprendre, *intelligere*. Considérons d'abord la connaissance objective des choses, c'est-à-dire la science. La connaissance implique la possibilité de rendre *raison* de ce qu'on connaît : c'est un principe cher aux leibniziens et aux cartésiens. Or, on ne peut rendre raison d'une chose, comme le remarque Kant, qu'au moyen d'une autre dont la première dépende et dépende nécessairement. Il n'y a donc de connaissance proprement dite que d'une diversité et d'une diversité liée : *identitas in varietate*, comme dit Leibniz. C'est alors de l'ordre, soit; mais cet ordre est tout simplement la nécessité même, le déterminisme des raisons. Allons plus loin, ce n'est pas autre chose que le mécanisme, car nous plaçons dans le temps et dans l'espace toute diversité, et nous n'avons d'autre moyen de lier cette diversité que le changement ou le mouvement conçu selon des lois mathématiques et nécessaires. Aussi peut-on dire avec Descartes, Leibniz et Kant qu'il n'y a de science proprement dite que du mouvement (1). L'intelligence ne fait donc que démonter un mécanisme, et c'est proprement en cela que consiste la connaissance objective. Ceci posé, comment les Descartes, les Malebranche et les Leibniz peuvent-ils appeler l'intelligence un bien, abstraction faite de toute sensibilité et de toute relation au désir? Elle est la réduction des choses à des rapports abstraits dans l'espace et dans le temps, à des nombres, à des figures, à des lois, à des mouvemens en divers sens. Elle trouve aussi bien sa satisfaction dans ces rapports abstraits que dans des rapports réels. Même quand elle opère sur des choses réelles, elle n'en considère encore que les caractères abstraits, les lignes, les contours, dehors de la réalité. C'est

(1) Voir l'étude de M. Lachelier intitulée *de Natura syllogismi*.

abuser des mots que d'appeler *bien* ces abstractions où la science enferme ses objets, laissant en dehors le fond impénétrable où l'être palpite, sent, jouit. Même quand il s'agit d'entendre et d'expliquer ma propre existence, je ne puis le faire, dit Kant, sans la résoudre en un ensemble de phénomènes objectifs et mécaniques, de mouvemens et de nécessités, où je ne me retrouve plus et qui me deviennent d'autant plus indifférens qu'ils sont plus clairs et plus intelligibles. C'est ce qui a fait dire à d'éminens kantien, avec une subtilité qui a sa part de vérité, que la connaissance objective, au lieu de *poser* son objet, le décompose par l'analyse, conséquemment le détruit et le *nie*. D'où ils concluent que la vérité, loin d'être supérieure à la réalité et identique au bien, est également opposée à l'un et à l'autre (1). Elle n'est pas supérieure à la réalité puisqu'elle n'en est que le squelette et le mécanisme abstrait; elle n'est pas identique au bien puisqu'elle a un caractère de nécessité, de contrainte, de loi inflexible, et que de plus elle est une résolution des choses en leurs élémens, donc une destruction. De là à cette proposition que l'intelligence peut autant s'appeler un mal qu'un bien il n'y a qu'un pas. C'est le paradoxe qu'ont soutenu certains philosophes pour lesquels l'intelligence est un principe négatif et destructeur; Leibniz lui-même finit par placer dans l'intelligence et dans ses lois nécessaires, identiques à la matière première, l'origine du mal. A plus forte raison un Schopenhauer pourra-t-il considérer l'intelligence comme un simple phénomène cérébral par lequel le mécanisme extérieur du monde se reflète dans le mécanisme intérieur du cerveau. Il ajoutera que la volonté seule *pose* et crée, que l'intelligence *oppose* et dissout. Se chercher soi-même par l'intelligence, par la science, c'est se fuir. Se penser, c'est se ramener à un ensemble de phénomènes nécessaires et objectifs où on ne se voit plus, où on n'aperçoit plus d'existence ni d'unité durable, si bien qu'en cherchant à saisir son être par la pensée, on voit s'évanouir en soi l'être véritable, on voit son *moi* se perdre dans le tout et dans le mécanisme universel. L'universalité étant l'objet propre de la pensée, l'être individuel semble nié par la pensée même. Il y a quelque chose de sérieux dans la formule ironique et charmante de M. Bersot : « Je pense, donc je ne suis pas. » Si on ne peut aller jusqu'à dire proprement que l'intelligence analytique et objective soit une négation et un mal, du moins ne peut-on dire qu'elle soit en elle-même un bien; la vérité est qu'elle n'est ni bonne ni mauvaise, abstraction faite de son rapport avec la vie et la sensibilité.

Il est vrai qu'il existe une autre sorte d'intelligence, plus pro-

(1) Voir M. Lachelier, de *l'Induction et de Natura syllogismi*.

fonde cette fois, à ce qu'il semble, et moins réduite à suivre la trace des mouvemens, à glisser le long des rouages d'un mécanisme : c'est la conscience immédiate. Là, selon M. Ravaisson, l'esprit se saisit lui-même sans intermédiaire, par une expérience tout intérieure, et cette conscience est vraiment un bien. — Mais nous avons vu que cette intuition immédiate du fond de notre être, si elle existe, est tellement obscure qu'il n'y a rien de plus incertain, de plus sujet à des interprétations contradictoires. En tous cas, il n'y a plus là science ni intelligence proprement dite ; il n'y a plus vérité ni intelligibilité ; il y a sentiment de la vie, et ce qui fait que ce sentiment est bon, c'est qu'il est agréable. Supprimez la joie d'être et d'agir, le sentiment obscur, mais profond, de la volonté satisfaite, du désir uni à son objet, qu'y aura-t-il de bon dans la conscience ? Elle ne serait plus qu'une accumulation et une condensation de perceptions froides, de lumière sans chaleur ; elle ne serait plus que du mouvement reflété et projeté dans une image intérieure par un mécanisme analogue à celui d'une lanterne magique.

Est-ce à dire que nous n'attachions aucun prix à l'intelligence et à l'intelligibilité, à la science et à la vérité, à la conscience et à l'être ? — Loin de là ; mais ce que nous contestons, c'est cette prétendue *bonté intrinsèque* qu'on veut leur attribuer, c'est cette qualité, cette perfection toute faite, cette excellence propre qui en feraient des *biens en soi*. Tout au moins une pareille opinion n'est-elle qu'une hypothèse métaphysique, et nous venons de voir que l'hypothèse opposée est aussi plausible. Entre l'intelligence principe du bien et l'intelligence principe du mal, comment choisir avec certitude ? Comment savoir si on ne prend pas, dans ces hauteurs métaphysiques, Ahriman pour Ormuzd ? — Revenons donc sur terre et considérons l'intelligence par rapport à nous, à nos besoins, à notre satisfaction.

A ce point de vue positif, l'intelligence est bonne par la puissance qu'elle confère : Bacon a raison de le dire, la puissance de l'homme se mesure à sa science. Le savoir est du pouvoir emmagasiné. Savoir que la vapeur a une force expansive, c'est pouvoir inventer la locomotive. Savoir comment un mécanisme est construit, c'est pouvoir agir sur ce mécanisme et le tourner à son profit. La connaissance de la nécessité qui lie les choses est pour nous un moyen de liberté ; la décomposition des choses par la science nous permet de les recomposer en nous prenant nous-mêmes pour centre. Le plaisir même de savoir est au fond le plaisir de la difficulté vaincue, le plaisir de la victoire, le plaisir de la puissance exercée et accrue. Soutiendrons-nous donc que la puissance, la force, est

le bien, ou tout au moins, avec Leibniz, qu'elle est un bien, et cela indépendamment du bonheur? — Ce serait encore là confondre des idées très différentes : autre chose est la force, autre chose le bien. La vérité, disions-nous tout à l'heure, est essentiellement un rapport de principe à conséquence, une identité totale ou partielle, une forme logique; la force, dirons-nous maintenant, est essentiellement un rapport de cause à effet, un principe de mouvement et de changement, une forme de la réalité. Ceci entendu, nous demanderons de nouveau ce qu'il y a de bon à ce que la cause produise son effet, à ce que la force engendre le mouvement, et si cette nécessité *réelle* est plus digne de s'appeler *le bien* que la nécessité *logique* dont nous parlions tout à l'heure. Tout dépend de la nature de l'effet produit; la force est bonne si l'effet est bon, mauvaise si l'effet est mauvais. Et par quel moyen, à ne consulter que l'expérience, jugerez-vous que l'effet est bon ou mauvais? Vous serez encore obligé de recourir à l'idée d'une augmentation ou d'une diminution de vie qui, empiriquement, ne vaut que comme augmentation ou diminution de l'intime félicité.

Cette force intérieure qu'on nomme volonté n'a elle-même de prix positif, en dehors des considérations *métaphysiques*, que comme puissance emmagasinée, puissance de penser, puissance d'agir, conséquemment puissance de vivre et de se sentir vivre, ou puissance de jouir. Tant valent les fruits, tant vaut l'arbre. Une volonté forte, énergique, nous semble un bien parce qu'elle renferme virtuellement beaucoup d'actions capables de procurer la félicité, soit à celui qui la possède, soit à ceux qui l'entourent. Seule, considérée comme simple puissance, elle n'est plus qu'une grande force analogue à celles de la nature, redoutable et mystérieuse, dont on ne sait si le bien ou le mal sortira. C'est comme une pile chargée d'électricité qui peut vous tuer d'une secousse ou, si elle est bien dirigée, produire de la lumière, de la chaleur, du mouvement, un travail utile. Du reste, l'école spiritualiste française rejette elle-même la doctrine de Kant, selon laquelle la volonté serait bonne en soi, serait le bien même. Encore Kant parle-t-il d'une volonté absolue et universelle, insaisissable en nous par l'expérience, qui peut paraître je ne sais quoi de divin. A plus forte raison les spiritualistes ne peuvent accorder à la volonté telle qu'ils la conçoivent, simple puissance des contraires, simple libre arbitre, une valeur plus que relative. Toute force à double effet est une richesse précieuse, mais seulement par l'emploi qu'on en peut faire pour le bonheur ou le malheur; en un mot, elle est utile ou nuisible selon les cas, elle n'est pas *bonne* en elle-même (1).

(1) Voyez *l'Idée moderne du droit*, liv. IV.



Unissez la volonté à l'intelligence, la force à l'ordre, la grandeur à la proportion, vous aurez, comme dit Leibniz, *l'harmonie*; mais l'harmonie elle-même, c'est-à-dire la force agissant selon des lois régulières, n'est bonne et belle que s'il y a des oreilles, des yeux, une sensibilité, une conscience où elle produit du plaisir. Le monde extérieur, si on fait abstraction de tout être sentant, n'est pas plus beau et bon qu'il n'est coloré, sonore, odorant, suave au goût, etc.; l'harmonie universelle n'y est plus que le déterminisme universel, c'est-à-dire l'enchaînement des raisons intelligibles qui sont en même temps des causes efficientes, et cet enchaînement ne devient beau et bon que quand il satisfait notre intelligence et notre sensibilité. Même chez l'homme, si vous considérez la volonté et l'intelligence sans la sensibilité, vous n'aurez plus que hasard ou nécessité; hasard, si la volonté peut se soustraire aux lois de l'intelligence, nécessité, si elle est soumise au déterminisme intellectuel : dans les deux cas, le bien vous échappe.

Ainsi le fond du bien saisissable à l'*expérience* et à la science n'est ni dans l'intelligence ni dans la volonté proprement dite, ni dans leur réunion. Il est dans le sentiment que la vie a d'elle-même et de son développement. L'exercice de l'intelligence devient un *bien*, en tant qu'il produit une joie intérieure; auparavant cet exercice était régulier, logique, vrai, mais non pas bon; de même pour l'exercice de la volonté : il était d'abord énergique, fort, puissant; il devient bon en tant que produisant chez nous ou chez les autres une joie intérieure, inséparable du surcroît de vie. Il faut toujours en revenir à la sensibilité, au désir et à la satisfaction du désir, c'est-à-dire au plaisir et à la joie, pour trouver quelque chose qui mérite positivement le nom de *bon*. Il est bien entendu d'ailleurs que, par la sensibilité, nous ne comprenons pas seulement la sensation et les impressions passives venues du dehors, mais encore et surtout les sentimens et jouissances intérieures résultant du déploiement actif de la vie. Au fond, la sensibilité est la conscience de la vie même.

Mais la vie, dira-t-on, n'est-elle pas en soi un bien? — Oui, quand elle se sent et que ce sentiment est un surcroît de joie. Demandez aux pessimistes ce qu'ils pensent de la vie : ils croient que la douleur y est plus grande que la jouissance et voilà pourquoi ils la condamnent. Les optimistes, au contraire, l'approuvent; mais quelle raison positive peuvent-ils en donner, indépendamment de leurs hypothèses métaphysiques? C'est que les plaisirs l'emportent sur les peines. De même pour l'existence en général, pour l'être considéré abstraitement. L'être est-il bon? est-il mauvais? Qui peut le savoir sans le demander à la sensibilité? Hamlet a beau se dire

avec effroi : « Être ou ne pas être ; » il n'y a d'effrayant dans ce dilemme que cet autre dilemme sous-entendu : être ou ne pas être heureux, sentir ou ne plus sentir. Mais une existence qui ne sent pas et ne sentira jamais, en quoi est-elle un bien ? Vous avez beau faire, c'est à votre bonheur ou au bonheur universel que vous mesurez toutes choses, non sans doute en tant que vraies ou fausses, non en tant que fortes ou faibles, mais en tant que bonnes ou mauvaises ; — à moins que vous ne fassiez une excursion plus ou moins aventureuse dans le domaine de la métaphysique. Encore finirez-vous toujours par placer le bien absolu dans la félicité absolue. Nous rappelions tout à l'heure que, s'il n'y avait aucun œil ouvert sur le monde, aucune oreille capable d'entendre, il n'y aurait plus, à proprement parler, ni lumière ni couleurs ni sons, mais de simples mouvemens de molécules au sein de l'éternelle nuit et de l'éternel silence ; de même, pouvons-nous maintenant ajouter, s'il n'y avait point d'êtres sentans, d'êtres aimans, d'êtres heureux, il n'y aurait, à proprement parler, aucun bien, mais seulement une existence morne et neutre, des forces brutes soumises à un ordre fatal et accomplissant, sans terme comme sans but, le labeur d'une évolution inutile. — Mais le bonheur même, diront peut-être les spiritualistes, comment prouver qu'il est un bien ? — La bonté du bonheur, répondront les naturalistes, ne se démontre pas plus que la chaleur du soleil : elle se sent. — Alors, vous aussi vous êtes obligé de suspendre la morale à une assertion sans preuve. — Sans preuve *a priori*, oui ; mais non sans preuve expérimentale, car en fait vous voulez comme moi le bonheur, et c'est lui que votre volonté vise toujours, alors même qu'elle prétend viser ailleurs ; donc le bonheur est la fin de votre volonté, donc il est bon. Supposez que le liège qui remonte du fond de l'eau à la surface prétende échapper à la gravitation, on lui démontrera que c'est parce qu'il tend essentiellement vers le centre de la terre qu'il s'en éloigne accidentellement : votre vertu sans considération de bonheur est comme ce liège, elle n'échappe ni aux lois de l'attraction universelle ni à celles de l'universel désir.

En somme, dans la question du bien comme dans celle de la liberté, il ne nous semble pas que l'école spiritualiste française ait suffisamment répondu aux objections du naturalisme, ni qu'elle ait trouvé un moyen scientifique de conserver, dans la morale, les antiques idées de bien en soi, de perfection, d'excellence. Ces notions, qui semblent être purement directrices et régulatrices, elle en fait des réalités transcendantes ; elle réalise l'idéal. Or, c'est là sans doute un système de métaphysique qui peut avoir ses raisons plus ou moins plausibles, mais enfin c'est un système ou, pour mieux dire,

une hypothèse. Or l'école spiritualiste prétend établir la base de la morale en dehors de toute hypothèse, dans le domaine de la certitude et d'un dogmatisme légitime. Elle n'y a réussi, semble-t-il, ni pour le libre arbitre, ni pour le bien en soi; voyons si elle y réussira mieux pour la troisième idée fondamentale de tout spiritualisme, celle de devoir, qui exprime la relation de la liberté humaine avec le bien en soi.

### III.

Kant, on le sait, avait établi sur le doute métaphysique son dogmatisme moral. Sans prétendre connaître le bien en soi dans son *fond* et dans sa nature, il considérait cette *forme* du bien qu'on nomme le devoir ou l'obligation morale comme le seul principe absolument certain. — Le devoir ou la morale, disait-il, ne repose pas sur une idée du bien absolu qui lui serait antérieure, car alors, comme nous n'avons point l'intuition de l'absolu, il ne nous resterait pour déterminer ce bien d'autre moyen que l'expérience et d'autre critérium que la sensibilité. La morale qui prétend s'appuyer sur la perfection intrinsèque des choses aboutit, en dernière analyse, à définir cette perfection même par le bonheur de l'homme. — Nous venons de voir, en étudiant la morale du spiritualisme français, se vérifier cette assertion de Kant. Le philosophe allemand concluait qu'il faut affirmer le devoir comme une loi qui ne repose que sur soi; c'est précisément cette loi qui, selon lui, nous sert à déterminer le bien, loin d'être elle-même déterminée par une idée du bien antérieure. Ainsi se constituait le dogmatisme moral de Kant. Les spiritualistes français repoussent ce devoir pour le devoir qui ne repose sur rien et qui ressemble, dit M. Janet, à un commandement militaire. En cela ils n'ont peut-être pas tort. Mais ont-ils bien le droit alors de conserver l'idée du devoir absolu, de l'obligation absolue, de ce que Kant appelait l'impératif catégorique? Si l'esprit éclectique du spiritualisme français s'accommode volontiers en gros de cet emprunt fait à Kant, comme des emprunts faits à Platon et à Leibniz, il faut pourtant voir, en y regardant de plus près, jusqu'à quel point la logique s'en accommode. N'y a-t-il point, comme Kant le croyait, une complète contradiction entre l'idée d'un devoir absolu et celle d'un devoir dérivant d'un bien antérieur?

Parmi nos moralistes contemporains, M. Janet est celui qui a fait le plus vigoureux effort pour échapper à cette contradiction. Il a poussé la doctrine de la perfection à ses conséquences logiques, et il a essayé de mettre ces conséquences en harmonie avec

ce qu'il y a d'essentiel dans l'idée kantienne du devoir. Voyons s'il y a réussi. Dès qu'on admet des « biens naturels » antérieurs à la loi morale, comme l'intelligence, l'ordre, la puissance, etc., ce n'est évidemment plus cette loi même qui est le motif de notre action; c'est le bien qu'elle nous prescrit de poursuivre. Le devoir pour le devoir n'a plus alors de sens; au lieu de cette formule vide, il faut dire : le devoir pour le bien, la forme pour le fond, le moyen pour la fin, le cadre pour le tableau, l'ombre pour le corps. Étant posé un but, tel moyen est nécessaire pour l'atteindre; donc ce moyen doit être choisi; ainsi apparaît l'idée de devoir. Mais d'une telle doctrine découlent rigoureusement diverses conséquences fort importantes. 1° Le devoir n'a plus par lui-même qu'une valeur logique, et il exprime simplement la conséquence de la volonté avec soi : qui veut la fin *doit* rationnellement vouloir les moyens; le devoir n'est que la logique du bien, c'est-à-dire la nécessité de conformer le moyen au but. Si le but est quelque chose d'absolu, le devoir prend lui-même une *apparence* d'absolu; si le but est quelque chose de relatif, il n'y aura même plus cette apparence, mais au fond tout dépendra du but, qui sera seul bon ou mauvais, soit absolument, soit relativement, et il sera logique de préférer un bien plus grand à un bien moindre. 2° Ainsi conçu, le devoir n'est plus qu'une idée de second ordre et dérivée, commune (avec des nuances) à tous les systèmes de morale. Qui veut la perfection, disent les uns, *doit* vouloir la sagesse, le courage, la tempérance; qui veut le bonheur, disent les autres, *doit* vouloir la sagesse, le courage, la tempérance. Pour tout moraliste, le devoir est de chercher le bien, et la seule différence est dans la détermination de ce bien. 3° Le devoir n'est pas, comme l'a cru Kant, une idée *sui generis*, irréductible à toute autre; c'est au contraire une idée du même genre que toutes les notions purement logiques. Les conseils de l'utilité et les prescriptions de la morale ne diffèrent que par leur *contenu*, qui est tantôt la satisfaction de la sensibilité, tantôt la perfection intrinsèque; ils n'en diffèrent pas par la forme, qui, dans les deux cas, exprime la nécessité rationnelle d'une action en vue d'un but à atteindre. 4° Une telle formule est ce qu'on appelle un impératif hypothétique : « Si tu veux ceci (par exemple la perfection ou le bonheur), tu dois faire cela. » Dès lors, 5° nous dépendons des objets de notre activité dans nos actes moraux, comme nous dépendons des objets de notre intelligence dans nos jugemens scientifiques : ce n'est pas la vérité qui se plie à notre intelligence, c'est notre intelligence qui se plie à la vérité; ce n'est pas non plus le bien qui se conforme à notre volonté, c'est notre volonté qui doit se conformer au bien. La volonté n'a donc plus l'autonomie absolue que Kant lui attribuait; elle ne veut

pas pour vouloir, pas plus qu'on n'affirme pour affirmer; placer le bien dans la bonne volonté, dans la volonté se voulant elle-même, c'est comme si on plaçait la vérité dans l'affirmation s'affirmant elle-même, « dans l'affirmation opiniâtre (1). » La volonté est donc hétéronome et reçoit sa loi des objets mêmes qu'elle poursuit, des « rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » 6° Ce n'est plus à la lettre, mais seulement par métaphore qu'on peut appeler l'homme une *fin en soi*, puisque l'homme lui-même est obligé de se conformer à la fin que lui imposent la nature des choses, les lois de l'univers ou la nature de son principe; ses facultés ne sont plus bonnes en elles-mêmes et par elles-mêmes, car elles sont des moyens pour atteindre le bien absolu, la perfection absolue, dont elles n'offrent qu'une première et incomplète image. C'est l'homme absolu, l'homme parfait, c'est-à-dire Dieu, qui est une fin en soi. 7° La morale dépend donc de l'ontologie et même, à parler plus exactement, de la théologie, qui étudie l'être parfait. La morale n'est que l'application à la conduite des théories sur l'essence de la perfection divine, théories que nous construisons en élevant à l'infini nos propres facultés. En un mot, comme l'a dit Leibniz, *bonum naturale, quum est voluntarium, fit bonum morale*.

Telles devraient être les conséquences logiques de la doctrine qui subordonne le devoir au bien. M. Janet est obligé lui-même d'avouer certaines de ces conséquences, principalement celle qui regarde la transformation des préceptes moraux en impératifs hypothétiques ou conditionnels. « Au fond, dit-il, si l'on y regarde de près, on verra que tout impératif catégorique est un impératif hypothétique, aussi bien que les règles de l'intérêt et de la prudence. Tu ne dois pas mentir, me dit la loi morale. C'est là, dit-on, un commandement sans condition. En aucune façon; il y en a une sous-entendue : tu ne dois pas mentir, *si* tu veux agir comme il convient à une créature humaine. Tu ne dois pas t'enivrer, *si* tu ne veux pas être brute. Enfin la condition sous-entendue dans tout impératif catégorique, c'est l'excellence de la personnalité humaine considérée comme fin en soi. » Au reste, la pensée de M. Janet est ici hésitante, et il confond dans ce passage deux sens du mot *condition*. L'un, purement logique, désigne la raison générale d'un précepte particulier : par exemple, la défense particulière de mentir a sa raison générale ou sa condition logique dans le précepte de respecter l'intelligence humaine, et ce précepte à son tour dans celui de respecter les caractères propres de l'humanité. L'autre sens du mot

(1) M. Darlu, *Revue philosophique*, 2<sup>e</sup> semestre 1878.

(2) *La Morale*, p. 199.

*condition*, tout moral ou métaphysique, désigne une fin au-delà de laquelle on ne peut plus rien vouloir et qui, condition de toutes les autres fins, est elle-même inconditionnelle ou absolue. Or, la vraie question est précisément de savoir s'il y a une fin qui s'impose à nous avec un tel caractère. — Oui, nous dit M. Janet; cette fin est « l'excellence de la personnalité humaine. » — Mais pourquoi devons-nous prendre la personnalité humaine pour fin? Y a-t-il là encore une raison supérieure, une condition supérieure qui explique et justifie ce choix? S'il y en a une, l'impératif sera en effet conditionnel, et il faudra en chercher un autre plus fondamental; s'il n'y en a pas, il sera absolu et catégorique. Pour M. Janet, il n'y a pas de raison plus haute à donner de la personnalité humaine prise pour fin que cette personnalité même. « Sois sobre, si tu veux être un homme et non une brute. C'est à cette loi tout entière, y compris la condition, que le devoir nous impose d'obéir, sans avoir besoin d'autre motif que le motif exprimé par la loi. » Parler ainsi, c'est dire que l'impératif qui nous commande d'être hommes n'est pas hypothétique, et cependant M. Janet nous déclarait tout à l'heure que chaque impératif est hypothétique. Entre ces deux assertions, l'une kantienne, l'autre opposée à Kant, il faudrait choisir.

En fait, M. Janet reconnaît dans le respect de la personnalité humaine un impératif soumis à cette condition que la personnalité humaine ne nous soit pas *indifférente* : « Supposez, dit-il, quelqu'un qui ne tienne point à la dignité humaine, qui ne répugne point à la vie des brutes : l'impératif catégorique n'a plus sur lui aucun pouvoir, et je n'ai aucun moyen de lui faire comprendre la nécessité de pratiquer le bien. » Mais alors nous voilà revenus à une morale toute conditionnelle. Pour y échapper, M. Janet essaie de rétablir par une autre voie le caractère catégorique du respect de la personnalité : il pose ce respect comme une *nécessité* de la volonté humaine, dont nous *ne pouvons pas* nous affranchir. De là dans sa doctrine, si nous ne nous trompons, une nouvelle confusion de mots et de choses. M. Janet ne confond-il point maintenant la nécessité naturelle avec la nécessité morale? « Tout impératif, dit-il, doit avoir une raison, et par conséquent une condition; seulement, dans l'un des deux cas, la condition est telle que l'on *peut* toujours s'en affranchir; dans l'autre, au contraire, elle est telle que l'on ne le *peut* pas. Fais ceci si tu veux être riche; mais je *peux vouloir* ne pas être riche, et, supprimant la fin, je supprime en même temps le moyen. Au contraire : Fais ceci si tu veux être homme. Je *ne puis pas ne pas vouloir* être homme. » — Que signifient ces mots : *Je ne puis pas*? M. Janet veut-il dire que je suis

obligé, nécessité *moralement* à vouloir être homme? En ce cas, la même question se présente toujours : Quelle est la raison de cette nécessité morale? S'il y en a une, il faut la dire; s'il n'y en a pas, on revient au commandement absolu et on suppose dans la notion d'*homme* je ne sais quelle vertu magique qui la rend absolument obligatoire. *Je ne puis pas ne pas vouloir être homme* signifie-t-il, au contraire, que je suis contraint, *nécessité naturellement* par ma constitution même à être un homme, non un singe ou un loup? Mais alors on remplace l'obligation morale par une nécessité toute physique, et le précepte « Sois homme » n'a plus de sens puisqu'il ne dépend pas de moi de ne point l'être, ni de ne pas vouloir l'être.

Pour échapper à cette conséquence, M. Janet distingue en nous, avec Kant, deux volontés, l'une supérieure, l'autre inférieure. Par là, comme le lui ont reproché les *criticistes*, il donne le même nom de volonté à la raison d'une part, à la passion de l'autre, et semble faire de nouveau rouler son raisonnement sur l'ambiguïté des termes. « Sans doute, dit-il, ma volonté inférieure, ma passion, mon caprice, peuvent s'affranchir de cette condition; ma volonté supérieure, ma vraie volonté, ce que l'on appelle ma conscience, ne le peuvent pas; or un commandement subordonné à une condition dont on *ne peut pas* s'affranchir équivaut évidemment à un commandement sans condition. » — Nous demanderons de nouveau à M. Janet si la volonté qui *ne peut s'affranchir* est la volonté libre (ce qui serait contradictoire), ou la *conscience*, la raison (ce qui nous fait tourner dans un cercle vicieux), ou enfin l'*inclination* naturelle de l'homme à persévérer dans sa nature (ce qui supprime l'obligation morale). A vrai dire, les deux volontés que M. Janet oppose l'une à l'autre sont en effet deux inclinations rivales, deux forces ou tendances également naturelles, l'une qui porte l'être ayant des besoins sensibles à satisfaire ces besoins, l'autre qui porte l'être ayant des besoins intellectuels, esthétiques, sympathiques et sociaux, à satisfaire ces mêmes besoins. Mais, ainsi entendues, ces deux volontés ne sont plus que deux forces soumises aux lois générales du mécanisme, et nous revenons à la morale naturaliste que M. Janet voulait éviter.

Ce n'est pas tout. N'y a-t-il pas dans ce laborieux essai pour fonder l'obligation morale une dernière confusion, que nous avons déjà cru apercevoir chez M. Vacherot lorsqu'il ramenait la morale à cette formule : « Être que Dieu a fait homme, reste homme (1)? » Déjà Aristote et les stoïciens avaient distingué ce qui est *propre* à l'homme, par exemple la raison, la liberté, de ce qui lui est commun avec les autres animaux, par exemple les sens et les besoins

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1880.

physiques. Ils avaient fait consister le devoir de l'homme à demeurer en conformité avec sa vraie nature, *naturam sequi*, à faire ce qui convient à l'homme, *quod decet*; d'où le nom de *decorum* donné au *devoir*. Jouffroy avait en partie reproduit cette morale, mais, — comme MM. Jules Simon, Vacherot, Francisque Bouillier le lui reprochent avec raison, — il s'était contenté d'énumérer les tendances de l'homme sans les classer et sans établir entre elles une hiérarchie de supériorité. Selon M. Bouillier, et sans doute aussi selon M. Janet, cette hiérarchie nécessaire à la morale s'établit « par la simple distinction de ce qui est propre à l'homme et de ce qu'il a en commun avec les êtres inférieurs; » distinction qui, répétons-le, était familière à Aristote et à Platon même. De là M. Bouillier, approuvant sans réserve le stoïcisme, conclut en d'excellens termes « que l'homme est sa loi à lui-même, qu'il la porte au dedans de lui imprimée dans son essence même, ou, en d'autres termes, que la règle immédiate des mœurs, que la *forme* du bien, est celle même de l'homme, forme qui n'est point un concept vide de l'entendement, disons-le, puisqu'elle a un *contenu* qui est la nature humaine elle-même (1). »

Quelque vérité que renferme cette formule à la fois stoïcienne et kantienne, une des plus heureuses que l'on ait données de la morale spiritualiste, est-elle encore dégagée de toute amphibologie? Nous ne le pensons pas. Le stoïcisme, auquel cette formule est empruntée, est, soit un épicurisme déguisé, soit un idéalisme inconséquent. « Se conformer à notre nature » désigne-t-il notre nature *réelle*, et la règle de nos penchans est-elle également toute réelle et naturelle? Alors « la nature humaine » n'est autre que l'ensemble de tous nos penchans, et la « règle » n'est autre que la plus grande somme de plaisir ou de bonheur, à laquelle notre nature nous porte : c'est l'épicurisme. Désigne-t-on au contraire par la nature humaine, à laquelle nous devons nous conformer, une nature *idéale*, une essence idéale? Comment alors la déterminer? Si c'est en recherchant avec Platon ce qu'il y a de commun chez tous les hommes, on réduit la règle de ma conduite à une pure généralité, on me prescrit pour ainsi dire des lieux-communs; on veut que je ressemble à un fantôme de l'humanité et que je sois abstrait comme un personnage de tragédie classique. Qu'y a-t-il dans la généralité qui oblige la volonté? Si on me commande au contraire, avec Aristote, de rechercher l'essence *propre*, l'individualité, où s'arrêtera-t-on? On ne veut pas que je prenne pour règle naturelle ce qui m'est commun avec les animaux, mais seulement ce qui m'est com-

(1) *De la Règle des mœurs*, (Revue philosophique, 1<sup>er</sup> semestre 1877.)



mun avec les autres hommes; pourquoi se borner là? J'ai en moi quelque chose qui m'est encore beaucoup plus *propre* que l'humanité en général; à savoir mon caractère propre, mes tendances individuelles, ma volonté personnelle, mon *moi*. Pourquoi la morale qui consiste à suivre la nature ne consisterait-elle pas à suivre ma nature individuelle? — La considération de ce qui est général ou particulier, commun ou propre, est donc insuffisante, quoi qu'en disent MM. Bouillier et Janet. On est obligé d'y ajouter, soit des considérations métaphysiques et ontologiques sur la supériorité essentielle de la pensée, de la volonté, de la vérité, de la puissance (et cela indépendamment du bonheur), soit des actes de foi moraux à la façon de Kant, qui nous commande de prendre l'humanité pour fin parce que c'est un *devoir*, sans autre raison. Or nous avons vu plus haut que les spéculations métaphysiques sur la bonté intrinsèque des choses sont de pures hypothèses invérifiables à l'expérience : le devoir qu'on fait reposer sur ces raisons n'a donc que des raisons hypothétiques et devient lui-même une hypothèse métaphysique, l'expression d'un idéal problématique; ce que ne veulent pourtant pas avouer les spiritualistes de l'école française. De là ce que nous avons appelé un idéalisme inconséquent. D'autre part, si, pour éviter cette moralité purement hypothétique, les spiritualistes admettent un devoir absolu et catégorique par lui-même, en dehors de toutes les considérations métaphysiques sur l'essence de la nature humaine, ce devoir se réduira de nouveau pour eux au « commandement militaire, » au « formalisme vide, » qu'ils rejettent également. De toutes parts donc les fondemens solides et « certains » de l'obligation morale s'échappent. Métaphysiques, ils sont hypothétiques; purement moraux, ils ne sont pas moins hypothétiques, car il ne suffit pas, nous dira excellemment M. Janet, de commander sur un ton absolu pour persuader la raison, et un devoir tout formel, une loi qui n'est qu'une loi, est une loi sans raison, c'est-à-dire une hypothèse. Il ne nous semble donc pas que l'éclectisme de l'école française puisse, sans une contradiction inévitable, juxtaposer la morale antique, qui dérivait le devoir du bien en soi, et la morale nouvelle de Kant, qui érige le devoir en principe absolu. S'il y a une conciliation possible de ces deux points de vue, elle est encore à trouver.

En résumé, les trois principes de la morale présentés comme certains dans la doctrine spiritualiste, — libre arbitre, bien en soi, devoir absolu, — nous semblent s'y réduire théoriquement à trois hypothèses; le dogmatisme en morale et le dogmatisme en métaphysique, que l'école spiritualiste juxtapose, sont donc également

insoutenables. De plus, ces trois hypothèses sont impossibles à maintenir simultanément, et toute doctrine éclectique ne parait les concilier qu'en les prenant dans un sens vague. Une liberté vraiment absolue ne saurait, sans perdre son autonomie, avoir sa loi dans un objet extérieur à elle et appelé le bien en soi, le bien naturel; d'autre part, le bien en soi ne saurait engendrer un devoir absolu et catégorique, s'imposant par lui-même comme une fin et non comme un moyen; enfin l'idée du bien naturel elle-même ne saurait être absolue, car elle est au contraire éminemment problématique et se résout pour l'expérience en éléments de bonheur. On ne voit donc ni comment concilier la liberté véritable avec le bien naturel, ni comment concilier le bien naturel avec le véritable devoir moral. On ne voit pas davantage comment l'homme peut être une fin et cependant subordonné au bien naturel, ni comment la loi de sa volonté peut être absolue et cependant hypothétique. Invoquer en dernière ressource une qualité inhérente aux choses et leur conférant le caractère du bien, c'est revenir au système des « intuitionistes » anglais, pour qui la moralité est un attribut des choses immédiatement senti par nous, comme la chaleur, la couleur, le son, la pesanteur, etc. Outre que c'est là ramener à une pure apparence, à un pur phénomène, une moralité qu'on prétend absolue, c'est encore invoquer des qualités occultes et des entités analogues à celles de l'ancienne ontologie; c'est éluder la solution scientifique du problème par un appel à « l'évidence, » à la « conscience, » à l'oracle intérieur, aux idées innées, au sens commun; en un mot, c'est remplacer la critique philosophique de la moralité par une foi tout instinctive à la moralité.

L'argument fondamental de l'école spiritualiste pour établir la qualité ou excellence intrinsèque des choses consiste, nous l'avons vu, à poser d'abord en principe que le bien a nécessairement des raisons objectives, des conditions d'existence, puis à en déduire que ces conditions doivent être elles-mêmes bonnes et mériter le nom de *bien objectif*. Dans cet argument, nous avons reconnu le paralogisme générateur de tous les autres. Sans doute il y a des conditions de joie et de bonheur, soit personnel, soit collectif, comme il y a des conditions de lumière, de chaleur, de son; sans doute aussi on est porté par extension à appeler bonnes ces conditions du bien, comme on appelle lumineux le corps qui *peut* éclairer l'œil, chaud celui qui peut nous donner la sensation de chaleur, sonore celui qui peut nous donner la sensation de son; mais, encore une fois, une science rigoureuse ne voit de lumière, de chaleur, de son, et aussi de bien effectif, que dans le rapport à la faculté de sentir et de désirer. Tout ce qu'il est permis de croire, c'est qu'il

y a peut-être dans le corps lumineux quelque chose qui ressemble, sous une forme infinitésimale, à notre sensation de lumière; peut-être aussi (pour donner carrière à l'imagination métaphysique) il y a dans les molécules du corps qui nous chauffe un frémissement sourd, qui est à un degré infiniment petit notre sensation de chaleur; supposez même, si vous voulez, que dans la lyre qui vibre et charme vos oreilles, les vibrations causent au fond des molécules ondulantes un je ne sais quoi semblable à un son lointain, confus, imperceptible. Vous pourrez alors transporter la même hypothèse au plaisir et à la peine: peut-être le plaisir n'est-il que l'accumulation, devenue saisissable à la conscience, d'une infinité de sensations agréables, mais infiniment faibles; peut-être la douleur est-elle le cri d'un peuple d'atomes qui souffrent chacun une peine à l'état naissant et qui, en accumulant leurs sensations, les répercutent en échos dans les profondeurs de la conscience. Vous pourrez dire alors qu'il y a du bien dans ce qui vous cause du bien, qu'il y a déjà du plaisir dans les élémens de votre organisme qui vous causent du plaisir, et que votre joie, au lieu d'être solitaire, simple, individuelle et égoïste, est déjà une joie composée, collective et en quelque sorte sociale. Ainsi se rétablira une secrète harmonie entre l'état agréable et les conditions de cet état, entre le subjectif et l'objectif, entre le bien et les causes du bien; mais c'est que vous aurez répandu et fait rayonner autour de ce centre, le moi conscient, quelque chose d'analogue à la joie intérieure. Encore ce cercle ne pourra-t-il aller bien loin, car, à une certaine limite, c'est la douleur que vous trouverez, non plus le plaisir, dans les conditions extérieures de votre plaisir même. La volupté de l'animal qui déchire sa proie ne suppose-t-elle pas la douleur de l'être qu'il déchire? La vie de l'un n'est-elle pas la mort de l'autre? Peut-être la nature, n'ayant à sa disposition qu'un budget fixe de plaisir comme de mouvement, ne peut le distribuer aux uns sans l'enlever aux autres; impassible, elle compense la joie par la souffrance pour maintenir l'équilibre éternel. Les plaisirs mêmes de l'esprit, — que Philon, les alexandrins, et à leur suite M. Ravaisson, se plaisent à opposer aux plaisirs sensibles comme pouvant se communiquer à l'un sans être perdus par l'autre, « semblables à la lumière émanée d'une autre lumière » *lumen de lumine*, — ces plaisirs supposent encore une dépense de force nerveuse, une déperdition qui a besoin d'être réparée par une assimilation nouvelle: le penseur qui vous nourrit pour ainsi dire de ses pensées, l'artiste qui vous charme de ses œuvres d'art, ne vous éclairent et vous chauffent qu'en se consumant. Si, par hypothèse, il en était ainsi dans toute la nature, il faudrait dire que le bien même, pour qui regarde assez loin, a son origine et sa condition dans le mal: cette puissance et cet ordre universel que le spi-

ritualisme français veut, avec les Platon et les Leibniz, appeler un bien, ne serait alors que l'équivalence fatale des biens et des maux et conséquemment l'absolue indifférence du Tout.

A ces objections qu'on pourrait faire en se plaçant au point de vue naturaliste, nous ne trouvons dans les livres du spiritualisme traditionnel aucune réponse. Et pourtant, à notre avis, le naturalisme exclusif n'est pas la vérité tout entière : il a besoin d'être complété, sans être détruit, par un idéalisme nouveau. Les doctrines des grands philosophes, depuis Socrate jusqu'à Kant, pourront sans doute fournir à la morale plusieurs élémens importants, mais c'est, croyons-nous, à une double condition, que nous pouvons seulement indiquer ici, sauf à développer ailleurs tout au long notre pensée. D'abord il faudra disposer ces doctrines dans un ordre qui assigne à chacune sa vraie place, son degré de probabilité métaphysique, par cela même sa sphère morale d'action ; de plus, il faudra les donner pour ce qu'elles sont, non pour des certitudes positives ou des dogmes, mais pour de grandes et généreuses hypothèses que nous traduisons en actes, pour des idées directrices que nous vérifions partiellement en les réalisant nous-mêmes, sans pouvoir en espérer une entière vérification. Au lieu de concevoir l'idéal moral comme un *impératif*, il faut, ce qui est mieux encore, le concevoir comme *persuasif*. C'est seulement ainsi qu'on évitera les illusions de l'ancienne métaphysique et de l'ancienne morale, qui prenaient de simples conceptions pour des intuitions, l'idéal pour la réalité immédiate, une vision tout intérieure pour une vue des choses mêmes, un objet d'amour par nous pensé et voulu pour un commandement divin. Le physiologiste Müller raconte qu'un homme, frappé sur l'œil pendant la nuit, prétendit avoir reconnu celui qui l'avait frappé à la lumière dont son œil s'était rempli. C'est l'image du dogmatisme métaphysique et moral : dans notre noble désir d'apercevoir la vérité absolue, le bien en soi, la force cachée qui nous entraîne et nous commande, nous pressons, nous frappons nous-mêmes nos yeux, et nous nous flattons ensuite d'avoir entrevu la cause première, la fin dernière, « le bien objectif, » à la lumière de notre œil propre : nous projetons sans preuve hors de nous ce qui n'a peut-être d'existence qu'en nous et par nous, au lieu de reconnaître que, s'il y a dans la profonde nuit des choses une lumière, elle vient de nous-mêmes et ne nous montre réellement que ce que nous-mêmes nous concevons, sentons, désirons.

---

# VOYAGE EN SYRIE

---

## IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

---

### I. — D'ALEXANDRIE A JAFFA.

Un voyage en Syrie est le complément naturel, indispensable de toute étude sérieuse sur l'Égypte. Il existe entre les deux pays des relations physiques, morales, politiques et historiques, telles qu'on ne peut bien se vanter de connaître l'un que si l'on connaît l'autre également. Voilà pourquoi, après avoir passé deux hivers au Caire, j'ai voulu me rendre à Jérusalem et à Damas. De toutes les contrées de l'Orient, la Syrie est du reste celle qui se rattache le plus intimement à la France par les souvenirs et par les intérêts. Il y a un siècle à peine que notre influence se fait sentir sur l'Égypte; il faudrait remonter au moins à Charlemagne pour trouver l'origine de notre influence sur la Syrie. Les clés du saint-sépulchre, envoyées au grand empereur par Aroun-al-Raschid, ne nous ont pas seulement ouvert les portes du sanctuaire de la chrétienté, elles nous ont ouvert les portes de l'Orient; c'est en partant de Jérusalem que nous avons pu gagner peu à peu toutes les régions orientales où notre nom est devenu synonyme d'Européen. J'avais toujours pensé que, malgré nos malheurs, ce que nos ancêtres avaient semé dans ces pays privilégiés, où les moissons poussent avec une vigueur et une abondance extraordinaires, ne pouvait avoir péri entièrement. Le spectacle de l'Égypte m'avait prouvé déjà que je ne me trompais pas. Il me restait à savoir si celui de la Syrie confirmerait mes premières impressions. Je tenais d'autant plus à m'en assurer qu'à l'heure de l'ébranlement de la puissance ottomane, la France commettrait une véritable abdication si elle renonçait à jouer un rôle dans la crise qui se prépare et qui décidera de l'avenir commercial et politique du monde. Par une heureuse

fortune ou plutôt par un effet naturel de la plus habile et de la plus large tradition diplomatique, c'est dans les deux contrées les plus importantes peut-être de l'Orient que notre action est prépondérante. En Égypte, si les Anglais sont en même temps nos rivaux et nos alliés, il est impossible qu'ils renoncent à notre alliance sans que notre rivalité leur devienne fatale. Pourvu que nous ne nous trahissions pas nous-mêmes, nous sommes donc sûrs de conserver une autorité considérable sur la route maritime du commerce asiatique. Mais la Syrie domine à la fois cette route et la future voie ferrée qui tôt ou tard traversera la vallée de l'Euphrate et gagnera le Golfe-Persique. Or, en Syrie, aucune puissance, pas même l'Angleterre, n'a su acquérir jusqu'ici une influence aussi solide et aussi durable que la nôtre, et si, dans ces dernières années, l'occupation de Chypre, le développement des missions protestantes, les projets de grands travaux publics sont venus créer sur cette terre jusqu'ici absolument française des intérêts anglais substantiels, comme s'exprimait lord Beaconsfield, ces intérêts sont encore trop précaires pour nous causer de sérieuses alarmes. Il dépend de nous de garder l'avance considérable que nous devons à des siècles de politique suivie et intelligente. Seulement il est bien clair que nous ne saurions le faire sans aller étudier sur place les résultats de cette politique, afin de nous rendre compte de ce qu'il faut en conserver et des changemens qu'il serait utile d'y apporter, non-seulement pour maintenir, mais pour accroître l'œuvre du passé.

Telle est la raison qui m'a conduit en Syrie. Je désirais vivement en étudier les races, les mœurs, les institutions, la situation administrative, économique, industrielle et commerciale. Mais ce n'était pas tout assurément. A côté de l'étude du pays, il y avait aussi, et je savais qu'il serait vif, le plaisir du voyage. Je n'ai pas le dessein d'exposer en ce moment le résultat des observations politiques que j'ai faites durant mon voyage; je me propose tout simplement de raconter les impressions poétiques, morales et pittoresques que j'y ai éprouvées. Il faudrait avoir l'âme bien froide pour se confiner dans le calcul des intérêts matériels, si considérables qu'ils soient, lorsqu'on parcourt un des plus beaux pays du monde et celui de tous qui est peuplé peut-être des plus nobles souvenirs. Je n'ai jamais compris le scepticisme de ceux qui restent indifférens au spectacle des lieux où se sont déroulées les grandes scènes de l'histoire, qui peuvent se détacher assez de l'humanité pour passer sans émotion dans les contrées où ses destinées morales se sont décidées. La Syrie a été le berceau des principales croyances du monde; ses populations résument encore en elles tous les dogmes, toutes les superstitions. Aucune terre n'a réfléchi plus diversement et plus complètement la Divinité. On ne saurait y faire un pas sans

réveiller l'écho de la Bible mêlé au vague murmure des vieux cultes païens que ni le judaïsme, ni le christianisme, ni la civilisation contemporaine n'ont fait disparaître entièrement. En quelques jours, on va du pays de Genazareth, où Jésus-Christ entraînait la foule charmée par sa sublime vision du royaume de Dieu, au bois et aux montagnes où retentissaient les cris de Vénus pleurant Adonis, où se célébraient, dans des grottes mystérieuses, des orgies nocturnes dont on retrouverait encore assez aisément la trace dans certaines solennités des diverses religions syriennes. Comment résister à la séduction d'aussi étranges rencontres d'idées et de sentimens? La Syrie est le rendez-vous d'une multitude de pèlerins qui accourent depuis des siècles auprès de sanctuaires plus ou moins apocryphes et qui s'en retournent convaincus qu'ils ont vu Dieu de plus près. La conscience moderne se plie difficilement à de telles illusions. Peut-être est-ce à tort. Peut-être, en effet, je ne sais quoi de surnaturel est-il resté attaché à ces lieux privilégiés où l'humanité a tenté les plus grands efforts pour s'arracher aux vulgarités du monde et s'élever vers cet idéal insaisissable qu'elle ne se lassera jamais de poursuivre, bien qu'il lui échappe d'une fuite incessante. Nous sommes loin, bien loin de la foi naïve des croisés et des pèlerins du moyen âge; nous sommes peut-être plus loin encore de la foi romanesque et littéraire des premières années de ce siècle. Chateaubriand et Lamartine ne sont pas moins démodés que Pierre l'Ermite. Qu'importe! il faudrait plaindre celui qui, s'embarquant pour la Palestine, ne sentirait pas toutes les fibres de son âme ébranlées par le souffle de Dieu.

Je faisais, ou plutôt j'essayais de faire ces réflexions en montant à Alexandrie, le 21 mars 1880, sur le bateau qui devait me conduire à Jaffa. Mais l'avouerai-je? ma pensée avait peine à se détacher de l'Égypte. En quittant ce beau pays, j'éprouvais le serrement de cœur qu'on ressent d'ordinaire lorsqu'on laisse la patrie derrière soi. C'est avec une émotion profonde que je voyais disparaître peu à peu à l'horizon les murs blancs d'Alexandrie et que je me figurais voir disparaître aussi, dans l'éblouissante lumière africaine, les minarets du Caire et les croupes blanches du Mokatam, déjà si éloignés de mes yeux. J'essayais en vain de percer l'espace pour retrouver cette ville dont je ne m'éloigne jamais sans une profonde tristesse. Les plus vives admirations de ma vie, c'est là que je les ai éprouvées, et il me semblait, en abandonnant l'Égypte, qu'un lambeau de mon imagination et de mon cœur m'était arraché. L'Orient a de ces prestiges ou de ces illusions! Et qui pourrait dire s'ils ne sont pas plus vrais que la réalité, et si ce que nous rêvons n'a pas plus de prises sur notre âme que ce qui est? Cepen-

dant, la côte d'Égypte est trop basse pour qu'il soit possible de l'apercevoir longtemps ; les derniers minarets, le phare d'Alexandrie, descendent peu à peu dans les flots ; le ciel brillant toujours d'un admirable éclat parle seul bientôt au voyageur attristé de ce pays qui s'efface et disparaît. Le bateau qui m'emportait était un bateau russe, singulièrement incommode, mais dont le pont offrait le plus varié et le plus curieux des spectacles. La majorité des passagers étaient des pèlerins russes, la tête couverte d'un lourd bonnet, les cheveux crasseux et retombant en lourdes boucles sur les épaules, le corps enveloppé d'un manteau en peau de mouton d'une saleté repoussante, les jambes perdues dans d'immenses bottes ruisse-lantes d'huile, de graisse et d'eau de mer. Les femmes, chaussées également de grandes bottes, étaient plus laides encore que les hommes. Je ne saurais dire l'impression étrange que ces types pâles, sans couleurs, que ces costumes ternes et gluans produisent sous le soleil oriental. Rien ne jure, rien ne détonne d'une manière plus criante. Et, comme pour ajouter au contraste, un certain nombre de beaux Arabes, de Turcs majestueux, de jeunes Syriens efféminés, la tête ornée d'une couffieh multicolore, étalaient leur élégance et leur beauté à côté de la gaucherie et de la lourdeur moscovites. Au départ d'Alexandrie, les pèlerins, tournés vers la terre, avaient commencé à se frapper la poitrine, à faire des génuflexions, à prodiguer les signes de croix avec une ardeur de dévotion qu'on aurait pu trouver touchante s'ils n'avaient pas été eux-mêmes si désagréables à regarder. Il fallait voir de quel air les Orientaux, couchés sur de magnifiques tapis, nonchalamment enveloppés de leurs robes étincelantes, jetaient un œil dédaigneux sur ces déplaisantes momeries. Impossible de contempler une scène qui donnât une idée plus exacte de l'antithèse de l'Orient et de l'Occident.

Jusque dans la prière, les Orientaux conservent une grâce et une dignité singulières ; ils se courbent et se relèvent lentement, les yeux perdus dans la direction de la Mecque, sans que jamais la moindre précipitation intempestive vienne compromettre la dignité de leur attitude. Ils semblent parler à Dieu avec gravité, avec noblesse, comme à un être trop grand pour qu'on prenne une apparence humiliée en se courbant devant lui. Les pèlerins russes, au contraire, exécutaient à la hâte, au moyen de mouvemens saccadés et pleins de trivialité, leurs interminables dévotions. Arraché à ma tristesse par cet étrange spectacle, je ne pouvais m'empêcher de me dire que ceci tuerait cela, et que c'était bien dommage, car cela était charmant comme la lumière, tandis que ceci était laid comme la nuit. Mais, pour me consoler de ces regrets d'artiste, le mal de mer eut bientôt confondu l'Orient et l'Occident, le passé



et l'avenir, la beauté et la laideur dans une même mêlée. Notre bateau roulait indignement. Au bout de quelques heures, chrétiens, musulmans, Russes, Arabes, Syriens, entassés les uns sur les autres, mêlant les tons gris aux tons écarlates, l'odeur de la graisse de mouton à celle des pastilles du sérail, les signes de croix aux prosternations en l'honneur d'Allah, présentaient l'aspect d'une masse indistincte noyée dans l'eau de mer que nous embarquions sans cesse, et d'où s'échappaient les mouvemens les plus convulsifs, les bruits les plus confus, les parfums les plus fâcheux. Voilà une solution de la question d'Orient à laquelle je ne m'attendais guère. N'est-ce point cependant à des solutions de ce genre qu'aboutissent presque tous les problèmes historiques? Après avoir longtemps rivalisé les uns avec les autres, après s'être longtemps disputé l'air, la terre et la lumière, les races ne finissent-elles pas par s'amalgamer tant bien que mal, par fusionner coûte que coûte, sous l'action souveraine de forces naturelles, brutales, qui se jouent des ambitions humaines et qui concilient les contraires au moyen d'un mutuel effacement?

Les officiers du bateau sur lequel je me livrais à ces réflexions philosophiques étaient Russes. Ils parlaient un français polyglotte où se pressaient en foule des mots puisés à toutes les langues de l'Orient. Le plus disert de tous, un voltairien enragé, se chargea de m'apprendre que la plupart de ses compatriotes que j'avais sous les yeux étaient de purs imbéciles qu'un fanatisme aveugle poussait en Palestine. Ils s'embarquaient à Odessa, quelquefois après avoir traversé la Russie à pied de part en part, dans un état de fatigue et d'épuisement déjà navrant. La traversée était des plus pénibles. A Odessa, il gèle encore au mois de mars. Tant que le bateau restait dans la Mer-Noire, les malheureux pèlerins grelottaient sur le pont, mal garantis par leurs vêtemens grasseyeux. S'il survenait des tempêtes de neige, il fallait les descendre par pitié à fond de cale, pourvu cependant que la quantité des bagages le permît. Sortis de cette glacière, ils tombaient sous le soleil d'Égypte qui les dévorait. Cela ne les empêchait ni de prier, ni de faire des signes de croix, ni de chanter des cantiques. La métier de pèlerin est très répandu en Russie. On y acquiert une réputation de sainteté capable de faire subir et oublier bien des souffrances. Mais il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir le suivre, car il coûte cher. Mon officier me racontait l'histoire d'une vieille domestique attachée à son service; elle avait passé quinze ans à ramasser, rouble à rouble, la somme nécessaire au voyage en terre-sainte. Au moment de partir, les bons conseils, les sages remontrances ne lui manquèrent pas; mais rien n'y fit! Elle entreprit le pèlerinage avec un courage héroïque. Au retour, elle jurait, mais un peu tard, qu'on

ne l'y prendrait plus. Tout son petit pécule s'était fondu entre les mains des moines grecs, qui l'avaient pillée sans pitié. L'argent nécessaire pour rentrer en Russie ne lui serait même pas resté, si le gouvernement russe, instruit par des milliers d'exemples et las de rapatrier sans cesse des pèlerins ruinés par le clergé, n'avait pris la très sage précaution d'obliger les voyageurs partant pour la terre-sainte à payer un billet d'aller et retour. Mon officier était intarissable sur la sottise de ceux de ses concitoyens qui se rendaient à Jérusalem. Pour lui, s'il risquait de perdre son argent au cabaret, ce qui pourrait bien lui arriver, il l'avouait, il n'y avait aucun danger qu'il laissât le moindre rouble au saint-sépulcre. A son avis, les marins n'avaient d'autre Dieu que la mer, sur laquelle ils allaient ballottés sans cesse, sans cesse en danger, et cette capricieuse puissance étant la seule dont ils eussent quelque chose à redouter, le plus simple n'était-il pas d'oublier ses menaces dans une douce ivresse, qui n'allait pourtant point jusqu'à la perte de la raison ?

La traversée d'Alexandrie à Jaffa est fort courte; elle le serait encore davantage si l'on ne faisait pas escale à Port-Saïd. Pour qui connaît déjà Port-Saïd, rien n'est moins agréable que de passer quelques heures dans cette ville sans caractère où l'on a tout vu lorsqu'on a vu le port et les ateliers de la compagnie de Suez. Le quartier arabe lui-même n'a rien de curieux; au lieu d'être bâti en boue, comme presque tous les villages égyptiens, il est bâti en planches. On n'y voit guère que de sales petites boutiques et des cabarets qui auraient peut-être intéressé l'officier russe de mon bateau, mais qui ne me produisaient pas le même effet. La soirée en pleine mer m'a consolé de l'ennui de la journée à Port-Saïd. Je n'ai jamais vu de nuit aussi pure ni de clair de lune aussi brillant. La tiédeur de l'atmosphère d'Orient nous enveloppait de toutes parts. La vague était moins forte; les passagers endormis sur le pont, éclairés par les rayons de la lune, avaient retrouvé une harmonie de tons qui effaçait d'une manière charmante les disparates dont j'avais été vivement choqué le jour. Enveloppés dans leurs couvertures, ils ressemblaient à une série de fantômes blancs étendus sur un vaisseau également fantôme. J'avais à mes côtés quelques personnes aimables que le charme de cette nuit d'Orient enivrait comme moi. Dans de tels momens, les tempéramens les plus rassis se laissent aller à l'instinct poétique qui reste d'ordinaire engourdi en eux, mais dont personne n'est complètement dépourvu. Quant à ceux que leur imagination entraîne et qui sont perpétuellement les dupes de leur cœur, comment résisteraient-ils à de pareilles séductions? Tous les sentimens qui sommeillent au fond de leur âme, espérances dissipées, illusions

détruites, se réveillent avec une mélancolie qui n'est point sans douceur et murmurent autour d'eux comme le bruit des flots.

Penché au bord du bateau, je suivais sur les vagues qui venaient s'y briser en pluies d'étincelles les plus douces rêveries, des rêveries aussi brillantes et aussi éphémères que les gouttes d'eau qu'un rayon de lumière change pour une minute en diamans, mais qui rentrent aussitôt dans l'obscurité, aussi fragiles que l'écume légère que le vent du soir amasse un moment, secoue et disperse. Je serais resté longtemps dans une contemplation muette si je n'avais été arraché à mes impressions personnelles par une scène amusante qui se passait près de moi. J'avais pour compagnon de route un jeune Français employé dans une administration égyptienne et qui commençait à parler assez couramment l'arabe. Durant la journée, il avait fait la connaissance d'un brave Syrien d'âge assez avancé que nous avons embarqué à Port-Saïd et qui se rendait à Beyrouth avec sa fille, une brune aux yeux ardens, vêtue à l'européenne, mais dont les traits, la voix, le teint, la démarche, l'accent, tout était oriental. Elle s'exprimait fort bien en français et s'appelait Rosa. J'ai su depuis son histoire. Élevée comme presque toutes les jeunes filles de Beyrouth au couvent des sœurs de Nazareth, elle avait reçu l'éducation d'une Parisienne. Elle jouait du piano; elle avait lu les poètes et les romanciers français. On lui avait fait entrevoir, à travers les barreaux de sa cage d'Orient, tout un monde nouveau, rempli pour elle de l'attrait qui vient de l'inconnu. Après quoi, elle était retombée dans la boutique de son père, bon négociant, absolument dépourvu de poésie. On comprend tout ce qui devait s'agiter d'idées confuses dans sa charmante tête. J'ai vu à Beyrouth bien des jeunes gens auxquels elle avait fait perdre la leur. Mais elle n'avait point de fortune, et ses parens voulaient profiter de sa beauté pour lui faire faire un brillant mariage. Précisément un de ses cousins, fils d'un frère de son père et d'une esclave noire, avait acquis en Égypte une richesse considérable, et ne demandait qu'à mettre tous ses trésors à ses pieds. Mais hélas! ce cousin avait conservé le teint de sa mère; il était presque noir! Rosa pourrait-elle surmonter la répugnance qu'une pareille couleur doit inspirer à une jeune personne qui sait faire la révérence comme M<sup>me</sup> de Maintenon, et qui chante au besoin, le soir, sur un bateau russe, *la Captive* de Victor Hugo sur l'air de Berlioz? On l'avait espéré, et c'est pour en faire l'épreuve que son père venait de passer trois mois avec elle en Égypte. Pendant ces trois mois, l'infortuné cousin avait en vain prodigué toutes les séductions de sa fortune : il n'avait point blanchi! Rosa s'en retournait donc sans mari et au grand désespoir de son père, qui aurait été enchanté, j'imagine, d'en découvrir un pendant la traversée. Je soupçonne

même que mon compagnon de route lui avait paru digne de remplacer le plus riche des nègres. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il l'obligeait sans cesse à s'asseoir à côté de Rosa en lui disant : « Voilà Rosa ! comment trouvez-vous Rosa ? » C'est qu'il l'engageait à partager sa couverture de voyage, à prendre sa main pour s'assurer qu'elle était tiède, à lui adresser quelques conversations en arabe qu'on n'aurait pas comprises autour d'eux, et c'est que Rosa se prêtait à ces manœuvres de flirtation avec une réserve pleine de provocations. Spectacle piquant qui me donnait un avant-goût des effets que la différence des races et des éducations produit en Syrie ! Que de romans pareils à celui de Rosa j'allais rencontrer ou soupçonner durant mon voyage ! Pour l'épisode du bateau, il s'est terminé d'une façon fort ordinaire. Rosa aurait été irrésistible si elle n'avait pas eu un vilain chapeau à fleurs fait par la meilleure modiste d'Alexandrie, et si elle avait consenti à nous faire entendre des airs arabes au lieu des mélodies de Berlioz. Mais quoi, elle croyait mieux faire en se déguisant en Française, tandis que nous aurions été éblouis, par cette nuit merveilleuse et sous ce ciel profond, si ses beaux yeux nous fussent apparus sans l'accompagnement de ces prétendues élégances européennes.

Le lendemain matin, à l'aurore, nous étions en face de Jaffa. La côte de Syrie n'est pas beaucoup plus élevée que celle d'Égypte ; on n'y distingue quelques hauteurs que dans la direction d'Apollonia et de Césarée. Partout ailleurs, elle est formée de dunes de sable assez basses. La vue de Jaffa est fort jolie. Je trouve en général les voyageurs trop sévères pour cette ville, qu'ils représentent comme laide et dépourvue de pittoresque. De la pleine mer, on dirait un immense tas de pierres multicolores surmonté de quelques cactus et de quelques palmiers verts. Personne n'ignore que le port en est fort incommode : on ne peut y aborder quand la mer est mauvaise, à cause des lignes de rochers qui en ferment l'entrée et dont les passes sont prodigieusement étroites. Quand la mer est calme, il faut encore toute l'habileté des bateliers syriens pour éviter de se briser en traversant ces passes. Il va sans dire que les bateaux restent au loin dans la mer. On n'aborde à Jaffa que sur des barques légères glissant au milieu des récifs avec une rapidité admirable. A peine un bateau a-t-il jeté l'ancre qu'il est entouré d'une vingtaine de ces barques qui dansent autour de lui secouées par la vague : tantôt elles sont presque à la hauteur du pont, tantôt elles descendent presque jusqu'à la quille avec le flot qui se creuse profondément sous elles. Accrochés à toutes les cordes, à tous les agrès du navire, les bateliers suivent le mouvement avec une souplesse étonnante. Enfin ils profitent d'une seconde où la vague les soulève pour se jeter en masse sur le pont. En un instant, on est

à leur merci ; ils s'emparent à la fois de vos bagages et de vos personnes ; ils jettent le tout dans leur barque, et on file sur Jaffa. Le quai de la ville, encombré de ballots de marchandises, d'hommes et de chameaux, est à peine abordable. Heureusement nous étions conduits par le consul français, dont le cawas, frappant lourdement de sa canne contre la terre, avertissait chacun de se serrer à notre approche. On monte à travers un sentier étroit et des rues invraisemblables au couvent des franciscains, vaste résidence d'où la vue sur la mer est splendide. C'est là qu'on peut se reposer des émotions de la traversée et des fatigues de l'arrivée, en prenant un avant-goût de l'hospitalité franciscaine dont on va jouir pendant tout le voyage de Palestine.

Comme je me rendais à Jérusalem à l'époque des fêtes de la Pâque catholique, j'ai rencontré à Jaffa une nombreuse caravane de pèlerins. C'était une caravane espagnole composée surtout d'ecclésiastiques dont quelques-uns venaient d'Europe, d'autres de l'Amérique du Sud. Ils avaient le meilleur appétit du monde, et je dois dire que le premier déjeuner que j'ai fait en terre-sainte m'a paru des plus gais. J'avais si peu l'habitude de me trouver ainsi dans un couvent, qu'il me semblait assister à une scène de Walter Scott. Nous étions servis par un vieux moine, à la figure goguenarde, qui parlait alternativement toutes les langues, interpellant l'un en anglais, l'autre en italien, le troisième en arabe, le quatrième en français, et ainsi de suite à l'infini, je crois. Parfois il mélangeait deux idiomes, finissant en espagnol une phrase commencée en allemand. Avec cela, le service marchait à merveille. Je mentirais si je prétendais que ce premier essai de cuisine franciscaine m'ait rappelé le Café Anglais. Mais les plats étaient copieux, et l'on pouvait les arroser fortement d'un gros vin de Chypre dont le goût de résine empêchait de distinguer le leur. Il faisait d'ailleurs un temps magnifique, et nous allions nous mettre en route pour Jérusalem. Cela fait passer sur bien des choses. Néanmoins je ne pouvais m'empêcher de songer durant ce repas cénobitique à la fameuse vision que saint Pierre eut à Jaffa, vision qui lui fit comprendre, je ne sais trop pourquoi, que le Christ n'était pas seulement le Dieu des Juifs, mais celui des gentils. — « Il vit, disent les *Actes des Apôtres*, le ciel ouvert et comme une grande nappe suspendue par les quatre coins et qu'on abaissait du ciel sur la terre, et dans laquelle étaient toutes sortes de quadrupèdes, de reptiles de la terre et d'oiseaux du ciel. Et une voix lui dit : « Lève-toi, Pierre ; tue et mange ! » — En présence des légumes des franciscains, je n'aurais peut-être pas fait tant de façons que saint Pierre pour obéir à la voix de Dieu, si elle m'eût invité à troquer ces légumes contre un certain nombre de quadrupèdes ou d'oiseaux du ciel. En sortant de table, je me suis rendu

à la maison de Simon le corroyeur, où la vision s'est produite. C'est une petite mosquée fort ordinaire. On y montre un bassin dans lequel Simon lavait, dit-on, ses peaux. Comme je n'étais pas encore habitué à retrouver partout les objets des premières années du christianisme parfaitement intacts, le bassin de Simon le corroyeur m'a fait quelque impression. Plus tard, après avoir vu, par exemple, les outres où l'eau fut changée en vin aux noces de Cana et les pierres qui ont servi à lapider saint Étienne, je n'y aurais pas même fait attention. N'étant pas non plus habitué aux reliques, j'ai serré avec soin une petite branche d'un figuier qui pousse contre la mosquée de Simon. Il paraît que ce figuier, déplacé par des mains impies, est venu de lui-même durant une nuit sombre rejeter ses racines à l'endroit où se tenait saint Pierre. Ce miracle me surprend beaucoup moins que celui de la prodigieuse fécondité du figuier. Chaque voyageur en emporte, comme moi, une branche, et l'arbre n'est pourtant point dépouillé.

Les rues de Jaffa sont singulièrement étroites, sales, tortueuses. Quelques-unes forment de vrais passages voûtés où le jour pénètre à peine. Au-dessus des maisons s'étendent des terrasses ; mais tandis que les terrasses du Caire ne sont entourées que de balustrades peu élevées, il règne autour de celles de Jaffa une sorte de mur à hauteur d'homme, tantôt plein, tantôt formé de cylindres en terre cuite disposés en forme de triangle qui permettent de voir sans être vu. On reconnaît tout de suite qu'on est dans un pays où les lois du harem sont restées sévères, où les mœurs ne les ont pas affaiblies et d'où elles ne disparaîtront pas sans peine. Les femmes que l'on rencontre dans les rues sont entièrement voilées. Elles ne montrent pas leurs yeux comme en Égypte. Quelques-unes d'entre elles et presque toutes les petites filles n'ont pas de jupes ; elles portent un large pantalon qui leur donne un aspect assez disgracieux. La population est très mélangée d'Arméniens, de Grecs et de juifs. Le marché offre un aspect pittoresque, comme tous les marchés d'Orient ; c'est là qu'on peut voir de près les différens types et les costumes divers des races qui habitent Jaffa. Mais ce qu'il y a de plus beau dans la ville, ce sont les jardins qui l'entourent et dont je parlerai plus tard, car on les traverse en se rendant à Jérusalem. Ma dernière visite à Jaffa a été pour une immense construction, la plus belle de toute la ville, dont les vastes proportions m'avaient fait reconnaître immédiatement un établissement d'utilité publique. C'est un hôpital qu'un riche Lyonnais, M. Guimet, élève à ses frais ; il ne coûtera pas moins de 200,000 à 300,000 francs. Tout est français en Palestine, les sentimens, les idées, les aspirations, et dans une très large mesure la langue ; tout est avec nous ou vient à nous. Malheureusement nous profitons mal de cette bonne volonté

générale. Tandis que les autres puissances font des sacrifices considérables pour établir dans ce pays une influence qui n'y existe pas, c'est à peine si nous continuons à soutenir très faiblement les institutions françaises qui ont établi notre influence. Je parle du gouvernement; car les particuliers, par un singulier hasard, se montrent ici d'une générosité et d'une initiative qui ne sont guère dans nos habitudes. M. Guimet n'est pas le seul qui, soit par conviction religieuse, soit par tout autre sentiment, dépense une partie de sa fortune à créer en Palestine des œuvres françaises. J'aurai souvent, Dieu merci ! l'occasion de constater que son exemple a été suivi. Mais, dès mon arrivée à Jaffa, l'aspect monumental de l'hôpital français m'a réjoui. Mon plaisir eût été complet si j'avais vu une école à côté de l'hôpital; cette satisfaction m'a été refusée. Il existe à Jaffa une école protestante; il n'y a pas d'école catholique, sauf une école franciscaine tout à fait insignifiante. Ah ! si quelque riche négociant comme M. Guimet avait l'heureuse inspiration de consacrer une centaine de mille francs à une fondation pareille, quel service ne rendrait-il pas au christianisme et à la France !

## II. — DE JAFFA A JÉRUSALEM.

On peut faire en une journée, surtout à cheval, le trajet de Jaffa à Jérusalem, mais il faut alors partir de bonne heure et ne pas perdre de temps en route. Lorsqu'on a débarqué le matin à Jaffa, on doit se résigner à mettre deux jours pour arriver à Jérusalem. Le premier jour, on va coucher à Ramleh, ce qui n'est guère qu'une promenade de deux heures, ou trois heures au plus si les chevaux sont mauvais. Quand je dis promenade, je ne saurais ajouter promenade d'agrément, quoique le pays soit singulièrement beau et pittoresque. La première expérience des procédés de voyage usités en Syrie est assez dure à supporter. L'habitude manque; la surprise se joint à la fatigue. La route de Jaffa à Jérusalem passe dans le pays pour très confortable; sa construction a coûté dix fois plus que celle de la route de Beyrouth à Damas, qui est parfaite. Figurez-vous cependant une série d'épouvantables ornières où l'on est agité comme sur des vagues furieuses. Tantôt on s'égare au milieu d'un champ, tantôt on passe un torrent desséché en se tenant vigoureusement à sa voiture de peur d'être lancé au loin par un cahot, tantôt on gravit un pont à dos d'âne, et, arrivé au milieu, on roule de l'autre côté avec une vitesse vertigineuse. La voiture d'ailleurs est un des plus étranges véhicules qu'on puisse imaginer. Il serait beaucoup plus exact de l'appeler carriole. C'est une sorte de char à bancs où l'on est assis sur de mauvaises planches dont les craquemens perpétuels donnent à chaque instant l'impression d'un

accident prochain. On s'y fait cependant au bout de quelques minutes, et tout en bondissant à droite, à gauche, en haut, en bas, si ce roulis et ce tangage d'un nouveau genre ne vous ont pas donné le mal de mer, on est tellement émerveillé du spectacle qui se déroule sous les yeux, que toutes les sensations pénibles disparaissent et ne laissent place qu'à l'admiration. Les jardins de Jaffa sont dignes de leur renommée. J'ai compris sans peine qu'ils aient inspiré l'adorable légende des jardins d'Armide. Qui ne rêverait un poème d'amour et de volupté sous ces massifs d'orangers, de limoniers, de cédrats, de poivriers, de palmiers, de cactus, sans cesse couverts de fleurs et de fruits? Au printemps, les parfums qui s'exhalent de cette immense forêt verte et blanche sont tellement forts, tellement excitans qu'ils embaument la mer elle-même à une grande distance et que les bateaux voguant vers Jaffa sentent pour ainsi dire la côte avant de l'apercevoir. D'innombrables oiseaux voltigent de feuilles en feuilles. Des oranges, dont la grosseur étonne et dont la couleur ardente éblouit, pendent à toutes les branches. On peut presque les saisir de la main en passant. Il faudrait la poésie du Tasse ou la musique de Gluck pour rendre les enchantemens de ce site délicieux. On le quitte par malheur assez vite pour entrer dans l'immense plaine de Sâron bordée au loin par les montagnes de la Judée, dont les ondulations gracieuses donnent du charme à ce paysage un peu sévère. La plaine de Sâron n'éveille pas des souvenirs moins poétiques que les jardins de Jaffa. Involontairement l'œil y cherche les lis, les roses, les narcisses et les giroflées du Cantique des cantiques. Mais si la fiancée n'avait pas disparu comme les fleurs auxquelles elle comparait sa fragile beauté, elle ne pourrait plus dire : « Je suis le narcissé de Sâron, le lis de la vallée. » Ce n'est pas que la plaine de Sâron soit dépourvue de toute parure; seulement les tulipes, les anémones, les chardons jaunes, blancs et violets ont remplacé les roses d'autrefois. Aussi loin que le regard puisse porter, on n'y distingue pas un arbre, pas une route, pas un accident de terrain un peu considérable : des cultures vertes entrecoupées de fleurs multicolores, voilà tout! La végétation est admirable; c'est là qu'on peut se rendre compte pour la première fois du système de culture indigène. Le bétail de cette partie de la Palestine est d'une petitesse étonnante : les bœufs et les vaches y ont à peine la taille de veaux européens. De loin en loin, on distingue un fellah poussant sur la surface de la terre sa charrue paresseuse que ces bestiaux nains traînent négligemment. Le pays semble désert; les villages bâtis en boue ou en pierres grises, recouverts d'herbe sèche, se confondent avec le sol. En revanche, la route est battue par une grande quantité de chameaux, de Bédouins et de fellahs dont les types et les costumes animent le paysage. Jadis, ils l'animaient beaucoup



trop, paraît-il; car on a dû construire, en 1860, pour la protection des voyageurs, une série de tours servant de corps de garde. Malheureusement, les zaptiés turcs, avec leur uniforme en lambeaux, leur couffieh crasseuse, leurs armes étincelantes, leur physionomie barbare, ressemblent fort à des brigands, en sorte que les voyageurs timides redoutent encore plus les gendarmes que les voleurs.

On arrive rapidement à Ramleh, l'ancienne Arimathie, patrie de Joseph et de Nicodème, les deux disciples fidèles qui ensevelirent le Christ. Cette ville, que Guillaume de Baldensel trouva encore, en 1336, « bien habitée, saine et délitable, » n'est plus qu'une grosse bourgade, fort pauvre et remplie de ruines. Elle possède un hôtel qui est détestable; aussi vaut-il cent fois mieux recourir à l'hospitalité des pères franciscains, dont le couvent est ouvert à tout venant. On le fait d'autant plus volontiers qu'on suit en cela le plus illustre exemple. Pendant l'expédition française en Syrie, en 1799, Bonaparte avec son état-major logea au couvent franciscain de Ramleh, ce qui valut, affirme-t-on, aux bons religieux, après le départ des Français, d'être saccagés, pillés et finalement passés tous au fil de l'épée par les musulmans. Il y a, comme on le voit, des hôtes dangereux! Les franciscains n'ont pourtant point gardé rancune à Bonaparte; ils montrent avec orgueil la chambre qu'il a habitée, le lit où il a couché; ils les offrent même aux voyageurs de distinction. Quoique cette chambre n'ait rien de remarquable, qu'elle soit sombre et froide, quoique ce lit m'ait paru assez étroit, j'aurais été heureux de m'y établir; mais il y avait un évêque espagnol au couvent, et c'est à lui qu'on avait donné la place d'honneur. Voilà comment j'ai été privé du plaisir de coucher dans les draps du plus grand des conquérans modernes! Qui sait? peut-être serait-il venu me visiter dans quelque rêve fantastique, peut-être m'aurait-il parlé de ses destinées étranges, prodigieuses, et de la sombre fortune de sa race; peut-être aurais-je eu à Ramleh une de ces visions où l'histoire se mêle au roman pour ébranler l'imagination jusque dans ses profondeurs. Mais l'évêque espagnol a été seul en mesure d'entretenir cette nuit-là l'ombre de Bonaparte, et le lendemain matin, sa figure reposée, son air placide, ses yeux ternes, attestaient suffisamment que la conversation n'avait pas troublé longtemps son sommeil ecclésiastique.

Ne pouvant me livrer à mes rêveries historiques, je me suis borné, le soir, au clair de lune, à visiter la tour des Quarante-Martyrs, si poétiquement décrite par Lamartine, qui assista, dit-il, aux cérémonies des derviches tourneurs. Aujourd'hui, la tour des Quarante-Martyrs est trop ruinée même pour servir de salle de bal à des derviches. On y gravit un escalier tortueux, dont bien des marches sont effondrées et qui conduit à une plate-forme d'où la

vue s'étend sur la campagne endormie. En plein jour, toute la plaine de Sâron, cette sorte de Limagne de la Palestine, chargée de fleurs et de moissons, apparaît dans sa splendeur. Mais les sites d'Orient sont plus beaux encore dans les nuits lumineuses qu'au moment où les rayons du soleil les brûlent et les colorent. En Occident, même dans les plus belles soirées d'été, le ciel est obscur ; en Orient, il est parfois aussi bleu à minuit que sous nos climats en plein midi. Près de la tour des Quarante-Martyrs, un grand souterrain, recouvert d'une voûte qui repose sur une rangée de piliers carrés, présente l'aspect d'une crypte d'église ; des portiques délabrés, parsemés de figuiers sauvages, à demi ensevelis sous les cactus, apparaissent çà et là. La tour s'élève puissante et sombre au milieu de ces débris de construction dont il n'est pas très facile de savoir quel était l'usage, cloître, église ou citerne ; ces monumens détruits, dont un seul reste debout, produisent dans la clarté mystérieuse de la nuit une impression saisissante : n'est-ce pas l'image de l'âme humaine lorsque toutes les illusions et peut-être toutes les croyances de la jeunesse, brisées par la vie, n'y ont plus laissé que de légères traces parmi lesquelles une seule pensée, un seul sentiment subsiste encore, mais triste et ruiné comme tout ce qui n'est pas soutenu par l'espérance ? C'est à travers des rangées de cactus qu'on rentre au couvent des franciscains ; les cactus de Syrie sont de vrais arbres, aux troncs puissans, aux feuilles larges, sous lesquels les piétons sont ensevelis et dont on atteint à peine la cime à cheval ou en voiture. Le couvent des franciscains de Ramleh en est environné de toutes parts. Je ne sais si c'est à cause de cet encadrement, mais de tous les couvens que j'ai habités en Palestine, — et j'en ai habité un bien grand nombre, — c'est celui qui m'a paru le plus pittoresque et qui m'a reporté le mieux en plein moyen âge. Ses cours étroites, ses passages voûtés, ses plates-formes, ses coupoles, ses corridors sombres où l'on voyait glisser sans cesse des ombres de moines, m'ont produit un effet des plus romanesques. Tous les souvenirs de Walter Scott, qui avaient déjà hanté mon imagination à Jaffa, se sont réveillés dans mon esprit avec plus de vivacité encore. Comme j'errais à travers le labyrinthe du monastère, regardant les chevaux attachés dans la cour, les Arabes endormis sous leurs couvertures de laine, les pèlerins curieux allant, comme moi, à la découverte, des chants religieux frappèrent mon oreille. C'était l'office du soir qui se célébrait dans la chapelle du couvent. Je ne saurais dire combien j'ai eu de peine à trouver cette chapelle. Guidé uniquement par les sons qui m'arrivaient, je me perdais au milieu de corridors et de cloîtres qui semblaient ne conduire à rien. Enfin je finis par tomber dans une petite salle, très basse, à peine large de 2 ou 3 mètres, au bout de laquelle

s'élevait un autel : une cinquantaine de fidèles y célébraient en chœur les merveilles de la terre-sainte. A la vérité, les voix étaient bien pauvres et la musique bien vulgaire ; néanmoins la foi naïve qui brillait sur les visages, l'enthousiasme qui éclatait sur quelques-uns d'entre eux, l'odeur de l'encens, l'exiguité et l'obscurité de la chapelle qui rappelaient les grottes profondes où les premiers chrétiens célébraient leurs mystères pour les dérober aux yeux profanes et se soustraire à la persécution, la pensée que quelques marches nous séparaient seules de Jérusalem, tout contribuait à faire de cet office si simple une touchante cérémonie. Il est des heures et des circonstances où le scepticisme même de l'esprit n'enlève pas à l'âme la fraîcheur et la pureté de ses émotions.

Quand on quitte Ramleh, la route continue pendant quelques lieues à travers la plaine sans offrir d'autre particularité que quelques villages et quelques constructions dépourvus de caractère. Mais bientôt commencent les premières ondulations des montagnes de la Judée, et peu à peu on s'enfonce dans des vallées étroites, chargées de fleurs et d'oliviers. On longe des ravins profonds, on gravit des pentes pierreuses ; un paysage de Provence succède à un paysage de la Creuse et de la Lozère ; tantôt on est enfoui dans une végétation luxuriante, tantôt on se perd dans des rochers nus que calcine un soleil dévorant. Quand on atteint les premiers sommets et qu'on se retourne, l'œil est frappé du plus splendide spectacle. Toute la plaine de Saron, de Gaza à Césarée, apparaît avec la mer pour bordure, tandis qu'au nord s'ouvre le vallon de Jérémie, où l'on prétend qu'est né le poète des *Lamentations*. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après avoir dit adieu à cet admirable panorama, les régions que l'on traverse rappellent l'abomination de la désolation décrite par le plus plaintif des prophètes. Les premières montagnes de la Judée sont peu élevées ; elles sont cultivées en gradins ; la verdure des arbres et les mille couleurs des fleurs égayaient leurs flancs élégans. Mais plus on approche de Jérusalem, plus le pays change d'aspect, plus il devient sombre, nu, désert. Les croupes des montagnes s'élèvent, les lignes de leur faite, qui étaient tout à l'heure gracieusement brisées, s'allongent au loin avec une monotonie désespérante, les vallons se creusent à une immense profondeur, des lits de torrens desséchés s'y déroulent comme des rubans grisâtres : arbres, fleurs, verdure, mousse même, tout disparaît pour ne laisser apparaître que la roche stérile et grillée. On dirait de gigantesques vagues pierreuses soudainement rendues immobiles. L'imagination est écrasée par cet océan pétrifié. Chateaubriand a rendu avec fidélité la sensation que cause un spectacle qui est grandiose à force de tristesse et d'horreur. « Le paysage qui entoure Jérusalem, dit-il, est affreux ; ce sont de toutes parts des montagnes

nues, arrondies à leurs cimes ou terminées en plateau; plusieurs d'entre elles, à de grandes distances, portent des ruines de tours et de mosquées délabrées. Ces montagnes ne sont pas tellement serrées qu'elles ne présentent des intervalles par où l'œil va chercher d'autres perspectives; mais ces perspectives ne laissent voir que des arrière-plans de rochers aussi arides que les premiers.» Les seuls accidens de terrain que l'on rencontre sont des éboulemens, des cascades de pierres qui tombent du sommet des montagnes. On gravit péniblement sous l'accablante chaleur ces pentes escarpées; on les descend plus péniblement encore; au sommet de chacune d'entre elles, on croit être au but du voyage, on cherche les murs et les tours de Jérusalem; mais la ville sainte semble s'éloigner à mesure qu'on avance. A peine un amphithéâtre est-il franchi qu'un autre se dresse plus triste, et plus dévasté. Ce qui ajoute encore à l'aspect sévère des environs de Jérusalem, ce sont les types presque sauvages des indigènes. Quand on est habitué aux bonnes et rassurantes figures des fellahs d'Égypte, aux manières de ces braves gens, qui ne portent jamais d'autre arme qu'un bâton inoffensif, on est désagréablement surpris de ne pas rencontrer un seul homme qui ne soit décoré pour le moins d'un fusil et de deux pistolets. Les pâtres qui conduisent leurs troupeaux, les simples voyageurs qui vont d'un village à l'autre, les Bédouins qui passent en caravanes sur de superbes chameaux, sont tous armés jusqu'aux dents. Aux abords des villages, les tableaux sont plus gais. J'ai rarement vu des enfans aussi beaux que les jeunes fellahs qui entouraient ma voiture pour m'offrir de l'eau, des cannes ou des fruits, sur la route de Jérusalem. Les femmes sont blanches; elles n'ont pas le teint jaune et bruni des Égyptiennes. Leur visage est découvert, leur costume élégant. Un long voile blanc s'enroule autour de leur tête; elles portent des robes bleues, comme en Égypte; seulement ces robes ne sont pas tout unies, des raies rouges et des broderies blanches y dessinent la gorge; une différence encore plus essentielle, c'est que, tandis qu'en Égypte les robes sont de véritables chemises qui tombent directement des épaules à la cheville, en Palestine, elles sont fortement serrées à la taille par une ceinture. Je n'oserais dire que cette disposition soit heureuse. Elle fait ressortir l'énormité de certains avantages que les Égyptiennes ont le bon goût de dissimuler quelque peu sous des plis flottans.

Enfin, tout a un terme, même la traversée des montagnes de Judée. Arrivé au sommet d'une dernière pente, on apercevait presque en face de soi le mont des Oliviers, à droite la vallée de la Croix, plus à droite encore, à une grande distance, le village de Bethléem et au premier plan un fouillis de constructions modernes. C'est

Jérusalem. Rien n'égale la déception de ce premier coup d'œil. On se rappelle la description de Chateaubriand : « Tout à coup, à l'extrémité du plateau, j'aperçus une ligne de murs gothiques flanqués de tours carrées et derrière lesquelles s'élevaient quelques pointes d'édifices. Au pied de ces murs paraissait un camp de cavalerie turque, dans toute la pompe orientale. Le guide s'écria : *El Gods* (la sainte)! et il s'enfuit au grand galop. Je conçois maintenant ce que les historiens et les voyageurs rapportent de la surprise des croisées et des pèlerins à la première vue de Jérusalem. Je puis attester que quiconque a eu, comme moi, la patience de lire près de deux cents relations modernes de la terre sainte, les compilations rabbiniques et les passages des anciens sur la Judée, ne connaît rien du tout encore. Je restai les yeux fixés sur Jérusalem, mesurant la hauteur de ces murs, recevant à la fois tous les souvenirs de l'histoire, depuis Abraham jusqu'à Godefroy de Bouillon, pensant au monde entier changé par la mission du Fils de l'homme et cherchant vainement ce temple dont il ne reste pas pierre sur pierre. Quand je vivrais mille ans, jamais je n'oublierai ce désert, qui semble respirer encore la grandeur de Jehova et les épouvantemens de la mort. »

Hélas! les choses ont bien changé depuis Chateaubriand. Il est vrai que, de son temps, on abordait Jérusalem presque de face, tandis que, de la route actuelle, c'est à peine si l'on distingue la tour de David et le mur qui l'entoure. Je puis attester, de mon côté, que plus on a lu de descriptions de la ville sainte, plus on est péniblement surpris en l'apercevant. La seule chose qui frappe le regard, c'est une série de dômes, de constructions massives, d'églises russes, d'asiles juifs, d'hôpitaux et d'écoles de toutes nationalités, de bâtimens difformes qui dominent la véritable Jérusalem et la cachent presque complètement. A la place du désert, des routes poudreuses respirant l'épouvantement et la mort, on traverse un chemin bordé de cabarets, avec enseignes en français et en italien. *Café du Jourdain. A la Mer-Morte, restaurateur, donne à boire et à manger.* A la place d'un camp de cavalerie turque dans toute la pompe orientale, on aperçoit, arrêtés à la porte de la ville, des groupes de moukres (conducteurs de mulets), des mendiants, des juifs, des tentes, des chevaux et des chameaux, dans toute la saleté de l'Orient, qui est non moins éclatante que sa pompe. Enfin, à la place d'un guide s'enfuyant au galop de son cheval vers *El Gods* on peut voir, si l'on rencontre une caravane de pèlerins, d'affreuses filles, des abbés prétentieux, des jeunes gens à physionomie béate chantant en chœur au milieu de la poussière : *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem!* Il est de règle, en effet, que les pèlerins s'arrêtent au premier aspect de

Jérusalem, descendent de cheval et entonnent avec un enthousiasme de commande le psaume cxxi. Que le spectacle qu'ils ont sous les yeux les inspire ou non, peu importe! Ils doivent se sentir très émus en présence du *Cabaret du Jourdain* et de l'église russe. Je me rappelle cependant que, dans la caravane de pèlerins qui venait d'arriver à Jérusalem en même temps que moi, se trouvait une grosse vieille fille du caractère le plus divertissant, que ses compagnons de pèlerinage nommaient familièrement *Nana*. Elle leur avait raconté un jour qu'elle était connue à Paris dans son quartier sous le nom de *Rocamboles*, et on lui avait fait aussitôt remarquer que c'était se montrer fort en retard sur le roman moderne et que la loi du progrès l'obligeait à s'appeler désormais *Nana*. Elle avait accepté ce second baptême aussi naïvement que le premier. *Nana* maniait assez mal son cheval, ayant des formes un peu trop massives et arrondies pour l'équitation. Aussi, au moment où tous les autres pèlerins, saisis d'émotion à la vue de Jérusalem qu'ils ne voyaient pas, arrêtaient leurs montures pour se jeter la face contre terre, le cheval de *Nana* continuait impassiblement sa route. « Arrêtez donc cette bête! criait la malheureuse fille au désespoir, vous voyez bien qu'elle ne comprend pas! » Faut-il l'avouer? j'ai fait comme le cheval de *Nana*. En arrivant à Jérusalem, je n'ai pas compris. Hélas! plutôt au ciel que cette déception eût été la dernière que je fusse destiné à éprouver dans cette ville où tant d'autres, plus heureux que moi, ont vu se réaliser tous leurs rêves et ont éprouvé un éblouissement divin!

### III. — JÉRUSALEM.

Le premier aspect de Jérusalem n'efface pas l'impression première qu'on a éprouvée en approchant de la ville. Pour se rendre à la Casa-Nova, le couvent des Franciscains, dont la résidence est bien préférable à celle des hôtels, on traverse une série de rues étroites, mal pavées, où le pied des chevaux glisse à chaque pas. Comme ces rues sont presque toutes en pente, on n'y marche qu'avec une extrême difficulté. Celles qui avoisinent le marché ont assez d'animation; les autres sont solitaires et paraissent enveloppées de tristesse. On peut se promener longtemps à Jérusalem sans rencontrer un seul monument qui repose les yeux, un seul objet qui les séduise. A part la mosquée d'Omar, qui est marquante, et le saint-sépulcre, dont quelques parties sont remarquables; à part le Haram-esch-Chérif tout entier, dont les ruines ont un grand intérêt, l'artiste y trouve bien peu de chose à admirer. Quelques portes curieuses, quelques débris d'architecture qui présentent d'ingénieuses combinaisons de styles frappent seuls les regards.

L'archéologue, au contraire, n'en finirait jamais d'étudier les murs, les souterrains, les constructions de toutes sortes de cette ville étrange. Bien des problèmes ont été résolus à l'aide de ces témoignages du passé; combien, cependant, n'en reste-t-il point à résoudre? Lorsqu'on monte sur une des nombreuses tourelles qui dominent les maisons de Jérusalem, le coup d'œil général est encore d'une monotonie profonde. Figurez-vous une série de plates-formes blanchies entrecoupées de coupoles également blanches ou de maisons d'un gris clair que le soleil rend aveuglant. C'est à peine si, de loin en loin, la tête de quelque arbre rabougri fait apparaître un peu de verdure terne au milieu de ces colorations monotones. Les vieux murs de la ville produisent seuls un effet pittoresque. La coupole du saint-sépulcre, vue ainsi de haut, ressemble assez à celle d'une halle ou d'une gare de chemin de fer; en revanche, la coupole de la mosquée d'Omar est d'une élégance ravissante. Dès qu'on redescend dans les rues, on rentre dans l'obscurité : des passages voûtés, sales, noirâtres servent de bazar. Les marchands sont affreux, les marchandises sans couleur, Jérusalem n'a rien de ce charme lumineux de certaines villes d'Orient, qui séduit l'âme autant que les yeux, et qui lui laisse le plus brillant souvenir.

Mais ce qui rend surtout pénibles les sensations que fait éprouver Jérusalem, ce sont précisément les innombrables sanctuaires, les milliers de lieux saints qu'on y va visiter. La grande poésie de l'évangile réside dans l'espèce de vague, et, s'il m'est permis de parler ainsi, dans l'indétermination qui semble planer sur ses récits. Tout y flotte un peu au hasard dans le temps et dans l'espace; rien n'y a le contour de la réalité matérielle, ainsi qu'il convient à une histoire surnaturelle qui doit appartenir à l'humanité tout entière, non à une époque et à un pays; aucune date fixe, aucun sens bien précis n'y vient comprimer l'imagination dans ses élans et dans ses fantaisies. On y assiste réellement à une existence divine se déroulant avec une entière liberté, avec une insouciance complète des choses terrestres. Jamais le narrateur ne songe à nous dire quel jour se sont passés les faits qu'il rapporte; encore moins s'avise-t-il de nous montrer le théâtre des scènes qu'il expose à nos yeux. *En ce temps-là, alors, peu après, cependant*, voilà les seuls renseignements que l'évangile nous fournit sur la chronologie de la vie de Jésus. Pour les lieux où les péripéties de sa vie se sont produites, les indications sont plus faibles encore. Nous savons que tel discours a été prononcé sur la montagne, que telle parole a été dite au bord du sentier, mais on nous laisse à choisir la montagne et le sentier dans une contrée où on les compte par milliers. On nous apprend que

Jésus a subi sa lente agonie dans un jardin rempli d'oliviers, qu'il a été crucifié au Calvaire, mais c'est à nous de trouver sur le mont Sion les arbres qui ont abrité de sublimes faiblesses, de rechercher, sous les débris de Jérusalem, l'emplacement où s'est accompli le plus grand événement de notre histoire et le plus grand sacrifice de l'humanité. L'art, la poésie et la piété s'efforcent depuis des siècles d'imaginer ce qu'on ne leur a pas décrit, et de créer, à côté de la véritable Jérusalem dont la vulgarité froisse les plus nobles instincts, une Jérusalem idéale qui satisfasse tous les besoins de l'esprit et du cœur. Aucun site exact, si beau qu'il soit, ne leur a suffi. Il n'y a pas d'âme religieuse ou simplement poétique qui ne se soit plu à se représenter dans ses rêves le pays de l'évangile, non pas tel qu'il est, mais tel qu'il devrait être pour répondre à cette vérité supérieure auprès de laquelle la réalité n'est bien souvent qu'erreur et mensonge.

La vue de Jérusalem détruit tout ce travail de l'imagination. Au manque absolu d'informations, qui faisait le charme de l'évangile, succèdent tout à coup une abondance, une précision de détails techniques et topographiques dont on est écœuré. On ne saurait faire un pas sans que quelqu'un vous montre un objet de la passion : voici la colonne de la flagellation, voilà le trou où fut plantée la croix ; ceci vous représente l'endroit précis où Jésus est tombé en portant l'instrument de son supplice ; vous voyez plus loin la plate-forme ou plutôt l'arc de voûte d'où Pilate le montra au peuple ; en un espace de quelques mètres, vous pouvez distinguer le lieu où il a été cloué sur la croix, celui où sa robe a été tirée au sort, celui où son corps fut rendu à sa mère et à ses disciples. On mesure juste les distances pour que vous ne vous trompiez pas d'une coudée. Vous essayez d'errer en rêvant dans les rues de la ville : un moine ou un guide se présente aussitôt pour vous indiquer la maison d'Hérode, le tracé de la voie douloureuse, le berceau de la Vierge, que sais-je ? la grotte où Jésus a sué du sang pendant la nuit douloureuse, le rocher sur lequel dormaient ses disciples tandis qu'il éprouvait cette défaillance divine qui explique et qui justifie toutes les défaillances humaines, la place où le baiser de Judas vint commencer par la trahison les sanglantes horreurs de la passion. Ce n'est pas tout. Non contente d'avoir retrouvé les lieux où se sont produits des événements réels de la vie de Jésus, la superstition populaire a inventé une foule d'événements qui ne se sont jamais produits et dont cependant on vous fait voir la place. Tantôt c'est une chapelle où le crâne d'Adam a été déposé ; tantôt c'est l'empreinte des pieds de Jésus qui, poussé brusquement par la soldatesque, tomba, dit-on, dans les eaux glacées du Cédron, mais non sans imprimer sur la rive le témoignage de la violence



qui lui était faite ; ailleurs, c'est un rocher blanc sur lequel Marie, en s'envolant vers le ciel, laissa glisser sa ceinture entre les mains de saint Thomas devenu crédule à tous les miracles ; ailleurs encore, c'est une pierre marquant le lieu où le cortège funèbre de la Vierge fut arrêté par une main impie qui se dessécha immédiatement ; des centaines de stèles, de colonnes, de monumens rappellent des anecdotes de cette valeur historique et morale. Et qu'on ne croie pas que cessoit fini. Outre les faits historiques de la vie de Jésus, n'y a-t-il pas les paraboles que le Sauveur répandait à foison sur un auditoire dont il fallait frapper le cœur par des images, pour toucher l'esprit par des raisons ? Ces délicieuses légendes, universelles comme des contes poétiques, prennent corps, se matérialisent, — qu'on me passe ce vilain mot, — se localisent à Jérusalem. J'ai vu de mes propres yeux la maison du mauvais riche et la salle où se tenait le pauvre Lazare, et, comme je faisais observer au moine qui me les présentait que le mauvais riche et Lazare n'avaient jamais existé que dans l'imagination de Jésus : « Croyez-vous, me dit-il, que l'imagination de Jésus ne valût pas votre sentiment de la réalité ? Ce qu'a inventé le Sauveur a eu une existence plus certaine que ce que vos regards atteignent, que ce que vos mains peuvent toucher. »

A défaut d'autre mérite, ce raisonnement était du moins ingénieux. Il m'a consolé de la maison du mauvais riche. Mais rien n'a pu me consoler de l'accumulation de lieux saints que l'on rencontre au saint-sépulcre. Lamartine lui-même en a été choqué : « Un escalier taillé dans le roc, dit-il, conduit au sommet du Calvaire où les trois croix furent plantées : le calvaire, le tombeau et plusieurs autres sites du drame de la rédemption, se trouvent ainsi accumulés sous le toit d'un seul édifice d'une médiocre étendue ; cela semble peu conforme aux récits des Évangiles, et l'on est loin de s'attendre à trouver le tombeau de Joseph d'Arimathie taillé dans le roc hors des murs de Sion, à cinquante pas du Calvaire, lieu des exécutions ; mais les traditions sont telles et elles ont prévalu. » En dépit des traditions, Lamartine ne peut s'empêcher de douter : « Au sortir de l'église du Saint-Sépulcre, ajoute-t-il, nous suivîmes la voie douloureuse, dont M. de Chateaubriand a donné un si poétique itinéraire. Rien de frappant, rien de constaté, rien de vraisemblable ; des mesures de construction moderne, données partout par les moines aux pèlerins pour des vestiges incontestés des diverses stations du Christ. L'œil ne peut avoir même un doute, et toute confiance dans ces traditions locales est détruite d'avance par l'histoire du christianisme, où Jérusalem ne conserva pas pierre sur pierre ; où les chrétiens furent ensuite bannis de la ville pendant de nombreuses années. Jérusalem, à l'exception de ces piscines

et des tombeaux des rois, ne conserve aucun monument d'aucune de ces grandes époques; quelques sites seulement sont reconnaissables, comme le site du temple dessiné par ses terrasses et portant aujourd'hui l'immense et belle mosquée d'Omar-el-Sakara; le mont Sion occupé par le couvent des Arméniens et le tombeau de David; mais ce n'est que l'histoire à la main et avec l'œil du doute que la plupart de ces sites peuvent être assignés avec une certaine précision. Hormis les murs de terrasses sur la vallée de Josaphat, aucune pierre ne porte sa date dans sa forme et dans sa couleur; tout est en poudre, ou tout est moderne. L'esprit erre incertain sur l'horizon de la ville, sans savoir ou se poser; mais la ville entière, dessinée par la colline circonscrite qui la porte, par les différentes vallées qui l'ençoignent, et surtout par la profonde vallée du Cédron, est un monument auquel l'œil ne peut se tromper: c'est bien là que Sion était assise; site bizarre et malheureux pour la capitale d'un grand peuple: c'est plutôt la forteresse naturelle d'un petit peuple, chassé de la terre, et se réfugiant avec son temple sur un sol que nul n'a intérêt à lui disputer; sur les rochers qu'aucunes routes ne peuvent rendre accessibles, dans des vallées sans eau, dans un climat vide et stérile, n'ayant pour horizon que les montagnes calcinées par le feu intérieur des volcans, les montagnes d'Arabie et de Jéricho, et qu'une mer infecte, sans rivage et sans navigation, la Mer-Morte! » J'aime à m'appuyer sur ce témoignage si conforme à mes propres impressions. N'étant point archéologue, je ne saurais discuter les preuves que l'on a données pour ou contre l'authenticité des lieux où l'on veut retrouver l'empreinte de la vie et de la mort de Jésus; mais toutes les preuves du monde n'étoufferaient pas les révoltes de l'âme et les objections invincibles du bon sens. Le supplice de Jésus a été un événement ordinaire dans l'histoire de Jérusalem; au moment où il s'est produit, il a jeté la désolation dans un petit troupeau d'amis et de fidèles, mais la masse du peuple n'y a rien vu qui méritât de frapper sa mémoire. Durant de longues années, comme le dit fort bien Lamartine, les chrétiens furent bannis de la ville; la ville elle-même fut bouleversée de fond en comble. Il fallut attendre des siècles pour ressaisir, à l'aide de traditions incertaines et de miracles apocryphes, les traces de Jésus. Quelle confiance peut-on avoir en de pareils moyens? Comment peut-on croire qu'une piété aveugle ait su discerner, au milieu de tant de ruines, les vestiges d'un passé si parfaitement effacé? Il n'y a pas de doute, en effet, sur Jérusalem elle-même; lorsqu'on contemple, d'une élévation quelconque, l'ensemble de la ville sainte, si on renonce à s'attacher aux détails, si on laisse ses regards errer à l'aventure sur les murs, les coupoles, les terrasses et les maisons, si on livre son âme aux sensations que ce spectacle

éveille, l'esprit en est quelquefois assez ébranlé pour avoir une claire vision des âges évanouis. Mais dès qu'on redescend dans la ville, dès qu'on y écoute le langage des moines, dès qu'on pénètre dans les sacristies et dans les chapelles où ils prétendent avoir enfermé des souvenirs sacrés, l'imagination comprimée par une réalité invraisemblable éprouve une sorte de dégoût qui ne s'arrête pas au scepticisme, qui va presque jusqu'à la négation indignée.

La déplorable décoration des sanctuaires, qui déshonorent encore les lieux où ils sont élevés, ajoute à la vivacité de cette impression; tout ce que le mauvais goût a pu inventer de plus hideux en fait de tableaux, de tentures, d'objets en or et en argent s'y étale avec une prétention dont il est impossible de n'être pas blessé. C'est un mélange extraordinaire du genre italien le plus criard et du genre oriental le plus rococo. Je ne connais rien qui produise effet plus triste, plus répugnant, que la vue de la porte de Gethsémani ou jardin des Oliviers, pour ne choisir que ces deux exemples parmi tant d'autres que je pourrais citer. De tous les endroits que la tradition populaire assigne comme théâtre à l'une des scènes de la vie de Jésus, ce sont peut-être ceux qui prêtent le moins aux objections. Si le rocher qui forme la grotte était resté nu, si les sept oliviers séculaires qu'on remarque à une petite distance n'avaient point été entourés de ridicules plates-bandes, on se persuaderait sans peine que l'admirable prologue de la passion s'est déroulé dans ce site sauvage, singulièrement approprié à la divine agonie. La profonde mélancolie de la vallée du Cédron, l'aridité de la montagne de Sion, les formes tourmentées et fantastiques des oliviers, l'aspect dévasté de ce coin de terre sur lequel les murailles de la ville semblent projeter une ombre désolée, tout concourrait à laisser croire que c'est bien réellement là que Jésus, au moment de subir son supplice, a senti tout à coup son cœur défaillir et son front se couvrir d'une sueur sanglante. Dans cette nuit solennelle où il allait être trahi et livré à ses ennemis, il a éprouvé la seule souffrance qui soit au-dessus, non-seulement de l'homme, mais de Dieu, la souffrance d'un amour inutile, d'un sacrifice méconnu. De là cette plainte sublime, cet effort suprême, pour éloigner le calice d'amertume, qui ont retenti à travers les siècles comme le cri même de la douleur et l'expression la plus déchirante du désespoir. Malheureusement, lorsqu'on entre dans la prétendue grotte de Gethsémani, l'émotion de pareils souvenirs ne saurait résister au spectacle qu'on a sous les yeux. Par une charlatanerie scandaleuse, des mains impies se sont avisées de dessiner des taches rouges sur le sol. Cette imitation trompe une multitude de pèlerins. On les voit baiser dévotement ces empreintes colorées. Quelques-uns pleurent à chaudes larmes, persuadés que

c'est véritablement le sang de Jésus que leurs lèvres pressent avec amour. Ce spectacle soulève le cœur. Le moine qui vous accompagne s'empresse de vous offrir un caillou soi-disant arraché au rocher de la grotte. Le rocher serait une carrière qu'il ne suffirait pas, à moins d'un miracle, à l'innombrable quantité de reliques qu'on en tire sans cesse. On s'empresse de fuir, son caillou à la main, ce lieu profane, ou du moins profané. Mais, à peine sorti de la grotte de Gethsémani, on tombe dans le jardin des Oliviers, et la déception est plus cruelle encore. Sept arbres, aux troncs nouveaux, aux rameaux décharnés, à peine couverts de quelques feuilles et de quelques olives, feraient illusion par leur vieillesse; pourquoi faut-il que les religieux franciscains qui en sont propriétaires les aient environnés d'un mur blanc sur lequel ils ont disposé des tableaux du chemin de croix, dont les personnages peints en rouge, en vert, en jaune, en violet, ressemblent à de hideuses poupées de cire? Pourquoi faut-il qu'ils les aient encadrés dans un parterre où toutes sortes de fleurs sont disposées en étoiles, en rosaces, en arabesques, en figures les plus communes, comme dans l'enclos d'un propriétaire de la banlieue? Pour achever la ressemblance, un moine à la robe retroussée, à la figure réjouie, portant crânement un chapeau de paille sur la tête, un arrosoir d'une main, un sécateur de l'autre, personnage en tous point semblable à ceux que M. Vibert aime à représenter dans ses tableaux, vous prépare un bouquet pendant que vous faites le tour du jardin. Il a soin d'y placer, en guise de tige, une petite branche des oliviers inépuisables. Lorsqu'il vous présente le tout avec une figure souriante, ce n'est pas sans peine qu'on résiste au désir de l'étouffer. Voilà donc ce que des hommes qui se croient chrétiens ont fait du lieu où Jésus s'est rapproché le plus de l'humanité, où il a été faible, hésitant, troublé comme elle, où il a ployé comme elle sous le poids de la douleur! Une caricature de moine arrose des coquelicots sur la terre que le Christ a arrosée de ses larmes et de son sang! Jamais sacrilège n'a été à la fois plus bouffon et plus révoltant. Cette flétrissure infligée aux objets atteint les idées qui s'y rattachent et qui ont été hélas! aussi corrompues qu'eux-mêmes. Que sont devenus les pensées, les sentimens, les principes de Jésus? N'ont-ils pas été également défigurés et travestis de mille manières? Est-il plus facile de les reconnaître que les sites où ils ont été révélés à l'humanité?

Si Jésus redescendait sur la terre et y recommençait une existence nouvelle, les doutes cruels qui assiégèrent son âme durant l'agonie du jardin de Gethsémani s'empareraient de nouveau de lui en présence non-seulement de l'extérieur de Jérusalem, mais de l'état moral de cette ville sur lequel son sang a coulé sans parvenir à la fructifier. Comme au temps de la passion, c'est une

ville de pédantisme, d'acrimonie, de haines, de petitesesses d'esprit et de querelles. Le fanatisme des diverses sectes qui s'en arrachent les sanctuaires est tantôt atroce, tantôt grotesque; mais soit qu'il amène des conflits brutaux, soit qu'il se traduise par des querelles mesquines, il n'en paraît pas moins odieux aux imaginations tendres et aux esprits délicats. Les séditions religieuses y alternent avec les plus honteux marivaudages de sacristains. Jésus n'a pas réussi à étouffer le pharisaïsme. Il subsiste plus que jamais dans la colonie juive qui forme à Jérusalem une sorte de société de casuistique uniquement occupée à réduire l'étude de la loi à d'absurdes minuties. Les chrétiens, par leurs divisions et par leurs luttes, s'éloignent encore plus du large esprit de l'évangile. Pour la plupart des moines grecs ou latins, tout l'effort de la religion se réduit à s'emparer de quelques centimètres de plus dans une chapelle apocryphe et à contrister amèrement leurs rivaux par des victoires peu charitables. Quant à l'aspect général de la ville, il est toujours tel qu'à l'époque où Jésus ne pouvait le contempler sans colère ou sans dédain. Le commerce des choses saintes s'étale avec cynisme, non-seulement dans les rues et sur les places, où l'on ne saurait faire un pas sans rencontrer des marchands de reliques, mais jusque dans le saint-sépulcre et dans les églises les plus vénérées. M. Renan a décrit avec finesse l'émotion qu'un spectacle du même genre causait à Jésus : « Tout ce qu'il voyait à Jérusalem, dit-il, l'indisposait. Le temple, comme en général les lieux de dévotion très fréquentés, offrait un aspect peu édifiant. Le service du culte entraînait une foule de détails assez repoussans, surtout des opérations mercantiles, par suite desquelles de vraies boutiques s'étaient établies dans l'enceinte sacrée. On y vendait des bêtes pour les sacrifices; il s'y trouvait des tables pour l'échange de la monnaie; par momens on se serait cru dans un bazar. Les bas officiers du temple remplissaient sans doute leurs fonctions avec la vulgarité irréligieuse des sacristains de tous les temps. Cet air profane et distrait dans le maniement des choses saintes blessait le sentiment religieux de Jésus, parfois porté jusqu'au scrupule. Il disait qu'on avait fait de la maison de la prière une caverne de voleurs. Un jour même, dit-on, la colère l'emporta; il frappa à coups de fouet ces ignobles vendeurs et renversa leurs tables. » C'est sans nul doute à travers la Jérusalem moderne que M. Renan a eu cette vue si juste, si fidèle, si vivante de la Jérusalem antique. Aujourd'hui, comme jadis, la ville sainte est livrée aux pharisiens et aux marchands. Pourquoi faut-il que Jésus ne soit plus là pour accabler les uns sous sa parole ardente et pour frapper les autres de son fouet vengeur!

---

LA

# VIE ET L'ŒUVRE DU CORRÈGE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

---

*Le Corrège, son œuvre et sa vie, avec une introduction sur le développement de la culture italienne et sur le génie de la renaissance, par M<sup>me</sup> Marguerite Albana Mignaty ; Paris, 1881, Fischbacher.*

Le Corrège est aussi célèbre que mal connu. Quelle différence entre sa destinée et celle des trois grands chefs d'école de la renaissance italienne, Michel-Ange, Léonard de Vinci et Raphaël !

Buonarotti, malgré sa sauvagerie et son amour de la solitude, a vécu au grand jour. Né à Florence, il est protégé jeune encore par Laurent de Médicis. Appelé à Rome par Jules II, il reste pendant sa longue vie l'architecte le sculpteur, et le peintre attiré de sept papes. Après soixante ans de labeur, après avoir dépeuplé les carrières de Carrare pour en tirer je ne sais combien de géans de marbre, ce Titan-sculpteur, qui fait entrer le génie biblique dans le torse d'Hercule à grands coups de marteau, cet artiste-prophète, qui foudroie ses contemporains, les évêques et les papes eux-mêmes avec son Moïse, son Jéhovah et son Christ justicier, meurt à quatre-vingts ans, chargé de gloire et rassasié de jours, à l'ombre de Saint-Pierre. — Il a deux biographes excellents qui l'ont connu de près : l'un, Condivi, raconte sa vie par ordre du pape ; l'autre, Vasari, élève fidèle et enthousiaste, propage les idées du maître et continue son école. Son génie sublime, anguleux et tourmenté, a pour amis les lutteurs, les hommes d'action et les révoltés de tous les temps. Avec ses muscles violens, ses sombres sibylles et ses

prophètes vengeurs, il plaît à la fois aux énergumènes, aux amateurs de torsos et de biceps et aux symbolistes, aux chercheurs de métaphysique qui, sous la forme, creusent l'idée abstraite. — Voilà une gloire bien gardée.

Léonard, mondain raffiné, savant profond, gentilhomme accompli et intelligence universelle, est un des hommes les plus répandus de son temps. Il mène de front la vie du grand seigneur et celle de l'alchimiste. Rompu à tous les arts, versé dans toutes les sciences, il est appelé à la cour de Ludovic le More et fonde l'académie de Milan, d'où ses idées et ses disciples se répandent dans toute l'Europe. La peinture n'est qu'une branche de son immense activité. Mais n'eût-il fait que la tête coupée de Méduse, la Joconde et la Cène, nous y trouverions la griffe et l'envergure de son génie, puisque dans ces trois œuvres il a peint comme personne trois chaînons fort importants de la création, à savoir : le Serpent, la Femme et le Christ. Il va mourir en France, entre les bras de François I<sup>er</sup>, dit la légende; toute sa vie il a semé des germes féconds sur sa route, et ils ont presque tous fructifié.

Quant au doux Raphaël, ce fut par excellence un favori des dieux et du monde. « Il parut dans son siècle portant au front l'auréole du beau. Ce que ses prédécesseurs avaient cherché péniblement : la grâce de la ligne, le charme ineffable du contour, il le trouva dans son berceau. Il naquit au cœur de l'Italie, dans le beau jardin de l'Ombrie. Il grandit sous ce ciel profond, parmi ces types d'une beauté, d'une suavité virginale, et pour ainsi dire sous le rayon de leurs regards sérieux et purs. Il avait le cœur tendre, les manières gracieuses, le génie spontané. L'amour effleure ses lèvres et touche son cœur d'un souffle aérien sans le blesser. Enivré de parfums, son génie délicat étend ses ailes légères et caressantes sur chaque objet. Son tranquille idéal brille sous un voile diaphane avec un charme toujours nouveau (1). » Raphaël est choyé à Florence, idolâtré à Rome. Ami intime des cardinaux et de Léon X, il devient le peintre officiel de la papauté et couvre le Vatican de ses fresques. Sur deux murs qui se font vis-à-vis, il peint la *Dispute du saint sacrement* et l'*École d'Athènes*. Ainsi, de son beau sourire et de son pinceau léger, l'élégant Sanzio réconcilie le christianisme et l'antiquité, la religion et la philosophie sous l'œil d'un pape épicurien. Mort à trente-sept ans, il est pleuré par tout le peuple de Rome, qui porte sa *Transfiguration* en triomphe devant son cercueil. On l'enterre au Panthéon. Depuis ce temps, sa mémoire ressemble à une chapelle ardente, où l'élite des nations vient brûler des cierges à sa gloire.

(1) *Le Corrège, sa vie et son œuvre*. Introduction, p. 76.

Si l'on compare l'humble destinée du Corrège à ces carrières brillantes et agitées par l'ambition, elle nous fait penser plutôt à la vie d'un sage ou d'un rêveur qu'à celle d'un artiste. Ce que nous savons de lui n'est presque rien. Il naît dans une obscure bourgade de Lombardie. Son génie se développe on ne sait comment, sous des maîtres obscurs ou inconnus. A peine sort-il de sa retraite pour aller à Parme et à Mantoue. Il n'a jamais vu ni l'Athènes toscane ni la ville éternelle. Des grands seigneurs le protègent, le monde lui ouvre ses portes à deux battans; mais il n'y jette qu'un regard et passe avec un sourire à la fois modeste et fier. Il s'enveloppe d'ombre et de silence; un voile jaloux recouvre ses amours et son mariage. Ne s'inquiétant pas plus de sa renommée que du monde, tout entier à son travail, il peint, il invente sans relâche, puisant ses créations sans modèles à la source magique du rêve. Dans cette splendide maturité, il s'éteint tout à coup et mystérieusement comme il a vécu, ne laissant d'autre trace de sa vie qu'une foule de toiles dispersées dans tous les pays et trois grandes fresques à Parme : *la Chasse de Diane*, cette merveille de grâce hellénique; puis *la Vision de saint Jean*, et *l'Assomption de la Vierge*, deux coupes colossales d'une puissance vertigineuse et d'une beauté transcendante qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer en fait de peinture murale.

Allez à Parme, vieille capitale abandonnée; parcourez ces grandes places, ces rues désertes, bordées de palais massifs et sombres comme des prisons; puis montez sur les remparts, d'où se déroule à perte de vue l'immense plaine de Lombardie; vous recevrez de tout cela une grande impression de solitude et de mélancolie. — Mais entrez au musée et donnez un coup d'œil aux admirables aquarelles de Toschi qui reproduisent les fresques du maître. Quel éblouissement! Vous verrez sous une chaude lumière des corps nus et superbes, campés sur des nuages; des athlètes inspirés qui vous regardent de leurs prunelles puissantes, profondes comme la passion et vastes comme la pensée. Ces êtres extraordinaires ont je ne sais quoi de fier et d'animé qui sort de toute convention. Leurs attitudes sont libres, leurs formes accusent une vitalité intense et leurs yeux ont une telle force de radiation qu'ils vous suivent quand on les a vus. Ils vous donnent une sensation étrange et toute nouvelle. Ce n'est pas la majesté calme de l'art antique, ce n'est pas l'extase des visionnaires chrétiens, mais c'est comme un mélange des deux : la vision ardente d'un néo-platonicien rêvant aux premiers siècles la grande palingénésie de l'humanité. Nous flottons entre Délos et Patmos sous un ciel embrasé, plein d'apparitions merveilleuses. L'étonnement augmente lorsqu'on va voir les coupes elles-mêmes. En présence de ces lutteurs qui joignent la



force michelangesque à la grâce corrégienne, en face de cette femme rayonnante emportée au ciel par un tourbillon de corps ravissans comme par une symphonie de lumière, on reconnaît en Corrège l'égal des plus grands maîtres. Si Florence et Rome sont l'Athènes et le Delphes de la renaissance, Parme pourrait bien être une sorte d'Éleusis qui nous en révèle la doctrine secrète et la pensée intime.

Voilà ce que plus d'un voyageur a pu se dire après une courte visite à Parme. Et s'il a senti quelque chose d'approchant, il se sera sans doute écrié : « Comment se fait-il que cette œuvre soit si peu connue, tandis que les commentaires et les livres abondent sur les toiles de Michel-Ange ou de Raphaël ? » On a écrit des poèmes en prose et en vers sur la chapelle Sixtine ; pourquoi les coupoles de Parme, ces poèmes vivans, sont-elles à peine nommées ? Comment se fait-il aussi que nous sachions si peu que rien de ce maître incomparable, que nous n'ayons de lui ni une lettre, ni un détail, ni un trait authentique ?

Jusqu'ici, toutes ces questions sont restées sans réponse. Car Vasari, qui n'a jamais mis le pied à Parme, n'a rapporté sur Allegri que des contes de nourrice. Quant à Pungileoni, il a bien rassemblé des faits et des dates dans sa précieuse et diffuse compilation (1), mais il n'a pas su tirer de toute cette poussière la figure vivante du maître. Il faut avouer que, jusqu'à ce jour, la vie du Corrège est demeurée une énigme, et l'ensemble de son œuvre un livre inexpliqué, quoique ouvert à tous. Cependant Antonio Allegri vient enfin de trouver un interprète qui a su pénétrer dans les arcanes de sa vie et de son œuvre. Cet interprète est une Grecque qui s'est éprise pour le maître d'un enthousiasme ardent et profond.

(1) Pungileoni, *Memorie istoriche de Antonio Allegri*; Parma, 18 7. — Mentionnons également le livre de M. Julius Meyer : *Correggio*, Leipzig, 1871. — M. Meyer a signalé les erreurs grossières de Vasari au sujet du Corrège et remarqué la supériorité d'Allegri dans les qualités techniques qui le distinguent : clair-obscur, modelé, art unique du raccourci. — Mais le peintre de Parme ne revit pas plus dans son livre que dans celui de Pungileoni. Ce qui restait à faire, c'était, d'une part, de donner un contour et une physionomie à un personnage qui n'a vécu jusqu'ici qu'à l'état d'ombre dans la mémoire des hommes. M<sup>me</sup> Mignaty nous semble y avoir réussi par un travail très compliqué de combinaison et de divination. En se pénétrant de l'esprit des œuvres, en rapprochant les faits et les dates, elle s'est formé une idée parlante de l'homme et de l'artiste. A l'aide des chroniques de Parme, du père Affo, de l'abbé Lanzi, elle a fait revivre l'entourage du maître, c'est-à-dire la comtesse de Corrège, Véronica Gambarà, l'abbesse Jeanne du couvent de Saint-Paul, ainsi que la femme du peintre, la charmante Jérôme Merlini. Enfin, rassemblant ces rayons épars sur un seul point, elle a fait jaillir la figure du maître des ténèbres où il se cachait. — Ajoutons que, dans l'ouvrage qui a servi de base à cette rapide étude, le côté poétique et philosophique de l'œuvre du Corrège a été pour la première fois saisi et apprécié. Si, comme il arrive toujours en pareil cas, l'écrivain prête parfois au peintre ses propres idées, on peut affirmer qu'il ne se trompe jamais sur le sentiment inspirateur de l'artiste.

Voici ce que nous dit M<sup>me</sup> Albana Mignaty dans sa préface sur l'origine de son livre : « Un court séjour que je fis à Parme il y a quelques années, me révéla le génie du Corrège. Je connaissais les grands peintres de Florence, d'Ombrie, de Rome et de Venise, mais aucun de leurs chefs-d'œuvre ne m'avait touchée comme les fresques d'Allegri. La grâce merveilleuse de son pinceau, le charme profond de ses têtes me rappelèrent ce qu'on raconte des plus belles peintures de la Grèce antique et ce qu'on voit, comme en rêve, au front de la célèbre Muse de Cortone. Outre cette grâce et cette beauté ineffable, je vis rayonner dans les yeux de ses voyans et de ses prophètes les splendeurs infinies du monde idéal. Pour tout dire, les émotions que me donnèrent ces peintures ne pouvaient se comparer qu'aux enchantemens de la musique et de la poésie. » Le livre débute par une étude originale sur le développement de la culture italienne pendant la renaissance. Dans ce tableau coloré, l'auteur esquisse à grands traits le puissant mouvement de rénovation qui commence dès le XII<sup>e</sup> siècle et atteint toute sa force au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup>. Il essaie de surprendre les éclosions successives, les nombreux avatars du génie de la renaissance dans les profondeurs mêmes de l'*âme italienne*, c'est-à-dire dans Frédéric II, « ce premier amour de l'Italie, » puis dans le poète de la *Divine Comédie*, « qui, par Béatrice, dressa une échelle entre la terre et le ciel ; » dans Giotto, dans Savonarole, enfin dans ces géans de la peinture qui se nomment Michel-Ange, Léonard et Raphaël. « On peut, dit M<sup>me</sup> Mignaty, définir en deux mots le grand phénomène de la renaissance, dont procède toute notre culture intellectuelle. Avant elle il y avait dans l'humanité deux courans de pensée qui, loin de s'unir, n'avaient cessé de se combattre et dont l'un était presque parvenu à refouler l'autre : le courant chrétien et le courant païen. La renaissance fut la réconciliation et une sorte de mariage entre la pensée chrétienne et le génie antique ressuscité. L'esprit moderne naît de cette union. » Selon l'auteur, c'est dans le Corrège que la fusion des deux mondes, de l'hellénisme et du christianisme, se serait opérée de la manière la plus harmonieuse et la plus parfaite. Le nouveau biographe d'Allegri voit donc en lui le plus merveilleux des peintres et l'interprète intime de la renaissance. Assurément il y a dans cette vue quelque chose de personnel et d'osé. Mais pour ceux-là même qui ne partagent pas le point de vue de l'auteur, ce livre a le singulier mérite de dégager la figure d'un grand artiste du voile impénétrable qui l'enveloppait jusqu'ici et de nous donner de toute son œuvre une sensation nouvelle, puissante, parfois impétueuse, comme si tous ces personnages sortaient de leurs toiles et de leurs murs silencieux pour nous raconter leur vie. Le curieux mélange d'érudition et de divination poétique, le souffle de passion

élevée qui traverse ces pages excite la contradiction, éveille les idées, ouvre des perspectives inattendues. « Grecque de naissance, dit l'auteur, et me souvenant toujours de ma patrie, je serais heureuse de faire aimer davantage en France celui de tous les artistes qui a le mieux uni le génie de la Grèce au génie de l'humanité. » Il est certain que les œuvres d'Allegri ont toujours obtenu en France une sympathie toute spontanée. Son charme et son ingénuité exercent sur nous une séduction irrésistible, et c'est parmi nous qu'il a trouvé des disciples posthumes comme Prudhon et Baudry.

J'essaierai à mon tour de donner une idée sommaire de la vie et de l'œuvre du Corrège en rappelant mes souvenirs d'une visite à Parme et en m'aidant de ce livre remarquable, qui est à la fois une résurrection de l'artiste et un monument élevé à sa gloire.

## I.

Si nous replaçons le Corrège dans son milieu, il nous apparaît comme une figure lumineuse sur un fond violent et sombre. Ce génie pensif au beau sourire se détache sur une bataille mêlée d'une orgie, que domine un ciel noir chargé d'orages.

De tous les pays d'Italie, la Lombardie fut au moyen âge le théâtre des luttes les plus sanglantes. Les Lombards, envahisseurs féroces, s'adoucirent un peu en se croisant avec le sang italique, mais ils restèrent une race belliqueuse, turbulente, forte contre l'étranger. La ligue lombarde en fit preuve. Le pays se divisa en une foule de villes et de principautés qui ne cessaient de guerroyer entre elles. Il faut lire les chroniqueurs du temps pour se faire une idée des mœurs lombardes du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle. Le fond de sauvagerie et de brutalité qu'on y trouve contraste avec les raffinemens excessifs des villes de l'Italie centrale. C'est un mélange d'âpre barbarie, de luxe monstrueux et de vice effréné. Voici comment le biographe du Corrège résume des faits épars dans les chroniques de Parme, de Plaisance et de Guastalla. « L'ambition des chefs et la rage des partis déchiraient incessamment les villes. Ni loi respectée, ni patriotisme, ni tradition; mais la lutte acharnée pour le pouvoir et toutes les passions lâchées à la curée du plaisir. L'extrême misère côtoyait l'extrême richesse, et les fêtes les plus folles reprenaient après les horreurs et les ruines des guerres civiles. » Plus affreuse que la guerre était la peste qui s'abattait fréquemment sur ces contrées. « Dès que la sinistre nouvelle de l'approche du fléau arrivait dans une ville, il s'en élevait un cri d'horreur, et la population se dispersait devant le messager de mauvais augure. Mais on fermait les portes de la cité pour empêcher le mal de se répandre. Les cloches ne sonnaient plus, l'herbe pous-

sait dans les rues désertes parcourues seulement par les charrettes où l'on jetait les morts. Parfois on voyait un cavalier parcourir les rues de Parme. Il portait une longue perche au bout de laquelle se trouvait un panier et s'arrêtait çà et là devant les maisons. Des pestiférés se traînaient jusqu'aux fenêtres et lui jetaient des paperasses dans sa corbeille. C'était un notaire qui recueillait ainsi les testaments des mourans. » Une démoralisation terrible succédait à ces invasions fréquentes de la peste. « Dès que le fléau avait épuisé sa rage et que les survivans avaient repris leur vie habituelle, ils se livraient aux plus étranges débordemens. Ce n'étaient plus que danses, banquets et ripailles, où toutes les classes de la population se mêlaient dans une confusion incroyable. Magistrats et militaires, paysans et seigneurs, clercs et laïques se réunissaient pour des fêtes d'un genre nouveau. On s'attablait à d'immenses banquets pour oublier les terreurs de la peste et le rire triomphant de la vie succédait aux claquemens de dents de la mort. On voyait les religieuses désertir leurs monastères pour les promenades et les amusemens mondains. Des abbés vêtus avec luxe, des religieuses en robes traînantes et châtoyantes se promenaient par les rues. Le plus étrange est que des fêtes se donnaient dans les églises. Une chronique parle d'un nombre illimité d'outres de vin qui furent consommées dans l'église des Carmes, à Parme, en une seule nuit. Après ces banquets, on dansait sur les cimetières. Une musique étourdissante à réveiller les morts résonnait sur les dalles funèbres, et la ronde des vivans se déchaînait sur les tombes et surpassait en furie la danse macabre. Puis la guerre reprenait pour telle famille ou tel chef de bande. On se défendait avec fureur dans les rues, dans les maisons hérissées de tours comme des châteaux forts. Un chef succédait à l'autre en rapides alternatives qui n'admettaient ni paix ni trêve. Mais quand le vainqueur d'un parti avait terrassé son adversaire, la populace criait : *Viva!* et des fêtes effrénées succédaient à ces combats turbulens, jusqu'à ce que le parti opposé fût redevenu assez fort pour recommencer la lutte. »

Le bourg de Corrège, qui a donné naissance au peintre de ce nom, est situé sur la Lenza, près de Parme, entre Reggio et Modène. Un château fort et une église entourée de quelques masures dans la grande plaine lombarde formèrent le centre de la bourgade en des temps fort reculés. Les comtes de Corrège jouèrent un rôle important dans les guerres du pays. Gilbert de Corrège parvint à la suprématie de Parme vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle comme chef du parti guelfe. Au XIV<sup>e</sup>, Azzo, l'ami de Pétrarque, fit alliance avec Mastino della Scala, célèbre chef du parti gibelin, et vendit son droit sur Parme au marquis d'Este. Au temps d'Allegri, où nous arrivons, les guerres étaient devenues moins fréquentes et

les mœurs moins rudes. Deux frères se partageaient la seigneurie du bourg : Niccolo était allé chercher fortune à la cour de Ferrare en condottiere courtisan, et Manfredi, homme paisible, ami des arts, gouvernait au château.

Antonio Allegri naquit en 1492, à Corrège, de Pellegrino Allegri et de Bernardina Piazzoli Aramani, famille modeste qui vivait dans une honnête aisance. Son père, un marchand de drap, destina son fils à la carrière des lettres. Le plus distingué de ses instituteurs fut le docteur Lombardi, homme d'une culture universelle, qui avait professé les belles-lettres et l'éloquence à l'université de Bologne et de Ferrare. Le jeune Allegri reçut aussi des notions solides sur tous les sujets scientifiques et littéraires qui rentraient dans l'éducation du temps, et l'on peut croire que l'élève fit trésor des leçons d'un homme supérieur. Mais il refusa formellement d'entrer dans la carrière des lettres. Il était de ceux qui ne conçoivent le vrai qu'à travers le prisme du beau. Épris de la nature sous toutes ses formes, il se sentit attiré vers la peinture par le charme irrésistible et dominant d'une véritable passion. « Ce grand et doux songeur était né avec une âme exquise, vaste et profonde, forte et contenue. Sa puissance se voilait d'un sourire suave, le charme d'un rêve ineffable plana sur sa vie et enveloppa ses pensées comme ses actions d'une merveilleuse harmonie. Droiture de cœur, richesse de l'âme, clarté et hauteur d'un esprit transcendant, voilà son génie en trois mots. De là cette allégresse intérieure et particulière d'un esprit en tout harmonieux et grand. » C'est pour cela que, non content de son nom d'Allegri, qui rendait bien cependant ce genre de sérénité, il prit l'habitude de signer ses tableaux du nom de *Lieto*, le joyeux.

Comment ce large et haut génie put-il naître et se développer dans une obscure bourgade? Corrège était devenu un bourg très florissant, mais ne possédait ni école de peinture, ni musée, ni chef-d'œuvre d'aucun genre. Allegri n'eut pour maître que des artistes médiocres. Le sens du beau s'éveilla sans doute de bonne heure en lui, sous le charme de la campagne italienne. Il dut être étrangement ému sous les tiges sveltes de ce feuillage mince, argenté, délicat, qui se berce doucement au moindre souffle; il dut se perdre souvent sous ces ombrages majestueux qui dessinent leurs ramures sur le ciel embrasé de lumière; il dut palpiter devant l'immensité de ces horizons bornés par les pointes violettes des collines comme par les ondulations mourantes d'un océan lointain. Peut-être aussi qu'il sentit le désir de peindre devant une jeune fille endormie dans l'herbe, devant une mère jouant avec son enfant sous les grands ormes, et qu'alors il entrevit confusément ces types de nymphes et de madones que son pinceau caressa plus tard. Ses

premiers essais qu'on a conservés représentent, le premier un muetier, l'autre une madone. Ils accusent un naturalisme naïf, s'il est permis de se servir à propos de ce noble peintre d'un mot dont les Calibans d'aujourd'hui abusent si lourdement. On peut suivre le développement de Raphaël en nommant les maîtres ou les modèles qu'il rappelle en les transformant : Pérugin, Masaccio, Michel-Ange ; jusqu'à ce qu'enfin il arrive à la pleine liberté et à la maîtrise. Il n'en est point ainsi d'Allegri ; impossible de distinguer dans ses œuvres un autre maître que la nature et son sentiment personnel. Ses premiers tableaux ont déjà cette poésie d'expression, cette étincelle qui jaillit d'un cœur ému au contact de la vie et que l'art seul peut transmettre. Un de ses tableaux de jeunesse, qui représentait le Mariage mystique de sainte Catherine et dont il fit cadeau à sa sœur, produisit un tel effet dans le pays que trois jeunes filles prirent le voile après l'avoir vu. Il faut donc supposer à son talent l'originalité et la plénitude, la spontanéité et l'ingénuité native qui durent constituer aussi les traits essentiels de son caractère.

Michel-Ange, Léonard, Raphaël eurent pour se nourrir les ressources de Rome et de Florence. Allegri ne sortit jamais de sa province lombarde et n'alla même pas à Milan. Il fallut cependant une révélation pour lui faire comprendre le grand art. Une secousse violente lui donna le sentiment de ce dont il était capable. Elle lui vint à Mantoue. Le comte Manfredi, qui déjà avait distingué et protégé le jeune peintre, l'emmena dans cette ville pendant un séjour qu'il y fit pour fuir la peste. Les marquis de Gonzague avaient doté Mantoue de beaux monumens et de vastes musées. Isabelle d'Este y avait ajouté une riche collection de statues, d'excellens tableaux, de camées et de médailles antiques. Enfin Mantegna, peintre hors ligne, si remarquable par ses raccourcis, avait orné le palais ducal de belles fresques. Allegri, lorsqu'il vint à Mantoue, avait dix-sept ans. On peut se figurer son saisissement devant ces merveilles, devant ces statues antiques qui le regardaient pour la première fois. Il vit frémir le marbre et palpiter la toile. C'est là qu'une foule de formes ravissantes dut se presser dans son cerveau, qu'un essaim de corps aux chairs diaphanes dut ondoyer sur la toile frissonnante de son imagination dans un fleuve de chaude lumière, et mille regards vivans, qui cherchaient le sien, river sur place son être immobile et charmé. C'est là qu'il dut s'écrier : Voilà le mariage de la vie et de l'idéal. Et moi aussi je porte en moi tout un monde, et moi aussi je suis peintre ! *Anch' io son pittore* (1) !

(1) Ce mot est rapporté par Vasari. On ne peut guère se fier à ce qu'il dit d'Allegri. Mais cette exclamation a un caractère si corregien, elle s'accorde si bien avec sa signature de *Lioto*, que nous la croyons authentique.

## II.

Dans les années suivantes ses progrès furent rapides. Une grande éclaircie s'était faite dans son esprit, l'horizon s'était ouvert, et le souffle de la Grèce avait passé dans l'air. A ce souffle, il s'était senti lui-même, mais il se garda d'imiter les Grecs. Il ne leur emprunta ni un contour ni une attitude. Seulement il avait saisi l'esprit même du beau dans la contemplation de la sculpture antique et dans le sentiment immédiat des mythes païens. Il les laissa repousser en lui-même, en dehors de toute convention, comme des fleurs naturelles de sa pensée. Car la joie intime qui émanait de son cœur l'environnait d'un printemps éternel où l'Olympe se réveilla le sourire aux lèvres. Sa renommée gagnait de proche en proche, et lorsqu'il eut atteint l'âge de vingt-trois ans, il ne demandait qu'à s'essayer dans quelque sujet important du genre mythologique. Chose curieuse, ce fut une abbesse qui lui en procura l'occasion.

C'était une religieuse d'un genre particulier que Jeanne de Plaisance, abbesse du monastère de Saint-Paul, à Parme. Depuis l'an mille, les abbesses de ce couvent étaient suzeraines absolues sur leur domaine, en percévaient tous les impôts et y rendaient même la justice. Peu s'en fallait que ces fières dames ne s'en allassent en guerre, crosse en main, sous la coiffe monacale. Au moins prenaient-elles parti dans les guerres civiles de Parme, tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre. En un mot, les abbesses de Saint-Paul jouissaient sous le voile de tous les privilèges de la royauté et ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de Rome. Aussi leur insolence était-elle sans limite. Les habitans de Parme avaient beau porter plainte, le saint-siège avait beau lancer ses décrets, les abbesses narguaient la ville, les évêques et le pape. Jeanne de Plaisance fut la dernière de ces abbesses qui jouirent d'un pouvoir absolu. Car lorsque le pape s'empara de Parme, il mit fin à leur puissance en faisant cloîtrer rigoureusement ce couvent mondain. L'impérieuse Jeanne en mourut de chagrin, mais elle avait eu le temps de jouir de sa jeunesse et de sa liberté. Son premier acte en saisissant la crosse fut de remplacer l'ancien administrateur des biens du couvent, Garimberti, par son parent et ami le marquis Montino della Rosa. De là fureur des Garimberti et querelle des deux familles. Le frère de l'abbesse, César de Plaisance, prit le parti de sa sœur et de della Rosa. Les deux adversaires se jurèrent une haine mortelle. Bref, pour tout dire, le frère et l'ami de l'abbesse firent assassiner Garimberti

sous le toit du comte Cajazzo. Les mœurs étaient violentes à Parme et le xvr<sup>e</sup> siècle avait la conscience large sur ce chapitre. Néanmoins ce meurtre fit scandale et l'on demanda à grands cris la mise en accusation des coupables; mais ils avaient disparu. On crut qu'ils s'étaient cachés dans le couvent, et la justice de Parme demanda à l'abbesse de lui ouvrir ses grilles pour y faire une perquisition. Pour toute réponse, Jeanne fit barricader les portes et les fenêtres du monastère. A la consternation des religieuses, on y pénétra la nuit par effraction; mais on ne trouva pas les coupables, qui restèrent impunis.

C'est ce même Montino della Rosa qui recommanda le jeune Allegri à l'abbesse de Saint-Paul. Elle s'était remise de son alerte et menait ouvertement la vie d'une grande dame sans l'embarras d'un mari. Cette femme qui tenait la crosse comme un sceptre savait aussi jouer de l'éventail et soutenir un rôle brillant dans la société. La vivacité de son esprit et sa générosité naturelle lui faisaient pardonner son humeur un peu cavalière et son esprit de domination. Du reste, ce tempérament emporté dut être accompagné d'une imagination riante, d'un goût raffiné. Elle avait un parloir donnant sur la rue et attenant à sa chambre à coucher. Ce parloir, vrai bijou d'architecture, lui servait de salon; elle y recevait les savans, les poètes et les seigneurs de Parme. Le caprice lui vint d'orner cette chambre d'une peinture mythologique. Della Rosa lui proposa de s'adresser au Corrège, qui vint, quelques mois plus tard, se présenter à l'abbesse. En le voyant, Jeanne dut comprendre le prix du conseil et n'eut pas de peine à s'entendre avec lui. « Allegri, nous dit son pénétrant biographe, était de ces natures qui n'ont pas besoin d'aller au monde pour que le monde vienne à eux. Un mélange de hauteur et de douceur, de fierté naturelle et de grâce ingénue, leur donne un air de supériorité qui attire sans qu'elles y pensent. La sérénité souriante des grandes âmes est chose si rare et si extraordinaire pour les gens du monde, qu'elle leur impose sans les blesser et les charme en les étonnant. C'est ainsi que nous nous représentons Allegri dans ses rapports avec les seigneurs et les grandes dames : affable, souriant, mais quelque peu réservé et se demandant toujours si l'œuvre était bien selon son cœur. Cette fois-ci elle devait l'être. Un rien suffit à l'artiste pour créer tout un monde. Le peintre vit trois lunes dans l'écusson de l'abbesse. Sur ce simple motif qui lui rappelait la déesse grecque, il imagina *la Chasse de Diane*, et ce signe de la lune croissante évoqua dans son esprit une scène ravissante de mythologie naïve. »

Le parloir de l'abbesse est une chambre voûtée, d'une simplicité et d'une élégance princières. Elle est carrée et éclairée par une seule et large fenêtre. A droite de l'entrée se trouve une ample



cheminée surmontée d'un manteau de forme pyramidale. C'est sur ce pan de mur qu'Allegri a peint sa Diane. « La belle chasseresse, le croissant au front, est légèrement assise sur le bord d'un char antique et se présente à peu près de face. Sa longue robe voile, sans les cacher, les formes superbes de son corps juvénile, et laisse à découvert sa gorge blanche. Son attitude exprime la rapidité de la course et l'élan d'un mouvement fougueux. La joie de la course, la fraîcheur du grand air donnent à cette Diane une allégresse qui brille dans ses yeux et s'épanouit sur sa bouche. Elle est heureuse de fendre l'air, son sein bondit de plaisir, son voile et ses cheveux flottent autour d'elle. On dirait que l'air vif et matinal caresse volontiers ses bras nus et enveloppe voluptueusement sa taille de déesse et de fée. Une sève de vie virginale colore ses joues délicates, ses lèvres humides, et donne à ses grands yeux dilatés un regard plein de charme et de bonheur. Ce n'est pas la Diane sévère, aux formes presque viriles, au profil cruel de la statuaire grecque, c'est une Diane plus intime qui n'est que joie, douceur, abandon. »

La voûte de la chambre de Saint-Paul est peinte en treillage et divisée en seize compartimens par des listeaux de stuc. Cette treille recouverte d'un feuillage touffu, enrichie de fleurs et de fruits, est percée de seize ovales en forme de médaillons, où se détachent deux à deux des groupes d'enfans nus en train de jouer. C'est le cortège de Diane, ou plutôt c'est la suite naturelle d'une vierge heureuse et libre qui entraîne ces enfans dans les bois par sa beauté, son charme et son sourire. Il est évident que le peintre, en se conformant à l'architecture du lieu, s'est demandé ce qu'il pouvait faire pour le rendre aussi gai que possible. Il y a pleinement réussi. On s'y croit sous un berceau de vigne sauvage. Tous ces enfans qui se détachent sur le ciel bleu, dans les ouvertures, ont l'air de faire irruption dans la chambre avec leurs petits cris, leurs ravissements et leur joie. La plupart portent les emblèmes de la chasse. Les uns se poursuivent à la course ou se disputent des fruits, d'autres jouent avec des lances, des arcs et des lévriers, d'autres se divertissent avec des couronnes, des mascarons et des têtes de cerf. Ils miment innocemment et sans le savoir la grande comédie de la vie. La variété, le naturel des poses, l'enjouement des physionomies est extraordinaire. On trouvera dans le livre de M<sup>me</sup> Mignaty la description détaillée de ces groupes et l'explication des curieuses griffes mythologiques d'un symbolisme mystérieux qui sont peintes en dessous.

Contentons-nous de rappeler l'impression que produisirent ces enfans sur un peintre de talent, cent ans après. Les Carrache voyageant à travers toute l'Italie, à la recherche du beau, se fixèrent pendant quelque temps à Parme, afin d'étudier et de copier le Cor-

rège. Voici ce qu'écrivait Annibal Carrache à son cousin Louis : « Tout ce que je vois me confond. Quelle vérité! quel coloris! quelle carnation! Les beaux enfans! Ils vivent, ils respirent, ils rient avec tant de grâce et de vérité qu'il faut absolument rire et se réjouir avec eux. J'écris à mon frère pour l'engager à venir me trouver; qu'il vienne et qu'il ne me rompe plus la tête de ses beaux discours et de ses dissertations éternelles. Au lieu de perdre notre temps à disputer, ne songeons qu'à saisir la belle manière du Corrège; c'est le seul moyen d'humilier nos rivaux. Cet homme a tout puisé dans sa tête; ses pensées, ses conceptions sont à lui; il n'a eu d'autre maître que la nature: tous les autres recourent tantôt aux statues, tantôt aux dessins; ils nous présentent les choses comme elles peuvent être. Le Corrège les offre telles qu'elles sont. Je ne sais pas m'expliquer, mais je m'entends; Augustin, mon frère, vous dira cela infiniment mieux que je ne pourrais le faire. »

Le fait est que le Corrège a peint les enfans comme personne. Ses *bambini* plaisent, séduisent, parce qu'avant tout ils sont naturels, vivans. On se rappelle ces jolis enfans qui jouent avec les armes du Saint-George de Dresde et dont l'un essaie de poser le gros casque du chevalier sur sa tête mignonne avec une grâce comique. C'est à propos de ce groupe que Guido Reni disait à un de ses amis qui venait de voir le tableau : « Les enfans du Corrège sont-ils toujours là et ont-ils grandi? » Allegri a merveilleusement compris la nature enfantine, qui renferme à la fois Cupidon et l'ange, comme l'innocence contient en germe le désir et l'amour. Il a séparé ou mélangé, nuancé et gradué ces deux natures avec une virtuosité qui n'est égalée par aucun maître. Ses enfans sont tour à tour, ou à la fois, candides et insinuans, naïfs et subtils, pleins de malices charmantes et de songeries profondes. Ses anges adolescents rayonnent avec leurs yeux lumineux dilatés et leurs boucles d'or; quelquefois ils sont tristes et pensifs comme l'Amour.

Les fresques de la chambre de Saint-Paul donnèrent un éclat subit à la réputation d'Allegri. Les commandes lui venaient de toutes parts. Cependant il ne se fixa point à Parme. Son goût pour la retraite, son absence de toute vanité et son attachement pour les seigneurs de Corrège le ramenèrent toujours à son lieu de naissance. Manfredi était mort, Gilbert X lui avait succédé, et sa femme, Veronica Gambarà, personne lettrée et célèbre, une des précieuses de l'Arcadie du temps, mais une précieuse aimable et intelligente, avait fait de son château, environné de jardins délicieux, le centre d'une petite académie mondaine. Elle protégeait Allegri, lui procurait des commandes et le traitait en ami de la famille, sur un pied d'égalité. Dans une de ses lettres, elle appelle Allegri « beau, aimable et charmant. » Il n'eût donc tenu qu'au

Corrège de se faire présenter par elle à Charles-Quint, à l'Arioste, à l'Arétin, au marquis d'Avalos, qu'elle comptait parmi ses hôtes fréquens. Il ne s'en soucia point. Cet homme étrange évitait les puissans de la terre et les dispensateurs de gloire dont tout le monde se disputait la faveur et qui d'ailleurs lui ressemblaient si peu. Il voulut par pure reconnaissance pour sa dame protectrice orner sa villa de fresques. Mais lorsqu'il traversait ces beaux jardins pour se rendre à son travail, lorsqu'il apercevait sous un massif de chênes verts au feuillage sombre, lustré par la poussière des jets d'eau, ce groupe de gens illustres, il passait sans s'arrêter. Il préférait sans doute les oiseaux, les belles fontaines de marbre, les statues solitaires, les échappées riantes sur la campagne et surtout les images qui flottaient dans son esprit.

Si nous voulons nous le figurer dans ces momens, il faut regarder le portrait à fresque qu'il a peint de lui-même et qui se trouve dans l'intérieur du dôme de Parme au-dessus de la porte d'entrée. Voici la description psychologique qu'en donne son biographe : « Le buste se détache en profil dans la pénombre. On dirait un homme appuyé au mur et plongé dans une méditation profonde. Il est vêtu d'une ample robe à larges manches de couleur claire et dont la négligence rappelle l'artiste au travail. Le visage ovale, légèrement incliné, d'une expression rêveuse et d'une haute distinction, est celui d'un esprit supérieur qui vit en communion intime avec le beau et le bien. Son vaste front, ses traits fins et fondus ont la suavité et la simplicité grandiose des marbres grecs. Le nez aquilin, aux narines mobiles, est d'une finesse et d'une noblesse rares ; les lignes de la bouche, à demi cachée dans l'ombre de sa barbe, le regard tourné au dedans et comme voilé d'un songe : tout dans sa physionomie exprime un sentiment de douceur ineffable et de merveilleuse harmonie. Cette tête pensive et sereine est uniquement occupée de sa vision intérieure, le monde du dehors n'y a laissé aucune empreinte. La grandeur de la pensée s'y mêle à une candeur d'enfant, à la timidité touchante du songeur. Cet être a un je ne sais quoi qui n'est pas de ce monde. »

C'est ici que se place le roman de sa vie, roman bien simple, puisqu'il s'agit d'un mariage et d'un mariage heureux. Il est vrai que les circonstances intimes qui l'accompagnèrent l'entourent d'une vive auréole. Pungileoni rapporte les faits, il faut deviner le reste. Jérordine Merlini était fille unique d'un écuyer du duc de Mantoue. Devenue orpheline à quinze ans, elle tomba dans une mélancolie noire qui la fit décliner à vue d'œil. C'était une de ces natures exquisés et frêles qu'un souffle replie sur elles-mêmes et qui soupiraient après une autre existence, ne trouvant dans celle-ci ni paix ni satisfaction, mais plutôt ennui et dégoût. Le mirage d'une autre

vie les fascine ; elles se laissent aller au sombre charme de la mort comme à l'attraction d'un étang profond et immobile dont la surface s'irise de mille couleurs. Jérordine se croyait si sûre de sa fin qu'elle avait fait un testament par lequel elle léguait toute sa fortune à ses oncles. Un hasard heureux lui fit alors rencontrer le Corrège, et il paraît qu'elle aperçut dans les yeux d'Allegri un rayon de vie qu'elle n'avait pas trouvé ailleurs, car dès ce jour elle se ranima ; la fleur à demi fermée se redressa sur sa tige et se rouvrit au soleil de l'amour. Était-ce l'amour seulement qui avait eu le pouvoir de la ranimer ? N'était-ce pas aussi ce foyer de lumière et de joie divine qui rayonnait dans l'âme du jeune maître et qui répandait sur son visage une clarté douce comme la flamme d'une lampe d'albâtre ? il ne doutait pas, lui ! « Le doute, dit son biographe, est le fait des âmes faibles qui n'aiment qu'à demi et vivent dans la crainte éternelle d'une déception. Les grandes âmes croient en elles-mêmes ; leur foi se communique aux autres par sa seule radiation. »

Heureux Allegri ! en songeant à ce ravissant intérieur, égayé de quatre beaux enfans, on comprend mieux encore que le peintre ait pu signer gaîment et fièrement ses toiles du nom de *Lieto* ! Seul parmi les grands artistes de l'Italie, il connut l'amour dans le mariage et le bonheur dans l'amour. — Léonard vécut en sphinx indéchiffrable, et s'il aima quelqu'un, ce fut cet autre sphinx, l'Ève mondaine, maîtresse du cœur par la science et par le péché, la femme cruelle et savoureuse qu'il a peinte sous les traits de Mona Lisa, celle qu'on ne possède jamais parce que son âme ne se livre pas et qui attire toujours parce qu'elle demeure un éternel mystère comme l'onde changeante. — Raphaël éprouva pour la Fornarina une passion charnelle, pendant que son cœur se consumait dans la soif de l'idéal, et si, comme deux sonnets de lui le font croire, une belle inconnue lui fit sentir la flèche du grand Erôs, il ne but que furtivement à la coupe enchantée où l'âme et les sens mêlent leurs ivresses. — Quant à Michel-Ange, sa jeunesse dut connaître l'âpre désir que respirent son Bacchus et ses Léda ; dans son âge mûr, il aima d'une flamme platonique la noble Vittoria Colonna ; dans sa vieillesse austère, il finit par condamner tout amour qui avait pour objet une chose corporelle. — André del Sarto aima éperdument sa femme, mais on sait ce qu'il dut souffrir par cette belle infidèle aux cheveux d'or et aux yeux bleus perfides qu'on admire aux *Uffizi* de Florence. — Le Titien fut un bon vivant libertin. — Le Tintoret peignit deux fois sa maîtresse ; dans les premiers temps de leurs amours, il la mit au *Paradis* ; mais lorsqu'elle l'eut trahi pour un autre, il la mit dans son *Enfer*. Pauvre Tintoret ! la force de son amour se mesure à ce second portrait ; car c'est là surtout qu'elle est belle ! — Le

Corrège seul connut le charme d'une affection profonde et partagée, où chacun inspire ce qu'il ressent, et passa ses jours dans la chaude atmosphère d'une âme charmante qui vivait de son souffle.

M<sup>me</sup> Mignaty croit trouver le portrait de Jérôme dans le type des madones que le Corrège peignit après son mariage, et particulièrement dans celle de Naples : *la Bella Zingarina*. Quoi qu'il en soit, c'est en regardant les Saintes Familles d'Allegri, ses madones et en général tous ses tableaux qui ont trait à la légende chrétienne, qu'on peut se figurer le charme de son intérieur. Quelle chaude lumière, quel éclat de coloris, quelle intimité délicieuse dans *le Repos en Égypte*, qui se trouve au musée de Parme ! Quelle poésie cachée dans *la Bella Zingarina*, assise au bord d'un ruisseau, et qui, la tête penchée, contemple son enfant endormi sur ses genoux ! C'est l'heure de la sieste. Elle-même dort à moitié ; ses yeux sont mi-clos, mais elle jouit encore de son extase maternelle. Tout est vivant dans le coin perdu de l'oasis : la nappe d'eau, le pied de la Vierge chaussé d'une sandale, les feuilles du palmier qui bruissent et l'ange qui s'y accroche. Tout semble s'intéresser au touchant mystère de la mère et de l'enfant, tout jusqu'au lapin blanc blotti dans l'herbe et qui dresse l'oreille.

Plus remarquable encore est la fresque du musée de Parme, *la Madona della Scala*, avec ses grandes paupières baissées, dont les beaux cils tamisent l'amoureuse tendresse. « La mère presse l'enfant sur son sein, celui-ci détourne doucement la tête vers le spectateur. Son bras entoure le cou de la Vierge, sa main s'accroche à son voile et repose sur les longues tresses soyeuses de ses cheveux. Mais sa pensée vague au loin. Le songe de l'idéal est dans ces yeux, qui semblent déjà refléter le mystère des mondes et sont remplis de clartés éblouissantes. L'enfant y est tout absorbé, l'homme en sera la victime. La mère, par contre, est absorbée en lui ; ils s'enlacent et s'enveloppent si harmonieusement qu'ils semblent ne former qu'un seul être. » Si l'on compare en général les madones du Corrège à celles de Raphaël, on trouvera que celles-ci sont d'une beauté plus régulière et d'une élégance vraiment princière. Elles se tiennent comme des filles de roi ou comme des fées. Mais elles sont plus préoccupées de la perfection de leur pose que de leur enfant ; à la longue, on y sent de la froideur et de l'indifférence. Celles d'Allegri, moins belles, moins parfaites, émeuvent davantage par la profondeur de leur sentiment, par leur poésie exquise et suave. Ce sont, avant tout, des mères passionnées et qui ont « tout le miel de la maternité. »

## III.

Il est temps d'arriver aux deux œuvres capitales où le génie du Corrège se déploie avec une ampleur inattendue et qui le placent au rang des premiers maîtres.

En 1520, les bénédictins de Parme proposèrent à Allegri de peindre la coupole de l'église Saint-Jean. Le peintre, alors âgé de vingt-six ans, demanda quelques mois de réflexion. Son hésitation ne provenait pas seulement de sa modestie naturelle, mais encore de la grandeur du sujet qui s'imposait à lui. Une vision splendide avait traversé son esprit sous une lumière fulgurante; mais il se demanda si elle était réalisable. Il réfléchit longtemps; et ce ne fut qu'après avoir mesuré les difficultés de l'entreprise et pesé ses forces qu'il accepta de peindre la coupole et s'y engagea par un contrat formel.

Si on considère dans son ensemble la grande composition de l'église Saint-Jean, on est frappé de l'élévation et de la liberté avec laquelle le maître a conçu son sujet. Laissant de côté toute la partie fantastique et terrible du sombre poëme qui clôt le Nouveau-Testament, les archanges sonnant les trompettes du jugement dernier, les coupes de sang, les fléaux et la Mort montée sur son cheval pâle, Allegri fit jaillir son œuvre d'un point lumineux du commencement de l'Apocalypse. Il s'inspira sans doute de ces trois versets : « Regarde, il vient sur les nuées et chacun devra le percevoir... et sa figure était comme un soleil qui reluit dans toute sa splendeur... et quand je l'aperçus, je tombai comme mort. » Ce qui frappa le Corrège dans ce passage, ce fut l'idée de la palingénésie universelle à la fin des temps qui se retrouve dans toutes les mythologies, idée par laquelle le prophétisme et le messianisme hébreu se rapprochent de la grande tradition aryenne du progrès par la lumière et de l'éternelle renaissance, le Christ étant devenu le lien vivant entre le monde sémitique et le monde aryen, et par suite un symbole de ralliement pour toute l'humanité. La représentation du Christ transfiguré à la fin des siècles fut pour Allegri une occasion de donner une traduction plastique de la grandeur morale du christianisme par l'apothéose de son fondateur. La lumière de vérité qui apparaît dans le juste conscient et triomphant illumine les apôtres et par eux se communique aux docteurs de l'Église, aux sages et aux saints situés plus bas. Telle est l'idée générale de la composition dans toute sa simplicité. *La Dispute du saint sacrement* de Raphaël au Vatican est une glorification de l'Église triom-

phante exécutée sous l'inspiration de la papauté. Le plafond de la Sixtine de Michel-Ange est une sorte d'histoire universelle qui renferme des pages sublimes, mais où domine le rude esprit de l'Ancien-Testament. Ici nous nous trouvons en présence d'une libre interprétation du christianisme dans un sens plus profond et plus large. C'est le rayonnement de l'âme du maître par sa seule beauté, c'est la transmission de sa pensée à travers l'élite jusqu'aux profondeurs de l'humanité que le peintre a voulu représenter. L'idée est grande, claire, philosophique; mais, pour l'incorporer en groupes vivans, quelle flamme intérieure, quelle puissance plastique il fallut à l'artiste!

Avant de regarder la coupole, donnons un coup d'œil au jeune saint Jean qu'Allegri a peint dans la lunette au-dessus de la sacristie, dans cette même église. C'est une préface à la grande vision. « L'apôtre, sous la figure d'un beau jeune homme, est assis par terre, à demi couché, appuyé contre le mur. Il semble avoir sa première inspiration; on dirait qu'il entend des voix. Un rouleau de papyrus est étalé sur ses genoux, et il paraît sur le point d'y inscrire quelque chose d'un style qu'il tient de sa main droite. L'immobilité, le calme profond, le ravissement de l'extase se peignent dans l'attitude et dans les traits du voyant. Une harmonie éthérée pénètre son corps, et les ondes d'une musique séraphique font frémir les boucles blondes et légères de sa chevelure, qui flotte sur ses épaules. Toute l'attention est attirée par la tête merveilleuse du jeune homme, tournée vers le spectateur, et qui regarde en haut par ses yeux grands ouverts, puissans et radieux, qui semblent absorber toute la lumière d'une vision éblouissante. Le ciel, l'infini est dans ce regard ardent. Pour lui, plus de mystère, il a tout pénétré. » Ce qui étonne dans cette peinture, c'est la puissance avec laquelle le Corrège sait peindre les yeux. Ce ne sont pas là les yeux d'un halluciné, mais ceux d'un voyant sublime pour lequel les idées éternelles revêtent l'enveloppe et la forme de la beauté et brillent comme des archanges de feu. Ces yeux font penser aux plus beaux passages de Platon, aussi bien qu'à certains versets du quatrième évangile. Comme pour rendre sa pensée plus sensible, le peintre a écrit sur le pourtour en demi-cercle de la lunette : *Altius Dei patefecit arcana.*

Arrivons à la composition principale. La coupole parfaitement ronde qui s'élève au-dessus du transept reçoit le jour d'en bas par quatre œils-de-bœuf disposés au-dessous et perpendiculairement aux pendentifs. « Au sommet de la voûte, la figure radieuse du Christ s'enlève sur un fond de lumière ambrée d'une couleur éclatante et chaude. Le peintre l'a représenté dans un raccourci étonnant, qui donne l'illusion d'une ascension vertigineuse. Ses cheveux

et ses vêtements flottent au vent; son bras droit montre le ciel, son bras gauche abaissé et sa jambe repliée semblent lui donner une impulsion nouvelle. Ce Christ fend l'air avec l'impétuosité de l'oiseau et la majesté de l'homme. Vu d'en bas, il a l'air de percer la voûte, d'y faire une trouée de soleil. La joie d'une sympathie illimitée donne à son regard la splendeur d'un feu vraiment divin. Son front, où brillent la vérité et la justice, n'a point d'autre auréole. Un sourire ineffable entr'ouvre ses lèvres; il boit la lumière qui l'enveloppe et la rend aux bons et aux justes en torrens d'amour. Dans la frange de nuages qui environnent le Christ on distingue une foule d'anges qui sont comme tissés dans la lumière. Ces têtes aériennes de chérubins, avec leur chevelure lumineuse et leurs beaux yeux foncés, pressés et comme condensés en un cercle immense pour voir le Christ, sourient dans toutes les nuances du pur bonheur enfantin. Au milieu de ces masses légères et fluctuantes, inondées d'un jour irradiant, le maître ressort avec la blancheur de l'éclair et précipite sa course dans les profondeurs du ciel. »

Cette image du juste triomphant, complètement isolée, forme le centre de la composition. Sous le Christ, en bas, sur le pourtour de la coupole, on voit l'apôtre Jean littéralement atterré au sommet d'une montagne et comme foudroyé par la lumière qui le frappe. Ce n'est plus le jeune inspiré de tout à l'heure; c'est le vieillard de Patmos qui assiste à l'accomplissement de son rêve. Il est à demi couché sur un grand livre qu'un aigle noir soutient de ses ailes et regarde le Christ en plein. Au-dessus de lui les trois autres évangélistes sont grandioisement campés sur des nuages amoncelés par le souffle de la tempête. Les huit autres apôtres sont assis deux à deux sur d'autres nuées tout autour de la voûte. Leurs attitudes pleines d'aisance et de majesté, de variété et de force, peignent les impressions diverses que chacun d'eux ressent sous le coup de la vision. Philippe a l'air morose et Taddée semble demander au maître déjà si loin de lui pourquoi il ne redescend pas sur la terre. Le vieux Pierre tient sa clé et montre le ciel avec une tranquille assurance, tandis que Paul, dans une attitude penchée, est absorbé en lui-même. Les deux figures les plus remarquables sont celles de Thomas et de Jacques l'ainé. Thomas, splendide jeune homme, beau comme un athlète, s'est penché en arrière; il regarde le Christ avec la surprise et le ravissement d'un homme qui a longtemps douté et voit enfin de ses yeux ce qu'il n'avait pas cru possible. Quant à Jacques, son expression est bien différente. Tête puissante sur un corps herculéen, il est assis dans un coin de nuage, il s'y appuie de l'épaule et regarde droit devant lui. « Ses grands yeux fixes et noirs reluisent comme des charbons ardents dans leurs orbites profondes. Ses cheveux et sa barbe encadrent sa figure au galbe



sémitique d'une forêt de boucles. C'est le type du prophète hébreu dans sa rudesse et sa grandeur. Il en a le feu caché et les violens emportemens, qui se devinent à la flamme sombre de son œil. » Il ne voit pas l'idéal, lui; il voit le réel : les luttes sanglantes de l'histoire, les passions déchaînées, les cruautés commises au nom du noble maître. Et ces yeux qui seuls voient la réalité au milieu des autres perdus dans un monde supra-terrestre sont d'un effet tragique. Car la pensée de ce fier lutteur demeure incertaine entre le triomphe de la justice et celui de l'iniquité, comme si le peintre avait voulu nous dire que cette certitude ne peut se trouver qu'en nous-mêmes.

Dans les quatre pendentifs qui se trouvent plus bas, entre les arcades, le Corrège a figuré un autre genre d'inspiration. Nous y voyons les pères de l'église rédigeant la doctrine chrétienne sous la dictée des évangélistes. L'artiste a marqué une grande différence entre ceux qui contemplent directement le maître et ceux qui ne connaissent sa doctrine que par transmission. Les premiers rayonnent pour ainsi dire du reflet de sa lumière, en sont imbus de force et de beauté; assis dans le pur éther au-dessus des tempêtes, ils l'admirent dans sa splendeur éternelle et n'ont pas besoin de raisonnement pour le comprendre; ils le voient. Les autres écoutent ce qu'on leur dit, ils écrivent mot à mot avec une profonde contention d'esprit. Chaque pendentif renferme un évangéliste et un père de l'église. Ils travaillent, ils étudient avec ardeur. Un ange soutient le livre de saint Marc, qui dicte à saint Jérôme. De beaux adolescens couchés des deux côtés sur les corniches suivent de loin leurs études. Dans chaque groupe se trahit une fine psychologie. Saint Jean, beau comme un jeune Platon, explique la trinité au vieux saint Augustin, qui a beaucoup de peine à le suivre, Mais ce ravissant jeune homme est tellement versé dans les choses transcendantes qu'il démontre sa métaphysique avec une grâce ailée. Le vieillard compte sur ses doigts et les serre un à un comme pour mieux saisir l'argument subtil.

Le style de cette fresque est très différent du style des peintures à l'huile du même maître. Le dessin est magistral, les poses sont grandioses, mais toujours naturelles. Comparez l'ensemble et le détail de l'œuvre avec la *Dispute du saint sacrement* de Raphaël, et vous verrez que le Corrège surpasse ici son rival par la profondeur de l'idée, par l'intensité du sentiment comme aussi par la franchise de l'exécution.

Passons de la coupole de saint Jean à celle du Dôme. C'est l'œuvre de la maturité. Elle fut exécutée entre 1524 et 1528. Allegri y mit un soin extrême, travaillant du soir au matin, multipliant les cartons, les esquisses au lavis et à la sanguine; modelant lui-même des

groupes en plâtre qu'il plaçait à distance pour observer tous les jeux du clair-obscur et tous les raccourcis imaginables. — L'église de Saint-Jean a un aspect nu, austère; il y règne une lumière d'un gris bleuâtre qui sied bien à la vision apocalyptique. Tout sourit par contre dans le dôme. De grandes arcades coupent la nef de lignes harmonieuses, partout des couleurs chaudes mais discrètes viennent caresser l'œil. Plafond, piliers, parois, toute l'église est peinte de haut en bas, et, quand le soleil y plonge, une pénombre rose et pourprée vous enveloppe. Montez l'escalier qui conduit au chœur et levez les yeux vers la voûte à base octogone qui figure le ciel éthéré. Au zénith s'élance comme un oiseau la figure de l'archange Gabriel, dont le raccourci donne l'impression immédiate d'un vol tourbillonnant. Il précède la Vierge pour annoncer son arrivée dans le ciel. Des légions d'anges, d'archanges, de séraphins et de chérubins forment tout autour de la voûte un cortège triomphant. Tous regardent, suivent ou accompagnent une merveille qui monte devant eux.

Cette apparition éblouissante, c'est la Vierge. « Vêtue d'une robe rose et d'un long manteau bleu, les bras étendus, elle flotte dans l'attitude passionnée de l'extase; la tête renversée, la bouche entr'ouverte, le sourire aux lèvres. Des anges au vol la soutiennent, l'enlèvent dans leurs bras. Ils paraissent emportés tous ensemble d'un souffle égal et puissant comme des nuages d'été dont le vent entraîne les masses changeantes dans les hauteurs de l'éther. La joie qui la transporte répand autour d'elle une atmosphère de bonheur, pénètre dans la céleste phalange comme un parfum subtil et capiteux. Les anges, les archanges surtout en sont pris d'ivresse. Ils s'élancent, se précipitent, se joignent de tous côtés en groupes sourians, animés, gracieux, et se communiquent l'heureuse nouvelle pour s'en réjouir tous ensemble. Quelques-uns arrivent à grande vitesse comme des abeilles qui essaient. On entend comme une musique de voix, un bruissement d'ailes et d'écharpes légères, un concert mélodieux d'instrumens, qui semble résonner de loin et venir en écho descendant jusqu'à nous. Des anges des deux sexes se rencontrent et se pressent dans une confusion joyeuse. Les uns s'attirent et s'embrassent amoureusement, d'autres échangent un baiser rapide, d'autres partent d'un nouvel essor. C'est un vertige de mouvement aérien, de joie surhumaine. Mais ce qui frappe, étonne et surprend parmi tant de grâce et d'enchantement, c'est la beauté transcendante de Marie, l'heureuse vierge, la bien-aimée de la terre, qui devient ici la reine glorieuse des cieux. L'amour brille dans ses yeux, il colore ses joues, fait rayonner son sourire ravi, allume d'un feu céleste l'éclat passionné de son regard. Jamais de pareils yeux ne furent peints ni rêvés. Le feu dévorant de l'âme en

sort en jets de lumière. Bordés de longs cils noirs, relevés par l'arc foncé des sourcils, ces yeux lumineux et sourians, remplis d'extase et de bonheur, révèlent tout le mystère de l'amour, toute la magie du sentiment. »

De l'autre côté de la voûte se presse en vaste demi-cercle une foule immense de héros, de femmes et de saintes, chœur de l'humanité élue qui salue au passage sa reine transfigurée. Dans cette foule ressort la belle Ève, exubérante de vie; son bras gauche est engagé dans sa chevelure d'or. Elle est si humble, la charmante et grande coupable, qu'on serait tenté de la croire innocente. Elle aussi cherche dans sa sœur divine l'espérance et la rédemption de son âme. D'un geste empressé de sa main droite, elle étend vers Marie la pomme fatale comme pour s'excuser de l'avoir cueillie. — Plus bas, à la hauteur des ouvertures ménagées dans la coupole se tiennent des groupes d'adolescents et de jeunes filles qui desservent les autels érigés en l'honneur de la Vierge. Ils préparent des torchères, brûlent de l'encens et des parfums dans des cassolettes. Une même vague de joie passe, dirait-on, sur ces beaux corps souples et demi-nus. Le charme et l'abandon de leurs attitudes les fait ressembler plutôt aux initiés d'un mystère antique qu'aux desservans d'un culte chrétien. Ils s'appuient les uns sur les autres ou s'enlacent par les épaules, perdus dans leur contemplation ou dans l'ivresse d'un enthousiasme sans frein. — Plus bas, entre les fenêtres, sous les autels où se trouvent les jeunes gens, on aperçoit les énergiques et brunes figures des apôtres. Ces hommes musculeux, aux gestes puissans, expriment tous le regret, la tristesse, le désespoir au départ de la Vierge, car ils ne peuvent la suivre.

Ainsi, par un rapide *decrecendo*, du sommet au pourtour de la voûte on descend du ciel sur la terre. En haut, les figures ont la légèreté d'êtres aériens qui planent dans l'espace; en bas, avec les jeunes gens et les apôtres, les corps reprennent la solidité terrestre. On pourrait, à l'inverse, remonter de la base au sommet; et alors on remarquerait comme un *crescendo* de grâce et de beauté dans ces masses humaines que le peintre a su soulever dans les airs et qui tournent vers le haut comme des nuages légers. On serait frappé du mouvement cadencé, presque musical, de ces zones palpitantes qui de cercle en cercle aboutissent à la figure centrale. Cette peinture a un accent à part. La hardiesse vertigineuse de l'exécution y égale l'enthousiasme de la pensée. Elle nous donne une sensation analogue à celle des chœurs qui terminent la neuvième symphonie de Beethoven. Ce sont les ondes d'une joie colossale où toutes les joies se mêlent en une sorte de dithyrambe.

Aussi peut-on dire de cette œuvre : C'est ici que finit la peinture et que commencent la musique et la poésie.

La figure principale, la Vierge, n'a rien du type traditionnel, rien de la *passivité* qu'on retrouve même dans les madones de Titien, de Michel-Ange et de Léonard. Ce caractère de conscience et de vertu active qui marque le Christ du Corrège brille aussi au front de sa Vierge. C'est la femme dans la plénitude de ses pouvoirs, mais aussi de sa noblesse. Dans son regard, dans son expression, éclatent à la fois les sentimens de la fille, de l'amante et de la mère, mais tous ces amours se sont comme épurés et fondus en un seul : l'amour du beau, du vrai et du divin. L'auteur de la Vie du Corrège a trouvé de belles paroles pour exprimer l'admiration que lui inspire ce type et pour le définir : « Nous n'y rencontrons pas seulement la bonté et la beauté, la douceur et la modestie, mais cet éclair de l'âme qui sait, qui sent et qui veut le bien, qui en jouit d'un libre essor, en fait son bonheur par élection. Force active, conscience profonde, âme rayonnante, voilà ce qui distingue la Vierge du Corrège comme son Christ, et la met au-dessus des autres. La madone Sixtine de Raphaël, avec ses grands beaux yeux étonnés et indifférens, n'est qu'une froide idole à côté des effluves de celle-ci, qui a la conscience de la vie et qui donne le bonheur qu'elle ressent. Une telle âme seule a la force de transfigurer son entourage, de créer autour d'elle un monde nouveau. » Et de fait dans les groupes qui l'entourent et qu'elle entraîne, on croit voir une Grèce spiritualisée ou un christianisme réconcilié avec le monde des sens. Il y a une folie dionysiaque dans ces anges, et pourtant ils ont toute la fleur de la pureté. Dans toute la coupole circule et retentit une joie triomphante, une ivresse divine.

Revenons à l'artiste. Sa vie s'était écoulée jusqu'à ce moment comme un beau jour sans nuage. Entouré de visions paisibles, heureux dans son intérieur, indifférent aux hommes, il n'avait guère connu la contradiction aiguë entre la réalité et l'idéal, entre la politique et l'art, qui déchira l'âme de Michel-Ange et qui imprime une marque tragique à la destinée des grands créateurs. Mais pendant qu'il achevait son chef-d'œuvre, le malheur devait l'atteindre. Il avait déjà vu les rigueurs d'un siège en peignant les fresques de Saint-Jean. Le pape avait investi la ville, et des projectiles étaient tombés jusque dans l'église où travaillait Allegri; il s'était réfugié dans son bourg. Plus tard, pendant qu'il travaillait à la cathédrale, vinrent la famine, la maladie, la peste. « Les campagnes se dépeuplaient, les champs restaient incultes. Un air lourd et malsain planait sur la ville et enveloppait ses habitans comme d'un linceul funèbre. Des chiens sans maîtres erraient dans les rues désertes, des

oiseaux de proie enhardis par la solitude tournaient sur les places publiques. Au milieu de la ville frappée d'horreur, un homme tranquille traversait tous les matins les rues muettes pour gagner le dôme. C'était le Corrège qui allait à son travail. » A cette époque, il perdit subitement sa femme Jérachine, la madone rayonnante de son foyer. Comment supporta-t-il ce coup ? On n'en sait rien. La grandeur de sa douleur peut se mesurer à la fidélité de son amour. Mais il était sans doute de ces natures qui se manifestent d'autant moins qu'elles sentent plus vivement, pour lesquelles la perte d'un être chéri devient une union plus profonde avec lui et qui trouvent dans la souffrance un surcroît d'enthousiasme. « Ce qui est certain, c'est qu'il continua de travailler avec la même ardeur à son chef-d'œuvre et qu'il peignit peu après le groupe de la Vierge emportée par les anges. Peut-être faut-il voir dans ce visage noyé d'un bonheur surhumain et dans ce regard, qui est comme embrasé par la splendeur des vérités éternelles, le dernier adieu d'Allegri à la seule femme qu'il aima. Que cette peinture soit ou non le dernier mot de son amour, elle est le dernier mot de son génie ; plus que toute autre elle rayonne de cette émotion sublime qui est la consécration suprême des œuvres d'art. »

Le peintre eut-il du moins la consolation de voir sa coupole appréciée comme elle le méritait ? Lorsqu'elle fut terminée, il fit entrer les bénédictins dans l'église. La toile fut enlevée et le chef-d'œuvre parut au grand jour. C'est alors qu'un fabricant, qui se croyait bon connaisseur et ne voyait dans la coupole qu'un enchevêtrement de figures et de jambes, s'écria : « Cela ressemble à un plat de grenouilles. » Si Michel-Ange eût été à la place du Corrège, il eût répondu à cette platitude par une verte insolence ou par un propos caustique. Allegri se contenta d'un sourire dédaigneux, mais que dut-il éprouver ? Dix ans après, le Titien, passant par Parme, alla visiter le dôme. Les moines, toujours persuadés que le Corrège les avait volés, demandèrent au grand peintre de Venise si leur coupole valait les 1,200 ducats en or qu'elle leur avait coûtés. « Renversez-la, remplissez-la d'or, et elle ne sera pas encore payée ! » répondit le Titien. Belle réparation en vérité ! Mais elle venait trop tard pour Allegri ; car à ce moment il était mort.

#### IV.

Allegri passa les dernières années de sa vie (de 1528 à 1535) dans son bourg, où le retenaient ses affections de famille et l'amitié des seigneurs de Corrège. Il peignit alors ses plus beaux tableaux à l'huile : sa *Léda*, sa *Danaé*, son *Io*, sa *Mudeleinè*. Ces dernières œuvres ont une saveur exquise, une merveilleuse intensité de colo-

ris. On a souvent prétendu que le Corrège avait imité Léonard dans la science du clair-obscur. Nous citerons encore un passage remarquable du livre de M<sup>me</sup> Mignaty, qui signale une différence entre les procédés techniques des deux grands coloristes : « Léonard, sous sa science admirable, a le trait dur et souvent incertain de celui qui cherche le vrai par tâtonnement. Ses modelés sont faits d'ombres fuyantes, d'un beau relief, mais sombres et sévères de couleur. Son coloris manque de cette variété qui anime le visage humain vu en pleine lumière, dans toutes les nuances de sa fraîcheur. Chez le Corrège, au contraire, le clair-obscur des formes ressort sur ses fonds lumineux avec toutes les gradations qu'indique la nature vue au grand jour, c'est-à-dire colorée dans le fuyant des ombres et possédant par cela même le charme impérissable du parfait naturel. Il excelle encore par la fraîcheur et la sûreté du trait. Ce trait inimitable prête sa magie à ses tableaux, donne le duvet aux joues fleuries de la jeunesse, le poli aux membres; il donne aux lèvres l'épanouissement de la rose entr'ouverte et l'éclat de la vie à l'œil souriant. A ces charmes de beauté, de grâce et de fraîcheur ajoutons l'inimitable perfection qu'il sut donner à la chevelure humaine. Cette chevelure qui entoure ses têtes d'anges et de femmes, qui flotte en ondes dorées sur le cou et les épaules de ses déesses est d'un tissu blond, soyeux, aérien, et semble caresser de ses boucles légères le sein de ses nymphes et le cou de ses beaux enfans. »

Si les tableaux du Corrège sur des sujets chrétiens nous attirent par la poésie de l'âme, ceux qui s'inspirent de la mythologie grecque nous fascinent par une séduction intense. Quelquefois sans doute il tombe dans la manière par une certaine grâce efféminée, mais vers la fin de sa carrière son style gagne en largeur, se plie à toutes les nuances du sentiment. Partout il est maître psychologue. Il sait peindre également la candeur virginale dans *Sainte Catherine* et l'âpre convoitise dans *Jupiter et Antiope*, la tendresse sensuelle d'une *Léda* et les ardeurs brûlantes de l'amour dans l'*Io* de Vienne. Celle-ci, couchée sur un terre fleuri est vue de dos; la tête renversée en arrière se présente de profil; son beau corps pâmé est comme noyé dans un nuage sombre qui descend sur elle. Des roses y pleuvent, un fluide électrique y circule, et l'on aperçoit vaguement la tête de Jupiter dont la bouche est collée sur celle de la nymphe. On n'a jamais osé davantage sans sortir de la grâce. Toute la toile brûle et frissonne; mais le charme sauve l'audace; le feu de la passion a consumé la volupté elle-même. C'est une ode de Sapho en peinture. — Le dernier tableau du maître est la *Madeleine* de Dresde. Le Corrège devait finir par une note apaisée. Cette jeune femme couchée dans sa caverne, une draperie bleu sombre roulée

autour de son corps, et qui lit avec tant d'attention dans son livre, cette belle pécheresse convertie n'a aucune ostentation dans son attitude. Rien de dramatique, de violent dans sa conversion; ni ascétisme ni macération; ni clepsydre ni tête de mort; c'est une transformée plutôt qu'une repentie. Elle lit, elle médite et paraît heureuse dans sa méditation. Son sein moelleux effleure la page, sa main plonge dans la masse de ses cheveux blonds et ses pieds mignons croisés l'un sur l'autre ressortent dans la pénombre. Mais on oublie ces attraits en regardant l'expression de son fin visage, où se peint le bonheur de la paix, le charme de la pureté reconquise par le renoncement. Cette Madeleine donne l'impression d'une nature régénérée sans secousse par l'harmonie du cœur et de la pensée. Le parfum d'une seconde innocence s'exhale de son être, et il semble qu'on voit éclore sur son front l'aurore de la vérité.

Allegri mourut subitement, au mois de mars 1534, à l'âge de quarante ans. Point de détails sur ses derniers momens; un silence profond règne sur sa fin comme sur sa vie. Aucun mausolée ne marque la place où il repose. Celui que le Carrache appelle « une nature d'ange » devait passer en ce monde en n'y laissant d'autre trace que ses œuvres, qui brilleront toujours comme un rayon de lumière pour les amans du beau et de l'idéal.

## V.

Quelle place revient au Corrège dans le Panthéon de la renaissance? Tâchons pour conclure de répondre à cette question qui se pose d'elle-même. Si nous voulions le faire en toute justice, il faudrait d'abord que le génie de cette renaissance voulût bien nous dire son secret et qu'ensuite ses trois coryphées, Léonard, Michel-Ange et Raphaël consentissent à comparaître devant nous et à nous dire le fond de leur pensée. La chose est vraiment difficile et hasardeuse à tenter. Essayons pourtant.

La société italienne du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle est un des milieux les plus agités dont parle l'histoire. Et cela ne tient pas seulement aux guerres nombreuses, aux révolutions, à l'invasion des Français et des Espagnols, à l'irritant mélange de violence et de raffinement dans les mœurs. Cela vient encore et surtout de la contradiction profonde qui travaille la pensée du siècle, de la guerre intestine qui déchire et féconde l'âme italienne, la rend créatrice en la torturant. Le siècle où Laurent de Médicis préside au carnaval dans les rues de Florence pendant que Savonarole prêche la vie ascétique au peuple et fait brûler tous les objets d'art sur un bûcher; le siècle où Luther médite sa réforme contre le catholicisme au fond de

son couvent de Wittemberg, pendant que le pape épicurien Léon X assiste masqué à un souper de cardinaux, où l'on sacrifie très sérieusement des colombes à la déesse Vénus sur un autel de marbre rose ; le siècle où Benvenuto Cellini assassinait ses ennemis au coin d'une rue pendant qu'Angelico de Fiesole peignait à genoux ses têtes de Christ dans son cloître ; le siècle de l'étrangleur et empoisonneur César Borgia et du justicier Michel-Ange ; le siècle du panthéiste Giordano Bruno et du déiste Galilée : ce siècle avait en réalité deux âmes et deux pensées. Il n'avait pas entièrement oublié l'évangile, l'enfer et le ciel de Dante, la grande révélation de la vie spirituelle qui lui venait du christianisme à travers la tradition de l'église ; mais il se rappelait aussi la fascinante image de cette antiquité que le christianisme et la barbarie avaient presque détruite et dont l'Italie n'avait jamais complètement perdu le souvenir. Et maintenant cette antiquité, cette Grèce toujours jeune comme la joie, revenait, conduite par Homère et par Platon, par Phidias et par Praxitèle, et elle disait à ces hommes éblouis sous leurs armures de sa fière nudité : Voyez ! on ne me tuera pas, car je suis immortelle !

Or voici ce qui advint. Beaucoup d'hommes et parmi les plus doués voyaient un de ces deux mondes et ne voyaient pas l'autre. On était ou païen ou chrétien. Les génies supérieurs, les voyans et les créateurs du siècle furent seuls condamnés à les voir tous deux à la fois, que dis-je ? à les porter en eux-mêmes comme la femme de la Bible qui sent deux enfans ennemis lutter dans son propre sein. Léonard, Michel-Ange, Raphaël et le Corrège furent tous les quatre de ces grands visionnaires qu'un génie implacable force à contempler les choses éternelles sous la surface changeante du monde. Aucun des quatre n'a résolu le rude problème, la grande contradiction qui constitue le fond même de la vie de l'humanité. Mais la manière dont chacun d'eux l'a tenté nous donne la clé de son œuvre.

Léonard était un esprit trop complet pour ne pas comprendre l'infinie grandeur morale du christianisme et de la personne de Jésus ; il l'a prouvé dans la *Cène* de Milan. Mais le rôle de ce vrai père de l'art moderne fut de tourner le dos à la tradition hiératique et de rétablir l'art sur la base de la science. Regardez aux *Uffizi* son portrait peint par lui-même, cette tête de grand seigneur et d'alchimiste qui ressort lumineuse sur un fond noir avec sa chevelure élégante, sa fine barbe d'or et son œil de magicien. Que regarde-t-il, cet œil pénétrant et fascinateur ? Un sphinx puissant, étrange, multiforme et multicolore : la nature. Il essaie de le déchiffrer, il l'étudie dans la plante, dans l'animal, dans le corps humain. Aussi ses peintures sont-elles les plus étrangement vivantes



qui existent. Mais il comprend que la nature, elle aussi, est un artiste; que pour ses exemplaires sans nombre elle a des types, et ce sont ces types qu'il cherche. Ses trois chefs-d'œuvre sont la *Méduse*, la *Joconde* et la *Cène* de Milan. Quelle beauté terrible que celle de la tête de la Gorgone qui agonise dans son sang! Les yeux éteints, l'haleine verdâtre, cette atmosphère de venin nous glacent d'horreur. Les cheveux qui viennent de devenir des serpens s'enroulent, se tordent, se multiplient et dardent de tous côtés leurs langues de vipères. C'est le cauchemar de l'horrible dans la nature, c'est l'animal ressortant de l'homme, c'est la vie terrible renaissant de la mort. — Tout le monde connaît la Mona Lisa du Louvre; voilà la femme elle-même avec sa beauté, son charme, sa haute fascination, ce tout délicat et puissant qui réside dans la finesse de son organisme et semble donner ici à la toile la pulsation de la vie. C'est la sirène qui sait et se moque, mais séduit quand même. Enfin c'est Ève et non Béatrice, Ève reine du monde, le chef-d'œuvre de la création, dont les monstres de l'abîme sont la première ébauche. — Et voici, dans le dernier repas du Christ, l'humanité avec son sommet. On n'a jamais poussé plus loin l'individualisation des types, la psychologie des caractères et leur opposition dramatique que dans ces douze apôtres. Quant à Jésus, il exprime la supériorité du juste, la sympathie divine et la sainte pitié de la victime pour son propre bourreau, en un mot la perfection morale. Léonard cependant, nous dit Vasari, n'osa jamais achever cette tête; il restait assis devant la fresque pendant des heures entières sans oser y toucher. Il ne lui manqua pour la finir que ce je ne sais quoi qui ne dépend pas de la science et de l'étude: le rayon divin, l'inspiration du sentiment. Et ce point marque la limite où s'arrête volontairement ce grand homme.

Michel-Ange est l'artiste le plus individuel, le plus énergiquement accentué des temps modernes. Ce qu'il a fait et conçu ne vient que de lui-même, et l'on a pu dire des enfans de son génie: *prolem sine matre creatam*. Son domaine est tout autre que celui de Léonard. Celui-ci a surtout étudié le grand sphinx: la nature; Michel-Ange a cherché la justice dans l'humanité. Ce Titan sculpteur, cet Hercule chrétien, ce prophète violent de la loi, qui a souffert des maux de l'Italie et des iniquités de son siècle, le flétrit avec des législateurs de marbre et des sibylles peintes. Lutte acharnée lui-même, il conçoit surtout des lutteurs. Son Jéhovah de la Sixtine, qui flotte sur le gouffre orageux de l'espace, est la plus grande image de la puissance divine sous figure humaine, et son Moïse de San Pietro in Vincoli la plus fière incarnation d'un dompteur d'hommes. Comment Michel-Ange résolut-il dans sa pensée et dans son œuvre le grand problème de la lutte entre l'hellénisme

et le christianisme? Il ne l'essaya même point; il alla de l'un à l'autre. Il ressort de ses premières sculptures et de ses sonnets tardifs que, dans sa jeunesse, il subit l'âpre attrait de la volupté antique. Son Bacchus, sa Léda, le prouvent. Mais il se rapprocha de plus en plus de l'esprit du christianisme à travers l'esprit mosaïque. Sa carrière commence par un masque de Faune qu'il sculpte dans le jardin de Laurent de Médicis et finit dans les tonnerres du Jugement dernier. Comme artiste, il s'arrêta au seuil de l'évangile sans y pénétrer. Dans sa vieillesse, il s'assombrit, se tourna vers l'ascétisme et finit par avouer que son art ne le contentait plus. « Je commence à voir, dit-il dans un de ses sonnets, combien était aveugle la fantaisie qui se fit de l'art son idole et son monarque. Il ne suffit plus de peindre et de sculpter pour apaiser cette âme éprise de l'amour divin. » Voilà la dernière confession du grand Michel-Ange sur les arts plastiques.

Raphaël est en un sens le représentant le plus accompli de la renaissance italienne, son interprète officiel le plus autorisé. Et cela parce qu'il se maintient dans les régions tempérées; il n'embrasse pas les extrêmes. Il est à cent lieues de la force de Michel-Ange, et s'il surpasse le Corrège par l'élégance classique, il n'a pas son intensité de vie, sa poésie intime, sa puissance d'enthousiasme. C'est le peintre de la catholicité païenne et du mysticisme mondain. Son *Parnasse*, sa *Dispute du saint sacrement*, son *École d'Athènes* ne représentent ni la Grèce, ni le monde chrétien, mais l'académie platonicienne de Marsile Ficin, où l'on cultive les belles attitudes non moins que les beaux discours. Le charmant Sanzio a couvert le paganisme et le christianisme du même voile d'élégance, du même charme de modestie et de discrétion. Par cette grâce, par cette élégance, il est unique, il est adorable, autant qu'il est merveilleux par sa fécondité. Mais il a juxtaposé les deux mondes sans les fondre et sans les pénétrer entièrement. Platon eût dit de lui qu'il a mieux vu les formes que les essences.

Raphaël rend donc à merveille la belle superficie de la renaissance, sa doctrine officielle. Mais si nous voulons connaître la pensée intime, la doctrine ésotérique du siècle, nous ne la trouvons que dans le Corrège. Allegri prouve que l'hellénisme et le christianisme, ces ennemis acharnés dans l'histoire, ont pu s'unir une fois dans une nature merveilleusement organisée. Car il fut à la fois un sensualiste exquis et un spiritualiste profond. Chez cet artiste vraiment heureux, la joie dans cette vie s'unit au besoin d'une renaissance intérieure de l'âme et à la foi dans un immense au-delà. Il n'y a pas de fort génie qui ne possède ces deux instincts. Seulement la phase sensualiste est généralement une révolte et la phase spiritualiste un repentir. Dans Allegri rien de pareil : le mélange est

complet, la fusion parfaite, par une sorte d'harmonie préétablie. Ses apôtres inspirés sont aussi de beaux athlètes; ses nymphes et ses déesses ont parfois dans les yeux les lueurs d'un monde nouveau. L'âme circule dans ses corps, l'esprit transfigure ses têtes. Aucun peintre n'a eu au même point le don de l'expression dans la physionomie humaine; il est par-dessus tout le peintre des yeux. Personne n'a rendu comme lui la puissance du regard dans toutes les nuances de la méditation, de l'amour et de l'extase. Sa Vierge de l'Assomption rayonne, s'épanouit en joie et en beauté comme une fleur au soleil. Si l'auteur de la *Cène* de Milan est le seul qui ait su faire verser une larme au Christ, le Corrège seul a su le faire sourire. Ne lui demandez pas de fouiller, comme le fait Léonard, dans les viscères de la nature vivante que n'a point transformée le charme de l'âme et de l'esprit. Ne lui demandez pas non plus de vous jeter, comme le fait Michel-Ange, dans les luttes violentes de l'humanité. Son génie habite au-dessus des orages, il fuit l'aspect du mal et du terrible; c'est le peintre du bonheur.

Pour définir en un mot le domaine et le rôle des quatre grands initiés de la renaissance italienne, nous serions tentés de nous servir de la classification dantesque du monde, laquelle embrasse l'univers moral et intellectuel. Léonard a pris pour lui la nature, Michel-Ange l'enfer, qui ressemble fort au monde réel et à l'histoire, Raphaël le purgatoire, non point celui de l'imagerie populaire, mais la montagne de purification de Dante, pleine d'apparitions charmantes et d'émotions délicieuses. Au Corrège sont réservées les joies et les ivresses du paradis. Tout est lumineux, tout sourit dans son œuvre, et l'idée qui la domine est *la grande idée aryenne* de la lumière conçue comme symbole de la vérité morale, première révélation et suprême privilège de notre race, qui renferme la foi au divin et l'espérance de l'immortalité.

Le symbole du Corrège est le flambeau d'Éleusis qui luit dans l'obscurité, mais dont la lueur se projette au loin. A ceux qui lui eussent demandé pourquoi il avait tant travaillé, accumulé tant d'œuvres sans presque sortir de sa bourgade, et usé sa vie sous le dôme de Parme sans autre récompense que l'impertinente et sottise critique d'un marguillier imbécile, il eût sans doute répondu d'un fier sourire en désignant du doigt sa lumineuse coupole; et peut-être eût-il ajouté ce mot que son interprète éloquent et fidèle lui a donné pour devise : « Ce n'est pas pour moi que j'ai travaillé, mais mon œuvre rayonne! — *Non mihi, sed luceo!* »

---

---

# L'ÉLOQUENCE POLITIQUE

DANS

## LE PARLEMENT DE PARIS

---

### II<sup>1</sup>.

LES ORATEURS DE LA FRONDE ET LES PARLEMENTAIRES JANSÉNISTES  
DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE.

---

Dix ans après la fronde, lorsque le parlement vaincu, mais non résigné à sa défaite, remuait sourdement et s'obstinait à contrarier par une opposition plus incommode que dangereuse les entreprises du pouvoir absolu, des instructions émanées de Colbert prescrivirent à un agent que nous ne connaissons pas d'envoyer au ministre un rapport sur l'état des esprits dans la compagnie et des notes secrètes sur chaque magistrat. On voulait en finir avec ce reste d'agitation séditieuse, avec ce levain de 1648 qui fermentait au fond des cœurs sous les dehors d'une soumission forcée; on avait décidé d'agir sur les consciences par menace ou corruption et d'y éteindre jusqu'au sentiment de l'ancienne liberté. L'œuvre mystérieuse de l'observateur anonyme a passé du cabinet de Colbert aux

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1880.

manuscrits de la Bibliothèque nationale, où elle forme un recueil intitulé : *Tableau du parlement de Paris*.

A l'exception de quelques chefs, morts dans l'intervalle, l'ardente génération qui avait fait les deux frondes figure presque tout entière au dossier des renseignemens confidentiels ; les noms illustrés par une résistance de parole et d'action y reparaisent avec un signalement accusateur. Broussel n'était plus ; il n'avait guère survécu à la proscription dont il fut frappé en octobre 1652. Mathieu Molé, fatigué de lutter contre les exagérés de tous les partis, était descendu de son siège de premier président l'année suivante ; mais leurs contemporains et leurs émules en courage civil, les Charton, les Blancmesnil, les de Novion, tant d'autres qui avaient donné le branle aux emportemens de l'assemblée des chambres, les harangueurs que la clameur des enquêtes applaudissait, tous ces meneurs éloquens ou intrépides, que Retz a mis en scène, vivaient encore et gardaient leurs convictions, leurs passions, leur influence. Le redoutable personnel de cette magistrature politique avait vieilli, mais n'avait pas changé.

Sous la plume de l'argus ministériel il se divise en plusieurs catégories de suspects. Presque à chaque ligne nous trouvons de ces mots tranchans et décisifs qui marquent un caractère, résument une existence et attachent à un nom la sentence qui le juge : « A été grand frondeur et s'en ressent toujours ; a été dans le party des princes ; est opposé aux affaires du roy et s'en fait gloire ; n'a nulle déférence pour la cour ; a été plusieurs fois proscrit. » Parmi les magistrats stigmatisés d'une note indélébile et d'un souvenir que personne, d'aucun côté, ne consent à effacer, les « grands parleurs » tiennent le premier rang ; l'auteur du rapport abonde en qualificatifs pour les désigner : « Esprit libre, s'explique aysément, a sa cabale dans le palais ; hardi harangueur dans les chambres assemblées, amateur de louanges et de nouveautés ; se pique d'éloquence, a beau débit, aime la dignité du parlement. » En homme qui connaît l'opinion du maître et qui sait le juste prix d'un disgracié, il traite sans façon ces orateurs parlementaires, il s'exprime sur eux sans la moindre rhétorique : « Grand clabaud dans l'assemblée ; fameux braillard ; de plus de bruyt que de fonds, un vray enfant de Paris. » Vient ensuite le petit groupe des vertueux et des sages, qui ne soulève aucune tempête, mais qui a le tort de tenir à son opinion et de rester incorruptible : « Magistrats intègres et de nul intérêt, estimés dans la compagnie ; s'opposent presque toujours aux volontés de la cour ; gens de bien et que la cour ne change pas ; nullement touchés du profit et des richesses, peu faciles aux affaires publiques. » Ceux que « la cour change » et qu'une pension convertit, un trait

suffit pour les caractériser : « Bon serviteur du roy ; affectionné aux intérêts de Sa Majesté ; magistrat aymé de la cour ; » mais ces rares amis sont comme noyés dans les opposans de la majorité. Partout l'agent ne voit qu'esprits « hargneux, chagrins, opiniastres et bizarres, censeurs du pouvoir, lui rompant en visière ; » voilà de quelles sombres couleurs il peint en 1662 l'assemblée déchue ; il semble surpris de ces mauvaises dispositions et de cette humeur « mélancolique ; » c'est un satisfait qui reproche aux battus de n'être pas contents.

Revenons aux jours de lutte déclarée et de hardies espérances, à ce même parlement, de dix années plus jeune, qui tenait en échec ce même despotisme et balançait la fortune. Adversaire d'un gouvernement d'intrigue et de mystère, il donnait à la France le spectacle nouveau d'un régime de libre discussion où les plus graves intérêts de l'état se débattaient publiquement, où la parole était l'alliée nécessaire des desseins politiques. On connaît les pamphlétaires et les chroniqueurs de la fronde ; on connaît moins les orateurs ou les tribuns qu'elle a inspirés : achevons de les remettre en lumière et développons, d'après nos journaux manuscrits, la série de ces « harangueurs » oubliés qui ont partagé pendant quatre ans la popularité du conseiller Broussel et sa longue disgrâce dans l'histoire.

## I.

De 1648 à 1653, l'orateur qui, après Broussel, avait le plus d'autorité sur le peuple et sur le parlement, celui de tous les chefs des deux frondes qui, au Palais, à l'Hôtel-de-Ville, dans les conseils du parti, prodiguait le plus libéralement les ressources d'une parole vive et facile, c'était un prince, un fils de France, Gaston d'Orléans.

Ce prince, que ses adversaires victorieux et ses anciens amis, aigris par leurs déceptions, ont à l'envi maltraité, nous paraît supérieur à l'équivoque réputation qu'on lui a faite. Il avait l'âme généreuse ; son caractère, taxé d'irrésolution, était loyal et bienveillant ; adoré des Parisiens, que son affabilité séduisait, sincèrement attaché aux libertés traditionnelles de la monarchie, il avait retenu pour son apanage toute une partie aimable et très française de l'héritage d'Henri IV. En pleine guerre civile, il s'était chargé du rôle ingrat de conciliateur, qu'il soutenait du prestige de son nom et de son talent ; lorsqu'on observe de près, surtout dans ses dis-

cours, le développement de cette politique condamnée par l'événement, on y découvre plus de suite et d'habileté, plus de grandeur même qu'on ne lui en attribue d'ordinaire, en la jugeant à distance sur le résultat des faits accomplis. Faible, comme on l'a dit, dans l'exécution, le duc d'Orléans excellait dans la délibération. Il agissait par la parole, comme d'autres par l'intrigue ou par l'activité guerrière. Son éloquence avait grand air; elle était, au rapport des contemporains, tout à fait digne d'une si haute naissance: relevée des grâces naturelles d'un débit plein de majesté, elle charmait et dominait les assemblées, elle était une puissance dans l'orageux gouvernement de la fronde. On y admirait un art particulier d'éclairer et d'agrandir les débats, de rendre sensibles tous les aspects d'un sujet, de résumer, en les discutant, les avis contraires, d'entraîner le vote en préparant une solution. Comme son glorieux père, Gaston avait le don de l'à-propos et de la repartie toujours prête; seulement, ce qui, dans Henri IV, éclatait en saillies imprévues, en vivacités originales, se développait et se répandait chez lui sous la forme d'une diction à la fois abondante et mesurée. Ses portraits gravés, qu'on peut voir aux estampes de la Bibliothèque nationale, sont bien l'image parlante de son brillant esprit. Le visage est ovale; la bouche est fine et petite, le regard intelligent et doux: voilà bien le prince éloquent, l'idole du peuple, l'arbitre des partis, tel que nous le décrivent ses contemporains et que ses discours nous le révèlent.

On trouvera dans les Mémoires de Retz ou de Guy Joly, dans les registres de l'Hôtel de Ville et dans nos journaux manuscrits, l'indication des principales circonstances où le duc d'Orléans a parlé, ainsi que l'analyse et quelques fragmens de ses discours; la plus remarquable de ses harangues inédites fut prononcée, au commencement de la seconde fronde, contre Mazarin. Blâmant avec énergie le fatal ascendant des favoris, fondé sur l'indolence et l'incapacité des rois, il définissait, selon ses idées personnelles, l'étendue des obligations attachées au pouvoir royal, montrant à quelles conditions de vigilance, d'activité et d'humanité celui qui gouverne obtient l'amour des peuples. « Les rois, messieurs, ne sont point assis sur le throsne pour vivre dans les plaisirs de la cour: leur condition les oblige à prendre soin eux-mêmes du gouvernement de leur royaume, à connoître les nécessités de l'estat, à prendre des sentimens de pères pour leurs sujets et à leur donner aide et protection, comme les peuples donnent au prince la fidélité et le respect. Il n'y a point de loy qui les dispense de cette obligation; s'ils y manquent, ils sont coupables devant Dieu. Il est grand temps de ne plus souffrir de favoris; c'est la corruption de la cour et la

lascheté des courtisans qui élèvent leur pouvoir. Les flatteurs qui assiègent l'oreille des rois, en vue d'accroître leur fortune, persuadent à ceux-ci qu'il est convenable à leur grandeur d'avoir un principal ministre sur lequel ils se reposent du gouvernement de leur estat en se déchargeant du soin des grandes affaires. Chassons donc une seconde fois cet étranger, puisqu'il est si hardy que de retourner en France malgré vos arrêts. Son ombre seule et sa présence sur la fontière troublent le royaume. Pour moi, je n'ai jamais esté dans les intérêts de Mazarin; j'étois en posture d'obtenir tout ce que j'aurois voulu, si j'avois consenti à son retour : mais, grâce à Dieu, j'ai tout repoussé. Mon seul dessein est d'être bien venu des peuples et du parlement, sans quoy il est impossible que l'autorité du roy soit conservée. Je tiens ces sentimens du défunt roy, mon auguste père, qui n'avoit de satisfaction parfaite que quand il étoit sûr de posséder le cœur de ses peuples, qui est un grand trésor. » Cette allusion à la mémoire d'Henri IV et l'expression de ce louable désir d'imiter un tel père émurent profondément l'assemblée.

Le talent de la parole qui, en temps de révolution, n'est pas inutile même à un prince du sang, manquait au reste des grands seigneurs engagés dans la fronde. Les Beaufort, les Bouillon, les d'Elbeuf, les Condé et les Conti en étaient absolument dépourvus. Retz a dit de Beaufort, je crois, « qu'il causoit comme une linotte en particulier et qu'il étoit muet comme un poisson en public. » Esprit lourd et court, trivial comme les rues de Paris, il assaisonnait ses conversations de mots empruntés au vocabulaire du peuple : ce roi des Halles, aux longs cheveux blonds, aux traits épais, parlait la langue de ses sujets. Condé et son frère Conti, dans l'assemblée des chambres, jouaient le personnage d'interrupteurs. Incapables de parler et de se taire, ils coupaient la parole d'un ton sec et brusque à tout avis qui choquait leur opinion; les comptes rendus sont remplis de scènes tumultueuses provoquées par leur insolence. Le vainqueur de Lens et de Rocroi, visiblement déplacé sur ce nouveau champ de bataille où il se présentait « tout botté et éperonné, » au grand scandale des robes longues, jetait autour de lui des regards de colère et de dédain; quand son tour venait d'opiner, il disait avec hauteur : « Voilà mon sentiment; le suivra qui voudra. » Le président Violle, de la quatrième des enquêtes, harangueur vigoureux, ayant un jour maltraité la régente et ses ministres, Condé l'arrêta d'une voix fière et émue : « Prenez garde, monsieur, à ce que vous dites; il ne vous appartient pas de discourir sur des matières de cette importance. » Sans se déconcerter, le président répondit : « Je suis obligé, monseigneur, par le devoir



de ma charge, de dire en cette place tout ce qui regarde le service du roi; j'estime en conscience que, pour remédier aux désordres publics il faut aller à la racine du mal et détruire les effets en s'attaquant à la cause. » Condé voulait répliquer; un murmure s'élevant de tous les côtés de la salle couvrit sa voix.

Retz a vivement décrit l'étrange puissance des discours du premier président Mathieu Molé. « Cet homme, dit-il, avoit une sorte d'éloquence qui lui étoit particulière; il ne connoissoit point d'interjection; il n'étoit pas congru dans sa langue; mais il parloit avec une force qui suppléoit à tout cela, et il étoit naturellement si hardi qu'il ne parloit jamais si bien que dans le péril. » Mathieu Molé avait soixante-trois ans en 1648. Sa haute taille, son front large et sévère, les cheveux flottans qui encadraient sa mâle figure, une longue barbe en éventail, tout en lui imprimait le respect. La majesté des temps héroïques du parlement semblaient revivre en sa personne. Dominant l'assemblée de son visage impassible, il apaisait le tumulte des chambres réunies par le seul aspect de cette tranquille assurance qu'aucun bruit, aucune clameur ne déconcertait. Quand la rumeur devenait tempête, il prononçait d'une voix forte et vibrante ce simple rappel à la règle : « Patience, messieurs ! Allons d'ordre ! » Puis il prenait de la main sa longue barbe, ce qui était chez lui l'unique signe de colère et d'émotion. Les trente-quatre portraits gravés que nous connaissons de ce personnage expriment tous, quelle qu'en soit la dimension et la date, l'énergique sérénité de son âme intrépide. Sur l'un d'eux se lit cet exergue qui résume son histoire : *Il ne change jamais de cœur ni de visage.*

Dans ce cœur immuable il y avait un sentiment profond qui le possédait tout entier et d'où sortait, par de soudains éclats, sa rude éloquence. Libre envers les partis, dévoué sans réserve au bien de l'état et à la dignité du parlement, Mathieu Molé réprouvait tout ensemble la violence des passions frondeuses et les repréailles imprudentes de la cour; gardien des droits de sa compagnie, il entendait rester le défenseur non moins résolu de l'autorité nécessaire de la couronne; c'étaient là pour lui deux causes également sacrées qu'il voulait rapprocher et non désunir. Sa loyauté, prête à tenir tous ses engagements, à remplir tout son devoir, se sentait capable de concilier ces deux fidélités et de leur donner satisfaction. Dans la confusion croissante des intérêts en lutte et des ambitions égoïstes, qui bientôt échappaient à la direction du parlement, le danger de l'invasion étrangère et de la guerre civile, trop oublié ou trop désiré par les factions, le préoccupait avant tout; il avait l'œil fixé sur cet écueil où la commune folie poussait l'état, et dès que la crise s'aggravait, dès que le mouvement, qu'on ne maîtrisait

plus, menaçait de s'emporter jusqu'à ces redoutables extrémités, il n'hésitait pas à intervenir; il se jetait, de toute l'ardeur de ses sentimens longtemps contenus, dans la mêlée des opinions. En 1651, à la veille de la prise d'armes des princes, Mathieu Molé fit en plein parlement une tentative suprême pour rompre ce coupable dessein, pour retenir les bras impatiens de tirer l'épée; il adjura les partis d'avoir pitié du royaume, de ne pas le livrer de leurs propres mains, déchiré et sanglant, aux Allemands et aux Espagnols : « Au nom du ciel, messieurs, repoussez ces voies extrêmes, détournez de nos têtes ces malheurs; songez au salut et au repos de la France! » S'arrêtant tout à coup au milieu de ce discours pathétique, il parut, dit un historien, comme un homme saisi de douleur, les yeux remplis de larmes, ayant peine à trouver ce qu'il voulait dire, puis il finit par ces mots : « Je vous en prie, messieurs, ne perdez pas l'état; vous avez toujours aimé le roi! » Voilà un de ces traits imprévus, une de ces inspirations de l'éloquence du cœur que Retz admirait dans Mathieu Molé.

Les discours que ce grand citoyen a prononcés devant la régente, au nom du parlement, et que ses mémoires ont conservés, sont d'une expression trop mesurée pour nous reproduire l'empreinte et l'image d'un esprit puissant, mais inégal, qui devait tout à la force momentanée de l'émotion; pourtant, au mois d'août 1648, lorsqu'à la tête de sa compagnie, à travers les barricades, sous le feu des menaces et des injures de Paris soulevé, il vint au Palais-Royal réclamer la liberté de Broussel et donner assaut à l'entêtement d'Anne d'Autriche, la violence des événemens affranchit sa sincérité des contraintes ordinaires; il osa, pour sauver le trône, mettre dans ses paroles toute son énergie. « Il y va maintenant de tout, madame, et nous trahirions nos charges et notre devoir si nous n'insistions pas pour obtenir ce que le peuple demande. Le danger est si public qu'il ne peut être célé. La foule est en armes; les barricades sont dressées par les rues, avec l'intention déclarée de ne pas les rompre et de ne pas quitter les armes sans la liberté de M. de Broussel : ce n'est là que le commencement; le mal peut croître à tel degré que l'autorité royale y périra. Pour quelle cause a-t-on ordonné l'emprisonnement de deux membres du parlement, sinon parce qu'ils avoient avec liberté dit leur suffrage? Si cette liberté est ôtée, le parlement perd son nom, toutes les lois sont violées, la sécurité de l'état est perdue. Que Votre Majesté n'étouffe pas la voix publique; que les plaintes des peuples affligés puissent toujours monter jusqu'à vous, de peur que, perdant toute espérance, ils ne cherchent des moyens contraires à l'ordre de la monarchie. Pensez où le désespoir pourra les porter, si, à notre retour, nous

n'avons qu'un refus à leur annoncer ! Une fois déchaînés dans la ville, ils feront ce qui leur plaira, ils forceront les maisons qu'ils voudront piller, ils ruineront et détruiront ce qui paraît le plus assuré. Qui pourra, madame, en ces voies de fait, garantir ce palais et vos personnes ? Tout peut être tenté par un peuple en fureur. Le refus de cette grâce demandée avec tant d'instances sera la ruine certaine de votre autorité. »

Pendant le siège de Paris, en février 1649, les chefs militaires de la fronde, repoussant tout accommodement avec la cour, proposèrent de recevoir au parlement l'envoyé de l'archiduc Léopold, qui apportait une lettre du roi d'Espagne et une offre de médiation. Au seul nom de cet émissaire espagnol, tous les conseillers que la passion du moment n'égarait pas, tous ceux qui demeuraient fidèles aux souvenirs patriotiques de 1593, se sentirent blessés dans leur orgueil de Français et dans leur honneur de magistrats. Un président à mortier de la grand'chambre, M. de Mesmes, se tournant vers le prince de Conti, qui insistait pour l'audience, lui lança cette apostrophe que Retz a rapportée : « Est-il possible, monsieur, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lys à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lys ! » Mathieu Molé prit la parole, « avec plus d'émotion qu'à l'ordinaire, » et soutint la résistance par un discours dont Retz n'a rien dit, mais dont un fragment est cité par notre journal manuscrit. « Quelle confiance peut donc nous inspirer notre mortel ennemi le roi d'Espagne ? Pensons-nous que son dessein soit la pacification du royaume, et que de prince usurpateur de toute l'Europe il devienne si charitable que de nous tirer et de nous sauver de nos divisions ? Non, messieurs ; il veut nous y précipiter plus avant, si notre prudence n'évite le piège qu'il nous prépare. Que dira la postérité lorsqu'elle verra dans nos registres que le parlement a refusé d'ouvrir les lettres de M. le duc d'Orléans, de la reine mère et les a renvoyées toutes fermées au roy, et qu'il a reçu celles de l'archiduc Léopold ? Que dira-t-elle lorsqu'elle verra que le parlement n'a point voulu entendre l'envoyé d'un frère de son roy, d'un prince du sang, d'une régente de France, de la mère de son roy, et qu'il entend aujourd'hui l'envoyé de l'ennemi de l'état, déclaré tel dans la compagnie ! Lorsqu'elle verra qu'en deux jours un héraut du roy, une personne publique qui se fait passage partout, non-seulement n'a pas été entendu dans le parlement, mais a été repoussé de la capitale du royaume, et qu'un envoyé de l'archiduc, d'un ennemi acharné de la France, sans aucune marque de personne publique et avouée, a non-seulement été reçu dans Paris, mais encore entendu dans le parlement,

et accueilli comme un porteur de bonnes nouvelles ! » — Un autre orateur, l'un des plus habiles de l'assemblée, revenant à la charge et reprenant ces raisons, les développa dans un puissant discours que notre journal et d'Ormesson, à défaut de Retz, ont en partie reproduit. C'était ce président de Mesmes, déjà cité pour l'exclamation dont il avait accablé un prince du sang, oublieux de sa naissance et traître à son devoir. Il partagea avec Mathieu Molé l'honneur de cette journée.

Magistrat savant et intègre, esprit délié, caractère timide, M. de Mesmes passait pour un « Mazarin, » et penchait, en effet, vers le parti de la cour. Ce n'est pas qu'il eût déserté la cause commune, ni qu'il fit bon marché des droits du parlement. Dans une occasion récente, apprenant l'exil de plusieurs magistrats, il s'était écrié en pleine assemblée : « Il est temps, messieurs, puisque nous voyons nos robes déchirées et que les chemins sont remplis d'officiers chargés de chaînes et de fers, qu'on nous présente à nous-mêmes aujourd'hui pour nous intimider, oui, il est temps que nous délibérions avec vigueur et que nous cherchions tous les moyens d'empescher le cours de ces violences et d'assurer nostre liberté aussy bien que nos fortunes particulières ; » mais il était de ces hommes qui n'aiment que le commencement des troubles et qui reculent devant les conséquences qu'ils n'ont pas su prévoir. La guerre et la sédition lui avaient gâté la fronde; il en voulait au parlement de s'être donné des alliés si compromettans. Fort écouté dans les discussions des chambres réunies, surtout quand il débrouillait, avec une compétence sans pareille, l'obscurité des questions de droit public, son crédit, cependant, n'égalait pas son talent : il était rare que l'avis qu'il ouvrait ou qu'il soutenait prévalût. Jamais ce harangueur disert ne fut mieux inspiré et ne toucha d'aussi près à l'éloquence que le jour où il combattit l'admission de l'envoyé espagnol. Il fit merveilles, » selon d'Ormesson, qui entendit son discours, et dont le témoignage est confirmé par l'opinion et par les citations de notre journal. « Cette discussion, messieurs, est une crise de l'état, et marque l'un des plus importants momens de la monarchie; le salut de la France en dépend. Vous me pardonnerez si mon discours heurte l'avis du plus grand nombre, et s'il est mal poly; je n'ai été informé qu'en entrant de l'affaire en délibération... Supposons, je le veux bien, que le dessein du roy d'Espagne ne soit pas de jeter de l'huile sur le feu qui s'allume en France pour nourrir la guerre et la rendre irréconciliable; supposons que sa proposition soit bonne et son intention sincère; pouvons-nous donc sans crime traiter avec l'ennemy déclaré du roy ? » — A ce mot *traiter*, un murmure l'interrompit; plusieurs voix

s'écrièrent qu'on ne voulait pas aller si loin. « Je ne crois pas avoir failli, messieurs, reprit l'orateur, car n'est-ce pas traiter que d'entendre et d'écouter les propositions faites par l'ennemy? Mais le parlement peut-il recevoir une proposition de paix, puisque, cette paix, il ne peut pas la conclure? A-t-il connoissance des affaires d'état, des intérêts des princes alliés? A-t-il correspondance avec eux? Peut-il rendre les places, ordonner aux gouverneurs d'en sortir, et obliger les alliés à exécuter ce qu'il aura arrêté? Ainsy, ne pouvant traiter, comment vouloir en entendre la proposition? Si nous recevons cet envoyé, n'est-ce pas blesser la haute réputation de fidélité qui a toujours distingué cette compagnie? Serait-il dit que ce parlement, qui a remis la couronne sur la teste de son prince légitime, quoyque de religion différente et alors ennemy de l'église, que ce mesme parlement aujourd'huy donne, en faveur de celuy qui nous fait la guerre, un coup tel à l'autorité royale qu'il ébranle la couronne de son roy mineur et innocent! Faisons, messieurs, un généreux effort pour ne pas démentir les grands services rendus par nos prédécesseurs à l'état et à la monarchie. » La passion l'emporta sur la raison et le patriotisme. A la majorité de 117 suffrages contre 72, l'avis de Broussel, favorable à l'envoyé espagnol, fut adopté.

Dans toute assemblée, à côté des orateurs dominans et dirigeans, qui frappent les coups décisifs, il y a les seconds rôles, les utilités de la scène politique, ceux qui préparent ou soutiennent l'action des chefs et vulgarisent leurs idées en les répétant. Parfois l'exemple les anime et d'heureux élans les mettent de pair avec leurs modèles. Ces talens de moindre célébrité n'ont pas manqué au parlement de 1648 : pour les connaître, il suffit de consulter les listes de proscription ; la vengeance de la cour a pris soin de les désigner à l'histoire. Parmi les opposans arrêtés avec Broussel, le 26 août, était le président de la première chambre des enquêtes, Blancmesnil, que l'agent de Colbert, dans ses notes, qualifie de « personnage mélancolique, extravagant et bizarre. » Il expiait le crime d'avoir le premier dénoncé le cardinal Mazarin comme le grand coupable à punir, comme l'ennemi à renverser. « Allons, messieurs, à la source du mal. Tout ce que nous souffrons vient du cardinal Mazarin. Il est étranger, il n'aime pas la France, et que lui importe de tout perdre pourvu qu'il comble ses créatures? Ma conscience me dit que c'est là qu'il faut porter le remède. Nous ne respirons plus un air français, mais bien un air italien. » Le 22 juin, dans un beau mouvement d'indignation, rappelant les souvenirs sanglans du despotisme de Richelieu, il avait exhorté la compagnie à braver le retour de cette terreur et à relever la tête

sous la menace d'un maître nouveau : « Il est temps, messieurs, de faire revivre les nobles exemples de ceux qui nous ont précédés, malgré les violences passées et les sinistres événemens dont il semble que notre fermeté ait été ébranlée. Sacrifions-nous pour le salut d'un peuple réduit au désespoir. »

Ces fiers accens trouvaient de l'écho sous les voûtes de la salle de Saint-Louis. Une ardeur de colère et de haine contre le pouvoir absolu avait gagné tout le monde et formait comme une atmosphère fiévreuse qui enveloppait l'assemblée : on s'enivrait de l'applaudissement public, on s'exaltait à la pensée de souffrir pour la liberté du parlement et la délivrance du peuple. De cette fermentation partaient des mots passionnés, presque tragiques. « Honte à nous ! disait le président Violle, de la quatrième des enquêtes ; nos biens ont passé aux mains d'autrui ; notre maison est la propriété de l'étranger ; *opprobrium nostrum possessio nostra ad extraneos, domus nostra ad alienos*. Plus que jamais la compagnie a besoin de vigueur et de constance ; nous sommes destinés à vivre en des temps où il faut affermir son âme par des exemples héroïques : *in his temporibus nati sumus in quibus necesse est firmare animum potentibus exemplis*. » — « Ne nous y trompons pas, messieurs, ajoutait un conseiller de grand'chambre, Deslandes-Payen, nous sommes engagés dans une guerre sans merci ; et si l'on vient à demander des têtes, je sais bien que la mienne ne sera pas oubliée. » Sur tous les bancs éclatait comme une émeute d'opinions, de maximes, de citations contre la « tyrannie. » Les jeunes et les vieux, les requêtes et la grand'chambre rivalisaient d'indépendance et se confondaient dans une commune résolution d'opposer la loi et le parlement à l'arbitraire de cour, à la licence des favoris. *Ce sont des républicains*, disait Anne d'Autriche.

Le conseiller Pithou, « homme de lettres et beau parleur, » — selon les notes secrètes, — citait ces vers de Pibrac, où respire le libre esprit du xvi<sup>e</sup> siècle :

Je hais ces mots de puissance absolue,  
De plein pouvoir, de propre mouvement...

Le maître des requêtes, Tiersant, dans un discours « fort poly et étudié d'une assez belle manière, » lançait au gouvernement, comme trait de la fin, cette sentence d'Horace : « La force aveugle succombe, accablée sous ses propres excès : *Vis consilii expers mole ruit sua*. » Le conseiller Machaut accusait les cardinaux de teindre leur pourpre dans le sang des peuples : « Il est certain, messieurs,

que les brouilleries et les violences sont les voies dont on se sert pour arriver au chapeau, et c'est ce qui fait tous les mouvemens de l'état. L'éclat de cette pourpre fait couler des ruisseaux de sang, de sorte que l'on peut dire : *Purpura dignitatis, instrumentum crudelitatis*. Le temps est venu ou de rétablir la tyrannie, ou de chasser le tyran ; *iterum delenda Carthago*. » Appuyant cet avis, et luttant d'énergie avec ces poignantes expressions, le président de Novion, de la grand'chambre, déclarait que la toute-puissance de Mazarin était un outrage pour la France : « Je rougis, messieurs, de me sentir maîtrisé par un étranger que la fortune a mis au-dessus de sa roue. La France est-elle donc si stérile en grands hommes qu'il soit nécessaire d'appeler des inconnus de pareille étoffe, qui n'ont pour confidens que des gens qui méritent la corde ? » Un autre proscrit du 26 août, un frondeur intraitable, grand ami de Broussel, le président Charton, des requêtes du palais, faisait le procès aux salariés du ministère, aux conseillers qui vendaient leurs suffrages pour une pension de la cour. « De quel front pouvons-nous accepter cet argent ? N'est-ce pas livrer notre conscience et battre monnaie avec nos votes ? » Lorsqu'on discuta l'admission de l'envoyé du roi d'Espagne, il combattit les scrupules patriotiques de l'assemblée en opposant à la haine du nom espagnol l'odieux du nom italien de Mazarin : « Nous avons deux ennemis, l'un déclaré, l'autre couvert ; l'un Espagnol, l'autre Italien ; l'un hautain et superbe, l'autre fin, dissimulé et fourbe ; défions-nous, messieurs, du cardinal Mazarin plus que de l'archiduc. » Voici le portrait de ce président, tracé dix ans après, par l'agent de Colbert : « Esprit inquiet, turbulent, qui se pique de capacité et de justice, qui veut de grandes déférences et de grands honneurs. Il a été grand frondeur et conserve sa brigade dans le parlement. » Le président Violle est ainsi noté dans le même rapport confidentiel : « Esprit actif, entreprenant, fougueux, vindicatif, l'un des chefs de la fronde ; s'exprime bien, a de la fermeté dans ses résolutions et a tout donné à sa haute ambition. »

Telle était la violence des sentimens de l'assemblée qu'elle entraînait jusqu'aux gens du roi, avocats d'office et défenseurs attitrés du ministère. Un tribun n'aurait pas désavoué l'audace inusitée de leur langage. Dans un lit de justice tenu en 1648, Omer Talon, orateur emphatique et solennel, osa dire en face à la régente, devant la cour frappée de stupeur, que son gouvernement, oppresseur des peuples, était bien plus fait pour des barbares que pour des Français. « Vous estes, sire, notre souverain seigneur ; vostre puissance vient d'en haut ; mais il importe à vostre gloire que nous soyons des hommes libres et non des esclaves. La plupart des souverains

exercer des puissances bornées et raccourcies; ceux qui usent d'autorité despotique commandent dans des pays ruinés et déserts, ou à des Lapons qui n'ont rien d'homme que le visage. Roi des Francs, vous avez le commandement sur des hommes de cœur, sur des âmes libres et non pas sur des forçats qui obéissent par contrainte en maudissant tous les jours l'autorité qu'ils sont obligés de respecter. Il y a dix ans que la campagne est désolée; les paysans sont réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour le paiement des impositions qui les accablent. Pour entretenir le luxe de Paris, des millions d'êtres innocens vivent d'un pain de son et d'avoine; ces malheureux ne possèdent en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu estre vendues à l'encan. Faites, s'il vous plaît, madame, quelque sorte de réflexion sur cette misère publique dans la retraite de votre cœur et dans la solitude de votre oratoire. Faites, sire, que les noms d'amitié, de bienveillance, d'humanité et de tendresse se puissent accorder avec la grandeur et la pourpre de l'empire, et, méprisant les dépenses superflues, triomphez plutôt du luxe de votre siècle que de la patience, de la misère et des larmes de vos sujets. » Voilà ce qu'inspirait ou imposait à un orateur officiel, à un avocat général, le ton hardi et résolu des discours et des opinions de l'assemblée.

Sur la seconde fronde, dite fronde des princes, il existe à la Bibliothèque nationale un journal manuscrit auquel nous avons déjà fait plusieurs emprunts, mais qui n'a pas l'intérêt du journal de 1648, conservé aux Archives et si fréquemment cité dans cette histoire de l'éloquence parlementaire. Les discours y sont plus rares et plus brefs; l'analyse des séances y est plus négligée. D'ailleurs, l'esprit de l'assemblée a changé; le doute et la fatigue remplacent l'ancienne ardeur à mesure qu'on approche du dénouement. Rien ne montre mieux la différence caractéristique des deux périodes de la fronde que l'examen comparé des réunions du parlement dans ces deux journaux. Poussée en tous sens par les intrigues et l'ambition d'alliés sans scrupules, la grave compagnie craint d'être à la fois dupe et complice: elle se sent mal à l'aise, engagée dans une situation fautive et sur un terrain qui n'est pas le sien. Les plus éloquens se taisent, la majorité s'impatiente et s'aigrit; les partisans de la cour relèvent la tête, et les frondeurs qui tiennent bon, ceux qui continuent à penser et à parler comme en 1648, s'étonnent d'être accueillis à leur tour par des interruptions et des murmures. Leur langage emporté n'est plus pour l'assemblée qu'une rhétorique hors de saison. Pendant la première fronde, un orateur avait proposé de raser la Bastille. Sa motion ne fut pas soutenue; on crut faire assez en donnant pour gouverneur à l'impopulaire



forteresse le plus populaire des conseillers, Broussel. A la fin de la guerre, quand la défaite parut certaine, quelqu'un regretta tout haut qu'on eût écarté l'idée primitive : « Il se fit un grand tumulte, dit le *Journal manuscrit*; chacun se reprochait de n'avoir pas voté cette destruction dès le commencement des troubles. » Sage, mais tardif regret ! La fronde, en expirant, semblait léguer aux insurrections futures sa pensée et son repentir; c'est le trait d'union entre 1648 et 1789.

## II.

Franchissons ce règne de soixante années, dont l'accablante grandeur sépare les derniers mouvemens de la liberté du xvii<sup>e</sup> siècle et les premières audaces du siècle suivant. Vers 1730, lorsque l'ivresse de la régence s'est dissipée, et qu'au sortir de la confuse réaction, provoquée par une longue servitude, l'état vrai de la nation nous apparaît, un fait important frappe nos regards et nous indique l'esprit des temps qui vont s'ouvrir : nous constatons l'existence d'une double opposition, formée de la ligue des croyances persécutées et des libertés parlementaires rétablies de la veille, mais déjà mises en péril. L'opinion janséniste, à cette date, est maîtresse de Paris, comme la fronde l'était en 1648; si elle ne dresse pas de barricades, elle soulève au fond des cœurs une révolte invincible à la force. Ses points d'appui et de résistance organisée, ses foyers d'active propagande sont partout; elle a sa presse clandestine, ses pamphlétaires sacrés ou séculiers, ses apôtres en chaire et ses tribuns au parlement; son influence rayonne et s'étend sur toutes les classes du tiers-état et gagne jusqu'au peuple : la rumeur de ses récriminations et de ses colères agite les églises, les collèges, les couvens, les mansardes et les salons, les tribunaux, les cafés et les boutiques. Cette fronde mondaine et dévote, fusion de deux esprits réfractaires, dont l'un est nourri dans le cloître et l'autre vieilli dans le greffe, cette insurrection, dirigée contre Rome et contre Versailles, rallie à son mot d'ordre les insoumis du dogme et les mécontents de la politique; elle déploie un drapeau sur lequel est inscrite une devise de combat : « La nation assemblée est au-dessus des rois, comme l'église, en concile universel, est au-dessus du pape. » Ainsi se crée et se prépare, sous l'action mixte du jansénisme et du parlement, le milieu révolutionnaire, l'atmosphère inflammatoire où la philosophie, un peu plus tard, se propagera avec la rapidité d'un incendie; ainsi s'allument des passions qui ne

s'éteindront plus, et que d'autres novateurs, plus hardis et plus libres, armeront de principes absolus et d'ambitions illimitées.

Les orateurs du jansénisme parlementaire, dont nous possédons les discours, appartiennent à la première moitié du siècle, à la génération à demi émancipée, qui commence la lutte sans avoir le temps de la pousser jusqu'aux violences de la fin. On ne trouvera pas en eux l'âpreté de haine agressive, l'audace fougueuse qui éclate dans leurs successeurs, exaltés par trente années d'opposition. Mais s'ils n'ont pas l'emportement fanatique et les passions extrêmes de leur parti, ils ont, ce qui vaut mieux, les vertus qui honorent leur cause et qui justifient sa popularité, je veux dire le courage du sacrifice que le devoir commande, un profond sentiment des droits de la conscience, avec la ferme volonté de tout risquer, même la vie, pour les défendre. Soutenue par eux, illustrée par leur talent, cette cause, où tant d'éléments disparates venaient se combiner, prend à nos yeux ses plus nobles aspects et nous montre ce qu'elle contenait de dignité morale et de grandeur. Quand on exhume de l'oubli les noms jadis célèbres de ces votans inflexibles que n'intimidaient ni les lettres de cachet ni les séances royales; quand on essaie de leur rendre aujourd'hui un peu de cette gloire passagère que l'éloquence leur avait donnée, ce qu'on aperçoit d'abord, en consultant leurs biographes, en lisant leurs discours, ce qui nous gagne à première vue, c'est un caractère de probité, de simplicité, de désintéressement empreint dans leurs actions et dans leur langage. On nous les dépeint comme d'éminens magistrats, « d'une impartialité redoutable aux sollicitateurs, » comme de fervens chrétiens, bienfaiteurs du peuple, vrais modèles de zèle évangélique, qui distribuaient aux pauvres le produit de leur charge, qui employaient les loisirs de leur profession à visiter les prisonniers et les malades, et ne vivaient que pour la justice, la prière et la charité. Représentans politiques d'une doctrine condamnée, ils pourraient en être les saints; la plupart ont compté parmi ses martyrs.

L'ancien Paris, si favorable aux fortes vocations, au travail de la pensée énergiquement concentrée sur elle-même, abritait dans ses noirs quartiers agglomérés, dans le réseau paisible de ses rues étroites, bon nombre de ces existences austères, qui se développaient selon la ligne rigide du devoir, — existences uniformes, bornées dans leurs affections, leurs idées et leurs désirs, mais heureuses de cette simplicité, contentes de cet horizon, retrempées et rafraîchies par le sentiment du bien accompli, animées et comme illuminées à l'intérieur par la flamme d'une croyance qui était tout pour l'homme et lui tenait lieu de tout, qui remplissait la capacité

de son cœur et de son esprit, réglait sa destinée, faisait son bonheur et sa peine, et, du fond de cette solitude, ouvrait à son regard l'infini des hautes perspectives et de l'espoir éclatant. Aussi, quand une atteinte grave était portée à cette chère croyance, à cette unique passion, quand la fibre intime et délicate était touchée, quelle émotion dans la parole ! comme la plainte de ces âmes blessées attestait leur trouble et leur souffrance !

Dans ces étranges opposans il n'y a nulle place pour les vues ambitieuses et les arrière-pensées qui, chez les hommes de parti, se mêlent plus ou moins aux inspirations du patriotisme et de la liberté ; ils n'espèrent ni le pouvoir, ni l'argent, ni les honneurs ; le monde est absolument fermé pour eux de ce côté-là. « Que voulons-nous ? disait l'un d'eux au parlement, avec une touchante sincérité ; nous demandons qu'on nous permette de vivre en gens de bien et de mourir en paix, de vivre fidèles au service du roi, à la patrie, à nos devoirs, à nos saintes libertés, ces ancrs sacrés qui sont la sûreté du vaisseau, et après avoir mené une vie dure, laborieuse, ingrate, de mourir entre les bras d'une personne de confiance, qui nous assiste et nous console dans nos derniers momens. » Beaucoup sont âgés, quelques-uns sont infirmes ; ils savent qu'en un jour de colère, un ordre d'exil peut les punir de leurs discours indépendans et qu'un exempt viendra les enlever à leur famille, les conduire sous escorte de police, comme des criminels, aux extrémités du royaume, les disperser dans des prisons d'état, « les uns sur la cime des montagnes, les autres dans des cloaques, celui-ci sur le bord de la mer, celui-là parmi les neiges et les frimas. » A la menace d'un péril certain, ils répondent par cette déclaration : « La crainte des suites fâcheuses de la fermeté n'est point une raison pour trahir son devoir. Chaque état est une milice qui a ses dangers et ses écueils. La guerre a les siens, l'église a les siens, et ce n'est que par le martyre qu'elle s'est établie. La magistrature a aussi les siens, dont le plus grand est de déplaire au prince. Mais cette crainte doit-elle affaiblir un magistrat qui comprend toute l'étendue de ses obligations et ce que l'honneur de sa place, le bien de l'état et la religion exigent de son ministère ? »

L'opposition parlementaire avait alors pour chef un conseiller-clerc de la grand'chambre, doyen de la compagnie, énergique et spirituel vieillard, à la parole chaleureuse : c'était l'abbé Pucelle, fils d'un avocat du barreau parisien et neveu, par sa mère, du maréchal de Catinat. Il ne nous est plus guère connu aujourd'hui que par le refrain d'une chanson de Maurepas, et cependant la renommée de ses discours, attestée par tous les mémoires contem-

porains, a duré vingt ans. La famille des Catinat, — cette famille d'indépendans et de sages repoussés par la cour, adoptés par la ville, — se partageait entre la robe et l'épée; nous lisons, dans le rapport adressé à Colbert et plusieurs fois cité par nous, cette note : « Catinat, homme d'honneur, très capable, a grande probité et grande créance en la chambre et grande déférence aux sentimens de Pucelle son gendre. » Ce Catinat est le père du maréchal et le grand-père de notre abbé. Au moment où le vainqueur de la Marsaille et de Staffarde, moins heureux contre le prince Eugène en 1701, quittait le commandement et s'ensevelissait dans sa disgrâce, son neveu, qui avait autrefois servi sous lui deux ou trois ans, comme volontaire, avant de se faire d'église et magistrat, déclarait la guerre à la bulle *Unigenitus*, dans le parlement : jusqu'à sa mort il soutint la lutte avec une solidité d'incorruptible vertu dont l'illustre soldat philosophe lui avait tracé le modèle. Sous Louis XIV, dans l'affaire du père Jouvency, auteur d'une *Histoire de la compagnie de Jésus*, écrite à Rome et déferée aux tribunaux de Paris, l'abbé Pucelle, nommé rapporteur, qualifia de « doctrine impie et meurtrière » la thèse du jésuite; l'arrêt de la grand'chambre fut néanmoins favorable à l'ouvrage incriminé, et le supérieur de la maison professe vint en remercier le rapporteur : « C'est à Versailles, mon père, qu'il faut aller porter vos complimens, lui dit l'abbé d'un ton de brusque franchise; pour moi, je serais bien fâché que votre société m'eût obligation en pareille matière. » En 1714, le jour où la fameuse bulle fut enregistrée d'autorité, le frère de l'abbé, qui était d'épée, lui conseilla de ne point aller au palais : il craignait un éclat de zèle janséniste et ses conséquences. « M'auriez-vous approuvé, monsieur, lui répondit le magistrat, si je vous avais engagé à ne point monter à la brèche lorsque vous y fûtes blessé? »

Cet homme était né orateur. Il avait le don de l'improvisation ardente et véhémement. Lorsqu'un sujet digne de sa verve l'échauffait, son âme éclatait dans ses discours par une abondance de sentimens généreux, par des larmes, par des gestes et des expressions pathétiques : cette éloquence, toute d'émotion soudaine et d'inspiration, gardait jusque dans ses mouvemens imprévus une dignité simple, une noblesse de formes, une logique entraînant et concise qui saisissaient l'auditoire. Si la voix de l'orateur, vaincue par l'âge, faiblissait, sur tous les bancs redoublaient l'avidité de l'entendre et l'émulation du silence. Dans la séance du 3 décembre 1731, le premier président, revenu de Marly, signifia l'ordre royal qui interdisait à l'avenir toute discussion religieuse ou politique au parlement. L'abbé Pucelle se leva et, se tournant vers la place où il avait prêté serment lors de son installation

comme magistrat : « Messieurs, dit-il, j'en prends à témoin ce lieu où j'ai juré, devant Dieu et le parlement, fidélité au prince, aux lois du royaume et aux obligations sacrées de la justice; quelque honneur que je ressente de siéger au milieu de vous, je déplore le jour où je suis entré dans cette compagnie. Oui, ma douleur est extrême lorsque, songeant aux engagements que j'ai pris, je me reconnais incapable de concilier les sermens les plus saints avec l'obéissance nouvelle qu'on nous demande aujourd'hui. Quoi ! messieurs, voir de cette place où nous sommes le feu s'allumer de toutes parts, gagner le palais et le trône de nos rois, et ne pouvoir agir contre les incendiaires, mais même ne pouvoir être écoutés sur les moyens de l'éteindre ! Voir au pied de ce tribunal des communautés dispersées, des particuliers dépouillés, des vivans, des mourans réclamer la protection des lois dont nous sommes les dépositaires, et ne pouvoir leur tendre la main pour les secourir ! Nous voir par là inutiles au service du roi, à celui de l'état, déshonorés, dégradés, anéantis, car c'est ôter l'être à une compagnie que de lui défendre de délibérer, c'est séparer l'âme du corps, c'est la forcer à trahir ses obligations. Les ministres nous promettent la paix et nous convient à l'observer : mais qu'est-ce donc que cette paix toujours annoncée et dont on s'éloigne plus que jamais au moment où on nous la promet ? Qu'est-il arrivé à ceux qu'on a proscrits, dépouillés, persécutés ? A peine ces malheureux ont-ils trouvé des défenseurs qu'aussitôt leurs avocats sont traités de criminels de lèse-majesté, d'hérétiques et de schismatiques. Et nous-mêmes, messieurs, avons-nous un jour réuni dans un arrêt les maximes fondamentales de l'état, aussitôt le conseil du roi nous en fait un crime imaginaire ; on nous juge, on nous condamne sans nous entendre ; si nous faisons des efforts pour être entendus, on nous interdit, la menace à la bouche, de délibérer. Quelle paix, après cela, veut-on nous laisser entrevoir, sinon celle qu'on n'ose nommer ? Peut-être trouverez-vous que je parle avec trop de vivacité ; mais mon cœur est plein des malheurs de l'état, et si quelque mouvement de crainte ou de complaisance m'avoit affaibli un seul instant sur ce que je crois être mon devoir, je sortirois d'ici avec un remords cruel dans l'âme, qui me rongeroit et troubleroit mon repos jusqu'à mon dernier jour. »

Recueillis par des auditeurs enthousiastes, ces discours se répandaient dans Paris dès le lendemain et s'expédiaient jusqu'au fond des provinces. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, feuille clandestine, insaisissable à la police, en imprimaient de longs fragmens ; par une par voie mystérieuse, ils arrivaient en tous pays aux affidés du parti. « J'ai lu vos derniers discours, écrivait en 1737 l'évêque de

Montpellier, Colbert, à l'abbé Pucelle; il y a là de quoi vous immortaliser. Les années ne diminuent rien ni de votre esprit, ni de votre courage. Vivez, monsieur, pour le bien de votre patrie, pour la consolation de l'église et de vos amis. » Dans son désert de la Chaise-Dieu, l'évêque exilé et dépossédé de Senez, Soanen, n'était pas moins ardent à applaudir le grand orateur : « Les intérêts de Dieu et de l'état demanderoient, monsieur, que vous fussiez immortel; quel deuil dans l'église lorsque votre bouche sera fermée pour sa défense ! » Paris, qui a toujours aimé le talent et la sincérité, lui faisait des ovations. Dès que la foule l'apercevait aux abords du palais ou dans la salle des Pas-Perdus, « on claquoit des mains, dit Barbier, on pousoit des cris d'applaudissement, en sorte qu'il se cachoit le visage par modestie. » Un jour, le maréchal de Villars vint au parlement en grand appareil tout exprès, disait-il, « pour voir et entendre le célèbre abbé Pucelle. » Les douze portraits gravés de cet abbé qui sont dans la collection des estampes ne démentent pas l'idée que les récits contemporains et la lecture de ses discours nous donnent de sa puissance oratoire. Le front est large, la figure forte et comme illuminée par l'inspiration; les yeux sont vifs et perçans, la bouche petite, les lèvres fines et serrées; tout dénote la vigueur et respire l'intelligence.

Quand Barbier, d'Argenson, de Luynes, Narbonne, tous ceux qui dans leurs lettres ou leurs chroniques décrivent, au jour le jour, les entraînemens et la changeante humeur de l'esprit du siècle, viennent nous dire, à propos de ces questions débattues au parlement : « Le gros de Paris en est entêté, les plus honnêtes gens en sont occupés au point de ne pas dormir; les femmes, femmelettes et jusqu'aux femmes de chambre s'y feraient hacher; » combien leur témoignage, si digne de foi, n'est-il pas fortifié par le spectacle même de ces débats, par la parole des orateurs qui retracent les désordres d'une situation troublée? N'est-ce pas là un supplément d'informations aussi utile qu'intéressant à consulter? « Depuis qu'elle a été reçue en France, cette bulle funeste, disait en 1731 l'abbé Pucelle, une enceinte de maux nous environne de toutes parts; toutes les sources du bien sont fermées, toutes les écoles corrompues : qu'est devenue la Sorbonne, d'où l'on a exclu cent docteurs les plus savans et les plus attachés aux maximes du royaume? Qu'est devenue la célèbre maison de Sainte-Barbe, qui a fourni tant de sujets d'élite à l'église et à l'état? Elle a été détruite avec l'appareil effrayant d'un lieutenant de police escorté de quarante exempts. On s'était flatté de l'espoir que les maximes de la cour de Rome ne pénétreraient point en France. Quelle illusion trompeuse! Ne sait-on donc pas qu'une multitude de moines qui inondent le

royaume y répandent les opinions ultramontaines, et qu'au mépris de vos arrêts, les légendes de la bulle sont insérées dans les breviaires?.. Le mal croit et s'invétère tous les jours; notre devoir est de tenter les derniers efforts. La Providence a imprimé une sorte d'autorité aux états les plus foibles et les plus impuissans. Les enfans ont l'autorité des larmes; les malheureux et les affligés ont l'autorité des plaintes et des gémissemens. Nous avons, nous, l'autorité de notre place et du devoir qui y est attaché. Nous avons l'autorité d'une fidélité à toute épreuve, même dans les traitemens les plus durs. Nous avons l'autorité du sacrifice de notre fortune et de notre liberté; nous avons enfin l'autorité du vrai; oui, du vrai, messieurs, car il est clair que la bulle est le fléau de l'église et du royaume. Depuis qu'elle a paru, quel bien a-t-elle produit? La foi en est-elle devenue plus pure, les doutes plus éclaircis, l'erreur et la vérité mieux déterminées? A-t-elle purgé l'église des vices qui la déshonorent? Dieu en est-il plus connu, mieux servi, mieux aimé? L'autorité du roi, son indépendance, sa couronne sont-elles plus affermies? Le royaume en est-il plus tranquille? Tous les ordres, tous les corps ne sont-ils pas bouleversés? Au reste, le roi est le maître. Il peut faire sentir comme il lui plaît son pouvoir à une compagnie dont les membres s'honorent d'être ses sujets les plus fidèles et les plus soumis; mais il n'y a pas de traitement qui puissè les obliger à devenir les complices de tant de maux en renonçant à leur devoir le plus essentiel. Je voudrois, en mon particulier, avoir un plus grand sacrifice à faire au roi que celui d'une vie qui touche à sa fin; mais, pénétré de douleur de voir d'un côté le plus beau fleuron de sa couronne se flétrir sur sa tête, et de l'autre la désolation du public, l'impuissance de la compagnie, ma dernière heure me paraitroit la plus fortunée de mon existence, comme étant celle qui mettroit le sceau éternel à la fidélité que j'ai toujours gardée à mon prince et à ma patrie dans la place que j'ai l'honneur de remplir. »

A cette noble et touchante déclaration, « qui fit pleurer plusieurs de ceux qui l'entendirent, » le premier président, dévoué aux ministres, répondit qu'il avait déjà porté plus d'une fois à Versailles les remontrances dont on voulait le charger encore; qu'en insistant on manqueroit de respect au roi. L'orateur se lève de nouveau, et s'adressant au premier président: « Ne craignez rien, monsieur, parlez en notre nom, parlez haut, ne vous laissez pas de parler; *clama, ne cesses*; dites au roi sans ménagemens pour personne ce qui est de son service et de l'intérêt de l'état. Ne savez-vous pas que le roi est environné d'une cohorte qui l'obsède et ne le quitte jamais d'un pas, qui ferme l'accès du trône à la vérité, et, selor

le mot d'un ancien, n'a d'autre souci que de tenir le prince enfermé et dans l'ignorance de toutes choses; *claudentes principem, id agentes ante omnia ne quid sciat?* C'est à nous de forcer ce blocus, cette enceinte de cardinaux et de prélats qui investit le trône; il faut pénétrer jusqu'au roi, nous jeter à ses pieds et placer sous ses regards l'appareil d'une compagnie en qui la douleur, le zèle, les larmes, tout parlera. Il y a deux sortes de respect : l'un vrai et sincère, l'autre faux et simulé; celui-là partant du cœur, celui-ci n'existant que sur les lèvres. Le faux respect peut bien se porter à donner des marques d'une déférence extérieure, et même aveugle, aux volontés du prince; mais ce respect est criminel, car le prince, n'étant point à l'abri de la surprise, peut imposer une loi contraire à son intérêt véritable. Le vrai et loyal respect consiste à se mettre au-devant du poignard qu'on voudroit plonger dans le sein du roi. Ah! plutôt à Dieu que le roi pût lire dans nos cœurs! Il n'y trouveroit que des sentimens de fidélité, de dévouement à son service, de tendre amour pour sa personne sacrée, et beaucoup plus, sans doute, que dans tous ceux qui l'environnent. Avec de tels sentimens, pouvons-nous craindre d'être taxés de désobéissance? » — Peu de jours après, un officier des gardes du corps arrêta l'auteur de ce discours et l'interna pour plusieurs mois dans son abbaye de Corbigny, au diocèse d'Autun.

D'autres opposans rivalisaient de courage, sinon d'éloquence, avec leur chef; ils expièrent tous cette dangereuse émulation en de lointains exils, d'où quelques-uns ne revinrent plus. L'un d'eux, le conseiller Titon, des enquêtes, fut incarcéré au fort de Ham, le jour même où l'on enleva l'abbé; il avait osé interpeller le premier président au moment où ce magistrat, suspect à ses collègues, partait pour Compiègne à la tête d'une députation : « Monsieur, vous allez à Compiègne comme député du parlement; qu'il me soit permis de vous rappeler un discours que tint au roi, en 1726, un premier président, dans une occasion beaucoup moins importante que celle-ci... Vous le voyez, monsieur, malgré quatre lettres de cachet, successivement apportées à la compagnie, par lesquelles le roi ne demandoit que la surséance d'un arrêt déjà rendu, le parlement ne laissa pas d'en ordonner l'exécution. Il désobéissoit au roi en apparence, mais dans le fond il remplissoit ses engagements, il sentoit que les ordres du roi étoient contraires aux véritables intérêts de Sa Majesté; et non-seulement il ne vouloit pas obtempérer, mais il ne vouloit pas même suspendre l'exécution de ses arrêts. Devons-nous donc nous soumettre, lorsqu'il n'est question de rien moins que de voir le peuple de Paris prêt à se soulever, les évêques maîtres absolus dans leurs diocèses, le parlement dépouillé de ce qui



fait, pour ainsi dire, son essence, et la religion presque entièrement bouleversée? Devons-nous nous soumettre, lorsqu'on veut imposer à notre foi des écrits où l'on canonise la persécution? On veut, sans doute, nous faire croire que c'est en persécutant que l'on monte au ciel. Aveugles, ceux qui s'en flattent! malheureux, et mille fois malheureux, ceux qui ont intérêt à s'en flatter! insensés, ceux à qui ils le persuadent! Pour nous, nous n'érigerons jamais d'autels à de semblables vertus. Les saints se sont sanctifiés par la persécution qu'ils ont subie; nous n'en trouverons aucun qui ait mérité ce titre pour avoir été persécuteur... Ces objets, monsieur, devraient bien vous émouvoir. Pénétrez-vous de l'esprit de la compagnie, et, afin que vous parliez de son aveu et selon ses vues, faisons un arrêté dans lequel nous vous chargerons, monsieur, de tenir le même langage que le premier président tenoit en 1726. » — Cette mercuriale, adressée au chef du parlement par un simple conseiller encore jeune, justifie bien le mot que Barbier, à cette même date, écrivait dans son journal : « On a traité le pauvre premier président Portail comme un galopin. »

Le conseiller Robert, de la grand'chambre, âgé de soixante-dix ans, s'autorisant de la gravité des événemens et de la liberté de l'âge, reprocha publiquement au chancelier d'Aguesseau d'avoir trahi ses anciennes convictions : « Se peut-il, monsieur, que vous qui, en 1715, avez consenti à perdre votre charge de procureur-général plutôt que de soutenir cette détestable cause, vous en soyez aujourd'hui le promoteur? Qu'est devenu le zèle intrépide que vous témoigniez alors? La vérité dépend-elle des conjonctures des temps? Se peut-il que vous veniez ici en personne essayer de détruire des maximes que les plus terribles menaces n'étoient pas capables de vous faire abandonner autrefois? *Quantum mutatus ab illo!* » La majorité répéta, d'enthousiasme et avec applaudissement, la citation : le conseiller Robert, appréhendé pendant la nuit, fut conduit et séquestré au fort de Bellisle-sur-Mer; sa détention dura six mois.

Au fond, il y avait plus de défiance et de rancune gallicane que de casuistique janséniste dans cette opposition parlementaire. C'est en inquiétant l'ombrageuse fierté française de notre ancienne magistrature que les orateurs du parti avaient prise sur cet illustre corps, gardien vigilant de l'indépendance nationale, ennemi héréditaire des souplesses italiennes et des envahissemens du génie romain. L'abbé Pucelle donnait à l'expression de ces craintes et de ces antipathies, que l'église de France n'a pas toujours condamnées, une vivacité d'accent, une verdeur toute militaire. Rappelant les rigueurs déployées contre les plus fermes soutiens du gallica-

nisme, il montrait d'éminens docteurs, de vertueux personnages placés sous la menace permanente des persécutions, devenus comme le point de mire et la cible des « milices ultramontaines répandues dans le royaume ; » il les comparait, dans son style pittoresque, à ces figures de soldats gaulois que les Romains d'autrefois attachaient aux murs de leurs salles d'armes pour exercer les recrues des légions. « N'avons-nous pas vu, messieurs, les plus savans ecclésiastiques, les hommes les plus respectables, dont le crime était d'observer vos maximes, tous ceux enfin à qui il restoit du sang français dans les veines, dénoncés, poursuivis, enlevés, emprisonnés, demeurer toute leur vie en butte à l'inépuisable vengeance de leurs adversaires, semblables à ces images de combattans gaulois que les maîtres d'armes de l'ancienne Rome exposoient aux coups du soldat novice pour lui apprendre à frapper : *Disce ferire Gallum!* Voudriez-vous donc, messieurs, vous qui pensez sur le fond comme les victimes, vous joindre à leurs bourreaux pour accabler des hommes que vous estimez? Voudriez-vous devenir les persécuteurs des communautés séculières et régulières, paraître applaudir à l'enlèvement, à l'exil de ces personnages dont la droiture, le zèle, la fidélité méritent tant de louanges? Voudriez-vous ratifier la dispersion, la destruction de nos facultés qui nous ont été si unies jusqu'ici pour la défense de nos maximes et le maintien des lois fondamentales de l'État? *Disce ferire Gallum!* »

Un journal de 1732 dit que le nonce du pape, dans la chaleur de ces querelles, piqué au vif des protestations du parlement, aurait demandé en italien à un prélat français son confident : « N'y a-t-il donc plus de bois en France pour faire des potences? » Vrai ou supposé, ce mot de colère caractérise bien l'exaltation de haine réciproque où les esprits, de part et d'autre, étaient montés.

D'autres époques de cette histoire politique du parlement au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autres agitations non moins violentes, et d'un intérêt plus saisissant peut-être, nous attireraient encore et nous invitaient à y pénétrer pour mettre en lumière, à l'aide de documens nouveaux, le talent et l'influence des orateurs. Nous aurions voulu observer de près les débats de l'assemblée des chambres dans les mémorables séances de 1761, où l'expulsion de la compagnie de Jésus fut décidée, ou dans la crise de 1770, lorsque le parlement, menacé à son tour, pressentait et bravait le coup d'état du chancelier Maupeou : de tels événemens n'ont pu s'accomplir, d'aussi graves résolutions n'ont pas été prises sans provoquer, sous la fiévreuse excitation du dehors, quelques éclats retentissans de passion et d'éloquence. On peut en juger par le ton des remontrances adressées au roi, par les répliques impérieuses

de la couronne, par ce duel de déclarations tranchantes publiquement engagé entre deux pouvoirs inflexibles. Jusqu'ici les informations spéciales qui nous étaient nécessaires pour éclairer ces grands débats se sont dérobées à nos recherches : non pas que les documens inédits, officiels ou privés, fassent entièrement défaut sur une période historique de cette importance ; mais sur le point qui nous intéresse, ils sont nuls ou insuffisans. Le procureur Regnaud, auteur de Mémoires manuscrits en trois volumes, raconte longuement, avec une honnête indignation, ce qu'il appelle « la révolution de 1770 ; » mais il ne dit rien des orageuses délibérations qui en forment le prologue et l'avant-scène. Même remarque au sujet d'un *Journal secret relatant ce qui s'est passé au palais depuis juillet 1771 jusqu'en avril 1772* : ni ces chroniques particulières, ni les procès-verbaux officiels des séances, déposés aux archives, ne citent *in-extenso*, ou par fragmens, ou même par des comptes-rendus analytiques, l'expression oratoire des opinions.

Dans le nombre de ces documens qui peuvent offrir à l'historien de l'esprit public quelques faits ignorés et d'utiles indications, mais qui ne sont pour nous d'aucun secours, il en est, du moins, qui prouvent avec quelle impatience de curiosité le monde politique attendait le résultat des discussions parlementaires. Les ministres, les gens en place avaient au palais même, parmi les conseillers, d'officieux correspondans qui, chaque soir, avant de quitter l'assemblée, rédigeaient pour eux et leur expédiaient le bulletin de la séance. Nous connaissons un recueil de ces lettres, intitulé : *Nouvelles journalières du parlement*. Écrites de 1756 à 1760, elles sont adressées à « M. le marquis de Paulmy, secrétaire d'état, rue de Richelieu », ou à « M. Fromagé, secrétaire de M. le marquis ; » quelques-unes contiennent cette recommandation : *Garder soigneusement et secrètement*.

On y indique, au courant de la plume, les incidens et les bruits du jour, le mouvement des partis, le vote final et l'arrêt adopté. Le correspondant, homme timide et fort humble, qui écrit : « Dès que ma santé me le permettra, je désire ardemment vous aller faire ma cour, » ou bien : « Je me suis présenté plusieurs fois à votre porte, sans avoir pu vous faire ma cour, » — ce parlementaire aux gages d'un ministre a le tort grave d'être, sur les points essentiels, laconique et réservé. A peine risque-t-il des réflexions générales qu'il atténue aussitôt et semble retirer après les avoir exprimées : « Je vous assure qu'il y a un feu souterrain dans le parlement qui fait peine aux gens sages, et je crains bien que cela n'aille loin ; mais nous sommes dans un temps où de pareilles observations pourroient déplaire au roi, quoique avantageuses au

bien de son service ;... le roi ne connoît pas tout le danger de l'association des parlemens, mais il seroit périlleux aujourd'hui de le lui faire connoître. » Aussi se garde-t-il bien de signaler au secrétaire d'état les audaces et les succès de la parole, les violentes sorties de l'esprit d'opposition, qui nous intéresseraient aujourd'hui, mais qui auraient compromis « son grand désir de faire sa cour. »

Bornons-nous donc, pour le moment, à l'examen des deux époques inscrites et désignées dans le titre de cet article. Sans sortir des termes où nous avons posé la question, tout en nous limitant aux résultats obtenus, il nous semble permis de dire que les citations faites; les exemples allégués donnent une idée précise de l'éloquence politique du parlement de Paris. Nous savons maintenant dans quelles conditions, et sous quelle forme simple, vive, énergique se produisait cette éloquence; comment elle influait sur les votes et les arrêts, sur toute la conduite des magistrats, dont elle soutenait l'héroïsme et passionnait l'obstination. De nouvelles découvertes, des discours plus nombreux et plus variés, en multipliant les preuves, auraient confirmé nos remarques sans modifier les traits dominans du tableau que nous venons de tracer. A ce développement de l'éloquence parlementaire, qui remplit un siècle et demi, rattachons maintenant, par le souvenir, la longue carrière oratoire de nos assemblées nationales; réunissons les harangueurs des états aux tribuns du palais, et nous embrasserons d'un regard l'histoire entière de notre ancienne éloquence politique, depuis la naissance des traditions et des institutions qui lui servent d'appui, jusqu'au jour où elle abdique et se transforme dans la constituante de 1789.

Il n'est pas besoin d'exagérer la valeur des monumens que cette ancienne éloquence nous a laissés pour reconnaître les services rendus par elle, pendant cinq siècles, à la cause des libertés publiques et du progrès national. Au moyen âge, elle a gouverné les agitations populaires, sorties des malheurs de la guerre de cent ans, elle a rempli l'intérim des pouvoirs frappés de déchéance. Dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, dans l'étonnant discours de Philippe Pot, elle opposait à la royauté absolutiste et féodale la conception toute moderne d'une monarchie fondée sur le consentement éclairé de la nation; en 1560, elle a proclamé, dans les harangues de l'Hospital, le principe de la tolérance religieuse garantie par l'impartialité du pouvoir séculier; en 1593, elle a aidé Henri IV à sauver la nationalité française; en 1614, elle a défendu l'indépendance de la couronne et de l'état contre un retour offensif des doctrines ultramontaines, et nous venons de montrer ce qu'elle a fait, ce qu'elle a tenté en 1648, en 1732, pour concilier les libertés parlementaires avec l'an-

cienne monarchie, et les droits de la conscience individuelle avec le catholicisme. Toutes les réformes sollicitées par les états-généraux, accomplies par les meilleurs princes, c'est elle qui les a discutées, soutenues, imposées; d'un bout à l'autre de son histoire, un même esprit de sagesse et de courage patriotiques anime ses déclarations, inspire ses desseins : l'opposition loyale qu'elle fait à la cour ou à l'église exprime fidèlement l'opinion et la volonté traditionnelles de l'ancienne France, aussi fermes contre les abus du pouvoir que résolûment attachées au principe même du gouvernement.

Accordons-lui, enfin, pour achever d'être justes envers elle, le mérite d'avoir préparé la brillante éclosion des talens oratoires qui ont paru à la tribune en 1789. Ces hommes de véhémence et forte parole, éclatant tout à coup dans leur pleine maturité et leur glorieuse puissance, orateurs accomplis dès leurs premiers discours, possédant, avec le don intérieur, avec le foyer d'enthousiasme et de conviction, l'art de maîtriser et diriger de vastes assemblées, sans doute, c'est la soudaine merveille des événements, l'ivresse de la liberté, l'émotion héroïque débordant des cœurs dans ce brûlant printemps de la sève révolutionnaire, oui, c'est tout cela qui les a créés et suscités, ce sont des causes extraordinaires qui ont produit cette fécondité exceptionnelle; mais l'action des influences souveraines une fois constatée, il reste vrai de dire que la plupart de ces grands hommes nouveaux connaissaient les traditions de nos anciennes assemblées, surtout des parlemens : quelques-uns avaient opiné et parlé devant les chambres réunies, en province ou à Paris; beaucoup avaient assisté à ces orageuses séances; et dès le temps où leur génie oratoire sommeillait, inconnu, dans l'obscur et vague conscience de ses facultés, attendant l'heure et l'occasion, déjà ils avaient une claire notion, un sentiment juste de l'éloquence politique. Ne soyons donc ni trop ignorans, ni trop dédaigneux de cette ancienne éloquence dont les souvenirs sont liés aux grandes époques de notre existence nationale, et qui a fourni aux orateurs de la révolution, sinon des modèles parfaits, du moins de nobles exemples. Elle a bien, croyons-nous, quelques droits à la reconnaissance publique : elle est digne d'occuper un plus haut rang dans la pensée de la France moderne et dans l'histoire de notre littérature.

CHARLES AUBERTIN.

---

## LES OASIS

ET

# LA CULTURE DU DATTIER

DANS LE SAHARA

---

L'esprit public chez nous est en ce moment peu porté à l'enthousiasme. L'attention qu'il a prêtée aux projets de colonisation de l'Afrique centrale n'en est que plus remarquable, car chacun paraît commencer à comprendre que cette question, née d'hier, pourrait bien être une de celles qui intéressent le plus vivement notre avenir national.

En face de nous, sur les rives de la Méditerranée, à quelques heures de Marseille, nous possédons déjà l'Algérie, qui est plutôt une province qu'une colonie française, province très limitée toutefois, car elle ne comprend guère qu'une bande étroite de terrasses fertiles échelonnées sur les flancs d'un aride plateau. Au-delà s'étendent les vastes solitudes du Sahara que, jusqu'à ces derniers temps, de fabuleuses légendes nous représentaient comme le type du désert, barrière infranchissable devant à tout jamais nous séparer de ce monde inexploré de l'Afrique équatoriale, plus inconnu, plus éloigné en fait que les régions des pôles ou de l'Océan-Pacifique, et cependant si rapproché de nous en distance réelle.

Des documens plus précis, dus à quelques hardis voyageurs et plus encore à la discussion attentive et sérieuse des renseignemens

fournis par les indigènes qui parcourent journellement dans tous les sens le Sahara, nous ont procuré des notions assez exactes sur sa constitution physique, qui ne diffère par aucun phénomène géologique particulier de celle des autres contrées du globe, qui n'est caractérisée que par les conditions spéciales du climat, la rareté des pluies, qui tarit les sources, dessèche le sol et rend impossible toute culture régulière.

Le Sahara nous apparaît dès lors sous un autre jour. S'il ne dépend pas de nous de modifier profondément son climat, d'en faire une terre fertile par elle-même, l'industrie moderne nous fournit les moyens de le supprimer en tant qu'obstacle matériel nous barrant la route de l'Afrique centrale. Un obstacle de ce genre n'existe, en effet, que tout autant que nous ne disposons pas d'engins de locomotion suffisans pour le franchir aisément.

Aux premiers âges du monde, lorsque l'homme ignorait les moindres élémens de la navigation, un étroit bras de mer comme l'Hellespont était une barrière plus infranchissable aux migrations des peuples qu'une forêt ou un désert de plusieurs centaines de lieues d'étendue. Pendant des milliers d'années, la navigation n'a cessé de se perfectionner, lentement d'abord, très rapidement dans l'époque moderne, et nous avons vu les obstacles de la voie maritime s'effacer et disparaître à tel point qu'un voyage autour du monde est de nos jours une entreprise moins longue et moins périlleuse que ne l'était la traversée de la Méditerranée pour les Phéniciens aux temps les plus prospères de leur civilisation.

Le progrès relatif des voies de communication terrestre était resté fort en arrière de celui des voies navigables. L'invention récente des chemins de fer a complètement renversé les termes du problème. Partout où nous pouvons les établir, ils éteignent rapidement toute concurrence rivale, non-seulement pour les voyageurs, mais encore pour les marchandises; c'est ainsi, par exemple, que nous voyons le commerce des Indes, abandonnant tour à tour la voie du cap de Bonne-Espérance et celle de Gibraltar, emprunter successivement les tracés de chemins de fer qui lui permettent de faire un plus long trajet continental ayant son point d'attache hier à Marseille, aujourd'hui à Brindisi, demain à Salonique, en attendant le jour prochain où l'exécution du Central asiatique complètera un parcours exclusivement terrestre cinq fois plus long que la traversée du Sahara.

Si du domaine des faits qui se produisent sous nos yeux, nous passons à celui de l'hypothèse, n'est-il pas évident que, s'il était possible de faire surgir entre le Havre et New-York une bande de terre, ne fût-ce qu'une étroite langue de sable sur laquelle on

pût poser les rails d'un chemin de fer, cette route nouvelle aussitôt construite, plus rapide, moins dangereuse que la route maritime, serait bientôt l'unique voie de communication entre les deux mondes?

Ce que l'imagination seule nous permet de concevoir, la nature l'a réalisé pour nos communications avec l'Afrique centrale. Le Sahara, en effet, si aride, si désolé que nous voulions bien nous le représenter, est à tout prendre moins désert, moins dépourvu d'eau potable et des ressources de la vie animale, moins exposé aux périls des tempêtes que ne l'est une mer de même étendue. S'il est matériellement possible d'y construire et d'y exploiter un chemin de fer, — et tout indique que l'entreprise est non-seulement réalisable, mais relativement plus facile, moins coûteuse qu'elle ne le serait moyennement en tout autre pays, — il ne dépend plus que de nous de nous ouvrir un monde tout nouveau, situé à nos portes, contenant plus d'éléments de prospérité agricole et industrielle que ne pouvait en offrir l'Amérique à l'époque de sa découverte.

L'Afrique est avant tout, en effet, le pays des grandes régions équatoriales. Si nous considérons sur une mappemonde l'ensemble de notre hémisphère septentrional, nous voyons le parallèle de 11 degrés occupant le centre de la zone torride recouper en Afrique un arc continu de 70 degrés représentant 8,000 kilomètres de parcours, tandis que, franchissant les autres continents dans leurs appendices les plus étroits, il traverse à peine quelques centaines de kilomètres dans l'isthme de Panama en Amérique et la presqu'île de Malacca en Asie.

Ce n'est pas seulement par leur vaste étendue, mais par leur valeur relative et réelle que les régions équatoriales de l'Afrique méritent de fixer notre attention. Les récits des explorateurs qui, pendant la première moitié de ce siècle, depuis Mungo-Park jusqu'au docteur Barth, ont exploré le Soudan, ceux de leurs continuateurs qui, de nos jours, ont pris à tâche de remplir jusqu'au dernier les blancs de nos cartes, ne sauraient nous laisser de doute à cet égard. Tous s'accordent à nous signaler au-delà de la ceinture des marais du littoral l'existence de vastes contrées fertiles et salubres, habitées par des populations nombreuses et robustes, plus spécialement aptes à supporter les fatigues du travail sous les climats tropicaux, vivant dans un état demi-barbare, demi-sauvage, pour le moment sans commerce, sans industrie, presque sans agriculture, mais possédant tous les éléments de sol et de travail nécessaires au développement d'une grande production industrielle et agricole, n'attendant pour les mettre en œuvre que deux choses indispensables :



une meilleure organisation sociale à l'intérieur et des voies de communication faciles à l'extérieur.

Placées aux mains d'une puissance civilisée qui saurait s'en assurer l'accès exclusif et les vivifier par un protectorat intelligent et pacifique, ces riches contrées ne tarderaient pas à constituer un empire colonial plus important que ne le sont les Indes orientales aux mains des Anglais, qui par le développement progressif de ses échanges assurerait la prospérité matérielle de la métropole en même temps qu'il réaliserait, au point de vue humanitaire, une des plus grandes conquêtes que la civilisation ait jamais remportées sur la barbarie.

Une telle perspective a lieu de nous séduire. Elle explique comment l'idée du Transsaharien, dépouillant rapidement sa première enveloppe de chimérique utopie, avait pu s'imposer à nous comme une question des plus sérieuses. En ce moment, il est vrai, cette idée a perdu du terrain. On paraît vouloir la rendre responsable de fautes qui ont été commises en son nom. Des désastres inattendus, bien qu'il eût été facile de les prévoir, ont marqué nos premières tentatives. Les revers de nos colonnes expéditionnaires dans le Sénégal et plus encore le massacre de la mission Flatters, au centre du Sahara, ont singulièrement refroidi l'opinion. On dirait qu'un mot d'ordre a été convenu dans la presse pour parler le moins possible de ces douloureux événemens, comme si le silence pouvait en effacer la trace et dégager notre responsabilité.

Au double point de vue du présent et de l'avenir, la question du chemin de fer transsaharien n'a pourtant rien perdu de son importance, et sous peine de nous voir devancer et de laisser prendre par d'autres la magnifique position qui nous est offerte, nous ne saurions négliger beaucoup plus longtemps de nous en occuper. En tout cas, il est des responsabilités qui s'imposent, et le massacre de la mission Flatters est un de ces faits qui ne pourraient rester impunis, sans porter une grave atteinte à notre autorité matérielle et à notre prestige moral, non-seulement dans le continent africain, mais parmi les peuples civilisés qui nous entourent.

La répression directe, immédiate, de cet abominable forfait présente sans doute des difficultés matérielles considérables. Pour beaucoup moins, les Anglais n'ont pas reculé devant les dépenses et les périls de l'expédition d'Abyssinie. Mais en allant, à travers un pays inconnu, atteindre et frapper au centre de ses forces le roi barbare qui l'avait insultée, l'Angleterre était certaine de porter un grand coup dont le retentissement attesterait au loin et pour longtemps son irrésistible puissance.

Nous n'avons plus le même objectif, en face d'un ennemi qui nous échappe par sa faiblesse même, plus encore que par l'immense

étendue des déserts qui le séparent de nous. Une expédition militaire, équipée à grand renfort de chameaux, pénétrerait-elle dans le massif des monts Hogghars, ne saurait jamais tirer qu'une bien stérile vengeance des tribus sauvages qui ont assassiné nos envoyés. Quelques cadavres de Touaregs, obscurément fusillés, quelques silos incendiés, ne seraient qu'une bien faible expiation. Le sang français si généreusement répandu réclame un monument plus durable et plus digne de lui; et ce monument ne saurait être que le chemin de fer lui-même, allant à tout jamais porter la vie et les bienfaits de notre civilisation dans ces lointaines régions.

L'entreprise est digne de nous. Elle ne saurait d'ailleurs présenter des difficultés sérieuses, quand nous voudrions l'aborder résolument. Une lutte contre des hordes barbares n'est périlleuse pour un peuple civilisé que lorsqu'il veut s'attaquer à elles, à armes égales, dans toutes les conditions d'infériorité relative que le pays et le climat peuvent créer pour lui; elle est des plus aisées et des moins dangereuses quand celui qui l'entreprend sait user à propos de l'écrasante supériorité d'armement militaire que les progrès de notre industrie moderne mettent à sa disposition.

Avoir la prétention de soumettre et de pacifier le Sahara avec des colonnes militaires, péniblement ravitaillées par des convois de bêtes de somme, sera toujours une chimère irréalisable; obtenir ce résultat par la construction progressive d'une voie de fer, ouvrant et explorant le pays à l'avant, en même temps qu'elle en garantit la soumission à l'arrière, est au contraire une opération des plus simples et qui, dans le cas particulier du chemin transsaharien, ne livrera rien au hasard.

Peu d'Européens ont, il est vrai, parcouru le Sahara. Il n'en est pas moins continuellement sillonné en tous sens par des caravanes d'indigènes, dont les renseignements recueillis et coordonnés par les patientes études d'hommes ayant une aptitude spéciale à ce genre de synthèse ont permis de nous donner des cartes dont toutes les reconnaissances directes n'ont fait que vérifier jusqu'ici l'exactitude générale. Le pays ne nous est donc pas inconnu, mais il nous est fermé, moins par fanatisme religieux que par jalousie de métier, de la part des habitans, gens de commerce pour la plupart, convoyeurs de caravanes, exploitant à leur manière les marchés du Soudan, voulant se conserver le monopole exclusif d'une route que la force seule pourra nous ouvrir.

Nul plus que moi ne rend justice au courageux et chevaleresque dévouement du colonel Flatters et de ses malheureux compagnons, tombés glorieusement en croyant accomplir un grand devoir patriotique. Mais s'il est des circonstances où l'abnégation puisse aller jusqu'au sacrifice de sa vie pour les intérêts généraux du pays, il

en est d'autres où l'on doit savoir s'abstenir de tentatives aventureuses qui ne peuvent que lui créer des complications fâcheuses. C'est ainsi que, pour mon compte, j'ai toujours compris la question et que, seul ou à peu près de mon avis, au sein de la commission transsaharienne, je n'ai cessé de protester contre le principe de ces explorations lointaines qui me paraissaient aussi inutiles que dangereuses : inutiles en ce sens qu'elles ne pouvaient nous donner sur la configuration générale du pays et sur les conditions particulières d'un tracé de chemin de fer, de renseignemens beaucoup plus positifs que ceux que nous possédions déjà; dangereuses en ce que, faute d'une protection militaire suffisante, elles devaient fatalement aboutir à un échec plus ou moins sanglant. Au risque de me voir évincé de toute collaboration effective dans l'exécution d'un projet dont j'avais eu la première initiative, j'ai dû refuser de m'associer personnellement à ces tentatives hasardeuses. Je n'ai donc pas traversé le Sahara central; je n'ai pas vu le Soudan et ne le visiterai probablement jamais, à moins que ce ne soit à l'avant ou à l'arrière-garde des chantiers de construction d'un chemin de fer; mais j'ai parcouru les steppes et partie du Sahara algérien, aussi loin qu'il m'a été permis d'atteindre avec les ressources bornées dont je disposais, et j'ai trouvé dans cette première étape que devra tôt ou tard franchir la voie ferrée de l'Afrique centrale, le sujet de quelques études que le lecteur ne jugera peut-être pas indignes de son attention. L'essentiel pour moi a été de me convaincre par le témoignage de mes yeux que je ne m'étais pas trompé dans mes premières appréciations, que j'avais bien entrevu à distance la nature réelle de ces pays peu connus; qu'elle ne différerait en rien de celle des autres régions du globe et que, si les conditions climatologiques avaient nécessairement une influence capitale sur le développement normal de la vie végétale et animale, elles ne pouvaient sensiblement altérer les caractères géologiques d'un pays.

Ces caractères se retrouvent dans le Sahara ce qu'ils sont partout ailleurs. Sans doute les productions directes du désert ne suffiraient pas à alimenter à elles seules un chemin de fer; elles sont pourtant loin d'être nulles. Bien aménagées, elles seraient susceptibles d'un grand accroissement et pourraient probablement donner à la voie de fer de sérieux élémens de trafic en même temps qu'elles en faciliteraient le ravitaillement.

Tels sont les faits qu'il m'a paru utile d'établir en résumant dans une courte description physique et agronomique du Sahara algérien quelques notes de lecture et plus encore quelques souvenirs personnels de voyage qui, s'ils n'ont pas d'autre mérite, auront au moins celui d'une parfaite sincérité.

## I.

L'Algérie, unie au Maroc et à la Tunisie, constitue au nord-ouest du continent africain un même massif montagneux séparé du Sahara par des frontières géographiques nettement tranchées.

Dans l'ensemble de l'Algérie, ce massif présente la coupe assez uniforme d'un prisme tronqué dont la base supérieure serait évidée en cuvettes habituellement sans issues vers la mer, présentant, par suite, quatre versans distincts. Le versant méditerranéen, au nord, est composé de plaines fertiles, de riches vallées, analogues par leurs conditions de climat et de productions végétales à nos provinces similaires de la basse Provence et du Roussillon. Les deux versans intermédiaires écoulent en général leurs eaux intermittentes dans les bas-fonds marécageux des cuvettes intérieures, dont l'altitude varie de 400 à 800 mètres. Le versant du sud ou saharien, enfin, est découpé par de nombreuses vallées normales à la direction générale du massif. Celles de la province d'Oran se continuent directement vers le sud jusqu'à la rencontre des dunes de sables qui interceptent leurs cours. Les affluens des provinces d'Alger et de Constantine se concentrent, au contraire, dans une grande artère centrale, l'Oued-Djédi, qui se dirige de l'ouest à l'est parallèlement à la côte et se prolonge jusqu'au voisinage de Gabès par un long chapelet de marais desséchés dans lesquels on a cru voir, sans motifs bien sérieux, les vestiges d'une mer intérieure qui, aux premiers temps de notre époque géologique, aurait été en communication directe avec la Méditerranée. Ce chapelet de lacs desséchés, de *chotts*, forme aujourd'hui la limite de la Tunisie qui ne s'étend pas au-delà dans la direction du désert. Il est donc assez naturel de considérer l'O.-Djédi, qui le prolonge vers l'ouest, comme la frontière politique du Sahara; mais sa frontière géographique devrait être plus naturellement reportée à la ligne de faite qui domine les affluens de gauche de cette vallée.

Ainsi limité vers le nord, le Sahara algérien pourrait être considéré comme embrassant, en sus des vallées de la province d'Oran, l'entier bassin de la mer intérieure des chotts, dans laquelle convergent en même temps que l'O.-Djédi deux autres grandes vallées presque parallèles venant du sud : l'Igharghar, qui ramifie ses sources dans un massif montagneux, le Djebel-Hogghar, vaste formation de plateaux élevés, couronnés par des cimes qui doivent atteindre une altitude de près de 3,000 mètres, s'étendant au centre du Sahara jusque vers le 26° parallèle, et l'O.-Mia (les cent rivières), dont les nombreux affluens prennent leur source dans

une série de plateaux beaucoup moins élevés que le Djebel-Hogghar. Il y a peu d'années que le tracé de ces artères d'écoulement a commencé à figurer sur les cartes du Sahara. A la rigueur, on pouvait comprendre cette omission pour l'Igharghar et l'O.-Mia, qui, pour la majeure partie de leur cours, ne nous sont connus que par les renseignemens des indigènes ; mais le fait est plus étrange pour l'O.-Djédi, qui forme la véritable limite du massif algérien proprement dit, sur le cours duquel nous possédons les deux postes importans de Laghouat et de Biskra, et cependant jusque dans ces derniers temps les cartes de l'état-major ont continué à l'indiquer par un trait ponctué, comme s'il s'agissait d'un affluent hypothétique du Zambèze ou du Congo.

L'ensemble de ces trois bassins occupant une superficie considérable de 8 à 10 degrés en tout sens, qu'on ne saurait estimer à moins de 100 millions d'hectares, est deux fois grand comme la France et comparable en surface au bassin du Danube. Tous ces lits de grandes rivières sont presque constamment à sec, sauf le cas des crues d'orage qui ont parfois un débit très considérable, mais dont les eaux, s'étalant à mesure sur d'immenses surfaces desséchées, atteignent rarement le bas-fond des cuvettes marécageuses où débouchent leurs vallées.

Dans les régions élevées des montagnes, vers le versant de l'Algérie et dans le massif des Hogghars, quelques affluens alimentés par des sources conservent un filet d'eau permanent pendant une certaine partie de l'année. Sur l'Igharghar un écoulement régulier se continue même, paraît-il, jusqu'à Témassanin, à 200 kilomètres des sources les plus éloignées. Partout ailleurs les eaux ne tardent pas à s'infiltrer dans les graviers, où elles maintiennent leur lit souterrain, à moins qu'elles ne s'enfoncent dans des couches plus profondes, où elles constituent de véritables nappes artésiennes. Le plus souvent elles se maintiennent sous le sol sans issue apparente ; parfois, au contraire, elles reparaissent au jour, comme la nappe qui, après avoir absorbé les eaux de l'O.-Djédi à une vingtaine de kilomètres en amont de Laghouat, les ramène à la surface des sables vis-à-vis de cette oasis.

Malgré la faiblesse relative du débit de ses rivières desséchées, le Sahara est cependant un des pays où les phénomènes géologiques dus à l'action des eaux courantes se manifestent de la manière la plus visible. Je ne parle pas des grands bouleversemens diluviens d'une époque géologique antérieure qui ont surtout donné au pays son relief actuel, caractérisé par de profondes érosions et de vastes dépôts de terrains quaternaires, mais des actions lentes et journalières qui se continuent de nos jours. Cette anomalie apparente s'explique par ce fait que les principales modifications de surface

dues aux phénomènes d'érosion et de dépôt sont depuis longtemps achevées dans les contrées sujettes à des pluies normales et régulières, qui ont acquis leur relief définitif; tandis que dans le Sahara ce travail encore incomplet se poursuit avec toute son intensité première.

La différence est déjà très sensible entre les deux versans extrêmes du massif algérien. Sur le versant nord, les crues torrentielles des rivières alimentées par des pluies relativement fréquentes ont eu une puissance d'érosion suffisante pour entraîner les terrains meubles qui se trouvaient sur leurs parcours et encaisser profondément leur lit dans les terrains inaffouillables de la roche vive, à travers un dédale de gorges escarpées analogues à celles qui se retrouvent dans les terrains similaires de la France ou de l'Italie.

Sur le versant sud, au contraire, le phénomène d'érosion n'est encore qu'ébauché, et d'énormes formations de terrains meubles restent pendantes en terrasses élevées, faute de l'action d'un volume d'eau assez considérable pour les avoir entraînées. Une des plus intéressantes formations de ce genre que l'on pourrait citer pour type se rencontre en allant de Constantine à Biskra par Batna. Cette dernière localité se trouve au centre d'une vaste plaine ou, pour mieux dire, d'une large vallée bornée au sud comme au nord par deux rangées de collines calcaires espacées de plusieurs kilomètres. La route au-delà de Batna continue à monter avec une rampe très faible, qui est celle de la vallée, jusqu'au point culminant où l'inclinaison change de sens vers le Sahara à une altitude de 1,100 mètres au moins. Le changement de pente s'opère d'une manière si insensible, le terrain varie si peu d'aspect que, ayant à deux reprises parcouru la route en diligence, il m'a été impossible de juger à vue d'œil, à 5 kilomètres près, du point où elle cessait de monter pour commencer à descendre. Un faible sillon d'écoulement finit cependant par se creuser au centre de la vallée, s'encaissant peu à peu dans ses berges limoneuses, jusqu'au point où, distant de plus de 20 kilomètres du faite, ce ravin s'effondre tout à coup par un saut brusque de 3 à 400 mètres à travers les talus de glaises déchiqtetés d'un large entonnoir d'éboulement, dont mille ravins semblables déchirent les flancs à chaque crue, sans avoir pu nulle part s'asseoir sur la roche vive.

Comme terme de rapprochement pouvant mieux faire comprendre le caractère général de cette grande vallée à double pente qui s'étend au sud de Batna et de tant d'autres du même genre qui se retrouvent sur les versans des steppes algériens, je ne saurais mieux les comparer qu'à la large plaine du Lauraguais comprise entre Castelnau-dary et Toulouse, des deux côtés du faite de Naurouze, que franchit le canal du Midi. Au voisinage du seuil de

partage, l'aspect des terrains est le même, et cette disposition similaire a cela de particulier, qu'un chemin de fer doit toujours franchir le faite à niveau, sans tunnel ni tranchée. Mais quand on s'éloigne du sommet, les conditions géologiques ne tardent pas à devenir dissemblables. Tandis que, dans le Lauraguais, la différence d'altitude entre le sommet et Toulouse n'étant que de 50 mètres, la vallée se raccorde par une pente insensible avec celle de la Garonne; sur l'Oued-Biskra, la différence de hauteur, atteignant plus de 1,100 mètres, est en grande partie rachetée par un saut brusque, un profond affaissement, au-delà duquel la rivière, prenant un cours torrentiel, tantôt s'engouffre dans des gorges escarpées, tantôt s'étale à travers de vastes plaines d'alluvions modernes, avant de rejoindre la grande artère pluviale de l'O.-Djédi, où finit son cours.

Il résulte de cet état des lieux, qui se reproduit sur tout le versant saharien, que si, faute de pluies suffisantes, les crues sont rares et de peu de durée, les eaux y sont en revanche chargées à saturation de matières limoneuses dont nos rivières réputées comme les plus riches en alluvions ne sauraient nous donner une idée. Ce ne sont pas des eaux troubles, mais de véritables boues liquides que charrient les torrens du Sahara; et comme les rivières dans lesquelles ils se déversent n'aboutissent pas à la mer, que la plupart même n'atteignent pas les bas-fonds des lagunes intérieures, on peut comprendre la masse énorme d'alluvions que ces Nils éphémères doivent laisser déposer sur leurs rives.

Aux environs de Laghouat, sur l'O.-Djédi supérieur, c'est par milliers d'hectares que l'on compterait la surface de ces terrains, sur lesquels pourraient se continuer les cultures de l'oasis si les eaux étaient assez abondantes pour en assurer l'irrigation. Dans la partie inférieure de la même vallée, de Biskra à Saada, la traversée des alluvions de la rivière n'a guère moins de 20 kilomètres de largeur.

Ce fait de l'incomplète érosion des terrains meubles sur les sommets des versans sahariens, est une preuve de plus, jointe à bien d'autres, qu'on peut alléguer contre l'existence de la prétendue mer intérieure qui, dans le courant de notre époque géologique, aurait été en communication avec la Méditerranée, alimentée par le fleuve Triton des géographes latins, qu'on a voulu retrouver dans l'Igharghar ou l'O.-Djédi.

Il est aisé de comprendre en effet ce qui aurait dû se produire si de tels fleuves avaient existé, entretenus par des pluies régulières analogues à celle de nos climats de la zone tempérée. Les bas-fonds marécageux des steppes algériens se seraient remplis en formant de lacs permanens qui auraient fini par déborder et s'ouvrir

une issue, soit vers la Méditerranée du nord, soit vers le golfe saharien du sud. Dans tous les cas, les immenses dépôts de terrains meubles accumulés sur les sommets auraient été entraînés, déblayés jusqu'à la roche vive. Leurs débris, charriés par les torrens, auraient comblé les lagunes des bas-fonds, sur l'emplacement desquels se serait formé un vaste lac qui n'aurait pas tardé à déverser et à se creuser un chenal vers le golfe de Gabès. L'écoulement général des eaux se serait régularisé dans le lit d'un large fleuve encaissé dans ses propres alluvions, se ramifiant vers l'amont en trois grandes artères principales, ayant chacune un régime approprié aux conditions orographiques de son bassin particulier.

Toutes proportions gardées, avec des dimensions de bassin et des débits par suite dix fois plus considérables, l'Igharghar, au cours majestueux, prolongeant ses sources dans de hautes montagnes, traversant de larges plateaux, aurait été le Rhône de cet appareil fluvial dont l'O.-Mia eût représenté la Saône aux eaux dormantes et l'O.-Djédi la torrentielle Durance. Si un tel état de choses eût jamais existé, on en trouverait des traces certaines, ineffaçables, qu'on ne voit nulle part. L'œuvre d'érosion est à peine entamée et celle du dépôt n'est naturellement pas plus avancée.

Les alluvions modernes, comme je viens de le dire, n'en occupent pas moins d'immenses surfaces le long des fleuves sahariens; mais en l'état, quelle que soit la richesse relative des élémens minéraux que contiennent ces terrains, ils ne sauraient contribuer beaucoup à la prospérité agricole du pays. L'alluvion limoneuse qui partout ailleurs constitue le type des terres éminemment fertiles, est frappée d'une complète stérilité tant qu'elle n'est pas arrosée, sous le climat du Sahara.

Le sol calciné par le soleil, desséché par le vent, pareil à l'argile battue d'une aire à dépiquer, devient imperméable à l'air comme à l'eau pluviale, sans que le moindre brin d'herbe puisse y pousser. La végétation naturelle, exclue des meilleures terres, ne se retrouve que dans les sols qui, sous nos climats, sont au contraire considérés comme les plus improductifs, dans les sables et les terres salées.

Les sables perméables à l'eau comme à l'air, laissant pénétrer l'eau pluviale et la préservant d'une trop rapide évaporation, produisent une végétation spéciale d'arbustes et de graminées traçantes, chiendens vivaces qui fixent les dunes et les recouvrent çà et là d'une maigre verdure.

Les terrains salés qui occupent de très grandes surfaces dans le Sahara algérien exercent sur l'atmosphère une action hygrométrique qui lui permet d'absorber et de retenir une certaine humidité favorable à la végétation spéciale de tamaris, de salsolées et



autres végétaux grossiers qui, négligés dans les terrains analogues de notre littoral méditerranéen, constituent la principale ressource nutritive des bestiaux dans le Sahara.

## II.

Les terrains arrosables, seuls susceptibles d'une culture régulière dans le désert, sont eux-mêmes salés le plus souvent. Cette catégorie de terrains mérite donc une attention toute particulière de notre part. Il ne sera pas dès lors inutile d'étudier ce genre de formations en les comparant à celles que nous retrouvons dans nos climats, où elles jouent un rôle beaucoup moins important, bien que trop négligé peut-être.

La salure du sol n'implique pas toujours, ainsi qu'on pourrait le croire, l'action première d'eaux fortement salées comme celles de la mer. Elle résulte plus habituellement de l'accumulation successive de très petites quantités de sel amenées chaque année par des eaux faiblement saumâtres. Le phénomène est dû surtout à la prédominance de l'évaporation sur la chute d'eau pluviale.

Dans les contrées humides et brumeuses du Nord, où l'évaporation est faible et notablement inférieure à la hauteur d'eau pluviale, les relais de mer, aussitôt qu'ils sont séparés de la masse salée, se dessalent d'eux-mêmes par le drainage continu de l'excédent d'eau atmosphérique qui doit prendre son écoulement de haut en bas à travers les couches du sous-sol.

Dans les pays, au contraire, où l'évaporation est notablement supérieure à l'eau pluviale, ce drainage naturel ne se produit pas. Le sol, accidentellement imbibé, ne s'assèche que par l'évaporation ramenant les eaux de bas en haut par une action de capillarité. Si ces eaux d'imbibition sont saumâtres, le sel se dépose et se concentre momentanément à la surface en une couche cristalline, d'autant plus épaisse que les pores du sol ont été plus profondément vidés par l'action ascendante de la capillarité. Mais dès que cesse la sécheresse, quand surviennent de nouvelles eaux pluviales ou étrangères, leur premier effet est de dissoudre cette mince pellicule, de se saturer de son sel et de pénétrer avec lui dans les pores du sol, la capillarité agissant cette fois de haut en bas, dans le même sens que la pesanteur.

Le sel primitivement concentré à la surface se trouve ainsi ramené dans le sous-sol et s'y maintient sans mélange sensible avec les eaux de surface qui achèvent de remplir les conduits capillaires. Si ces dernières eaux sont elles-mêmes saumâtres, le même effet se reproduit à la saison suivante. Le sel cristallise à la surface

pendant la sécheresse pour se redissoudre et descendre dans le réservoir du sous-sol au retour de l'humidité.

Dans ces conditions, qui sont celles de nos plages de la Méditerranée tour à tour asséchées en été et submergées en hiver par des eaux que leur communication naturelle avec les étangs littoraux a toujours rendues légèrement saumâtres, la salure du sol se manifeste par l'existence d'une couche saturée de sel, à une profondeur plus ou moins grande déterminée par la durée et l'intensité de l'évaporation estivale. Si cette profondeur est faible et que le terrain reste à l'état inculte, une partie de son sel remonte à la surface par les temps secs, redescend par les temps humides. Si la profondeur de la couche salée est considérable, si d'ailleurs le terrain est maintenu dans un état de culture régulière qui, par le binage du sol, ralentit l'évaporation en interrompant la continuité des tubes capillaires, la surface du sol finit par se dessaler superficiellement et par devenir apte au développement de la végétation (1).

Ce cas de salure du sol par imbibition supérieure est celui qui se présente le plus souvent dans nos climats; mais il en est un autre assez fréquent dans le Sahara algérien, lorsque le sol est imbibé en sens inverse par des sources jaillissant dans le sous-sol même et venant s'évaporer à l'extérieur par une action continue de la capillarité. Dans ces circonstances, la couche cristalline se concentre à la surface et elle s'y accumulerait indéfiniment, si elle n'était partiellement entraînée par le ruissellement des eaux d'orage qui vont à leur tour reproduire un phénomène de salure du premier genre dans les terrains inférieurs sur lesquels elles se répandent.

(1) Sur les bords du bas Rhône, dans des terrains en état de culture depuis des siècles, des eaux de drainage recueillies à 1<sup>m</sup>,50 de profondeur sont souvent deux et trois fois salées comme l'eau de mer, contenant 50 à 60 grammes de sel par litre.

Cet équilibre en vertu duquel le sel se concentre à la longue dans le sous-sol des terrains salés, préservés par des digues de l'irruption des eaux saumâtres qui ont produit leur salure primitive, peut être troublé par des circonstances accidentelles, ramenant à la surface le sel inférieur. Le fait vient de se produire sans qu'on l'eût prévu, sur les terrains longeant le canal d'irrigation de Beaucaire. Ces terrains, à une altitude de 3 à 4 mètres, étaient depuis longtemps dessalés superficiellement et en état de culture régulière. Le sel n'y persistait pas moins dans le sous-sol et y décelait sa présence dans tous les puits, dont l'eau était fortement salée. Les filtrations du canal d'eau douce, quelques précautions qu'on ait prises pour rendre sa cuvette étanche, ont dissous le sel et fourni un élément nouveau à l'évaporation estivale. Le sel est remonté à la surface et stérilise tout le long du canal une bande de terrain dont la largeur, qui est déjà de plus de 100 mètres, s'accroît chaque jour, sans qu'on puisse entrevoir d'autre remède à cet inconvénient que de recourir à des submersions d'eau douce longtemps prolongées qui, en refoulant les eaux du sous-sol et les forçant à prendre un écoulement inférieur, finiront par dessaler le terrain, et cette fois pour toujours.

Ces deux modes de salure se retrouvent fréquemment dans le Sahara algérien, principalement dans sa partie centrale au voisinage du chott Mel-Guir, dans lequel viennent déboucher les grandes artères fluviales du désert. Les eaux de sources naturellement jaillissantes ou artésiennes de cette région proviennent en effet pour la plupart des eaux pluviales tombées sur les hauts plateaux des steppes algériens, recueillies dans des rivières torrentielles dont un grand nombre traversent des formations gypseuses entremêlées de couches de sel gemme qui leur donnent un degré de salure parfois assez prononcé et leur valent le nom générique d'Oued-Melah (rivière salée) si fréquent sur les hauts plateaux.

La proportion de sel contenu dans nos bonnes eaux de source, en France, s'élève rarement à plus de 20 ou 30 centigrammes par litre. En Algérie, les eaux sont réputées bonnes lorsqu'elles ne contiennent pas plus de 50 à 60 centigrammes. A Laghouat, dans la haute vallée de l'O.-Djédi, les eaux, autant que j'ai pu en juger au goût, n'en contiennent pas davantage. Mais la proportion augmente très rapidement dans les parties basses du bassin. A Biskra, les eaux citées comme des meilleures ne contiennent pas encore beaucoup plus d'un gramme de sel par litre. En allant plus au sud, dans la région de l'O.-Rir qui occupe la vallée réunie des deux grandes artères sahariennes, les eaux artésiennes qui alimentent les cultures et le plus souvent les populations, n'ont jamais moins de 4 à 5 grammes de sel par litre et parfois jusqu'à 8 grammes. Il faut y être accoutumé comme le sont les indigènes pour consommer de telles eaux, qui pour les Européens sont complètement imposables. En ce qui me concerne, il m'a été impossible de m'habituer même aux eaux de Biskra, qui, loin d'étancher ma soif, ne faisaient que l'exciter.

Pendant le peu de temps que j'ai passé dans cette oasis, parcourant chaque jour 40 ou 50 kilomètres en voiture découverte, à l'époque du solstice d'été, par des températures de 36 à 40° à l'ombre, je n'ai jamais été incommodé par la chaleur, tempérée par un vent sec et vivifiant; mais je souffrais énormément de la soif, tout en vérifiant et jugeant à chaque instant des sources jaillissantes d'une limpidité parfaite, d'une fraîcheur relative des plus agréables, bien qu'elles accusassent de 26 à 28 degrés au thermomètre, mais dont le goût m'inspirait autant de répulsion que l'aurait fait l'eau de mer.

### III.

Il n'est aucun végétal à peu près utile qui, sous nos climats, puisse s'accommoder des conditions de sol et d'eaux d'arrosage que je viens de décrire. Aussi nos terrains salés du littoral de la Méditer-

ranée sont-ils fort négligés. Ce n'est pas sans hésitation qu'on essaie parfois de tirer parti de ceux que l'on peut laver avec des eaux réellement douces. Il en est autrement dans le Sahara, dont le climat comporte le développement de deux espèces végétales qui résistent parfaitement à la salure du sol et des eaux. Ce sont le palmier-dattier et le cotonnier. Ce dernier malheureusement n'a pas seulement à lutter contre le sel, mais contre les dévastations des insectes, et principalement des sauterelles, qui presque toujours en rendent la culture impossible. C'est à cette cause surtout qu'on doit attribuer l'insuccès des tentatives souvent renouvelées pour propager dans les oasis la production du coton à longue soie, malgré la belle qualité des échantillons qu'on avait pu obtenir des premiers essais.

Le dattier est donc en fait le seul végétal réellement utile que puissent produire les terrains salés des oasis du Sahara. Le reste n'est qu'un accessoire dont l'importance a été fort exagérée par la plupart des voyageurs qui nous ont décrit ces îlots cultivés du désert.

Nos impressions personnelles dépendent beaucoup des conditions particulières de milieu dans lesquelles nous les éprouvons. Quand, après avoir parcouru pendant de longs jours les solitudes des steppes sans avoir vu autre chose qu'un sol rougeâtre et desséché, çà et là teinté de gris par une végétation poussièreuse et rabougrie, — l'œil altéré de verdure comme le gosier l'est d'eau fraîche, — on rencontre fortuitement une oasis sur ses pas, on est prédisposé à la voir sous un aspect trop favorable pour l'apprécier à sa valeur réelle. La sensation qu'on éprouve est surtout déterminée par l'effet du contraste, et il est fort difficile de reproduire le tableau qu'on a sous les yeux sans en outrer les couleurs. Cette tendance à une exagération involontaire se retrouve en général dans les récits des voyageurs les plus véridiques, et bien plus encore dans les amplifications des poètes qui, brochant sur un thème facile, nous dépeignent les lieux tels que les voit leur imagination. Ce sont eux surtout qui nous ont fait la légende de l'oasis, ce paradis de fraîcheur et d'éternelle verdure, faisant pendant à la légende du désert, l'enfer brûlant de la mer des sables.

Pour mon compte, j'avais toujours eu beaucoup de peine à comprendre par avance cette végétation de fleurs et de fruits se développant le plus souvent sur des terrains salés, toujours sous la voûte ombreuse des dattiers. Chacun sait, en effet, que chez nous l'ombre est d'autant plus contraire à la végétation que le soleil est plus ardent. Sous les climats humides du Nord, on voit l'herbe des pelouses s'étendre d'elle-même en moelleux tapis de verdure dans des cours étroites ombragées d'arbres et de murs, tandis que sur le

littoral de la Méditerranée, dans des conditions identiques, en dépit de toutes les irrigations, il est impossible de faire pousser ni fleurs ni gazons (1).

L'influence toujours si pernicieuse des eaux salées employées à l'arrosage ne pouvait évidemment modifier cette loi générale dans un sens favorable, en passant d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

J'ai visité à trois ans de distance les deux oasis de Laghouat et de Biskra, qui, par leur population et leur situation stratégique, sont nos postes les plus importants du Sahara algérien.

Si, dès d'abord, comme tout le monde, j'ai été saisi par le spectacle de la verte oasis succédant à la monotone aridité du désert, j'ai tenu à ne pas rester de confiance sous le charme de la première impression. Circulant sous ces dômes de verdure impénétrables aux rayons du soleil, j'ai pu constater que l'absence d'air et de lumière et la salure du sol n'y étaient pas moins nuisibles que chez nous au développement de la végétation.

L'oasis de Laghouat, que j'ai vue la première, est située à 34 degrés de latitude dans la haute région de l'O.-Djédi, à une altitude de près de 800 mètres, qui est celle des hauts plateaux de l'Algérie. Les eaux d'irrigation dérivées de l'O.-Djédi y sont douces, mais peu abondantes. Elles servent surtout à assurer la reprise et la première pousse des jeunes palmiers, dont les racines ne tardent pas à atteindre une nappe générale d'eaux de filtration qui se trouve à une faible profondeur et qui suffit au plein développement de l'arbre, sans nouvelle irrigation.

Dans ces conditions, les dattiers réussissent assez bien et atteignent une hauteur de 20 à 30 mètres. Leurs fruits sont cependant peu savoureux et de qualité inférieure.

L'oasis, d'une superficie de moins de 200 hectares, contient environ trente mille palmiers disséminés en petits groupes dans des

(1) La généralité de cette loi me paraît pouvoir se déduire de considérations de physique des plus simples. Les végétaux empruntent invariablement à la radiation solaire les forces nécessaires à leur développement vital, en chaleur, lumière et électricité. Or, on sait que la radiation solaire qui, en inclinaison égale, doit rester à peu près la même en tout lieu, si on la mesure à l'extérieur de l'atmosphère, n'arrive à la surface du sol qu'après avoir subi une déperdition ou, pour mieux dire, une transformation très variable, due à l'absorption atmosphérique. Cette absorption est relativement très faible dans les pays où l'air est sec et transparent. Elle est au contraire à peu près totale quand l'atmosphère est chargée de vapeur d'eau et surtout de nuages. Dans le premier cas, l'action de la radiation solaire agit en entier suivant la direction des rayons solaires et elle doit être interceptée au passage par le feuillage des arbres qui abritent le sol. Dans le second cas, au contraire, l'action solaire se trouvant diffusée dans l'atmosphère, se réfléchit dans tous les sens et produit les mêmes effets à l'ombre que dans les endroits découverts.

jardinets clos de hautes murailles, le tout donnant un ombre épaisse sous laquelle la végétation n'a rien de luxuriant.

En dehors des plantations de l'oasis proprement dite s'étendent de vastes champs d'orge qui donnent une moisson passable quand les crues du printemps de l'O.-Djédi permettent de les arroser assez abondamment. On a d'ailleurs, depuis l'occupation française, multiplié les plantations de saules et autres bois de rivage, tant sur les rives des canaux d'irrigation que sur les berges même du lit sablonneux du torrent.

Comme production, l'ensemble est en somme fort médiocre. Il n'a été fait et il ne paraît guère possible de faire à Laghouat un essai sérieux de colonisation agricole, et il n'y a dans la ville d'autre commerce que celui qui est nécessité par les besoins du ravitaillement d'une garnison assez nombreuse.

L'aspect de l'oasis n'en a pas moins quelque chose de séduisant, lorsqu'on la découvre subitement, noyée dans la brume opaline d'un ciel orangé, avec ses longues files de saules et de peupliers découpant leurs feuillages d'un vert tendre sur le sombre massif des palmiers, que domine au centre le minaret d'une élégante mosquée; et sur les côtés les murailles de forteresses enroulant leur enceinte crénelée sur la crête des deux énormes rochers qui encaissent la ville. Les Français lui ont conservé son ancien emplacement, en la trouant de longues rues droites, bordées d'arcades aux couleurs voyantes qui masquent les vieilles masures de boue des indigènes.

C'est un vrai paysage d'Orient, dont je n'ai rencontré l'équivalent en aucun autre point de l'Algérie. Je m'attendais en effet à trouver mieux encore à Biskra. L'oasis plus étendue paraissait devoir fournir des éléments d'un plus beau décor, mais on en a bien moins tiré parti. La ville française a été construite à près de deux kilomètres de l'oasis. Rien n'annonce de loin sa présence, et c'est par une route poussiéreuse, à travers des champs de manœuvre calcinés, que l'on arrive à une porte ouvrant dans un mur d'enceinte, à l'intérieur duquel on trouve un désert d'un autre genre où, çà et là, s'alignent en forme de rue des maisons basses à simple rez-de-chaussée, perdues dans de vastes espaces de terrains vagues, promenades publiques sans promeneurs, parsemées d'arbres grêles dont le maigre feuillage abrite quelques touffes de lauriers-roses enfouis sous les mauvaises herbes. Dans l'espérance, en effet, d'obtenir plus tôt de l'ombre, et peut-être dans l'unique désir d'innover, les administrations locales ont proscrit les palmiers de leurs plantations publiques et les ont remplacés par des arbres d'Europe qui viennent fort mal, ou des essences d'origine tropicale, telles que les gommiers ou les cassiers, maigres acacias qui ne se distinguent pas plus par l'élégance de leur feuillage que par la majesté de leur port.

Cet essai malheureux n'en a pas moins eu l'inconvénient d'absorber une assez grande quantité d'eau, au détriment de la véritable oasis, qui a vu, paraît-il, diminuer notablement le nombre de ses palmiers, évalué à plus de cent mille avant notre arrivée. Ces plantations anciennes, restées aux mains des indigènes, ne commencent guère qu'à 2 kilomètres de la ville française et se prolongent vers le sud, traversées par la route de Touggourt, bordée de jardins dont les clôtures en pisé sont moins élevées que celles de Laghouat, mais dont les cultures ne m'ont pas paru beaucoup plus prospères, même celle des dattiers, qui ne sont pas plus vigoureux et ne produisent pas de fruits beaucoup meilleurs.

Les eaux d'irrigation de l'oasis étant saumâtres, à peine potables pour les Européens qui n'y sont pas habitués, peu de végétaux peuvent s'en accommoder. Aussi les légumes et les fruits sont-ils très rares à Biskra, et ceux qu'on parvient à y faire pousser à force de soins sont-ils dépourvus de saveur, ainsi qu'il arrive chez nous à ceux qu'on essaie de cultiver dans les terrains salés. Peut-être pourrait-on faire une exception en faveur de la vigne. J'ai vu dans les jardins de Biskra quelques treilles assez belles, chargées de fruits, mais encore trop loin de leur point de maturité pour pu'il m'ait été possible d'en apprécier la qualité.

La colonisation et le commerce français n'ont pas beaucoup plus d'importance à Biskra qu'à Laghouat. Deux hommes cependant, également dignes d'éloges, y ont tenté des établissements d'un ordre très différent qui permettent de juger ce qu'on peut attendre de ce pays au point de vue agricole. Ce sont MM. Landon et Duffourg.

Le premier, possesseur d'une grande fortune dont il se plaît à faire un généreux emploi, a créé à très grands frais, entre la ville française et l'oasis indigène, un magnifique jardin d'agrément dans lequel il s'est efforcé d'acclimater tous les végétaux des pays chauds. Il n'a rien épargné à cet effet, et il serait difficile de trouver, où que ce soit, un parc tenu avec plus de soin, sans un grain de poussière sur les fleurs, une feuille morte dans les allées, une plante parasite dans les massifs. Trente jardiniers à l'année ne cessent de bêcher, arroser, râtisser à l'envi. Le résultat de tant de sacrifices n'a malheureusement pas répondu à ce qu'on pouvait en espérer. Les plantes tropicales, entretenues avec tant de luxe dans le parc Landon, sont loin d'avoir cette ampleur de formes, cette luxuriance de végétation que l'on a obtenue par exemple au Jardin d'acclimatation d'Alger, avec des frais probablement beaucoup moindres, bien que sur une plus grande surface.

C'est sans doute en partie à l'influence du climat plus chaud, mais moins égal et moins humide à Biskra qu'à Alger, qu'on doit

attribuer cet échec relatif. Mais il est dû surtout à l'action des eaux saumâtres qui servent aux irrigations de l'oasis.

M. Duffourg a opéré dans des conditions différentes, en vue d'essayer la culture des plantes productives. Il a d'abord fait des efforts persévérans, couronnés de peu de succès, pour propager le cotonnier. Le climat, la nature du sol et des eaux paraissent éminemment propres à la variété longue soie. Malheureusement on a eu à lutter, ou plutôt on n'a pu lutter contre les dévastations des sauterelles; et M. Duffourg a dû se restreindre à la culture essentiellement locale du dattier. Après avoir multiplié avec un certain succès ses plantations à sa ferme d'El-Outaya, dans la vallée de l'Oued-Biskra, à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville, il a essayé plus récemment de les introduire plus à proximité dans des conditions de sol et d'arrosage particulières présentant assez d'importance pour qu'il me paraisse nécessaire d'entrer à ce sujet dans quelques détails de topographie agronomique.

Biskra est considéré comme la capitale de la région des Zibans, qui, sur une centaine de kilomètres de l'ouest à l'est, embrasse la basse vallée de l'O.-Djédi et de quelques affluens parallèles venant déboucher dans la lagune centrale du chott Mel-Guir.

Les Zibans, ou pour mieux dire le Zab, au singulier, se divise en deux régions distinctes : le Zab de l'ouest et le Zab de l'est, séparés par l'Oued-Biskra, qui se réunit à l'O.-Djédi à 25 kilomètres en aval de cette ville.

Le Zab de l'est est adossé vers le nord à des contreforts de plus en plus élevés qui se prolongent d'étage en étage dans le massif montagneux de l'Aurès, où se trouvent les plus hautes cimes de l'Algérie.

Le Zab de l'ouest, au contraire, est séparé des chaînes culminantes de l'Atlas algérien par un bassin intérieur fort étendu, celui du Hodna, dont la cuvette est à une altitude de 350 mètres et dont la ligne de faite, séparative des vallées sahariennes vers le sud, ne dépasse pas 450 à 500 mètres.

Il résulte de cette disposition des lieux que, si les chotts ou bas-fonds marécageux des plateaux de la province de Constantine venaient à se remplir jusqu'au point de débordement, ceux qui sont au nord de l'Aurès se déverseraient dans la Méditerranée, tandis que le Hodna déboucherait dans l'O.-Djédi. Les premiers bassins peuvent donc être considérés comme méditerranéens, le dernier comme saharien; et il y a tout lieu de supposer que toutes les eaux de pluie tombées sur ses versans qui se réunissent dans sa cuvette centrale doivent, après s'être infiltrées dans le sol, aller alimenter les nombreuses sources qui naissent au pied des contreforts du Zab occidental, entre les deux affluens principaux de l'O.-Biskra et



de l'O.-Sadory, qui limitent cette région, le premier à l'est, le second à l'ouest. Biskra, aujourd'hui la ville la plus importante de la contrée, se trouve au débouché de la rivière de ce nom dans la vallée de l'O.-Djédi. Aucun centre de population n'existe aujourd'hui dans une position analogue au débouché de l'O.-Sadory; mais on retrouve à Doussen des ruines romaines très considérables qui prouvent que les sources abondantes qu'on y rencontre n'étaient pas autrefois moins bien utilisées que ne le sont actuellement celles de Biskra.

L'O.-Djédi, dans cette partie de son cours, fidèle à la loi classique, empiète sur sa rive droite. Son débit d'étiage presque nul, qui n'atteignait pas 50 litres à la seconde au mois de juin, n'a pas, il est vrai, la force de ronger la formation du poudingue qui lui sert de berge, mais il l'empâte sous un manteau d'alluvions progressives, dont la nappe continue s'étend vers la gauche sur une largeur de 20 à 30 kilomètres, jusqu'au pied des contre-forts du massif algérien, sur lequel elle se prolonge en terrasses successives d'une hauteur totale de 40 mètres au moins. Il serait assez difficile de préciser si ces alluvions relativement élevées, mais de même nature que celles de la basse vallée, ont été déposées directement par la rivière ou remaniées par le vent. En tout cas, elles empâtent le pied des coteaux, à la base desquels sourdent les eaux de source provenant des infiltrations de la région du Hodna. Parmi ces sources, celles qui ont un débit assez considérable ont pu s'ouvrir un chenal à travers les alluvions. Telle est la source d'Oumach, distante de 8 à 10 kilomètres de Biskra, dont le débit n'est pas de moins de 200 litres à la seconde et qui a déblayé son lit d'écoulement jusqu'à la roche vive; mais le plus souvent les sources, s'imprégnant dans le sol par filtration de bas en haut, viennent s'évaporer à la surface, où se concentre le sel dont elles sont chargées. Sur toute la distance de 50 kilomètres qui sépare Biskra de Doussen, on chemine sur un terrain salé de cette nature où les affleurements salins indiquent partout la présence de l'eau que des fouilles mettent à jour à de faibles profondeurs.

J'ai vu sur ma route un grand nombre de sondages d'essai faits par M. Duffourg qui n'ont pas plus d'un mètre de profondeur, formant autant de puits d'eau relativement douce, dont profitent les indigènes qui doivent y faire des haltes fréquentes, ainsi qu'on peut en juger à la quantité de noyaux de dattes qui germent dans les déblais retroussés sur les bords de la fouille. Des galeries de drainage convenablement dirigées permettraient de capter ces eaux et de les réunir en courant assez abondant pour les faire servir à l'irrigation des terrains inférieurs. M. Duffourg s'est proposé de les utiliser d'une manière plus simple par des plantations de palmiers

puisant directement l'eau qui leur est nécessaire dans la nappe filtrante inférieure. A cet effet, il commence par défoncer le sol pour en rompre la croûte cristalline; après quoi il le fait niveler au moyen de galères à main maniées par des hommes. Le sol ainsi préparé, on ouvre, en les descendant jusqu'au niveau de la nappe filtrante, des tranchées régulières également espacées, dans lesquelles on dispose les plants de palmiers à 10 mètres les uns des autres. Les tranchées une fois comblées, on arrose abondamment, avec les eaux d'une source supérieure, les jeunes plants, qui finissent par s'enraciner dans ce sol toujours imbibé d'eau tant par le haut que par le bas. Comme on ne plante, pour maintenir les bonnes espèces, que des drageons séparés des vieilles souches, n'ayant que peu de racines, la reprise est en général assez lente, et il faut parfois de deux à trois ans pour que la végétation commence à se manifester. Elle se développe ensuite assez rapidement pour qu'il soit inutile de continuer les arrosages superficiels; mais il ne faut pas moins de huit à dix ans pour que l'arbre soit en état de bon rapport.

Ce genre de culture n'est pas, comme on le voit, sans exiger des frais considérables et une longue perte de temps et d'intérêts. Le produit du dattier est cependant suffisant, paraît-il, pour compenser de pareils sacrifices. En tout cas, l'expérience de M. Duffourg paraît digne de fixer l'attention, car, si elle réussit, comme il y a lieu de l'espérer, elle pourrait permettre la mise en valeur d'une grande étendue de terrains qui, jusqu'ici, étaient restés complètement improductifs. Les oasis existantes sont en effet toutes situées dans la vaste plaine d'alluvion de la vallée, desservies concurremment par les sources principales descendant des coteaux, amenées par des canaux d'une grande longueur, où elles subissent des déperditions considérables, et par des dérivations de l'O.-Djédi, qui ne fonctionnent que d'une manière très intermittente.

#### IV.

J'ai cru devoir donner quelques détails assez circonstanciés sur les productions végétales de la vallée de l'O.-Djédi, que j'ai plus particulièrement parcourue. Cette région toutefois, bien que la plus peuplée du Sahara algérien, est loin d'être dans les meilleures conditions pour la culture du dattier : Laghouat est à une altitude et Biskra à une latitude trop élevées. Il faut descendre plus au sud pour rencontrer la véritable patrie de cet arbre providentiel du désert, qui se trouve surtout comprise entre les 30° et 34° degrés parallèles, entre le chott Mel-Guir et Goléah.

Deux régions distinctes du Sahara algérien sont plus particuliè-

rement aptes à ce genre de culture : la vallée de l'O.-Souf, parallèle à la direction des chotts, et la vallée ou dépression de l'O.-Rir, qui comprend l'estuaire commun des vallées de l'Igharghar et de l'O.-Mia, en aval de Touggourt, et la basse vallée de l'O.-Mia en remontant de Touggourt à Ouargla.

La vallée de l'O.-Souf, voisine de la région des grandes dunes sahariennes, est plus particulièrement exposée à l'irruption des sables mouvans. L'eau n'y est pas jaillissante, mais se trouve en nappe continue au-dessous du sol. Quand la profondeur de cette eau est grande, on l'élève au moyen d'appareils de puisage plus ou moins ingénieux ; mais quand elle n'est qu'à une faible distance de la surface, les indigènes recourent à un mode de plantation analogue à celui que nous venons d'indiquer comme essayé par M. Dufourg sur les terrains des Zibans. Les arbres sont plantés dans des trous descendus au contact de la nappe liquide, et parfois, quand son épaisseur est trop considérable, on enlève à la main la couche supérieure avec laquelle on constitue des digues de clôture destinées à arrêter l'envahissement des sables mouvans. Mais ces abris ne tardent pas à devenir insuffisans, et on est obligé de les relever constamment jusqu'au jour où, la tâche devenant trop pénible, on abandonne l'oasis, dont les arbres finissent par être étouffés sous une dune d'autant plus élevée que les sables extérieurs ont été contenus à une plus grande hauteur.

Dans la vallée de l'O.-Rir, depuis le chott Mel-Guir jusqu'à Ouargla, les plantations de palmiers sont arrosées par des sources jaillissantes provenant de puits artésiens forés à une profondeur moyenne d'une soixantaine de mètres.

De tout temps, les indigènes ont connu l'usage de ces puits, et il s'était formé chez eux une corporation de puisatiers spéciaux qui, au prix de grandes fatigues et de grands dangers, parvenaient à les ouvrir et plus difficilement encore à les entretenir par les procédés les plus primitifs. Un des plus grands bienfaits de l'occupation française a été d'introduire dans cette partie du Sahara algérien les méthodes de forage usitées aujourd'hui pour le percement des puits artésiens avec tubage métallique. Un premier sondage, tenté au mois de mars 1856, fit jaillir, à la grande surprise et grande joie des indigènes, une source donnant 4,000 litres par minute, suffisant à l'irrigation de 15,000 palmiers ; et, depuis cette époque, plusieurs ateliers, sous l'habile et persévérante direction de M. Jus, n'ont cessé de fonctionner pour multiplier ces puits artésiens, non-seulement dans l'O.-Rir, mais en diverses autres régions du Sahara et des steppes algériens. Mais c'est surtout dans la dépression de l'O.-Rir que les résultats les plus remarquables ont été obtenus. D'après le dernier rapport officiel de 1878, le nombre de puits

forés par les ateliers français s'élève à soixante-quatre, représentant une longueur de tubage de 4,320 mètres fournissant ensemble 98,238 litres d'eau à la minute, soit une moyenne de plus de 4,500 litres par puits. Le débit de ces puits varie d'ailleurs dans de grandes proportions entre un maximum de 4,800 litres et un minimum qui, en certains points, est descendu à 20 litres. Il paraît exister deux zones principales d'approvisionnement, dont la moins importante se concentre à la pointe sud-ouest du chott Mel-Guir, la plus considérable aux environs d'Ourlana, aux deux tiers de la route de Touggourt, occupant une superficie de plus de 200,000 hectares, sur laquelle M. Jus croit pouvoir compter que les puits ne donneraient guère moins de 3,000 litres à la minute.

L'irrigation moyenne d'un palmier étant convenablement desservie avec un débit de 0<sup>l</sup>,20 par minute, soit à peu près 125 mètres cubes d'eau par an, chaque puits artésien de cette région pourrait suffire à l'alimentation de 15,000 palmiers à répartir sur une superficie de 150 hectares. Dans ces conditions, les puits devraient être espacés à 4,200 mètres l'un de l'autre, distance à laquelle ils ne peuvent se nuire réciproquement, et la zone de grand approvisionnement signalée par M. Jus pourrait recevoir près de 20 millions de palmiers. Ce nombre serait-il réduit de moitié et même des trois quarts qu'il n'en resterait pas moins la possibilité de créer sur ce point un capital agricole d'une grande valeur. Un palmier en bon état de rapport, convenablement fumé, rapporte facilement 40 à 50 kilogrammes de dattes. Dans les conditions d'une grande culture, sans fumier, on peut compter sur un rendement moyen de 15 kilogrammes d'une valeur de 3 francs. Ce chiffre n'a rien d'exagéré puisque, en l'état, les indigènes paient sans trop de gêne un impôt variant de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 par pied.

Quant aux frais d'installation, ils ne seraient pas considérables. Le terrain est sans valeur. Les communes indigènes consentent facilement pour moins de 4,000 francs la vente d'un lot de 200 à 300 hectares pouvant au besoin recevoir 30,000 palmiers. Le forage des puits artésiens revient à un prix moyen de 60 à 70 francs par mètre de profondeur. Dans les conditions ordinaires, un puits ne coûte pas plus de 4,000 francs. M. Jus compte sur une dépense de 1 fr. 50 par pied d'arbre pour achat de plant et frais de plantation. Sur ces bases, il établit à 20,000 francs le prix de revient d'une oasis complantée de 10,000 pieds d'arbres qui, d'après lui, seraient en état de rapport dès la cinquième année. Ces chiffres me paraissent faibles, et il est probable qu'il faudrait dépenser un peu plus et attendre un peu plus longtemps avant d'avoir un produit rémunérateur. En tout cas, les frais d'entretien paraîtraient devoir être largement couverts dès la première année par la récolte de

l'orge arrosé avec l'excédent des eaux d'hiver. Les cultures d'entretien et l'arrosage seraient confiées, suivant l'usage, à des colons partiaires, qui prélèvent moitié de l'orge et 1 sixième seulement des dattes.

Dans ces conditions, quand la plantation serait arrivée à l'état complet de rapport, elle pourrait donner 150,000 kilogrammes de dattes d'une valeur brute de 30,000 francs, laissant au propriétaire un revenu net de 24,000 francs, supérieur aux frais de premier établissement. Cette perspective est assez séduisante pour avoir déjà tenté quelques capitalistes, qui, sur les conseils de M. Jus, ont commencé l'installation de plusieurs plantations aux environs d'Our-lana, dans le centre de l'O.-Rir, et il n'est pas douteux que de pareils établissements ne tarderaient pas à se multiplier si l'ouverture d'un chemin de fer permettait au propriétaire d'exporter facilement ses produits et de surveiller par lui-même ses plantations, tout au moins au moment de la récolte. Sauf l'époque des grandes chaleurs de l'été, pendant lesquelles il faudrait pouvoir quitter un pays devenu malsain, le climat du Sahara est des plus salubres, et le séjour ne peut en être que favorable aux Européens. L'exemple des dernières explorations envoyées par le ministre des travaux publics, dont le personnel n'a pas compté un seul malade pendant un voyage de plusieurs mois, ne saurait laisser subsister de doute à cet égard.

Si les Européens n'ont rien à redouter du climat et de la température, aisément supportable du mois d'octobre au mois de juin, ils éprouveraient cependant une difficulté réelle à s'accoutumer à consommer des eaux contenant rarement moins de 4 grammes de sel par litre.

Les indigènes seuls peuvent en faire leur boisson habituelle, et encore n'est-ce pas sans inconvénient pour eux; car il est assez naturel d'attribuer à cette cause différentes maladies inhérentes au pays, telles que le furoncle connu sous le nom de clou de Biskra. Une des plus grandes améliorations hygiéniques à apporter au régime des populations habitant les régions à palmiers du Sahara algérien serait de leur assurer un approvisionnement d'eaux réellement potables qu'il serait assez difficile de se procurer en recourant aux sources naturelles, qui ont presque toutes la même origine et le même degré de salure. Comme il ne s'agirait toutefois que de l'eau nécessaire à la boisson et à la cuisson des alimens, qui ne dépasse pas une moyenne de 3 litres par tête, et par jour, il ne paraîtrait pas impossible de soumettre à une distillation préalable la faible quantité de liquide réclamé par un usage aussi restreint.

Peut-être pourrait-on essayer d'utiliser à cet effet la radiation solaire, plus particulièrement intense sous le climat sec et le ciel

transparent du Sahara. On s'est assez fréquemment préoccupé dans ces derniers temps des moyens de mettre à profit cette source de force naturelle et l'on s'en est beaucoup exagéré la puissance. L'effet mécanique qu'on peut en attendre, en tout pays, peut être exactement mesuré par la hauteur de la tranche d'eau superficielle évaporée annuellement. Cette hauteur, qui est au-dessous de 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,50 sous les climats brumeux du nord de la France, atteint 2 mètres sur les bords de la Méditerranée et très probablement 3 à 4 mètres dans le Sahara algérien. L'action calorifique reçue journallement par chaque mètre superficiel du sol ne dépasse pas, dans ce dernier cas, celle qui pourrait être réalisée par la combustion de 3 kilogrammes de houille d'une valeur moyenne de 0 fr. 10. On ne saurait admettre la probabilité de pouvoir jamais donner un emploi mécanique industriellement utile à une force d'une si faible intensité et d'une si grande intermittence. Sous ce rapport, la radiation calorifique se présenterait toujours dans de grandes conditions d'infériorité par rapport au vent, dont l'action est tout aussi générale, beaucoup plus intense, plus facile à recueillir et qui cependant est de moins en moins utilisée comme moteur.

L'emploi de la radiation calorifique ne paraît nettement indiqué que pour servir à un travail de distillation intermittente. Déjà, sous nos climats, on l'utilise pour l'évaporation à l'air libre de grandes masses d'eau à la superficie des marais salans. Le travail réalisé en un an, s'élevant à 15,000 ou 20,000 mètres cubes d'eau évaporée par hectare dans les salines de la Méditerranée, représente une consommation de près de 2,000 tonnes de charbon d'une valeur de plus de 60,000 francs.

On est donc assez naturellement amené à se demander si, avec des appareils qui ne seraient pas trop coûteux, on ne pourrait pas faire un pas de plus, utiliser cette force pour produire en vase clos, mais sur une plus modeste échelle, le travail de distillation nécessaire pour épurer les eaux servant aux usages domestiques des populations du Sahara.

Ramené à ces termes, le problème est parfaitement abordable, et il paraît *a priori* facile de comprendre qu'on puisse adapter à cet usage tout ou partie des toitures des habitations ou des magasins. En donnant à ces toitures la forme d'un miroir cylindrique à section parabolique ou circulaire, on pourrait concentrer l'action des rayons solaires sur une chaudière longitudinale occupant la ligne des foyers du miroir. Toute la difficulté pratique devrait consister soit à faire mouvoir le miroir de manière à maintenir son axe dans la direction des rayons solaires, s'il était parabolique et mobile, soit à ne faire mouvoir que la chaudière parallèlement au miroir, s'il

était fixe et circulaire. Ce sont là des détails pratiques qui pourraient être probablement résolus sans entraîner des dépenses hors de proportion avec les résultats qu'on devrait en attendre.

Chaque mètre superficiel pouvant évaporer annuellement dans le Sahara 3 à 4 mètres d'eau à l'air libre, soit 8 à 10 litres par jour, il suffirait d'utiliser le tiers de cette force en vase clos, pour suffire aux besoins domestiques d'un habitant. Ainsi disposées, les toitures d'un pays où il ne pleut pas serviraient à rectifier et à rendre potables les eaux saumâtres dans des conditions analogues à celles où elles sont utilisées dans nos pays pour recueillir les eaux pluviales des citernes. Dans quelques cas particuliers, lorsqu'on voudrait épurer d'un seul coup toute l'eau nécessaire aux besoins d'un groupe un peu important de population, dans un hôpital, une caserne, ces appareils pourraient être assez compliqués et entraîner une dépense notable; mais dans le plus grand nombre de cas, réduits aux proportions que pourrait exiger l'alimentation d'une seule famille, ils seraient d'une installation des plus simples, à laquelle se prêterait parfaitement l'usage habituel des toitures en terrasses qui recouvrent la plupart des habitations du Sahara. Un miroir de 8 à 10 mètres de superficie, avec tous ses accessoires, pouvant suffire à la consommation de huit à dix personnes, ne paraîtrait pas devoir coûter plus de 350 à 400 francs et ne réclamerait que peu de frais annuels d'entretien ou de fonctionnement.

Si l'expérience confirmait mes prévisions, l'usage des appareils distillatoires à radiation solaire ne devrait pas tarder à se généraliser dans le Sahara; mais la solution que j'indique serait-elle après essai reconnue inadmissible, qu'il resterait encore la ressource de recourir aux combustibles ordinaires, ce qui ne saurait entraîner une dépense beaucoup plus grande, car, pour une consommation annuelle de 1,000 litres environ par habitant, elle n'exigerait pas la consommation annuelle de plus de 100 kilogrammes de charbon d'une valeur de 3 à 4 francs.

On objectera peut-être que l'eau distillée ne constituerait pas par elle-même le type de la meilleure boisson. Quelques précautions seraient sans doute nécessaires pour l'aérer par un battage. Peut-être même faudrait-il l'additionner de certains sels minéraux nécessaires à l'action des fonctions digestives qui se trouvent dans les eaux de source naturelles. Il serait en outre utile, sinon indispensable au point de vue des exigences d'une civilisation plus raffinée, de propager l'emploi des appareils frigorifiques qui rendraient de si grands services dans les pays chauds, et il y aurait à rechercher si les deux opérations ne pourraient pas se faire en même temps, si la même usine ne pourrait pas à la fois distiller l'eau saumâtre et la condenser directement en tout ou partie à l'état de glace.

Ce sont là des points de détail qui s'imposeront tôt ou tard à notre examen si nous voulons avoir des établissemens sérieux dans le Sahara algérien. Au point de vue d'ensemble du chemin de fer transsaharien que nous devons surtout viser, la question particulière des eaux potables est une question de premier ordre que les ressources de l'industrie moderne nous permettront de résoudre facilement et qu'il ne faudrait pas confondre avec la question plus générale de l'approvisionnement de l'eau.

Les explications qui précèdent démontrent, en effet, que l'eau naturelle est loin d'être aussi rare qu'on le suppose dans l'ensemble du Sahara. Quelques régions particulières, quelques *hamadas* ou plateaux élevés sont, il est vrai, complètement dépourvues d'eaux de toute espèce; mais ce ne sera qu'une affaire de quelques tuyaux et de quelques machines pour pourvoir à leur approvisionnement spécial lorsqu'on devra les franchir. Ce ne sera d'ailleurs que l'exception. Toutes les considérations possibles s'accordent, en effet, à démontrer que tant qu'il ne s'agira que d'établir une artère de jonction unique reliant l'Algérie au Niger, on devra s'attacher à suivre de préférence le tracé des grandes vallées qui, du sud au nord et du nord au sud, traversent l'étendue du désert, vallées sèches à la surface, mais recélant dans leur sous-sol des ressources en eaux naturelles suffisant largement non-seulement à tous les besoins domestiques des populations et au service de la voie de fer, mais, dans une certaine mesure, à une large extension des irrigations agricoles qui existent sur tout le parcours de ces vallées et qui pourraient être énormément développées.

Pour se convaincre de l'étendue de ces ressources négligées ou cachées, il suffit de jeter un coup d'œil en passant sur les innombrables ruines romaines qui s'alignent sur toutes les routes du Sahara, indiquant l'ancienne existence en ces lieux, aujourd'hui si déserts, de populations nombreuses, civilisées, qui devaient trouver à y vivre dans des conditions de sol et de climat analogues et probablement identiques à celles de notre temps. Ces vestiges d'une civilisation éteinte, que douze siècles de sauvage barbarie n'ont pu entièrement effacer du sol, ne tarderont probablement pas à disparaître; pans de murs, angles de fondations, pierres de taille éparses que l'on rencontre encore si nombreux sur la route de Batna à Biskra, serviront bientôt sans doute de matériaux pour la construction du chemin de fer. Au point de vue de l'art, on n'aura pas, il est vrai, grand'chose à regretter de cette dernière transformation. La vue de ces débris informes, tels qu'ils subsistent encore, n'en doit pas moins être pour nous d'un grand enseignement. Nous pouvons y puiser une légitime espérance dans l'avenir de nos efforts eu même temps qu'y trouver un pénible rapprochement.



Les Romains n'avaient ni la supériorité d'armement militaire qui nous permet de prévenir toute velléité de résistance de la part des indigènes algériens, ni la vapeur, ni les chemins de fer, ni l'électricité qui, supprimant les distances, mettent nos colonies les plus lointaines aux portes de la mère patrie, ni la sonde artésienne faisant jaillir les eaux des couches les plus profondes du sol, ni tant d'autres procédés industriels qui nous permettent de plier à nos lois les forces naturelles et d'en décupler les produits. Leurs établissemens coloniaux devaient forcément se suffire par eux-mêmes et vivre de leurs propres ressources. Les populations qui les habitaient devaient y naître et y mourir. Elles n'avaient pas cette facilité que nous donnent nos voies de communication modernes de se déplacer à volonté, de ne chercher au besoin dans une région étrangère qu'un lieu de station passagère que l'on habite ou que l'on quitte suivant les agrémens variables des saisons. Fiers de tant d'avantages, nous devrions espérer un succès plus complet que celui de nos devanciers, et cependant nous ne saurions nous dissimuler l'infériorité des résultats que nous avons obtenus. Tandis qu'ils avaient su couvrir d'habitations et parfois de villes florissantes ces contrées désolées, depuis plus de trente ans que, franchissant les plateaux du Tell, nous avons étendu notre domination sur les vallées et les versans sahariens, nous n'avons pu y créer que de chétifs établissemens ressemblant plutôt à des campemens militaires qu'à des cités naissantes, et les indigènes, s'ils ont appris à redouter nos forces, n'ont vu s'améliorer en rien les conditions matérielles ou morales de leur état social.

Cet échec relatif ne peut s'expliquer que par la différence des procédés de colonisation mis en œuvre des deux parts.

En étendant sans cesse sa domination sur des contrées nouvelles, Rome comptait moins sur elle-même que sur les peuples conquis pour régénérer ou mettre en valeur le sol qu'elle annexait à son empire. Elle songeait moins à exterminer ou humilier les indigènes qu'à les relever à leurs propres yeux; à les amener de gré ou de force à partager les bienfaits d'une civilisation supérieure, à devenir les citoyens de sa république universelle, se rattachant peu à peu à la patrie commune par une communauté de mœurs, de lois, de religion, d'habitudes sociales de toute sorte. C'est en latinisant les peuples vaincus plutôt qu'en voulant se substituer à eux pour l'exploitation directe du sol, que les Romains ont su, avec les ressources matérielles si bornées dont ils disposaient, jeter les bases de cette grande nationalité qui avait fini par étendre sa complète homogénéité sur la totalité du monde connu.

Imbus d'autres idées ou plutôt dépourvus de tout système réflé-

chi, nous avons opéré au hasard; et si nous voulions analyser nos procédés de colonisation, nous ne tarderions pas à reconnaître qu'ils se ressentent bien plus des pratiques des peuples barbares du moyen âge que des généreux souvenirs de la colonisation romaine.

Tenant à l'écart les indigènes, les parquant à tout jamais dans un dégradant isolement sous prétexte de respecter leurs droits nationaux, nous ne leur laissons d'autre perspective que de végéter obscurément à côté de nous, à l'état de caste distincte, dans des conditions d'infériorité se rapprochant plus du servage féodal que de l'égalité sociale du citoyen romain.

Deux peuples différens ne sauraient pourtant se perpétuer indéfiniment côte à côte sur un même sol à l'état de nationalités séparées. Un tel état social ne se retrouve que dans les pays d'ordinaire soumis à la domination musulmane, et l'on voit quels en ont été les résultats, après une occupation qui depuis plus de quatre siècles pèse sur les plus belles contrées du monde. Pour que la civilisation puisse prendre tout son essor et acquérir son développement normal, il faut qu'une entière fusion s'établisse entre les divers éléments de population. Cette fusion ne peut résulter que d'un écrasement complet du peuple vaincu oubliant dans un obscur servage tout souvenir, toute tradition de sa nationalité première, ou d'une lente et graduelle assimilation résultant d'une communauté d'intérêts et de tendance, réglée par la loi civile, donnant à tous les mêmes droits et le même but.

Le premier procédé, renouvelé de la barbarie des temps féodaux, répugne trop à la délicatesse de nos mœurs et de nos habitudes sociales pour que nous puissions sérieusement l'accepter en principe, en faire la base d'un système définitif de colonisation. Nous devons donc le proscrire entièrement pour nous rattacher au second; car entre les deux principes il ne saurait y avoir de moyen terme possible.

Nous avons soumis l'Algérie par nos armes. La conquête matérielle est terminée. Il est temps de songer à la conquête morale du pays. — En nos mains il doit devenir terre française en entier, exclusivement peuplée de Français; et comme nous ne saurions songer à y pourvoir complètement par des Français d'origine, nous ne devons avoir d'autre objectif que d'y suppléer en francisant au plus tôt les indigènes. La tâche peut être difficile, moins qu'on ne le suppose probablement. En tout cas, elle s'impose à nous et ce n'est qu'après l'avoir remplie que nous pourrions nous glorifier d'avoir sérieusement accompli notre mission civilisatrice.

---

---

# MACH

---

RÈCIT DE MŒURS DE LA HAUTE-ALBANIE.

---

## I.

Le bruit de sa longue pipe, glissant de ses doigts et tombant, tira Jean T. d'un demi-sommeil; il craignit que le chibouk et son tuyau de bois de jasmin ne fussent allés se briser dans la cour par les jours nombreux du plancher. Mais la pipe et le livre qui devaient l'aider à passer l'après-midi, — une après-midi de juillet, — gisaient le long de son fauteuil d'osier, et le jeune homme, tranquillisé, referma les yeux.

Il n'essaya pas toutefois de dormir, prévoyant assez le peu de succès de ses efforts; et pourtant, que faire à cette heure où la sieste pesait de son poids le plus lourd sur tous les habitans de Scutari?.. Étendu dans le divan-hanné, cette galerie de bois qui forme, au premier étage, l'antichambre de toute maison albanaise, il se disait, au milieu de réflexions vagues, qu'il perdait son temps dans ce pays. Il se disait cela tandis que son esprit, égrenant le chapelet des jours passés, rappelant une à une les étapes qu'il avait déjà franchies, le reportait à des heures plus actives et, de toute façon, mieux employées. Assez riche pour vivre indépendant, quelque peu tourmenté d'ambitions littéraires, il allait au gré de son humeur et, ne suivant aucune carrière, rêvait de se faire un nom. Il avait entrepris à sa sortie de l'École des chartes divers travaux qui n'avaient pas abouti et, comme il en attribuait la cause à la vie irrégulière qu'il menait à Paris, il s'était logé à Venise, d'abord

pour trois mois, puis pour six : il y était depuis deux ans déjà et n'y préparait pas moins qu'une histoire nouvelle de cette république. On ne le voyait guère s'absenter que pour explorer une à une les villes que baigne l'Adriatique ; cette fois, une occasion lui avait permis de s'avancer jusqu'en Albanie ; mais la guerre turco-monténégrine bouleversant la contrée rendait toute recherche impossible.

Je devrais déjà être parti, décida-t-il, et il se promit que le prochain bateau l'emmenerait en Europe. Mallogé, mal nourri dans cette maison dont il avait loué deux chambres isolées, assailli le jour par les mouches et menacé par les scorpions, réveillé la nuit par les combats sans fin des rats, des martres et des chats sous le toit, il était las de tant d'ennuis inutiles, las de ces horizons bleus, de cette chaleur inexorable dont rien ne pouvait distraire. Pas un frisson, pas une voix. Il prêta l'oreille, jeta les yeux au-dessous de lui : le jujubier étincelait sous la parure de ses petites feuilles rayonnantes comme autant de lames effilées ; deux mûriers dressaient leurs fines baguettes impitoyablement dépouillées, à côté d'un olivier nerveux. Un souffle d'air, et toute cette verdure robuste s'animait, les feuilles luisantes ou bleues, les tiges flexibles s'agitaient dans un frémissement joyeux ; mais ce souffle manquait. Seules, les sauterelles invisibles remplissaient l'air de ce grincement monotone qui est leur chant, et seules, importunes bavardes, elles veillaient dans la somnolence des êtres et des plantes.

Il se leva. Comme si elle eût deviné sa pensée, une jeune fille, dont le sommeil sans doute était léger, alla, rapide, prendre un seau dans la cour et se dirigea vers le puits. Là, elle arrondit son bras nu, fit de la main, moitié riieuse, moitié grave, le geste de boire et s'écria avec une interrogation : *Oui?*

Le voyageur avait appris quelques mots albanais ; il pouvait sans le secours de cette pantomime, demander de l'eau. Aussi répondit-il avec une politesse tout à fait déplacée dans ce pays, mais fier d'éprouver son savoir : *Po, faleminners, apoviene* : Oui, merci, viens.

La jeune fille aussitôt plongea la corde dans le puits : le chanvre se tendit, et de ses mains robustes elle tourna le rouet de bois. D'un seul bras elle enleva le seau, vint le déposer ruisselant sur la dernière marche de l'escalier, aux pieds du jeune homme ; puis elle chercha sans embarras un verre, le rafraîchit soigneusement, l'emplit et le lui présenta sur le plat de sa main.

— La main n'est pas grande, observa-t-il, et la jeune fille est jolie avec ses yeux de velours brun... il y a comme de l'or au milieu.  
— Et ce jeune corps souple, ces lignes fermes et pures, cette peau mate dont le ton réchauffe la blancheur de ses vêtements légers ;

— voilà un beau sang, en vérité! Ses cheveux lisses comme ceux d'une madone se tordent sur une nuque d'enfant,.. son sourire montre des dents blanches; le regard est chaste et gai.. — Rare nature, saine et fine; comment ne l'ai-je pas remarquée?

Elle attendait, avançant la main pour qu'il prit le verre.

Ce sera la seule Albanaise jolie que j'ai rencontrée, continua-t-il, laissant ses regards posés sur elle; — encore je parie qu'elle a du sang slave dans les veines! — Enfin il but; elle descendit.

Dès lors, il eut souvent soif. — Il la suivait des yeux de temps à autre : depuis le matin elle travaillait. C'était une étoffe de coton au dessin compliqué qu'elle tissait à certaine heure; plus tard il la voyait filer ou dévider la soie des cocons; ou bien, avec ses compagnes, elle étendait en pleine lumière des pièces de linge bariolées que le soleil séchait en un instant; alors, après les avoir emportées et pliées, elle les entassait dans des corbeilles, — ou bien, on l'entendait, armée d'un énorme pilon, écraser le café dans un antique mortier de bronze. Un jour, elle lui apparut juchée dans le mûrier, hardie, sur les plus hautes branches, arrachant les feuilles dont elle bourrait un grand sac pendu à son cou; et tous ses mouvemens, quoi qu'elle fit, étaient empreints d'aisance, de grâce et de contentement.

Sans donner l'alarme, il prit ses informations.

La jeune fille s'appelle Mach, lui dit en italien un drogman qu'il avait découvert; elle est catholique; — elle vient d'avoir dix-sept ans. Mais elle n'est pas de Scutari et ne s'y trouve que pour peu de temps avec sa mère : elle doit retourner bientôt dans son village, à Mertour, où vit sa famille dont quelques membres sont en effet, comme le pensait votre seigneurie, de race slave.

— Quel dommage, se dit-il, d'ensevelir dans ces montagnes tant de jeunesse et de beauté!

Son indignation fut plus vive encore quand il apprit qu'elle était vendue.

— Oui, monsieur, continua le drogman, son père l'a déjà vendue et bien mieux qu'on ne les vend d'ordinaire : 1,200 piastres et deux vêtemens neufs! Le mari qui l'achète n'en fait pas moins une bonne affaire, car elle est forte et bien portante, elle le servira bien; et puis elle n'a pas une vilaine figure..

Douze cents piastres, calcula-t-il, moins de deux cent vingt francs : à peu près le prix de deux bonnes vaches ou d'un cheval ordinaire. — Cette pensée l'irritait; — il eût donné bien davantage pour la soustraire à cet odieux marché!

De ce jour, il apprit l'albanais avec plus de persistance. Parfois il l'appelait et la faisait asseoir des heures entières, s'amusant à dessiner son costume, sa tête, qu'il avait déjà de profil, de face et de

trois quarts. Le mot qu'il savait le mieux à présent, c'était : *Bou-kour, tiné boukour!* tu es belle ! il le lui disait à toute occasion. — Elle ne se fâchait pas, mais levait seulement la tête, comme font les Orientaux pour exprimer la négation, en répondant : — Non, je ne suis pas belle, ce n'est pas vrai. — Dans sa pensée, on était belle quand on avait un beau manteau, des pantalons brodés, des colliers d'or.

S'il l'embrassait par surprise, elle le repoussait sans grand étonnement, sans se plaindre, ainsi qu'une esclave chaste ; — elle finissait toujours par sourire et le décourageait par sa tranquillité.

Elle s'amusait surtout comme une enfant de ses progrès en albanais ; chaque mot nouvellement appris l'enchantait ; elle le menaçait alors du doigt en disant : « Oh ! que tu es malin ! » Et peu à peu lui aussi trouva plaisir à ces innocentes cachoteries, à ce commerce secret, mais pur, entre lui que Paris n'amusait plus et elle qui n'avait pas vu d'étranger avant lui, — et il se consolait de ne découvrir à Scutari aucun document important.

Il en vint à penser que ce serait la réalisation d'un rêve bien oriental, mais facile sans doute, que d'arracher cette enfant au sort incertain qui l'attendait et de l'emmener avec lui dans sa maison à Venise. Il était libre et jeune : quand cette pensée fut née dans son cerveau, elle n'en sortit plus.

Un jour, comme il faisait pour la troisième ou quatrième fois son portrait, il lui dit avec la presque certitude d'obtenir son consentement :

— Veux-tu venir chez moi à Venise ? — tu garderas la maison. Je donnerai à ta mère ce qu'il faudra.

Elle se mit à rire, lui fit répéter ; cette idée lui plaisait ; elle disait non, mais ses yeux s'éclairaient de joie.

Il la laissa partir, lui donnant tout un jour pour réfléchir ; mais le lendemain, même incertitude, puis toujours ainsi. Une fois ou deux pourtant elle dit oui ; mais c'était un jeu, et aussitôt elle se reprit et, renouvelant sa pantomime, fit comprendre qu'elle était vendue, que le prix était payé ; si elle partait, il y aurait du sang dans sa famille : Oh ! elle se couvrit les yeux, fit le geste de tirer des coups de fusil... Cela voulait dire que l'acquéreur, le mari, qu'elle ne connaissait pas, puisque les deux époux ne se voient qu'après le mariage, tuerait son père, ses frères pour se venger d'une pareille injure.

Jean T. n'avait pas l'esprit tourné au drame ; il ne voulait la mort de personne et crut pouvoir tout concilier avec de l'argent : il connaissait mal l'Albanie. Une autre tentative qu'il envoya faire auprès de la mère, puis de la sœur aînée de la jeune fille, et qui ne réussit pas davantage, le lui fit comprendre. On lui exprima des

sentimens reconnoissans pour sa générosité qu'on ne songeait pas à suspecter, mais la réponse fut la même : elle est vendue; il y aurait du sang sur nous si nous acceptions. A aucun prix nous ne pouvons défaire ce qui est fait.

Exaspéré par cette résistance imprévue, il fit venir encore une fois la jeune fille et alors changea d'attitude. Cette fantaisie le tourmentait; l'obstacle en avait fait un désir; il pria. — La pauvre enfant cessa de sourire; elle avoua qu'elle viendrait bien, mais qu'elle avait peur, et elle faisait encore le geste du long fusil braqué à terre sur elle. — Il s'impatientait voyant les jours passer sans solution; elle ne savait que lui répondre. Il alla à sa ceinture pendue au mur, prit des napoléons, les mit devant elle en répétant : Viens! — Elle levait la tête avec un regard sérieux, et son irritation finit par tomber devant la douceur de ce visage.

— Allons, je m'en irai seul, dit-il enfin.

Et comme elle s'était souvent plu à toucher dans sa chambre les mille riens qui font l'ameublement d'une tente ou d'une cabine de voyageur, il ajouta :

— Prends ce que tu veux.

Elle vit un grand foulard de soie aux couleurs vives qui la tenta, le mit sur sa tête en rougissant, puis, comme un tablier, sur sa poitrine. Elle le trouvait bien beau; il était resté longtemps dans un sac de voyage.

— Comme il sent bon! dit-elle.

Mais elle refusait de l'emporter.

Il insistait, prenant ses mains; elle se détourna, la tête penchée, confuse, trop jolie. Elle vit son regard troublé s'attacher sur elle, et ils restèrent sans paroles; mais il la poussa hors de sa chambre en lui nouant le foulard autour du cou, et comme elle descendait, donna, le cœur gros de regrets, l'ordre de tout préparer pour partir le lendemain.

De bonne heure elle lui apporta une serviette et un citron; car c'est un usage respecté, ainsi que tant d'autres en Albanie, de n'accepter jamais aucun présent sans en offrir un en échange.

Il prit ces humbles souvenirs, ne sachant plus que lui dire, honteux lui-même de son état voisin de l'attendrissement. Les chevaux étaient dans la cour, sellés depuis longtemps déjà; le soleil allait se lever.

— Que la route te soit heureuse! dirent les femmes accourues jusque sous le portail.

Et il partit.

— C'est un des plus charmans incidens de mes voyages, concluait-il quelques mois plus tard, dans un restaurant à Paris, après

avoir raconté l'histoire de Mach à des amis qui se disposaient sur ses conseils à visiter comme lui les côtes de l'Adriatique.

— Ce n'est pas un incident, reprit l'un d'eux en riant, mais une idylle.

Et il porta la santé de Mach.

## II.

Quelque invraisemblable que cela puisse paraître au petit nombre des voyageurs qui connaissent l'Albanie, — à ceux du moins qui savent dans quel abrutissant esclavage y vivent les femmes, — le passage de cet étranger dans sa vie transforma la jeune fille. Après son départ, un lent travail se fit dans sa pensée d'enfant, une âme s'éveilla en elle. Le changement se fit peu à peu, jour par jour, par une marche inconsciente. Elle avait presque constamment présente devant les yeux l'image de ce maître doux, poli, plein de bonté ; il lui avait parlé sans grossièreté ; ses ordres étaient pour elle des caresses. Il eût été si naturel de la rudoyer, tandis qu'il la traitait toujours avec une sorte d'amitié, de protection. Elle souriait en pensant : — Belle ! il disait toujours cela. Est-ce vrai, cependant ? — Et elle allait jusqu'à jeter, chaque fois qu'elle passait dans la maison devant un mauvais miroir de Trieste, un regard sur elle-même ; et, bien que le reflet apparût verdi et peu distinct, son amour-propre de sauvage était satisfait.

Combien de fois prit-elle le foulard pour le regarder, le palper, le sentir, seule, dans l'après-midi, tandis que chacun dormait, les yeux réjouis à cette vue, ses doigts mêmes et tout son être frémissant de plaisir à ce contact ! On la vit se parer plus volontiers, exagérer l'extrême propreté qui était déjà chez elle un goût naturel. Quand une imprécation brutale la rappelait à la réalité, alors tout ce qui était né de sentiment en elle, tout son instinct protestait et un chagrin vague l'envahissait. Son cœur s'agitait comme à l'appel d'une voix lointaine ; tout autour d'elle lui semblait triste ; quelque chose lui manquait. Incapable encore de lire dans la confusion de ses premières pensées, elle ne sut pas découvrir ce mal qui devait grandir chaque jour, le regret ; mais elle n'en fut pas moins obsédée à son insu par le souvenir d'une vie qui n'était pas la sienne, d'une existence de fée, rêve irréalisable, assez nettement entrevu cependant pour qu'elle pût le comparer avec son avenir à elle, l'avenir vrai ; et elle mit toutes les chimères, tous les enchantemens que son imagination avait appris en quelques semaines à créer, elle mit cela d'un côté ; de l'autre, l'existence brutale qui l'attendait. Cette pensée l'effraya ; c'était un péché bien grand de



rêver ainsi : elle s'en accusa à confesse. Le prêtre lui rappela qu'elle était vendue depuis longtemps et lui donna à réciter matin et soir, pendant une semaine, deux « Je vous salue, Marie, » deux « Notre Père » et un « Je crois en Dieu. »

Certes ce fut de tout son cœur qu'elle récita ces « pénitences, » et elle se remit au travail avec cette ardeur et cette forte jeunesse qui la rendaient si précieuse; mais toujours les inquiétudes, les péchés revenaient à l'assaut. Le plus souvent, c'était Venise, cette immense ville, qu'elle essayait de se figurer, la maison de Jean, avec de belles étoffes, des serviteurs nombreux.

— Si j'y étais pourtant!

Et elle savourait par la pensée tout le charme de cette faute impossible. Puis elle se réveillait et chassait de pareilles idées.

— Un homme de la montagne est là qui demande si tu es prête et si ton trousseau est fini, vint un jour lui dire sa sœur. Il est temps que tu ailles là-bas; l'automne approche, et les chemins seront bientôt impraticables.

On décida qu'elle serait à Mertour dans deux semaines, et la date des noces fut fixée au 1<sup>er</sup> octobre.

Les préparatifs, la hâte des derniers travaux, la fièvre de ces jours si laborieusement employés éloignèrent d'elle toute autre pensée. Pourtant ce n'est pas sans tristesse qu'elle dit adieu à Scutari pour prendre le chemin du village. Souvent la pensée d'un départ, l'incertitude du changement, la crainte de l'inconnu, nous fait exagérer le nombre des jours heureux dont nous avons joui dans le pays ou sous le toit que nous quittons, et, oubliant les heures mauvaises, nous avons un certain penchant à croire de bonne foi que ce temps qui vient de s'écouler a été le meilleur de notre vie; par bonheur, la même impression se reproduit tant qu'on est jeune, plus faible il est vrai chaque fois, presque à chaque départ, et ce n'est que plus tard, à distance, que nous pouvons faire un choix dans le passé. Mais, pour Mach, elle devait ressentir d'autant plus vivement ce chagrin que le doute ne lui était pas possible; elle était venue de la montagne, où on l'avait chargée d'un fardeau dès qu'elle put suivre à pied les chevaux, et, si elle évoquait le souvenir de ses années d'enfance, ce n'étaient ni des jeux ni des éclats de rire qu'elle se rappelait, mais, comme toutes ses compagnes, de longues et pénibles étapes, des sacs pesans, des barils pleins d'eau qu'il fallait porter. A Scutari, au contraire, tout avait été nouveau pour elle : les maisons, les jardins, les églises, l'éclat des jours de fête. Là, le travail ne lui parut jamais pénible, et ses épaules s'étaient développées droites et libres; elle y avait vu des cérémonies dont la splendeur avait surpassé son imagination; puis elle pensait à ses amies et à la messe des jeunes filles à quatre heures du

matin, à tous ceux qu'elle abandonnait sans espérer les revoir, — à l'étranger.

Et ses idées avaient cheminé, de leur côté, sur bien des routes plus fleuries et plus gaies que celle qu'elle suivit elle-même toute la journée quand elle arriva enfin à Mertour. Elle trouva dans le village, autour de la maison paternelle déjà en fête, le cortège des amis qui étaient venus pour l'emmener chez l'acquéreur. Le plaisir de revoir tant de témoins de son enfance sembla cependant la distraire, et elle passa sans se plaindre une partie de la nuit à montrer aux femmes son trousseau, les ouvrages qu'elle avait cousus ou brodés.

De grand matin, sa mère l'éveilla et on commença, suivant l'usage, à la revêtir de son costume. Elle lui mit d'abord la chemise de laine qu'elle avait tissée, puis la tunique aux manches étroites, l'épaisse ceinture de fil rouge et le gilet soutaché. Elle agrafa ensuite à ses jambes les guêtres brodées, lui passa aux pieds des chaussons de laine aux couleurs bariolées qu'elle entoura de ces bandes de peau qui forment la chaussure. Enfin, après avoir rassemblé ses cheveux sous un mouchoir rouge, elle lui attacha sur le front, au-dessus des oreilles, sur la poitrine et à la ceinture, ces bijoux sauvages, colliers, chaînes, épingles, boucles d'étain, que chaque famille se transmet. La jeune fille reçut en dernier lieu la gaze blanche dont elle devait plus tard se couvrir le visage, et elle ne manqua pas d'emporter sur elle son foulard de peur qu'on ne le lui prit.

La mère et les femmes entonnèrent alors les sanglots traditionnels : tout était prêt. — Les assistans avaient reçu leur part du repas préparé pour les voyageurs ; on confia Mach à deux des chefs qui étaient venus la chercher et, comme la route n'était pas plus large dans cette contrée que dans les autres tribus d'Albanie, on se mit en marche un à un, la fiancée venant la dernière, à pied, naturellement.

La demeure du mari pouvait être éloignée de huit à dix heures ; c'était une des premières maisons du village de Spas, au confluent du Drin et du Djos, en face de la route de Diakovo. Les pluies ayant déjà rafraîchi le temps, la marche n'avait rien de pénible. A Grasnisch, en vue des rares habitations, des huttes disséminées qui se rencontrent sur le chemin, on s'arrêta. Les hommes tirèrent des coups de pistolet, chantèrent des chansons de circonstance, chansons dont les paroles semblaient odieuses aux oreilles inaccoutumées de la jeune fille. On repartit : s'il se rencontrait quelque passant, celui-ci se faisait un devoir de décharger aussitôt en l'air ses armes et, après avoir souhaité bonne fortune à chacun, se mettait aussi à chanter. Il fallait entendre alors les coups de feu et les cris

répondre à sa politesse. On arriva enfin, vers le soir, à la maison du mari. Le cortège s'arrêta, plaça la fiancée à distance respectueuse de la porte, entre les invités divisés en deux files. Dans cet ordre, ceux-ci rechargèrent leurs armes, examinèrent leurs pierres, versant avec soin la poudre dans les bassinets, puis l'un d'eux, donnant le signal, cria : « Hiiii.....ip ! » et tous tirèrent en l'air, à peu près ensemble, pour prévenir le futur de leur venue. Aussitôt après cette détonation, sur tous les points du village, retentirent les chants, les salves doubles, triples, multipliées pour accueillir la troupe et faire honneur au mari.

Elle attendait, la tête baissée ; ses yeux grands ouverts étaient sérieux sous leurs paupières palpitantes. On l'amena jusque devant la porte de la maison, étroite et basse cabane comme toutes les autres, et, précédée seulement d'un parent de l'époux, elle entra. Le foyer était allumé : suivant la coutume, elle alla s'asseoir seule, par terre, au milieu de la pièce, regardant le feu.

Son cœur battait à coups rapides à ce moment ; immobile, elle sentait la peau moite de son front se couvrir de sueur : son mari allait entrer. Il entra. Elle l'entendit venir vers elle, vit une main soulever son voile, qui retomba presque aussitôt. Ce fut tout : un homme aurait honte, dans la montagne, de s'attarder à contempler une femme ; on le montrerait au doigt.

Elle n'avait pas levé la tête : « Tu es belle ! » entendait-elle comme dans un rêve, tandis que son mari rejoignait les siens. — On lui apporta un petit garçon de deux ans qu'elle tint quelque temps dans ses bras ; puis elle lui embrassa le cou et, à plusieurs reprises, la main droite, suivant une à une les prescriptions rigoureuses d'un usage dont le temps n'a rien altéré. Enfin elle lui donna une petite galette, le rendit à sa mère et, se levant sans détourner les yeux, se laissa conduire dans l'autre pièce, où les parentes et les amies de sa nouvelle famille l'accablèrent de leurs embrassemens : c'est là qu'elle devait attendre, sans se laisser voir de personne, jusqu'au lendemain.

Pendant ce temps, les réjouissances avaient commencé : les hommes chantaient, buvaient l'eau-de-vie du pays (*mastiq*) ; en attendant le diner, pour prendre patience, ils mangeaient, par petits morceaux, du fromage et du pain avec du foie rôti, brûlé d'un côté, presque cru de l'autre ; les coups de feu ne cessèrent que devant les tables rondes aux pieds courts que l'on apportait enfin. L'époux lui-même prit une amphore et versa méthodiquement pour leurs ablutions de l'eau aux invités ; ceux-ci s'accroupirent ensuite dix par dix autour de chaque table. De nouveau, l'amphitryon leur versa une double rasade de mastiq, en les obligeant à boire jusqu'à ce que le chef des invités s'écria : « *Me nder touï* ; à l'honneur de

tous! » avec un dernier verre. Mais, le futur époux insistant, on lui laissa faire encore un tour et, quand chacun eut bu, il porta lui-même la gourde à sa bouche, après avoir crié : « *Pritt mir!* Bonne santé! » puis il prit de gros morceaux de fromage qu'on lui taillait et les jeta sur les tables; on servit ensuite de la viande bouillie coupée en morceaux menus, nageant sur une eau grasse et salée dans laquelle chacun plongeait avidement son écuelle, enfin de grands pots, des baquets plutôt, de *kioust* et de *cos* (mauvais lait caillé).

Chez les femmes, même menu, mais plus de sobriété, pas de bruit : il ne faut pas qu'elles troublent les hommes. Mach, la tête alourdie par la chaleur de la pièce, étourdie par le bruit, s'était assoupie. Quand elle s'éveilla, ses compagnes étaient parties ou dormaient près d'elle, profondément. — Dehors, les cris redoublaient, la gaîté était à son comble. Par une des fentes de la cloison en planches, elle regarda. Le tableau était saisissant : une quarantaine d'hommes mangeaient là, en plein air, et chantaient. La lune brillante, à travers de grands nuages rapides, jetait sur les visages échauffés de livides reflets que combattait la lueur rouge d'un feu et des branches de pin allumées pour éclairer la fête. Tout près, un murmure sourd et triste accompagnait d'une modulation continue les chants : c'était la voix du Drin grossi par les pluies; il roulait ses eaux d'un jaune laiteux, tournoyant entre les roches, avec un courant irrésistible où s'entre-choquaient des hêtres arrachés aux rives, mille débris informes des gorges et des forêts. Mais que lui importait le Drin et les convives! c'était son mari, son maître du lendemain qu'elle cherchait avec des yeux ardents. Elle le distingua vite des autres aux grossières plaisanteries dont il était l'objet et aussi à l'animation de son visage. Il se mit à chanter; aucune voix n'était plus perçante que la sienne; elle ne vit bientôt plus que lui. — Quand un homme n'est ni difforme ni vieux, il ne saurait venir à la pensée d'une femme albanaise d'examiner s'il est beau ou laid; c'est une question qu'elle ne se pose même pas et Mach, heureusement pour elle, n'avait pas affiné jusqu'à ce point son discernement; mais elle avait appris à comparer, à comprendre, et ce qu'elle vit pendant le temps qu'elle regardait ainsi changea ses angoisses en folle terreur. — Son mari devait être fort, car il menaçait souvent, et toute résistance tombait devant sa colère. Il avait sans doute beaucoup bu, car il ne parlait jamais avec modération; ses yeux s'injectaient de sang, les veines de ses tempes se gonflaient, et les mots se précipitaient avec une telle violence de sa bouche qu'un de ses compagnons, plus calme, lui cria : « Tu vas cracher ta langue! » Mais il était si fier de lui qu'il n'entendait rien et continuait ses imprécations. Un enfant se tenait à sa portée, ver-

sait de l'eau-de-vie, servait; pendant un instant, il s'était endormi, quand on l'appela. « Ni Gatz, un charbon! » cria quelqu'un. Il n'entendit pas. *Ni Gatz moré!* répéta le mari. Mach tressaillit; l'enfant se leva en sursaut, courut au feu, et sans perdre de temps à chercher les pinces, prit un morceau de braise dans sa main et l'apporta en le faisant sauter pour ne pas trop se brûler. Alors le mari arrêta le petit qui tremblait et se mit à faire une cigarette : l'enfant n'osait pas bouger, mais, quand la cigarette fut allumée, il laissa tomber vivement le charbon et porta la main à sa bouche; il avait trop attendu.

— Cela t'apprendra! dit le mari.

Un éclat de rire applaudit à ce jugement; l'enfant retourna dans son coin, mit sa main dans la terre et se garda de dire un mot.

Après les chants et les disputes, c'étaient de longues histoires de vendetta qui faisaient le tour des tables. Le héros du jour trouvait toujours les châtimens insuffisans :

— Tu aurais dû tuer le frère aussi!

— Il avait huit ans, répondit son interlocuteur pour s'excuser.

— Qu'importe l'âge? c'était le sang de ton ennemi!

— C'est vrai, murmura l'assassin trop sensible, — et, l'assemblée entière lui ayant donné tort, il ajouta que ce n'était pas fini.

Sur cette assurance, on passa à d'autres récits.

Cependant la nuit avançait, la conversation languissait; déjà les chiens faméliques rôdaient plus près des tables; l'un d'eux même, comptant sur la torpeur générale, s'était glissé avant les autres, mais d'un coup de pierre on l'envoya rouler jusqu'au Drin avec des hurlemens aigus. — Cela ramena un peu d'animation, mais tous les convives étaient alourdis, congestionnés; la lune avait disparu, le feu mourant jetait ses dernières flammes. L'enfant avait étalé de la fougère autour des tables; chacun s'étendit, malgré le froid déjà vif, sans couverture, comme il était : bientôt tout ce troupeau dormait pêle-mêle; la foudre ne l'eût pas éveillé.

La fièvre d'une nuit sans sommeil, la fatigue du voyage et les émotions de la veille avaient-elles troublé le cerveau de Mach? Ne connaissait-elle plus les mœurs sauvages de son pays et s'attendait-elle à trouver dans la montagne la politesse ou la douceur des hommes de Scutari? Non, sa tête ne s'égarait pas, elle ne s'était fait aucune illusion; mais une impression inattendue s'empara d'elle : à mesure que l'orgie dont elle avait été témoin suivait son cours, la terreur, une répulsion insurmontable, l'envahissaient. Par un mouvement machinal, sa main prit le foulard qu'elle touchait dans sa poche et frémit quand elle en sentit l'étoffe soyeuse; en même temps, par un retour inconscient, elle vit les jours rapides, heureux, qui s'étaient écoulés pour elle dans la maison de Scutari.

Sa mémoire trop fidèle évoquait mille détails de ce passé riant. L'image bienveillante de l'étranger vint aussi se poser devant elle : Tu es belle ! disait une voix, et elle se rappelait les prières du jeune homme, sa bonté pour elle, son visage si doux. Et, comme ses yeux retombaient sur les montagnards endormis, elle eut, à côté de ces souvenirs encore récents, la vision cruelle de l'existence qu'elle commencerait demain. — Tu es belle ! chantait la voix dans le lointain ; ses mains s'étaient jointes, soutenant sa tête appesantie ; malgré la vigueur de sa nature, malgré sa jeunesse, elle se sentit faiblir, sa gorge se serra : elle pleura.

Oh ! ces premières larmes, ces larmes inconnues des cœurs simples, comme elles coulaient amèrement ! Elle se voyait si impuissante, si abandonnée ! elle souffrait tant ! — Un des dormeurs fit un mouvement, se souleva avec un grognement de fauve et se rendormit. — Il va venir ! pensa-t-elle. Ses yeux se séchèrent ; elle se dressa : Non, c'est impossible, je ne veux pas être sa femme, je ne veux pas ! je ne veux pas ! et le dégoût, l'horreur, l'indignation, la prirent de nouveau. Une pensée folle lui vint ; le front tendu, elle écouta : la nuit encore obscure était calme, le Drin seul grondait.

— Je ne veux pas ! répéta-t-elle.

Elle alla à la porte, l'ouvrit, marcha devant elle, sans bruit. Quand elle eut fait quelques pas, elle se retourna : un sommeil de plomb pesait sur les dormeurs. Elle se recueillit, chercha la route ; le pays lui était peu connu, mais elle se rappelait que, la veille, en venant, un homme avait dit en passant le Djos : — Voilà le chemin de Diakovo ; voilà celui de Prizrend ; voilà celui de Scutari. — Et elle avait regardé de ce côté.

— J'arriverai bien, pensa-t-elle. — Et elle se mit à courir jusqu'au gué ; les pluies avaient été fréquentes, le courant était rapide ; le torrent, à cet endroit où il va se jeter dans le Drin, est large ; la nuit était obscure et froide. — Si j'ai peur, ils me prennent, se dit-elle. — Et elle entra dans l'eau, réussit à atteindre l'autre rive. Le chemin était assez visible ; elle marcha vite, autant que le lui permettaient les pierres et les rochers glissants. Elle tombait souvent, se meurtrissait la tête, les bras, les pieds ; elle se relevait insensible ; sa résolution bien arrêtée la soutenait : elle voulait gagner à tout prix Scutari. Là, on la protégerait, on la sauverait. Elle ne savait pas comment : — Que j'arrive à Scutari ! disait-elle. — C'était tout ce qu'elle souhaitait.

Mais c'est une difficulté sérieuse qu'un voyage en Albanie en automne ; en été même, avec des gens du pays, les routes sont dangereuses et toujours pénibles. Ne sont-elles pas la meilleure défense de cette contrée sauvage, certainement moins connue des voyageurs que ne le sont aujourd'hui les deux Amériques ? Quand

arrive la saison des pluies et des neiges, des tribus entières sont isolées. — Mach avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces. Avant d'avoir marché une heure, elle se trouva dans un bois de chênes en face de plusieurs chemins. Elle en prit un au hasard, puis un autre : ce qu'elle voulait avant tout, c'était fuir loin de Spas. — Le jour avait paru depuis longtemps; une pluie fine tombait, mais elle ne sentait ni le froid ni la fatigue. Elle regrettait seulement de n'avoir pas emporté un peu de pain; la faim lui était venue. Deux fois, quand elle croyait être déjà bien loin, elle se retrouva près d'une cabane dont elle n'osait pas s'approcher. — Si on voit mes habits de mariée, on comprendra que je me suis enfuie; peut-être me ramènera-t-on à Spas. — Elle savait que sa crainte était peu fondée cependant, car la vie, la liberté d'un hôte sont sacrées, et personne n'y porterait atteinte; mais si elle allait trouver là ceux qui la cherchaient? Et encore avait-elle le droit, pour obtenir un asile et un peu de pain, d'exposer ceux qui la recevraient à toutes les fureurs de cette vendetta dont son mari connaissait si bien les règles? Et elle se rappelait ce petit enfant de huit ans qu'il aurait fallu tuer, suivant son code. C'est, en effet, une de ces inconséquences cruelles que l'on rencontre souvent dans les coutumes albanaises : un homme ne peut refuser l'hospitalité à un fugitif qui la lui demande, mais, d'autre part, à l'égard des ennemis du fugitif, cette hospitalité obligatoire est un crime. Ainsi Mach savait que les gens qui l'accueilleraient paieraient de leur sang cet asile qu'ils devraient lui donner. Et elle continuait; sans but, elle le comprenait. Quand vint le soir, elle tomba brisée sous la pluie; ses cheveux alourdis pesaient sur sa tête; ses vêtements étaient imprégnés d'eau; elle s'endormit pourtant profondément.

Pauvre Mach! quand elle s'éveilla, la solitude était si profonde, l'ombre des bois si épaisse qu'elle n'osa pas rester là. Elle était glacée, elle recommença à marcher au hasard, dans la nuit.

Le matin, le ciel s'était éclairci; elle trouva une petite fille qui gardait des chèvres et lui demanda le chemin de Scutari. Par bonheur, celle-ci put le lui indiquer. Mach crut que le ciel enfin la protégeait : elle aurait voulu un peu de pain, du lait au moins, mais l'enfant n'avait rien; quant à prendre du lait à ses chèvres, elle craignait trop qu'on s'en aperçût, elle ne voulait pas.

Le mari, de son côté, s'était mis en campagne quelques heures après sa fuite, et c'est parce qu'elle avait tout à fait perdu le chemin qu'il ne l'avait pas rattrapée. Quand elle fut dans la bonne route, elle s'abandonna à Dieu, car elle comprit que, si on était sur ses traces, elle ne pourrait pas échapper : en effet, le sentier était étroit, difficile; il serpentait le plus souvent aux flancs des monta-

gnes sur un terrain fragile, déboisé : on pouvait en suivre longtemps des yeux les lacets irréguliers. Cependant elle franchit le Kiafa Malit, arriva, en suivant le cours sinueux d'un nouveau torrent qu'elle dut traverser plus de vingt fois, dans la vallée du Harzi, où du moins l'eau glacée des sources la désaltérait et trompait sa faim. — Vers midi, elle était à Sakat, tout près de Flet; mais elle devait passer devant des khans et elle observait, sans oser rien dire, qu'on riait et qu'on parlait en la voyant; on ne l'interrogeait pas.

Elle atteignit Flet : deux courtes journées seulement, un jour même, mais un jour de seize heures de marche, la séparaient du salut. Elle était épuisée quand elle traversa le Bitze pour s'engager dans les escarpemens du Skalboustra; elle montait lentement, la poitrine oppressée, haletante et si faible que le moindre choc la faisait tomber; et il lui fallait, pour se relever, pour ne pas rester là inerte, comme morte, une volonté surhumaine. — Tout à coup elle tressaillit, s'arrêta; la terre manqua sous ses pieds. Un cri, un hurlement avait retenti au-dessus d'elle et vibrait dans l'abîme sans fond du ravin, puis la détonation stridente, aiguë d'un pistolet ou d'un fusil : « La voilà ! » Plusieurs hommes accoururent, rejoignirent le premier. A cette vue, le courage, la force lui revinrent : cent mètres au moins la séparaient encore de la troupe qui, l'ayant devancée, revenait sur ses pas; on la visait; elle descendit comme le vent sur ce chemin qu'elle pouvait à peine gravir tout à l'heure, au risque de se briser mille fois; mais, comme sa respiration devenait difficile, allait lui manquer, à un détour elle se jeta au-dessous de la route, sur un rocher qui dominait le précipice et se cacha dans des buissons.

Les yeux des montagnards sont perçans; tout en courant à sa poursuite, ils surveillaient au-dessous d'eux un étroit plateau où elle devait infailliblement passer si elle suivait le chemin jusqu'au bout : ne voyant rien, ils devinèrent sa ruse et ralentirent leur course, observant chaque roche, chaque buisson; et ils criaient pour l'effrayer :

— Nous te prendrons, bête brute, nous allons te prendre !

Les voix s'approchaient; son cœur cessa de battre; elle était perdue. Elle entendait les menaces, le bruit des pas. Presque aussitôt deux hommes apparurent; elle se précipita les yeux fermés vers le gouffre, mais, d'un bond, son mari l'avait atteinte, abattue; il la tenait écrasée :

— *Strigh, Jout*, — sorcière, Juda, créature maudite! criait-il.

Et les autres arrivèrent mêlant à ses imprécations des cris de victoire et de joie. Elle ne résistait plus. On lui lia les mains au corps; un arbuste haché à coups de kandjar fournit une longue



branchement. L'abord, la question s'étend-elle pas un double aspect? Au point de vue des consommateurs, comment n'être pas libre-échangiste? Au point de vue des producteurs, ne peut-on s'empêcher d'être protectionniste? Mach fut fixé solidement à la branche, et le consommateur qui ne soit en même temps producteur.

Trop épuisée pour proférer une parole, elle se contenta de le réduire à l'état de simple spectateur. Enfin deux d'entre eux, que d'autres devaient suivre, prirent chacun un bout du bâton qu'ils appuyèrent sur leur épaule; ils la portèrent ainsi, comme ils auraient porté un moulin, et le groupe vainqueur s'avança.

Ce que fut ce long supplice, on le devine. Mach fut ramenée à la maison d'où quatre jours avant elle s'était enfuie. Comme une dernière vision, le visage de Scutari, dont chaque pas à présent l'éloignait, lui revint encore, mais vague, indistinct comme un bonheur rêvé; puis les mille sentimens qu'évoquait en elle le nom de cette douce ville se confondirent de nouveau.

— Je vais mourir! espérait-elle.

C'était sa seule pensée; elle avait trop souffert. Par instans elle perdait connaissance.

A voir cette pauvre figure amaigrie, encore belle, mais si triste, avec ses yeux où s'éteignait dans la fièvre un regard désespéré, qui n'eût pas en effet souhaité pour elle la délivrance? qui eût reconnu la jeune fille au pur sourire, au visage heureux dont les nombreux portraits illustraient l'album d'un Parisien?

La fin de cette malheureuse fut atroce: elle ne mourut pas. Elle dut expier l'ineffaçable injure qu'elle avait faite à son mari en le fuyant. Longtemps enfermée, la force la dompta. Elle ne sortait que chargée des sacs les plus lourds, des fardeaux les plus gênans. Ce ne fut qu'après six mois entiers qu'elle fut éclaircie.

Le hasard amena à Scutari, peu après cette époque, un ami de Jean T.; il voulut loger dans la même maison que lui et se transforma de Mach.

— Voilà ce qui est arrivé, lui raconta avec des détails sans nombre la propriétaire: à présent, elle a une maladie dont je ne sais pas le nom. Elle ne peut pas rester assise, elle tombe tout d'un coup avec des tremblemens et des secousses effrayantes.


— C'est l'épilepsie peut-être? dit le jeune homme.

— Je ne sais pas; pourtant elle vient d'avoir un enfant. Malheureuse pauvre! elle n'a eu de chance: c'est une fille. Quand son mari libéra cela, il se dit: — La chienne! après tout ce qu'elle m'a fait, elle ne pouvait rien arriver de pire!

gnes sur un terrain fragile, déboisé à suivre le  
 temps des yeux les lacets irréguliers. Cependant elle franchit  
 Kiafa Malit, arriva, en suivant le cours sinueux d'un nouve  
 rent qu'elle dut traverser plus de vingt fois  
 où du moins l'eau glacée des ne ET L'INDUSTRIE  
 faim. — Vers midi, elle  
 devait passer devant  
 qu'on riait

DEVANT

## LA LÉGISLATION DOUANIÈRE



I.  
 LA SITUATION

La discussion sur le tarif des douanes est close et la loi votée. L'une et l'autre ont-elles donné ce qu'elles semblaient promettre ou ce qu'on en pouvait espérer?

Il est permis d'en douter. Les décisions prises ne sauraient être consvait int comme des solutions complètes et définitives. Il peut donc être intéressant de résumer, autant que possible, l'ensemble de la discussion soutenue, soit dans les assemblées, soit dans la presse, ou dans les sociétés savantes et spéciales, et de continuer l'étude d'une question qui touche à de si grands et de si nombreux intérêts.

Le débat sur la législation douanière se divise naturellement, comme beaucoup d'autres, en questions de principes et en questions d'intérêts généraux et privés. Mais quelque méthode d'exposition qu'on adopte et quelques efforts que l'on fasse, il est bien difficile d'être clair et de ne pas s'égarer au milieu des infinies complications du sujet. Car ici les principes ne paraissent pas moins contradictoires entre eux que les intérêts en jeu, ni que les faits et les chiffres allégués de part et d'autre.

Dès l'abord, la question n'a-t-elle pas un double aspect? Au point de vue des consommateurs, comment n'être pas libre-échangiste? à celui des producteurs peut-on s'empêcher d'être protectionniste? Puis, comme il n'y a guère de consommateur qui ne soit en même temps producteur, l'embarras devient extrême.

Ce serait assurément trop amoindrir le débat que de le réduire à une simple querelle entre l'agriculture et l'industrie. Toutefois on trouverait là une bonne indication préliminaire, bien que depuis ces dernières années, en conséquence de la crise agricole, une alliance ait été conclue entre l'industrie et l'agriculture pour réclamer ensemble une protection jugée indispensable.

Car, par une contradiction de plus, ces deux rivales naturelles combattent aujourd'hui sous le même drapeau et pour la même cause. De grands industriels, par esprit de justice comme par intérêt, reconnaissent qu'inévitablement, pour que l'industrie soit très protégée, il faut que l'agriculture le soit un peu tout au moins, tandis que les représentans et les défenseurs attirés ou bénévoles de la main-d'œuvre industrielle n'ont que la subsistance à bon marché pour objectif, — objectif auquel ils sacrifient tout, même les intérêts de la main d'œuvre agricole.

Malgré l'alliance qui vient d'être signalée, la compétition et la divergence d'intérêts ne subsistent pas moins vives et profondes pour les masses comme pour les gouvernans, entre les travailleurs des champs et ceux des villes. Il faudrait pourtant trouver un régime d'égalité sous lequel l'agriculture ne fût pas sacrifiée à l'industrie, ni l'industrie à l'agriculture. Mais avant d'entrer dans le vif du débat, il est nécessaire d'examiner la question au point de vue des principes que certains théoriciens veulent nous imposer.

C'est toujours pour nous un sujet d'étonnement d'observer que, non-seulement dans le public, mais parmi les hommes éclairés, on croit généralement qu'un pays peut *ad libitum* se faire protectionniste ou libre-échangiste et choisir à son gré ses doctrines et sa ligne économique. En fait de législation douanière, il n'en est point ainsi : la direction à suivre est imposée par la situation, par les circonstances et par la nature des choses d'abord, ensuite par les obligations impérieuses des relations internationales, car il faut s'entendre à plusieurs ou à l'eux au moins pour faire acte ou traité de commerce ou d'échange, entre nations comme entre particuliers. Dans le jeu économique international, on ne se trouve pas plus libre de choisir ses cartes, l'atout ou la couleur, que dans toute autre partie de jeu particulier ou public. La question du libre échange et de la protection n'est donc jamais pour personne une question libre et ouverte, où l'on puisse avec indépendance choisir sa voie; on est lié et entravé de tous côtés.

De même, à proprement parler, n'est-ce pas bien moins une question de principes abstraits obligatoirement applicables en tout état de cause qu'une question de faits matériels et contingens, *matter of facts*, comme disent les Anglais et les Américains? Le seul principe incontesté qu'on puisse invoquer sans réserves dans cette affaire est l'obligation d'agir le mieux possible dans l'intérêt du plus grand nombre, de dégrever l'impôt et de supprimer les entraves autant que faire se peut. Mais un programme aussi vague pouvant s'appliquer à tout, ne précise ni n'éclaire rien dans cette question spéciale, où l'on est réduit à compter avant tout avec des nécessités matérielles inflexibles et contraires.

D'un autre côté, les purs praticiens et les positivistes viennent triomphans s'écrier : Nous sommes des gens pratiques, qui ne s'occupent ni des abstractions, ni des théories, ni des principes peu fondés; nous n'invoquons que les faits acquis, les chiffres et l'expérience, et c'est en vertu des uns et des autres que nous défendons notre système protecteur, disent ceux-ci, notre système libre-échangiste, disent ceux-là. Aussitôt on est forcé d'éteindre leur enthousiasme et de leur demander : mais à qui les faits donnent-ils tort, à qui les faits donnent-ils raison, puisqu'en leur nom l'on peut soutenir des opinions contraires?

En effet, voyez, disent les protectionnistes, comme les États-Unis ont grandi et prospéré par la protection, que la France fasse de même. Voyez, répondent les libre-échangistes, comme l'Angleterre a grandi et prospéré par le libre-échange! que les Français imitent l'exemple des Anglais.

Les deux affirmations sont également vraies et se contredisent radicalement : aussi reste-t-on fort embarrassé. La seule chose à faire est d'examiner : 1° si la France peut adopter le système anglais; 2° si elle peut adopter le système américain, et 3° si, ne pouvant adopter ni l'un ni l'autre, on pourrait imaginer un troisième système spécial, rationnel, et avantageux pour le plus grand nombre.

La difficulté est grande, car on se trouve, dès les premiers pas, déçu par les faits aussi bien que par la théorie. Voici trois systèmes, trois réalités, trois pays qui se contredisent. Il est incontestable que l'Angleterre et les États-Unis sont très riches et très prospères en suivant une ligne diamétralement opposée et que la France jusqu'ici a été incontestablement riche et prospère aussi depuis nombre d'années en suivant des régimes douaniers divers.

Sous le protectionnisme agricole exagéré de la restauration, la France s'est relevée des désastres de deux invasions et a préparé les prospérités économiques du gouvernement de juillet. De même, sous le régime très protecteur de 1830, le pays s'est évidemment fort avancé dans la voie du progrès et a provoqué l'expansion

économique du régime impérial qui vint recueillir le fruit de quarante années de travail, d'économie et de bonne administration. L'empire, par une législation douanière boiteuse, c'est-à-dire protectionniste pour les uns et libre-échangiste pour les autres, a enrichi ceux-ci, appauvri ceux-là, et néanmoins, somme faite, la nation a continué de voir croître sa prospérité matérielle, de sorte qu'en fin de compte, l'empire a fourni d'une main au pays le moyen de supporter sans périr les saignées et les amputations désastreuses qu'il lui a infligées de l'autre.

Devant ce spectacle de l'enrichissement constant de la France pendant plusieurs générations, sous des régimes divers, le public éclairé, non moins que la foule ignorante, reste hésitant et perplexe. Car c'est surtout sur la question des douanes que se manifeste, la divergence profonde d'intérêts et l'antagonisme regrettable qui existe malgré tout entre l'agriculture et l'industrie françaises.

Il faut donc reconnaître que nous sommes en face d'un formidable enchevêtrement de contradictions et de dissidences dans les théories comme dans les faits et les intérêts. Mais, si au milieu de ces contradictions, l'on pouvait démontrer que chacun des trois pays qui viennent d'être cités a eu de bonnes raisons d'agir comme il l'a fait et qu'il a réussi et prospéré dans sa ligne de conduite spéciale et différente, on aurait fait un grand pas en avant. Nous serions autorisés en conséquence à repousser la prétention de ceux qui veulent nous imposer une loi, une théorie et des principes absolus et universels; on aurait le droit de nier toute doctrine fixe et de repousser les doctrinaires; ce serait un premier point de gagné.

## I.

Commençons l'examen par les États-Unis. Qu'y voyons-nous? Un pays prospère, immense et privilégié à tous les points de vue, fournissant et pouvant encore fournir pendant beaucoup d'années à bas prix un énorme superflu de produits variés et de denrées alimentaires qui constituent, après tout, la première de toutes les matières premières à l'usage de l'homme. Les Américains sont à même pour longtemps de faire face à l'exportation des blés, du bétail et des viandes en quantités considérables après avoir largement suffi à leurs propres besoins. Dès aujourd'hui ils contribuent régulièrement pour une grosse part à la nourriture de l'Angleterre et par intermittence à celle de la France et des autres pays. Presque tous les peuples semblent désormais dans l'obligation de recourir peu ou beaucoup aux États-Unis pour vivre, tandis que les Américains n'ont rigoureusement besoin de personne pour subsister dans

l'abondance; ces derniers peuvent donc faire ce qu'ils veulent et tout se permettre en fait de douanes sans crainte de voir jamais les principaux marchés étrangers se fermer devant eux. Pour se bien rendre compte de la situation, on n'a qu'à lire la savante monographie de M. Ronna sur les blés en Amérique, ainsi que l'intéressant rapport des délégués anglais, M. Read et M. Pell, envoyés aux États-Unis pour y faire une sérieuse enquête agricole; ces documents signalent officiellement la puissance de production presque illimitée du territoire américain et canadien.

Dans l'ordre matériel, cette surabondance de vivres constitue une supériorité économique évidente; quand on est pourvu et assuré de ce côté contre toutes les éventualités, et qu'on se sent maître de la victoire dans la lutte pour l'existence, c'est une grande force nationale et privée.

Les Américains ayant chez eux un vaste superflu d'espace cultivable et de nourriture, se servent d'abord largement eux-mêmes et puis offrent ce qu'il en reste aux affamés du monde entier. Dans les années où les affaires d'exportations agricoles ne marchent pas et où leurs produits naturels leur restent sur les bras, ils ne gagnent pas d'argent, mais ils demeurent en revanche dans l'abondance et le bon marché alimentaires.

Pour l'Angleterre, qui ne produit pas la moitié de ses subsistances, il en est tout autrement. Si elle manque sa campagne régulière d'exportations industrielles et d'importations alimentaires, elle tombe dans la gêne et dans la souffrance en face de ses ballots de tissus et de ses stocks d'instrumens invendus lorsque le marché est momentanément surchargé, et que l'offre surpasse la demande, phénomène économique qui se produit inévitablement de temps à autre. Il en est de même pour les autres peuples qui se trouvent plus ou moins dans une position analogue.

A ces supériorités naturelles ajoutez que les États-Unis n'ont point à supporter l'écrasant fardeau des armées permanentes, du service obligatoire, d'une marine militaire et d'un coûteux entretien de forteresses frontières. De plus, chacun sait combien sont grandes les aptitudes industrielles et inventives des Américains, qui ont l'ambition et la certitude de devenir eux aussi de grands créateurs de produits fabriqués pourvu qu'ils se mettent au début à l'abri de la concurrence des ouvriers européens. Il est donc naturel qu'au nom de tous les intérêts présents et à venir, le régime choisi par ce peuple ait été celui de la protection douanière: elle s'impose d'autant plus que chaque jour le système protectionniste y fait ses preuves de succès et s'adapte on ne peut mieux à un système financier corrélatif qui donne d'admirables résultats. Par cette combinaison, les États-Unis parviennent sans peine à payer et

à liquider une énorme dette nationale, phénomène aussi heureux que rare dans l'histoire. Les Américains, sans faire de haute science économique et financière, ont judicieusement établi leur raison sociale sur ces trois bases : 1° le paiement immédiat de la dette; 2° les droits de douanes largement fiscaux et protecteurs; 3° l'excès des exportations sur les importations, — et ne rougissent pas d'en tirer d'immenses profits publics et privés.

Les Américains, dira-t-on, ne sont pas unanimes à se féliciter de leurs lois protectionnistes rigoureuses. Sans doute, mais la forte majorité nationale est du côté de la protection, sincèrement, par intérêt justifié ou non, en dehors des influences factices de l'esprit de parti.

Le parti démocrate lui-même a été récemment obligé de se montrer moins libre-échangiste que par le passé. Quoi qu'il en soit, c'est le parti républicain qui, aux États-Unis, tient en main le drapeau protectionniste. Il considère les droits de douane comme le plus large, le plus fécond et le moins onéreux des impôts indirects pour les habitans et comme une taxe qui pèse pour une part quelconque sur les producteurs étrangers, tout en protégeant l'industrie nationale.

Remarquons seulement que les importations faites en Amérique, sauf les boissons de luxe, ne comprennent aucune denrée alimentaire et pas un grain de blé, ce qui diminue singulièrement les périls de la protection douanière en cas d'erreur.

Le parti démocrate et les habitans du Sud et de l'Ouest des États-Unis, qui sont libre-échangistes, protestent plus ou moins. Leurs intérêts et leur situation les y poussent naturellement. Car, étant de simples producteurs agricoles, leur plus grand désir est de se procurer au meilleur marché possible les produits de l'industrie étrangère ou indigène. Toutefois leurs protestations et leur influence ne sont pas assez fortes pour s'opposer au triomphe écrasant du système protecteur, dont le patriotisme ou l'intérêt général du pays paraissent assurer la durée et le succès; on est donc justifié de classer nettement les États-Unis comme protectionnistes avérés. Dans une étude aussi succincte que celle-ci, on ne saurait s'arrêter aux nuances et aux explications détaillées; les grandes lignes, les grosses majorités et les courans dominans doivent seuls être signalés. Cette remarque s'applique également à ce qui va être dit de la France, de l'Angleterre et des autres contrées.

Quoi qu'il en soit, nul ne saurait contester qu'une protection rigoureuse et exagérée permet à l'industrie américaine de monter une foule de fabriques indigènes qui ne pourraient ni naître ni vivre en libre concurrence avec les établissemens similaires d'Eu-

rope. Il est vrai qu'avec leur fougue ordinaire, les Américains ayant dépassé le but, il en est résulté, en même temps que par d'autres causes, une crise dont ils ont beaucoup souffert, mais dont ils se relèvent brillamment, grâce surtout à l'immense supériorité de leurs exportations alimentaires sur leurs importations industrielles, supériorité si fructueuse pour les particuliers et le trésor public. Du reste, les Américains suivent la tradition et les exemples concluans. Ils font aujourd'hui ce qu'ont fait les Anglais depuis Cromwell jusque vers le milieu du siècle présent, c'est-à-dire qu'ils appliquent la protection à outrance jusqu'à ce qu'ils soient devenus à leur tour les plus forts en matière d'industrie, comme ils le sont déjà pour les productions agricoles.

L'ex-président des États-Unis, le général Grant lui-même, l'a bien dit catégoriquement aux Anglais : « Dans cent ans, nous serons plus libre-échangistes que vous. »

Avant ce temps, croyons-nous, les Américains deviendront plus libre-échangistes que n'importe qui, et alors, par un singulier retour des choses d'ici-bas, l'Angleterre sera forcée peut-être de redevenir protectionniste pour ménager la cruelle transition qui s'imposera sans doute à elle ; car il se peut que sa supériorité commerciale et industrielle ancienne se change en infériorité le jour où les Américains auront trouvé le moyen économique de transformer chez eux leurs propres cotons en tissus, comme de fondre et de forger eux-mêmes leurs fers, leurs aciers et leurs cuivres, et lorsqu'ils créeront sur place ces mille produits dont la mécanique moderne simplifie et multiplie la fabrication à l'infini, depuis la moindre montre jusqu'aux plus gigantesques machines à vapeur de terre et de mer.

Ce qui retarde cet événement probable, c'est la cherté de la main-d'œuvre aux États-Unis ; mais comme cette cherté a pour premier effet d'attirer les émigrans, chaque année ne la verra-t-elle pas diminuer ? Puis apparaissent les Chinois, dont le travail acharné et consciencieux dépasse en bon marché tout ce que l'on peut imaginer, à ce point de créer une préoccupation grave, la question jaune aux États-Unis, à peine délivrés de la question noire de l'esclavage. Il y a du reste un côté ironique dans cette question chinoise ; nous avons fait de longs efforts, des guerres sanglantes au Céleste-Empire pour pénétrer sur son sol malgré lui, et voici, dit-on, que les Chinois sont partout en train d'envahir peu à peu le monde et de menacer nos travailleurs de la plus redoutable concurrence. De sorte que l'avenir plus ou moins lointain ne laisse pas d'être assez sombre pour les Européens en présence de cette concurrence inévitable et multiple dans la lutte par la réduction



des salaires; car désormais la guerre du bon marché est déclarée entre la main-d'œuvre européenne et la main-d'œuvre américaine et asiatique.

Mais sans se perdre ni dans de vastes considérations ni dans des détails minutieux, on doit reconnaître que les Américains, peu soucieux des théories et des doctrines libérales, qu'ils renient ouvertement dans la question commerciale, n'ont souci que de leurs intérêts. Ils croient atteindre ainsi un but fixe, logique et utile à la grandeur et à la richesse de leur pays. Pouvaient-ils ou devaient-ils suivre une autre route que la route protectionniste? On ne saurait l'affirmer. Du reste, les faits et les résultats sont là; les Américains ont victorieusement traversé leurs dernières crises; la même génération qui aura subi une guerre terrible et contracté une immense dette nationale la verra presque entièrement soldée et liquidée avant de disparaître dans la tombe.

La situation des États-Unis, ces enfans gâtés de la Providence, est excellente et très simple; leur intérêt semble évident; les Américains, toutes choses compensées, se croient obligés d'être protectionnistes. La protection, chez eux, doit donc passer pour l'atout et pour la carte forcée.

## II.

En Angleterre, nous constatons une prospérité semblable, mais un ensemble de doctrines et une ligne de conduite radicalement inverses. La situation de l'empire britannique est de tous points l'opposé de celle des États-Unis, mais elle est de même parfaitement simple, évidente et nette.

L'Angleterre contient et fait vivre le double environ des habitans que son sol est susceptible de nourrir. Devant ce résultat remarquable, on ne saurait trop louer les combinaisons économiques, politiques et sociales de la Grande-Bretagne, car les Anglais ont trouvé le moyen de faire subsister par des importations de l'extérieur la moitié de la population anglaise, ou, si l'on veut, de faire subsister la totalité de cette population pendant six mois avec les produits naturels indigènes du pays et pendant six autres mois avec les produits alimentaires importés de l'étranger.

Pour rendre plus frappante la différence qui existe entre les États-Unis et l'Angleterre (et les autres états européens à un moindre degré), on peut affirmer sans exagération qu'aux États-Unis il y a plusieurs places et deux pains pour chaque habitant, tandis qu'en Angleterre il y a toujours deux individus pour se disputer chaque

place et chaque pain; en Irlande, il y en a trois ou quatre. Ces différences suffisent à expliquer la prospérité facile des États-Unis. Quel pays, quelle constitution, ne réussiraient pas dans des conditions aussi favorables, avec une population vigoureuse et intelligente comme celle de l'Amérique du Nord?

Devant la difficulté de faire vivre sur son sol une population double de celle qu'il comporterait naturellement, qu'a fait l'Angleterre moderne? A force d'industrie et d'économie, de prudence et de hardiesse, par la puissance du capital accumulé, elle est parvenue à une écrasante supériorité, industrielle, commerciale et coloniale. Alors, ouvrant ses portes à deux battans, elle a appelé tous les peuples à la libre concurrence industrielle, où elle était assurée de la victoire, ainsi qu'à la liberté commerciale, où elle allait avoir tout profit et à laquelle elle s'était si bien préparée par une longue protection. L'Angleterre n'a maintenu qu'une exception, c'est sur l'article des boissons. Là elle redoute la concurrence; aussi, contre toute logique, la bière et autres boissons fermentées sont-elles fortement protégées contre les vins étrangers; mais il n'y a qu'une logique vraie et qu'un principe absolu pour l'Angleterre, c'est l'intérêt des Anglais.

Quoi qu'il en soit de cette exception, l'Angleterre, forcée de demander à l'étranger la moitié de son pain quotidien, de ses alcools et de ses viandes, la totalité de ses vins et des cotons de son industrie textile, a inondé le monde des exportations de son industrie pour faire affluer en retour vers la Grande-Bretagne les importations agricoles dont elle ne saurait se passer à aucun prix. Cet échange est pour les Anglais presque une question de vie et de mort dans les six mois. Il se rencontre là un ensemble de combinaisons bien ingénieuses et bien fortes à tous les points de vue, pour résoudre ainsi chaque jour le problème de la subsistance et de la prospérité de tout un grand peuple de plus de 30 millions d'âmes dans d'aussi délicates conditions. Des deux côtés de l'Atlantique, la race anglo-saxonne a donc réalisé une œuvre immense, celle de la puissance et de l'épanouissement de deux grandes nations de même origine et de même tradition par des moyens absolument opposés.

Du reste, l'expérience est hérissée de contradictions. En voici un autre exemple en passant. Il existe une grosse question pendante et une discussion pleine d'intérêt à plus d'un titre : c'est la question testamentaire et la controverse entre partisans de la grande et ceux de la petite propriété, entre les théoriciens de la concentration et ceux de la division de la propriété agricole considérées comme favorables ou contraires à la richesse générale. Or l'Angle-

terre est parvenue à un *summum* de richesse et de puissance avec le droit d'aînesse, les substitutions, et une concentration de la propriété indubitablement fort exagérée, contre lesquels s'opère une réaction marquée. D'autre part, la France est arrivée, malgré mille traverses et mille infortunes, à un degré de richesse incroyable en suivant un système de partage égal et de subdivision parcellaire du sol qui dépasse les justes bornes. Dans un pays la grande propriété, dans l'autre la petite propriété, ont produit la richesse, et dans l'Amérique démocratique la grande et immense propriété fait sentir son influence écrasante sur les cours des marchés des deux côtés de l'Atlantique. De ces contradictions il n'y a rien à conclure sinon que la science économique constate et accepte les faits avérés.

Mais pour revenir à la question douanière qui nous occupe, on voit du premier coup d'œil que, sur ce point, la situation de l'Angleterre est claire et que ses intérêts sont évidens; elle n'a jamais chez elle que la moitié de la nourriture de son peuple, dont l'existence matérielle dépend ainsi du succès ou de l'insuccès de l'échange international ou commerce annuel. Elle se trouverait dans un cruel embarras si, pour une raison ou pour une autre, l'arrivage de cette demi-ration vitale dont elle a impérieusement besoin chaque semaine venait brusquement à manquer.

Les Anglais sont donc absolument obligés d'être libre-échangistes et ne peuvent pas être autre chose jusqu'à nouvel ordre. Dans le jeu de l'Angleterre, c'est le libre échange qui est l'atout et la carte forcée.

### III.

Si l'Angleterre et les États-Unis sont arrivés à la plus brillante situation économique et financière par des procédés inverses, la France, elle aussi, est parvenue à un point de prospérité remarquable en suivant un troisième système tout différent. Autant la position et les intérêts des États-Unis et de l'Angleterre sont nets et concluans, autant ceux de la France sont confus, contradictoires et difficiles à démêler comme à concilier sur la question douanière. Les États-Unis possèdent toujours un gros surcroît de denrées alimentaires, les Anglais manquent toujours de la moitié environ de leurs subsistances : voici deux faits primordiaux et fixes qui permettent dès l'abord d'asseoir un système permanent sur des bases solides. La situation de la France, au contraire, est notoirement variable et oscillatoire. Tantôt elle produit un surcroît de denrées alimentaires qu'elle demande à exporter; tantôt elle souffre d'une

insuffisance inquiétante de subsistances, qui la force à changer son fusil d'épaule et à réclamer le secours des importations alimentaires à l'étranger.

En outre, la France, au lieu d'être essentiellement industrielle et commerciale comme l'Angleterre et la Hollande, ou bien purement ou supérieurement agricole comme les États-Unis ou la Russie, est à la fois industrielle et agricole à ce point qu'on ne saurait sans ruiner le pays sacrifier l'agriculture à l'industrie non plus que l'industrie à l'agriculture. Puis, par intermittences, il se produit une crise dans un sens ou dans l'autre qui rompt tout équilibre et déjoue tous les calculs. Cette double aptitude de notre pays est une grande force et une grande richesse; mais elle rend singulièrement difficile le règlement de la question douanière. Au lieu d'un courant économique puissant et régulier dans une direction constante comme en Angleterre ou en Amérique, nous subissons des alternatives imprévues de flux et de reflux considérables, dont l'irrégularité déroute toutes les combinaisons et complique étrangement toutes les responsabilités. Et qu'en arrive-t-il? C'est que selon le point de vue où l'on se place, on est en droit de soutenir les thèses les plus contraires en toute loyauté. Dans les discussions les plus sérieuses comme dans les tableaux de statistique les plus véridiques possible, les libre-échangistes trouvent certains argumens auxquels les protectionnistes n'ont rien à répondre de bon, et de même les protectionnistes jettent à la tête de leurs adversaires des argumens péremptoires, puisés aux mêmes sources, devant lesquels les libre-échangistes sembleraient devoir rester court. La lutte est d'autant plus vive et la conciliation d'autant plus difficile que chacun des deux partis a complètement raison sur certains points et également tort sur d'autres.

En conséquence, il demeure incontestable que, tour à tour ou à la fois, la France a impérieusement besoin des importations étrangères pour compléter la quantité nécessaire de ses subsistances, et impérieusement besoin aussi de pouvoir placer à l'étranger une part souvent considérable de ses produits agricoles et industriels. Libre-échangiste pour les vins fins, l'agriculture française est protectionniste pour les vins communs, pour le bétail et le sucre: protectionniste pour le blé, une partie de la France serait volontiers libre-échangiste pour la farine. En cherchant un peu, on trouverait bien d'autres anomalies analogues.

Au sein de l'industrie elle-même, la confusion et l'antagonisme des intérêts ne sont pas moindres, et l'on y est poursuivi par les plus énervantes contradictions. L'ensemble de l'industrie est nettement protectionniste, mais dans telle manufacture, dans un même bureau

le même chef de fabrique demandera le libre échange pour des filés ou pour des produits à un certain degré de préparation, qu'il qualifiera de matière première, en même temps qu'il exigera la protection pour des tissus ou d'autres produits amenés totalement ou partiellement à un état de fabrication plus ou moins complète. Chacun réclame à grands cris la libre introduction de ce qu'il appelle les matières premières, réclamation embarrassante, car ce qui est matière première pour les uns est matière de seconde ou troisième main pour les autres. Ces contradictions intestines de l'industrie sont un détail et une difficulté secondaires utiles à signaler. Mais la grosse question, c'est l'opposition entre les intérêts agricoles et industriels, urbains et ruraux. C'est ici que les prétentions du commerce et de l'industrie deviennent manifestement injustes. En dehors de récentes alliances fort honorables, les protecteurs officiels ou bénévoles de la main-d'œuvre industrielle veulent au fond maintenir le libre échange alimentaire en même temps que la protection de l'industrie : voilà la vérité. Ce double avantage, l'industrie française l'a obtenu depuis les traités de 1860, et l'agriculture a pu supporter ce lourd fardeau sans succomber, grâce à ses efforts et à d'heureuses circonstances. Aujourd'hui il n'en est plus de même; deux faits graves sont intervenus : la nouvelle concurrence agricole américaine, qui est irrésistible, et le phylloxera qui brise le plus beau fleuron de la production et de l'exportation des produits de notre sol. Ce coup double a fait fléchir notre agriculture nationale, qui avait bravement combattu à découvert depuis 1860 jusqu'à ce jour, mais qui ne peut plus lutter sans compensation ou sans abri défensif contre des forces rivales d'une écrasante supériorité, et contre un fléau jusqu'ici sans remède.

Ce court aperçu des contradictions naturelles ou voulues des intérêts aussi justifiés qu'opposés, aussi respectables qu'incompatibles de la France dans sa riche diversité, ne dissimule rien des difficultés de la question à régler.

Reconnaissons que le gouvernement, si laïque qu'il soit, se trouve pour ainsi dire à la place du saint patron invoqué par le paysan qui demande avec une égale conviction qu'il pleuve sur son champ d'avoine et qu'en même temps le soleil luise sur son champ de blé.

Une chose est certaine, c'est qu'autant la situation et les intérêts dominans de l'Angleterre et des États-Unis sont nets et précis, autant les intérêts de la France sont variés, confus et se balancent dans une contradiction universelle difficile à équilibrer.

Le libre échange s'impose aux Anglais, les Américains ne paraissent pas avoir à regretter d'être protectionnistes, donc, par analogie comme par nécessité, les Français sont forcés d'accepter, tran-

sitoirement au moins, un système différent qui donne d'égaies satisfactions et exige des sacrifices égaux de tout le monde, afin que personne ne puisse se plaindre d'être spécialement et injustement sacrifié.

En face d'un état de choses aussi complexe et contradictoire, notre législation douanière ne peut éviter d'être marquée du même caractère de complexité et de contradiction. Évidemment, au milieu de cette confusion, un seul principe surnage, auquel chacun peut se rattacher, c'est celui de l'égalité dans un sens ou dans l'autre. Aussi, dans le jeu de la France, au sujet du régime douanier, c'est l'égalité qui reste seule l'atout et la carte forcée.

#### IV.

Des trois constatations qui précèdent ne semble-t-il pas résulter que ni le libre échange, ni la protection ne sont un principe absolu ou une doctrine irrécusable? La législation douanière n'apparaît alors aux yeux non prévenus que comme une affaire purement contingente, et le législateur restera libre, selon les contrées, les temps et les circonstances, d'être tantôt libre-échangiste, tantôt protectionniste.

La critique ne doit-elle pas s'exercer encore sur une autre affirmation qu'on a voulu établir comme un axiome et nous imposer avec toutes ses conséquences pratiques? C'est l'affirmation des avantages de la supériorité permanente de l'importation sur l'exportation. La doctrine à établir sur ce sujet est d'une grande importance pour l'ensemble de la direction qui sera imprimée à notre législation douanière.

Sans prendre la défense du système mercantile, ni de la balance du commerce, dont on s'est beaucoup moqué, ne peut-on pas demander si tout est absolument inexact et faux dans cette vieille chimère?

La doctrine actuelle dans l'espèce est-elle plus inattaquable, plus claire ou plus concluante? Pendant longtemps, les maîtres de la science nous ont répété à l'envi que la supériorité de l'importation sur l'exportation, c'est-à-dire le fait d'acheter plus qu'on ne vend, était le signe, l'instrument et le gage certains de la richesse publique. Ceux qui protestaient ou qui posaient avec étonnement de gros points d'interrogation, comme nous l'avons fait il y quelques années, rencontraient peu d'approbateurs. N'y avait-il pourtant pas là un pur mystère imposé gratuitement à la foi des adeptes? Voici comment le problème se présente à nos yeux : premièrement,

il est évident que tout ce qui est importé dans un pays est exporté d'un autre ; ce qui entre quelque part est sorti d'ailleurs ; et il ne peut entrer nulle part une quantité de produit qui ne soit sortie en quantité égale de quelque autre endroit. Prenez le compte général des importations et des exportations du globe, faites le tour du monde économique, et vous trouverez que les nations modernes font approximativement pour 30 milliards d'importations au moins et pour 22 milliards seulement d'exportations environ ; différence : 8 milliards par an. Comment cela se fait-il ? Un navire ou un train part du lieu d'exportation avec un chargement de marchandises d'une valeur de 100,000 francs et, en arrivant au lieu d'importation, débarque pour 130,000 francs de marchandises, si l'on en croit les relevés de la douane et de la statistique. Cette différence dépasse évidemment de beaucoup les frais ordinaires de transport. L'importation fait donc des petits en route, tandis que l'exportation perd du monde en voyage. Voilà le mystère, car l'importation et l'exportation se composent de la même cargaison, du même chargement, du même produit qui prend deux noms différents, l'un au point du départ, l'autre au point d'arrivée ; mais ces deux noms s'appliquent au même objet identique, dont les poids et les quantités sont exactement les mêmes, qu'on le considère comme exporté ou importé. La valeur peut être différente à cause des frais de transport et de la plus-value ordinaire provoquée par la demande. Toutefois, en bloc, l'importation doit être sensiblement égale à l'exportation, puisque l'une comme l'autre porte sur un objet identique et que, d'après les principes professés par la science, il faut pour payer un produit importé donner en échange un autre produit exporté de valeur égale. L'égalité ou l'équivalence devrait donc se retrouver aussi bien en valeur qu'en importance dans la réalité, quoique non apparente dans la comptabilité douanière.

On nous a cité l'Angleterre comme l'irréfutable spécimen du triomphe de ce principe établissant que le gage, l'instrument et la condition de la richesse nationale était la supériorité de l'importation sur l'exportation. Mais la situation de l'Angleterre est celle d'un riche particulier dont la grosse fortune est établie depuis longtemps et qui, pour s'occuper et faire vivre autour de lui une nombreuse clientèle rurale et urbaine, entreprend un grand faire-valoir agricole en même temps qu'une vaste manufacture. Il perd sur les deux établissements ou sur un seul, plus ou moins, chaque année, mais comme il a de fortes rentes sur l'état, sur les chemins de fer et sur les fonds étrangers, il solde facilement la différence en perte, vit largement, répand le bien autour de lui sur les populations environnantes. Il en est de même pour les nations riches qui importent plus qu'elles n'exportent. L'Angleterre est précisément

dans cette situation, elle possède 60 milliards de capitaux placés à l'étranger; avec le revenu de ce bon fonds de fortune mobilière, elle s'offre le luxe de faire venir du monde entier tout ce qui lui est utile et agréable; c'est là pour elle un signe, mais non une cause de prospérité. On ne doit pas avancer qu'elle est riche parce qu'elle importe plus qu'elle n'exporte, il faut dire qu'elle importe plus qu'elle n'exporte parce qu'elle est très riche en capitaux et en revenus.

Malgré les apparences, c'est le soleil qui tourne autour de la terre, et non l'inverse. Les astronomes ont mis trois ou quatre mille ans à s'en apercevoir; les économistes, parmi lesquels nous réclamons l'honneur d'être compris, n'ont mis que soixante ou quatre-vingts ans à redresser une erreur accréditée et commencent à donner des explications nouvelles sur le phénomène des importations et des exportations. Dans un article tout récent du *Journal des Débats*, M. Leroy-Beaulieu, l'un des représentans les plus distingués de la nouvelle école économique, avec lequel nous avons le regret de ne pas nous trouver toujours d'accord, explique excellemment aussi d'où vient l'erreur. L'importation enfle toujours ses prix, tandis que l'exportation les diminue invariablement; l'une comme l'autre donnent à la douane des chiffres intentionnellement inexacts. En 1879, la douane italienne inscrit pour 300 millions d'importations françaises, et la douane française n'inscrit que pour 180 millions d'exportations en Italie. Fort bien; mais c'est il y a vingt-cinq ans que les doyens de la science auraient dû nous donner ces explications au lieu d'accabler les sceptiques de leurs dédains. Et d'ailleurs ce n'est pas la faute de la vieille balance du commerce, si l'on a fourni de tout temps de faux chiffres à la douane et si les données de la statistique se sont trouvées par là complètement mensongères et faussées. Il ne fallait pas asseoir un principe ou un axiome sur des bases aussi fragiles et sur des calculs aussi contestables. Aujourd'hui il suffit pour s'éclairer de constater que l'industrie française et notre commerce, qui exportent réellement trois fois plus qu'ils n'importent, sont dans une situation florissante, tandis que l'agriculture, qui voit importer beaucoup plus de produits agricoles qu'elle n'en exporte, souffre et languit. Dans un tout autre ordre d'idées, à propos de la fuite des métaux précieux à l'étranger résultant d'importations non balancées, M. E. de Laveleye ne nous fait-il pas judicieusement remarquer « que, pour éviter la hausse des tarifs douaniers qui frappent l'étranger, l'on s'imposera la hausse de l'escompte qui pèse sur les nationaux (1)? » Du reste, l'on n'en a jamais fini avec cette question,

(1) Lettre ouverte au Cobden-Club, 2 avril 1881.



qui comme Protée prend toutes les formes et qu'on présente tour à tour selon les besoins de la cause sous les aspects les plus divers et les plus contradictoires.

Voyez, dit-on aux uns, la preuve nouvelle de notre richesse; tous les vieux pays sont riches, et plus ils sont vieux plus ils s'enrichissent (ce qui entre parenthèses nous paraît le comble de l'art de vieillir). Plus ils sont riches, plus ils importent, et s'ils importent plus qu'ils n'exportent, c'est le gage d'une fortune que le monde nous envie. Si ce résumé est exact, l'argumentation paraîtra tenir un peu du cercle vicieux. Puis, chantant une autre antienne, la même école de publicistes vient de la même plume dire aux autres : La France, malgré tout, exporte plus qu'elle n'importe; le relevé des douanes, en dépit de leurs fausses évaluations, le prouve sans réplique. La situation est excellente et s'améliore; la France possède 30 milliards placés à l'étranger, son portefeuille grossit, les impôts indirects augmentent, la bourse monte, l'isthme de Suez va rapporter 15 pour 100. Nous ne disons pas non, répondent les gens de campagne abasourdis; mais, sans reproche, tous ces milliards sont à votre compte, non au nôtre, et ne nous avancent guère; nous restons pauvres et accablés en face de vos richesses et de vos allégresses triomphantes. Un peu de ces capitaux confiés à nos laborieux efforts nous ferait grand bien et rapporterait gros.

Mais on répond aussitôt aux ruraux par quelque tableau d'ensemble dans le genre de celui-ci. L'industrie française gagne 5 milliards, l'agriculture perd 1 milliard (1), bénéfice net pour le pays, 4 milliards, comment osez-vous faire entendre des plaintes attristées? Tirez une moyenne, et d'ailleurs il faut prendre les grandes questions de haut. L'agriculture trouve en effet qu'on le prend de trop haut.

Toutes les faveurs du reste sont réservées pour la catégorie rivale; jamais aucune pour les ruraux. Lors du récent emprunt de 1 milliard, chacun a pu déposer tous ses titres de valeurs mobilières en nantissement, à l'exclusion des titres de propriété, d'académie, de noblesse, ou de ferme, lesquels assurément en valent bien d'autres comme garantie et solidité. Sans cette exclusion, l'emprunt aurait pu être souscrit trente fois au lieu de quinze, et la bonne aubaine répartie sur tout le monde.

Quoi qu'il en soit, les contradictions signalées plus haut ébranlent sensiblement le principe opposé à l'antique balance du commerce, contre laquelle on lance le célèbre argument de Bastiat.

(1) L'agriculture anglaise a perdu 3 ou 4 milliards en trois saisons, d'après le rapport de M. Leng.

Ne vous inquiétez donc pas, dit-on, de la supériorité apparente ou réelle soit de l'importation, soit de l'exportation; il est inutile de compulsuler les statistiques, dormez en paix sur les deux oreilles. Par la force des choses, tout s'équilibre et se compense fatalement, d'après ce principe indiscutable et certain établi par Bastiat que les produits se paient en produits.

Assurément il y a eu et il y aura toujours échange de produits, mais l'échange est-il invariablement équivalent? Voilà ce qu'il est difficile d'admettre. Car si les produits ne s'échangeaient que contre des produits d'une équivalence exacte, toutes les nations se trouveraient également riches ou également pauvres, puisqu'elles n'auraient échangé entre elles que des objets de valeur absolument égale. Ne se trouve-t-il pas d'ordinaire une différence, un appoint, un pourboire qui se solde en argent ou en or?

Ne voit-on pas des gens et des nations qui se sont fait des fortunes avec les différences et les pourboires de l'échange international? Si la France a placé 30 milliards à l'étranger, si l'Angleterre en a placé 60, d'où sortent ces 90 milliards nullement fictifs, puisqu'ils rapportent intérêt? Ils ne peuvent avoir d'autre origine que la vente d'une certaine quantité de produits contre paiement en numéraire sonnante ou en papier fiduciaire, et non pas seulement en produits tout à fait équivalents. Paix et respect aux hommes de talent et de bonne volonté, mais ne voilà-t-il pas encore une affirmation de principe à reléguer au magasin des accessoires démodés?

D'ailleurs, le stock métallique de la France et tout l'or de l'Angleterre, d'où viennent-ils, sinon de la supériorité de valeur et de vente des exportations sur les importations? Londres est le grand marché de l'or du monde entier, et les Anglais veulent conserver ce monopole. On le voit bien dans la conférence internationale au sujet du bimétallisme, brillamment défendu par M. Cernuschi, mais en vain, croyons-nous. Comment expliquer la présence de tant d'or dans la France et l'Angleterre, dont le sol n'en fournit pas une parcelle utilisée, sinon par ce fait que les produits s'échangent souvent, en partie tout au moins, contre de l'or, contre du capital circulant sous une forme ou sous une autre?

On nous accusera peut-être d'abuser des digressions; ce serait à tort. L'avocat de la défense n'est-il pas obligé de répondre à tout ce qui lui est objecté et de soutenir le débat sur chacun des points où il plat à la partie adverse de le placer?

Entre les différens groupes qui discutent ces délicates questions, et au nom de principes douteux, qui d'entre nous aurait le droit d'excommunier les autres et de former ces petites églises d'admiration mutuelle qui dégénèrent en coterie exclusives?

Les pères de l'église économique contemporaine seraient-ils infail-  
libles? Voici Bastiat qui, dans ses *Sophismes économiques*, tome 1<sup>er</sup>,  
page 208 et suivantes, demande un droit fiscal de 5 pour 100 sur  
toute marchandise entrant ou sortant, y compris le blé et les ma-  
tières premières! On affirme que Michel Chevalier avait demandé  
la démonétisation de l'or avant de demander celle de l'argent! Du  
reste, comme réformateur, il n'était pas tendre au pauvre monde.  
D'après lui, le gouvernement, en mettant hors de cours une mon-  
naie qu'il a fabriquée, a le droit de ne pas la rembourser. Que le  
gouvernement français mette hors de cours toutes les pièces de  
5 francs, disait-il; ceux qui les possèdent devront les rendre comme  
métal brut. Leurs pertes seront formidables, mais tant pis pour  
eux (1)!

Son école serait volontiers presque aussi rigoureuse pour l'agri-  
culture.

Lossque Bastiat s'attendrit, dans sa pieuse théorie de l'harmonie  
des intérêts, il se montre par trop idéologue et bénisseur, car on  
ne voit guère en ce monde que des intérêts opposés, et en tous  
cas, s'il existe une harmonie abstraite et scientifique entre les inté-  
rêts, on ne peut que constater l'antagonisme concret et la concu-  
rence pratique et permanente entre les intéressés. Or les intéres-  
sés sont la réalité et la vie.

Michel Chevalier nous a souvent parlé du crime de la restaura-  
tion, qui avait laissé établir les droits sur les blés d'après l'échelle  
mobile. Ce pouvait être une mauvaise mesure, mais ce n'était nul-  
lement un crime. Les Anglais faisaient de même alors, et c'est à  
eux que nous en avons emprunté l'exemple. Du reste, l'adminis-  
tration financière et économique de la restauration est remarquable  
pour son temps, qui n'était pas le nôtre; les résultats heureux sont  
là pour l'attester. Mais dès qu'on aborde certaines questions et  
certains souvenirs, il semble qu'il soit de tradition de tout exagérer  
et de faire montre d'hostilité systématique. On voit alors des con-  
temporains éminens et éclairés qui, pour passionner le débat, con-  
sentent à plaider la *féodalité*, comme de petits avocats de province  
évoquent le spectre fort noirci de l'ancien régime dans des procès  
d'indemnité pour quelques dégâts de lapins. Mais non, personne  
n'est criminel dans toute cette interminable affaire de douanes et  
de tarifs. Il s'y rencontre des intérêts de premier ordre et des néces-  
sités opposées qui s'entre-choquent naturellement. Les difficultés  
réelles sont déjà assez graves sans qu'on envenime la querelle

(1) Voyez dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1876, le passage repris par M. Cernuschi dans  
son *Bimétallisme* à 15 1/2 nécessaire, etc., page 21.

par d'injustes accusations réciproques. Les protectionnistes n'ont pas plus envie d'affamer le peuple que les libre-échangistes ne forment le noir dessein de vendre la patrie à l'étranger.

## V.

Si les principes manquent d'un côté, on peut en retrouver d'un autre. Au-delà de la question économique se présente la question de droit et d'équité.

Quand on aborde la législation et les impôts de douane, il semble qu'on mette le pied sur un terrain obscur, mystérieux et sacré, où l'on s'égaré et où les données et les règles sont différentes et spéciales. Pourtant les lois et les droits de douanes sont des lois et des impositions comme les autres; elles ne présentent ni plus ni moins de difficultés : ne doivent-elles pas être traitées et discutées sur le même pied que le reste de notre législation?

Comme dans presque toute taxation, le débat se résume dans une question de chiffres et de proportion. En effet, l'impôt direct, juste, léger et fécond s'il est modéré, devient injuste et ruineux s'il est trop lourd, et il prend le caractère d'une spoliation ou d'une confiscation s'il est exagéré. De même, pour l'impôt des douanes, son caractère change selon le chiffre auquel il est fixé. Modéré, il est fiscal; plus élevé, il est protecteur; exagéré, il devient prohibitif. Il n'y a rien là que de naturel et de normal. Les règles ordinaires trouvent ici leur application.

Quel est dans l'espèce le principe fondamental de la législation française? C'est l'égalité devant l'impôt. Tel est donc le principe et l'objectif dont il ne faut pas s'écarter. Ce principe sera une lumière qui éclairera les doutes, les obscurités et les mille détours d'une question fort compliquée où il est facile de s'égarer.

L'agriculture reste donc dans son droit strict et absolu lorsqu'elle réclame l'égalité. Dès qu'une branche du travail national est protégée, le travail agricole a le droit et le devoir de réclamer une protection analogue, sinon tout à fait égale. C'est là le point de départ et la base de la discussion, qu'il ne faut pas perdre de vue.

On voudrait faire croire qu'une protection même limitée serait une faveur, un don gracieux offert aux intérêts agricoles; il n'en est rien; au contraire, toute inégalité de traitement au détriment de l'agriculture est une dérogation aux principes et une entorse donnée à la loi commune.

Si l'industrie est protégée, les intérêts agricoles doivent l'être aussi d'une manière efficace. L'agriculture n'exige pas une exacte

péréquation entre les droits protecteurs perçus pour protéger quelques industries exceptionnelles et ceux qu'on imposerait pour protéger les denrées alimentaires d'usage général. Elle ne réclame qu'une égalité relative comportant une certaine élasticité rationnelle; ce n'est pas elle qui dira : *Pereat populus, fiat justitia*; objurgation violente du moyen âge traduite plus tard par le mot célèbre : Périront les colonies plutôt qu'un principe! Mais elle ne peut admettre le système qui accorde une puissante protection aux uns pendant qu'il accable les autres sous le coup d'une concurrence irrésistible.

Seulement aucune concession, aucune inégalité de traitement proposée à l'agriculture ne doit être acceptée par elle que moyennant une compensation équivalente. Si on l'exproprie de son droit ou d'une partie de son droit, on lui doit une juste et préalable indemnité selon la loi française d'expropriation. Sur ce terrain, on peut s'entendre et on peut se défendre aussi; l'agriculture y est inattaquable en droit et en équité.

Cette théorie est indiscutable; mais en pratique, dira-t-on, faudra-t-il aller jusqu'à un droit d'importation sur les blés parce que les tissus sont protégés? Pourquoi non? C'est le droit et la justice. Si vous ne le faites pas, il faut payer pour ne pas le faire. Vous ne pouvez pas établir une dérogation à la loi commune et à l'égalité sans une large compensation. Les producteurs de blé sont-ils moins intéressants et moins nombreux que les producteurs de tissus? Mais, ajoutera-t-on, jamais une assemblée française ne votera des droits sur les blés importés. Nous n'en savons rien. Dans un article non signé du *Journal des Débats*, on vient nous dire que jamais une chambre française ne votera une loi qui ferait enchérir le pain. Mais les chambres françaises actuelles, comme les précédentes, ne font pas autre chose que de faire enchérir le prix du pain quand elles s'occupent à élever de plus en plus le gigantesque édifice de notre budget et de nos impositions.

L'impôt foncier fait monter le prix du pain, la conscription militaire aussi, les droits de mutation et de succession, même sur le passif, la loi sur les hypothèques, l'incapacité des législateurs et des spécialistes qui n'ont pas réussi jusqu'ici à formuler une bonne loi sur le crédit agricole, les octrois exagérés, le refus de laisser entrer en franchise certains objets de première utilité agricole, même le *guano*, qu'on dégrèvera à l'entrée quand il n'y en aura plus nulle part, l'impôt sur les sucres et les alcools, tout cela et bien d'autres choses encore, sans compter la liberté de la boulangerie, font notablement renchérir le pain, et pourtant les chambres n'hésitent pas à accumuler toutes ces charges sur le dos des

producteurs agricoles, c'est-à-dire à faire monter énormément le prix du pain, de la viande et du reste en France.

Les taxes douanières n'ont donc rien d'exceptionnel qui les place hors du droit commun. La protection peut être nécessaire, utile ou onéreuse; mais qu'on en fasse profiter également chacun et que tout le monde en supporte l'inconvénient.

La liberté des échanges peut être aussi un grand et avantageux procédé ou un système contestable; mais qu'il s'applique à tous indistinctement et qu'on n'allègue pas que la liberté des échanges serait détruite ou compromise parce que l'échange paierait l'impôt. Toutes nos libertés d'ordre civil sont imposées. La liberté de posséder la terre et les maisons est imposée sans que le droit de propriété soit en péril; la liberté de location, celle d'ouvrir boutique ou de fabriquer, la liberté d'hériter, celle de vendre ou d'acheter des biens fonds ou mobiliers, sont à coup sûr assez fortement taxées de droits de patentes, de mutation et de succession.

Ces libertés se trouvent-elles niées, détruites ou contestées parce qu'elles sont soumises à des contributions? Nullement. S'il n'y a de libres que les individus et les choses exemptes d'impôt, rien ni personne n'est libre. Pourquoi donc un impôt sur l'échange international serait-il plus contraire à la liberté que l'impôt sur les transactions à l'intérieur du pays? Si c'est un crime d'imposer les blés américains sur le sol français, ainsi qu'on l'a tant dit après Michel Chevalier, comment est-ce une vertu d'imposer si lourdement les blés français en France?

En résumé, la question de droit n'est pas douteuse: l'égalité est le fondement de la loi commune; chez nous, ce grand principe doit trouver son application raisonnable dans la législation douanière comme dans toute autre. C'est un droit indiscutable pour le gouvernement de frapper des taxes d'importation, comme pour l'agriculture en détresse d'en réclamer. Faut-il appliquer ce droit en tout ou partie? Ceci est une autre question. Mais si l'on n'applique pas ce droit, à quoi bon se donner la peine d'en discuter les bases et la valeur légale, demandera-t-on. Pour la raison suivante, qui ne laisse pas d'avoir une grande importance.

Une fois le droit bien établi, dès qu'on l'abandonne en tout ou partie, on reste incontestablement fondé à réclamer une indemnité ou une compensation équivalente qui ne saurait être refusée, et c'est ce que nous faisons, comme on le verra dans la suite de cette étude.

Quoi qu'on dise, il est difficile de ne pas reconnaître que les intérêts agricoles sont fort en souffrance. On voulait se persuader et persuader au pays que cela se passerait tout seul; mais il a fallu

admettre publiquement en partie la gravité de la situation. L'on s'est donc décidé à parler, à discuter, à écrire et à voter surabondamment, mais le résultat est bien mince et peut se résumer dans le maintien d'un fâcheux *statu quo*, à peine amélioré.

L'inégalité et la partialité flagrantes subsistent toujours entre le travail industriel protégé et le travail agricole sacrifié à la libre concurrence étrangère.

Qu'a-t-on offert depuis deux ou trois ans aux agriculteurs en compensation des sacrifices et des charges exagérés auxquels on les condamne? Dans la séance du 26 février 1881 au sénat, l'honorable M. Jobard affirme que le véritable remède aux souffrances de l'agriculture est dans la propagation de l'enseignement agricole. Les cultivateurs souffrent et sont découragés, les intérêts ruraux sont gravement compromis, l'avenir est plus sombre que le présent, quel secours nous offre-t-on? Un gigantesque programme de dix milliards de travaux publics à exécuter prochainement, c'est-à-dire une grosse fraction de la main-d'œuvre si rare et dix milliards de capital à retirer à l'industrie, à l'agriculture et au commerce pour les consacrer à des entreprises peu lucratives, non indispensables et ne pouvant produire que de lointaines conséquences favorables. On multiplie les moyens de transport, alors que ce sont les produits à transporter et surtout à consommer qu'il faudrait plutôt multiplier, et quand l'agriculture aurait besoin de douzaines de milliards afin de pouvoir consacrer à chaque hectare la somme de capital nécessaire pour tirer partout bon parti de notre sol.

Pourtant notre agriculture intérieure devrait être la première à pourvoir; elle est en fin de compte une entreprise de premier ordre. Par elle vit et travaille une population de vingt-deux millions d'habitans; ne représente-t-elle pas une valeur de cinquante milliards de capital fixe, et de quatre milliards environ de fonds de roulement annuel, si l'on attribue seulement cent francs de capital d'exploitation en moyenne à chacun des quarante millions d'hectares cultivables de notre territoire; capital d'exploitation absolument insuffisant d'ailleurs?

On nous a voté des dégrèvements, objecte-t-on, l'idée est excellente, mais encore petitement appliquée. C'est une goutte d'eau pour une grande soif. La goutte d'eau fait déborder le vase, comme on le dit; oui sans doute quand le vase est plein, mais le nôtre est vide et, de plus, chacun ne sait-il pas que le dégrèvement accroît la consommation, qu'en ce cas le revenu de l'impôt diminue peu ou augmente et que le fisc n'y perd guère?

Et puis, remarquons-le, quand il s'agit de la production du blé, c'est par le dégrèvement des boissons qu'on commence. Est-ce la

famille qui se trouve favorisée ainsi, est-ce le cabaret, le grand électeur du temps?

Et le dégrèvement des sucres, à qui va-t-il surtout profiter? Aux consommateurs, ce qui est parfait, mais encore plus aux raffineurs, qui sont d'honorables industriels sachant faire tourner les choses à leur profit légitime. Ce n'est certes pas eux que l'Ecclésiaste entendait désigner par ces mots: « Il y a des raffineurs qui se rendent odieux à tout le monde. Il y en a qui sont sages pour eux-mêmes, et les fruits de leur sagesse sont fidèles dans leur bouche (1). » Mais ne doit-on pas reconnaître que l'avantage tiré de ce dégrèvement est bien minime pour la culture?

Les faibles surélévations de droits résultant du compromis de la chambre et du sénat ne sauraient en rien modifier la situation. Tout ce qu'on a dit, voulu, fait ou paru vouloir faire en faveur de l'agriculture reste notoirement insuffisant; aussi est-il inévitable qu'un découragement profond et justifié vienne paralyser de plus en plus les efforts tentés par les agriculteurs dans la pénible lutte qu'on leur impose. L'inégalité flagrante de la situation douanière pourrait se résumer ainsi: libre échange alimentaire infligé à l'agriculture, protection accordée à l'industrie urbaine.

NOAILLES, DUC D'AYEN.

(1) Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, Ecclésiaste, xxiii.



---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

*Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*, par M. A. Lair, 1 vol. in-8°. Paris, 1881; Plon.

Je ne sais trop si dans ce livre, quoique signé de l'un des siens, mais où l'on ne parle d'aucune chanson de geste, — d'aucun Varocher ni d'aucune Erembourc, — l'École des chartes se reconnaîtra. Je le lui souhaite pourtant. Car, je m'empresse de le dire d'abord, elle n'a pas eu ni n'aura souvent la bonne fortune de pouvoir se reconnaître dans un livre d'une érudition plus solide, ou d'une critique plus élégante, ou d'une composition enfin plus habile que le livre de M. Lair sur *Louise de la Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*. Beaucoup de nouveau, rien ou presque rien d'inédit, ce qu'il en faut seulement pour ne pas démeriter tout à fait du titre d'ancien élève de l'École des chartes; mais une connaissance étendue, précise, nullement pédantesque avec cela, du sujet et surtout de ses alentours; mais une adresse peu commune à manier les textes, à confronter les témoignages, à les solliciter doucement pour en tirer tout ce qu'ils contiennent; mais un goût d'arrangement et de combinaison, un art de construire le récit sans que l'intérêt romanesque en coûte rien à la vérité de l'histoire et sans que la rigueur d'une exacte chronologie y contrarie l'intérêt dramatique, tels sont les mérites, — assez rares, on en conviendra, — du livre de M. Lair. C'est dommage que le style, de place en place, puisse un peu prêter à la critique, ou, pour mieux préciser, c'est dommage qu'il ne nous rende pas toujours les images qu'évoque dans l'esprit le nom lui seul de La Vallière. Si ce léger reproche était sensible à M. Lair, il connaît son sujet, et pourra se consoler en se ressouvenant que Bossuet, prêchant pour la profession de foi de sœur Louise de la Miséricorde, ne parut pas aussi *divin* qu'on l'avait espéré : c'est le mot, on se le rappelle peut-être, de la marquise de Sévigné. N'est-on pas bien excusable, en vérité,

de manquer à son tour quelques traits d'une physionomie qu'un si grand peintre, — au jugement d'une marquise, il est vrai, très délicate, — n'aurait pas tout à fait attrapée?

Le mal, au surplus, n'est pas ici bien grand. Le livre de M. Lair est sans doute une biographie de M<sup>lle</sup> de La Vallière, mais il est surtout une histoire de la jeunesse de Louis XIV, et j'ajoute, une histoire très neuve. On a tant écrit sur le xvii<sup>e</sup> siècle que nous nous flattons volontiers de le connaître, et chaque historien que nous voyons y retourner, nous nous demandons ce qu'il espère donc qu'il en rapportera. C'est qu'au fait tant de gens n'en ont rien rapporté! Mais lisez ce livre, lisez-le de près et vous verrez combien peu nous connaissons les hommes et les choses qui passent couramment pour nous être le mieux connus. En voulez-vous tout de suite un exemple? consultez le personnage, conforme à la vérité vraie, que tiennent ici, dans le livre de M. Lair, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, deux nobles femmes s'il en fut, et comparez les portraits, — pour ne pas dire les caricatures, — qu'on nous en a tracés, de la première comme d'une reine galante, et de la seconde comme d'une sotte couronnée. Bien sotte, en effet, n'est-ce pas, celle qui sut souffrir sans étaler publiquement sa souffrance, et qui crut devoir à sa dignité royale de ne pas livrer aux dérisions des courtisans les transports de sa jalousie (1)? Ce sont de telles retouches, de telles corrections, de tels redressements de la vérité vraie, si je puis dire, contre la légende, et de l'histoire contre le roman qu'il est curieux de suivre et que nous allons essayer de noter dans le livre de M. Lair.

Tout le monde sait, ou peut apprendre, en ouvrant le premier dictionnaire historique venu, que Louise de la Baume Le Blanc La Vallière naquit en Touraine en 1644. Molle et sensuelle contrée, comme a si bien dit Michelet, où tout le long de la rivière se mirent dans une eau limpide et paresseuse les châteaux des favoris et des favorites de nos rois. On a retrouvé, voici quelques années déjà, dans le petit manoir où la jeune fille passa sa première enfance, et mis en place, au manteau d'une cheminée, cette inscription latine, qu'elle eut douze ou quinze ans sous les yeux et qui, par une singulière coïncidence, raconte si bien sa double destinée : « *Ad principem, ut ad ignem, amor indissolutus*. Au prince, comme au feu de l'autel, amour indissoluble. » Elle perdit son père de bonne heure. C'était un brave gentilhomme, qui joua son bout de rôle, comme un autre, au temps de la Fronde, et tint fidèlement le parti de la régente. La mère se remaria

(1) L'abbé Duclos, — dans un livre sur *Madame de La Vallière et Marie-Thérèse d'Autriche*, Paris, 1869, Didier, — avait bien essayé de rendre à cette reine, un peu trop oubliée de l'histoire, sa physionomie vraie, mais il avait, comme il arrive à tant de biographes, dépassé la juste mesure, et puis le livre a le malheur, pour n'en rien dire de plus, d'être étrangement difficile à lire. Il convenait cependant de le rappeler, comme utile et même comme indispensable à consulter.

avec un M. de Saint-Remi, premier maître d'hôtel de Gaston, duc d'Orléans, et ainsi jeta l'enfant dans une petite société de « toute sorte de filles, » comme dit assez dédaigneusement M<sup>lle</sup> de Montpensier, qui formaient l'ordinaire compagnie des jeunes princesses, demi-sœurs de la même M<sup>lle</sup> de Montpensier. Or, on rêvait souvent du roi parmi ces jeunes filles, et l'une d'elles, Marguerite d'Orléans, plus tard grande-duchesse de Toscane, se flattait bien de l'épouser. On l'appelait même la petite reine. M. Lair a noté, sans trop y appuyer, les impressions que de pareilles visées, et les entretiens sans doute qui s'ensuivaient dans les appartemens du château de Blois, n'ont pu manquer de faire sur une imagination naturellement romanesque et tendre comme était celle de Louise de La Vallière. Elle n'avait pas encore dix-sept ans quand une fort habile femme, la mère de l'extravagant abbé de Choisy, daigna la remarquer et la proposer comme fille d'honneur à Madame Henriette, qui venait d'épouser Monsieur, frère de Louis XIV, et dont on composait la maison. Louis XIV était alors dans sa vingt-troisième année.

Madame, fille d'Henriette de France et sœur de Charles II, roi d'Angleterre, était jeune, gracieuse, vive, enjouée, spirituelle et surtout imprudente. Elle avait de plus une vengeance de femme à prendre sur le roi, qui l'avait dédaignée jadis et superbement traitée de « petite fille » dans le temps même qu'elle pouvait prétendre et qu'elle prétendait à l'épouser. Il se noua donc bientôt entre elle et Louis XIV un commerce de coquetterie qui les mena l'un et l'autre assez loin pour que les reines mères dussent intervenir, leur parler fortement, et leur enjoindre de faire taire les mauvais bruits qui commençaient à courir. Ils feignirent d'accepter la remontrance et convinrent, pour couvrir leur manège, que le roi « ferait l'amoureux de quelque personne de la cour. » Ce fut d'abord une demoiselle de Pons, que l'on fit habilement disparaître de la scène au moment qu'elle entraît tout à fait dans l'esprit de son rôle (1), puis M<sup>lle</sup> de Chemerault, dont les friands d'historiettes regretteront que M. Lair n'ait pas un peu plus éclairci l'aventure, puis enfin Louise de La Vallière. Cette fois, c'est le roi qui fut pris à ce jeu. Lorsque plus tard, vers 1670, la grande faveur de M<sup>me</sup> de Montespan se déclarera, comme on verra d'abord très clairement que ce qu'elle aime en Louis XIV, c'est le roi, les courtisans se précipiteront vers elle comme à la source des honneurs, des pensions et des places. On peut toujours s'entendre avec les gens qui veulent faire fortune : M<sup>me</sup> de Montespan voulait faire fortune : il n'y aura donc pas jusqu'à la vertueuse Julie d'Angennes, et jusqu'au rigide Montausier, son époux, qui ne se mettent à l'entière dévotion de la favorite. Mais, au contraire, en 1661, comme c'était l'homme que Louise de La Vallière aimait en Louis XIV, toute

(1) C'est la version de M. Lair, qui cite à l'appui les Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville; mais M<sup>me</sup> de La Fayette, *Histoire de M<sup>me</sup> Henriette*, prétend que M<sup>lle</sup> de Pons, encore un peu provinciale, se serait prêtée maladroitement à ce qu'on attendait d'elle.

la cour unanimement conspira pour traverser leurs amours. Les hommes — en ce temps-là, — mettaient la vertu des femmes à si haut prix qu'ils ne concevaient pas qu'une femme succombât que contre la promesse d'un bon contrat de rente et d'une constitution de tabouret chez la reine.

Fouquet, d'abord, voulut s'assurer la maîtresse du roi, — se l'assurer plutôt encore que la lui disputer. Cet illustre fripon, dont les pilleries ne méritent aucune indulgence, parce qu'aucun service rendu à la France ne les a compensées, combinait dans sa tête légère de vastes et dangereux desseins. Il chargea donc sa confidente accoutumée, la dame du Plessis-Bellière, d'offrir vingt mille pistoles à M<sup>lle</sup> de La Vallière, soit à peu près un million d'aujourd'hui. Peut-être, à la vérité, souriait-il à ce Turcaret de supplanter un roi. Mais plutôt c'était en la personne de la jeune fille un espion qu'il voulait soudoyer et qui pût, par exemple, le prévenir à temps quand éclaterait l'orage qu'il sentait, depuis plusieurs mois déjà, gronder sourdement sur sa tête. Quelques jours plus tard, en effet, il était arrêté. Mais il importe à l'histoire d'écartier absolument d'entre les raisons qui déterminèrent Louis XIV à cette espèce de coup d'état une rivalité d'amour et le ressentiment personnel de l'outrage infligé par ce sac d'argent à Louise de La Vallière. La perte de Fouquet, nécessaire, indispensable à la France, était résolue depuis le 4 mai; c'est Colbert qui nous a conservé cette date; et deux mois plus tard, le 4 juillet, le roi n'avait pas même encore seulement jeté les yeux sur M<sup>lle</sup> de Pons. C'est à peine s'il vient de concerter avec Madame Henriette l'imprudente manœuvre que nous rappelions tout à l'heure. Le même Colbert nous a dit d'ailleurs pourquoi Louis XIV attendit quatre mois à frapper. C'est que pendant « les mois de mai, juin, juillet et août, les peuples ne paient rien dans les provinces » et que par conséquent le seul Fouquet pouvait faire le service des fonds. Au surplus, ce que je ne comprends pas, et contre quoi je suis bien aise de protester en passant, c'est la commisération banale dont tous les historiens semblent se croire obligés de payer le tribut à ce triste personnage, qui, s'il représente quelque chose, ne représente, à des yeux qui voient clair, que le pouvoir de l'argent dans tout le faste de son insolence et la pompe de sa grossièreté.

Louise de La Vallière venait à peine d'échapper aux humiliantes propositions de Fouquet qu'un autre complot s'ourdissait contre elle. Grâce aux précautions de Louis XIV lui-même, et surtout d'Anne d'Autriche, toute la cour depuis plusieurs mois connaissait la faveur de La Vallière que Marie-Thérèse l'ignorait encore. Olympe Mancini, l'une des Mazarines, comtesse de Soissons, forma le généreux projet de l'avertir. Elle aussi, le roi l'avait aimée, jadis, et nommée depuis deux ans surintendante de la maison de la reine, elle était demeurée jusqu'alors, si Saint-Simon ne se trompe pas, comme trop souvent, « la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces. » De concert donc avec le « délicieux »

marquis de Vardes, elle résolut de fabriquer une lettre que l'on traduirait en espagnol pour donner le change sur la provenance, et qui ferait savoir à la reine l'infidélité du roi. Marie-Thérèse était jalouse, Olympe le savait bien, elle qui la première avait été dans le ménage royal une occasion de plaintes. Si la lettre était remise en temps opportun, il en pouvait sortir un scandale qui chasserait La Vallière de la cour. En quel lieu Louis XIV alors pourrait-il bien mettre sa maîtresse en sûreté? chez M<sup>me</sup> de Soissons, sans doute, qui la gouvernerait selon son caprice et son intérêt. La lettre ne parvint pas jusqu'à la reine; une femme de chambre espagnole, confidente intime des deux reines, l'intercepta, prit sur elle de l'ouvrir, et, l'ayant lue, la remit à la reine mère, qui lui donna l'ordre de la communiquer au roi. Coïncidence assurément bizarre, lorsqu'il en eut pris connaissance et reçut la très déplaisante impression que l'on peut deviner, c'est à Vardes que le roi s'adressa pour l'aider à pénétrer ce mystère. Vardes aussitôt accusa la duchesse de Navailles, la plus honnête femme de la cour, comme le duc en était le plus honnête homme. Se peut-on tirer plus galamment d'affaire? Tel était René-François du Bec-Crespin, marquis de Vardes. Quand il mourut, — en 1688, — M<sup>me</sup> de Sévigné le regretta fort, « n'y ayant plus à la cour d'homme bâti sur ce modèle-là. »

La comtesse de Soissons cependant ne pouvait pas demeurer sur cet échec. Elle attendit, intrigua, manœuvra, se flatta d'écarter La Vallière en tournant un moment la fantaisie du roi vers M<sup>le</sup> de La Mothe-Houdancourt et quand elle vit que le changement, bien loin d'opérer, ne réussissait qu'à ramener Louis XIV vers une habitude plus ancienne et plus douce, vers une affection plus sincère, elle prit le parti de demander à la reine une audience dans le parloir des petites carmélites, et là, de lui tout déclarer. Il est pénible de trouver Madame Henriette mêlée de sa personne à cette vilaine négociation.

Louis XIV cette fois dut plier. Il tira donc M<sup>le</sup> de La Vallière du service de Madame, auquel elle était toujours attachée, pour la loger à l'hôtel Biron, l'un des plus beaux du faubourg Saint-Germain, ont dit les uns, au palais Brion, ont dit les autres; — au vrai, nous apprend M. Lair, dans un modeste pavillon, de 12 toises de long sur 4 toises de large, dans le jardin du Palais-Royal, une simple « folie, » comme on dira plus tard un humble « vide-bouteilles, » comme on disait en ce temps-là, rien de plus. Elle y vécut « fort retirée, nous dit un contemporain, sans sortir, vêtue toujours d'un grand manteau de chambre : » c'est qu'elle était enceinte alors et près de mettre au monde un enfant qui naquit le 19 décembre 1663 et qui fut inscrit sur les registres de Saint-Leu, sous le nom de Charles, fils de M. de Lincourt et de damoiselle Élisabeth de Beux. Les pièces publiées par M. P. Clément dans les *Lettres, instructions et mémoires de Colbert* établissent péremptoirement la fausseté d'un récit romanesque qui s'est soutenu jusqu'à nous.

Il ne fut question ni de masquer l'accouchée, ni de bander les yeux de l'accoucheur, et les choses se passèrent aussi correctement qu'il se peut dans l'irrégularité. M. Lair le fait expressément remarquer, parce qu'en effet quelques historiens ont suivi la légende et la suivraient encore au besoin. Cet enfant ne vécut pas longtemps. La mère qui sentait, depuis son départ de la cour, une curiosité malveillante fixée sur elle, eut le courage d'assister, le 24 décembre, aux Quinze-Vingts, à la messe de minuit.

Elle eut alors un moment de répit, et l'année 1664 vint marquer le plus haut point de sa faveur. A vrai dire, l'automne de 1661 et le printemps de 1664 sont les seuls points lumineux qu'on aperçoive dans l'histoire de ces tristes amours. Ce fut bien à La Vallière que Louis XIV fit hommage de ces « fêtes galantes et magnifiques de Versailles, » — mai 1664, — où Molière, en sa *Princesse d'Élide*, crut pouvoir publiquement célébrer, mieux que cela, justifier les amours du maître :

Je dirai que l'amour sied bien à vos pareils,  
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage  
De la beauté d'une âme est un clair témoignage  
Et qu'il est malaisé que, sans être amoureux,  
Un jeune prince soit et grand et généreux.

Après tout, j'aime mieux voir Molière flatter ainsi la modeste La Vallière que de croire, puisqu'aussi bien les dates nous autorisent à ne pas le croire, qu'il ait écrit son *Amphitryon* par une dérision, qui serait trop cruelle, du marquis de Montespan. Il ne faut pas, en général, s'effaroucher de ces flatteries qui sont chez nos écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle ce que sont les clauses de style dans un acte authentique, ou nos formules de politesse au bas d'une lettre privée. Seulement, quand les formules tournent à la flatterie sous la plume d'un Molière ou d'un La Fontaine, on aimerait mieux qu'ils les eussent bien adressées, et plutôt à M<sup>lle</sup> de La Vallière qu'à M<sup>me</sup> de Montespan. En tout cas, ces flatteries de *la Princesse d'Élide*, c'était un signe que Louis XIV s'enhardissait et qu'il commençait à se sentir assez fort pour sortir des limites où le respect des reines, et de sa mère particulièrement, l'avait jusqu'alors contenu. C'est au mois d'octobre 1664 qu'un soir, à Vincennes, il imposa la présence de sa maîtresse à sa mère. Marie-Thérèse, plus profondément atteinte encore qu'Anne d'Autriche par cette insulte, en tomba dangereusement malade d'indignation et de jalousie. Sur ces entrefaites, une nouvelle grossesse obligeait de nouveau La Vallière de retourner à l'hôtel Brion. Le 7 janvier 1665, elle y accouchait d'un second fils. Celui-ci fut baptisé dans l'église Saint-Eustache sous le nom de Philippe, fils de François Derissy et de Marguerite Bernard. Il est utile de donner ces détails. Ils prouvent que Louis XIV ne s'accoutuma que lentement à l'idée de ces légittima-

tions monstrueuses, dont il devait, quelques années plus tard, donner publiquement le scandale.

Les ennemis de La Vallière, cependant, ne se relâchaient pas de leur haine. Elle était encore dans son pavillon, relevant à peine de ses couches, quand, par une nuit de février ou mars 1665, elle faillit être la victime d'une tentative d'enlèvement ou d'assassinat. Aussi longtemps que le fait n'était attesté que par des libelles où le peu de vérité qui se rencontre est lui-même discrédité par les mensonges qui l'entourent, on pouvait et même on devait le révoquer en doute. Mais depuis qu'en 1866 M. François Ravaisson, dans ses *Archives de la Bastille* a publié quelques-unes des dépêches de l'ambassadeur Sagredo au doge de Venise, le doute est devenu difficile. « On s'entretient tout bas, dit une dépêche du 20 mars 1665, de l'audace de gens inconnus qui ont essayé, mais inutilement, d'escalader le Palais-Royal et de s'introduire témérairement dans les appartemens de la favorite. » Et par contre-coup, sur l'autorité de l'ambassadeur vénitien, garant authentique du fait, il est permis de croire que les libelles n'inventent rien quand ils ajoutent qu'à dater de ce jour le roi « donna des gardes » à La Vallière. Inventent-ils même quand ils prétendent que, vers le même temps, Louis XIV aurait placé près d'elle un maître d'hôtel « pour goûter tout ce qu'elle mangerait ? » Si l'on reconnaît du moins, avec M. Lair, dans cet attentat nocturne la main d'Olympe Mancini, toujours acharnée contre La Vallière, et depuis, si gravement compromise dans la ténébreuse affaire des poisons, on avouera que la précaution n'était pas inutile contre la vindicative Italienne. Ce qu'il faut dire cependant, c'est qu'à la date où nous sommes, la terreur du poison ne commençait qu'à peine à se répandre. L'imagination publique n'avait pas encore été frappée. Ni Madame Henriette n'était encore morte, ni le procès de la Brinvilliers n'avait encore éclaté. La Canidie du xvii<sup>e</sup> siècle, Catherine Monvoisin, dite la Voisin, distillatrice de crapauds et vendeuse de poudres d'amour, n'était encore connue que de ses clientes. La comtesse de Soissons avait été l'une des premières : joignons-y quelques intrigantes, — M<sup>lle</sup> du Fouilloux, M<sup>lle</sup> d'Artigny, M<sup>lle</sup> de Montalais, — qui toutes trois ayant été de la confidence de La Vallière, se dépitait de n'en être plus, et passons : c'est le moment maintenant de faire entrer en scène la marquise de Montespan.

Ce que l'on ne pardonnait pas à La Vallière, c'était d'occuper une place dont elle ne tirait profit ni pour elle, ni pour les siens, ni pour personne. Disons les choses comme elles sont, et comme aussi bien tant de témoignages nous autorisent à les qualifier, La Vallière gâtait le métier. Cependant il y avait à la cour tout un escadron de jeunes filles ou de jeunes femmes dont chacune se sentait en état de jouer le rôle de maîtresse du roi, comme il doit être joué, c'est-à-dire fastueusement, hardiment, inso-

lement. Au premier rang, M<sup>me</sup> de Montespan, alors dame du palais de la reine, de grande race, belle, spirituelle, hardie, provocante, avec cela fort mal dans ses affaires, embarrassée de grosses dettes et, pour tenir sa place, obligée d'emprunter un peu de toutes mains. Elle avait bien noté, dès les premiers mois de 1666, quelques symptômes accusateurs d'un affaiblissement de la passion du roi pour La Vallière. Et pourtant ses avances étaient jusqu'alors en pure perte : le maître ne daignait encore ou n'osait se déclarer. Il aimait la société de M<sup>me</sup> de Montespan, et dans sa conversation étincelante, visiblement, il prenait un plaisir qu'il ne trouvait pas dans l'entretien tout uni sans doute et tout sentimental de La Vallière. Mais cela n'allait pas plus loin. Il était retenu par un reste de timidité juvénile, qu'il ne devait perdre qu'au contact de M<sup>me</sup> de Montespan. C'est alors que, pour précipiter l'événement, M<sup>me</sup> de Montespan se résolut d'aller consulter la Voisin.

Nous ne saurions ici, faute d'espace, et surtout par respect pour le lecteur, entrer dans le détail des manœuvres de toute sorte auxquelles se soumit la furieuse ambition de M<sup>me</sup> de Montespan. Bornons-nous donc à dire qu'une fois aux mains de la Voisin et de ses hideux acolytes, — Mariette, Lesage et Guibourg, — il n'est pratiques, ineptes et sacrilèges, obscènes et criminelles, qu'elle n'ait tour à tour essayées contre le roi. A peine est-il possible de rappeler une certaine messe dite par Guibourg, prêtre de son métier, sur le ventre nu de M<sup>me</sup> de Montespan en guise d'autel; mais ce qui est impossible, c'est de transcrire la formule des abominables mixtures que l'on fit avaler à Louis XIV et que nous voyons confiées à M<sup>lle</sup> des OEilletts, femme de chambre de M<sup>me</sup> de Montespan. Ajouterai-je que, tandis que l'apparence de l'affaire semble reporter l'imagination au siècle légendaire des Borgia, si l'on pénètre dans le détail, il se mêle ici je ne sais quel excès de superstition, de crédulité bête et de monstrueuse ineptie qui soulève autant de pitié que d'indignation et d'invincible dégoût que d'horreur? M. P. Clément, dans le livre qu'il a donné sur *Madame de Montespan et Louis XIV*, a tenté vainement de disculper la favorite. En fait, il a plutôt évité la lumière qu'il ne l'a cherchée. Les preuves sont là, — dans les *Interrogatoires* absolument authentiques de la Voisin, de Mariette, de Lesage, de Guibourg, de vingt autres; elles sont surtout dans les *Rapports* de La Reynie, que nous avons en minutes originales, honnête homme, peu crédule, très perspicace, et qui, chargé de cette difficile instruction, n'ouvrit les yeux qu'à la lumière d'une éclatante évidence, — et ces preuves sont accablantes. On peut, et même on doit, je crois, en l'absence de preuves juridiques, décharger M<sup>me</sup> de Montespan de toute accusation de tentative d'empoisonnement ou d'assassinat dirigée contre La Vallière, ou plus tard contre M<sup>lle</sup> de Fontanges; on ne peut pas nier que, médiocrement confiante au pouvoir de sa beauté, de son esprit même et



de l'ardeur de son ambition, elle n'ait recouru sans scrupule, pour s'emparer de Louis XIV, à tous les moyens que lui présentait la sorcellerie d'alors. Vous ne l'eussiez pas persuadée de faire gras en carême, mais elle fut bien capable de croire, quand elle fut à son tour maîtresse en titre, que les messes de Guibourg et les poudres de la Voisin avaient été l'instrument de sa haute fortune.

C'est ici l'une des parties les plus neuves du livre que nous suivons, quand l'histoire de M<sup>me</sup> de Montespan vient s'entremêler à l'histoire de La Vallière, et de telle sorte que pendant six ans il va devenir impossible de les séparer l'une de l'autre.

Le 2 octobre 1666, à Vincennes, tandis que Louis XIV, à Paris, visitait dans la rue Quincampoix une manufacture de point de France. La Vallière était accouchée d'une fille, qui fut depuis M<sup>lle</sup> de Blois et plus tard la princesse de Conti. Cette enfant fut légitimée par lettres patentes du 13 mai 1667. Dans cet acte fameux, tous les historiens ont vu deux choses, le signe irrécusable de la plus haute faveur de Louise de La Vallière, créée par le même acte duchesse de Vaujours, et la preuve que désormais aucune contrainte n'arrêtera plus Louis XIV. Or c'est une double erreur, et M. Lair va nous le prouver.

« Certes, dit très bien M. Lair, on ne peut pas présenter comme une œuvre édifiante la légitimation d'un enfant naturel, né d'un commerce adultérin, » mais encore faut-il être juste et ne pas reprocher si durement à Louis XIV ce que l'on passe, d'une autre part, si facilement au Béarnais. Et parce qu'aucun Saint-Simon ne s'est rencontré pour déclamer contre les légitimations d'Henri IV, ce n'est peut-être pas une raison qui suffise pour sourire indulgemment aux fredaines du vert galant, tandis qu'on empruntera toute l'indignation de l'auteur des *Mémoires* pour flétrir les scandaleux désordres de Louis XIV. Lorsque naquit César de Vendôme, Henri IV était marié, comme Louis XIV, et la mère, Gabrielle d'Estrées, était mariée, comme M<sup>me</sup> de Montespan. Il est vrai qu'Henri IV fit, sans plus de façons, ce que n'osa pas faire Louis XIV : il déclara, lui, savoir de bonne source que le mariage de Gabrielle avec le sire de Liancourt était nul et de nul effet. Saint-Simon a beau dire; l'origine des enfans de Louis XIV et de M<sup>me</sup> de Montespan n'a rien de plus horrible ni de plus inouï que celle des doubles bâtards d'Henri IV. L'une et l'autre se valent. Si c'était des enfans de M<sup>me</sup> de Montespan qu'il s'agissait ici, je croirais devoir insister plus fortement et marquer qu'en aucun cas Louis XIV n'a fait enregistrer de lettres de légitimation qui fussent ornées d'un préambule aussi parfaitement cynique, et l'on dirait presque railleur, que le préambule des lettres de légitimation de César de Vendôme. « N'ayant pas d'enfant de la reine notre épouse, y dit Henri IV, en substance, pour être séparée de nous depuis dix ans, » nous avons cru qu'il importait à l'état d'avoir un enfant de notre sang; à fin de quoi nous

avons depuis plusieurs années recherché la dame Gabrielle d'Estrées, eu égard « aux grandes qualités tant de l'esprit que du corps qui se trouvent en elle ; » et voici qu'un fils nous est né, que nous allons reconnaître et légitimer, si vous le voulez bien. Comparez maintenant le préambule des lettres de 1665, et vous verrez si M. Lair a raison d'en faire observer la réserve, de noter qu'à la veille de partir pour la Flandre Louis XIV, en tâchant de pourvoir au sort de la mère et de l'enfant, ne fait guère qu'accomplir timidement un devoir de conscience et d'ajouter, en ce qui touche La Vallière, que cette précaution même de Louis XIV prouve qu'il a cessé d'aimer.

Fixons les dates. Vous pouvez lire partout une anecdote que je laisse conter à Sainte-Beuve. Elle se rapporte précisément à l'été de 1667. « La reine et les dames allaient faire visite au roi, qui était au camp de Flandre. M<sup>lle</sup> de La Vallière... arriva sans être mandée par la reine et presque malgré elle. Quand on fut en vue du camp, malgré la défense expresse que la reine avait faite que personne ne la précédât, M<sup>me</sup> de La Vallière n'y put tenir et elle fit courir son carrosse à toute bride à travers champs, tout droit au lieu où elle croyait trouver le roi... Voilà ce que la modeste La Vallière s'était permis en vue de toute la cour. Tant il est vrai que les plus timides ne le sont plus quand leurs passions sont une fois déchainées et les emportent. » Eh bien ! non-seulement ce n'est pas cela, mais c'est justement tout le contraire. Cet acte d'audace est si peu l'outrage d'une favorite triomphante à l'épouse légitime dédaignée qu'il est tout au rebours la démarche irréfléchie d'une amante désespérée. Ce n'était pas la reine qui n'avait pas mandé La Vallière près d'elle, c'était le roi qui lui avait interdit de suivre seulement la cour à Compiègne, et d'être là, présente, pour assister à son départ. Et ce n'était pas une maîtresse qui, dans cette journée d'Avesnes, comme on l'appelle dans l'histoire, coupa le carrosse de la reine, c'était une femme grosse de cinq mois, et qui portait un enfant dont Louis XIV avait tout à fait oublié d'assurer le sort. Et ce ne fut pas un amant qui la reçut, mais un maître, alors tout occupé de parader aux yeux d'une autre, et qui ne permit même pas qu'elle se montrât, le soir de ce jour, au cercle de la cour. Sur quoi, notons ce que dit Mademoiselle en ses *Mémoires* : « M<sup>me</sup> de Montespan logeait chez M<sup>me</sup> de Montausier, dans une de ses chambres, qui était proche de la chambre du roi, et l'on remarqua qu'à un degré qui était entre deux, où on avait mis une sentinelle, on la vint ôter. Le roi demeurait tout seul à sa chambre, et M<sup>me</sup> de Montespan ne suivait point la reine. » Ce langage est assez clair, je pense. Il faut donc dire, pour être vrai, que si, dans cette visite au camp de Flandre, quelqu'un goûta, comme dit Sainte-Beuve, « la joie d'être aimée et préférée, » ce ne fut pas assurément uise de La Vallière. Son règne venait de finir. Et bien loin que cette

aventure en marque l'apogée, c'est au contraire le déclin qu'elle en signale.

Elle essaya de se défendre. Peines perdues ! Non pas certes que Louis XIV fût en amour ni plus dur, ni plus égoïste qu'un autre homme. Il ressemblait à tout le monde. Ce ne sont pas seulement les femmes qui, selon le mot célèbre, quand elles n'aiment plus, « oublient jusqu'aux faveurs que l'on a reçues d'elles, » ce sont les hommes comme les femmes, et ce fut Louis XIV comme tout homme. On prétend que quelqu'un lui fit entendre que l'enfant qui venait de naître, et qui fut depuis le comte de Vermandois, n'était pas de lui, et qu'il faillit le croire. Toujours est-il qu'il tarda plus d'un an à le reconnaître et qu'à lire cette fois la sécheresse du préambule, il semble qu'il ne s'y résolut que d'assez mauvaise grâce. M<sup>me</sup> de Montespan triomphait. On a dit et répété qu'une fois bien assurée que l'amour du roi s'était éloigné d'elle, et sans retour, M<sup>me</sup> de La Vallière eût dû comprendre qu'il était de sa dignité de quitter la place et, dès lors, fuyant la cour, s'ensevelir dans la retraite. Les philosophes sont admirables. Ils savent, en pareil cas et autres semblables, ce que commande la dignité de chacun ; seulement, comme on ne voit pas que d'aventure leurs leçons soient à leur usage, il est permis de n'y pas donner trop d'attention. Il est beau, mais il est rare de voir la dignité marcher de pair avec l'amour, et les amours de ce monde commencent en général par une démission de la dignité même de l'un ou de l'autre des deux amans et quelquefois de tous les deux. Mais outre qu'un vain reste d'espoir et la cruelle douceur de se souvenir retenait La Vallière à la cour, le sort de son fils, encore à régler, l'y attachait, et quand ce sort fut une fois réglé, ce fut son propre sort, si précaire, qu'elle n'eut même pas pu disposer de sa terre de Vaujours, et quand ce sort fut assuré par les ordres de Louis XIV à Colbert, alors ce fut un autre incident qui survint.

Nous laisserons à d'autres le soin de préciser quel rôle joua dans toutes ces affaires le marquis de Montespan. Les uns l'ont fort mal traité, comme un homme assez aise, au total, de voir la fortune entrer dans sa famille, et qui n'aurait compromis ses chances que faute de savoir s'y prendre. Les autres, dont M. Lair, estiment qu'il n'épargna rien pour sauver son honneur conjugal et rentrer en possession de sa femme. Ce qui est certain, c'est qu'on le trouva gênant. Il se plaignait, il clabaudait, il venait jusque chez le roi « chanter pouilles » à M<sup>me</sup> de Montausier, « dont elle mourut imbécile, » ce sont les termes de Saint-Simon ; ou bien encore, du fond de sa province, il annonçait officiellement la mort de M<sup>me</sup> de Montespan, lui faisait faire de pompeuses funérailles, affectait d'en porter le deuil, et, quoi qu'il fit, embarrassait très fort le roi, comme la nouvelle favorite. Ni l'une n'osait trop ouvertement afficher sa faveur, ni l'autre, comme on dira bientôt, déclarer

sa maîtresse. On eut alors l'idée cruellement ingénieuse de faire servir La Vallière à couvrir les amours du maître et de la nouvelle favorite. C'est le secret de la vie quasi commune à laquelle désormais on va les voir toutes deux pendant six ans astreintes; c'est le secret de la disposition même de leurs appartemens, qui se commandent, pour que l'on puisse dire du roi qu'il va *chez les dames*, façon de parler qui passe en coutume, et qui dispense de toute explication (1); c'est le secret de ces actes qu'on les voit signer en commun chez un notaire, où M<sup>me</sup> de Montespan conclut marché « pour quatre grottes à faire et parfaire bien et dûment, comme il appartient, le tout en biens appartenans au château vieil de Saint-Germain-en-Laye; » c'est le secret de la présence de La Vallière en qualité de marraine au baptême de Louise-Françoise, fille de M<sup>me</sup> de Montespan; c'est le secret encore des obstacles que mettront Louis XIV et M<sup>me</sup> de Montespan à la retraite de La Vallière jusqu'au jour où la séparation de corps prononcée définitivement entre la marquise et son mari d'une part, et de l'autre la situation des enfans royaux tant bien que mal régularisée, permettront au maître, qui semble de loin si puissant, de n'avoir plus rien à craindre des vengeances ou des algarades d'un Montespan mal complaisant; et c'est le secret enfin de cette fuite de La Vallière au couvent de Sainte-Marie-de-Chaillot, où Colbert ira la reprendre, avec ordre formel d'agir d'autorité, s'il le faut. Là - dessus M<sup>me</sup> de Sévigné plaisante agréablement : « A l'égard de M<sup>me</sup> de La Vallière, nous sommes au désespoir de ne pas pouvoir vous la remettre à Chaillot, mais elle est à la cour beaucoup mieux qu'elle ne l'a été depuis longtemps; il faut vous résoudre à l'y laisser. » Voilà des plaisanteries qui viennent tout à fait en leur temps.

Il ne faudrait pas pourtant exagérer, et l'on est forcé d'avouer que La Vallière semble avoir assez aisément pris son parti de cette situation, singulière autant qu'humiliante. Lorsqu'en effet, en 1669, Louvois eut trouvé le moyen d'impliquer le marquis de Montespan dans une bonne affaire, bien grave, qu'il l'obligea de s'enfuir en Espagne, il semble que la marquise et le roi fussent ainsi débarrassés de toute contrainte et n'eussent plus besoin de La Vallière comme d'un *prétexte*, — le mot est de Bussy-Rabutin, bon juge en ces matières de haute galanterie. M. Lair ici prétend, il est vrai, « que cet abominable abus d'autorité (l'inculpation arbitraire dirigée contre Montespan), loin de dissiper les craintes du roi et de sa maîtresse, les surexcita. » Mais j'avoue que je sens quelque peine à l'en croire et que ses argumens ne m'ont pas convaincu tout à fait. Je ne vois pas bien comment Montespan, proscrit

(1) Même quand la cour se déplace, on a soin de tenir la main à cette disposition commode. Louvois écrit à l'intendant de Dunkerque : « M<sup>me</sup> la duchesse de La Vallière logera dans la chambre marquée Y, et à laquelle il faut faire une porte dans l'endroit marqué 3 pour qu'elle puisse aller à couvert dans la chambre de M<sup>me</sup> de Montespan. »

et menacé d'arrestation au premier pas qu'il eût fait sur le sol français, était plus dangereux que Montespan, dans sa province, et libre, après tout, de revenir troubler la possession du roi jusque dans Versailles. M. Lair est, j'imagine, plus voisin de la vérité quand il note ailleurs l'insensible accoutumance de La Vallière à son titre, à ses honneurs, à ses privilèges de duchesse, le goût qu'elle avait pris depuis tantôt dix ans à la vie de cour, large, bruyante, fastueuse, à ces fêtes, à ces déplacements, à tout ce train enfin de luxe et de représentation qui commençait à faire de la cour du grand roi le modèle de toutes les autres. Et quand elle s'enfuyait à Chaillet, c'était sans doute quand son cœur, trop plein, débordait, et que quelque courtisan de son impérieuse rivale, ou peut-être sa rivale elle-même, ou le roi, qui semble avoir, en tout ceci, manqué cruellement de délicatesse, lui rappelait trop durement ce qu'elle avait été jadis et lui faisait sentir, dans le tourbillon même du monde, la vérité de la parole qu'au jour de sa profession elle entendra tomber des lèvres de Bossuet : « Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous ? Quel état ! et quel état ! » Hier encore la maîtresse aimée du prince, aujourd'hui l'humble suivante et, comme dit M<sup>me</sup> de Caylus, presque *la femme de chambre* de M<sup>me</sup> de Montespan ! Il y eut évidemment, dans cette âme tendre qui bientôt allait expier ses faiblesses d'un jour par trente-six ans d'austérités monacales, un moment de condescendance au monde, si je puis dire, et de résignation vulgaire à la fortune que les circonstances lui avaient faite. Livrée à elle-même, je crains qu'elle eût continué de vivre à la cour et de vieillir obscurément dans la foule nombreuse des sultanes disgraciées. L'amitié d'un honnête homme la préserva de cette fin banale.

Au nombre des rares amis de La Vallière se trouvait l'un des amis et correspondans de Bossuet, Gigault de Bellefonds, maréchal de France. C'était lui déjà qu'en 1671 Louise de La Vallière avait chargé de faire accepter au roi les raisons de sa fuite d'un jour. En 1672, il fut brusquement disgracié, non pas, comme je vois que le racontent quelques éditeurs de Bossuet, pour avoir combattu et remporté je ne sais quelle victoire malgré la défense de son général, — on l'aura confondu sans doute avec l'un des Fabius et ce général avec Papirius, — mais bien pour avoir, étant lui-même maréchal de France, refusé de servir sous les ordres de Turenne. Ce fut lui qui mit La Vallière aux mains du P. César, carme déchaussé, directeur alors en renom, « bon ouvrier pour les consciences délabrées, » comme l'appelle Bussy-Rabutin, un jour que le père venait de lui faire restituer 100 pistoles. Ce fut lui qui la mit en rapport avec les grandes carmélites, où l'une de ses propres tantes, la mère Agnès de Bellefonds, était prieure. Enfin ce fut lui qui lui conseilla, quand le temps fut venu de prendre l'irrévocable résolution, de recourir aux conseils de Bossuet. « J'ai vu M. de Condom, écrit-elle au maréchal, le 21 novembre 1673 ; je lui ai ouvert mon

cœur, il admire la grande miséricorde de Dieu envers moi et il me conseille fortement d'exécuter la volonté de Dieu promptement. » C'est à ce moment que le bruit de sa prochaine retraite se répandit.

A la nouvelle, M<sup>me</sup> de Montespan fut irritée d'abord, puis effrayée. « M<sup>me</sup> la duchesse de La Vallière, écrivait Bossuet, le 21 décembre, m'a chargée de traiter le chapitre de sa vocation avec M<sup>me</sup> de Montespan. J'ai dit ce que je devais, et j'ai autant que j'ai pu fait connaître le tort que l'on aurait de la troubler dans ses bons desseins. On ne se soucie pas beaucoup de la retraite, mais il semble que les carmélites font peur. » En effet, c'était un terrible précédent que l'on allait laisser là s'établir. Aussi paraît-il bien que M<sup>me</sup> de Montespan ne s'épargna pas pour mettre obstacle aux projets de la future carmélite. « Le monde lui a fait de grandes traverses, » dit Bossuet, encore quelques jours plus tard, et l'année suivante, en 1674 : « La retraite de M<sup>me</sup> de La Vallière aux carmélites leur a causé bien des tempêtes : il faut qu'il en coûte pour sauver des âmes. » Louis XIV, qui lui non plus ne goûtait pas beaucoup cette résolution, laissait faire, affectait d'ignorer et semblait attendre que M<sup>me</sup> de La Vallière elle-même lui communiquât son dessein. C'était une dernière mortification qu'elle répugnait à subir et qu'elle remettait de jour en jour ; ce fut sans doute au commencement de mars qu'elle eut la force de s'y résoudre, un mois à peine avant d'entrer aux carmélites, et seulement quand elle se crut assurée du consentement de Louis XIV. Le 20 avril, faisant ses visites d'adieux, elle vit le maître, comme elle l'appelait encore, pour la dernière fois. Le lendemain, accompagnée de ses deux enfans, au sortir de la messe, elle montait en carrosse, et quelques heures plus tard les portes du célèbre couvent des grandes carmélites se refermaient sur elle. Elle prit l'habit moins de deux mois plus tard, le 2 juin 1674, et fit profession l'année suivante, les 3 et 4 juin 1675. Fromentières, évêque d'Aire, prêcha la vêtue, et Bossuet la profession. Elle devait vivre trente-six ans dans le cloître. Morte au monde à dater de ce jour, elle est aussi morte à l'histoire. Le détail de ses macérations, qui risquerait peut-être de faire sourire les sceptiques, ne leur appartient pas. Une seule chose peut-être les intéressera, c'est de savoir que dans ce cœur profondément atteint la paix fut longue à se faire et le calme lent à renaître. « Aimer Dieu ardemment et oublier tout le reste ! Ah ! monsieur le maréchal, écrivait-elle à Bellefonds, ce serait trop agréable ! »

Nous avons librement suivi, dans les pages qui précèdent, le livre de M. Lair, mais nous n'avons pas la prétention de l'avoir résumé. C'est qu'il abonde, en effet, de détails de toute sorte, dont nous n'avons pu sauver que quelques-uns dans une aussi rapide analyse, et que comme dans une œuvre combinée pour le plaisir de l'imagination, vous n'y rencontrez pas un personnage dont l'auteur ne se soit imposé l'obligation

de vous faire connaître en quelques mots l'origine, le caractère, les intentions, les projets et la fin, de telle sorte que vous teniez en main jusqu'aux moindres fils de l'intrigue émouvante qui va s'engager, se compliquer et se dénouer devant vous. C'est ainsi qu'un livre se suffit à soi-même et que, pour le comprendre, on n'a pas besoin du secours de toute une bibliothèque, en cela bien différent de la plupart des livres qui se publient aujourd'hui comme livres d'histoire, livres impertinens, j'ose le dire, dont les auteurs, ou les compilateurs, supposent le lecteur au courant de tout ce qu'ils ont eux-mêmes appris la veille ou l'avant-veille, en vérité comme si l'incompréhensibilité d'une prose était la mesure de sa valeur et qu'un livre désormais fût réputé d'autant plus savant qu'il est accessible à moins de gens. On ne fera pas ce reproche à M. Lair. Peut-être même trouvera-t-on que l'abondance des détails va plutôt dans l'excès et déborde un peu le cadre, si fermement tracé pourtant, de la composition. Pour ma part, je n'ai pas vu très clairement pourquoi l'auteur avait, par exemple, consacré presque tout un chapitre à raconter et mettre en scène la mort de Madame Henriette. Je n'en saisis pas la liaison avec l'histoire de M<sup>lle</sup> de la Vallière (1). Mais au lieu de nous appesantir sur un rien, terminons plutôt en louant notre auteur d'une chose par-dessus toutes les autres, je veux dire d'avoir prouvé que, pour renouveler les questions que tout le monde croit connaître, il n'est pas tant besoin de documens inédits. Là pour nous, — l'intérêt particulier du sujet mis à part, — est le véritable intérêt, l'intérêt général en quelque sorte de ce livre sur *Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*. Nous l'avons dit et nous aurons plus d'une fois encore l'occasion de le redire : il est bon que l'on publie des documens inédits, mais, en attendant, si l'on s'occupait un peu plus de porter l'ordre, la lumière, et le secours d'une bonne critique dans cet énorme amas de documens imprimés qui font plier sous leur poids les rayons de nos bibliothèques, est-ce que l'on croit que l'on rendrait un moindre service à l'histoire ?

F. BRUNETIÈRE.

(1) A ce propos, et puisqu'outre ce chapitre, M. Lair a cru devoir consacrer un court appendice à la discussion du problème que lève la mort de Madame, on regrettera qu'il ait omis de toucher quelques mots de l'argumentation sur laquelle M. Littré, jadis, traitant la question en érudit à la fois et en médecin, a cru devoir conclure à la mort naturelle.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1881.

La vie publique pour un grand pays ne se résume certes pas uniquement dans des incidens éphémères, dans des polémiques plus éphémères encore, dans un congé que se donnent les chambres ou dans la rentrée d'un parlement après quelques semaines de vacances. C'est toujours une chose sérieuse sans doute que cette rentrée du parlement, surtout lorsqu'elle s'accomplit, comme aujourd'hui, dans un moment où s'agitent des questions qui intéressent vivement l'opinion, que des explications officielles peuvent seules préciser et éclaircir. Mais ce n'est pas tout. Les incidens passent, les polémiques les plus bruyantes n'ont qu'un instant, les parlemens eux-mêmes ne sont souvent qu'une sorte de représentation extérieure; à travers les faits qui se succèdent et ces débats qui vont se rouvrir, il y a ce qu'on pourrait appeler la partie latente de la vie d'une nation. Il y a le travail des idées, le mouvement mystérieux des choses, les déclinis ou les réveils d'opinion dans une société éprouvée, les causes secrètes de force ou de faiblesse; il y a cette partie morale autant que politique, toujours faite pour attirer les esprits qui ne se contentent pas du spectacle banal des querelles de tous les jours ou des conflits du conseil municipal de Paris et de M. le préfet de police, qui se plaisent à scruter les événemens, à en ressaisir le sens et la logique, à se demander de temps à autre où en est un pays comme la France après toutes ses crises. C'est l'originalité et l'intérêt d'un livre qui a paru récemment sous ce titre : *le Péril national*, d'essayer de retracer la marche de nos affaires depuis quelques années. L'auteur, M. Raoul Frary, est un jeune écrivain qui est mêlé aux luttes quotidiennes de la presse, mais qui sait se dégager assez du tourbillon pour décrire en moraliste pénétrant et en patriote réfléchi la situation de la France telle qu'elle est avec ses faiblesses et



ses ressources. Peut-être le jeune écrivain remonte-t-il un peu haut dans le passé pour expliquer nos défauts et notre caractère : il reprend notre histoire aux Gaulois et aux Germains ! Peut-être aussi fait-il intervenir un peu inutilement dans ses vives analyses la philosophie de l'évolution. C'est le penchant d'un esprit sérieusement cultivé. Le mérite de son livre est de n'avoir rien de vulgaire ou de systématique, d'être une œuvre de réflexion et de faire réfléchir, de ramener les hommes d'aujourd'hui en face du problème des destinées françaises, des malheurs que notre nation a subis et des dangers auxquels elle peut encore être exposée. M. Raoul Frary a, si l'on veut, le patriotisme sévère, même un peu morose, et si l'accent avec lequel il parle des affaires de la France semble parfois un peu triste, c'est peut-être simplement après tout parce qu'il contraste avec cette insouciance promptitude d'oubli en présence du « péril national » dont l'auteur voudrait que la France ne détournât jamais ses regards.

Y eût-il quelque exagération dans cette austérité un peu âpre d'un jeune esprit patriotiquement inquiet, mieux vaudrait encore cette généreuse exagération que ces optimismes qui n'ont plus ni la mémoire du passé ni la préoccupation de l'avenir dès qu'ils se sentent rassurés dans le présent. S'il y a en effet aujourd'hui un phénomène frappant et singulier qui, jusqu'à un certain point, donne la mesure de la transformation rapide des idées ou de la mobilité des impressions, c'est cette facilité avec laquelle on bannit des souvenirs importuns.

Lorsqu'il y a dix ans, la France, après six mois d'une lutte sombre, d'une résistance désespérée, tombait vaincue et humiliée sur son propre sol; lorsqu'elle se voyait atteinte dans son intégrité, dans son orgueil et dans sa fortune, qui ne s'en souvient ? il y avait dans toutes les régions, dans tous les camps, dans tous les partis comme une émulation salutaire de patriotisme. On se flattait de ne rien oublier de ces cruelles leçons qu'on venait de recevoir de la défaite, de renoncer aux préjugés, aux divisions, aux illusions et aux haines qui avaient précipité la ruine de la patrie. On ressemblait « à des hommes qu'une affreuse disgrâce éclaire sur leurs fautes et sur leurs défauts, qui croient puiser dans cette révélation accablante la force de se transformer... » Et de fait il est certain que, pendant les premiers temps, il suffisait d'un mot pour faire accepter tous les sacrifices, toutes les mesures dont on pouvait attendre l'affermissement du crédit, la reconstitution des forces de la France. Quelques années sont passées, — « on dirait qu'un siècle s'est écoulé ! » Aujourd'hui on tâche de ne plus songer au passé, de jeter un voile sur les images douloureuses. Il est de mode de ne plus sentir les vieilles blessures et de croire à toutes les prospérités. Pour les uns, la république est un dédommagement suffisant avec ses excédens de budget et ses emprunts grossissants. Les autres, les indifférens, se disent qu'après tout il faut bien se consoler, sans trop s'inquiéter

du lendemain. L'auteur du *Péril national* le dit avec raison peut-être : Les événemens de 1871 semblent plus oubliés que ne l'ont été pendant longtemps les événemens de 1815, — et cependant on peut voir, par cette *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII*, qui vient de paraître, ce que la France avait promptement retrouvé de crédit et d'autorité, même au lendemain d'une défaite, en plein congrès de Vienne. Nous nous contentons de moins aujourd'hui : « Nous ne sommes plus humiliés, nous ne sommes plus inquiets, bien que nous ne sachions pas au juste pourquoi nous sommes rassurés. » M. Raoul Frary, et c'est son honneur, est de ceux qui ne croient ni le péril passé, ni la France suffisamment réparée, ni le moment venu de s'endormir dans une béate satisfaction. Est-ce à dire qu'il ait l'idée de raviver tous les sentimens belliqueux et de pousser la France à s'armer pour de prochaines revanches? Non certes; il veut simplement dire qu'il y a un danger toujours présent sur lequel on fermerait vainement les yeux, et qu'un pays comme la France a pour devoir de ne pas se laisser surprendre par des crises nouvelles, qui, cette fois, pourraient être mortelles.

Où donc est ce *péril national* que l'auteur signale avec une émotion généreuse, avec une sorte de fixité patriotique, et quels sont les moyens de le conjurer? Le péril, c'est bien certain, il est dans la situation vulnérable qui a été faite à la France par d'immenses désastres, et quant aux moyens de le détourner, ils sont de diverse nature. Le premier de tous les moyens, le plus immédiat du moins, c'est sans doute que la France reste toujours en mesure de se défendre, qu'elle ait une puissante organisation militaire, une armée prête à combattre pour sa dignité comme pour son intégrité. Le second moyen, si l'on veut, c'est qu'il y ait une diplomatie saisissant toutes les occasions pour maintenir ou relever le crédit extérieur de la France dans tous les pays. Oui, assurément, il faut toujours en revenir là : une nation comme la nôtre ne peut rien, elle ne peut même se flatter de garder son rang traditionnel parmi les peuples, si elle ne commence par s'assurer toutes les ressources de la puissance militaire et d'une action diplomatique habilement, prudemment conduite. Seulement, si l'on nous passe cette expression, la puissance militaire et le crédit diplomatique ne sont qu'un résultat, et pour que la France soit forte par les armes au jour du combat, pour qu'elle soit écoutée dans les conseils de l'Europe, la première de toutes les conditions, c'est qu'elle soit libre dans l'action, qu'elle ne soit pas dévorée de divisions intestines. Cela veut dire, en d'autres termes, que le grand secret est encore dans la politique intérieure, que selon la direction de cette politique la nation peut se trouver disponible et compacte devant tous les dangers ou affaiblie d'avance par les luttes stériles. L'auteur du *Péril national* exprime une idée aussi juste que prévoyante; il dit que, si on avait le sentiment profond de la situation du pays, des épreuves auxquelles il peut encore être soumis, des

redoutables conséquences d'une crise nouvelle toujours possible, « cela changerait le cours de toutes nos idées et nous ferait regarder d'un autre œil les querelles des partis. » Rien certes de plus patriotiquement vrai, et c'est aussi à cette mesure qu'il faut juger la politique intérieure dans un pays où l'on ne peut sans doute rêver la concorde universelle, mais où l'on devrait du moins s'arranger pour qu'il n'y eût pas d'irréconciliables hostilités, d'irréparables scissions. Croit-on que lorsqu'on livre des traditions respectées et des croyances sincères à des passions de secte, lorsqu'on fait de l'enseignement public un instrument de propagande dans un intérêt de parti, lorsque sous prétexte de sauvegarder la république on procède par toute sorte d'exclusions, lorsqu'on divise la nation en deux camps, ceux qui ont la faveur du pouvoir régnant et les suspects, croit-on qu'on ajoute beaucoup aux forces de la France et qu'on fait ainsi une œuvre nationale? Non, en vérité, la politique intérieure comprise de cette manière ne serait pas le moyen le plus efficace de préparer le pays à faire face aux épreuves qui peuvent lui être réservées, à ce *péril national* que M. Raoul Frary décrit avec autant de vigueur que d'élévation dans ces pages dignes d'être méditées. A procéder ainsi, on flatte des passions dont on se promet l'appui pour garder la domination, on ne fait pas de la politique sérieuse. On risque de ne pas fortifier la France, et on ne sert même pas utilement la république, qu'on réduit à paraître un régime de parti ou de circonstance.

Il faut en convenir, si la république n'avait, pour l'accréditer et lui assurer un avenir, que les républicains qui prétendent la représenter exclusivement, elle aurait déjà couru plus d'une fois d'étranges hasards. Depuis qu'elle existe, elle a passé par un certain nombre d'épreuves qui n'ont pas été sans danger; elle a été compromise dans de singulières campagnes. La république a contre elle les républicains qui se figurent que la politique nouvelle consiste à tout ébranler par des réformes décousues, à inquiéter les croyances, à menacer la magistrature, l'église, les chefs de l'armée, à disposer de toutes les fonctions au profit d'une clientèle de parti; elle a contre elle les républicains du conseil municipal de Paris, qui ne rêvent qu'autonomie communale et conflits avec le gouvernement, qui ne peuvent arriver à comprendre que la sûreté de l'état représentée par la préfecture de police ne soit pas à leur merci; elle a contre elle les républicains qui, sans être insensibles à la raison, n'osent résister aux fantaisies, aux propositions désorganisatrices, et qui, sous prétexte de transaction, sont toujours prêts à livrer une loi ou une tradition administrative ou une garantie ou un intérêt moral. La république, heureusement pour elle, a une chance; elle a des ennemis qui la servent souvent beaucoup mieux que ses dangereux amis. Quand elle commet des fautes, elle trouve à propos des adversaires qui viennent la remettre en équilibre, et c'est justement à cette œuvre méritoire

bien qu'involontaire que semblent occupés depuis quelques semaines un certain nombre de zélés royalistes.

Les affaires des conservateurs étaient visiblement trop prospères, et la république aurait peut-être pu en souffrir! Les nouveaux ultras de la légitimité ne l'entendaient pas ainsi. Ils se sont empressés de prendre les ordres de M. le comte de Chambord pour les élections prochaines, et ils sont entrés bruyamment en campagne dans leurs journaux, dans des conférences, avec des comités organisés tout exprès pour transmettre de toutes parts les instructions du prince. Ils ont commencé par tenter de s'emparer des chefs du clergé, des influences religieuses en se présentant comme les défenseurs naturels et privilégiés de l'église, en s'efforçant de renouer la vieille alliance du trône et de l'autel. Première déception! ils n'ont pas trop réussi; ils ont rencontré une certaine résistance dans une partie du clergé, qui ne veut pas se laisser absorber, qui ne croit pas bien utile de compromettre la cause religieuse dans une alliance avec la cause de la légitimité, et cette attitude réservée du clergé français répond visiblement aux vues de prudente modération du pape Léon XIII. Maintenant les nouveaux ultras ne visent à rien moins qu'à imposer aux conservateurs de toutes les nuances leurs mots d'ordre, leurs tactiques et leurs idées, à prendre la direction de la campagne électorale dans l'intérêt de la restauration de la royauté traditionnelle, qui ne peut manquer de sortir de la prochaine manifestation du suffrage universel. Ils se chargent de distribuer les brevets de candidature et de juger l'orthodoxie de ceux qui se proposent de briguer les honneurs parlementaires. Pas de transactions, pas de compromis avec ces conservateurs douteux qui ne sont que de semi-libéraux, avec les modérés religieux et politiques! il faut marcher pour le roi, par les ordres du roi!

Vainement les hommes sensés et éclairés s'efforcent de faire observer à ces fougueux restaurateurs de la royauté que les choses ne marchent pas pourtant toujours ainsi, qu'on ne peut pas se passer d'alliés dans une affaire aussi grave que le rétablissement de la monarchie, que la France n'aime pas plus les exagérations de la droite que les exagérations de la gauche, que, dans tous les cas, une restauration ne pourrait être que le résultat d'une transaction, un concordat garantissant les droits de la nation en même temps que les prérogatives de la royauté; vainement les politiques habiles du parti parlent ainsi: ils ne peuvent rien, ils ne sont pas écoutés! les ultras ont leurs idées; tout ce qui n'est pas avec eux est contre eux. Ils sont aussi intolérants, aussi exclusifs aujourd'hui qu'ils le seraient s'ils étaient au pouvoir. Ils ne s'aperçoivent pas qu'avec cette politique ils se mettent en rupture ouverte avec toutes les réalités contemporaines et ils vont droit à l'impuissance par la confusion, par la division des forces qu'ils se flattent

de rallier. Que résulte-t-il en effet de ces singulières polémiques qui font un certain bruit depuis quelque temps? C'est que, même avant l'ouverture de la campagne électorale, on ne s'entend plus; le désarroi est un peu partout dans les camps conservateurs. Les impérialistes ne savent plus où trouver un empereur, et quelques-uns d'entre eux émigrent vers la république. Les monarchistes ont deux drapeaux et se font la guerre, une guerre ardente, sans espoir de se mettre d'accord sur une restauration toujours fuyante, toujours insaisissable. On ne dira certainement pas que les conservateurs ne mettent pas tout leur zèle à servir la république par leurs divisions, à la préserver des conséquences des fautes qu'elle a pu commettre, à lui préparer des succès à peu près assurés et inévitables dans les élections prochaines. Voilà la moralité la plus claire de toutes ces polémiques auxquelles on se livre avec une naïve et stérile ardeur depuis quelque temps. On se bat pour que la république triomphe mieux au prochain scrutin.

La république, si on avait quelque prévoyance, ne devrait réellement trouver dans ces confusions de ses adversaires qu'une raison de plus de se fixer, de rallier autant que possible les opinions désintéressées et modérées qui dominent après-tout en France, d'être un gouvernement pour tous, non un gouvernement de représaille et d'exclusion. Le fera-t-on? On a du moins toutes les occasions favorables, et dans le calme du pays, et dans ces vaines querelles des partis qui se réduisent eux-mêmes à l'impuissance en se plaçant en dehors de toute réalité, qui rendent une fois de plus à la république le service de démontrer qu'ils ne peuvent pas la remplacer, — et dans le succès de cette campagne semi-militaire, semi-diplomatique de Tunis, qui arrive à son dénoûment.

A peine la session a-t-elle recommencé, en effet, tout s'est précipité. Dès le premier jour de la rentrée des chambres, le gouvernement faisait une déclaration qui, sans trop s'étendre sur la marche des opérations militaires, semblait avoir particulièrement pour objet de préciser les intentions, les limites, le caractère, le but politique de l'expédition qu'on s'est vu obligé d'entreprendre. Dès hier il a pu porter au sénat et à la chambre des députés la nouvelle d'un résultat plus positif, qui n'est peut-être pas encore la fin des affaires tunisiennes, qui ressemble du moins au commencement de la fin, qui est un premier gage de paix conquis sans combat devant Tunis même. Tandis que les diverses colonnes du corps expéditionnaire continuaient leurs mouvemens combinés, les unes abordant les massifs montueux des Khroumirs, les autres suivant la vallée de la Médjerda, d'autres encore partant de la côte, de Tabarka et de Bizerte, le chef d'une de ces colonnes, le général Bréart, se portait rapidement vers Tunis et a paru presque à l'improviste devant le Bardo, aux portes de la résidence du bey. Le

général français se présentait en diplomate autant qu'en militaire, avec des instructions précises et un traité tout préparé. Son arrivée a été aussitôt annoncée au bey par le consul de France, M. Roustan. M. le général Bréart a été reçu au Bardo, et peu d'heures après, le traité a été signé. Mohamed-es-Sadock a fini par où il aurait dû commencer; il s'est résigné à couronner la série de ses protestations inutiles par un acte de sagesse, par une satisfaction complète donnée à la France. Lorsqu'il y a trois jours, M. le président du conseil portait devant les chambres les premières déclarations du gouvernement, il n'hésitait pas à dire que la France ne poursuivait ni conquête ni annexion, qu'en se proposant de demander au bey des garanties sérieuses et durables, dont les circonstances démontraient la nécessité, « on n'en voulait ni à son territoire ni à son trône. » C'est là en effet un des points du traité signé au Bardo. La France garantit au bey de Tunis la sûreté de sa personne, de sa dynastie et de ses états. En revanche, la France a le droit d'occuper les positions que l'autorité militaire jugera nécessaires pour la sûreté de la frontière et du littoral; elle a le droit d'avoir un ministre résident à Tunis, d'être entendue à l'avenir sur les conventions internationales que le bey pourrait conclure; elle reste garante devant l'Europe des traités existans entre la régence et les autres puissances, et elle se charge de la protection diplomatique des intérêts tunisiens à l'étranger. Est-ce, comme on le dit, un traité de garantie? Est-ce un acte de protectorat? Peu importe le mot; c'est dans tous les cas entre la France et Tunis un ordre nouveau de rapports destiné à mettre fin à de fatigans conflits. La question politique a été dénouée au Bardo. La question militaire de la répression des tribus de la frontière reste à trancher par les armes, par les opérations qui se poursuivent. Quant à la question diplomatique, elle n'est ni bien sérieuse ni même pratiquement saisissable; elle n'existe que par la mauvaise humeur de quelques puissances, par des ombrages peu justifiés, par ce bruit imprévu que la Porte a cru devoir faire avec ses protestations au sujet des affaires tunisiennes.

A parler sérieusement, que signifient ces protestations de la Porte et ces circulaires adressées aux puissances pour faire appel à leur intervention et ces menaces d'envoyer des navires ottomans à la Goulette? Cette souveraineté, cette suzeraineté que le sultan invoque, elle a cessé d'avoir une existence effective depuis plus d'un siècle. Elle n'a jamais été reconnue par les autres puissances avec lesquelles les beys ont toujours pu traiter en princes indépendans. Toutes les fois que la Porte a eu l'air de vouloir paraître à Tunis, sous la monarchie de juillet comme sous l'empire, elle a dû s'arrêter devant une interdiction française. Une seule fois, en 1871, on a cru pouvoir profiter des malheurs de la France pour essayer de faire revivre de vieux liens entre Constantinople et la régence,

et ce firman de 1871, que la France n'a d'ailleurs jamais reconnu, est toujours resté inexécuté. Que prétend aujourd'hui le sultan avec ces réminiscences surannées de domination, avec ces appels à une médiation européenne qui n'a pas été demandée, que les cabinets ne songent sûrement pas à imposer? La Porte ferait beaucoup mieux de s'occuper à régler ses affaires intérieures, à retenir les provinces qui lui échappent, à payer ses créanciers et à réaliser les réformes que l'Europe lui demande depuis longtemps. Ce qu'il y aurait de plus extraordinaire encore que les protestations turques, ce serait que l'Angleterre elle-même se laissât aller à une certaine mauvaise humeur. Les Anglais, il faut l'avouer, ont de singuliers titres pour parler de l'intégrité de l'empire ottoman et de la loi des nations. Ils ont probablement acquis ce droit le jour où ils ont pris Chypre en pleine paix, sans façon, sans aucun prétexte, sans consulter l'Europe! Ce ne sont là, après tout, que des mouvemens de mauvaise humeur qui ne peuvent devenir une sérieuse affaire diplomatique. En définitive, la France a dans la régence de Tunis des intérêts particuliers de sécurité que personne ne peut contester, et elle a sûrement le droit de sauvegarder ces intérêts, de maintenir son influence, sans qu'on puisse l'accuser de menacer l'influence légitime des autres nations.

La politique du monde est un écheveau singulièrement embrouillé; même quand la paix n'est pas sérieusement menacée, quand il ne s'agit que de conflits limités et d'incidens, les difficultés ne manquent jamais. A peine est-on délivré d'un côté, les complications reparaissent sur un autre point; c'est un enchevêtrement continu d'affaires qui s'enchaînent, se succèdent, ou se déplacent. Voilà sans doute pour cette fois un nuage dissipé en Orient, une des promesses du congrès de Berlin à peu près réalisée. La diplomatie européenne a réussi, non sans effort, non sans avoir épuisé toutes les formes de négociation, à trouver une solution de cette question des frontières turco-helléniques qui semblait un moment être devenue insoluble. Les cabinets ne se sont laissé décourager ni par les impatiences belliqueuses des Grecs, ni par l'inerte résistance des Turcs, ni par une série de tentatives infructueuses. Ils se sont remis patiemment à l'œuvre; ils ont commencé par s'accorder entre eux sur une rectification nécessaire du projet de délimitation préparé par la conférence de Berlin, et le nouveau tracé une fois fixé dans un esprit de transaction, ils se sont immédiatement occupés de le faire adopter, à Athènes comme à Constantinople. Les Grecs ont été peut-être un peu déçus, ils n'ont pas tout ce que leur ambition rêvait, tout ce qu'on leur avait imprudemment promis; ils ont néanmoins la chance d'obtenir sans combat d'assez vastes territoires en Thessalie, et ils n'ont pas eu probablement un grand effort à faire pour se résigner à accepter ce que la fortune leur offre. La Porte

de son côté vient de ratifier ces jours derniers l'œuvre de la diplomatie, de sorte qu'à Constantinople et à Athènes, comme dans les conseils des puissances médiatrices, cette affaire des frontières turco-helléniques reste désormais réglée « en principe. » Que tout ne soit pas fini par cela même, que l'exécution pratique, les remises de territoires, les stipulations de garanties soulèvent encore mille difficultés, c'est possible. Le danger d'une guerre entre la Grèce et la Turquie semble du moins écarté. Le traité de Berlin reçoit ainsi une complète et favorable satisfaction sur un des points les plus épineux. Malheureusement, tout ce qui a été fait il y a trois ans à Berlin pour constituer en Orient un ordre nouveau reste singulièrement précaire, et au moment même où le danger est provisoirement conjuré du côté de la Grèce, les difficultés éclatent ailleurs, dans la région des Balkans, dans cette principauté de Bulgarie détachée de l'empire ottoman, créée par le congrès sous l'inspiration de la Russie.

Que s'est-on proposé avec cette création d'une principauté nouvelle au lendemain d'une guerre dont la Turquie a été réduite à payer les frais par des cessions de territoires sur toutes ses frontières? On a voulu éviter de donner trop complètement raison au traité de San-Stefano en consacrant l'existence d'une « grande Bulgarie » qui aurait traversé, disloqué en quelque sorte ce qui restait de l'empire ottoman, qui aurait eu des débouchés jusque sur la mer Égée, et on a voulu en même temps donner une certaine satisfaction aux Russes en leur concédant une partie de ce qu'ils demandaient. On a imaginé alors une autre Bulgarie plus restreinte, placée entre la Serbie, le Danube, la Mer-Noire, et les provinces du sud des Balkans, qui ont été laissées à la Turquie, que l'imagination complaisante de lord Beaconsfield a décorées du nom de « Roumélie orientale. » A cette principauté nouvelle, à la fois autonome et tributaire de la Porte, on a accordé une semi-indépendance, le droit de se gouverner, d'avoir une constitution, une assemblée, une milice nationale, de se donner un chef élu parmi les princes étrangers. En un mot, on a créé une façon d'état nouveau assez médiocrement ou assez arbitrairement conformé, inférieur à la Serbie et à la Roumanie devenues indépendantes, placé entre toutes les influences, entre la prépondérance inévitable de la Russie sa protectrice et la suzeraineté officielle du sultan, livré à ses propres incohérences et à ses tentations. Au premier moment, la Bulgarie a été tout entière à son organisation, à l'orgueil de ses droits. Elle a eu sa représentation nationale, sa constitution; elle a élu un prince qui avait les faveurs de la Russie, le prince Alexandre Battenberg. Elle est entrée d'un seul coup en possession d'une liberté à peu près illimitée. Malheureusement jusqu'ici l'expérience n'a pas été des plus heureuses, elle a produit ce qui était trop facile à prévoir avec des populations dénuées de toute éducation poli-



tique, accoutumées à des désordres invétérés, promptes à céder aux ambitions de race et aux passions religieuses. Les élections parlementaires ont été ce qu'elles pouvaient être dans une situation où l'influence est aux agitateurs. Au lieu de s'occuper de l'administration intérieure, de tout ce qui pouvait consolider l'état nouveau, la majorité *panbulgare* envoyée à l'assemblée n'a eu d'autre souci que de nouer des intrigues contre ses voisins, d'entretenir des propagandes dans la Roumélie orientale, de rêver des aventures nouvelles et au besoin de créer des embarras au jeune prince ainsi élevé au pouvoir dans des conditions si difficiles. Le prince Alexandre, de son côté, a fait tout ce qu'il a pu pour retenir ces emportemens, obéissant autant que possible aux règles constitutionnelles dans la formation de son cabinet et ne se réservant pour lui-même que le choix du ministre de la guerre. Il s'est trouvé impuissant devant l'anarchie qui est dans les pouvoirs, qui n'a pas tardé à paralyser tout gouvernement, en mettant le pays lui-même en péril.

Voilà où l'on est arrivé en Bulgarie après deux années de vie indépendante. Ce n'est là sans doute qu'une crise inhérente aux passions et à l'inexpérience d'un pays encore novice dans la carrière publique. La crise est cependant assez grave pour que le prince Alexandre, à bout de patience et d'efforts, refusant de s'engager dans des aventures où il ne serait plus soutenu par la Russie, ait cru devoir recourir à un remède assez héroïque. Il n'a pas fait un coup d'état, du moins il le dit; il s'est borné à charger le ministre de la guerre, le général Erenroth, de composer un cabinet « provisoire jusqu'à la décision de la grande assemblée nationale » qui va être convoquée, et cet acte décisif, il l'accompagne d'une proclamation où il ne déguise ni ses déceptions ni ses résolutions. « Aujourd'hui, dit-il, notre patrie, discréditée à l'extérieur, se trouve désorganisée à l'intérieur. » Son intention est de demander à la « grande assemblée nationale » qui va se réunir « les conditions indispensables au gouvernement. » S'il obtient ces conditions, il gardera la couronne qu'il a reçue il y a deux ans des mains de l'assemblée; s'il n'obtient pas ce qu'il demande, il est résolu à « quitter le trône princier, » déclarant d'avance que « l'état actuel des choses lui rend impossible l'exécution de sa mission. » La question en est là : que va-t-il maintenant arriver ? Il est vraisemblable que cet acte viril qui signale sans réticence une situation devenue dangereuse, qui fait appel au pays, frappera l'imagination publique. Déjà des manifestations populaires se sont produites pour détourner le jeune prince d'une abdication dont les conséquences ne laisseraient pas en effet d'être graves, et l'assemblée qui va se réunir pourrait bien se trouver sous la pression d'une nécessité qu'elle ne pourra éluder. Il reste à savoir si cette mission dont parle le prince Alexandre dans sa proclamation deviendra beaucoup plus facile à remplir avec les pouvoirs qu'il réclame; c'est une expérience de plus qui

commence dans un pays où tout est nouveau. Pour le moment, cette crise de la Bulgarie prouve qu'il est plus aisé à un congrès de décréter des indépendances que de les faire vivre, et que, si c'est la politique de l'Europe d'encourager, de favoriser l'avènement des nationalités nouvelles en Orient, il peut y avoir quelque péril à aller trop vite. On risque de compromettre l'avenir de ces populations mêmes auxquelles on s'intéresse et de se préparer des difficultés, de jeter des semences de guerre là où l'on croyait travailler pour la paix, objet des vœux de l'Europe.

Il y a heureusement, dans les affaires des peuples, des évènements bien venus qui sont comme les aimables intermèdes de la politique : témoin ce récent mariage qui vient d'être célébré à Vienne entre la jeune princesse Stéphanie de Belgique et le prince impérial d'Autriche, l'archiduc Rodolphe. Chose curieuse! près d'un siècle s'est écoulé depuis que la domination impériale a disparu de Bruxelles. La Belgique a passé par plus d'une révolution; elle est devenue un royaume indépendant sous la direction du sage roi Léopold 1<sup>er</sup> et elle n'a fait que s'affermir dans sa libérale existence sous le règne du second souverain, qui a hérité de la sagesse de son père. Aujourd'hui, par une fortune nouvelle, une princesse du jeune royaume s'allie à l'héritier de la vieille maison de Habsbourg, elle est appelée à porter la double couronne d'Autriche et de Hongrie. Tout semble heureux et souriant dans ce mariage, auquel prennent part avec une singulière spontanéité deux nations, celle qui donne la fille de son roi et celle qui reçoit une nouvelle archiduchesse. Avant son départ de Bruxelles, la princesse Stéphanie a été l'objet des manifestations les plus empressées et les plus touchantes de la population belge; à Vienne, elle a été accueillie avec une effusion joyeuse par toute une ville hospitalière et aimable, où la maison impériale a gardé sa popularité, où l'empereur François-Joseph, faisant ouvrir les portes de ses jardins de Schœnbrunn, a pu dire : « Je veux être au milieu de mes bons Viennois. » Tout le monde, à ce qu'il semble, a voulu contribuer à l'éclat de ces fêtes rehaussées par la présence des princes étrangers et par les pompes traditionnelles d'une des plus vieilles cours de l'Europe aussi bien que par la joie publique. Ce qu'il y a de frappant, c'est d'abord, si l'on veut, la sincérité du sentiment public qui s'est produit à Vienne sur le passage des princes, autour de ces cortèges impériaux et royaux qui sont allés défilier au Prater; c'est aussi, on en conviendra, le caractère particulier de ces manifestations où toute une population est confondue et où la police est absolument absente. La police ne se montre pas, elle est en congé dans ces jours de fête. Voilà un phénomène singulier! Tout cela n'est peut-être pas sans quelque signification. Sans doute l'empereur François-Joseph est populaire et respecté; depuis plus de trente ans, il

est associé à toutes les fortunes de l'Autriche : il ne fait qu'un avec son empire. De son côté, le roi des Belges, aimé dans son pays, est accueilli par la courtoisie populaire des Viennois comme le père de la nouvelle archiduchesse. Tout est naturel; mais ne remarque-t-on pas que ces deux souverains qui peuvent se mêler familièrement à la population de Vienne sont aussi deux princes qui ont su inspirer le respect et la confiance par une parfaite loyauté dans leur rôle constitutionnel? Preuve évidente que la liberté par elle-même n'est pas un danger, et que les princes peuvent se sentir en sûreté au milieu de populations accoutumées à honorer leur caractère autant que leur couronne!

CH. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

---

Nous constatons, il y a quinze jours, la persistance du mouvement qui a successivement poussé tous les fonds d'état aux cours élevés où nous les voyons, et nous faisons remarquer que ce mouvement s'expliquait de la façon la plus simple, par une raison qui n'a rien d'accidentel, à savoir : l'abaissement du taux de capitalisation des valeurs mobilières dans le monde entier. Nous devons aujourd'hui signaler dans ce même ordre d'idées deux faits économiques et financiers d'une sérieuse importance : les consolidés anglais qui, depuis quelque temps déjà, avaient atteint le pair, l'ont franchi largement, et nos rentes françaises 3 pour 100 ont gagné dans le même temps près de deux points. N'était la politique, la hausse eût même pris sur nos fonds, — tout porte à le croire, — de plus grandes proportions encore.

Les circonstances n'étaient pourtant guère de nature à favoriser ce grand effort de spéculation. La liquidation des 2 et 3 mai courant avait été très laborieuse; le prix des reports extrêmement élevé : sur les bonnes valeurs il avait fallu payer jusqu'à 7 pour 100, sur d'autres jusqu'à 10 et 12 pour 100. Fort heureusement les établissemens de crédit, qui sont les premiers à bénéficier du taux élevé des reports, se

trouvent en même temps intéressés à soutenir les cours. Ils ont d'énormes stocks de valeurs à placer et les reportent à bon prix avec les capitaux déposés dans leurs caisses, auxquels ils ne paient qu'un intérêt minime de 1/2 à 1 pour 100, gagnant ainsi des deux mains et contribuant de toutes leurs forces à prolonger ce singulier phénomène de la hausse simultanée du prix de l'argent et de celui du papier.

En ce qui concerne nos 3 pour 100, la hausse avait été d'ailleurs fort habilement préparée par une vaste opération de report traitée à Londres pour une durée de plusieurs mois et portant sur un chiffre d'environ 100 millions de francs. Les consolidés ont été mis aussitôt en marche, sur le bruit que M. Gladstone préparait une conversion en 2 1/2 pour 100. Ce bruit est prématuré, mais les consolidés sont arrivés à 102 et gagneront sans doute encore deux sur trois points. Notre 3 pour 100, qui est encore si loin du pair, a été porté du même coup à 86 et a entraîné avec lui l'amortissable. On sait que l'emprunt de 1 milliard est encore en entier dans les mains des banquiers. Il est clair qu'il ne passera dans celles du public qu'à un prix avantageux pour ses premiers détenteurs. La campagne ouverte depuis le 3 courant a surtout pour objet ce transfert de propriété.

A dire vrai, cette campagne, si vigoureusement conduite au début, s'est un moment arrêtée, et, pendant quelques jours, on a pu craindre qu'elle fût complètement enrayée. C'était sous l'influence des nouvelles extérieures : même à l'heure où nous écrivons, l'expédition de Tunisie touche à son dénouement, et toutes complications diplomatiques semblent écartées. Rien ne s'oppose donc plus à un nouveau mouvement en avant, et la Bourse semble avoir repris toute sa confiance.

Les actions des institutions de crédit ont fait peu parler d'elles et leurs cours n'ont guère varié. Tout ne peut monter à la fois. C'était cette fois, nous venons de le dire, le tour des rentes, et c'était aussi le tour des titres de chemins de fer.

Les actions des chemins de fer français se sont élevées, en effet, depuis le 1<sup>er</sup> mai, aux plus hauts cours qu'elles aient jamais atteints. Il faut bien reconnaître qu'il n'est point de placement plus sûr et présentant de plus solides chances de plus-value que les titres de quatre au moins de nos grandes compagnies. Les assemblées générales ont eu lieu, et les rapports font connaître les résultats complets de l'exercice 1880, résultats aussi brillants pour les actionnaires des compagnies qu'avantageux à l'état. Celui-ci profite singulièrement, en effet, de l'extension continue que prend le mouvement des transports. Une somme de 40 millions était inscrite au budget de 1880 pour les avances aux compagnies à titre de garantie d'intérêt. Or le système de la garantie n'a dû fonctionner que pour la seule société de l'Ouest, à qui l'état a prêté 14 millions pour l'année dernière. Par contre, trois compagnies

ont commencé à opérer des remboursements, et l'état a reçu ainsi du Midi 6,200,000 francs, de l'Orléans, 2,800,000, de l'Est, 400,000; soit en tout 9,400,000 francs. Le montant des avances aux compagnies pour 1881 s'est ainsi trouvé réduit à 4,700,000 francs.

Le Nord et le Lyon ont donné l'un 74, l'autre 70 francs de dividende. Dans quelques années, ce dividende se rapprochera probablement de 100 francs. On ne peut admettre, en effet, que le développement des recettes s'arrête tout à coup. Déjà les premiers mois de 1881 permettent de considérer comme acquise l'énorme plus-value obtenue l'année dernière, et quelques compagnies présentent dès maintenant un excédent.

Un cas particulier est celui du Midi; les dividendes de cette compagnie sont immobilisés à 40 francs à cause de la dette contractée envers l'état, et qui était, fin 1880, de près de 50 millions. Grâce à l'énorme excédent de recettes obtenu pendant le dernier exercice et s'élevant à 14 millions, la compagnie, qui avait dû demander encore 2,600,000 fr. à l'état en 1879, se trouve en mesure, comme nous l'avons vu tout à l'heure, non-seulement de ne plus rien lui demander, mais encore de lui rembourser plus de 6 millions, ce qui ramène la créance de l'état à 43 millions environ. La compagnie pourrait emprunter cette somme pour éteindre tout de suite sa dette. Il ne lui en coûterait par an que 2 millions pour l'intérêt et l'amortissement, et si en 1881 les recettes se maintenaient au même niveau qu'en 1880, il resterait à la compagnie 4 millions applicables au dividende, ce qui représente 16 francs par action. Le dividende du Midi passerait de 40 à 56 francs et ainsi se trouverait amplement justifiée la hausse qui vient de porter l'action du Midi au-dessus de 1,200 francs. Mais les recettes seront-elles aussi fortes en 1881 qu'en 1880? La progression de l'année dernière a été anormale, un recul peut se produire cette année. A tout prendre, il était d'une sage politique de ne pas escompter sur le résultat d'une seule année l'avenir de la compagnie. De la sorte en a jugé le conseil d'administration, et la combinaison du remboursement à l'état a été ajournée. Il est fort probable qu'elle sera reprise l'année prochaine, si les recettes continuent à être bonnes. Il y a un an, avant la fin d'avril, le Midi avait déjà sur 1879 une plus-value de 6,875,000 francs; cette année, il n'a rien perdu de cet excédent considérable; il se présente déjà au contraire avec une légère augmentation de 180,000 francs.

L'épargne et la spéculation ne recherchent pas seulement les titres des chemins français. Les actions des chemins d'Espagne et d'Autriche ont pris également une remarquable avance. Le Nord-Espagne est presque à 600, le Saragosse presque à 500, les autrichiens ont dépassé 700. Là aussi les recettes sont en progression continue; la plus-value, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, est de 3 millions 1/2 pour la dernière compagnie,

de 750,000 pour le Saragosse, de 2 millions environ pour le groupe de lignes du Nord-Espagne.

Si la Bourse a laissé un peu de côté les titres des établissemens de crédit en général, elle s'est beaucoup occupée de l'action de la Banque de France en particulier. Ce magnifique titré vaut en ce moment 5,400 francs environ. Une brochure dont l'apparition est annoncée avec fracas prédit le cours de 8,000 francs. Celui de 6,000 sera vraisemblablement atteint sans peine et à bref délai. Les bénéfiques s'élèvent depuis le commencement de l'année à près de 17 millions. En 1878, à la même date, ils n'étaient que de 6 millions; en 1875, époque où la Banque bénéficiait encore de ses gigantesques opérations avec le trésor, le même compte atteignait seulement 14 millions. L'augmentation actuelle résulte uniquement du progrès des opérations courantes et de quelques heureuses réformes accomplies en temps opportun. En 1875, le portefeuille accusait un chiffre de 517 millions; le bilan d'hier porte 1,480 millions. Le dividende de 1881 dépassera 200 francs et atteindra peut-être 250.

Les fonds étrangers sont toujours très fermes, sauf le turc, qui n'a pu conserver le cours de 17 francs. Il est vrai que la Porte, au lieu de s'occuper du règlement d'affaires urgentes, d'en finir avec la question des frontières grecques et d'entrer en arrangement avec ses créanciers, s'avise de revendiquer des droits de suzeraineté sur Tunis, invoque la médiation de l'Europe contre la France et parle d'envoyer des cuirassés à la Goulette et des bataillons à Tripoli. Quand le sultan sera revenu à des idées plus sages, les valeurs ottomanes remonteront.

En Allemagne et en Autriche on ne semble guère redouter de gros événemens. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'intention où sont, assure-t-on, les patrons financiers de la Hongrie, de lancer dès la semaine prochaine, la grande opération de la conversion de la rente 6 pour 100 hongroise. Le cours d'émission du nouveau fonds 4 pour 100 serait 76 environ. Il y a trois ans, les mêmes banquiers créaient la rente or 6 pour 100 et ne parvenaient pas à l'écouler au-dessus de ce même taux. Quel progrès accompli en si peu de temps par le crédit du royaume de Hongrie!

L'italien se maintient au-dessus de 90 francs, mais ne parvient pas à garder le cours de 91. Cette attitude indécise se prolongera sans doute aussi longtemps que l'Italie ne se décidera pas franchement à accepter les faits accomplis en Tunisie.

*Le directeur-gérant : C. BULOZ.*

---

---

# SAUVAGEONNE

---

DEUXIÈME PARTIE (1).

---

## IV.

La petite église était pleine de fraîcheur et d'ombre, malgré le rutilant soleil caniculaire qui chauffait la place et la rue des Fermiers, où les toits en auvent découpaient une mince bande d'ombre bleue en avant des façades. L'humidité avait mis çà et là des taches de moisissure verte sur les murs de la nef blanchis à la chaux, et les dalles disjointes du pavé, récemment arrosé par la femme du sacristain, exhalaient une odeur de terre mouillée. Dans le coin le plus obscur, en face de l'autel de la Vierge, se dressait la triple ogive du confessionnal de M. le curé Cartier. Autour, quatre ou cinq dévotes, les unes sur des chaises, les autres agenouillées sur la marche de l'autel, priaient, la tête dans les mains. De la place où elles étaient, on pouvait voir obliquement le maître-autel, où une jeune fille époussetait les vases de fleurs artificielles; les tableaux du chemin de croix accrochés aux piliers; les rangées de bancs de chêne noirci; et tout au fond, près du bénitier, le porche ouvert et cintré, dont la baie ensoleillée était coupée verticalement par les deux cordes tombant du clocher. Un pieux silence régnait sous la nef, interrompu seulement par un bruit de chaises dérangées avec précaution, ou par la toux discrète d'une des prieuses de la chapelle.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

Une femme sortit du confessionnal avec la démarche contrite et soulagée d'une personne qui vient de nettoyer sa conscience, et alla se prosterner devant l'autel. M<sup>me</sup> Lebreton avait posé son paroissien sur le dossier de sa chaise, elle s'était levée et pénétrait à son tour dans l'un des compartimens de chêne bruni. Elle s'agenouilla sur le marche-pied, les mains jointes, appuyées à la tablette vermoulue, la tête légèrement inclinée de manière à ne pas regarder le confesseur en face. Quelques secondes après, la planchette qui masquait le vasistas treillisé glissa sur ses rainures; et M<sup>me</sup> Adrienne distingua dans l'ombre les deux yeux perçans du curé, ainsi qu'un bout de surplis blanc.

Elle se signa : — Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché.

Le curé, qui d'un coup d'œil avait reconnu à quelle pénitente il avait affaire, s'assujettit sur son siège, poussa un soupir, dégagea ses mains des larges manches de son surplis, puis se recueillit pendant que la veuve balbutiait très bas : « Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge,.. et à vous, mon père, que j'ai beaucoup péché par pensées, par paroles et par actions... » Puis, d'une voix sourde mais nette, elle commença l'aveu de ses fautes : — négligences, murmures, distractions pendant l'office, mouvemens de colère ou de coquetterie, lectures profanes, pensées légères; tout le menu détail des péchés d'habitude qu'une femme bien élevée peut commettre; — puis elle s'arrêta.

— Est-ce tout? murmura le prêtre d'une voix âpre.

— Je crois que oui, mon père... Je m'accuse de tous ces péchés et de ceux que j'ai pu oublier; j'en demande pardon à Dieu, et à vous, mon père, la pénitence et l'absolution, si vous m'en jugez digne...

Le curé s'agitait sur son siège; il reprit de sa voix rude en dardant sur sa pénitente ses yeux renfoncés, qui luisaient comme les prunelles d'un chat au fond d'une cave :

— Êtes-vous bien sûre de m'avoir révélé toutes les infirmités de votre cœur? N'avez-vous point omis volontairement des fautes qui vous paraissent vénielles, mais qui, aux yeux de Dieu, sont mortellement graves?.. Vous vous êtes accusée tout à l'heure de pensées et de désirs imprudens... A quelle occasion et de quelle façon vous sont-ils venus?

M<sup>me</sup> Adrienne baissa la tête, rongit et balbutia.

— Il ne faut pas, insista sévèrement le prêtre, qu'une fausse honte vous empêche de confesser tous vos péchés. N'oubliez pas que vous êtes au tribunal de la pénitence; que vous devez découvrir à votre juge toutes les plaies de votre âme, lui en révéler les causes avec leurs circonstances aggravantes, sans rien déguiser ni



diminuer... Si un coupable respect humain vous arrête, je vais vous questionner et vous me répondrez.

Elle demeurait la tête courbée, attendant avec inquiétude ce terrible interrogatoire. Le curé soupira profondément, puis d'une voix prudemment assourdie :

— Vous recevez depuis quelque temps une personne dont la fréquentation est pleine de périls...

Elle releva vivement les yeux et regarda le prêtre d'un air effarouché.

— Vous savez, continua-t-il, de qui je veux parler.

Elle tressaillit, puis d'une voix timide :

— Mais, objecta-t-elle, je reçois celui auquel vous faites sans doute allusion comme j'ai reçu son prédécesseur.

— Ce n'est pas la même chose... Le prédécesseur de cette personne était un homme âgé, d'une piété fervente, tandis que le nouveau venu est jeune, beaucoup trop jeune pour que ses assiduités ne soient pas un danger.

— Un danger... pour qui? murmura-t-elle en regimbant.

— D'abord pour l'enfant que vous avez adoptée, et qui va revenir aux vacances, et aussi pour vous.

— Pour moi!.. Mon père, la personne dont vous parlez ne s'est jamais départie envers moi de la réserve et du respect d'un homme bien élevé. Je n'aurais pas souffert d'ailleurs...

— Je vous répète, interrompit le prêtre avec irritation, que ses visites sont un péril pour votre âme... La chair est faible, et vous n'êtes pas d'un âge qui vous mette à l'abri des désirs coupables.

— Mon père!

— Osez-vous nier que les regards de ce jeune homme ne se portent constamment sur vous avec une expression de détestable concupiscence?.. Je l'ai remarqué, moi, prêtre; j'en ai été scandalisé, et d'autres l'ont été comme moi.

Elle restait muette et comme abîmée dans sa confusion.

— Or, poursuivit-il, du moment qu'il y a scandale, c'est à vous de le faire cesser. « Malheur, dit l'Écriture, à celui par qui le scandale arrive! » Vous vous croyez aujourd'hui à l'abri des tentations de l'esprit malin; c'est de l'orgueil pur... L'abîme attire l'abîme, et je vous dis que cet homme vous aime d'un amour illicite...

Il respira bruyamment, puis ajouta avec un accent d'autorité :

— Il faut cesser de le voir, il faut le fuir pour le salut de votre âme, pour votre réputation, pour le monde... C'est la pénitence que je vous impose. Réfléchissez à ce que je vous ai dit et revenez dans huit jours à ce saint tribunal... En ce moment je ne puis vous donner l'absolution... Achevez votre : « Je me confesse à Dieu. »

Et, tandis que, visiblement troublée, elle se frappait la poitrine

en murmurant : « C'est ma faute, ma très grande faute ! » le curé marmotta la formule de la bénédiction, puis relevant vers elle son regard perçant :

— Allez en paix ! fit-il, et la cloison mobile, glissant sur les rainures se referma brusquement.

M<sup>me</sup> Lebreton sortit, toute rouge, du confessionnal. Elle était si remuée par les paroles du prêtre, et si en désarroi, qu'elle oublia de faire sa prière à la Vierge, et, traversant rapidement la nef, elle se trouva soudain sur la place, dont la pleine lumière l'éblouit. Elle ouvrit son ombrelle, autant pour accoutumer ses yeux à ce flamboiement du soleil de juillet que pour dérober sa figure bouleversée aux yeux curieux des dames de la poste, sans cesse embusquées derrière leurs rideaux entre-bâillés. Elle s'achemina lentement vers la Mancienne. Au sortir de la glaciale humidité de l'église, la chaleur de cette journée d'été lui faisait du bien. Le soleil, déjà oblique, allongeait les ombres des tilleuls de la promenade d'Entre-deux-Eaux, et un frisson d'or courait à la surface de la rivière sautillante. M<sup>me</sup> Adrienne fermait les yeux, et, dans son cerveau engourdi, une seule pensée revenait avec la ténacité d'une obsession. Elle se répétait mentalement cette parole du curé : « Je vous dis que ce jeune homme vous aime ! » — Elle poussa distraitemment la petite porte grillée de la Mancienne, traversa la cour, la tête penchée, les sourcils rapprochés, et elle allait monter chez elle quand, au milieu du vestibule, sa femme de chambre lui chuchota avec une nuance de discrétion affectée :

— Pardon, madame, M. Pommeret est dans le petit salon.

Elle tressaillit comme une personne qu'on réveille en sursaut.

— Pourquoi, murmura-t-elle d'une voix brève, ne lui avoir pas dit que j'étais sortie ?

— Madame avait annoncé qu'elle rentrerait vers cinq heures, et j'ai cru bien faire en priant M. Pommeret d'attendre...

— C'est bien !.. Prenez tout cela.

Elle se débarrassa vivement de son mantelet, de son paroissien et de son chapeau ; puis, le cœur battant, les cheveux un peu en désordre, elle entra dans la pièce où on avait introduit le garde-général.

Ce petit salon, meublé d'un corps de bibliothèque, de chiffonniers, de tables à ouvrage et de sièges bas et confortables, était le séjour préféré d'Adrienne ; elle y travaillait et y recevait ses visiteurs pendant la semaine. — A cause de la grande ardeur du soleil, les persiennes avaient été fermées et le store baissé, de sorte qu'une demi-obscurité régnait dans cette pièce haute de plafond, qu'une jardinière garnie de fuchsias égayait de sa profusion de clochettes rouges et de verdure tombantes.

Le garde-général, tournant le dos à l'entrée, debout près du divan, feuilletait un journal illustré. Au bruit que fit le battant de la porte, il se retourna et aperçut M<sup>me</sup> Adrienne qui s'avavançait, sérieuse et les sourcils froncés.

— Pardon, monsieur, commença-t-elle d'une voix dont elle essayait en vain de dissimuler le tremblement, j'étais sortie... Je regrette qu'on ne vous l'ait pas dit et qu'on vous ait fait ainsi perdre votre temps.

— On m'avait prévenu, madame, répliqua Francis en s'inclinant, mais on avait ajouté que vous étiez à l'église et que vous en revien-driez bientôt... Je me suis permis de vous attendre... Ce n'est pas du temps perdu.

— C'est du temps mal employé, en tout cas, répondit-elle sèche-ment et en tirant ses gants avec un geste d'impatience.

Francis Pommeret la considérait avec étonnement.

— Qu'a-t-elle donc aujourd'hui? se demanda-t-il.

Il songea tout à coup à cette station à l'église.

— Ah! pensa-t-il, tout s'explique, elle aura vu le curé et il l'aura montée contre moi...

Ai-je été indiscret? reprit-il en la regardant fixement.

— Il n'y a pas eu indiscrétion de votre part, puisque Zélie a cru devoir vous engager à m'attendre... Seulement, ajouta-t-elle en rougissant faiblement, une autre fois je vous prie de ne pas agir aussi contrairement à nos usages... Ici, on épilogue sur tout, et il est inutile de faire causer les gens.

Elle disait cela d'un ton bref, saccadé, sans lever les yeux sur lui, la tête à demi tournée vers la jardinière, et les doigts occupés à fourrager machinalement dans les retombées des grappes rouges.

— Je ne m'étais pas trompé, songeait Francis, il y a du curé là-dessous... Ah! monsieur l'abbé, vous me tirez dans les jambes; eh bien! à bon chat bon rat: nous verrons qui aura le dernier!

Il fit quelques pas de côté, de manière à se trouver en face de M<sup>me</sup> Adrienne, et lui lançant son regard le plus doucement câlin :

— Madame, murmura-t-il, vous m'avez traité jusqu'à présent avec trop d'indulgence pour que vous vous refusiez aujourd'hui à m'expliquer la cause de votre brusque sévérité... Je vous supplie de me répondre franchement: avouez qu'on vous a excitée contre moi.

Elle rougit de nouveau.

— Eh bien! oui, répliqua-t-elle, je n'ai pas l'habitude de garder les choses que j'ai sur le cœur, et j'aime mieux vous les dire... Oui, on trouve que vos visites à la Mancienne sont trop fréquentes. On m'a fait sentir que j'avais tort de vous recevoir aussi intimement, et que, dans ma position, votre présence ici était compromet-

tante... Pour ma part, je n'y avais vu aucun inconvénient, et je vous rends cette justice que vous n'avez jamais donné le moindre prétexte à de pareilles accusations... Mais vous savez ce que c'est qu'un village, et combien l'opinion publique y est malveillante.

— Oui, dit Francis amèrement, je m'imagine bien qu'on n'a pas dû être tendre à mon égard... Mais à vous, madame, que peut-on reprocher?

— On me reproche de vous avoir ouvert ma porte trop facilement... Oh! croyez bien, monsieur, continua-t-elle en joignant les mains et en levant vers lui ses yeux humides, croyez bien qu'il m'est pénible de vous répéter de pareilles choses et que je regrette profondément ce qui arrive!

— Adieu, madame, répondit-il froidement en prenant son chapeau; il ne me reste plus qu'à vous demander pardon des ennuis que je vous ai causés et à vous remercier des bontés que vous avez eues pour un étranger...

Il accompagna ses paroles d'un long regard attristé.

— Adieu! fit-il encore en s'inclinant et en se dirigeant lentement vers la porte.

Elle songea qu'il s'en allait froissé et humilié, qu'il ne reviendrait plus à la Mancienne, que tout serait fini entre eux... Son cœur se serra, et l'amour triomphant de sa prudence, elle le rappela :

— Monsieur Pommeret, s'exclama-t-elle, je ne veux pas que nous nous quittions fâchés... Ne partez pas ainsi!

Il s'arrêta.

— Vous m'en voulez de vous avoir parlé aussi franchement? reprit-elle d'une voix singulièrement amollie.

— Non, madame.

— Alors pourquoi me quittez-vous si brusquement?

— Parce que, du moment où nous ne devons plus nous voir, une brusque séparation est le parti le plus sage,.. le moins cruel,.. pour moi, du moins.

Elle avait détourné la tête et fixait obstinément les yeux sur les fleurs du store :

— Vous dites cela, continua-t-elle, avec une amertume qui me prouve combien je vous ai irrité.

— Je ne suis irrité que contre les gens dont les commérages vous ont causé tout cet ennui.

— Oui, c'est odieux! murmura-t-elle en se tordant nerveusement les mains; oui, il y a des gens qui ont l'esprit si méchant qu'ils voient le mal dans tout!.. Si on les écoutait, on finirait par croire à des choses auxquelles on n'avait jamais pensé.

Francis avait de nouveau posé son chapeau sur un guéridon et il se rapprochait peu à peu de M<sup>me</sup> Adrienne.

— On m'a donc bien noirci dans votre esprit? demanda-t-il d'une voix insinuante.

Elle haus-sait les épaules et gardait le silence.

— De quel crime m'accuse-t-on?

— Il ne s'agit pas d'un crime... N'insistez pas... Je rougirais de vous répéter les absurdités qu'on a imaginées.

— Je désire pourtant que vous me les répétiez, poursuivit-il en dardant vers M<sup>me</sup> Lebreton un regard très tendre qui la troubla délicieusement un accusé a le droit de connaître les méfaits qu'on lui reproche.

— Non, je ne peux pas! balbutia-t-elle.

— Laissez-moi au moins essayer de les deviner... On incrimine mes visites à la Mancienne?

— C'est vrai.

— Et on ajoute qu'elles sont compromettantes, parce que j'ai trop de plaisir à vous voir,.. parce que je vous aime?

Elle fit signe que oui, et, sa confusion augmentant, elle s'assit à l'extrémité du divan et se couvrit les yeux avec l'une de ses mains.

— Eh bien! on a raison! s'écria-t-il, et c'est l'exacte vérité... Je vous aime!

Elle restait immobile, confuse, étourdie. Cet aveu d'amour, — le premier qu'on lui eût adressé, — l'effrayait à la fois et l'enivrait. Elle l'écoutait comme une musique étrange et suave; elle n'osait remuer, comme si elle eût craint, au moindre mouvement, de faire envoler cette sensation nouvelle, qu'elle savourait avec la volupté inquiète particulière aux joies défendues.

— Oui, continua-t-il en se penchant vers elle, je vous aime!.. Et vous l'auriez toujours ignoré, si d'autres plus clairvoyans que vous ne s'en étaient aperçus.

Involontairement, elle fit un signe de tête. Était-ce pour affirmer sa complète ignorance ou, au contraire, pour insinuer qu'elle avait tout deviné bien avant les autres?.. Ce fut dans ce dernier sens que Francis Pommeret interpréta ce geste mystérieux, car, avec une hardiesse qui démentait l'humilité de ses paroles, il s'assit près d'elle.

— Quoi! vous le saviez? s'écria-t-il.

Elle ne pouvait parler; les mots s'arrêtaient dans sa gorge sèche. Pour toute réponse elle joignit ses deux mains avec une expression suppliante, comme pour lui demander de ne pas la questionner davantage. Ce mouvement laissa à découvert son visage, et, dans ses yeux profonds, Francis vit rouler deux larmes qui ne tombèrent pas, mais qui disparurent, dévorées par la flamme des regards et par la chaleur des joues couvertes de rougeur.

— Vous le saviez? répéta-t-il, et je vous fais pleurer!.. Ah!

laissez-moi vous demander pardon de tout le chagrin que je vous cause !

La vue de ces yeux brillans et humides, de ces joues brûlantes lui faisait perdre le sang-froid à son tour. Il s'était agenouillé devant M<sup>me</sup> Adrienne, et, malgré une muette résistance, il avait dénoué les mains de la jeune femme et les serrait dans les siennes.

Maintenant le péril du tête-à-tête se compliquait de sensations plus aiguës et plus troublantes. La pression des mains étroitement serrées, le frôlement de cette robe de dévote, le contact des genoux d'Adrienne, tout cela formait un ensemble de séductions irrésistibles pour un jeune homme rendu plus entreprenant par six mois de sagesse. M<sup>me</sup> Lebreton lui semblait plus charmante encore que le jour de leur promenade au clair de lune, et il en était positivement amoureux. Quant à elle, jamais elle n'avait éprouvé ce qu'elle ressentait en ce moment. Cette brusque explosion d'amour la prenait au dépourvu ; toute neuve à de pareilles émotions, elle restait désarmée et prise de vertige. La lourdeur endormante produite par l'atmosphère de cette chaude après-midi de juillet la rendait plus faible encore. — Un silence profond régnait dans la petite pièce hermétiquement close ; derrière les persiennes et le store, on devinait, à une vague réverbération dorée, la violence du soleil du dehors, baignant de sa clarté implacable le jardin aux fleurs à demi pâmées. Entre la vitre et la mousseline du rideau, une mouche emprisonnée bourdonnait, se taisait et bourdonnait de nouveau. Et à travers ce silence, Francis, toujours agenouillé et de plus en plus grisé, jetait de brèves paroles, décousues, à peine articulées, comme un refrain toujours pareil et toujours délicieux :

— Je vous aime !.. Vous êtes ma seule préoccupation,.. ma seule adoration !

Elle écoutait, les yeux fermés, ces mots d'amour dont les syllabes caressantes coulaient comme un philtre dans ses oreilles, vierges encore d'une pareille musique. Elle se laissait bercer et endormir par cette tendre litanie, et ses lèvres, devenues lourdes, ne s'ouvraient que pour murmurer, comme dans un rêve, de vaines et craintives supplications.

— Prenez garde !.. Relevez-vous, je vous en prie... Si l'on venait !

Il n'y avait dans ces protestations rien qui fût de nature à refroidir l'élan de Francis ; au contraire, il y trouvait presque une autorisation tacite à pousser plus avant. Maintenant il couvrait de baisers les mains qu'il tenait toujours prisonnières et il répétait :

— Je n'ai jamais aimé que vous !

— Ne vous moquez pas de moi ! murmura-t-elle en se réveillant à demi, soyez raisonnable,.. ne restez pas à genoux !

Il se releva en effet, mais ce fut pour s'asseoir tout contre

M<sup>me</sup> Lebreton, et, à un mouvement effarouché qu'elle fit, il la prit dans ses bras. Elle fut si abasourdie de cette nouvelle hardiesse qu'elle se défendit à peine. Elle avait refermé les yeux, et derrière ses paupières closes, elle entrevoyait comme dans un lointain confus la boiserie sombre du confessionnal, elle entendait vaguement la voix irritée du curé lui disant : — Ce jeune homme vous aime ! — Et c'était bien vrai, il l'aimait et il était là qui le lui chuchotait tout bas contre l'oreille.

— Ah ! balbutia-t-elle, c'est mal ! c'est mal !.. Pourquoi vous ai-je connu ?

Laissez-moi ! ajouta-t-elle avec un long frémissement de tout le corps et en s'arrachant à l'étreinte du garde-général.

Au moment où elle se débattait et reprenait possession d'elle-même, on frappa discrètement deux coups à la porte du petit salon. Francis s'était instinctivement reculé, et M<sup>me</sup> Lebreton s'était levée...

— Entrez ! dit-elle d'une voix sourde.

C'était Zélie, la femme de chambre, dont la figure discrète et un peu hypocrite s'encadra dans l'entre-bâillement de la porte.

— Pourquoi avez-vous frappé ? demanda avec irritation M<sup>me</sup> Adrienne, dont l'orgueil s'était soudain exaspéré à la pensée de cette précaution inusitée et injurieuse... Ne pouviez-vous entrer tout simplement, comme d'habitude ?

— Je venais annoncer à madame que le dîner était servi, et je croyais, je craignais...

— Cela suffit !.. Une autre fois dispensez-vous de ces excès de zèle...

Et comme pour prouver qu'elle était au-dessus de pareilles suppositions, elle ajouta en se tournant à demi vers Francis :

— Mettez un second couvert ; M. Pommeret dîne avec moi.

## V.

Les premières semaines d'août avaient été très orageuses ; la pluie était tombée en abondance, et les jardins de la Mancienne en étaient encore tout ruisselans. L'Aubette, brusquement grossie, ayant changé en torrens les cascates du parc, les pelouses gardaient les traces limoneuses de ce soudain débordement. L'ouragan avait endommagé les arbres ; des jonchées de brindilles et de feuilles vertes couvraient la surface de la pièce d'eau, et les rosiers courbés au ras du sol laissaient traîner dans le sable leurs touffes de roses épanouies. — Nu-tête, les jupes relevées au-dessus de la cheville, M<sup>me</sup> Lebreton visitait les plates-bandes mouillées, constatant les dégâts, promenant ses mains protégées par de vieux gants dans les trochées terreuses, relevant ici une tige couchée,

donnant plus loin un coup de sécateur. Elle avait coupé, chemin faisant, deux œillets rouges et les avait attachés à son corsage. Sa démarche avait quelque chose de plus léger et de plus allègre que de coutume. Ses yeux bruns scintillaient, ses joues mates s'étaient nuancées de rose. De même que l'orage avait rafraîchi l'air et la verdure, on eût dit qu'il avait donné à M<sup>me</sup> Adrienne un revif de jeunesse et d'épanouissement. Tandis qu'elle visitait ses massifs effondrés et ses parterres défoncés, elle entendit le sable crier sous un pas lent et mesuré; elle tourna la tête et aperçut l'abbé Cartier à l'extrémité d'une allée.

Le long corps émacié du prêtre s'enlevait en noir sur la verdure; la pleine lumière semblait augmenter encore sa maigreur austère et sa physionomie ascétique. M<sup>me</sup> Lebreton, qui ne l'avait pas revu depuis l'après-midi du confessionnal, c'est-à-dire depuis près de trois semaines, ne put dissimuler son embarras. La rougeur de ses joues s'accrut, pendant que le curé, ramenant les plis de sa soutane flottante et soulevant son tricorne, l'abordait avec un salut cérémonieux et compassé.

— Bonjour, monsieur le curé, murmura-t-elle d'une voix un peu émue, comment vous portez-vous?

— Pardonnez-moi de vous déranger si matin, madame, dit-il sans répondre à sa question, je fais la quête mensuelle pour mes pauvres et je n'ai pas cru devoir passer devant la Mancienne sans venir vous demander votre offrande.

— Vous avez eu raison, monsieur le curé, et c'est à moi de m'excuser de vous recevoir dans ce négligé... Vous me surprenez en costume de jardinière.

Le curé jeta un regard oblique sur le cou nu de la veuve, sur l'échancrure du corsage empourpré par les œillets rouges, puis il baissa les yeux d'un air choqué, et ses lèvres minces se pincèrent encore plus que d'habitude.

Joubert dit quelque part que « les parfums cachés et les amours secrets se trahissent. » Il se dégageait de la personne d'Adrienne Lebreton une odeur d'amour et de voluptueuse satisfaction qui fut pour le prêtre une révélation soudaine et qui lui fit éprouver un intime frémissement de pieux dégoût et de sainte colère.

— Voulez-vous avoir la bonté de me suivre, reprit-elle en dénouant les tirettes de sa robe, dont les plis retombèrent modestement sur ses pieds; je vous remettrai mon offrande...

Le curé emboîta le pas silencieusement derrière elle, en gardant toujours sa mine renfrognée. Quand ils furent dans le petit salon, elle ouvrit le tiroir d'un chiffonnier, y prit deux louis, et les déposa dans la main osseuse du doyen.

— Voici pour vos pauvres, monsieur le curé, dit-elle en s'inclinant.



L'amour heureux rend les cœurs plus charitables et les mains plus donnantes ; l'aumône était deux fois plus importante que d'ordinaire, mais ce gâteau inespéré n'eut pas le don d'adoucir Cerbère. Sans quitter son air maussade, M. le curé empocha la généreuse offrande de la veuve et se contenta de remercier du bout des lèvres.

— J'ai regretté, continua M<sup>me</sup> Lebreton, que vos occupations ne vous aient pas permis de venir dîner dimanche dernier à la Mancienne... Du reste, je n'ai pas eu de chance cette fois ; il m'a manqué encore d'autres convives : les dames de la poste, ainsi que le notaire et sa femme.

Le curé prit l'air étonné d'un homme qui ignore ce qui se passe dans sa paroisse.

— En vérité !.. Ces dames étaient-elles absentes d'Auberive ?

— Non ; les demoiselles Chesnel étaient retenues par un travail urgent, et M<sup>me</sup> Bouchenot était souffrante... Mais vous, monsieur le curé, vous n'étiez ni absent, ni malade... Pourquoi m'avoir fait faux bond ?

— Excusez-moi, madame, murmura-t-il en pinçant les lèvres, et permettez que je garde pour moi les raisons de mon abstention.

M<sup>me</sup> Adrienne avait redressé brusquement la tête.

— Vos raisons, répliqua-t-elle en essayant de sourire, sont donc bien mauvaises, monsieur le curé, pour que vous craigniez de me les dire ?

Il salua cérémonieusement :

— Je les crois bonnes, mais je vous en prie, madame, n'insistez pas... Laissez-moi conserver avec vous une réserve dont je ne me suis pas départi depuis notre dernière entrevue.

En entendant ces paroles entortillées, M<sup>me</sup> Lebreton pâlit.

— J'insiste, au contraire, reprit-elle d'un ton bref, et je vous supplie de vous expliquer, monsieur le curé ; j'aime les situations nettes.

L'abbé Cartier poussa un soupir sifflant et contristé.

— Vous le voulez, madame ? Eh bien ! soit.

Il continua d'une voix assourdie :

— Lorsque j'ai eu l'occasion de causer avec vous pour la dernière fois, je ne vous ai pas épargné certains conseils dictés par une sage circonspection... Vous avez cru devoir les dédaigner... Voyant mon autorité pastorale méconnue, il ne me restait plus qu'une chose à faire : m'abstenir... En m'asseyant de nouveau à votre table, j'aurais eu l'air d'autoriser par ma présence des choses que je déplore, et j'aurais scandalisé mes paroissiens, qui le sont déjà assez par le spectacle de ce qui se passe...

— Que se passe-t-il donc et de quel scandale parlez-vous ? s'écria Adrienne.

— Vous le demandez, madame?.. Me sied-il bien à moi, prêtre, de vous répéter les propos qui courent le pays?

— Oui, je le désire... Vous vous êtes trop avancé pour ne point aller jusqu'au bout... Que dit-on, s'il vous plaît?

— On dit que M. Pommeret vient ici très souvent, non-seulement en plein jour, mais le soir...

— C'est vrai, M. Pommeret passe quelques-unes de ses soirées à la Mancienne... Quel mal y voit-on?

— Si le mal n'existe pas, et je l'espère, poursuit le curé en baissant les yeux, pourquoi ce jeune homme, au lieu de sortir comme tout le monde par la grille, s'échappe-t-il à la nuit close par la petite porte du parc?

— Mais c'est un véritable interrogatoire! s'exclama Adrienne avec un rire nerveux. Continuez, je vous en prie.

— Excusez-moi, il y a des choses que ma bouche ne doit pas répéter.

— Vous pouvez les répéter, dit-elle d'un ton hautain, puisque je consens à les entendre.

— On ne se cache que pour mal faire, ajouta le prêtre sévèrement.

— Pourquoi me cacherais-je?.. Ne suis-je pas veuve et libre de ma personne?

— On n'est jamais libre de braver l'opinion publique... Savez-vous ce que crient tout haut nos paysans? « Quand on est riche, on se croit tout permis. » Voilà ce qu'ils disent, et si, par politique ou par intérêt, certaines personnes persistent à vous faire bon visage, croyez bien qu'elles se dédommagent lorsqu'elles sont hors de votre présence...

— Pardon! les bonnes âmes qui s'occupent de moi, et vous-même, monsieur le curé, vous oubliez une chose : c'est que je suis veuve, je vous le répète, et que je puis avoir le désir légitime de changer de condition... Depuis quand considère-t-on comme un scandale de voir une veuve encore jeune songer à un second mariage?

La bouche du prêtre se plissa et un sourire sardonique erra sur ses lèvres.

— Ah! dit-il, du moment que vous croyez à des intentions de mariage de la part de M. Pommeret!..

— Et quelles intentions voulez-vous donc qu'ait un homme loyal et bien élevé à l'égard d'une femme qu'il aime? s'écria M<sup>me</sup> Lebreton devenant cramoisie.

— Me préserve le ciel de porter un jugement téméraire! soupira le curé en secouant la tête, mais j'ai une médiocre confiance dans les intentions des jeunes gens sans principes.

— Monsieur le curé, vos préventions vous font dépasser la mesure, répondit sèchement Adrienne. Elles sont aussi injurieuses pour moi que pour M. Pommeret... Me croyez-vous femme à recevoir intimement un homme que je ne considérerais pas comme mon futur mari?

— Admettons que cela finisse par un mariage, riposta le prêtre d'un ton amer, ce sera encore tant pis.

— Pourquoi tant pis?

— Ce jeune homme a dix ans de moins que vous, insinua-t-il avec malveillance.

— Qu'importe, s'il m'aime telle que je suis?

— Il est vrai qu'il est sans fortune, ajouta le curé en ricanant.

— Monsieur! protesta M<sup>me</sup> Lebreton indignée, j'aime M. Pommeret et j'ai confiance en lui.

— Et cette enfant que vous aviez adoptée, la sacrifierez-vous aussi à vos nouveaux projets?

— Denise vivra avec nous, et M. Pommeret lui servira de père.

— Un père bien jeune! objecta méchamment l'abbé Cartier. — Enfin, reprit-il en rajustant sa ceinture qui glissait sur ses maigres hanches, je souhaite que tout ceci tourne aussi bien que vous le désirez, madame!.. Quand dois-je publier vos bans?

A cette question brusquement posée, Adrienne rougit et resta un moment silencieuse. Les petits yeux renfoncés du prêtre étaient fixés sur elle, et l'embarras de M<sup>me</sup> Lebreton n'échappait pas au perspicace abbé Cartier. Il devina qu'elle s'était vantée en annonçant comme certaines les intentions matrimoniales du jeune Pommeret.

— Ah! ah! ce beau mariage n'est pas aussi avancé qu'on essayait de me le faire croire! songea-t-il en jouissant du trouble où il avait jeté son interlocutrice.

— Rien ne presse encore, murmura-t-elle... Je vous ferai prévenir quand l'époque sera fixée.

— Le plus tôt sera le mieux! reprit-il. Je suis votre serviteur, madame.

Il la salua et se retira, laissant M<sup>me</sup> Adrienne toute contristée et pensive. Le soleil avait beau illuminer le jardin, elle voyait tout en noir maintenant, et les paroles du prêtre lui avaient assombri le reste de sa journée.

C'est dans cet état de songerie anxieuse que Francis Pommeret la trouva, lorsqu'à la tombée de la nuit il arriva à la Mancienne.

Ainsi que l'avait insinué le curé, il y passait maintenant presque toutes ses soirées. De temps à autre, il y entra ostensiblement, au grand jour, comme quelqu'un qui va rendre une visite; le plus souvent il s'y glissait à la nuit close, après avoir fait un long détour

par le chemin de la Grand'Combe. Il s'introduisait alors par la petite porte du parc, entre-bâillée juste à point pour lui livrer passage. Il croyait ainsi dépister l'attention du village, et il se figurait naïvement que personne ne se doutait de son manège. Les amoureux sont pleins de ces illusions enfantines ; ils sont persuadés que pour n'être pas vus il leur suffit d'avoir la bonne intention de ne pas se laisser voir. Ces subterfuges de l'autruche qui s'imagine être invisible parce qu'elle enfouit sa tête dans un buisson, ne trompaient plus personne à Auberive. Chaque soir, le garde-général était épié secrètement. On savait exactement l'heure à laquelle il entrait à la Mancienne, le temps qu'il y passait, le chemin qu'il prenait pour en sortir ; et le curé n'avait rien exagéré en affirmant que l'imprudente conduite des deux amoureux commençait à exciter une sourde indignation chez les petites gens comme chez les notables du bourg.

A la lueur de la lampe posée dans un coin du salon, Francis Pommeret remarqua bien vite les sourcils froncés d'Adrienne et l'expression de tristesse répandue sur sa physionomie.

— Qu'avez-vous ? lui demanda-t-il en l'attirant près de lui.

Il lui avait pris les mains et la regardait tendrement en face.

— J'ai reçu la visite du curé, répondit-elle, et il m'a dit des choses qui ont teint mes idées en noir.

— Je n'aime pas cet homme, s'écria Francis ; il est haineux et rancunier comme tous les gens bilieux... Sa bile malfaisante s'extravase jusque dans ses moindres paroles... Qu'a-t-il encore inventé pour vous mettre l'âme à l'envers ?

— Il n'a rien inventé, malheureusement !.. Il s'est contenté d'appuyer durement le doigt sur la plaie, en me rapportant tout le mal qu'on pense de moi et en me reprochant d'être un objet de scandale pour sa paroisse.

— L'abbé Cartier prend ses désirs pour des réalités... Il cherche à vous éloigner de moi, parce qu'il devine que je vous aime.

— Il n'a pas eu grand'peine à le deviner, reprit M<sup>me</sup> Adrienne avec un sourire attristé, car je le lui ai moi-même déclaré.

— Quelle imprudence ! s'exclama le garde-général ; il va le répéter dans toutes les maisons d'Auberive !

— Il n'aura pas besoin de le répéter, poursuivit-elle en secouant la tête, tout le village sait déjà à quoi s'en tenir sur notre compte... Je ne suis ni sourde ni aveugle, et je remarque bien que les gens d'ici ne sont plus les mêmes pour moi. Rien ne m'échappe, ni la froideur réservée de mes anciennes relations, ni les regards sournois et les chuchotemens des paysans quand je passe dans les rues, ni les précautions injurieusement discrètes de mes domestiques... On me juge, on me juge sévèrement, et je l'ai mérité... La malignité

publique ne se marque pas encore ouvertement, parce qu'ici la population est timide, mais il ne faut qu'une circonstance malheureuse pour tout faire éclater... Je ne vous reproche rien, mon ami, ajouta-t-elle en voyant la figure de Francis se rembrunir, je ne regrette rien!.. Même dans cette situation tristement fautive, je me trouve heureuse de vous avoir connu... Mais je ne voudrais pas que cette enfant que j'ai adoptée et qui va revenir ici aux vacances, je ne voudrais pas que Denise fût exposée à entendre blâmer ma conduite, ni qu'elle fût témoin de quelque fâcheux éclat... Aussi j'envisage sérieusement les choses et je pense qu'il faut prendre un grand parti.

— Quel parti? murmura le jeune Pommeret, qui se méprenait sur le sens de cette allocution et avait une mine allongée... Il croyait qu'elle allait lui demander de rompre et il se voyait déjà banni de la Mancienne.

— Francis, reprit-elle d'une voix un peu tremblante, mais dont le ton s'était néanmoins haussé et devenait vibrant, m'aimez-vous bien fort?.. Non pas comme un enfant qui se monte la tête pour la première femme qu'il trouve à son gré, mais comme un homme sérieux, loyal?.. M'aimez-vous d'un amour solide et durable?

— Je vous adore! répondit-il en lui baisant les mains et en les retenant dans les siennes, et rien ne pourra me séparer de vous.

— En ce cas, mon ami, il faut imposer silence aux mauvaises langues et rendre notre situation nette, inattaquable... Il faut nous marier le plus tôt possible...

Francis Pommeret eut un mouvement d'effarement qui lui fit lâcher les mains de M<sup>me</sup> Adrienne. Il fut pris d'un soudain éblouissement, et dans un éclair il vit, comme du haut d'une montagne, le riche domaine de la Mancienne, le parc, les bois, les fermes et les prés, les rentes et les sacs d'écus étalés à ses pieds, tandis qu'une invisible voix lui chuchotait à l'oreille : « Toutes ces richesses sont à toi, à toi, pauvre hère, le sixième enfant d'une famille de petits bourgeois, où de tout temps on a tiré le diable par la queue!.. » Cela dura à peine deux secondes, puis les réflexions vinrent coup sur coup avec une rapidité électrique.

Il faut rendre cette justice au garde-général que jamais l'idée d'un si merveilleux dénouement n'avait été sérieusement agitée dans son esprit. Il n'était ni cupide ni ambitieux. Chez ce garçon sanguin et bien portant, l'amour du plaisir prédominait sur les facultés raisonneuses et calculatrices. Il avait été entraîné vers M<sup>me</sup> Lebreton, non point par l'arrière-espoir d'un beau mariage, mais par ce premier et tumultueux bouillonnement d'un sang chaud qui pousse un jeune homme de vingt-quatre ans, bien équilibré et bien en point, à courtiser une femme jeune encore et très dési-

nable, — surtout quand cette personne possède seule, dans un pays perdu, cette grâce féminine et cette élégance mondaine qui sont un assaisonnement de plus pour un vaniteux et un voluptueux de l'espèce de Francis. Il avait vu dans cette conquête un moyen de satisfaire ses appétits de plaisir, tout en passant son temps confortablement, et il n'avait jamais regardé au-delà. Maintenant qu'il avait atteint le sommet où il avait rêvé de s'élever et qu'il entrevoyait de nouvelles perspectives non prévues, il en était plus ébloui qu'émerveillé. Il n'avait guère jusque-là songé sérieusement au mariage, et la pensée de se lier pour toujours quand il avait à peine tâté de la vie le rendait tout d'abord plus méditatif qu'enthousiaste.

M<sup>me</sup> Adrienne regardait avec inquiétude sa mine hésitante et songeuse.

— Vous ne me répondez pas! balbutia-t-elle d'une voix étranglée.

— Pardon! dit-il enfin... Songez que je suis pauvre comme Job et que vous êtes, à ce qu'on prétend, trois fois millionnaire... Si j'accepte le bonheur que vous m'offrez, les envieux et les malveillans m'accuseront de vous avoir épousée pour votre argent... Voilà ce qui me fait hésiter.

Les yeux bruns de M<sup>me</sup> Lebreton jetèrent à Francis deux regards baignés de tendresse et de reconnaissance. Elle lui savait gré d'un pareil scrupule; elle triomphait de cette réponse qui faisait tomber à plat les méchantes insinuations du curé, et lui montrait les côtés délicats et fiers du caractère de l'homme qu'elle aimait.

— Cher! reprit-elle en saisissant les mains de Francis, je vous remercie de m'avoir répondu franchement et je vous en aime encore davantage... Si de pareilles considérations vous font hésiter, que dirai-je donc, moi, qui ai dix ans de plus que vous? L'âge met entre nous une bien autre disproportion que la fortune... Je vous aime mieux que vous ne m'aimez!.. En insistant sur cette misérable question d'argent, vous allez me faire croire que vous avez plus d'amour-propre que d'amour... Je suis aussi orgueilleuse que vous, et cependant j'ai mis mon orgueil sous mes pieds pour me donner à vous tout entière.

Il allait répliquer et protester. Elle lui ferma gentiment la bouche avec sa main.

— Taisez-vous! chuchota-t-elle avec un accent passionné qui chatouilla délicieusement Francis... D'abord, monsieur, je ne veux pas vous mettre le poignard sur la gorge... Ne parlons plus de cela, ce soir, mais réfléchissez-y sérieusement, et demain seulement rapportez-moi votre réponse.

Elle l'entraîna dans les allées du parc silencieux et noir, sous

un ciel encore lourd et orageux. Les massifs sentaient déjà l'automne; les phlox à demi séchés, les roses-thé qui s'effeuillaient et les clématites épanouies imprégnaient l'air d'une odeur amollissante, d'un alanguissement endormeur, qui auraient énérvé des résolutions plus énergiques que celles du jeune Pommeret. Tenant le bras de M<sup>me</sup> Adrienne serré contre son bras, il écoutait rêveusement le glou-glou des ruisseaux qui coulaient sous les ponts rustiques; il regardait dans l'écartement des grands marronniers sombres la façade blanchissante de la Mancienne. La lampe du salon éclairait d'une lueur orangée la porte-fenêtre du rez-de-chaussée, et, dans cette obscurité mystérieuse, l'habitation avait un air plus somptueux et plus imposant encore. Francis songeait qu'il n'avait plus qu'un mot à dire pour que toute cette opulence fût à lui; en même temps, avec un mouvement d'orgueil satisfait, il se remémorait sa première visite à la Mancienne, quand, morfondu par la bise de février et esseulé, il s'était arrêté sous ces mêmes arbres, et avait jeté son premier regard de convoitise sur les jardins et la maison...

Ils étaient assis depuis longtemps déjà sur un banc rustique et s'y oubliaient, quand l'horloge sonna onze heures. M<sup>me</sup> Adrienne reconduisit le jeune homme jusqu'à la petite porte, et, lui serrant les deux mains avec une énergie un peu nerveuse :

— A demain soir ! lui dit-elle.

Francis Pommeret regagna, par des ruelles détournées, la promenade d'Entre-deux-Eaux. Tout le bourg paraissait endormi. Le ciel était couvert, et les branches touffues des tilleuls plongeaient la promenade dans des ténèbres si noires que le garde-général avait grand'peine à se maintenir au milieu de la chaussée qui sépare les deux bras de l'Aube. Au tournant qui domine l'abreuvoir, un obstacle à la fois élastique et résistant fit soudain trébucher Francis, et, n'eût été le tronc d'un tilleul auquel il se raccrocha, il aurait pris un bain au plus bel endroit de la rivière. Après s'être remis sur pied, il essaya en tâtonnant de se rendre compte de la cause de sa chute, et reconnut qu'une corde avait été tendue à hauteur des genoux, en travers du chemin, de façon à faire faire un plongeon dans l'Aube à quiconque suivrait nuitamment et étourdiment le chemin d'Entre-deux-Eaux. Il articula un violent juron. Au même moment, il entendit de gros éclats de rire résonner aux fenêtres obscures de la maison voisine. Évidemment, c'était pour lui qu'on avait préparé ce traquenard, et les mauvais plaisans qui lui avaient joué ce tour se gaussaient de sa mésaventure, croyant que leur farce avait pleinement réussi. — Quand il arriva au seuil de son auberge, il trouva contre l'ordinaire la porte fer-

mée aux verrous, et, pour la faire ouvrir, il dut heurter assez longtemps à coups de poing, tandis que le gros rire agaçant continuait dans la maison d'en face. — Les gens de l'auberge étaient sans doute de connivence avec les farceurs qui avaient tendu la corde, car ce fut seulement au bout de cinq minutes que la maîtresse d'hôtel, tout habillée, daigna ouvrir. Elle feignit un étonnement gouailleur.

— Quoi! c'est vous, monsieur le garde-général? Eh bien! vrai, je ne vous savais point dehors, et il y a beau temps que je vous croyais mussé dans votre lit!

Tout en parlant, elle soulevait son lumignon et examinait Francis des pieds à la tête, pensant le trouver trempé comme une soupe.

Il lui arracha le lumignon des mains et monta, furieux, dans sa chambre.

— Adrienne a raison, pensa-t-il en se déshabillant, il faut clore le bec à ces gens-là, qui deviennent insolens; ce soir, ils se sont attaqués à moi; demain, si je n'y mets ordre, ils s'attaqueront à elle...

Le dimanche suivant, un peu avant la grand'messe, les paysans, qui badaudaient sur la place en attendant le dernier coup, virent l'appariteur ouvrir le grillage du cadre où l'on affichait les actes de la mairie, et y coller une demi-feuille de papier timbré couverte d'écriture. Les curieux se rapprochèrent et lurent avec un émoi que trahissaient de confuses exclamations la première publication du mariage projeté entre « Pierre-François Pommeret, garde-général des forêts, demeurant à Auberive, — et Laurence-Marie-Adrienne Ormancey, veuve en premières noces de Marcel Lebreton, demeurant à la Mancienne, même commune. »

M<sup>lle</sup> Irma Chesnel, qui, de la fenêtre du bureau de poste, observait les hochemens de tête et les ricanemens des paysans attroupés, ne put résister à la curiosité qui la démangeait et alla, cheveux au vent, se mêler au groupe qui s'amassait devant le grillage municipal. Elle déchiffra lentement le griffonnage du maître d'école. Quand elle retraversa la place, elle avait le nez pincé et les coins des lèvres tombans.

— Ça y est, ma chère! s'écria-t-elle en rentrant dans le bureau où sa sœur ficelait les paquets de son courrier, elle l'épouse; ils sont affichés!

— La sotte! s'exclama à son tour la receveuse des postes en maniant au-dessus de la flamme son bâton de cire à cacheter.

— C'est égal! reprit M<sup>lle</sup> Irma, qui crevait de dépit,.. il y a des gens qui ont de la chance, et le garde-général peut se flatter d'a-



voir fait un beau rêve!.. Je lui souhaite beaucoup de plaisir avec une femme qui a dix ans de plus que lui!

— Ma chère, répliqua sentencieusement M<sup>lle</sup> Chesnel aînée, tandis qu'elle étendait sa cire sur les ficelles croisées, à cheval donné on ne regarde pas la bride... C'est elle que je plains, elle fait une sottise et elle s'en mordra les doigts!

## VI.

Il avait été convenu entre M<sup>me</sup> Lebreton et Francis que ce dernier profiterait de la quinzaine des publications pour se rendre chez ses parens et solliciter leur consentement au mariage. Comme on le pense bien, cette formalité ne souleva de la part de la famille Pommeret aucune objection. L'union projetée était une trop belle affaire, et trop inespérée, pour ce couple bourgeois qui avait élevé ses six enfans à la sueur de son front. Le père et la mère Pommeret ne songèrent pas même une seconde à s'offusquer de la disproportion d'âge existant entre leur fils et sa fiancée et à se demander si ce mariage, où la jeunesse était d'un côté et l'argent de l'autre, offrait de sérieuses chances de bonheur pour l'avenir. Les millions de M<sup>me</sup> Lebreton les aveuglaient sur tout le reste. Ils embrassèrent Francis avec des larmes de félicité et se hâtèrent de publier pompeusement par toute la ville la nouvelle de cette bonne aubaine. Un seul détail gâtait leur satisfaction : — en présence des dispositions peu bienveillantes de la population d'Auberive, M<sup>me</sup> Adrienne avait désiré que la noce se fit le plus simplement du monde, sans aucune cérémonie et sans autre invitation que celle des quatre témoins. Il fut décidé que M<sup>me</sup> Pommeret mère, pour raison de santé, garderait la maison et que le père seul se rendrait à Auberive, la veille de la célébration. Ces dispositions une fois arrêtées, Francis, muni des bénédictions et des recommandations maternelles, prit dans le courant de septembre le train qui devait le ramener à Langres.

Lorsqu'il arriva à l'hôtel, la voiture d'Auberive était déjà partie; comme la matinée était belle et qu'il avait de bonnes jambes, le garde-général n'eut pas la patience d'attendre un second départ, et résolut de gagner sa résidence à pied par la traverse. Ce voyage pédestre est d'autant plus agréable qu'à partir de la seconde moitié de la route, on chemine sous bois, à travers la magnifique forêt de Montavoire, ce qui, à la mi-septembre, est une agréable promenade, même pour les gens peu sensibles aux beautés du paysage. Le ciel était clair, le sol baigné par les abondantes rosées du matin avait une élasticité qui aidait à la marche. Un léger vent d'est caressait les ramures déjà dorées des hêtres, éparpillant çà et

là les premières feuilles tombantes. Les taillis humides exhalaient cette odeur anisée de champignon qui est particulière aux bois en automne. Francis, mis en bonne humeur par le beau temps et par la pensée soulageante d'être à peu près débarrassé des corvées préliminaires du mariage, cheminait allègrement. Il avait atteint les hautes futaies qui s'étendent entre Auberive et Rouelles, et, descendant les lacets qui zigzaguent jusqu'au fond de la Grand'-Combe, il pouvait apercevoir déjà, entre les branches, les prairies où on fauchait les regains, les toits violets de la Mancienne et les premières maisons du bourg, sur lesquelles planait une fumée ensoleillée. Comme il tournait brusquement l'un des angles du sentier, il entendit dans le fourré un fracas de branches brisées, et, le forestier se réveillant soudain en lui, ses sourcils se froncèrent à la pensée qu'on commettait, à son nez et à sa barbe, un délit dans sa forêt. Voulant au moins tancer le délinquant, il s'engagea vivement dans le taillis, écarta d'une main impatiente les cépées de cornouillers et parvint jusqu'à une étroite éclaircie où un spectacle inattendu s'offrit à ses yeux ébaubis.

À la fourche maîtresse d'un robuste pommier sauvage, une étrange créature féminine était juchée. Sans pitié pour la santé du *fruitier* qu'elle avait pris d'assaut, elle cassait de belles branches chargées de pommes vertes, et les distribuait libéralement à deux gamins en haillons, vautrés au pied de l'arbre, qui détalèrent précipitamment dès qu'ils eurent entrevu le garde-général. La cueilleuse de pommes, empêtrée dans les ramures touffues, ne pouvait se tirer d'affaire avec la même facilité. Elle s'accrocha à l'une des branches, abaissa violemment les feuillées, et se voyant bloquée sur son perchoir, elle demeura un moment bouche bée.

C'était une jeune personne à laquelle, à première vue, Francis donna quatorze ans. Elle paraissait en effet à peine sortie de l'adolescence. Ses épaules, sa poitrine plate et sa taille mince n'avaient pas encore pris tout leur développement ; ses mains rouges emmanchées à de longs bras, semblaient d'autant plus démesurées qu'elles sortaient des manches étriquées et trop courtes d'un corsage taillé en blouse. Pourtant la partie inférieure du corps, déjà plus complètement formée, indiquait qu'après l'achèvement de la croissance tous ces angles étaient destinés à disparaître : les hanches s'arrondissaient sous la jupe collante, et, grâce à la posture de cette fillette perchée sur sa branche, les jambes pendantes et bien modelées montraient leurs chevilles finement attachées à deux pieds mignons et cambrés, chaussés de bottines dont plusieurs boutons avaient sauté. — La tête, qui passait à travers le feuillage, était pour le moins aussi originale que la toilette de cette créature. — Une figure longue au nez retroussé, à la bouche très

rouge et largement fendue ; deux grands yeux fauves, un front busqué, des mâchoires saillantes, un teint blanc semé de taches de son, et, comme encadrement, une épaisse chevelure rousse, frisée comme une toison et moutonnant jusqu'au dessous des épaules ; — puis dans la bouche, dans les ailes du nez, les fossettes des joues et les prunelles des yeux, un éclair d'audace et de malice passant rapidement par intervalles, comme passe un coup de soleil sur la plaine par une journée de vent.

— Pourquoi ravagez-vous cet arbre et donnez-vous ainsi le mauvais exemple aux polissons du village ? demanda sévèrement Francis à la délinquante.

— Ça ne vous regarde pas... Passez votre chemin ! répondit-elle avec un ton d'enfant mal élevée ; — puis tout en lui jetant cette réponse impertinente, ayant dévisagé son interlocuteur et ayant constaté sans doute à sa mise et à sa bonne mine qu'elle n'avait pas affaire au premier venu, elle ajouta en manière d'explication : — Cela m'amuse... J'ai bien le droit de m'amuser, je suppose !

— Ce n'est pas un amusement convenable pour une fille de votre âge... D'ailleurs, cet arbre n'est pas à vous, et vous commettez des dégâts qui sont punis d'une amende.

— Bah ! s'il y a une amende, ma mère la paiera !

— Qui ça, votre mère ?

— M<sup>me</sup> Lebreton, la propriétaire de la Mancienne... Vous la connaissez sans doute, si vous êtes du pays ?

Francis ne put retenir un mouvement de désagréable surprise. C'était donc là cette fille adoptive, cette Sauvageonne trop bien nommée !.. Elle lui faisait l'effet d'une petite personne passablement excentrique et indépendante. L'occasion était bonne de connaître le caractère de cette étrange belle-fille qui était destinée à vivre dans son intérieur conjugal, et il résolut de pousser plus avant son interrogatoire, sans trahir son incognito.

— Je ne suis pas d'ici, répliqua-t-il brièvement, puis il continua d'un air indifférent : — Ah ! vous êtes la fille de M<sup>me</sup> Lebreton ?.. Je croyais qu'elle n'avait pas d'enfants.

— Je suis sa fille adoptive, répondit-elle avec impatience... Après ?

— Je lui en fais mon compliment ! murmura ironiquement Francis ; y a-t-il longtemps que vous habitez Auberive ?

— J'y suis revenue hier soir.

— Vous sortez du couvent, je présume ?

— A quoi voyez-vous cela ?

— A votre goût pour le grand air et les pommes vertes... et puis à votre tournure.

— J'ai donc bien la mine d'une pensionnaire ! s'écria-t-elle dépi-

tée. — Elle surprit les yeux de son interlocuteur fixés sur ses bas, dont l'un était troué; elle rougit, puis mettant un genou sur la fourche du pommier, d'un souple mouvement des reins elle se dressa sur ses pieds et se maintint debout en accrochant son bras à l'une des branches supérieures. De l'autre main elle défripait sa jupe et tâchait de prendre un air décent.

Planté au pied de l'arbre, Francis maintenant la voyait tout entière : elle était élancée, svelte, et assez gracieuse dans ses mouvemens de chat sauvage.

— Quel âge me donnez-vous? reprit-elle en se tenant raide sur son perchoir.

— Mais celui que vous avez,.. quatorze ans à peu près.

— J'en aurai dix-sept dans deux mois! fit-elle en se redressant.

— Vraiment! alors vous avez quitté votre pension pour tout à fait?

— C'est-à-dire, je l'aurais quittée sans le prochain mariage de ma mère adoptive.. Mais probablement on m'y refourrera encore pour un an, afin de se débarrasser de moi!

La façon maussade dont elle prononça ces derniers mots n'indiquait pas qu'elle eût un grand enthousiasme pour l'événement qui allait modifier l'intérieur de la Mancienne.

— Ah! murmura hypocritement Francis, M<sup>me</sup> Lebreton se remarie!.. Connaissez-vous votre futur beau-père?

— Non, répondit-elle en haussant les épaules, il est absent... Ma mère le trouve très bien, naturellement, puisqu'elle l'épouse, mais je ne sais rien encore ni de l'âge ni de la figure de ce monsieur... Oh! du reste, ajouta-t-elle en agitant la main, je vois d'ici ce que ce peut être... Un homme grave, tiré à quatre épingles et déjà vieux.

— Pourquoi vieux?

— Dame! parce que ma mère n'est plus jeune, et je suppose qu'elle aura pris un mari plus âgé qu'elle.

— Quel âge a donc M<sup>me</sup> Lebreton? demanda Francis en se mordant les lèvres.

— Trente-quatre ans au moins!

— Et vous appelez cela n'être plus jeune?

— Hum!.. ça peut sembler jeune à un vieillard, mais moi, je trouve que c'est vieux... Et vous?

— Je ne suis peut-être pas trop bon juge, et vous me rangez probablement aussi dans la catégorie des vieux.

— Vous? par exemple!.. Attendez! — Elle l'examinait de haut en bas avec attention. Ses yeux fauves semblaient s'arrêter complaisamment sur la jolie barbe blonde bien peignée, les épaules robustes, la poitrine large et la taille élégante de Francis Pomme-

ret. Et tout en le dévisageant avec la curiosité audacieuse et impertinente d'une jeune sauvage, elle laissait voir une naïve admiration qui ne pouvait qu'être très flatteuse pour son interlocuteur.

— Vous devez avoir plus de vingt ans, dit-elle enfin, mais pas beaucoup plus.

— J'en ai vingt-quatre.

— Eh bien ! vous voyez... Cela ne fait déjà pas une si grande différence entre nous.

— Oui, remarqua-t-il avec un accent ironique, en jetant un regard dédaigneux sur la toilette fripée de Denise, je pourrais à la rigueur demander votre main pour le jour où vous quitterez vos robes courtes.

— Pourquoi vous moquez-vous de moi ? s'écria-t-elle, vexée ; vous n'êtes pas poli !

Elle baissa les yeux, s'avisa que ses jambes devaient à être à découvert et fut saisie d'un pudique embarras qui ne lui était pas venu jusque-là. — Je voudrais bien descendre, murmura-t-elle, mais... vous me gênez, vous savez !

— Je m'en vais.

— Non, tournez-vous seulement... Là!.. hop !

Un bond, puis un cri ; — ses pieds s'étaient pris dans sa robe, et elle avait roulé dans les broussailles.

— Vous êtes-vous fait mal ? s'exclama-t-il en se retournant et en se penchant vers Denise.

— Non pas, répondit-elle en restant assise là où elle avait roulé, et en éclatant de rire, mon pied a glissé, voilà tout... Bon ! poursuivit-elle en regardant ses bottines, les boutons qui restaient sont partis !

— Où étiez-vous en pension ?

— Au Sacré-Cœur de Dijon.

— Ah !.. Est-ce que toutes les élèves grimpent aux arbres, au Sacré-Cœur ?

— Oh ! Dieu non ! Elles sont bien trop pimbêches !.. Moi, je suis très mal notée à cause de ma tenue... Mais cela m'est égal, on ne me forcera jamais à dire ce que je ne pense pas... Cette année, on voulait m'enrôler dans les *Enfants de Marie*, qui ont pour mission d'espionner leurs compagnes et de tout rapporter à ces dames... J'ai refusé net, cela a fait un scandale !.. On parlait de me renvoyer à la maison... C'est moi qui aurais été contente !

— Vous avez au moins le mérite de la franchise, dit Francis avec un rire un peu contraint... Vous devez faire le désespoir de votre mère adoptive ?

— Ça, c'est vrai... Mais je n'en viens pas moins à bout de lui

imposer mes volontés. C'est une bonne femme, ma mère,.. un peu raide, mais bonne femme.

— Votre futur beau-père sera peut-être moins bon homme ?

— Oh ! celui-là, repartit-elle en secouant la tête, je le déteste d'avance !

Elle s'était assise à la turque dans l'herbe, les jambes repliées sous sa robe, et ayant tiré de sa poche une douzaine de pommes sauvages, elle triait les plus appétissantes.

— En voulez-vous ? demanda-t-elle à Francis.

Et sur le geste négatif de celui-ci, elle en croqua une. Elle ouvrait sa grande bouche, et l'on voyait ses petites dents très blanches mordre avec sensualité dans le fruit d'un vert pâle.

Francis l'apercevait de profil. Le front busqué et le menton saillant de l'adolescente se découpaient nettement sur le fond verdoyant des cépées. Le rouge vif de ses lèvres se détachait dans l'ombre, tandis que le haut de sa tête demeurait en pleine lumière et que le soleil flambait dans les crépélures de ses cheveux roux.

— Drôle de créature ! pensait Francis en l'écoutant croquer bruyamment sa pomme juteuse... Que vous détestiez votre futur beau-père, reprit-il tout haut, cela se comprend, mais que vous le gouverniez à votre gré comme votre mère adoptive, ce sera probablement plus difficile... Il aura sa volonté, lui aussi, et il essaiera peut-être de vous faire plier à son tour.

— Je ne l'engage pas à essayer ! grommela-t-elle entre ses dents.

— Hem ! objecta le garde-général en dissimulant une grimace de mécontentement, il sera le maître, et il faudra que vous cédiez pour avoir la paix.

— Plutôt que de céder, je quitterai la Mancienne.

— Et où irez-vous ?

Elle releva vers lui sa figure expressive, et un éclair de menace passa dans ses yeux étincelans :

— Dans les bois... On dit que j'y suis née, j'y retournerai.

Le garde-général haussa les épaules. Il se trouvait maintenant édifié sur le caractère et les dispositions de sa future belle-fille ; il tira sa montre :

— Déjà onze heures ! il faut que je me remette en route.

— Vous demeurez loin d'ici ? demanda Denise en penchant la tête de côté pour regarder le jeune homme sans être gênée par le soleil.

— A deux bonnes lieues, près de Rouvres.

— C'est dommage que vous ne soyez pas du pays !.. J'aurais eu du plaisir à tailler une causette avec vous de temps à autre... Vous avez l'air bon enfant, quoique un peu moqueur.

— Grand merci!.. Nous nous reverrons peut-être un de ces jours.

— Oui, lui cria-t-elle, si vous repassez par ici, entrez à la Mancienne, je vous présenterai à maman!

— Et à votre beau-père? ajouta ironiquement Francis en s'éloignant.

— Oh! lui!.. Voilà pour lui! s'exclama-t-elle en passant rapidement l'un de ses doigts sous son nez avec un geste de gamine.

Elle avait changé de posture. Maintenant à genoux, le dos incliné, le cou tendu, accrochée d'une main à un brin de noisetier, elle regardait le garde-général descendre lentement à travers les cépées qu'il dépassait de la tête. Les pupilles dilatées de la fillette avaient la fixité sournoise et l'éclair anxieux de celles du chat quand il oblique le corps et penche la tête pour observer un objet dont la nouveauté l'intrigue et l'émeut. Ses lèvres s'étaient entr'ouvertes avec cette expression demi-rêveuse que les primitifs donnaient fréquemment à leurs têtes de vierges. Elle écoutait sonner sur les cailloux le pas ferme de ce beau garçon aux mains soignées, à la taille bien prise et aux yeux de velours. Elle s'inclinait davantage pour le suivre plus longtemps dans le sentier en pente. Quand il eut disparu à un tournant et que le bruit de ses pas se fut amorti dans l'éloignement, elle se rejeta en arrière, assise sur ses talons; et, les bras croisés sur sa poitrine d'adolescente, elle resta immobile dans la lampée de soleil qui la baignait tout entière.

Les rayons presque perpendiculaires faisaient pétiller ses cheveux roux comme s'ils eussent été chargés d'étincelles électriques. Le ciel, débarrassé des nuées du matin et devenu tout bleu, brassait. L'air était presque aussi brûlant qu'en été, et là où la terre était nue, il en sortait une chaude vapeur transparente à travers laquelle les troncs d'arbres et les brins d'herbe semblaient trembloter dans une silencieuse ondulation. Déjà roussies, les fougères exhalaient alentour une odeur de cassis mûr. La forêt était pleine de bruissements sourds : crépitements de faines tombantes, serpentelements de couleuvres ou d'*orvets* dans les feuilles sèches, grignotements d'écureuil rongéant une noisette ou de mésange épluchant une branche moussue...

Denise, les paupières mi-closes, essayait de reconstituer par le souvenir la figure de ce jeune homme, qui avait traversé comme une apparition les feuillées encore remuées de son passage. De temps en temps, elle rouvrait les yeux, les emplissait de soleil; puis quand elle était éblouie au point de ne plus voir les objets que cernés d'un cercle d'azur foncé, elle refermait ses paupières et ruminait de nouveau ses souvenirs. Un doux meuglement de vache dans les prés la réveilla de cette extase. A côté d'elle, un petit

lézard vert s'était étalé sur les ronces et s'enivrait de lumière. Elle aspira longuement l'odeur des regains qui montait de la prairie, secoua sa chevelure brûlante et chercha un coin d'ombre sous les noisetiers. Elle s'y traîna paresseusement sur les genoux, se tapit sous la ramée, puis, arrachant à pleines mains des poignées d'herbe fraîche, elle referma les yeux et se renversa tout de son long sur la pelouse dans l'attitude abandonnée d'un jeune animal qui sommeille...

Pendant ce temps Francis regagnait d'un pied leste son auberge d'Auberive. Il y secouait la poussière de la route, procédait à sa toilette et s'attablait affamé devant son déjeuner. Quand il se fut rafraîchi et restauré, il passa une redingote et redescendit vers la Mancienne. Il entra sans se faire annoncer dans le petit salon, où il surprit M<sup>me</sup> Lebreton debout sur le perron du jardin, regardant la route et épiant l'arrivée du courrier.

— Quoi! c'est vous? s'écria-t-elle surprise et joyeuse, la voiture n'est pas encore passée; comment donc êtes-vous venu?

— A pied, répondit Francis; je n'ai pas eu la patience d'attendre le second départ.

Elle lui prit les mains. Elle l'examinait en souriant, et le jeune homme à son tour l'enveloppait d'un long regard plus calme et plus attentif, s'étonnant de la trouver moins jeune qu'au jour où il l'avait quittée. Pourtant elle n'avait pu s'envieillir en une quinzaine. Peut-être était-ce la lumière crue du jardin qui accentuait traîtreusement les fils argentés de la mèche blanche plantée au milieu des cheveux bruns de la veuve, et marquait davantage ces petites rides aux coins des paupières, ces menus points noirs tavelant les ailes du nez comme les piqûres d'une pêche mûrie?

Il se hâta de l'entraîner dans la pénombre du petit salon. Il lui enlaça la taille avec l'un de ses bras, l'attira vers lui, et la baisant sur les yeux :

— Chère, lui dit-il, mon père sera ici lundi, et mardi nous serons mari et femme.

— Ah! s'écria-t-elle en se serrant bien fort contre lui, il me tarde que tout soit fini!.. Vous ne vous doutez pas des misères qu'on m'a faites ici depuis les publications. Tout le pays s'est tourné contre moi. On dirait, ma parole, qu'en vous épousant je frustre ces gens-là de je ne sais quelles espérances!.. Il n'est pas d'avaries dont ils ne m'aient accablée. Chaque matin, je trouve sur les murs du parc des inscriptions injurieuses ou des plaisanteries grossières, crayonnées au charbon. Le juge de paix, qui me convoitait sans doute, me donne tort dans mes discussions avec les paysans qui empiètent sur mes champs. Le curé se permet contre moi des allusions perfides en pleine chaire, et les dames de la poste me tournent



le dos... Oh! continua-t-elle en essuyant des larmes qui roulaient dans ses yeux, les vilaines gens et l'odieux village!.. Je n'y mettrai plus les pieds dès que nous serons mariés... Nous irons habiter, à Rouelles, l'ancien château qui m'appartient en propre, et où les ouvriers travaillent déjà à notre installation... J'en ai assez, de la Mancienne et d'Auberive!.. N'est-ce pas votre avis?

Involontairement Francis s'était rembruni. Cette propriété de la Mancienne, si agréablement située et si confortable, allait donc lui échapper avant qu'il eût pu en jouir, et ce serait là un des premiers effets de ce mariage qui lui faisait tant d'envieux! L'idée de s'enterrer à Rouelles, dans un vieux château perdu à la lisière des bois, lui souriait médiocrement. Néanmoins il s'était promis de ne pas se laisser dominer par des considérations matérielles; il mettait son amour-propre à paraître complètement désintéressé, et il fit contre fortune bon cœur.

— Chère Adrienne, répondit-il, je tiens pour sage et excellent tout ce que vous déciderez, et je vivrai heureux partout où nous serons ensemble.

Elle le fit asseoir sur le divan et se blottit près de lui, les mains dans ses mains.

— Parlons d'autre chose, murmura-t-elle, parlons de vous!.. Êtes-vous content de votre voyage? qu'a dit votre famille en apprenant vos projets?

— Ma famille a été enchantée... ma mère a dû vous écrire; elle a pleuré de joie et elle regrette que sa mauvaise santé ne lui permette pas de venir vous embrasser.

— Ainsi on ne vous a fait aucune objection?

— Aucune.

— On n'a pas trouvé choquant que vous épousiez une femme plus âgée que vous... car je suis vieille, mon ami, et il me semble que cette quinzaine m'a encore vieillie.

En même temps elle le regardait droit dans les yeux, souhaitant et redoutant à la fois de deviner ce qu'il pensait intérieurement de cet aveu hasardé avec une arrière-pensée de coquetterie... Pour fuir ce regard trop chercheur, Francis prit la tête d'Adrienne et lui baisa les cheveux. — Je vous aime! dit-il, et je vous trouve charmante.

— Et, reprit-elle en se débarrassant lentement de cette embrassade amoureuse, leur avez-vous avoué que non-seulement j'étais une vieille femme, mais que je vous apportais en dot une grande fille?.. Et quelle fille!.. Au fait, vous allez la voir, elle est arrivée d'hier et je crois qu'elle est là-haut... Je vais vous l'amener.

Elle s'élança vers l'antichambre et appela: — Denise! — Au sommet de l'escalier, une voix aigrelette répondit: — Me voici! —

Et Francis entendit la jeune fille qui dévalait comme un tourbillon du haut des marches.

Il tournait le dos à la porte et regardait le jardin, tout en écoutant, dans le vestibule, les propos échangés entre M<sup>me</sup> Lebreton et sa fille adoptive :

— Comme te voilà fagotée!.. Tu as donc couru dans les ronces pour mettre ta robe dans cet état?.. Viens que j'arrange un peu tes cheveux; tu as l'air d'un chat fâché... Je vais te présenter à un monsieur qui sera dans quelques jours mon mari... Tâche d'être convenable!

Pommeret crut comprendre que l'indocile créature regimbait silencieusement à cette présentation, car M<sup>me</sup> Adrienne répétait avec une nuance d'humeur :

— C'est bon ! c'est bon !.. Allons, viens, ne fais pas la sotte.

Elle finit par pousser dans le petit salon la rebelle Denise, qui s'avançait en rechignant.

— Voici ma Sauvageonne, reprit Adrienne en entraînant la jeune fille vers Francis, toujours debout contre la porte-fenêtre. — Denise, donne la main à M. Pommeret, qui sera, lui aussi, ton père adoptif.

Francis se retourna brusquement vers Denise, qui poussa un cri :

— Vous ! comment c'est vous ? s'exclama-t-elle furieuse.

Elle était devenue cramoisie et ses grands yeux s'ouvraient démesurément.

— Mon Dieu, oui, répliqua ironiquement le garde-général. Est-ce que cela vous fâche, que je ne sois pas aussi vieux que vous le pensiez ?

— Vous vous êtes moqué de moi, je vous déteste ! cria Denise, — et lâchant la main d'Adrienne, elle alla se jeter avec un emportement farouche sur le divan, enfouit son visage dans les coussins, et se mit à fondre en larmes.

— Eh bien ! qu'a donc cette petite ? demanda M<sup>me</sup> Lebreton, en se tournant d'un air ébahi vers Francis.

— Ce n'est rien, répondit-il... M<sup>lle</sup> Denise et moi, nous nous sommes déjà rencontrés tout à l'heure : elle, au haut d'un arbre, moi, dans le chemin... Elle m'en veut sans doute de ce que je lui ai caché mon nom... Elle croquait des pommes vertes de si bon cœur, que j'aurais été désolé de troubler son déjeuner par une nouvelle désagréable...

ANDRÉ THEURIET.

---

---

# SOUVENIRS LITTÉRAIRES

---

## PREMIÈRE PARTIE.

---

Le samedi 8 mai 1880, je reçus un billet de Gustave Flaubert : « Lundi prochain, j'irai embrasser ta seigneurie; j'ai à peu près terminé mon livre; ce qui me reste à faire est peu de chose; il y a longtemps que je ne t'ai vu, et je me hâte afin d'arriver avant ton départ. » — Le lendemain, en ouvrant le journal, je lus une dépêche annonçant que Flaubert était mort subitement, la veille, à l'heure même où je recevais sa lettre. Le choc fut très dur et la douleur insupportable. J'aimais tendrement celui qui venait de s'en aller si brusquement, isolé, loin de nous, dans la retraite où il s'enfermait pour travailler, foudroyé par un mal qui datait de sa vingtième année, sans avoir pu adresser une parole d'adieux à ceux que désespérait sa perte inopinée. C'était un colosse fait pour vivre cent ans; malgré les surprises auxquelles la mort nous a façonnés, il est difficile de comprendre que tant de force, de vigueur intellectuelle, tant de longévité promise par les apparences, s'évanouissent tout à coup et soient brutalement enlevées à la famille humaine. Ce n'était pas seulement un frère d'armes littéraires qui venait de disparaître pour moi, c'était l'ami de mon adolescence, de ma jeunesse, le témoin, le confident de ma vie entière, c'était le compagnon de mes voyages, celui devant lequel j'avais pensé tout haut et pour lequel mon affection n'avait jamais fléchi, malgré bien des divergences d'opinion sur le but et la fin de la littérature

à laquelle l'un et l'autre, avec des fortunes diverses et par des chemins différens, nous avons consacré notre existence.

Il est des momens où l'heure qui sonne ressemble à un glas ; c'est le *Memento mori* du trappiste ; on se recueille alors, on descend dans ses propres souvenirs et, le cœur plein d'amertume, on parcourt les caveaux funéraires où dorment ceux que l'on a aimés. La mort de Gustave Flaubert fit vibrer pour moi une de ces heures solennelles, elle secoua les torpeurs de ma mémoire, elle évoqua les ombres et je revis un à un les êtres chers, inconnus ou célèbres, qui m'ont précédé sur la route que nul mortel n'a pu éviter de parcourir jusqu'au bout. Ce fut une revue funèbre où tous m'apparurent, « traînant la chaîne de leurs espérances brisées, » ainsi que disait Bossuet, hardis, indolens, hiérarchisés, révoltés, orgueilleux ou modestes, tels que je les ai connus, au bon temps de la jeunesse, quand nous regardions vers l'avenir et ne doutions de rien. Au combat des Niebelungen, lorsque déjà plus d'un est tombé, Dankwart s'écrie : « O douleur ! ô douleur ! O chers amis pour jamais perdus ! » Ce cri, je l'ai poussé aussi et je m'aperçus avec stupeur que des groupes littéraires et artistes avec lesquels j'avais été en communication jadis, j'étais le seul survivant. Où est Rolland de Villarceaux, et Titeux, et Le Poitevin, et Charles Barbara, et Paudelaire, et Gérard de Nerval, et Pradier, et Delacroix, et Ziegler, et Préault, et Louis de Cormenin, le plus cher de tous, et Théophile Gautier, et Louis Bouilhet, et Gustave Flaubert et tant d'autres qui m'ont dit : « Te souviens-tu ? » Où sont-ils, vierge souveraine ? » disait Villon. Eux aussi, ils sont partis avec les neiges d'antan. Comme Elpénor à Ulysse, ils m'ont dit : « Ne me laisse pas sans être larmoyé, sans être mis au tombeau ! » J'ai écouté leurs voix. Celui qui reste a le devoir de tresser les couronnes de deuil et de prononcer l'oraison funèbre. Ce devoir, je vais tâcher de l'accomplir avec affection, avec justice, avec impartialité. Les correspondances que je possède, les notes quotidiennes que je prends depuis plus de trente ans, la précision de ma mémoire restée intacte pour les choses d'autrefois, me permettent d'assurer à ce pieux travail un degré d'exactitude indiscutable. Depuis l'engouement pour le moyen âge jusqu'à l'apparition du naturalisme, j'ai vu passer bien des formes d'art et de littérature ; nulle ne m'a laissé indifférent, et j'en puis parler sans parti-pris, car je n'ai jamais admis la prédominance d'une école sur une autre. Dans la bataille littéraire à laquelle j'ai assisté, je n'ai combattu qu'en partisan, à l'aventure, selon ma fantaisie, étant un peu comme le loup de la fable et réservant ma liberté d'allure. Je ne comprends pas que l'on soit exclusif en matière d'art ; j'admire également Raphaël et le Titien, j'applaudis, sans analyser mon impression, au *Bar-*

bier de Rossini ainsi qu'au *Prophète* de Meyerbeer, et j'estime que *Candide* et que l'épisode de Velléda sont des chefs-d'œuvre. Cela me met à l'aise, et je n'aurai nul besoin d'effort pour rester équilibrable.

Je ne parlerai que des morts, et seulement des morts que j'ai connus, de ceux qui ont ou qui auraient laissé trace de leur passage ici-bas ; les uns sont déjà oubliés, d'autres vivent encore dans le souvenir des hommes. C'est dans mon ossuaire particulier que je vais entrer et non pas dans le vaste cimetière où reposent les générations dont j'ai été le contemporain. Je suis un trop mince personnage, je me suis trop résolûment tenu à l'écart de la vie publique, pour me permettre d'écrire des mémoires ; je recueille mes souvenirs, rien de plus ; peut-être ne seront-ils pas inutiles pour aider à fixer certains détails de l'histoire littéraire de mon temps. Je n'ai pas la prétention d'élever un édifice à ceux qui ne sont plus ; mon but est plus modeste ; j'apporte ma pierre, ma petite pierre, humble et personnelle, au monument que l'on construira plus tard en leur honneur, lorsque la postérité séparée d'eux par l'*ævi spatium* appréciera leurs aptitudes, pèsera leurs œuvres et classera leur talent. Tous ne survivront pas, mais dans ceux dont le nom doit subsister on reconnaîtra sans peine un désintéressement des choses éphémères et un amour de l'art qui méritent d'être loués. Tous ont été des hommes de bon vouloir, et c'est pourquoi ils peuvent affronter avec sérénité le jugement de l'avenir. Pour faciliter ce jugement, j'apporte ma déposition ; je ne suis qu'un simple témoin et je me hâte de parler « sans haine et sans crainte » de ceux que j'ai côtoyés dans une existence déjà longue, avant qu'entre eux et moi il y ait communauté de poussière.

#### I. — L'ENFANCE.

Ma première amitié littéraire date du jour même de ma naissance. A cette heure pleine d'angoisses où l'on attend l'arrivée du nouveau-né, un domestique maladroit posa une bassinoire sur le berceau préparé ; la bassinoire s'ouvrit, laissant échapper les charbons ardents ; le berceau fut brûlé. Je profitai de la circonstance pour apparaître. Ma mère était assistée par une de ses amies intimes, jeune et jolie femme, qui déjà avait un fils et dont l'appartement était contigu à celui où je venais de faire entendre mon premier vagissement. Cette jeune femme courut chez elle et en fit apporter le berceau, où dormait son enfant, alors âgé de neuf mois. Lorsque

je fus paré et enveloppé de langes, on me coucha près du bambin, qui ne s'en aperçut guère. Il se nommait Louis et était le fils du vicomte de Cormenin, qui, plus tard, devait être le célèbre Timon. Le lien qui, à cette minute d'inconscience et de vie végétative, se forma entre Louis et moi ne s'est jamais relâché; si la mort ne l'avait rompu le 20 novembre 1866, il nous attacherait encore l'un à l'autre. Du jour où Louis est mort, je me suis senti et je suis resté dépareillé.

Jamais amitié ne fut plus instinctive que celle-là : « Je ne puis rien dire si ce n'est que c'était lui, si ce n'est que c'était moi ; » c'est le mot de Montaigne sur La Boétie. Nous poussions des cris lorsque l'on nous séparait, nos nourrices ne se quittaient plus, nos mères ne se quittaient guère, nous étions toujours ensemble et nous grandissions côte à côte. Lorsque le temps fut venu de nous apprendre à lire, M<sup>me</sup> de Cormenin et ma mère se relayaient pour nous donner des leçons de lecture à l'aide d'une méthode singulière qui ressemblait à un jeu composé de fiches de diverses couleurs représentant des objets dont le nom reproduisait les lettres, les syllabes, ou le mot, que nous avions à prononcer. Lorsque nous avions bien pris notre leçon, on nous racontait une histoire. Le procédé était ingénieux, car nous apprîmes à lire avec une rapidité surprenante. Il n'en fut pas de même pour l'écriture, je ne pus écrire à peu près couramment que vers l'âge de sept ans; je me suis rattrapé depuis. A force de nous hâter vers la lecture, nous avions promptement épuisé le fond d'histoires que nos mères tenaient en réserve pour nous. Mon père était mort treize mois après ma naissance et il n'y avait pas à compter sur M. de Cormenin, qui, absorbé par ses travaux, nous mettait en pénitence derrière son fauteuil, dans un angle de son cabinet, lorsque précédant Louis, bien plus timide que moi, je venais lui dire : « Monsieur, racontez-nous quelque chose. » Ma grand'mère était notre ressource suprême; c'était une femme charmante, encore jolie, de haute taille, de grande allure, coiffée à la Titus comme les élégantes du temps de la révolution, montrant dans un beau sourire les plus admirables dents que j'aie jamais vues, ayant une voix métallique dont les notes d'or sonnent encore dans mon oreille. Elle ne nous contait pas d'histoires, elle nous chantait des chansons qui nous semblaient extraordinaires et dont toute trace me paraît perdue aujourd'hui. C'était la chanson des dragons de Malplaquet, celle des dragons de Beaufremont, celle du moine qui « ognait » à la porte, celle du grand roi de Maroc qui se chantait en éteignant et en rallumant une bougie; c'était celle des trois beaux enfans vêtus de blanc, que l'on jetait à l'eau, Argo! parce que le pain manquait

à la maison, et qui nous faisait sangloter. Parfois, à cette heure même, lorsque ces vieux airs viennent bourdonner dans ma mémoire, je revois le grand salon avec les fenêtres découvrant la place Vendôme; Louis et moi, immobiles, la bouche bée, accroupis sur le tapis, dévorant des yeux ma grand'mère assise dans une bergère dont les bras sont terminés par des têtes de cygne en bronze doré; elle ne chante pas seulement, elle joue, elle mime les chansons, et nous avons un frisson de terreur lorsque les dragons en furie veulent tuer la cavalerie.

Nos mères, reconnaissant qu'elles ne suffisaient pas à satisfaire notre curiosité, fatiguées de nos demandes incessantes, nous donnèrent des livres, — *le Prince chéri*, les *Contes de Perrault*, — en nous disant : « Puisque vous aimez les histoires, en voilà; lisez-les ! » Nous ne nous le fimes pas répéter, et, assis près l'un de l'autre, le volume entre nous deux, nous lisions la même page, obligés parfois de nous arrêter, car nous suffoquions d'émotion. Quel monde nouveau ! Nous nous y précipitâmes avec une ardeur extraordinaire et une foi inébranlable. C'était peine perdue d'essayer de nous prouver que ce n'étaient là que des fictions. Quoi ! ces vieilles femmes oscillant sur leur bâton et branlant la tête, qui se transforment en fées éblouissantes, ces génies qui consolent les princesses persécutées, ramènent les enfans égarés, punissent les méchans et récompensent les bons; quoi ! ces créatures exquisées et mystérieuses qui se mêlent invisiblement aux hommes pour les rendre heureux n'existeraient pas ! Cela était impossible, et c'était nous faire mal que vouloir détruire des illusions si précieuses. Notre conviction à cet égard était tellement profonde qu'elle développa chez nous le goût de la charité. Lorsque nous rencontrions une vieille mendiante, nous n'avions ni fin ni cesse que l'on ne nous eût donné de quoi lui faire l'aumône, car ce pouvait être une fée qui n'avait qu'à nous toucher de sa baguette pour nous douer de dons incomparables. Le sentiment n'avait rien d'abstrait, comme l'on voit, et l'égoïsme y avait sa bonne part; mais la pauvre femme n'en recevait pas moins sa petite pièce, et cela seul avait quelque importance.

O lecteur ! si dans le fond de quelque bibliothèque vous découvrez *l'Histoire du petit Savinien*, envoyez-la-moi, que je puisse tenir encore dans mes mains, que je puisse relire ce récit qui nous a tant fait pleurer ! Qu'était-ce que le petit Savinien, je ne m'en souviens guère. Je sais seulement qu'il était perdu dans un bois et qu'il appelait sa mère qui, de son côté, l'appelait aussi; ils ne s'entendaient pas, se désespéraient, et nous nous désespérions comme eux. Nous nous mettions dans un tel état qu'on jugea à propos de

nous enlever ce livre qui nous causait de si grands émois. Un jour il nous fut pris et enfermé dans une armoire dont on retira la clé. Louis, qui était d'une nature douce et facilement résignée, regardait l'armoire avec tristesse et ne disait mot. L'esprit de révolte était entré en moi, et je trouvais injuste de nous retirer un livre que l'on nous avait donné. A l'aide d'un marteau que je manœuvrai comme un levier, secondé par Louis, armé de la barre du foyer, nous parvînmes à ouvrir l'armoire, qui n'était qu'un vieux placard disjoint et fermant mal. Bien vite nous reprîmes notre lecture et nos larmes. Nous étions si fort occupés à nous désoler que nous n'entendîmes pas venir ma mère, qui nous surprit. Ce fut terrible. On prononça le mot de vol avec effraction, et nous reçûmes chacun une de ces corrections sérieuses que, dans ce temps-là, on appelait des fessées royales. Nous étions exaspérés; nous nous demandions ce que faisaient les bons génies pendant que l'on nous traitait de la sorte, et si, comme Rousseau, nous ne nous écriâmes pas : *Carnifex !* c'est que nous ne savions pas le latin.

Nous avions parfois des jours ou, pour mieux dire, des soirs de fête; c'était lorsque nos mères allaient au bal. Les voir en robe courte de satin, les épaules nues où battait un collier de perles, les cheveux ornés d'une couronne de fleurs d'or, nous semblait un mince régal; mais, à cette époque, les femmes portaient des coiffures « à la girafe, » coiffures si élevées, si extravagantes, que, pour n'en point détruire l'échafaudage, on était parfois obligé de s'asseoir entre les banquettes des voitures, coiffures savantes et compliquées, où les coques, les bandeaux, les tresses, les boucles s'enchevêtraient dans d'inconcevables combinaisons et qui exigeaient la main d'un praticien habile. Le coiffeur à la mode était alors M. Albin, qui demeurait rue Castiglione, et ne se gênait guère pour faire attendre ses clientes. Dès que M. Albin, frisé à l'enfant, souriant avec condescendance, la manche légèrement retroussée, faisant les trois saluts d'usage, entra dans l'appartement, le cœur nous battait; nous restions silencieux, ne le quittant pas du regard, ayant peur qu'il n'eût hâte de partir, trouvant qu'il était bien lent à édifier ses coiffures, car nous espérions lui faire raconter, pour la vingtième fois peut-être, l'aventure dont le récit nous faisait frissonner. Lorsqu'il avait donné le dernier poli à la boucle allongée qui devait pendre sur la nuque, lorsqu'il avait suffisamment fait bouffer la double coque qui s'épanouissait au sommet de la tête, il se reculait un peu, contemplait son œuvre pendant quelques secondes et murmurait à demi-voix : « Ça, c'est d'un artiste ! » Nous nous poussions du coude pour nous enhardir, et l'un de nous disait : « Monsieur Albin, contez-nous l'histoire du charcutier ! »



M. Albin se piquait de beau langage; il comparait volontiers les femmes à des fleurs et à des papillons; il savait en outre que la grâce des mouvemens ajoute au charme du débit, et il répétait infailliblement les mêmes gestes qui nous semblaient l'indispensable accompagnement de son récit. Il plantait d'abord son peigne dans ses cheveux, rabattait lentement sa manchette, levait les bras vers le ciel, laissait tomber sa tête entre ses mains, puis, découvrant enfin son visage, où l'effroi et la douleur se peignaient dans des proportions habilement pondérées, il nous disait : « Ah! messieurs, quels souvenirs vous réveillez dans mon âme! C'était mon ami, ce charcutier, dont je ne vous dirai pas le nom de famille, car, peut-être encore aujourd'hui, il y aurait péril à le révéler; je vous dirai seulement qu'il s'appelait Joseph; du reste, il est retiré des affaires; Dieu a béni ses efforts, il a fait fortune, aujourd'hui il habite une jolie propriété dans son pays natal et il y vit heureux si le remords de l'acte qu'il a commis ne vient point troubler son sommeil. » Ici M. Albin faisait une pause et semblait se recueillir, pendant que nous étions haletans en attendant la fin de l'histoire, dont chaque mot nous était connu. « Messieurs, c'était en 1815, au fort de l'hiver. Les alliés occupaient Paris; leurs bandes parcouraient nos rues; Dieu vous épargne un pareil spectacle! J'avais fermé mon magasin, et je dormais depuis longtemps, lorsque j'entendis heurter aux volets; les coups étaient précipités, et, comme si l'on eût crié à voix basse, on disait : — Albin! Albin! — Je me levai, je battis le briquet; il était deux heures à ma montre; j'entrebâillai ma porte avec précaution et je dis : — Qui est là? — On répondit : — C'est moi, Joseph, ouvre vite; je suis perdu! — Joseph se précipita dans le magasin, s'affaissa sur une chaise et dit : — Je n'ai plus qu'à me pendre! — Je l'interrogeai, il se mit à sangloter; je ne comprenais rien à ce qui se passait. Ah! messieurs, quel moment! » Louis et moi, nous nous pressions l'un contre l'autre et nous répétions : « Quel moment! quel moment! »

« Je lui fis respirer de l'eau de Cologne, reprenait M. Albin; il sembla revenir à lui, et me serrant les mains dans les siennes, il me dit : « Albin, toi seul peux me sauver; j'ai voulu venger la France vendue par des traîtres, ça a été comme une folie, et voilà que je suis un meurtrier. Écoute! j'avais envoyé coucher mes garçons qui, deux fois dans la journée, avaient été à l'abattoir de Villejuif; il était à peu près onze heures du soir, je lavais ma boutique de la rue des Petits-Champs, lorsque deux cosaques se sont arrêtés devant moi et, dans un baragouin incompréhensible, m'ont demandé à manger. J'ai refusé, j'ai voulu les renvoyer; ils m'ont bousculé, sont entrés de force, se sont assis et ont pris des saucissons. J'ai regardé dans la rue, les boutiques étaient closes; il n'y avait que

deux ou trois passans qui se bâtaient à cause du froid. J'ai fait contre fortune bon cœur; ces hommes étaient armés; je leur ai servi du pain et du jambon, ou pour mieux dire, je leur ai laissé prendre ce qu'ils ont voulu. Pendant qu'ils se gavaient, j'ai placé les auvens et j'ai donné deux tours de clé à la porte. Ils ont réclamé à boire; je leur ai apporté une bouteille de rhum, et ils n'ont pas été lents à la vider. Ils en ont exigé une autre; alors une idée diabolique m'est venue, et je leur ai fait du punch, un punch épouvantable; j'ai mêlé du vin, du rhum, de l'eau-de-vie, du sucre; j'ai fait chauffer tout cela; ils l'ont bu comme des bêtes; ils se sont endormis, la tête renversée sur le dossier de la chaise. J'ai pris mon couteau; je les ai saignés au cou, comme des porcs; ils sont morts. Quand j'ai vu ce que j'avais fait, je me suis mis à pleurer; il était trop tard; j'ai eu peur d'être découvert, conduit à la prévôté, fusillé. J'ai perdu la tête. Sais-tu de quoi j'ai été capable, Albin? Je les ai coupés en morceaux, je les ai dépecés, je les ai fourrés dans des sacs qui avaient contenu le sel destiné à mes salaisons; ils sont dans quatre sacs. Il faut aller les jeter à la Seine avant que le jour se lève; j'ai compté sur toi, il n'y a que toi qui puisses me sauver. Viens vite! »

A ce point de son récit, M. Albin semblait toujours pris de faiblesse, il chancelait légèrement et disait: — Mes jambes se dérobent sous moi. — Nous savions ce que cela voulait dire et nous lui offrions une chaise qu'il acceptait avec la familiarité d'un homme qui comprend son importance. — Merci, messieurs; j'étais anéanti. Je m'écriai: Et les patrouilles? Joseph me répondit: Me laisseras-tu mourir? — Messieurs, je n'hésitai plus; j'endossai mon plus mauvais vêtement, je me coiffai d'une vieille casquette pour n'être pas reconnu, ainsi accoutré qui aurait pu me reconnaître? et nous partîmes. — Il fait trop froid, me dit Joseph, les patrouilles sont restées au poste à se chauffer. Nous allions vite, nous ne parlions pas. Joseph arriva près de sa boutique, dans laquelle nous nous glissâmes par la porte châtière. Les quatre sacs étaient rangés contre le comptoir, liés au sommet et rouges de sang; il me sembla qu'ils avaient une forme humaine. J'étais plus mort que vif, car je suis un homme de mœurs douces, messieurs, uniquement consacré à mon art. — Allons, du courage! dit Joseph. Chacun de nous chargea un sac sur ses épaules et nous partîmes. Malgré le froid, j'étais inondé de sueur. Il fallait éviter la place Vendôme, où les alliés occupaient l'hôtel de la première division militaire et où des factionnaires se promenaient devant la chancellerie. Nous prîmes la rue du marché des Jacobins, la rue Saint-Honoré, la rue Castiglione, la rue de Rivoli; par la diagonale, pliant sous le faix, nous gagnâmes le milieu de la place Louis XV, puis le pont du Corps

législatif. Nous n'avions rencontré personne qu'un fort de la halle qui s'était arrêté pour nous regarder et avait repris sa route en murmurant quelques paroles que je n'entendis pas. La Seine était haute, sombre; nous nous appuyâmes contre le parapet et nous laissâmes tomber les sacs; nous entendîmes le bruit de la chute. — Allons vite, dit Joseph; faisons le dernier voyage. — Messieurs, en revenant je récitais mes prières et je fis vœu de faire dire douze messes à l'autel de Notre-Dame-des-Victoires si je sortais sauf d'une telle aventure. Je ne veux pas vous faire languir, messieurs, notre dernier transport s'accomplit aussi heureusement que le premier; nous étions sauvés. J'aidai Joseph à laver sa boutique et à faire disparaître les dernières traces du meurtre; nous brûlâmes les bonnets de ces malheureux cosaques, nous jetâmes leurs sabres dans une bouche d'égout, et nul n'a jamais soupçonné la tragédie où j'ai joué un rôle si contraire à ma nature. Pendant tout le temps que les alliés ont occupé notre belle France, toutes les fois que je rencontrais un de ces étrangers arrogants et superbes, je me sentais pâlir, car je me figurais que ma complicité dans ce crime, si j'ose parler ainsi, était écrite en traits de feu sur mon visage. Je ne fus délivré que lorsque notre sol même fut délivré; je respirai plus à l'aise, et je compris que notre crime ne serait jamais découvert. »

Ce récit, toujours le même, où les paroles et les gestes se reproduisaient avec une concordance inaltérable, nous causait une indécible émotion. Nous admirions M. Albin, nous le trouvions un héros, Joseph nous apparaissait comme une sorte de demi-dieu vengeur, et nous étions résolus, si une nouvelle guerre éclatait, à nous faire charcutiers, afin de pouvoir égorger les cosaques sans qu'on s'en aperçût. M. Albin nous avait si bien décrit la place où il avait jeté les cadavres en aval dans la rivière, que nous la connaissions. Lorsque l'on nous conduisait aux Champs-Élysées, nous insistions pour qu'on nous menât sur le pont, nous allions à l'endroit précis: nous touchions le parapet avec une sorte de respect, nous nous faisons lever dans les bras des domestiques afin d'apercevoir Seine, nous avions un petit frémissement de frayeur et nous nous disions : « Dire que c'est là! » Ce récit, dont l'exactitude était rigoureuse (1), nous avait laissé une impression que le temps n'a point émoussée; Louis et moi, devenus grands, devenus hommes, nous en parlions souvent. Le 24 février 1848, j'appris dans la journée que Louis de Cormenin avait été à la chambre des députés. Je fus inquiet, je m'imaginai qu'il avait pu être pris dans quelque bagarre et je partis pour tâcher de le rejoindre. Je le rencontrai au milieu

(1) La boutique du charcutier existo encore rue des Petits-Champs, n° 80.

du pont de la Concorde; j'étais avec Gustave Flaubert et Louis Bouilhet; nous nous arrêtàmes pour causer des événemens qui venaient de se succéder avec une si extraordinaire rapidité. Louis nous racontait que le roi avait quitté Paris, que la république était proclamée et qu'un gouvernement provisoire, qui s'était nommé lui-même, se réunissait à l'Hôtel de Ville. Tout à coup il s'interrompit en me montrant le parapet contre lequel nous étions accotés, la rivière qui roulait ses eaux jaunâtres, il me dit : « Et dire que c'est là! » Nous ne pûmes nous empêcher de rire, et cependant nous étions profondément troublés de cette révolution imprévue qui remettait en question les destinées de la France.

Les fées, les génies, les infortunes du petit Savinien, les cosagues et le charcutier suffisaient à occuper nos loisirs, et nous ne demandions rien de plus, lorsque M. de Cormenin estima qu'il était temps de nous donner quelques notions d'instruction élémentaire. M. de Cormenin, qui n'était encore que maître des requêtes au conseil d'état, mais qui déjà préparait sa candidature pour les élections législatives de 1828, était un philanthrope à sa manière. Il avait ramené du Loiret, où il possédait des terres et le château de Lamotte, une sorte de magister, paysan à peine dégrossi, qui s'appelait Têtedoux et lui servait de secrétaire, c'est-à-dire de copiste. Ce fut sous la direction de ce brave homme que nous fûmes placés deux heures par jour afin d'apprendre un peu de grammaire, un peu de géographie, un peu d'arithmétique, un peu d'histoire sainte, bien peu de tout cela à la fois, et avec une réserve telle que, par une interprétation hardie, on nous enseigna que la femme de Putiphar était mal disposée en faveur de Joseph, parce que celui-ci avait refusé de lui donner un agneau d'une espèce rare qu'il possédait et dont elle avait envie. M. Têtedoux était plus respectueux qu'il n'eût convenu avec des bambins de cinq ans; il ne nous parlait qu'à la troisième personne, était d'une douceur extrême et d'une ignorance prodigieuse. Lorsqu'il nous eut expliqué à sa façon les premiers élémens de la grammaire, il nous dit avec une certaine solennité : « L'heure est venue de faire connaître à ces messieurs une règle importante, une règle que je qualifierai de rare et qui est la règle de la pénultième. » Le mot était nouveau, et nous ouvrimmes nos oreilles bien grandes pour écouter la leçon que voici : « Lorsque un mot terminé par deux consonnes est suivi d'un mot commençant par une voyelle, la liaison euphonique se fait non pas avec la dernière consonne, mais avec l'avant-dernière, c'est-à-dire avec la pénultième; ainsi quelqu'un qui connaît les usages du monde et qui a approfondi les difficultés de la langue française, ne doit jamais se permettre de dire : — Ce n'est point-t-à vous; — il faut qu'il dise : — Ce n'est

point-n-à vous.» Cela me parut admirable, et j'adoptai immédiatement la règle de la pénultième. Lorsque l'on m'adressait des observations sur ma façon de parler et que, pour me faire honte, on m'appelait « petit paysan, » je répondais : « C'est que vous ignorez la règle de la pénultième.» Je n'en voulus démordre; de guerre lasse, on me laissa dire. Quatre ans plus tard, le collègue me corrigea. J'avais appliqué la fameuse règle en disant à un maître d'étude : « Ce canif n'est point-n-à moi. » J'eus à copier deux cents fois de suite : « Ce canif n'est point-t-à moi. » Cela modifia mes idées, et je compris qu'il était sage d'envoyer la règle de la pénultième rejoindre les vieilles lunes.

Ma famille possédait alors, dans la vallée de Montmorency, le château de Cerney, qui, depuis, a été démoli par la bande noire, et une assez vaste maison de plaisance à Villeneuve-Saint-Georges. Je n'ai conservé qu'un très vague souvenir de Cerney, mais je me rappelle encore assez nettement la maison de Villeneuve-Saint-Georges avec sa longue terrasse ombragée de tilleuls qui dominait une route bordée par la rivière d'Yères. Parfois on nous y conduisait, Louis et moi, passer le dimanche, et lorsque venait la belle saison, nous y restions souvent plusieurs semaines. Pendant l'un de ces déplacements qui étaient pour nous une cause de joie folle, nous assistâmes à un spectacle que, grâce au progrès des mœurs, les générations actuelles ne verront jamais et qui me laissa une impression si profonde, que toute trace n'en est encore pas effacée. Nous revenions en voiture découverte d'une promenade à Mongeron, lorsqu'au moment d'entrer à Villeneuve-Saint-Georges, nous aperçûmes un étrange cortège qui s'avavançait vers nous, précédé par des gendarmes à cheval, le sabre au poing et le tricorne en bataille. Le cocher arrêta les chevaux et se tournant vers ma mère, il lui dit : « Madame, c'est la chaîne ! » Instinctivement, ma mère me serra contre elle; on rangea la voiture de façon à laisser toute place libre sur la route, et nous vîmes défiler la sinistre bande. Je regardais de tous mes yeux, comme l'on dit, et avec une impression de malaise indéfinissable, car en réalité je ne savais guère ce que je voyais. La chaîne était-elle nombreuse? Je ne saurais le dire; il me semble qu'elle était composée d'une foule; mais les souvenirs d'enfance sont bien menteurs et s'exagèrent d'eux-mêmes en vieillissant; là où nous croyons retrouver un lac, nous voyons une mare, et la forêt, restée immense dans notre mémoire, n'est le plus souvent qu'un maigre quinconce.

Des hommes sans cravates, coiffés de bonnets de laine, vêtus d'une veste et d'un pantalon gris, marchaient sur deux lignes parallèles, rattachés tous par une chaîne partant de leur cou à une

longue chaîne qui les reliait ensemble, comme l'arête médiane d'un poisson relie entre elles les arêtes latérales et en fait un tout. C'était un tout, en effet, que la chaîne; des êtres qu'elle réunissait elle faisait un être collectif, multiple mais un, qui ne pouvait avoir qu'une initiative d'ensemble et auquel l'initiative individuelle était matériellement, mécaniquement interdite. C'était affreux à voir. En dehors de la ligne de forçats qui cheminait lentement en traînant les pieds, marchaient quelques hommes isolés, revêtus d'un uniforme bleu clair à passepoil jaune, armés d'un « briquet » suspendu à un large baudrier, la tête couverte d'un bonnet de police à gland jaune et portant à la main un bâton, un gourdin pour mieux dire, qui semblait être leur arme de prédilection. Quelques-uns de ces hommes étaient suivis par des chiens bouledogues. C'étaient eux qui prenaient les condamnés au dépôt central de Bicêtre et les conduisaient à destination du bagne de Rochefort, de Brest et de Toulon. Les forçats ricanaient en passant près de notre voiture; un d'eux a tressa je ne sais quelle plaisanterie à ma mère, qui détourna rapidement la tête. Un garde-chiourme accourut, le bâton levé, et frappa sur les épaules ce malheureux, qui poussa un cri de douleur. La chaîne parut se tendre; les hommes accélérèrent le pas; il y eut un cliquetis de ferraille rapide et comme empressé. La pitié avait gagné nos mères; elles jetèrent sur la route une poignée de pièces de monnaie. Ce fut horrible. Les forçats se précipitèrent pour les ramasser, se tirant les uns les autres, tombant, s'enchevêtrant dans leurs chaînes. Les gardes-chiourme se ruèrent sur eux à coups de gourdin, criant : « À vos rangs! à vos rangs! » Un gendarme vint et dit : « Ne tapez donc pas si fort ! » Puis, poliment et la main au tricorne, il dit à M<sup>me</sup> de Cormenin : « Il est défendu de donner. » Je tremblais d'émotion; nos mères pleuraient, le mouchoir sur le visage. Les forçats se remirent en ordre, et le cortège reprit sa route au milieu d'un tourbillon de poussière. Deux charrettes chargées de chaînes de rechange, de bidons en fer-blanc, fermaient la marche sous l'escorte de plusieurs gendarmes; quelques forçats étaient assis, appuyés contre les ridelles; un d'eux, couché sur de la paille, semblait malade et presque mourant. Notre cocher dit : « Ceux-là sont les grands seigneurs; ils ont payé pour faire le voyage en carrosse. »

Lentement, au pas, à distance, afin d'éviter la poussière, notre voiture s'avancait derrière la chaîne. Dès que celle-ci eut atteint les premières maisons de Villeneuve-Saint-George, on eût dit que la terreur entraînait dans le village. On poussait les volets des fenêtres, on fermait les boutiques, des femmes se sauvaient en emportant les enfans; les hommes s'adossaient aux murs, les poings fermés,

comme prêts à la défensive. En traversant la principale rue, les forçats se mirent à chanter, en cœur, un air très gai dont le refrain ressemblait à un éclat de rire.

Le soir, après le dîner, une femme de chambre, qui le lendemain fut vertement tancée, nous emmena à travers le village obscur, et nous conduisit jusqu'à une vaste grange formant un bâtiment isolé sur la grand'route : deux gendarmes étaient de faction à la porte, que l'on ouvrit pour nous. La chaîne était couchée. Le long des murailles, sur une épaisse litière, les hommes étaient étendus de chaque côté, les pieds vers le milieu où s'allongeait la chaîne centrale. Trois perches réunies en faisceau soutenaient une lanterne, près de laquelle quatre gardes-chiourme, jouant aux cartes, étaient accroupis, le bâton à portée, leurs chiens auprès d'eux. Il paraît que, parmi ces misérables, il y avait un criminel célèbre que la femme de chambre voulait voir. Elle parla à un des gardes-chiourme qui cria un nom, je ne sais plus lequel, et ajouta : — Montre ton museau, on veut le regarder. — Dans l'ombre à peine éclairée par le rayonnement de la lanterne, un homme se redressa ; la femme de chambre dit : — Comme il est jeune ! — On nous fit sortir ; il était temps, nous avions très peur. Lorsque nous rentrâmes à la maison, nous vîmes tous les domestiques sur pied ; derrière la grille, dans le vestibule, à toutes les issues, ils se tenaient armés de fusil de chasse ; dans le jardin, les jardiniers faisaient bonne garde. Pendant cette nuit, on veilla dans toutes les maisons de Villeneuve-Saint-George ; et il en était ainsi chaque fois que la chaîne passait. Le lendemain matin, on nous apprit qu'elle était partie au lever du jour. C'est ainsi qu'en 1827, sous le règne du roi très chrétien, les forçats s'en allaient vers le bagne. Il fallut attendre jusqu'à l'ordonnance royale du 9 décembre 1836, pour voir cesser cet immoral voyage qui durait de trente à quarante jours. La chaîne fut remplacée par des voitures cellulaires conduites en poste ; aujourd'hui, sur chaque ligne de chemin de fer, l'administration des prisons a ses wagons particuliers aménagés pour le transport des criminels. Que de fois, lorsque j'étudiais le monde des malfaiteurs, lorsque dans les salles du greffe de la Grande-Roquette, j'assistais à la visite et au départ des condamnés, que de fois je me suis rappelé le spectacle qui m'avait terrifié à Villeneuve-Saint-George pendant que, tout petit enfant, je regardais défiler les trois ou quatre cordons de trente forçats chacun dont l'ensemble était la chaîne ! Il est difficile aujourd'hui d'expliquer que, parmi tant d'hommes de bien et d'intelligence qui se sont succédé au pouvoir, nul n'ait songé, pendant des siècles, à supprimer ce vieux reste de barbarie fait pour révolter la conscience et outrager la moralité publique. Que de temps il a fallu avant de comprendre que la

société se protège et ne se venge pas, que si elle a le droit de punir, elle a le devoir d'amender, et que toute aggravation inutile de la peine devient une cruauté qui affaiblit le respect dû à la loi ! Nous n'en sommes pas encore à admettre que la prison ne peut et ne doit être qu'une infirmerie morale ; cela viendra peut-être ; dans notre pays, il ne faut jamais désespérer de rien.

Peu de temps après ce séjour à Villeneuve-Saint-George, une grave modification fut apportée à notre existence : Louis et moi, nous fûmes séparés. Simultanément, et pour des causes différentes, on quitta la place Vendôme. M. de Cormenin alla habiter la rue Saint-Honoré, et ma famille, entraînée dans un procès qui devait avoir des conséquences importantes, s'installa rue d'Enfer, dans l'ancien hôtel de Chaulnes, entre la maison des sourds-muets et le couvent des Carmélites. J'étais seul et sans compagnon de mon âge, jouissant en toute liberté d'une grande cour, d'un jardin assez spacieux, et d'un vaste enclos abandonné où les folles herbes poussaient vigoureusement. Tout cela ne remplaçait pas ce frère d'élection que je n'avais point quitté depuis ma naissance et dont l'absence me semblait un désastre. On avait beau nous réunir le plus souvent possible, nous nous manquions mutuellement, et lorsque, après quelques heures passées ensemble, il fallait nous séparer, c'étaient des désespoirs que rien ne calmait et qui nous laissaient déprimés pour plusieurs jours. Cette période de ma vie est restée très confuse dans mes souvenirs ; on dirait que là où Louis n'était pas, le point de repère me fait défaut. Je me rappelle cependant les théories des Carmélites qui, pendant l'hiver, marchaient pieds nus dans la neige en psalmodiant des cantiques, et je me rappelle les jeux violens, les jeux empreints de bestialité des sourds-muets qui me causaient une insurmontable terreur, et qu'un de nos domestiques avait surnommés les sans-langue.

L'appartement de ma grand'mère comprenait le grand salon de l'hôtel, celui-là peut-être où, sous le règne de Louis XVI, le duc de Chaulnes fit sa fameuse expérience sur l'emploi de l'alcali volatil dans les cas d'asphyxie par le gaz carbonique. J'y reçus une impression littéraire que je dois noter, car le temps seul, l'expérience et l'étude ont pu la modifier. A cette époque, un homme en France soulevait les foules et était devenu une sorte de divinité populaire qu'il était criminel de ne point adorer. C'était Béranger, et comme alors la libération de la Grèce passionnait tous les cœurs, on l'appelait le Tyrtée moderne. Nul poète peut-être ne vint plus à propos, nul ne sut avec plus d'habileté s'emparer du fait, de l'incident qui mettait momentanément les esprits en émoi, le généraliser, l'envelopper d'une forme facile à retenir et le graver dans la mémoire en le rythmant sur un air connu. Si, au lieu de



faire des chansons, Béranger avait fait des poésies, son nom serait resté ignoré. Malgré cela, on peut dire qu'au milieu de ses couplets, il se rencontre parfois des vers isolés qui sont de haute facture; mais ils sont rares et ne suffisent pas à enlever à son œuvre le fond bourgeois qui peut-être, après tout, en a assuré le succès. Il fut de son temps, rien que de son temps; on s'en aperçut après sa mort; la médiocrité de ses chansons posthumes a étonné même ses admirateurs les plus entêtés.

Au moment où m'amènent les souvenirs que j'évoque, c'est-à-dire aux années qui précédèrent immédiatement la chute de la maison de Bourbon, il n'était même pas permis de discuter Béranger; en lui on voyait, on proclamait un génie exceptionnel, et de ses chansons on disait : Ce sont des odes. Il représentait bien, du reste, l'esprit frondeur du Parisien qui se moque de tout et croit à l'innocence de ses railleries jusqu'au jour où il s'aperçoit qu'elles ont lentement, mais invinciblement, désagrégé les choses et en ont fait une ruine. Béranger célébrait la gloire et ranimait les regrets, les espérances qui vibraient dans le cœur de tous les officiers encore jeunes, serviteurs, adorateurs de l'empire, que la restauration avait rejetés du service militaire. En outre, il se gaussait volontiers de la religion, et au Dieu un peu trop jaloux que l'on voulait faire revivre il opposait un certain Dieu des bonnes gens qui est bien la conception philosophique la plus médiocre que l'on puisse imaginer. Le chansonnier ne manquait pas de prétextes et le pouvoir se chargeait de lui en fournir. A la Fête-Dieu, des processions parcouraient les rues de Paris; des feuillages cachaient les pavés; des tapisseries, des draps ornés de bouquets étaient tendus devant les maisons; des reposoirs étaient construits dans les carrefours; tout le clergé, au bruit des cantiques, à la fumée des encensoirs, lentement, en pompe théâtrale, marchait au milieu de la population plus gouailleuse que recueillie, qui voyait avec surprise Charles X et le duc d'Angoulême, inclinant leur tête poudrée, s'avancer sous le dais que l'on portait au-dessus d'eux. Dans une ville ironique comme Paris, de tels spectacles étaient dangereux pour la monarchie et pour la religion. On s'en aperçut plus tard. Le souvenir des processions publiques fut pour quelque chose, en 1831, dans le sac de l'Archevêché, dont le service commémoratif de la Saint-Henri, célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois, ne fut que le prétexte. Béranger excellait à donner un corps aux impressions fugitives de la foule, et chaque allusion de ses couplets était saisie avec empressement. Il exerçait une réelle influence, et soit qu'il célébrât l'empire ou qu'il invoquât la liberté, il était certain d'être compris, d'être approuvé par tous les hommes jeunes de son époque, même par ceux qui, sincèrement ralliés à la famille de

Bourbon, espéraient que le régime parlementaire amènerait nécessairement les améliorations progressives auxquelles tous les peuples ont droit. J'en eus alors une preuve que je ne compris que bien longtemps après.

C'était vers la fin de l'année 1829, pendant ce dur hiver qui fit tant de malheureux à Paris; mes oncles, qui alors étaient fort jeunes, avaient amené un de leurs amis à dîner. Cet ami était France de Caen, fils du général de Caen, qui était, je ne sais comme, allié de ma famille et que Napoléon I<sup>er</sup> avait secrètement chargé d'opérer dans les Indes anglaises une descente armée dont le projet seul fut préparé. Pendant le dîner, on parla de Béranger, qui avait été récemment condamné à quelques mois de prison et à 10,000 francs d'amende pour avoir attaqué « le trône et l'autel. » France de Caen avait mystérieusement tiré un papier de sa poche et avait dit : « J'ai du nouveau. » On lui avait fait signe de se taire en lui montrant de l'œil les domestiques qui servaient. Lorsque le repas fut terminé et que l'on fut réuni autour du feu dans le salon de ma grand'mère, un de mes oncles sortit, revint bientôt, ferma la porte à clé et dit : « Les gens dînent; il n'y a rien à craindre. » France de Caen raconta qu'il avait deux chansons manuscrites de Béranger que nul ne connaissait encore. C'était une bonne fortune de les avoir, c'était un péril de les colporter. Il chanta. Je me les rappelle, ces deux chansons; l'une était *le Vieux Caporal*, l'autre *le 14 Juillet*. Mes oncles reprenaient le refrain en chœur; au dernier couplet de l'une d'elles, on me poussa violemment : « A genoux! petit, c'est un chant sacré. » Je me laissai faire sans résistance. Tout le monde était ému. La voix de France tremblait; on levait les bras vers le ciel, comme si cette pauvre poésie eût sonné l'heure de la délivrance. Où donc était l'oppression? On se grisait au rythme cadencé; je me sentais comme soulevé sans savoir pourquoi. Le plus étrange, c'est que, sauf France de Caen, qui était partisan du régime impérial, ma mère, ma grand'mère et mes oncles étaient légitimistes par tradition de famille et par conviction.

Je me souviens qu'après avoir remis les chansons dans sa poche, France de Caen hocha la tête et dit : « Ça ne peut plus durer longtemps, nous ferons revenir le roi de Rome. » Chacun se récria et la conversation devint une discussion bruyante et confuse. On était très animé, et malgré la vivacité des ripostes, France maintenait son opinion avec une fermeté très déférente, mais invincible. J'étais accroupi sur le tapis devant la cheminée, appuyé contre un des chambranles et presque caché par le fauteuil de ma grand'mère. Celle-ci, impatientée, me saisit par la tête et s'écria : « Cet enfant aura des cheveux blancs et peut mourir centenaire avant d'avoir vu une nouvelle révolution! » — Hélas! cet enfant n'est pas encore cen-

tenaire, mais il n'en est plus à compter les révolutions auxquelles il a assisté. La passion de France de Caen avait été plus clairvoyante que la raison de mon aïeule. Un an ne s'était pas écoulé que le vieux roi, escorté de sa maison militaire, s'était embarqué à Cherbourg pour aller chercher une tombe loin de sa patrie, donnant un démenti à Béranger lui-même, qui avait chanté :

Nous sommes en dix-neuf cent trente  
Et les Barbons règnent toujours !

## II. — L'ÉCOLE.

Lorsque Louis XVIII revint en France, après les cent jours, le duc d'Otrante lui remit un mémoire dans lequel on lit : « On peut concevoir pour l'avenir une conspiration infaillible et dont les desseins ne pourraient être prévenus, ni arrêtés. Ce serait celle d'un ministère ou d'un parti de la cour, qui, par l'erreur la plus grossière ou par un aveugle dévoûment à la cause royale, conseillerait ou favoriserait un plan de contre-révolution. Tout plan de cette nature renverserait de nouveau le trône avec fracas et détruirait peut-être jusqu'à nos dernières espérances, la dynastie de nos rois. » Ce mémoire est daté du mois d'août 1815; Fouché avait été bon prophète : la prédiction venait de s'accomplir (1). On a dit de la révolution de juillet qu'il n'y en eut pas de plus légitime; soit, je veux l'admettre, mais on conviendra qu'il n'y en eut pas de plus impolitique. Elle rejeta la France dans la voie des aventures où l'on peut, il est vrai, rencontrer le salut, mais où il est plus facile de trouver sa perte. Si l'on eût accepté le retrait des ordonnances qui entraînait la chute du ministère Polignac et la soumission du vieux roi, la France continuait paisiblement l'apprentissage de la liberté, si pénible, si périlleux dans notre pays, et nous en serions sans doute arrivés aujourd'hui au fonctionnement régulier du mode représentatif où l'Angleterre a développé tant de gloire et de sécurité. Au lieu de cela, nous avons oscillé entre le despotisme et la licence; nous nous sommes plusieurs fois transportés brutalement d'un pôle à l'autre de la politique et nous avons attendu de la fortune ce que notre raison, — ce que notre déraison, — n'a pas su nous donner. Expériences inutiles qui sont toujours à recommencer et produisent toujours les mêmes déceptions. A trop souvent changer de matelas, dit un proverbe, on finit par coucher par terre.

La révolution de juillet eut une cause déterminante très étrange,

(1) *Rapport au roi sur la situation et mémoire présentés au roi par le duc d'Otrante*, page 38. Août 1815, Paris.

peu connue encore et qui ne fut révélée que longtemps après. Quoique ce fait ne touche en rien aux choses littéraires, je crois devoir le raconter ici, car il eut sur notre histoire une influence considérable. Le coup d'état qui devait avorter au mois de juillet 1830 avait été arrêté en principe entre le roi, le prince de Polignac et le maréchal de Bourmont, avant l'expédition d'Alger, et l'on avait décidé que les ordonnances ne seraient promulguées que si nous infligions une défaite aux Barbaresques. Dans ce cas, le maréchal de Bourmont, rappelé à Paris avec une partie de l'armée victorieuse, devait être chargé des opérations militaires qu'un soulèvement probable de la population pouvait rendre nécessaires. Avant de partir pour Toulon, où l'attendait la flotte française, le maréchal avait fait promettre au prince de Polignac de ne rien entreprendre avant son retour, et pour être certain que nulle tentative ne serait essayée pendant son absence, il lui avait abandonné l'intérim du ministère de la guerre dont il avait le portefeuille. Néanmoins, malgré ces précautions, malgré les engagements échangés, on n'attendit pas son retour et l'on se hâta vers un dénouement qui eut le résultat que l'on sait.

L'homme sérieux du ministère était M. d'Haussez, ministre de la marine; il ne répudiait pas les ordonnances qui, seules, selon lui, pouvaient sauver les prérogatives royales attaquées par l'opposition, mais il demandait si l'on était en mesure de les imposer à la population parisienne, dans le cas où celle-ci refuserait de s'y soumettre. Le prince de Polignac répondit qu'il était certain du succès et qu'il n'y avait point à se préoccuper des moyens d'exécution. M. d'Haussez insista et exigea communication des états militaires. Le chiffre de la garnison de Paris, porté sur ces états, était de onze mille hommes, desquels on devait déduire trois mille cinq cents absens par congé, par maladie, ou employés dans les administrations. Il restait donc sept mille cinq cents hommes, sur lesquels trois mille soldats de ligne n'inspiraient qu'une confiance limitée. M. d'Haussez se récria et déclara que ce serait folie de tenter l'aventure avec des forces aussi insuffisantes. Le prince de Polignac répliqua que, pour des motifs qu'il ne pouvait faire connaître, mais que le roi n'ignorait pas, il ne lui était permis d'avoir aucun doute sur le résultat de l'entreprise et qu'il était résolu à jouer la partie, quand bien même il n'y aurait pas un soldat dans Paris; il ajouta que sa résolution était inébranlable et basée sur un événement supérieur aux raisonnemens humains. Charles X fit un geste approbatif de la tête et dit : « Cela est vrai ! » Cette parole était un ordre; M. d'Haussez ne fit plus d'objection.

Quel était donc ce fait extraordinaire qui détruisait les calculs

de la sagesse, mettait toute prévoyance à néant et jetait un souverain, des hommes d'état sur une route dont on négligeait avec une telle infatuation de s'ouvrir les issues? — Dans les premiers jours de juillet, la Vierge était apparue en songe au prince de Polignac et lui avait dit : « Va ! ton œuvre est bonne, accomplis-la ! » Le ministre avait fait part à Charles X de cette intervention surnaturelle et tous deux y avaient vu la certitude du succès. Quoi que l'on ait pu savoir de la faiblesse d'esprit de celui que Chateaubriand appelait « un muet propre à étrangler un empire, » ce fait a de quoi surprendre ; il peut passer pour une fantaisie imaginée après coup par un adversaire politique de la maison de Bourbon. Ce fait m'a été raconté, au moment du rétablissement du second empire, par le grand orateur légitimiste, par Berryer, qui le tenait du prince de Polignac lui-même. En 1846, un an avant sa mort, celui-ci disait encore : « En présence d'une si glorieuse apparition, toute hésitation eût été criminelle ! »

On ne se doutait guère alors de cela dans Paris pendant que

La grande populace et la sainte canaille  
Se ruaient à l'immortalité,

et que l'on donnait la chasse aux Suisses, aux gendarmes et aux soldats de la garde royale. La victoire populaire fut complète et couronna Louis-Philippe. Je n'avais pas assisté à ces événements ; nous étions, par hasard, partis pour Mézières dans la matinée du 27 juillet, et lorsque nous rentrâmes à Paris, vers la fin de septembre, toutes les fenêtres étaient encore pavoisées de drapeaux tricolores et on continuait à acclamer Lafayette chef de la garde nationale, qui était devenue « la base inébranlable sur laquelle s'appuyait un trône entouré d'institutions républicaines. » — Depuis plus d'une année, nous avons quitté l'hôtel de Chaulnes ; nous habitons dans la rue des Petits-Champs, que le commerce n'avait pas encore envahie, un appartement qui prenait jour sur la place Vendôme, et nous nous étions ainsi rapprochés de la famille de Cormenin. Ce fut sans grand bénéfice pour Louis et pour moi, car il allait à la pension Morin, rue Louis-le-Grand, et l'on m'expédiait chaque matin à la pension Saint-Victor, située rue Chanteraine, qui ne redevint la rue de la Victoire qu'après les journées de juillet (1). Cette pension était dirigée par un homme qui eut quelque notoriété et remporta plus d'un succès dramatique. Le père Goubaux, comme nous

(1) J'écris Chanteraine et non Chantereine, car la rue en question avait pris la place de la ruelle du marais des Porcherons et doit certainement son nom aux grenouilles, — rana, raïne, — qui y chantaient.

l'appelions alors, quoiqu'il n'eût guère que trente-cinq ans, semblait avoir multiplié les pseudonymes pour dérouter la curiosité; Pierre Aubry dans *le Courrier français*, Hautefeuille à l'Opéra-Comique, Dorival dans différens petits recueils oubliés aujourd'hui, Prosper Dinaux au théâtre; on s'y perdait. C'était un humaniste distingué, il avait traduit une partie des œuvres de Cicéron et les odes d'Horace, comme tant d'autres et aussi infructueusement. Il était alors célèbre « au boulevard du crime, » car on y jouait souvent *Trente ans, ou la Vie d'un joueur*, gros drame émouvant et moral, qu'il avait machiné en collaboration avec Victor Ducange. Il ne devait pas s'arrêter en chemin; je retrouve son nom dans *Richard d'Arlington* d'Alexandre Dumas, dans *Louise de Lignerolles* d'Ernest Legouvé, dans *Latréaumont*, dans *les Mystères de Paris*, dans *le Juif errant* d'Eugène Sue; il donna seul *le Morne au diable*, qui fut applaudi. Il était sans doute absorbé par ses travaux littéraires, car on le voyait peu à la pension, tout au moins dans les classes élémentaires que je suivais; en revanche, nous étions en rapport avec M<sup>me</sup> Goubaux, petite femme sèche, brune, assez alerte, qui passait souvent dans nos salles d'étude et ne nous épargnait pas les reproches lorsque nos blouses étaient déchirées, nos cheveux trop ébouriffés, et nos mains tachées d'encre.

Nous étions soumis au système de l'enseignement mutuel, qui alors était dans sa primeur et fort à la mode. Les enfans, par escouade de dix, placés contre un demi-cercle en fer faisant face à une muraille couverte de tableaux de lecture, répétaient la leçon qui leur était faite par l'un d'eux, nommé le moniteur et armé d'une baguette servant à indiquer les lettres, les syllabes, les mots ou les phrases qu'il fallait lire à haute voix. Lorsqu'une centaine d'élèves à tue-tête les exemples qu'ils avaient sous les yeux, c'était un effroyable vacarme. Un professeur, se transportant d'un cercle à l'autre, tâchait de se reconnaître au milieu de ce tumulte et n'y parvenait pas souvent. A ces fonctions notre professeur joignait celles de maître d'étude, et s'appelait Machet. C'était un homme encore jeune, dont les cheveux noirs et crépus, les grosses lèvres, le visage légèrement marqué de petite vérole n'étaient pas désagréables. Il était né en Savoie; il avait la persévérance et la force de ses compatriotes, mais il n'en avait pas toujours la patience. Il eût fallu posséder une longanimité angélique pour rester impassible et maître de soi en présence d'une bande de marmots effrontés, indisciplinés, bruyans, accoutumés aux gâteries de la famille et ne pouvant guère obtenir d'eux-mêmes l'attention qu'on en exigeait. Aussi le pauvre Machet se mettait souvent en colère; il parcourait la classe en criant: « Non! je suis vraiment trop malheureux! » et distribuait au hasard des taloches qui ne

s'égaraiement que bien rarement sur des innocens. Le mode homéopathique ne lui déplaisait pas, et volontiers il appliquait le principe *Similia similibus*. Un jour que je m'étais fait une belle paire de moustaches avec de l'encre, il trempa une éponge dans l'encrier et me débarbouilla de telle sorte que j'avais l'air d'un nègre. Ma mère et ma grand'mère poussèrent des cris lorsque, le soir, je rentrai en si piteux état. On se plaignit à M. Goubaux ; M. Goubaux tança M. Machet, et M. Machet promit de ne plus recommencer.

En dehors des notions élémentaires, ou plutôt rudimentaires que l'on nous enseignait, on usait à notre égard, dans la pension Saint-Victor, d'un système d'éducation fort singulier. Sous prétexte de développer en nous le courage militaire, on nous permettait de nous livrer à de véritables batailles rangées. Le jeudi était consacré au culte de Bellone. Lorsque les leçons étaient terminées, on nous donnait de grands boucliers en carton, on nous armait de baguettes qui, dans les jours pacifiques, servaient aux moniteurs ; on nous partageait en deux troupes à peu près égales et l'on nous lâchait les uns contre les autres. C'était absurde et dangereux ; on s'emportait, on se gourmait, on se meurtrissait, mais on y mettait de l'amour-propre : qui pleurait était déshonoré, et les coups de baguette les mieux appliqués ne nous arrachaient pas une plainte. Ce divertissement barbare dut être brusquement supprimé après la révolution de juillet. M. Machet avait beau crier : « Surtout pas de passion politique ! » la passion politique pervertissait tous ces bambins âgés de sept à huit ans, l'ordonnance des batailles se désagrégait et l'on ne voyait plus que des combats singuliers auxquels les carlistes et les orléanistes s'étaient appelés d'avance. Un de nos camarades, un carliste, ayant eu l'œil à moitié crevé par son adversaire, on mit les boucliers au grenier, d'où jamais ils n'auraient dû sortir, et il fut interdit de toucher dorénavant aux baguettes des moniteurs. Si mes souvenirs sont exacts, c'est en 1830 que la pension Saint-Victor quitta la rue Chanteraine, abandonnant ses terrains à des néohermes qui, eux-mêmes, ont disparu pour faire place aux ateliers du tapissier décorateur de la ville de Paris. On nous transporta rue Blanche, dans une grande maison nouvelle, dont le jardin s'étendait jusqu'à la rue de Clichy. Cette maison existe encore ; elle a été un lieu de plaisirs publics ; aujourd'hui elle abrite un petit théâtre. Quant à la pension Saint-Victor, elle a eu de glorieuses destinées, car de transformation en transformation, elle est devenue ce grand collège Chaptal qui s'élève au point d'intersection de la rue de Rome et du boulevard des Batignolles ; l'œuvre de mon ancien maître, du « père Goubaux » a réussi ; ce

qui tendrait à prouver que l'on peut faire des drames et être un bon pédagogue.

Un jour, — en 1830 ou en 1831, — deux « nouveaux » firent leur entrée à la classe du matin. C'étaient les deux frères; le plus jeune, blond, petit, un peu mièvre, d'une jolie figure fine et allongée, fut promptement surnommé Jésus à cause de son extrême douceur; l'aîné était tout l'opposé; c'était un garçon pétulant, résistant, hautain, toujours prêt à la bataille et criant : « Vive l'empereur ! » quand il avait poché l'œil d'un de ses camarades. Il n'était pas très grand, mais sa grosse tête, éclairée de deux énormes yeux noirs très mobiles, lui donnait quelque chose de démesuré. Il nous inspirait quelque crainte et même une sorte de respect qu'il nous eût été difficile d'expliquer, mais que nous subissions involontairement. Lorsque c'était son tour d'être moniteur, nous ne nous tenions pas d'aise, car il était « bon enfant, » et au lieu de nous faire lire les préceptes de morale imprimés sur les tableaux, il nous racontait des histoires. Et quelles histoires! toujours les mêmes et toujours écoutées avec une indicible émotion. C'était la retraite de Russie, la bataille de Leipzig, la campagne de France, la bataille de Waterloo. Nous étions haletans. « Alors l'empereur fit venir le maréchal Ney, celui que Louis XVIII a assassiné; il lui dit : « Prince, tu vas prendre ma vieille garde et tu vas enfoncer les Anglais ! » Le maréchal répondit : « Oui, sire ! » Il galopa et dit à la garde : « En avant et vive l'empereur ! » Alors la garde partit l'arme au bras, en riant, pour prouver aux Anglais qu'elle n'avait pas peur. Les deux armées cessèrent de combattre et applaudirent; c'était superbe! Quand la garde fut à portée de l'ennemi, elle s'arrêta et mordit ses cartouches pour charger ses fusils! Dans les cartouches il n'y avait pas de poudre, il n'y avait que du son. — C'était Bourmont, le traître Bourmont, qui, avant de livrer le plan de campagne au roi d'Angleterre, caché dans une ferme voisine, avait fait enlever la poudre des cartouches et l'avait remplacée par du son ou par de la cendre. C'est pour cela que nous avons été vaincus, c'est parce que nous avons été trahis; sans cela nous étions certains de la victoire. — La garde cria : « Trahison! trahison! » et continua d'avancer, parce qu'elle n'aurait pas su reculer quand même elle l'aurait voulu. Les Anglais amenèrent leur artillerie de siège; la garde, toujours l'arme au bras, disait : « La garde meurt, elle ne se rend pas. » Elle mourut tout entière; l'endroit où elle est morte s'appelle Mont-Saint-Jean. L'empereur se mit à pleurer et dit : « Adieu, mes braves ! » Alors il y eut un prodige. Un aigle qui volait au-dessus du champ de bataille tomba mort aux pieds de l'empereur. On comprit que tout était fini!.. » Nous étions con-



sternés. Si l'un de nous, plus sceptique que les autres, disait : « Es-tu sûr qu'un aigle soit tombé mort ? » le narrateur devenait furieux et répondait : « Si j'en suis sûr, j'y étais ! il est tombé entre l'empereur et moi ! » Certes, à ce moment, il était de bonne foi ; il croyait qu'il avait assisté lui-même en chair et en os aux événemens qu'il nous racontait, et nous le croyions comme lui. Ce petit bonhomme endiablé et dont les récits nous donnaient la fièvre, a eu son heure dans la vie ; c'était Ernest Feydeau.

Il nous racontait bien autre chose encore, et, comme un conspirateur qui se confie à des complices, il baissait la voix lorsqu'il nous parlait de l'histoire des sergens de La Rochelle, à laquelle nous ne comprenions rien ; mais nous étions saisis d'admiration lorsqu'il nous disait : « Il y avait cinq sergens ; le gouvernement n'a pu en arrêter que quatre ; le cinquième s'est sauvé grâce à un déguisement, et ce cinquième sergent, ne le dites pas, c'est moi ! » Nous savions bien que cela n'était pas vrai, mais nous étions cependant persuadés qu'il ne mentait pas. Admirable crédulité de l'enfant ! admirable crédulité de l'homme qui ne sait qu'imaginer pour se tromper lui-même, afin d'obéir aux besoins de merveilleux qui le tourmentent ! Le père d'Ernest Feydeau avait été officier d'administration dans l'armée du roi de Westphalie ; l'enfant recueillait près du foyer paternel les récits d'un temps regretté, les exagérations des adversaires de la légitimité, il les arrangeait, les modifiait avec une faculté d'invention déjà considérable, et nous les apportait à la pension, où nous les recevions avec une confiance que rien n'aurait pu ébranler. L'heure était propice, du reste ; la légende impériale, lentement formée pendant la restauration derrière le huis-clos des sociétés secrètes, dans les réunions de famille, dans les guinguettes qui, alors, entouraient Paris, éclatait au grand jour. La substitution du drapeau tricolore au drapeau blanc avait réveillé tous les souvenirs. Dans l'auréole du lointain, l'empereur apparaissait avec l'attitude d'un demi-dieu. On oubliait la dureté du régime, les fautes politiques ; on ne voyait plus que la gloire, et cette gloire était éblouissante. La police n'avait pas encore nettoyé nos rues des bateleurs, des saltimbanques, des chanteurs ambulans qui les encombraient. Les joueurs d'orgue, tournant leur manivelle, chantaient à tue-tête :

Rendez-lui son petit chapeau,  
 Sa redingote grise  
 Et sa noble devise  
 Rendez-lui son petit chapeau  
 Et son épée et son drapeau ! (ter.)

On s'arrêtait, on formait des groupes, et bien souvent on reprenait le refrain en chœur. Dans les salons, les femmes se sentaient les yeux humides lorsque l'on jouait la valse du duc de Reichstadt. Était-il donc question d'aller à Vienne, d'enlever le roi de Rome, comme l'avait proposé un homme qui en 1848 joua un certain rôle dans l'installation de la seconde république et de le faire asseoir sur le trône de France à la place de Louis-Philippe? Nullement; le gouvernement laissait faire; car il n'ignorait pas que le nouvel état de choses était non-seulement accepté, mais acclamé par la grande majorité de la population, et il comprenait en outre que les souvenirs idéalisés de l'empire lui étaient favorables puisqu'ils étaient contraires à la monarchie de la branche aînée. Les bonapartistes sérieux et déterminés à ramener l'empire étaient rares, et l'on pouvait s'en convaincre en passant sur les boulevards ou dans le jardin des Tuileries, qui, à cette époque, était un lieu de promenade bien plus fréquenté qu'aujourd'hui. En effet, par une sorte d'accord tacite et comme si tout le monde avait voulu affirmer ses tendances politiques, chacun avait modifié la coupe de sa barbe, selon l'opinion à laquelle il appartenait ou croyait appartenir. Les partisans du régime inauguré après la révolution du juillet, et c'était le plus grand nombre, portaient simplement des favoris; les bonapartistes avaient la moustache et l'impériale; les républicains, que l'on nommait alors les *bouzingots*, gardaient toute leur barbe et on pouvait souvent les confondre avec les artistes, les gens de lettres, les jeunes gens qui, désignés sous le titre générique de *jeunes frances*, laissaient croître, à l'abri du rasoir et des ciseaux, leur barbe et leurs cheveux. Les légitimistes, confondus sous la double dénomination de carlistes et d'henriquinquistes, avaient le visage entouré d'un collier. C'était là une façon de signe de ralliement auquel on se reconnaissait. Je me souviens d'un petit bourgeois de fort médiocre extraction que des œuvres de charité et son goût pour la bienfaisance avaient mis en rapport avec quelques personnages du faubourg Saint-Germain. Les gens de cette catégorie sont toujours plus royalistes que le roi. Cet homme est mort en 1869 sans avoir jamais rien changé à sa barbe, qu'il avait taillée en collier après « les trois glorieuses » et sans avoir jamais consenti à traverser le jardin des Tuileries, où il ne voulait remettre le pied que si « Monseigneur, » c'est-à-dire Henri V, remontait sur le trône de ses pères. Les entêtés de cette espèce ne furent pas rares sous le règne de Louis-Philippe, et l'accident de Blaye ne fit que les confirmer dans leur aversion pour un régime qu'ils détestaient. Dans la plupart des émeutes qui furent si fréquentes de 1830 à 1839, il y eut d'anciens gardes du corps derrière les barricades.

Le faubourg Saint-Germain boudait résolûment; là, le roi des Français était appelé Philippe et le plus souvent : « le monsieur du Palais-Royal; » les grands hôtels semblaient déserts, on vivait sur ses terres, en province, et l'on ne revenait guère à la ville que pendant deux ou trois mois. Les salons de l'aristocratie étant fermés, ce serait se tromper que d'en conclure que l'on s'ennuyait à Paris; jamais au contraire « les grelots de la folie » n'y retentirent avec plus d'éclat. Après les journées de juillet, la France eut une explosion de jeunesse, que le choléra de 1832 fut même impuissant à tempérer. Si le faubourg Saint-Germain avait clos ses volets, la chaussée d'Antin avait ouvert ses portes toutes grandes, et l'on s'y précipitait pour danser la galope, qui eut autant de vogue que la polka devait en obtenir quatorze ans plus tard. Comme au temps du directoire, on dansait partout et l'on installait en plein air des concerts publics où l'on allait prendre place pendant les soirées d'été. J'ai vu naître le concert Musard, aux Champs-Élysées, dans la partie qui prolonge actuellement la rue Boissy-d'Anglas. C'était fort modeste; on s'asseyait sur de grosses chaises en écorce de tilleul autour d'un orchestre abrité par une tente de toile. On s'y pressait pour écouter deux virtuoses qui eurent leur minute de célébrité : Collinet, un petit bossu que l'on avait surnommé le rossignol du flageolet, et Dufresne, un assez beau garçon blond, toujours militairement sanglé dans une redingote bleue et qui ravissait d'aise les Parisiens en leur faisant connaître, pour la première fois, tout ce que le cornet à piston peut contenir de notes désagréables. C'est de là, c'est de cette pauvre petite tente qui ne garantissait les exécutans ni contre les ondées, ni contre la fraîcheur, que sortirent tous les concerts dont Paris s'engoua pendant quelques années : Valentino, Vivienne et le Jardin Turc, où Jullien jouait *la Marseillaise* avec accompagnement de coups de pierriers, pendant que la foule, massée dans les contre-allées du boulevard, hurlait le refrain qui l'a toujours rendue folle.

Ce fut le grand moment des bals masqués; dès que le carnaval approchait, les salles de théâtre, les salons des restaurants étaient convertis en salles de bal. Le bal des Vendanges de Bourgogne réunissait « de francs lurons et de joyeux drilles » qui se livraient à des excentricités, pour pas ne dire plus, dont les mères de famille ne parlaient qu'à voix basse et en se voilant les yeux; le bal des Variétés, où la gaité dégénéra plus d'une fois en orgie, attirait les fils de famille, — les lions; — on s'y colletait avec la police, on y rossait les exempts, et l'on y menait parfois la licence jusqu'au point où elle est recueillie par la police correctionnelle. Une nouvelle, — un chef-d'œuvre, — d'Alexandre Dumas, *les Suites d'un bal masqué*,

a consacré le souvenir des nuits du théâtre des Variétés. La descente de la Courtille était alors de rigueur ; il eût été malséant d'y manquer, et les rouleurs de barrière s'y côtoyaient, s'y gourmaient avec les jeunes gens qui représentaient le type de l'élégance et du bon ton. La perruque enlevée, le travestissement rejeté au fond d'une armoire, on redevenait un homme de bonne compagnie, mais pendant quelques jours et surtout pendant quelques nuits, on avait obéi à la mode en se montrant un vrai « badouillard ; » c'était le mot consacré, je prie le lecteur de me le pardonner.

C'était surtout pendant les jours gras, le dimanche et le mardi, que l'on pouvait apprécier jusqu'où allait cette frénésie de plaisir et de bruit ; la gaité sortait des lieux clos et en plein jour descendait dans la rue, où elle faisait rage. Les témoins des lugubres carnivals d'aujourd'hui ne peuvent se figurer ce que fut le carnaval parisien de 1831 à 1835. La danse de Saint-Guy semblait s'être emparée de la population tout entière. Les voitures chargées de masques marchaient lentement à la file sur les boulevards, de la Bastille à la Madeleine, dans les Champs-Élysées, dans la rue Saint-Honoré, autour de la place Vendôme. On n'entendait que des cris et les rauquemens de la corne à bouquin. Au coin des rues, des marchands ambulans vendaient à grand renfort de clameurs le *Catéchisme poissard, ou l'Art de s'engueuler sans se fâcher*. Lorsque deux voitures, arrêtées par un embarras, se trouvaient côte à côte, il fallait se boucher les oreilles, car les paroles que l'on échangeait auraient même fait rougir le Cinésias d'Aristophane.

Ai-je besoin de dire que ces jours de carnaval étaient des jours de fête pour Louis de Cormenin et pour moi ? On nous conduisait chez M. Jollois, membre de l'Institut, qui avait fait partie de l'expédition d'Égypte et qui alors demeurait au coin de la rue Louis-le-Grand et du boulevard. Nous nous pressions contre la balustrade de la fenêtre ouverte, et nous regardions, battant des mains, riant de plaisir lorsque de belles bandes de masques passaient sous nos yeux. Gavarni n'avait pas encore rajeuni les costumes du carnaval, et le tanneur Levêque, qui fut si célèbre sous le nom de Chicard, n'avait point apporté non plus dans les travestissemens cette sorte d'apparence philosophique à laquelle il excellait. Il n'apparut guère que vers 1837 ou 1838 aux bals de la Renaissance, où il montra le casque dont l'acteur Marty s'était coiffé pour jouer *le Solitaire* dans le drame fameux du vicomte d'Arincourt. A l'heure dont je parle, on en était toujours aux vieux déguisemens « rococos » dont nos grands-pères s'étaient revêtus au temps de leur jeunesse. Les personnages de la comédie italienne étaient représentés par des pierrots, des polichinelles, des arlequins, des colombines et des cassettes ;

quelques marquis poudrés de farine, les bas crottés, sautillans et burlesques, rappelaient le travestissement cher au directoire ; des seigneurs espagnols étalaient superbement le petit manteau qu'Almaviva porte dans *le Mariage de Figaro* ; des Grecs dont un cotillon douteux remplaçait la foustanelle, des Turcs dans le dos desquels s'épanouissait un soleil en clinquant, s'en allaient bras dessus bras dessous avec des malins à la courte veste blanche, avec des forts de la halle au vaste chapeau orné d'un bouquet, et lançaient des plaisanteries salées aux poissardes décolletées, habillées ou plutôt déshabillées de rouge, qui se prélassaient à demi couchées sur la capote d'un cabriolet découvert. En somme, c'était médiocre ; la quantité remplaçait la qualité, mais cela suffisait à amuser des enfans.

Parfois, au loin, on entendait une énorme clameur, comme celle d'un peuple entier saluant un souverain, et sur le boulevard, au milieu de la chaussée, on voyait apparaître un énorme char à bancs traîné par six chevaux menés à la Daumont et précédé par des piqueurs qui sonnaient des fanfares. La foule se précipitait et admirait une douzaine de jeunes femmes, en costumes éclatans, qui jetaient des petites pièces de monnaie, des dragées et parfois des œufs remplis de farine. Toute la tourbe du ruisseau entourait la voiture ; on se ruait, on se battait pour ramasser l'argent ; c'était hideux, et de temps en temps un grand cri retentissait : « Vive milord l'Arsouille ! » Alors un des masques s'inclinait et ses compagnons applaudissaient. Quel était donc ce personnage ? On peut le dire aujourd'hui, car celui auquel on attribuait le rôle et celui qui le jouait réellement sont morts tous les deux. L'histoire est singulière et donne à réfléchir sur ce que vaut la gloire humaine. A cette époque, un Anglais fort riche, grand amateur de chevaux, lord Seymour, vivait à Paris et s'était fait connaître par quelques excentricités qui ne dépassaient en rien les usages admis parmi les hommes de bon ton. Quelques actes de générosité, quelques paris de course considérables et bruyamment gagnés l'avaient rendu populaire, et le bon peuple, toujours crédule, toujours nigaud, mettait invariablement à son compte toutes les sottises qui se commettaient à Paris. S'il y avait un scandale au bal des Variétés, si aux Vendanges de Bourgogne on jetait un sergent de ville par la fenêtre, si une cavalcade traversait les boulevards avec un vacarme extravagant, tout de suite on disait : « C'est lord Seymour, c'est lord l'Arsouille, » car c'est par ce misérable surnom qu'on le désignait (1). Or Seymour était innocent de toutes les

(1) *Arsouille*. Ce mot était fort usité à cette époque dans le langage populaire de Paris, il est aujourd'hui tombé en désuétude : c'est probablement l'anagramme du vocable *souillart* (du verbe *souiller*) qui avait la même signification au moyen-âge.

aventures qu'on lui prêtait. Le véritable auteur de ces drôleries de mauvais aloi s'appelait La Battue. C'était un garçon de piètre tournure, d'une santé souvent compromise, ivre de bruit, et qui rêvait sérieusement cette basse popularité des rues qu'il recherchait sans pouvoir l'obtenir. Fils naturel d'un Anglais très riche, presque abandonné dès sa naissance, élevé à la diable tantôt par une femme qui s'occupait peu de lui, tantôt par un garde-chasse qui, moyennant bon pourboire, lui avait donné son nom, il avait traîné dans la paresse, le désœuvrement et l'ignorance jusqu'à l'heure de sa majorité. Son père se souvint de lui au moment de mourir et lui laissa une centaine de mille livres de rente. Il résolut d'employer cette fortune à se faire un nom. Il loua des salles de concert pour y donner des bals, il fit des chevauchées magnifiques à travers Paris, il se battit à coups de poings dans les cabarets des barrières, il donna des chasses à courre, — une fanfare porte encore son nom; — il jeta de l'argent au peuple, il habilla ses maîtresses en odalisques ou en Albanaises et les promena dans Paris, en voiture découverte, au son des trompes pendant le jour, à la lueur des torches pendant la nuit; quand, à force de sottises et de vaniteuses niaiseries, il avait amassé la foule autour de lui, il prêtait l'oreille et entendait crier : « Vive milord l'Arsouille ! » c'est-à-dire : « Vive lord Seymour ! » Il en pleurait de rage. Pour rendre toute confusion impossible, il fit pendant le carnaval et à la mi-carême des distributions d'argent par les fenêtres mêmes de l'appartement qu'il occupait au coin du boulevard et de la rue de la Paix; de cette façon, il était certain de n'être plus pris pour Seymour, qui demeurait boulevard des Italiens, au-dessus du *Café de Paris*. On crut à un stratagème dont on ne fut pas dupe; le peuple se disait : « Il a loué un appartement pour n'être pas reconnu, » et de plus belle on criait : « Vive lord Seymour ! » La Battue était poussé dans cette voie pitoyable par un de ses amis que je ne nommerai pas, car il a été pair de France, qui lui disait : « Courage! on finira par vous rendre justice. » L'heure de la justice ne sonnait pas. Plus La Battue faisait de sottises, plus lord Seymour devenait célèbre. La légende était faite, et ce que je raconte aujourd'hui n'y portera pas atteinte. Le pauvre homme se sentit vaincu jusque dans ses moelles par l'indifférence de la foule; malgré la gloire que lui montraient en perspective ses familiers intéressés à ne pas lui voir abandonner la partie, il se découragea. Il prit en déplaisance cette ville qui ne savait même pas reconnaître le vrai mérite; il partit pour l'Italie, s'échoua à Naples, où il mourut de désespoir, de consommation et du reste.

Il y en eut plus d'un de la sorte dans les premières années du règne de Louis-Philippe; ce que l'on dépensa misérablement de

force, de jeunesse, d'ardeur, est extraordinaire. Tant d'activité fut perdue qui aurait pu être employée au bien du pays! Quelques-uns de ces fous sont devenus des sages et ont rendu des services à la France; plus d'un prodigue qui avait laissé couler sa fortune à l'égoût de la débauche et des plaisirs infimes a été retrempe par sa ruine même et s'est réfugié dans notre armée d'Algérie, où il s'est relevé par le sentiment de l'honneur militaire et du devoir accompli. Il est inutile de nommer ceux de nos officiers, parmi les meilleurs, parmi les plus braves, qui ont débuté ainsi et qui ont trouvé dans la rude vie du soldat plus de jouissances, plus de satisfaction d'eux-mêmes qu'ils n'en avaient rencontré dans la vie imbécile où ils s'étaient égarés. L'histoire de La Battue m'a été racontée en Afrique, un soir, au campement des Oliviers, en 1845, par un des compagnons de ce malheureux. Celui qui parlait, engagé simple soldat après avoir dilapidé jusqu'au dernier sou de son patrimoine, était alors chef d'escadron. Il est mort depuis, en léguant un grand nom de plus à inscrire au livre de nos gloires militaires. Il me disait avec un soupir : « Ah ! ce pauvre La Battue, quel officier d'avant-garde il aurait fait ! »

Le carnaval de 1831 avait été particulièrement animé, et tous les bambins de la pension Saint-Victor en avaient raconté les merveilles, lorsqu'ils s'étaient retrouvés après les congés des jours gras; les études s'en ressentaient, et *les Aventures de Télémaque*, dont on nous surchargeait la mémoire, n'étaient pas pour nous faire oublier les cavalcades que nous avions admirées sur les boulevards. Seul, Ernest Feydeau, avec ses histoires héroïques, apportait quelque diversion à notre ennui. Cet ennui, je n'avais plus longtemps à le supporter, car au mois de juin on me retira de pension; j'accompagnai ma mère et ma grand-mère, qui allèrent s'installer jusqu'au milieu de l'automne à Fresnay-le-Vicomte, chez M. de Contencin, un de mes grands-oncles dans la ligne maternelle. Sous-préfet de Mamers lorsqu'éclata la révolution de juillet, M. de Contencin avait reçu, comme tous les fonctionnaires de province, ordre de surveiller les routes et de faire arrêter, s'il y avait lieu, les ministres signataires des ordonnances; il avait interprété ces instructions d'une façon toute particulière, car il s'était mis en rapport avec le comte de Semallé, un de ses amis, et n'avait rien négligé pour favoriser la fuite du prince de Polignac. Il avait été immédiatement destitué, ce qui l'avait surpris et sincèrement indigné. Il s'était retiré, boudeur et frondeur, dans une petite propriété qui touchait aux dernières maisons de Fresnay-le-Vicomte et qui dominait le cours encaissé de la Sarthe. Mon oncle était un vieillard ou du moins me paraissait

tel; c'était un homme d'infiniment d'esprit, d'une instruction très étendue, railleur, d'humeur inégale, d'opinions légitimistes exaltées et que les paysans appelaient imperturbablement : M. de Contenchien. Au temps de la révolution française, il s'était jeté en Vendée, où il avait fait la guerre; il avait connu Cathelineau, Charette, Stofflet, La Rochejaquelein, et en parlait comme de héros. Il était à la bataille du Mans; après la défaite de l'armée royaliste, ou plutôt de l'armée royale, comme on disait alors, il s'était enfui dans la forêt de Sillé, dans les bois de Pezé, s'était caché dans une ferme qui appartenait à ma famille et avait continué de faire la chasse aux bleus. Il parlait avec admiration d'un paysan surnommé Bas-Maine, qui servait de guide et de chef à la petite bande dont il faisait partie. Il paraît que ce Bas-Maine était un homme extraordinaire, et ses hauts faits, racontés par mon oncle, me sont revenus plus tard à la mémoire lorsque j'ai lu les aventures des batteurs d'estrade de Fenimore Cooper. Tout ce que le romancier américain dit de l'astuce, de la patience, de l'adresse, du soin pour dresser des embuscades, du courage des Peaux-Rouges me rappela les récits de mon oncle.

De sa vie de partisan à travers bois, il avait conservé une habileté sans pareille pour imiter le cri de la chouette, du geai et du corbeau, qui servait de signal aux enfans perdus que les chouans lançaient sur la piste des soldats de la république. Le mot chouanner revenait souvent dans sa conversation, et bien souvent je l'ai entendu s'écrier avec un soupir de regret : « Ah ! comme nous avons chouanné entre Saint-Rémy et Saint-Aubin ! c'était le bon temps ! » Pour lui, la guerre de Vendée avait été une guerre légitime, une guerre sacrée : « Ils ont été forcés de l'avouer eux-mêmes, disait-il parfois avec orgueil : c'était une guerre de géans ! » A entendre mon oncle, les batailles, les victoires de l'empire, tant de capitales conquises, tant de peuples domptés, n'étaient rien en comparaison des combats dont la Bretagne, la Vendée et l'Anjou avaient été le théâtre. Cela contrariait fort mes idées; je n'osais rien dire, car j'aimais, je respectais et je craignais un peu M. de Contencin; mais je regrettais silencieusement qu'Ernest Feydeau ne fût pas là pour « river le clou » à l'ancien compagnon du chouan Bas-Maine. J'étais d'autant plus troublé par ces récits que j'avais pour ami intime le garde champêtre de Fresnay-le-Vicomte, qui était un soldat de l'empire resté fidèle au souvenir de ses jeunes années. Quand je lui disais : « Est-ce vrai que les chouans étaient tous de grands généraux ? » il me répondait : « Autant dire que votre bourriquet a le nez crochu; c'étaient de méchants gars qui se « fouissaient » derrière les ajoncs pour tirer sur de pauvres soldats portant le fusil



à volonté. Sauf votre respect, c'est M. de Contenchien qui raconte cela, mais le cher homme a la berlue à cause du changement de gouvernement. Les grands généraux ! moi, je les ai connus et j'ai servi sous leurs ordres. » Alors, avec cette éloquence du soldat redevenu paysan qui se rappelle les grandes aventures où il a eu sa part d'héroïsme, il me parlait du « roi » Murat, toujours vêtu de velours ; de Bernadotte, qui avait un vilain nez ; de Lefebvre, « qui était le père du soldat ; » de Ney, qui jurait comme un templier ; de Curial, qui ne mangeait que des truffes, et il me racontait les batailles auxquelles il avait assisté. Elles étaient nombreuses, et toutes les fois qu'elles ne s'étaient pas terminées par la victoire, c'est que nous avions été trahis. Il était au combat de Montereau, il avait vu Napoléon pointer la pièce de canon légendaire ; lorsqu'il racontait cet épisode, il ôtait lentement son tricorne et levait les yeux comme s'il eût salué un dieu invisible.

Les récits du garde-champêtre et ceux de mon oncle étaient tellement contradictoires qu'ils me causaient un véritable malaise ; j'étais troublé, car je me sentais entraîné alternativement vers l'un ou vers l'autre, et parfois dans la même journée, j'étais disposé à crier : Vive l'empereur ! et Vive le roi ! J'aurais voulu être Murat « coiffé de grandes plumes, » j'aurais voulu être La Rochejaquelein avec le cœur de Jésus sur la poitrine ; j'étais trop enfant pour comprendre la grandeur du sacrifice abstrait, qui seul est méritoire, et je me perdais dans une série de raisonnemens opposés où je trouvais une sorte de douleur impatiente dont je ne pouvais me débarrasser. Je me résolus à consulter ma mère, qui avait une rare rectitude de jugement, et de m'en rapporter à ce qu'elle me dirait. Un jour que j'étais seul avec elle, je lui dis brusquement : « Qu'est-ce qu'il y a de plus grand, les guerres de la Vendée ou les guerres de l'empire ? » Ma mère me répondit : « Petit garçon, — c'est toujours ainsi qu'elle m'interpellait lorsqu'elle voulait retenir vivement mon attention, — petit garçon, il y a quelque chose de plus grand que les guerres de la Vendée et que les guerres de l'empire, c'est la paix. » Il y a cinquante ans que ma mère m'a fait cette réponse, et je crois qu'elle avait raison.

Je n'étais cependant pas plus avancé. Charette et Napoléon continuaient à combattre dans ma petite cervelle, et je ne sais comment ce duel se serait terminé si un incident, futile en apparence, n'était venu modifier le cours de mes idées et ne m'avait emporté vers des rêveries où les héros des guerres civiles et des guerres de conquête ne pouvaient plus intervenir. Dans les premiers jours de juillet, ce fut la foire de Fresnay-le-Vicomte. On peut imaginer que je ne quittais pas la place publique, pleine du mugissement des

bestiaux et des cris des marchands abrités sous de petites tentes de toile. J'avais été autorisé à acheter ce qui me plairait; j'avais couru à l'étalage d'un libraire ambulante et, bien servi par le hasard ou par mon instinct, j'avais fait l'acquisition d'un livre, d'un admirable livre, qui était *le Robinson suisse*. Je vois encore les quatre petits volumes in-12, ornés d'affreuses gravures « en taille-douce. » L'impression fut profonde, si profonde qu'elle m'absorba tout entier. Je vivais dans une sorte de rêve permanent, et je m'en allais au-delà des mers, dans des pays inconnus où il y a des arbres extraordinaires, des cavernes de sel, des autruches sur lesquelles on peut monter et des animaux dont on ne sait pas le nom.

Devant la maison de mon oncle s'étendait une sorte de clos qui aboutissait à un vaste champ nommé la poterne, car il confinait aux anciennes fortifications de la petite ville; là s'élevait un noyer dont les branches dominaient un petit mur. Je grimpais sur la muraille, je me glissais le long des branches, j'escaladais le tronc jusqu'à une large bifurcation où je m'installais, caché, perdu au milieu des feuilles, et je lisais. J'appelais ce noyer Falkenstein, en mémoire de l'habitation que la famille naufragée avait construite sur un arbre. J'ai passé là des journées dont je me souviens avec délices. Je m'étais confectionné un arc et des flèches; je m'exerçais à tuer des oiseaux: je ne réussis qu'à éborgner un canard, ce qui me valut une semonce énergique. Parfois, je m'en allais sur mon bourriquet, comme disait le garde-champêtre; je filais par un chemin creux jusqu'au-delà de Saint-Aubin, je passais derrière une blanchisserie et je gagnais un grand pré traversé par un ruisseau et où il y avait un bouquet d'arbres. Là je n'apercevais plus de maisons, je n'entendais plus le tic-tac du moulin, l'horizon m'était fermé par les haies dont la prairie était entourée selon l'usage du pays; j'étais seul, j'étais libre, j'étais dans l'île déserte vers laquelle j'aspirais de toutes mes forces. Dans un buisson, au pied d'un frêne, j'avais creusé une cachette, « une mijotte, » où je déposais des provisions, c'est-à-dire des morceaux de chocolat et des macarons. J'avais volé chez mon oncle un marteau et des clous que j'avais enfouis à côté de la soute aux vivres. Partout où je pouvais prendre une latte, une planche, je m'en emparais et avec toute sorte de précautions, afin de ne pas être vu, je les apportais dans le pré, et je les dissimulais assez habilement dans l'épaisseur de la haie vive. Je voulais construire un radeau, le charger de mes provisions et puis m'abandonner au cours de la Sarthe. Où devais-je aller ainsi? je ne m'en doutais guère, mais il me paraissait certain que je ne pouvais aborder qu'à une île déserte, où je dresserais des buffles, où je pêcherais des tortues et où je verrais des flamans roses mar-

cher dans les hautes herbes. L'imagination des enfans, que nulle expérience ne peut combattre, a une puissance extraordinaire ; je travaillais avec ardeur à mes préparatifs, j'étais certain de mettre mon projet à exécution et de le mener à bonne fin. J'y renonçai cependant tout à coup, et ce fut l'amitié qui fit ce miracle. Je pensai à Louis de Cormenin, au chagrin que mon départ lui causerait, et je résolus de l'emmener avec moi.

J'eus bientôt inventé une autre combinaison qui me parut admirable. J'écrivis à Louis pour lui raconter les joies que j'avais éprouvées à lire *le Robinson suisse* et pour l'engager à se le procurer. Louis était alors au château de Lamotte, non loin de Montargis, où il fut facile de trouver le livre. Il le lut et ressentit comme moi un enthousiasme dont il me fit part dans une lettre. J'avais procédé avec prudence ; certain désormais d'avoir un complice, — et quel complice ! l'être que je chérissais entre tous, — je dévoilai tout mon plan. Une fois réunis à Paris, nous devions nous concerter et prendre les dernières dispositions, qui, du reste, ne rencontreraient, ne pouvaient rencontrer aucune difficulté. Louis et moi, nous avons reçu, au jour de l'an, une paire de boutons de chemise en or : bien payés, les quatre boutons pouvaient valoir 25 ou 30 francs. Nous les vendions. Avec la somme considérable que nous en retirions, nous nous rendions au Havre en malle-poste, pour aller plus vite, nous nous embarquions sur le premier navire en partance, nous faisons naufrage, tout l'équipage périssait excepté Louis et moi. Nous nous emparions de la péniche ; — ce mot péniche, dont j'ignorais le sens précis, me remplissait d'émotion. — Après avoir erré toute la nuit « sur la mer en courroux, » nous découvrons, à l'heure du soleil levant, une plage verdoyante qui était enfin notre île déserte, où nous construirions des forteresses sur les grands arbres. Louis fut moins épris de mon projet que je ne l'avais cru ; il m'écrivit : « Es-tu sûr qu'il y ait encore des îles désertes ? » Je lui répondis : « Je te donne ma parole d'honneur qu'il y a encore beaucoup d'îles désertes. » Il ne se tenait pas pour battu et répliquait : « Et si par hasard nous ne faisons pas naufrage ? » — Quel ergoteur ! j'étais furieux et je me disais avec désespoir : Puisque tout le monde m'abandonne, je partirai seul, et de plus belle je me remettais à lire *le Robinson suisse*.

C'est de cette époque que date ma correspondance avec Louis que la mort seule a pu interrompre ; il a gardé toutes mes lettres et j'ai conservé toutes les siennes. Je viens de consacrer plusieurs jours à les relire, et je me suis senti déprimé par une invincible tristesse. Revenir sur ses pas dans la vie, parcourir le chemin déjà parcouru, c'est lamentable. Tout meurt une seconde fois.

Cette conversation avec des fantômes qui s'évoquent d'eux-mêmes à mesure que leur souvenir se réveille est un acte absolument pénible. Il suffit d'un nom, d'un mot pour faire revivre un temps oublié et ramener des émotions que les années disparues semblaient avoir emportées avec elles. On se revoit tel que l'on était jadis, on se compare à ce que l'on est devenu ; du même coup d'œil on aperçoit les deux faces de Janus, et l'on ne se reconnaît pas. — O vieux homme ! penché sur ton papier, blanchissant, presque chauve et courbé, est-ce bien toi qui as été si chevelu, si résistant, si actif ? Est-ce toi qui voulais partir pour l'île déserte ? est-ce toi qui as tant voyagé, qui si souvent as dormi sous les étoiles du ciel d'Orient, qui as vécu avec les Arabes des bords de la Mer-Rouge ; qui as chassé l'autruche et le lion avec les hommes de grande tente ; est-ce toi qui as fait la guerre, est-ce toi qui as si profondément aimé les amis qui t'ont précédé dans la tombe dont tu t'approches ? est-ce bien toi ? — A relire ces lettres jaunies par l'âge, dont l'écriture d'abord indécise et incorrecte se fortifie et se caractérise à mesure que les années s'amassent, on se croit transporté tout à coup au milieu des morts qui parlent le langage d'autrefois ; on est tenté de leur raconter les choses d'aujourd'hui qu'ils ignorent et l'on se sent environné par des ombres qui ont été les témoins des heures envolées. Si l'arbre muet sous son écorce éprouve des sensations que nous n'avons pu constater encore, de quelle tristesse ne doit-il pas être saisi, lorsqu'à la fin de l'automne, il voit tourbillonner à ses pieds les feuilles qu'il a orgueilleusement étalées au soleil ! Il en est ainsi de l'homme lorsque, du haut des années accumulées, il rassemble autour de lui les vestiges de son existence retombée au néant. Prendre le deuil de ceux que l'on a chéris, c'est prendre le deuil de soi-même ; ceux qui s'en sont allés les premiers ont emporté avec eux une part de celui qui reste, et lorsque celui-là s'en va à son tour, il subsiste si peu de chose de lui qu'un simple souffle le disperse. Chaque jour on meurt, le dernier jour est la fin de la mort.

Au mois d'octobre 1831, on me ramena à Paris. Je ne partis à la recherche d'aucune île déserte, et je fus mis au collège.

MAXIME DU CAMP.

---

---

# GUSTAVE-ADOLPHE

ET

## RICHELIEU

---

I. *Histoire de la guerre de trente ans*, par M. Charvériat. — II. *Lettres et papiers d'état de Richelieu*, publiés par M. Avenel.

Gustave Wasa avait imposé le protestantisme à la Suède; il s'était emparé des biens ecclésiastiques et avait établi son pouvoir absolu. L'un de ses fils, Charles, qui n'avait eu en héritage que le duché de Sudermanie, enleva la couronne à Sigismond, son neveu, devenu roi de Pologne, et justifia son usurpation en défendant la Suède contre la Pologne, la foi de Gustave Wasa contre l'ancienne foi catholique. On ne sait s'il faut employer le mot d'usurpation pour qualifier l'acte qui lui donna l'autorité royale; car Sigismond, à peine nommé roi de Pologne, avait fait un traité avec les états de Suède, par lequel il s'obligeait à passer une année sur cinq au royaume de Suède. Les guerres incessantes que faisait alors la Pologne contre le Turc, le Moscovite et le Tartare l'empêchèrent pendant quinze ans de suite de tenir sa promesse: il voulut se faire remplacer par un sénat. Quand on apprit en Suède que ce sénat avait mis à la voile à Dantzic pour venir à Stockholm, les grands et les prélats du royaume offrirent l'autorité royale à Charles, oncle de Sigismond; le vaisseau qui amenait le sénat fut reçu à coups de canon, et Charles, pour satisfaire au vœu de son peuple, dut faire

profession de luthéranisme. Il se débarrassa de tous les nobles qui étaient restés fidèles à l'héritier légitime, mit les uns à mort, chassa les autres, et fit régner dans son royaume avec la dernière sévérité la maxime du xvi<sup>e</sup> siècle : *Cujus princeps ejus religio*. Malgré sa cruauté, il resta populaire, car il représentait la Suède, et lutta toute sa vie contre la Pologne, alors suzeraine de presque tous les rivages de la Baltique, depuis la Finlande jusqu'à l'Oder.

Il lui était né, le 9 décembre 1594, au château de Stockholm, un fils qui fut nommé Gustave-Adolphe. De bonne heure, il lui souffla l'ambition, l'amour de la gloire; mal assuré lui-même et inquiet de son pouvoir royal, il chercha à lui donner les vertus avec lesquelles se fondent les dynasties. Il l'entoura de maîtres, lui fit apprendre presque toutes les langues d'Europe, l'admit, encore enfant, aux séances de son conseil. Il lui donna surtout un guide habile dans la personne d'Oxenstierna, issu d'une grande famille suédoise. Gustave-Adolphe se montra digne de l'amitié d'Oxenstierna et lui garda toute sa vie une confiance qui doubla ses propres forces. Les grands rois ont besoin de grands ministres, et, les ayant trouvés, savent les garder.

Gustave-Adolphe n'avait que seize ans quand il monta sur le trône. Oxenstierna avait vingt-sept ans. Leurs débuts ne furent pas très heureux. Entre les Suédois et les Danois, il y avait une perpétuelle rivalité; les deux peuples se disputaient le commerce de la Baltique, plus important qu'aujourd'hui, car la mer était alors la principale voie de communication dans ces pays du Nord. Le roi de Danemark regardait comme une ennemie la maison de Wasa, qui avait enlevé la Suède à ses aïeux. Peu avant l'avènement de Gustave-Adolphe, le roi de Danemark avait, sous un prétexte futile, déclaré la guerre à la Suède et avait pris Calmar. Le jeune roi de Suède se trouva donc, aussitôt que monté sur le trône, avoir une guerre sur les bras; les Danois battirent les Suédois et Gustave-Adolphe ne put racheter Calmar et Elfsborg qu'avec une rançon d'un million de thalers. Gustave-Adolphe se trouva mêlé ensuite aux luttes soulevées par les faux Démétrius; il reconnut, en faisant la paix, Michel Romanof, et obtint ainsi un traité qui excluait la Russie de la Baltique. Il avait été heureux dans cette seconde guerre, et, la paix à peine signée, il travailla à accroître les forces de son pays; il ouvrit des ports francs, développa l'industrie métallurgique, créa des fabriques d'armes, des banques, réforma la justice, réduisit le pouvoir des chambres, créa des conseils purement consultatifs, diminua les privilèges de la noblesse et du clergé. Il établit en fait son pouvoir à peu près absolu, tendit tous les ressorts de l'état, supprima toute tolérance reli-

gieuse; il n'avait qu'un but, faire de la Suède un vaste camp retranché, y amasser des soldats, des trésors et se préparer à la guerre sans bien savoir encore qui serait son ennemi. Dans un pays de deux millions et demi d'habitans, il réussit à lever jusqu'à quarante mille hommes d'infanterie; l'impôt de la mouture, l'accise, payèrent les troupes levées à l'étranger. Il vendit des biens de la couronne, répudia toutes les dettes de l'état contractées avant l'avènement de son père. Jamais on n'avait plus audacieusement, plus tranquillement dénoncé à l'Europe l'intention de se préparer à de grandes aventures militaires.

Que voulait Gustave-Adolphe? Où allait-il porter ses coups? Il bandait son arc comme un jeune Apollon, et son peuple obéissant était résigné d'avance à tous les sacrifices. Il faut croire que la passion religieuse animait pour des luttes suprêmes tous ces lents esprits du Nord, plus ouverts que les esprits du Midi aux rêves, aux chimères, aux folies! Gustave-Adolphe était le nouveau David, l'homme du destin; il le croyait, ses peuples le croyaient comme lui; ils se laissaient conduire les yeux fermés. La destinée les poussait comme une vague contre la Pologne catholique, contre l'Europe corrompue; la guerre était pour eux à la fois un roman, un exode, une mission.

On ne comprend pas bien le rôle de Gustave-Adolphe si l'on ne se représente ce qu'était alors la Pologne, quelle place extraordinaire elle tenait dans le Nord entre tant de pays demi-barbares. Elle était pour les Scandinaves et les Slaves une sorte de Rome, de grande prostituée, de Babylone, un point lumineux et chaud autour duquel venaient tourbillonner les lourds insectes sortis du froid et de la nuit. La Pologne était alors la puissance chrétienne du Nord la plus redoutable. Elle leva sous le règne de Sigismond une armée de plus de trois cent mille hommes. Elle pouvait, avec ses cosaques, porter l'effroi jusqu'aux portes de Constantinople. Elle avait des prétentions sur presque toutes les provinces septentrionales de l'Europe.

Gustave-Adolphe recommença la guerre avec la Pologne en 1620, aussitôt après la rupture de l'armistice de deux ans qu'il avait conclu en 1618. Il alla mettre avec seize mille hommes le siège devant Riga, ville luthérienne, mais qui ne voulait pas se séparer du royaume polonais; la ville se rendit, et aussitôt après il entra en Courlande et prit Mittau. La guerre continua deux ans, avec des fortunes diverses. Gustave-Adolphe avait un pied en Europe; les princes luthériens d'Allemagne lui offraient d'entrer dans leur union. Il convoitait les villes hanséatiques; son horizon s'agrandissait; mais il n'avait pas encore donné un corps à ses pro-

jets. Il rencontrait dans le nord de l'Allemagne une maison encore assez obscure, la maison de Brandebourg, dans laquelle il devinait un émule et une rivale; il y rencontrait aussi le Danemark, l'ennemi héréditaire de la Suède. Il redoutait surtout la Pologne et Sigismond, qui songeait toujours à lui arracher sa couronne.

Comment se laissa-t-il entraîner par degrés à prendre pour objectif non plus le Danemark ou la Pologne, mais l'empire lui-même? Comment osa-t-il, au lieu de devenir simplement l'allié des princes luthériens, se poser en champion, en chef armé de la foi protestante, et se montrer à l'Europe comme l'arbitre armé de ses destinées? Comment se risqua-t-il à sortir de ces provinces du Nord, qu'il pouvait revendiquer comme l'héritage légitime de la Scandinavie, et à se mêler aux grandes luttes du continent? Je pense que l'on ne peut attribuer cette conduite à de profonds calculs. Gustave-Adolphe avait cette sorte d'imagination froide qui fait souvent abandonner la proie pour l'ombre; il aimait la guerre avec passion, et il lui fallait des adversaires assez grands pour que la défaite lui fût presque aussi glorieuse que la victoire. Il se croyait un instrument de la Providence destiné à rompre l'ancien équilibre européen; or l'empire était la pierre angulaire de cet édifice, et il ne pouvait pas songer à l'ébranler s'il usait ses forces sur le Danemark, sur la Russie ou même sur la Pologne. Il semble que l'ambition encore un peu vague de Gustave-Adolphe commença à se donner des linéamens plus précis quand l'empire échut à Ferdinand II. C'est en 1617 que Ferdinand avait été couronné roi de Bohême. Élève des jésuites d'Ingolstadt, le jeune archiduc apparut au monde catholique comme un nouveau saint Michel marqué pour étouffer en Europe la rébellion protestante. Le 20 mars 1619, Ferdinand fut élu empereur à Francfort; il eut les voix non-seulement de la Saxe et des trois électeurs ecclésiastiques, mais encore celles du Brandebourg et de l'électeur palatin. En Angleterre, en Hollande, en France, en Allemagne, les protestans purent se croire perdus. Une grande réaction catholique se préparait partout. Si, en Angleterre et en Hollande, la cause de la réforme paraissait triomphante, en France elle était déjà moralement vaincue, et en Allemagne les forces semblaient à peu près balancées; mais le poids de l'autorité impériale menaçait de faire pencher la balance en faveur de Rome et de l'Espagne.

La réputation de Gustave-Adolphe commençait pourtant à remplir l'Europe; les princes luthériens, l'électeur de Brandebourg, dont il avait épousé la fille, la Hollande, la France enfin, semblaient l'inviter à intervenir en Europe, mais il redoutait quelques-uns de ceux qui lui offraient leur alliance, notamment le Danemark, autant



que des ennemis. Richelieu voulait se servir de lui plutôt que le servir, et il n'est pas douteux qu'il hésita longtemps avant de s'engager avec un prince qui avait pris la foi protestante sous sa protection. Il avait reconnu dans le roi de Suède un instrument qui pouvait servir contre la maison d'Autriche ; il l'engagea à faire sa paix avec la Pologne et contribua puissamment à faire aboutir les négociations qui mirent fin à la lutte entre Gustave-Adolphe et Sigismond.

Il importe de bien faire ressortir quelle fut exactement la nature des rapports entre le cardinal et le roi de Suède. Hercule-Gérard de Charnacé, d'une famille parlementaire bretonne, avait été très jeune un des gentilshommes de la maison de Richelieu ; il avait épousé une demoiselle de la maison de Brézé, alliée à celle du cardinal. Ayant perdu sa femme, il chercha une distraction dans les voyages, visita Constantinople et une partie de la Russie. Il vit Gustave-Adolphe dans son camp, et à son retour parla à Richelieu avec admiration du roi de Suède et de son armée. Richelieu envoya Charnacé vers Gustave-Adolphe en 1628 et une seconde fois en 1629. Charnacé se tira fort bien de sa négociation ; il travailla à amener le roi de Suède à faire sa paix avec la Pologne et à entrer en lutte contre la maison d'Autriche. Le 26 septembre 1629, un armistice de six ans fut conclu entre Sigismond et Gustave-Adolphe. Aux termes de cet armistice, les Suédois gardaient la Livonie et conservaient les deux tiers des droits de douane prélevés dans la ville de Dantzic, déclarée neutre.

Gustave-Adolphe avait désormais les mains libres : il voulait faire la guerre à l'empire, entraîner avec lui le Danemark, les villes de la Hanse, les villes impériales, plusieurs princes d'Allemagne. Charnacé avait déjà beaucoup travaillé à échauffer son imagination ; il lui avait dit que tous les cœurs voleraient à sa rencontre, s'il entrait en Allemagne, que les Allemands attendaient un libérateur comme les Juifs attendaient le Messie, que les bandes de Wallenstein et de Tilly avaient rendu odieux jusqu'au nom de l'empire, que tout était possible à qui oserait se jeter en Allemagne. Gustave-Adolphe ne se dissimulait point les périls de l'entreprise ; il ne faisait point fi des armées de Tilly et de Wallenstein, il ne comptait guère sur les princes allemands, il craignait la ligue des princes catholiques, il savait que la Suède était contraire à son entreprise jusque-là qu'il ne pouvait plus réunir la diète, tant il craignait de trouver de l'opposition chez ses sujets, d'ordinaire si obéissants. Wallenstein et Tilly avaient 160,000 hommes ; il n'avait lui-même que 35,000 hommes, et il était contraint d'en laisser 9,000 à Stralsund et 10,000 en Prusse. Il dissimulait le chiffre exact de ses troupes dans ses négociations avec la France.

Dès son arrivée au pouvoir, Richelieu avait cherché des alliances contre la maison d'Autriche ; l'état misérable où l'Allemagne était réduite occupait son esprit : les premières négociations de Charnacé émurent assez l'empereur pour que Richelieu se crût obligé de le rassurer. M. de Sabran, envoyé par Louis XIII à Vienne, fut chargé de dire aux ministres de l'empereur que M. de Charnacé n'était allé en Allemagne que « pour faire entendre à quelques princes d'Allemagne alliés de cette couronne les justes et sincères intentions du roy en son voyage d'Italie. » (Écrit au camp devant Alais, 15 juin 1629). Ce fut peu de temps après que Richelieu commença sérieusement à susciter le roi de Suède contre l'empire. Il avait essayé du roi de Danemark, et l'avait un peu soutenu dans sa lutte en faveur du prince palatin contre l'empereur et contre l'Espagne ; mais il trouva ce « pauvre prince si lâche de cœur, que, se contentant de ravoïr le sien et de ne rien payer de ce qui lui était demandé pour les frais de la guerre, il reçut ces conditions-là, abandonnant tous ses alliés. » (Mémoires de Richelieu.) Pendant la guerre d'Italie, Richelieu ne perd pas de vue le roi de Suède ; il écrit à Toiras : « Le roy de Suède a quarante-cinq mille hommes de pied et dix mille chevaux, et va entrer en Allemagne » (20 mai 1630.) C'est dans les lettres au père Joseph que se révèlent les desseins de Richelieu ; il veut bien soutenir Gustave-Adolphe, mais il ne désire point nuire aux intérêts catholiques ; voici le langage qu'il veut que ses agens tiennent aux électeurs :

« Qu'il est vray qu'il ne peut supporter l'usurpation de l'Espagne ; mais qu'il n'a aucune jalousie contre la juste grandeur de l'empire. Sa majesté estime que le vray bien de l'Allemagne est qu'elle soit possédée et gouvernée par les Allemands, et que les Espagnols n'y aient point le pied. En un mot, elle est dans les mêmes sentimens que la Bavière et la ligue catholique.... Vous laisserez esperance au duc de Bavière que s'il se fait une bonne paix entre l'empereur et la France, sur le sujet d'Italie, le roi s'emploiera volontiers par ses offices envers le roy de Suède, pour le porter à se contenter de la raison : mais il se faut bien donner garde d'en rien mettre dans le traité. Vous leur ferez aussi entendre le zelle que le roy a à la religion et qu'il n'a alliance avec les Hollandois que pour s'opposer aux injustes desseins des Espagnols qui sont préjudiciables à eux et à toute la chrétienté. » (Août 1630.)

On voit ici la vraie pensée de Richelieu, sa pensée de derrière la tête. Gustave-Adolphe ne doit être pour lui qu'un instrument ; mais il compte bien l'empêcher de rien faire contre l'église ou contre les princes catholiques. Il espère le jeter sur les états héréditaires de l'Autriche ; il va jusqu'à lui montrer au loin, par-delà la Silésie,

la Bohême, la Moravie conquises, un nouvel empire d'Orient. Il compte que le Suédois passera comme un météore à travers l'Allemagne, et il lui offre une solde annuelle de trois tonneaux d'or (300,000 florins d'or) qu'il espère ne pas avoir longtemps à payer. Mais Gustave-Adolphe, si amoureux qu'il fût de la gloire et si pressé qu'il fût d'argent, ne voulut point se mettre aux ordres de Richelieu. Il ne traita avec personne avant de mettre le pied sur le sol allemand, ni avec Charnacé, ni avec les Hollandais, ni avec les princes allemands. Il comptait sur la victoire pour obtenir de tout le monde des articles avantageux.

C'est le 29 mai 1630 qu'il prit congé des membres de la diète qu'il avait convoqués et leur fit jurer serment de fidélité à sa fille Christine, âgée seulement de trois ans et demi. « Que personne, leur dit-il, ne croie que je me précipite dans cette nouvelle guerre avec légèreté et sans de bonnes raisons. Je prends à témoin le Dieu tout-puissant, en présence de qui je parle, que je ne combats pas pour mon plaisir. On m'y a contraint; l'empereur m'a offensé de la manière la plus grave dans la personne de mon ambassadeur; il aide mes ennemis, il persécute mes coreligionnaires, les protestans d'Allemagne, qui gémissent sous le joug du pape et qui nous tendent leurs mains suppliantes. S'il plaît à Dieu, le secours leur arrivera. Je n'ignore pas les dangers qui menacent ma vie. La divine Providence m'a préservé jusqu'à présent, mais je dois finir par mourir pour la défense de la patrie. » Continuant sur le même ton, il fait ses adieux à sa noblesse, à l'église, à tous ses sujets et finit par une prière tirée du psaume xcii : « Revenez vers nous, Seigneur, etc. » Il ordonna trois jours de jeûnes et de prières dans tous ses états. Ne partait-il pas pour une guerre sainte? les intérêts de son ambition et les intérêts de son peuple n'étaient-ils pas confondus entièrement dans son esprit? Son peuple ne devait-il pas le regarder comme un nouveau Macchabée?

Des vents contraires retinrent la flotte jusqu'au 27 juin; le 4 juillet 1630, elle parut devant Peenemünde, à peu de distance de Stralsund. Le débarquement se fit à l'embouchure de la Peene. Le roi se mit à genoux en touchant le sol allemand, fit une prière, et prit une bêche pour montrer à ses soldats qu'il était prêt à partager leurs travaux comme leurs dangers. Dans la soirée, toute l'armée était retranchée, mais les impériaux ne se montrèrent point. Gustave-Adolphe fit répandre un manifeste sous ce titre : *Raisons pour lesquelles le roi de Suède Gustave-Adolphe a été enfin obligé de débarquer avec une armée sur le sol allemand.* Il y donnait toute sorte de raisons assez frivoles, évitant de toucher aux choses religieuses, parce qu'à ce moment il avait besoin de la France et

négociait avec Richelieu. Vis-à-vis des princes allemands, sa politique était des plus simples; il ne voulait pas entendre parler de neutralité, il fallait être pour ou contre lui. Qui osait braver l'empire ne pouvait ménager les petits princes; comme général, il avait besoin de la liberté de ses mouvemens, il devait assurer ses lignes de communication; il ne pouvait laisser derrière lui des neutres indécis ou hostiles; ce roi pirate avait des mots d'une expressive éloquence; en refusant de se dessaisir d'une province, il disait: « Mes mains ont des yeux, elles croient ce qu'elles voient. » Il connaissait bien le caractère des électeurs; après s'être assuré, sans coup férir, des bouches de l'Oder, il se porte devant Stettin, la capitale de la Poméranie: le duc Bogislas arrive à son camp, porté dans une litière. Le roi lui dit qu'il connaissait la faiblesse de la place et montrant quelques femmes aux fenêtres du palais ducal: « Tous ces beaux défenseurs ne tiendraient pas trois minutes devant une compagnie de mes fantassins de Dalécarlie. » Bogislas offrit sa neutralité. Gustave lui répondit avec colère qu'il fallait être pour ou contre lui. « J'ai sauvé, dit-il, la ville de Strålsund par la grâce de Dieu; j'offre d'affranchir vos états des voleurs et des brigands, et quand ce sera fait, je vous les rendrai, » et comme le duc Bogislas, déjà âgé de cinquante ans, n'avait point d'enfant, il ajouta: « Je vous prie de faire mieux à l'avenir dans votre mariage; autrement je vous supplierai de m'adopter pour votre fils et héritier. » Le duc Bogislas se résigna, Stettin fut occupé, le roi de Suède refusa de loger au château et resta dans la cabine d'un bateau sur l'Oder. « Un manteau doublé de fourrures pour les généraux, disait-il, de la paille pour les soldats, sont de fort bons lits pour les sujets d'un roi qui dort dans un hamac. »

Le roi fit aussitôt travailler toute son armée à remettre en bon état les fortifications de la ville, et fit signer au duc un traité d'alliance perpétuelle, dans lequel il se substituait en quelque sorte à tous les droits de l'empereur. Non-seulement ce traité lui livrait la Poméranie dans le présent, il préparait dans l'avenir la suzeraineté du roi de Suède sur cette province. L'infortuné duc n'en écrivit pas moins à l'empereur une lettre pour excuser sa conduite et pour protester de sa fidélité. Il le pria de rappeler ses troupes, qui commettaient toute sorte d'excès: les impériaux brûlaient tout, massacraient les paysans; le feld-maréchal Torquato Conti, qui commandait les troupes de l'empereur dans le Nord, sur les bords de la Baltique, dans les provinces voisines de la Poméranie, dans le Mecklembourg, dans la Silésie et dans la marche de Brandebourg, donna ordre de mettre à mort tout Poméranien qui prendrait du service avec les Suédois. Conti avait disséminé ses troupes dans des

garnisons ; il ne sut pas empêcher Gustave-Adolphe de renforcer ses armées par de nombreuses recrues. Gustave-Adolphe essaya pourtant en vain d'emporter le camp de Garz, qui lui barrait l'Oder en aval : il se jeta sur le Mecklembourg, espérant prendre Magdebourg et transporter la guerre de l'Oder sur l'Elbe. Il était pressé de divers côtés : les princes mécontents ou dépossédés cherchaient dans le roi conquérant un allié de leurs ambitions et de leurs convoitises ; les deux ducs de Mecklembourg, le margrave de Brandebourg, élu administrateur de Magdebourg et chassé de cette ville, le duc de Lauenbourg, sollicitèrent Gustave-Adolphe. L'hiver était venu, l'armée de Conti manquait de tout, les Suédois étaient habitués au froid. Conti se démit de son commandement en faveur de Schaumbourg, et Gustave-Adolphe alla chercher ce dernier dans ses quartiers d'hiver. Il enleva d'assaut Greifenhagen le 4 janvier, et le 6 janvier, Schaumbourg, sans attendre son attaque, évacua ses troupes sur Garz et mena ses bandes en désordre vers le Midi. Gustave-Adolphe occupait donc toute la Poméranie : il était maître de l'Oder, on l'appelait dans le Mecklembourg. Il désirait vivement l'alliance du chef des luthériens allemands, de l'électeur de Saxe ; mais celui-ci se faisait prier, comme faisait aussi le beau-frère du roi de Suède, l'électeur de Brandebourg. Les seuls mots d'empire et d'empereur intimidaient encore les princes : l'électeur de Brandebourg offrit sa neutralité, et même sa médiation. Gustave-Adolphe dit qu'il avait passé le Rubicon ; aux plaintes de son beau-frère sur le traité de Stettin, qui le dépouillait de ses droits sur la Poméranie, il répondit en s'offrant à justifier sa conduite par un passage du livre de Ruth. Les comtes d'Oldenbourg et de la Frise orientale vinrent au camp suédois implorer la neutralité sans pouvoir rien obtenir ; le duc de Lauenbourg négocia ; le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, le premier des membres laïques du collège des princes de l'empire, criblé de dettes et à demi dépossédé de ses états, que les armées impériales occupaient, n'hésita pas longtemps : il conclut avec le roi de Suède une alliance offensive et défensive. Le landgrave promettait d'amener avec lui tous les princes protestans, toutes les villes protestantes. Toutes ces promesses laissaient le roi de Suède assez isolé, les appuis qu'on lui offrait étaient on ne peut plus précaires ; il n'avait guère ouvertement avec lui que des princes sans états. Les autres, ou servaient, ou redoutaient l'empire, ou se flattaient de pouvoir former un groupe de neutres capable de se faire respecter. Toute l'Allemagne avait l'œil sur ce gros nuage prêt à crever dans le Nord ; le roi de Suède, dans son quartier-général de Berwelde, petite ville située près de Custrin, n'était pas sans inquiétude. Il n'avait point d'hésitation, point de vains treblemens

devant la grandeur du saint-empire; il avait foi en lui-même, il avait confiance dans son armée, bien disciplinée, dans ses petits canons soigneusement enfermés dans des étuis de cuir, dans la nouvelle tactique qu'il avait inventée, et qui était pour ainsi dire le prélude de l'ordre dispersé opposé aux épais bataillons. Mais si robuste que fût sa confiance, il ne se trouvait pas assez fort pour mettre seul l'ordre dans le chaos de l'Allemagne. Il lui fallait une grande alliance : Richelieu lui offrit celle de la France.

Dès le mois de septembre 1630, Richelieu travaillait en même temps à un traité secret avec la Bavière et à un traité avec la Suède. Charnacé lui écrivait qu'il croyait trouver de la difficulté au traité avec la Suède pour deux raisons principales : « l'une, que le roy de France est nommé le premier au premier article où il est dit : *Sit fœdus inter dictos serenissimos Francorum et Suevorum reges.* » « Il y a beaucoup de choses à dire là-dessus; mais si cet article arrestoit, écrivait Richelieu au père Joseph, on pourroit dire simplement : *Sit fœdus inter dictos serenissimos reges*, sans les nommer, parce qu'ils sont désignés au préambule. L'autre difficulté est qu'il dit (Charnacé) que le roi de Suède n'entend pas qu'on rabate sur le million que contribuera Venise... Nous passerons par-dessus cette difficulté. » Gustave-Adolphe avait surtout besoin d'argent, et Richelieu tenait à « soigneusement conserver l'union et l'intelligence avec le roy de Suède. » Au mois d'octobre, des négociations ouvertes à Ratisbonne avaient abouti à un projet de traité de paix, que Richelieu n'approuva point. Ce traité était l'abandon trop complet de tous les alliés de la France. « On estime, écrivait Richelieu de Roanne, qu'on ne peut ratifier le traité sans perdre l'honneur, nos alliez et toute créance avec eux. » Richelieu écrivit à Charnacé qu'il ne ferait point la « lâcheté » de signer un traité qui était l'abandonnement de M. de Mantoue, du roi de Suède, des Vénitiens, des Hollandais. Peu de jours après, l'armée française arrivait devant Casal, et l'on sait comment Mazarin parvint à suspendre la bataille qui allait s'engager et obtint la sortie des Espagnols de Casal et de Montferrat.

Dans les derniers jours de l'année 1630, Richelieu mandait à Charnacé qu'il attendait « ce qu'il aura fait avec Suède, où son jugement seul, estant éloigné comme l'on est, le doit conduire. » Charnacé s'embarqua à Lubeck et se rendit auprès du roi « sans s'inquiéter, écrivait-il, à toutes ces violences et mauvaises humeurs. » Le traité fut signé à Berwelde, le 23 janvier 1631. Les deux rois s'engageaient à protéger leurs alliés communs, à rétablir les droits des états opprimés, à assurer la sécurité de la Baltique et de la mer; le roi de Suède devait conduire en Allemagne et y entre-

tenir une armée de 30,000 fantassins et de 6,000 chevaux ; le roi de France lui donnait un subside annuel de 400,000 écus, payable à Paris ou à Amsterdam ; le traité spécifiait que, dans les places que le roi de Suède pourrait conquérir en Allemagne, il ne pourrait changer l'état de la religion catholique romaine ou autre. L'alliance était conclue pour cinq ans. Gustave-Adolphe fit immédiatement imprimer et répandre le traité, bien que Charnacé voulût le tenir quelque temps secret.

La campagne de 1631 justifia les espérances que Richelieu avait fondées sur le roi de Suède : celui-ci imposa son alliance à l'électeur de Brandebourg et à l'électeur de Saxe et se trouva le maître de toute l'Allemagne. Tilly avait en vain jeté l'épouvante dans tous les états protestans par le traitement qu'il avait infligé à la ville de Magdebourg. Le sac et l'incendie de Magdebourg avaient été punis par la bataille de Leipzig. La grande victoire de Gustave-Adolphe sur les plus vaillans capitaines de l'empire, sur Pappenheim et sur Tilly, portèrent au comble la gloire du roi de Suède. Dans *le Soldat suédois*, Spanheim fait dire au roi avant la bataille « qu'il allait frotter joyeusement une couronne royale et deux bonnets électoraux contre la carcasse d'un vil caporal. » Il avait dit à ses officiers avant le combat : « Vous avez déjà souvent dit en plaisantant que vous gagnerez bien vite le ciel sous mon commandement, mais jamais la richesse. J'avoue que cela est vrai jusqu'à présent. Nous avons traversé des pays déserts, dévastés, et d'ailleurs amis, où nous ne pouvions pas songer à nous enrichir. Mais dorénavant vous pourrez conquérir les biens temporels en même temps que les biens spirituels ; car, après la victoire, outre le butin que vous trouverez dans le camp de l'ennemi, vous arriverez sans peine dans ces états des prêtres, où je veux vous récompenser généreusement de vos peines et de vos travaux. »

Gustave-Adolphe, montrant à ses soldats les électors ecclésiastiques, ne rappelle-t-il pas le général Bonaparte menant son armée déguenillée en Italie ? La bataille de Leipzig fit pousser des cris de joie aux protestans dans toute l'Europe. « Si Gustave-Adolphe, dit M. Charvériat, n'avait eu d'autre but que de sauver le protestantisme en Allemagne, il aurait dû marcher sur Vienne après sa victoire de Leipzig. Pour l'arrêter, en effet, l'empereur aurait certainement rapporté l'édit de restitution qu'il avait déjà renoncé à exécuter contre la Saxe. Mais cette tâche une fois accomplie, le roi aurait été obligé de retourner en Suède sans aucun profit que la gloire, car on n'aurait plus eu besoin de lui en Allemagne ; sa présence y serait devenue à charge, et, s'il avait voulu garder quelques provinces, les protestans, après avoir obtenu par lui ce qu'ils

désiraient, se seraient réunis aux catholiques pour le chasser. » Il n'était pas très facile à Gustave-Adolphe, même après la bataille de Leipzig, de marcher sur Vienne; il n'avait pas gagné tout seul cette bataille; sans les Saxons, il n'aurait pas pu vaincre Tilly : aussi dut-il pour ainsi dire partager l'échiquier militaire de l'Allemagne avec l'électeur de Saxe; lui laissant la Bohême, il dut se jeter sur les parties occidentales de l'empire. L'occupation des électors ecclésiastiques du Mein et du Rhin lui permettait de donner de bons quartiers à son armée et de se saisir de gages importants, à l'aide desquels il se promettait d'obtenir une paix avantageuse de l'empire. Mais en se portant du côté de ces provinces, le roi de Suède risquait de ne plus donner contentement à la France, son alliée. Richelieu suivait avec un extrême intérêt les affaires d'Allemagne. Il avait donné, le 27 octobre 1631, à Charnacé, un pouvoir « pour traiter avec le roi de Suède et autres princes protestans, en conséquence de la neutralité, » et un autre pouvoir le lendemain « pour traiter avec les princes de la ligue catholique. » Le détail des affaires d'Allemagne était particulièrement confié au père Joseph.

Après la bataille de Leipzig, Gustave-Adolphe était entré à Erfurt, ville qui dépendait de l'électorat de Mayence. Il y mit pour lieutenant Guillaume de Weimar et marcha ensuite sur Wurtzbourg, en passant par la forêt de Thuringe. Le prince-évêque s'était enfui, et le roi de Suède entra sans grande difficulté dans la ville et dans le château. Les nombreux couvens de la Franconie et leurs trésors furent distribués aux officiers suédois; les soldats eurent leur part, ils vendaient des vaches pour un thaler, des moutons pour quelques sous. Le pays, regorgeant de richesses, fut en quelques semaines pillé de fond en comble.

Le roi de Suède, marchant ensuite sur le Rhin, prit toutes les villes qu'il rencontra et arriva devant Francfort-sur-le-Mein. Aux envoyés de la ville qui vinrent parlementer avec lui il répondit impérieusement que, depuis l'île de Rugen jusqu'au Mein, il avait trouvé les clés de toutes les forteresses. « C'est moi qui suis maintenant pour vous l'électeur de Mayence. Je vous donnerai une absolution aussi valable que la sienne. Je voudrais pouvoir vous épargner, mais l'Allemagne est un malade qui ne peut être guéri que par de violens remèdes. Je le vois bien, vous voudriez me tendre seulement le petit doigt, mais il me faut toute la main. » Il fallut donner toute la main; le roi entra dans Francfort et se prépara à tomber sur Mayence : les alliances venaient maintenant en foule, tout le monde traitait avec le jeune roi, George de Hesse-Darmstadt, la ville impériale et libre de Nuremberg. Tilly voulut



punir Nuremberg, mais il dut lever le siège de cette ville. « Je vois bien, s'écria-t-il, que le bonheur ne veut plus de moi. » Le 18 décembre, par un froid très vif, Gustave-Adolphe passa le Rhin, et il fit de suite capituler Mayence. Mannheim fut enlevé par le duc Bernard de Saxe-Weimar; Spire, Worms, se donnèrent au roi. Pendant ce temps, les Saxons faisaient campagne en Bohême et, dès le 11 novembre, ils étaient entrés dans Prague. Le roi de Suède et ses alliés étaient les maîtres de plus de la moitié de l'Allemagne.

Gustave-Adolphe était devenu, après une seule campagne, l'arbitre de l'Europe. Il tint sa cour à Francfort ou à Mayence pendant l'hiver de 1631 à 1632. Le roi de France lui avait envoyé le marquis de Brézé; Richelieu écrivait à l'électeur de Mayence, à propos de cette ambassade : « Monsieur, le désir que le roy a de procurer le soulagement de messieurs les électeurs catholiques fait qu'il ne s'est pas contenté d'envoyer depuis huit jours un gentilhomme au roy de Suède, mais qu'il y envoie de nouveau le marquis de Brézé, mon beau-frère... » M. de Brézé était chargé de défendre les intérêts des électeurs catholiques.

Richelieu commençait aussi à s'inquiéter pour la Bavière. Par un traité qui devait demeurer secret, spécialement à l'égard de la Suède et de l'Autriche (1), le cardinal avait garanti à Maximilien de Bavière ses états héréditaires et lui promettait des secours dans le cas où il serait attaqué. Au mois de novembre 1631, il avait envoyé Charnacé à Munich, pour le presser de faire avec le roi de Suède, déjà victorieux, un traité de neutralité pour lui-même et pour la ligue. Il voulait ainsi détourner les coups des Suédois des parties catholiques de l'Allemagne. Il s'offrait à faire respecter ce traité de neutralité au besoin par les armes de la France.

Maximilien hésita : l'idée de traiter avec l'envahisseur protestant lui semblait une trahison envers l'empereur et envers l'église catholique. Pourtant, s'il ne traitait pas, il succomberait comme tous les autres électeurs; la ligue catholique était un faisceau sans force. Les évêques de Wurzburg, de Worms, d'Osnabruck, les électeurs de Cologne, de Mayence, tous furent d'avis qu'il fallait tenter de conjurer les colères du Suédois. Le roi de France fit sonder Gustave-Adolphe : on savait qu'il n'avait encore accordé la neutralité à personne. M. de l'Isle était à Mayence le 1<sup>er</sup> janvier 1632, et il entretenait le roi de Suède du désir qu'avait Louis XIII d'épargner les électeurs et princes catholiques d'Allemagne. Charnacé arriva quelques jours après pour obtenir la signature de Gustave-Adolphe, mais

(1) Ce traité fut signé le 8 mai 1631, à Munich, et par le roi de France, le 30 mai, à Fontainebleau.

celui-ci exigeait que la ligue catholique licenciât toutes ses troupes. Enfin arriva le marquis de Brézé, dont nous avons parlé plus haut. Celui-ci était chargé particulièrement d'inviter le roi de Suède à ne point tourner ses armes sur l'Alsace, parce que la couronne de France se réservait de reprendre cette province. On a quelque peine à le croire, mais le Suédois se montra en cette circonstance fidèle à cet empire, qu'il outrageait pourtant sans relâche depuis plus d'un an. Il osa répondre à l'ambassadeur du roi de France qu'il était entré en Allemagne comme protecteur de l'empire et qu'il n'en laisserait détacher aucune province. Il ne modifia même pas ce langage, quand M. de Brézé lui offrit un concours plus actif de la France et lui proposa de faire avancer en Allemagne l'armée française réunie en Lorraine.

Cette négociation nous montre à nu le cœur du Suédois, de race germanique, subissant encore le prestige de l'empire alors même qu'il en prenait les villes, aimant mieux se servir de l'or français que d'une armée française, un peu trop attaché à la cause protestante pour entrer complaisamment dans les vues ambitieuses d'un prince de l'église. Vis-à-vis de la ligue, il se montra intraitable; il lui fit acheter la neutralité par les plus dures conditions. Quand l'ambassadeur anglais lui parla de rétablir le palatin, le gendre de Jacques I<sup>er</sup>, le prince dont les malheurs avaient ému peu d'années auparavant tout le monde protestant, le roi de Suède lui demanda un traité d'alliance formel contre l'Espagne et une armée de 12,000 Anglais. L'ambassadeur n'avait pas de pouvoirs suffisants. « Alors, lui dit le roi de Suède, vous venez trop tard. Ne parlez plus de rétablir le roi de Bohême. Dans mon traité avec la France, j'ai reconnu la neutralité du duc de Bavière, et je ne puis lui enlever ni la dignité électorale palatine ni le haut palatinat. » Le pauvre palatin n'en continua pas moins à suivre comme une ombre le roi de Suède pendant la campagne de 1632. Richelieu, à propos de ce même palatin, écrivait dans les instructions données à M. de Brézé : « Il faut porter le roi de Suède, autant qu'on pourra, à aller promptement attaquer la maison d'Autriche en Bohême, Autriche et autres pays héréditaires. Mais il est nécessaire aussy que le Palatinat en-deçà du Rhin soit nettoyé des Espagnols. Or d'autant que la légèreté et la faiblesse du palatin doit faire appréhender que, s'il l'avoit dès cette heure entre les mains, il ne le gardast pas, ou en usast mal, il semble qu'il suffit que le roy de Suède en promette la restitution par l'accord général qui se fera en la diette et cependant le garde. »

La prétention de Richelieu était de donner au roi très chrétien le rôle de pacificateur en Allemagne; il aurait désiré que le roi de

Suède restituât à la ligue catholique tout ce qu'il lui avait pris ou plutôt qu'il le déposât entre les mains du roi de France, jusqu'à la réunion d'une diète générale. Le roi de Suède exigeait que le roi de France fût caution de la neutralité des électeurs, et Richelieu négociait pour mettre des garnisons françaises dans quelques places. Il demandait au roi de Suède de lui donner Mayence. « L'électeur de Trèves offre Philipsbourg. On aimerait mieux Coblantz, mais il n'est pas à espérer. M. de Bavière consentirait à donner Manen (Mannheim), mais comme cela est au delà du Rhin, le roy fait difficulté de recevoir et Philipsbourg et Manen pour ceste raison, parce qu'il n'a rien qui les puisse secourir. Il se pourroit trouver un tempérament, qui est que le roy maintenant ne prist aucune place, mais qu'il feust seulement arrêté qu'au cas que le roy eust besoing de deffendre les électeurs ils luy mettroient préalablement ces places entre les mains, le roy n'en voulant point à présent. Si cependant dès ceste heure, ils vouloient donner Dinan (Dinant dans la province de Namur) ou Coblantz pour arres des autres places qu'il faudroit qu'ils consignassent, en cas qu'ils eussent besoin des secours du roy, Sa Majesté la recevroit pour s'engager davantage avec eux. »

Richelieu ajoutait que « les ambassadeurs du roy se souviendroient de traiter le fait des places si délicatement qu'il paraisse que le roy n'en face aucune recherche et portent les électeurs à les offrir d'eux-mesmes. » Il se méfiait beaucoup du roi de Suède, car dans un mémoire du 6 février 1632, que M. de Charnacé porta à M. de Brézé, il dit qu'il « faut bien prendre garde à esviter, dans l'acte de la neutralité, tous les termes captieux sur lesquels le roy de Suède pourroit à l'advenir prendre prétexte de rupture. »

« Je n'espère pas, écrivait M. de Brézé, le 14 février, de Francfort, à M. de Bouthillier, qu'on puisse conduire à bonne fin l'affaire de la neutralité... Le roy de Suède porte fort impatiemment qu'on luy parle de ce qui regarde la religion... Dans un entretien de trois heures, il m'a parlé des affaires d'Italie, des particularités de la vie du roy... On est venu l'avertir que sa viande étoit servie. Il me commanda de souper avec luy et la reyne et quelque six ou sept autres princesses et trois ou quatre autres princes, non comme ambassadeur, « car nous ne vous sçaurions pas assez bien traiter comme tel, mais bien comme marquis de Brézé, qui est de mes bons amis. » La conversation fut portée sur la religion catholique, et le marquis de Brézé prenant parti pour sa foi, le roy luy dit : « Ne croyez pas pour ce que je vous ay dit que je sois ennemi de votre pape, » et, redoublant son rire, continua : « Car sans moy il ne seroit que le chapelain des Espagnols... » Et puis on joua jusqu'à

une heure à des jeux qui sont connus en France : — votre place me plaist, au gage touché... » (*Arch. des affaires étrangères.*)

M. Melchior de l'Isle, qui était revêtu de la qualité d'ambassadeur de Louis XIII en Allemagne, résidait habituellement à Strasbourg. Il y était venu une première fois en 1631, pendant les négociations du traité d'alliance entre la Suède et la France. On a de lui plusieurs dépêches dans lesquelles il fait connaître aux « magnifiques, nobles et honorez seigneurs » de Strasbourg les sentimens de sa cour sur les affaires d'Allemagne. Après la bataille de Leipzig, Strasbourg, comme beaucoup d'autres villes, s'était mise sous la protection du roi de Suède. Gustave-Adolphe avait envoyé dans cette ville Althausser avec trois cornettes et six cents mousquetaires; celui-ci reçut de bonnes promesses des Strasbourgeois. Pourtant, au mois de mars 1634, M. de l'Isle n'hésitait pas à mettre Strasbourg en garde contre les effets que pouvait amener en Allemagne la politique suédoise poussée à outrance. Il était lui-même de religion protestante; sa parole avait d'autant plus de poids quand il écrivait : « Il est bien vray que la ligue catholique a grandement failli de s'estre si estroitement lié aux intérêts d'Espagne et d'avoir préféré ses pernicious conseils aux salutaires exhortations du roy mon maistre, et plus encore de n'avoir de bonne heure accepté les offres d'amitié et de neutralité que le roy de Suède leur a présenté par lettre, et que je leur ay offert de sa part, mais néanmoins Sa Majesté n'estime point qu'il faille se servir de ceste faute pour les ruiner absolument et faire par ainsi une guerre de religion, mais plustost pour les rendre à l'avenir plus sages, plus modérés et retenus à ne se laisser entraîner aux violens conseils d'Espagne; car, quoi qu'il semble que la prospérité des armes du roy de Suède soit telle et sa valeur si grande, qu'il soit maintenant bien aise de leur mettre le pied sur la gorge, si est-ce que Sa Majesté Très Chrestienne estime qu'il ne faut point porter les affaires à telles extrémités; *cum desperatis difficillime pugnatur...* » — « La paix que le roy mon maistre désire de procurer à l'Allemagne n'est pas une paix fourrée, car autrement : *bellum pace dubia melius*; car c'est une paix solide, une paix ferme, stable et équitable, en laquelle le roy de Suède trouve son conte et son contentement et les protestans leur assurance. »

Ce langage était inspiré par Richelieu; le cardinal avait tout intérêt à ne point laisser considérer la guerre d'Allemagne comme une guerre de religion; il laissait M. de l'Isle écrire que, « quant à la religion, comme Sa Majesté n'a jamais creu que les armes fussent un bon moyen pour la planter aux cœurs des hommes, aussi ne pense-t-elle pas que les princes et estats protestans de l'empire,

qui ont toujours détesté de telles violences et contraintes de consciences, voulassent maintenant se servir des armes pour l'amplification de leur religion (1). »

Les visées du roi de Suède n'étaient pas les mêmes. Gustave-Adolphe humiliait chaque jour la ligue catholique, et Richelieu ne pouvait s'empêcher de remarquer « qu'il seroit, me semble, bien honteux qu'un ambassadeur du roy vist tous les jours despouiller un électeur, ou un prince catholique. » Gustave-Adolphe, qui ne se payait pas de mots, voulait embarquer le roi de France à l'attaque de la Bourgogne, du Luxembourg et des Flandres. Richelieu, qui cherchait à gagner du temps, disait que la coutume de la France était de ne commencer la guerre qu'au printemps, que le roi de France amenait une grosse armée, qu'il traitait avec les Hollandais; il s'opposait fortement à ce que le roi de Suède attaquât lui-même l'Alsace, car cette province était certainement un des prix qu'il se promettait d'une campagne contre l'empire. Le père Joseph avait songé un moment à faire remettre la ville de Heidelberg entre les mains du roi; mais le cardinal avait barré le passage relatif à cette place dans le mémoire du père Joseph et écrit de sa main : « Ne faut point se charger de cette place. » Il ne désirait que des villes sur la rive gauche du Rhin.

Gustave-Adolphe avait tenu assez peu de compte de toutes les recommandations faites en faveur des électeurs amis de la France. Il avait toujours quelque chose à demander de son côté à Richelieu, il avait envoyé M. de Horn auprès du roi Louis XIII, à Metz, pour s'informer si le roi de France chercherait à empêcher le passage de la Moselle par les Espagnols; il laissa expirer la trêve accordée à la ligue catholique, fit des traités avec Strasbourg, avec Ulm; de gré ou de force, il obtenait des traités particuliers de tout le monde, promettant aux uns ce qui ne lui appartenait point, menaçant les autres, divisant les villes, les princes. Il ne pouvait pas ignorer que Richelieu, son allié, voulant détourner les armes suédoises des bords du Rhin, travaillait secrètement à réconcilier l'électeur de Saxe avec l'empire. Il savait que le roi de Danemark, bien que souverain protestant, avait aussi engagé l'électeur de Saxe à conclure la paix avec l'empereur. Gustave-Adolphe était entouré de tant de pièges et de périls que la prudence même lui commandait l'audace. Il était forcé de traiter l'Allemagne en maître, pour n'en être point honteusement chassé. Il gardait toutes ses conquêtes pour ne les point perdre toutes. Gustave-Adolphe se mit en campagne au com-

(1) *Documens historiques relatifs à l'histoire de France*, tirés des archives de la ville de Strasbourg, par M. Ant. de Kentsinger, maire de la ville de Strasbourg.

mencement de février ; il assiégea Kreutznach et en chassa les Espagnols, puis il retourna à Francfort avec le roi de Bohême. Tilly avait engagé les hostilités avec le maréchal de Horn, qui était entré en Franconie ; le roi de Suède alla au secours de son lieutenant, il le joignit et rallia encore Bernard de Saxe-Weimar ; Tilly battit en retraite à grandes journées et, pour empêcher l'orage de tomber sur la Bavière, il appella à son aide Gallas et Wallenstein. Le roi de Suède le suivit de près, entra dans Nuremberg, où les bourgeois lui firent don de quatre canons et de deux globes d'argent, l'un céleste, l'autre terrestre ; il arriva bientôt devant Donawerth, sur le Danube, fit une brèche dans les fortifications et se prépara à l'assaut. Le duc de Lauenbourg se retira en rompant les ponts, et le roi entra dans la ville. Ayant passé le fleuve, le roi de Suède put prendre aisément nombre de villes et alla chercher Tilly, retranché sur le Lech. Il passa le fleuve de vive force, après un combat extrêmement sanglant. Tilly fut blessé au genou par un boulet et dut être porté à Ingolstadt ; on lui tira quatre os brisés de la cuisse, mais il mourut le troisième jour.

Le roi de Suède avait passé le Lech, au milieu de ses soldats, l'épée à la main, sur le pont de bateaux qu'il avait fait jeter. Tilly loin du champ de bataille, sa victoire était complète, toutes les villes lui ouvraient leurs portes ; il fit son entrée dans Augsbourg avec une suite nombreuse de princes et d'ambassadeurs, et se reposa quelques jours dans cette ville. Augsbourg était le berceau de la foi luthérienne ; le roi y institua un conseil municipal luthérien ; les nouveaux conseillers lui prêtèrent serment, comme à leur roi légitime, et l'on frappa une médaille avec la légende *Gustava et Augusta, caput religionis et regionis*. Tilly avait rendu le dernier soupir en répétant : « Ratisbonne ! Ratisbonne ! » Le vieux guerrier indiquait cette place à l'électeur, comme l'ancre de salut, non-seulement de la Bavière, mais de l'empire. La mort qui frappait à soixante-treize ans le défenseur si longtemps heureux de l'empire guettait aussi le jeune prince qui avait traversé victorieusement toute l'Allemagne, et qui menaçait de tenir bientôt l'empire à merci. Le jour même où expirait Tilly, Gustave-Adolphe, monté sur un cheval blanc, s'étant trop approché des murs d'Ingolstadt, un canonnier de la ville le remarqua et d'un coup de canon emporta la croupe de son cheval. Le roi tomba tout couvert de sang et de poussière ; on le crut mort, mais il se releva et dit tranquillement à son escorte : « La poire n'est pas encore mûre. » Le moment d'après, le jeune margrave de Bade, à côté de lui, eut la tête emportée par un boulet.

M. de Saint-Étienne, agent du roi de France en Bavière, vint trouver le Suédois dans son camp devant Ingolstadt, et essaya de le

porter à la paix. Gustave-Adolphe triomphait trop au gré de Richelieu ; Saint-Étienne lui dit que l'électeur de Bavière désirait la paix, qu'il avait d'ailleurs désapprouvé l'entreprise faite par Tilly sur Bamberg ; le roi de Suède lui répondit qu'il parlait sans avoir ordre de son maître, le roi de France ; qu'encore que le duc de Bavière eût autant de prudence que de dissimulation, il avait mal mené ses affaires ; que s'il voulait traiter de bonne foi, il n'avait qu'à livrer Ingolstadt, à restituer l'électorat et le Palatinat au roi de Bohême et qu'à licencier toutes ses troupes. Saint-Étienne était le propre neveu du père Joseph ; il avait été employé en 1630 aux affaires d'Allemagne, il avait été d'abord avec Brulart de Léon, et mis ensuite sous la direction de Charnacé, il venait d'être nommé envoyé de France auprès de l'électeur de Bavière avec la mission de protéger les intérêts des Bavaurois sans toutefois rompre avec le roi de Suède. Se voyant traité de si haut en présence du roi de Bohême, de Horn et de quelques autres, il parla de la puissance de son maître. Le roi lui répondit qu'il comptait sur la loyauté du roi de France ; « cependant, si Sa Majesté veut envoyer quarante mille de ses François au secours de la Bavière, peu m'importe avec qui j'aie à combattre ; je pourrai m'entendre avec le Turc, qui est mon bon ami. » Louis XIII ne connaissait pas encore ces paroles quand il disait à l'ambassadeur de Venise, en apprenant la défaite et la mort de Tilly : « Il est grand temps de mettre un terme aux progrès du Goth. » Mais il devenait chaque jour plus clair que le Goth était aussi inquiétant pour ses amis que pour ses ennemis. Il éprouvait une sorte d'ivresse guerrière, pareille à celle qui porta plus tard Napoléon à Moscou. Il osa répondre à Richelieu, qui lui fit demander peu après jusqu'où il entendait pousser ses conquêtes : « Jusqu'où mes intérêts l'exigeront, » et ses intérêts étaient de ceux qui ne peuvent plus se définir. Il se posait de plus en plus en ennemi des papistes, en apôtre armé du protestantisme. Richelieu avait mis beaucoup de retard dans le paiement de ses subsides ; il finit par cesser entièrement de les payer. Et le « Goth, » quand on alla jusqu'à parler de l'envoi de troupes françaises contre les Suédois, dit : « Que le roi de France ne se donne point cette peine ; j'irai le trouver à Paris, à la tête de cent mille hommes et nous viderons là nos différens. » Ces paroles, si elles ont été prononcées (1), ne sont qu'une pure boutade ; car le Suédois n'était point sans une grande finesse et il avait assez d'affaires sur les bras en Allemagne pour ne point s'attaquer à la France. La guerre en Bavière avait pris un caractère horrible :

(1) Maurillon, *Histoire de Gustave-Adolphe*.

« Tout abondait, dit le *Soldat suédois*, dans un pays qui n'avait pas encore senti la picorée des soldats ; » il n'y resta bientôt que des villages en cendres. Toutes les villes furent mises à rançon : Munich vit le jeune roi jeter à un peuple stupide des poignées de cet or qu'il avait pris dans les coffres bavarois. Maximilien se tenait avec ce qui lui restait d'armée à Ratisbonne. Il semblait perdu, mais Wallenstein allait entrer en scène.

Wallenstein était devenu une sorte de dictateur militaire dans l'empire. Il était en pleine disgrâce au moment où le roi de Suède avait débarqué en Allemagne, à ce point qu'il fit des ouvertures à Gustave-Adolphe et lui offrit de suivre sa cause. Né protestant et devenu catholique, il n'avait jamais approuvé l'édit de restitution, il y voyait la cause de tous les malheurs de la maison d'Autriche ; il ne pouvait pardonner à l'empereur de l'avoir privé de son commandement, ayant toujours eu le bonheur de faire triompher les armes de son maître. Il promit donc au roi de Suède d'abandonner l'empereur ; Gustave-Adolphe n'osa confier des troupes à un général qui était traître à son souverain, et le renvoya à l'électeur de Saxe. Wallenstein se retourna du côté de l'empereur, qui lui avait fait demander de reprendre le commandement suprême de ses armées. Il se fit prier et n'accepta d'abord que pour trois mois, à des conditions qui semblent aujourd'hui presque impossibles à croire. Il fut convenu qu'il serait généralissime pour l'empereur et pour le roi d'Espagne, qu'il aurait une autorité absolue, que ni l'empereur ni son fils ne resteraient à l'armée, qu'il serait récompensé largement dans les pays dits héréditaires et dans les provinces qu'il aurait conquises, qu'il disposerait de tous les domaines confisqués, qu'il aurait le droit de grâce, qu'il aurait le pouvoir de faire la paix, qu'on l'indemniserait du duché de Mecklembourg. L'empereur accepta tout, car l'armée ne voulait pas d'autre chef que le terrible duc de Friedland ; les peuples le regardaient comme un souverain, il en avait le train, la prodigalité ; il avait un astrologue et passait pour avoir un pouvoir miraculeux ; nul mieux que lui ne savait faire des levées et faire sortir les armées du sol allemand. En quelques mois, il mit soixante mille hommes sur pied.

Wallenstein n'était pas seulement soldat, il était aussi diplomate ; dès le commencement de l'année 1632, il chercha à détacher la France du roi de Suède, et, dans ce dessein, il travailla à renverser Richelieu en conseillant aux Espagnols d'aider Gaston d'Orléans et la reine mère par les armes contre le cardinal. Il estimait, nous ne savons sur quelles assurances, que Gaston, s'il pouvait détruire l'influence de Richelieu, abandonnerait la cause de la Suède pour celle de l'Autriche. Nous avons déjà dit que le roi de Suède n'avait



pas les meilleurs rapports avec Richelieu ; il n'est pas certain qu'il ait vu d'un mauvais œil les entreprises faites contre le cardinal par la propre mère et par le propre frère de Louis XIII. Le plan de Wallenstein était simple : se jeter sur la Bohême et la Saxe, forcer le roi de Suède à venir au secours de son allié l'électeur de Saxe ; s'il ne le faisait, imposer son alliance à la Saxe et au Brandebourg, couper ainsi les communications de Gustave-Adolphe et l'enfermer en Bavière. Le roi de Suède était si loin de la Baltique qu'il ne pouvait plus tenir le nord de l'Allemagne ; il serait contraint, suivant toute apparence, d'en reprendre le chemin, et l'Autriche serait délivrée. Les choses n'allèrent pas aussi simplement, car pendant deux mois et demi, les deux armées de Wallenstein et de Gustave-Adolphe campèrent en face l'une de l'autre devant Nuremberg. Wallenstein craignait de livrer une bataille rangée avec ses nouvelles levées contre l'armée aguerrie du roi de Suède, renforcée au bout de quelque temps par toutes les troupes suédoises qui avaient été laissées dans les électors ecclésiastiques et qui furent ramenées au roi par le chancelier-général Oxenstierna. Le roi de Suède ne put ni faire sortir Wallenstein de ses lignes, ni les prendre de vive force ; la misère, les maladies l'obligèrent enfin à décamper. Le vieux *condottiere* avait lentement usé son ennemi, en l'empêchant de combattre : Gustave-Adolphe reprit le chemin du Danube vers Donawerth pour nourrir ses troupes, faisant mine de menacer les états héréditaires de l'Autriche ; mais Wallenstein, fidèle à son plan, ne le suivit point et marcha contre la Saxe. Il n'avait pas eu beaucoup de peine au début de la campagne à rentrer à Prague, et il n'avait qu'à regret pris le chemin de Nuremberg ; il se sentait plus libre désormais depuis qu'il avait tenu tête à Gustave-Adolphe et l'avait forcé de déguerpir. Il prit Bamberg, Baireuth, Cobourg, incendia Plauen, et entra le 1<sup>er</sup> novembre dans Leipzig. Il attira enfin le roi de Suède de son côté ; celui-ci avait quitté le Danube et retournait vers le nord. Il passa par Arnstadt, entra, le 7 novembre, à Erfurt et arriva le 11 à Naumbourg. Il commençait à se sentir inquiet de l'avenir : de sombres pressentimens l'assiégeaient. Il repoussait les hommages des populations, qui, dans certaines villes, le recevaient comme un libérateur. A Naumbourg, où la foule baisait ses vêtemens, il dit d'un air chagrin : « Je crains que le ciel ne me réserve quelque malheur, car ces gens m'honorent comme un Dieu. » Il sentait la trahison tendre partout des pièges autour de lui. L'électeur de Saxe commençait à vaciller ; il tenait son armée isolée pour pouvoir au besoin imposer sa médiation. Le roi de Suède se sentait perdu, s'il ne frappait ses amis comme ses ennemis de terreur : il avait besoin de continuellement vaincre.

Gustave-Adolphe apprit du même coup que Pappenheim, un des lieutenans de Wallenstein, avait quitté l'armée impériale pour se rendre à Halle et que les soldats de Wallenstein campaient sans se garder autour de Lützen : « Je crois vraiment, dit-il, que Dieu m'a livré l'ennemi. » Il se décida dans l'instant à aller chercher la bataille. Nous ne raconterons pas la grande journée. Le roi de Suède passa la nuit qui précéda le combat dans une voiture avec Bernard de Saxe-Weimar et Kniphausen ; il parcourut, le 16 novembre au matin, par un épais brouillard, tous les rangs de son armée. Il n'avait pas voulu mettre de cuirasse, une vieille blessure la lui rendait douloureuse à porter ; il n'avait qu'un pourpoint de cuir et un habit de drap. En passant devant les Suédois, il leur dit de combattre en braves gens, ajoutant que, s'ils se conduisaient bien, il les récompenserait loyalement, mais que, s'ils lâchaient pied, leurs os ne retourneraient pas en Suède. Il n'avait en tout, avec les régimens allemands, que vingt mille hommes ; Wallenstein en avait vingt-cinq mille. On sait comment, pendant la bataille, le roi, vainqueur à l'aile droite, se porta vers le centre avec un régiment de cavalerie suédois. Le brouillard était épais ; le roi, qui montait un cheval très ardent, se trouva entraîné avec quelques personnes de sa suite au milieu d'un gros de cuirassiers impériaux. Son cheval reçut un coup de pistolet, il eut lui-même le bras gauche fracassé d'un coup de pistolet ; puis il reçut une balle dans le dos, tomba de cheval et fut traîné quelque temps. Il n'avait plus avec lui qu'un page de dix-neuf ans : celui-ci vit entourer le roi par les cuirassiers : Gustave-Adolphe se fit connaître ; au même instant, un cuirassier lui brûla la cervelle. On le dépouilla et on le laissa nu, gisant à terre. Le cheval du roi, couvert de sang, arriva seul au galop devant le front des Suédois. Le bruit de la mort du roi se répandit en un instant dans les rangs ; mais ce bruit ne fit qu'enflammer la colère des Suédois : la furie les rendit irrésistibles, et, sans l'arrivée de Pappenheim et ses héroïques efforts, Wallenstein était perdu. Pappenheim mourut, le lendemain de la bataille, des blessures qu'il reçut dans cette terrible journée. Gustave-Adolphe l'admirait plus qu'aucun autre lieutenant de l'empereur et l'appelait simplement « le soldat. » Le cadavre du roi, percé de neuf blessures, piétiné, foulé, fut mis dans un cercueil par un pauvre maître d'école. Vainqueur à Lützen, Gustave-Adolphe, si la mort ne l'avait pas frappé dans sa victoire, eût peut-être été porté jusqu'à Vienne, il eût peut-être mis sur sa tête la couronne impériale. Il n'avait que trente-huit ans ; tout lui était possible et permis, car son temps ne connaissait que la force ; la religion des peuples était la religion des princes, et les princes n'étaient plus retenus,

comme aux époques précédentes, par la crainte de l'église; leurs ambitions temporelles ne connaissent plus le frein spirituel. Ils eussent suivi la fortune du vainqueur.

Quels étaient, au moment où se livre la bataille de Lützen, les rapports de la France et du roi de Suède? Il faut remonter un peu plus haut pour s'en bien rendre compte.

Le roi Louis XIII avait écrit lui-même de Narbonne, le 17 octobre 1632, à M. de la Grange aux Ormes, qui résidait auprès du roi de Suède, pour lui annoncer que Monsieur avait été réduit à la soumission. « Vous informerez de ce que dessus mon frère le roi de Suède, lequel aura, je m'assure, tel contentement qu'il convient à la bonne amitié et correspondance qui est entre nous, d'un succès si prompt et heureux du mouvement que l'on avoit excité en cette province... Vous remercirez, au reste, de ma part mondit frère le roi de Suède de la bonne inclination qu'il a témoignée à se conformer à ce que je luy ai fait proposer par vous comme étant convenable au bien public et au sien particulier. » La fin de la lettre est chiffrée et nous ne pouvons dire à quoi faisait allusion le roi de France. La révolte de Monsieur avait été la grande affaire de la cour de France pendant cette fin de l'année 1632; le cardinal était tombé très malade en revenant du Languedoc, il était resté un mois à Bordeaux entre la vie et la mort. La dépêche de M. de la Grange aux Ormes annonçant la mort de Gustave-Adolphe arriva à Versailles le 2 octobre au soir; Richelieu n'était pas encore retourné auprès du roi. Louis XIII réunit les secrétaires d'état le 3 décembre, et nous savons ce qui se passa au conseil par un « Mémoire fait à Paris le 4 décembre » par M. Bouthillier. On y lit ceci : « Le roy de Suède avait parlé si avantageusement, en diverses occasions, soit sur le sujet de la reyne-mère du roy, soit sur celui de Monsieur et autres rencontres, que l'on pouvoit dire que Sa Majesté n'y avoit peut-être pas beaucoup perdu à la mort du roy de Suède. C'est l'opinion de M. le maréchal de Brézé, qui l'a pratiqué assez longtemps pour en juger, et qui dit qu'il n'avoit aucun bon dessein pour les intérêts du roy; qui est, en effect, ce que le sieur de la Grange veut dire par les treizième et vingtième articles de sa lettre. — M. de Bullion a dit la mesme chose que moy. — Sa Majesté, là-dessus, a commandé d'envoyer promptement la dépêche à M<sup>sr</sup> le cardinal... »

Le courrier porteur de la dépêche trouva le cardinal de Richelieu à Brouage; il écrivit au roi le 15 décembre : « Sire, bien qu'il soit difficile de mander de loin son avis, parce que les affaires changent souvent devant qu'il soit arrivé, j'ai envoyé à M. Bouthillier ce que j'estime sur les affaires d'Allemagne pour obéir à vos commandemens. Si le roi de Suède eust attendu six

mois à mourir, il y a apparence que les affaires de Votre Majesté en eussent été plus assurées... » C'est tout ce que Richelieu trouve à dire sur la mort du roi de Suède; le reste de la lettre n'est que sur des envois d'argent pressés à faire à M. de Charnacé, sur les démarches qu'il conseille de faire avec diligence auprès des états et auprès des princes allemands pour empêcher leur désunion. La mort tragique de Gustave-Adolphe ne lui arrache pas un cri, pas un soupir, pas un mot de regret. On envoya d'abord à la reine de Suède un M. Duhamel pour lui annoncer qu'on accrédi terait prochainement auprès d'elle un ambassadeur extraordinaire; Duhamel fut chargé de messages pour Oxenstierna, Horn et le duc Bernard de Saxe-Weimar. Richelieu envoya en Allemagne, comme ambassadeur extraordinaire, M. de Feuquières, maréchal de camp, et en Hollande M. de Charnacé, qui avait sa confiance particulière. Charnacé était porteur d'un projet de partage qui donnait à la France « le Hainaut, l'Artois, le Tournesis, l'Isle, Doué et Orchy, la Flandre gallicane, qui consiste en Graveline, Dunquerque, Ostende, Nieuport et le Namurois, Luxembourg, » et aux États « le Brabant, Malines, Limbourg, la Frise, la Gueldre. » M. de Brézé fut envoyé aux princes protestans, Saint-Étienne au duc de Bavière, aux princes de la ligue catholique et à l'empereur; La Grange aux Ormes était déjà accredité auprès de plusieurs électeurs et de diverses villes libres.

L'ambassade de Feuquières est celle qui nous intéresse le plus: Feuquières vit le chancelier Oxenstierna le 5 mars 1633 à Wurzburg; celui-ci désirait que la France rompît ouvertement avec l'Espagne, sans oser formuler complètement ce désir; le cardinal préparait la guerre à l'Espagne, sans la déclarer; il avait donné pour mission à Feuquières d'agrandir, de fortifier certains électeurs allemands dont les intérêts n'étaient pas les mêmes que ceux de la Suède; l'ambassadeur français devait porter doucement Oxenstierna « à nous presser de rompre avec l'Espagne pour l'obliger à nous proposer des avantages à cette fin. » Les princes allemands étaient sur le point de se réunir à Heilbronn; Feuquières s'y rendit et travailla à maintenir l'union des Suédois avec eux. Oxenstierna était le représentant fidèle de Gustave-Adolphe, il avait épousé toutes ses passions, toutes ses méfiances; il se défiait beaucoup du cardinal de Richelieu, et la vérité historique oblige à dire qu'il avait raison. Feuquières était un négociateur très souple, très habile, et il se tira très bien des difficultés qu'il rencontra dans sa laborieuse entreprise. Ce n'était pas, en effet, chose facile que de garder un peu serré le faisceau que la main de fer de Gustave-Adolphe avait tenu pendant deux années; la politique française avait ses visées propres, qui n'étaient point celles de la Suède. Dégagée de son roman de gloire, la politique suédoise consistait

dans la conquête pure et simple des provinces qui forment tout le littoral de la Baltique. La chimère d'un nouvel empire protestant, entouré d'électeurs protestans, avait disparu comme fond la neige au soleil. Il ne restait que d'obscures revendications sur des provinces polonaises et allemandes. Le véritable empire, l'empire de Ferdinand, un instant menacé, restait solide sur ses vieilles bases historiques. Richelieu ne voulait point trop affaiblir l'empire, et Gustave-Adolphe l'avait bien deviné sur ce point : « Il estoit vray que la France se méfioit fort de l'Espagne et point de l'empire, » écrivait-il au commencement de 1634 à M. de Saint-George; il aurait voulu pouvoir séparer la maison d'Autriche et la maison d'Espagne, lutter en Italie avec les princes italiens, dans les Pays-Bas avec les États. L'Allemagne était un terrain sur lequel il hésitait à mettre le pied; il sentait très bien que l'étrange constitution de l'empire allemand offrirait tôt ou tard à la France des occasions d'intervenir et de refaire sa malheureuse frontière orientale.

En lisant, au reste, la correspondance diplomatique de cette époque, on admire non-seulement l'extrême vigilance de ceux qui conduisaient les affaires de la France, mais en même temps la sagesse, la prudence de leurs vues, la hauteur et l'impartialité de leurs conceptions politiques. La France n'aspirait pas seulement à se délivrer elle-même, elle aspirait à délivrer l'Europe entière d'un joug étouffant. Peut-être peut-on reprocher à Richelieu d'avoir attendu un peu trop longtemps avant de se porter à l'alliance suédoise et, une fois qu'il l'eut fait, de ne s'y pas être porté avec plus de résolution; ce qui l'arrêta peut-être, ce fut le sentiment que le Suédois, qui parlait sans cesse de liberté à l'Allemagne, ne lui préparait qu'un nouveau despotisme, ce fut aussi la conviction qu'il était moins propre à fonder quelque chose qu'à tout ébranler et à tout remuer, et que le vieil édifice impérial resterait debout, malgré la vaillance et l'impétuosité de ce soldat merveilleux, qui aimait plus la gloire que les fruits de la gloire et qui préférait le péril à la victoire.

Il faut voir le roi de Suède, comme le représentent les gravures du temps, sur un lourd cheval d'Allemagne, le front haut, l'œil clair, froid et brillant, la bouche ferme, épaisse et souriante. La narine s'enfle, comme celle du cheval de guerre; la bataille a commencé; les bataillons s'agitent confusément dans le fond; le roi part comme pour la parade. Jamais encore, en un temps pourtant si fécond en grands courages, on n'avait vu roi courtiser si familièrement la mort. Cent fois il la regarda en face, cent fois il risqua sa vie dans les plus obscures occasions. Ses soldats étaient sûrs de le voir au milieu d'eux toutes les fois que le péril était plus grand ou

que la bataille devenait plus sanglante et plus acharnée. Aussi fut-il sincèrement pleuré de son armée, car chaque soldat aimait en lui un soldat; il fut encore pleuré des chefs du parti protestant. Il avait été considéré par ces derniers comme un envoyé de Dieu. Le duc de Rohan, qui était en exil volontaire en Italie, avait bien jugé de loin l'entreprise du roi de Suède. « Le roy de Suède, écrivait-il le 31 août 1631 à sa mère, Catherine de Parthenay, fait toujours très bien et avance ses progrès, mais les Allemands ne le regardent guère, car ils n'ont encore rien fait qui vaille, et mesme quelques-uns commencent à se dédire de ce qu'ils avoient promis à l'ass-emblée de Lpxig, entr'autres le duc de Virtemberg et la ville d'Ulm qui se sont mis en l'obéissance de l'empereur. Ces gens-là n'ont pas plus de fidélité ni de courage que ceux qui nous ont trompés; il est bien à craindre qu'ils ne se perdent. » Le 5 septembre 1631, après le sac de Magdebourg, Rohan écrit à sa mère que cet événement « a donné une grande terreur à plusieurs villes et princes d'Allemagne dont s'en est suivie la défection de l'administrateur de Virtemberg et des villes de Ulm et de Noremberg; néansmoins les nouveaux progrès du roy de Suède ont rafermiz le reste, et s'il n'eust soupçonné Saxe et Brandebourg, il eut conquis toute la Silésie et partie de la Bohême; mays il a été contraint de retourner de ce costé-là pour s'asseurer d'eux; il s'est tout à fait assureé du marquis de Brandebourg et de son pays, mays pour celluy de Saxe ny luy ny l'empereur ne l'osent trop presser de peur qu'il ne se déclare contre celuy qui le pressera trop et comme cela demeure sans faire autre chose que bien boire pour être la proie du vainqueur; tous les conseillers de ces princes, et plusieurs des principaux des bonnes villes corrompus par l'empereur, tellement qu'il faut par force et malgré qu'ils en ayent leur procurer la liberté; cela me fait ressouvenir des défunes affaires de France (!). »

Rohan voyait fort clair aux affaires d'Allemagne; après la mort du roi de Suède, il avait fait passer à Richelieu un mémoire sur ces affaires. Le cardinal en savait tout le détail: il n'en était détourné ni par le soin des affaires d'Italie, ni par ses lutttes incessantes contre ses ennemis de l'intérieur, ni par la guerre contre les protestans. Sa politique était encore un peu hésitante. Pouvait-il deviner que la mort arrêterait si vite le roi de Suède au milieu de ses victoires? Devinait-il que les effets de l'invasion des Suédois en Allemagne ne seraient pas très durables? que la marche de Gustave-

(1) Ces extraits sont tirés d'une correspondance inédite, que je dois avec beaucoup de documens et d'indications précieuses sur Rohan, à la généreuse libéralité de M. de Loménie.

Adolphe n'était qu'une bourrasque couvrant de vagues passagères la mer profonde de l'obéissance germanique?

Nous l'avons montré peu confiant dans son allié et toujours disposé à marchander ses secours. Richelieu voulait inquiéter l'empire, mais non préparer sa ruine; il espérait pouvoir donner les possessions italiennes de la maison d'Autriche à des princes italiens: en Allemagne, sa diplomatie tendait uniquement à établir autour de la France un rempart d'alliances, d'amitiés, de neutralités; il ne pouvait pas travailler à mettre les provinces catholiques sous les pieds d'un prince protestant. Les historiens lui savent gré d'avoir, prince de l'église et ministre d'une puissance catholique, su chercher des alliances protestantes; en fait, il ne vit jamais dans les Suédois que les alliés d'une heure. Richelieu comptait bien abandonner Gustave-Adolphe après s'être servi de lui pour s'avancer dans les électors et en Alsace. « Le joug de l'empire étoit alors si lourd dans toute l'Europe » qu'après la mort de Gustave-Adolphe « le pape, ayant cette nouvelle, alla en l'église nationale des Allemands dire une messe basse. » (Mémoires de Richelieu.) Le roi du Nord, — qu'on appela quelquefois, à cause de la couleur de ses cheveux, le roi d'or, — parut un moment comme un soleil à Francfort; puis l'Allemagne retomba dans la nuit. L'histoire ne marche pas en ligne droite, elle procède plutôt par de grands mouvemens giratoires qui la ramènent de temps en temps au même point. Que d'événemens étaient encore nécessaires, que d'invasions, de guerres et d'incursions pour tirer le corps germanique de sa torpeur séculaire! Richelieu chercha seulement à profiter des fautes que l'empire avait commises en Allemagne; il travailla à briser la verge sanglante qui flagellait les peuples. C'est surtout, il faut le dire, après la mort de Gustave-Adolphe que la politique du cardinal devint féconde: il semble qu'il ait vu dans cet événement comme un avertissement; la fortune, en lui enlevant un instrument qui avait été regardé comme presque miraculeux, l'obligea à compter davantage sur ses propres ressources. La mission de Feuquières vers la reine de Suède et vers Oxenstierna fut suivie de résultats surprenans; elle inaugura avec le concert des petites puissances le grand et bien-faisant patronage de la France qui devait plus tard trouver son expression dans le traité de Westphalie, l'instrument diplomatique qui a été si longtemps la base du droit public européen et qui mit fin pour si longtemps à la domination exclusive d'une maison souveraine sur tous les princes et sur tous les peuples.

---

---

# L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

DEVANT

## LA LÉGISLATION DOUANIÈRE

---

### II<sup>1</sup>.

GRIEFS ET PROPOSITIONS

---

#### I.

Les plaintes de l'agriculture, a-t-on dit, sont si peu justifiées ou tellement exagérées qu'il n'en faut point tenir compte, et c'est à tort que les campagnards se laissent dominer par une panique déraisonnable à propos des importations des États-Unis. Ces alarmes, ajoute-t-on, sont dénuées de fondement; l'écrasement de nos cultures par la concurrence étrangère est une chimère, un fantôme; qu'on se rassure, il n'y a pas péril en la demeure.

Signalé longtemps d'avance par M. Foucher de Careil et par M. Eugène Tisserand, entre autres, le spectre de l'importation américaine s'est aujourd'hui changé en une réalité.

Sous la restauration et le gouvernement de juillet et jusqu'en 1860, objecte-t-on, c'était la Russie, la Hongrie et l'Algérie qui étaient des épouvantails, et les craintes qu'elles inspiraient se sont évanouies devant l'expérience. Mais tout d'abord on peut remarquer que l'expérience n'a été tentée qu'à partir de 1860, car l'é-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.



chelle mobile n'ayant été supprimée, avec raison d'ailleurs, qu'en 1866 la France est restée protégée jusqu'à cette date et n'a pas essayé du régime de la libre concurrence avec la Russie, la Hongrie, etc... De ce qu'elle n'a pas été écrasée par ses anciennes rivales, il ne s'ensuit pas qu'elle soit capable de soutenir aujourd'hui la lutte contre de nouveaux concurrents aussi redoutables que les États-Unis et le Canada. Sans doute l'Amérique aussi verra monter de beaucoup les prix de ses céréales et de son bétail, mais on peut supposer que ce ne sera pas avant une période prochaine de baisse et avant une longue série d'années; d'ici là nous avons le temps de tomber et de végéter dans la gêne.

Assurément les cours des blés français font la hausse sur les lieux de production et sur les marchés américains, mais les blés américains font en revanche la baisse sur les nôtres; les producteurs français y perdent. Le cas est normal, mais il ne faudrait peut-être pas laisser pousser jusqu'à l'extrême toutes les conséquences de ce phénomène naturel.

On nous dit encore qu'à cause des sécheresses, de la rareté de la main-d'œuvre, les rendemens sont faibles, que les distances, les transports et diverses autres causes ne laissent que des bénéfices médiocres ou nuls; en un mot, la culture serait une mauvaise affaire aux États-Unis, et par conséquent nous n'avons pas à nous alarmer de cette concurrence.

La culture est peut-être une mauvaise affaire en Amérique, mais nous voyons de nos propres yeux que c'est pour le moment une plus mauvaise affaire encore en Europe, puisque chez nous l'agriculture recule, tandis qu'elle avance aux États-Unis et au Canada. Nous n'avons aucune raison de suspecter les rapports divers qui ont été publiés. Nous ne pouvons entrer dans le détail des chiffres, ni examiner les relations des hommes compétens qui ont visité tout récemment les États-Unis, mais l'optimisme qui semble le mot d'ordre de tout un parti n'est-il pas trop marqué? On a peut-être raison de nous rassurer, pour nous empêcher de tomber dans un funeste découragement; cependant en nous rassurant trop on risquerait de nous tromper, ce qui n'aurait pas moins d'inconvéniens.

Si les opérations agricoles des colons américains étaient si médiocres, comment expliquer, que depuis trente ans ces mêmes pionniers venus de tout les pays du globe aient couvert de leurs cultures et arrosé de leurs sueurs des espaces plus grands que la vieille Europe, et qu'ils aient si rapidement poussé leurs bestiaux, leurs charrues et leurs machines agricoles, des monts Alleghanys, frontières des états atlantiques, aux rives du Pacifique, c'est-à-dire

créé une nouvelle et immense région agricole? Serait-ce uniquement pour nous contrarier que les Américains s'acharneraient à se lancer dans des solitudes dangereuses, et par excès d'initiative personnelle à entreprendre à perte de gigantesques travaux que rien ne les force à accomplir?

Nulle part, nous le savons, l'existence des premiers colons d'une contrée sauvage n'est douce, ni facile, mais ce fait indiscutable subsiste : la grande concurrence agricole américaine, qui ne fait que de commencer, vient du premier coup désorienter et compromettre toute la culture européenne, ce que n'avait jamais fait la concurrence russe, ni aucune autre; en outre, aux États-Unis, la production du blé a presque doublé depuis dix ans. Tout porte à croire qu'elle peut doubler encore pendant les années prochaines, surtout si on fait entrer la production du Canada en ligne de compte.

Pour nous rassurer, on ajoute que le prix des terres dans les vieux états de l'Est des États-Unis a monté d'un tiers en dix ans, et, qu'en conséquence, puisque la concurrence des nouveaux états de l'Ouest n'a pas ruiné la culture des anciens états, elle doit encore moins ruiner celle de la France. A cela nous pouvons répondre que la statistique invoquée s'arrête à l'année 1870. Vers cette date, l'Ouest américain n'avait pas encore fait sentir le poids et les effets de sa production. Ni en 1870, ni dans les années suivantes, l'agriculture française n'a formulé aucune plainte; au contraire, nous avons vu à ce moment chez nous de belles années de richesse, d'abondance et d'exportations agricoles. Une statistique datée de onze ans déjà peut être un renseignement, mais ne fournit pas ici un argument péremptoire.

De même, on allègue qu'en 1880 le nombre des bœufs transatlantiques importés en Angleterre est d'environ cent soixante-dix mille têtes, mais qu'il ne s'en importe presque pas en France. C'est possible; toutefois il est constant que, par suite de l'importation américaine des bœufs et même des fromages et des beurres en Angleterre, la Normandie et la Bretagne n'exportent plus au-delà de la Manche que des quantités infiniment moindres de produits qu'autrefois. Il y a là une irrécusable perte, très sensible pour deux de nos plus belles provinces, en attendant que le bétail américain et canadien débarque directement chez nous.

On répondra que le prix de la viande est resté fort élevé en France; empressons-nous d'admettre qu'en effet la viande est trop chère, nous voudrions voir partout régner l'abondance et le bon marché, mais le haut prix de la viande n'apporte malheureusement pas tout son bénéfice normal aux producteurs indigènes, grâce aux mystérieuses combinaisons des intermédiaires. Quoi qu'il en soit,

malgré tout, la concurrence américaine exerce une très puissante influence sur le travail et sur les intérêts agricoles en Europe. Ceux qui y gagnent se réjouissent, ceux qui y perdent le déplorent; il n'y a rien là que de fort naturel. La concurrence en soi est-elle un mal? Non certes; mais il est des momens où, dépassant la mesure, elle accable les uns, et alors c'est le devoir des autres d'adoucir autant que possible les épreuves des victimes.

Chercher à se préserver des inondations n'est pas vouloir tarir les rivières, ni même empêcher les utiles irrigations. L'on ne saurait admettre que, si l'on réclamait quelque protection agricole sous une forme ou sous une autre, « il ne nous resterait plus d'autre parti à prendre que de retourner en arrière, en coupant les routes, en brisant les voies ferrées, en comblant les canaux, en ensablant les ports, en brûlant les vaisseaux. »

Mais est-ce que les Américains ont marché en arrière? Quoique protectionnistes à outrance, n'ont-ils pas fait les plus grands chemins de fer du globe, canalisé le Mississipi, creusé le canal de l'Erié, et bien d'autres, créé de grands ports et construit d'innombrables vaisseaux? L'Angleterre n'a-t-elle pas, sous le régime de la protection, jusqu'en 1847, mené à bien de magnifiques travaux et promené sur toutes les mers de brillantes flottes marchandes et militaires? La France protectionniste n'a-t-elle pas couvert son sol de splendides travaux d'art et entrepris un vaste réseau de voies ferrées?

Quoique volontairement soumis à la gêne du régime protecteur, les Américains, loin de se montrer rétrogrades, font de rapides progrès qui donnent à réfléchir. C'est ce que reconnaît M. Leng, publiciste anglais distingué, qui a parcouru l'Amérique et le Canada, lorsqu'il constate le chiffre toujours croissant des importations de céréales américaines (1).

Les États-Unis ont fourni, en 1880, les deux tiers des blés introduits en Angleterre, dont les importations générales en grains et farines de toute espèce sont évaluées à plus de 1 milliard 1/2 de francs. Dans la même année 1880, les importations en Angleterre de bétail américain vivant ont représenté en valeur plus de 250 millions de francs, les viandes abattues plus de 400 millions de francs, sans compter l'importation de beurres, de fromages et de pommes de terre. Ces chiffres sont-ils exacts? Nous n'avons aucune raison d'en douter. Mais, d'après M. Leng, les onze mille deux cent trente-quatre têtes de bétail importées pendant l'année ne correspondent qu'à la nourriture de quatre jours pour les trente-quatre millions d'habitans de la Grande-Bretagne. Évidemment, ici apparaît quelque

(1) Conférence Leng (*Journal d'agriculture pratique*, 17 mars 1881).

erreur matérielle et fortuite, car M. Dubost, qui est optimiste, donne le chiffre de cent soixante-dix mille têtes de bétail importées; nombre quinze fois plus fort, qui constitue la consommation de plus de soixante jours ou de deux mois pour l'Angleterre. En outre, l'importation des animaux vivans d'Amérique est ralentie par une protection indirecte qu'exercent rigoureusement les Anglais en exigeant, par crainte d'épizooties, que les bêtes soient abattues à leur arrivée au lieu de débarquement. Les viandes de cette provenance ne peuvent donc être consommées que dans le rayon rapidement desservi par les chemins de fer.

M. Leng pense que les importations américaines ne s'arrêteront pas devant le retour de moissons abondantes en Europe; il ne croit pas non plus que le bon marché des transports des blés et des animaux ait dit son dernier mot. Il faut donc cesser de railler nos préoccupations transatlantiques et ne pas nous accuser de pusillanimité; la preuve que l'exportation alimentaire des États-Unis n'est pas un spectre, c'est qu'elle nous a rendu un signalé service. Tout en déplorant les pertes que la concurrence américaine nous inflige, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que c'est grâce aux blés des États-Unis que nous avons évité une disette que de mauvaises récoltes simultanées dans toute l'Europe nous eussent infailliblement amenée sans cet onéreux et précieux secours. Nos adversaires le reconnaissent comme nous et célèbrent très haut ce bienfait. De sorte que, d'après eux, l'importation est une réalité quand elle fait du bien aux consommateurs et aux industriels; mais ce n'est qu'un vain spectre quand elle fait du tort aux producteurs agricoles. Il faudrait pourtant opter entre l'une ou l'autre appréciation. Nous avons payé 750 millions le service rendu par les États-Unis, c'est cher; cela valait mieux que de mourir de faim. Mais un spectre qui nourrit tout un pays ressemble fort à une réalité incontestable. Et en résumé cette longue crise alimentaire a passé presque inaperçue pour tout le monde en France, si ce n'est pour l'agriculture. C'est donc le moment de lui venir en aide; mais comment? Voilà le problème à résoudre.

Le coup porté à la propriété et à l'agriculture est encore bien plus sensible en Angleterre que chez nous. M. Barclay, membre du parlement pour l'Écosse, se montre fort alarmiste dans son mémoire sur les souffrances agricoles en Angleterre, qui sont devenues un sujet de vives préoccupations nationales (1).

De même, le rapport des deux délégués anglais envoyés aux États-Unis par la commission d'enquêtes agricoles, MM. Clare Read et Albert Pell, tous deux membres de la chambre des communes,

(1) *Journal d'agriculture pratique*, 30 décembre 1880, page 922.

est fort inquiétant (1). On en connaît généralement les conclusions et les pronostics peu rassurans. Le rapport de M. Caird, cité et commenté par le *Spectator* de Londres et par la *Nation* de New-York (9 décembre 1880), n'est pas moins alarmant pour l'Angleterre et pour l'Europe.

M. Caird, dont la compétence et l'autorité dans toutes les questions agricoles est incontestée de l'autre côté de la Manche, juge que la lutte agricole est à peu près impossible entre les États-Unis et les vieux états d'Europe écrasés d'impôts et de charges de tous genres. Dès le mois de septembre dernier, dans un seul district d'un comté anglais, on a pu constater la liquidation et la vente plus ou moins forcée de cent matériels et attirails de fermes de la contenance totale de 55,000 acres de terre (22,000 hectares au moins). Partout des fermes rendues aux propriétaires. Au-delà d'un rayon de deux milles autour des villes populeuses, on voit des centaines d'acres de terres argileuses dont pas un sillon n'a été retourné depuis deux ans. La baisse de la valeur foncière des terres serait déjà de 25 pour 100, et la perte du revenu agricole de moitié. Il en résulte que beaucoup de moyens et de petits propriétaires ont été obligés de quitter leur demeure et d'aller vivre d'économies et de privations pour la plupart sur le continent.

Aussi l'avenir semble menacer de grands changemens dans l'organisation agricole et foncière en Angleterre, et quoi qu'on fasse, il faut y prévoir de grandes pertes. M. Caird croit que par suite de l'ensemble de la situation, la question territoriale et agricole en Angleterre et en Irlande se résume en une tendance modérée à supprimer ou plutôt à réduire en nombre ce qu'il appelle la classe ornementale de la société, classe qui contribuait peu à la production générale, mais dont les représentans rendaient d'importans services gratuits au point de vue représentatif et législatif. Car, malgré certaines périodes de corruption, c'est par son indépendance de fortune, par son sens et par sa probité politiques que cette classe a rendu possibles et fondé la pureté et l'incorruptibilité présente des institutions politiques de la Grande-Bretagne.

« De nos jours, la complication extrême des combinaisons et des questions politiques et sociales, la nécessité de hautes capacités spéciales et techniques chez les gouvernans, d'autre part l'entraînement vers les plaisirs, ont amoindri les services de cette classe ornementale et l'ont réduite à être un objet de luxe dispendieux et sans compensation suffisante. » En outre, le fermier anglais ne veut plus ou ne peut plus payer des fermages aussi élevés que par

(1) *Journal d'agriculture* de M. Barral, 22 janvier 1881, page 137, et le *Bulletin de la société des agriculteurs*, traduction de M. Dudouy.

le passé. Lui aussi s'est fait une habitude de vie recherchée, confortable et trop relevée peut-être, dont il ne consent pas à déchoir ; il prendra plutôt une autre carrière.

Lord Beaconsfield, au contraire, soutenait, dans un grand dîner politique, « que chaque ferme devait nourrir trois catégories d'individus : 1° le propriétaire qui en possède le fond ; 2° le fermier qui en loue et en exploite la superficie, et 3° l'ouvrier manuel salarié qui en travaille le sol de ses mains. »

Nous ne saurions porter de jugement sur ces appréciations opposées ; mais, quoi qu'il arrive, l'agriculture intensive anglaise, qui était la première du monde, semble menacée par les écrasantes importations d'Amérique plus encore peut-être que l'agriculture française, mieux protégée par une plus judicieuse division de la propriété rurale et par un climat plus favorable à une variété de produits de luxe et d'utilité inconnus au sol de l'Angleterre.

Les grands propriétaires aristocratiques anglais ont trouvé des propriétaires démocratiques plus grands et plus forts qu'eux en Amérique. Ils auront de la peine à ne pas succomber dans la lutte. M. Caird, du moins, est plein de courtoisie et leur offre un enterrement de première classe avec oraison funèbre et fleurs répandues d'avance sur la fosse qu'on leur prépare et qu'ils sauront vraisemblablement éviter pour la plupart. De ce côté-ci de la Manche, les propriétaires déjà condamnés par Proudhon, il y a plus de trente ans, ont survécu : espérons que, malgré de sombres pronostics, ils survivront encore cette fois ; mais nous trouvons moins d'égards et moins de fleurs. Car ne lit-on pas, à notre grande surprise, dans des feuilles de bon ton, que les ruraux sont accusés « de renier leur maître pour quelques sacs d'écus ? » Pourquoi les travestir ainsi en Judas ? Pendant que toutes les valeurs montaient follement, les ruraux ont trouvé le moyen de maintenir le blé, à peu de chose près, au même prix qu'il y a vingt-cinq ans (1) ; ils n'ont renié ni vendu personne, toujours ils ont paisiblement soutenu les mêmes doctrines et répété les mêmes réclamations. Ce sont les libre-échangistes qui s'exposent à renier leur foi dans l'égalité, en favorisant plus ou moins ouvertement le libre échange alimentaire en même temps que la haute protection de l'industrie ; ce seraient bien plutôt des industriels qui auraient vendu leur frère Joseph pour un sac d'écus aux marchands étrangers. Joseph s'est toujours montré sans rancune. Rétorquer des personnalités n'est ni notre penchant ni notre but ; mais de quel côté, de grâce, sont donc les gros sacs

(1) Si d'ailleurs ce prix s'est un peu relevé, la valeur monétaire des métaux précieux a baissé dans une proportion plus grande ; de sorte que le blé serait relativement moins cher qu'autrefois.

d'écus et les gros profits? Du côté des gros portefeuilles et de la grande industrie et non du côté de la charrue et des greniers à blé apparemment.

Qu'une modification plus ou moins prochaine s'opère dans les formes de la richesse, c'est possible, et ce ne sera ni la première ni la dernière fois; mais il y aura toujours une classe, une couche ou une catégorie sociale fortunée, décorative ou non, qui devra forcément réunir dans ses mains une certaine part de biens et de capitaux. Est-ce un pur paradoxe d'avancer qu'il n'y a ni richesse sans riches ni pauvreté sans pauvres? Mais la question pendante n'est pas là.

## II.

Heureusement pour la masse de la population, mais au grand détriment de la culture, l'accroissement des importations américaines a coïncidé avec une série de mauvaises récoltes exceptionnelles en Europe.

La crise est très grave en Angleterre. Les statisticiens du Royaume-Uni évaluent à plus de 16 milliards et demi le capital d'exploitation engagé dans l'agriculture anglaise. En 1878 et en 1879, la perte occasionnée par le déficit de la récolte est estimée à 1 milliard et demi; en 1880, les pertes ont dû s'élever à peu près au même chiffre. Cela constituerait au moins de 3 à 4 milliards de perte en trois ans.

En France, il y a lieu de penser que les pertes ont été proportionnellement moins énormes, quoique bien cruelles encore. Mais nous ne voulons pas faire de pessimisme ni nous appesantir sur le détail des souffrances endurées chez nous; il suffira de constater et d'admettre, avec la grande majorité du pays, que l'agriculture française, aussi bien que celle de l'Angleterre, a beaucoup perdu et que la concurrence américaine n'est pas un spectre inoffensif.

Arrivons aux faits pratiques et aux chiffres précis. A quelle somme peut-on raisonnablement estimer l'ensemble des pertes reconnues ou prévues et des réclamations justifiées de l'agriculture, menacée par la concurrence américaine au dehors et durement éprouvée par la concurrence intérieure de la main-d'œuvre industrielle? Grâce à la surélévation de la main-d'œuvre, qui impose, assure-t-on, un surcroît de dépenses de 120 francs par hectare aux exploitations agricoles, l'agriculture se prétend en perte en vendant son blé 22 francs l'hectolitre. Que sera-ce lorsque ce prix

baissera jusqu'à 18 francs, et au-dessous peut-être, ce qui n'est pas improbable?

Dans les *Annales agronomiques*, publiées sous les auspices du ministère de l'agriculture et du commerce, nous trouvons, signé par M. Dubost, un substantiel et intéressant article intitulé *le Spectre américain*, article fort optimiste, qui ne saurait être taxé d'esprit d'opposition, puisque ce recueil a des attaches semi-officielles ou officieuses tout au moins. Nous y lisons, à propos des craintes d'effondrement des cours et de la ruine de l'agriculture européenne, que « nous n'avons rien à redouter de pareil... » « Supposons un instant que, par le fait des importations croissantes des États-Unis, le prix du blé descende en France et en Angleterre à 18 francs l'hectolitre. Le prix moyen du blé étant aujourd'hui en France de 22 francs et la production de 100 millions d'hectolitres, la perte apparente pour nos cultivateurs serait de 400 millions de francs. En réalité, la perte serait moindre, l'agriculture ne livrant au commerce que les trois cinquièmes environ de sa production de blé et consommant le surplus. Le déficit dans les recettes de nos exploitations ne s'élèverait donc qu'à 250 millions de francs... Admettons toutefois une perte sèche de 400 millions de francs. Ce serait assurément une cause de gêne pour nos cultivateurs, mais ce ne serait pas la ruine, 400 millions ne représentant que le vingtième environ de notre production agricole, qui est de 7 1/2 à 8 milliards de francs. Nos cultivateurs seraient gênés sans doute; ceux du Far-West américain seraient ruinés (1). » A ces assertions, on peut opposer plus d'une objection.

Premièrement, ce chiffre de 8 milliards s'applique à la production totale de l'agriculture française; la production spéciale du blé n'est que de 3 milliards environ. Ensuite beaucoup d'agronomes, de publicistes et de voyageurs affirment que, sans cesser d'être rémunérateur, le prix du blé aux États-Unis peut descendre beaucoup plus bas qu'on ne l'avoue généralement, et que le prix de 18 francs sur les marchés français ne serait pas ruineux pour les Américains.

Adoptons cependant les chiffres indiqués par M. Dubost. Il n'y a pas d'exagération à craindre, puisqu'on ne parle ici ni du bétail ni des viandes importées. Répondons d'abord à un argument de détail. Si une perte sèche de 400 millions est si peu de chose pour une production agricole de 7 à 8 milliards, un surcroît de dépenses de 400 millions devrait être tout aussi peu de chose assurément pour une consommation de 7 à 8 milliards. Pourquoi donc

(1) *Annales agronomiques*, décembre 1880, page 575.



une même somme est-elle regardée comme considérable lorsqu'elle est comptée en dépense à la consommation et comme insignifiante lorsqu'elle est comptée en perte à la production ?

Lors même qu'on attribuerait à l'agriculture, soit par des droits protecteurs, soit par de larges dégrèvements, une somme de 400 millions environ, cette somme serait encore loin d'être l'équivalent de ses pertes réelles et de la protection douanière accordée aux industriels.

Jusqu'à quel point un système ou l'autre serait-il efficace ou suffisant ou possible à appliquer ? C'est difficile à dire au pied levé. Nous donnons plus loin quelques renseignements à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, l'on voudra bien admettre pour base de la discussion ce chiffre de 400 millions comme indemnité ou compensation due aux agriculteurs.

Il est certain qu'on pourrait arriver par des suppressions d'impôt à fournir à l'agriculture une indemnité ou compensation équivalente en apparence aux droits de douane élevés. Seulement il faut faire bien attention à ceci, c'est que la protection douanière et le dégrèvement ne reviennent nullement au même; les effets en sont fort différens. Ainsi 200, 300 ou 400 millions de hausse provoquée par les droits de douane sur le blé et sur le bétail profiteraient directement aux producteurs du blé et du bétail vendus, tandis qu'un dégrèvement foncier de la même somme se répartirait forcément sur la totalité de la propriété agricole et n'irait pas porter secours au producteur qu'on voudrait spécialement protéger.

Entre les deux systèmes on peut choisir. Comme nous le disons ailleurs, la protection, c'est le procédé artificiel du pain cher, tandis que le dégrèvement est le procédé naturel du pain à bon marché. Mais il faut absolument faire quelque chose de notable pour les intérêts agricoles en souffrance, si on ne veut pas qu'ils succombent. En tout cas, il est inadmissible d'avancer que l'agriculture ne souffre pas et que les importations américaines ne sont pas redoutables pour elle.

L'agriculture souffre si bien que toute une branche du travail national subit une crise non douteuse: voilà les fermiers français, qui composaient toute une classe d'hommes honorables et honorés, laborieux, satisfaits et orgueilleux même de leur situation, dont un bon nombre réussissaient dans leurs entreprises, qui de père en fils se retiraient des affaires avec profit, qui achetaient des terres, des maisons et des actions; découragés aujourd'hui, non-seulement ils quittent la culture, mais détournent leurs enfans de suivre cette carrière autrefois lucrative et considérée.

Mais, dit-on, le découragement ne se manifeste que parmi les fermiers, qui abandonnent leurs fermes louées parce que les fer-

mages sont trop élevés; les mêmes symptômes ne se rencontrent pas parmi les petits et moyens propriétaires.

L'élévation du prix des fermages n'est pas la vraie cause qui décourage les fermiers; ce prix représente pour les propriétaires un intérêt de 2 à 2 1/2 pour 100 de leur capital foncier; le fermage ne saurait donc être taxé d'exagération ni sensiblement diminué. Ce serait bien plutôt dans la rareté de la main-d'œuvre et des capitaux que se trouveraient les vraies difficultés privées.

Les cultivateurs propriétaires ne sont pas moins atteints; seulement on s'en aperçoit moins parce qu'ils ne peuvent pas quitter leurs propriétés; ils y sont rivés, ce n'est pas le moment de vendre, ils sont obligés d'y vivre tant bien que mal, et pourtant l'on affirme que, dans beaucoup de localités, la moitié des propriétés moyennes sont en vente; tandis que le fermier peut s'en aller à la fin du bail ou résilier même quand sa situation devient par trop difficile.

Ce n'est ni pour leur plaisir, ni pour chagriner leurs propriétaires ou le gouvernement que les fermiers et agriculteurs de toute catégorie se plaignent et se retirent de la culture autant qu'ils le peuvent. Jusqu'à la hausse des salaires, concordant avec l'apparition des grandes importations américaines, la carrière agricole était en faveur. Et remarquons que, dans ces dernières années, jamais le prix moyen du blé n'est descendu à 18 francs.

Qu'on avance que l'effet produit par les importations américaines est utile et favorable au plus grand nombre par le bon marché de l'existence, rien de mieux; c'est une thèse soutenable et un bon terrain de discussion. Chacun pourra y répondre par des argumens bons ou mauvais; mais comment admettre un instant cette affirmation que l'influence et les conséquences des importations alimentaires des États-Unis sont chimériques et de nul effet sur l'agriculture européenne, « et que les craintes que l'on exprime à ce sujet sont absolument vaines? » Sans être un pessimiste, on peut affirmer au contraire, croyons-nous, que l'immense développement industriel, commercial et agricole des États-Unis va troubler notablement l'équilibre économique du monde moderne. Ce n'est pas sans motif que M. de La Tréhonais, dans le *Journal d'agriculture*, cite cette conclusion de la conférence de M. Read: « On ne saurait douter que l'Amérique ne réussisse bientôt à accomplir le programme qu'elle s'est proposé et qui consiste à nourrir le monde entier et à se vêtir elle-même (1). »

M. Barral, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, directeur du *Journal d'agriculture*, publie un intéressant rapport sur la Société agricole et foncière des États-Unis,

(1) *Journal d'agriculture* du 30 avril 1881.

fondée par M. Lambert à Paris, pour une exploitation agricole au Texas. Le rapport recommande chaleureusement cette affaire et fournit les renseignemens suivans :

Cinq Anglais, avec un capital de 250,000 francs, viennent de réaliser en cinq ans, par l'élevé du bétail au Texas, un profit net pe 5 millions de francs. — Tableaux comparatifs : Frais de culture au Texas : 163 francs par hectare ; rendement, 30 hectolitres ; prix de revient du blé, 5 fr. 45 l'hectolitre ; bénéfice, 211 fr. 50 par hectare. Plus la récolte dérobée du maïs qui porte le bénéfice annuel à 419 francs l'hectare. — En France, les frais de culture sont de 321 fr. 32 par hectare. Le rendement ne donne qu'un bénéfice de 138 fr. 68 par hectare. Ainsi donc, le bénéfice obtenu sur 1 hectare au Texas est de 419 francs et en France de 138 fr. 68. — Différence en faveur du Texas, 280 fr. 32 par hectare. L'intérêt du capital serait pour le Texas dans les bonnes années de plus de 100 pour 100. Dans l'éducation du bétail, un bénéfice de 30 pour 100 est assuré. Le rapport et le programme publiés sont remplis de détails d'un haut intérêt concluant à l'étendue indéfinie des ressources agricoles de l'ouest des États-Unis.

Résumé : Le spectre américain va faire prime à la Bourse de Paris.

Pour continuer d'encourager et de rassurer les cultivateurs français, leur distribuera-t-on une bonne part des actions et des dividendes de la Nouvelle Foncière transatlantique? Nous n'osons pas l'espérer.

Non, l'importation américaine n'est pas un spectre ou un vain fantôme, c'est une réalité pour la France comme pour l'Angleterre et toute l'Europe. Est-ce un bien, est-ce un mal? Que chacun apprécie la question à son point de vue; mais c'est un fait qu'on ne saurait mettre en doute, qu'il faut regarder en face, et avec les conséquences duquel on doit compter sérieusement.

Quoi qu'il en soit, si c'est d'une perte et d'une indemnité de 300 à 400 millions par an pour l'agriculture que nous avons à nous occuper, en quoi la suppression du fermage fournirait-elle une amélioration à l'état de choses actuel?

### III.

Sous le prétexte de la discussion sur les lois de douane, une campagne a été ouverte en dessous main contre la grande propriété rurale. Faut-il voir là une coalition regrettable de certains intérêts avec d'étroits préjugés? De telles imputations ne sauraient, nous l'espérons, s'appliquer aux esprits éclairés et éminens, qui doivent

ne discuter ces questions qu'au point de vue le plus élevé, sans doute, mais sans quitter le terrain pratique.

Les agronomes comme les économistes ne reconnaissent-ils pas que dans maintes contrées la grande culture est indispensable? Les esprits chagrins l'admettent, mais à la condition de supprimer les grands domaines, de les morceler, puis de les recomposer par voie d'association. C'est bien compliqué. Pourvu que le sol donne le plus de produits possible et que la possession en soit libre et accessible pour tout le monde, pourquoi ne pas laisser aux intérêts privés le soin de modifier ou de conserver l'état de choses présent?

L'association agricole n'a pas encore réussi, que nous sachions, dans les essais tentés jusqu'ici, et la grande ou la moyenne propriété foncière de nos jours n'ont plus rien de féodal ni d'oppressif.

Il ne s'agit nullement devant la douane d'une compétition entre la grande et la petite propriété; les intérêts de l'une et de l'autre sont identiques et solidaires dans cette question de tarifs et de concurrence intérieure avec l'industrie favorisée.

Comment donc se risquer à compromettre les intérêts évidens de huit millions de propriétaires, la plupart parcellaires, compris dans une population agricole de plus de vingt-deux millions d'âmes, pour faire pièce à quelques centaines de grands propriétaires français et à quelques milliers de gros fermiers?

De l'autre côté de l'Atlantique, ce ne sont pas seulement les petits propriétaires américains qui profitent des grosses importations dont nous sommes préoccupés, ce sont aussi bien les grands propriétaires de l'ouest des États-Unis, entrepreneurs des plus grandes cultures du monde et possesseurs de domaines de 20, 30 et 100,000 hectares d'un seul tenant, plus vastes que les seigneuries du moyen âge. Leurs champs de blé montrent des sillons de 30 kilomètres de long, et les troupeaux de chacun comptent de 30 à 90,000 têtes de gros bétail. Aussi affirme-t-on que les anciens états atlantiques des États-Unis souffrent relativement autant que l'Europe de la concurrence agricole de l'Ouest.

La grande propriété de France paraît ici hors de cause; on l'attaque pourtant au sujet de ce qu'on croit être son point faible, sur le fermage. Le fermage, voilà l'ennemi, semble-t-on dire; c'est cette forme de contrat et d'exploitation du sol qui cause seule la gêne de l'agriculture française; supprimez le fermage, tout ira bien.

C'est là ce qu'il serait bon d'examiner de près. Sans prétendre que le fermage soit partout la plus belle des institutions, on peut avancer que c'est une combinaison utile et féconde qui a fait ses preuves. Sous ce régime, une partie notable de l'agriculture a réa-

lisé de grands progrès et soutenu victorieusement la lutte jusqu'à ces trois dernières années, quoiqu'elle fût abandonnée à ses propres forces, pendant que toutes les faveurs étaient pour d'autres.

Ce régime et ce libre contrat sont corrects et conformes aux règles strictes de la science économique et de la justice distributive. Les saines lois de la division du travail, de la répartition proportionnelle des charges et des profits y sont de tous points respectées.

Jusqu'à ces derniers temps, le propriétaire tirait de sa propriété un intérêt de 2 1/2 pour 100, tandis que le fermier locataire, qui a toute la peine, touchait un intérêt de 10 à 18 pour 100 de son capital personnel, selon qu'il réussissait plus ou moins. D'où il résulte que le fermier empruntait à 2 1/2 ou 3 pour 100 au propriétaire, et bénéficiait à 15 pour 100.

Ces chiffres paraîtront peut-être extrêmes; on ne devrait pourtant pas les taxer d'exagération. Car en supputant les droits de succession et les frais d'entretien des bâtimens ruraux, c'est tout au plus si les terres rapportent 2 1/2 pour 100 à leurs possesseurs. Quant aux bénéfices des fermiers, eux-mêmes, à l'un des comices agricoles de Seine-et-Marne, ont admis et célébré récemment cet intérêt de 18 pour 100 tiré de leurs fonds d'exploitation, que dans son *Cours d'économie rurale*, M. Lecouteux porte à 15 pour 100 comme taux normal (1).

L'écart est donc évidemment très considérable entre les bénéfices du fermier et ceux du propriétaire. Ne nous en plaignons pas, au contraire; mais il est bon d'établir la vérité de la situation. La combinaison était libérale, lucrative, et tout en faveur de l'exploitant; malheureusement la situation a été profondément modifiée au détriment général.

Dans quelle autre industrie pourrait-on trouver à emprunter à 2 1/2 pour 100 de la main gauche et à bénéficier à 15 ou 18 pour 100 de la main droite, et cela sans aucun risque pour l'emprunteur de voir s'évanouir le capital emprunté qu'il faudra rendre? Car, outre l'avantage d'être à la fois un capital et un instrument direct de production, la terre louée a encore celui de la sécurité. L'industriel qui emprunte un million ou 100,000 francs de capital est exposé à voir disparaître ce million ou ces 100,000 francs si les affaires tournent mal; comment les rendre sans ruine ou ne pas les rendre sans déshonneur? Au contraire, le fermier, s'il ne réussit pas, est toujours sûr de conserver intacts le sol et les bâtimens,

(1) Intérêt de 15 pour 100, *Cours d'économie rurale*, par E. Lecouteux, tome II, page 105. — 18 pour 100, pages 386 et 389 (Masny). — La ferme de Lens (Decrombecque) produit 40 hectolitres de blé à l'hectare, *ibid.*, page 392.

qu'il a la certitude de pouvoir rendre intégralement. Du reste, il est facile de dresser en peu de mots le compte des avantages de l'opération du fermage par un exemple.

Le calcul est bien simple; toutefois, pour l'établir, on sera forcé de s'en tenir aux chiffres admis avant la crise actuelle, qui a apporté une grande perturbation dans les calculs et dans les appréciations.

Le fermier, non propriétaire, peut, avec 300,000 francs de fonds d'exploitation, cultiver 300 hectares, et tirer 15 pour 100 d'intérêt de son argent, soit 45,000 francs par an de bénéfice; tandis que l'exploitant, propriétaire du sol, ne pourra avec pareille somme posséder et exploiter que 75 hectares.

L'acquisition ou la possession de ces 75 hectares, au prix de 3,000 francs l'un, absorbera 225,000 francs de capital immobilisé ne portant intérêt qu'à 2 1/2 pour 100 tout au plus; ce qui donne un mince revenu annuel de 5,625 francs.

Il restera à l'exploitant 75,000 francs de capital d'exploitation ou de roulement qui lui rapporteront 15 pour 100 d'intérêt, soit un bénéfice de 11,250 francs par an.

De la sorte, l'opération du propriétaire cultivateur se résume ainsi :

Revenu foncier de la propriété . . . . .	5,625 fr.
Revenu de l'exploitation agricole. . . . .	11,250 »
Total. . . . .	<u>16,875 fr.</u>

Ainsi donc, le simple fermier tirera de ses 300,000 francs, 45,000 francs de revenu, tandis que l'exploitant ou fermier propriétaire ne tirera de cette même somme de 300,000 francs qu'un revenu annuel de 16,875 francs. L'écart dans les bénéfices est donc de 16 à 45.

Est-ce là ce que dans maints écrits l'on appelle ajouter aux bénéfices du fermage ceux de la propriété?

Assurément il serait agréable de joindre à la possession de 300,000 francs de fonds d'exploitation la propriété de 300 hectares représentant 900,000 francs, ce qui constituerait une fortune de 1,200,000 francs; mais là n'est pas la discussion. La difficulté du problème à résoudre en ce moment se trouve, non pas dans la division plus ou moins grande de la propriété, ou dans le mode d'exploitation, mais dans la quantité de capital qui sera consacrée à cette exploitation. Qui fournira le capital? Sera-ce le propriétaire, qui a déjà immobilisé de grosses sommes dans la possession du sol, ou le fermier, dont le capital cultural est presque toujours insuffisant? C'est pour le fermier ou pour le cultivateur proprié-

taire qu'il est urgent d'organiser le crédit agricole mobilier, dont une commission s'occupe activement aujourd'hui, et non pour le propriétaire qui loue ses terres et auquel le crédit foncier est plus ou moins utilement destiné.

Car, bien que toutes les terres ne se prêtent pas à la culture intensive à gros capitaux, il est notoire que le capital d'exploitation du sol est très insuffisant en France.

M. Caird évalue pour l'Angleterre, non pas la valeur des terres, c'est-à-dire ce capital primitif qui résulte de l'appropriation du sol, mais l'accumulation des capitaux immobilisés sous forme de bâtimens, clôtures, chemins, drainages, etc., à 50 milliards de francs donnant au denier 30 un revenu annuel de 1 milliard 679 millions de francs (1). M. Leng évalue à 16 milliards 1/2 la somme de capital roulant d'exploitation engagé dans l'agriculture anglaise (2).

Pour l'étendue de la France entière il faudrait au moins la même somme, soit 50 milliards d'une part et 16 de l'autre; où les trouver?

C'est en face de semblables chiffres qu'on parle sérieusement de faire changer de mains à la propriété! S'agirait-il de confiscation générale? Assurément non; qui voudrait en France en entendre parler? D'ailleurs, comme le dit fort bien M. de Thou, « donnez le sol au cultivateur européen; il sera plus riche, mais vendra ses denrées très probablement au même prix (3). »

Citons aussi Ricardo, sous toutes réserves de sa théorie sur la rente : « Le blé, dit-il, ne renchérit pas, parce qu'on paie une rente; et l'on a remarqué avec raison que le blé ne baisserait pas lors même que les propriétaires feraient l'entier abandon de leurs rentes. Cela n'aurait d'autre effet que de mettre quelques fermiers dans le cas de vivre en seigneurs, mais ne diminuerait nullement la quantité de travail nécessaire pour faire venir des produits bruts sur les terrains cultivés les moins productifs (4). »

Ce n'est pas la propriété foncière qu'il faut songer à déplacer, ce sont les capitaux mobiliers, dont une bonne part devrait être consacrée aux améliorations agricoles, car c'est par le progrès cultural dispendieux que peut être surtout soutenue la lutte internationale agricole.

Tout en défendant le fermage, on ne saurait prétendre que cette combinaison n'est pas susceptible de perfectionnemens importans, parmi lesquels on doit citer les baux à long terme, les baux avec remboursement obligatoire des améliorations au fermier sortant; les clauses préconisées par lord Kames en Angleterre, et des me-

(1) *Journal d'agriculture pratique*, 26 mars 1881.

(2) *Ibid.*, 17 mars 1881.

(3) *Ibid.*, 26 mars 1881.

(4) Baudrillart, *Manuel d'économie politique*, page 390.

sures plus ou moins analogues à celles de la loi anglaise de 1876 sur les fermages. Mais ces considérations de détail sont hors de cause ici.

Pour certains agronomes la solution du problème cultural actuel se rencontre dans le métayage, qui, naguère encore, portait un cachet suranné d'ancien régime qu'il ne mérite plus. Le métayage s'est rajeuni et a trouvé des formules nouvelles et des combinaisons variées à l'aide desquelles il peut rendre de grands services.

En dehors de sa valeur agronomique, il a l'avantage de faire partager au propriétaire et au fermier les mêmes mauvaises ou bonnes fortunes, selon les vicissitudes des récoltes; en outre, il favorise le travail en famille et expose moins la culture aux exigences de la main-d'œuvre salariée.

En revanche, l'inconvénient du métayage est de forcer généralement le propriétaire à fournir les capitaux indispensables à l'exploitation, et d'ordinaire le propriétaire est à court de capital.

Cette forme d'exploitation semble devoir prospérer principalement dans les contrées d'élevage et dans les pays de petite ou de moyenne culture; on peut l'encourager en parfaite sécurité.

Prédire l'avenir est toujours téméraire; toutefois les probabilités sont qu'avant de longues années la propriété foncière ne changera ni plus ni moins qu'aujourd'hui de forme ou d'assiette, si aucune violence n'intervient pour troubler l'influence légitime des intérêts privés; les grands domaines se diviseront lentement dans certaines localités, rapidement dans d'autres. Ailleurs la propriété rurale s'agglomérera par la nécessité d'exploiter la terre en grandes masses pour économiser les frais généraux et pour trouver les capitaux nécessaires à fournir ou à emprunter.

Comme il est à croire qu'on trouvera longtemps encore avantageux d'exploiter par la grande culture une partie du sol français, la grande propriété sera vraisemblablement conservée, et la location des terres, sous une forme ou sous un autre, subsistera aussi en conséquence. Le métayage, modifié de diverses façons, remplacera sans doute avantageusement le fermage dans certaines contrées. Mais, quoi qu'on fasse, les entrepreneurs culturaux, petits ou grands, auront toujours profit à louer ou à emprunter des terres, c'est-à-dire le capital foncier ou instrument de production, dans des conditions équivalant tout au plus à un emprunt de 2 1/2 pour 100, plutôt que d'immobiliser de gros capitaux à si faible intérêt dans l'acquisition du sol, qui ne rapporterait ni plus, ni moins, car le sol ne produit pas plus lorsqu'il appartient en propre à celui qui le cultive que lorsqu'il est loué par l'exploitant en bonne condition. L'avantage évident de ce dernier est de placer à gros intérêts dans sa ferme tous les capitaux dont il peut disposer et de



se créer un bon fonds de roulement et de matériel agricoles. Il se donnera le luxe onéreux de la propriété plus tard, lorsqu'il aura fait fortune. Pourquoi donc vouloir détruire cette institution fructueuse du fermage, très difficile à remplacer?

Ce qui a chance de disparaître, c'est le fermage élégant de première classe représenté chez les Anglais par le *gentleman farmer*.

Les grosses fortunes foncières se concentreront-elles uniquement sur les bois, les forêts et les maisons de ville, après avoir abandonné les propriétés culturales? Il n'y a peut-être pas lieu de le penser. Croirons-nous au contraire ceux qui prétendent que les changemens économiques produits par la concurrence américaine auront pour résultat, dans certaines régions, de déprécier la petite et la moyenne propriété pour ne favoriser que les grands domaines et les parcelles subdivisées?

Faut-il parler aussi des châteaux et des parcs qui offusquent certains préjugés vulgaires? Rien n'est délicat comme de plaider *pro domo sua*. On peut toutefois faire remarquer en passant que les arbres et les prairies de ces domaines de luxe en valent d'autres. En définitive, il s'agit de savoir si les châtelains apportent, dans les localités qu'ils habitent, plus d'argent, sous une forme ou sous une autre, qu'ils n'en emportent. Qu'on procède à une enquête sérieuse à ce sujet sur les châteaux de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, par exemple, et que leurs adversaires et leurs défenseurs conviennent de payer, les uns ou les autres, selon le résultat, en don gratuit aux pauvres de chaque paroisse, une somme égale à la différence qui ressortira entre les recettes et les dépenses réalisées depuis trente ans dans ces habitations onéreuses. D'ailleurs ces demeures de plaisance, souvent plus austères qu'on ne pourrait le supposer, sont si peu nombreuses que, sur les 38 millions 1/2 d'impôt acquittés par la propriété bâtie, elles ne paient que 685,600 fr. (1). Ni les fermages, ni les châteaux, ni la grande propriété libre ne portent aucun préjudice à la production et à la richesse générale en théorie ou en pratique.

Ce n'est donc ni par la suppression du fermage ni par le transfert de la propriété en d'autres mains que peut être conjurée ou adoucie la crise agricole si grave qui atteint le pays tout entier.

Il n'est pas permis non plus de soutenir qu'une forte dépréciation infligée à toute une catégorie de la richesse nationale fixe et productive ne fût pas un véritable désastre.

Que les fermiers cherchent à faire baisser le plus possible le taux de leurs locations et les propriétaires à les faire monter, rien de plus simple et de plus juste; cela rentre dans le libre débat

(1) *Journal d'agriculture pratique*, 7 avril 1881.

de l'offre et de la demande. Mais profiter de circonstances ruineuses pour faire peser tout le poids d'une législation partielle sur une grande production nationale afin de l'écraser, c'est faire acte d'injustice et d'imprévoyance.

Les Etats-Unis, qui ont peu de fermiers et pas de châteaux, viennent précisément de traverser, il y a quelques années, une crise analogue à celle que des imprudens seraient heureux de voir sévir chez nous; la valeur de la propriété avait baissé, dit-on, de 50 pour 100, le travail et les salaires avaient fléchi dans la même proportion, les affaires étaient suspendues, et, chose inouïe jusqu'alors, l'immigration en Amérique était arrêtée, et il se manifestait un courant d'émigration inverse partant des États-Unis vers d'autres contrées.

Les Américains se désolaient et voyaient chez eux les ruines s'ajouter aux ruines, les faillites aux faillites. Aujourd'hui ils se sont relevés gaillardement. La propriété a retrouvé sa pleine valeur, la hausse a repris son cours; l'or européen les inonde, et leur prospérité semble devoir dépasser toutes les espérances.

Jamais l'ensemble d'un pays ne profite d'une grande perte subie par quelques-uns des siens. Par suite d'une solidarité plus ou moins apparente, la perte se répercute de proche en proche sur tout le monde. S'il en était autrement, comme semblent nous l'insinuer certains esprits aventureux, rien ne serait plus heureux que la déconfiture des chemins de fer et la baisse de la rente à 50 francs. On pourrait se procurer à vil prix des actions, des obligations et des rentes : « Il n'y aurait là qu'un déplacement d'argent. »

Pourquoi ne pas souhaiter les mêmes infortunes à l'industrie? Une liquidation désastreuse des manufactures nous donnerait les vêtemens, les instrumens et tous les produits du travail industriel à vil prix. Simple déplacement de profits. Il n'y aurait rien de tel qu'une ruine générale pour vivre à bon marché, si l'on trouvait à travailler et à vivre alors. Il semble bien difficile de comprendre les motifs et les sentimens de ces joueurs acharnés à la baisse agricole et à la hausse industrielle, qui paraissent se réjouir de tout ce qui met en perte le travail et la production des champs; leur but est-il donc de pouvoir s'écrier aussi à propos de l'agriculture française : « Enfin nous avons fait faillite! »

Il n'est pas besoin d'exagération pour démontrer que la ruine de l'agriculture serait un grand malheur pour le pays. Bien plus encore que pour le bâtiment, on peut dire : Quand l'agriculture va, tout va. Et n'est-ce pas singulièrement téméraire d'affirmer que l'écrasement de la propriété par la concurrence agricole étrangère puisse amener le relèvement de l'agriculture? Prétendre que ce serait une triste et fatale nécessité serait déjà bien assez, si ce n'est trop.

D'ailleurs les agriculteurs sont plus nombreux que les industriels, et le capital placé dans l'exploitation du sol est considérable, quoique insuffisant. Le premier et le plus fort débouché de nos industries n'est-il pas le marché des consommateurs français en majorité intéressés dans la culture et la propriété foncière ?

Par ces attaques contre la grande et la moyenne propriété, ainsi que contre le fermage, on veut donner le change à l'opinion, la dépister et lui faire croire que le prix du blé n'intéresse en rien les cinq millions de petits propriétaires au-dessous de trois hectares. On prétend que, comme ils consomment une partie de leurs récoltes, peu leur importe le bas prix du blé et du pain qu'ils mangent. Mais il faut retourner l'argument et dire au contraire qu'il leur est indifférent de consommer du pain cher, puisqu'ils le produisent eux-mêmes sans aucun déboursé, tandis qu'il leur est extrêmement profitable de pouvoir vendre à un prix élevé le surplus de leur blé qu'ils portent au marché et qui généralement formait la totalité, ou la grosse part de leur bénéfice annuel.

Il est élémentaire, en fait de comptabilité agricole, de faire passer la nourriture de l'exploitant dans les frais généraux ; c'est uniquement ce qui est vendu et transformé en argent qui compte comme bénéfice. Quand on ne vend pas avec profit, on a travaillé pour rien, voilà le premier principe de l'économie politique aux champs, dans les grandes fermes intensives comme dans les métairies ou les chaumières.

Écartons de semblables hypothèses de joueurs à la baisse et opérons-nous de tout notre pouvoir à ce que qui que ce soit reste intentionnellement sacrifié à des intérêts privés.

Le prix du blé intéresse la petite comme la grande ou la moyenne propriété. On veut nous diviser et nous exciter les uns contre les autres ; c'est inutile, car nous savons trop bien que l'agriculture est une en France et que ses intérêts sont solidaires du haut en bas de l'échelle. L'agriculture se plaint et a droit de se plaindre, n'en déplaît à ceux qui prétendent « que ses gémissens attristent le public sans lui servir à elle-même. »

#### IV.

La situation, dans toute sa simplicité et sa gravité, se résume ainsi. On aura beau faire tous les raisonnemens et les calculs que l'on voudra, il n'en reste pas moins incontestable que les Européens ne pourront plus produire de blé à des prix rémunérateurs en face de la libre concurrence et des importations croissantes des États-Unis. Les Américains ont importé en France, dans les trois années de 1878-79-80, 30 millions de quintaux de blé, qui, à 25 francs

l'un, font une somme déboursée de 750 millions de francs en or (1). Grâce à la rapidité et au bon marché croissant des transports, ils en importeraient encore à plus bas prix et bien davantage à la première occasion.

De telles opérations apporteront directement une gêne redoutable dans la culture à tous ses degrés. Que l'ensemble du pays paraisse assez riche pour supporter facilement ce gros déboursé, nous ne disons pas non, mais ceux qui forment la grande catégorie agricole n'en restent pas moins gravement appauvris; la richesse des autres ne les enrichit guère.

On répond aussi que cette situation est exceptionnelle, que l'exportation se détournera vers la Chine, que la fertilité du Nouveau-Monde s'épuisera, sans préjudice d'autres considérations également faibles. Il est fort à croire que nous verrons tout le contraire se produire pendant de longues années, car les États-Unis contiennent d'immenses espaces et de non moins immenses propriétés où le sol sera cultivé sans engrais et sans loyer, longtemps encore, avant d'être épuisé.

De plus, les Canadiens affirment publiquement à qui veut l'entendre, que leur système de canalisation du Saint-Laurent est complet et que dans cinq ou six ans au plus leur réseau de chemins de fer sera terminé, de sorte qu'ils pourront, eux aussi, exploiter 400 millions d'hectares de terre fertile et nous apporter du blé à 10 francs l'hectolitre (2).

Quant à la Chine et à d'autres parties de l'extrême Orient, elles n'ont pas d'argent disponible pour acheter le blé américain, même en temps de famine, et ne possèdent pas davantage de produits industriels à exporter en échange; en eussent-elles qu'elles trouveraient comme nous porte close.

On nous répète : Abandonnez la culture du blé, faites autre chose; élevez du bétail. Mais le bétail américain et canadien arrive déjà ou arrivera bientôt pour écraser le nôtre. Cultivez la vigne. Mais l'apparition du phylloxera a complètement retourné la situation : au lieu d'exporter des vins, la France en importe maintenant. En 1880, l'importation des vins a été de 283 millions et demi de francs et l'exportation de 224 millions et demi de francs seulement (3). La production vinicole est tombée de 50 millions à 30 millions d'hectolitres.

A ces conseils peu judicieux la réponse est que, pour une grande

(1) *Journal des Économistes*, décembre 1880.

(2) *Rapports et Discours à la société des agriculteurs de France*, par M. Perrault, délégué du Canada. (Séance du 24 février 1881.)

*Journal d'agriculture pratique*, 24 février.

partie des terres un peu sèches de la France, la culture des céréales s'impose dans un assolement régulier.

Il y aurait encore infiniment d'autres considérations du même genre à ajouter et d'autres détails à discuter, mais cela rentrerait dans les discussions techniques, qui ne sont pas de mise ici, et que peuvent seuls traiter des spécialistes.

Ce qui précède suffit à démontrer que l'agriculture et la propriété foncière de la France sont gravement menacées et compromises si l'on ne vient pas efficacement à leur aide. Or l'agriculture étant la plus vaste opération de la France, celle qui occupe le plus grand nombre de bras, les vingt-deux millions de producteurs agricoles constituant après tout le premier marché de placement des produits industriels indigènes, il s'ensuit que l'agriculture ne peut pas être ruinée un beau dimanche sans que la France entière soit ruinée aussi le dimanche d'après, l'industrie et les manufactures avec le reste. Le pays doit donc savoir qu'il se trouve menacé d'une baisse universelle et considérable (1).

Pourra-t-on conjurer complètement la crise et éviter une dépréciation générale quelconque? Nous ne le croyons pas. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur, qui nous ont si largement et si rapidement enrichis depuis quarante ans, se retournent aujourd'hui contre nous et sont à nos dépens les instrumens d'une concurrence écrasante et sans réciprocité suffisante. Ne doit-on pas reconnaître que, d'ici à longtemps, les probabilités sont que la situation restera la même ou s'aggravera? Nous sommes à une époque de transition pénible que nous devons nous arranger pour traverser au mieux qu'il sera possible. Heureusement que, dans les jours de prospérité, la France a su opérer de puissantes épargnes et de lucratifs placements à l'étranger. Mais pour lutter contre les circonstances adverses, il faut employer une portion de ces capitaux en secours judicieux et en immobiliser une partie dans le sol français au nom de la solidarité sociale, économique et supérieure qui existe quand même entre les intérêts divers et opposés d'un grand pays.

Lorsque la récolte est bonne, les agriculteurs se tirent encore à peu près d'affaire, jusqu'ici du moins, mais ce qui les abat, c'est que le prix du blé ne s'élève pas lorsqu'il est rare : bien que la moyenne actuelle des prix soit un peu plus élevée qu'autrefois, la perte est accablante par suite de l'augmentation continue des frais de production. L'intermittence climatologique étant une loi physique, il faudra trouver des compensations ou des moyens détournés pour

(1) Voir l'article peu rassurant de M. Reinach dans le *Journal des Débats* (novembre 1880). Le récent et remarquable volume de M. Paul Leroy-Beaulieu sur la *répartition des richesses* n'est pas consolant non plus à cet égard.

que les mauvaises années n'anéantissent pas complètement l'industrie agricole.

Au point de vue théorique et selon le droit légal, l'agriculture semble de tout point autorisée à faire entendre les réclamations les plus formelles. Au point de vue pratique, en face du présent fâcheux et de l'avenir menaçant, que demande l'agriculture, qu'a-t-elle le droit de demander comme compensations ou comme indemnité?

D'abord elle a le droit d'exiger l'égalité de traitement vis-à-vis de l'industrie, c'est-à-dire un régime commun et non un régime d'exception spéciale. Tout a des limites, et la culture ne peut plus continuer un effort aussi extraordinaire que par le passé, ni supporter la nouvelle baisse qui lui est imposée sans compensation d'aucune sorte.

Les salaires de la main-d'œuvre industrielle ou urbaine se sont élevés avec les bénéfices de l'industrie à un prix tel que l'agriculture ne trouve plus d'ouvriers à un prix abordable; elle demande le moyen d'élever les salaires qu'elle donne, et non d'abaisser le prix général de la main-d'œuvre.

La rupture de l'équilibre économique agricole est un fait accompli sur tous les points; il y faut d'urgence apporter un remède efficace et puissant. Il ne s'agit plus ni de palliatifs ni de demi-mesures.

Quelle est du reste la situation comparative des intérêts agricoles vis-à-vis des intérêts industriels? C'est facile à établir.

Si l'on considère l'impôt foncier comme une patente sur l'agriculture équivalente par ses effets à la patente ordinaire imposée aux commerçans et aux industriels, on trouve qu'avec les centimes additionnels l'impôt foncier est de 356 millions, tandis qu'on ne compte que 159 millions de patentes industrielles et commerciales pour un capital et des profits beaucoup plus considérables que ceux de l'agriculture, qui supporterait de ce chef une charge dix ou quinze fois plus pesante que celle du commerce et de l'industrie (1).

La France exporte tous les ans pour 1,800 millions d'objets manufacturés et en importe pour 500 millions seulement. Cette différence avantageuse de 1,300 millions, à qui profite-t-elle? Non pas à l'agriculture nationale assurément, qui a vu importer pour 750 millions de francs de blé pendant qu'elle n'exportait presque rien. On sait que le capital des propriétaires fonciers agricoles leur rapporte de 2 à 3 pour 100, pendant que le capital équivalent rapporte sept ou huit fois plus aux industriels et aux commerçans.

L'agriculture a subi des pertes sensibles pendant trois années désastreuses de suite, juste au moment où une concurrence nouvelle surgissait contre elle. Pendant ce temps l'industrie, le com-

(1) *Débats*, 8 mars 1881.

merce et les affaires prospéraient. C'est donc au tour de l'industrie et du commerce et de la richesse mobilière de venir au secours de l'agriculture aux abois par des concessions qui ne seraient, après tout, que le sacrifice de faveurs toutes spéciales et le retour au droit commun.

Dans quelle mesure et sous quelle forme une indemnité, une compensation doivent-elles être données à l'agriculture?

Quelle serait la somme d'argent nécessaire pour aider efficacement les agriculteurs?

D'après les estimations qui paraissent les plus modérées, le prix de revient, c'est-à-dire sans bénéfice, du blé en France serait en moyenne de 27 fr. 50 le quintal métrique ou de 20 fr. 50 l'hectolitre. Le prix du blé américain rendu au Havre varierait, selon les diverses autorités, de 14 à 18 francs l'hectolitre (1).

Le producteur de blé américain est donc en avance sur le producteur français. Lors même que quelque inexactitude ou quelque exagération se serait glissée dans ces chiffres, il reste un écart certain. Cet écart nous a coûté en trois années de mauvaises récoltes 750 millions. Il n'en sera pas ainsi chaque année, mais chaque période décennale pourrait bien donner à peu près les mêmes résultats généraux.

Désormais les consommateurs français et tous les amateurs de popularité réclameront le blé à 18 fr. l'hectolitre; et pour satisfaire les producteurs français il faudrait le maintenir au-dessus de 22 francs l'hectolitre. Afin d'arriver à une solution plus ou moins approximative, les uns proposent de sacrifier les agriculteurs, les autres de sacrifier les consommateurs, quelques-uns de partager également le fardeau. Dans ce dessein, on présente trois systèmes :

- 1° Celui de la protection douanière;
- 2° Celui du dégrèvement d'impôts;
- 3° Celui de l'égalité réelle, soit dans la protection modérée, soit dans le libre échange complet.

Enfin reste le *statu quo* actuel, qui est ruineux pour les agriculteurs.

## V.

Le système le plus communément recommandé pour favoriser les intérêts agricoles est la protection douanière plus ou moins déguisée sous le nom de droits compensateurs : c'est un procédé simple,

(1) *Journal des Économistes*, décembre 1880, page 470, brochure et discours de M. Chotteau.

naturel, mais exactement aussi onéreux pour les uns que profitable pour les autres, ce qui n'étonnera personne.

Le droit généralement réclamé serait de 3 ou 4 francs par hectolitre, adoptons ces chiffres. La France produisant plus de 100 millions d'hectolitres de blé dans les bonnes années et environ 70 millions dans les mauvaises l'augmentation du prix de vente qui résulterait du droit de douane à 3 ou 4 francs par hectolitre, donnerait à l'agriculture (les deux cinquièmes de consommation et de semences déduits) un bénéfice annuel variant de 240 millions à 165 millions de francs sans compter les avantages qu'elle retirerait des droits fiscaux ou protecteurs imposés à d'autres produits : mettons 300 ou 400 millions de francs comme *desideratum* normal.

Il y a énormément à dire à ce propos ; quelques remarques suffiront ici. D'abord, quelle sera la hausse provoquée par le droit protecteur de 4 francs? Sera-ce 2 ou 3 ou 4 francs par hectolitre? Les avis sont partagés; car sur ce point, les expériences ne sont pas concluantes et le doute subsiste. Une chose semble certaine, quoi qu'en disent certains théoriciens, c'est qu'un droit imprimera toujours un mouvement de hausse notable au prix des céréales. La théorie de l'origine des prix nous paraît confuse. Le prix résulte-t-il d'une moyenne compensée entre l'abondance et la rareté du produit, entre l'offre et la demande, ou bien est-ce une question de majorité inconsciente? C'est-à-dire la baisse s'établit-elle au plus bas cours possible lorsque les belles récoltes sont en majorité sensible et la hausse monte-t-elle au cours le plus élevé quand les mauvaises récoltes se montrent de beaucoup les plus nombreuses? On pourrait avancer que la minorité est forcée de suivre en profits ou en pertes les cours donnés par la majorité; mais il est plus probable que les prix sont la résultante de plusieurs influences diverses dont la science ne donne encore, croyons-nous, ni une analyse ni une démonstration irréfragables. Du reste, la question théorique, qu'il appartient à d'autres de résoudre, dépasse le cadre de cette étude.

Toutefois, relevons encore ici une contradiction ou une simple inadvertance. Le renchérissement factice et la surélévation du prix des subsistances est le grand argument invoqué de toutes parts contre les droits sur les importations des denrées alimentaires et des matières premières.

Néanmoins, M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient, le 2 avril 1881, affirmer à la tribune que « les importations et les exportations n'influent pas sur les prix des denrées alimentaires. La hausse et la baisse des prix tiennent à d'autres causes. » A laquelle de ces théories contraires faut-il se rattacher?

En tous cas, soit que les droits de l'importation influent plus ou



moins sur les prix, soit qu'une part de cet impôt et des profits du fisc tombe à la charge des étrangers, il reste évident que plus de 200 millions sortiraient de la poche des consommateurs au profit des producteurs ; ce ne serait pas une injustice en soi.

Mais ce procédé a l'inconvénient d'établir tout un ordre de choses factice et artificiel qui ne peut manquer un jour ou l'autre de se trouver sur des points importans en désaccord criant avec la réalité des choses, et il est improbable que ce désaccord puisse être maintenu longtemps sans dommage.

Ces objections ont leur valeur. Il n'en reste pas moins certain que le droit de l'agriculture de faire protéger son travail et ses produits, quoi qu'il en coûte, reste absolu et inattaquable dès qu'une branche du travail national est protégée.

Entre deux maux, il faut choisir le moindre ; chercher une solution pleinement satisfaisante est une pure chimère. Il est inutile de plaider ici la cause de la protection douanière ; son programme est connu et a été brillamment et patriotiquement exposé et défendu, avec les concessions qu'il comporte, par les hommes les plus compétens et les plus éminens dans les assemblées, dans les comices agricoles, à la Société des agriculteurs de France et dans la presse spéciale. Du reste, l'agriculture consentirait sans doute en grande partie à abandonner son droit à la protection des blés moyennant une compensation suffisante et une protection efficace pour le reste de ses produits appuyée par de notables dégrèvements.

Les agriculteurs et les propriétaires auraient raison de faire le sacrifice des taxes d'importation sur les blés, tout en réservant théoriquement leur droit légal. Cette forme d'impôt est trop impopulaire et a été trop violemment attaquée pour qu'on puisse désormais espérer de la faire accepter paisiblement au pays. Assurément cette impopularité résulte d'un préjugé, et l'invoquer comme argument, c'est déplacer la question en la portant sur le terrain politique. Nous le savons, mais autant vaudrait aujourd'hui proposer le rétablissement de la dime que celui des droits sur les blés importés. De nos jours, le contribuable paie peut-être autant ou plus qu'autrefois, mais d'une façon beaucoup moins pénible et moins vexatoire. Le pays acquitte allègrement le décime et le double décime, mais la dime, jamais ; en parler serait provoquer une révolution dans les six mois. Comme le disait un ministre aussi judicieux qu'éclairé, M. de Chasseloup-Laubat, le tout est de savoir à propos donner des noms nouveaux aux choses anciennes ou des noms anciens aux choses nouvelles et éviter de se heurter de front à des préjugés invincibles.

Les vieilles ornières aussi n'ont-elles pas été remplacées par le

rail moderne, dont les exigences sont beaucoup plus impérieuses? On pouvait se risquer à sortir de l'ornière sans trop de danger, tandis qu'on ne saurait dérailler sans péril de la vie.

## VI.

Le second moyen proposé consiste en dégrèvements de l'impôt foncier. Un homme s'est rencontré qui n'a pas craint, l'année dernière au comice agricole d'Éprunes, et tout récemment dans la réunion du centre gauche, de proposer un large dégrèvement de l'impôt foncier, l'arche sainte à laquelle personne n'osait toucher. Ces propositions de dégrèvements resteront-elles à l'état de promesse, de leurre fugitif? Nous verrons bien. En attendant, ce qui est dit est dit, qui plus est, fort bien dit, et encore mieux écouté. M. le président du sénat a parlé d'or. Mais ce n'est pas là une mince affaire, et il y a bien lieu de réfléchir avant de se lancer sur cette voie, où il sera difficile de faire machine en arrière.

Bien parti sur son chemin rural de Damas, M. Léon Say ne va pas assez loin. Le dégrèvement qu'il propose sur l'impôt foncier se réduit à 40 millions de francs par an, ce qui attribuerait en moyenne à chacun de nos quatre-vingt-six départemens un allègement d'impôt de 460,000 francs, soit de 0 fr. 81 par hectare en moyenne et de 2 fr. 93 au maximum pour quelques cultures exceptionnelles du département du Nord, ainsi que l'a fort bien dit M. le marquis de Dampierre (1). Quoiqu'il faille se défier des grandes moyennes, il reste évident qu'un tel secours accordé à la culture est presque dérisoire. Il y a loin de là aux 300 ou 400 millions qui seraient nécessaires pour trancher le différend qui existe entre la consommation générale et la production agricole, rien que sur la question spéciale du blé.

Nous savons que cette somme de 300 ou de 400 millions dépasse le principal de l'impôt foncier, qui sans les centimes additionnels est de 170 millions de francs, dont 120 millions seulement pour les propriétés rurales. Le budget de 1882 porte l'impôt foncier, centimes compris, à 356 millions de francs (2).

Les difficultés pratiques du dégrèvement, bien que fort grandes, sont-elles insurmontables? L'idée bonne et juste en soi serait utile à appliquer à un degré quelconque, isolément ou conjointement avec d'autres combinaisons. Sans vouloir pousser la discussion plus loin que de raison, il nous suffira de dire que le dégrèvement proposé de

(1) Lettre publiée dans le *Journal de l'agriculture* du 12 mars 1881, page 417.

(2) Discours de M. Léon Say, à la réunion du centre gauche.

40 millions, dont une fraction seulement intéressera le producteur de blé, est absolument insuffisant, et que nous ne voyons pas comment on pourrait arriver ainsi à satisfaire efficacement aux exigences de la situation. M. Joigneaux, député de la Côte-d'Or, se montre formellement du même avis (1).

Le dégrèvement sur les sucres touche plus directement les producteurs et fabricans qu'il vise; les 160 millions leur profitent réellement, tandis qu'à l'ensemble des innombrables producteurs de blé, des centaines de fois plus nombreux, le dégrèvement de M. Léon Say n'apporte que 40 millions de boni, c'est-à-dire moins du tiers.

Au contraire, le droit de douane ne fit-il que surélever de 2 francs le prix du blé, c'est 120, 160 ou 200 millions de francs qui entrent directement et immédiatement dans la poche des producteurs de blé, qui, sur un rendement de 15 hectolitres, toucheraient ainsi 20 francs comme moyenne par hectare, au lieu des 0 fr. 81 justement signalés par M. de Dampierre. Et encore l'agriculture ne se trouverait-elle pas dans une position brillante. Avec les dégrèvements, même considérables, la situation ne serait pas meilleure; toutefois, la cause de la protection douanière paraissant perdue à la suite du vote récent des chambres, il ne reste plus d'espoir que dans le système des dégrèvements largement appliqué, grâce auquel l'agriculture française pourrait affronter des luttes nouvelles tout en maintenant le pain et le blé à bon marché.

La propriété foncière acquitte l'impôt sous diverses formes, on peut donc la dégrever sur plusieurs points. Dans un intéressant rapport présenté à la Société des agriculteurs de France (séance du 30 avril 1880), M. le comte de Luçay signale l'exagération des charges publiques supportées par les agriculteurs. L'impôt s'élève à 637 millions sur 1,905 millions de revenu net annuel attribué à la propriété foncière rurale par l'enquête de 1869. Un tiers du revenu serait donc absorbé par le fisc, et il resterait encore à solder les intérêts d'une lourde dette hypothécaire et tous les impôts indirects.

M. P. Leroy-Beaulieu estime que le prélèvement au profit de l'état, des départemens et des communes sur le revenu foncier ne doit être évalué qu'à 23 pour 100, près du quart (2). L'éloquence de ces chiffres est incontestable. Pour adoucir par ce moyen la crise agricole, sans la conjurer toutefois, pour donner à l'agriculture une compensation admissible, il faudrait arriver au moins à un dégrèvement dont l'ensemble approcherait de la somme de 400 millions,

(1) *La Gazette du village.*

(2) *Economiste français* du 17 juillet 1880.

indiquée par M. Dubost comme la vingtième partie de la production agricole, et dépassant de beaucoup la proposition de M. Say. Au dégrèvement de 82 millions sur les sucres et de 70 millions sur les boissons il faudrait ajouter un dégrèvement de 248 millions, pris par moitié, par tiers ou par quart sur diverses contributions, pour compléter la somme de 400 millions de dégrèvements, juste réduction des charges accablantes pesant de toutes parts aujourd'hui sur la propriété et sur l'exploitation agricoles (1).

Assurément nous ne prétendons pas dresser un budget ni décider ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Le but de cette étude est de bien préciser la situation à tous les points de vue, et l'on ne saurait nous accuser de timidité dans notre exposé.

En face de phénomènes économiques nouveaux, ne faut-il pas adopter des mesures nouvelles? La richesse mobilière et industrielle prend dans le monde entier un développement inconnu jusqu'à présent; il est donc impossible de maintenir rigoureusement un système de taxations antiques et surannées. Là où est la richesse, là doit frapper l'impôt. L'agriculture et la propriété sont pauvres et accablées par la concurrence; ce sont elles qui paient une part proportionnelle de contributions infiniment plus forte que les autres formes de la fortune publique et privée. Les choses peuvent-elles durer ainsi?

A qui profiterait le dégrèvement de l'impôt foncier? Aux grands propriétaires surtout, dit-on. Mais, comme le remarque fort bien M. Léon Say, « ce sont les petits propriétaires, au contraire, ceux qui cultivent à moitié fruit ou par eux-mêmes, qui profiteront du dégrèvement et qui verront diminuer dans une certaine mesure les frais généraux de leur production, » — à la condition que la somme de ce dégrèvement soit suffisante, ajoutons-nous. Il n'y aurait donc pas lieu de s'alarmer, l'avantage fait à la grande propriété sera mince et à longue échéance. Le spectre féodal reste encore loin.

Les patentés sont un million, on les a déjà dégrévés; les petits propriétaires de moins de 3 hectares sont cinq millions: quand sera-ce leur tour d'être eux aussi dégrévés? Les deux grandes divisions du travail humain et de la production universelle méritent un égal intérêt.

(1) Dégrèvement sur les sucres . . . . .	82 millions.
— sur les boissons . . . . .	70 »
— sur le principal de l'impôt sur les propriétés non bâties, les deux tiers . . . . .	80 »
— sur l'enregistrement et timbre, moitié . . . . .	400 »
— d'après les desiderata divers exprimés par la commission supérieure de l'enquête agricole . . . . .	70 »
Total . . . . .	<u>402 millions.</u>

On semble croire que la fabrication industrielle a le droit d'être protégée et qu'on doit livrer à la concurrence étrangère l'industrie culturale, parce que cette dernière jouit des forces productives soi-disant gratuites du sol qualifiées de rente de la terre, terme obscur et contestable qui ne détermine rien de précis. Loin d'être en partie gratuite, la production agricole exige de grands capitaux et donne moins de bénéfices que l'industrie proprement dite. Comme la Fortune de La Fontaine :

La terre aussi nous vend ce qu'on croit qu'elle donne.

## VII.

On se livrait autrefois, dans les châteaux, à un jeu innocent, mais fort indiscret, qui consistait à demander à chacun : « Laquelle de deux personnes indiquées voudriez-vous sauver avec vous dans un naufrage, si vous étiez absolument forcée de choisir? — Je sauverais ma mère, et je me noierais avec ma belle-mère; » répondait une jeune femme, fort spirituelle sans doute. Mais, dans le dilemme économique présent, il faut répondre sans hésitation que nous voulons être sauvés ou périr tous ensemble avec l'agriculture notre mère aussi bien qu'avec l'industrie notre belle-mère.

L'égalité économique dans le travail, quelle qu'en soit la forme, dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, quelles qu'en soient les chances, c'est là le vrai terrain de la lutte, du débat ou de la conciliation.

On ne s'entend pas sur les intérêts économiques; entendons-nous sur le terrain de l'égalité devant la loi. Ce sera un principe supérieur qui fournira à la fois un point de départ ou d'appui solide, et un excellent fil conducteur avec lequel on ne se trompera pas et on ne trompera personne.

Aux théories absolues, fragiles dans leur raideur, substituons de simples et honnêtes applications pratiques et contingentes. Qu'on rende la législation douanière conforme à l'égalité adoptée ailleurs comme base de nos institutions.

Pourquoi infliger plus longtemps aux classes rurales une injuste inégalité sans compensations? Rappelons qu'aujourd'hui, entre la protection industrielle et l'écrasante concurrence alimentaire libre, la différence reste bien grande. Supposons que le tarif protecteur représente, pour l'industrie, une plus-value de 20 ou 30 pour 100, le même tarif impose aux agriculteurs par la concurrence agricole universelle et par la cherté de mille produits protégés, une moins-value de 10 à 20 pour 100. Cette différence établit un écart de 40

à 50 pour 100 en faveur de l'industrie et des manufactures au détriment de l'agriculture et des agriculteurs. Et pourtant, les ouvriers agricoles sont les plus nombreux et leur œuvre est importante entre toutes.

En cas de guerre, une nation continentale dont la subsistance serait pour la moitié à la merci des importations étrangères, ne se trouverait-elle pas d'une singulière faiblesse en face de nations voisines vivant dans d'autres conditions? Ceux qui prétendent qu'abandonner ou trop restreindre la culture du blé national serait un genre nouveau de désarmement ou d'abdication ont-ils complètement tort? Le gouvernement du pays par le pays est une belle chose, mais la nourriture du pays par le pays en serait une autre non moins belle et non moins considérable.

Pour l'agriculture, qui est l'exploitation du sol même de la patrie, nul ne demande la supériorité, mais on lui doit l'égalité. Aujourd'hui, il n'y a de faveurs effectives que pour la démocratie urbaine.

Le dernier mot de cette partialité singulière a été récemment lancé au milieu des fulgurations de l'apothéose par l'illustre triomphateur lui-même. « Le travail des champs est humain, le travail des villes est divin, » a dit au peuple de Paris Victor Hugo, qui ne parviendra jamais à nous faire oublier qu'il est le plus grand génie poétique du temps. Pourquoi cette partialité? Le travail est également humain et d'ordre divin partout. Ne demandons pas le droit au travail, qui est une chimère, mais réclapons énergiquement l'égalité des droits des travailleurs, qui est la justice. Tous les ouvriers et tous les producteurs français doivent être égaux devant la loi de douane comme devant toute autre loi; ils ne le sont pas. Aurions-nous fait ou subi une demi-douzaine de révolutions pour maintenir des privilèges? Or aujourd'hui les ouvriers comme les patrons des villes sont des privilégiés, les campagnards sont sacrifiés.

On objectera que la France ne pouvant pas se suffire toujours à elle-même, il lui faut bien recourir à l'étranger. Félicitons-nous des échanges internationaux, qui peuvent être une source de grandes richesses et d'un grand bien-être. Mais, comme l'a dit le regretté Léonce de Lavergne, gardons-nous de transformer le libre échange en protection à rebours. Il nous faudrait donc une sorte de digue protectrice submersible laissant passer et repasser le flot supérieur, mais empêchant que la plage se trouve jamais à sec lors de la baisse de la marée.

Nous touchons à un moment psychologique d'évolution économique et sociale; on ne saurait s'opposer au courant général et aux tendances universelles, mais l'action bonne ou mauvaise exer-

cée par les gouvernans dans de telles évolutions n'est pas sans influence. Il est indispensable pour l'avenir du pays d'adoucir la transition actuelle.

La branche du travail national aujourd'hui en détresse est le travail agricole; la cause de sa détresse provient surtout de l'inégalité, il faut donc le replacer dans sa situation d'égalité normale afin de lui permettre de reprendre d'ici à quelque temps la lutte victorieusement, seul et sans appui, comme il l'a fait jusqu'à ces derniers temps. Pour soutenir les intérêts agricoles, il existait plusieurs procédés. On pouvait choisir celui qui paraissait le plus favorable ou le moins difficile à appliquer ou adopter une combinaison mixte entre les divers systèmes proposés, à l'exemple des gens qui s'assurent contre l'incendie auprès de plusieurs compagnies d'assurances à la fois.

Une autre marche a été suivie et les respectueuses remontrances de l'agriculture n'ont point trouvé pour les accueillir de lit de justice national. Toutes les fois que l'agriculture fait entendre ses réclamations, on semble l'accuser de demander l'aumône; c'est le droit et la justice qu'elle réclame. D'ailleurs c'est elle qui depuis vingt ans aurait plutôt fait l'aumône à l'industrie, et elle n'est plus assez riche pour s'accorder désormais ce luxe de bienfaisance et de désintéressement.

Dans le cas où l'on ne voudrait pas tendre une main fraternelle à l'agriculture, et où resterait plus ou moins démontrée l'impossibilité d'établir soit des droits protecteurs, soit un dégrèvement efficace, alors notre dernier recours serait de nous cantonner sur le terrain du droit commun et de l'équité et d'y demeurer inébranlables en réclamant en toute occasion l'égalité de traitement, soit dans la protection, soit dans le libre échange.

Si c'est le système protecteur, fiscal ou compensateur qui l'emporte, alors que tout le monde soit protégé, les campagnes comme les villes. Dès qu'une branche de travail est protégée, que les autres le soient aussi; c'est le droit strict. D'ailleurs, l'agriculture ne réclame même pas sur ce point une égalité absolue, communiste et brutale : *summum jus, summa injuria*; elle ne demande, jusqu'à nouvel ordre, qu'une égalité proportionnelle, féconde, admettant une certaine élasticité et des concessions rationnelles. Elle ne doit pas céder sur le principe fondamental de l'égalité devant l'impôt de douane ou autre, car l'on peut accepter quelque inégalité dans la protection commune, mais l'inacceptable, c'est l'inégalité systématique et extrême de la protection pour les uns et de la concurrence écrasante pour les autres.

On objecte les difficultés diplomatiques des traités de commerce

international. L'étranger, dit-on, nous menacerait de représailles en fait de protection, lui qui déjà nous refuse parfois la réciprocité dans la liberté. L'idée de se soumettre à d'aussi fâcheuses conditions alarme et indispose bien des esprits.

Si c'est le système libre-échangiste qu'on adopte, que le libre échange soit appliqué à tout le monde également. Les agriculteurs demandent pour eux le même traitement que pour les autres; que nos honorables adversaires en fassent autant. Les conditions du défi seraient de demander l'essai loyal du libre échange universel, égalitaire, complet, à l'anglaise, pour cinq ans au moins, pour dix ans au plus. Nous n'en mourrons probablement pas; cela nous donnera au moins la vie à bon marché pendant ce temps, et fera voir si ce bon marché n'est pas payé trop cher: l'épreuve sera décisive. Sur cette question de l'égalité économique dans un sens ou dans l'autre, l'alliance et l'appui de tous les économistes, de tous les hommes politiques libéraux, libre-échangistes ou non, ne sauraient manquer aux intérêts agricoles. L'agriculture ne sera pas abandonnée dans sa défense sur le terrain classique de l'égalité, car l'égalité civile devant l'impôt prime même le principe de l'égalité politique.

Ne pourrait-on pas trouver un *modus vivendi* par lequel s'établissent une communauté et une solidarité rationnelles dans les avantages ou dans les sacrifices que la situation générale comporte? En tous cas, le *statu quo* est impossible à supporter. Jusqu'ici les manufactures, l'industrie et toute la démocratie urbaine ont joui du libre échange alimentaire avec la protection industrielle; ce privilège vient de leur être renouvelé presque intégralement. Une telle injustice à peine adoucie ne saurait durer. Reconnaissons que de grands industriels ont brillamment et loyalement fait tout ce qu'ils ont pu pour qu'elle cessât (1). C'est aux économistes et aux gouvernans à expliquer à la démocratie urbaine que la démocratie rurale, plus nombreuse, quoique moins bruyante, peut justement réclamer l'égalité au nom de la fraternité et de la solidarité, ou une compensation équivalente à l'abandon de son droit. Perpétuer le régime de l'inégalité actuelle serait dresser en face l'une de l'autre deux démocraties hostiles au sein du pays divisé en deux camps: celui de la démocratie rurale et celui de la démocratie urbaine.

Ce n'est pas au combat, mais à la conciliation que l'on doit appeler les intérêts rivaux et opposés. Il s'agit des plus grands intérêts du pays, et le dévouement patriotique de tous ne sera pas superflu pour nous faire traverser, sans trop de dommages, les difficultés

(1) Discours de M. Pouyer-Quertier et autres orateurs au sénat et à la chambre.



présentes, car l'état actuel ne saurait être considéré comme définitif.

Mais, dira-t-on, comment conclure? La réponse est trop facile : le moment des conclusions pratiques est passé, il ne reste qu'à protester. Tel qu'il est voté, le tarif général des douanes atteint le double but suivant : tout pour la vie alimentaire à bon marché, tout pour les gros salaires et pour les gros profits des populations urbaines, rien pour les populations agricoles.

Nous allons continuer à voir fonctionner parallèlement deux régimes économiques contradictoires, s'appliquant à deux classes spéciales du pays coupé en deux. D'une part, les agriculteurs livrés à la concurrence étrangère sous le régime de la liberté commerciale, complète et absolue sur certains points, ou dérisoirement sauvegardés par des droits fiscaux de 2 à 3 pour 100 ; de l'autre côté, les industriels protégés par des droits variant de 20 à 40 pour 100.

On invoque sans cesse le droit des majorités, si minimes qu'elles soient : mais la majorité c'est nous, ruraux, qui la formons comme nombre de producteurs en général et comme nombre de consommateurs de ces produits industriels dont la protection provoque le renchérissement factice.

L'agriculture, qui ne voulait faire de tort à personne, se trouvera donc poussée dans le camp libre-échangiste, puisque désormais elle a tout à perdre sous le régime d'une protection partielle. Mieux vaudrait le libre échange sincère, malgré ses périls, que l'inégalité ruineuse infligée à l'agriculture.

Pour le moment un moyen unique d'indemnité ou de compensation reste encore à lui offrir, c'est un large et prompt dégrèvement dont l'esquisse, fort superficielle, a été tracée dans les pages précédentes. Nous n'avons certes pas la prétention de dicter aux pouvoirs publics une solution précise, et encore moins celle de rédiger des projets de loi. Notre but a été de résumer la polémique générale sur la question, de démontrer qu'aucune théorie scientifique, ni aucun principe de droit ne s'opposent aux justes revendications de l'agriculture ; nous avons essayé de signaler de nombreuses et importantes contradictions, comme de répondre aux divers arguments énoncés ; il ne nous appartient plus que d'exprimer des regrets.

Demeurant dans un rôle correct de témoin intéressé et de critique attentif, nous laissons les responsabilités à qui de droit. La situation reste grave et douloureuse ; il y avait là évidemment un grand devoir de justice et de prévoyance à remplir ; ce devoir a-t-il été rempli?

---

# ESQUISSES LITTÉRAIRES

---

ALFRED DE MUSSET

---

DEUXIÈME PARTIE (1).

---

*Le Spectacle dans un fauteuil* s'ouvre par une longue et célèbre préface en vers qui nous est une occasion d'épuiser pour n'y plus revenir tout ce qu'il nous reste à dire sur les opinions littéraires et autres d'Alfred de Musset. Dans cette préface dédiée à l'ami Alfred Tattet, le poète faisait une profession d'indifférentisme politique et religieux qui n'admettait d'exception que pour l'art et l'amour. Cette préface lui a été mainte fois reprochée, et, assez récemment encore, c'est principalement sur ce morceau que s'est appuyée certaine velléité de réaction contre le poète. Ce n'a été qu'une velléité, mais s'il est quelque jeune conférencier qui soit ambitieux de gloire oratoire, il peut renouveler la tentative en toute confiance; il y a là un thème tout trouvé dont le développement est facile et qui se prête à merveille à des déclamations dont l'effet est toujours certain. Au fond, et en bonne critique, le reproche n'est pas sérieux parce qu'il a le tort grave de s'adresser à un autre homme que celui qu'il était, et d'admettre qu'un poète d'une personnalité aussi tranchée aurait pu être s'il l'avait voulu autre qu'il n'a été. Reprocher

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai.

à Alfred de Musset de n'avoir pas chanté plus qu'il ne l'a fait les devoirs de l'homme et du citoyen est à peu près aussi judicieux qu'il le serait de reprocher à Horace de n'avoir pas préféré les sentimens de la morale stoïcienne aux sentimens de la morale épicurienne, ou de n'avoir pas prolongé sous Auguste la résistance républicaine. Si on eût interrogé Horace à ce sujet, il aurait répondu qu'on n'est poète que par la grâce de sa nature, que cette nature nécessairement limitée nous crée une aptitude pour chanter non tous les sentimens, mais ceux-là seulement qui lui conviennent, et que c'est précisément pour cette raison qu'on *naît* poète et qu'on ne peut le devenir par l'étude ou le vouloir. Je trouve en moi, aurait-il dit, une aptitude à chanter les sentimens sans excès qui naissent d'un compromis judicieux entre les conditions diverses de la vie sociale, les douceurs de la retraite, les loisirs studieux, les charmes d'une rusticité tempérée de mondanité, le bonheur de la médiocrité, mais si je voulais, comme mon ami Virgile, chanter les grands dieux et les origines du peuple latin, je cesserais d'être poète à l'instant. De même, si l'on eût interrogé Alfred de Musset, il aurait répondu que la nature avait mis en lui une aptitude à chanter les sentimens de la jeunesse et de l'amour, qu'il n'était poète que par la grâce de ces sentimens, parce qu'il se sentait la force de les rendre avec vie et nouveauté, ce qu'il ne pouvait dire de toute autre matière poétique, et qu'il ne voulait pas se condamner à devenir rimeur vulgaire pour éviter les reproches qu'on lui adressait. L'inspiration ne consent guère à se partager, et il est aussi difficile d'en changer que de dépouiller sa nature. Le nombre des poètes politiques serait considérable s'il suffisait pour mériter ce titre de la seule volonté; mais il y faut un don spécial tout comme pour chanter l'amour et l'héroïsme. Si cela n'était pas, comment expliquer que de tous les grands poètes de notre temps, il n'y ait eu réellement que Béranger qui ait été par nature un poète politique? On n'accusera certainement ni Lamartine, ni Victor Hugo de ne pas avoir sympathisé avec l'esprit de leur temps. Cependant Lamartine, orateur incomparable, n'a mis que très rarement la politique dans ses vers, et toutes les fois qu'il l'a fait, il a été au-dessous de lui-même. Victor Hugo a excellé dans ce genre de poésie; mais il n'y est arrivé que très tard sous le coup des colères excitées en lui par le 2 décembre, car on ne prétendra pas que les pièces de ses divers recueils consacrées à Louis XVII, à Napoléon, ou au roi de Rome, aient eu jamais quelque chose à démêler avec ses véritables opinions politiques, et l'on soutiendra bien plus justement que ces pièces admirables sont dues simplement à cette faculté propre aux grands poètes qui veut qu'ils trouvent

dans leur cœur une larme pour toute noble infortune, une émotion de respect pour toute gloire vaincue, un écho d'attendrissement pour toute destinée tranchée dans sa fleur. Puisque la poésie politique exige comme toute autre un genre particulier d'inspiration qui est un don de naissance et ne peut se commander, qu'aurait gagné Alfred de Musset à désobéir à sa nature, et qu'aurions-nous gagné nous-mêmes à cette désobéissance? Le poète que nous connaissons eût certainement été moins parfait, sans que rien puisse nous assurer que le poète que nous ne connaissons pas se fût jamais élevé au-dessus de la médiocrité.

Non-seulement le reproche n'est pas sérieux, mais il ne frappe pas avec exactitude. Bien qu'il ait écrit dans cette fameuse préface du *Spectacle dans un fauteuil* qu'il ne craignait pas l'âge

Où les opinions deviennent un remords,

Alfred de Musset avait parfaitement des opinions, et ces opinions, loin d'être en rien contraires à l'esprit de son époque, y étaient entièrement conformes. Voyons plutôt. Par ses origines, Musset appartenait à l'ancienne noblesse provinciale; je demande aux survivans encore si nombreux de sa génération, à ses confrères en littérature et en art, si, dans leurs relations avec lui, il y a jamais eu quelque chose qui leur ait rappelé cette origine; je demande à ses innombrables lecteurs si l'idée leur est jamais venue d'y songer en le lisant. De tout ce qu'une telle origine traîne d'ordinaire après elle, Alfred de Musset n'avait rien retenu, si ce n'est le goût de la vie élégante et le sentiment du plaisir. Comme l'Hassan de son poème de *Namouna* qui, à beaucoup d'égards peut passer pour son portrait, il avait jeté lestement à la mer tout ce qui pouvait gêner son siècle, et par suite le gêner lui-même. Ce que nous disons d'Alfred de Musset pouvait également se dire de son frère Paul, esprit sage et calme, en qui on ne surprit jamais rien qui ne fût libéral. C'est à leur père, Musset-Pathay, lettré imbu des doctrines du XVIII<sup>e</sup> siècle, — il fut un des commentateurs de Jean-Jacques, — que les deux frères devaient ce détachement du passé. Ce père leur donna en même temps l'enthousiasme de Napoléon, qu'il avait servi dans les rangs administratifs; les premières pages de *la Confession d'un enfant du siècle* nous disent avec éloquence combien ce culte fut ardent chez Alfred de Musset pendant l'enfance et l'adolescence. Entré dans la vie à la fin de la restauration, on ne voit pas qu'il ait éprouvé la moindre sympathie pour ce gouvernement, et l'esprit des *Contes d'Espagne* nous dit assez que s'il appartenait à ce moment à un parti quelconque, c'est au parti des voltai-

riens. Il y a mieux, il applaudit à la révolution de juillet, et le fragment intitulé *le Tableau d'église*, qu'il fit insérer dans la *Revue de Paris* des derniers mois de 1830, le représente comme ayant pris au combat une part quelconque. Élevé dans le même collège que le jeune duc d'Orléans, il avait pour ce prince une affection profonde, dont il déversait l'excédent sur le roi Louis-Philippe. Pendant tout le gouvernement de juillet, il fut donc dynastique déclaré et il mit même à l'occasion ses opinions en vers. D'aucuns diront peut-être que ce fut là son tort et qu'il aurait dû être autre chose que dynastique ; mais enfin on avouera bien qu'avoir été partisan du roi Louis-Philippe n'est pas une preuve de forte inimitié contre l'esprit du siècle. Du reste, si ce fut un tort, il n'en retira ni grande gloire, ni grand profit, car les quelques manifestations poétiques qu'il fit de ses opinions furent toujours couronnées du plus complet insuccès. Le sonnet écrit après l'attentat de Meunier déplut au roi, la pièce sur la mort du duc d'Orléans, écrite un an après l'événement, ne plut pas davantage à la duchesse, de quoi, pour dire notre sentiment, nous ne sommes pas surpris, car il est certain que c'est avec une tout autre inspiration qu'il avait naguère chanté la mort de la Malibran. Alfred de Musset n'a pas écrit seulement des vers dynastiques, il en a écrit d'opposition, témoin cette pièce assez belle qu'il composa dans un accès peut-être excessif d'indignation libérale, à propos de la loi sur la presse proposée par M. Thiers en 1835, et certain camp politique doit d'autant plus tenir compte à sa mémoire de cette démonstration qu'elle fut chez lui toute désintéressée, car il ne fut jamais qu'un partisan fort modéré de la liberté de la presse.

Il avait en politique non-seulement des préférences, mais des antipathies très marquées. Il détestait les exagérés de toute couleur et de tout calibre ; les violences des polémiques du journalisme avaient le don de l'exaspérer, et les doctrines humanitaires et socialistes, qui traversaient alors leur période de formation dogmatique, lui paraissaient le comble de la déraison et le partage exclusif des esprits frappés de stérilité. Ces antipathies qu'il a exprimées mainte fois et en vers et en prose le servirent mieux que ses préférences, et il n'y a pas à s'en étonner, des antipathies appelant naturellement la forme satirique, qui est celle que prend le plus volontiers la vraie poésie politique. Alfred de Musset comptait parmi ses dons une aptitude très vive pour la satire ; ce don, il dédaigna toujours de le développer, en partie parce qu'il regardait la satire comme une forme inférieure de l'art, en partie, — et cela fait hautement l'éloge de son cœur, — parce qu'il regardait la raillerie comme l'arme des méchants et qu'il était indigné des usages qu'il

en voyait faire aux sycophantes de sa génération. Il a donc usé rarement de ce don, mais toutes les fois qu'il y a eu recours, il a fait œuvre de maître. Relisez pour vous en convaincre les très amusantes et très spirituelles lettres des deux habitans de la Ferté-sous-Jouarre qu'il publia ici même sous le pseudonyme, inventé par Stendhal, de *Dupuis et Cottonnet*. Relisez surtout la célèbre pièce *sur la Paresse* et le dialogue de *Dupont et Durand*, admirable résumé par anticipation de toutes les folies de la bohème parisienne depuis cinquante ans; je ne parle que pour mémoire de certaines revues politiques publiées en 1831 et 1832 dans *le Temps*, où son ami Prosper Chalas l'avait invité à entrer, le talent satirique qui s'y révèle étant trop mêlé d'inexpérience juvénile. On nous répondra encore, il est vrai, que c'est sur d'autres dos qu'il aurait dû frapper, mais enfin comme frapper sur un dos quel qu'il soit n'est pas précisément se tenir hors des querelles, on ne peut pas dire qu'Alfred de Musset les ait fuies. Ces satires ont une couleur d'ordinaire fort conservatrice, mais des opinions conservatrices ne sont pas non plus une preuve qu'on s'est désintéressé des questions de son temps, ou bien il faudrait conclure qu'Aristophane n'a pas droit au titre de poète politique. Quant à ceux qui, prenant au pied de la lettre quelques vers de la préface de *la Coupe et les Lèvres*, accusent son patriotisme de somnolence, il suffit de leur rappeler que cette somnolence avait des réveils d'une vivacité singulière, témoin cette célèbre petite chanson du *Rhin allemand* écrite en 1840 en réponse aux strophes de Becker; elle n'a pas eu malheureusement une fortune égale à son mérite et n'a pas été pour nos armes une seconde *Marseillaise*; mais ce n'est en rien la faute du poète.

Alfred de Musset avait donc les opinions de son temps; seulement, — et c'est là ce qui fait son originalité, sa gloire, et ce qui l'a soulevé si haut par momens, — il a eu la sincérité d'avouer que ces opinions ne lui suffisaient pas, qu'elles ne parvenaient à remplir ni son âme, ni son cœur. Souffrir par le fait de son temps, est-ce donc s'en détacher? C'est une manière de représenter son siècle, j'imagine, que d'en exprimer les douleurs et les tourmens, et celle là n'est peut-être ni la plus facile, ni la plus vulgaire, car il y faut un vrai poète, c'est-à-dire une nature si exceptionnellement rare que toutes les autres, si brillantes qu'elles soient, paraissent en comparaison aussi communes que l'étaient les palets d'or dans le pays d'Eldorado lorsque Cacambo le visita. Le génie poétique de Musset le contraignit à ce rôle douloureux; que ceux qui ont eu le bonheur de pouvoir être plus satisfaits de leur temps lui soient indulgens.

Cette souffrance de *l'enfant du siècle*, comme elle nous apparaît déjà brûlante, aiguë, corrosive dans le poème dramatique par lequel s'ouvre *le Spectacle dans un fauteuil*, la plus longue production poétique qui soit sortie de sa plume ! Il y a beaucoup de choses dans ce drame : *la Coupe et les Lèvres* ; c'est là que Musset s'est le plus rapproché de lord Byron, c'est là qu'on peut le mieux surprendre les lacunes particulières à son imagination, c'est là qu'apparaît pour la première fois le sentiment de ce qu'il y a de meurtrier pour l'âme dans la débauche, sentiment si fort chez lui et que nul poète n'a exprimé avec une telle persistance. Pour le moment, nous ne voulons y chercher que les sentimens propres à la seconde période de la jeunesse, âge où l'auteur l'écrivit. Le plus sauvage esprit de liberté règne dans ce poème. Je n'ai pas à en rappeler la fable ; elle symbolise avec la plus forte exactitude le violent état d'âme que tout jeune homme doit traverser après ce premier moment de fougueuse fermentation dont nous avons vu l'image dans les *Contes d'Espagne*. Ne cherchez plus ici la crânerie arrogante de *don Paez*, l'insolence endiablée des *Marrons du feu*, les amusantes impiétés de *Mardoche* ; des sentimens autrement tragiques leur ont succédé. Franck, le héros de *la Coupe et les Lèvres*, a peut-être débuté comme ses aînés des *Contes d'Espagne*, mais pendant qu'il s'avançait au-devant de la vie pour en prendre possession, la tête et l'épée hautes, il s'est heurté à quelque chose d'imprévu et a senti son pied retenu par une entrave invisible. Il se croyait le maître du monde et voilà qu'il s'aperçoit au contraire que c'est le monde qui va être son maître. Fuir serait lâche et d'ailleurs inutile, car il serait vain de vouloir éviter un tel adversaire ; il marche donc fièrement à sa rencontre et engage un duel dont il n'espère rien et dont il prévoit que l'issue, même victorieuse, sera maudite. Je ne crois pas qu'on ait jamais rendu avec une plus furieuse éloquence ce mouvement de révolte contre les contraintes sociales qui s'empare de tout jeune homme lorsqu'il sent que sa liberté va en être garrottée ou seulement menacée, ni craché en imprécations plus poétiques le mépris qui le prend lorsqu'il découvre que le monde va lui demander non-seulement son indépendance, mais sa dignité. Représentez-vous, ou mieux rappelez-vous, — ils sont peu nombreux ceux qui n'ont pas fait plus ou moins cette expérience, — l'étonnement indigné où cette brusque découverte jette le jeune homme. Eh ! quoi donc, depuis qu'il existe, sagesse du foyer domestique, préceptes de la morale, oracles de la religion se sont accordés pour lui enseigner qu'il est certaines vertus qu'il est honteux de ne pas posséder, parce que sans elles l'homme n'est qu'un esclave, et plus tard, lorsque les voix de la

nature lui ont parlé à leur tour, ç'a été pour lui recommander les mêmes vertus et lui découvrir qu'elle les avait mises en lui. Et voilà que tout à coup le monde lui dit qu'il faut y renoncer cyniquement ou les dissimuler avec une habile hypocrisie ; le succès, la fortune, la permission même de vivre, sont à ce prix. Il était sincère, il va lui falloir être menteur ; il était franc, il va lui falloir être flatteur ; il était fier, il va lui falloir être complaisant comme un parasite ; il était noble, il va lui falloir être bas comme un esclave. Si c'est là ce que demande le monde, sera-ce vertu que de lui obéir et sera-ce vice que de le combattre ?

Certes cet état d'âme est terrible, ce n'est là pourtant que la forme la plus ordinaire, la plus facilement guérissable du mal. En voici une autre plus affreuse, et le héros de Musset qui parcourt tout le clavier diabolique la représente particulièrement. A ce premier mouvement de révolte que tous ont connu succède souvent un doute horrible : ou bien le monde ment aux principes sur lesquels il prétend reposer, ou bien ce sont ces principes qui mentent ; mais de toute façon il y a un mensonge quelque part. Et si par hasard, il était des deux côtés à la fois, si la société ne mentait que parce que la nature est menteuse ? Alors, dans l'empoiement de sa colère le jeune homme ne voit plus rien qui mérite confiance : l'amour ment comme les femmes, la morale ment comme les hommes, l'héroïsme ment comme les soldats, Dieu lui-même ment comme les prêtres. Comme dans un pareil univers la seule vertu qui est de mise est celle de l'indignation, celui qu'un tel doute a touché en use largement. Voilà le moment du radicalisme de la jeunesse, spontané et passager comme la passion, mais auprès duquel pâlissent toutes les intransigeances matoises de l'âge mûr ; le héros d'Alfred de Musset en a exprimé, il y a tantôt quarante-huit ans, les sarcasmes impies et les malédictions exaspérées dans ce toast où le nihiliste le plus fervent ne trouverait rien à ajouter :

. . . Malheur aux nouveau-nés !  
Maudit soit le travail, maudite l'espérance ! etc...

Ai-je besoin maintenant de beaucoup insister pour faire comprendre comment en exprimant ce radicalisme de la jeunesse, Musset s'est trouvé du même coup exprimer quelques-uns des sentimens de son siècle ? C'est qu'en effet, s'il y a des époques et des états de société qui ne connaissent que les sentimens de la vieillesse, il y en a d'autres qui ne connaissent que les sentimens de la jeunesse, et ce sont les époques et les états de société où abondent les nouveau-venus à la vie.



Aux frénétiques malédictions de Franck répondent les chœurs attristés des chasseurs éveillés par l'horrible vacarme. C'est la voix de la tradition, qui ne manque jamais de se faire entendre en de tels momens pour ramener au bercail la brebis égarée ; elle parle, dans le drame de Musset, tantôt ouvertement, tantôt en sourdine, mais toujours avec une écrasante éloquence. « Hélas ! où t'en vas-tu, dit cette voix maternelle et grondeuse, insensé qui te plains de porter le poids des siècles et qui refuses d'en accepter l'héritage pour quelques traces de rouille que tu y découvres ? Si les siècles écoulés pouvaient se lever de la poussière, ce sont eux qui auraient droit de se plaindre, car c'est pour toi qu'ils ont travaillé, aucun n'a profité de ses dures fatigues, et c'est à toi qu'en est venu tout le fruit. Que ne les imites-tu au lieu de les maudire ? Ces contraintes dont tu gémis, ce sont tes armes de défense, cette prison où tu prétends étouffer, ce sont les murs de ton enclos que nos cultures ont purgé de tout reptile venimeux, dont les bêtes fauves n'approchent jamais et où tu as vécu jusqu'à présent avec innocence et sécurité. Prends garde, si tu quittes cet Éden, que l'épée de l'archange ne t'en défende le retour ! Cette heure est pour toi solennelle ; ne donne pas une durée éternelle à cette colère ignorante de ton jeune sang. » Voilà le langage de la tradition dans la vie comme dans le drame de Musset, et les dernières paroles que nous venons de lui prêter sont la morale même qui ressort de l'œuvre du poète. Avec quelle impitoyable clarté n'a-t-il pas montré que, pour être passagère, cette crise n'en décide pas moins de la vie entière ! Tout jeune homme doit réfléchir sur l'histoire de Franck et de Déidamia, elle peut trop aisément être la sienne. Tout dépend pour lui du sentiment avec lequel il traversera ce moment cruel. S'il prend les choses avec scepticisme, toute sa vie il promènera sur le monde un regard désenchanté ; s'il les prend avec haine, toute sa vie il sentira que la haine est une passion à laquelle on ne fait pas sa part, et qui veut un cœur tout entier ; s'il les prend avec cynisme, qu'il tremble de découvrir que le mal n'est pas un compagnon qu'on prenne ou qu'on laisse à volonté et qui tolère le mépris comme le Falstaff de Shakspeare. Franck est dégrisé de sa folie furieuse lorsqu'il a retrouvé Déidamia, et avec elle les sentimens de sa vie première ; mais l'ivresse coupable qu'il a connue ne veut pas être oubliée, et c'est le poison et non le breuvage d'amour que Déidamia trouve dans la coupe que lui présente son amant.

Naguère, lorsqu'il avait eu livré le manuscrit des *Contes d'Espagne*, Alfred de Musset avait vu un matin son éditeur entrer chez lui pour se plaindre que la copie en cours d'impression n'arrivait pas à composer un volume présentable. Pour combler cette lacune,

n'ayant en mains rien de prêt, ni aucun plan qui pût s'exécuter à bref délai, Alfred de Musset s'était bravement abandonné à la grâce de l'inspiration, et, rattachant toutes les improvisations tendres ou bouffonnes qu'elle lui suggérait par une ombre d'anecdote, il en avait composé le poème de *Mardoche*. La même aventure lui arriva avec *le Spectacle dans un fauteuil*. Le drame *la Coupe et les Lèvres* et la comédie *A quoi rêvent les jeunes filles*, ne fournissant pas la matière exigée par l'éditeur, Musset s'abandonna une fois encore à la muse de l'improvisation, et il en résulta le poème de *Namouna*, fantaisie éblouissante de beautés lyriques de premier ordre et que nous pouvons tenir pour le miroir véritable de l'âme du poète à l'époque où il l'écrivit. Jamais, en effet, Musset ne s'est mieux révélé que dans ces inspirations primesautières où, n'étant gêné ni par la logique ni par l'effort d'impersonnalité que réclame l'exécution d'un plan, et en étant réduit à sa seule nature pour toute matière, il a laissé son *moi* se révéler dans toute sa spontanéité, faisant de la poésie comme Montaigne faisait de la philosophie et réalisant à sa manière ce mot de Luther : « Tant que le grain abonde, je mouls le grain; quand il manque, je me mouls moi-même. » L'état d'âme qui nous apparaît dans *Namouna* est celui d'un admirable délire où toutes les pensées prennent la forme d'obsessions tyranniques dont l'objet unique est l'amour. Ce sentiment redoutable et doux s'est abattu sur le poète comme une fièvre qui résiste à tous les remèdes, comme un sortilège contre lequel malédictions et prières ne peuvent rien. Y arrêter sa pensée est une tristesse quand ce n'est pas une souffrance, et cependant l'en détourner est une impossibilité. Le fantôme obstiné est toujours là qui fixe le poète, tantôt souriant, tantôt menaçant; repoussé par une imprécation, il revient avec un sarcasme. Je ne crois pas qu'on puisse citer une autre expression aussi complète et aussi vraie de cet enchantement absolu auquel la nature soumet pour un temps plus ou moins long tous les jeunes cœurs et par lequel elle leur crée une existence de dormeurs éveillés en pleine clarté du soleil. L'amour est le tout de la jeunesse; présent ou absent, il n'y a chez elle de place que pour lui. Quand elle ne le possède pas, elle l'espère; quand elle le perd, elle ne vit que de son souvenir; quand elle en est privée par les circonstances, elle en rêve. Ainsi fait Musset dans ce poème; il y a mis non-seulement les mutineries de l'amour heureux, les douloureuses voluptés de l'amour contrarié, les mélancolies et les blasphèmes de l'amour déçu, mais encore les songeries par lesquelles l'amour trompe les cœurs qu'il n'occupe pas réellement ou amuse les heures qu'il ne remplit pas. La songerie, c'est la part de l'imagination dans cet enchan-

tement de la jeunesse, et Alfred de Musset, en sa qualité de poète, la lui a faite avec large mesure. Il y a dans *Namouna* un emportement de rêverie véritablement effréné; mais cet emportement est doublé d'une puissance plastique merveilleuse, et ces chimères que suit le poète aussi loin qu'elles veulent aller ne gardent rien des brouillards du rêve et se condensent sous le feu de son imagination en visions lumineuses. Tel est en particulier le caractère de ce fameux portrait de don Juan, qui a tant fait disputer sur sa moralité. Moral ou immoral, voyez-y d'abord et avant tout un de ces contes de fées auxquels se complaisent les jeunes âmes qui ne peuvent se distraire de la pensée de l'amour et qui épuisent dans leurs rêves toutes les combinaisons du réel et du chimérique pour en tirer l'image d'une destinée entièrement vouée à ce sentiment brillant et envié.

La signification de ce portrait de don Juan est trop connue pour que nous y revenions après tant d'autres; ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est la place qu'il occupe dans la composition du poème et la manière dont il éclaire la pensée générale de l'auteur. « L'insaisissable unité se rassemble ici comme dans un éclair et tombe magiquement sur ce visage; voilà l'objet de l'idolâtrie, » écrivait ici même Sainte-Beuve, à propos de ce portrait, au lendemain du *Spectacle dans un fauteuil*. Le jugement est très fin, il n'est cependant pas entièrement exact. Le désordre du poème n'est qu'apparent, et l'unité, pour en être habilement cachée, n'est pas pour cela insaisissable. Ces digressions et ces boutades ont un lien secret, mais ce lien, ce n'est pas dans le portrait de don Juan qu'il faut le chercher, c'est dans un sentiment très analogue à celui que nous venons d'analyser dans *la Coupe et les Lèvres*, c'est-à-dire cette épouvante mêlée d'irritation qui s'empare de tout jeune homme la première fois qu'il se heurte contre quelque-une de ces imperfections de la nature humaine qui soumettent l'amour aux tristes conditions de la terre. Songez un peu à tout ce que ce désenchantement a de lugubre, et vous comprendrez les imprécations et les blasphèmes de *Namouna*. Le jeune homme sentait en lui une force d'expansion qui allait mettre dans sa vie l'infini et l'éternité; les ailes de son désir l'élevaient au-dessus de la terre, il était semblable à un dieu, mais à un dieu que sa puissance met à l'abri de l'orgueil et qui trouve dans une immense capacité de tendresse la délivrance de toute étroite personnalité. Et voilà que tout à coup quelque misère de la nature est venue lui révéler que l'égoïsme est la loi de la vie. Cette âme dans laquelle il aspirait à s'oublier lui a opposé un mur de glace qu'il n'a pu forcer, ou s'est dérobée par le mensonge, ou l'a brusquement assailli par la

trahison, ou lui a infligé l'injure de l'infidélité. Il croyait aller à une joie sans fin et c'est à un combat qu'il marchait sans le savoir. Il tombe, vaincu dans cette bataille qu'il n'attendait pas, et alors il se sent saisi d'un désespoir qu'il croit éternel, comme il croyait éternel tout à l'heure le bonheur qu'il s'était promis. Ce désespoir, tous le connaissent, mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit le même chez tous; il varie au contraire infiniment avec les natures, les caractères et la qualité des cœurs. Cependant toute cette variété peut se ramener à deux formes principales, nettement tranchées, et Alfred de Musset les a opposées l'une à l'autre dans le poème de *Namouna* par le moyen du personnage d'Hassan et du symbole de don Juan. Chez les uns, ce désespoir tourne en cynisme résolu; ceux-là acceptent la défaite avec une ironique amertume ou cherchent dans un froid mépris les armes de leur vengeance. Ils traitent l'amour comme une denrée qu'on achète au marché à proportion du besoin qu'on en a; c'est le système d'Hassan, qui, pour mieux l'appliquer, s'en est allé vivre en pays musulman. Mais il en est d'autres plus nobles qu'un pareil système ne peut satisfaire et qu'une telle vengeance ne peut apaiser. Ceux-là sont tombés tout comme les premiers, mais ils sont tombés

Comme l'aigle blessé qui meurt dans la poussière  
L'aile ouverte et les yeux fixés sur le soleil...

Le soleil existe puisqu'ils le fixent, l'amour existe puisqu'ils l'ont senti. Il s'est refusé à eux, il est vrai, il s'est échappé lorsqu'ils croyaient l'atteindre ou il est resté obstinément caché, mais quoi! Dieu aussi reste invisible, et il n'y a que les athées qui s'en autorisent pour le nier. Donc il peut, il doit être atteint. Qu'importe le nombre des défaites, il faut le chercher sans paix ni trêve, d'un cœur ferme, d'une volonté implacable, d'une âme exempte de crédulité à travers dangers, obstacles, deuils et ruines, sans se laisser prendre à des apparences trompeuses, sans s'arrêter à des copies imparfaites du modèle divin qui ne méritent que le dédain ou la destruction. Le don Juan de Musset, chercheur infatigable, qui

... Fouille dans le cœur d'une hécatombe humaine,  
Prêtre désespéré, pour y chercher son Dieu.

est le patron de ces courageux obstinés. Bien qu'il ne nous soit pas possible de contempler ce portrait avec des yeux aussi complaisants que ceux de la jeunesse, n'y voyons pour le moment que ce qu'y voient les lecteurs de vingt ans, c'est-à-dire cette croyance invariable en l'amour, ce refus opiniâtre d'y renoncer et cet acharne-

ment à le poursuivre. Ce sont sentimens qui ont leur noblesse et qui sont d'ailleurs caractéristiques de Musset au premier chef.

Des trois poèmes qui composent *le Spectacle dans un fauteuil*, le plus goûté fut à l'origine la petite comédie *A quoi rêvent les jeunes filles*. La préférence était fort partielle, elle était cependant justifiable en un sens, c'est qu'il s'y révélait un Alfred de Musset dont ne donnaient idée ni les *Contes d'Espagne*, avec leur cassante impertinence, ni les poésies intermédiaires avec leurs hésitations équivoques, ni les deux autres poèmes du *Spectacle dans un fauteuil* avec leurs révoltes et leurs blasphèmes, l'Alfred de Musset charmant des proverbes et des comédies de fantaisie, d'une *Bonne Fortune*, de l'*Idylle*, de la *Mi-Carême*, des contes de *Sylvia* et de *Simone* et de tant d'autres productions lyriques gracieuses. Des divers poètes qui sont en lui, ce n'est pas le plus grand, mais c'est en somme celui qui a prévalu auprès du monde et sous les traits duquel la majorité de ses admirateurs a toujours préféré se le représenter. Un talent tout fraîcheur et tout élégance, avec juste ce qu'il faut de contrastes pour relever cette suavité et l'empêcher de dégénérer jamais en mièvrerie et en fadeur, un mélange d'ingénuité et d'espièglerie libertine dosées en proportions égales, une mélancolie pimpante, une gaité facilement attendrie semblable au sourire mouillé du bon Homère, une voix d'une sonorité singulière, aux vibrations prolongées et douloureuses comme celles de l'harmónica, la plus sûre d'éveiller dans le cœur de qui l'écoute un écho immédiat qu'il y ait eu peut-être dans notre siècle, voilà ce poète, et il parlait réellement pour la première fois dans la poésie rafraîchissante et capiteuse en même temps de *A quoi rêvent les jeunes filles*. Quelle peinture délicieuse de l'amour adolescent et candide ! Quel gentil Éden que le jardin enchanté du bon duc Laërte avec les gracieux mystères qui se passent sous les ombres transparentes dont le baignent les claires nuits d'été et les doux murmures d'amour qui traversent son silence ! Depuis ce merveilleux jardin d'Italie où, au cinquième acte du *Marchand de Venise*, Bassanio et Portia écoutent dans le ciel étoilé la musique des sphères, tandis que Lorenzo montre à Jessica, suspendue à son bras, *le clair de lune endormi sur le banc de gazon*, la poésie n'a pas inventé un théâtre pareil pour la rêverie et le bonheur. Que tout cela est suave de couleur, limpide de lumière, argentin de sonorité ! Cet adorable langage, que Musset inventa pour ses amoureux, il ne l'a jamais parlé peut-être avec autant de perfection que dans cette délicate fantaisie. C'est une de ses inventions les plus originales que ce langage et où se reconnaît le mieux le pouvoir de transformation qui distingue tout vrai poète. La tradition en a charrié jusqu'à lui les

éléments, *concetti* alambiqués des vieux sonnets amoureux, subtilités ingénieuses du marivaudage, fleurs desséchées des vieux bouquets à Chloris, pauvres éléments en vérité, mais le poète les a trempés dans la fontaine de Jouvence de la nature, et toutes ces mièvreries fanées, surannées ou artificielles, se sont épanouies en fleurs vivantes et embaumées : lys superbes, symboles de fierté virginale, narcisses à l'attendrissante mélancolie, œillets, emblèmes de désir, tubéreuses au parfum foudroyant. Rappelez-vous seulement l'adorable conversation de Silvio et de Ninon :

Votre taille flexible est comme un palmier vert,  
 Vos cheveux sont légers comme la cendre fine,  
 Qui voltige au soleil autour d'un feu d'hiver,  
 Ils frémissent au vent comme la balsamine;  
 Sur votre front d'ivoire ils courent en glissant  
 Comme une huile craintive au bord d'un lac d'argent.  
 Vos yeux sont transparens comme l'ambre fluide  
 Au bord du Niémen ; — leur regard est limpide  
 Comme une goutte d'eau sur la grenade en fleurs...  
 Le son de votre voix est comme un bon génie  
 Qui porte dans ses mains un vase plein de miel.  
 Toute votre nature est comme une harmonie...

Sentez-vous la métamorphose et comme ces comparaisons et métaphores baignent dans la nature, où elles puisent vie, lumière, fraîcheur et parfum ?

Le croirait-on ? le *Spectacle dans un fauteuil*, qui contient quelques-unes des plus durables beautés de la poésie contemporaine, n'eut pas à l'origine le retentissement des *Contes d'Espagne*. Cependant il y avait quelqu'un qui avait lu ce livre avec admiration, quelqu'un qui, pour avoir une opinion, n'attendait pas que le voisin la lui apportât, c'était le fondateur et le directeur de cette *Revue*. Alfred de Musset répondit avec empressement à l'invitation qui lui fut adressée d'écrire dans ce recueil, et le 1<sup>er</sup> avril 1833 il y fit son entrée par le petit drame d'*André del Sarto*. A partir de ce moment, la *Revue* et de Musset se restèrent inaltérablement fidèles. En dehors de *Lorenzaccio* et de *la Confession d'un enfant du siècle*, pour lesquels la publication immédiate en volumes parut préférable, il n'y a que bien peu de chose dans l'œuvre de Musset qui n'ait pas paru ici même ; encore est-il vrai que, dans ce peu, je ne remarque guère que le petit drame de *Carmosine* dont on puisse regretter la perte pour la *Revue*. Quelques-uns s'étonneront peut-être de cette fidélité chez un poète qui, plus qu'aucun autre de son temps, eut toutes les dispositions rétives et toutes les nervosités du tempérament propre à sa race privilégiée. C'est qu'il n'y a pas

de nature, si capricieuse qu'elle soit, qui résiste à l'affection, et qu'Alfred de Musset savait qu'il pouvait compter ici sur l'affection la plus vraie et la plus dévouée. Le fondateur de la *Revue*, nous avons eu occasion de le dire dans une étude précédente, était sensible au talent à un degré extraordinaire ; mais parmi tous les noms illustres sur lesquels son amitié s'est portée, il n'en est pas qui en ait eu une part plus grande qu'Alfred de Musset. Nous en pouvons parler en connaissance de cause pour avoir été témoin pendant plus de vingt-cinq ans de la persistance de cet enthousiasme. Quelle admiration émue lorsqu'il s'exprimait sur le génie du poète ! quelle énergie à le défendre lorsqu'il était attaqué ! « Je n'ai connu personne qui eût au même point que M. Buloz le sentiment de ce qui est distingué, » disait aux funérailles de notre ancien directeur un homme des plus considérables à notre collaborateur M. Victor Cherbuliez. La louange est certes délicate, elle n'est cependant qu'exacte, et rien n'est mieux fait pour la justifier que cette affection pour Alfred de Musset. Il y avait encore une autre cause à la fidélité du poète, c'est que jamais talent ne se prêta plus naturellement que le sien aux conditions de notre mode de publication. La *Revue* et Alfred de Musset semblaient faits l'un pour l'autre. Pour de telles inspirations, vives, brillantes, rapides, repoussant le morcellement, quel logis mieux approprié qu'un numéro de *Revue*, où elles viennent s'enchâsser comme un médaillon dans sa monture ? C'est le logis le mieux approprié, ajoutons que c'est même le seul. Ces inspirations en effet ne pouvant former volume qu'à l'état de légion, quel autre moyen chacune isolément aurait-elle de se présenter devant le public ? C'est le cas, en particulier, pour les comédies de Musset. Écrites sans préoccupation du théâtre et de taille trop modeste pour aspirer isolément aux honneurs de la librairie, combien de temps leur aurait-il fallu attendre avant de faire en groupe leur entrée dans le monde ? Si le talent d'Alfred de Musset fut pour la *Revue* naissante une heureuse fortune, la *Revue* fut aussi le meilleur instrument de sa renommée et pendant longtemps elle en fut l'unique.

C'est, dis-je, par le petit drame d'*André del Sarto* que Musset fit son entrée dans la *Revue*. Quoiqu'il y ait mis habilement en scène certains côtés des mœurs des artistes italiens de la renaissance, ce n'est pas à tout prendre une de ses bonnes œuvres que ce drame qui serre le cœur sans l'émouvoir et où la sympathie ne peut se porter sur aucun des personnages, tous également et vilainement coupables par le fait de l'amour, lequel apparaît ici comme la puissance malfaisante par excellence. Sous l'empire de cette obsession qui ne le quitta jamais, Alfred de Musset, en effet, non-

seulement a tout dit sur l'amour, mais il a plaidé à son sujet les thèses les plus contradictoires, tantôt pour le maudire, tantôt pour le bénir, en sorte que les pessimistes les plus cyniques peuvent trouver dans ses œuvres l'expression de leurs plus noirs ressentiments, comme les amoureux les plus candides l'expression de leur foi la plus confiante. Dans *André del Sarto*, Musset ne maudit ni n'adore l'amour, il le regarde agir avec une sorte de terreur hagarde, presque respectueuse, à peu près semblable à la terreur que les Romains de la fin du xv<sup>e</sup> siècle devaient éprouver lorsqu'ils passaient devant quelqu'un des palais habités par les Borgia, ou à celle dont devaient être saisis les bourgeois de Venise lorsqu'ils regardaient les bouches dénonciatrices de la place Saint-Marc. Quoi qu'il en soit, ce petit drame fut le point de départ d'une série de productions plus aimables qui se succédèrent de 1833 à 1837, alternant dans les pages de la *Revue* avec les poésies lyriques. Faisons halte devant ce théâtre de Musset pour en tout dire en une même fois; aussi bien ces œuvres aimables, toutes diverses qu'elles soient, se ressemblent par trop de traits pour supporter un jugement autre que général.

Il y avait quelque chose d'épigrammatique dans le titre que Musset avait donné à son second volume de poèmes et l'on pouvait y voir le dépit d'un auteur à qui la scène est interdite. Dès ses débuts, en effet, Alfred de Musset s'était senti une préférence pour la forme dramatique. Un jour même il avait eu l'ambition de tenter le théâtre; la petite comédie *la Nuit vénitienne*, représentée à l'Odéon en 1832, fut le fruit de cette ambition. La tentative ne fut pas couronnée de succès, et, en dépit de quelques heureux passages, nous ne pouvons pas dire que nous nous en étonnons; mais Musset, qui avait ses raisons pour penser autrement que nous, prit la chose très à cœur, d'où ce titre *le Spectacle dans un fauteuil* qui équivalait à dire: Votre injustice m'ayant éconduit de la scène, me voilà contraint de par vos brutalités à me faire auteur dramatique en chambre. La *Revue* lui permit de se livrer en toute liberté à cette inclination de sa nature, et il résulta de cette liberté le genre nouveau de la comédie de fantaisie, genre tellement sans ressemblance avec les productions de notre littérature dramatique antérieure que, pendant très longtemps, on regarda ces comédies comme de petits poèmes en prose, délicieux sans doute, mais impropres à la scène, et que, lorsqu'elles furent représentées à la Comédie-Française, on s'étonna de voir qu'elles répondaient à toutes les exigences de l'art dramatique.

En inventant la comédie de fantaisie, Alfred de Musset avait inventé le genre le mieux approprié à la nature ordinaire de ses préoccupa-



tions morales, au tempérament de son imagination et au degré de force de son talent, plus nerveux que musculeux. Le cadre était nécessairement petit, et c'est précisément ce qu'il fallait à Musset, qui n'a toute sa valeur que dans les cadres resserrés, mais qui alors l'a si pleinement qu'il force les plus récalcitrans à la confesser. Chacun de nous a ses lacunes, et il n'y a pas irrévérence à dire que Musset avait les siennes. Pour parler ce langage allégorique aimé des anciens, qui fait si bien apparaître l'idée, la lyre de Musset retentissant dans les bois aurait fait accourir aussitôt tous les faunes et toutes les nymphes des alentours, mais jamais elle n'aurait, comme celle d'Amphion, élevé les murs des villes. Il n'avait que très incomplètement ce qu'on peut appeler l'imagination *constructive*; pour comprendre ce qui lui manque sous ce rapport, on n'a qu'à l'opposer un instant en pensée à Victor Hugo, comme pour comprendre ce qui lui manque en abondance, on n'a qu'à le comparer à Lamartine. Un *scenario* trop compliqué, une idée qui demandait des développemens trop considérables le trouvaient jusqu'à un certain point inégal à la tâche qu'il s'était proposée. Voyez plutôt comme il s'est péniblement débrouillé de l'imbroglio de situations et de contrastes qu'il avait imaginé pour traduire sa pensée dans le poème de *la Coupe et les Lèvres*. Il est le seul poète français qui ait pu écrire de longs poèmes sans le secours d'une fable quelconque; voyez la pauvreté des fables de *Mardoche*, de *Namouna*, de *Rolla* même. Certes, on ne songe point à s'en plaindre, car il n'y a pas de fable, si amusante ou si puissante qu'elle fût, qui valût l'inspiration de ces poèmes, surtout du dernier nommé, mais enfin le fait est tel, et il faut le constater. Et cette inspiration même, si vivante, si vibrante, elle a ses conditions propres qui lui font repousser l'abondance et redouter l'étendue. Rapide, primesautière, elle procède par bonds qui, aussi rapprochés qu'ils soient, laissent toujours entre eux un certain intervalle, ce qui veut dire qu'elle est impropre aux œuvres qui demandent une régularité d'allures longuement soutenue. Analysez d'ailleurs cette inspiration, et vous trouverez qu'elle est composée à peu près également de force nerveuse et de grâce, deux qualités qui repoussent les longs sujets : la force nerveuse parce qu'elle n'a pas de durée, et la grâce parce qu'elle n'a tout son prix que dans les cadres de petites dimensions. Musset le savait bien; aussi, quoiqu'il ait, à une certaine époque de sa vie et sous l'empire de l'admiration que lui inspirait M<sup>lle</sup> Rachel, rêvé de grandes entreprises dramatiques et commencé une certaine *Frédégonde*, a-t-il eu soin, quelque genre qu'il ait abordé, poème, drame, roman, de se tenir dans des proportions restreintes.

J'ai dit que la comédie de fantaisie telle que Musset l'inventa est un genre entièrement nouveau ; mais il n'y a rien ici-bas qui ne naisse d'un germe, et on a beau être original,

On est, dit Brid'oison, toujours fils de quelqu'un.

Le difficile souvent, comme dit Télémaque dans Homère, est de nommer le père véritable. Pour la comédie de fantaisie de Musset la question au moins est sans obscurité ; il est incontestable qu'en créant ce genre, il est deux poètes dont il s'est souvenu, Marivaux et Shakspeare. Il s'est *souvenu* d'eux, et ce mot dit la part qu'ils ont eue à sa création ; ils ont agi sur lui par suggestion, ce qui est la manière dont les vraiment grands poètes communiquent leur fertilité aux talens capables de la recevoir. L'influence de Marivaux est sensible dans *Il ne faut jurer de rien*, un *Caprice*, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* ; celle de Shakspeare est évidente dans *les Caprices de Marianne*, *Fantasio*, *On ne badine pas avec l'amour*, *Carmosine*. Sans les imiter, il s'est inspiré d'eux et est parvenu à faire siens quelques-uns de leurs dons par cette faculté d'assimilation qui est propre à tous les vrais poètes et qui chez lui est merveilleuse de finesse et de subtilité. Ce comique hyperbolique de Musset, si riche en métaphores excentriques et en comparaisons bouffonnes dans certaines scènes des *Caprices de Marianne*, de *Fantasio*, de *On ne badine pas avec l'amour*, vient en droite ligne de Shakspeare et n'est autre chose que cet esprit d'imagination qui brille dans *Comme il vous plaira*, *le Soir des rois*, *Beaucoup de bruit pour rien* et le personnage de Falstaf ; mais ce comique humoristique, Musset se l'est si complètement approprié par son commerce familier avec le grand poète qu'il est devenu son langage naturel. Ce n'est pas qu'il se refuse des emprunts beaucoup plus directs. Musset avait lu beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, beaucoup plus même que ne le soupçonne son frère, qui, en nous renseignant à ce sujet, nous fait une énumération trop sommaire des livres qui lui étaient familiers, et les traces de ces lectures ont fréquemment passé dans ses œuvres. Je ne dis rien de *Carmosine*, qui n'est que la transformation d'un conte de Boccace, ce genre d'emprunt étant celui que Shakspeare a pratiqué toute sa vie, et dont aucun poète ne s'est jamais fait scrupule ; mais savez-vous que *la Quenouille de Barberine* tout entière n'est en rien de l'invention du poète, et qu'elle n'est qu'une transcription, ou, comme on dit aujourd'hui, une adaptation faite avec un goût parfait d'une pièce d'un contemporain de Shakspeare, Philippe Massinger, intitulée : *the Picture* ? La stratagème dont se sert

Franck dans *la Coupe et les Lèvres* pour surprendre l'opinion que soldats et citoyens ont sur son compte, a été tiré, si ma mémoire est fidèle, d'une pièce d'un autre contemporain de Shakspeare, John Marston, que les érudits seuls lisent encore quelquefois. Ce sont là les emprunts les plus considérables que je puisse constater, mais si nous descendons dans le détail de ses œuvres à la manière des annotateurs, nous trouverions nombre de passages qui sont des traductions de pensées et d'images restées dans sa mémoire. Telle strophe admirable du *Souvenir* n'est autre chose qu'une traduction en vers d'un passage célèbre de Diderot; telle comparaison de *Namouna* est très probablement un emprunt au charmant poète anglais Keats (1). Nous avons pu même quelquefois surprendre des emprunts de nature beaucoup plus singulière. Musset a un art particulier pour s'emparer de choses qui par elles-mêmes semblent insaisissables, telles que des intonations et des mouvemens lyriques. Vous vous rappelez certainement cet admirable mouvement prolongé de la pièce *Après une lecture* :

Celui qui ne sait pas quand la brise étouffée  
Soupire au fond des bois son tendre et long chagrin, etc.

Eh bien ! c'est, à n'en pouvoir douter, un emprunt fait à un opuscule du spirituel prince de Ligne sur le militaire idéal. « Celui qui ne s'éveille pas en bondissant au son de la diane, celui dont le cœur ne tressaille pas d'enthousiasme au son du clairon, celui qu'une revue, une manœuvre, ne remplit pas d'une ivresse sacrée, etc., celui-là pourra être un estimable officier, il ne sera jamais un vrai militaire. » Comme je cite de mémoire, je ne répons que du sens, mais le mouvement est le même. Toute la différence, c'est que le prince de Ligne emploie ce mouvement à définir et à dépeindre le militaire né, tandis que Musset l'emploie à définir et à dépeindre le poète de nature. Si nous signalons ces emprunts, c'est pour bien marquer l'étendue de la culture de Musset, et nullement dans l'intention de diminuer en rien son originalité. Racine et le Tasse seraient de pauvres poètes si leurs emprunts leur étaient tenus à reproche, et les commentateurs se sont chargés de nous apprendre de combien de petits ruisseaux est fait l'océan de Dante. Je me rappelle un ingénieux Américain qui avait fait tout exprès le voyage d'Europe pour rechercher dans les écrits des prédécesseurs et des contemporains de Dante les passages qui avaient pris place dans

(1) Comme l'aigle blessé qui meurt dans la poussière  
L'aile ouverte et les yeux fixés sur le soleil.

*la Divine Comédie*. Il en découvrait en nombre infini, mais l'originalité de Dante, vous vous en doutez bien, restait après cette enquête aussi entière que devant.

La comédie de fantaisie fut pour Alfred de Musset comme un pays enchanté où son imagination aimait à chercher un refuge contre les tristesses de la réalité; il y a mis la partie la plus heureuse de lui-même. Et c'est un pays enchanté en toute exactitude, car de même que les légendes antiques nous entretiennent d'une contrée exclusivement habitée par des Amazones, nous avons ici le pays exclusif de la jeunesse où les autres âges de la vie n'ont point droit d'aborder. Aucun habitant n'y a plus de vingt-cinq ans, la laideur n'y est pas tolérée, tout vestige de vieillesse y a été soigneusement effacé et il y a été pris les mesures de protection les plus minutieuses contre la prosaïque expérience de l'âge mûr. Ça et là quelque barbon ridicule comme le mari de Marianne, quelque bourgeois vulgaire comme le mari de Jacqueline, quelques pédans bouffons comme les précepteurs peu respectables de Camille et de Perdican montrent bien leurs grotesques silhouettes. Mais ces fantoches sont des exceptions qui ont été conservées par les habitans de cet heureux pays pour s'entretenir par le spectacle de leurs ventres pansus, de leurs trognes bulbeuses et de leurs sots discours dans la sainte horreur de tout ce qui choque l'élégance, déplaît à la beauté, ou fait antithèse à l'idée du plaisir, absolument comme on montrait à Sparte des Ilotes ivres pour inspirer aux Lacédémoniens adolescents l'horreur de l'ivrognerie. Octave, Celio, Fantasio, Perdican, Ulric, Fortunio, Valentin, les voyez-vous défilér devant vous es habitans de cet heureux pays avec leur élégance tachée de vin de Chypre, leurs yeux humides de désirs, leurs jolis visages pâlis par les veilles du plaisir, leurs lèvres frémissantes encore des derniers baisers qu'ils ont donnés, d'où s'échappent des voix harmonieuses dont l'amour, principe de toute musique, dirige les inflexions? Le langage dont ils ne se départent jamais est une éloquence délicieusement imagée, perpétuel *sélam* des fleurs les plus rares de la poésie; c'est que leur état d'âme constant est ce doux délire que produit le désir, et que le langage exceptionnel des heures d'ivresse ou d'ardeur devient tout naturellement leur langage le plus courant et le plus ordinaire. Quelquefois des ombres de mélancolie passent sur leurs visages et y éclipsent la lumière du sourire: c'est que, si la sagesse des âges moroses leur est importune, il est au moins une expérience qu'ils ont faite, et qu'ils pourraient parler comme un illustre solitaire de la beauté du péché à commettre et de la laideur du péché commis. Parmi les rêves charmans, mais audacieux, qui les hantent, il en est un surtout qu'ils pour-

suivent avec acharnement, l'union de l'amour ingénu et de l'amour libertin. C'est en vain que vous leur diriez qu'il y a là une antithèse, que les deux termes en sont inconciliables et qu'il faut choisir. La préférence leur paraît si difficile qu'ils prennent le parti de ne renoncer à aucun et qu'ils s'ingénient à fondre dans un délicat éclectisme les deux arts d'aimer que vantent tour à tour dans leurs chants alternés l'Albert et le Rodolphe de la délicieuse *Idylle*. Quant à savoir s'il y a dans la vie autre chose que l'amour, c'est là un doute irrégieux dont leur foi parfaite n'a été jamais effleurée. Ils sont amans et rien qu'amans; ils seront époux si les époux peuvent se comporter comme les amans. Un pays dont les habitans ont de tels emportemens de rêverie ne peut qu'être traversé par des courans d'électricité d'une énergie singulière, et c'est en effet le phénomène qui s'y produit. S'il ne connaît pas les pluies maussades, son ciel n'est cependant jamais entièrement pur. Une lourde et chaude nuée est toujours suspendue à l'horizon, menaçant d'un orage possible. D'ordinaire, cette nuée passe inoffensive, ou bien, comme dans *la Quenouille de Barberine*, ne s'entr'ouvre que pour laisser briller l'éclair, mais parfois aussi elle se déchire, et il en jaillit la foudre qui frappe le timide Celio des *Caprices de Marianne*, ou la naïve Rosette de *On ne badine pas avec l'amour*. Cette nuée orageuse, toujours visible dans le théâtre de Musset, c'est la revanche de la réalité sur le rêve, de la logique des choses sur la passion; elle dit avec éloquence qu'aimer n'est pas un acte innocent comme le croient les charmans enfans, et que semer le feu est un sûr moyen de récolter l'incendie. Ce trait qui maintient les droits de l'implacable vérité dans ce pays de châteaux en Espagne de la jeunesse, est d'autant plus remarquable que Musset l'y a introduit certainement sans la moindre préoccupation de sévérité contre les chimères chéries de ses héros.

ÉMILE MONTÉGUT.

---

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

DE L'ANGLETERRE

---

M. JUSTIN MAC-CARTHY.

---

*Dear Lady Disdain*, 2 vol., 1876; *Miss Misanthrope*, 2 vol., 1878; *Donna Quixote*,  
2 vol., Leipzig, 1880; Tauchnitz.

L'Angleterre produit, bon an mal an, un millier de romans environ. Aussi la critique est-elle prise d'un accès périodique de mélancolie lorsqu'il s'agit de faire l'oraison funèbre de la saison littéraire et de distinguer, dans le tas de volumes amoncelés devant elle, ceux qui ont quelque chance de survivre jusqu'à l'année suivante. Combien n'en est-il pas en effet qui disparaissent sans que le couteau à papier ait passé dans leurs derniers feuillets, et qui se souvient encore, au bout de six mois, des plus favorisés? Deux ou trois à peine échapperont à la destinée commune et, subissant la transformation qui est le sceau du succès, arriveront, sous un nouveau format, à une seconde édition.

C'est dans cette catégorie d'ouvrages privilégiés qu'il faut ranger

ceux de M. Justin Mac-Carthy, qui s'est fait une place dans les lettres par la diversité de ses talens. Membre du parlement et romancier, M. Mac-Carthy est encore un historien remarquable. Entre deux romans, il écrit, pour se délasser, ce brillant récit qui s'appelle l'*Histoire de notre temps* (1), trouvant peut-être qu'en fait d'in vraisemblance la réalité l'emporte encore sur la fiction, et ce qui achève de donner à sa personne un caractère particulier, c'est qu'il est Irlandais et *home ruler*. Né à Cork et longtemps journaliste dans la presse de province avant de siéger à Westminster, il appartient à ce groupe qui revendique pour l'île sœur l'indépendance que l'Angleterre s'obstine à lui refuser. Il faut ajouter qu'il passe pour modéré, n'ayant probablement qu'une médiocre sympathie pour ceux de ses compatriotes qui coupent la queue aux vaches et les oreilles aux agens des *landlords* récalcitrans. Ce qui est certain, c'est que les jugemens qu'il a eu l'occasion de porter sur les événemens de l'histoire contemporaine donnent, par leur modération même, l'idée d'un écrivain impartial, sans enthousiasme pour les mesures violentes. Le romancier ne dément pas non plus cette impression générale, et le tableau qu'il fait de la société anglaise ne trahit nullement la main d'un ennemi. Peut-être n'est-il pas sans intérêt, au moment où l'Irlande préoccupe si vivement l'opinion publique, de voir sous quelles couleurs un Irlandais a dépeint l'Angleterre.

## I.

La politique ne tient pas, dans les romans de M. Mac-Carthy, une aussi grande place que pourrait le faire supposer le titre de l'auteur. Il ne faut pas s'en plaindre. L'ambition, quand elle n'a pour but suprême qu'une place dans le cabinet, offre un spectacle assez monotone sur lequel on est vite blasé. M. Anthony Trollope lui-même, avec tout son talent, n'a pas pu mener jusqu'au bout, sans fatigue pour ses lecteurs, les intrigues ministérielles de l'élégante aristocratie qu'il semble si bien connaître. Le monde où s'agitent les personnages de M. Mac-Carthy est un monde tout différent et beaucoup plus occupé de vivre que de savoir qui sera premier ministre. Il s'y trouve sans doute des ambitieux, mais d'un rang inférieur. Tel est, par exemple le Walter Warton de l'un des premiers romans de l'auteur (*the Waterdule Neighbours*), qui re-

(1) *A History of our own times*, 4 vol.

présente si bien une classe de gens qu'on ne rencontre pas seulement de l'autre côté de la Manche. Walter Warton, qui ajoute à son nom celui de Raleigh parce qu'il est sonore et sent son xvii<sup>e</sup> siècle, est un de ces candidats au succès sous toutes ses formes. Capable, avec les dehors du talent, d'être également homme de lettres, avocat ou professeur, il possède une imperturbable confiance en lui-même et une voix retentissante. Aussi s'est-il décidé pour la politique. Il a commencé par l'opposition, ce qui, tout en exigeant peu d'études, prête au développement des facultés oratoires, et, comme la carrière est encombrée, il a fini par se tourner du côté des Tories pour obtenir un siège au parlement. Il meurt sans avoir entrevu la terre promise des fonctions officielles. L'auteur n'a pas l'air de le plaindre beaucoup. Il a plus de goût pour les nombreux originaux dont il a peuplé les trois romans qui ont mis son nom à la mode, et le lecteur est du même avis. On trouve en effet, dans *Dear Lady Disdain*, dans *Miss Misanthrope* et dans *Donna Quixote*, une vive peinture d'un coin de la société anglaise négligé jusqu'ici par les romanciers de talent. Il ne s'agit ni de l'aristocratie, ni des paysans, ni du bas peuple des villes, ni de la *gentry* des provinces. M. Mac-Carthy se renferme dans Londres. Ce qui l'attire surtout, ce sont les êtres déclassés qui n'ont pas trouvé leur voie, qui ne la trouveront jamais peut-être, et qui, cherchant des aventures, fondant des religions, travaillant à l'émancipation de la femme, poètes méconnus, hommes d'état sans ouvrage, femmes sans occupation, mécontents de toute espèce, rêvant, mais dans un autre sens que celui de l'Écriture, de nouveaux cioux et une nouvelle terre où la justice habitera. Si les uns sont venus trop tôt dans ce monde, les autres y semblent en retard.

Le capitaine Cameron, par exemple, n'aurait-il pas dû naître dans ces temps fortunés où les gens de cœur trouvaient si facilement l'emploi de leur épée? Condottiere égaré au milieu d'un siècle qui ne croit guère à la chevalerie, il s'est vu réduit à la nécessité de courir les deux hémisphères pour y chercher des causes à défendre. Il a combattu pour les Turcs et pour les Polonais contre les Russes, et pour les gentilshommes du Sud contre les épiciers du Nord; encore n'a-t-il pas obtenu partout la considération qu'il mérite. Il était brigadier-général dans l'armée confédérée, où, voyant les choses aller à la diable, il s'est mis en tête d'offrir des conseils à ce « pauvre Lee, » qui n'a pas voulu l'écouter, ce qui fait qu'il a dû donner sa démission. Comme Henri V de France n'a pas jugé à propos d'entrer en campagne pour revendiquer sa couronne, il s'en va maintenant proposer ses



services au seul roi qui reste en Europe, à Charles VII d'Espagne. Ne lui parlez plus de l'armée anglaise depuis qu'elle est commandée par des décrotteurs devenus officiers à la suite d'un examen ridicule. Ne lui parlez même pas de Londres, où la société se compose aujourd'hui de maîtres d'école libres penseurs et de jeunes femmes radicales, où l'on court le risque, quand on entre chez le coiffeur, d'avoir les cheveux coupés par un volontaire de six pieds et à l'apparence martiale, qui, tout en faisant sa besogne, vous parle de Darwin et de l'évolution. On s'exilerait à moins, il faut en convenir, mais les idées voyagent si vite que le capitaine Cameron pourrait bien les retrouver sous une autre forme la première fois qu'il confiera sa tête aux barbiers espagnols.

Quant au malencontreux perruquier évolutionniste entrevu par le chevalier errant, il joue un rôle considérable dans le joli roman qui porte le titre un peu prétentieux de *Dear Lady Disdain*. Il y représente les ambitions sociales des classes inférieures avec ce qu'elles ont de pernicieux lorsqu'elles fermentent dans un esprit sans équilibre. Nathaniel Cramp est le fils d'une pauvre veuve qui s'est donné beaucoup de mal pour faire de lui l'apprenti du « professeur de coiffure » Carpetts. Rien ne l'empêcherait de s'établir un jour à son propre compte, si ce n'était que les livres et les conférences lui ont tourné la tête. Son intelligence a pris une nourriture qu'elle ne pouvait supporter, et Tennyson, Darwin, Carlyle et Stuart Mill, en se mélangeant dans sa cervelle, y ont mis, au lieu de vraie science ou de vraie poésie, le dégoût de son métier. Il n'est jamais plus heureux que lorsqu'il peut, sous son uniforme vert foncé de volontaire, aller à la parade dans Hyde Park. Alors seulement, oubliant ses viles occupations, il se sent héroïque et vraiment homme. Aussi n'a-t-il qu'un désir, qui est de quitter son patron et sa boutique.

« — Mère, dit-il un jour à la veuve, ne vous y trompez pas : je ne prendrai jamais cet état.

« — Vraiment, Nat ? Bonté divine ! pourquoi pas, monc héri ?

« — Parce que ce n'est pas là un état convenable quand on a conscience d'être un homme. J'ai bien pu m'y résigner pour quelque temps, mais pas pour toujours. Vivons-nous donc à une époque où un homme, — un homme ! — doit employer son existence à coiffer les têtes d'un tas de femmes ?

« — Sont-elles bien ennuyeuses, cher Nat, bien difficiles à contenter, et tout ce qui s'ensuit ?

« — Qui donc, mère ?

« — Les dames, celles qui viennent se faire arranger les cheveux. Il ne faut pas y faire attention, Nat ; vous savez, elles sont toutes les mêmes.

« — Oh ! ce n'est pas cela. Ce détail m'est indifférent. C'est le métier que je hais et que je planterai là. Je ne suis pas fait pour cela. Mère, sommes-nous à un moment où un homme avec des sentimens, une âme et des aspirations qui n'en finissent pas, soit réduit à couper les cheveux aux gens ? »

« — Mais, Nat, reprit la mère alarmée devant ces indices de rébellion, il faut bien que quelqu'un le fasse.

« — S'en charge qui voudra ; assez d'imbéciles ne sont bons qu'à cela. Mère, votre fils est né pour quelque chose de mieux. Nous vivons dans un grand siècle, mère.

« — Oui, mon ami.

« — Un siècle de progrès et de science. Le vieux monde a pris feu, mère, s'écria Nat avec ardeur, empruntant à Carlyle quelques mots qui s'étaient profondément imprimés dans sa mémoire.

« — Bonté du ciel ! murmura M<sup>rs</sup> Cramp.

« — Un nouvel ordre de choses approche, et le sacerdoce de la grandeur va réclamer son tour. Qu'est-ce que les rangs et les classes en comparaison de l'immensité ? Le credo du monde nouveau, c'est l'évolution et la fraternité de l'homme. »

L'égalité, ou du moins un état social où tout le monde sera gentleman, voilà le rêve de Nathaniel Cramp. Pour en hâter la réalisation non moins que pour satisfaire sa vanité, il s'est joint aux fidèles qui sont en train de fonder la religion de l'avenir. L'église de l'avenir est encore dans la période de l'enfance, et déjà le schisme la menace. Quelques-uns de ses membres estiment que, pour en faire partie, il faut commencer par rejeter tous les articles de foi des anciennes églises, tandis que les autres veulent qu'elle tende les bras à tout le monde. Après tout, disent ces derniers, un homme qui a le malheur de croire à la vie future ne doit pas, par cela même, être mis à la porte, d'autant plus que ce n'est pas toujours sa faute. Il peut avoir été mal élevé, et puis il n'est pas impossible qu'il se repente. C'est sur cette question que la congrégation se divisera probablement. En attendant, le culte se célèbre tous les dimanches dans une petite salle, occupée pendant la semaine par une école de danse. L'auditoire se compose d'ouvriers et de femmes âgées, et les sermons ont généralement pour objet de vouer à l'exécration toutes les institutions politiques ou religieuses qui existent. Mais ici encore l'égalité n'est qu'un vain mot. La salle se vide quand le pauvre Cramp lit péniblement son manuscrit à la tribune, alors qu'une simple jeune fille a su passionner ses auditeurs en leur exposant sa foi profonde dans le bonheur qu'on éprouve quand on est débarrassé de toute espèce de foi, et en leur exposant le dogme principal de l'église de l'avenir, qui consiste à n'en plus avoir d'aucune sorte. Ce n'est pas tout encore. La

patronnesse du culte nouveau se garde bien d'inviter à ses soirées le conférencier malheureux, et de tous les griefs de Nathaniel Cramp contre la société, ce n'est pas là le moins cruel.

Herbert Blanchet est aussi un mécontent et d'un genre particulier. On sait qu'une nouvelle école de poésie, de peinture et de critique s'est fondée en Angleterre dans ces dernières années, ayant à sa tête des hommes de talent auxquels on ne saurait guère reprocher que leurs disciples. Pour ceux-ci l'art n'est, suivant l'expression de l'un d'entre eux, qu'une pure « sensualité; » dès qu'il admet quelque chose de moral ou d'intellectuel, il se dégrade et déchoit. Cette doctrine a produit des chefs-d'œuvre d'incohérence devant lesquels il est bien difficile de garder son sérieux. Un peu de noir ou de bleu jeté au hasard sur une toile et décoré du titre de nocturne s'est appelé l'art de l'avenir; une phraséologie digne d'un buveur d'opium a pris le nom de haute critique, et le choix harmonieux des périodes, sans aucune considération pour le sens des mots, est devenu l'unique préoccupation du poète. Il paraît qu'avec un peu d'habileté dans ce genre d'exercices il n'est pas impossible de trouver, soit des acheteurs soit des lecteurs enthousiastes ou qui feignent de l'être. C'est à cette école que se rattache le rimeur dont M. Mac Carthy a tracé, dans *Miss Misanthrope*, l'amusante physionomie.

Herbert Blanchet et la petite église dont il fait partie ont encore raffiné sur les théories mises à la mode par les *préraphaélites*. Laissant aux arriérés l'amour de la nature avec l'étude des passions humaines, ces nouveaux artistes se concentrent en eux-mêmes : ils regardent dans leurs cœurs, et cela leur suffit. Ils ne se soucient même pas de la réputation. Qu'est-ce que la gloire? La vulgarité rendue immortelle, rien de plus. Aussi Herbert Blanchet et ses pareils se gardent-ils bien de rien publier. D'abord parce qu'aucun éditeur jouissant de sa raison ne voudrait imprimer leurs ouvrages, ensuite parce que le public ne les comprendrait pas. D'ailleurs le véritable artiste n'a pas de public. Il compose pour sa propre satisfaction et pour celle des trois ou quatre initiés qui peuvent le goûter, ayant mis de côté tous les préjugés sur lesquels a vécu jusqu'à présent une esthétique surannée. Le premier article de la constitution de la secte, c'est de croire profondément au génie de chacun de ses membres, et le second, c'est de mépriser le monde, ses habitudes, ses goûts et ses théories esthétiques. Quant à l'art, la secte n'en reconnaît qu'un, le sien. Herbert Blanchet, par exemple, n'a jamais lu Shakspeare et considère Byron comme au-dessous de toute critique. Il a composé un chapelet de petits poèmes, dont la principale particularité est de finir juste au

moment où l'on pourrait croire qu'ils vont vraiment commencer. Quand l'auteur veut bien les lire à un cercle d'amis, il faut au préalable que les lampes soient allumées; ses vers réclament un certain cadre et ne sont pas faits pour le jour. Il faut encore que les auditeurs suspendent leur approbation jusqu'à la dernière ligne, vu que l'impression doit résulter de l'ensemble. Enfin le poète demande l'autorisation de se retirer après avoir fini sa lecture sans remplir les formalités ordinaires de la bienséance, sans même prononcer une seule parole. Lorsque ces conditions ont été scrupuleusement observées, les poésies d'Herbert Blanchet ne laissent pas de produire un certain effet sur l'auditoire ahuri par l'étrangeté funèbre de la mise en scène.

M. Mac-Carthy est, on s'en aperçoit, un satirique, mais un satirique sans amertume. Il n'a pas, pour les personnages qu'il a créés ou simplement photographiés, l'aversion de certains auteurs à l'égard de leurs héros. Il ne vous prend pas à part pour vous faire remarquer leur scélératesse ou leur vanité; ni pour vous faire observer qu'ils sont encore plus laids au fond qu'ils ne le paraissent à la surface. Il se contente de les faire poser devant lui, et, le sourire aux lèvres, il est le premier à s'amuser de leurs faiblesses, de leurs ridicules et de leurs prétentions. Comme il est fort éloigné de penser que tout soit pour le mieux dans la meilleure Angleterre possible, il ne cache pas sa sympathie pour ceux qui s'y trouvent mal, et d'autre part il ne sait pas mauvais gré à ceux qui, grâce à leur fortune ou à leur tempérament, s'y trouvent encore assez bien. Il n'a pas de mépris pour les gens habiles qui, ayant su faire leur chemin, ont pour le succès le culte de la reconnaissance, mais sa commisération se porte plus volontiers sur ceux qui n'ont pas réussi dans ce monde, ou bien encore sur les âmes charitables dont le rêve constant est d'améliorer le sort de leurs semblables. Il ne se dissimule pas que M<sup>rs</sup> Seagraves a reçu du ciel une médiocre intelligence et de ses parens une éducation assez incomplète. Pourquoi en voudrait-il à cette aimable personne qui fait tout ce qu'elle peut, sans y parvenir, pour être une femme utile et sérieuse? M<sup>rs</sup> Seagraves a longtemps cherché son rôle dans ce monde. Elle a donné dans tous les goûts capricieux de la mode. Elle a collectionné toutes les curiosités imaginables, depuis les prétendus vieux maîtres jusqu'aux éventails du Japon. Elle a passé de la photographie aux timbres-poste, des gravures aux vélocipèdes, et de la vieille porcelaine au spiritisme, dépensant dans ces diverses poursuites une énergie dont on trouve à chaque pas les monumens dans sa maison transformée en musée universel. Maintenant elle se fait la patronne de toutes les idées

nouvelles, même les plus contradictoires : il lui suffit qu'elles soient avancées. Elle est ou plutôt elle voudrait être familière avec tous les problèmes de l'esprit humain, avec toutes les questions d'où dépend l'avenir des sociétés. C'est là un nouvel idéal féminin mis en honneur par les écrivains et destiné à remplacer les types usés de la génération précédente. A la femme passionnée et romanesque a succédé la femme sérieuse. Personne ne saurait dire combien de temps elle durera, car il en est de ces créations comme des chapeaux de l'année prochaine, dont nul mortel n'oserait prédire la forme. Il faut donc se hâter de la contempler pendant qu'elle existe encore. Mrs Seagraves reçoit dans son salon une foule de gens qu'on ne rencontre jamais nulle part ailleurs et qui tous ont fait quelque chose d'original, de remarquable, ou au moins de ridicule. Au milieu de cette société bigarrée, la maîtresse du logis cherche à tirer du chaos des opinions les plus opposées une harmonie qui ne se dégage qu'imparfaitement. L'ardent désir de ne blesser personne lui fait commettre les confusions les plus singulières, et la seconde partie de ses phrases ne manque jamais de contredire la première.

« Mrs Seagraves avait des cheveux jaunes tirant sur le rouge et qui, retombant sur son front en broussaille, témoignaient d'une négligence pleine de travail. Sa taille, était-ce l'effet de l'art ou la volonté de la nature? commençait immédiatement sous les bras, et sa longue robe pendait de la ceinture au talon. Autant qu'on en pouvait juger, Mrs Seagraves paraissait, en fait de jupons, avoir restreint son costume au minimum, et le vêtement vert sombre qui couvrait la maigreur de sa forme allongée ressemblait plutôt à une gaine qu'à une draperie. Elle inclinait habituellement la tête en parlant, et ses yeux restaient à demi voilés par leurs languissantes paupières.

« — Isabelle, lui dit son frère, laissez-moi vous présenter mon jeune ami Pembroke, dont je vous ai souvent parlé. Pembroke, ma sœur est une femme aux vues avancées.

« — Que faut-il entendre par là? demanda Pembroke.

« — Oh! répondit Mrs Seagraves, vous le savez bien; ce sont des opinions sans étroitesse, sans limites, libres. Plus de conventions gênantes, plus d'asservissement aux contraintes et aux lois du monde. Je ne veux pas dire qu'il faut secouer toute espèce de règle; non, cela ne conviendrait pas, et je serais la dernière à l'approuver; cependant...

« — Un grand homme n'a-t-il pas dit que c'est seulement dans la loi que l'esprit trouve la liberté?

« — Vraiment? oh! voilà qui est exquis. J'aime ce mot... sans

toutefois qu'il me plaise complètement. Il nous faut une loi, naturellement, non pas une loi étroite, mais une loi libre. Voyez-vous, a grande difficulté, c'est de concilier la liberté et la loi. Avec la loi de la liberté, le problème est résolu. Voilà ce que voulait dire votre grand homme. Il faut que vous me retrouviez son nom.

« — Je crois que c'était Goethe, dit Pembroke.

« — Goethe! comme cela lui ressemble, n'est-ce pas? J'aime tant Goethe; du moins je l'aimais tant autrefois, car maintenant je ne peux plus le souffrir. C'est-à-dire, vous comprenez, je l'aime comme nous l'aimons tous, mais je ne crois plus en lui. Un esprit conservateur, étroit,.. non, peut-être ne devrais-je pas me servir de ce terme, mais étroit pour lui, en comparaison de ce qu'il aurait dû être. J'ai tout à fait abandonné la philosophie allemande de cette époque. Nous sommes si avancés aujourd'hui! »

Et ainsi, dans son salon, où de « délicieux athées » dont elle ne peut s'empêcher de déplorer les opinions, coudoient de « charmans jeunes hommes » qui ont voulu brûler Paris, M<sup>rs</sup> Seagraves se tourmente, pour le plus grand bien de l'avenir, à concilier des antinomies.

Tandis qu'indépendante et riche, elle joue avec des mots qu'elle ne comprend pas, d'autres, passant de la théorie à l'action, essaient de mettre en pratique les idées nouvelles et de reconstruire sur des bases plus solides l'édifice vermoulu de la société. Miss Sybil Jansen ne se contente pas de penser que le moment est venu pour la femme de réclamer ses droits méconnus, elle éprouve le besoin d'agir et de proclamer au monde, du haut de la tribune, le dogme de l'égalité des sexes. Deux ou trois petits journaux de banlieue ont eu le tort de louer son éloquence, aussi creuse que passionnée, et la pauvre fille se croit une mission. Peut-être cette mission changerait-elle de nature si l'un de ses auditeurs voulait bien tourner sur elle des regards plus tendres que ceux de la simple amitié; car Sybil n'est pas une énergumène : elle a toutes les qualités d'une ménagère; elle sait préparer le thé avec le soin que réclame cette délicate opération, et dans le triste intérieur où, près d'une mère séparée de son mari, elle abrite ses rêves de transformation sociale et sa pauvreté, rien ne décèlerait son apostolat si l'on n'apercevait sur la table le cahier dans lequel elle a collé les articles, trop enthousiastes pour être sincères, où *le Champion de la femme* et *la Trompette de Putney* ont salué sa venue. Ici encore l'ironie de M. Mac-Carthy se tempère d'une pitié communicative. On ne peut s'empêcher de plaindre la jeune et jolie prêtresse qui porte, elle aussi, dans l'âme ce petit signe auquel un poète grec assure qu'il reconnaît les amoureux.

## II.

Miss Frances Power Cobbe, dans une des conférences récemment publiées par elle (1), se plaint amèrement de la façon cavalière dont la question de la femme est traitée au parlement anglais. Elle compare les facéties auxquelles est exposé son sexe toutes les fois qu'il s'agit de discuter ses droits, à cette récréation, fort en honneur dans l'ancienne Angleterre, qui consistait à cingler de coups de fouet un ours aveugle et incapable de prendre sa revanche, vu qu'il était enchaîné. La comparaison manque peut-être de justesse, au moins dans l'un de ses termes ; elle ne peut en aucun cas s'appliquer à M. Mac-Carthy. Le brillant romancier n'est pas de ceux qui renvoient dédaigneusement la jeune fille et la mère de famille aux soins du ménage, en leur défendant, avec les hautes pensées dont parle Wordsworth, les jouissances de l'esprit et les raffinemens de l'éducation intellectuelle. Sa satire ne vise que l'exagération des sentiments et de la culture, et il en vient à conclure, comme miss Cobbe elle-même, que, pour la femme, les devoirs personnels ne doivent jamais être sacrifiés aux devoirs sociaux. Mais, avant tout, M. Mac-Carthy fait sans parti-pris son métier de romancier. Il n'écrit pas pour exposer des théories audacieuses ou nouvelles. Si la condition de la femme dans la société moderne l'intéresse, elle ne le préoccupe pas exclusivement ; et comme il ne cherche pas à résoudre par une formule toute faite les difficultés qu'elle soulève, il éprouve, au jeu des passions et des caractères, la curiosité d'un observateur impartial, pour ne pas dire un peu sceptique.

C'est dans *Donna Quixote* que ce plaisir délicat a trouvé son expression la plus heureuse. C'est là que viennent se rencontrer, au milieu d'une intrigue animée sans être invraisemblable, quelques-unes des figures les plus attrayantes que l'auteur ait entrevues dans une société riche en originaux. Le roman tient presque en entier dans le récit des expériences d'une jeune femme qui a voulu faire le bien sans avoir égard aux convenances, aux usages et aux préjugés du monde, sans prendre d'autre règle de conduite que les impulsions d'un cœur débordant de bienveillance pour tout ce qui est généreux, pauvre, fier et persécuté. Gabrielle Ronalds a épousé par pitié un mourant qui a survécu trois jours à son mariage. La

(1) *The Duties of Women : a course of Lectures*, by Frances Power Cobbe, London ; Williams.

voilà veuve à vingt ans, avec la responsabilité d'une fortune qu'elle doit garder pour obéir aux dernières volontés du pauvre garçon qui l'aimait et qu'elle n'aurait jamais pu aimer. Que fera-t-elle de cet argent? que fera-t-elle de sa vie? Dans sa petite maison perdue derrière les arbres d'un des grands parcs de Londres, à quoi consacra-t-elle son temps? Elle n'est pas une de ces personnes dont la charité systématique trouve son emploi dans un comité de bienfaisance ni dans une association de dames patronnesses. Son caractère se plierait mal à cette discipline, et sa sympathie veut s'exercer avec plus d'indépendance. Jeune fille, elle pensait comme Hamlet que le monde est sorti de ses gonds et se croyait appelée à le remettre en place. Allant de Pivrogne qu'elle cherchait à convaincre de sa folie aux petits joueurs d'orgues et aux bouquetières déguenillées, elle étendait sur toutes les infortunes une pitié que les souffrances pittoresques n'étaient pas seules capables d'émouvoir. En devenant par commisération aussi M<sup>rs</sup> Vanthorpe, elle n'a fait qu'accepter une charge de plus. Mais par où commencer son œuvre? Comment faire honneur à l'engagement qu'elle a pris au chevet de son jeune époux? Quel but se proposer afin de pouvoir se rendre un jour le témoignage de n'avoir pas vécu en vain? Ses premières tentatives ne sont pas très heureuses, et, avec les meilleures intentions du monde, il lui arrive de faire tout le contraire de ce qu'elle avait rêvé.

Au fond d'une vieille mesure habitée par des gens de toute sorte, elle a découvert un de ces ouvriers qui sont bien près d'être des artistes, et l'a chargé de quelques réparations. Robert Charlton, forcé par son métier d'avoir toujours dans ses mains délicates des objets de luxe, n'a pris à ce contact qu'un profond sentiment d'envie à l'égard de ceux qui sont d'une condition supérieure à la sienne. Persuadé que le sort s'est rendu coupable à son endroit de la plus criante injustice en ne faisant pas de lui un gentleman, il en est arrivé à se considérer comme un génie à qui le monde refuse sa place légitime. L'ouvrage même où il excelle, il affecte de le mépriser tout en restant très vain de l'habileté qu'il y déploie, et il passe le meilleur de son temps à se ronger le cœur en regardant sans cesse au-dessus de lui. Les grandes dames qui parfois viennent s'asseoir à son établi pour surveiller son travail l'irritent par leur familiarité, où il voit justement une preuve cruelle de l'infériorité de sa position, et, derrière la bienveillance qu'elles lui témoignent, il soupçonne toujours une secrète intention de patronage qui le met en fureur. Gabrielle, dans son horreur des distinctions sociales, a traité en ami l'intelligent ouvrier et sa compagne, la gentille Janet, dont il n'est pas digne. Elle s'est



dit qu'à force de prévenances elle se ferait pardonner sa modeste voiture, sa robe de soie et son élégance naturelle. Elle ne réussit qu'à rendre plus amères les comparaisons que sa présence fait naître dans l'âme malade de Charlton, loin de le ramener à ce contentement qui, suivant le proverbe, passe richesse. Le malheureux, s'enfonçant de plus en plus dans sa jalousie, finira par le suicide après avoir commencé par la trahison et la calomnie.

Une femme qui passe pour secourir les infortunes et redresser les torts ne manque ordinairement pas de clients, surtout quand elle est jeune, belle et veuve. Aussi Gabrielle Vanthorpe, dont la bienfaisance n'a pas de spécialité, se voit-elle bientôt beaucoup de besogne sur les bras. Artistes méconnus par le public, fonctionnaires oubliés par un gouvernement ingrat se rencontrent à sa porte avec des solliciteurs d'un genre plus intime, avec des prétendants qu'encouragent ses manières cordiales et la sympathie universelle qui se dégage de toute sa personne. Voici d'abord miss Elvin, cantatrice de grand avenir, à en croire son frère, le professeur d'escrime, et qui plongera l'Europe dans l'extase si seulement on lui donne l'occasion d'ouvrir la bouche. Gabrielle accueille la victime de la conspiration du silence, lui fournit le moyen de produire en public une voix dont l'énergie formidable fait vibrer les bobèches des chandeliers et frissonner les feuillets des cahiers de musique, et miss Elvin, invitée pour un jour, s'installe pour des semaines chez sa protectrice, qu'elle paiera de son hospitalité par la malveillance et l'espionnage.

Ce n'est pas précisément à la générosité de Gabrielle que Claudia Lemuel s'adresse. Quand on a pour mère une femme qui, vêtue en homme, a traversé l'Amérique du Lac supérieur au cap Horn et qui s'apprête à pousser par terre jusqu'au cap de Bonne-Espérance, en prenant Alger pour point de départ, on est peut-être excusable de mettre sa gloire dans un autre ordre d'occupations. Si M<sup>rs</sup> Lemuel croit que sa mission ici-bas est de traverser tous les continens d'une extrémité à l'autre, en droite ligne, pour montrer ce que peut faire une pauvre femme, sa fille a donné pour but à sa vie l'enseignement de ses semblables. Il n'est question ici ni de conférences publiques ni d'écoles du dimanche, mais de simples conversations où Claudia Lemuel expose ses idées et sa foi à quelques personnes de bonne volonté parmi lesquelles elle voudrait bien enrôler Gabrielle. Cette foi n'est autre chose que le pessimisme de Schopenhauer, mieux interprété et corrigé. Il faut avouer en effet que le philosophe de Francfort s'est montré complètement incapable d'apprécier la place de la femme dans le grand développement de l'univers. Touchée par l'air convaincu de Claudia Le-

muel et curieuse de s'instruire dans l'art de vivre suivant les lois de la raison, l'héroïne de M. Mac-Carthy a rendu visite à la nouvelle Hypatie. Le logement est modeste, et tout y est conforme au principe du vrai. Ni peinture, ni vernis, ni tapis, ni housses, ni aucune imitation de quoi que ce soit, parce que ce sont là des déguisemens, et tous les meubles en sapin, parce que la beauté n'est que l'utilité. Le petit cénacle philosophique se compose d'une douzaine de femmes et de jeunes filles de tout âge, depuis seize ans jusqu'à soixante ans, bien mises pour la plupart et n'offrant aucun de ces traits qui prêtent à la caricature. Il présente ceci de remarquable, que la divergence des opinions y est tolérée, comme on peut s'en convaincre par le récit de la séance à laquelle assiste Gabrielle.

« Claudia présenta successivement chacune de ses visiteuses à M<sup>rs</sup> Vanthorpe, en les appelant par leur nom de baptême, ne faisant d'exception que pour Gabrielle elle-même, qui, pouvait-on supposer, n'avait pas encore été amenée à connaître que toute adjonction de titre de politesse est contraire à la vérité.

« — Mon amie Letitia Roberts. Letitia est la célèbre poétesse, l'auteur d'*Alcyone, ou le Soleil central*. C'est un poème métaphysique. Vous l'avez lu peut-être.

« — Pas encore, répondit Gabrielle.

« — Je vous en enverrai un exemplaire, si vous le permettez, dit la poétesse.

« C'était une grande femme, d'un certain âge, et qui conquit aussitôt le cœur de Gabrielle par la simplicité de son costume noir.

« — Élisabeth Eagle, dit Claudia en introduisant une jolie fille dont le jeune visage faisait contraste avec les boucles de cheveux en tire-bouchons qui l'encadraient à la vieille mode. Élisabeth a publié une série de Lettres remarquables sur la nouvelle économie politique. Le nom de Barbara Severance vous est sans doute familier? Elle édite *la Dissection religieuse*, un journal mensuel destiné à montrer la fausseté radicale de toutes les confessions religieuses acceptées jusqu'ici par les hommes. C'est dans *la Dissection religieuse* que parurent les Lettres d'Élisabeth sous le titre d'*Évangile politique pour les vrais hommes*.

« Quand nous parlons des hommes, nous entendons naturellement par là les femmes aussi, dit en manière d'explication l'éditeur de *la Dissection religieuse*. C'était une petite femme grassouillette de quarante-cinq ans environ, aux yeux brillans, au visage rayonnant de bonté, justement la sorte de personne dont les enfans attendent instinctivement du pain avec beaucoup de confitures.

« — Naturellement, dit Gabrielle.

« — Je suis heureuse de ce « naturellement » qui vient du cœur, reprit Barbara Severance. Les femmes du monde n'ont pas toujours les mêmes vues que nous.

« — Je ne vais pas beaucoup dans le monde, mais je ne vois point quelle objection on pourrait vous faire.

« — Nous n'admettons, dit Barbara Severance, aucune différence entre l'homme et la femme. Pour ma part du moins, je n'en admet aucune, et je nie que la nature nous autorise à le faire. Je vois mon amie Sara Crossley secouer la tête. Je sais que ce n'est pas son sentiment. Elle croit que l'homme est un animal inférieur, imparfait ou incomplet, destiné, avec le temps, à disparaître. Or je n'admet pas que la nature produise des imperfections.

« — Permettez-moi un mot à ce sujet, Barbara, dit une autre dame qui parlait d'une voix douce et monotone. Je nie absolument l'existence de la nature. Qu'est-ce que la nature selon vous ?

« — La nature est un gaz, s'écria une jeune fille qui était toute petite avec des yeux ronds.

« — La nature, dit alors Claudia, me semble être un mouvement. Il est bien entendu que je parle par métaphore pour me faire comprendre. Le mouvement de l'imparfait pour arriver au parfait, voilà ma définition de la nature.

« — Ne feriez-vous pas mieux de l'appeler une tendance ? demanda doucement une autre dame élégante et svelte.

« — Ce serait peut-être, en effet, une manière plus claire d'exprimer l'idée que vous et moi nous avons dans l'esprit, répondit Claudia. J'accepte avec plaisir votre correction, Sophie.

« — Ce n'est pas une correction, Claudia, reprit la dame à la voix douce. Je ne me permettrais pas de reprendre Claudia Lemuel. Je connais trop bien pour cela ma position intellectuelle. Il me semble seulement que d'après vous la nature serait une tendance plutôt qu'un mouvement.

« Gabrielle ne s'aperçut pas que ses idées sur les rapports de l'homme avec ce qui l'environne fussent très éclaircies par la supposition qui faisait de la nature une tendance plutôt qu'une force ; mais il était évident que ce compromis écartait toute difficulté pour les belles philosophes réunies autour d'elle, et elle fut bien aise de voir l'accord s'établir si vite sur la question.

« — Il ne nous reste rien de mieux à faire, dit alors l'une des dames, que de demander à Claudia ce qu'elle pense au sujet de la nature considérée comme tendance. »

La dissertation de Claudia Lemuel ne jette pas beaucoup de lumière dans l'esprit de Gabrielle, qui se retire assez désappointée. En regardant par la portière de son coupé, elle voit aux mains d'un

petit mendiant une souris blanche. L'animal faisait tourner la roue de sa cage avec une énergie désespérée, mais sans avancer. « Est-ce là, se dit la jeune femme, l'image de toute philosophie, celle du passé comme celle de l'avenir ? »

En attendant que la régénération de la société s'opère par la femme et qu'un nouvel univers se reforme sur les ruines de l'ancien d'une façon que Schopenhauer n'avait pas prévue, Gabrielle Vanthorpe continue à prendre parti pour le faible contre le fort, à défier les convenances mondaines et à commettre une infinité d'imprudences non moins désagréables pour elle-même que dangereuses pour les autres. Elle n'a pas toujours affaire à des êtres aussi désintéressés et aussi chimériques que miss Lemuel. Une belle-sœur lui arrive un matin d'Amérique, réclamant son affection dans un langage plus dramatique que grammatical. Les manières de la nouvelle veuve n'indiquent pas une origine très aristocratique, mais cette parente est malheureuse, elle est veuve : cela suffit à Gabrielle. Épousée jadis pour une beauté qui réclame aujourd'hui des soins minutieux, Pauline Vanthorpe est une aventurière de bas étage. L'argot des tavernes de Londres, où elle a passé sa jeunesse comme servante, se combine dans sa bouche avec l'idiome épicé des *bar-rooms* de la Nouvelle-Orléans, où Philippe Vanthorpe s'est laissé, pour son malheur, séduire par ses charmes. Maintenant elle vient exiger sa place dans la famille de son mari, bien résolue, si on ne la lui accorde pas de bonne grâce, à faire de l'esclandre. Elle n'a pas de peine à mettre dans ses intérêts son « amour de belle-sœur. » Moins heureuse avec le reste de la famille, elle aura l'effronterie de généraliser sa cause, d'en appeler, dans des meetings, au sentiment de loyauté inhérent à la race anglaise et d'inscrire sur sa bannière la revendication des droits de la femme. Puis, lasse de ce rôle qui ne lui rapporte que des applaudissemens, elle ourdira contre Gabrielle, dont elle est jalouse, une trame odieuse. Elle se fera passer, sans se soucier de l'inconséquence, pour la femme d'un jeune homme qu'elle a connu en Amérique et retrouvé dans le salon de sa belle-sœur. Il ne restait en effet à Gabrielle qu'une imprudence à commettre, et elle l'a commise. Tandis que les uns lui demandaient son temps ou son argent, les autres le sacrifice de ses goûts et de ses croyances, tous son intérêt ou sa pitié, elle a rencontré quelqu'un qui ne lui demandait rien, et elle lui a tout donné.

Clarkson Fielding n'est ni un mécontent ni un déclassé : il a d'autres titres à l'attention de la jeune femme. Fils cadet et d'humeur indépendante, il s'est expatrié de bonne heure pour chercher fortune au loin. Revenu d'Amérique avec plus d'argent qu'il n'en

faut à son ambition et sans aucune des habitudes qui accompagnent les spéculations heureuses, il vit à l'écart, selon le caprice du moment, dans une indifférence absolue des conventions que le monde impose. Ce n'est pas un misanthrope, mais plutôt un humoriste, qui, n'ayant pas besoin de la société, peut se donner le rare plaisir d'agir et de penser autrement qu'elle, de prendre en pitié tout ce qu'elle admire, et de garder son admiration pour ce qu'elle dédaigne. Lorsque Gabrielle l'a rencontré, Fielding venait justement d'entreprendre sur le vif une expérience philosophique. Il s'était logé dans une maison d'ouvriers et, bienfaiteur anonyme de ménages dans l'embarras ou de petits employés sans ressources, il jetait un rayon de gaieté sur la triste demeure. Un jour, pour rendre service à son voisin absent, il a ouvert la porte à Gabrielle, et cette gracieuse apparition l'a laissé tout rêveur. L'exercice de la charité, dans de certaines conditions, présente quelquefois des dangers, et c'est être téméraire, quand on est femme, que de prendre pour confident et pour collaborateur un homme jeune, spirituel et généreux. Le jour où Gabrielle Vanthorpe s'aperçoit de cette vérité, il est trop tard pour réparer le mal. D'ailleurs, en est-ce bien un, et le rôle que cherchait donna Quixote n'est-il pas tout tracé devant elle dans un heureux mariage?

M. Mac-Carthy, — la conclusion de *Donna Quixote* le prouve suffisamment, — est un adversaire déclaré de ce qu'on appelle l'émancipation de la femme. Il n'ignore pas cependant qu'en Angleterre, plus peut-être que partout ailleurs, les jeunes filles se plaignent de leur inutilité dans l'organisation sociale, et, comme la femme de l'Ancien-Testament, sont souvent tentées de se demander à quoi leur sert la vie. L'avenir qui se déroule au sortir de la pension devant les plus heureuses perd bientôt tout son attrait à leurs yeux. Passer sa matinée à écrire des lettres, à élever des oiseaux ou à cultiver des fleurs, s'habiller pour le lunch, faire des visites ou parcourir des magasins, se remettre à table pour le thé de l'après-midi, changer de toilette au moment du dîner et consacrer sa soirée à ces plaisirs sans lesquels, suivant un homme d'esprit, la vie serait encore assez tolérable, voilà certainement une brillante existence, mais il paraît qu'on finit par s'en lasser et qu'il arrive un instant où elle ne suffit plus à remplir le cœur ni l'imagination. L'ennui naît alors avec le besoin d'une activité moins frivole. Quant à celles qui, n'ayant pas la fortune, n'ont ni chevaux ni voitures, ni distractions coûteuses à leur disposition, pour s'ennuyer autrement elles ne s'ennuient pas moins. De là les rêves de régénération sociale, les essais de nouvelles religions et de nouvelles philosophies. De là les miss Jansen et les Clau-

dia Lemuel. Le remède serait-il dans la participation des femmes aux affaires publiques? M. Mac-Carthy n'a pas l'air de le croire. Si ses romans ont une morale, c'est que la femme doit rester au foyer domestique et chercher le bonheur dans l'accomplissement des devoirs de famille. Toutes les héroïnes de l'auteur se résignent à mettre en pratique cette leçon, qu'elles soient avides d'idéal, comme miss Misanthrope, ou d'indépendance comme dear Lady Disdain, ou passionnées pour la justice comme donna Quixote, et aucune ne s'en repent. Il n'y a rien là sans doute de bien nouveau; aussi M. Mac-Carthy ne le donne-t-il pas comme tel. Il laisse à entendre seulement que c'est encore ce que les hommes et les femmes ont trouvé de mieux. Au reste, l'aimable écrivain ne se pique pas, tant s'en faut, d'être un réformateur. Il se contente de faire d'une main légère la satire des goûts, des caprices et des folies du jour, en montrant au lecteur des personnages qui soient réels et qui ne craignent pas d'être divertissans. Il n'appartient pas à l'école nouvelle qui, sous prétexte d'étudier de plus près l'humanité, disserte au lieu de raconter et dissèque au lieu de peindre. Il ne croit pas que le premier mérite d'une œuvre d'imagination soit d'être ennuyeuse pour la plus grande gloire de la vraisemblance. Avec lui point de surprise désagréable. Homme de bonne compagnie, il écrit pour les gens honnêtes, et, lettré, c'est aux délicats qu'il s'adresse. Faut-il maintenant lui reprocher d'avoir dessiné des travers passagers plutôt que des caractères? Peut-être répondrait-il que, si le roman est, comme on le dit, condamné par sa nature même à vieillir plus vite que toute autre forme de littérature, le meilleur moyen pour le romancier d'assurer quelque durée à son œuvre, c'est de lui donner un intérêt historique, en cherchant à reproduire avec fidélité les traits fugitifs du spectacle que lui présente la société de son temps.

LÉON BOUCHER.

---

# LA LETTRE

---

## I.

Elle descendit du fiacre payé d'avance et disparut dans la maison. Elle ouvrit la porte d'un petit rez-de-chaussée, entra vivement, et s'appuya sur le mur capitonné, après avoir relevé son voile. Pendant une minute, elle resta là, blanche, secouée de frissons, les yeux fermés, prête à défaillir. Puis, elle pénétra dans la seconde pièce et regarda autour d'elle. Un reposoir d'amour, ce petit nid au milieu de Paris fiévreux. Des fleurs partout; des coussins empilés au hasard, sur le tapis sourd. A gauche, un piano; au fond, le lit à colonnes, très large, recouvert en satin noir. Au dehors, le silence de l'avenue Kléber. La comtesse Fernande de Ryant demeurait debout, promenant son regard sombre sur toutes ces choses familières : dans chacune gisait un souvenir. Et ces souvenirs entraient un à un dans son cœur. Cette femme brune, grande, souple, avec ses yeux d'un vert étrange, était l'angoisse vivante. Sans bouger, debout, elle dit, à haute voix : « Que va-t-il répondre ? » Puis trois ou quatre minutes s'écoulèrent encore, silencieuses, lourdes. Une clé grinça dans la serrure : alors, un changement instantané se produisit chez la comtesse. Les femmes sont de prodigieuses comédiennes. Quand Henri Servain entra, elle souriait. Il la prit dans ses bras et l'étreignit longuement, follement. On eût dit que ces deux êtres oubliaient le monde dans l'infini de cette caresse ardente. Mais Fernande souffrait trop pour

oublier. Elle se dégagea bientôt et s'assit dans un fauteuil. Il se mit sur un coussin à ses pieds. Alors, elle, doucement :

— Il y a un siècle que je ne t'ai vu, et je t'ai vu hier. Dis-moi que tu m'aimes!

— Je t'adore!

— Autant qu'il y a un an?

— Plus.

— Un an,.. déjà! C'est que je suis jalouse. Tu as de telles tentations autour de toi! Tu es jeune, tu es célèbre. Il y a tant de femmes que ta musique passionne et qui te font la cour,.. quand ce ne serait que pour te prendre à moi!

Il ne sentit pas l'amertume. Il ne se méfiait pas. Il répéta :

— Je t'adore!

— Sans compter les théâtres où tu es forcé d'aller, reprit-elle. La répétition de ton opéra a bien marché aujourd'hui?

— Très bien.

Elle éclata de rire : — Tu ne sais pas? Jeanne est venue me voir tantôt. Elle m'a raconté que celle qui chantera le grand rôle,.. comment l'appelles-tu donc? la débutante?

— Louise Plantier.

— C'est cela. Eh bien! Jeanne m'a raconté que cette Louise Plantier était amoureuse de toi et que tu la trouvais très bien,.. oh! mais, très bien. Elle a voulu me faire souffrir. C'est tout naturel,.. ma meilleure amie!

Henri détournait son regard maintenant. Cet homme fin, avec ses yeux sincères, devait répugner au mensonge.

— Je suis bien sûre que tu ne m'as jamais trompée! va. Et pourtant, je te le répète, j'ai toujours peur. Tu n'as pas fait attention à cette chanteuse?

— Mais,.. non.

— Bien vrai?

— Bien vrai.

— Tu sais que j'aime en toi autant la noblesse du caractère que la noblesse du talent. Donne-moi ta parole d'honneur que tu ne mens pas, et je te croirai.

— Je te donne ma parole d'honneur.

Elle se dressa, superbe, frémissante, arrachant son masque de tendresse :

— Lâche! lâche! lâche!.. Tu es l'amant de cette fille! tu lui as écrit! Tiens, voici la lettre. Si tu m'avais avoué la vérité, je t'aurais pardonné une surprise des sens. Mais tu as attesté ton honneur... Tu as menti comme un laquais pris en faute! Est-ce que je t'ai jamais menti, moi? Est-ce que je ne t'ai pas tout dit? Mal



mariée... mes tentations, tentations vaines jusqu'au jour où je t'ai rencontré. Je me suis donnée à toi, éperdue, lasse de ma vie mondaine et fausse. J'ai tout risqué avec joie. Je me suis compromise avec délices. Paris entier sait notre liaison, mon mari, nos amis, tout le monde enfin. Ça m'était bien égal : tu m'aimais et je t'aimais ! Que me faisait mon honneur, puisque je m'endormais dans mon amour ?

Henri eut un geste brusque.

— Eh bien ! oui, s'écria-t-il, j'ai menti lâchement ! J'avais peur de te perdre... Mais je t'aime, je t'aime, je ne peux pas vivre sans toi !

— Il faudra bien que tu le puisses !.. Moi, je ne t'aime plus, et je te méprise... Adieu !

Il se planta en face de la porte, les bras croisés, la tête haute.

— Écoute, dit-il, tu me connais : si tu ne me pardonnes pas, je me tue.

Elle éclata de rire, d'un rire cruel et douloureux.

— Allons donc ! on fait ces choses-là, on ne les annonce pas.

Henri s'écarta, et froidement :

— C'est bien. Passe, dit-il.

## II.

Comme d'habitude, M. de Ryant rentra vers sept heures. On lui apprit que la comtesse avait la migraine et ne voulait recevoir personne. Il fut contrarié, très contrarié. Il n'admettait pas la migraine, cette maladie complaisante. Les bilieux ne comprennent jamais la nervosité des autres. Par extraordinaire, ce roi de la finance, célèbre par ses millions, par son écurie de courses, par ses trois journaux, était seul ce soir-là. Sa cour habituelle lui manquait. Il alla dîner au cercle. Le lendemain, au déjeuner et au dîner, il reçut la même réponse : « Madame la comtesse était souffrante et ne voulait voir personne. » Fernande ne consentit à paraître que le troisième jour, pâle, les yeux cernés, brisée par ces quarante-huit heures d'agonie morale.

— Je vous prie de m'excuser, dit-elle à son mari, mais j'ai été malade.

M. de Ryant lui baisa la main, sans répondre, lui offrit le bras et la conduisit dans la salle à manger. Par les fenêtres, à travers les arbres du jardin, luisait un rayon de soleil, ce soleil de février

qui ressemble à un sourire triste. Le comte mangeait avec appétit, comme un homme qui travaille beaucoup : un déjeuner substantiel, mais court. Le mari et la femme échangeaient à peine quelques mots devant les valets de pied corrects. De coutume, à onze heures et demie, le comte se levait de table, prenait congé de sa femme et rentrait dans son cabinet. Il tenait audience jusqu'à trois heures. Ce jour-là il dit négligemment :

— J'ai besoin de causer avec vous, ma chère amie. Voulez-vous me permettre de vous accompagner dans votre petit salon ?

Fernande eut un geste d'étonnement. Depuis dix ans de mariage, le comte dérogeait pour la première fois à ses habitudes. Il ajouta :

— Vous n'oubliez pas que c'est ce soir la première de *la Princesse de Bagdad*? Je vois avec plaisir que vous pourrez y venir.

Arrivée dans le petit salon, Fernande s'assit et regarda son mari : un homme grand, mince, froid, très calme ; le regard métallique de son œil bleu souriait.

— Ma chère Fernande, dit-il, permettez-moi de bien établir notre situation réciproque. Quand je vous ai épousée, vous étiez pauvre. Je ne vous ai pas demandé votre amour, mais votre amitié ; j'ai reçu de vous ce que j'étais en droit d'attendre, ayant le double de votre âge. Vous m'avez apporté votre beauté superbe, votre esprit incomparable, votre éducation exquise, si bien que mon salon est l'un des trois ou quatre que l'on cite. De mon côté, je crois avoir fidèlement observé le contrat tacite conclu entre nous. Votre vie est entièrement libre. Vous avez vos relations, de même que j'ai les miennes. Je ne vous ai demandé qu'une chose : c'est que, s'il vous convenait d'avoir des amis... plus intimes que les autres, ces amis-là me plussent. Je dois vous rendre cette justice : jusqu'à présent, je n'ai rien eu à vous reprocher. Les hommes et les femmes que vous recevez sont tous charmants. Vous aimez les gens d'esprit, comme M. de Rouvray, les artistes comme Henri Servain ; je n'y vois aucun mal.

Fernande tressaillit. Le comte reprit posément, calmement, sans appuyer sur aucun mot :

— Bien amusant ce Rouvray. Quel esprit et quel tact ! Il vous faisait une cour assidue, n'est-il pas vrai ? Ne rougissez point. Je ne suis pas jaloux. On le voit moins depuis un an. Pauvre Rouvray ! Sans doute, il n'aime pas la musique. C'est qu'on fait beaucoup de musique chez vous. Votre ami Henri Servain a dû l'ennuyer. Charmant aussi, celui-là. Du talent... oh ! beaucoup de talent ! Malheureusement, un homme un peu hautain, un peu cassant. Vous qui êtes son amie, conseillez-lui donc d'assouplir son carac-

tère. Ce garçon est très distingué, mais il affecte trop le mépris de l'argent. Cela humilie mes pauvres millions, vous comprenez? Rouvray parlait toujours de ses chevaux; Servain parle toujours de sa musique. Mon Dieu, je ne demande pas mieux que d'aimer aussi la musique, moi. Mais que voulez-vous? je suis très sensible aux manières des gens. Si Servain était aussi aimable que Rouvray, je vous assure qu'il ne me déplairait pas.

Fernande comprenait. Elle eut froid dans le cœur. Son courage lui revint bientôt. Elle allait répondre, quand son mari, resté debout jusque-là, s'assit auprès d'elle, avec son éternel sourire énigmatique :

— Et puisque je vous engage à donner un conseil à votre ami Servain, reprit-il, daignez me permettre de vous en donner aussi un, à vous. Savez-vous ce que je hais le plus dans la vie, ma chère Fernande? C'est le drame. Derrière le drame il y a toujours le scandale. Or le monde pardonne tout, excepté le scandale. L'opinion! respecter l'opinion : le secret de la vie est là. Or je vous vois nerveuse, malade. Calmez-vous, guérissez-vous. Songez que nous sommes invulnérables, les uns et les autres, tant que nous évitons le tapage. L'opinion,.. quelle force, ma chère!

Elle eut un geste de révolte. Sa pudeur de femme saignait. Ainsi, crûment, son mari lui disait : « Votre nouvel amant ne me plaît pas, je préférerais l'autre! » Car il croyait vraiment que ce M. de Rouvray, ce bellâtre souriant et bête, avait été son amant.

— A ce soir, ma chère Fernande! acheva le comte en se levant.

Il baisa la main de sa femme et sortit. Le visage de cet homme avait repris son masque d'impassibilité. Il traversa les deux salons et la longue galerie, peuplés de tableaux et de statues. Il ne les regardait jamais. Un valet de chambre de confiance l'attendait à la porte de son cabinet de travail. Cet homme se leva en voyant son maître et dit :

— Le courrier de monsieur le comte est sur la table.

M. de Ryant entra et trouva une cinquantaine de lettres personnelles. Chez lui il ne voulait pas de secrétaire. Il ouvrit ces lettres, une à une, lisant vite. Il les jetait presque toutes dans une grande boîte de laque, et mettait de côté celles qui méritaient une réponse. Il décachetait une des dernières lorsqu'il fit un mouvement : cette lettre commençait par ces deux mots : « Ma chérie... » Alors il retourna l'enveloppe et vit le nom de sa femme. Il eut une seconde d'hésitation. Une lueur passa dans son regard.

Il lut :

« Ma chérie, tu recevras cette lettre à midi : à ce moment, tu es

toujours seule. Je t'attendrai avenue Kléber jusqu'à trois heures. Si tu ne viens pas, si tu ne me pardonnes pas, je me tue.

« HENRI. »

De nouveau une lueur brilla dans les yeux du comte. Quelque chose comme une grimace plissa ses lèvres minces. Il glissa la lettre dans sa poche, se leva, et sonnait le valet de chambre :

— Mon coupé! dit-il.

### III.

Fernande achevait sa toilette pour sortir. Il était cinq heures : le moment où elle partait d'habitude pour se jeter dans les bras de son amant. Depuis le déjeuner, de cruelles pensées hantaient son âme; et, peu à peu, sa souffrance usait sa jalousie. L'amour commençait à revivre en ce cœur blessé à vif. Comme le monde lui semblerait vide si Henri ne le remplissait plus! M. de Ryant parut brusquement.

— Excusez-moi de venir sans me faire annoncer, dit-il, mais j'avais hâte de réparer un oubli. On m'a remis cette lettre tantôt, par erreur. Je l'ai décachetée sans y prendre garde : la voici.

Et, la regardant bien en face, il lui tendit la lettre d'Henri Servain.

Son mari avait lu! Mille pensées se ruèrent dans le cerveau de Fernande. Elle sentit le drame qui s'accrochait après elle. Elle l'accepta vaillamment. Elle se rappelait la conversation du matin. Son mari ne ferait pas d'éclat. Cependant, si c'était un piège? s'il la chassait? Eh bien! elle pardonnerait à l'infidèle, et tous deux iraient cacher leur bonheur n'importe où. Elle aussi regarda le comte, bien en face. Puis elle lut. A la dernière ligne, elle jeta un cri, une interrogation farouche :

— Henri?

— Mort.

Elle tourna sur elle-même et s'abattit comme un oiseau blessé. Mais bientôt elle se releva, lentement, mécaniquement, et sans prononcer un mot, sans verser une larme, elle traversa la chambre, puis les salons. Elle marchait droit devant elle comme une hallucinée. Arrivée dans la cour, elle franchit la haute porte cochère; un fiacre passait, elle l'arrêta : — A la Samaritaine! dit-elle au

cocher avec la voix sans rythme des folles. Elle demeurait immobile, le corps droit, sans s'appuyer au fond de la voiture, n'entendant rien, ne voyant rien. Quand le fiacre s'arrêta sur le quai, elle descendit automatiquement les degrés de pierre usés; elle prit le petit pont et monta sur le bateau. Là elle s'arrêta, contemplant la Seine hospitalière. Un grand brasier flambait dans son cœur : il lui fallait toute cette eau pour l'éteindre. Et elle se laissa glisser dans le fleuve, se roulant avec volupté dans ce grand linceul vert.

Sur le bateau, sur le quai, on se démenait, on criait :

— Elle n'a rien!.. On l'a retirée tout de suite!.. Pas même eu le temps de prendre froid!

Et Fernande, d'abord mise nue par deux filles de service de la Samaritaine, ensuite enveloppée dans des couvertures de laine, gisait sur le lit banal de la patronne de l'établissement. Au dehors, un attroupement bavard.

M. de Ryant avait suivi la comtesse. Il fendit l'attroupement, entra dans la chambre, s'entendit vite avec le commissaire de police, remercia tout le monde, déposa discrètement un billet de mille francs sur la cheminée et fit transporter sa femme dans une voiture qui les ramena à l'hôtel.

La malheureuse ne revint à elle que dans son lit et se rappela tout. Horreur! elle avait cru s'endormir dans la mort paisible, et elle se réveillait dans la vie cruelle. Elle regarda vaguement. Une lampe éclairait la chambre : elle sentit l'œil froid de son mari sur elle.

— Vous n'avez pas oublié, ma chère? dit-il d'une voix lente. Dans deux heures,.. la première de Dumas fils... Il faut que tout Paris vous voie...

L'épouvante la saisit. M. de Ryant ajouta d'un ton bref, dominateur :

— Vous comprenez... je ne peux pas être ridicule. Vos femmes sont là. Elles vont vous habiller.

Et ces filles prirent ce cadavre vivant et elles le vêtirent; et cette désespérée se laissait faire, n'ayant pas de force pour résister, pas de voix pour s'indigner; terrifiante avec ses yeux sans larmes, ses yeux de folle muette, avec son visage blanc comme une cire, avec ses secouemens de corps périodiques et convulsifs; et la robe décolletée à longue traîne étala ses miroitemens d'étoffe; et les diamans étincelèrent sur ces épaules nues; et l'on planta des fleurs dans ces cheveux; et l'on attacha les vingt boutons de ces gants de peau noire; et cette créature humaine, meurtrie dans son âme et dans sa chair, se sentait emportée comme en un cauchemar! Elle voulait pleurer et ne pouvait pas; elle voulait crier

et ne pouvait pas; et il lui semblait que sa vie s'en allait goutte à goutte; et elle se demandait si la mort, ce n'était pas ça, ce supplice atroce qu'elle endurait : mais la mort sans l'Oubli et avec la Pensée!

Le second acte de *la Princesse de Bagdad* allait commencer quand M. et M<sup>me</sup> de Ryant entrèrent dans leur loge, la loge 27, bien de face. Un frisson courut dans la salle. On avait tant parlé de la mort du compositeur dans les couloirs! La comtesse ignorait donc le suicide de son amant? Impossible. Alors, on s'était trompé? Henri Servain n'avait été que son ami? On remue tant de *potins* à Paris! Est-ce qu'on pénètre jamais dans la vérité des choses? Pourtant cette femme livide faisait peur à ceux qui devinaient la tragédie, l'épouvantable tragédie qui se jouait là-haut, dans cette loge en velours rouge. M. de Ryant sentait peser sur eux la curiosité anxieuse et menaçante de la foule. Il se pencha vers la comtesse, et, très bas :

— Courage, Fernande!.. L'opinion!.. On nous regarde.

En effet, à l'orchestre, on se retournait pour mieux voir, et les racontars couraient de fauteuil en fauteuil. Dans un coin jasaient trois Parisiens. Le premier dit :

— Décidément, il n'était pas son amant.

Le second répliqua d'un ton insouciant :

— Peuh!

Le troisième ajouta, avec un rire bête, lourd, — un rire lâche :

— Je vais monter raconter l'histoire dans sa loge. Lorgnez bien la comtesse. Vous verrez la tête qu'elle va faire!

ALBERT DELPIT.

---

---

LE

SALON DE 1881

---

Nihil ars sine materia.  
QUINTILIEN.

I.

L'ARCHITECTURE. — LA SCULPTURE.

---

Il faut bien le reconnaître : les arts ne vivent pas seulement dans un monde idéal. Si le principe dont ils émanent est indépendant et si le but suprême auquel ils aspirent est désintéressé, ils n'échappent pas cependant aux lois générales qui régissent le travail dans les sociétés; lois variables et d'un ordre positif qui pèsent matériellement sur l'artiste et modifient, de siècle en siècle, les conditions dans lesquelles il produit. Les mêmes causes qui ont amené l'affranchissement des métiers et l'immense développement de l'industrie devaient faire sentir leurs effets aux professions libérales. Assurément ce n'était pas dans la même mesure. Néanmoins, le peintre, le sculpteur et l'architecte les ont éprouvés; et peu à peu l'art a subi les mêmes influences qui se sont imposées aux autres activités de la nation. Les artistes se sont agités. D'abord ils ont protesté contre la tradition et établi vis-à-vis d'elle leur indépendance absolue. Aujourd'hui, ils ne se montrent plus satisfaits de la protection traditionnelle de l'état, et, comprenant d'ail-

leurs qu'ils ne peuvent pas tout attendre d'elle, ils réclament un régime de liberté.

Au fond, la liberté ne leur a jamais été contestée, et ils ont toujours été maîtres de faire ce qu'ils jugeaient être le plus favorable à leur intérêt. Il ne faudrait donc pas trop presser ici le sens du mot que l'on emploie et en conclure qu'il s'agit d'un affranchissement. Les artistes opprimés! qui donc voudrait le croire? Dans leurs revendications, ils n'entendent point s'immiscer dans l'administration. Ils ne songent aucunement à se substituer à l'état. Ce qu'ils désirent, c'est de voir régler, à certains égards, une situation que la force des choses a rendue confuse. Le mouvement d'opinion qui se produit chez eux et qui se justifie peut paraître artificiel; mais il est incontestable, et la liberté de l'art est devenue une question. Elle s'est engagée cette année sur un point où elle avait véritablement raison de se poser : à propos du Salon; et après avoir été examinée attentivement, elle a été résolue, en principe, dans le sens de l'émancipation des artistes. Ils pourront donc à l'avenir, si l'exposition qu'ils dirigent en ce moment réussit, s'ils se constituent en une société durable et si le soin d'organiser les Salons annuels leur est définitivement abandonné, ils pourront, avec toute latitude, diriger les expositions au mieux de leur intérêt et de la liberté.

Est-ce à dire que l'état qui accepte cette situation ou plutôt qui vient de la définir, veuille abandonner l'art à lui-même? N'aura-t-il plus rien à voir dans sa haute direction? Va-t-il abdiquer? On ne saurait l'admettre. La France ne cessera pas d'être un pays de gouvernement. L'intervention de l'état continuera à s'exercer d'une manière légitime et nécessaire. N'a-t-il pas le devoir de répandre dans le pays tout entier la notion du beau? Il le reconnaît d'une manière générale en introduisant l'enseignement du dessin dans toutes ses écoles. Mais il a, au développement des arts, un intérêt particulier. Prenant la suite d'une longue tradition et tenant compte des manifestations séculaires du génie national, il considère que toutes les fois qu'il élève un édifice, qu'il fait exécuter un tableau ou une statue, il laisse un témoignage, il inscrit une date dans nos annales. Pour construire des monumens et pour les décorer, pour reproduire les faits qu'il entend consacrer par le pinceau ou par le ciseau, il a besoin d'architectes, de peintres, de sculpteurs. Ces artistes, il veut qu'ils soient formés à la pratique la plus élevée de leur art, afin que leurs œuvres soient à la hauteur des sujets qu'il leur propose et dignes du passé. Il a une école spéciale pour les préparer à cette tâche, et il a des récompenses pour exciter leur émulation.



Mais à cela ne se bornent point ses préoccupations. Ses devoirs et sa sollicitude s'étendent plus loin. Toutes les fois que paraît un beau tableau ou une belle statue, à quelque genre qu'ils appartiennent, l'état y reconnaît son bien. Ne faut-il pas qu'il ajoute aux collections nationales des productions contemporaines qui contiennent la filiation de l'art? Pour cela, à côté des musées permanens, il ouvre chaque année un musée temporaire, le Salon, et là il choisit les œuvres qui lui semblent destinées à durer. Ces désignations, il les fait ou les fait faire à son point de vue particulier. Il ne va point aux talens douteux : il s'adresse à ceux qui ont rencontré la faveur du public ou l'approbation des juges, à ceux qui, ayant eu le succès, peuvent être contestés plus tard, mais qui se sont imposés au moins pour un jour. Par tout cela, il rend un hommage aux arts, les fait concourir à la haute culture des esprits et de différentes manières travaille à l'histoire. Tel est le devoir de l'état, devoir qu'il ne songe point à abandonner, et tel est son intérêt.

Mais, à côté de cet intérêt, il y en a un autre, celui-là de nature différente : c'est l'intérêt de l'artiste. L'artiste produit en vertu d'un goût personnel et d'un tempérament. S'il est sincère, il n'obéira à aucun calcul. Il ne forcera point son talent pour l'élever aux hauteurs officielles lorsque son sentiment l'entraîne dans un autre sens. Si le cœur ne lui dit point de rechercher les encouragemens dont l'administration dispose, il se tournera d'un autre côté. Il s'adressera à une clientèle plus modeste. Il travaillera pour tel amateur, pour tel spéculateur, ou même pour l'étranger. Peut-être encore, esprit convaincu, ne cherchera-t-il dans son œuvre que sa propre satisfaction, restant incompris, attendant son heure. Mais plus il sera d'humeur indépendante, plus il aura besoin de chercher son secours en dehors de l'état. Alors ses productions courront risque d'être rebutées par le jury d'un Salon officiel. Il n'entrera pas en rapport avec le grand public; il aura peu de chances de placer ses ouvrages. Il devra recourir à des intermédiaires, mais ceux-ci iront-ils à l'artiste méconnu? Ce n'est guère probable. De là le vœu si souvent et si justement émis de voir établir des expositions largement ouvertes, permettant au plus grand nombre des artistes de montrer leurs œuvres, de s'en faire honneur et d'en tirer profit.

Envisagée de ce point de vue, une exposition serait encore d'une très grande importance. Les productions de l'art français demandent à se répandre davantage. Il y a chaque année, dans les pays voisins, de grandes exhibitions de peinture, sortes de marchés, si l'on veut, où les pourvoyeurs du monde entier viennent faire des acquisitions. Nous n'avons, nous, que le Salon

officiel, qui n'est pas accessible à tous les talents. Il faut donc quelque chose de plus libéral. Les expositions particulières faites par des groupes d'artistes sont impuissantes à résoudre le problème. Elles n'ont point un caractère assez étendu, le retentissement n'en est pas suffisant, et elles ne s'ouvrent pas comme le Salon, à une date connue longtemps à l'avance et consacrée par l'usage.

Dira-t-on que la question ainsi envisagée n'a plus qu'un intérêt mercantile? Qu'on y réfléchisse : si les œuvres des artistes français sont recherchées et répandues, si elles deviennent pour le pays une source de richesse, elles assurent en même temps l'influence de notre génie national. Envies du monde entier, elles portent partout avec elles un signe de notre civilisation : elles sollicitent à la fois les amateurs et les artistes à reconnaître la supériorité de notre goût. Et l'École des beaux-arts le sait, elle qui reçoit chaque année tant d'élèves étrangers! Quoiqu'elle dépende de faits économiques, cette manière d'étendre notre influence intellectuelle n'est pas à dédaigner. Bien plus, on doit la favoriser le plus possible.

Il faut donc le reconnaître, il y a sur le terrain que nous étudions deux points de vue, deux intérêts distincts, mais considérables : l'intérêt de l'état, qui est au fond celui de l'art national, et l'intérêt des artistes, qui est aussi parfaitement français. L'obligation où l'on est de les satisfaire conduit à admettre la nécessité de deux sortes d'expositions.

La précédente administration des beaux-arts avait songé à les établir et à les faire fonctionner à la fois. Elle trouvait en cela un moyen de bien faire comprendre les deux termes de la question et ce qu'elle estimait en être la solution pratique. Vers la fin de 1878, elle avait provoqué un décret dont on n'a pas oublié les dispositions essentielles. Il devait y avoir, cette année même, une double exposition. La première était à peu près libre et assurait la publicité au plus grand nombre des artistes. Elle consacrait en quelque sorte le droit à exposer ; elle devait être annuelle. L'administration lui ouvrait le palais de l'Industrie tout entier. Pour ne pas rompre brusquement avec le passé, un jury mixte décernait encore une partie des récompenses officielles. En même temps ou peu après, l'état ouvrait sous le nom d'exposition triennale le véritable Salon. Les meilleurs ouvrages produits depuis trois ans pouvaient y paraître une seconde fois, mais il n'excluait pas les œuvres nouvelles auxquelles pouvaient s'ajouter les meilleures de celles qui figuraient à l'exposition des artistes pour disputer les médailles d'honneur. De la sorte, l'administration pensait continuer la tradition deux fois séculaire des Salons et, en présence du droit des

artistes satisfait, reprendre tous ses droits. Cette fois les choix du jury devaient être sévères ; et par suite la cause de l'art semblait s'identifier à la mission de l'état.

L'administration actuelle n'a point envisagé de la même manière la solution du problème. Elle n'a pas cru possibles les expositions simultanées ; elle les a voulues d'abord successives, et elle a demandé au conseil supérieur des beaux-arts de lui donner son avis. Après quelques hésitations, il a engagé le ministre à confier aux artistes la gestion libre et entière du Salon de cette année. Cela était juste, car le privilège de l'état est intact, mais il s'agissait d'expérimenter si les peintres, les sculpteurs, les architectes pourraient s'entendre, s'organiser et faire, comme on dit, leurs propres affaires. On sait comment un arrêté ministériel convoqua tous les artistes à nommer des mandataires chargés de procéder, d'accord avec l'administration, à l'organisation du Salon. Un comité de quatre-vingt-dix membres fut élu et, le jour où il se réunit pour la première fois, le sous-secrétaire d'état des beaux-arts, après avoir constaté la validité du vote et confirmé les pouvoirs des délégués, leur indiqua avec précision quelles conditions ils avaient à remplir pour s'acquitter de leur mandat : ils devaient avant tout former une société, constituer un capital, rédiger un règlement. A vrai dire, les membres du comité n'avaient point songé qu'ils dussent remplir des formalités aussi graves. En général, ils avaient cru qu'ils étaient appelés à prêter à l'administration un concours plus étendu que par le passé. Mais, après avoir réfléchi qu'ils avaient été commis spécialement en vue du Salon et qu'ils ne pourraient exercer les capacités légales nécessaires à l'accomplissement de leur mandat que sous les conditions qui venaient de leur être spécifiées, écartant d'ailleurs toute intention d'engager l'avenir, sans avoir la prétention de rien fonder, décidés à poursuivre à leurs risques et périls l'essai qu'il leur était demandé de faire et s'interdisant de profiter en rien des bénéfices qu'il pourrait donner, ils acceptèrent la situation et entreprirent l'œuvre qui en ce moment suit son cours.

A tout considérer, le seul avantage qui doit résulter d'une pareille expérience sera de montrer que les artistes étaient capables de la mener à bien ; et pour eux, au moins, c'est quelque chose. Quant à la question d'une véritable exposition des artistes par les artistes, il faut qu'elle attende encore sa solution. Logiquement, une exhibition de cette nature devrait être ouverte à tous, car un comité ne peut être issu du suffrage universel pour appliquer à ses commettans un régime de restriction. De quel droit, en effet, mesurer et peut-être interdire à des confrères, qui vous

ont confié leurs intérêts, précisément ce qui leur importe davantage : la publicité? Il est possible que les esprits les plus généreux ne soient pas encore préparés au règne de cette équité sans bornes. De même aussi, croyons-nous, les juges les plus autorisés auraient peine à s'entendre pour composer l'un de ces Salons restreints que réclament si justement les esprits délicats. Aussi longtemps qu'il n'y aura pas une exposition libre, il sera difficile de réaliser un Salon comprenant un petit nombre d'ouvrages d'un mérite incontesté. Les réclamations seraient infinies. Nous sommes encore voués aux compromis, et il faut du temps pour faire la part des choses.

Dans le monde, on croyait que les artistes seraient animés d'un grand esprit d'innovation. Ils avaient souvent critiqué l'administration; ils feraient, pensait-on, tout différemment d'elle. Cependant, substitués qu'ils étaient en son lieu et place, cela n'était pas en leur pouvoir. On comptait sur des dispositions imprévues et, par elles-mêmes, de nature à piquer la curiosité. C'était de beaucoup diminuer la question. D'ailleurs la nature de la situation interdisait de rien livrer au hasard. Le comité avait avant tout envers les artistes et envers le public un devoir impérieux : celui de ne pas laisser interrompre la suite des expositions annuelles. L'année 1881 a donc la sienne. Mais désormais c'est une institution qui est en marche vers la liberté : rien ne l'arrêtera dans cette voie. Il n'y a plus qu'une nouveauté qui soit désirable aujourd'hui : c'est un Salon très choisi, un véritable Salon d'état. Ce n'est donc pas aux artistes, comme on le voulait, c'est à l'administration qu'il appartient d'innover. Elle semble décidée à le faire; peut-être sera-ce l'année prochaine. En tout cas, elle a formellement réservé ses droits. En attendant, c'est justice de reconnaître qu'elle n'a pas cessé de prêter à la nouvelle société le concours le plus efficace, non pas au moyen d'une subvention, comme on l'a dit, mais en aplanissant toutes les difficultés qui pouvaient entraver les débuts de l'entreprise. De plus, on voit qu'elle se propose d'intervenir dans le Salon, aussi bien pour faire des acquisitions que pour encourager au moyen de prix et de bourses de voyage les jeunes artistes qui donnent le plus d'espérances. L'état n'abandonne donc pas sa tâche, et par là on peut déjà reconnaître que, s'il y a deux intérêts distincts, ils ne sont pas opposés, et que liberté et protection sont des éléments qui, lorsqu'ils s'associent et se complètent, établissent une règle d'harmonie dans le monde des arts.

Telles sont les conditions dans lesquelles le Salon de cette année s'est organisé et tel est son caractère. Il s'est ouvert sans retard et sans secousse. Son premier aspect montre qu'il continue hono-

ablement la tradition : pour cela il suffit d'un certain nombre de bons ouvrages, et dans aucun genre ils ne font défaut. A le considérer dans son ensemble, il présente une très grande variété, qui résulte non-seulement du choix des sujets, mais surtout de la manière dont ils sont traités. Dans ce sens, on prend des libertés extrêmes. Il n'y a plus d'écoles. Celles qui donnaient encore signe de vie il y a quelques années ont achevé de disparaître. On ne voit plus que des individus. Tous font de leur mieux, sans doute, mais chacun est exclusivement préoccupé de développer son originalité ou de s'en créer une. Si le propre du romantisme est d'affranchir l'artiste de toute tradition, de substituer à l'expression collective de l'art les manifestations individuelles de ceux qui le cultivent, s'il consiste à professer que la valeur de l'œuvre réside uniquement dans le caractère particulier que lui donne son auteur, et enfin si, pour obtenir ce résultat, le peintre et le sculpteur sont décidés à ne s'arrêter devant aucune considération, à ne se soumettre à aucune autorité et à faire tout céder à leur sentiment personnel, s'il en est ainsi, on peut dire que l'avènement du romantisme est complet. Il y aura toujours des exceptions, mais tel est l'état général de l'art. Cependant quoique la théorie romantique soit passée dans la pratique, elle ne constitue pas une doctrine. Elle ne procède pas de ces principes généraux, impersonnels, elle ne s'appuie pas sur ces lois qui peuvent servir de direction et de règle à un grand nombre d'esprits. Ennemie systématique de toute autorité, elle n'a point d'autorité en elle-même. Née de l'exaltation du sentiment personnel, elle peut toujours être contestée au nom du sentiment et de la personnalité.

La conséquence de cet état et de l'idée qui l'a fait naître ne laisserait pas que d'intimider un peu la critique. Car si elle était sincèrement romantique elle-même, de quel droit prétendrait-elle s'exercer? Comment juger, en effet, quand il n'y a ni principes reconnus, ni règles consenties? D'après quelles données diriger son examen, sur quoi de réellement communicable fonder ses appréciations, sous quelles garanties présenter son opinion? Devrait-on se contenter de proclamer ou de nier l'originalité des artistes et de leurs œuvres? Mais sur ce point seul, on aurait peine à s'accorder. A quoi reconnaître cette qualité maîtresse? Là où nous croirions la rencontrer, d'autres la contesteraient, et ce serait leur droit. Le sentiment est indépendant, mais il ne saurait s'imposer. A cette impossibilité de s'entendre, à cette impuissance de juger et de convaincre s'attache une sorte de danger : c'est que, ne pouvant s'appuyer sur la raison, on ne se laisse entraîner par la passion. Alors on aimera ou on dédaignera aveuglément telle œuvre et même telle

personnalité. Il se pourra qu'une originalité même reconnue n'obtienne pas la justice qui lui serait due rien qu'à ce titre. On n'écouterait que sa sympathie ou son antipathie, et dans ces dispositions la critique s'emporterait à des éloges sans mesure ou à de regrettables sévérités.

Cependant nous ne voulons pas nier la valeur du sentiment. De même qu'une forte et vive sensation de l'âme est toujours associée à l'idée artistique, dont elle ne se détache jamais, de même aussi l'impression excitée par l'œuvre d'art est un élément d'appréciation pour la critique. Mais celle-ci relève en même temps d'un assez grand nombre de notions positives. L'ordre dynamique et linéaire, l'histoire et la théorie y ont leurs points de vue spéciaux. La technique même y tient une place importante. L'idée, l'inspiration si l'on veut, ne se déploient pas en souveraines dans le domaine des formes. Il y a des lois auxquelles l'architecture, la sculpture et la peinture, quelles que soient leurs aspirations, restent fatalement soumises. Chaque art a ses limites. L'ordre et l'harmonie qui brillent dans les chefs-d'œuvre dépendent de conditions dont l'analyse démontre l'existence et la nécessité. Dans un tableau, aucune ligne ne se meut suivant son caprice. Les matériaux eux-mêmes, les pierres, les métaux, les couleurs ont des propriétés qu'il faut connaître et respecter : rien qu'à les confondre il y a une sorte de dérision. Or cet ensemble de faits, de quelque nature qu'ils soient, qu'ils se réfèrent à la conception ou à la pratique, ces faits, ces raisons, qui sont cause que l'artiste n'est pas libre, deviennent des principes sur lesquels la critique peut toujours s'appuyer et qui assurent son indépendance. Ils constituent ce que l'on pourrait appeler la partie solide de l'esthétique.

Ah! nous le comprenons : tout cela est inquiétant pour le lecteur; et cet appareil semble bien grave quand il s'agit de traiter du Salon. Qu'on se rassure : nous n'avons pas l'intention d'en abuser. Nous n'y aurons recours qu'autant qu'il le faudra pour justifier nos observations les plus importantes.

## I.

Depuis deux ans, l'exposition d'architecture est plus convenablement placée que par le passé; mais elle n'a pas encore une installation suffisante. D'ailleurs elle est peu nombreuse et, comme toujours, elle est incomplète. Parmi les services de l'état, celui des Monuments historiques est toujours le seul qui soit représenté au Salon. Nous n'avons donc pas l'occasion de voir, ainsi que nous le

voudrions, les projets des grands édifices qui s'élèvent à Paris et ailleurs avec les ressources et sous le contrôle de la Direction des bâtimens civils. Nous le regrettons, car nous sommes persuadés que si, par exemple, les dessins d'après lesquels on construit le nouveau Muséum d'histoire naturelle étaient mis sous les yeux du public, ils auraient, au point de vue du grand style et du caractère qui les distinguent, l'importance d'un enseignement. Néanmoins, telle qu'elle est, l'exposition des architectes est très intéressante. L'artiste, le savant, l'homme du monde trouvent à s'y satisfaire. L'actualité n'y fait pas défaut, et l'on ne saurait voir certaines compositions sans qu'aussitôt plusieurs d'entre les plus importantes questions qui préoccupent aujourd'hui le pays et les pouvoirs publics, ne sollicitent la réflexion. Malheureusement on regarde à peine cette exposition qui, cependant, présente tant d'attraits divers. Les visiteurs n'y sont pas nombreux. De temps en temps on voit des personnes que le hasard y conduit s'arrêter sur le seuil des salles, jeter sur les murs couverts de dessins un regard circospect et s'éloigner doucement. Cela est fâcheux, et l'on se demande quelle est la raison de cette froideur. On a peine à comprendre que l'on reste indifférent à ces dessins si clairs qui, dans leurs tracés, contiennent l'œuvre architectonique tout entière; qui, tout à la fois, la résumant et la détaillent et qui permettent de la discuter. De pareils travaux s'adressent à tout le monde. Une maison bien appropriée à la condition et aux besoins de ceux qui l'habitent; une école d'aspect avenant, pleine d'air et de lumière, où l'enfant étudie dans le calme et prend ses récréations en pleine sécurité; un théâtre qui s'annonce avec grâce et dans lequel tout le monde est convenablement placé; un édifice religieux qui, par ses dispositions et sa décoration, inspire le recueillement; un palais de justice plein de gravité, et tant d'autres édifices dont la nomenclature lasserait, sont des œuvres d'architecture dont nous sommes appelés, chaque jour, à sentir, à comprendre, à proclamer les mérites. En général, tout ce que crée l'architecture, habitations privées ou édifices publics, répond à nos nécessités, satisfait à nos convenances et au besoin instinctif que nous avons d'ajouter aux choses qui sont à notre usage la parure et l'expression. Comment donc ces beaux dessins qui nous présentent dans des conditions choisies et souvent avec d'heureuses nouveautés ces demeures, témoins, abris, refuges de notre vie, ces palais où nos institutions ont leur siège, comment sont-ils ainsi dédaignés? Il nous semble en démêler au moins une cause : au Salon, l'architecture n'est pas suffisamment montrée pour ce qu'elle est. On dirait qu'en la rangeant on a manqué de confiance en elle, qu'on a pensé qu'elle

devait offrir le même genre d'attrait que la peinture, sa voisine. Les dessins ont été disposés en raison de leur valeur pittoresque. Sur la cimaise on a placé les représentations d'édifices faites à l'aquarelle et éveillant dans une certaine mesure l'intérêt qu'aurait une construction dans un paysage ou un tableau d'intérieur. En bas aussi ou au deuxième rang, les élévations géométrales, et tout en haut les relevés cotés, les plans et les études de détail. Cela ne nous paraît pas convenablement entendu. Certes nous ne demandons pas que l'on éloigne des yeux les excellentes aquarelles envoyées en grande partie par les pensionnaires de l'école de Rome. Une Chapelle à Assise, par M. Leclerc; San-Filippo-Neri, par M. Thierry; le Dôme d'Orvieto, par M. Moyaux; l'Intérieur de l'église de Monreale, par M. Guadet; une Perspective des Propylées, dans leur état actuel, par M. Daumet, sont des ouvrages très distingués. Il y a aussi des parties de décoration extrêmement bien exécutées, comme l'autel d'Or-San-Michele, par M. Paulin; le Plafond de l'hôtel Mazarin, par M. Camut, et des restes de peinture murale du XIV<sup>e</sup> siècle, reproduits avec une perfection rare, par M. Brune. On en peut dire autant des types d'architecture religieuse, civile et militaire du Japon, envoyés par M. Guérineau; c'est curieux, bien dessiné et d'une couleur superbe. Mais le prix et le charme de pareils travaux sont de ceux que l'esprit ne peut bien goûter qu'alors qu'il est entré dans un état d'apaisement et dans un ordre de raison que la peinture actuelle ne tend pas à produire et qu'elle ne réclame pas. Le visiteur n'est pas assez préparé à jouir d'une précision qui désarme son imagination et semble ne lui rien laisser à ajouter. Il s'en veut sans doute : mais en fait d'aquarelles, il préférera toujours à ces dessins mis au net, si brillamment coloriés qu'ils soient, les lavis enlevés en un tour de main, dans lesquels le contour ne s'impose pas, où la forme n'est qu'une allusion à elle-même, qui sont des jeux d'esprit et dans lesquels, quoi qu'ils représentent, il cherche l'agrément d'un bouquet. Voilà ce qu'il demande avant tout. En réalité, il y a des choses également bonnes qui ne doivent pas être rapprochées les unes des autres ni mises sur le même pied. Évidemment les excellents aquarellistes en architecture et en peinture parlent, dans leur art, deux dialectes différens : on ne saurait les comprendre à la fois.

Le public a donc à la fois tort et raison. Pour bien faire, il faudrait qu'en mettant le pied dans l'exposition d'architecture, il fût aussitôt averti qu'il entre dans un monde à part; et qu'après cela on fit tout au monde pour l'intéresser et même pour l'instruire. Au milieu des salles on voudrait des tables chargées de modèles, de plans, de détails de construction en relief. Des ouvrages d'ar-



chitecture n'y seraient pas déplacés. Sur la cimaise on mettrait les plans portant des légendes détaillées et à côté des programmes détaillés, des mémoires descriptifs et même jusqu'à des devis. Qu'on ne l'oublie pas, et ce n'est pas le cas de s'en plaindre : le public est aussi très pratique.

Afin d'entrer dans cette idée et pour commencer, arrêtons-nous devant une villa qui vient d'être bâtie à Biarritz : elle est le résultat de la collaboration de M. Roux avec un artiste éminent et regretté, M. Duc. Voyez comment cette habitation isolée de toutes parts présente des dispositions qui varient selon l'orientation de ses façades. Le côté du nord est défendu à son angle par une tour destinée à briser le vent : sous sa protection est le salon qui regarde sur le golfe, et une terrasse qui se retourne du côté du levant. A l'est, qui est l'exposition la plus favorisée sous le rapport du climat, on a placé l'entrée principale. Elle est couverte et parfaitement abritée contre l'ardeur du soleil et les grains qui viennent de la mer. Une autre tour servant de belvédère la surmonte. Le côté du midi est tout différent : il se distingue par une loggia que soutiennent des colonnes. De là et depuis la salle à manger qui est en arrière et à son ombre, la vue doit s'étendre sur les Pyrénées. Enfin la façade de l'ouest, qui est battue par les grands vents de l'océan, est, pour ainsi dire, lisse et ne donne aucune prise aux tempêtes, qui sont redoutables dans ces parages. L'unité des distributions intérieures n'a point à souffrir de la variété que l'on remarque au dehors. Grâce à plusieurs escaliers, la circulation s'établit à tous les étages autour d'une cour intérieure dont l'architecture à arcades est exquise et où doit régner en été une délicieuse fraîcheur. Là tout est large et habilement combiné pour le confort. Partout, en même temps, on est charmé par une élégance de proportions et une pureté de formes dans lesquelles on reconnaît l'école d'un maître et la main d'un jeune architecte rempli de talent. Dirons-nous, pour compléter ces indications, qu'extérieurement l'architecture semble emprunter ses élémens aux châteaux des bords de la Loire ? Nous paraîtrions critiquer. Parlerons-nous de la construction solide et de l'aspect riant qu'elle emprunte aux matériaux du pays d'où l'on tire une pierre blanche et une sorte de marbre rouge qui s'associent parfaitement ? Ce n'est pas bien nécessaire. Nous voulons seulement appeler l'attention sur les dispositions ingénieuses et si heureusement réalisées de cette habitation digne d'envie et d'où l'on doit si bien jouir des beautés d'une nature puissante en se sentant à l'abri de ses caprices. Quittons, maintenant, les maisons, les châteaux, les villas (il y en a encore au Salon de très agréables, témoin celle que M. Wable a étudiée dans le style moresque) et

entrons dans un ordre de travaux d'un intérêt plus considérable et tout à fait actuel.

En ce moment, on s'occupe avec ardeur de tout ce qui touche à l'instruction publique. Non-seulement on transforme les programmes des études à tous leurs degrés, mais encore on recherche les conditions matérielles les plus favorables au développement de l'enseignement, à l'hygiène physique et mentale des élèves. Cependant les conclusions auxquelles on arrive deviendraient lettre morte si les locaux n'étaient pas appropriés à des exigences qui s'imposent et auxquelles il faut satisfaire sans retard. C'est ici qu'intervient l'architecte. En ce qui concerne l'enseignement primaire, on voit à l'exposition différens projets d'écoles; mais dans le nombre on remarque tout particulièrement le groupe scolaire de Levallois-Perret. Son auteur, M. E. Calinaud, a été très heureusement inspiré par le travail de la commission chargée d'étudier les questions relatives à la construction et à l'aménagement des écoles. Il est difficile de mieux satisfaire aux conditions reconnues nécessaires pour la bonne installation d'un établissement de ce genre. Celui-ci contient avec l'asile deux quartiers séparés pour les garçons et pour les filles. Les abords en sont presque riens : les constructions, percées de larges ouvertures, s'élèvent peu. On entre à droite et à gauche d'un pavillon modeste qui annonce bien cependant la maison commune de l'enfance. Les classes, uniformément disposées en longueur et faites pour recevoir, chacune, environ cinquante élèves, sont toutes éclairées latéralement et d'un seul côté, cela au grand avantage de la vue tendre des écoliers. Il n'y a point de mauvaise place : de partout on voit bien le maître et le tableau qui est derrière lui. M. Calinaud a posé sur ces données une architecture d'une jolie proportion. Néanmoins elle est très économique : un peu de pierres de taille et de briques utilement placées dans l'œuvre pour concourir à la solidité établissent quelques points colorés qui animent les façades. Quant aux dessins, ils sont exécutés d'une manière simple et avec un sentiment très juste du sujet : on les voit avec plaisir. Une association d'idées naturelle nous conduit à rapprocher du travail de M. Calinaud un essai de décoration pour l'intérieur des écoles primaires exposé par M. Reiber. La question a été étudiée au ministère de l'instruction publique avec le désir que ce décor soit de nature à exciter des sentimens de haute moralité et à éveiller l'idée de l'art. Ici elle est plutôt traitée dans l'intérêt d'une pédagogie fort importante, mais spéciale : celle de l'enseignement du dessin. Nous ne pouvons examiner en ce moment la donnée de M. Reiber ni ses applications; nous voulons seulement faire ressortir l'intérêt qui doit s'attacher à des travaux

qui pourraient passer inaperçus et par lesquels cependant l'architecte, au Salon même, concourt à éclairer les questions qui sont le plus à l'ordre du jour et à rendre sensible et pratique leur bonne solution.

Ce sont des raisons de même ordre qui attirent l'attention sur le projet de lycée présenté par M. de Baudot. Mais ici la part laissée à l'initiative de l'artiste est plus grande. A la vérité, une commission étudie aussi les questions relatives aux établissemens d'enseignement secondaire; mais elle n'a pas terminé son travail et, d'un autre côté, l'administration n'a pas encore publié de programme pouvant servir de guide aux architectes. Cependant on est d'accord sur les conditions générales dans lesquelles les constructions doivent être entendues, et certaines dispositions d'ensemble et de détail ont été reconnues nécessaires. M. de Baudot a pensé qu'il pouvait, dans le projet qu'il soumet au public et qu'il donne comme un essai, résumer d'une part ce qui est acquis au sujet et en même temps rendre sensibles ses vues personnelles. Il semble, en effet, que de bons dessins, et ceux-ci sont du nombre, parlent clairement, raisonnent pour ainsi dire, et sont de nature à éclairer les discussions. Ce que l'on y remarque, à première vue, c'est que les classes étant placées à la partie antérieure du lycée, les externes y accèdent sans pénétrer dans les locaux réservés à l'internat. Ceux-ci, divisés d'après l'âge des élèves, forment des quartiers absolument indépendans qui ont leurs études, leurs cours, leurs préaux séparés; mais ils disposent tous d'espaces égaux et jouissent tous de la même orientation. Sur les côtés seulement, les bâtimens s'élèvent à une certaine hauteur; sur la façade et sur les derrières, ils sont bas. Il en est de même à l'intérieur, où ils n'ont pas plus d'un étage. De la sorte, il n'y a rien dans l'aspect du lycée qui sente la clôture rigoureuse, qui ait cet air de prison qui attriste l'élève et sa famille. L'air et la lumière, battent, assainissent et récréent cette maison dont les hôtes sont nos enfans. Il n'est pas nécessaire d'insister sur certaines dispositions pratiques et qui relèvent de l'hygiène. Ainsi l'infirmerie est isolée et ventilée de tous côtés. Il en est de même des services du cours de chimie. Mais il faut s'arrêter encore à la grande salle qui est à l'entrée et qui, divisée ordinairement afin de servir de lieu d'attente et de parler, peut être débarrassée de ses cloisons les jours de distributions de prix et de fêtes. C'est là qu'au moyen d'une décoration bien entendue, à l'aide de statues et de bas-reliefs moulés sur les chefs-d'œuvre de l'art, avec des tableaux représentant des faits d'histoire, des actes de vertu ayant illustré la contrée, on peut créer une sorte de milieu artistique propre à éveiller dans les jeunes esprits l'idée du bien unie au sentiment du beau.

L'ensemble de ce projet aux dispositions si complexes est bien lié. Nulle part la raison n'y fait défaut. Il est simple, très réalisable et pour ainsi dire vivant. Malgré la riche dotation de la caisse des lycées et le mode libéral de son fonctionnement, malgré l'empressement avec lequel les départemens et les villes s'imposent pour la rénovation de leurs établissemens scolaires, une grande économie doit être apportée dans les constructions du genre qui nous occupe. Dans ce sens, M. de Baudot nous semble encore avoir été bien inspiré. Les formes qu'il emploie dans son architecture sont de celles qui peuvent être obtenues avec les matériaux modestes, sans que cependant l'avenir de l'œuvre soit mis en question. C'est là une mesure bien essentielle à garder, et les considérations de durée imposent ici une limite nécessaire à l'économie. M. de Baudot est un artiste de grand talent, un esprit logique et ferme qui subordonne toujours le fait à l'idée. Nous ne savons si son projet de lycée sera exécuté ; mais, en tout cas, il dit bien ce qu'il veut et ce qu'il doit dire : c'est une étude intéressante pour les gens du monde et qui fait honneur à son auteur.

Des projets de la nature de ceux que nous venons d'examiner et qui font voir combien les instincts de l'artiste doivent se régler sur la raison, combien l'indigence des matériaux pèse sur le choix des formes et sur l'aspect des constructions, donnent à réfléchir sur les conditions générales de l'architecture. En effet il y a, théoriquement, deux parts à faire dans son domaine : à l'une, qui est esthétique, appartient la conception idéale des formes et leur détermination ; à l'autre, qui est économique et expérimentale, l'examen des matériaux et l'étude de leur adaptation aux vues désintéressées de l'imagination. Et de quoi servirait-il que telles lignes fussent belles ? Ne faut-il pas qu'elles puissent exister, être construites, et qu'une fois bâties, si l'on peut s'exprimer ainsi, elles soient durables ? L'étude des conditions de solidité, de stabilité des édifices, dérivée des lois de la statique, constitue une partie de science qui sert de base à la pratique de l'architecte. Mais l'application des règles qu'elle dégage va se modifiant suivant les qualités diverses des matériaux. Ceux-ci existent dans la nature ou sont créés par l'industrie suivant des masses plus ou moins importantes ; ils supportent des poids plus ou moins considérables, reviennent à des prix inégaux. En même temps l'intérêt de la fortune publique ou privée que l'architecte a dans ses mains alors qu'il bâtit, exige que l'emploi des matières premières, la pierre, le fer, le bois, soit réglé avec une économie réelle, bien que variable elle-même suivant que l'idée de l'utile l'emporte ou qu'il s'agit d'arriver à l'expression du beau. Ces préoccupations de durée, de

choix, d'épargne et de mesure sont intimement unies dans les conceptions de l'architecte. Elles entrent dans la formation de son idée, en tant qu'il est artiste. Dans ses créations, l'élément spéculatif et l'élément matériel se travaillent l'un l'autre pour arriver à des compromis. Mais il ne s'en rend compte à lui-même et n'en rend compte aux autres qu'au moyen de dessins dans lesquels toutes les parties de l'œuvre montrent à découvert les problèmes qu'elles soulevaient avec leurs solutions devenues lisibles.

Si l'on admet ces considérations, c'est justice de reconnaître que le service des Monumens historiques a formé une excellente école d'architectes. Par la manière dont la commission directrice est composée, par le but effectif que l'administration se propose d'atteindre et qui est de conserver à notre pays des édifices qui sont une partie de ses annales, une heureuse influence a été exercée sur la manière d'étudier l'architecture au moyen de représentations graphiques. C'est à cette direction d'idées que nous sommes redevables de ces dessins précis, sobres de coloration, soigneusement cotés, dans lesquels le caractère des formes est aussi fidèlement exprimé que le moindre détail de la construction s'y trouve scrupuleusement reproduit; dessins essentiellement analytiques qui, tout en faisant revivre la physionomie architectonique des temps passés, nous disent quelle est la dépense nécessaire pour en soutenir et en ranimer les témoins; dans lesquels, en un mot, il n'y a pas un coup de crayon qui ne représente exactement un profil, et derrière lequel on ne trouve les élémens d'un devis et d'un compte à régler.

Cette année donc, comme toujours, il faut louer les relevés et les projets de restauration qui sont destinés à enrichir les archives des Monumens historiques. Ils portent toujours les noms des mêmes artistes infatigables : c'est M. Paul Bœswillwald, qui a restitué le vieil hôtel-dieu de Tonnerre. C'est M. Bruyère, avec la sombre église d'Herment; M. Louzier, avec l'élégante paroisse de Neuvy-Sautour. C'est M. Danjoy, qui a fait un intéressant travail sur le château si pittoresque de Villeneuve-lès-Avignon, et M. Bazin avec sa jolie étude sur Saint-Martin-des-Champs. C'est encore M. Deperthes et M. Formigé, car nous voudrions pouvoir les nommer tous.

Les plus importans parmi les travaux de cet ordre, consistent dans deux belles séries de dessins, dont les uns représentent le château de Ménières-en-Bray, tel qu'on le voit aujourd'hui, les autres l'état actuel et la restauration de l'hôtel de Cujas, à Bourges. Les premiers ont été exécutés par M. A. Vaudoyer; les seconds sont dus à M. Camut. Nous ignorons si ces études ont été commandées par le service des Monumens historiques, mais elles sont animées de son esprit. Toutes deux, d'ailleurs, portent sur des édifices de la renais-

sance; toutes deux ont encore cela de commun qu'elles sont accompagnées de notices explicatives que l'on peut consulter en présence des dessins. Nous y renvoyons pour l'honneur du fait et pour sa nouveauté. Elles sont instructives à tous égards : elles facilitent l'intelligence des travaux malgré la peine que l'on éprouve à lire les plans placés à toute hauteur ; et l'on y est d'autant plus sensible que l'on a cette fois le moyen de les comprendre. Ces mémoires ont encore l'avantage de donner une idée favorable de leurs jeunes auteurs, dont ils font apprécier la conscience et la sagacité. M. A. Vaudoier n'a point abordé la restauration complète du château de Ménières : il s'est borné à l'état actuel. Il a cependant donné d'une part le plan du rez-de-chaussée comme il était encore dernièrement, c'est-à-dire avec l'escalier d'honneur et les anciens fossés ; et, d'un autre côté, il a représenté le château et les jardins du temps de Louis XIV. Les dessins de M. A. Vaudoier sont remarquables. En les regardant, on trouve qu'ils font souvenir, par la fermeté de l'exécution et par le goût, d'autres dessins, anciens déjà, mais également fort beaux, qui sont restés dans l'estime des artistes : les maisons d'Orléans et d'autres encore... Le mérite qui fait naître ce rapprochement, est un honorable exemple d'hérédité.

Est-il personne qui, en visitant Bourges, ne se soit arrêté devant l'hôtel de Cujas, qui n'ait été charmé par son aspect élégant, par son entrée pittoresque et même par sa construction en briques de différentes couleurs qui forment sur les murs un décor réticulé ? M. E. Camut a entrepris de le restituer tel qu'il était au *xvi<sup>e</sup>* siècle. Son œuvre, uniquement inspirée par l'amour de l'art et de l'histoire, ne tend qu'à rendre la figure et les dispositions de ce noble logis. La façade sur la rue a été abattue à une époque indéterminée, et M. E. Camut l'a rétablie dans le style du temps. Il l'a fait en serviteur fidèle de la vérité, à regret peut-être, car la façade actuelle, telle que l'a faite une mutilation séculaire, est charmante. En définitive, si la restauration projetée dans les excellents dessins que nous avons ici s'exécutent, l'hôtel de Cujas pourrait servir de point d'attache à des constructions qu'il serait facile d'utiliser. La ville de Bourges n'a pas encore de musée digne de ce nom, et on profiterait de dépendances, qui sont considérables, pour créer des salles destinées à la peinture et à la sculpture, tandis que la maison elle-même recevrait des collections de même nature que celles de l'hôtel de Cluny.

On le voit : dans de semblables travaux, l'art n'est déjà plus tenu de compter strictement avec l'économie. Il faut maintenant qu'il se pénètre des convenances supérieures qui naissent de la destination de l'édifice et du caractère qu'il doit porter. Que

sera-ce donc si, après ces châteaux et ces hôtels, d'un style si noble qu'ils soient, nous nous trouvons en présence de monumens tels qu'en élevait la magnificence des Romains? La grandeur des édifices et la somptuosité des matériaux ajoutent à la beauté des formes et contribuent à l'expression de l'ensemble; car la richesse des nations est une manifestation de leur puissance. Cette pensée vient naturellement à l'esprit quand on s'arrête devant la belle restauration que M. Blondel a faite du temple de la Concorde, à Rome. Les pensionnaires de l'Académie de France ont le monopole et le bénéfice de ces travaux de l'ordre le plus élevé. Leurs restaurations, si fondées qu'elles soient en raison, sont toujours idéales. L'étude de la forme pour la forme y tiendra toujours la première place au grand avantage de l'art pur et de l'architecture nationale. Plus tard, lorsque, revenus parmi nous, ces jeunes artistes entreront dans la pratique, ils garderont l'amour et le respect de cet agrandissement des choses, de ces amplifications nécessaires qui élèvent l'art au-dessus de la considération des besoins matériels pour en faire l'interprète et l'initiateur des plus nobles aspirations de l'esprit. Et c'est ainsi que même en ruines et à travers le temps les chefs-d'œuvre de l'architecture nous apparaissent pleins d'idées, pleins d'âme et non pas seulement comme les magnifiques vêtemens de civilisations qui ne sont plus.

Nous ne voulons donc pas faire d'objections sérieuses au travail de M. Blondel. Malgré le petit nombre de documens dont il a pu s'aider, nous acceptons son œuvre. En imaginant beaucoup, l'artiste est resté dans son rôle et dans son droit. D'ailleurs il ne s'est pas borné à faire des conjectures. Le plan du temple est encore tout entier sur le sol. L'élévation en est donnée, du moins sous son principal aspect, par une médaille en bronze de Tibère, qui a été frappée à l'occasion de la consécration de l'édifice. En comparant cette médaille aux dessins du jeune architecte, on voit qu'il a pris vis-à-vis d'elle certaines libertés, entre autres celle de supprimer entièrement des niches carrées qui sont indiquées dans le mur de la cella à droite et à gauche du péristyle, et dont Canina avait fait des fenêtres. Mais la restauration de M. Blondel a été soumise à l'Académie des beaux-arts, qui l'a appréciée dans un rapport qui a été rendu public; nous nous inclinons devant l'autorité de ce jugement. Nous ne parlerons donc ni de l'éclairage du temple, ni de sa décoration intérieure, ni d'autres points de détail qui, comme le plafond, prêteraient à la discussion. En ce qui nous concerne, nous nous bornerons à une observation d'un caractère général. Nous nous demanderons si M. Blondel, pour la restitution extérieure de l'édifice, a eu connaissance suffisante de tous les fragmens recher-

chés, analysés et classés en 1842 par un maître de l'architecture française, aujourd'hui profondément regretté, par M. Lefuel; et si, frappé de l'analogie de caractère qui existe entre ces débris et les restes du temple de Jupiter Stator, il s'est inspiré de ceux-ci, plutôt que des ordonnances du temple de Mars vengeur et surtout du Panthéon? Mais ce sont là des réserves purement spéculatives. Le temple de la Concorde a été érigé par Auguste, consacré par Tibère, probablement brûlé sous Vitellius et reconstruit par Vespasien. A son tour, Constantin y a mis la main. Qu'avons-nous sous les yeux, du monument voué par Tibère ou de celui que Vespasien et Constantin ont successivement restitué? Il est impossible de le préciser. Évidemment, plus l'auteur a voulu se rapprocher de l'état primitif et plus les renseignements ont dû lui manquer. Ce que nous devons voir ici, c'est donc avant tout un très noble exercice. Nous sommes dans un domaine abstrait où l'artiste, avec son intuition personnelle, pouvait d'autant mieux s'établir en maître que l'histoire et que la ruine avaient moins de lumière à lui donner. Louons donc les beaux dessins de M. Blondel, qui parlent si bien à notre imagination et qui nous offrent le spectacle d'une magnificence digne de la Rome de marbre qu'avait bâtie Auguste.

En étendant ses études sur l'antiquité, M. Blondel a aussi restitué une sorte de pavillon dont on voit les restes dans la villa d'Adrien, près de Tivoli. M. Daumet s'en était occupé dans la belle restauration générale qu'il a faite de cette villa; mais c'était sans vouloir rien affirmer, car il ne lui avait pas été permis de fouiller le sol. M. Blondel, lui, a pu profiter du déblaiement général qui en a été opéré pendant ces dernières années. Le lieu dans lequel il nous introduit, lieu de retraite et de plaisance, où tout est prévu pour qu'on y trouve la solitude et la fraîcheur, est en vérité charmant et étrange. Qu'on se figure un édifice circulaire fort à jour, entouré d'un canal plein d'eau vive et au milieu duquel il y a aussi un bassin. Un pont tournant donne accès dans ce réduit, dont la distribution est aussi des plus inattendues. Extérieurement le canal est bordé par la colonnade d'un portique dont la terrasse, destinée peut-être à porter un jardin suspendu, s'appuyait à un mur d'enceinte très élevé et très fort, qui enveloppait le pavillon et en défendait l'approche et la vue. Certes on devait être en repos dans cet asile et y respirer un air rafraîchi. Mais tant de recherche inquiète un peu la pensée. M. Blondel a fait d'après la ruine une restauration qui offre, celle-ci, tous les caractères d'une exactitude scrupuleuse. Les dessins témoignent d'un talent extraordinaire et d'un grand sentiment de l'antiquité. Chose vraiment sans précédent, le livret nous apprend que ce travail magistral n'ira point dans les collections



de l'état : un amateur l'a acquis ! C'est le fait d'un esprit distingué et c'est d'un excellent exemple. Puisse la faveur du public s'attacher aux belles études de nos architectes et les gens de goût en venir un jour à se les disputer !

Nous touchons au terme de notre examen et nous sentons combien il est incomplet. Que d'ouvrages dignes d'éloges n'avons-nous point paru négliger ? D'abord les dessins exécutés par M. Nénot d'après le palais ducal de Venise et d'après le palais Pitti de Florence, qui sont d'un caractère si juste et d'un aspect si puissant ; puis les études de M. Vionnois, sur le Palais de justice de Dijon ; et aussi la chapelle de la maison de répression de Nanterre, par M. Hermant. Cette chapelle, l'architecte, en la décorant au moyen de quelques couleurs, a su lui donner beaucoup d'expression : entourée qu'elle est des bâtimens sévères du pénitencier, elle console l'œil attristé. Elle met un rayon de lumière dans ce lieu sombre, comme font le repentir et l'espoir du pardon lorsqu'ils éclairent l'âme du prisonnier. Puis viennent l'hôtel-de-ville de La Ferté-sous-Jouarre, que construit M. Héneux ; une église de M. Chaîne ; un travail archéologique par lequel débute M. Morel-Révoil ; la série chronologique des maisons de Bruges, si bien présentée par M. Hügelin ; les décorations de M. Ouri et enfin plusieurs compositions parmi lesquelles il faut ranger les projets qui reviennent au Salon à la suite des concours publics.

Dans le nombre, on remarque les études en relief du concours ouvert à l'effet d'ériger à Versailles un monument commémoratif de l'assemblée nationale constituante de 1789. Nous leur devons, en terminant, une attention particulière. On sait quelles étaient les données du programme : le monument devait consister essentiellement en une colonne surmontée de la statue de la République ; il exigeait la coopération d'un architecte et d'un sculpteur. Le sujet nous semble avoir été parfaitement entendu par M. Formigé, qui s'est associé un statuaire de grand mérite, M. Coutan. Il a compris qu'un pareil ouvrage ne devait pas être de ceux qui servent de centre à la circulation et auprès desquels on passe sans avoir à s'arrêter. Il a eu l'idée d'entourer la colonne d'une enceinte formée par un mur que soutient extérieurement une ordonnance engagée. Cette enceinte représente la salle de l'assemblée avec ses gradins, le siège du président et la tribune. Enfin sur la muraille sont gravées les décisions de l'assemblée. Par sa nature et par l'intérêt qu'offrent ses dispositions, ce lieu vous arrête et vous retient ; il vous fait souvenir. La conception de M. Formigé est vraiment historique : aussi le prix a-t-il été décerné à ce jeune architecte et à son collaborateur, et cela était de toute justice. Certes, les autres projets avaient aussi leurs mérites. L'œuvre de

MM. Pujol et Falguière est harmonieuse dans son élévation, quoique le plan en soit un peu vide, et les autres projets primés sont tous graves et dignes. Mais aucun ne nous parle suffisamment du passé.

Est-ce à dire que le travail de M. Formigé ne prête à aucune critique? Le plan en est excellent, mais l'élévation, bien qu'elle soit étudiée avec talent, manque d'harmonie. L'enceinte, de style dorique, contraste trop, par sa pesanteur, avec la colonne, qui est d'un style élégant et même fleuri, qu'on dirait un peu basse et dont l'aspect se trouve encore amoindri par les socles et les piédestaux superposés qui sont à sa base. Nous reconnaissons qu'il n'y a pas de comparaison absolue à établir entre la colonne de Versailles et la colonne Trajane. Celle-ci n'a pas d'enceinte proprement dite. Mais les édifices qui l'entourent en sont assez rapprochés pour que l'architecte ait dû se préoccuper, en en déterminant le style, des questions de rapport qui se posent toujours à propos d'un ensemble. Or le forum de Trajan, la basilique et les bibliothèques Ulpiennes sont d'ordre corinthien, et Apollodore a eu recours, pour sa colonne, qui est d'ailleurs très élevée, aux proportions graves de l'ordre toscan. C'est aussi un contraste, mais l'étude l'a rendu harmonieux. On ne saurait demander à M. Formigé de préférer ce parti à celui qu'il a adopté. Mais ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'il donne à son projet l'unité qui lui manque en établissant un meilleur accord entre les élémens dont il s'est servi.

Si le concours de Versailles laisse, en ce qui concerne l'architecture, une impression favorable, on ne voit pas, sans qu'il y ait beaucoup à dire, la sculpture qui en fait partie intégrante. En général, elle manque de caractère. On y remarque une volonté d'exprimer la vie rien que par ses côtés physiologiques qui n'est pas ici bien à sa place. Bailly, Siéyès, Lafayette et même Mirabeau ne sont pas des personnages qu'on puisse représenter rien qu'en s'aidant du sentiment : pour les rendre, le statuaire a besoin de se consulter avec l'historien. On remarque que les figures de la république n'ont pas toutes les proportions abstraites que l'art emploie quand il traite les sujets symboliques. Néanmoins, sur ce point, nous faisons exception en faveur de quelques concurrents, parmi lesquels se trouve M. Coutan. La statue dont il est l'auteur semblerait compliquée si nous voulions la décrire, mais elle a cependant de la masse, de l'équilibre et de la clarté; de plus, elle est composée d'une manière originale. Mais lorsque la sculpture fait corps avec l'architecture, elle doit lui emprunter son esprit de logique et en partie du moins le mode d'exécution qu'elle emploie pour la décoration. Elle doit chercher les silhouettes stables, les lignes claires, les plans bien accusés, les formes robustes; elle doit donner l'idée

de la durée et de la puissance. Et quand même elle se borne à imiter, elle ne doit jamais laisser oublier qu'elle est par son extraction de race monumentale.

## II.

La sculpture, alors même qu'elle n'est pas appelée à concourir à un ensemble, est toujours un art dépendant; elle tient en cela de l'architecture, avec laquelle elle a, d'ailleurs, des principes communs. Pris à part, un groupe, une statue, un buste, sont des monumens. Dans la sculpture comme dans l'architecture, les lois de la composition sont des lois de construction. L'équilibre, la stabilité, sont les conditions essentielles de tout travail sculptural, et l'on souffre quand on est averti par l'instinct ou par une réflexion rapide que l'image dont on voudrait jouir est dans une assiette instable et que, pour ainsi dire, elle menace ruine. Comme l'architecte, le sculpteur doit compter avec les matériaux qu'il emploie. La nature et les qualités de ceux-ci influent puissamment sur la physionomie de ses œuvres et ont une part considérable à leur expression. La pierre, les métaux, toutes les matières plastiques répondent à des ordres de conception différens. Chacune a un génie latent et comme une vertu; chacune a ses ressources et aussi ses limites: l'idée, tour à tour, doit entrer en accommodement avec elles. Le mode de composition que l'une rend possible, l'autre l'interdit; les formes que l'une accepte, l'autre est impuissante à les recevoir. C'est pour ainsi dire en marbre et en bronze que le sculpteur doit penser.

Le langage rend parfaitement compte de ces phénomènes. Car, que veut-on dire quand on parle d'un marbre, d'un bronze, d'une cire, d'un ivoire? S'agit-il simplement de morceaux exécutés indifféremment à l'aide de ces substances? Non: on veut dire bien davantage. Cela signifie que le marbre et que le bronze, par exemple, avec les propriétés spécifiques qui les distinguent, se sont identifiés à ces ouvrages, et qu'ils les ont marqués d'un caractère générique tel que, même lorsqu'ils sont reproduits par le moulage et par le dessin, il est impossible d'en méconnaître la nature. Ils sont différens de tous autres par la donnée première, par l'aspect, par le modelé, par les plus humbles détails de la pratique; tant l'artiste, en les concevant et en les élaborant, a dû s'inspirer des qualités caractéristiques du métal ou du calcaire et obéir à leur tempérament. L'accord de l'idée avec la matière est un des points les plus importans de la théorie de la sculpture. Les règles en sont fondées sur l'observation comme sur la raison. Il en résulte des divisions dont chacune a sa technique. Le domaine de l'art en devient plus

riche, les horizons ouverts à l'artiste plus variés. Ces observations qui s'appliquent avant tout à l'architecture ne pouvaient trouver leur place ni leur développement lorsque nous parlions de cet art : dans l'exposition des architectes, une part trop faible est faite à la construction. Mais ici nous allons voir la matière à l'œuvre, et ce que nous expliquons sera plus facilement compris.

Le marbre, malgré sa valeur vénale, entre dans la construction des édifices : on le trouve en masses considérables : dans le monde gréco-latin, il est par excellence la matière monumentale. C'est aussi le calcaire auquel on compare, pour en définir les qualités, toutes les pierres dont la sculpture doit tirer parti. Avec sa blancheur, la finesse de son grain, sa transparence, il se prête à rendre toutes les délicatesses du modelé. Il donne toute la gamme du clair-obscur : les lumières, les ombres et dans l'intervalle la variété infinie des demi-teintes. La morbidesse des chairs, la souplesse des étoffes, les détails infinis de la vie, il les traduit et il les nuance ; mais quelque chose nous dit que malgré sa dureté il est fragile : l'expérience nous l'apprend. Avec sa belle cristallisation, sa ténacité n'est pas extrême. Les évidemens, les refoulemens que l'on pratique dans sa masse, peuvent accroître l'effet d'une œuvre et intéresser à titre de difficultés vaincues, mais ils compromettent sa solidité et inquiètent sur sa durée : ils lui font perdre une partie de sa virtualité native. Une statue veut paraître tirée d'un bloc, et si le marbre réclame un travail d'une grande perfection, il demande aussi qu'on lui conserve le caractère d'une substance qui, par destination, résiste à l'homme et au temps. De quel ordre serait une œuvre dans laquelle l'idée du marbre disparaît si bien qu'on la dirait coulée dans un moule comme de la porcelaine ? Le marbre a sa dignité, il a ses susceptibilités : il aime à montrer que, s'il a été vaincu, il y a eu lutte, et que, s'il y a chef-d'œuvre, il y a mis du sien.

Le repos, les sentimens durables, qu'ils soient rians, tristes ou concentrés, les actions qui n'impliquent qu'à peine le déplacement du sujet, voilà ce que le marbre comporte et ce dont il faut tenir compte quand on veut le faire parler ; en même temps que, pour y établir la composition, on doit l'inscrire dans des lignes stables qui, comme celles de la pyramide, donnent l'idée de solidité.

L'instinct et la logique se trouvant ainsi satisfaits, quelle jouissance ne goûte-t-on pas dans la contemplation d'un beau marbre ? Et en est-il un qui soit plus attachant que *la Mort d'Alceste*, envoyée par M. Allar au Salon ? Il y a deux ans, lorsqu'on en vit le modèle, on ne manqua pas de le remarquer, et le sentiment général, d'accord en cela avec la pensée du sculpteur, fut que l'ouvrage

devait recevoir la consécration du marbre. Aujourd'hui il nous revient tel que nous l'avons souhaité, mais plus beau qu'il n'était d'abord parce que le carrare auquel il était destiné l'a rendu plus idéal et que l'artiste, heureusement inspiré, l'a grandi. Tout a gagné à ce que ce groupe ait pris des proportions héroïques : la représentation du sujet est devenue plus imposante à raison de sa masse, et la pitié qu'il inspire d'autant plus intense qu'on la ressent pour des êtres qu'on dirait au-dessus de l'humanité. Ils sont malheureux cependant. Alceste expire, et ses enfans la conjurent en vain de ne pas les abandonner. Voyez avec quelle tendresse religieuse leurs jeunes mains s'attachent à la mourante, cherchant à la retenir et craignant à la fois d'offenser son corps souffrant ! Tout est profondément vrai dans cette scène : puisse l'artiste n'en avoir jamais vu d'aussi cruelle ! Tout y est tendre et émouvant. La composition, qui est animée sous quelque aspect qu'on l'envisage, reste néanmoins enveloppée dans des lignes stables, et l'exécution, qui est très souple, fait pourtant sentir que ces personnages si pathétiques ont été tirés d'un bloc inerte et que rien ne saurait relâcher les liens dans lesquels le marbre les tient rassemblés.

A quelques pas de l'Alceste mourante, voici un autre groupe, plus condensé encore et dont toutes les parties sont absolument solidaires. C'est le seul point par lequel il se rapproche du précédent, avec lequel il forme du reste le contraste le plus complet. Ici, en effet, tout est riant et serein : c'est la vie grecque rendue piquante par une pointe d'esprit moderne ; c'est une œuvre de M. Gérôme, maintenant aussi habile à sculpter qu'à peindre ; c'est *Anacréon portant l'Amour et Bacchus* sous la forme de deux enfans. Vêtu d'une tunique d'Ionie, la lyre à l'épaule et marchant à pas rythmés, le vieillard de Téos s'avance dans la vie sans paraître sentir le poids de son double fardeau. En ce moment, Bacchus sommeille ; Anacréon penche du côté de l'Amour. Cette composition ingénieuse, à la manière d'une épigramme de l'Anthologie, est bloquée à merveille et traitée avec une extrême habileté.

Tout à côté, M. Gautherin a aussi un ouvrage d'un beau caractère sculptural. Il nous rapporte, traduit en marbre, son groupe représentant Adam et Ève, et qu'il intitule *le Paradis perdu* ; on ne l'avait pas oublié. Là aussi une bonne entente des masses, une exécution large et un modelé harmonieux sont à signaler. Ce sont les hautes qualités de l'art, les qualités des œuvres saines. De ces œuvres il y en a encore plusieurs auxquelles nous voudrions nous arrêter : *le Tombeau de la princesse Christine de Montpensier*, dû au ciseau sympathique de M. Millet ; *le Jeune Bacchus*, envoyé par M. Allouard, dont le talent progresse toujours, et le petit *Saint Jean*,

début heureux de M. Dampst... Mais quelle est cette statue si animée? quel est cet archer aérien tout brillant d'audace et de jeunesse? C'est une nouvelle personnification de l'Amour. *Eros* est à la cime d'un nuage; il tire une flèche de son carquois et regarde le monde qui est à ses pieds. L'artiste qui a conçu et réalisé cette allégorie, M. Coutan, est infatigable, hardi. Son *Eros* est gracieux, l'exécution en est savante. Au cours de son travail, il a dû triompher de mille difficultés; mais nulle part la peine n'a laissé de trace. Si M. Coutan a voulu montrer l'habileté et l'audace de son ciseau, il a parfaitement réussi. Mais combien son œuvre paraît fragile! On tremble rien qu'à l'idée qu'il faille la transporter à une autre place. Il semble qu'on ne puisse y toucher sans lui faire courir un danger. Les qualités de cette statue réclameraient une autre matière que le marbre. Sa silhouette, qui est très élégante, rentre dans la forme d'un ovale allongé et par conséquent n'offre qu'un faible point d'appui. Le bronze, grâce à sa ténacité, lui donnerait la solidité dont elle a besoin. Le métal aurait encore ce grand avantage de faire ressortir le mérite supérieur de l'œuvre, qui est le dessin. L'*Eros* de M. Coutan est un ouvrage de pure statuaire, une de ces représentations dans lesquelles le sujet se suffit à lui-même, se soutient par son propre équilibre, n'appelle à son aide aucun de ces états qui, dans la sculpture en marbre, sont déguisés sous la forme de troncs d'arbre, de rochers, de cippes et d'autels. Cette indépendance du sujet est un des caractères essentiels de la statuaire en bronze. Celui-ci, il est vrai, à cause de sa couleur sombre, n'est point propre à rendre le modelé. Il s'éclaire, non par gradations nuancées, mais pour ainsi dire par secousses. Il réfléchit la lumière comme un miroir, et tandis que, sur ses saillies extrêmes, il la répercute jusqu'à aveugler, il offre dans les parties ombrées ou renfoncées des noirs dans lesquels la forme disparaît. Mais en revanche avec quelle autorité n'accuse-t-il pas l'unité d'une composition, ne fait-il pas ressortir le caractère des formes et n'en exprime-t-il pas la souplesse en faisant ressortir la pureté et la finesse des contours! Les grands évidemens qui, dans le marbre, ôtent le caractère et sont une cause de maigreur ou tout au moins de sécheresse, sont ici parfaitement à leur place: ils donnent à l'œuvre une parfaite clarté. En bronze, l'*Eros* de M. Coutan aurait toute sa valeur; il justifierait les principes que nous invoquons; il serait un exemple de statuaire métallique.

Mais l'artiste, le sculpteur surtout ne fait pas toujours ce qu'il préférerait. Il rêve d'une figure en bronze et tout à coup voilà qu'on la lui commande en marbre: il faut se soumettre. Il y a au Salon de cette année beaucoup d'ouvrages en plâtre qui n'attendent que

d'être jetés en métal pour prendre toute leur valeur. Au premier rang, il faut placer un *Pierre le Grand* qu'a envoyé M. Antokolski, artiste russe dont le talent considérable nous a été révélé par la dernière exposition universelle. Le czar, s'appuyant sur une canne, s'avance sur un sol qui paraît sauvage. Composition simple et hardie, caractéristique, vigoureuse, qui, sans aucun artifice, évoque l'image très personnelle d'un homme de génie. M. Mabille et M. L. Martin ont aussi exposé deux statues remarquables par leur aspect décoratif : du premier nous avons un *Méléagre*, du second un *Persée*. Ce qu'il faut louer dans ces modèles, c'est la variété de leurs silhouettes, toutes heureusement déduites de la donnée première, de telle sorte que, sous quelque aspect que se présentent les statues, on saisit bien leur individualité et on comprend toute l'énergie de leur action. L'accentuation franche des formes et la manière dont elles sont débarrassées de vains détails, sont encore des qualités par lesquelles le *Méléagre* et le *Persée* appartiennent de droit au métal. Un *Narcisse* de M. Voyez, bien que plus compliqué, se présente cependant dans les mêmes conditions topiques.

Il y a eu, à toutes les époques et particulièrement à la nôtre, des peintures et des sculptures qui sont restées des têtes d'écoles. Leur nouveauté a été comme un éclaircissement pour beaucoup d'esprits. Elles ont été investies dès leur apparition de toute l'autorité qui appartient aux choses anciennes. Mais leur plus grande originalité a été d'ouvrir la voie à des générations d'artistes en leur découvrant le but de leurs secrètes aspirations. Le *Chanteur florentin* de M. Paul Dubois a eu ce privilège. Lorsqu'il parut, les juges d'alors se mirent à raisonner à son endroit. On reconnaissait bien qu'il y avait là un grand mérite ; mais on discutait la tendance, on contestait le sujet. En revanche, on faisait observer que cette figure réunissait en elle les conditions de l'art le plus élevé. La composition en était pleine de naturel et très heureusement pondérée : l'antique n'avait pas d'équilibre plus parfait. Les formes étaient choisies et serrées par un dessin pur. Il y avait dans l'ensemble une harmonie pleine de fraîcheur et un charme exquis. Et toute cette grâce et toute cette légèreté appelaient le métal, fût-ce le plus précieux. Le *Chanteur florentin* eut un succès immense. Depuis, bien des sculpteurs y ont pensé et sont entrés de différentes manières dans la voie qu'il a ouverte. Par ses hautes qualités, il a influé sur tous les genres : mais nous voyons paraître chaque année quelque morceau de choix qui rappelle plus particulièrement l'œuvre maîtresse : M. Paul Dubois n'est jamais complètement absent d'une exposition. Et la descendance continue : l'an passé c'était l'*Arlequin* de M. de Saint-Marceaux ; cette fois, bien qu'à distance respectueuse, c'est le *Fran-*

*çois Villon* de M. Etcheto. Nous voudrions que tout le monde en fût d'accord : car n'est-il pas heureusement trouvé, ce François Villon ? Quelle finesse, quelle vie, quel personnage tout d'un jet ! Le voilà le pauvre basochien espiègle, tapageur et même libertin ; il est là, maigre, mourant de faim et méditant quelque bon tour. Avec sa gaité et sa nargue sardonique, avec sa grâce et sa mélancolie, il revit, bien étonné sans doute d'avoir une statue, lui qui, dans une ballade, s'est représenté pendu.

Tous les plâtres que nous venons de passer en revue nous semblent, aussi bien que le groupe intéressant dont M. Gérard expose le modèle, *la Lutte de Jacob avec l'ange*, tous nous semblent, disons-nous, légitimement dévolus à la fonte. Mais peut-être le marbre s'en emparera-t-il ? Nous le regretterions, car alors la raison serait déçue et ces ouvrages auraient manqué leur destinée.

Il en est qui ont eu la bonne fortune de l'accomplir jusqu'au bout, et nous devons nous en applaudir. Dans le nombre, le *Bernard Palissy* de M. Barrias se fait admirer à côté du grand et beau monument de sculpture que le même artiste a obtenu au concours et qui symbolise *la Défense de Paris*. L'ouvrier énergique dans lequel M. de Groot a personnifié *le Travail* est aussi très remarquable, et le *Christ en croix* de M. Injalbert est plein d'un mérite dont on ne peut malheureusement jouir comme on le voudrait. Cela tient à la couleur du bronze. Cette couleur, naturelle ou artificielle, suivant qu'elle a été obtenue par l'oxydation du métal soumis à l'action de l'air ou par des mordans, est ce que l'on nomme la patine. Celle-ci fait le plus grand tort à l'œuvre de M. Injalbert. Certes, on peut bien faire des réserves sur le caractère que l'artiste a donné à la figure de l'Homme-Dieu. Mais l'exécution, qu'il était permis d'apprécier dans le plâtre, a des qualités supérieures. On ne saurait voir un modelé plus vivant et plus fin, et les moindres détails de la chair sont traités avec une délicatesse, une subtilité qui font penser à ce que le pinceau des maîtres de l'école flamande a produit de mieux en ce genre. Eh bien ! tout cela disparaît sous une sorte d'enduit terreux appliqué avec négligence, et l'unité de l'œuvre est détruite par mille taches d'aspect ferrugineux qui ont de plus l'inconvénient bizarre de mettre sur l'épiderme du cuivre de la rouille à la place de vert-de-gris. Une patine doit être d'un ton uniforme et absolument identifiée à la forme, qu'elle achève ainsi de faire valoir... Mais n'insistons pas davantage sur ces considérations, si importantes qu'elles soient. Laissons aussi de côté la ciselure, partie fort essentielle de l'art, qui fait absolument défaut dans les bronzes français, et examinons tout un ensemble de statues qui paraissent avoir dit leur dernier mot avec le plâtre. Elles sont le résultat d'une préoccupation complexe de leurs auteurs,



entraînés par le désir d'unir l'étude, ou plutôt la copie, de la nature au travail de l'argile.

Il y a toujours eu dans l'école française une part importante faite à ce que l'on nomme les figures d'étude. La plupart des morceaux de réception à l'ancienne Académie royale ne sont pas autre chose. Mais la règle voulait qu'ils fussent de petite mesure. Travillés pour être vus sous les yeux et pour faire montre de talent, ils comportaient un mode d'interprétation et des artifices qui n'eussent pu s'appliquer à des ouvrages de plus grande dimension. Alors on n'y eût point songé, et la raison des choses est toujours la même.

Les figures d'étude, qui constituent en somme un genre assez peu défini au point de vue de l'art, sont devenues très nombreuses depuis quelques années. Beaucoup de jeunes artistes, qui ne sont encore que des élèves, trouvent dans cette sorte de travaux un moyen de développer leur talent sans répudier l'esprit des exercices scolaires. Seulement ils les agrandissent, et, en agissant avec toute la fraîcheur de leurs sensations sur la seule matière dont ils disposent, sur l'argile, ils arrivent à leur donner un véritable agrément. Ils y réussissent si bien que cette manière de modeler fait fortune et qu'elle influe sur la tenue de la sculpture française. L'importance que le modelage, aimé pour lui-même, a prise parmi nous est un phénomène qu'il faut signaler. Autrefois la terre servait de préparation et d'intermédiaire pour arriver à une exécution d'un caractère déterminé. La complaisance avec laquelle elle prend les formes et l'attrait qu'elle offre à la manipulation étaient des qualités qui lui étaient reconnues, mais qui n'avaient point encore été dégagées jusqu'à faire d'elle la favorite du sculpteur. Les artistes qui datent de cinquante ans peuvent se souvenir que, dans leur temps, on cherchait à donner au modelage, suivant sa destination, le caractère d'un travail tantôt tiré de la masse au moyen du ciseau et tantôt destiné à la fonte et même à l'estampage. Maintenant l'horizon du sculpteur est borné aux ressources qu'offre l'argile. Il ne faudrait pas s'en plaindre si l'on voulait faire des terres cuites, ou si le plâtre était une de ces matières dans lesquelles l'œuvre d'art trouve une suprême consécration. Il n'en est rien ; mais on aime à ce que l'œuvre, quelle qu'elle soit, garde ou semble garder l'impression du toucher. L'effort va jusqu'à vouloir donner au marbre, qui ne peut s'y prêter, l'aspect d'une substance qui obéirait sous les doigts. Ces observations nous sont inspirées par quelques ouvrages remplis de talent, mais qui appartiennent à cette sculpture nouvelle, que, par opposition avec l'ancienne, qui est la taillée, la fondue, la ciselée, on peut appeler la sculpture pétrie.

La *Biblis*, de M. Suchetet, qui a obtenu l'an passé un si grand succès, a excité l'émulation la plus vive. Il y a, cette année, au

Salon, un grand nombre de jeunes filles et d'adolescens qui languissent, qui expirent, qui sont morts. Rapprochées les unes des autres, ces figures eussent impressionné péniblement le visiteur avec leur air de victimes. Réparties comme elles le sont sur différens points de l'exposition, on les regarde avec plaisir, car il y en a de fort jolies. La plus touchante de toutes est un *Abel* de M. Carlès, étude dont le sentiment est délicat et dans laquelle l'habileté plastique est poussée à un degré extrême. A la même école appartiennent aussi des statues que la vivacité de leurs mouvemens et l'esprit qu'on y remarque rendent intéressantes. Telle est la *Nymphe Écho* de M. Gaudez : prête à tirer quelque son d'une flûte qu'elle tient à la main, espiègle, elle s'enfuit, mais regarde en arrière et veut être entendue... Que de fraîcheur! Que de charme dans cette exécution qu'on peut dire colorée et dont la perfection, attachée au plâtre même, a quelque chose de définitif et de fatal! Ni le marbre ni le bronze ne l'égalent. Nous le craignons pour M. Carlès comme pour M. Gaudez, le ciseau et la lime seront impuissans à rendre ce que leurs mains si délicatement douées ont réalisé.

Mais la question qui nous occupe prend une portée inattendue aussitôt qu'il s'agit d'ouvrages qui dépassent la proportion naturelle. Alors la prédilection qu'ont les sculpteurs pour les artifices du pétrissage nous apparaît comme inséparable d'une manière peu élevée de rendre la nature. Ainsi en est-il du *Chasseur d'aigles*, de M. Desca, bien que ce soit une étude importante que cet homme qui achève un aigle renversé sur la terre en le frappant de son bâton; ainsi en est-il encore de *l'Homme avant l'âge de pierre*, tel que l'a énergiquement représenté M. Carlier, ainsi en est-il également de plusieurs autres statues. Elles procèdent d'un généreux effort; elles accusent infiniment de conscience et beaucoup de talent; la nature y est copiée de très près et non sans force. Mais que ces jeunes artistes nous permettent de leur dire que ces figures, si louables qu'elles soient, manquent du caractère sculptural. Cela devient d'autant plus sensible qu'elles sont au-dessus de l'ordinaire. Ici la copie pure et simple du modèle vivant ne suffit plus. L'art reprend tous ses droits. C'est alors que les divisions du corps humain veulent être accentuées et comme ponctuées, afin d'établir clairement dans l'ensemble l'ordre et la proportion. C'est alors qu'il faut insister sur les grands plans de construction auxquels le détail se subordonne et qui assurent à l'œuvre de la statuaire cet air de résistance et cette solidité qui la caractérisent. La connaissance de l'anatomie et la vue d'une nature toujours choisie, vivante et agissante, devraient certainement conduire celui qui est artiste à bien concevoir les conditions fondamentales grâce auxquelles l'art de la sculpture se distingue du simple moulage. Mais dans ce travail

l'étude bien entendue de l'antique peut le guider. Assurément nous n'entendons pas qu'il faille substituer à une interprétation physiologique de la nature une interprétation qui serait purement ornementale. Il faut chercher la mesure. Disons qu'elle a été trouvée et qu'elle nous a été montrée par les chefs de notre école moderne.

Rude! voilà par excellence le maître de la sculpture française : on peut aller à lui en toute sûreté. Sans la moindre idée de remonter au passé, il a réuni et condensé dans ses ouvrages les meilleures qualités de ses devanciers. Tout ce que notre art national, depuis la renaissance, a produit de plus sain et de plus puissant est résumé et dépassé par le groupe du *Départ*. Il y a cinquante ans qu'il est achevé : on ne se lasse pas de l'admirer; et on peut affirmer que, contrairement à ce qui arrive, même pour beaucoup d'œuvres de génie, il ne vieillira pas. A quoi cela tient-il? A la vérité supérieure dont il est l'éclatante image. Rude a aimé la nature autant qu'on puisse l'aimer et il l'a connue en savant et en artiste. Il a eu, pour s'en rendre maître, des procédés d'une sûreté mathématique dont on pouvait s'étonner, mais qui montraient bien qu'il voyait plusieurs choses dans son modèle : le modèle lui-même, son sujet, et son art. Aussi, la facilité même avec laquelle il dominait la forme montre-t-elle qu'il réservait tout son effort pour l'expression. Sans archéologie, sans préoccupations anatomiques, il portait le style le plus fort et le plus simple dans tout ce qui sortait de ses mains. Ce style se pliait à toutes les applications : au bronze comme dans le *Mercur*e et dans la statue de *Louis XIII*; au marbre comme dans le délicieux *Pêcheur*. A l'arc de triomphe de l'Étoile, c'est à la pierre qu'il a parlé et il lui a donné une voix. En tout il restait fidèle à lui-même. Lorsqu'il dut exécuter les ailes de la figure de la Liberté, qui domine et entraîne tout le groupe du *Départ*, il ne voulut se référer à aucune tradition décorative. Il prit les ailes d'un condor et il en reproduisit le type avec fidélité. Mais en les copiant il se demandait toujours si c'était assez pour porter son allégorie; et instinctivement il agrandissait les formes pour les assortir à l'immense monument de pierre, pour les mettre d'accord avec l'image intérieure qui gonflait son cœur. Mais l'effet de ces ailes de proie est immense. Il semble en effet que leur battement se mêle au bruit des armes et au chant des héros et qu'il augmente le tumulte idéal de la scène. Rude vivait par la pensée. Sa science était véritable et elle était complète parce qu'à la connaissance de la forme et des moyens pratiques de l'exprimer il joignait une idée supérieure de la destination de l'art.

A côté de Rude, Barye vient se placer naturellement comme un autre grand exemple. Nous sommes étonnés qu'on ne les rapproche jamais, non pour en faire un parallèle, mais pour montrer par com-

bien de points leurs génies se rencontrent. Chez tous deux c'est la même passion pour la vérité, la même connaissance approfondie de l'ordre naturel, la même aptitude à l'exalter. Sans doute, c'est avertir utilement les jeunes artistes et c'est les toucher que de leur montrer Barye, avant de commencer un ouvrage, allant au Muséum mesurer les squelettes des animaux qu'il allait faire revivre. Grâce à cette méthode et à son profond respect du vrai, il a donné un essor original et une expression supérieure à l'art de représenter les animaux. Et qu'on nous entende bien : nous ne parlons pas de ce mode d'expression qui, sous prétexte de relever la bête, lui impose une grimace humaine. Non, nous louons Barye d'avoir, à force de sincérité et de pénétration, dégagé la figure des animaux de tout élément parasite pour mettre en évidence leurs mœurs géniales et leur minique instinctive. Chose singulière ! curieuse antinomie de l'anthropomorphisme ! l'homme frappé de leur énergie et de l'appropriation fatale de leur organisme à une fin déterminée ne voyait le plus souvent, dans les images qu'il en faisait, qu'un symbole de ses vertus ou de ses vices. Barye, le premier, en s'aidant du bronze, a fait vivre les animaux de leur propre vie : il nous les a montrés tour à tour et à leur manière, goûtant le bienfait de la vie, se jouant ou tragiques. Il a laissé après lui une école qui sera durable.

Le plus brillant de ses successeurs (nous ne disons pas de ses élèves, l'artiste dont nous parlons a étudié chez Rude), le plus brillant de ses successeurs, M. Frémiet, a exposé cette année deux ouvrages dont l'un, la *Statue équestre du grand Condé*, montre une fois de plus la facilité avec laquelle il s'élève au style historique, et dont l'autre, le *Tombeau de miss Jenny*, une chienne favorite, est une nouvelle preuve de son esprit. M. Caïn comprend la grandeur et il y arrive à force de simplicité dans sa *Lionne changeant de gîte*. Rien qu'avec des ouvrages de petites dimensions, M. Bonheur nous montre toute la force de son talent. Il y a dans les *Lévriers russes égarés* de M<sup>lle</sup> Thomas infiniment de vérité, de grâce et d'un sentiment qui n'a rien d'humain, mais dont on est néanmoins touché. Enfin M. du Passage et M. Tourguenef ont des chevaux dont la race est franchement caractérisée et dont les allures sont irréprochables.

Mais Barye a fait plus que de susciter une brillante école. Ses œuvres comme celles des grands maîtres seront toujours supérieures aux traditions qu'il a laissées. On étudiera longtemps ses bronzes avant qu'ils aient donné leur dernier mot.

Rude et Barye étaient toujours en présence du modèle vivant ; mais sa vue les exaltait, et pour le rendre ils atteignaient à la puissance qui est une des conditions du beau. Réunissant dans une synthèse

éclatante la science de la nature et la science de l'art, ils ont représenté les formes vivantes avec une fidélité scrupuleuse, mais aussi avec une interprétation sculpturale qui approche leurs productions des œuvres les plus fortes de l'antiquité. Ils pensaient à tout à la fois : au sujet, à la vie, à la matière qu'ils devaient animer, à l'art qui les passionnait... On peut le croire, dans un pareil état d'esprit, ils se préoccupaient peu de savoir s'ils pétrissaient habilement l'argile.

Arrivés au point où nous sommes, il nous reste à parler des bustes. Mais l'ordre de considérations qui nous entraîne et que nous devrions leur appliquer ne nous permettrait de les juger qu'à la condition de donner à notre examen un grand développement. D'ailleurs, on ne saurait en parler sans entrer dans des appréciations morales de l'ordre le plus délicat. Si l'art est, dans son essence, une représentation, c'est-à-dire une manière d'exprimer extérieurement par des formes une idée, un être intérieur, le portrait doit être un travail de méditation. Avec quelle attention ne devrait-on pas l'étudier par respect pour l'artiste et par respect pour son modèle? Cela voudrait une monographie. Les bustes sont très nombreux au Salon, et il y en a de fort beaux. Se taire absolument en ce qui les concerne serait un déni de justice. Disons donc, et cela n'étonnera personne, disons que M. Chapu a fait revivre avec une extrême finesse la physionomie et les traits de M. Duc; que M. Thomas a merveilleusement creusé la ressemblance de M. Abadie; que le ciseau magistral de M. Iselin a fait du portrait de M. le docteur Michel, de Nancy, un morceau excellent; que M. Crauk et M. Falguière traitent le portrait en maîtres, et que cette fois de jeunes artistes comme M. Alfred Lenoir et comme M. Darq marchent sur leurs traces. Nous avons encore plaisir à louer M. Franceschi pour son buste de M<sup>me</sup> la maréchale C. et M. Carlès pour son portrait de M<sup>me</sup> la comtesse de P. Et il faut citer aussi M. Astruc, qui a représenté M. Manet dans un bronze des mieux réussis.

On le voit, le buste n'est point en péril. Mais il est une forme de l'art qui, au Salon du moins, est négligée du public, qui n'y figure que dans une sorte de confusion, et qui appelle tout notre intérêt : nous voulons parler du bas-relief. On le comprend de deux manières très différentes. Les anciens le considéraient comme une inscription décorative; ils voulaient qu'avant tout il fût clair et concis. Chez eux, il est traité dans un style purement conventionnel. Les modernes, au contraire, l'ont envisagé comme un tableau. Nous voulons pour cette fois le considérer dans son acception pittoresque, et nous commencerons notre compte-rendu de la peinture par quelques aperçus sur le bas-relief.

---

# L'EMPEREUR ALEXANDRE III

ET LES

## RÉFORMES POLITIQUES EN RUSSIE

---

Deux mois et demi seulement se sont écoulés depuis que l'empereur Alexandre III est monté sur le trône, et les curieux, qui sont toujours des impatiens et des indiscrets, se plaignent de ne pas voir clair dans son jeu ; ils ont peine à démêler ses intentions et ses projets, ils en sont réduits aux conjectures. Tous les devins politiques qui, leur astrolabe en main, avaient hâte de tirer l'horoscope du nouveau règne, ont été déçus dans leurs espérances. On s'attendait généralement à quelque grand coup de théâtre. Les uns pensaient que le nouvel empereur commencerait par octroyer à ses sujets, comme don de joyeux avènement, une constitution en bonne forme, avec un sénat, une chambre des députés, toutes les libertés possibles ou impossibles, et le reste. D'autres prétendaient que, s'inspirant des traditions de son grand-père plus que des exemples de son père, il serait, dès ses débuts, réactionnaire à outrance, qu'il recourrait aux grands moyens, qu'il prendrait la révolution à la gorge, que, pour combattre la terreur nihiliste, il frapperait la terre du pied et en ferait sortir une terreur blanche. Rien de tout cela n'est arrivé, aucun coup de théâtre ne s'est produit. Un manifeste, une circulaire, quelques changemens dans le personnel, quelques démissions de ministres, voilà, jusqu'aujourd'hui, la seule pâture qu'on ait fournie à la curiosité de l'Europe.

A la vérité, ces démissions ont paru significatives. On croyait savoir

que le général Loris-Mélikof représentait l'esprit de réforme, et on est accoutumé en Europe à considérer le général Ignatief, son successeur, comme un panslaviste à tous crins, comme un brûlot, comme un casse-cou politique. Mais s'il faut ajouter foi aux dépêches officielles, l'Angleterre et l'Allemagne ont eu tort de s'émouvoir d'un changement qui n'a pas l'importance qu'on lui attribuaît. On nous assure que le général Ignatief, ministre de l'intérieur, n'aura pas le temps de se souvenir que le traité de San-Stefano fut son œuvre; on assure aussi qu'il y a en lui beaucoup d'étoffe, qu'il est homme à jouer tous les rôles, qu'il étonnera le monde par sa sagesse. Les tireurs d'horoscopes, embarrassés et déconfits, en sont réduits à prétendre que l'empereur Alexandre III ne sait pas lui-même ce qu'il veut faire, que tour à tour il veut ou ne veut plus, qu'il est partagé, combattu, tiraillé par des influences contraires, qu'après s'être entendu avec le comte Loris-Mélikof, il a succombé à l'empire de ses habitudes et de ses souvenirs, qu'il s'est laissé reprendre par l'ascendant qu'a toujours exercé sur lui le conseiller de sa jeunesse, M. Pobedonoszef, et qu'il lui a confié le soin de réliger son manifeste. D'autres vont jusqu'à affirmer qu'il est en proie au plus sombre découragement, qu'enfermé derrière les portes verrouillées de son château impérial de Gatchina, il ne veut plus voir le monde qu'à travers des grilles et de ses barreaux. Certains journalistes allemands l'appellent déjà le prisonnier volontaire de Gatchina. Le métier de souverain est fort difficile, en ce siècle surtout; mais les gens qui ne sont pas de la partie sont bien exigeans et souvent trop prompts, trop téméraires, trop hasardeux dans leurs décisions.

Jamais souverain n'a hérité de la couronne dans des circonstances plus tragiques que l'empereur Alexandre III, et jamais souverain n'a été à son avènement l'objet de sympathies plus vives ni plus sincères. — « Depuis la mort de Pierre le Grand, lisons-nous dans le nouvel ouvrage que vient de publier M. Eckardt, l'auteur présumé de *la Société de Saint-Petersbourg*, aucun des fils de la maison de Holstein-Gottorp-Romanof n'a apporté sur le trône une si grande somme de qualités morales et un plus grand trésor d'expériences que l'empereur Alexandre III, âgé aujourd'hui de trente-six ans. A l'énergie de son grand-père le jeune monarque joint les sentimens humains de son père; ce qui a pu manquer à l'éducation de sa jeunesse, il l'a appris à l'école du monde. L'estime qu'il s'est attirée par une vie privée sans reproche est un avantage qu'il a sur tous ses devanciers; il n'est redoutable qu'à lui-même du sérieux dont sa conduite fait foi, de même que des talens qu'il a déployés comme chef d'armée et de la conscience dont il a fait preuve comme administrateur. Ayant grandi dans un temps d'ébranlemens redoutables, où l'on faisait brèche de toutes parts à l'ordre de choses établi, Alexandre Alexandrovich a été admis

de bonne heure à prendre part aux grandes affaires, et il est devenu un homme avant l'âge où mûrissent la plupart des princes de sa maison. Tandis que les héritiers de couronnes ne voient d'ordinaire que le côté séduisant du sanglant métier des armes, il a appris à l'école de l'expérience ce qu'il en coûte de vouloir décider à la pointe de l'épée des destinées d'un grand état. Avec plus de sévérité que tout autre combattant de 1877, il a condamné les fautes commises; avec moins de réserve que le détenteur responsable du pouvoir, il a fait sentir sa disgrâce aux grands et aux petits personnages qui étaient soupçonnés d'avoir été des économes infidèles. Tout ce qu'on connaît du second fils d'Alexandre II témoigne de sa valeur morale et de la solidité de son caractère, qualités plus précieuses pour un prince arrivé au trône dans des circonstances régulières que l'ambitieux essor de l'esprit, que la hardiesse de l'imagination ou que le brillant dans le commerce des hommes (1). » Plus on a le caractère solide et l'habitude de la réflexion, plus on a le sentiment des difficultés et le goût de se recueillir avant d'agir. Les gens d'esprit prennent quelquefois un bon mot pour une solution; les souverains que leur fantaisie gouverne se figurent facilement que la mise en scène tient lieu de tout et que les affaires humaines doivent se mener comme une représentation de cirque olympique ou comme une pièce à grand spectacle. Il est probable que l'empereur Alexandre III fera peu de mots, et il paraît ne goûter que médiocrement la politique démonstrative. Ceux qui attendaient de lui des coups de théâtre se sont trompés; mais rien ne prouve jusqu'aujourd'hui qu'il se laisse aller au découragement et que le prétendu prisonnier de Gatchina ne sache pas ce qu'il veut.

Qui peut s'étonner que l'empereur Alexandre III sente vivement les difficultés de sa tâche? Aucun souverain ne s'est trouvé aux prises avec une situation plus embarrassante et n'a dû porter le poids d'une plus lourde succession. Quoi qu'il fasse, il est condamné d'avance à ne satisfaire personne. Tout le monde en Russie s'accorde à reconnaître que les choses ne peuvent aller plus longtemps comme elles vont, qu'il faut faire du nouveau; tout le monde reconnaît aussi « que les demi-mesures ne serviraient de rien, que le mieux est d'en finir d'un coup et de sauter résolument par la fenêtre. » Mais c'est le seul point dont on convienne. Il y a plusieurs manières de sauter par la fenêtre; chacun propose et recommande la sienne. Ceux-ci prêchent éloquemment la politique de concessions et de réformes, et celles qu'ils réclament équivaudraient à une révolution. Ceux-là, au contraire, estiment qu'il importe de restaurer à tout prix le principe d'autorité, sapé dans ses fon-

(1) *Von Nicolaus I zu Alexander III, St-Petersburger Beiträge zur neuesten russischen Geschichte; Leipzig, 1881.*



demens par une jeunesse impie et perverse; ils déclarent qu'à cet effet il faut revenir en arrière, retourner à l'ancien système, et ils s'écrieraient volontiers comme certain personnage du génial auteur de *Fumée* : « De la poigne et des fornes, mais de la poigne surtout ! ce qui peut se traduire ainsi en russe : Sois poli, mais casse-lui la gueule. »

Les rétrogrades soutiennent que l'empereur Alexandre II a été la victime de ses bonnes intentions, qu'il a commis une faute à jamais regrettable en rompant avec l'ancien système, avec cette politique de résistance si glorieusement pratiquée par Nicolas I<sup>er</sup>, que c'est la cause de tous les maux, de tous les désordres dont souffre aujourd'hui la Russie. — Voyez, disent-ils, où conduisent les réformes ! Pourquoi Alexandre II a-t-il succombé à la fatale tentation d'innover ? Un grand empire ne peut subsister que par une immuable fidélité à ses traditions de gouvernement; malheur à qui se permet d'y toucher ! *Sit ut est aut non sit* ! Plus Alexandre II s'appliquait à tout réformer, plus les imaginations devenaient exigeantes et plus le mécontentement grandissait. On a créé de nouvelles universités, on a multiplié imprudemment les gymnases et les écoles supérieures, et ces écoles sont devenues des pépinières de nihilistes; on se piquait d'instruire la jeunesse, de l'initier à tous les secrets de la science moderne, et la lumière qu'on faisait pénétrer de vive force dans les cerveaux russes n'y a enfanté que des monstres. On a émancipé les serfs; le résultat le plus net de cette belle opération a été de ruiner beaucoup de propriétaires et de livrer le paysan aux mains crochues des usuriers et des juifs. On a doté le pays d'assemblées provinciales ou *zemstvos*, et les comités exécutifs de ces assemblées ont eu hâte de prouver combien ils étaient peu dignes des pouvoirs qu'on leur confiait; dans la seule année de 1876, il y a eu trente cas de prévarication, vingt-deux cas de concussion, et on a vu se former à côté de la bureaucratie de l'état une bureaucratie locale aussi corrompue et aussi décriée. On a institué le jury, et les jurés se sont fait un devoir d'acquitter les voleurs et les assassins. Enfin, par l'ukase du 6 août 1880, on a désarmé le pouvoir en portant atteinte à l'autorité et au prestige de cette institution tutélaire qu'on appelait la III<sup>e</sup> section; on a incorporé dans le ministère de l'intérieur cette police politique dont le chef redouté ne répondait de ses actes qu'à l'empereur. On a écouté les criaileries des mécontents qui prétendaient que la III<sup>e</sup> section était un gouvernement dans le gouvernement, un état dans l'état. On a oublié que ces terribles officiers bleus devant qui tout le monde tremblait et qui avaient le droit de sonder les âmes; de fourrager dans les papiers et de visiter les poches, étaient à la fois les garans de la sûreté du souverain et les défenseurs intrépides de la très sainte morale; qu'ils servaient de correctif à la corruption des fonctionnaires, qu'ils semonnaient les administrateurs infidèles, qu'ils faisaient rendre gorge aux

gouverneurs concussionnaires, que leurs ingérences dans la vie privée qu'on traitait d'indiscrètes étaient le plus souvent bienfaisantes, qu'ils ont réparé bien des abus, secouru bien des opprimés et séché bien des larmes.

Un ancien fonctionnaire de la 3<sup>m</sup>e section, le chef de gendarmerie, Sgotow, a employé les loisirs que lui procurait sa retraite à écrire ses mémoires, dont M. Eckardt rapporte d'intéressans passages. Quand son supérieur, le comte Benkendorf, l'envoya sur les bords du Volga, dans le gouvernement de Simbirsk, il lui déclara que le premier devoir de sa charge était « de sécher beaucoup de larmes, » et Sgotow nous assure qu'il y prit peine. — « Pendant le temps de mon séjour à Simbirsk, nous dit-il, une Arménienne qu'on appelait la tsarine Tamara et qui descendait d'une famille de princes jadis indépendans, fut éloignée de Tiflis et placée sous ma sévère surveillance. C'était une personne de quelque cinquante ans, grasse et laide à plaisir. Elle arriva en pleurant à Simbirsk, et chaque fois que je lui rendais visite, je la trouvais tout en larmes et dans la même attitude; accroupie sur le plancher avec sa camériste, elle débrouillait un écheveau de soies de toutes couleurs. Rendre chaque jour visite à une femme qui hurle est un dur châtiement, même quand cette femme est jeune et jolie. Les larmes de la tsarine Tamara me devinrent si insupportables que je jurai de profiter de la présence de l'empereur à Simbirsk pour tenter de fermer les écluses. Je rédigeai un mémoire court, mais sentimental, par lequel je priais le comte Benkendorf de s'employer auprès de sa majesté pour obtenir la grâce de Tamara. Quand je lui présentai mon placet, le comte était las et somnolent; il me répondit d'un ton bref: « Adresse-toi à Adlerberg. » Je m'adressai donc à cet homme de bien, débonnaire entre les débonnaires, et j'eus soin de verser moi-même quelques larmes; on devine sans peine que je ne lui souffris mot de l'ennui que me causait cette sotte personne. Le bon comte s'émut de l'intérêt que je portais à la malheureuse, et le soir même l'empereur avait fait grâce à Tamara. Quatre jours plus tard, elle arrivait à Tiflis en compagnie d'un gendarme; elle y fit son entrée en grande escorte, précédée de vingt voitures qu'on avait envoyées à sa rencontre. » Ce ne sont pas seulement les larmes de la tsarine Tamara qu'a séchées le major de gendarmerie Sgotow. Il s'intéressa aux malheurs du comte Moczinski, placé également sous sa surveillance et interné à Simbirsk. On convint que, pendant quatre mois, le comte passerait chaque après-midi plusieurs heures sous le toit de son répondant. — « Je suis tenu de déclarer chaque jour que je vous ai vu, lui dit celui-ci; je ne serai pas toujours chez moi, mais vous y trouverez toujours des livres et une pipe. » — Qu'il le vît ou ne le vît pas, Sgotow, dans ses rapports quotidiens, donnait à ses chefs les meilleures nouvelles de son Polonais, il

se rendait garant de sa bonne conduite, de son dévouement à l'empereur, de la sincérité de son repentir. Enfin sa grâce lui fut généreusement octroyée, à la condition toutefois qu'il consentirait à se séparer à jamais de sa femme, cette séparation étant désirée par un grand personnage. Le comte par malheur adorait sa femme; mais l'éloquence des majors de gendarmerie est bien persuasive, on mit au pied du mur cet époux trop fidèle et il finit par entendre raison.

Sgotow se vante encore d'avoir obtenu la révocation de trois gouverneurs de Simbirsk, soupçonnés d'avoir trop de goût pour les espèces ou pour la femme de leur prochain. Il en conclut que la III<sup>e</sup> section est de toutes les institutions la plus utile au bonheur de l'humanité. Cependant, si attrayans que puissent être ses véridiques mémoires, la plupart des Russes qui les ont lus n'ont pas été convaincus; ils ont goûté ses anecdotes, ils ne se sont pas rendus à ses raisonnemens. Ils s'obstinent à soutenir que, si la III<sup>e</sup> section a séché quelques larmes, elle en a fait couler beaucoup; que, si elle a servi quelquefois de correctif aux prévarications d'une bureaucratie sans scrupules et sans vergogne, quelquefois aussi elle y a prêté les mains, qu'elle s'est fait haïr des gens de bien autant que des méchans; qu'au surplus il faut être un ange pour ne jamais mésuser d'un pouvoir discrétionnaire et que les gendarmes sont rarement angéliques; qu'il est fâcheux de vouloir corriger des abus par des abus plus grands encore, et que l'arbitraire engendre fatalement dans un peuple le mépris de l'autorité et des lois.

— Ce ne sont pas les réformes qui ont fomenté les mauvaises passions et attisé l'esprit révolutionnaire, répondent les libéraux aux rétrogrades. Jamais les concessions opportunes et sages n'ont perdu les états; mais ce n'est pas tout de vouloir le bien, il faut le bien faire, et sous le règne d'Alexandre II rien ne s'est fait à propos ni avec suite. Les mesures qu'on prenait étaient si mal ordonnées, si incohérentes, si décousues qu'il n'en pouvait résulter rien de bon. On était comme ce dieu des Phéniciens et des Carthaginois, qui, après avoir créé le monde, était sans cesse tenté de s'en repentir, de se raviser et de tout broyer sous son talon. On accordait des libertés et on les reprenait; on rédigeait des programmes et on s'empressait d'en rabattre, on éveillait des espérances, et on les trompait. Combien de projets bruyamment annoncés sont demeurés ensevelis dans ces bureaux qu'on avait surnommés les catacombes des bonnes idées! Combien de réformes libérales dont l'application était confiée à des réactionnaires, qui les réduisaient à néant! On faisait des lois et on laissait subsister le bon plaisir administratif. On établissait des tribunaux et on leur retirait les causes qu'ils s'apprétaient à juger. Tel accusé disparaissait; qu'était-il devenu? plus de nouvelles; pour en avoir, il aurait fallu descendre dans les mines de l'Oural. On créait les *zemstvos* et on les traversait dans leurs entreprises

les plus innocentes, on attentait à leurs prérogatives, on ne leur laissait que le droit de se taire. On avait soustrait les fils de popes et de diacres à la servitude héréditaire qui pesait sur eux; on leur permettait de faire tous les métiers, mais on leur interdisait d'entrer à l'université pour y compléter leurs études. Selon que le vent soufflait du couchant ou de l'est, la Russie respirait un air de liberté ou retombait au pouvoir de la verge. On était à la merci des accidens et des caprices, et, tour à tour, on comparaisait devant un jury ou on était condamné sommairement par un pacha de la gendarmerie; quelquefois même, après avoir été acquitté par un juge, on était interné quelque part ou expédié en Sibérie. Donner et retenir ne vaut, et si les peuples se résignent à ce qu'on les foule, ils aiment du moins à savoir sur quoi ils peuvent compter. Le despotisme sans phrases d'un Nicolas leur paraît plus supportable qu'une autocratie douceuse et fantasque qui, aujourd'hui, fait patte de velours; mais défiez-vous, la griffe est là-dessous, vous l'apprendrez demain à votre dam. Ces perpétuelles contradictions ont fini par aigrir les esprits, par consterner les humbles et les doux, par exaspérer les violens et par lasser la patience russe, qui ne se lasse pas facilement.

Les libéraux russes en sont venus à réduire le crédit illimité que leur condescendance avait ouvert au bon vouloir de leur souverain; ils n'entendent plus s'en remettre uniquement à son initiative du soin de les rendre heureux. Ils veulent que la nation ait voix au chapitre, qu'on la charge de contrôler l'application des lois libérales qu'on lui promet. Mais quelle forme convient-il de donner à ce contrôle? Sur ce point ils se partagent et se divisent. Les plus sages, les plus circonspects demandent peu de chose pour commencer; ils désirent que l'empereur et ses conseillers élaborent leurs projets à tête reposée et les soumettent à l'examen d'une réunion de délégués, qui n'auraient qu'un simple pouvoir consultatif et se borneraient à donner modestement leur avis quand on leur ferait l'honneur de le leur demander. Reste à savoir si la modestie est une vertu russe. Est-il facile de gouverner ses rêves et de se contenter de peu dans ce pays de plaines immenses, où les vents sont violens et où les horizons sont infinis? Se flatte-t-on de faire entendre raison à des imaginations promptes à s'allumer, qui ne connaissent pas le danger, qui se grisent de leurs fumées et pour lesquelles l'espérance est un fanatisme? Comme on l'a remarqué, les sociétés d'abstinence absolue ont été inventées pour l'usage des gens incapables de se modérer; le jour où ils cessent de s'abstenir, on les voit rouler sous la table. Peut-on croire que ces délégués qu'on réunira pour leur demander leur avis se renfermeront longtemps dans leurs attributions, qu'ils prendront leur parti d'être simplement consultés? Dès qu'ils seront coude à coude, l'envie ne leur viendra-t-elle pas de joindre au droit d'opiner le droit

de voter? Peut-être une nuit leur suffira-t-elle pour transformer leur comité consultatif en constituante.

Nombre de libéraux à qui ce dénoûment paraît fatal et certain engagent l'empereur et ses conseillers à prendre une courageuse résolution, à s'exécuter dès ce jour, à convoquer d'emblée un parlement, qui se chargera de donner à la Russie une constitution en forme. Que serait ce parlement? A supposer même que les Sa moyèdes et les Kirghiz en demeurent exclus, tout porte à croire qu'il offrirait au monde étonné un des plus singuliers spectacles qu'il ait contemplés dans le cours de l'histoire. Ce serait un bizarre assemblage, un chaos, une Babel, une confusion d'idiomes et de pensées. L'éloquence y coulerait à flots et il s'y dirait assurément des choses énormes; l'Europe y coudoierait l'Asie et lui parlerait tartare pour lui être agréable, tandis que l'Asie, se piquant au jeu, s'approprierait en deux jours toutes les ressources de la dialectique allemande et tous les principes du positivisme anglais ou français, qu'elle pousserait à leurs dernières conséquences. Sans nul doute ce parlement observerait toutes les règles, toutes les pratiques parlementaires, qu'il apprendrait avec une prodigieuse rapidité, et il imiterait des exemples célèbres avec un rare bonheur, mais les votes seraient stupéfiants comme les harangues et, selon toute apparence, le président devrait souvent se couvrir.

Peut-être verrait-on se former en peu de temps des groupemens imprévus, des coalitions qui ne plairaient pas à tout le monde. Obéissant à leurs affinités naturelles, les Petits-Russes s'uniraient aux Lithuaniens, aux Polonais, aux Courlandais, aux Livoniens, et les vrais fils de sainte Russie se trouveraient en minorité, rôle ingrat dont ils auraient peine à s'accommoder. Ce qui est plus probable, c'est que les têtes chaudes, les imaginations exaltées, les audacieux, les excentriques, ceux qui ont la parole ardente et intrépide, ceux qui sont de glace pour les vérités et de feu pour les chimères prendraient bientôt sur cette assemblée novice un ascendant redoutable. Les hommes à paradoxes se trouveraient aux prises avec les hommes à préjugés, leurs folies seraient contagieuses. Un torrent de radicalisme effréné entraînerait tout après lui, et des Robespierre moscovites, des Proudhon touraniens, des Lassalle mongols deviendraient les maîtres de la tribune. — « La foule de talens oratoires que mettrait au jour un tel *semski sobor*, a dit M. Eskardt, plongerait l'Europe dans la stupeur, de même que Pétonnant employé qu'ils feraient de leur éloquence tribunitienne. Pour se faire une juste idée de ce qu'on entend chez nos voisins de l'est par un radicalisme résolu, il suffit d'avoir lu certains livres et certains journaux. Toutes les spéculations révolutionnaires et chimériques qui se sont amassées depuis peu dans les têtes russes seraient mises audacieusement en pratique, dès qu'on aurait soulevé le couvercle de cette boîte de Pandore qui n'a cessé de s'emplir pendant un quart de siècle. La France de

Louis XVI avait une véritable unité nationale, de longues traditions, elle n'était point dépourvue d'éléments conservateurs, et cependant la constituante s'y est bientôt changée en convention. Qu'attendre d'un pays où l'église n'a aucune action sur les lettrés, où la culture des esprits date d'hier ou d'avant-hier, d'un pays où il n'y a pas de véritable bourgeoisie et dans lequel les classes dirigeantes sont plus disposées à accélérer le mouvement qu'à le ralentir, sans compter que la population s'y compose d'une douzaine de nationalités qui s'entre-détestent et qui représentent tous les degrés de la civilisation? »

Comme M. Eckardt, beaucoup de libéraux russes ont peur de ce *semski sobor*, ils n'en veulent pas courir les risques, ils craignent que le flot qui apportera ce monstre ne recule épouvanté. Ils en concluent que la seule solution possible et sage est la décentralisation, que des parlements locaux ou provinciaux offriraient autant d'avantages qu'un parlement central offrirait de dangers. Il y a dans l'empire russe des groupes naturels de populations, propres à former des gouvernemens généraux, et certaines villes sont de vraies métropoles, telles que Saint-Pétersbourg, Moscou, Orenbourg ou Kasan, Wilna, Kiev, Odessa, Riga et Varsovie. Si chacun de ces groupes avait son parlement, qui ne serait appelé à délibérer que sur des affaires locales ou provinciales, la vie publique se développerait par degrés dans des conditions saines et heureuses. Les Petits-Russes ne débattraient que les intérêts de la Petite-Russie, les Grands-Russes contrôlèrent les comptes de leurs gouverneurs, les habitans de la Russie blanche et les Lithuaniens s'appliqueraient à redresser leurs griefs particuliers, les Russes de l'est s'occuperaient de leurs affaires de famille et quelquefois de celles des Baskirs et des Kalmouks. On ne se piquerait pas de faire des lois communes pour quatre-vingt millions d'âmes qui se ressemblent très peu, on ne gravirait pas le mont Sinaï pour y causer face à face avec le Jéhovah nihiliste, on ne se perdrait pas dans des abîmes d'idéologie, les questions qu'on traiterait seraient intéressantes et curieuses et ne laisseraient pas d'être compliquées, les discussions seraient utiles et pratiques, et tout le monde s'en trouverait bien, sans que la dynastie ou l'état fussent mis en péril.

Le malheur est que cette solution souffre de grandes difficultés. Il faudrait d'abord que le gouvernement impérial fit acte d'abnégation, qu'il consentît à se dessaisir des pouvoirs dont il est le plus jaloux, qu'il conférât une sorte d'autonomie politique aux divers territoires que représenteraient ces parlements provinciaux. Il trouvera sans doute qu'on lui demande beaucoup; les gouvernemens n'ont jamais aimé à se dessaisir. Et puis ne pourrait-il pas arriver que Petits-Russes, Lithuaniens, Polonais oubliassent à la longue qu'ils sont Russes? Ne pourrait-il pas se faire que chaque province autonome tirât de son côté, que des sutures encore imparfaites vinssent à se rompre, que l'unité nationale fût sérieuse-

ment compromise, qu'on vît tout à coup la machine se désagencer et la Russie se découdre? Les slavophiles qui sont aujourd'hui en faveur à Saint-Petersbourg ne prêteront jamais les mains à des projets si contraires à leurs visées. Ils rêvent d'englober dans l'unité de l'empire les Bulgares, les Rouméliotes, les Serbes, les Ruthènes et les Tchèques; comment pourraient-ils souffrir qu'on octroyât aux Polonais le droit de s'administrer eux-mêmes? Les jacobins ont toujours accusé la gironde de pousser au fédéralisme; la gironde russe ne trouvera pas grâce devant les jacobins panslavistes de Moscou, dont la prétention est de tout niveler et de tout aligner au cordeau.

Tandis que les rétrogrades préconisent l'ancien système, que les libéraux réclament pour leur pays ce qu'ils appellent les institutions nécessaires et que les slavophiles engagent l'empereur Alexandre III à s'inspirer des traditions nationales et à prendre le contre-pied de tout ce qui se fait en Europe, les paysans, qui constituent l'immense majorité de la nation, n'ont cure de tout ce bruit qui se fait autour d'eux, et il faut convenir qu'en matière de réformes politiques ils ne demandent rien. Ils désirent seulement qu'on leur vienne en aide. L'émancipation n'a pas été pour eux un bienfait à titre gratuit. Ils ont payé deniers comptans le cinquième du lopin qui leur était adjugé, et ils se sont engagés à verser dans les caisses de l'état pendant de longues années le 6 pour 100 du prix de leur terre, afin de le rembourser des indemnités qu'il avait allouées à leurs seigneurs. La plupart n'ont pu s'acquitter de leurs obligations, et ils ont besoin qu'on les en dégage ou qu'on leur fasse grâce de l'arriéré. Dans la disposition d'esprit où ils sont, tous les moyens leur semblent bons pour améliorer leur triste sort, et ils ne répugnent pas aux violences. Ce qui vient de se passer dans la Russie méridionale en fait foi. Ils s'en sont pris d'abord aux exploiters juifs, les propriétaires ortholoxes auront peut-être leur tour. Mais ce n'est pas pour procurer un parlement à la Russie qu'ils feront des émeutes. Ils croient que la femme est faite pour obéir à l'homme, ils croient que les champs, comme les rivières, sont à tout le monde, et ils croient aussi que le tsar est le représentant de Dieu sur la terre; ils ont une foi aveugle, absolue en son omnipotence, un respect religieux pour son infailibilité. Toutes les propagandes qu'on a pu faire pour les guérir de leur idolâtrie ont été en pure perte, les idoles ont la vie dure.

Quand Vladimir I<sup>er</sup>, dit le Saint, régnait à Kiev, le dieu des Slaves était le grand Peroun, qui avait, comme on sait, une tête d'argent, des oreilles d'or, des pieds de fer et la foudre dans le creux de sa main. Vladimir se dégoûta de Peroun, il avait des torts ou des indécidables à lui reprocher, il résolut de changer de religion et il alla aux renseignements. Le judaïsme ne lui sourit pas, ni le mahométisme non plus; il

goûtait peu la circoncision et il jugeait que, sans le vin, l'existence d'un saint manque de gaieté. Il finit par se décider en faveur du christianisme grec, tel qu'on le pratiquait à Byzance, et il enjoignit à ses huit cents femmes, à ses boyards comme à ses paysans, de se faire baptiser tous entre deux soleils. On saisit Peroun au collet, on le lia avec des cordes, on le traîna au bord du Dnieper, on l'y précipita. On le croyait mort, il revint sur l'eau; il poussait de bruyans soupirs, il pleurait. « Nage seulement, lui criait-on, et tu te tireras d'affaire. » Et il nageait. Plus d'une fois il tenta d'aborder sur la rive, on le repoussait, on lui attachait des pierres au cou, on le rejetait dans le fleuve, et il se remettait à nager jusqu'à ce qu'il disparut dans un rapide. A Novogorod, les choses se passèrent autrement. Le grand Peroun de l'endroit, avant de s'engouffrer dans la Wolkhov, jeta en l'air un gourdin en s'écriant : « Voilà un souvenir que je vous laisse. » Bien des années plus tard, les habitans de Novogorod-la-Grande croyaient entendre sa voix et son cri, et ils se bâtonnaient les uns les autres pour honorer sa mémoire et conjurer sa colère (1). Oui, les idoles ont la vie dure, et le paysan russe porte toujours dans son cœur le grand Peroun. Il lui faut un dieu réel et terrestre, un de ces dieux qu'on voit et qu'on entend, un dieu aux pieds de fer, qui lance la foudre sur les méchans et fait pleuvoir la manne de ses bénédictions sur ses élus. Qui lui ôterait son dieu le réduirait au désespoir, et Alexandre III n'a eu garde d'attenter à sa religion. « Nous sommes appelé, a-t-il dit dans son manifeste du 11 mai, à consolider dans l'intérêt de la nation la puissance autocratique que la divine Providence nous a confiée et à la protéger contre toutes les tentatives hostiles. »

Le manifeste de l'empereur Alexandre III a causé un vif chagrin aux libéraux russes, qui, nous ne savons pour quelle raison, s'attendaient à autre chose, et ils s'en sont pris de leur déception aux sourdes menées de M. Pobedonoszef. L'empereur n'a promis à son peuple aucun des changemens qu'ils espéraient; il n'est sorti de son silence que pour rappeler qu'il était un empereur de droit divin, pour revendiquer dans sa plénitude le pouvoir autocratique qu'il a hérité de ses ancêtres, et les dictionnaires nous apprennent qu'un autocrate est un souverain dont la puissance n'est soumise à aucun contrôle légal. Faut-il croire qu'il n'ait confiance que dans sa force et dans les mesures de rigueur, qu'il entende ne rien innover, s'en tenir au *statu quo*, s'enfermer dans sa grandeur solitaire,

Et les deux bras croisés, du haut de son esprit,  
Regarder en pitié tout ce que chacun dit ?

(1) *Russlands Werden und Wollen*, von Franz von Löhner; Munich, 1881, 1<sup>er</sup> vol. page 40.



Un visiteur de très haut parage, qui a eu l'occasion de s'entretenir avec Alexandre III depuis son avènement au trône, a rapporté de Saint-Pétersbourg une impression toute contraire. Il en est revenu persuadé que le nouvel empereur désire conserver intacte sa puissance souveraine pour accomplir à son aise des réformes économiques et sociales, qui lui paraissent plus essentielles et plus urgentes que les réformes politiques. Sans doute il s'occupera, toute affaire cessante, d'améliorer la condition des paysans, qui sont les meilleurs amis, les plus fidèles soutiens de la couronne. Il s'occupera aussi de changer l'assiette de l'impôt, de se procurer des ressources pour remplacer l'odieuse taxe de la capitation, dont le poids ne se fait sentir qu'au pauvre, de pourvoir à ce que l'accise de l'eau-de-vie ne soit plus le revenu le plus clair de l'état, qui trouve ainsi son compte dans la multiplication des cabarets et dans l'intempérance de ceux qui les fréquentent. On lui prête un projet plus hardi ; il s'est promis à lui-même de faire justice de la corruption administrative, de nettoyer les étables d'Augias, de faire résolument la guerre aux voleurs. Les malversations, les concussions dont il a été témoin ont révolté son âme honnête. C'était jadis un dicton de *moujik* « qu'en Russie tous les gouverneurs volent et que Dieu lui-même volerait, s'il n'avait pas les mains liées à la croix. » Il est plus aisé de changer les lois que les mœurs, et c'est une entreprise redoutable que de faire la guerre aux voleurs, qui sont souvent de très grands personnages. Cela dérange les habitudes de tout le monde, même des volés. C'était encore un dicton russe du temps jadis qu'on s'entendait facilement avec un gouverneur, qu'il suffisait de lui parler rouble, qu'on était sûr d'être compris et de tout obtenir. Alexandre III s'est juré de supprimer cette langue qu'on a trop souvent parlée devant lui. Dieu veuille qu'il y parvienne ! Il aura mieux servi la Russie et plus fait pour son avenir que s'il lui donnait dès aujourd'hui un parlement central. Dans certains cas, un coup de balai est plus profitable au bonheur d'un peuple qu'une constitution.

Toutefois, quelque obstacle qu'apporte à l'établissement d'un régime de liberté cette intempérance de l'esprit qui est une maladie russe, les réformes politiques auront fatalement leur tour. Il peut sembler superflu de les accorder à un pays où les neuf dixièmes de la population ne s'en soucient point ; mais tôt ou tard le dixième qui les désire oblige le gouvernement le plus fort à compter avec lui. Un Russe s'est cru autorisé à prédire qu'Alexandre III serait l'empereur des paysans ; c'est faire injure à son bon sens et à sa sagesse. Les paysans, quand ils n'ont pas de droits politiques, ne peuvent soutenir un pouvoir qui leur est cher que par leurs sympathies, par leurs prières ou par des coups de main, par des entreprises violentes, qu'il est fâcheux d'encourager ; dans tous les cas, ils ne peuvent fournir la matière d'un gouvernement. Joseph de

Maistre disait « que le peuple réunit éminemment trois qualités, qu'il est toujours enfant, toujours fou et toujours absent. » Les classes moyennes ont leurs enfances et leurs folies, mais elles ne sont jamais absentes, elles sont toujours là, elles écoutent aux portes, elles commentent, elles glosent sur tout, elles intriguent, elles cabalent, et ce qu'on entend par l'opinion publique est en définitive leur opinion.

En apprenant les odieux attentats dont Saint-Pétersbourg a été récemment le théâtre, l'Europe s'est moins étonnée de l'audace des nihilistes que de la facilité de leurs entreprises et de la sûreté de leurs coups. Il lui a paru qu'en Russie les honnêtes gens venaient en aide aux assassins, sinon par leurs connivences, du moins par leur inertie, par leur indifférence, par leur torpeur, que quoi qu'il arrivât, ils tiraient leur épingle du jeu, que le gouvernement russe vivait dans l'isolement au milieu des lois, que ses amis lui laissaient le soin de se défendre contre les guet-apens de ses ennemis. L'empereur Alexandre III, dans son manifeste, engageait « tous ses fidèles sujets à combattre avec lui l'esprit de rébellion qui couvre la Russie de honte, » et, dans sa circulaire du 18 mai, le nouveau ministre de l'intérieur confesse que la police est impuissante à arrêter le mal ; il exhorte tout le monde à s'en mêler. Pour que ces appels fussent entendus, il faudrait que, dans le vaste pays qui s'étend de la Vistule à l'Oural, il y eût non-seulement moins d'abus, mais sous une forme ou sous une autre un commencement de vie publique. Les nations qui n'ont pas de droits se persuadent difficilement qu'elles ont des devoirs, l'état est pour elles un étranger, elles ne se sentent que faiblement intéressées à sa conservation, elles assistent avec une désolante philosophie aux déconvenues, aux mésaventures ou aux désastres qu'il peut essayer. Le général Ignatief en a le sentiment, puisque dans cette même circulaire il annonce que le gouvernement prendra sans retard des mesures pour étendre les attributions des assemblées locales et pour les faire participer à l'accomplissement des réformes projetées par le souverain. Si le général Ignatief dégage avant peu sa parole, s'il s'exécute de bonne grâce et de manière à contenter tous ceux qui ne demandent pas l'impossible, ce sera pour lui un titre de gloire plus sérieux que le traité de San-Stefano.

G. VALBERT.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

Comédie-Française : *le Mariage de Figaro*.

Le bruit s'est répandu, cette quinzaine dernière, que de jeunes comédiens, engagés depuis moins de vingt ans à la Comédie-Française, avaient paru dans des rôles fort supérieurs à leur âge. Sans que les chefs d'emploi fussent empêchés ou malades, et par un simple effet de leur décision gracieuse, l'accès du répertoire et même d'une pièce nouvelle avait été ouvert à ces jeunes gens surpris. M. Got, tout le premier, le doyen des sociétaires, avait cédé à M. Prudhon le personnage de Bellac, frais encore et à la mode au moins pour une saison. M. Coquelin avait prétexté un voyage en Suède pour faire abandon à M. Truffier du rôle de Paul Raymond. Seul des illustres hôtes qui en avaient essuyé les plâtres, M. Delaunay était demeuré dans la pièce de M. Pailleron, non pour gêner, à coup sûr, ni morigéner cette jeunesse : il eût résigné volontiers son emploi viager d'amoureux ; mais quoi ! pour le remplacer on ne trouvait que MM. Davrigny et Volny, qui sont majeurs à peine, mais qui déjà le paraissent ; on attendait qu'ils rejeunissent pour leur donner sa succession. D'aucuns cependant assuraient qu'à la faveur d'une dispense d'âge, ce même Volny occuperait bientôt la place de M. Febvre dans *Mademoiselle de Belle-Isle*, et déjà, dans cette pièce, M<sup>lle</sup> Bartet usurpait le rôle de M<sup>lle</sup> Broisat. Quoi d'étonnant alors à ce que *le Mariage de Figaro* se risquât sur l'affiche avec une distribution nouvelle ? M<sup>lle</sup> Baretta y suppléait M<sup>lle</sup> Croizette dans Suzanne ; M<sup>lle</sup> Tholer, dans la comtesse, supplantait M<sup>lle</sup> Broisat ; M<sup>lle</sup> Frémaux, à peine sevrée du Conservatoire, empruntait à M<sup>lle</sup> Reichemberg le maillot de Chérubin ; M. Laroche recueillait le rôle d'Almaviva des mains de M. Delaunay, décidément trop jeune ; enfin le personnage de Figaro, honoré l'année dernière par un essai de M. Coquelin, était dévolu à son frère, un éphève annoncé sous le nom de Coquelin cadet.

Tels étaient, ou à peu près, les rapports des nouvellistes. Étaient-ils exacts, si prodigieux qu'ils fussent ? Je ne puis dire en vérité s'ils l'étaient de tout point. M. Perrin, qui, jusqu'ici, priait indiscretement

les critiques d'assister aux reprises des pièces et aux débuts des acteurs, s'est rendu enfin à nos justes reproches et s'est retenu sur cette courtoise manie. « Quoi! disions-nous, faut-il faire tant de bruit pour remettre en bon état des ouvrages qu'on devait toujours y tenir? Peut-on nous déranger pour nous montrer que, dans *les Précieuses*, on a changé le petit laquais et le second porteur de chaise? » Nous devons, cette fois, nous tenir satisfaits : on a eu cette modération de se passer fort bien de nous. Quelques-uns pourtant, d'humeur contredisante, ont réclamé telle ou telle de ces corvées qu'on leur épargnait; c'est ainsi que j'ai vu *le Mariage de Figaro*, et je ne ferai aucune difficulté de convenir que je ne m'y suis pas déplu.

Vous vous rappelez sans doute la reprise de l'an dernier; c'était plus qu'une reprise : une restauration. Cette bizarre machine, qui se nomme si bien *la Folle Journée*, depuis quarante ans au moins n'avait pas été rajustée : j'entends que la pièce, jouée trois cent cinquante fois, n'avait pas été répétée une seule. On se contentait d'un *raecord*, à chaque nouvel interprète; on se fiait à la mémoire, au scrupule des anciens. M. Perrin, qui ne fait rien à la diable, employa plusieurs mois à faire répéter la pièce, comme une œuvre nouvelle, le manuscrit en main : il prétendait, par ce travail d'ensemble, assurer le jeu de la machine et l'accorder pour ainsi dire. Il a vint au contraire que jamais l'harmonie n'en avait paru si compromise. L'instrument était bien repoli et reverni, paré de couleurs plus fraîches et comme de grâces nouvelles; mais, à l'épreuve, on trouvait que le jeu s'en était ralenti, que la mesure, à chaque instant, s'y trouvait rompue et que les intervalles des tons n'y étaient plus gardés. D'abord on accusa de ce fâcheux désordre la distribution des rôles de femmes. « M<sup>lle</sup> Croizette, disait-on, est une soubrette bien considérable pour une comtesse comme M<sup>lle</sup> Broisat, et M<sup>lle</sup> Broisat une comtesse bien pauvre pour une soubrette même ordinaire; quant à M<sup>lle</sup> Reichemberg, si jamais ce Chérubin vient à inquiéter cette Suzanne, — ah! *pécaïre!* d'un tour de main elle le mettra dans sa poche! Il est malaisé de ne pas sourire quand M<sup>lle</sup> Croizette dit de M<sup>lle</sup> Reichemberg: « *Il est à peu près de ma grandeur;* » et l'on ne peut admettre qu'Almaviva, si mari qu'il soit, trouve le bras de M<sup>lle</sup> Broisat plus « *rondelet* » que celui de M<sup>lle</sup> Croizette. » Mais bientôt on se douta que le mal venait d'ailleurs. Les invraisemblances de ce genre ne sont-elles pas acceptées à la scène? et même, s'il le faut, n'en tolère-t-on pas de plus fortes? Ne consent-on pas que Richelieu, dans une obscurité plus épaisse, mais cependant moins trompeuse que celle des marronniers de *Figaro*, prenne M<sup>me</sup> de Prie pour M<sup>lle</sup> de Belle-Isle? Et si l'on renonce à discuter les chances d'une telle méprise, va-t-on chicaner des comédiennes sur les différences de leurs tailles et de leur embonpoint? Non, non, les poids ni les mesures des acteurs n'importent guère, ni le rapport du poids de l'un à celui de son camarade : les convenances morales importent

seules beaucoup, et il ne faut que voir si elles sont observées. Nous pouvons déclarer qu'elles ne l'étaient guère dans cette distribution : elles le sont aujourd'hui ou bien peu s'en faut. M<sup>lle</sup> Croizette semblait, plutôt que « verdissante, » épanouie : au moral, j'entends, aussi bien qu'au physique ; elle avait de la grâce, mais point de gentillesse. M<sup>lle</sup> Broisat, sans doute, avait bien l'air abandonnée, mais comment supposer qu'elle méditât une vengeance ? et comment surtout la trouver imposante ? Il est vrai que ce Chérubin était bien mélancolique, bien fluet, et pâle comme une fleur de muguet : sa petite bourgeoise de marraine pouvait lui paraître une grande dame. Allons ! cette année, les choses vont beaucoup mieux. Que M<sup>lle</sup> Baretta soit justement aussi « verdissante » qu'il faudrait, aussi « pleine de gaieté, d'amour et de délices, » je n'oserais pas l'affirmer : M<sup>lle</sup> Samary peut-être aurait plus de l'air de ce portrait ; n'oublions pas cependant que la gaieté de Suzanne n'est pas « cette gaieté presque effrontée de nos soubrettes corruptrices ; » le personnage à l'origine fut joué par M<sup>lle</sup> Contat, quoique réclamé chèrement par M<sup>lle</sup> Fannier, une soubrette. M<sup>lle</sup> Contat y montra « de la grâce, de la finesse et du charme ; » Suzanne est sage, Suzanne n'est rien de plus qu'une personne adroite, spirituelle et riieuse : M<sup>lle</sup> Baretta est adroite ; n'est-elle pas au moins malicieuse et enjouée ? M<sup>lle</sup> Tholer, pour la comtesse, est assez noble et belle, et d'une beauté qui ne s'évanouit pas sur cette grande scène du Théâtre-Français ; elle a de la dignité, de la bonne grâce et même du sentiment. M<sup>lle</sup> Frémaux n'est pas encore un Chérubin parfait ; mais s'il est vrai que « c'est naïf ou polisson qu'il doit être, » Chérubin, cette fois, est franchement naïf, et cette naïveté n'est pas dénuée de charme. Cherchez d'ailleurs par qui fut créé le rôle : par M<sup>lle</sup> Olivier, dont le talent, au témoignage de Beaumarchais, était « naïf et frais comme sa figure. » Ainsi donc si M<sup>me</sup> Jouassain consentait à ne pas outrer si fort le comique de Marceline, ou du moins à le rendre moins pesant et solennel, la distribution des rôles de femmes serait maintenant presque heureuse, et par là cette reprise serait déjà meilleure que la dernière.

Mais le grave manquement aux convenances morales n'était pas imputable aux femmes dans cette épreuve de l'an passé. M. Coquelin surtout rompait l'équilibre de la pièce en ajoutant au caractère de Figaro le poids de sa philosophie et de son civisme. Vous savez « de quelle dégaîne, » comme disait familièrement l'auteur, cette comédie doit « trotter ; » même au comte Almaviva Beaumarchais conseillait de distinguer la noblesse et « l'échassure, qui, disait-il, gourme un peu l'acteur :.. or ce qu'on désire le plus, c'est que la pièce marche. » Eh bien ! dès que M. Coquelin paraissait en scène, la pièce se ralentissait, elle semblait parfois s'arrêter. Vainement derrière lui l'auteur « dévidait ses fusées ; » la silhouette de Figaro, immobile et pathétique, se détachait en noir sur ce fond pétillant d'étincelles. M. Coquelin s'était mis

en tête à la fois de rembrunir<sup>7</sup> Beaumarchais comme tel de ses camarades avait rembruni Molière, et de manifester son adhésion au gouvernement de la république. M. Coquelin n'était plus un comédien vulgaire : il se posait du même coup en abstracteur de quintessence et en confesseur de la foi, de cette foi révolutionnaire qui fait les Talma et aussi les Collot d'Herbois. Pour y trouver à redire et blâmer cette version nouvelle, il fallait avoir l'esprit léger et l'âme royaliste.

Depuis que Musset a parlé de

Cette mâle gaité, si triste et si profonde  
Que, lorsqu'on vient d'en rire, on en devrait pleurer,

vous savez quel travail critiques et comédiens ont fait pour<sup>7</sup> renfrogner Molière. On ne le reconnaîtrait plus au cabaret du *Mouton blanc*, cet aimable *Gélasté*, à qui La Fontaine fait dire : « Le rire est l'ami de l'homme et le mien particulier. » Non-seulement *Alceste* et *Arnolphe*, mais *Harpagon* et *Tartufe*, mais *Dandin* et *Sganarelle* sont devenus peu à peu des héros quasi-tragiques. Oui, vous lisez<sup>7</sup> bien, *Dandin* et *Sganarelle* : on n'ose plus seulement les regarder sans pleurer. Devant eux, on ne prend plus le temps de rire : on pleure d'abord, ensuite, et jusqu'à la fin. Pour moi, dussé-je m'attirer ce reproche que jette *Ariste-Boileau* à *Gélaste-Molière*, dans *les Amours de Psyché* : « Vous êtes le plus frivole défenseur de la comédie que j'aie vu depuis longtemps ; » dussé-je même paraître encore plus grossier que frivole, j'avoue que je préfère n'y pas entendre malice, rire d'abord au théâtre et ne pleurer que sur l'oreiller. *Dandin*, à mon sens, ne demande pas les mêmes larmes qu'*Othello* ; *Molière* n'a montré qu'un des masques du monstre ; il a choisi le comique ; libre à nous de regarder l'autre, par un détour de pensée, quand, les pieds sur nos chenets, nous rêverons à la pièce ; mais le comédien n'a pas le droit de retourner publiquement ce Janus, et la moelle, au théâtre, doit rester dans l'os.

Cependant cette erreur, dans l'interprétation de Molière, est plausible en somme ; ce soin que prend le comédien d'avancer nos réflexions est indiscret sans doute, mais il n'est pas absurde : l'os est rompu mal à propos, mais la moelle s'y trouve, et l'acteur, en le rompant, n'a péché que par excès de zèle. Aussi une telle faute n'eût pas suffi à M. Coquelin : il l'eût jugée trop excusable et facile ; il eût dédaigné, nous le savons, de faire prendre *Alceste* au tragique. Le beau mérite, au demeurant, si le personnage a deux faces, d'exposer à la rampe celle qui regardait le fond ! Le vrai talent, c'est de retourner ce qui n'a pas d'envers ; et voilà justement ce qu'avait entrepris M. Coquelin : il voulait nous donner un *Figaro* de la *Triste-Figure*. *Figaro* ne dit-il pas qu'il se presse « de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer ? » Patience ! ne rions pas si vite, et nous serons obligés de pleurer !

O la tristesse de Beaumarchais, quelle invention merveilleuse! et de Beaumarchais représenté par son favori Figaro! Pourquoi donc, s'il vous plaît, appelle-t-il sa pièce *la Folle Journée*? Est-ce seulement pour en diminuer l'importance et donner le change aux censeurs? Lui-même a traité cette pièce « d'opuscule comique; » pis encore, de « bagatelle. » Il a relégué de tout temps le théâtre « dans la classe de ses amusemens; » ce n'est « qu'à la dérobée » qu'il se livre au goût de la littérature; il « se délasse des affaires avec les belles-lettres, » comme « avec la belle musique et quelquefois les belles femmes; » il assiste à la première représentation de sa pièce dans une loge grillée, après un dîner fin, entre deux abbés disposés à « rire avec lui de ses chagrins, » car, leur a-t-il dit, « je n'en accepte qu'à ce prix; » et plus tard il écrira, en manière de testament : « N'aimant pas le loto, j'ai fait des pièces de théâtre; mais on disait : De quoi se mêle-t-il? » On disait bien plutôt : « De quoi ne se mêle-t-il pas? » Mais lui pouvait répondre, justement comme son barbier : « Que vous en chaut si je m'en démêle? » Et, de fait, il se mêlait et se démêlait de bien des choses, et de diplomatie secrète, et de chicane, et de finances beaucoup plus que de littérature et de théâtre, ce bizarre personnage dont le chevalier d'Éon écrivait : « Nous nous vîmes tous deux, conduits sans doute par une curiosité naturelle aux âmeux extraordinaires de se rencontrer. »

Il parle donc de son œuvre avec une modestie sans feinte, lui ce fat, ce fanfaron, ce « forfaulier; » il ne s'y attache guère que par entêtement d'amour-propre, et comme lui-même ne s'en exagère pas l'importance, il ne sent, au vrai, que médiocrement, le besoin de la diminuer aux yeux d'autrui. « *La Folle Journée* » cependant?.. Est-ce pour marquer le caractère de l'ouvrage? « Le public, dit aujourd'hui M. Dumas, acceptera toutes les philosophies du monde, pourvu que ce soit Polichinelle qui les lui dise; » et justement Sedaine écrivait à Beaumarchais qu'il y avait dans sa pièce « une philosophie de Polichinelle. » Beaumarchais, dans sa préface, demande qu'on lui « passe un peu de morale en faveur de sa gaité, » et il choisit pour épigraphe à son œuvre ces deux vers du vaudeville qui la termine :

En faveur du badinage  
Faites grâce à la raison.

C'est qu'en effet il fallait tout le charme de la gaité, non-seulement pour sauver la pièce auprès des puissances du jour, mais pour la recommander même à cette puissance autrement durable et perspicace du public. Pour nous-mêmes Figaro de vient insupportable s'il se prend au grand sérieux, s'écoute et se guinde; ses tirades alors prennent l'air de morceaux choisis et ses bons mots de citations : ce flot de plaisanterie brûlante se ralentit et se refroidit pour charrier dignement des maximes

politiques : tirons-leur notre chapeau quand elles passent, et fuyons bien vite; quittons lestement ce farceur morose : « Ces gens-là, comme écrivait Beaumarchais à la comtesse d'Albany, ne sont bons qu'à parler révolution. »

Ainsi donc, c'est pour sauver son œuvre que Beaumarchais l'a faite si divertissante et folle? Nous n'y sommes pas encore. Il est bien vrai que la gaité sauve la pièce et la pare; mais ce n'est point ici une application de gaité faite après coup sur une morale, comme est mise par le droguiste la dorure sur la pilule. Beaumarchais n'est point gai de propos délibéré, pour les besoins de sa besogne, d'une gaité d'auteur. Aussi bien, cette gaité-là, je doute qu'elle soit jamais efficace, et je crois que Molière lui-même riait naturellement et pour son compte; sur Beaumarchais, en tout cas, le jugement ne peut hésiter : il a écrit *la Folle Journée* parce qu'il devait l'écrire telle. « J'ai peur, disait Voltaire, que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde. » Il a eu raison, en effet, et sans y prendre garde, en écervelé qu'il était. Il ne se piquait pas d'être un homme de l'art. Il écrivait comme il parlait, même pour le théâtre; et surtout c'est ainsi qu'il écrivit le rôle de Figaro; là surtout son style est « teint de son esprit; » or son esprit était le plus joyeux qu'on pût souhaiter. Sa renommée de belle humeur, et de belle humeur intarissable, lui servait au besoin même de bonne renommée et combattait pour lui contre la calomnie : « Ce Beaumarchais, disait Voltaire, n'est point un empoisonneur : il est trop drôle; » et il lui écrivait pour le complimenter en riant « sur ses trente-deux plats et sa philosophie gaillarde. » Certes il y a dans ces quolibets sur don Guzman Brid'oisson quelque malicieuse rancune contre le conseiller Goëzman; Beaumarchais pourtant écrivait cette scène de l'audience en riant de bon cœur et s'ébattant, avec cette même folâtre humeur dont naguère, chez le père Caron, l'apprenti « fait comme un diable » jouait au juge avec les gamins de son âge.

Il l'avait gardée, cette force de plaisanterie, même au For-Lévêque, d'où il écrivait : « Je suis logé depuis ce matin dans une chambre non tapissée, où l'on me fait espérer que, hors le nécessaire, je ne manquerai de rien, » — justement du même ton dont Figaro devait dire : « Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni... ni... ni..., etc., je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. » Il devait, pour dire vrai, se maintenir en gaité jusqu'à la fin. Inscrit comme émigré, partant proscriit, presque ruiné, ne commence-t-il pas ainsi une lettre au comité de salut public, à ce pouvoir changeant et quasi anonyme : « Citoyens dont le comité est composé... » Sur le dossier qui renferme les documens de sa ruine, ne met-il pas cette étiquette bouffonne : « Mes rapports avec la f...atale



commission? » N'écrit-il pas au ministre des finances Ramel, qui lui marchandait une audience : « Souffrez que j'envoie un grabat dans le grenier de votre hôtel; on vous dira tous les jours : Il est là? » Enfin, tout comme sa sœur Julie, qui « très peu d'heures avant sa mort, » rimait une chanson dont les assistans improvisaient les réponses, ne trace-t-il pas de sa plus lourde écriture, dans les derniers jours de sa vie, une romance qui débute ainsi :

(*Grave et doux*) Au fond d'un verger, Clémène  
 Attendait le beau Licas;  
 Sa bouche exprimait à peine,  
 Mais son cœur disait tout bas :  
 (*Vite et fort*) Qué bigre est çà? landeriette,  
 Qué bigre est çà? landerira.

Il était, en fin de compte, incorrigiblement gai; sa gaité, après un siècle, vit encore dans ses écrits, et tous les comédiens du monde ne prévaudront point contre elle.

Mais le *Mariage de Figaro*, c'est connu, a été le prologue de la révolution! — Soit! la pièce a tourné autrement que ne pensait l'auteur; elle est sortie par là du « sentier battu de nos monotonies françaises, où trop souvent la première scène nous fait deviner la dernière. » L'écrivain avait composé ce prologue tout seul : il a rencontré pour le reste des collaborateurs imprévus. Les spectateurs et l'auteur lui-même, dans sa loge grillée, n'auraient pas ri de si bon cœur s'ils n'avaient cru que la salle était bien gardée : on tire volontiers de ces feux d'artifice, quand on sait les pompiers voisins. Sur les spectateurs il est à peine besoin d'insister. Louis XVI put bien dire, par une boutade prophétique, qu'il faudrait détruire la Bastille « pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse; » mais, en somme, Mirabeau seul, éclairé « patriotiquement » sur les dangers de l'ouvrage par l'intérêt qu'avaient certains financiers de ses amis à faire baisser les actions de la pompe à feu, Mirabeau, seul en France, s'avisa que le chef-d'œuvre de Beaumarchais « déchirait, insultait, outrageait tous les ordres de l'état. » Pense-t-on que la princesse de Lamballe, en applaudissant la pièce, appelât de ses vœux la journée du 3 septembre? Non, non, tout le monde alors pensait comme le censeur Gailhard : « Les gens gais ne sont pas dangereux; » et voilà pourquoi tant de courtisans s'écriaient avec le duc de Fronsac : « Hors le *Mariage de Figaro*, point de salut! »

Faut-il voir là une marque singulière d'aveuglement, et un incident de ce « colin-maillard » qui, « poussé trop loin, devait finir par la culbute générale? » Mais regardons où allaient les opinions de l'auteur. Pouvons-nous accepter pour précurseur de la révolution messire Caron de Beaumarchais, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général aux bail-

liage et capitainerie de la varenne du Louvre? Certes, il en voulait à plus d'un courtisan. Pourquoi? N'était-ce pas parce qu'il avait payé sa noblesse, et que ces gens-là feignaient d'ignorer qu'il en eût quittance; ne pouvant changer le préjugé, il n'avait pas fait de difficulté de s'y soumettre : il voulait au moins avoir le bénéfice de sa soumission. De même il détestait les magistrats, mais il jugeait les délits de chasse à la grande-vénérie de France, et si plus-tard il s'écriait : « Aujourd'hui qu'il n'y a plus, Dieu merci! de chasse à conserver, je n'ai plus l'ennui de recevoir des requêtes, » pendant des années il n'avait eu garde de renoncer à cet ennui. Il pouvait bien écrire un poème sur l'optimisme, où l'esclavage était déploré; mais, comme l'esclavage existait encore, il se résignait à former un plan pour fournir d'esclaves toutes les colonies espagnoles. Il maudissait, et pour cause, les lettres de cachet; mais il ne refusait pas à une famille amie de solliciter une de ces lettres contre un fils indocile. Et fin, quelque temps après qu'une de ses brochures sur la guerre d'Amérique avait été en partie supprimée, chargé à son tour par le lieutenant de police d'examiner un écrit « politiquement badin, » sur le même sujet, il n'hésitait pas à déclarer, lui, le père de *Figaro*, que l'ouvrage manquait « de cette décence patriotique si peu commune dans ce pays-ci, où l'on plaisante sur tout. » Cherchons-nous quelle était, au demeurant, sa politique? Le dauphin, fils de Louis XV, proclamait que c'était le seul écrivain qui lui parlât avec vérité. Quand Necker devint ministre, Beaumarchais dit à Maurepas : « Au moins voilà le règne des plats protégés passé; le vrai mérite enfin fait des administrateurs. » Mais fallait-il pour cela être un révolutionnaire? Tout en aidant de ses ressources les insurgés d'Amérique, tout en les appelant « ses amis les hommes libres, » lui qu'on surnommait « le Wilkes français, » il n'allait pas jusqu'à souhaiter pour nous une charte à la manière anglaise. Tandis que Wilkes, de l'autre côté du détroit, appelait un vent qui fit « choir des têtes, » Beaumarchais écrivait au roi : « Le malheureux peuple anglais, avec sa frénétique liberté, peut inspirer une véritable compassion à l'homme qui réfléchit; » et, le lendemain de la prise de la Bastille, en renvoyant à son capitaine un soldat de Salis-Allemand, il terminait par ce vœu : « Dieu sauve le roi, le rende à son peuple, qui à travers sa fureur n'a pas perdu le saint respect de ce nom sacré!.. Tout le reste est à la débandade! » Est-il besoin de dire que la suite des événemens le surprit, et qu'il n'aima pas voir sa belle maison du boulevard « dévouée » à la ruine par les poissards du cimetière Saint-Jean? On sait comme il réclama contre les représentations de *Charles IX* « dans ce temps de licence effrénée où le peuple avait beaucoup moins besoin d'être excité que contenu; » et s'il écrivit, en 1790, après que le droit commun eut été rendu aux protestans : « Quelque mal personnel que puisse me faire la révolution, je la bénirai pour le grand bien qu'elle vient d'opérer, » cela ne l'empêcha

pas, quelques mois après, d'adresser à la convention cette plainte : « Je fus vexé sous l'ancien régime, les ministres me tourmentaient; mais les vexations de ceux-là n'étaient que des espiègleries auprès des horreurs de ceux-ci. » Encore pourrait-on croire que, s'il regrettait cet ancien régime, où « la raison était tant insultée dans des institutions gothiques, » il le regrettait seulement comme certains hommes regrettent leur femme, mauvais maris, excellens veufs; mais non, sous ce régime absurde, il lui arrivait de dire, s'il était compromis dans quelque méchante affaire : « Ce qui me perce le plus le cœur en ce funeste événement est l'impression fâcheuse qu'on a donnée au roi contre moi : on lui a dit que je prétendais à une célébrité séditieuse ! » Séditieux, il ne voulait jamais l'être. Il dénonçait les abus, parce qu'il « voyait les choses sans brouillard » et ne pouvait s'empêcher de dire ce qu'il en pensait. Mais comment accuser Figaro d'espérances fautiveuses, parce qu'il s'écrie : « Qui sait si le monde durera encore trois semaines ? » quand Louis XV répond à M. de Gontaut : « Les choses comme elles sont dureront autant que moi ? » Comment prendre ombrage du malin barbier qui jette au nez des gens : « Vous vous êtes donné la peine de naître, » quand le comte Almaviva prononce des jugemens dans ce goût : « S'ils font ensemble un autre ouvrage, pour qu'il marque un peu dans le grand monde, ordonné que le noble y mettra son nom, le poète son talent ? » Almaviva, sans doute, connaît le mot de M. de Maurepas aux conseillers du parlement Maupeou qui se plaignaient de ne pouvoir se rendre à l'audience sans être insultés par le peuple : « Allez-y en domino, vous ne serez pas reconnus. » Dès que les grands se raillent eux-mêmes, les petits, ce me semble, peuvent bien les y aider sans leur vouloir mal de mort, et d'ailleurs au moment où paraît *le Mariage de Figaro*, Beaumarchais compte plutôt parmi les grands que parmi les petits. Interrogez M. de Loménie sur la place qu'il tient alors dans la société de son temps : M. de Loménie vous citera bien des menus faits qui montrent l'importance de ce singulier personnage. L'époque est loignée où il écrivait à son père : « Ne soyez étonné ni de ma réussite ni du contraire, s'il arrive : » sa réussite paraît maintenant assurée. L'ancien horloger rédige des « mémoires particuliers pour les ministres » et des « manifestes pour l'état ; » et en marge de ces mémoires, le roi ne dédaigne pas de répondre aux questions qu'il lui adresse. Vergennes le traite comme un officieux dont les services passent au-dessus de sa tête ; d'Estaing le complimente sur les succès de « sa marine, » et le congrès des États-Unis lui envoie ses remerciemens. Est-il condamné au blâme, c'est-à-dire à la mort civile ? M. de Sartines, lieutenant de police, est forcé bientôt de lui dire : « Ce n'est pas tout d'être blâmé : il faut encore être modeste. » Entre-t-il en prison ? Aussitôt on le prie d'en sortir, et, comme il faut que le roi se fasse pardonner

son irrévérence, on joue à Trianon *le Barbier de Séville* : le comte d'Artois fait Figaro et la reine fait Rosine.

De ce rapide examen que ressort-il, sinon que Figaro, le dernier en date des valets de comédie, n'est ni un héros, qui raisonne en souffrant, ni un *réfractaire*, qui se propose de bouleverser l'ordre social? Il s'est trouvé, en effet, le dernier de ces lurons qui représentent depuis la comédie latine la perpétuelle protestation de l'esprit contre la force : il est le dernier successeur des Dave et des Liban. La révolution approche qui va faire Crispin l'égal de son maître : Crispin désormais n'aura plus mission au théâtre de représenter l'esprit ni autre chose, mais seulement de présenter, comme il fait dans la vie, des lettres sur un plateau. Nous pouvons après coup emplir ce type de Figaro de toutes les philosophies qu'il nous plaira d'y verser ; mais cet excès d'honneur, il ne le prévoyait guère. Il fut peut-être le courrier de la révolution française, mais sans le savoir et sans entendre ce qui roulait derrière lui : n'en faites donc pas un précurseur criant que les temps sont venus ; montrez-le-nous sur le théâtre, insouciant, fripon, sémillant, déluré, tel qu'il y parut pour la première fois, et non chargé de cette importance que lui prêtent à présent des gens trop informés de ce qui suivit.

En deux points cependant, il est vrai que cette gaité se trouble : au troisième acte et au cinquième. Au troisième, la reconnaissance imprévue de Figaro par ses parens nous jette un moment dans le drame bourgeois, dans la comédie larmoyante ; au cinquième, le fameux monologue suspend l'intrigue à la façon d'une parabole d'Aristophane. Mais suit-il de là que la pièce soit triste, ou qu'elle soit révolutionnaire? Nullement. Cette scène de reconnaissance, que le public à présent prend tout entière au comique, n'est qu'un accident de sensibilité, dans le goût du XVIII<sup>e</sup> siècle. Beaumarchais, au commencement de son quatrième mémoire contre Goëzman, où il choisit pour interlocuteur le bon Dieu lui-même, a bien soin de se faire dire par ce compère Éternel : « Tu sais avec quelle profusion je versai la sensibilité dans ton cœur et la gaité sur ton caractère. » C'est bien cela ; Beaumarchais est aussi sensible que gai. Le père Caron, l'horloger, qui signe ses lettres à son fils : « Ton bon père et ami, » le père Caron trouve « un juste et noble rapport » entre Gradisson et ce fils ; et, en écrivant ces mots, il ne manque pas de laisser tomber sur le papier des larmes de tendresse. Que voulez-vous? c'est la mode. Beaumarchais, à treize ans, à l'âge de Chérubin, après le mariage d'une jeune personne qu'il pensait aimer, demandait à ses sœurs des nouvelles qui jetassent « un peu de clair dans sa misanthropie ; » il rêvait de se tuer, le polisson, et s'en voulait de ne pas détester encore « tout ce qui porte cotillon ou cornette, après tous les maux que l'espèce lui avait faits ! » Plus tard il déclare à M<sup>me</sup> d'Albany : « Quand je veux rire, c'est aux éclats ; s'il

faut pleurer, c'est aux sanglots. » Mais les sanglots, chez lui, ne parviennent guère à se pousser qu'entre deux éclats de rire. Il est sur ce chapitre comme Julie, sa chère sœur, laquelle, avec son « air de folie, » admire tendrement Richardson, et, pour exprimer que son âme est sombre, dit : « Mes idées sont *puce*; » il est pareil à ce personnage de *Clarisse Harlowe*, dont il parle à son père : « Je suis un peu comme votre bonne amie miss Howe, qui, quand elle avait bien du chagrin, pleurait en riant, ou riait en pleurant.. » C'est ainsi que Figaro pleure ses premières larmes ; le rire échappe au travers : « Va te promener, la honte ! je veux rire et pleurer en même temps ! » Que Figaro soit « attendri » ou qu'il soit « exalté, » qu'il porte même ses mains sur sa poitrine en disant : « Ce que j'ai là, je l'ai comme un plomb, » nous sommes tranquilles, son rire va bien ôt sonner comme neuf, son joyeux visage sera nettoyé de son chagrin. Beaumarchais ne fait ici que se rappeler un moment qu'il est l'auteur d'*Eugénie* et des *Deux Amis*; il accorde un souvenir à ce genre qui, étant nouveau, l'avait dû tenter. D'ailleurs une partie de : recettes de *la Folle Journée* n'est-elle pas consacrée à l'institut des mères nourrices ? Quand le père Caron vous disait qu'il y a un juste et noble rapport entre son fils et Grandisson !

Pour un accès de sentiment, qui marque le milieu de la pièce, il ne faut pas, vous me l'accorderez, en méconnaître le caractère, ni la transformer toute en « tragédie domestique. » Il ne faut pas davantage considérer le monologue comme un placard révolutionnaire, un manifeste affiché par l'auteur au bout de sa comédie ; il ne faut pas surtout élever le ton du personnage depuis le commencement de la pièce pour qu'il se trouve enfin à la hauteur de cette tirade. Il faut prendre ce monologue pour ce qu'il est tout simplement : un morceau d'exposition, habilement façonné, qui se trouve ici hors de sa place et alourdit la fin de l'ouvrage. Beaumarchais, ne l'oubliez pas, si bien doué qu'il soit, n'est pas un homme du métier : la tirade du *Barbier* se trouvait au début de la pièce : c'était une heureuse chance ; celle-ci tombe à la fin : c'est un fâcheux hasard. Figaro s'avise de philosopher mal à propos, il interrompt la fête. Mais quoi ! on nous l'a dit : « donnant le présent à la joie, il s'inquiète de l'avenir tout aussi peu que du passé ; » il donne, cette fois, le présent au discours, il oublie ce qui précède et ne s'inquiète pas de ce qui va suivre. En cela encore il imite son auteur, qui, volontiers, dans une lettre, se prend à considérer « comme les choses de ce monde s'engrènent, et comme les chemins de la fortune sont bizarres, » quitte à revenir tout à coup à l'objet de son message : « Mais ce n'est pas de la morale que je vous ai promis, c'est une chansonnette fort tendre... » Figaro, jaloux de sa femme, s'arrête à trancher du raisonneur, comme Beaumarchais écrivant une lettre à sa fiancée s'arrête à trancher du métaphysicien. C'est que ce diable d'homme, en effet, qu'il écrivit une lettre ou

bien une comédie, écrivait comme il parlait et qu'affairé, mobile, capricieux en ses réflexions, il était toujours, selon le témoignage d'un de ses amis « entier à la chose dont il s'occupait. » Ce monologue n'est qu'un accès de raison discourante, comme la scène de la reconnaissance n'est qu'un accès de sentiment. Une heure plus tôt cet accès d'éloquence eût servi à l'exposition de sa pièce; il ne fait ici que déconcerter le spectateur: il faut cependant l'accepter tel qu'il est, et ne point lui donner un prix auquel le reste de la comédie soit sacrifié.

Or c'était justement la faute de M. Coquelin. Pour se mettre au niveau où il supposait le monologue, il s'élevait en insolence depuis la première scène jusqu'à celle-là. Je sais bien que M. Delaunay avait plus de grâce que d'autorité, qu'il semblait mieux fait pour plaire aux femmes que pour commander aux hommes, et que, si noble qu'il fût, il ne gardait rien de féodal. Même dans cette Espagne imaginée qui ressemble fort au pays où les barons d'Alfred de Musset ont leurs terres, dans cette Andalousie où le père de Perdican, ce digne homme, pourrait être corregidor, où Basile annonce Blasius et Marceline dame Pluche, même en cette province de l'empire de Fantaisie, M. Delaunay manquait de prestige, et M. Laroche, qui le remplace, à défaut de son élégance, montre plus de gravité. M. Delaunay, délicieux dans les scènes de galanterie, paraissait mal propre à rendre des arrêts; sa colère, à l'occasion, n'était pas des plus dignes, et dans sa familiarité on ne sentait pas une condescendance. Mais était-ce une raison pour lui parler de la sorte? L'impertinence de Figaro ne doit-elle pas être prudente, joviale et toujours prête, au moins dans le commencement, à esquiver par une plaisanterie la riposte qu'elle mérite? Quand Almaviva s'écrie: « Fripon, ta physionomie qui t'accuse me prouverait déjà que tu mens, » et que Figaro répond: « S'il en est ainsi, ce n'est pas moi qui mens, c'est ma physionomie; » quand ces répliques se présentent comme des coups de raquette: « ... Je me changeais. — Faut-il une heure? — Il faut le temps. — Les domestiques ici sont plus longs à s'habiller que les maîtres. — C'est qu'ils n'ont point de valets pour les y aider; » n'est-il pas vrai que de telles excuses doivent être lancées comme des boutades, comme des goguenarderies encouragées par la bienveillance dédaigneuse du maître? Figaro se souvient que le jour où il a jeté sa fameuse phrase: « Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets? » le comte, en riant, s'est écrié: « Pas mal!.. » Et si le maître laisse le valet achever sa définition de la politique, c'est qu'il se réserve de lui répondre légèrement, et comme à un personnage dont les paroles n'importent guère: « Eh! c'est l'intrigue que tu définis! » Figaro est le bouffon qui divertit le seigneur: à ce titre, on lui passe bien des licences; il doit cependant toujours en guetter l'effet, et s'il lance toutes ses saillies sérieusement comme un citoyen qui

réprimerait l'arrogance d'un ci-devant, il faudrait, pour qu'Almaviva le tolérât et l'écoutât, que nous fussions, non plus à la veille d'une révolution, mais bien en pleine terreur, et que le maître craignît, ayant chassé ce drôle, d'être accusé par lui d'incivisme auprès du comité de son quartier. Certes, ce n'est pas ainsi que Beaumarchais l'entendait : et pourtant, mieux que personne, il connaissait l'emploi de l'esprit contre l'injustice d'un grand seigneur : n'est-ce pas avec l'esprit plus qu'avec les mains qu'il s'était défendu contre les « fureurs *crochetorales* » d'un duc de Chaulnes « brave à coups de poings, comme un matelot anglais? » avec l'esprit qu'il avait châtié certain ambassadeur de Russie, mauvais payeur au jeu et par surcroît mal poli? Il faut lire dans ses lettres tout le récit de cette aventure; comment, sous prétexte de tailler au pharaon, il emprunte au comte de Buturlin cent louis que ce diplomate lui devait depuis longtemps; comment, les cent louis perdus, il dit au comte : « Nous sommes quittes; » et le comte s'écriant : « Cette banque-là ne vous coûte guère, » il lui répond avec courtoisie : « C'est tout ce qu'on pourrait me dire, monsieur le comte, si j'avais eu affaire à un mauvais débiteur. » Je ne sache pas que Figaro tint dans le monde la place que Beaumarchais y tenait, et sous nul prétexte sa constance devant les menaces d'Almaviva ne saurait être plus raide que cette fermeté spirituelle : d'un bout à l'autre, il doit rester l'adroit personnage qui, après avoir donné au comte « un faux avis » sur la comtesse, répond aux reproches de celle-ci sur l'inconvenance de son invention par ce tour bien propre à désarmer sa colère : « Il y en a peu, madame, avec qui je l'eusse osé, — crainte de rencontrer juste. »

Je n'avais pas vu sans crainte M. Coquelin cadet aborder ce rôle à son tour. Non qu'il me fût suspect d'un grand zèle politique; mais il a, lui aussi, sa philosophie, qui est justement celle de Polichinelle. Entiché de cette plaisanterie froide qui plaît si fort aux Anglais, il est souvent à la fois mélancolique et burlesque : il est l'Hamlet du *Tintamarre*, qui porte, en guise d'épée, une batte d'Arlequin; j'avais peur qu'il ne prêtât au joyeux barbier une bouffonnerie trop flegmatique et mystérieuse. Je connaissais, d'autre part, les minuties de sa mimique, de sa diction, de tout son jeu; je me rappelais avec quel soin il avait dessiné son Basile, et je craignais qu'il ne gâtât par excès de scrupule, cette grande figure de Figaro. A propos de Basile, en passant, un avis à M. Silvain : sa pédanterie n'a rien de comique, et je ne vois pas où tend son emphase; s'il ne peut acquérir la finesse de M. Thiron, si délicieux dans *Brid'oison*, qu'il ait au moins la bonhomie de M. Barré, excellent dans *Antonio*. Mais, pour revenir à M. Coquelin cadet, il m'a doucement surpris : il a composé le rôle plus largement que je ne pensais, avec plus de bonne humeur et d'aisance. Il se résigne dans le monologue à laisser s'arrêter la pièce; il ne défigure pas son personnage tout le temps

sous prétexte de le transfigurer un moment. Est-ce bien là un Figaro achevé? Non, sans doute, ce n'est qu'un valet goguenard; mais je l'aime mieux tel que tribun incommode. Le Figaro achevé, c'étaient sans doute Prévillo et Dazincourt, ou bien encore Monrose; ceux-là étaient, au rapport des contemporains, et selon le vœu de l'auteur, « spirituels sans vulgarité; mauvais sujets, mais fins, rusés, éduqués et non pas farceurs, » — tels que Marceline décrit son fils: « le beau, le gai, l'aimable Figaro; semillant, généreux!.. généreux comme un seigneur; charmant enfin, » mais bien « le plus grand monstre... » — ou tel qu'en ses Mémoires la baronne d'Oberkirch dépeint Beaumarchais: « Autant la mine de chafoin de M. de la Harpe m'avait déplu, autant la belle figure ouverte, spirituelle, un peu hardie peut-être, de M. de Beaumarchais me séduisit. On m'en blâma; on disait que c'était un vaurien... » Le voilà « ce plus grand monstre ! » irrésistible, agile, tirant tous les regards après soi, l'esprit tendu comme son jarret andalous... Mais le ciel n'a pas donné à tous les comédiens, ni seulement aux bons, de répondre en tout point à un pareil portrait. D'ailleurs pour être louable dans les ouvrages du répertoire, il suffit, à mon avis, de ne pas nous les gêner. Certains comédiens, d'un talent trop ambitieux, nous ont disposés à applaudir leurs cadets, quand ceux-ci se contenteraient, par discrétion singulière, de ne pas altérer sciemment la physionomie des classiques.

Il faut remercier de cette reprise M. Émile Perrin et lui demander, à présent, de prendre confiance dans sa jeune troupe. Qu'il ne craigne pas de compromettre par de telles expériences « la douce, l'utile, la tant bien-aimée recette. » — C'est Figaro qui accumule ces épithètes louangeuses dans le *Compliment de clôture* écrit après *le Barbier*, et il demande si, dans le monde, il se fait quelque chose qui ne soit « au profit de la recette. » Mais, quatorze ans plus tard, Beaumarchais, en personne, adjurait les sociétaires de prendre un parti plus honorable que lucratif pour leur maison, et il tournait ainsi sa prière: « Quant à vous, mesdames et messieurs, si vous ne voulez pas qu'on vous dise que tout vous est indifférent, pourvu que vous fassiez des recettes, méditez les conseils que mon amitié vous présente. » — Il s'agissait alors d'un intérêt d'ordre public: il ne s'agit maintenant que des intérêts de l'art: je prie cependant M. Perrin de « méditer » ma demande. Qu'il persévère dans cette voie où il s'engage heureusement; qu'il ait chaque jour plus de foi dans ses recrues de seconde ligne; qu'il ne doute pas, comme Figaro, si le monde durera encore trois semaines: c'est par l'épreuve de ces jeunes talens qu'il assurera la bonne tenue de la maison de Molière.

LOUIS GANDERAX.



---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 mai 1831.

On ne peut pas dire que le moment présent soit tout au repos et au plaisir pour les nations de l'Europe. Sans qu'il y ait des menaces apparentes de prochaines et sérieuses complications, il y a bien assez d'affaires et de difficultés pour occuper les peuples et les gouvernemens. L'Angleterre a l'Irlande à pacifier ou à désarmer par sa politique réformatrice mêlée de mesures de coercition. La Russie reste avec les embarras d'un nouveau règne assombri par une catastrophe sanglante, paralysé par des conspirations insaisissables, par des agitations intestines. Le tout-puissant chancelier d'Allemagne lui-même a ses querelles avec son parlement, avec des partis dont il n'a pas facilement raison, et l'Italie a ses crises ministérielles nées de ses mécomptes d'ambition, de ses calculs trompés. La France, quant à elle, passe aujourd'hui par une phase singulière qui ne laisse pas d'être un peu compliquée, qui peut être décisive sous plus d'un rapport. Pour la première fois depuis dix ans, la France se trouve engagée par les armes, par sa diplomatie, dans une entreprise qui nécessite de sa part autant de prudence que de fermeté, qui met en jeu sa politique extérieure, ses relations avec d'autres puissances, ses intérêts méditerranéens. Elle ne pouvait reculer sans manquer à son rôle, elle est maintenant dans cette affaire de Tunis, elle est tenue de s'en tirer à son honneur. D'un autre côté, la France se sent à la veille d'une épreuve intérieure toujours délicate, d'un grand scrutin d'où sortira une nouvelle chambre des députés, et cette crise qui se prépare peut avoir d'autant plus d'importance qu'elle a commencé par se compliquer d'une proposition de réforme du système d'élection, d'une substitution du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement. Ainsi, en même temps qu'elle a devant elle cette question à la fois militaire et diplomatique de Tunis qui est peut-être encore loin d'être finie, la France entre dans la période des complications, des agitations, des combinaisons électorales. Qu'en sera-t-il de cette expérience nouvelle? C'est là justement le secret de cette phase où nous

sommes, qui peut certainement être décisive pour nos affaires intérieures et extérieures, pour la politique tout entière du pays.

Et d'abord qu'on se représente à peu près la situation intérieure telle qu'elle est aujourd'hui, telle que l'ont faite les plus récents incidens. Ce qu'il y a d'évident, c'est que la lutte électorale, avant même d'être légalement ouverte, est désormais engagée.

Elle est un peu partout. Elle est dans ce voyage que M. le président de la chambre des députés vient de faire à Cahors, sa ville natale, et qui n'a d'autre tort que de ressembler par certains détails à quelque épisode du *Roman comique*. Elle était hier encore dans le discours, d'ailleurs vigoureux et sensé, par lequel M. le président du conseil s'est efforcé de rassurer les sentimens religieux du pays en défendant contre les passions anticléricales les intérêts du recrutement du clergé, en essayant d'obtenir pour les étudiants ecclésiastiques un adoucissement des rigueurs du service militaire. Cette lutte électorale, elle a été particulièrement engagée, il y a quelques jours, par cette discussion qui a un instant passionné la chambre, qui a désorganisé la résistance des partisans du scrutin d'arrondissement et a fait triompher le scrutin de liste. La campagne a été du reste vivement conduite par un habile stratéliste. A peine le parlement a-t-il été de nouveau réuni après ses dernières vacances que la question s'est imposée en quelque sorte. M. le président de la chambre, qui depuis longtemps a fait du scrutin de liste son affaire personnelle, s'est jeté aussitôt dans la mêlée, et le discours qu'il a prononcé a décidé la victoire en mettant fin au combat. Jusqu'au bout, il est vrai, même après le discours de M. Gambetta, le dénouement semblait singulièrement incertain. Au premier vote secret, la chambre s'est presque partagée, il n'y a eu qu'une différence de huit voix entre les deux camps. Au second vote, qui a été public, tout avait déjà changé, et si dès lors la majorité n'a cessé de grandir, c'est que beaucoup de vaincus du premier scrutin ont dû s'empresse de se réconcilier avec le vainqueur, c'est que rien ne réussit comme le succès, selon le mot vulgaire; c'est qu'aussi on a tâché de laisser l'espérance à ceux qui pouvaient se sentir menacés dans leurs intérêts électoraux. On leur a laissé une porte ouverte; on n'a pas seulement maintenu le nombre des députés tel qu'il existe aujourd'hui, on a augmenté considérablement ce nombre sans s'inquiéter si ces combinaisons de fantaisie, ces expédiens de circonstance, n'auraient pas pour résultat de troubler l'équilibre des pouvoirs publics. Tout cela a été fait en quelques heures, au pas de course, par une sorte de mouvement qui, une fois décidé, s'est précipité vers le but comme si on avait hâte d'en finir.

Reste à savoir maintenant si ce qui a été fait par la chambre des députés sera ratifié par le sénat, et si cette réforme du système électoral habilement préparée depuis quelques mois, éloquemment soutenue au

Palais-Bourbon, ne va pas décidément échouer au Luxembourg. Il n'est point douteux qu'au sénat comme dans l'autre chambre, le scrutin d'arrondissement compte des partisans nombreux, même parmi les républicains, et il y a une raison de plus pour qu'on y regarde de près au Luxembourg. La réforme nouvelle ne soulève pas, à proprement parler, une question constitutionnelle sans doute, puisque la constitution n'a rien prévu, rien fixé sur ce point. Les pouvoirs publics cependant ont été établis dans certaines conditions d'équilibre, ils sont appelés à se réunir en congrès, à concourir ensemble à des actes de puissance souveraine dans des circonstances déterminées. Si l'un de ces pouvoirs cherche dans des modifications organiques une force nouvelle, des éléments nouveaux de prépondérance, n'en résulte-t-il pas aussitôt et par cela même un affaiblissement relatif de l'autre pouvoir? Si l'on réforme le système électoral avec l'intention avouée de créer par des manifestations concentrées du suffrage universel un instrument de règne, si de plus le nombre des députés est sensiblement augmenté, n'est-ce pas une révolution dans les rapports des deux assemblées? Si l'ensuit que les prérogatives ordinaires des deux pouvoirs restent ce qu'elles étaient et que l'équilibre n'est plus le même, que la constitution, sans être méconnue ou altérée en apparence, peut être atteinte dans son essence, dans son esprit. Pour ceux qui veulent supprimer le sénat ou le réduire à un rôle subordonné et impuissant, c'est tout simple. Pour ceux qui croient à la nécessité d'une assemblée représentant avec autorité la réflexion et la prévoyance, c'est une autre question. Il y a dans les combinaisons récemment adoptées un danger, tout au moins une anomalie dont certains membres du sénat se sont déjà préoccupés, et l'augmentation du nombre des députés, par exemple, pourrait bien rencontrer de vives résistances au Luxembourg. Il y a des chances pour que cette augmentation soit sérieusement contestée. Ira-t-on au-delà? Poussera-t-on l'opposition jusqu'à mettre en doute d'autres parties de la loi nouvelle, le principe même de cette loi, comme semblerait l'indiquer un premier vote des bureaux? Ce serait alors une affaire bien autrement grave, et le sénat, eût-il peu de goût pour la réforme qui lui est soumise, pourrait hésiter à prendre l'initiative et la responsabilité d'un vote qui créerait une situation singulièrement difficile, puisqu'on se trouverait entre un système repoussé au Luxembourg et un système désavoué au Palais-Bourbon. Le sénat n'ira pas peut-être jusqu'à cette extrémité; dans tous les cas, il ne votera la loi que parce qu'il ne pourra guère faire autrement, et ce qu'il y a de plus clair en tout cela, c'est qu'en définitive on va à cette réforme avec peu d'entrain, avec une conviction médiocre, et des idées passablement confuses sur les conséquences possibles de cette révolution nouvelle du régime électoral.

A quoi tiennent ces confusions, ces hésitations ou ces résistances qui se reproduisent dans le sénat comme elles se sont produites dans

la chambre des députés, qui sont dans l'opinion, et que toutes les discussions, tous les artifices de parole n'ont pu entièrement dissiper? Il faut voir les choses comme elles sont. La vérité est que, dans tous ces débats, il n'y a aucune de ces questions supérieures qui peuvent passionner ou diviser les esprits, mais qui les animent et les relèvent en leur offrant un but précis et distinct. Il ne s'agit nullement d'un principe de droit public, pas même de la valeur comparative du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement. Il s'agit d'une tactique, d'une stratégie dont on ne démêle pas toujours les secrets. Ce scrutin de liste auquel on revient aujourd'hui, il n'a rien de nouveau ni rien d'inquiétant. Depuis que le suffrage universel existe, il a été souvent pratiqué et il a cela de particulier qu'il a profité alternativement à tous les partis. Il peut avoir l'avantage de dégager les élections de la vulgarité des influences locales, de leur imprimer un caractère plus politique, et dans un autre moment ou dans d'autres conditions, il eût été sans doute moins contesté. Non, ce n'est pas l'idée elle-même qui est en question. Cette idée, reprise il y a quelques mois en toute sincérité par un esprit aussi distingué que bienveillant, aurait pu être étudiée; elle aurait pu être réalisée avec maturité et traduite dans une législation sérieuse, prévoyante. Ce qui l'a compromise et rendue assez suspecte, c'est qu'elle n'a pas tardé à se compliquer, et à prendre la forme, le caractère d'un expédient conçu pour faire en quelque sorte violence à toute une situation. Parlons franchement. Quelle que soit la valeur théorique du scrutin de liste, la réforme pour laquelle on a livré l'autre jour une si ardente bataille, cette réforme, par la signification qu'elle a prise, par les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, avait des inconvénients de diverse nature qui ne pouvaient manquer de donner à réfléchir, qui devaient frapper des esprits sérieux ou, si l'on veut, défiants.

Le premier de ces inconvénients, c'était que la réforme nouvelle avait évidemment quelque chose d'artificiel et d'arbitraire. Elle ne naissait pas de la situation même. Elle a pu être examinée, débattue dans des polémiques plus ou moins habiles, plus ou moins ingénieuses; elle ne répondait à aucun mouvement sensible d'opinion, à aucune sollicitation, à aucun désir saisissable du pays. Depuis quelques mois, tous les conseils locaux, départementaux, ont eu l'occasion de se réunir, ils ont pu émettre des vœux; il n'y a eu en réalité aucune apparence de manifestation. Il a pu y avoir un certain bruit de discussion, une certaine agitation dans ce monde où les questions factices se succèdent, où tout est livré, matin et soir, à l'ardeur des polémiques; la masse nationale est restée à peu près indifférente.

Bien mieux : l'idée d'une réforme de ce genre qui a toujours sa gravité ne se produit d'habitude que lorsqu'on croit avoir à se plaindre d'un régime, lorsqu'on a souffert dans ses opinions ou dans ses inté-

rêts d'une législation. Chose étrange! ici au contraire la légalité existante a comblé et dépassé les espérances de ceux qui ont, à l'heure qu'il est, la prépondérance dans le parlement et qui ne trouvent rien de mieux que de briser l'instrument auquel ils ont dû la puissance. Cette légalité, elle a produit des chambres républicaines, non-seulement, comme on le dit, en 1877, sous le coup d'un retour offensif de réaction qui provoquait l'unité des efforts de résistance, mais en 1876, lorsque la première expérience de la loi électorale s'accomplissait sous les auspices d'un ministère conservateur. Juge-t-on que les fruits de l'expérience aient été ainers? trouve-t-on que cette chambre de 1876 et de 1877, bien que réunissant la fleur du parti républicain, ait été décidément insuffisante, pleine de préjugés, vulgairement agitatrice et stérile? Ce serait un peu sévère de la part d'ennemis avérés. Qu'est-ce donc lorsque ce sont des amis, des membres de la majorité elle-même qui, pour justifier leurs projets de réforme, sont obligés de sous-entendre qu'un certain nombre de leurs collègues ne représentent qu'une médiocrité incohérente, lorsque c'est un président qui descend exprès de son fauteuil pour offrir de si gracieux complimens à ceux qui lui ont donné son autorité? Le spectacle est au moins nouveau. M. Gambetta sait relever les questions, sans doute. Il nous assure que la chambre a été ce qu'elle pouvait être avec son origine, et que le moment est venu où le scrutin de liste est nécessaire pour donner plus de cohésion à la majorité, plus de force au gouvernement, pour créer une situation où l'on puisse pratiquer avec suite, avec autorité, la politique de l'état républicain. Eh bien! soit, la chambre qui va mourir n'a point suffi à son rôle; mais est-on sûr que le scrutin d'arrondissement soit le seul ou le principal coupable, que sous le régime du scrutin de liste, même avec les candidatures parisiennes qui iront chercher fortune en province, le résultat sera sensiblement différent, que dans ce parlement nouveau il y aura des capacités inconnues jusqu'ici, un esprit politique supérieur? Croit-on que le scrutin de liste suffira pour créer des majorités qui ne soient plus subordonnées à des intérêts locaux ou personnels, pour susciter des ministères à l'intelligence résolue, pour donner à la république la politique que M. Gambetta invoque pour elle? S'il n'y avait qu'à modifier un article de loi et à transporter une boîte de scrutin de l'arrondissement au département, ce serait trop facile. Ne voit-on pas que tenter les expériences et braver l'inconnu dans ces conditions sans plus de garanties, sans aucune sollicitation du pays, c'est tout simplement avoir l'air de changer pour changer, et cacher sous de grands mots, sous une apparence de progrès, un sentiment inavoué de malaise et d'instabilité? Que le scrutin de liste soit bon ou mauvais en lui-même, il ramène pour le moment la mobilité dans les lois fondamentales et il risque fort de n'être pas un remède à tous les maux, comme on le suppose complaisamment.

Un autre inconvénient caractéristique de cette réforme, c'est qu'elle a par trop l'air d'être la victoire d'un homme, l'affaire personnelle de M. le président de la chambre des députés. M. le président de la république paraît avoir eu des doutes sur l'opportunité de la loi nouvelle; il n'a rien dit, réfugié qu'il est dans son irresponsabilité. Le ministère, qui n'est pas irresponsable quant à lui, qui est censé être le chef de la majorité, le ministère n'a rien dit non plus, paralysé qu'il est par des divisions d'opinions. M. le président de la chambre a seul triomphé: c'est son œuvre et son succès! M. Gambetta, cela est bien clair, cherche, dans ce qu'il appelle une « concentration du suffrage universel, » des forces nouvelles dont il compte se servir un jour ou l'autre, et il n'a même pas caché que ce qu'il aime dans le scrutin de liste, c'est sa ressemblance avec le plébiscite. Il faut à M. le président de la chambre les grands moyens dignes des grandes ambitions! Assurément M. Gambetta est désormais un personnage dans la république, et cette position qu'il a aujourd'hui il l'a conquise pas à pas depuis dix ans par la parole, par la dextérité, par ses interventions décisives dans les momens les plus difficiles, par l'habileté avec laquelle il a su maintenir et agrandir sans cesse son influence dans le parlement et hors du parlement. Son importance est un de ces faits avec lesquels il faut toujours compter en politique. Malheureusement, avec toutes les qualités qui expliquent ses succès et sa marche ascendante, M. Gambetta laisse voir à tout instant, dans sa forte et souple nature, de singulières lacunes. Avec lui, les observateurs désintéressés ne savent jamais bien où ils en sont. Un jour, il parle en politique avisé, en homme de gouvernement, presque en sage; le lendemain, il a le langage, les procédés, les vulgaires brutalités d'un sectaire. Tantôt il se montre conciliant, à peu près modéré, — tantôt il se laisse aller aux passions les plus exclusives, aux plus violentes intolérances de parti. Au moment où il désavoue toute pensée d'antagonisme vis-à-vis de M. le président de la république, il se laisse traiter en chef de l'état, il parle en chef de l'état, et sa bonhomie assez ronde s'accommode parfois d'une ostentation qui ressemble à de la comédie. M. Gambetta a de la popularité, on le voit bien; il n'en est pas encore à inspirer cette confiance sérieuse sans laquelle un homme public ne peut rien, et ce qui lui manque, il ne l'aura certainement pas trouvé dans son récent voyage à Cahors, au milieu des fêtes et des galas qui lui ont été prodigués.

Rien certes de plus simple que le sentiment qui ramenait M. Gambetta dans sa ville natale, après dix ans d'absence, et rien de plus naturel aussi que l'empressement des habitans de Cahors à recevoir, à fêter un si brillant compatriote. On conviendra bien pourtant que la réception a manqué un peu de simplicité, qu'il y a eu un peu trop de carillons sur le passage du triomphateur, trop de pompes, trop de mise en scène, trop de préfets des départemens circonvoisins, trop de dépu-

tations, trop d'adulations, trop d'historiographes à la suite pour raconter le mémorable événement, — et qu'au bout du compte tout cela n'a pas été exempt d'un certain ridicule. On n'a pas porté M. Gambetta sur un char, et c'est bien heureux : sauf ce détail, le gala a été complet. Tenez, au milieu de toutes ces exubérances assez souvent puérites, il n'y a qu'un fait sérieux et touchant, plus touchant et plus sérieux que toutes les démonstrations. On a profité de la circonstance pour inaugurer un monument funèbre destiné à honorer les mobiles du Lot morts pendant la guerre. C'est une histoire peu connue, et cependant parmi ces braves gens de toute classe, de tout rang, appelés du soir au lendemain sous le drapeau, improvisés soldats, les actes d'intrépidité, les dévoûmens héroïques, les généreux sacrifices, n'ont pas manqué. Au pied de ce monument, élevé sur les coteaux de Cahors, un officier de l'armée territoriale a lu les états de service des mobiles du Lot; il a raconté que ce vaillant régiment attaché à l'armée de la Loire avait pris part à quatorze combats jusqu'à la retraite du Mans, qu'il avait perdu bien près de mille hommes de son effectif, qu'il avait eu dix officiers tués et quinze blessés. Saisissant et viril témoignage de ce qu'on pouvait attendre de cette jeunesse dévouée qui, dans son inexpérience de la guerre, a su mourir, qui a reçu l'autre jour, le général Appert a eu raison de le dire, un tardif hommage! Convenez qu'après de ce bulletin, les discours prononcés par M. le président de la chambre ou les discours qui lui ont été adressés pâlisseraient singulièrement, et qu'en songeant à ces morts obscurs, on s'intéresse un peu moins aux promenades de M. Gambetta, au récit des ovations que le grand homme en voyage a reçues des femmes du marché de Cahors!

Maintenant le président de la chambre des députés est rentré pour son repos à Paris, et ce qu'il a de mieux à faire, c'est d'oublier les banalités qui n'ont manqué à aucune fortune nouvelle pour ne se souvenir que des paroles plus sérieuses qu'il a prononcées, avec intention sans doute, qui de sa part ressemblent à un engagement. Une fois de plus il a désavoué avec énergie toute pensée de rivalité avec M. le président de la république : la sanction la plus décisive qu'il puisse donner à son langage, c'est de ne pas se prêter à ce rôle de protecteur ou d'inspirateur irresponsable du gouvernement qu'on lui fait trop souvent, de n'avoir pas l'air d'opposer pouvoir à pouvoir, présidence à présidence. M. Gambetta a chaleureusement démontré à ses compatriotes la nécessité de ne pas « mettre à la fois tout en question, » particulièrement de ne pas toucher à la constitution, de lui obéir avec fidélité : le gage le plus efficace qu'il puisse donner de sa sincérité, c'est, non-seulement de défendre cette constitution contre ce qu'il appelle des « révisions prématurées, » mais de la respecter et de la faire respecter dans son esprit, dans ses conditions essentielles, de ne pas paraître renouveler pour le sénat l'alternative de se soumettre ou de se démettre. M. le

président de la chambre, parlant, lui aussi, devant le monument des mobiles du Lot, a témoigné le regret que le concours d'efforts patriotiques, de bonnes volontés, de dévoûmens qui s'était manifesté pendant la guerre n'ait pas pu « se poursuivre sur le champ de bataille pacifique de la discussion, dans la recherche des progrès à accomplir, dans l'éducation, dans la question de la forme politique de gouvernement... » Fort bien! on ne peut pas se flatter sans doute que cet accord fût facile à réaliser et à maintenir longtemps; mais dans tous les cas le meilleur moyen d'y travailler sérieusement, d'approcher de la réalisation de cette pensée, ce serait de faire en sorte que la république ne devînt pas une domination de parti, de ne pas rendre impossibles les alliances, les rapprochemens par les exclusions passionnées, par la guerre aux croyances, aux intérêts, aux situations. M. le président de la chambre, en parlant de cette union qui n'est qu'un rêve rétrospectif et en témoignant assez platoniquement le regret qu'elle n'ait pas pu devenir une réalité bienfaisante, s'écrie dans son discours de Cahors : « Ah! que la France serait grande! » Elle serait grande, en effet, à la condition de ne pas perdre son temps et ses forces dans de stériles conflits de partis, à la condition de ne pas mettre tout en question à la fois, comme le dit M. Gambetta, et de pouvoir suivre avec persévérance une politique de sérieuse et libérale modération dans ses affaires extérieures comme dans ses affaires intérieures.

La France d'aujourd'hui a deux sentimens également vifs. Si par ses instincts les plus profonds elle appelle, elle réclame la sécurité intérieure, elle n'est pas moins attachée à la paix extérieure, et la vivacité même de ce sentiment pacifique est une garantie de plus de la modération qu'elle doit porter dans une affaire comme cette question de Tunis qu'elle n'a point recherchée, qu'elle a dû accepter, qu'elle est tenue maintenant de conduire jusqu'à un dénouement propre à sauvegarder ses intérêts. Où en est-elle aujourd'hui, cette campagne à la fois diplomatique et militaire entreprise par nécessité, par une raison supérieure de sûreté? Évidemment, rien n'est encore terminé. Les forces françaises, réunies sous le général Forgemol, continuent, dans ces régions abruptes de l'ouest de la régence, leurs opérations laborieuses, le plus souvent sans rencontrer un ennemi toujours fuyant, sans avoir eu jusqu'ici à livrer des combats bien sérieux. Elles cernent les montagnes, elles occupent les points principaux sur la côte comme dans la vallée de la Medjerda. C'est à la faveur de ce développement militaire étendu par degrés jusqu'aux portes de Tunis que le gouvernement français a pu imposer au bey le traité de garantie qui établit, dans des conditions nouvelles, nos rapports avec la régence, et ce traité a été, il y a peu de jours, soumis aux chambres, qui se sont empressées de le ratifier. Le traité du Bardo a toute l'autorité diplomatique qu'il peut avoir. Il reste maintenant à l'exécuter, à imprimer une certaine fixité à la situation nouvelle, à



prendre des mesures pour que l'ordre que nous allons créer soit à l'abri de toute subversion, et c'est là justement la difficulté. Non sans doute, tout n'est pas fini en Tunisie. L'exécution même de ce traité récemment signé peut soulever des questions assez graves ou tout au moins assez inextricables. Il n'est point douteux que le gouvernement français, en se constituant le représentant du bey à l'étranger et en garantissant les conventions des autres puissances avec la régence, s'est créé une série d'embarras éventuels. Il s'est imposé auprès du bey des obligations aussi épineuses que variées qu'il aura peut-être parfois quelque peine à remplir. Comment va-t-il procéder? S'il se décide à s'éloigner des abords de Tunis, à rappeler nos troupes de la régence, tout peut recommencer à mesure que notre retraite s'exécutera. Si on reste indéfiniment, si l'on s'établit dans une série de postes sur la côte et dans l'intérieur jusqu'aux portes de Tunis, on touche à une annexion à peu près complète dont le gouvernement désavoue jusqu'ici la pensée.

Ce qu'il y a de plus apparent, c'est que dans l'intérêt de notre autorité à Tunis, comme dans l'intérêt des opérations qui restent à accomplir et de notre sûreté en Algérie, la nécessité d'une occupation assez prolongée semble dès ce moment démontrée. Puisque l'entreprise est engagée, il n'y a plus qu'à aller jusqu'au bout, et on ne peut désormais songer sérieusement à quitter la régence que lorsque les résultats qu'on s'est proposé d'obtenir seront définitivement et irrévocablement acquis, lorsque l'esprit d'intrigue et de résistance qui nous a appelés à Tunis se sera décidé à se soumettre aux faits accomplis. Les difficultés sont évidentes, sans doute; elles ne sont point insurmontables pour une politique patiente, mesurée et résolue, attentive à ne rien brusquer, à concilier tous les intérêts, à montrer que, dans cette œuvre de la France en pays barbaresque, il n'y a rien qui puisse motiver cette étrange explosion de susceptibilités dont le dernier traité a été l'occasion.

Que la Porte, encore toute meurtrie des défaites et des pertes qu'elle n'a point apparemment à reprocher à la France, essaie de consoler son orgueil avec des circulaires et des protestations au sujet d'une régence depuis longtemps détachée de l'empire ottoman, c'est peut-être étrange, ce n'est pas bien grave. Les protestations de la Porte vont se perdre dans les archives des chancelleries, et ses velléités d'intervention plus active se sont calmées devant un mot de notre ambassadeur à Constantinople. Ce qu'il y a de plus singulier et de plus triste, c'est l'émotion un peu extraordinaire qui s'est manifestée dans des pays comme l'Angleterre et l'Italie, qui s'était révélée dès l'entrée de nos troupes en Tunisie et qui, sous la première impression du traité du Bardo, est devenue un instant une espèce d'animosité contre la France. Il y a une distinction à faire sans doute. Les gouvernements eux-mêmes, dans des pays qui passent pour amis, n'ont rien fait ni rien dit contre notre

entreprise tunisienne. Il y a peu de jours, le chef du cabinet de Londres, M. Gladstone, saisissant l'occasion qui lui était offerte dans le parlement, n'a point hésité à reconnaître plus ou moins implicitement les droits de la France à rappeler qu'on ne pouvait pas reprocher à un gouvernement ami de faire ce que l'Angleterre a fait plus d'une fois; il a insisté sur l'intérêt qu'il y avait pour les deux nations à ne pas se laisser détourner de l'alliance qui les unit « depuis plus d'une génération. » Le gouvernement anglais a pu faire diplomatiquement ses réserves sur certains points réglés par le dernier traité tunisien et prendre acte des déclarations, des engagements de notre cabinet. Il n'a rien fait de plus et il n'a visiblement l'intention de rien faire de plus dans une question où il se sent d'ailleurs lié par la politique de ses prédécesseurs, de lord Salisbury; mais en dehors des gouvernemens, il est bien clair qu'il y a une certaine opinion qu'on a cherché à émouvoir. La mauvaise humeur ne se cache pas. On n'est pas allé sans doute jusqu'à nous mettre complètement en accusation et à solliciter la réunion d'une conférence pour nous juger; on n'est pas allé non plus jusqu'à encourager le bey dans ses résistances et la Porte dans ses protestations, dans ses velléités d'intervention. On ne s'est pas du moins interdit les mauvais propos, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que toute cette mauvaise humeur prend soin de se déguiser sous la forme d'une sollicitude sympathique et inquiète. Quoi donc! depuis dix ans, la France était si sage, si peu embarrassante; elle laissait tout faire, et la voilà se lançant de nouveau dans les aventures, perdant d'un seul coup sa bonne renommée de modération, inquiétant ses amis, — qui sait? menaçant peut-être déjà la paix de l'Europe! Et les Italiens se joignant aux Anglais assurent, eux aussi, que nous nous exposons à perdre leur amitié!

Ce sont là, pour parler franchement et sans mauvaise pensée, d'étranges amis des grandes occasions. Quelle idée se font-ils donc de notre pays et quel est le rôle que leur amitié veut bien nous permettre? Tant que la France, éprouvée par les plus grands malheurs, abandonnée de tous, se fait du recueillement une politique, évitant toute démarche indiscreète, se prêtant à tout ce qui peut maintenir la paix, laissant les autres suivre leurs ambitions, oh! alors, on n'a pas assez de louanges et de complimens pour elle. Le jour où, ne consultant que son intérêt et son droit, sans troubler ni menacer personne, elle croit le moment venu de songer à ses propres affaires, elle redevient aussitôt la nation remuante et ambitieuse. Il faudrait pourtant en finir avec ces vaines récriminations et voir la vérité! La vérité vraie, c'est que si la France, pendant bien des années, s'est tenue dans une réserve absolue, nécessaire, cette réserve ne pouvait être une abdication, et que si elle s'est décidée aujourd'hui à aller chercher à Tunis la sûreté de ses

possessions algériennes, elle ne songe ni à menacer la paix du continent ni à se jeter dans des aventures. Les Anglais sont des esprits assez vigoureusement sensés et assez pratiques pour comprendre que la puissance qui a Gibraltar, Malte et Chypre, n'a pas à disputer un poste à Tunis. Les Italiens eux-mêmes, après avoir eu la tête un peu troublée, en tarderont pas sans doute à retrouver le calme et à s'apercevoir que ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de revenir à une politique de bon sens, de bonne entente avec la France. Aider à ce retour, c'est après tout la seule mission que puisse avoir le cabinet qui vient enfin de se former sous la direction de M. Depretis, après une longue crise ministérielle pendant laquelle les esprits auront eu le temps de se calmer.

Dans le tourbillon des événemens ou des incidens qui se succèdent un peu partout, en France comme dans tous les autres pays, les hommes qui ont eu leur moment d'éclat et leur rôle disparaissent. Les derniers représentans des générations anciennes s'en vont après avoir vu le monde se renouveler plusieurs fois dans leur longue existence. On compte désormais ceux qui sont entrés dans la carrière au déclin du premier empire et qui ont vécu au temps de la restauration. Ceux qui ont vu la révolution de 1830 et qui ont rempli la scène publique sous le gouvernement de juillet, ceux-là mêmes commencent à devenir rares; la mort emporte ces témoins du siècle. C'est à ces générations actives et fortes d'autrefois qu'appartenait M. Davergier de Hauranne, qui vient de s'éteindre dans sa propriété du Berry. M. Davergier de Hauranne datait de l'autre siècle, il était plus qu'octogénaire. Depuis quelques années déjà, il vivait retiré de ce monde de la politique, où il avait eu son jour, sa part d'action et de renommée. Mêlé aux événemens de la fin de la restauration et du régime de juillet comme écrivain et comme député, il avait été le compagnon, l'émule des Thiers, des Rémusat, des Duchâtel, des Vitet. Ami ardent pour ceux dont il épousait la cause, adversaire redoutable pour ceux qu'il combattait, il avait été un des politiques les plus actifs jusqu'au 2 décembre 1851. Le jour où la liberté disparaissait, il occupait sa retraite à raconter ce qu'il savait si bien, à écrire *l'Histoire du gouvernement parlementaire en France*. Sans reprendre un rôle après les douloureux événemens de 1870, il avait, comme M. de Montalivet, accompagné de ses vœux M. Thiers dans sa tentative pour fonder une république conservatrice, qui lui apparaissait comme le seul régime possible. Il était né libéral et parlementaire, il est mort libéral et parlementaire, et si ces sentimens virils ne suffisent pas toujours pour sauver les gouvernemens, ils laissent du moins l'honneur à ceux qui ont su s'en inspirer.

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le règlement simultané de la question turco-grecque et de la question tunisienne devait nécessairement exercer une heureuse influence sur le marché financier pendant la seconde quinzaine de mai. C'est, en effet, ce qui a eu lieu. En général, la tenue des fonds publics en Europe a été très ferme, quoique très calme. Le 5 pour 100 français seul a fait exception : il s'était un instant relevé à 120 francs. De grosses ventes effectuées, dit-on, pour le compte des Compagnies d'assurances, et le bruit habilement répandu de la conversion, l'ont ramené au-dessous de 119.50.

Le mouvement que nous faisons pressentir dans notre dernière chronique sur les chemins français s'est produit avec une violence que nous ne saurions trop déplorer. Nous tenons ces titres du Lyon, du Nord, du Midi et de l'Orléans pour un placement de premier ordre; mais nous ne pouvons considérer comme justifiée une hausse de plus de 200 francs en quelques jours. Le Nord vaudra assurément 2,200 francs, mais ce n'est pas en moins d'une semaine qu'il aurait dû arriver à ce niveau.

Si les chemins français ont beaucoup monté, les titres des compagnies étrangères ont suivi leur exemple, l'Autrichien surtout, que l'on a poussé jusqu'à 780, en escomptant la part que la société pourra prendre dans la construction et l'exploitation des chemins bulgares.

De toutes les actions des institutions de crédit, une seule a eu un marché très animé pendant la quinzaine, l'action de la Banque de France. Une brochure, toujours annoncée et qui ne paraît jamais, démontrera, dit-on, que ce titre vaut 8,000 francs. Une préface, déjà parue, donne une assez pâle ébauche de la démonstration. Pendant quatre mois les bénéfices de la Banque ont doublé; donc ils doubleront encore pendant le reste de l'année; le dividende de 154 francs pour 1880 se transformera en un dividende de 250 à 300 francs; donc l'action doit monter de 4,000 à 8,000. Ce raisonnement repose sur de pures hypothèses; la hausse peut s'étayer sur de meilleurs argumens. La Banque de France réalise de nombreuses et importantes réformes; ces transformations vont faire jaillir de nouvelles sources de profit. C'est à ce compte seulement que la Banque de France pourra être cotée avant peu au-dessus de 6,000 francs.

Les autres actions de banque ont peu fait parler d'elles et leurs cours sont restés pour la plupart à peu près immobiles. L'occasion se présente d'elle-même de revenir sur leur passé et de constater, d'après les

rapports lus aux assemblées, les résultats de l'exercice 1880 pour les plus importantes d'entre elles.

Le Crédit Lyonnais (assemblée du 12 mars) a procédé au doublement de son capital, qui s'élève maintenant à 200 millions, dont 100 millions versés. Le montant des réserves est de 80 millions. Le Crédit Lyonnais dispose en outre d'un chiffre énorme de dépôts à vue ou à échéance fixe. C'est une machine de guerre d'une puissance incomparable. Mais le portefeuille de l'établissement contient un grand nombre d'actions de la Foncière Lyonnaise, de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage et des compagnies d'assurances le Monde et la Caisse paternelle. De plus, le Crédit Lyonnais a fait des avances sur une grosse partie de ses actions anciennes pour les versements à opérer sur les nouvelles. La marche du mécanisme social se trouve par là fort embarrassée. Le cours de 900 francs ne sera dépassé que lorsque cette situation se sera éclaircie.

Le Comptoir d'escompte (assemblée du 31 janvier) a gagné 3,778,800 francs dans le premier semestre de 1880 et 4,595,435 francs dans le deuxième. Il a pu ainsi donner un dividende de 46 francs à chacune de ses cent soixante mille actions, qui valent aujourd'hui plus de 4,000 francs. Le Comptoir d'escompte a participé à diverses émissions. Il lance en ce moment, de concert avec la Banque de Paris, un emprunt 6 pour 100 de la république argentine au cours de 91, alors que les deux emprunts 6 pour 100 déjà existans de cet état sont cotés à Londres 101 1/2 et 97 1/2.

La Société générale (assemblée du 26 mars) a gagné en 1880 5.726,410 francs de bénéfices nets, somme qui lui a permis de distribuer à chacune de ses deux cent quarante mille actions un dividende de 20 fr. 61. Les réserves de la Générale atteignent le chiffre de 14 millions, soit 58 francs environ par action. Quand cet établissement se sera débarrassé du boulet péruvien, il pourra donner de très beaux dividendes à ses actionnaires.

Au Crédit foncier (assemblée du 6 avril), de magnifiques résultats ont été annoncés aux actionnaires : développement considérable des prêts, liquidation extrêmement heureuse du portefeuille égyptien, dégagement de colossales réserves. Tout étant pour le mieux, on a pu donner un dividende de 42 fr. 50. Si le conseil d'état autorise la création des actions nouvelles au moyen de la répartition des réserves, on verra les titres monter encore, malgré la maigreur forcée du dividende.

La Banque de Paris (assemblée du 7 mai), avec un capital de 62,500,000 francs entièrement libéré, présente un produit net de 12,222,220 francs, dont 7,500,000 francs ont servi à fournir un dividende de 60 francs par action. Les réserves s'élèvent à un total de 21 millions, représentant plus du tiers du capital social. De tels résultats sont dus à une incessante activité, à un choix toujours heureux

des entreprises et des opérations. Nous rappellerons seulement l'émission des obligations de la Banque Hypothécaire de Suède, la conversion de trois emprunts suédois, la réunion et le développement du réseau ferré de l'Andalousie, l'emprunt de Québec, la création du Crédit foncier canadien, l'émission des obligations roumaines 6 pour 100, enfin la part plus ou moins importante prise par la Banque de Paris dans l'emprunt norvégien, l'emprunt indien, l'emprunt de la ville de Lyon, le Crédit foncier égyptien, la Compagnie générale du gaz pour la France et pour l'étranger, le Panama, etc.

La Banque d'Escompte (assemblée du 24 mai 1881) a pris part en 1880 à l'émission de divers emprunts d'état et à la création de sociétés nouvelles en France et au dehors, notamment à la constitution du Crédit foncier égyptien. On sait de plus combien active a été la participation du même établissement dans la création de la Banque Hypothécaire, dont le succès commence à s'affirmer, et dans la constitution de la Foncière-Vie, de la Foncière-Transports, des deux sociétés Fondiaria-Vie et Fondiaria-Incendie en Italie et de la Foncière austro-hongroise en Autriche. Les opérations engagées et liquidées en 1880 ont laissé un bénéfice net de 7,228,000 francs qui a permis la distribution d'un dividende de 31 fr. 25, c'est-à-dire égal à celui de l'année précédente. Ce résultat est d'autant plus remarquable que la Banque d'Escompte paraît s'être attachée, l'année dernière, à développer les élémens de bénéfices des opérations courantes plutôt qu'à multiplier les fondations nouvelles.

L'Union générale (assemblée du 30 avril 1881) a pu offrir à ses actionnaires un compte de profits et pertes s'élevant net à 11,466,000 fr. et représentant plus de 90 pour 100 du capital social effectif. Dans ce chiffre de bénéfices ne figurent pas ceux que l'Union générale a retirés de la création de la Banque privilégiée des pays autrichiens. On sait qu'en décembre 1880, le capital de l'Union générale a été doublé, les actionnaires ont reçu pour chacun de leurs titres anciens ou nouveaux un dividende de 40 francs. Quant à la société, elle dispose désormais d'un capital effectif de 25 millions, d'un ensemble de réserves s'élevant à 27 millions et de 100 millions environ de dépôts. Voilà pour le passé. L'avenir s'annonce plus prospère encore, grâce aux entreprises considérables dont l'Union générale a pris l'initiative et qui devront avant peu opérer une véritable révolution économique dans l'Europe orientale. Dans quelques jours, la Skoupchtina serbe donnera son approbation au contrat passé entre le gouvernement du prince Milan et l'Union générale pour la concession d'une Banque nationale. Ainsi l'Union générale en quelques mois aura créé trois établissemens, à Vienne, à Pesth et à Belgrade, qui lui prêteront un concours constant dans ses opérations et constitueront avec elles un faisceau d'une grande puissance.

*Le directeur-gérant : C. BULOZ.*

---

# SAUVAGEONNE

---

TROISIÈME PARTIE (1).

---

## VII.

Rouelles est un village d'environ deux cents feux. Séparé d'Auberive par une des plus belles futaies du canton, il est bâti à la naissance d'un vallon et s'enfonce comme un coin dans la forêt de Montavoir, qui l'enserme de trois côtés dans un cirque de pentes boisées. A l'extrémité de l'unique rue, et un peu à l'écart, se dresse l'ancien château : un bâtiment carré, trapu, aux hautes toitures de tuiles, précédé d'une cour herbeuse et flanqué aux deux ailes de tourelles en forme de pigeonniers. La maison d'habitation est peu confortable. Les pièces du rez-de-chaussée sont glaciales en hiver et d'une fraîcheur de cave en été. Quand le vent souffle de l'ouest, sa longue plainte traverse le vestibule et monte lamentablement dans la cage de l'escalier. Les chambres hautes sont plus logeables. Leurs murailles tendues de vieilles tapisseries reçoivent parfois la visite du soleil qui achève de faner leurs couleurs passées; les lits à baldaquin, les massives armoires de chêne ou de poirier sculpté, les fauteuils Louis XVI recouverts de cretonne, les peintures des trumeaux et des dessus de portes donnent à cette partie de l'appartement un aspect vénérable et intime qui semble presque

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1<sup>er</sup> juin.

hospitalier, à côté de la mine rébarbative des pièces du rez-de-chaussée. Pourtant la vue qu'on a des fenêtres n'est rien moins qu'aimable et riante : un jardin bordé de charmilles rabougries et orné de buis taillés en pyramide, un parterre où les plantes poussent plus en feuilles qu'en fleurs, un verger plein de pommiers rongés de mousse, qui ne produisent du fruit que tous les trois ans ; puis une prairie spongieuse, infestée par les prêles, et, à l'extrémité de cette langue de pré, un petit étang qui confine aux lisières de la forêt.

Cet étang est la tristesse même. Les grands joncs qui lui font une ceinture frissonnante empiètent chaque année plus avant. Des fonds vaseux colorent d'une teinte trouble et plombée le peu d'eau stagnante qu'on aperçoit entre les quenouilles des massettes et les feuilles aiguës des sagittaires. Peu de plantes fleuries, à cause de l'ombre constamment projetée par les arbres des bois ; mais dans le voisinage, de sombres touffes de ciguë, des souches de saules aux moignons noirs et deux ou trois aulnes dont les racines rougeâtres semblent saigner dans l'eau brune. Au printemps, la morelle qui niche dans les joncs fait entendre vers le soir son gloussement plaintif ; en hiver, des bandes de canards sauvages viennent s'y ébattre ; en été, des chœurs de grenouilles y coassent en plein soleil dans les vases à demi desséchés. En toute saison, cette onde traîtresse et endormie, qui n'a ni la limpidité ni les honnêtes glouglous de l'eau courante, et cette verdure aqueuse, qui ne possède ni la santé ni la gaieté des végétations poussées en terre ferme, imprègnent d'une mélancolie malsaine ce coin de forêt, en même temps qu'elles inquiètent et arrêtent désagréablement le regard. Aussi l'étang figure-t-il dans la nomenclature locale sous un nom en harmonie avec sa physionomie tragique ; on l'appelle la *Peutefontaine* (1).

C'est cependant cet endroit maussade et solitaire qu'Adrienne avait choisi pour y passer sa lune de miel, — moitié par rancune et dépit contre les gens d'Auberive, et moitié aussi par une sorte de tendresse égoïste. Elle voulait avoir Francis tout à elle ; jouir à son aise, sans être dérangée par des curieux ou des importuns, de cette floraison d'amour éclosse à l'arrière-saison. La passion qui éclate tard chez des femmes ardentes et concentrées comme l'était M<sup>me</sup> Lebreton absorbe l'organisme tout entier et a des exigences d'autant plus impérieuses qu'elles ont été plus longtemps contenues. Cette Langroise à l'écorce dure et au cœur brûlant, demeurée moralement vierge de vingt à trente-quatre ans, avait une faim de tendresse et d'affection exaspérée par un jeûne de quatorze années. Aussi l'isolement de Rouelles ne l'effrayait-il pas ; elle l'eût volontiers

1) *Peut, peute*, en patois langrois, laid, mauvais, méchant.



souhaité plus complet et plus absolu encore, croyant fermement que Francis Pommeret était possédé autant qu'elle du désir de la solitude à deux, et n'ayant remarqué ni la grimace ni le sourire contraint du garde-général à la première visite qu'il fit dans sa future résidence.

Adrienne avait, du reste, mis tous ses soins à embellir le vieux château. Les ouvriers y avaient travaillé nuit et jour pendant le mois de septembre, et si le paysage environnant était forcément resté le même, l'intérieur de l'habitation avait été heureusement transformé : tapis épais du haut en bas de l'escalier, doubles fenêtres, doubles portes capitonnées, bourrelets et paravens partout ; on s'était ingénié à trouver des préservatifs variés contre le vent et le froid. Les pièces du bas, aérées, séchées, tendues à neuf, avec des sièges bas et moelleux, des portières à toutes les portes, d'amples rideaux drapés aux fenêtres, avaient un aspect de luxe cossu et réconfortant, que réchauffaient encore de grosses bûches de hêtre flambant clair sur les chenets des hautes cheminées.

A la Saint-Michel, après un voyage de huit jours dans la petite ville qu'habitait la famille Pommeret, les nouveaux mariés s'installèrent au château. M<sup>me</sup> Adrienne avait poussé son mari à envoyer sa démission à l'administration des forêts, et il y avait consenti sans peine, trouvant qu'il aurait assez à faire d'administrer ses propres futaies. — Denise, naturellement, avait accompagné sa famille adoptive à Rouelles. Elle s'était remise assez vite du choc que lui avait causé la mystification de Francis, et après quelques jours de bouderie, elle avait daigné faire la paix avec lui.

Après avoir regimbé à l'idée de ce mariage et déclaré à qui voulait l'entendre qu'elle détestait Francis Pommeret, Sauvageonne avait eu un de ces complets reviremens familiers à sa nature fantasque, faite de contradictions, d'exagérations et de brusques sautes d'humeur. Maintenant elle paraissait ravie de se retrouver quasi en famille et de jouer à la petite fille avec les deux époux. Le peu de développement de son buste, ses toilettes et ses gaucheries de pensionnaire, faisaient accepter ses caresses fougueuses et ses hardiesses comme des joueries sans conséquence. Dès le matin, avec l'impétuosité d'une chèvre sauvage, elle se précipitait dans la chambre où les nouveaux mariés étaient encore couchés. Les yeux fauves et largement ouverts de Denise observaient curieusement les deux têtes voisines l'une de l'autre, dans le grand lit tendu de vieille cretonne. Brusquement elle sautait au cou d'Adrienne, s'amusa à décheveler les nattes modestement roulées sous le filet de sa mère et à les répandre sur l'oreiller ; puis avec un emportement passionné elle lui couvrait de baisers les joues, le cou et les bras. Accoutumée depuis longtemps à ces façons peu réservées, Adrienne

prenait le parti d'en rire, mais Francis en éprouvait une gêne singulière. Souvent le soir, après dîner, dans la salle déjà assombrie, Denise s'attaquait à lui directement et le lutinait, au grand amusement de M<sup>me</sup> Pommeret, qui voyait avec une innocente satisfaction sa rebelle Sauvageonne s'humaniser peu à peu et traiter amicalement celui qu'elle avait d'abord regardé comme un intrus. Tandis qu'assis sur le divan, il était en train de fumer, Denise sautait d'un bond sur ses genoux, lui arrachait le cigare des lèvres, le lançait par la fenêtre; puis, exagérant encore son parler enfantin, elle disait à Pommeret qu'il était aussi son petit père, qu'elle ne lui laisserait du repos que lorsqu'il aurait juré d'aimer sa petite fille et de ne jamais la gronder. Quand il s'était exécuté :

— Vous êtes gentil, ajoutait-elle, et pour la peine je vais vous embrasser.

Alors plantant ses coudes sur les épaules de Francis, elle lui prenait la barbe des deux mains et lui déposait deux brusques baisers sur les joues.

Parfois, poussé à bout, il rabrouait durement la jeune fille, et cela finissait par une scène de colère et de larmes. Denise frappait du pied, sortait en claquant les portes, et le lendemain on ne la voyait pas de la journée. Elle s'enfuyait dans les bois et passait ses rages en courses vagabondes à travers la forêt, qu'elle connaissait aussi bien que les plus vieux bûcherons. Elle liait amitié avec les délinquans, les sabotiers, les charbonniers, toute la population *boisière*. Elle déjeunait de pommes de terre cuites sous la cendre d'un fourneau, faisait son dessert de cornouilles, d'alises et de noisettes glanées dans les fourrés et ne rentrait qu'à la nuit tombante, échevelée, demi-déchaussée, le corsage dégrafé et la robe en lambeaux, rapportant avec elle comme un âpre parfum de plantes brisées et d'herbes foulées. Ses yeux s'illuminaient, ses narines palpaient; elle avait dans la cambrure des reins et dans l'allure quelque chose d'une faunesse. On eût dit que la sauvagerie et les passions nomades qui avaient été le lot des générations de bûcherons dont elle sortait s'étaient accumulées en elle et faisaient soudain explosion. Un jour, on entendit du côté de la lisière une galopade furieuse, puis on vit déboucher du taillis une génisse que Sauvageonne avait rencontrée dans une clairière et sur laquelle elle chevauchait. S'accrochant aux jeunes cornes, battant des talons les flancs de la bête exaspérée, traînant encore après ses vêtemens des lianes de ronces ou de chèvrefeuilles arrachées au passage, elle traversa au galop l'unique rue de Rouelles, tandis que les paysannes effarées joignaient les mains, et elle ne s'arrêta, rouge et haletante, que dans la cour du château, où la génisse allolée s'abattit sur le pavé.

Au retour de ces escapades endiablées, elle restait pendant des heures blottie sur un canapé du salon, les jambes repliées, une main enfoncée dans ses cheveux roux, l'œil mi-clos, observant les mouvemens et les moindres gestes de Francis Pommeret. Celui-ci, mal à l'aise sous l'espionnage incessant et muet de ce regard, où passait par intervalles un éclair malicieux, finissait par devenir nerveux et souhaitait qu'elle reprit le chemin des bois, au risque de l'y voir commettre de nouvelles frasques. Néanmoins, tout en maugréant contre la petite peste qui mettait le désordre dans son intérieur et faisait damner les domestiques, il subissait l'indéfinissable attraction de Sauvageonne. Il lui trouvait quelque chose de l'âpreté de ces pommes vertes qu'elle croquait lorsqu'il l'avait rencontrée pour la première fois. Séduit et choqué en même temps, il s'offensait et s'alarmait de ses allures trop libres, de la dangereuse familiarité qui s'établissait entre elle et les gens de tout âge et de tout sexe travaillant aux bois. Souvent, par les brumeuses matinées d'octobre, quand il la voyait cheminer en tapinois vers les sentes de la futaie et s'y enfoncer surnoisement, après un oblique détour, d'étranges imaginations lui montaient au cerveau; de vagues soupçons, pareils à ceux d'un mari jaloux, le poussaient à suivre Denise et à surveiller de loin ses allées et venues sous bois.

Une après-midi, ayant remarqué que la jeune fille, après avoir vagué distraitement autour de la Peutefontaine, venait de prendre le chemin d'une coupe en pleine exploitation, il fut de nouveau tracassé par ses craintes soupçonneuses et, voulant en avoir le cœur net, il sortit précipitamment afin de retrouver la trace de la fugitive. Au bout de cent pas, il l'aperçut escaladant comme un chat les pentes très raides de la tranchée et franchissant d'un bond les *murgers* qui couronnaient la crête du bois. — Peut-être, avec ce flair particulier aux animaux et aux sauvages, devina-t-elle qu'on la suivait et voulut-elle dépister son espion; toujours est-il qu'elle fit deux ou trois crochets par des *laies* transversales et qu'au bout de quelques minutes elle mit l'ancien garde-général en défaut. Cependant, par esprit de contradiction ou par malice, afin de railer le trop curieux beau-père, de temps à autre sa voix de soprano aigu partait soudain, en manière de bravade, du fond d'une combe ou de l'épaisseur d'un taillis, et un *houp!* sonore résonnait au loin, comme un signal lancé par Sauvageonne à quelque personnage mystérieux.

Après avoir marché une demi-heure, quasi à l'aveuglette, guidé seulement par les appels bizarres de Denise, qui imitait tantôt le trémolo de la huppe et tantôt la double note mélancolique du coucou, Francis déboucha enfin dans la *coupe* qui occupait les deux

pentés d'une gorge arrosée par une source dont on distinguait çà et là le miroitement bleuâtre. A deux cents pas du taillis, on apercevait une loge de sabotier. Les ouvriers venaient de manger la soupe et flânaient aux environs de leur chantier; l'un d'eux, allongé sur une jonchée de fougère, faisait la sieste. Tandis que Francis inspectait d'un rapide coup d'œil l'étendue du terrain exploité, Denise, les cheveux au vent, sortit à son tour du fourré. Elle n'avait pas remarqué son beau-père, ou tout au moins elle paraissait se soucier médiocrement de sa présence, car elle continuait de s'avancer dans la direction de la loge.

Quand elle fut près du sabotier qui sommeillait, elle le contempla un moment, puis, fouillant dans sa poche, elle lança au dormeur une poignée de fâmes dont l'éparpillement l'éveilla en sursaut. Il s'étira, et tandis que les camarades du chantier riaient bruyamment, il se dressa sur ses pieds. C'était un beau jeune gars de vingt ans, bien découplé, à la mine joviale et à la barbe brune naissante. Une conversation animée s'engagea entre lui et la jeune fille. Ils discutaient comme deux camarades, avec de grands gestes et de longs éclats de rire. Cette camaraderie agaçait singulièrement les nerfs de Francis; il quitta la lisière, et, se montrant plus à découvert :

— Denise! cria-t-il avec humeur.

Elle tourna à demi la tête du côté de l'interpellateur, puis continua l'entretien sans s'émouvoir.

— Je parie que si! s'exclama-t-elle en se penchant vers le jeune sabotier.

— Je gage que non! repartit celui-ci... Qu'est-ce que vous pariez?

— Un joli couteau que j'ai là en poche... Et vous?

— Une paire de fins sabots de hêtre.

Il avait tendu sa large main rugueuse, et elle y tapa sans façon.

— A votre tour, mamselle! dit-il en riant.

Elle avança sa petite main brune dans laquelle le gars tapa légèrement, après quoi il retint la main de Denise dans ses gros doigts, et la secouant vigoureusement :

— Chose promise, chose due! murmura-t-il; vilain qui se dédit!

Francis marchait à grandes enjambées vers le groupe.

— Denise! répéta-t-il d'un ton qui n'admettait guère de réplique; venez, j'ai à vous parler.

Elle remua les épaules à la façon des enfans mal élevés, fit un signe de tête au sabotier, et suivit à quelque distance Francis, qui regagnait le taillis d'un air mécontent.

Ils prirent un sentier pierreux, jonché de feuilles sèches, et y cheminèrent quelque temps sans desserrer les lèvres. Tout à coup Francis Pommeret se retourna vers la jeune fille, qui croquait des noisettes derrière lui, et, d'un ton très âpre :

— Ma chère enfant, commença-t-il, vous avez avec ces gens des bois des façons qui ne conviennent ni à votre âge ni à votre condition.

Elle le regarda de côté avec un sourire quasi insolent :

— Qu'est-ce que cela peut bien vous faire? répondit-elle.

— Ayant épousé votre mère adoptive, je me considère comme responsable de vos actions, et j'ai le droit de couper court à des familiarités déplacées.

— Quand je suis familière avec vous, cela vous ennuie; quand je le suis avec d'autres, cela vous vexe... Vous n'êtes jamais content!.. Je ne puis pourtant pas vivre comme un hérisson, et j'ai besoin d'avoir des amis, moi!

— Votre mère vous aime; il me semble que c'est suffisant.

— Ma mère n'aime que vous et ne voit que par vos yeux... Cela peut vous sembler suffisant... A moi, non!

Elle hochait la tête, croisait les bras et poussait violemment du pied les feuilles sèches qui craquaient.

— Enfin vous n'êtes plus une petite fille, reprit Francis; vous avez seize ans, et, à votre âge, une jeune personne ne doit pas donner des poignées de main à un garçon de vingt ans, fût-il sabotier.

— Tiens! fit-elle en éclatant de rire et en lui lançant un regard oblique, vous ne me prenez plus pour une pensionnaire sans conséquence?.. C'est déjà quelque chose... Croyez-vous par hasard que je veuille faire de Zacharie mon bon ami?

— Je ne crois rien; mais tant que vous serez sous ma garde, je n'entends pas que vous couriez les bois seule et que vous fréquentiez ces gens-là.

— Un mot de plus et je retourne avec eux! s'écria-t-elle d'un ton de défi, en hasardant quelques pas en arrière.

— Je vous le défends! grommela-t-il les dents serrées. — Et, la saisissant violemment par le bras, il cherchait à l'entraîner.

— Ah! c'est ainsi! s'exclama-t-elle, rageuse, en se rebiffant; eh bien! nous verrons qui aura le dernier.

Elle lui opposait une résistance sérieuse, et il fut obligé de lui empoigner les deux bras pour paralyser ses efforts. Ils luttèrent un moment silencieusement; elle, se débattant avec une énergie enragée; lui, redoublant la force de son étreinte. Il était agité de sentimens très complexes, où il y avait de l'animosité, de l'irritation et en même temps une émotion nouvelle, moitié pénible et

moitié plaisante : un confus chatouillement des nerfs et des sens, qui le surexcitait et lui faisait perdre tout sang-froid. A la fin, comprenant qu'elle ne serait pas la plus forte, la jeune fille, de plus en plus furibonde, se précipita tête baissée sur les bras virils noués aux siens et mordit à belles dents l'une des mains de son adversaire.

La douleur arracha un juron à Pommeret, et il lâcha vivement Denise. Elle l'avait mordu au sang. Tout à coup elle aperçut cette chair saignante et pâlit. Ses grands yeux devinrent humides. D'un bond, elle se précipita de nouveau sur lui et, cette fois, ses lèvres baisèrent la plaie, où les traces de ses incisives étaient marquées par des gouttelettes vermeilles.

— Pardon! murmura-t-elle d'une voix suppliante, je vous ai fait du mal; pardon!

En même temps, avec son mouchoir, elle tamponnait la main qu'elle avait mordue.

Francis sentait dans sa gorge sèche une sorte d'étranglement, et il détournait les yeux.

— Ce n'est rien, répondit-il en retirant sa main; rentrons!

— Pas avant que vous m'ayez dit que vous ne m'en voulez pas!

— Remettez-vous... Je ne vous en veux pas.

— Eh bien! pour me le prouver, embrassez-moi!

Elle lui avait posé ses deux mains sur les épaules, et se haussant sur la pointe des pieds, elle lui tendait humblement ses lèvres.

Il se raidit contre la tentation, vint à bout de maîtriser le tumulte de sa chair, et en se reculant :

— Non! fit-il d'une voix faible.

Elle le dévisagea curieusement; ses prunelles dorées, où s'allumait une flamme ironique, demeuraient fixées sur les yeux de Francis, et pendant une seconde leurs regards furent pour ainsi dire fondus l'un dans l'autre. Alors, comme si elle eût deviné le trouble où elle l'avait jeté et les scrupules honnêtes qui le tourmentaient, elle n'insista plus, et l'un derrière l'autre, ils redescendirent silencieusement vers Rouelles...

Ce même jour, à la brune, M<sup>me</sup> Pommeret revenait d'une course dans le village. A l'orée du bois, elle eut en rencontre une femme en haillons qui cheminait pliée en deux sous un fagot, et comme cette pauvre s'accotait au talus pour se reposer et souffler, Adrienne reconnut Manette Trinquesse. Elle avait la mine plus déguenillée encore que de coutume, et en s'approchant, M<sup>me</sup> Pommeret s'aperçut que la malheureuse était dans un état de grossesse avancée.

— Eh! bonjour donc, geignit Manette, je vous salue bien,

madame Lebreton,.. je veux dire madame Pommeret... Excusez, je ne peux m'habituer encore à votre changement de nom... Et vous vous êtes toujours bien portée depuis que vous avez quitté la Mançienne ?

— Mais oui, répondit Adrienne en fouillant dans son porte-monnaie et en mettant une pièce blanche dans la main rouge de Manette, et vous, comment allez-vous ?

— Bien des mercis, ma bonne dame, comme vous voyez, reprit-elle, en baissant les yeux vers sa taille arrondie, toujours dans la misère jusqu'au cou ; le guignon ne me lâche pas !.. Et votre mari va bien aussi, je n'ai pas besoin de vous le demander... Je l'ai vu tout à l'heure dans le bois se promenant avec M<sup>lle</sup> Denise. Eh ! comme elle est grande maintenant ! c'est une demoiselle... A eux deux, ils avaient quasiment l'air de jeunes mariés. Même que je me pensais, tout en ramassant mon fagot : il faut que M<sup>me</sup> Pommeret ait grande confiance dans son mari pour le laisser courir ainsi par voies et par chemins avec une jeunesse !

— Fi donc, Manette ! s'écria Adrienne indignée, vous avez l'esprit tourné au mal, ma fille, et c'est vilain ce que vous dites là.

— Dame ! groumela Manette en se relevant et en remettant d'aplomb son fagot d'un coup d'épaule, elle ne lui est de rien à lui, M<sup>lle</sup> Denise, n'est-ce pas donc ?.. Il est quasi aussi jeune qu'elle, et voyez-vous, madame Lebreton, — je veux dire madame Pommeret, — les hommes sont toujours des hommes, et il ne faut jamais se fier à eux... Je suis payée pour le savoir, allez !.. Enfin, ce ne sont pas mes affaires, n'est-ce pas ?

— Bonsoir ! interrompit sévèrement M<sup>me</sup> Adrienne. Elle quitta brusquement la pauvresse, qui continua son chemin en soufflant et en géignant sous le poids de son bois mort.

Les insinuations perfides de Manette l'avaient tellement outrée qu'elle ne put s'empêcher, le soir, de les rapporter avec indignation à Francis, comme un échantillon de la malveillance des gens d'Auberive.

— Faut-il qu'il y ait de méchantes âmes au monde, s'écria-t-elle, pour inventer de pareilles vilénies !.. Mais rassure-toi, ajouta-t-elle en tendant les deux mains à son mari, je ne suis pas jalouse, et ce n'est pas certes ma pauvre Sauvageonne qui m'inspirera jamais d'aussi mi-érables soupçons.

Francis n'avait pu s'empêcher de rougir ; les paroles confiantes de sa femme le troublaient dans son for intérieur, et comme il gardait un fonds d'honnêteté, il résolut de profiter de cet incident pour demander l'éloignement de Denise.

— Tout en les méprisant, répliqua-t-il, il ne faut pas donner volontairement prise aux calomnies, même ineptes, des gens du

pays, et il serait sage de renvoyer Denise dans son couvent... Elle est d'une précocité inquiétante; elle a des habitudes de vagabondage qui pourraient mal tourner pour elle et pour nous... Pas plus tard qu'aujourd'hui, je l'ai surprise tapant dans la main d'un jeune sabotier avec lequel elle me paraît beaucoup trop familière... Et mon avis est que deux années au moins de surveillance sévère ne peuvent lui faire que du bien.

M<sup>me</sup> Adrienne se laissa convaincre, et il fut décidé qu'elle reconduirait Sauvageonne au Sacré-Cœur dans les premiers jours de novembre. Quand cette décision fut signifiée à la jeune fille, elle ne regimba ni ne se récria comme on l'avait craint; elle se contenta de hausser les épaules et de se renfermer dans un silence gros de menaces. Seulement, le lendemain, se rencontrant tout à coup face à face avec Francis sur les marches de l'escalier, elle lui barra le passage, et le regardant droit dans les yeux :

— Eh bien! dit-elle aigrement, vous en êtes venu à vos fins et vous devez être content.

— Content de quoi? demanda-t-il en feignant de ne pas comprendre.

— Content de vous être débarrassé de moi en me faisant renvoyer au Sacré-Cœur...

— C'est dans votre intérêt, et d'ailleurs je ne suis pour rien dans la résolution qu'a prise votre mère adoptive.

— Ne faites donc pas l'hypocrite!.. Je sais parfaitement que c'est à vous que je dois d'être claquemurée... Mais vous me le paierez!

Elle s'éloigna là-dessus en lui lançant une œillade courroucée, et alla s'enfermer dans sa chambre.

Pourtant, à la veille de partir, elle parut s'être adoucie. Elle semblait accepter avec plus de sérénité sa nouvelle réclusion. Elle avait repris sa gaieté insouciant et bruyante, et, le matin du départ, quand sa malle, une fois ficelée, fut hissée dans la voiture qui devait l'emmener avec sa mère à Is-sur-Tille, elle descendit dans la cour et se tint auprès de M<sup>me</sup> Pommeret, qui recevait les baisers d'adieu de son mari.

— Allons, dit M<sup>me</sup> Adrienne, Sauvageonne, viens aussi l'embrasser.

— Adieu! murmura Francis, adieu ma chère enfant, travaillez bien, soyez gentille!

En même temps, il lui tendait la main; mais Denise n'eut pas l'air de la voir; tandis qu'Adrienne était occupée à adresser ses dernières recommandations aux domestiques, elle fondit dans les bras de Francis, et tout d'un coup, le jeune homme, stupéfait, sentit deux lèvres brûlantes se coller passionnément aux siennes.



Puis Denise, sans le regarder, murmura sourdement : — Au revoir ! — et elle s'élança dans la voiture.

## VIII.

Adrienne revint au bout de huit jours, après avoir réintégré Denise au Sacré-Cœur. Elle avait hâte de rentrer à Rouelles et de jouir enfin pleinement de ce bonheur conjugal qu'elle avait acheté au prix de tant de tracas et qu'elle ne croyait pas cependant avoir payé trop cher. — A peine était-elle de retour que l'hiver s'annonça par un âpre vent du nord qui acheva d'effeuiller les hêtres de la forêt. — Les ruisseaux devinrent silencieux, et la glace emprisonna les joncs de la Peutefontaine. Les arbres s'étoilaient de givre ; sur la blancheur bleuâtre et poudroyante des bois, les feuillages tannés et persistans des chênes tranchaient seuls. Bientôt le ciel lui-même s'assombrit et la neige tomba. Un floconnement menu et serré emplit l'air obscurci, et le lendemain, au réveil, les hôtes de Rouelles virent les bois et les champs couverts d'une épaisse couche blanche. Les chemins avaient disparu, un silence profond régnait dans l'étroite vallée ; pendant des semaines, la neige interrompit presque toute communication entre le village et le reste du monde.

Cette saison où toute la chaleur et la vie se concentrent dans un petit espace, où l'on se resserre et où l'on se calfeutre, est la vraie saison de l'intimité. M<sup>me</sup> Pommeret le pensait ainsi ; elle ne maudissait pas trop ce rigoureux hiver qui mettait la solitude autour de la maison et livrait Francis tout entier à sa tendresse. Dans la haute pièce bien capitonnée, qui était devenue la chambre conjugale, un large feu de charme et de hêtre flambait libéralement. Les nouveaux époux ne la quittaient guère, et le soir, après qu'on avait renvoyé les domestiques, Adrienne servait elle-même le thé que Francis dégustait lentement, en se laissant gâter et dodeliner par sa femme. Celle-ci n'était point chiche d'attentions ; elle en accablait son mari prodigalement, imprudemment, sans se douter que ces menues tendresses, qui sont les sucreries de l'amour, affadissent rapidement les cœurs masculins. La passion elle-même, à ce régime trop substantiel, arrive vite à la satiété, quand elle n'est pas soutenue et comme tonifiée par une énergique et cordiale affection. Cette affection existait bien au cœur d'Adrienne, mais il était douteux que Francis l'éprouvât aussi sérieusement. Ainsi qu'on l'a vu déjà, le jeune Pommeret avait été poussé vers la propriétaire de la Mancienne par des mobiles purement instinctifs et égoïstes : — appétits vaniteux, curiosité désœuvrée, amoureux désirs accrus par le manque de distraction ; — les circonstances seules avaient développé du côté du mariage un sentiment qui n'était d'a-

bord qu'une fantaisie. L'amour de Francis ressemblait à ces arbustes hâtifs qui ont juste assez de sève pour se couvrir de fleurs, mais que le travail de la fructification épuise et mène à un prompt dépérissement.

Chez Adrienne, au contraire, la passion longtemps concentrée était maintenant dans son plein épanouissement. La nouvelle épousée s'y abandonnait avec d'autant moins de réserve que, dans ses idées un peu mystiques, le mariage rendait tout permis et sanctifiait l'œuvre de chair jusque dans ses emportemens. L'atmosphère voluptueuse qu'elle entretenait autour de Francis n'avait pas tardé à paraître à celui-ci un peu lourde et assoupissante. L'ardeur éveillée en lui par le désir de triompher des scrupules et des terreurs d'une aimable dévote s'était apaisée après la première victoire. Son appétit, d'abord très excité par un piquant ragoût d'honnête pruderie et de tendresse brûlante, avait fini par se blaser d'un régal toujours le même. Les prosaïques détails de la vie commune, le retour périodique des caresses accoutumées avaient fait le reste. Au bout de trois mois, Francis, refroidi et dégrisé, regrettait déjà d'avoir aliéné sa liberté de célibataire au prix de cette monotone servitude dorée; il se reprochait d'avoir cédé à l'entraînement d'un mariage riche et se demandait avec ennui comment il aurait la force d'aller jusqu'au bout, honnêtement, sans donner de coups de canif dans ce lien indissoluble qui l'attachait à une femme destinée à être vieille dans dix ans et peut-être plus tôt. — Ce n'était pas que la pauvre Adrienne ne mît tout en œuvre pour retenir le plus qu'elle pouvait de cette jeunesse déjà fuyante et pour retarder la venue de la maturité. Elle soignait ses toilettes, redoublait de coquetterie, cherchant pour le jour et pour la nuit des ajustemens de rubans frais et de dentelles fleuries, destinés à lui donner des airs printaniers de jeune mariée. Mais les fruits déjà empourprés par l'automne ne paraissent que plus mûrs lorsqu'ils sont entourés de feuilles vertes. Ces toilettes roses et blanches ne faisaient que plus crûment ressortir les premiers déclinis de l'arrière-saison. Francis trouvait même que la figure expressive de sa femme n'avait pas gagné au mariage : la sévérité de ses sourcils noirs s'était accentuée, son teint mat s'était épaissi, la fermeté de ses traits avait dégénéré en dureté. Tous les raffinemens conseillés par les journaux de mode ne parvenaient ni à effacer cet embrunissement de la maturité, ni à émousser l'ardeur endormie de ce jeune mari. — Après une journée d'oisiveté passée à bâiller sur un livre ou à fumer de nombreux cigares, Francis voyait arriver le soir avec terreur, et il en venait à envier le lit d'auberge où jadis il s'endormait solitairement et paisiblement, après une course en forêt. Au réveil, la figure pensive et sévère d'Adrienne au milieu de ces enjolivemens de rubans clairs,

de frivolité et de fine broderie, lui semblait manquer de charme et de montant. Alors, involontairement, il repensait à Sauvageonne, à cet âpre fruit vert, qui avait un moment rempli la maison de son capiteux et vif parfum de jeunesse, et il sentait de nouveau sur ses lèvres le goût savoureux de ce violent baiser d'adieu donné par l'étrange fille au moment du départ.

Peu à peu il saisissait les moindres prétextes pour coucher dans la pièce qu'il appelait son cabinet de travail et où il avait fait dresser un lit; il en inventait même au besoin. — Adrienne était trop perspicace et trop préoccupée de sa passion pour ne point s'apercevoir de ce refroidissement, quelque adroite précaution dont se servit Francis pour le dissimuler. D'abord cette découverte fut pour elle comme un coup brutal donné à travers son bonheur, puis elle chercha à s'aveugler et à s'abuser elle-même; — ce n'était pas possible, l'homme qui l'avait si violemment aimée à la Mancienne n'avait pu se transformer si vite en un indifférent... Francis se trouvait peut-être souffrant, fatigué, mais qu'il fût las de son bonheur, c'était inadmissible. — Malheureusement, Francis se portait comme un charme, mangeait de bon appétit, dormait huit heures d'affilée, et il fallait renoncer à expliquer sa froideur par un état maladif. D'ailleurs il y avait dans ses allures, dans son regard, dans ses façons de parler, certains indices auxquels une femme aimante ne se trompe pas..

Adrienne savait se contraindre. Elle enferma en elle-même son anxiété, ses soupçons, ses tristesses, et sans rien laisser paraître au-dehors, elle observa douloureusement son mari. Comme elle ne se plaignait pas, comme elle ne lui adressait jamais d'observations, Francis se persuada qu'elle ne s'apercevait de rien, et, débarrassé de la crainte de la froisser, il en prit encore plus à son aise.

Un matin, ils venaient de déjeuner, et la femme de chambre s'était retirée après avoir servi le café. Ce jour-là, le vent soufflait de l'ouest, la pluie tombait et on était en plein dégel. Les arbres, débarrassés de leur linceul de neige, s'enlevaient de nouveau en noir sur le fond blanchissant du sol forestier : les chênes avec leurs rameaux noueux et puissans, les hêtres avec leur tronc lisse et leurs abondantes retombées de branches flexibles. La Peutfontaine fumait comme une chaudière bouillante; çà et là, dans les champs la couche neigeuse s'amincissait sous l'averse, laissant transparaître le vert tendre des prés ou la terre brune des labours. La pluie tombait en nappes tumultueuses, et de tous côtés des bruits d'eau ruisselante clapotaient au dehors; l'ondée pleurait contre les vitres, les gouttières des toits se dégorgeaient sur les pavés de la cour; un sanglotement sourd et continu semblait remplir la petite vallée.

Après avoir siroté son café, Francis s'était levé machinalement; d'un air désœuvré, il allait de la table à la fenêtre, soulevant un coin de rideau, sifflant en sourdine, étouffant un bâillement, et se demandant avec ennui comment il passerait cette longue après-midi pluvieuse. Adrienne, tapie dans un fauteuil au coin de la cheminée, le menton appuyé sur la main, les sourcils froncés, observait silencieusement les *virades* lentes et les mines consternées de son mari. Bientôt, fatigué de tourner dans le même cercle comme un loup dans sa cage, Francis tira ostensiblement de sa poche son étui à cigares et se dirigea vers la porte.

— Tu me laisses? demanda brusquement Adrienne, au moment où il soulevait doucement la portière.

— Je vais fumer dehors.

— Oh! tu peux fumer ici, je te le permets... Tu entre-bâilleras une fenêtre, voilà tout.

— Impossible, objecta-t-il, la pluie fouette les carreaux et le tapis serait inondé.

— Bah! allume tout de même ton cigare, j'aime encore mieux supporter ta fumée que de rester seule... Nous ouvrirons la fenêtre quand la pluie aura cessé.

— Elle n'a pas mine de vouloir cesser de si tôt, hasarda-t-il en lorgnant toujours le bouton de la porte.

— Cela ne fait rien, fume ici... Je t'en prie!

Francis, mis au pied de mur, laissa retomber la portière et prit un cigare. En même temps, une grimace d'impatience et un haussement d'épaules manifestaient son agacement. Il se croyait abrité par les rideaux du lit, qui formaient comme un écran entre lui et sa femme, mais il avait compté sans une glace posée juste en face du fauteuil d'Adrienne. Le miroir refléta fidèlement l'expression irritée des regards, le mouvement à la fois furibond et résigné des épaules soulevées et retombantes. M<sup>me</sup> Pommeret vit tout cela comme à la lueur d'un éclair et tressaillit.

— Francis, dit-elle, vous ne m'aimez plus!

Il était en train d'allumer son cigare; il se retourna, rougit légèrement et regarda sa femme en essayant de sourire.

— Quelle plaisanterie! Moi, je ne t'aime plus?.. A quoi vois-tu cela?

— A tout... Si je ne me plains pas, croyez-vous que je ne m'aperçoive pas de vos façons d'être avec moi?.. J'observe, je réfléchis, et mes réflexions ne sont pas gaies, je vous assure.

Il paraissait fort déconcerté de la tournure que prenait la conversation et tirait coup sur coup des bouffées de fumée, comme pour masquer derrière ce nuage sa mine embarrassée et inquiète.

— En vérité, murmura-t-il, c'est une mauvaise querelle que

tu me cherches ! Quels griefs as-tu contre moi ! Que me reproches-tu ?

— Rien... Du moment où vous vous trouvez irréprochable, je n'ai rien à vous dire... Seulement je me souviens, je compare, et la comparaison d'aujourd'hui avec autrefois n'est pas à votre avantage.

— Tout cela est bien vague, fit-il en ricanant ; je ne serais pas fâché d'avoir à répondre à une accusation un peu plus nette... En quoi suis-je coupable ? Est-ce que je ne vis pas constamment auprès de toi ? Est-ce que je t'ai jamais donné le moindre motif de jalousie ?.. Voyons, parle ! s'écria-t-il en s'irritant de l'attitude trop calme d'Adrienne.

— Souvenez-vous seulement de ce que vous étiez pour moi à la Mancienne !.. Alors vous n'aviez pas hâte de me quitter, vous ne me marchandiez pas les heures que vous passiez près de moi, ces mêmes heures que maintenant vous m'accordez comme une aumône !

— Voilà des exagérations !.. Ma chère, reprit-il avec humeur, en lançant son cigare dans la cheminée, tu n'es plus une jeune fille romanesque, mais une femme sensée... Laisse-moi te parler comme à une personne raisonnable...

— Je vous écoute, interrompit-elle avec un accent sarcastique. Voyons comment vous me prouverez que les femmes, même de mon âge, peuvent se passer de tendresse et d'affection.

— Mon affection n'a pas changé, répliqua Francis. Quant à la tendresse, ou, pour parler plus net, quant à la passion, mon Dieu, ma chère amie, la passion ne dure pas plus que les orages violens. D'ailleurs elle est plus nuisible qu'utile en ménage... Crois-moi, la meilleure garantie du bonheur est encore une amitié solide, basée sur l'estime et la confiance réciproques....

Il continua ainsi longtems, dans un langage sentencieux et banal, vantant les affections calmes, les vertus et les sentimens modérés. Il s'écoutait causer et admirait la façon dont ses phrases bien pondérées s'enchaînaient les unes aux autres. Tout à coup il fut interrompu par une explosion de colère. Adrienne s'était levée toute frémissante.

— Il fallait me débiter toutes ces belles phrases à la Mancienne avant de vous jeter à mes pieds !.. Vous me teniez alors un tout-autre langage ; vous me promettiez des adorations sans fin et des tendresses toujours plus ardentes... O Dieu ! Dieu ! s'écria-t-elle en se tordant les mains, il n'y a pas six mois que vous me juriez toutes ces choses, et cette passion qui devait toujours durer s'est usée plus vite que les vêtemens que je portais ce jour-là !.. Vous me demandez quels griefs j'ai contre vous ?.. Les voilà, mes griefs ; vous m'avez trompée, vous m'avez menti... Si vous pensiez réelle-

ment ce que vous pensez aujourd'hui, c'était alors qu'il fallait me le dire, et non pas maintenant... C'est indigne!

— Adrienne! s'exclama-t-il d'une voix qu'il essayait de rendre paternelle, je vous en prie, soyez raisonnable, voyez les choses avec sang-froid... Alors comme aujourd'hui...

— Non, interrompit-elle de nouveau avec un geste désespéré, n'insistez pas!.. Laissez-moi penser au moins qu'à la Mancienne vous ne jouiez pas une atroce comédie... Laissez-moi croire que vous avez eu une minute d'amour pour moi... Sans cela, je serais trop complètement malheureuse!

Et comme elle achevait, ses grands yeux sombres, qui étaient restés secs jusque-là, devinrent humides; un sanglot souleva sa poitrine et ses larmes coulèrent, tandis qu'au dehors l'averse faisait rage contre les carreaux.

Francis, pris de pitié, essaya tout ce qu'il put pour calmer cette tempête de larmes brusquement soulevée; il s'approcha de sa femme, lui serra tendrement les mains, lui parla doucement comme à un enfant qu'on veut endormir et lui répéta sur tous les tons qu'elle l'avait mal compris, qu'il l'aimait toujours aussi sincèrement qu'autrefois... Bref, la paix se fit et un raccommodement s'ensuivit; mais après les paroles mal sonnantes et difficiles à oublier qui avaient été échangées de part et d'autre, le charme de leur ancienne intimité ne se retrouva plus. Même dans les moments les meilleurs, leur tendresse n'eut plus le velouté ni le fondant des premiers jours. Entre ces deux mariés de six mois un fossé commença de se creuser plus profondément chaque jour. La confiance n'existait plus, chacun d'eux ayant fait à l'autre une de ces sourdes blessures qui s'enveniment toujours davantage, parce qu'elles atteignent les fibres les plus délicates du cœur. En dépit de l'amour qu'elle conservait encore, Adrienne ne pardonnait pas à Francis de s'être amoindri dans son estime; Pommeret s'apercevait de cet amoindrissement, il en était humilié et s'en irritait intérieurement.

Les relations des deux époux entrèrent dans une nouvelle phase. Leur intimité eut des hauts et des bas : elle fut tantôt tendre et tantôt violemment orageuse. En vain, aux heures de raccommodement, s'efforçaient-ils d'oublier leurs griefs réciproques; ils gardaient toujours dans leur par-dedans de mystérieuses arrière-pensées qui gâtaient toute la douceur de leurs caresses. Adrienne soupçonnait Francis de lui faire un crime de son âge, et celui-ci s'imaginait volontiers que sa femme l'accusait tout bas d'avoir cherché à faire un mariage d'argent. Par momens, leurs yeux se confrontaient comme pour saisir au fond d'un regard ce regret ou ce reproche latent; cette préoccupation glaçait leurs lèvres et em-

pêchait tout abandon. Il y avait dans leur intimité quelque chose de détraqué qui sonnait tristement comme un ressort brisé. Ils s'en apercevaient, s'en dépitait, et des paroles amères s'échangeaient de nouveau.

Adrienne, ayant plus donné d'elle-même, était plus profondément atteinte par ce désastre. Son caractère ardent et concentré la prédisposait plus particulièrement à souffrir de ces déceptions d'amour. Par orgueil, elle se contraignait pour ne pas laisser voir le chagrin qui la rongait, et cette contrainte réagissait douloureusement sur son organisation nerveuse. Peu à peu sa santé s'altéra. Une maladie obscure, perfide, qui s'attaque sourdement aux organes les plus délicats du corps féminin, et qui est souvent la conséquence d'un état moral violemment troublé, commença de se développer en elle. Le médecin de Langres, appelé en consultation à Rouelles, cita sentencieusement à Francis un vieil adage d'Hippocrate, en lui décrivant la maladie de sa femme : en même temps il lui recommanda d'épargner à M<sup>me</sup> Pommeret toutes les émotions pénibles, surtout de ménager ses nerfs, qui étaient « à fleur de peau. »

Dès qu'elle connut l'affection dont elle souffrait, Adrienne fut prise d'un redoublement de tristesse. Il lui vint à l'idée que son mal aurait pour premier effet de la vieillir aux yeux de Francis et de le rendre encore plus indifférent. Et comme l'une des conséquences de cette maladie est de grossir hors de toute proportion les moindres contrariétés, la pauvre femme tomba dans des accès d'humeur noire qui assombrirent notablement l'intérieur de la maison de Rouelles. Il faut rendre cette justice à Francis Pommeret qu'il se montra, dans cette conjoncture, un mari dévoué et attentif. Soit à raison des remords de sa conscience, soit par générosité, il s'efforçait de faire oublier à Adrienne les heures orageuses qui avaient troublé la sérénité de leur vie intime. Désormais il n'avait plus à inventer de prétexte pour désertier l'appartement conjugal, M<sup>me</sup> Pommeret ayant exigé elle-même qu'il passât ses nuits dans une pièce voisine. Il semblait vouloir, du moins, la dédommager de ce sacrifice en l'entourant de petits soins et de distractions pendant le jour. Il l'amusait en lui lisant un roman ou en se mettant au piano, et quand, avec le mois de mai, les beaux jours revinrent, il la promena à travers les allées reverdies de Montavoire, dans une bonne voiture mollement suspendue, qu'on avait fait venir de Dijon.

En dépit de ces minutieuses attentions, la santé d'Adrienne ne se rétablissait pas. Une nouvelle consultation eut lieu et les médecins furent d'avis que, dès la fin de juin, M<sup>me</sup> Pommeret partirait

pour Plombières, dont les eaux produiraient certainement de bons résultats. Elle accepta avec joie l'espérance qu'on lui donnait, et s'occupa avec entrain de ses préparatifs de départ. Francis avait sur-le-champ déclaré qu'il accompagnerait sa femme dans les Vosges; mais celle-ci s'opposa très résolûment au départ de son mari.

— Non, mon ami, lui dit-elle, je te remercie, mais je suis assez grande pour voyager seule et je suis habituée à me tirer d'affaire moi-même... J'emmènerai ma femme de chambre, et, si j'ai besoin d'une compagnie plus gaie, j'écrirai au Sacré-Cœur qu'on m'envoie Sauvageonne... Toi, tu resteras à Rouelles. Songe que je ferai là-bas deux saisons et que nous voici au plein moment des récoltes; je tiens à ce que tu me remplaces pour surveiller nos cultivateurs de la Mancienne. — D'ailleurs, ajouta-t-elle en lui serrant les mains, j'agis aussi par coquetterie... A quoi bon te faire assister à toutes les petites misères d'une malade qui prend les eaux? Cela me dépoétiserait encore à tes yeux. Je ne veux pas que tu sois témoin des ennuyeux détails de la cure qui doit me remettre sur pied; je préfère te revenir tout à fait en bon état et te surprendre par ma mine florissante... Ainsi, c'est convenu, tu garderas la maison; je ne suis pas fâchée que tu t'ennuies un peu de moi; cela entre dans mes petits calculs...

Après avoir insisté sans succès, Francis prit le parti de s'incliner. Il conduisit sa femme à Langres, l'installa commodément dans le train qui devait la déposer à Aillevillers-Plombières; et après force recommandations, force affectueuses embrassades, il vit fuir le convoi, remonta en voiture et revint dîner à Rouelles.

Quand le lendemain il se réveilla seul dans cette grande maison silencieuse, il se crut un moment redevenu célibataire. Il sentait au dedans de lui une confuse allégresse dont il ne jugea pas à propos d'approfondir les causes. Il se leva, déjeuna rapidement afin de ne pas marquer cette joie incorrecte devant les domestiques, et s'empressa de gagner la forêt. Il vaguait par les tranchées du pas léger et capricieux d'un écolier en vacances, qui a la bride sur le cou et qui peut s'amuser à son aise, sans entrevoir une perspective désagréable de leçons et de devoirs pour le retour. Les loriots sifflaient dans les merisiers, une exquise odeur de fraises s'exhalait au bord des *coupes* ensoleillées; il faisait bon vivre!... Le jour suivant, il poussa jusqu'à la Mancienne, visita les faucheurs dans la prairie, plaisanta avec les faneuses et s'en revint affamé. Deux lettres l'attendaient sous sa serviette : la première, timbrée de Plombières, annonçait l'arrivée et l'installation d'Adrienne; la seconde, illustrée à l'un des angles par un cœur enflammé surmonté d'une croix, était datée du Sacré-Cœur de Dijon et couverte de pattes



de mouche zigzaguant comme des notes de musique. Sauvageonne lui écrivait en ces termes :

« Je me suis demandé s'il fallait commencer ma lettre par « petit père » ou par « cher monsieur. » Vous auriez sans doute trouvé le premier trop familier, et le second m'a paru trop cérémonieux ; de sorte que je me suis décidée à ne rien mettre du tout. J'ai appris par ma mère que vous étiez seul à Rouelles, et comme je suppose que vous devez *énormément* vous ennuyer, la présente n'a d'autre but que de vous distraire. Je l'écris en cachette et je la confie à une élève qui quitte demain la maison ; — elle a de la chance, celle-là ! — Je tiens à vous prouver que je n'ai pas de rancune et que je pense à vous. Quand vous irez au bois, si vous passez par la coupe du Fays, souhaitez le bonjour de ma part à nos amis les sabotiers... A propos, encore une commission !.. Ayez la bonté d'entrer dans ma chambre et de fouiller dans le premier tiroir de ma commode ; vous y trouverez un livre à couverture bleue, *l'Histoire de la belle Mélusine*, que je vous prie de rendre au fermier de Grilley, qui me l'a prêté. Là-dessus, je baise la main que j'ai mordue et je vous fais ma plus belle révérence.

« DENISE. »

Francis trouva cette épître impertinente et déplacée. Pourtant elle lui trotta dans la tête toute la soirée et ramena sa pensée vers la pensionnaire du Sacré-Cœur. Cette Sauvageonne avait un caractère aussi difficile à déchiffrer que les pattes de mouche de sa lettre. Ses audacieuses inconvenances étaient-elles préméditées ou bien agissait-elle avec la témérité d'une nature inconsciente et élémentaire ? Dans tous les cas, c'était une créature dangereuse, et Francis se félicitait de la savoir loin de Rouelles. Il alluma dédaigneusement son cigare avec le billet de la jeune fille et se coucha. Mais le matin, dès qu'il fut levé, il prit la clé de la pièce qui faisait face à son cabinet de travail et entra pour la première fois dans la chambre réservée à Denise.

L'intérieur de cette chambre était en harmonie avec les toilettes excentriques et les allures bizarres de la personne qui l'avait habitée. La fenêtre donnait sur les bois. Les murs étaient ornés de nombreuses images d'Épinal aux couleurs crues et violentes, représentant *Damon et Henriette*, *Pyrame et Thisbé*, *les Vierges sages* et *les Vierges folles*, etc. Sur la tablette de la cheminée, il y avait une collection d'objets forestiers qui trahissaient les goûts agrestes et les promenades vagabondes de la jeune personne : nids de pies et nids de guêpes, cornes de cerf, pétrifications étranges, brins de

charme autour desquels un chèvrefeuille enroulé en hélice, comme un serpent, avait fait corps avec le bois, grands papillons jaunes striés de noir aux ailes terminées en pointes, colliers de graines de houx rouges comme du corail. Au milieu de ces bibelots, qui rappelaient les fétiches d'une hutte de sauvage, le lit de bambou à rideaux de mousseline blanche avait un air virginal. Francis ouvrit le tiroir qui lui avait été désigné. Il s'en exhalait une pénétrante odeur féminine mêlée à un parfum de menthe et de mélilot, et il y régnait un désordre caractéristique : nœuds de ruban fanés, épingles à cheveux, vieux gants, livres dépareillés, chemisettes déchirées, jupons blancs tachés de verdure; tout cela pêle-mêle. Tandis qu'il fourrageait dans ce fouillis pour y dénicher *la Belle Mélusine*, Pommeret mit la main sur un mouchoir de batiste taché de sang, qu'il crut reconnaître. Le souvenir de la lutte dans la tranchée du Fays lui remonta à la tête avec l'odeur éparse dans toutes ces nippes; il prit le volume de la bibliothèque bleue et quitta l'appartement.

La lettre de la veille et le coup d'œil jeté dans les recoins intimes de cette chambre lui avaient remis devant les yeux la figure originale et inquiétante de Denise avec ses allures garçonnières, ses souplesses de fauve et ses yeux phosphorescens. Maintenant elle le suivait partout, elle le hantait comme certains airs entendus autrefois et qui vous reviennent aux lèvres avec une obsession agaçante. Pour essayer de s'en débarrasser, il s'occupait d'affaires ou il écrivait à Adrienne; mais dès qu'il sortait en plein air, sous bois, le souvenir de Sauvageonne le relançait opiniâtement et cheminait avec lui.

La saison semblait être de connivence avec cette obsession pour lui agiter le corps et l'esprit. L'été était dans son plein, la forêt dans toute sa magnificence fleurie. Partout des trissons d'herbes plantureuses, des floraisons aux couleurs éclatantes, des parfums de chèvrefeuilles et de troënes. Au fond des massifs, les ramiers roucoulaient langoureusement; leurs voix sourdes et caressantes éveillaient un écho sensuel dans le cœur de Francis. Il rentrait à la brune au château, étourdi, fatigué, mais énervé et incapable de dormir.

Deux semaines se passèrent ainsi. Un soir qu'il achevait de dîner, étendu dans un fauteuil et regardant par la fenêtre ouverte les étoiles s'allumer une à une au-dessus du bois, il entendit sur le chemin un roulement de carriole, puis on sonna à la porte cochère, et il distingua un bourdonnement de voix étonnées dans le vestibule. Au moment où il se levait pour mettre le nez à fenêtre, la porte s'ouvrit et la cuisinière apparut effarée.

— Qu'y a-t-il donc? fit Francis impatienté.

— Monsieur, c'est M<sup>lle</sup> Denise qui revient.

— Oui, c'est moi ! s'écria une voix mordante. — En même temps la cuisinière livrait passage à Sauvageonne.

— Vous ?

Francis n'en croyait par ses yeux. Il avait relevé l'abat-jour de la lampe et regardait d'un air ébahi Denise plantée en face de lui, les bras croisés. — Mais quel changement s'était opéré !.. Huit mois avaient suffi pour accomplir cette merveilleuse métamorphose qui se produit entre seize et dix-huit ans chez les filles. A la place de l'adolescente dégingandée qui avait quitté Rouelles en novembre, Pommeret voyait devant lui une grande et belle personne bien cambrée sur ses reins et admirablement faite. Les épaules s'étaient élargies, les bras s'étaient arrondis ; la poitrine développée gonflait le corsage de la robe d'alépine noire ; les irrégularités du visage s'étaient atténuées ; le teint était d'une fraîcheur éblouissante ; les opulents cheveux roux avaient légèrement bruni ; tordue en un épais chignon, leur masse rejetait en arrière cette tête rayonnante de jeunesse, aux lèvres rouges entr'ouvertes par un sourire de défi, aux narines palpitantes, aux yeux étincelans.

— Vous ? répéta Francis abasourdi et ébloui.

— Oui, reprit Denise avec une affectation d'assurance que démentait le tremblement de sa voix vibrante, je m'assommais là-bas et je me suis fait renvoyer. On n'a même pas voulu me garder jusqu'au retour de ma mère.

— Et vous êtes revenue seule ? demanda sévèrement Pommeret.

— Oh ! rassurez-vous, répondit-elle ironiquement, j'ai été ramenée par une sœur converse qui vous apporte une lettre de la supérieure... A propos, elle est dans le vestibule, la sœur, et je crois qu'il faudra lui faire servir à souper... Elle l'a bien gagné !

## IX.

— Je vous prie maintenant de m'expliquer comment et pourquoi vous vous êtes fait renvoyer du Sacré-Cœur... Je n'ai pas voulu vous infliger l'humiliation d'un interrogatoire devant cette sœur, mais la voilà repartie, et je désire connaître les détails d'une aventure dont je dois instruire votre mère adoptive.

En même temps, Francis Pommeret, avec une gravité affectée, pliait et déplaçait la lettre de la supérieure. — Ceci se passait le lendemain de l'arrivée de Denise, à l'heure du déjeuner, et ils étaient seuls dans la salle. Denise, accoudée sans façon sur la nappe, grignotait des cerises avec une parfaite sérénité. Elle releva ses grands yeux luisans vers Francis :

— Je croyais, répondit-elle, que la chose était contée tout au long dans la lettre de M<sup>me</sup> de Lignac.

— La supérieure se borne à parler d'un acte d'insubordination, d'un scandale dont l'énormité ne lui permet plus de vous conserver dans sa maison... J'aime encore à penser qu'elle exagère.

— Non, pas trop... Au point de vue du Sacré-Cœur, c'est un cas pendable, d'autant plus qu'il était prémédité. Jugez plutôt : — Je suis une très mauvaise élève, mais j'ai de l'aplomb et beaucoup de mémoire ; aussi ces dames utilisaient toujours mes petits talens lorsqu'il s'agissait de débiter un compliment ou de réciter des vers en public. Dimanche dernier, jour de la confirmation, on devait fêter Monseigneur en grande cérémonie : collation, musique, déclamation de morceaux choisis. On m'avait chargée de dire la pièce de résistance, la fable du *Meunier, son Fils et l'Âne*, mon triomphe. Seulement, dans cette fable il y a un drôle de vers où on compare le grand dadais assis sur son âne à un évêque. — « Vous comprenez, mon enfant, me dit la supérieure en baissant les yeux, M. de La Fontaine était un peu libre dans ses expressions, et en présence de Monseigneur une pareille allusion serait de la dernière inconvenance ; vous remplacerez *évêque* par *seigneur*... Ne l'oubliez pas ! — C'est bon ; la veille de la cérémonie, on répète sur l'estrade, je récite de mon mieux, sans omettre la correction : « comme un *seigneur* assis. » On me complimente : « Ce sera charmant, monseigneur sera ravi ! » — Nous voici au grand jour. Nombreuse et vénérable assistance : trois évêques, une dizaine de pères jésuites, et une fournée de curés. Entre deux morceaux de piano, on me pousse par l'épaule, je m'avance au bord de l'estrade, je fais la révérence et je débute. Ça marche d'abord très bien ; il fallait entendre les braves chuchotés par toutes ces grosses lèvres rasées !.. J'arrive au fameux passage ; je reprends ma respiration, je me tourne vers les trois évêques, et en soulignant chaque mot du geste, du regard et de la voix, je leur lance à toute volée :

Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis,  
Fait le veau sur son âne et pense être bien sage...

Silence glacial ; les évêques ne sourcillent pas, seulement M<sup>sr</sup> de Dijon se penche vers la supérieure et lui murmure à l'oreille je ne sais quoi qui fait lever les yeux au ciel à la bonne dame. Moi, je vais toujours mon train, et j'achève au milieu de la stupéfaction générale... Le soir même, après une réprimande publique, on m'ordonnait de faire mes paquets, et le lendemain on me mettait à la porte comme une brebis galeuse... La justice divine était satisfaite,.. et moi aussi, puisque je voulais me faire renvoyer.

— Et pourquoi, s'il vous plaît ? demanda Francis qui n'avait pu se défendre de sourire pendant ce récit.

Elle lui coula un coup d'œil oblique :

— Cela me regarde, marmotta-t-elle entre ses dents... D'abord j'avais le mal du pays.

— Adrienne sera très mécontente, reprit-il en accentuant durement chacune de ses paroles ; je vais lui écrire que vous ne pouvez rester ici... Je ne me soucie pas d'accepter la responsabilité de vous garder.

Elle s'était levée et s'était mise à tambouriner contre les vitres. De sa place, Francis voyait se dessiner sur la baie de la fenêtre, la masse abondante de ses cheveux, et la souple ligne onduleuse de son dos et de ses hanches.

— Vous n'êtes pas aimable ! répliqua-t-elle sans se retourner.

Sa voix avait un tremblement qui contrastait avec les intonations nettes et mordantes de tout à l'heure.

Pommeret se sentit amoilli. Se reprochant d'avoir été trop rude, il quitta sa chaise et fit quelques pas vers la jeune fille.

— Ma chère Denise, commença-t-il, mon devoir n'est pas d'être aimable, mais de vous tenir le langage que votre mère adoptive vous tiendrait si elle était ici...

— Je comprends, interrompit-elle, en faisant volte-face, vous voulez être un père pour moi... Eh bien ! ça ne vous va pas, ce rôle-là, mais pas du tout !..

— Qu'il m'aïlle ou non, je le remplirai en attendant que ma femme vous prenne avec elle... Jusque-là, je compte que vous vous tiendrez tranquille et que vous sortirez le moins possible.

— Vous me mettez en pénitence, .. au pain sec !

Après avoir prononcé ces derniers mots avec une emphase ironique, elle eut un rire silencieux qui creusa des fossettes dans ses joues, découvrit ses petites dents blanches et illumina ses yeux.

— Il n'y a pas de quoi rire ! s'exclama Francis agacé et un peu mal à l'aise.

— Je ris d'une idée qui m'est venue en écoutant votre sermon.

Elle tenait ses yeux fixés sur la main gauche de son interlocuteur, et changeant brusquement la conversation :

— Tiens, s'écria-t-elle, c'est là que je vous ai mordu !

En même temps, elle posa un doigt à l'endroit indiqué, et ils restèrent ainsi un moment immobiles ; puis Francis s'empara de cette main qui touchait la sienne :

— Tout ce que je vous ai dit, ma chère enfant, reprit-il d'un ton presque attendri, était dans votre intérêt, croyez-le bien.

Elle éclata de rire de nouveau :

— Vous parlez absolument comme le révérend père qui nous

confessait au Sacré-Cœur : « Ce que je vous en dis, ma chère fille, est pour le salut de votre âme ! »

Elle baissait comiquement les yeux, balançait la tête et prenait un air béat.

— Allons, ajouta-t-elle, en retirant lentement sa main, je rentre dans ma chambre... Faudra-t-il y garder les arrêts ?

— Faites ce que vous voudrez ! répondit-il vexé ; je n'ai pas la prétention de jouer au geôlier avec vous.

— Vous avez joliment raison !.. Chacun a assez à faire de se garder soi-même... Bonjour !

Elle sortit la tête haute, la mine souriante, laissant Pommeret déconfit et fort mécontent de lui. Il écrivit sur-le-champ à Adrienne pour lui conter l'aventure et lui conseiller d'appeler Denise à Plombières, en attendant qu'on pût la caser dans une autre pension. Mais, soit qu'il craignit d'inquiéter sa femme, soit qu'il ne fût pas en veine, il mit dans sa lettre moitié moins d'énergie que s'il l'eût rédigée avant le déjeuner ; sa sévérité s'était détendue, ses accusations étaient atténuées par des correctifs et des phrases dubitatives ; ses conclusions tournaient à l'indulgence.

En attendant la réponse de M<sup>me</sup> Pommeret, Denise s'était réinstallée au château. Sans se soucier des recommandations de Francis, elle avait repris ses habitudes d'autrefois, et abandonnant sa longue robe d'uniforme, elle était revenue aux toilettes bizarres et sommaires qu'elle affectionnait : — jupes courtes, guêtres montant jusqu'à mi-jambes, chapeau de grosse paille rejeté le plus souvent sur les épaules. — Dans cet accoutrement, qui lui donnait quasi des allures de garçon, elle partait pour la forêt et ne rentrait guère qu'à l'heure du souper. Ce genre de vie avait cela de bon pour Francis qu'il lui laissait pendant les longues heures de l'après-midi une tranquillité relative, dont son esprit en désarroi avait grand besoin. Le voisinage de cette jeune fille, dont la verte beauté s'était épanouie d'une façon si inattendue, lui causait une oppression singulière. Dès qu'elle était loin de la maison, il respirait plus à l'aise ; mais, par une contradiction bizarre, le temps lui durait davantage, la journée lui semblait interminable, et il ne savait comment l'occuper, n'ayant de goût à aucune lecture sérieuse, à aucun travail soutenu. De guerre lasse, il traînait son désœuvrement sous les charmes du jardin, s'étendait à l'ombre et tuait le temps en fumant des cigares. Mais à travers les spirales de la fumée, c'était toujours Denise qu'il voyait, c'était toujours à elle que revenait sa pensée. Il songeait à son caractère énigmatique, tantôt farouche et tantôt hardi, parfois rude jusqu'à l'insolence et parfois presque caressant. Au fond de toutes ces bizarreries, il croyait démêler un sentiment très tendre ; quelque chose lui disait que ce

sentiment, c'était lui qui l'avait éveillé dans le cœur de cette fille étrange, et cette découverte lui faisait à la fois peur et plaisir. — Tandis qu'il s'enfonçait dans ces rêvasseries périlleuses, les ombres grandissaient dans le vallon de Rouelles, le soleil descendait derrière les futaies de Montavoir, et tout à coup on entendait résonner dans les couloirs la voix vibrante de Sauvageonne, qui rentrait du bois et remontait dans sa chambre en chantant. Alors le cœur de Francis battait très fort, et il attendait avec une inquiétude mêlée d'impatience le moment du dîner qui ramenait le tête-à-tête de chaque soir dans la salle à manger très vaste, où ils semblaient perdus tous deux dans une demi-obscurité.

Ces dîners offraient un spectacle curieux. Au début, Francis affectait de se montrer bourru et grognon, mais il finissait toujours par devenir aimable et presque galant. Il questionnait Denise d'un air indifférent et dédaigneux sur l'emploi de sa journée et s'attirait généralement des réponses impertinentes. — De quoi s'occupait-il ? Elle avait l'attention de le débarrasser de sa présence, et il se plaignait encore ! Elle n'était pourtant pas gênante ! — La conversation tombait là-dessus, et on n'entendait plus qu'un cliquetis de fourchettes. Rarement on parlait de M<sup>me</sup> Adrienne ; on eût dit que tous deux avaient une secrète répugnance à faire intervenir son nom et sa personne dans leurs discussions. Pendant les intervalles de silence, ils s'étudiaient chacun à la dérobée, leurs regards finissaient par se croiser, ou bien leurs mains se rencontraient près d'une carafe ou d'une salière, et c'était le signal d'une reprise d'hostilités.

Un soir que Denise était rentrée plus tard que de coutume et que Francis s'était mis à table sans l'attendre, il lui dit de son ton le plus grognon :

— Vous devriez tâcher de revenir au moins pour l'heure des repas... Je me demande ce que vous pouvez faire dans les bois toute une journée ?

— Je m'y amuse, répondit-elle sèchement, et là du moins je ne suis à charge à personne.

— Qu'y trouvez-vous donc de si amusant ?

— Tout : les plantes, les bêtes et les gens.

— Surtout les gens, insinua-t-il avec sarcasme.

— Pourquoi pas ?.. Je ne suis pas fière, moi, et j'avoue que je ne me déplaçais pas dans leur compagnie.

— En tout cas, c'est une compagnie peu convenable et peu sûre pour une fille jeune et... jolie.

Elle haussa les épaules :

— Vous me trouvez jolie ?.. Vous êtes bien bon !

Elle s'était levée et, campée devant la glace, elle rajustait sa

coiffure, assujettissait son peigne, les bras levés, la tête rejetée en arrière... Il quitta la table à son tour et se rapprocha d'elle, sans trop savoir ce qu'il allait faire. Elle le devina plutôt qu'elle ne le vit, se retourna tout d'une pièce, et l'interrogeant de son regard étincelant et hardi :

— Hein! quoi? s'écria-t-elle d'une voix mordante, trouvez-vous aussi à redire à ma coiffure?

Déconcerté par cette rapide volte-face, il recula, alluma un cigare et se rassit sans souffler mot. Un silence embarrassant emplit de nouveau la salle obscure, où l'on ne distingua plus bientôt que la forme indécise de la jeune fille assise au rebord de la fenêtre et les deux points lumineux de ses yeux grands ouverts. Puis, quand la nuit fut tout à fait tombée, ils regagnèrent chacun leur chambre en se souhaitant brusquement le bonsoir.

Francis attendait avec une anxiété nerveuse la réponse d'Adrienne; il s'étonnait de ne pas la recevoir plus vite, tout en redoutant le moment où elle arriverait. Un matin enfin, le piéton, l'ayant rencontré sur la route, lui remit une lettre timbrée de Plombières. Il déchira d'abord lentement l'enveloppe; puis il parcourut rapidement les quatre pages d'écriture, — et respira. Adrienne repoussait l'idée de faire venir Denise auprès d'elle. — L'hôtel était plein, et comme elle était logée fort à l'étroit, il lui eût été impossible de caser la jeune fille dans sa chambre. D'ailleurs, occupée tout le jour à se soigner, elle ne pourrait surveiller cette enfant terrible, qui serait bien plus exposée au milieu des baigneurs de Plombières que dans les bois de Rouelles. Elle faisait donc appel au dévouement de Francis et le priait de patienter jusqu'au moment où les médecins la déclareraient en état de supporter le voyage.

Le jeune homme empocha la lettre et s'en revint au logis. En entrant dans la cour du château, il la vit occupée par deux charrettes pleines d'ustensiles de vannerie. Les corbeilles, les paniers de toute dimension, les nasses, les clayons et les *volettes* étalaient au soleil leurs formes blanches et brunes; tous ces légers ouvrages d'osier tressé emplissaient la profondeur des bâches, s'accrochaient aux ridelles et débordaient jusque sur la croupe des chevaux pelés qui, tête baissée, tondaient gravement l'herbe poussée entre les pavés. Sous l'une des voitures, dans la civière pleine d'osier, un chien de berger sommeillait. Les fenêtres de la salle à manger étaient ouvertes, et Francis ébahi aperçut les vanniers attablés et déjeunant, servis par Sauvageonne.

Ils étaient six : la femme, le mari, deux grandes filles et deux garçons de seize à dix-huit ans. Étonnés eux-mêmes de se voir si bien traités, ils mangeaient silencieusement. Chacun d'eux avait



tiré son couteau à manche de corne. Ayant placé leur viande froide entre deux tranches de pain, ils la découpèrent en petits morceaux qu'ils mastiquaient avec lenteur, s'interrompant pour trinquer à la santé de la *demoiselle* et vider leur verre avec un clappement de langue. Les deux garçons, très timides, ne paraissaient pas trop à leur aise; les filles, écarquillant les yeux, partageaient leur attention entre les buffets garnis de porcelaines du Japon et la toilette de Denise. Leurs têtes, d'un blond roux, aux chairs rougies par le grand air et tavelées de taches de rousseur, avaient une vague ressemblance avec la figure de leur hôtesse. Celle-ci, s'apercevant tout à coup de la présence de Francis, vint s'asseoir sur le rebord de la fenêtre, lui fit signe d'approcher; puis, se penchant en dehors :

— Allons, dit-elle à voix basse, ne foncez pas les sourcils parce que j'ai invité ces braves gens à se rafraîchir avant de se remettre en route... On se doit bien cela entre parens.

— Entre parens? répéta-t-il, ces vanniers sont de votre famille?

— Mon Dieu, oui; la femme que vous voyez là est la propre sœur de ma vraie mère, et ces grandes filles sont mes cousines germaines... Ne trouvez-vous pas qu'elles me ressemblent?

Il fit la grimace, et, tirant de sa poche la lettre d'Adrienne :

— J'ai reçu une réponse de Plombières, murmura-t-il... On ne peut pas vous loger là-bas, et vous resterez ici.

En voyant la lettre, Denise avait pâli tout d'abord; les derniers mots de Francis ramenèrent une nuance rose sur ses joues, et un éclair joyeux passa dans ses prunelles.

— Vous voilà bien ennuyé, reprit-elle... Avouez-le!

Il haussa les épaules sans répondre.

— Si cela vous vexé par trop, dites-le, je m'en irai avec ces gens-là.

Il lui tourna le dos et froissa la lettre avec humeur.

Cependant les vanniers, intimidés par la présence du maître de la maison, s'étaient hâtés de mettre les morceaux doubles. Maintenant ils se levaient lourdement et gagnaient la cour. L'homme et les garçons bridèrent les chevaux, tandis que les femmes ramassaient les paniers épars sur le pavé.

— Au revoir, ma *gachette!* dit la vannière à Denise, qui ne l'avait pas quittée; bien des mercis pour votre politesse; nous vous revaudrons cela quand nous serons à portée, si vous venez jamais nous voir à Aprey... C'est le pays de votre pauvre mère, et nous sommes vos plus près parens. Il faudra un de ces jours que vous poussiez jusqu'à notre village.

— Est-ce que vous y rentrez? demanda Denise.

— Nenni, pas pour le moment. Nous achevons d'abord notre

ournée pour placer notre marchandise; mais nous y serons pour sûr rendus vers la Notre-Dame d'août, et alors, si le cœur vous en dit, vous n'avez que de venir, tout un chacun sera content de vous voir... Ah! dame, ça n'est pas cossu chez nous comme dans votre belle maison, mais on vous y recevra de bon cœur tout de même... Au revoir donc, ma mie!.. Bien le bonjour, monsieur!

Elle rejoignit les charrettes qui avaient franchi la grande porte et gravissaient déjà la route qui montait vers les bois. Les fouets claquaient, les chevaux maigres tiraient, et à chaque cahot, le frêle chargement d'osier tressaillait et se balançait. L'homme et les garçons marchaient en avant, le fouet sur la nuque; entre les deux voitures, la femme cheminait, un peu courbée et disparaissant presque sous ses corbeilles enfilées à une ficelle. Le chien, ayant achevé sa sieste et quitté la civière, allait et venait, très affairé, d'un attelage à l'autre. Un peu en arrière, les deux grandes filles rousses s'étaient attardées et, tournant la tête, jetaient d'envieux regards sur la maison où demeurait leur chanceuse cousine. On voyait leurs silhouettes élancées se découper sur le vert des prés.

Appuyée à une pile de troncs d'arbres, Denise, les sourcils rapprochés et les yeux fixes, regardait le convoi fuir vers la forêt. Déjà l'une des charrettes avait disparu, et les claquemens de fouet retentissaient plus sonores sous les branches.

— Vous regrettez de n'être point partie avec eux? dit railleusement Francis en touchant l'épaule de la jeune fille.

Elle tressaillit.

— Qui sait? répondit-elle d'une voix sourde, cela vaudrait peut-être mieux pour tout le monde!..

Elle releva les yeux vers la lisière du bois. Les deux grandes filles s'étaient à leur tour enfoncées dans la verdure, et il n'y avait plus personne sur la route blanche, dont le soleil faisait scintiller le sable, en même temps qu'il mettait des plaques d'argent fondu çà et là, dans les joncs et les oseraies de la Peutefontaine. Denise secoua sa tête et ses épaules avec une expression à la fois enfantine et farouche; on eût dit le geste de quelqu'un qui jette le manche après la cognée et qui crie au ciel: « Tant pis! c'est toi qui l'as voulu! »

— Je rentre! s'écria-t-elle... Et courant tout d'une envolée jusque dans le vestibule, elle gravit l'escalier et gagna sa chambre.

A partir de ce jour, elle devint subitement casanière et renonça presque complètement à ses vagabondages en forêt. Elle semblait avoir pris au sérieux le rôle de maîtresse de maison, que l'absence de M<sup>me</sup> Pommeret laissait tomber entre ses mains. Elle donnait des ordres aux domestiques, s'occupait du menu des repas, visitait les

armoires, entraît vingt fois le jour dans la pièce où se tenait Francis, sous prétexte de voir si tout était en place. Il ne pouvait faire un pas dans la maison sans la rencontrer les cheveux au vent, la robe relevée, un tablier à bavette tendu sur sa poitrine, ayant dans les yeux et sur les lèvres son singulier et hardi sourire. La coureuse de bois, la faunesse indisciplinée et vagabonde se métamorphosait en ménagère; — une ménagère de fantaisie, plus empressée qu'utile, emplissant les couloirs du frou-frou de sa robe, du tac-tac de ses talons et des minutieux raffinemens de sa sollicitude domestique. Désormais, grâce à elle, la salle à manger et le fumoir étaient pleins de fleurs, et Francis n'en sortait pas sans avoir attrapé une migraine. A chaque repas, elle le bourrait de plats sucrés, croyant, d'après ses goûts de pensionnaire, que c'était là le *non plus ultra* de la bonne chère. Pommeret, tantôt agacé, tantôt amusé par l'activité brouillonne de cette maîtresse de maison improvisée, subissait néanmoins le charme que la capricieuse fille répandait autour d'elle. Il n'avait plus seulement à se défendre des longs tête-à-tête de chaque soir; à tout instant du jour, il se retrouvait seul avec elle, et la fascination devenait plus dangereuse. Il se faisait l'effet d'un gibier autour duquel les chasseurs ont pratiqué une *enceinte*, et qui voit de minute en minute se rétrécir le cercle dans lequel il pourra se mouvoir. Se sentant sur le point de faiblir, il prenait honnêtement le parti de se dérober, en désertant à son tour la maison. Il partait dès le fin matin et se condamnait à de longues courses à travers bois. Durant ces promenades forcées, il se tenait à lui-même de beaux discours très moraux, se répétant énergiquement que succomber dans de pareilles conditions serait un acte de déloyauté. Et justement à mesure qu'il se le répétait, sa pensée s'appesantissait davantage sur les dangers de la situation; la possibilité de la tentation lui arrivait à l'esprit, accompagnée de l'image terriblement séduisante de la tentatrice. Dans la solitude de la forêt, cette pensée dominante prenait de plus fortes proportions, et le flamboiement du soleil perçant de ses flèches d'or les feuillées immobiles allumait encore son imagination. Il marchait comme un enragé, ne réussissant qu'à s'éreinter, sans lasser son désir ni distraire sa pensée.

Une après-midi, sa fièvre de locomotion l'avait poussé jusqu'aux sources de l'Aujon. Brûlé par un soleil caniculaire et avide de fraîcheur, il s'était hâté de gagner une combe très ombreuse, qu'on nomme dans le pays le creux d'Aujon. L'endroit est solitaire, fort éloigné de toute habitation; l'horizon étroit y est pour ainsi dire muré par les taillis qui couvrent les flancs de la combe et ne laissent guère entre eux que l'espace occupé par le lit du ruisseau. Ce cours d'eau naissant, après avoir sautillé bruyamment de pierre

en pierre parmi des fourrés de saules et d'aunelles, s'évase tout à coup entre deux talus herbeux, de manière à former un petit réservoir peu profond, une sorte de vasque rocheuse au-dessus de laquelle les branches riveraines s'étendent comme des bras qui se rejoignent. Dans cette cavée de verdure, le silence n'est troublé que par le glou-glou de l'Aujon ou par le vol rapide d'un martin-pêcheur dont les ailes irisées coupent le courant en droit fil. Tout y invite au sommeil : le moelleux gonflement des mousses à la base des hêtres, et le frémissement berceur de l'eau qui fuit; tout y repose les yeux, jusqu'aux tons veloutés de l'herbe drue, dont quelques blanches fleurs de parnassie étoilent seules la verte uniformité.

Écrasé par la chaleur et la fatigue, Francis s'arrêta au bas de l'une des pentes, à vingt pas du ruisseau dont il dominait la nappe limpide; et s'étendant entre deux cépées de noisetiers, la tête sur la mousse, les pieds dans la fougère, il s'assoupit doucement. — Il sommeillait depuis longtemps déjà, quand il fut réveillé par un bruit de branches froissées. Sans bouger, il ouvrit les yeux. Le soleil s'était enfoncé derrière les taillis et le soir approchait. Au-dessous de lui, entre les branches feuillues d'où il voyait comme par des meurtrières le cours de l'Aujon, il aperçut une forme féminine sur l'autre rive, — et reconnut Sauvageonne.

Elle s'avavançait lentement, nonchalamment dans l'herbe. Arrivée au bord de l'eau, elle s'assit sur le talus et se déchaussa avec l'insoucieuse indifférence d'une fille des bois qui a la certitude d'être seule, puis remontant un peu le courant, qu'elle traversa à gué, elle reparut à peu de distance des noisetiers où Francis était blotti. Alors elle jeta dans le gazon les chaussures qu'elle tenait à la main, enleva son peigne, secoua ses cheveux moutonnans et trempa ses doigts dans l'eau comme pour en tâter le degré de fraîcheur. — Francis demeurait coi, les yeux grands ouverts, la gorge serrée. Aux allures de Denise, on voyait bien qu'elle ne visitait pas pour la première fois le creux d'Aujon; l'endroit lui était familier et ses façons d'agir montraient clairement que, se croyant absolument seule, elle se disposait par cette chaleur accablante à se baigner dans ce limpide réservoir. Francis songeait que ce serait commettre un acte d'indélicatesse de ne point l'avertir de la présence d'un témoin, ou du moins de ne pas s'éloigner lui-même discrètement; — et pourtant il ne bougeait pas. Une damnable convoitise, une perverse curiosité, le retenaient tapi au milieu des cépées.

La jeune fille s'était éclipsée de nouveau. Un bouquet d'aunelles la masquait tout entière, et les branches remuées trahissaient seules sa présence. C'était pour Francis le moment de fuir s'il avait encore un peu d'honnêteté dans l'âme et de virilité dans les

résolutions. Il se soulevait déjà sur un bras, cherchant des yeux l'endroit par où il opérerait sa retraite, quand Denise reparut.

Il fut tout d'abord ébloui. Une éclatante blancheur passa rapidement dans le cadre verdoyant des branches, puis il y eut un éparpillement de gouttelettes rejaillissantes accompagnant le bruit frais d'un corps qui se jette en pleine eau.

Inconsciemment il avait fermé les yeux ; quand il les rouvrit, on ne voyait plus dans le réservoir frissonnant que la tête de Sauvageonne, dont le courant agitait faiblement la chevelure crépelée. La jeune fille aspirait l'air humide avec bonheur ; les ailes de son nez retroussé se dilataient, ses yeux luisaient dans la demi-obscurité des verdure surplombantes. Parfois elle plongeait son front dans l'eau avec un joli mouvement d'oiseau qui prend son bain ; d'autres fois, s'accrochant des deux mains à une racine, elle laissait son corps aller à la dérive. La nappe liquide, avec ses rubans d'herbes aquatiques, ses remous, ses ondes moirées et circulaires, voilait chastement les formes de la baigneuse ; l'eau caressait mollement le cou et le menton, ne découvrant que rarement la rondeur d'un bras ou un coin d'épaule. — Maintenant, Francis n'avait plus la force de s'enfuir. Des bouffées de désirs lui avaient offusqué le sens moral, éteignant en lui tout scrupule et tout remords. Il dressait la tête et retenait son souffle, ne songeant plus qu'à griser ses yeux de ce spectacle si inattendu et si plein de troublantes surprises.

Le bain dura un quart d'heure, puis Denise remonta sur le bord, toute ruisselante, et s'assit dans l'herbe pour laisser aux gouttelettes qui perlaient sur son corps le temps de s'évaporer dans l'air chaud. Elle passait lentement ses mains sur ses bras et sur ses épaules, dont les purs contours se détachaient du fond vert des ramures. On eût dit une nymphe des temps mythologiques. — Le crépuscule tombait. Le pan de ciel aperçu entre les feuillées plus opaques avait pris un ton exquis de turquoise foncée ; l'eau déjà brunissante aux endroits couverts reflétait par places la couleur unie du ciel, et la verdure plus sombre de l'herbe faisait encore valoir la teinte claire de ces taches d'azur. Dans ce cadre des feuillages bruns, du gazon velouté et de l'eau bleue, le corps éblouissant de Denise et sa chevelure rousse se fondaient harmonieusement. La lumière assourdie estompait les lignes onduleuses de son dos et de sa jeune poitrine ; sa peau blanche frissonnait légèrement, et d'une main distraite elle tordait ses cheveux. Une sérénité délicieuse emplissait la combe et donnait une agreste poésie à cette chaste nudité de jeune fille. Du fond de son observatoire, Francis, bien qu'il fût peu poétique de sa nature, se sentait pris d'une

admiration attendrie devant la révélation de cette virginale beauté féminine. — Lentement, Denise se glissa vers les aunes où elle avait laissé ses vêtements, et les massifs plus noirs la déroberent aux indiscrets émerveillements de son admirateur. Quand elle reparut, elle était entièrement vêtue et boutonnait nonchalamment son corsage, en secouant sa chevelure encore mouillée...

Tout à coup un léger éboulis de cailloux, un bruissement de feuilles, la tirèrent brutalement de sa rêverie. — Francis avait-il voulu fuir, ou, dans un moment de distraction avait-il fait un faux mouvement? Toujours est-il que cette rumeur insolite et soudaine trahissait la présence d'un être animé dans le voisinage. La jeune fille dressa la tête, rougit, puis sans réfléchir, furieuse de cette surprise, elle bondit vers la place d'où partait le bruit, et après avoir écarté précipitamment les coudraies, elle se trouva face à face avec Francis.

— Vous! s'écria-t-elle d'une voix sourde, vous étiez là?

Elle pâlissait et suffoquait; un mouvement de stupéfaction, de honte et de colère faisait trembler ses lèvres et soulevait sa poitrine sous son corsage à demi boutonné.

Francis, vexé d'avoir été découvert et confus de sa mauvaise action, balbutiait de vagues excuses en regardant la figure courroucée de la jeune fille.

— C'est lâche! reprit-elle en trépignant de rage, tandis que des larmes roulaient dans ses yeux.

Elle étouffait et s'était adossée à un arbre, en proie à une sorte de crise nerveuse.

Francis, très effrayé de la voir en cet état, ne savait plus que faire pour la calmer, quand soudain une idée aussi imprudente que peu généreuse lui vint à l'esprit... Elle l'aimait, il s'en doutait depuis longtemps; pourquoi ne se servirait-il pas, pour l'apaiser, de cette naïve passion dont il avait deviné la vivacité croissante tout en affectant de la décourager?.. Il fixa de nouveau sur Denise ses yeux caressants et attendris, et se penchant vers elle :

— Pardon! lui chuchota-t-il presque dans l'oreille, pardonnez-moi, chère enfant adorée!

Ces simples mots d'amour opérèrent sur Denise comme un charme. D'un bond farouche, elle s'élança vers Francis, lui jeta les bras autour du cou et cacha dans la poitrine du jeune homme sa tête humide, sa bouche pleine de sanglots passionnés.

ANDRÉ THEURIET.

(La dernière partie au prochain n°.)

---

# VOYAGE EN SYRIE

---

## IMPRESSIONS ET SOUVENIRS

---

### IV. — LE SAINT-SÉPULCRE.

Si l'aspect général de Jérusalem inspire aux âmes délicates une profonde tristesse, la vue de la basilique du Saint-Sépulcre augmente encore cette impression. Bien qu'il ait l'air écrasé et en quelque sorte mutilé, l'édifice lui-même ne manque pas d'une certaine grandeur. La description en a été faite cent fois par les hommes les plus compétens : on sait que l'architecture est un composé du style roman et de l'ogive sarrasine ; l'extérieur offre des parties remarquables ; quant à l'intérieur, il est tellement déformé par d'horribles ornemens qu'on ne saurait y rencontrer la moindre trace de beauté. Rien n'est plus affreux que l'édicule du Saint-Sépulcre ; c'est la plus grossière des bâtisses : œuvre des Grecs qui l'ont gâtée à plaisir, il a tout ce qu'il faut pour comprimer l'émotion prête à s'éveiller en face du lieu, même apocryphe, où Jésus aurait reposé. Placé au centre de la grande coupole, ses proportions massives, sa forme lourde et gauche, l'espèce de lanterne qui le domine, les tableaux ridicules, les fleurs, les lampes innombrables qui le recouvrent, tout contribue à en faire un monument gauche, désagréable, presque répugnant. Cet édicule est quadrangulaire : une de ses faces, qui sert de façade, est divisée en trois parties appartenant l'une à la communauté latine, la seconde à la communauté grecque, la troisième à la communauté arménienne. Les trois communautés ont rivalisé de mauvais goût dans l'arrangement de leurs parties respectives, et je n'oserais dire laquelle l'a emporté. Cette façade du Saint-Sépulcre,

ornée des images les plus saugrenues, ressemble à l'autel de la plus maussade de nos églises de village. Les lampes et les cierges y sont répandus à profusion. Chaque communauté, bien entendu, a un droit exclusif sur les siens. Il faut reconnaître cependant que, lorsqu'une communauté quelconque célèbre une cérémonie, les deux autres allument leurs propres lampes et leurs propres cierges avec une bonne grâce qui est une preuve des progrès de la tolérance. Mais ces lumières n'éclairent que des oripeaux. Certains édifices ressemblent aux hommes dont la poitrine est surchargée de décorations, de rubans et de ferblanterie. Tel est le Saint-Sépulcre. La petite porte par laquelle on pénètre dans le tombeau est la seule partie de la façade qui soit quelque peu dégagée d'*ex-voto*. Tout le reste en est couvert. Quand on franchit cette porte, on se trouve dans deux petites salles basses, où l'on a quelque peine à se tenir debout : l'une, appelée la Chapelle de l'ange, sous prétexte qu'elle occupe l'emplacement où se tenait l'ange qui annonça aux saintes femmes la résurrection de Jésus, est revêtue de marbre ciselé en ornemens du style le plus rococo; au centre se trouve la pierre sur laquelle l'ange était assis; la seconde, la chapelle même du tombeau, a des dimensions plus étroites encore que la première, attendu que celle-ci mesure 8 mètres de long, tandis que sa longueur à elle dépasse à peine 2 mètres; elle est pourtant divisée en trois parties nettement limitées, propriétés distinctes des Grecs, des Latins et des Arméniens, lesquels ont trouvé le moyen d'accumuler tant de lampes, tant de fleurs, tant de chandeliers, tant de tableaux et tant de colifichets dans cet espace restreint qu'on en est complètement étourdi. Quelques personnes à peine peuvent tenir dans les deux chapelles, on y est sans cesse bousculé; il faut avoir une piété bien résistante pour y prier avec recueillement sous les pieds qui vous écrasent et sous les coudes qui vous renversent.

Je suis allé tout droit au centre de l'église du Saint-Sépulcre; mais on n'y arrive pas d'ordinaire aussi aisément, ni surtout aussi vite. La basilique n'est ouverte qu'à des heures fixes et pour un temps déterminé. Quatre ou cinq Turcs à mines fort respectables, négligemment couchés sur un divan où ils boivent du café, fument des narghilés et regardent dédaigneusement défilier les chrétiens, sont les portiers et les gardiens du Saint-Sépulcre. Tous les voyageurs impartiaux ont constaté combien il était injuste d'accuser les Turcs d'intolérance; leur tenue au Saint-Sépulcre est très correcte et très digne. Lorsque les rivalités entre communautés risquent d'amener des rixes durant les cérémonies religieuses, on fait appel à des bataillons turcs qui stationnent dans le parvis, se rangent dans l'église, assistent à la messe et aux processions avec l'attitude la plus



respectueuse. Il m'est arrivé de laisser tomber sur un soldat le suif d'un gros cierge dont on m'avait chargé le jour de Pâques sans qu'il fit le moindre mouvement pour s'en plaindre. Il pensait sans doute que ma maladresse était un acte de piété, et il le respectait.

Les chrétiens sont bien loin de pratiquer une tolérance aussi large. Sans parler de leurs querelles intestines et des ruisseaux de sang qu'elles ont fait couler, ils sont unanimes pour proscrire les juifs de leur sanctuaire commun. Si l'un de ces derniers pénétrait dans le Saint-Sépulcre, il risquerait d'y être massacré; on ne lui permettrait même pas de souiller de sa présence le parvis de l'église. L'ardeur des passions religieuses est aujourd'hui plus vive chez les chrétiens que chez les musulmans. Mais, si convenables que soient ces derniers, on aimerait qu'ils prissent l'habitude de laisser la porte du Saint-Sépulcre ouverte. Lorsqu'on arrive au commencement d'un office et qu'on entre dans l'église sur la foi des traités, c'est fini! il faut y rester quatre ou cinq heures jusqu'à ce que l'office soit terminé: épreuve difficile, même pour les dévotions les plus robustes. Le soir, c'est pire encore! Dès qu'on a franchi le seuil de la basilique, on est condamné à y demeurer jusqu'au lendemain matin. Il est vrai que les distractions ne manquent pas. Le Saint-Sépulcre est un monde dans lequel on se promène longtemps sans s'ennuyer et où l'on fait presque à l'infini des voyages de découvertes. Outre les chapelles, qui sont innombrables, les cryptes, les souterrains, on visite les galeries, les couvens des moines, les asiles des diverses communautés, les plates-formes, la coupole, etc. Jadis même on aurait pu visiter un harem qui était placé sur le toit de l'église et qui n'a disparu que depuis peu. Le harem avait donné lieu à des aventures assez amusantes. Préoccupait-il outre mesure l'imagination des bons moines cloîtrés dans les dépendances du Saint-Sépulcre? Je l'ignore, mais ce que il y a de sûr, c'est qu'il a inspiré des légendes dont le souvenir est encore très vif. On raconte, par exemple, l'histoire d'une négresse esclave qui avait échappé à ses maîtresses et qui était allée se glisser sous la couchette d'un père franciscain. A la vue de cette figure noirâtre, le religieux crut à une tentation de saint Antoine d'un nouveau genre. Les péripéties de sa lutte contre Satan ne manquèrent pas d'originalité. On affirme qu'il en sortit vainqueur; toutefois la charité chrétienne l'obligea à garder toute la nuit la négresse dans sa cellule, car la renvoyer de l'asile où elle s'était réfugiée eût été la livrer à ses maîtresses, qui l'auraient cruellement punie d'avoir préféré la chambre franciscaine au harem musulman. Grâce à Dieu, les franciscains d'aujourd'hui ne sont plus exposés à de pareilles épreuves. Leur seul malheur est d'être enfermés dans des salles basses, étroites, sales, où ils étouffent. Il leur est permis cependant de se

promener dans une partie des galeries supérieures de la rotonde, où ils ont la distraction d'admirer des portraits en pied de Louis-Philippe et de Napoléon III, qui font une singulière figure dans ce lieu saint. C'est pour affirmer nos droits de protection catholique que Louis-Philippe et Napoléon III avaient jugé à propos de faire placer leur image au Saint-Sépulcre, à côté de celle de Philippe II, fort mauvaise copie de la belle toile de Vélasquez. Les moines italiens et espagnols voudraient bien les enlever ; mais ils n'osent ! Louis-Philippe et Napoléon III représentent la succession de Charlemagne et les prérogatives séculaires de la France sur les catholiques d'Orient. Ils ont pour eux la loi ; seulement, comme il faut que toutes les prétentions et tous les prétendants se manifestent autour du tombeau de celui qui a dit que son royaume n'était pas de ce monde, les plus grosses lampes du sanctuaire viennent de l'empereur d'Autriche et du roi d'Italie, nos principaux rivaux dans l'œuvre de la protection catholique, du comte de Chambord, de sa sœur la duchesse de Parme, et d'un grand nombre de princes italiens dépossédés par des souverains de fait comme l'étaient Louis-Philippe et Napoléon III.

Personne n'ignore qu'il n'y a pas une seule pierre de l'église du Saint-Sépulcre qui n'ait été soigneusement mesurée et dont un traité en règle n'assigne la possession à telle ou telle communauté. Ce vaste édifice appartient au genre humain tout entier ; chacun y a sa province qu'il défend avec une jalousie féroce, tout en faisant les plus vifs efforts pour empiéter sur la province du voisin. L'histoire des luttes sanglantes auxquelles le Saint-Sépulcre a donné lieu n'est plus à écrire ; elle a été écrite à satiété. Mais il faut être allé à Jérusalem pour se rendre un compte exact de ces luttes, pour en avoir en quelque sorte la sensation directe. Une des causes qui rendent l'église du Saint-Sépulcre affreuse, ce sont les soins que chacun s'est donnés pour effacer, jusque dans l'architecture du monument, la trace de ses rivaux. J'ai dit que l'édicule du tombeau avait été outrageusement gâté par les Grecs. Il en est de même de la grande rotonde où ils se sont appliqués à dissimuler de jolies colonnes, qui leur paraissaient être d'un art latin, sous d'atroces maçonneries qui ne sont d'aucun art. Le chœur de l'église leur appartient : il brille par ce luxe de dorures, par cette accumulation d'icônes, par cette masse d'ornemens d'une richesse vulgaire qu'on remarque dans les églises grecques. Les Grecs ont encore plus odieusement travesti la chapelle du calvaire que l'édicule du tombeau. Au-dessus du trou où la croix aurait été plantée, trou qui est indiqué, pour que nul n'en ignore, par une plaque d'argent, ils ont dressé un Christ hideux entouré de chaque côté de deux immenses icônes dorées représentant la Vierge et saint Jean. En pré-

sence de ces caricatures orthodoxes, comment se croire au calvaire? Tout près de là, sur un autel plus hideux encore, des figures de cire travestissent l'admirable scène du Stabat ou de la Compassion de la Vierge. Parmi toutes les douleurs que Marie devait éprouver, celle d'être ainsi parodiée dans son désespoir maternel n'était certainement pas une des moindres. Cette fois, ce sont les franciscains qui sont coupables. Mais les profanations des Grecs dépassent en nombre et en gravité toutes les autres. Une des moins excusables est d'avoir détruit les tombeaux de Godefroy de Bouillon et de Baudouin, les premiers rois de Jérusalem. Ils ont dispersé les cendres des deux héros, espérant effacer l'histoire au moyen d'un sacrilège. Les hommes ont toujours été victimes de pareilles illusions; ils ont toujours cru qu'il suffisait de briser des pierres, de supprimer des inscriptions pour détruire les souvenirs qu'ils jalouaient, comme si cette rage n'était pas aussi impuissante que grossière. Il ne faut reprocher à personne en particulier la faute que tout le monde a commise à son tour. L'église du Saint-Sépulcre porte partout la trace des mutilations que les diverses communautés lui ont fait subir. Aujourd'hui un accord fondé sur les traités, un *modus vivendi* diplomatique, assigne à chacun sa place et sa fonction. Il y a des protocoles pour décider que les franciscains balaieront le sanctuaire de tel jour à tel jour, et les Grecs de tel autre jour à tel autre jour; qu'ils pourront jeter les seaux d'eau de telle distance à telle distance; qu'ils jouiront de tel autel pendant tant d'heures et à telles époques, etc. Certains droits sont enchevêtrés d'une manière étrange. Ainsi, il appartient aux Grecs d'ouvrir la porte qui donne entrée dans la cour de l'église, mais il ne leur est pas permis de la réparer; c'est le gouvernement turc qui peut seul le faire, et s'il ne le fait pas, tant pis pour les Grecs, dont la porte et les prérogatives tomberont en morceaux! Les offices au Saint-Sépulcre sont d'une longueur écrasante. Je me rappelle qu'enfermé dans l'église, j'ai dû subir d'un bout à l'autre la grand'messe latine de Pâques; je n'ai jamais vu cérémonie se déroulant avec une plus majestueuse lenteur; ce qui me surprenait surtout, c'était la quantité de roulades, de points d'orgue, de retards de toute sorte introduits dans le plain-chant et qui faisaient durer une heure le *Credo* ou le *Gloria*. Comme j'en exprimais ma surprise à un franciscain: « Vous êtes naïf, me répondit-il. Vous voyez bien que plus nous ajoutons de fioritures à nos chants, plus ils se prolongent, plus par conséquent nous gardons le Saint-Sépulcre, plus nous l'enlevons aux Grecs. Or comme les offices des Grecs sont de purs sacrilèges, Dieu nous est reconnaissant d'éloigner aussi longtemps que possible de ses lèvres le calice d'amertume. »

Si Dieu est sensible à ce genre d'attentions, il doit, en effet, se

réjouir de ce qui se passe journellement au Saint-Sépulcre. L'église du Saint-Sépulcre est la seule église qui ne soit pas consacrée, et cela pour deux raisons, dont la première est que le sang efface la consécration, et que le sang a coulé, coule encore et coulera sans doute souvent autour d'un tombeau que la fureur des chrétiens se dispute sans cesse. La seconde raison est d'une tout autre nature, et l'on a quelque peine à l'expliquer. Comme plusieurs autres sanctuaires de religions bien différentes, l'église du Saint-Sépulcre a le privilège de guérir la stérilité chez les femmes ; or ce privilège ne s'accorde pas non plus, paraît-il, avec la consécration. Le paganisme n'a jamais connu de cérémonies plus répugnantes, l'islamisme n'en connaît pas aujourd'hui de plus superstitieuses que celles dont on est témoin à Jérusalem. Dès qu'on a franchi la porte de la grande basilique chrétienne, on se trouve en face d'une dalle en marbre de 2<sup>m</sup>,70 de long sur 1<sup>m</sup>,30 de large, qu'on nomme pierre de l'onction et qui a servi, à ce que l'on prétend, à l'embaumement du corps de Jésus. C'est la première station des pèlerins : les Latins s'y agenouillent, baisent la dalle, y promènent leurs mains, leurs figures, y déposent des chapelets, des mouchoirs, toutes sortes d'objets pieux ; les Grecs y font des centaines de révérences et des milliers de signes de croix ; quant aux Orientaux, ils se placent à une certaine distance, puis s'avancent graduellement en jetant leurs corps en avant de manière à exécuter une série de gémissements épileptiques du plus curieux effet ; arrivés au but, ils se précipitent la tête la première sur la dalle ; on croirait qu'ils vont la dévorer. Je n'en finis pas si je voulais raconter en détail tous les spectacles du même genre auxquels j'ai assisté. Ce sont toujours les Grecs qui se livrent aux plus nombreuses et aux plus vives démonstrations. On s'étonne qu'ils puissent rapporter des lèvres intactes de Jérusalem, tant ils les usent sur toutes les pierres qu'ils rencontrent. Partout où ils passent, si quelque objet les frappe tant soit peu, ils s'imaginent que c'est un objet saint et ils le couvrent de baisers. Chaque veine un peu teintée d'un marbre quelconque, chaque tache sur les murs leur paraît une relique qu'ils embrassent avec ardeur ou devant laquelle ils s'inclinent avec respect s'il est impossible de l'embrasser. Je les ai vus s'arrêter en face du panonceau du consulat français, le contempler gravement, puis se prosterner en faisant des quantités de signes de croix. Ils frottent encore plus de leur bouche que de leurs mains ou de leurs pieds tous les recoins du Saint-Sépulcre. Arrivés au calvaire, ils mettent la tête dans le trou de la croix, désespérés de ne pas pouvoir y passer le corps en entier ! Leurs offices sont remplis des plus étranges simagrées. Les célébrans valent les offices. Je n'ai jamais pu m'habituer aux popes grecs, à cause de leur longue chevelure, relevée d'ordinaire en

natte au sommet de la tête, mais qu'ils laissent retomber sur les épaules durant les cérémonies religieuses. Ces chevelures féminines, jointes à un chant nasillard et flûté, donnent à ceux qui les portent un aspect équivoque qui me choque profondément. Mais c'est surtout le scandale du feu sacré qui rend la communauté grecque plus franchement païenne que toutes les autres. On sait les détails de cette honteuse jonglerie. Dans la nuit du samedi saint, le patriarche s'enferme dans l'édicule du Saint-Sépulcre, où il doit recevoir le feu céleste qui lui est rapporté, affirme-t-il, par un ange. Une foule immense emplit la grande rotonde : des milliers de pèlerins sont venus des contrées les plus éloignées du monde orthodoxe pour chercher une étincelle de la flamme divine. Chaque personne tient un cierge à trente-trois mèches, afin de représenter les trente-trois années de Jésus. Des cavaliers, accourus du fond de la Russie, attendent à la porte, leurs chevaux sellés, prêts à emporter le feu sacré à Saint-Pétersbourg, à Moscou, dans les villes et dans les villages russes. Tout à coup le patriarche tend, à travers une lucarne, son cierge enflammé. Aussitôt chacun se rue pour allumer le sien, il se passe alors des scènes indescriptibles, des scènes de saturnale antique. Les femmes atteintes de maladies secrètes se brûlent les seins et font pénétrer la flamme jusque sous leurs vêtements inférieurs. C'est une mêlée lumineuse où l'on se grise de feu, où bientôt toutes les têtes sont aussi brûlantes que les cierges. Heureux ceux qui peuvent rapporter jusque chez eux une étincelle divine ! On raconte l'histoire d'une malheureuse femme qui avait fait le voyage de Jérusalem dans le seul dessein de transporter dans sa maison, en Sibérie, la flamme du Saint-Sépulcre. Arrivé à Constantinople, son cierge s'éteignit : sa vie fit de même, elle mourut de désespoir. Cet accident n'est pas le seul, on le comprend, qu'ait provoqué la cérémonie du feu. Chaque année, plusieurs personnes sont grièvement blessées, et l'on se réjouit lorsqu'il n'y a pas de mort. La procession de la *Dosseh*, en Égypte, qu'on vient d'interdire comme une honteuse superstition, était à coup sûr mille fois moins hideuse et moins humiliante pour l'esprit humain. D'abord elle ne reposait pas sur une fraude incontestable ; puis elle se passait en plein jour, au grand soleil, au milieu d'une foule étincelant des plus merveilleuses couleurs. Le cheik qui circulait à cheval sur le corps des fidèles avait une tête admirable de fanatisme ; son cheval était un des plus beaux de l'Arabie. Il y avait une sorte de fantaisie brillante, aventureuse, tout à fait conforme au génie arabe, dans cette course au galop d'un cavalier saint qui passait comme un tourbillon sur des hommes enivrés de hachich, de lumière, et de rondes sacrées. Les orgies nocturnes du Saint-Sépulcre n'ont pas l'excuse d'une certaine poésie sauvage. Aussi est-il singulièrement regrettable que

les maîtres de l'Égypte qui ont dominé un moment la Syrie n'aient pas réussi à les supprimer. Le premier qui l'ait tenté a été le kalife Hakem, le fondateur de la religion des Druzes, dont l'histoire a été si remplie de folies soi-disant divines. Est-ce par haine de la concurrence qu'il voulut détruire la cérémonie du feu de Jérusalem? Je ne sais, mais voici comment un historien nous a transmis l'anecdote : « L'auteur de cette persécution fut quelque ennemi des chrétiens qui raconta à Hakem que, lorsqu'ils s'assemblaient dans le temple de Jérusalem pour célébrer la pâque, les chapelains de l'église, usant d'un artifice, graissaient d'huile de baume la chaîne de fer à laquelle était suspendue la lampe au-dessus du tombeau. L'officier arabe ayant scellé la porte qui conduisait au tombeau, ils mettaient le feu par le toit à la chaîne de fer; le feu descendait aussitôt jusqu'à la mèche et l'allumait. Alors, ils s'écriaient en pleurant : *Kyrie eleison!* comme s'ils voyaient le feu tombant du ciel sur le tombeau et se fortifiaient par là dans leur foi. » Pour faire cesser ce scandale, Hakem ordonna de détruire de fond en comble l'église du Saint-Sépulcre. Ibrahim-Pacha recourut de nos jours à des moyens moins violens. Il voulut pénétrer avec le patriarche grec dans l'édicule du tombeau et surprendre directement la supercherie du clergé. A sa sortie, une bataille générale où il faillit périr lui-même amena la mort de plus de trois cents personnes. Justement indigné d'une fraude aussi sanglante, Ibrahim-Pacha interdit la cérémonie du feu, mais la pâque grecque fut aussitôt désertée; les pèlerins ne vinrent plus, et avec eux partirent les nombreux dons en argent dont s'enrichit le patriarche, et sur lequel le trésor égyptien prélevait de fort gros bakchichs. On rétablit donc la fête. Depuis lors le tombeau de Jésus n'a pas cessé d'être souillé par la plus dégoûtante et la plus cruelle des jongleries prétendues sacrées.

Il faut dire, à la louange des Latins, que leurs offices n'ont pas le même caractère que ceux des Grecs. A part leur longueur inutile, ils ressemblent absolument aux offices des églises catholiques de l'Europe. Un seul d'entre eux rappelle, non le paganisme, mais le moyen âge; c'est un véritable mystère, une tragédie pieuse offerte aux fidèles par un clergé qui a le tort d'avoir conservé cette dernière superstition. La scène ne manque pourtant pas d'effet pittoresque. Elle a lieu dans la nuit du vendredi saint, au milieu d'un concours immense de pèlerins appartenant aux nations les plus diverses. La représentation roule sur les derniers incidens de la passion. On commence au calvaire. Une sorte de poupée, ou de mannequin, est cloué sur la croix; c'est le premier acte : il est accompagné d'un sermon en français; on détache ensuite la poupée, puis on l'enveloppe soigneusement dans un drap mortuaire, puis

on la descend à la pierre de l'onction, puis on la promène je ne sais plus où jusqu'à ce qu'on la porte enfin en pompe et cérémonie au tombeau, où on feint de l'ensevelir ; ce sont les actes suivans, les péripéties et le dénouement du drame. A chaque station, un franciscain, monté sur une chaise, sur une pierre, sur une corniche, sur tout objet qui se présente, adresse à la foule un sermon dans une langue nouvelle, italienne, espagnole, arabe, turque, persane, etc. Il faut subir en tout sept sermons, auxquels, à moins d'être polyglotte, on ne comprend pas un mot. Et fût-on polyglotte, on n'y comprendrait pas davantage, si j'en juge du moins par le sermon français, qui était tellement sublime que c'est encore celui dont le sens m'a le plus complètement échappé. Rien n'est aussi pénible d'ailleurs que de voir les moines, jouant avec une poupée divine, mettre à cette comédie dévote un sérieux qui n'est plus de notre âge. Ils ne touchent qu'avec des précautions infinies les membres du dieu de carton qu'ils crucifient, qu'ils arrachent du calvaire et qu'ils portent au tombeau. L'aspect général de la procession est beau et saisissant. Chaque fidèle porte un cierge qui répand sur les murs et sous les voûtes de la grande basilique une clarté mystérieuse ; la foule indigène est bigarrée des plus étranges couleurs ; elle s'accroche à tous les détails d'architecture ; on voit des femmes, des vieillards, des enfans pendre en quelque sorte des balcons et des frises, des jeunes gens s'attacher aux colonnes, des êtres informes, dans la demi-obscurité de la nuit, apparaître à tous les coins et recoins du temple. Un certain nombre de touristes anglais, mêlés à la masse populaire, sourient et narguent la cérémonie. Les reflets lumineux qui colorent ces visages produisent une impression fantastique. La procession roule et se déroule avec une lenteur imposante à travers tous les détours de l'édifice. Outre ces scènes nocturnes et extraordinaires, il y en a chaque soir d'ordinaires au saint-Sépulcre. Lorsqu'on y passe la nuit, on assiste aux dévotions les plus variées, aux cérémonies les plus diverses. Tantôt des chants russes d'une mélancolie sublime s'élèvent vers les voûtes sombres, tantôt les voix nasillardes des Grecs ou les instrumens bruyans des Arméniens provoquent tous les échos de la basilique. Jusqu'à minuit, le silence est à peu près relatif ; mais à partir de minuit, les offices commencent, et c'est un tintamarre pieux capable d'assourdir les plus résistans.

Me trouvant enfermé au Saint-Sépulcre durant la grand'messe latine du jour de Pâques, grand'messe que les ornemens du plainchant de Jérusalem font durer, comme je l'ai dit, toute une matinée, je me suis amusé, comme distraction, à parcourir en curieux les diverses parties de l'église. Ma première station a été pour la chapelle latine, où des messes basses se succédaient sans cesse à

trois autels à la fois. Le spectacle était là charmant. Les jeunes filles chrétiennes avaient mis leurs plus riches vêtemens pour célébrer la fête. Elles formaient des groupes admirables de lignes et de couleurs. Le type syrien est fort remarquable, d'une grâce un peu nonchalante, que relève l'éclat d'yeux étincelans. Parmi les femmes qui assistaient pieusement aux diverses messes, il y en avait plusieurs d'une beauté accomplie. Leur vêtement se composait d'une sorte de veste en velours rouge, vert ou bleu, soutachée d'or et d'argent, de longues jupes ornées de grandes raies multicolores sur des fonds d'un ton très vif, enfin d'un grand voile blanc retenu au sommet de la tête, qui retombait jusqu'à leurs pieds et enveloppait élégamment leurs corps, mais sans dissimuler leur visage et les parties luxueuses de leur costume. Agenouillées ou plutôt accroupies à terre, suivant la mode orientale, elles priaient avec une ferveur qui donnait à leur physionomie une ardente expression. En rentrant dans la grande rotonde, j'allais rencontrer des tableaux d'un tout autre genre. A l'une des extrémités de l'édicule du saint sépulcre, le clergé latin, de nombreux moines, le patriarche et cinq ou six évêques célébraient la grand'messe sur un autel d'argent, avec toutes les pompes du culte catholique. A l'autre extrémité, j'avais remarqué en passant un vieux cheik étendu dans une toute petite chapelle grossièrement décorée. C'était, paraît-il, le patriarche copte et la chapelle copte. A mon retour de la chapelle latine, la messe copte était aux trois quarts dite, mais j'ai pu assister au dernier quart, qui m'a paru des plus intéressans. Les fidèles n'étaient pas nombreux; ils se composaient de deux ou trois vieillards crasseux, de quatre ou cinq enfans et d'autant de femmes qui glapissaient je ne sais quelle mélopée dans une langue étrange. Revêtu d'ornemens d'une simplicité qui n'avait d'égale que leur malpropreté, le patriarche écrasait du pain dans son calice, puis le trempait dans du vin et avalait le tout. Ceci fait, il prenait son calice, le lavait dans un plateau, buvait une partie de l'eau qui avait servi à ce lavage et faisait boire l'autre à son clerc. Après le calice, ce fut le tour des mains, également lavées dans le plateau, dont le patriarche et son clerc absorbaient l'eau alternativement. Je ne me rappelle plus bien à quel moment le patriarche, ayant fortement humecté ses doigts, vint les promener sur la figure des assistans, du nombre desquels je cessai d'être jusqu'à la fin de cette partie de la cérémonie. La messe se termina par une distribution de pain consacré. Chaque fidèle en eut un morceau; mais un jeune garçon qui avait déjà reçu sa part, s'étant glissé vers l'autel pour tâcher d'en saisir encore, le patriarche lui allongea sans la moindre solennité son pied sacré sur un point du corps qu'il est inutile de désigner. Cette messe copte, si complètement dépour-



vue d'ostentation, faisait un contraste singulier avec la messe catholique qui se célébrait à quelques pas. Le patriarche latin est couvert des plus riches ornemens; sa crosse, don de Louis XIII, est une œuvre d'art du goût le plus brillant; ses vêtemens, qu'on change cinq ou six fois durant le même office, sont garnis d'or et de pierreries; ses mitres reluisent d'émeraudes et de diamans. Le patriarche copte n'a qu'un turban de laine sur la tête et qu'une lourde chasuble sur les épaules. Je puis attester *de visu* qu'il lave fortement ses mains jaunâtres et que son pied est leste. Quant à dire si sa messe vaut mieux que l'autre, c'est le secret de Dieu!

Quelques personnes admirent beaucoup cette cacophonie de cérémonies et de communautés qui éclate sous les voûtes du saint sépulcre; elles y voient une image fidèle de la diversité et en même temps de l'unité supérieure du christianisme, qui a enfermé sous un symbole unique tant de dogmes différens, appropriés au génie de chaque peuple de la terre. Il est certain que la fécondité de l'œuvre de Jésus est sensible aux yeux dans cette étrange église où vingt sectes célèbrent de vingt manières le même culte, s'inclinent devant le même Dieu, s'animent des mêmes espérances et brûlent du même amour. Le pope grec, le moine franciscain, le prêtre arménien, copte, abyssin, syrien, etc., se croisent, se touchent et malheureusement se heurtent dans un espace relativement bien restreint. Ils parlent tous des langues particulières, et cependant tous, sous des mots distincts, expriment une idée commune à peine défigurée par la variété des traductions. Toute la géographie du christianisme est là, réduite à des proportions qui permettent de l'embrasser d'un seul regard. Je comprends que cette manière d'envisager le Saint-Sépulcre excite chez certains esprits un grand enthousiasme; mais l'avouerai-je? c'est une impression différente que, malgré tous mes efforts, je n'ai cessé d'éprouver à Jérusalem. Les diverses formes du christianisme sont représentées au saint sépulcre par leurs côtés extérieurs, par leurs manifestations idolâtriques et païennes, par les détails qui choquent en elles et que certainement Jésus aurait repoussés avec indignation. L'évangile disparaît sous des doctrines de haine et de proscription qui rappellent bien plus l'ancienne loi que la nouvelle. Comment saisir l'harmonie divine du christianisme dans ce concert de notes discordantes dont les bruits disparates ne déchirent pas moins le cœur que les oreilles? Je n'ai rien trouvé, pour mon compte, à Jérusalem, qui me rappelât l'évangile, — rien, si ce n'est le pharisaïsme que Jésus combattait avec une si noble colère, qui fleurit encore là où il le combattait, et qui est sans doute tellement naturel à l'humanité, qu'il ne disparaîtra qu'avec elle de la surface tourmentée de ce monde.

V. — PÈLERINS, COMMERCE PIEUX, ÉTABLISSEMENS GRECS  
ET LATINS, CLERGÉS.

Si l'on voulait tracer une image fidèle de la physionomie morale de Jérusalem, il faudrait peindre surtout l'état mental des innombrables pèlerins qui y affluent. Les pèlerins latins sont les moins nombreux; les pèlerins français, en particuliers, n'abondent guère. Chaque année, à la fête de Pâques, les comités catholiques de Paris organisent un pèlerinage qui ne se compose que de trente ou quarante personnes environ. Certaines facilités de voyage, des réductions de prix sur les paquebots des messageries, des avantages pécuniaires résultant de l'association encouragent quelques personnes d'une dévotion médiocre à se mêler à la pieuse caravane. Néanmoins la masse est composée de vrais pèlerins, de jeunes gens de bonne famille, de vieilles filles et d'abbés de tout âge. Le président est chargé de diriger le pèlerinage, ce qui n'est pas un soin très aisé; car il est rare qu'un accord parfait règne dans une troupe de voyageurs, cette troupe fût-elle inspirée des sentimens les plus saints. J'ai rencontré bien souvent, dans les couvens et sur les routes de la Palestine, le pèlerinage français. Il présentait un aspect assez pittoresque. Les femmes, établies à califourchon sur leur chevaux, couvertes de ces chapeaux invraisemblables, de ces voiles extravagans dont les Européens se croient obligés de s'affubler en Orient, ressemblaient à des caricatures modernes égarées dans des paysages antiques. Les hommes n'étaient guère plus beaux. Le ramage de cette foule pieuse répondait parfaitement à son plumage. Plusieurs fois, un de mes voisins de table, dans un réfectoire franciscain, m'a raconté qu'il avait eu des apparitions, qu'il s'était entretenu directement avec Marie Alacoque ou Satan, qu'il avait vu Dieu ou le diable face à face; ce dont j'exprimais poliment une surprise dégagée de toute incrédulité. D'autres fois, écoutant les conversations générales, j'ai appris une philosophie de l'histoire qui m'a vivement intéressé. Je ne rapporterai pas les prophéties sur l'avenir de la France révolutionnaire et athée; on les devine sans peine. La France marche à grands pas vers la ruine. Néanmoins, elle ne périra pas aussi vite que la Turquie. J'ai entendu affirmer, à la fin d'un repas frugal où la fumée du vin n'avait pu égarer aucune tête, que la Turquie s'écroulerait d'ici à deux ans, jour pour jour. Un pèlerin en aurait trouvé l'assurance dans l'Apocalypse, un autre dans Daniel; chacun citait le passage à l'appui de son opinion; tout le monde semblait convaincu. Toutefois un jeune abbé à mine discrète, placé à côté de moi, me glissa dans l'oreille: « Ils ne savent pas ce qu'ils disent. Il est vrai que la Tur-

quie périra dans deux ans, mais ce n'est ni l'Apocalypse, ni Daniel qui l'a annoncé. — Et qui est-ce donc, monsieur l'abbé? — C'est mon secret. » Je gage que cet abbé était prophète et qu'il souffrait de se voir enlever par Daniel ou saint Jean l'honneur qui lui revenait de droit d'avoir annoncé la chute prochaine de la Turquie.

Il ne faut pas s'étonner des idées étranges qui hantent l'esprit des pèlerins. L'atmosphère de Jérusalem exerce sur les cerveaux une influence bien connue dans tout l'Orient, car la folie particulière qu'elle y produit est connue sous le nom de folie hiérosolymitaine. On est quelque fois abasourdi de trouver des personnes respectables, exerçant des fonctions importantes, des gens intelligens et qui devraient avoir du bon sens, dans des états cérébraux des plus alarmans. Chacun vous raconte avec le sérieux le plus parfait les histoires les plus baroques. Le nombre de pèlerins qui vont à Jérusalem pour y chercher la restauration du royaume de Dieu et la régénération de l'humanité est incalculable. Celui-ci y fonde un ordre de chevalerie destiné à faire la conquête du monde; celui-là se borne à y instituer une secte qui, seule, doit avoir conservé l'esprit de Jésus; un troisième s'y prépare, par des visions et des exorcismes, à renouveler la face de la terre. Tous les vendredis, on peut voir circuler, sur la voie douloureuse, un pauvre fou vêtu d'une robe blanche, la tête ornée d'une couronne d'épines, une grande croix sur l'épaule; il va de station en station, tombant où Jésus est tombé, s'arrêtant où il s'est arrêté, jusqu'au sépulcre où il a été enseveli. Ce fou est intimement persuadé que Jésus revit en lui et je ne jurerais pas qu'il n'ait convaincu aussi quelques adeptes. Récemment un autre fou se plaçait sans cesse au sommet du mont Sion, invitant la foule à contempler son ascension au royaume de Dieu. Il avait beau rester lourdement fixé sur la terre, il était persuadé, comme don Quichotte, qu'il s'élevait vers les cieux. Quelques jours avant mon arrivée à Jérusalem, une femme, qui avait l'air très distingué, s'était présentée chez le consul français pour le prier de la faire accompagner par un de ses cawas dans une course importante qu'elle avait à faire. Le lendemain, elle vint remercier le consul : « Je me suis rendue à Jérusalem, lui dit-elle, uniquement pour marquer ma place dans la vallée de Josaphat. Je me félicite d'y avoir songé, car la vallée m'a paru très étroite, et il y aura foule au jugement dernier; j'ai trouvé néanmoins un coin qui me conviendra fort bien. J'ai pris mes précautions pour que personne ne me l'enlevât; maintenant que je suis tranquille, je puis retourner en France. » Des cas pathologiques de ce genre ne sont pas rares; mais les personnes mêmes qui ne sont point atteintes d'une folie aussi caractérisée finissent par contracter, dans le milieu de Jérusalem, de singulières habitudes

d'esprit. La préoccupation constante du passé, la continuité de l'excitation mystique, l'échauffement des luttes religieuses, l'habitude de donner aux détails les plus mesquins, à la possession de tel ou tel sanctuaire, ou plutôt de tel ou tel fragment de sanctuaire, l'importance d'une affaire d'état, la vue perpétuelle de monumens qui éveillent des souvenirs aussi étranges que grandioses, tout contribue à dévier l'intelligence, à faire disparaître la barrière qui sépare pour elle le possible de l'impossible, le vrai du faux, la sagesse de l'absurdité, le rêve de la réalité.

Je suis persuadé que ces phénomènes physiologiques et psychologiques sont encore plus nombreux chez les Grecs que chez les Latins. J'ai déjà parlé bien souvent de l'abondance de pèlerins grecs qu'on remarque à Jérusalem; mais pour se rendre un compte très exact de leurs mœurs et de leurs pratiques, il faut aller visiter les immenses établissemens que la Russie a fondés, vers 1859, aux portes de Jérusalem, dans une pensée plus politique encore que religieuse ou charitable. A la suite de la guerre de Crimée, guerre dont la question des lieux saints avait été, on s'en souvient, le premier prétexte, la Russie jugea qu'il ne lui suffisait pas, pour maintenir en Orient son prestige moral, profondément ébranlé par ses défaites, d'avoir conservé les parties les plus importantes du saint sépulcre. En conséquence, elle entreprit d'élever à Jérusalem des édifices capables de frapper l'imagination des populations et de leur persuader que la nation qui les avait élevés était plus forte que jamais. C'est à de pareilles démonstrations que les Orientaux jugent en effet la puissance des peuples. La Russie « se recueillait » en continuant par des moyens pacifiques l'œuvre qui avait avorté militairement, ce qui est, pour un grand peuple et qui a de l'avenir, la seule manière de se recueillir. Chaque année, trois ou quatre mille pèlerins russes vont à Jérusalem; les couvens en regorgent : il était donc très utile de créer un asile où le trop plein de cette foule enthousiaste, dont les récits, au retour de la Palestine, entretiennent dans l'âme des moujiks une sainte crédulité, trouvât un refuge. Cet asile est admirable. Il se compose d'un hôpital immense, parfaitement tenu et entretenu, avec des logemens particuliers qu'on loue à peu de frais aux familles aisées, des dortoirs pour la masse et une série de chambres pouvant contenir environ de huit à dix-huit personnes pour tous les fidèles qui se présentent. J'ai parcouru très attentivement cet établissement modèle. Situé au sommet d'une colline, il est aussi bien aéré que possible, chose indispensable pour éviter l'infection qui résulterait de l'accumulation sur un même point de tant de Russes ignoblement crasseux. On ne fournit aux pèlerins que le logement, l'eau, l'éclairage et le feu; ils doivent se nourrir eux-mêmes; la plupart vivent de pain et de

biscuits desséchés qu'ils ont apportés de Russie et qu'ils avalent après les avoir fait cuire dans un liquide quelconque. C'est à l'heure du thé que j'ai vu leur résidence; j'ai traversé tour à tour le quartier des hommes et celui des femmes, car les sexes sont nettement séparés. Dès que mon conducteur m'ouvrait la porte d'une chambre, j'étais saisi à la gorge par une odeur indéfinissable, formée de plantes aromatiques et de toutes sortes de parfums qui n'avaient rien d'aromatique. Le spectacle des chambres était hideux. Au centre de chacune d'elles chauffait le samovar de cuivre avec un bruit sourd; le long des murailles s'étendaient des lits d'une saleté repoussante sur lesquels étaient accroupies des formes humaines jaunes et gluantes; les plus invraisemblables guenilles de la création pendaient sur ces lits. Je ne crois pas que la laideur puisse atteindre un degré supérieur à celui qu'on remarque chez les femmes de l'asile de Jérusalem. Jeunes et vieilles, on n'en rencontre pas une seule dont la vue n'inspire un invincible dégoût. A la vérité, l'aimable guide qui me montrait l'établissement russe, le chancelier du consulat de Russie, m'a expliqué que je ne contemplais là que le rebut du pèlerinage. D'après lui, les moines grecs opèrent un triage dans la partie féminine de ce pèlerinage; ils gardent toutes les jolies femmes dans les couvens; ils expédient les autres à l'établissement russe. Honni soit qui mal y pense! Pour mon compte, n'ayant pas pénétré dans les couvens orthodoxes, je ne saurais dire si les récits de mon guide sont exacts. Néanmoins rien n'est plus probable. On peut tout exagérer, sauf les vices du clergé grec. Sa cupidité atteint d'effroyables proportions. Tandis que les franciscains et le clergé latin ne réclament pas une obole des pèlerins catholiques pour les services qu'ils leur rendent, les moines et le clergé grec soumettent les pèlerins orthodoxes à la plus honteuse exploitation. Ils ont tout profit à en diriger le plus grand nombre sur l'asile russe, car ils sont bien sûrs de leur enlever quand même, et sans les moindres frais, l'argent qu'ils possèdent. On est sans cesse choqué dans les sanctuaires par le spectacle de popes acharnés à dépouiller leurs victimes. Chaque bénédiction, chaque momerie, presque chaque génuflexion, — et j'ai dit combien les pèlerins grecs en faisaient, — coûte quelque menue monnaie. Pendant l'office du jeudi saint, j'ai vu, au pied du saint sépulcre, de malheureuses femmes obligées de vider leur poche pour payer quelques simagrées que le dernier des caloyers exécutait à leur intention. Règle générale : tout pèlerin grec ne quitte Jérusalem que quand il est entièrement dévalisé. Les plus riches résistent parfois deux ou trois ans; la moyenne quelques mois à peine. Bon an mal an, on peut compter que trois mille pèlerins au moins se rendent à Jérusalem et que chacun d'eux

y dépense à peu près 300 francs. On voit que les revenus du patriarcat grec sont solidement assurés.

On se tromperait d'ailleurs si l'on croyait que la laine tondue sur le dos des malheureux pèlerins sert à vêtir le patriarche seul. Tout est vénal dans le clergé grec ; les charges y sont données à l'élection, et l'élection se fait à prix d'argent. Il en résulte qu'à peine entré dans les rangs de la sainte milice, un pope quelconque peut entrevoir dans ses rêves ambitieux les plus hautes dignités de l'église. Ce n'est pas à son mérite ou à sa vertu qu'il les devra, c'est à sa bourse. Aussi se met-il courageusement à l'œuvre pour se procurer par tous les moyens un petit pécule qui lui permette de se rapprocher du but en franchissant quelques échelons de la hiérarchie ; les sommes dépensées à cet effet sont loin d'être perdues, car, chez les orthodoxes, chaque fonction est un champ d'où l'on tire d'abondantes moissons ; plus on la paie cher, plus elle rapporte ; on y retrouve rapidement intérêt et principal. Il serait trop long d'exposer ici l'organisation de l'église orthodoxe et de faire un tableau fidèle de l'état de démoralisation où elle est arrivée. Elle compte en Syrie deux patriarches, celui d'Antioche et celui de Jérusalem, plus un très grand nombre d'évêques. Il y a lieu de distinguer dans son personnel les orthodoxes arabes et les orthodoxes grecs ; la plupart des évêques, des archimandrites et une partie des moines sont des phanariotes, tandis que le bas clergé est arabe. Ils se valent tous ou à peu près pour les mœurs, car si les Arabes n'ont qu'une idée très vague de ce que c'est que la moralité, les phanariotes de leur côté sont totalement dépourvus de délicatesse dès qu'il s'agit de s'enrichir et de prospérer. Du mélange des vices grecs et des vices arabes résulte même une combinaison qui porte au plus haut degré possible dans le clergé orthodoxe l'esprit de rapine, d'intrigue, de dissolution. Mais, malgré ou peut-être à cause de cette conformité parfaite de sentiment, l'accord est bien loin d'être complet entre les Grecs et les Arabes. Ces derniers reprochent aux Grecs d'être uniquement préoccupés d'hellénisme et de ne considérer la Syrie que comme un lieu de pillage où ils viennent ramasser de l'argent pour soutenir « la grande idée. » Cette manière de voir est tellement répandue aujourd'hui que la Russie a cessé depuis quelques années de donner aux couvens grecs de Palestine les grosses subventions qu'elle leur accordait généreusement autrefois. Elle a prétexté les malheurs des temps, la ruine qui est résultée de la dernière guerre, pour arrêter ses largesses compromettantes ; mais, en réalité, ce qui l'a décidée à y mettre un terme, c'est qu'elle a reconnu que les sommes qu'elle versait aux couvens orthodoxes étaient surtout employées au profit de la cause de l'hellénisme, pour laquelle, on le sait, elle éprouve une

sympathie fort modérée. Aussi le clergé orthodoxe traverse-t-il une crise grave dont les symptômes sont parfois assez alarmans. Les tiraillemens entre Grecs et Arabes ont été une des principales causes de l'exil et de la déposition du patriarche Cyrille, violemment arraché de son siège en 1873 ; ils ne sont pas étrangers non plus au long éloignement du patriarche actuel, lequel habite depuis environ deux ans Constantinople. Il serait téméraire de dire qu'il en sortira un schisme, comme celui qui a abouti à la création de l'église bulgare ; mais il ne serait pas impossible qu'il en résultât des déchiremens partiels et momentanés qui auraient une certaine importance politique.

Quoi qu'il arrive d'ailleurs, le flot des pèlerins orthodoxes ne cessera pas de couler sur Jérusalem et sur la Palestine. Il y a en Russie des trésors d'enthousiasme populaire, de foi grossière, mais profonde, qui ne seront pas épuisés de longtemps. Je me rappelle avec quelle surprise j'ai vu dans l'asile russe de Jérusalem des vieilles femmes qui venaient de faire à pied le pèlerinage du Sinaï ; à cheval, c'est un voyage des plus fatigans et des plus périlleux ; il demande de longs jours de marche, et l'on en revient exténué. Les vieilles femmes russes paraissaient épuisées ; c'est à peine si elles se soutenaient sur leurs jambes tremblantes ; elles étaient à demi courbées ; leur figure, couverte de rides les plus profondes, marquait cet accablement bestial qui résulte d'un effort presque surhumain. Aller à pied du fin fond de la Russie au Sinaï, à soixante ou soixante-dix ans, quelle entreprise ! Il faut respecter le sentiment qui fait braver de pareilles épreuves. La plupart des pèlerins ne poussent pas aussi loin la dévotion ; ils se contentent de parcourir pédestrement la Palestine, ce qui est déjà fort difficile. On les divise pour cela en caravanes de mille à quinze cents personnes, que dirigent un certain nombre de moines et qu'accompagnent quelques guides et quelques moukres pour porter les bagages fort légers de la troupe. Arrivés au Jourdain, à un signal donné, tout le monde se dépouille à la fois et se jette dans l'eau bourbeuse du fleuve, qui en devient plus bourbeuse encore. Qu'on ne se scandalise pas de cette promiscuité ! je la crois des plus innocentes. Ce que se montrent mutuellement les pèlerins russes n'est guère séduisant ; il faudrait avoir l'âme aux tentations bien prompte pour en être troublé. Ces bains en commun, cette vie les uns sur les autres, ce mélange de dévotions, de parfums, d'impressions, d'ennuis, d'efforts et de joies qui constituent un pèlerinage orthodoxe ne sont pas sans doute sans quelques scandales ; mais, au total, il y a des indulgences pour toutes les fautes, et je ne mets pas en doute que les pèlerins russes ne laissent au fond du Jourdain les peccadilles qu'ils peuvent avoir sur la conscience en y entrant.

De même que les pèlerins russes sont beaucoup plus exploités par leur clergé que les pèlerins latins, de même aussi ce sont eux qui paient le plus large tribut aux marchands d'objets pieux qui pullulent à Jérusalem. C'est une des nombreuses plaies de cette ville. Les rues sont encombrées de petits négocians qui s'attachent à vos pas, qui vous escortent avec une persistance odieuse, qui vous tirent par la manche et vous poussent violemment dans leurs boutiques pour vous obliger à acheter des chapelets, des croix en nacre, des images, des objets en bois d'olivier, etc. Du plus loin qu'ils vous aperçoivent, ils fondent sur vous; vous n'échappez à l'un que pour être assailli par un autre, et cela dure ainsi indéfiniment. Grâce à la merveilleuse facilité avec laquelle ils apprennent les langues, la plupart de ces Syriens savent le français. Ils m'abordaient tous en me demandant des nouvelles de Paris, où ils prétendaient être allés pendant l'exposition. A les en croire, Jérusalem tout entière aurait été transportée au bazar du Maroc dans le champ de Mars et y aurait fait des affaires merveilleuses. J'ai peine à me persuader que les croix et les chapelets aient eu un si beau succès à l'exposition. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Paris est pour les marchands pieux de Jérusalem une sorte de paradis terrestre, un lieu merveilleux dont ils ne parlent qu'avec enthousiasme. Par reconnaissance patriotique, je me suis laissé entraîner à acheter à plusieurs d'entre eux des souvenirs de terre-sainte. Les habitans de la Palestine travaillent la nacre avec beaucoup d'habileté; on sent qu'ils ne manquent pas d'art et qu'ils feraient d'excellens ouvriers s'ils étaient mieux dirigés. Mais peu leur importe que leur industrie soit plus ou moins brillante, pourvu qu'elle soit prospère! Or il doit être assez facile de se faire rapidement une petite fortune en mettant les pèlerins en coupe réglée. Le parvis du Saint-Sépulcre est couvert de marchandises, comme l'était celui du temple lorsque Jésus, saisi d'une sainte colère, en chassa les marchands à coups de fouet. On y vend pour les Latins des croix et des chapelets et pour les orthodoxes des icones, des objets en verre soufflé, des peintures extravagantes qui obtiennent le plus grand succès. Rien n'égale la vivacité avec laquelle se débat le prix de toutes ces reliques. Je me suis souvent amusé à écouter les marchés qui se font chaque jour dans cette sorte de halle pieuse. Les marchands des bazars turcs et arabes ont moins de ruse, moins de souplesse que les marchands de Jérusalem. J'ai vu l'un de ces derniers qui, n'ayant pu vendre en bloc une image de saint Pierre peinte de couleurs éclatantes, la coupait en morceaux et en distribuait les lambeaux à un groupe de pèlerins qui les payaient d'une légère monnaie : celui-ci emportait la tête du saint, un autre une jambe, un troisième un bras, un quatrième l'estomac, un cinquième



un débris de fond de toile, et tout le monde était satisfait et sanctifié. J'ai vu un autre marchand qui avait un ingénieux stratagème pour tirer plusieurs moutures d'un seul sac. Il se faisait donner des pièces de monnaie par les pèlerins et il les lançait contre un portrait de saint George sur lequel il avait disposé une légère couche de colle : si les pièces restaient collées, c'est que le saint voulait les garder; qui donc eût osé les lui reprendre? Or j'ai remarqué que le saint ne manquait pas d'avidité; par discrétion ou par un reste de pudeur, il laissait retomber quelques pièces légères; mais toutes celles qui étaient un peu fortes demeuraient attachées à ses mains. Ce qu'il y avait de plus curieux, c'est que les pèlerins dont l'argent était refusé par saint George partaient désolés, tandis que ceux dont les présens avaient été acceptés s'en retournaient remplis de joie. On ne saurait avoir une idée de tous les genres de commerce qui fleurissent à Jérusalem. J'ai été arrêté un jour dans une rue par un homme à figure avenante qui voulait à tout prix me faire un tatouage sur le bras pour constater que j'étais un *hadji*, un pèlerin, et que j'avais été à Jérusalem. Il me montrait des modèles divers; je pouvais choisir entre la croix grecque, la croix latine, la fleur de lis, le fer de lance, l'étoile, mille autres emblèmes. L'opération ne faisait aucun mal : je ne la sentirais pas; pendant qu'on me tatouerait, je fumerais un narghilé et je prendrais du café tout en causant avec la femme et la fille de l'opérateur, lesquelles m'adressaient d'une fenêtre les signes les plus provocans. La fille, je dois le dire, était encore jeune, elle avait des yeux d'un éclat charmant, et je comprends qu'en présence du feu qui en sortait, on pût oublier la douleur d'une petite brûlure moins métaphorique. D'ailleurs les plus grands personnages s'étaient offerts à l'épreuve qu'on me proposait. Vingt certificats en faisaient foi. J'ai su résister à ces nobles exemples; je ne me suis pas fait tatouer; mais j'ai copié un des certificats; il montre très clairement que le prince de Galles a été plus faible que moi et qu'il s'est laissé prendre aux beaux yeux de la fille du tatoueur. En voici le texte; je pense que personne ne sera assez sceptique pour douter de son incontestable authenticité : « Ceci est le certificat que Francis Souwan a gravé la croix de Jérusalem sur le bras de S. A. le prince de Galles. La satisfaction que Sa Majesté a éprouvée de cette opération prouve qu'elle peut être recommandée. Signé : VANNE, courrier de la suite de S. A. le prince de Galles. Jérusalem, 2 avril 1862. » Je ne sais ce qu'a payé le prince de Galles, mais les simples mortels peuvent se procurer, pour 5 ou 10 francs, le plaisir de porter sur un bras ou sur une partie quelconque du corps, une croix de Jérusalem, une croix grecque, un fer de lance, une fleur de lis, etc. C'est vraiment pour rien.

Je répète que les pèlerins latins sont beaucoup plus heureux que les pèlerins orthodoxes. Ils sont parfaitement reçus dans les couvens franciscains, et cela ne leur coûte que ce qu'il leur plaît de donner au départ à titre d'aumône. S'il leur plaît de ne rien donner du tout, on ne leur adresse pas la moindre réclamation. Je serais fort ingrat si je ne disais pas tout le bien que je pense de l'hospitalité franciscaine. Il n'en est pas de plus large, de plus simple, de plus libérale. On reçoit tout le monde au couvent de la Casa-Nova à Jérusalem, les protestans, les libres penseurs, les Grecs, les israélites aussi bien que les catholiques; tout le monde est traité avec la même affabilité. Les logemens sont peu luxueux, mais rien de ce qui constitue le confortable n'y fait défaut. La table est frugale, mais très saine. Naturellement, en carême et surtout pendant la semaine sainte, on n'y sert que des repas maigres; mais si l'on tient à faire gras, il suffit de le demander au supérieur, et l'on peut, même les jeudi, vendredi et samedi saints, avoir de la viande. On n'est exposé à aucune inquisition de conscience, à aucune intolérance. L'établissement est dirigé par un franciscain français, le révérend père Marie-Léon Patrem, homme de beaucoup de tact et d'esprit qui se dévoue à une tâche ingrate avec un zèle charitable qu'il est impossible de ne pas admirer.

Ce n'est pas ici le moment de parler de l'œuvre des franciscains en Palestine. Quelque opinion que l'on professe sur les pèlerins et sur les pèlerinages, sur Jérusalem et sur l'authenticité des lieux saints, on ne saurait s'empêcher de regarder cette œuvre comme un remarquable effort de courage, d'abnégation et de piété. Les franciscains sont arrivés en Palestine au moment où les croisades venaient de finir par la plus éclatante et, il faut le dire, la plus méritée des catastrophes, où les ordres de chevalerie avaient perdu toute puissance, où la terre-sainte, un moment arrachée à l'islamisme, était retombée plus complètement que jamais sous sa domination. La lutte ouverte n'était plus possible; mais en profitant de l'avidité des Turcs, on pouvait reconquérir peu à peu, par la douceur et par d'innombrables sacrifices, sinon la Palestine elle-même, du moins les sanctuaires qui en font tout le prix aux yeux des chrétiens. Pour une mission pareille, à quoi bon des ordres militaires? Il fallait un ordre purement religieux, décidé, non pas à se battre, mais à s'établir à Jérusalem, à s'y laisser persécuter, massacrer même, mais à y rester et à y gagner sourdement du terrain. C'est ce qu'ont fait les franciscains. Ils ont versé leur sang et leur argent à profusion autour du saint sépulcre, achetant sans cesse le droit de prier dans des sanctuaires vénérés et se voyant sans cesse arracher ce droit si chèrement payé avec une brutalité et une mauvaise foi pleines de cruauté. Rien ne les a lassés. Ils sont morts par cen-

taines, les uns de misère, les autres sous le fer des Turcs là où Jésus est mort; mais à mesure que les premiers tombaient, il en arrivait de nouveaux; les rangs de cette armée pacifique, qui recevaient sans cesse des blessures sans jamais en faire elle-même, sont toujours restés compacts. Assurément l'héroïsme du guerrier sur le champ de bataille est une grande et belle chose, et l'on doit admirer Godofroy de Bouillon et ses compagnons arrachant des mains des infidèles, à travers les flèches et les javelots, le tombeau profané du Christ. Mais peut-être l'héroïsme caché et tranquille des franciscains, luttant sans honneur, sans éclat, mais avec plus de courage encore, pour la même cause, est-il plus digne d'estime. Dieu seul a été témoin de leurs nobles actions; ils n'ont eu ni la consolation de la gloire, ni celle des succès brillants; mais si se dévouer pour une illusion généreuse et sacrifier sa vie à une folie sublime, en dépit de l'éternelle déception dont il est le jouet, constitue la véritable dignité de l'homme, la dernière des croisades, la croisade sans armes des franciscains, est la plus belle de toutes et celle qui mériterait d'être célébrée avec le plus d'émotion.

Longtemps les franciscains ont été le seul clergé de la Palestine, et peut-être vaudrait-il mieux, du moins pour nous Français, qu'il en fût encore ainsi. La création d'un patriarcat de Jérusalem et d'un clergé latin, qui est presque tout entier composé d'Italiens, a diminué notre influence. Jadis le custode des franciscains était patriarche de Jérusalem; aujourd'hui le patriarche est nommé à Rome, et naturellement il est choisi en Italie. Je ne veux pas traiter ici la question du protectorat français sur les lieux saints : c'est un sujet peu connu, malgré les flots d'encre qu'il a fait verser; il demande à être abordé à part. Nos intérêts en Syrie sont confondus avec les intérêts catholiques; le jour où nous l'oublierions, l'Autriche ou l'Italie prendrait dans ce pays la place que nous y occupons aujourd'hui. Mais pour maintenir notre suprématie, il faudrait que nous fissions nettement de la politique religieuse et que cette politique fût à la fois très ferme et très habile. Je viens de parler avec admiration des franciscains; néanmoins cet ordre traverse en ce moment une crise; il devrait, pour répondre aux nécessités actuelles, se transformer ou du moins accepter le concours d'ordres plus jeunes, plus ardents que lui. Il a contribué beaucoup par ses écoles et par sa propagande intellectuelle au développement moral des populations de la Palestine. On peut visiter au couvent de Saint-Sauveur une imprimerie qu'il a établie depuis longtemps et d'où sortent chaque année de nombreux livres plus dévots qu'utiles, mais dont quelques-uns cependant sont utiles. Les écoles franciscaines ont également rendu d'innombrables services. Cependant les franciscains italiens, lesquels forment la majorité de l'ordre, sont

incapables de donner à cette partie essentielle de la tâche des missions catholiques l'essor qu'il serait désormais nécessaire qu'on lui donnât. Peut-être la dispersion des ordres religieux en France aura-t-elle pour résultat de décider un certain nombre de franciscains français à se rendre à Jérusalem. Ce serait une heureuse infusion de sang nouveau et plus vif dans un corps qui dépérit.

Naturellement le patriarcat, qui a détrôné les franciscains, ne leur est guère favorable. Il n'est pas beaucoup plus favorable aux jésuites, aux frères de la doctrine chrétienne, aux sœurs de Saint-Joseph et de Nazareth, et en général à toutes les institutions françaises. Ce qui distingue ces institutions, c'est leur large esprit de tolérance. Musulmans, Israélites, Grecs, Arméniens, protestans, y sont admis sur un pied d'égalité parfaite. Sous prétexte d'orthodoxie, mais en réalité pour arrêter une des sources de notre influence, le patriarcat essaie souvent d'interdire l'entrée des écoles catholiques à tous les enfans qui ne sont pas catholiques. La France ne saurait permettre à aucun prix la réussite de pareilles velléités. Elle doit se servir du clergé latin, mais sans favoriser son esprit de domination, qui tournerait au profit de l'Italie. En général, les prêtres et les prélats sortis de la propagande de Rome professent pour les clergés orientaux qui ignorent le latin, qui ont conservé des rites spéciaux et des coutumes particulières, dont les curés se marient et ont une famille, un mépris peu déguisé. Ce mépris n'est pas tout à fait sans motif. Il est juste de reconnaître que la moralité des clergés orientaux laisse quelque peu à désirer, que leur avarice est profonde et qu'ils sont entièrement dépourvus, comme l'ensemble de leurs compatriotes, du sentiment de l'honneur et de la justice. Les considérations d'argent ont pour eux une importance capitale. On cite en Syrie plusieurs évêques dont l'opposition au dogme de l'infailibilité était des plus violentes avant le concile; ils ont pourtant voté ce dogme au concile; pourquoi? ils l'avouent ingénûment: parce qu'ils vivent d'aumônes venues de Rome et qu'ils avaient peur que ces aumônes disparaissent s'ils obéissaient à leur conscience. Voici un trait piquant d'un évêque que je me garderai bien de désigner, même en indiquant la communauté à laquelle il appartient. Quoique possesseur d'une assez belle fortune et de superbes ornemens pontificaux, il s'était affublé en partant pour le concile du costume le plus déguenillé, le plus sale, le plus sordide. Comme on lui en exprimait de l'étonnement: « Ne voyez-vous pas, répondit-il, qu'on aura honte de moi à Rome et qu'on m'habillera de neuf aux dépens du trésor papal? » Il avait raison: sa ruse lui a valu de nouveaux ornemens non moins beaux que ceux qu'il possédait déjà. Mais que penser d'un clergé qui peut user naïvement de pareils procédés d'escro-

querie? L'envoi d'un certain nombre d'Orientaux dans les séminaires de Rome ne saurait remédier au mal ni changer des mœurs qui sont dans le sang indigène. En général, les missions orientales en Occident donnent de piètres résultats. Les jeunes gens qui partent d'Égypte, par exemple, pour faire leurs études en France, y prennent les vices de l'Europe et retrouvent en rentrant au Caire ceux de leur pays. Le système est mauvais pour les ecclésiastiques aussi bien que pour les laïques. Il serait préférable d'établir à Jérusalem un séminaire indigène, non pas comme l'a fait le patriarche, un séminaire latin, mais un séminaire oriental où les jeunes prêtres seraient élevés à l'orientale, d'après les rites et les mœurs de l'Orient. Imposer le célibat à des sémites est presque impossible, du moins actuellement. C'est une entreprise téméraire que de prendre des hommes qui ont passé toute leur enfance dans la promiscuité de la vie orientale, qui ont des parens vivant encore de cette vie, dont l'existence doit s'écouler sous un climat ardent, au milieu des plus irrésistibles tentations; des hommes d'ailleurs chez lesquels les instincts de délicatesse et d'abnégation ne pourraient être développés suffisamment qu'au bout de deux ou trois générations, et de leur imposer les règles austères du clergé d'Occident. Quant aux formes du culte, pourquoi ne pas les respecter? L'église catholique sait aujourd'hui ce que lui a coûté la poursuite violente d'une unité extérieure qui a produit les plus cruels déchiremens intérieurs. Il faut espérer que l'œuvre de Pie IX est bien finie et que le large esprit de Léon XIII lui permettra de laisser aux communautés d'Orient la liturgie particulière et les coutumes locales auxquelles elles sont si fortement attachées qu'on ne pourrait les en séparer sans les éloigner quelque peu du catholicisme lui-même.

Il ne serait pas impossible de faire comprendre à Rome des vérités aussi simples, aussi évidentes pour toute personne qui a visité la Syrie. Ce serait l'œuvre de la France, si elle reprenait, en les élargissant et en les développant, les traditions de son protectorat catholique. Les intérêts français et les intérêts catholiques sont si intimement liés en Orient qu'on ne peut ébranler les uns sans ébranler les autres du même coup. Des discussions très vives se sont élevées récemment soit dans la presse française et italienne, soit au parlement italien, sur la nature de ce protectorat. Bien des personnes en France ont prétendu qu'il n'était pas conforme à l'esprit de notre politique moderne et que nous devions l'abandonner au plus tôt. Les gens qui parlent ainsi sont les descendans de ceux qui disaient jadis : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Ils ont inventé le mot de politique rationnelle opposé à celui de politique religieuse. Rien de moins raisonnable que cette prétendue raison. Un grand pays doit être au-dessus de tous les partis-

pris, même des partis-pris soi-disant libéraux; il doit accommoder son action diplomatique à la diversité des pays sur lesquels elle s'exerce, faire ici la politique financière, là de la politique commerciale, plus loin de la politique morale et, quoique l'adjectif soit peu à la mode, sentimentale. En Italie, on n'est pas du même avis qu'en France, à beaucoup près. Loin de trouver peu sage de se servir de la religion comme d'un instrument d'influence, on voudrait à tout prix nous enlever le monopole du protectorat catholique. Le texte des traités est formel : il est impossible de nier que tous les établissemens catholiques de Syrie sont placés sous notre direction. Mais on sépare les hommes des établissemens et l'on prétend que chaque puissance, en dépit des droits généraux de la France, a gardé la protection de ceux de ses nationaux qui font partie du clergé ou des congrégations d'Orient. La distinction est subtile en théorie; en fait, elle n'est pas soutenable. Distinguer les questions personnelles des questions communes est impossible. Si chaque consul pouvait pénétrer dans les maisons catholiques pour y soutenir les intérêts de ses nationaux, ce serait une anarchie complète dont les Turcs seuls profiteraient. On ne saurait d'ailleurs avec un pareil système empêcher ces derniers de pénétrer, eux aussi, dans les maisons catholiques, attendu que les couvens, les hôpitaux, les écoles sont peuplés de sujets ottomans. Le protectorat de ces maisons n'est efficace qu'à la condition qu'une seule puissance l'exerce au profit aussi bien des individus qui l'habitent que de la maison elle-même. On oublie du reste que le gouvernement ottoman n'a pris d'engagemens diplomatiques qu'envers nous, et que, si ces engagemens ne valent que pour les Français, les nationaux des autres puissances risquent fort de se trouver exposés au bon plaisir de la Turquie. C'est surtout en Orient que l'unité d'action est nécessaire. « Toute maison divisée contre elle-même périra, » a dit l'évangile; or quelle violente anarchie résulterait pour les missions catholiques de Syrie des intrigues et des conflits qu'amènerait la division du protectorat religieux! On sent nettement cela à Rome. Des personnes bien informées affirment que le pape Léon XIII a dit un jour : « Nous avons été jusqu'ici beaucoup plus Italiens que catholiques; il est temps de devenir plus catholiques qu'Italiens. » Si le mot a été prononcé, il est plein de justesse. Donner les mains à la politique italienne et autrichienne en Palestine serait pour le saint-siège sacrifier l'intérêt catholique à un intérêt purement national. En dépit des froissemens qui ont pu s'élever en Occident entre l'église et la France, leur union en Orient est une telle nécessité qu'il serait singulièrement téméraire pour l'une ou pour l'autre de la dénoncer tant que subsistera l'empire ottoman.

Mais il faudrait, je le répète, de trop longs développemens pour traiter cette question du protectorat catholique; j'ai voulu seulement en indiquer en passant quelques détails essentiels. Un vieux consul de Syrie me racontait qu'après les événemens de 1860 Fuad-Pacha lui disait : « Je ne crains pas les quarante mille baïonnettes que vous avez à Damas. Je crains les soixante robes que voilà. » Il lui montrait des jésuites, des lazaristes et des franciscains. « Pourquoi? lui demanda le consul. — Parce que ces soixante robes font germer la France dans ce pays. » Rien de plus vrai. Je me rappelle l'étonnement que j'ai éprouvé en plein désert, dans les environs de la Mer-Morte, en rencontrant une femme bédouine qui parlait couramment le français. « Où donc avez-vous appris le français? — Chez les sœurs de Saint-Joseph, » me répondit-elle. Et la langue qu'elle avait apprise, elle l'apprenait maintenant à ses enfans. Les services qu'ont rendus à l'influence française ces modestes petites sœurs de Saint-Joseph, à peine connues en Europe, sont incalculables. Partout elles ont fait aimer notre nation en même temps qu'elles en ont enseigné la langue. Les indigènes nous jugent d'après quelques religieux et quelques religieuses qui passent leur vie à répandre des bienfaits autour d'eux.

Les musulmans n'échappent pas plus que les autres à la séduction de la charité chrétienne. Le couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem distribue à lui seul 1,600 kilogrammes de pain par semaine. A chaque couvent d'hommes et de femmes est annexé un dispensaire où l'on donne gratuitement des consultations et des remèdes à tous les malades qui se présentent, sans distinction de cultes. J'ai dit déjà qu'en dépit de la mauvaise volonté du patriarcat, les écoles étaient ouvertes également à tout le monde. L'école des frères de la doctrine chrétienne à Jérusalem est un modèle d'installation, d'organisation et d'enseignement; quoique fondée depuis bien peu d'années, elle compte déjà plus de trois cents élèves qui parlent tous le français. Chacun connaît le père Ratisbonne, dont la conversion au christianisme a fait tant de bruit il y a une trentaine d'années. Le père Ratisbonne est un organisateur de premier ordre. On lui doit à Jérusalem trois asiles où les enfans des deux sexes apprennent, avec notre langue et nos mœurs, un métier au moyen duquel ils gagnent honorablement leur vie. J'ai parlé de l'hôpital qu'un Lyonnais, M. Guimet, construit à Jaffa; un second Lyonnais, M. le comte de Tiellat, élève de son côté à Jérusalem un autre hôpital qui ne lui a pas coûté jusqu'ici moins de 200,000 francs. Les indigènes ne sont point ingrats; ils nous sont reconnaissans de ce que nous faisons pour eux. Les dames de Sion, dont le beau couvent est une des meilleures institutions du père Ratisbonne, m'ont raconté qu'elles avaient en permanence environ quarante

petites filles musulmanes. Ces petites musulmanes sont beaucoup plus douces que les chrétiennes; elles aiment leurs maîtresses; lorsqu'elles ont quitté le couvent, elles reviennent souvent les voir, ou, si elles sont trop éloignées pour cela, elles leur écrivent. Les juives sont moins nombreuses parce que la synagogue est sévère pour les familles qui mettent leurs enfans chez les sœurs, mais il y en a pourtant quelques-unes, dont les dispositions sont également excellentes. Dans les écoles de garçons, les progrès de l'esprit vont très vite; il faut espérer que ceux du cœur, quoique plus lents, ne seront pas moins féconds. La race syrienne est l'une des plus intelligentes, des plus souples, des plus actives de l'Orient. Rien n'égale la merveilleuse facilité avec laquelle les jeunes Syriens se forment à notre langue et saisissent les premiers élémens des sciences. En Syrie, l'intelligence court les rues. C'est un trésor de forces vives qui reste sans emploi. En revanche, la moralité syrienne laisse beaucoup à désirer. Le rôle des écoles doit s'étendre au moins autant à l'éducation qu'à l'instruction. Les Syriens n'ont aucune idée du devoir, aucun sentiment de la vérité; ils sont rusés et fourbes. Détestant le travail, il faut qu'ils se sentent poussés par un irrésistible amour du gain pour renoncer à leur paresse instinctive. S'ils peuvent mendier ou dérober, ils se gardent bien de chercher un moyen de vivre plus pénible. C'est à ces mœurs détestables que les écoles doivent s'attaquer. Celles qui existent le font avec un plein succès. Le père Ratisbonne a déjà obtenu de bien remarquables résultats dans ses établissemens de bienfaisance. En formant des ouvriers, des industriels, en donnant à ses élèves un métier, il les arrache aux plus mauvaises tentations de l'avenir. Généralement, le danger des écoles de Syrie est le manque de débouchés pour les jeunes gens qui en sortent. Presque tous ceux qui y ont reçu une instruction tant soit peu superficielle se croient, au milieu de l'ignorance universelle, des hommes supérieurs et visent, en conséquence, à obtenir une place dans les administrations publiques. Comme cette place ne se trouve guère en Syrie, ils vont en Égypte, où ils sont assez mal reçus et où ils forment une catégorie de mécontents dangereux. C'est donc une heureuse inspiration de leur apprendre à gagner leur vie par un métier qui ne fait point d'eux des déclassés. Si l'industrie et l'agriculture prenaient en Syrie l'essor qu'elles pourraient facilement y prendre, ces jeunes gens formeraient plus tard d'excellens contre-maîtres capables de doubler la richesse nationale.

Notre action scolaire ne s'exerce malheureusement pas en Palestine aussi activement qu'elle devrait le faire. Les écoles franciscaines, comme je l'ai dit, sont insuffisantes. Il faudrait fonder des écoles de frères à Jaffa, à Bethléem et à Nazareth; ce serait le meil-



leur moyen de donner à notre influence une grande et solide extension. Des centaines d'enfans qui s'initieraient à nos idées et à nos mœurs restent en ce moment privés d'une instruction après laquelle ils soupirent avec ardeur. Notre pays y perd certainement autant qu'eux, car les cliens que nous dédaignons, d'autres les recueillent et s'en servent contre nous. La propagande protestante a pris depuis quelques années en Syrie une extension considérable. Bien qu'elle répugne au tempérament indigène, dont la vivacité ne se plie pas aux froideurs du protestantisme, les moyens qu'elle emploie sont trop bien avisés pour ne pas obtenir quelques succès. On sait qu'il existe à Jérusalem un évêché anglican dont le titulaire est nommé alternativement par la Prusse et par l'Angleterre. Celui qui occupe en ce moment le siège est un Anglais, et il a été choisi très jeune dans l'espoir qu'il pourrait seconder plus longtemps la politique de son pays. Il existe à Jérusalem une école anglicane fort bien tenue, qui compte au moins soixante élèves, et une école normale pour les instituteurs. Vingt-sept écoles ont été fondées depuis peu dans les villages. En général, partout où le patriarcat de Jérusalem établit une mission, les protestans anglais, allemands ou américains élèvent aussitôt une école de filles et une de garçons. Je répète que la propagande protestante a peu de prise sur l'imagination syrienne; mais elle dispose de tant de ressources matérielles qu'elle tente l'avidité d'une population sur laquelle la richesse a une action décisive. Or tout ce qui se fait pour le protestantisme en Syrie se fait pour l'Angleterre, au détriment de notre propre influence. C'est une remarque que j'aurai l'occasion de développer en parlant de Beyrouth. Je ne veux pas insister ici. Les Grecs ne nous font pas de concurrence scolaire. Ils ont une école peu fréquentée à Jérusalem, mais la plupart d'entre eux envoient leurs enfans chez les frères et chez les protestans. Pour eux, la propagande religieuse ne s'exerce pas par l'instruction: elle s'exerce par les pèlerinages, les génuflexions, les signes de croix. Cela ne l'empêche pas de remporter de nombreux avantages.

On va m'accuser de partager les passions des Latins contre les Grecs! Je ne fais ressortir que les mérites des uns et que les défauts des autres. Pour rétablir quelque peu la balance, je donnerai le prospectus de l'ordre du Saint-Sépulcre, qui est une des sources les plus abondantes de revenus pour le patriarcat catholique. On y verra les conditions auxquelles on entre dans cet ordre. La plus importante de toutes consiste à faire au patriarcat une *offrande* considérable. J'ai assisté au sacre d'un chevalier. C'était un excellent Brésilien, d'une fortune énorme et d'une naïveté plus énorme encore. Il était très préoccupé de la pensée que l'offrande de

1,000 francs qu'on lui réclamait pourrait bien être une contribution déguisée, ce qui lui aurait paru peu chevaleresque. Il tenait à ne devoir l'accolade qu'à sa vertu et à sa noblesse, bien que sa vertu fût douteuse et que son père se fût enrichi dans l'épicerie. Pour le rassurer, on lui a remis un prospectus qui, je l'espère, convaincra aussi bien mes lecteurs que mon Brésilien du désintéressement absolu des fondateurs de l'ordre du Saint-Sépulcre. J'en respecte non-seulement le style, mais l'orthographe :

### LE S. M. ORDRE DU ST SÉPULCRE

#### *Extrait des statuts.*

L'origine de l'ordre du St Sépulcre se perd dans la nuit des temps. Son institution toutefois se trouve dès le 15<sup>e</sup> siècle sanctionnée par les Souverains Pontifs et réglée par des Statuts opportuns. Il est conféré par le Patriarche de Jérusalem au nom et par l'autorité du St Siège, et a pour but principal : 1<sup>o</sup> d'exciter et de ranimer le zèle des promoteurs et défenseurs de la religion catholique en Terre-Sainte, et de récompenser par cette distinction les services rendus. 2<sup>o</sup> de pourvoir à l'entretien et au développement des missions et œuvres catholiques du Patriarcat de Jérusalem, par la libéralité et les généreuses offrandes tant de ceux qui aspirent à cette distinction que de ceux qui en sont déjà honorés.

La décoration consiste en la croix dite de Godefroy de Bouillon, formée de cinq croix en or émaillées de rouge sang. La croix du milieu à l'exclusion des autres quatre collatérales doit être potencée. Elle ne doit être surmontée d'aucune couronne en mémoire du pieux Godefroy de Bouillon, qui refusa de porter la couronne royale là où la tête du Sauveur avait été ceinte de la couronne d'épines ; le ruban qui la supporte sera de soie moirée exclusivement noire.

Cet ordre n'avait jadis que le seul grade de chevalier. Mais N. S. P. le pape Pie IX, par son bref qui commence par ces mots : *Cum multa*, sous l'anneau du pêcheur et la date du 24 janvier 1868, l'a enrichi de nouveaux statuts en l'augmentant de deux autres grades, tellement qu'il comprend aujourd'hui trois classes distinctes : les chevaliers de première classe ou grand'croix, auxquels seuls est accordé l'usage de la plaque d'argent ornée des insignes de l'ordre. Ils portent ces insignes, c'est-à-dire la croix de Godefroy de Bouillon, suspendue à une grande bande de soie noire moirée et mise en écharpe de l'épaule droite au flanc gauche. Les chevaliers de seconde classe ou commandeurs portent la croix suspendue en sautoir par un ruban de moindre dimension ; les simples chevaliers la portent en format plus petit et

suspendue à la boutonnière, comme les chevaliers des autres ordres. L'uniforme est commun aux trois classes, quant à la forme et à la couleur, drap blanc avec cuirasses, collet, paremens noirs, plus ou moins orné, selon le grade d'un chacun, comme on le voit dans les modèles. Le premier grade ou la grand'croix ne peut être conféré qu'aux personnages de premier rang, aux princes tant ecclésiastiques que séculiers, aux ministres, ambassadeurs, évêques, généraux d'armée et à tous ceux qui se trouveraient déjà honorés d'une pareille décoration dans un autre ordre.

Les conditions requises par les statuts principaux pour obtenir la croix du Saint-Sépulcre sont : 1° profession et pratique de la religion catholique jointe à une conduite honorable et irrépréhensible ; 2° noblesse de naissance ou au moins position sociale telle qu'on puisse vivre *more nobilium* ; 3° importance de mérites personnels acquis par des services rendus à la religion, surtout en terre-sainte.

Tout chevalier, lorsqu'il est admis dans l'ordre, doit verser dans le trésor de cet ordre une offrande exclusivement destinée au maintien du patriarcat, de ses missions et de toutes les œuvres confiées à son administration. Le montant de cette offrande a été fixé par le saint-siège comme il suit : 1,000 francs pour les simples chevaliers, 2,000 pour les commandeurs et 3,000 pour les grand'croix, y compris les frais de chancellerie.

Les devoirs des chevaliers du Saint-Sépulcre sont : 1° vivre en bon chrétien, évitant tout ce qui pourrait être une tache pour le nom de chevalier de Jésus-Christ. De plus, ne cesser de se livrer à la pratique des bonnes œuvres et à l'acquisition de toutes les vertus, afin de se montrer de jour en jour plus digne de l'honneur qu'on lui a fait et faire resplendir davantage en sa personne la dignité de la religieuse milice dont il porte les insignes ; 2° s'appliquer avec zèle et dévouement au soutien et au développement du christianisme en terre-sainte, particulièrement dans le but de défendre et conserver les droits des catholiques sur les lieux saints.

Les chevaliers font la veillée des armes au saint sépulcre et le patriarche les sacre de sa propre main auprès du tombeau de Jésus. On voit que ce n'est pas seulement sur le parvis du temple que fleurit le commerce pieux ; on le retrouve encore au lieu le plus saint du sanctuaire. La spéculation n'épargne pas même la tombe de celui qui a déclaré que la richesse était le plus grand obstacle au royaume de Dieu et qui est mort, sous les coups des pharisiens, victime de son abnégation et de son désintéressement.

---

# ESQUISSES LITTÉRAIRES

---

ALFRED DE MUSSET

---

DERNIÈRE PARTIE (1).

---

L'année 1833 fut pour Musset l'année glorieuse par excellence, celle où il atteignit à l'apogée de son talent, où, comme aurait dit Sainte-Beuve, il se ceignit définitivement du laurier. Jamais plus il ne devait retrouver ce moment unique de fécondité et d'inspiration. C'est l'année où parait *le Spectacle dans un fauteuil*, où il inaugure avec *les Caprices de Marianne* et *Fantasio* cette comédie de fantaisie qui reste son invention la plus charmante, et où il prend place par *Rolla* parmi les plus grands poètes qu'il y ait eu dans notre langue. En même temps que son talent, sa vie y atteignit aussi son point culminant par une de ces passions après lesquelles elle n'a plus qu'à languir et qui laissent dans le cœur une blessure dont la cicatrice ne s'efface jamais.

*Rolla* parut ici même le 1<sup>er</sup> août 1833. Je donne minutieusement la date; elle est mémorable, car ce jour-là il y eut quelqu'un en

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai et du 1<sup>er</sup> juin.

France qui fut poète dans la signification antique et sacrée du mot *vates*. Quoique *Rolla* compte autant d'admirateurs que de lecteurs, cette admiration unanime reste encore au-dessous de la valeur du poème. Pour dire toute notre pensée, ce n'est pas seulement une page d'une émouvante grandeur tragique, c'est une page d'une haute portée religieuse et d'un caractère prophétique. Oh ! combien il a été justement dit que la sagesse n'était pas toujours sur les lèvres des sages, ni le zèle pour la vertu dans le cœur des vertueux ! L'esprit qui souffle où il veut appelle aussi qui il veut, et ce jour-là il lui convint de prendre pour interprète un jeune dandy voluptueux. Singulier interprète que l'auteur des *Contes d'Espagne*, voire de *Namouna*, diront peut-être quelques pharisiens ; l'esprit n'en pouvait-il donc trouver de plus rangés et qui fussent moins un sujet d'étonnement ? Cela dépend du message à transmettre, et il en est de telle sorte qu'un voluptueux ou une pécheresse sera plus apte à transmettre que les plus rigides et les plus doctes ; ce sont précisément ceux qui s'adressent aux voluptueux et aux pécheurs. Il le sait bien, cet esprit divin dont on entend la voix sans savoir d'où il vient, ni où il va ; aussi voyez, dans le cas présent, avec quelle précision il a conformé la nature de son message à la nature du messenger choisi, et avec quelle sûreté il a su le mettre en face du fait qui pouvait le mieux le faire obéir spontanément à la mission dont il le chargeait secrètement. Quel fait ? Oh ! mon Dieu, un fait tout vulgaire, tel que vous en lisez chaque matin dans les journaux sans y prêter la moindre attention, ou que vous en entendez dans vos conversations de chaque soir avec la plus parfaite indifférence. Un jeune débauché, resté maître de son bien, sans parens et sans conseils, a renouvelé l'histoire de l'enfant prodige ; mais comme il ne veut pas se soumettre aux conditions auxquelles avait consenti le personnage de la parabole évangélique, qu'il ne veut pas de la vie sans plaisir et sans liberté, il prend froidement la résolution de se tuer et s'en va cyniquement l'exécuter chez une prostituée à laquelle il consacre sa dernière nuit, faisant ainsi sa mort déshonorée comme sa vie. L'anecdote est aussi simple que nous le disons et il n'y a pas dans tout le poème plus qu'il n'y a dans ces trois lignes d'analyse. Un danois dont on n'a pas vu le drame, une situation unique, — un malheureux en face d'une infâme, — voilà tout le *scenarîo* de *Rolla*. Et pourtant, quels accens pathétiques ! quel appel à notre pitié ! et avec quel sursaut formidable notre terreur est éveillée par cette lecture !

C'est que le drame absent du poème se passe dans l'âme du poète. Devant cette mort bestiale et impie, sa sensibilité s'est irritée et sa conscience s'est alarmée. Quel est donc le siècle où nous

vivons, s'est-il demandé, pour que des hommes consentent à mourir avec cette indigne ingratitude pour le présent inestimable de la vie, cette ignorante indifférence pour la source d'où elle leur est venue, et cet affreux mépris d'eux-mêmes? Ah! c'est que le néant qu'ils vont chercher si froidement, ils le portent déjà en eux-mêmes, c'est que leurs âmes sont vides autant que leurs cœurs sont éteints. Avait-il vraiment quelque chose à livrer à la mort, ce malheureux enfant étendu sur ce lit infâme? Non, le cœur n'avait jamais battu, parce que l'âme n'avait jamais parlé. L'incendie auquel il a livré sa vie, l'aurait-il jamais allumé s'il eût trouvé dans les croyances de son âme un secours contre lui-même? Et cet incendie est-il bien coupable de l'avoir allumé? Quel autre but que le plaisir la vie pouvait-elle avoir pour un enfant sans Dieu? Une telle mort accuse le siècle plus que cette victime volontaire, car elle n'est qu'un signe de la table rase morale que nous avons faite en nous. L'épouvante du poète est telle en présence de ce spectacle qu'il ne parvient pas à s'en délivrer; à peine l'a-t-il exprimée qu'elle reparaît sous une nouvelle forme. Aussi souvent elle revient, aussi souvent il lui donne voix sans souci de se répéter et sans nous lasser jamais, tant son éloquence torrentueuse nous entraîne avec lui et nous remplit de ses émotions! Écrit de verve et d'une seule haleine puissamment soutenue, ce poème fait exception dans l'œuvre de Musset par la persistance et l'ampleur de l'inspiration. Toutes les qualités du poète, jusqu'alors isolées et disséminées dans ses autres œuvres, se sont rassemblées, condensées et fondues pour composer cette foudre au grondement ininterrompu et à l'éclair incessant. C'est bien cela, *Rolla*, n'est-ce pas? Un craquement formidable éclatant comme une menace au-dessus d'une terre maudite, lugubrement enveloppée de ce chaud crépuscule dont la nature la revêt aux approches de l'orage, un jaillissement de lumière d'une implacable continuité illuminant de ses splendeurs sinistres les espaces déserts d'un ciel muet. Ce sont là des images d'Apocalypse, et c'est en effet une véritable Apocalypse que Musset a écrite dans *Rolla*, mais une Apocalypse plus sombre encore que celle qui porte le nom de Jean, car aucune vision d'une Jérusalem nouvelle n'y apparaît pour relever l'espérance blessée à mort par la perte du ciel ancien, et aucune voix d'en haut criant : *Ecce nova facio omnia!* ne s'y fait entendre pour répondre aux appels désolés du poète.

Avec ce poème, Musset entra dans ce cortège cosmopolite des chantres de la tristesse qui ont créé par leurs œuvres le nom que l'avenir donnera à notre siècle, l'âge de la mélancolie. Il y entra de plein droit, par la force propre de son originalité, comme maître et non comme disciple à la suite de lord Byron, ainsi qu'on l'a fort

injustement prétendu. Musset un imitateur de Byron! dites plutôt un émule, et vous serez plus près du vrai. Eh! sans doute, l'influence de Byron est sensible chez lui; *Portia*, surtout *la Coupe et les Lèvres*, en portent la marque certaine, et il est évident que *Namouna* indique une prédilection toute particulière pour les strophes du *don Juan*. Il s'est donc inspiré de lord Byron dans tels et tels de ses poèmes absolument comme il s'est inspiré de Shakspeare dans son théâtre et de Victor Hugo dans *les Contes d'Espagne*, dans les mêmes proportions et pas autrement. Ajoutez encore l'influence qui naît de la sympathie et du rapport des natures; Musset, qui s'est défendu d'avoir imité Byron, ne s'est jamais défendu de l'avoir aimé, et il l'a aimé parce qu'il était comme lui mélancolique; mais il ne lui doit en rien la substance de sa mélancolie. C'est en toute sincérité et en toute naïveté que Musset a été mélancolique; si sa mélancolie avait été feinte ou imitée, croyez bien qu'elle ne nous toucherait pas si fortement. Au fond, ce que Byron lui a appris de plus certain, c'est que le désespoir et la tristesse avaient leur musique propre et que cette musique pouvait être la plus puissante et la plus harmonieuse de toutes :

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux  
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Sauf ces influences très générales, il n'y a réellement aucune ressemblance entre les deux poètes; différentes sont leurs physiologies, les matières de leurs chants, les mobiles de leurs tristesses. Certes Byron est autrement grand; rapprochée de son œuvre, celle de Musset paraîtra presque composée de fragmens tronqués et de débris pareils à ces astéroïdes qui, bien que de même substance que les plus grands astres, n'en sont pas moins de simple poussière de planètes; mais oserai-je dire que, dans l'incomplet de son œuvre, Musset est non-seulement plus sympathique, mais qu'il exprime nos souffrances morales plus directement et avec plus de vérité? Pour prendre le poème qui vient de nous occuper, y a-t-il rien dans Byron qui aille aussi franchement au cœur des hommes de ce siècle, qui mette aussi *pratiquement* à découvert les plaies du monde nouveau, qui justifie avec une évidence plus pressante les cris de désespoir et les anathèmes du poète? Ce n'est pas une matière qu'on puisse accuser d'être chimérique que le sujet de *Rolla*; c'est une réalité douloureuse au premier chef qui veut des larmes et qui les obtient de tout lecteur parce que le poète ne les lui demande au nom de rien qui lui soit personnel; il n'y a rien là pour les diables noirs du *spleen* et pour les vengeances de l'égoïsme irrité. L'altière

mélancolie de Byron a toujours en elle quelque chose qui nous avertit qu'elle n'est pas à notre usage et qui nous tient à l'écart; aussi nous intéresse-t-elle comme un beau spectacle auquel il nous est interdit de prendre part plutôt qu'elle ne nous apitoie réellement. La mélancolie de Musset, au contraire, nous invite à nous associer à elle avec une sensibilité plaintive à laquelle nous ne résistons pas. Nous avons tous pleuré avec Musset, jamais Byron ne nous arraché une larme. En tout Musset est plus près de nous. En dépit de ses impertinences cavalières, on ne respire pas dans ses œuvres un autre air que celui des pays d'égalité; une atmosphère démocratique enveloppe toutes ses créations. Prenez ses personnages par exemple, et voyez comme ils diffèrent par la condition et l'esprit de ceux de Byron. Ne cherchez chez lui ni Childe-Harold, l'enfant issu des vieux Normands, ni Manfred, le châtelain des Alpes, ni le féodal Lara revenu de sa croisade mystérieuse de brigandage et de débauche dans les pays d'Orient; les héros de Musset ne sont pas d'aussi noble origine, et il n'en est aucun qui puisse faire honte au plus roturier de ses lecteurs. C'est don Paez, un batailleur de caserne; c'est Rafael, le dandy débraillé que vous pourriez apercevoir s'enivrant dans les cafés à la mode, c'est Dalti de *Portia*, un pêcheur de l'Adriatique déguisé en grand seigneur, c'est Franck de *la Coupe et les Lèvres*, un plébéien révolté qui a forcé le monde à compter avec lui, tout à fait ce qu'on pourrait appeler un radical parvenu; c'est Hassan de *Namouna*, un *boulevardier* qui s'est fait Turc par manière d'expédient; c'est Rolla, un débauché sans prestige, hanteur de tavernes et de tripots. Résumons toutes ces différences par une image qui, en accusant encore le contraste, venge l'originalité de notre poète du reproche d'imitation. Byron, c'est l'archange déchu de Milton, qui a tout perdu, mais à qui l'orgueil suffit, et qui ne regrette pas le ciel puisqu'il y trouverait un maître; Musset, au contraire, c'est un pauvre enfant orphelin, laissé faible et seul, qui pousse vers le ciel des cris désespérés parce qu'il a perdu son père et qu'il ne l'a pas connu.

Musset garde donc sa physionomie originale dans le groupe des poètes mélancoliques; il y a aussi son rôle propre, qui n'est pas le moins important. La mélancolie de Musset, ce n'est pas la mélancolie grandiose et monotone de Chateaubriand, s'obstinant à la contemplation des ruines de l'ancienne société. Musset prendrait aisément son parti des ruines si on lui prouvait qu'elles seront fertiles. Ce n'est pas davantage la tristesse vague et inexplicquée de Lamartine, cherchant une consolation quelque peu feinte dans des croyances auxquelles son âme n'est que médiocrement engagée; plus sincère, Musset avoue franchement que les croyances lui manquent et que c'est là pour lui une source de pro-



fondes souffrances. C'est encore moins la tristesse érudite et invétérée de Leopardi, qui désespère froidement, parce qu'il sait que la création est sans but et que la vie n'est qu'un phénomène douloureux engendré par un néant accidentellement fertile; en dépit de son admiration pour le poète qui associe dans un même culte l'amour et la mort, le sentiment de la vie est trop fort chez Musset pour qu'il accepte aucune de ces sombres conclusions, et il réagit contre le néant avec une énergie désespérée. Le message de mélancolie que Musset avait été chargé de transmettre à son siècle est très différent de tous ceux-là. Nous allons sans doute étonner bien des lecteurs en leur disant que Musset a eu une intuition d'une portée philosophique considérable, une intuition qui intéresse non-seulement son siècle, mais tous ceux qui le suivront; le fait n'en est pas moins ainsi. La cause des maux dont nous souffrons lui était apparue en même temps comme une menace de mort suspendue sur l'avenir de l'humanité, et ne prenez pas ces mots au figuré, prenez-les dans l'acception que leur aurait donnée un Schopenhauer ou un Leopardi. Cette intuition, d'une tristesse écrasante, qu'on n'a jamais remarquée comme elle le mérite, a trouvé sa plus complète et sa plus forte expression dans *Rolla*; mais on la rencontre dans toutes ses œuvres, dans les plus légères comme dans les plus sérieuses, et, tenez, elle étend, le croiriez-vous, son ombre froide d'invisible mancenillier sur le gai soleil où gambade, feignant le rire et portant la mort dans le cœur, cet Hamlet gamin, qui est le héros de sa comédie de *Fantasio*. Cette ombre sinistre, ne la sentez-vous pas dans cette pensée plus belle qu'aucune de Jean-Paul Richter, que Musset, par parenthèse, a beaucoup goûté et dont il s'est souvent souvenu tant en prose qu'en vers. « L'éternité est une grande aire, d'où tous les siècles, comme de jeunes aiglons, se sont envolés tour à tour pour traverser le ciel et disparaître. Le nôtre est arrivé à son tour au bord du nid, mais on lui a coupé les ailes, et il attend la mort en regardant l'espace dans lequel il ne peut s'envoler. » Le mal de ce siècle, Musset l'appelait nettement l'épuisement moral. Personne autant que lui n'a été frappé d'un certain stigmate de stérilité, où, si vous l'aimez mieux, de sécheresse inféconde qui, en effet, a caractérisé dès l'origine nos sociétés renouvelées, et qui, loin de diminuer, est allé au contraire s'aggravant toujours de période en période, comme ces taches du soleil à son déclin, que les dernières générations des hommes voient avec terreur s'agrandir de siècle en siècle dans le poème en prose de Grainville.

Selon Musset, ce mal prenait sa source dans la disparition des croyances religieuses, disparition qui avait établi un divorce

fatal à l'âme entre les facultés intellectuelles et les facultés sensibles, et privé par là de toute chaleur fécondante la partie aimante de l'homme. Les croyances avaient été détruites, disait-on, pour émanciper l'intelligence, mais on n'avait pas réfléchi qu'il y a encore autre chose que l'intelligence dans l'homme, que le même homme qui pense est aussi un homme qui sent, et que de ces deux fonctions c'est la dernière qui est la plus importante socialement, car c'est celle qui, par l'amour, entretient la vie morale autant que physique et la transmet, rattache les hommes par la fraternité religieuse et relie les générations entre elles par la chaîne des traditions. On n'avait pas réfléchi non plus que, si les lumières de l'intelligence éclairent quelques esprits, elles n'ont jamais consolé les souffrances de personne, — le mot est de Musset même, — et que l'homme est ainsi fait que, le bonheur étant l'objectif de sa nature, il veut être heureux par la même vérité qui force sa conviction, ou sinon elle n'aura sur lui aucune force de persuasion, d'où la supériorité, au moins sociale, de la religion, qui répond à la fois à ces deux exigences de l'âme humaine, sur la philosophie, qui ne répond qu'à une seule. La formule par laquelle on peut résumer tout Rousseau : Sans religion pas de mœurs, et sans mœurs pas de société, Musset l'a reprise en en changeant le second terme : sans religion pas d'amour, et sans amour pas de société. De là les invectives passionnées dont ce sceptique et cet incrédule poursuit la race des sophistes, des ergoteurs, des analyseurs de toute espèce, le long et funèbre soliloque de Franck dans *la Coupe et les Lèvres*, maint passage de *Namouna*, la célèbre apostrophe à Voltaire dans *Rolla*, et même ce poème tout entier, *l'Espoir en Dieu*, la *Lettre à Lamartine*, et cette éloquente page qui termine la première partie de la *Confession d'un enfant du siècle* : « Hommes du siècle, pensez à Abailard lorsqu'il eut perdu son Héloïse. » L'œuvre des sociétés modernes, concluait le poète, est donc menacée par le fait même par lequel elle s'est accomplie, et celui qui vous parle ainsi est un enfant du siècle lui-même, c'est-à-dire un homme qui n'admet pas plus que vous les croyances dont il accuse la disparition, mais qui s'étonne seulement que vous n'en soyez pas aussi malheureux que lui. Car, sachez-le, le mal est sans remède dans l'avenir comme dans le présent. Les croyances que vous avez détruites ne renaîtront plus, soyez-en sûrs, mais aucune autre ne les remplacera. Il est trop tard maintenant que l'âme humaine a perdu par vos leçons la spontanéité des instincts et la docilité des sentimens. Vous avez détruit les derniers germes d'une terre épuisée qui ne les renouvellera plus. Rappelez-vous avec quelle éloquence cette idée sombre est mise en relief dans l'admirable début de *Rolla* :

La terre est aussi vieille, aussi dégénérée,  
 Elle branle une tête aussi désespérée,  
 Que lorsque Jean parut sur le sable des mers,  
 Et que la moribonde à sa parole sainte,  
 Tressaillant tout à coup comme une femme enceinte,  
 Sentit bondir en elle un nouvel univers.  
 Les jours sont revenus de Claude et de Tibère,  
 Mais l'espérance humaine est lasse d'être mère  
 Et, le sein tout meurtri d'avoir tant allaité,  
 Elle fait son repos de sa stérilité.

L'idée, ou, si vous aimez mieux le sentiment est formidable, le savez-vous, et mérite d'arrêter la rêverie de quiconque s'intéresse aux destinées de la pauvre race à qui la terre est assurée pour quelques milliers de siècles.

Quelques mois après *Rolla* éclatait cette aventure que nous indiquions il y a un instant comme ayant marqué le point culminant de la vie de Musset. Pour avoir le nom de cette aventure, on n'a qu'à se rappeler les controverses passionnées qui divisèrent le Paris lettré lorsqu'il y a une vingtaine d'années M<sup>me</sup> Sand publia son roman d'*Elle et Lui* et que Paul de Musset y répondit par le roman de *Lui et Elle*. On conçoit que nous glissions sur cet épisode, quelque importance qu'il ait eue dans la destinée du poète; eussions-nous la volonté de faire autrement, nous n'en aurions pas le pouvoir. Sauf quelques pages de Paul de Musset sur l'état moral du poète à la suite de cette aventure, nous n'avons pour en juger que des documens absolument littéraires, les premières *Lettres d'un voyageur*, *Elle et Lui*, *Lui et Elle*, *la Confession d'un enfant du siècle*, et l'on conviendra que ce sont là des documens trop altérés de poésie pour qu'on puisse asseoir une opinion sérieuse sur leur base. En dehors de ces documens trop poétiques, il n'existe que des récits légendaires qui ne méritent pas non plus entière confiance, n'étant très probablement que les reflets des versions des deux acteurs de ce drame intime, car l'aventure se passant hors de France n'a pas eu de témoin immédiat; à moins donc que la correspondance échangée entre les deux amans ne se retrouve quelque jour, nous en serons toujours réduits aux conjectures pour savoir quel fut le coupable véritable dans cette rupture si soudaine et qui eut, d'un côté au moins, de si douloureuses conséquences. S'il fallait donner notre impression à cet égard, nous dirions qu'il est probable que la culpabilité doit être partagée fort également. Une des erreurs les plus communes en amour est cette illusion qui porte l'un vers l'autre deux êtres dont les natures ne sont faites pour s'apparier en aucune façon. Comme cette illusion résulte d'ordinaire de l'attrait des contrastes, elle fait les passions extrêmement vives, et comme en même temps elle ne repose sur aucune affinité des natures, elle fait les pas-

sions extrêmement courtes. Vive et courte, telle fut en effet la passion à laquelle nous faisons allusion. Les natures des deux amans étaient également exigeantes, mais ces exigences étaient de caractère tout opposé. Du côté de Musset, la triste *Confession d'un enfant du siècle* nous le dit, ces exigences prenaient leur source dans un tempérament nerveux à l'excès qui, multipliant sans mesure les saillies, les boutades, les caprices, les dépit, les susceptibilités, les soupçons, les reproches, n'accordait à l'amour ni trêve ni repos, et devait par là d'autant plus vite le lasser et l'épuiser. Tout autres étaient les exigences de la personne illustre qui fit naître et partagea cet amour célèbre. Il existe de cette personne un portrait peint par Delacroix à peu près à l'époque de cette passion, portrait qui ne se trouve pas très loin du lieu où paraissent ces pages; il est impossible de ne pas être frappé de l'expression de paix qui émane de ces traits calmes et de ces grands yeux qui ont la limpidité sans transparence et la profondeur immobile des belles eaux dormantes. Ou l'enveloppe est bien trompeuse, ou l'âme qu'elle recouvrit dut avoir un impérieux besoin de repos. La lutte lui coûtait certainement, et par conséquent devenait facilement mortelle à qui la provoquait. D'un côté, l'amour dégénéra vite en amertume et en colère, de l'autre il dégénéra vite en froideur et en ennui. Cette personne si foncièrement calme, dont les emportemens n'étaient que dans l'éloquence, fut victime en cette occasion de cet attrait d'imagination qu'elle ressentit plusieurs fois dans sa vie pour les natures nerveuses, précisément parce qu'elles étaient aux antipodes de la sienne. C'est là une opinion qui n'a qu'un fondement tout psychologique; mais ce qui nous porte à croire qu'elle n'est pas loin de la vérité, c'est que nous voyons que la même histoire s'est répétée, à certaines différences près, dans les relations de cette femme illustre avec cet autre nerveux maladif, qui eut nom Frédéric Chopin, dont les inquiétudes fébriles avaient fini par lasser son courage autant que les impatiences de Musset. Lisez, pour vous en convaincre, dans le livre que Liszt a consacré à l'élégant musicien, la partie qui concerne ces relations.

Les conséquences de cette passion et de la brusque rupture qui y mit fin furent certainement considérables pour Musset. A quel point sa douleur fut vivace, la superbe pièce intitulée *Souvenir*, écrite six ans après l'événement, en est un impérissable témoignage. Il avait toujours eu une tendance à la mélancolie, mais jusque-là cette mélancolie avait été celle qui est la sœur inséparable de la rêverie, ou cette mélancolie mixte qui peut s'associer à des sentimens agressifs, belliqueux ou révoltés; à partir de cette aventure, il versa de plus en plus dans la vraie mélancolie, celle qui naît du désenchantement et de l'abandon de soi. *La Nuit de mai* reste

l'expression admirable de ce désastreux état d'âme où le poète eut un moment l'illusion, cette pièce nous le dit, de chercher un principe fécond d'inspiration. N'exagérons cependant ni cette douleur ni les conséquences qu'elle put avoir. Comme l'aventure fit le bruit que l'on peut croire, il fut longtemps admis que toutes les inspirations douloureuses des poésies lyriques de Musset se rapportaient au même amour; nous savons aujourd'hui qu'il n'en est rien et que Musset chercha à se guérir de cette blessure en en provoquant beaucoup de semblables. Son frère Paul a déchiré la voile pour ce qui concerne la plus belle des quatre *Nuits*, *la Nuit de décembre*, qui fut inspirée par une rupture d'amour sans rapport aucun avec celle dont nous venons de parler. De son côté, M<sup>me</sup> Jaubert, que le poète appelait sa marraine, et qui avait trouvé pour lui ce nom digne d'un prince des bons vieux contes de fées, *Phosphore du cœur volant*, — sobriquet qui peint à merveille l'inflammabilité de la nature de Musset, mais n'implique pas une bien grande confiance dans la fidélité de ses sentimens, — nous apprend qu'il ne tint qu'à la princesse de Belgiojoso, alors dans tout l'éclat de sa beauté célèbre, d'essayer de son pouvoir pour effacer les traces de ces chagrins antérieurs. Il paraît qu'elle n'en eut pas la curiosité et qu'elle y ajouta un chagrin nouveau, c'est-à-dire un refus sans ombre de charité. Elle lui écrivit, nous dit M<sup>me</sup> Jaubert, que le châtement des amours vulgaires était d'interdire à celui qui s'en rendait coupable l'aspiration aux nobles amours, et comme on n'aime pas à s'entendre faire des complimens pareils, Musset rima pour se venger la petite pièce *Sur une morte*, où il faisait par anticipation l'épithaphe de la princesse. Et combien d'autres inconnues dont les silhouettes se montrent tant dans le livre de Paul de Musset que dans les *Souvenirs* de M<sup>me</sup> Jaubert! combien d'initiales qui livreraient leur secret sans qu'il fût nécessaire de beaucoup les interroger! Tout lecteur de Voltaire se rappelle certainement la vengeance originale que le bel Anazan inventa contre la princesse de Babylone lorsqu'il crut avoir à s'en plaindre : « Ah! princesse, comme je vous punis! comme je vous punis! » s'écriait-il chaque fois qu'il se surprenait lui-même dans le flagrant délit de la plus positive infidélité. Il faut bien avouer que c'est un peu l'agréable méthode par laquelle Musset entretint sa douleur, et nous savons pertinemment aujourd'hui que les applications qu'il fit de cette méthode furent assez nombreuses pour que désormais on ne fasse pas porter à une illustre mémoire plus de torts qu'elle n'en eut réellement.

Nous nous serions volontiers dispensé de toute allusion à ces aventures, mais hélas! elles se rapportaient trop directement à notre sujet pour que nous pussions les négliger. L'amour fut la seule religion

d'Alfred de Musset, mais il fut pour lui une religion véritable, prenez le mot dans le sens le plus positif. Nous n'avons rien à objecter à une telle religion, elle a été de tout temps celle des cœurs épris de Dieu et des âmes sensibles à la beauté de ses œuvres, elle est le fondement même de celle que les hommes professent depuis dix-neuf siècles, et par conséquent on peut y faire son salut tout comme dans une autre, mieux même que dans une autre, mais c'est à une condition que le pauvre Musset fut toujours impuissant à respecter. Cette condition, je me rappelle l'avoir rencontrée très bien définie dans un beau passage d'un poète anglais contemporain, Robert Browning : « Ne cesse jamais d'aimer, dit à peu près le poète, que je cite de mémoire, et quand tu ne pourras plus aimer les femmes, aime l'humanité ; quand tu ne pourras plus aimer l'humanité, aime la nature ; quand tu ne pourras plus aimer la nature, aime Dieu. » Voilà le programme que Musset ne put remplir, et ces aventures féminines incorrigiblement répétées nous disent pourquoi, c'est qu'il ne put jamais parvenir à séparer cette religion de l'amour de l'idolâtrie des créatures. Ce n'est pas faute cependant d'avoir compris que l'amour était distinct des attachemens périssables et senti qu'il fallait s'y attacher en dépit de toutes les déceptions. Rappelez-vous le beau passage de la dédicace du *Spectacle dans un fauteuil* :

Doutez, si vous voulez, de l'être qui vous aime,  
 D'une femme ou d'un chien, jamais de l'amour même...  
 Doutez de tout au monde et jamais de l'amour.  
 Tournez-vous là, mon cher, comme l'héliotrope, etc.

Voyez encore, dans *les Nuits*, dans *l'Espoir en Dieu*, dans la *Lettre à Lamartine* avec quelle énergie de tristesse il s'accroche à cette croyance en l'amour séparé de ses manifestations mensongères ! Malheureusement ce n'est là chez lui qu'un effort qui est trahi par la faiblesse même de sa nature, et trahi au moment même où il le fait. C'est le cœur tout rempli d'images charnelles qu'il élève sa pensée vers Dieu ; c'est l'imagination toute barbouillée des peintures du libertinage parisien qu'il écrit sa lettre à Lamartine. Cette distinction entre l'amour et ses manifestations terrestres qu'il comprenait si bien et où était pour lui le salut, il ne put jamais s'y tenir longtemps ni fortement. Aimer quand même, aimer sans souci des conditions que nous impose la terre, ou des obstacles que nous oppose le monde, ou des injures que nous inflige la fragilité des créatures humaines, voilà le véritable préservatif contre la débauche, la misanthropie et la mélancolie, et ce préservatif le pauvre Musset ne sut pas le conquérir. Aimer d'une manière si haute et si générale que cet amour puisse nous suivre dans tous

les âges de la vie, voilà qui fait consoler de la perte de la jeunesse et qui même permet de ne pas s'en apercevoir, car un tel amour fait passer la jeunesse de l'enveloppe où elle n'est plus dans l'âme, où elle nous reste jusqu'à la mort, et cette perpétuité de jeunesse Musset la refusa, non par ignorance, hélas ! mais par faiblesse complaisante pour des attachemens qui n'ont qu'une heure. Ne soyons pas trop sévère cependant à Musset pour cette faiblesse, car elle nous dit encore à quel point il fut exclusivement créé pour cette unique saison de la vie qui s'appelle la jeunesse. Cette impuissance qu'il éprouve à séparer l'amour de l'idolâtrie des créatures, tout jeune homme l'éprouve comme lui. Il y a plus que cette impuissance chez le jeune homme, il y a répugnance invincible à concevoir l'amour autrement qu'étroitement incarné et dans sa forme la plus limitée. L'amour *en soi*, séparé de toute personnalité distincte, lui apparaît comme un fantôme de tristesse, et ce n'est pas lui qui reprocherait jamais à Léopardi d'en avoir fait le frère de la mort. Nous retrouvons dans nos souvenirs une confiance qui nous fut faite il y a bien des années et qui *illustre* à merveille cette importante particularité psychologique : « Je traversais tout seul un jour la plus belle de nos places publiques dans une heure de découragement profond et où je ne voyais rien dans la vie où je pusse m'attacher, nous dit l'auteur de cette confiance. J'allais donc, roulant dans ma tête les pensées les plus tristes, lorsque tout à coup je m'entendis me disant à moi-même : « Aime les idées. » Subitement, à l'appel de cette voix intérieure, il me sembla que j'étais transporté au sommet du Mont-Blanc, séjour de la solitude éternelle et des glaciers qui ne fondent jamais, et un long frisson qui parcourut tout mon corps me témoigna de la terreur que je ressentais. » Certes, voilà un frisson que l'on n'éprouve plus lorsqu'on a dépassé le méridien de la vie, mais il faut avoir dépassé ce méridien pour sentir la chaleur que les idées empruntent aux flammes du soleil de vérité et de beauté d'où elles émanent.

Pratiquer imparfaitement et avec des rechutes fréquentes d'infidélité la religion à laquelle on appartient est déjà chose grave pour l'âme du croyant; il y a pis cependant, c'est de l'outrager par l'impiété et de la violer par le sacrilège. Voilà le crime noir, irréparable, celui qui engendre le remords que rien ne peut étouffer, celui qui, dans la tragédie du vieux poète Marlowe, baigne des sueurs de l'épouvante le nécromant à son agonie, celui qui, dans les légendes du moyen âge, pousse les coupables à chercher l'expiation par les moyens les plus désespérés. Dans la religion de l'amour, ce crime capital s'appelle la débauche, et Musset avouait l'avoir commis avec récidives multipliées. De tous les principes de sa mélancolie, ce sacrilège fut à coup sûr le plus actif et le plus

constant. Toute sa vie, le spectre de la débauche le suivit à la trace comme le barbet diabolique suit le docteur Faust, accompagnant chacun de ses pas et le forçant à marcher dans l'ombre odieuse qu'il projetait devant lui, sans tenir compte de ses repentirs et de ses colères. Si ce fut à l'origine un jeu de l'évoquer imprudemment, le plaisir de ce jeu n'a été que d'un instant et a été chèrement payé. Le poète s'amuse de l'apparition dans les *Contes d'Espagne* avec l'entrain de don Juan recevant la statue de pierre qu'il a conviée à souper par bravade; mais tournez la page, et le rire a cessé. Les conséquences de cet amusement se sont révélées; le poète s'est créé un hôte maudit qui a élu domicile à son logis et qui ne le quittera pas. *Le Spectacle dans un fauteuil* est plein de cette présence inconmode. Avec quelle sombre et forte couleur il a peint son image et avec quelle verve éloquente il l'invective dans *la Coupe et les Lèvres!* Dès qu'il l'a reconnu, son premier mouvement est de s'en défaire. Frauck engage avec le spectre le duel à mort de don Paez et de don Etur, mais, moins heureux que le héros des *Contes d'Espagne*, il est vaincu dans la lutte. Le poète voit bien qu'il ne pourra le chasser, et dans *Namouna* il essaie de ruser avec lui et de l'utiliser même s'il se peut au profit de l'amour, chimère qui a trouvé son expression dans l'apologie de don Juan présenté comme le chevalier sans peur d'un Saint-Graal de nouveau genre s'acharnant par le moyen de l'inconstance des sentimens à la découverte du cœur idéal dont le dieu a fait son sanctuaire. On n'aperçoit pas ce spectre dans la comédie *A quoi rêvent les jeunes filles*, mais, même absent, il ne cesse de se faire redouter, et c'est encore lui qui fait l'objet des préoccupations du bon duc Laërte dans le singulier interrogatoire qu'il fait subir à son futur gendre Silvio. De même, dans les comédies et proverbes, il n'apparaît pas réellement, mais à mainte fleur qui s'est fanée sur sa tige comme piquée par un ver invisible, à mainte dévastation d'arbustes, à mainte touffe de gazon foulé, il est aisé de voir qu'il a passé par là. Enfin il a partie gagnée, et dans les ouvrages qui suivent *le Spectacle dans un fauteuil*, il occupe en maître toute la place.

Nous venons de voir ce qu'il est dans *Rolla*, et c'est encore lui qui est le génie inspirateur d'un ouvrage considérable écrit à peu près à l'époque de ce dernier poème, *Lorenzaccio*, vaste fresque dramatique, où l'auteur a peint avec verve et vérité les mœurs de Florence à ces heures suprêmes d'agonie où l'indépendance nationale expire sous le pied de l'étranger, tandis que la liberté civile râle sous la main tyrannique d'un Médicis dégénéré. Si dans *Rolla* ce spectre de la débauche apparaît comme le cavalier de la mort de l'*Apocalypse*, dans *Lorenzaccio* il apparaît comme le squelette goguenard des danses macabres. A son instar, il tient la tête du cor-



tège des personnages et il en règle le défilé, assignant à chacun sa place, soufflant à chacun son rôle, grimaçant et bouffonnant avec son mignon Lorenzaccio qui croit lui échapper, mais qu'il dupera encore mieux que tous les autres. Dans ce personnage de Lorenzaccio, Musset s'est visiblement souvenu de Shakspeare, dont il a ingénieusement transformé le type le plus célèbre. Lorenzaccio est un Hamlet bouffon, qui fait le débauché pour endormir Alexandre de Médicis dans une trompeuse sécurité et le frapper d'un coup infaillible, comme le prince de Danemark contrefait le fou pour ne pas éveiller les soupçons du roi. C'est par feintise patriotique qu'il entretient amitié avec la débauche, mais cette intimité lui est aussi fatale que la sienne le sera à Alexandre de Médicis. Si on ne badine pas avec l'amour, on badine encore moins avec la débauche, et quiconque l'appelle comme ouvrière de ses entreprises les ruinera dans leurs bases et les déshonorera infailliblement. Voyez un peu l'histoire de Lorenzaccio. Il arrive à ses fins, il délivre sa patrie du joug honteux qu'elle subissait, mais nul ne louera une œuvre venant d'un tel auteur, et lui-même n'y aura pas foi. Les conséquences de cette débauche feinte ont été doubles en effet pour Lorenzaccio. A la pratiquer par politique il a gagné d'être méprisé de ses concitoyens, de se mépriser lui-même, et ce qui est plus fort, d'en venir à mépriser ces nobles sentimens pour lesquels il s'est déshonoré. Pour avoir cherché le bien par un moyen infâme, il est arrivé un moment où il s'est trouvé tellement éloigné de son point de départ qu'il n'a pu le rejoindre, et où il s'est vu tellement métamorphosé par la pratique du vice qu'il n'a plus pu se reconnaître. Ce n'est pas en vain qu'il a joué avec les plus vils mobiles du cœur humain, ce n'est pas en vain qu'il a été artisan de corruption, conseiller de tyrannie, pratiquant de perfidies ; on ne garde pas l'amour de l'humanité lorsqu'on en a remué les fanges, et on désespère de la vertu encore plus sûrement que Brutus lorsqu'on a appelé le vice à la servir.

Enfin l'obsession devint tellement forte qu'un jour Musset, ne pouvant plus résister, dénonça publiquement la présence du spectre. On devine que nous voulons parler de son roman, *la Confession d'un enfant du siècle*. Parmi ses dons si nombreux, Musset comptait l'éloquence, une éloquence spontanée comme sa poésie, toute de verve et de passion ; *la Confession d'un enfant du siècle* est de toutes ses œuvres celle où il a eu le plus recours à ce don. Cette longue peinture de la débauche et de ses conséquences, la plus effrayante que nous connaissions, fait hésiter le jugement, tant elle attire et repousse en même temps. Laissons le poète lui-même prononcer sur son œuvre ; il l'a fait dans une conversation dont nous avons recueilli l'écho. « J'y ai vomi la vérité, » disait-il à une

personne qui l'a beaucoup admiré, et ce mot explique parfaitement les sentimens antithétiques de répugnance et d'attrait, d'horreur et de sympathie que cette lecture inspire. La disposition avec laquelle nous lisons ce livre est le même mélange d'aimant mépris, d'indulgente sévérité et de compatissante tristesse que l'on éprouve en assistant un ami en état d'ivresse ou en proie à un chagrin mérité. Tant de cynisme et de malfaisante rouerie irrite et blesse le cœur; tant de candeur et de naïveté le désarme et le retient. De la candeur et de la naïveté, il y en a dans l'entreprise de cette confession publique, dans l'humilité de ces aveux faits sans réticence, où il a imposé silence à son orgueil et où il n'a voulu montrer en lui que le mal. Ce n'est pas là en effet une confession à la Jean-Jacques, une audacieuse apologie de soi, un défi au lecteur de répéter la prière du pharisien et de se glorifier d'être meilleur que l'auteur de ces aveux. Ce n'est pas davantage une confession à la Casanova. Il n'y a rien là de l'effronterie du libertin, qui met au jour son libertinage pour s'en targuer insolemment ou en amuser son lecteur. Le cynisme même de Musset est moral par l'excès de sa violence et la sincérité injurieuse avec laquelle il malmène son *moi* coupable. Sombre et tristement sérieux d'un bout à l'autre, ce livre atteint véritablement le but que l'auteur s'est proposé. Il est impossible de montrer d'une manière plus frappante que la conséquence de la débauche est de rendre le débauché, non-seulement indigne, mais incapable d'amour, de tuer l'âme en infectant de ses poisons le sentiment par lequel elle pouvait se relever et se sauver. Ce n'est pas qu'elle enseigne directement la haine et le mépris de l'amour; non, elle procède plus adroitement et se contente d'en détruire par avance les conditions et les garanties. Le débauché pourra ressentir une passion vraie, et il la saluera avec une joie d'autant plus sincère qu'il aura fait plus longtemps commerce avec des passions bestiales et des plaisirs impies. Une passion vraie, ce sera pour lui ce qu'est pour Dante le passage de l'air enfumé de l'enfer à l'air libre, où il lui est enfin permis de revoir les étoiles. Trompeuse illusion! aucune des leçons de l'institutrice diabolique qu'il a donnée à son âme ne sera oubliée. D'où vient cette incrédulité fantasque qui va le saisir tout à coup sans motifs et le pousser à douter de ce qu'il aime? C'est la débauche qui lui a enseigné le scepticisme en lui donnant l'expérience multipliée des mensonges du vice et qui a détruit ainsi le fondement sur lequel s'appuie l'amour véritable, la foi. Et cette grossièreté, qui éclate par momens chez lui et qui fait un si pénible contraste avec l'élégance naturelle de ses discours et la politesse de ses manières, d'où vient-elle, sinon de la vulgarité dans laquelle la débauche l'a traîné trop longtemps, de cette vulgarité qu'il croyait mépriser au moment même où il s'y vautrait, mais

qui s'est insinuée subtilement en lui et qui reparait à l'improviste comme une habitude ou un souvenir. Et cette perversité qui le pousse à faire souffrir l'être qu'il aime, qu'est-ce donc? Ah! c'est que la débauche a mis en lui un étrange, presque paradoxal besoin de vengeance; c'est qu'il a souffert autrefois, cruellement souffert des ruses de la sensualité et des perfidies du vice, et que, maintenant, par un fatal retour, imitant le crime commis jadis contre son cœur, il rend à un être innocent la souffrance qui lui a été infligée. En dépit de tout, il y a d'heureux momens où l'âme ne demande qu'à s'abandonner en toute naïveté, et ces momens-là abondent dans *la Confession d'un enfant du siècle*. Quelles charmantes descriptions de la campagne qui sert de décor aux amours d'Octave et de M<sup>me</sup> Pierson! que de poésie dans ces courses nocturnes à travers les bois, dans ces dialogues passionnés chuchotés dans les solitudes embaumées ou à la clarté des étoiles! Hélas! le contraste, à cette fraîcheur, à cette paix, à cette naïveté, n'est jamais bien loin. Subitement arrive quelque mot malheureux qui fait tomber tout cet enchantement en poussière. Vous rappelez-vous l'impression que vous avez ressentie lorsque, vous promenant dans une campagne où tout était verdure et fleurs, vous vous êtes tout à coup trouvé en face de quelque fabrique de produits chimiques ou autre usine de même genre, dont les influences délétères ont desséché aux alentours toute végétation? tel est le contraste que présente invariablement chaque scène de *la Confession d'un enfant du siècle*, et il ne saurait y en avoir de plus désagréable. Comprenez-vous maintenant combien nous avons raison, en commençant cette étude, de dire que, si les sentimens chantés par le poète étaient coupables, c'était à lui qu'il fallait laisser le soin de prononcer la condamnation?

*La Confession d'un enfant du siècle*, qui parut dans les premiers mois de 1836, fut le dernier livre considérable d'Alfred de Musset. La confession de l'enfant est faite, nous attendons maintenant l'homme à l'œuvre, lui disait ici même Sainte-Beuve au lendemain de la publication de ce livre. Nul doute qu'Alfred de Musset ne se soit tenu à ce moment le même langage que lui tenait Sainte-Beuve. C'était le vieil homme qu'il venait d'enterrer, et il croyait certainement qu'il allait commencer une nouvelle existence, plus triste peut-être que l'ancienne, mais plus pure, et dont l'admirable *Nuit de mai*, publiée quelques mois auparavant, pouvait passer pour la mélancolique préface. Cette espérance ne devait jamais se réaliser. Le vieil homme avait des racines trop profondes pour se laisser ainsi extirper; peut-être aussi la blessure qu'il avait reçue avait-elle pénétré trop avant pour que la santé revint jamais au poète. Avec *la Confession d'un enfant du siècle*, la période créatrice de

Musset peut donc être dite terminée; désormais il n'ajoutera plus que peu de choses à ses productions antérieures. C'en est fini pour toujours des longs poèmes; la comédie de fantaisie est close aussi maintenant ou à peu près. En un sens cependant le programme de *la Nuit de mai* fut exécuté. Quoique toutes les poésies de Musset indistinctement appartiennent au genre lyrique, le poète lyrique, à proprement parler, appartient à cette période nouvelle. A partir de ce moment, toutes ses inspirations prennent une forme purement individuelle; c'est à lui-même qu'il revient sans cesse, il semble qu'il ne puisse plus se détacher de son *moi*. On se rappelle, dans la *Nuit de mai*, la superbe comparaison du pélican distribuant ses entrailles à sa couvée; Musset tint à montrer que ce n'était pas là une simple figure de rhétorique, et il ne voulut plus composer sa poésie qu'avec le sang de son cœur et les larmes de ses yeux. C'est par cette poésie douloureuse, mais trop cruelle et trop épuisante pour pouvoir être longtemps féconde, que pendant quelques années encore il va poursuivre sa carrière et accroître sa renommée. Ce fut donc là, si l'on veut, un poète nouveau, car il est certain que jamais Musset ne s'est élevé plus haut et ne s'est montré si noble. La douleur l'a réellement purifié; plus rien dans ces inspirations lyriques de fumeux, d'équivoque et de trouble; plus rien même dans ses rares heures de gaieté de cette lie de bouffonnerie cynique dont il aimait à barbouiller ses plus belles créations comme pour les marquer d'un stigmate de libertinage et leur faire porter les couleurs de la Vénus impudique. Comparez par exemple le petit poème *une Bonne Fortune* et l'*Idylle* à ses anciennes fantaisies voluptueuses, et voyez comme la pétulance d'autrefois s'y est tempérée d'aimable mélancolie et comme le plaisir y parle un langage plus décent. Toutes les inspirations de cette période sont donc de la plus haute valeur; mais qu'elles sont en petit nombre! Comptez bien, il n'y en a pas en tout plus de dix: les quatre *Nuits*, l'*Espoir en Dieu*, la *Lettre à Lamartine*, les *Stances à la Malibran*, la satire *sur la Paresse*, *Souvenir*, *une Soirée perdue*, *Après une lecture*, c'est tout. Je ne dis rien de *Lucie*, cette élégie ne se rapportant pas à cette période puisqu'elle a été composée avec des fragmens de l'ancien poème condamné *le Saule*. Quant à l'*Idylle*, au petit poème *une Bonne Fortune*, et à ces deux charmantes imitations de Boccace *Sylvia* et *Simone*, ce sont œuvres gracieuses qui se rapportent au Musset des périodes précédentes. Rarement on a conquis la gloire avec un bagage moins pesant. Cela est peu, si l'on songe au bagage lyrique de Lamartine et de Victor Hugo, et cependant c'est justement que Musset occupe une des premières places parmi ceux qui dans ce siècle ont cultivé cette forme de poésie.

Dans ce petit nombre faisons encore un choix. Élaguons l'*Espoir en Dieu* et la *Lettre à Lamartine* dont nous avons déjà indiqué le sentiment, et que d'ailleurs, contrairement à l'opinion générale, nous avouons ne goûter que modérément. Élaguons encore la pièce *sur la Paresse* comme étant une œuvre de demi-caractère, quelque chose d'intermédiaire entre la satire et l'épître familière. *Une Soirée perdue* n'est qu'une gracieuse fantaisie où Musset a fondu de la manière la plus heureuse les manières des deux poètes qui, avant même Victor Hugo, ont été ses initiateurs en poésie, Mathurin Régnier et André Chénier. Des quatre *Nuits*, trois sont parfaitement belles. *La Nuit de mai* restera comme l'esquisse éloquente d'une *poétique* de la mélancolie, et *la Nuit d'octobre*, où le poète a exprimé le désir d'échapper à sa douleur, se termine par un serment d'oublier le passé qui est bien une des incantations les plus irrésistibles que la magie de la poésie ait jamais inventées; n'en conservons cependant qu'une seule, *la Nuit de décembre*, qui est à notre avis la plus originale et comme sentiment et comme forme. Il nous restera ainsi quatre pièces, cette *Nuit de décembre*, *Souvenir*, les *Stances à la Malibran* et *Après une lecture*, qui sont la quintessence même de Musset lyrique et qui suffiront pour nous dire ce qui le distingue particulièrement dans cet ordre de poésie.

Qu'il y a de plus grands poètes lyriques que Musset, je ne le conteste pas; ce qui est certain, c'est qu'il n'y en a pas qui soit aussi purement lyrique, c'est-à-dire dont la poésie soit aussi absolument personnelle et nous rapproche davantage de la source même du sentiment. Prenez par exemple la pièce intitulée *Souvenir*, et dites si vous ne surprenez pas là l'inspiration à son jaillissement même, la molécule lyrique à son apparition même et à sa première agitation. Comparez-la avec deux autres célèbres pièces lyriques où la tristesse propre aux choses passées a trouvé son expression. Rien pour le décor comme dans *le Lac* de Lamartine, aucune gradation savante de mélancolie comme dans *la Tristesse d'Olympio*. C'est le sentiment pur, nu comme la vérité lorsqu'elle s'échappe hors de son puits, avant aucun revêtement, sans apprêt et presque sans souci de l'art, un jet de passion sorti tout chaud du cœur. Si jamais pièce a mérité son nom, *Souvenir*, c'est bien celle-là. C'est le phénomène du souvenir en effet, et sous sa forme la plus complète, c'est-à-dire la résurrection, le retour momentané à la vie d'une chose passée, qu'elle nous présente. Cela est aigu comme le réveil des anciennes blessures que le soldat a rapportées de la guerre; mieux encore, c'est comme le choc en retour même du coup de foudre qui frappa jadis le poète, et ce n'est pas une vaine image que ce tonnerre qu'il invoque aux dernières strophes. Un excentrique qui a eu souvent de rares bonheurs d'expression a dit un

jour que la poésie de Musset lui donnait l'impression d'un bois de lilas foudroyé; rien n'est mieux fait que cette pièce pour justifier cet heureux mot. Prenez maintenant la *Nuit de décembre*. Ici encore, le sentiment est tellement immédiat, tellement *actuel*, il tient tellement le cœur du poète sous l'étreinte de l'angoisse, il trouble tellement son cerveau par le délire du désespoir, qu'il est absolument impossible d'établir une distance entre l'heure où cette souffrance a été ressentie et l'heure où elle a été exprimée. L'excès de cette souffrance a été tel qu'il a engendré l'hallucination, car c'est une parfaite hallucination, tant pour la précision et le relief du fantôme que pour la régularité de ses retours, si parfaite et donnant si bien l'illusion de la réalité qu'elle a fait commettre une légère erreur de jugement au plus fin des critiques, Sainte-Beuve. Ce nom de *solitude* que se donne l'apparition du *double* à la dernière strophe de la pièce, lui parut trop abstrait pour les tableaux si concrets qui venaient de passer sous ses yeux; mais cette observation prouve tout simplement qu'il n'a pas compris le phénomène que le poète a voulu présenter, celui de cette profondeur de tristesse où nous nous regardons vivre, où nous sentons que nous n'avons d'autre consolateur que nous-même, et où il nous semble qu'une partie de notre être se détache de nous pour nous aider à souffrir.

L'effet de cette poésie est instantané et électrique sur le lecteur, car, à force d'être personnelle, elle est physique et nous saisit comme les émotions mêmes de la vie. Le poète nous communique sa passion ou sa douleur comme s'il était présent devant nous et qu'il nous prit à partie ou à témoignage. Qui donc, voyant un visage étincelant de colère se dresser devant lui ne frémit d'irritation ou ne blêmira de crainte? Qui donc, s'il est spectateur d'une scène douloureuse, ne sentira les muscles de son cœur se contracter et les larmes monter à ses yeux? Tel est Musset pour son lecteur. Cette instantanéité d'émotion a encore une autre cause, et les *Stances à la Malibran* et *Après une lecture* nous la dévoilent du premier coup d'œil: c'est une force d'impulsion et une puissance d'intonation que rarement poète a possédées au même degré. Dès ses premières mesures, cette poésie prend le lecteur et l'emporte dans son mouvement avec une facilité irrésistible; c'est quelque chose comme le premier mouvement du navire lorsqu'il prend le flot et qu'il se sent en la possession d'un élément qui le portera jusqu'au bout; c'est encore bien davantage la sensation immédiate que la musique produit sur qui l'écoute, cet embarquement de l'âme sur les ondes sonores qu'elle accomplit avec une si merveilleuse douceur que nous ne nous apercevons de notre départ que lorsque nous sommes déjà dans la pleine mer

du rêve. Par cette faculté singulière, Musset, qui ne possède ni le sentiment du rythme ni la science de la rime au même point que tel de ses illustres frères en Apollon, se trouve être sinon le plus musicien, au moins le plus *musical* des poètes. Et cette puissance musicale, Musset la transmet à son lecteur; je veux dire par là qu'il l'accorde avec une telle justesse au ton du sentiment qu'il va faire vibrer qu'il lui donne le mouvement précis dans lequel telle ou telle pièce doit être lue ou récitée. Ce n'est pas au premier venu, on le sait, qu'il appartient de lire les vers des grands poètes : il y a un art pour cela, et même lorsque le lecteur possède goût et sensibilité, il lui faut un apprentissage plus ou moins long; mais cet apprentissage est inutile avec Musset, et je ne crois pas qu'il y ait lecteur, si médiocre qu'on le suppose, qui ne soit capable d'aller sans fausse note jusqu'au bout de telle ou telle de ses poésies.

Musset ne fut pas, à proprement parler, un peintre de la nature : jamais il ne s'est pris corps à corps avec ses phénomènes comme Victor Hugo, qui, parmi toutes les preuves de puissance qu'il a données, n'en a jamais montré de comparable à ce duel renouvelé du combat d'Hercule contre Antée, fils de la Terre; il n'a jamais eu d'autre part l'humeur descriptive à la façon de Lamartine, dont l'abondance tarirait moins vite que la source où il puise, et il nous a dit en vers charmans quel ennui lui causaient les chantres des lacs et des cascadelles. Ce n'est donc pour ainsi dire que par rencontres et par échappées qu'il l'a peinte, et alors il l'a fait d'un trait sommaire et large, mais toujours sûr et précis. Le caractère des poésies que nous venons d'analyser nous dit assez clairement la cause de cet oubli de la nature, c'est que son génie était trop subjectif pour aimer à s'extérioriser. Cependant cette nature si peu cherchée, si peu chantée, rit partout dans son œuvre et y répand à flots sa fraîcheur et ses parfums. Compagne inséparable des sentimens préférés par le poète, elle l'accompagne fidèlement comme un génie invisible et lui prodigue les trésors pour en parer ses joies et ses peines. Et le poète, s'il ne lui fait jamais violence pour lui arracher quelques-uns de ses secrets, s'il est trop occupé de son propre cœur pour s'intéresser à elle directement, use en revanche largement de sa munificence. C'est chez elle qu'il puise, et à pleines mains, les images dont il a besoin pour exprimer ses sentimens, qu'il choisit ses comparaisons toujours heureuses parce qu'elles sont toujours faciles, qu'il s'empare de ses métaphores si brillantes, si touffues et si longuement continuées qu'elles ressemblent à des arbustes entiers transportés tout vifs, avec leurs tiges, leurs fleurs et leurs racines,

dans le jardin de sa poésie (1). La nature lui rend encore des services plus considérables que ces brillans cadeaux, car on peut dire qu'elle le sauve des défauts qu'il n'aurait que trop certainement sans l'assiduité de cette divine présence qui répand partout dans son œuvre la justesse et la couleur de la vie. Elle sauve son mari-vaudage de la subtilité, ses caprices de la prétention, sa psychologie de la sécheresse abstraite, sa mélancolie même de la grise monotonie qui est propre à ce sentiment. Parmi les peintres en titre de la nature, en est-il beaucoup qui puissent se vanter de faveurs plus marquées et plus constantes?

Il n'y a pas toutefois de règle sans exception, et sur un point Musset s'est montré paysagiste incomparable. Personne comme lui n'a su rendre le calme chuchotant du crépuscule et le silence sonore de la nuit. Toutes les fois qu'il les prend pour scènes de son inspiration, tous les esprits des heures paisibles, comme dit le Tasse, semblent souffler dans ses vers, soit qu'il peigne la mollesse ardente et les ombres épaisses et tièdes des nuits d'été, comme dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, ou la fermentation odorante des nuits de mai, ou la transparence limpide des nuits d'automne, soit qu'il peigne la brune déesse descendant dans la rosée du soir, ou qu'à la lumière mourante d'un crépuscule lavé par l'orage il associe le sourire sympathique des premières étoiles. Rappelez-vous cet admirable fragment extrait du *Saule* :

Pâle étoile du soir, messagère lointaine, etc.

et dites s'il y a dans ce Corot si vanté comme peintre du crépuscule et des nuits lumineuses, et à certains égards si digne de l'être, quelque chose de comparable pour la justesse et la finesse des tons et la pénétrante mélancolie du sentiment. Mais cette exception confirme encore le caractère subjectif et personnel de cette poésie, car cette nature que Musset a si bien peinte est précisément celle qui se prête le mieux aux sentimens qu'il a préférés, à la rêverie, à la tristesse et aux attendrissemens de l'amour.

On ne peut cependant sans monotonie toujours vivre de soi,

(1) Je ne puis entrer dans des détails trop prolongés, et pour faire comprendre ce que nous entendons par cet art propre à Musset de continuer une métaphore, nous nous contenterons d'un seul exemple. Prenez ce passage de *Rolla* :

Quinze ans! l'âge céleste où l'arbre de la vie, etc.

et voyez avec quelle aisance, quelle justesse et quelle magnificence le poète a poussé jusqu'au bout la métaphore qu'il a choisie.



surtout lorsque le *moi*, comme c'était le cas pour Musset, a été tout entier rejeté par l'accident d'une grande douleur dans un sentiment unique où il s'absorbe et s'oublie. Musset le sentit, et il fit un dernier effort pour se renouveler en s'essayant dans un genre qu'il n'eût pas encore abordé. Il en résulta les six nouvelles publiées ici même de 1837 à 1839. Il ne se trompait pas en s'adressant à la nouvelle comme à un genre dans lequel il pouvait et devait exceller, soit qu'il comprît ce genre à la façon de l'ancien récit romanesque à la française, soit qu'il le comprît à la façon de ces vieux conteurs italiens et gaulois qu'il aimait tant, et dont il a si bien parlé tant en prose qu'en vers. Rappelez-vous ces jolies imitations de Boccace *Silvia* et *Simone*, rappelez-vous surtout au début de ce dernier conte ces adorables vers sur la reine de Navarre :

Et ceux qui lisaient son doux livre  
Pouvaient passer pour connaisseurs,  
C'étaient des gens qui savaient vivre,  
Ayant failli mourir ailleurs....

S'il y a eu quelqu'un de notre temps qui eût été capable de faire pour le XIX<sup>e</sup> siècle ce que Boccace et Bandello ont fait pour les deux siècles de la renaissance italienne, à coup sûr, c'était Musset. Pourquoi l'ambition ne lui est-elle pas venue de tenir registre des aventures sentimentales qui s'étaient passées sous ses yeux et des légendes mondaines qu'il aurait pu recueillir des derniers survivans d'un monde évanoui? Il eût fait assurément œuvre originale, car il avait toutes les qualités requises pour cette charge de secrétaire de l'amour. Il les avait aussi pour le récit psychologico-romanesque à la façon du XVII<sup>e</sup> siècle, pour ce récit où les sentimens tiennent plus de place que les aventures, et dont *la Princesse de Clèves* et *l'Histoire amoureuse des Gaules* sont dans deux ordres opposés les types les plus parfaits. Malheureusement Musset n'attacha jamais à cette tentative qu'un intérêt secondaire et ne porta à sa réalisation qu'un feu languissant, soit qu'il ait considéré qu'il dérogeait en s'adressant à ce genre, soit que l'entreprise, comme son frère nous l'a révélé, lui fût apparue comme un moyen plus facile que la poésie ou le proverbe de se délier de quelques engagements qu'il avait pris. Malheureusement aussi, en écrivant ces nouvelles, il ne songea ni aux vieux conteurs italiens ni aux romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle, qui étaient ses modèles naturels, les qualités de son talent étant données, et il pensa de préférence au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui ne l'a pas toujours bien inspiré. Il crut qu'un récit court, rapide, ayant du tour, comme on disait autrefois, rehaussé, selon la nature du sujet, par une touche sentimentale ménagée avec prudence, ou par un grain de piquant, posé çà et là avec un goût coquet comme une

mouche sur le fard d'une dame du temps de Louis XV, suffisait à remplir toutes les conditions du genre, et qu'il y fallait économie de psychologie et même de poésie. Il s'arrêta donc dans un juste milieu entre l'observation de la réalité et l'invention romanesque, qui est ce qu'il y a de plus périlleux au monde, car ni l'amour du vrai ni les exigences de l'imagination n'y trouvent leur compte, et il a fallu toute la sûreté de son talent pour n'y pas échouer. Il en résulte que les nouvelles de Musset manquent d'une part de ce que les artistes appellent le *rendu*, et de l'autre de cette force de provocation par laquelle les œuvres animées d'un véritable esprit poétique nous font subir à leur gré l'enthousiasme et la rêverie. Tout est relatif cependant, et ces nouvelles, dans leur imperfection, n'en sont pas moins des œuvres d'un incontestable mérite dont les qualités nous frapperaient beaucoup plus qu'elles ne le font si la comparaison avec les œuvres précédentes de l'auteur ne leur faisait tort et si elles étaient signées d'un autre nom. Le pauvre Henri Mürger n'a-t-il pas vécu toute sa vie de cette miette tombée du riche festin de Musset qui s'appelle *Frédéric et Bernerette*? Et il en est, soyez-en sûr, plus d'un de par le monde littéraire qui s'acquerrait une réputation dont il serait justement fier, rien qu'avec *Emmeline* ou *le Fils du Titien*, surtout s'il était capable d'y introduire le sonnet sur Béatrix Donato et les *Stances à Ninon* qui enrichissent ces deux nouvelles.

Les six nouvelles d'Alfred de Musset sont loin d'avoir la même valeur. La plus faible de toutes, *Croisilles*, ressemble à un conte à dormir debout écrit par un romancier du dernier siècle qui vient de lire *les Mille et une Nuits* et qui est encore tout pénétré de sa lecture. *Margot* est comme la dernière épreuve d'un sujet très à la mode sous l'empire et la restauration, l'amour qui repose sur le contraste des conditions, sujet dont la plus touchante expression fut l'*Ourika* de M<sup>me</sup> de Duras. Les quatre autres nouvelles sont de qualité supérieure et de mérite à peu près égal. La plus célèbre de toutes, *Frédéric et Bernerette*, a fait école et même quelque peu révolution. Le cadre de cette jolie bluette a suffi, nous venons de le dire, à Henri Mürger pour enfermer tout l'aimable bagage de grâce populaire qu'il avait en lui, et un talent autrement robuste et étendu que celui de l'auteur de *la Vie de bohème*, Prosper Mérimée, s'est certainement inspiré du précédent créé par Musset dans *Arsène Guillot*. Par cette nouvelle, Alfred de Musset a opéré une véritable transformation du type populaire de la grisette parisienne. Ce type favori des romans de Paul de Kock et autres romanciers semblables, il l'a tiré des ornières de la littérature vulgaire pour l'introduire dans l'art élégant et passionné où jusqu'alors, même avec le secours de la poésie de Béranger, il

n'avait pu obtenir d'entrer, faisant ainsi avec sa plume ce que Gavarni faisait presque au même moment avec son crayon, mais avec un sérieux et une sensibilité qui sont inconnus du sceptique dessinateur. Le charmant récit d'*Emmeline* et le piquant libertinage des *Deux Maîtresses* indiquent, comme nous l'avons dit, que Musset possédait tout ce qu'il fallait pour renouveler l'ancien récit romanesque à la française, soit qu'il prît pour modèle *la Princesse de Clèves*, soit qu'il choisît de préférence *l'Histoire amoureuse des Gaules*. *Le Fils du Titien* enfin, la meilleure peut-être de ces six nouvelles, est comme un dernier écho de cette inspiration charmante à laquelle nous avons dû son théâtre de fantaisie et mainte poésie gracieuse.

Une de ces nouvelles mérite de nous arrêter un instant, car elle a une véritable valeur biographique : *les Deux Maîtresses*. On en connaît le sujet. Le cœur peut-il sincèrement porter deux amours à la fois? — Oui, répond Alfred de Musset, pourvu qu'il y ait contraste si absolu entre les deux personnes aimées que lorsqu'on est auprès de l'une rien ne vienne rappeler l'autre, et, pour prouver la possibilité de cette double végétation du cœur, il a montré son héros partagé entre deux femmes également aimées, dont l'une est duchesse et riche et l'autre bourgeoise et pauvre. Cette nouvelle a beaucoup fait crier au paradoxe et je ne me charge pas de la défendre; je ferai seulement remarquer, ce qu'on n'a pas encore fait, que cette situation paradoxale pour tout le monde ne l'était pas pour Alfred de Musset. Les deux maîtresses simultanées sont une fable, mais non pas les deux existences qu'elles symbolisent si bien et entre lesquelles Musset se partagea toujours également. Par ses instincts, par ses goûts, par ses relations mondaines et de famille, Musset appartint toute sa vie au monde élégant, et il lui appartint si bien que rien ne put l'en détacher, pas même les plus fâcheuses incartades, et que, lorsqu'il s'en tint par hasard temporairement éloigné, ce fut toujours volontairement. Il est des dandys de plus d'une sorte : beaucoup le sont par la situation sociale et par la fortune qui, pauvres, n'auraient jamais souffert de ne pas l'être; mais les vrais dandys sont ceux qui le sont par nature, en dépit de toutes les conditions précaires de l'existence, et Alfred de Musset était de ceux-là. Il était né dandy comme il était né voluptueux, et de cela les yeux de quiconque l'a vu une seule fois peuvent porter témoignage, car on ne pouvait manquer d'être frappé de deux choses : la première, c'est que sa personne physique était si naturellement élégante qu'on ne pouvait le supposer avec des habits qui lui allassent mal, et la seconde, c'est que sa figure charmante, sans réelle beauté, appelait et demandait l'amour. En cette qualité de dandy né, Alfred de Musset avait fait partie de la

jeunesse dorée de son époque, et il avait eu pour amis les lions les plus célèbres d'alors, le prince d'Eckmühl, M. Jaubert, le comte d'Alton-Shée, le prince de Belgiojoso; mais en même temps, par la modicité de sa fortune, il touchait à un monde plus humble où il pouvait entrer de plain-pied si le cœur lui en disait, car les conditions d'existence de ce monde étaient celles de la sienne propre. Il pouvait donc à la rigueur être à la fois l'amant de M<sup>me</sup> de Parnes et de M<sup>me</sup> Delaunay, car il partageait les goûts d'élégance de la première et il était pauvre comme la seconde. Dandy jusqu'à concurrence de l'argent qu'il avait en poche, il redevenait poète peu renté dès qu'une bouillotte imprudente l'avait mis à sec, prenant d'ailleurs assez bravement son parti de sa pauvreté et la regrettant d'autant moins qu'il la partageait avec ceux qui l'aimaient réellement. Son frère nous a révélé à ce sujet un détail charmant qui se rapporte précisément à cette nouvelle des *Deux Maîtresses*. Comme il était en travail d'achèvement, ne sachant comment conclure, il vit sa mère entrer dans son cabinet avec un vase plein de roses qu'elle déposa sur la table. « Il y en a pour quatre sous, » lui dit-elle. Ce reproche maternel et voilé à des plaisirs coûteux qui venaient à l'instant même de vider sa bourse l'émut si délicatement qu'il y vit l'apologie de la vie modeste que sa fortune lui recommandait trop souvent en vain et qu'il en fit la conclusion de sa nouvelle.

Si le besoin d'argent fut toujours pressant chez Musset, il ne lui fit au moins jamais battre monnaie avec son talent, comme plus d'un de ses contemporains célèbres. L'eût-il voulu d'ailleurs que l'ennui qu'il éprouva toujours à produire ne le lui eût pas permis, ce qui prouve en passant qu'un défaut peut avoir quelquefois son utilité. Les tentations et occasions d'exploiter ses dons charmans ne lui manquaient pas, comme on peut croire; mais il ne cédait que rarement aux sollicitations qui lui étaient faites, et je ne vois guère que deux personnes qui aient eu sous ce rapport le privilège de se faire écouter de lui, le docteur Véron et son ami Hetzel. Le volume qui, dans ses œuvres complètes, porte le nom de *Contes* est le résultat de ces quelques concessions à l'amitié. Il y a de la sensibilité dans *Pierre et Camille*, touchante histoire d'un amour de sourd-muet, il y a du *brio* dans *la Mouche*, pimpante anecdote du temps de la Pompadour, quelque chose comme une transformation amusante de sa nouvelle de *Croisilles*. Parmi ces œuvres légères, une exception doit être faite en faveur du *Merle blanc*, fort joli conte allégorique qu'il écrivit pour une publication illustrée publiée par Hetzel, *les Animaux peints par eux-mêmes*. Dans ce conte, Musset a très ingénieusement représenté un fait profondément triste et qui a été souvent fécond en conséquences déplorables, l'isolement au-

quel le poète se trouve fatalement condamné par la disparité que ses dons établissent entre sa nature et celle des autres hommes. Cette solitude morale de l'homme de génie pouvait aisément prêter à une sombre peinture et, en effet, elle en a inspiré une, bien longtemps avant Musset, qui, pour l'amertume et la noire misanthropie, ne laisse rien à désirer. Vous vous rappelez peut-être certain épisode du voyage de Gulliver à l'île volante de Laputa. Parmi les curiosités que le capitaine anglais découvrit dans cette île, une des plus dignes de remarque assurément fut l'existence d'une catégorie d'habitans, heureusement peu nombreuse, qui pour l'horreur de la condition laissait bien loin derrière elle les lépreux et les cagots du moyen âge. Cette classe exceptionnelle se composait d'infortunés qui venaient au monde avec le signe de l'immortalité. C'était une grande douleur dans une famille quand il y naissait un enfant marqué de ce signe, quelque chose qu'on redoutait bien davantage que la naissance d'un idiot, car l'opinion attachait à ces naissances une idée de déshonneur. On laissait donc voir ces misérables aussi peu que possible, mais toutes les précautions étaient déjouées par cette qualité d'immortalité qui les mettait à l'abri de tous les moyens qu'on aurait pu employer contre eux, y compris le moyen sommaire par lequel les Spartiates se débarrassaient des enfans difformes. L'idée du *Merle blanc* est la même que celle de cet épisode de *Gulliver*. Musset a-t-il eu cet épisode présent à l'esprit en écrivant son conte, c'est possible, mais rien ne l'indique, car la fable satirique qu'il a inventée est aussi gracieuse que celle de Swift est âcre et méchante, et il s'est souvenu pour la traiter du badinage d'Hamilton plutôt que de l'humour sinistre du misanthrope anglais, ce qui fait une fois encore l'éloge de la justesse de son esprit.

*Finis prosa*, avait-il écrit au bas de son manuscrit de *Croisilles* lorsque ce conte fut achevé, voulant dire par là que désormais il entendait se consacrer exclusivement à la poésie. Hélas! ce n'était pas seulement la fin de la prose, c'était la fin de tout, et *le Fils du Titien*, où il avait huit mois auparavant dévoilé indirectement le déplorable état d'âme auquel il était arrivé, disait avec clarté la cause de cette stérilité imminente à laquelle il ne croyait pas. Le découragement qu'il avait éprouvé presque au début de sa carrière, et qui avait trouvé son expression dans la pièce *les Vaux stériles*, reparaisait, mais plus irrémédiable, sous la forme d'un absolu désenchantement, dont cette nouvelle, *le Fils du Titien*, avait fait l'apologie et en quelque sorte la théorie. L'amour et l'art, y disait-il, sont les seules choses qui valent la peine de vivre, mais il y a entre elles cette différence que l'art n'est que conséquence, tandis que l'amour est principe. Quiconque possède l'amour peut se pas-

ser de l'art, et c'est ce que fit Tizianello; mais posséder l'art sans l'amour est ne rien posséder du tout, et y renoncer alors est une résolution encore plus sage que celle du jeune Vénitien. Il ne mit que trop en pratique cette théorie. Les rares inspirations qui vont lui échapper encore de loin en loin ne seront plus que les échos de ce désenchantement, et des variations de plus en plus douloureuses de cette devise de Valentine de Milan, devenue la sienne : « Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus. » Ce triste sentiment, il le déclare d'abord avec nonchalance dans la pièce *sur la Paresse*, puis il l'accentue avec énergie dans la pièce *Après une lecture*, où nous voyons, par parenthèse, que sa lecture favorite était alors Leopardi, choix fort explicable, mais qui dit assez haut l'abîme de désespérance où il s'était laissé tomber, puis enfin il s'exprime avec affaissement, avec prostration dans ces dernières petites pièces, *le Mie Prigioni*, *A mon frère revenant d'Italie*, où il semble entendre un illustre agonisant qui n'a plus qu'un souffle, mais qui trouve moyen d'y faire passer encore sa tendresse et son génie.

Tout était réellement consommé avant 1848. Cependant, la révolution qui survint à cette époque porta un coup mortel au poète, non parce qu'elle le priva de la place de bibliothécaire du ministère de l'intérieur, qu'il avait obtenue naguère du comte Molé sur la demande du directeur de la *Revue*, mais parce qu'elle détruisit le cadre social dans lequel son talent s'était épanoui et parce qu'elle rompit brusquement et pour toujours la tradition par laquelle les générations successives s'étaient transmis leur enthousiasme. Dans les préoccupations qui assiégeaient la génération d'alors, il n'y avait plus place pour Musset, et, lorsque le calme se fut rétabli, de nouvelles tendances se manifestèrent qui n'étaient rien moins que favorables aux tendances qu'il avait toujours suivies. Par ceux même qui l'approchaient, ou qui l'admiraient le plus, ou qui marchaient dans la voie qu'il avait ouverte, Musset put comprendre à quel point tout était changé. Ce jeune ami, Émile Augier, avec lequel il composait la bluette de *l'Habit vert*, se préparait très ostensiblement à sa campagne contre l'idéal de sentimentalité créé par le romantisme; ce débutant, Octave Feuillet, son successeur et son vrai disciple, au moins pour tout ce qui était grâce et finesse, menait à petit bruit la réaction contre l'excès des sentimens qu'il avait chantés. A partir de ce moment, Musset ne fut plus que l'ombre de lui-même. *Carmosine*, qu'il écrivit en 1850 pour le *Constitutionnel*, fut véritablement son chant du cygne. Lorsque le second empire fut fondé, le gouvernement d'alors lui fit quelques ouvertures, et il composa un *Songe d'Auguste*, sorte de poème officiel où il reprenait cette idée d'un prince protecteur des arts et inaugurant un nouveau grand siècle littéraire qu'il avait autrefois expr-

mée dans sa pièce *sur la Naissance du comte de Paris*; mais il était écrit que Musset ne réussirait jamais auprès des puissans, et le *Songe d'Auguste* ne fut pas plus goûté de Napoléon III que sa poésie dynastique ne l'avait été jadis de Louis-Philippe. Il fit encore deux tentatives pour le théâtre, *Louison* au Théâtre-Français, et *Bettine* au Gymnase; aucune des deux ne reçut un accueil favorable; l'une au moins méritait mieux, *Bettine*, où Musset avait ingénieusement présenté les raisons qui rendent si difficiles et si imprudentes les unions entre mondains et comédiennes; mais le vent ne soufflait plus du côté de ces sentimens subtils, et le monde d'alors était affamé d'un aliment plus prosaïque. En dehors de ces tentatives malheureuses ou avortées, des plans de poèmes qui ne devaient jamais être exécutés, des commencemens de drames qui ne devaient jamais être achevés, de maigres lambeaux d'une tragédie longtemps rêvée pour M<sup>lle</sup> Rachel composent le bilan de ces tristes années. Ces divers fragmens ont été recueillis dans le volume des *Mélanges posthumes*; je ne connais pas de lecture plus navrante. A l'exception du récit d'un souper chez M<sup>lle</sup> Rachel, que nous devons, je crois, à M<sup>me</sup> Jaubert, pour qui le poète l'avait écrit dans ses années encore fécondes, tout cela n'est plus du vrai Musset, et ces miettes ne nous auraient pas été offertes que nous n'y aurions rien perdu.

Nous avons dit que nous ne pouvions partager les regrets qui se sont fait entendre pour déplorer le silence prématuré de Musset; expliquons-nous sur ce sujet, ce sera la manière la plus logique de terminer cette étude, que nous avons voulu faire aussi complète que possible. Henri Heine a écrit quelque part que c'étaient les génies inférieurs qui s'obstinaient à produire jusqu'à la fin, mais que les véritables génies se retiraient toujours de la scène en pleine possession de leurs forces, témoin Shakspeare et Rossini s'en allant à cinquante ans, l'un planter ses choux à Strafford-sur-Avon, l'autre flâner en badaud parisien sur le boulevard des Italiens. Il y aurait beaucoup à dire sur cette opinion que réfutent par plus d'un côté les exemples passablement illustres de Corneille, de Voltaire et de Goethe; cependant elle contient une part de vérité. Elle signifie que pour l'homme de génie produire n'est rien s'il ne sent pas qu'il produit avec originalité, et que, lorsque sa clairvoyance lui a fait apercevoir qu'il a dit tout ce qu'il avait d'essentiel à dire, il aime mieux se taire que se répéter. Si cela est vrai pour des hommes dont la vaste inspiration a su se tenir indépendante de toutes les circonstances, cela l'est encore bien davantage pour un poète dont l'inspiration est au contraire dépendante de quelque circonstance particulière, et ce fut le cas de Musset. Sans doute quelques-unes des causes qui amenèrent son silence sont profondément regrettables; supposez cependant qu'elles n'aient pas existé, supposez qu'il

eût été le plus tempérant, le plus sage et le moins nerveux des hommes, et, les sentimens qu'il avait choisis étant donnés, il reste encore impossible d'admettre qu'il pût prolonger indéfiniment sa carrière. En s'obstinant à produire, il n'aurait pu que se répéter, et se répéter dans les conditions qu'il s'était faites, c'était se préparer un rôle des plus ingrats et des plus scabreux, car il s'était inféodé cœur, âme et génie à la jeunesse, dont il est aussi puéril de continuer les sentimens dans l'âge viril qu'il est dangereux de les rechercher dans la vieillesse. Voyez-vous d'ici Musset chantant la jeunesse à tue-tête en plein âge mur, ou se condamnant au métier équivoque du ménétrier de Bagnolet illustré par Béranger et bénissant avec le déplaisant sourire de l'impénitence caduque les péchés des nouvelles générations. Une telle idée est tellement choquante qu'elle ne se peut supporter, et cependant c'est à ce rôle que Musset serait arrivé forcément, car, quel moyen avait-il d'y échapper? Changer d'inspiration, me répondez-vous; sans doute, mais pour cela, il faut supposer qu'il était capable de mettre son inspiration d'accord avec les sentimens propres à d'autres âges que la jeunesse, et nous avons vu que cela est inadmissible. Je vous le demande à vous tous qui savez ses poésies par cœur, le concevez-vous chantant les ambitions et les convoitises de l'âge mûr, ou écrivant un *de Senectute* poétique? Il pouvait aussi, me répondez-vous encore, appeler à son aide la méditation et arriver, par son moyen, à un renouvellement de son génie; mais c'eût été se condamner aux inspirations *de tête*, les pires de toutes, pour un poète comme lui, parce que les œuvres qu'elles enfantent sont *pensées* et non *senties*. En tout cas, il y aurait fallu un effort, et il était de ceux dont le génie repousse toute contrainte et dont la verve répugne à tout ce qui n'est pas spontané. Ces inspirations de tête, forcément laborieuses, forcément marquées de l'empreinte de la volonté, supposons-les produites cependant, croyez-vous qu'elles auraient beaucoup servi sa gloire? Non, car elles auraient fait le plus froid et peut-être le plus maussade contraste avec les œuvres de sa saison heureuse et auraient détruit par là le caractère d'adorable unité qui les relie. Il s'était lui-même rendu compte, soyez-en sûr, de ce que nous disons ici, et la conscience de la situation délicate que lui faisait la nature de son génie, l'impuissance où il se sentait d'y échapper, furent pour beaucoup certainement, et dans ses tristesses persistantes, et dans son abdication prématurée. Il n'y a donc point de regrets à avoir, car nous pouvons le considérer comme ayant accompli la tâche qui lui avait été assignée par la muse, comme ayant dit tout ce qu'elle l'avait spécialement chargé de dire. Il n'y a rien à regretter, pas même les défauts que ses amis purent lui reprocher de son vivant, car de telles natures sont forcément défectueuses. Elles ne sont en effet



aussi sensibles et aussi brillantes que parce qu'elles préférèrent avec emportement un certain ordre de sentimens exclusifs dont elles aspirèrent la vie et revêtent les couleurs comme certains insectes portent la livrée de l'arbre qu'ils ont choisi; or une préférence aussi partielle et aussi ardente ne va pas sans un déséquilibre qui se traduit par une somme plus ou moins forte de défauts.

Encore un mot. L'œuvre de Musset est d'une étroite unité; mais elle frappe par un caractère d'inachevé. Il y manque un couronnement. Comment n'y manquerait-il pas? Il n'y a pas de couronnement possible pour une œuvre qui a pris la jeunesse pour thème, et elle doit rester forcément inachevée, comme la vie elle-même est inachevée lorsqu'on la quitte avec la jeunesse; mais ce caractère n'est aucunement regrettable, car, loin de nuire à l'œuvre de Musset, il en accentue encore la physionomie et en fortifie encore l'unité. Il nous est arrivé un jour dans une excursion de nous trouver à l'improviste devant un château de la Renaissance masqué de tous côtés par les fourrés d'un épais bois tailli qui revêtait jusqu'au faite la colline où il était perdu. La toiture n'existait plus et l'intérieur n'était qu'une cour spacieuse, mais la carcasse de l'édifice était entière et sur ses murailles respectées se présentaient encore sans mutilations tous les ornemens dont le goût du xvi<sup>e</sup> siècle les avait chargées: arabesques de guirlandes et de feuillages, fines moulures, délicates figurines, bêtes de blason et devises héraldiques sculptées. Je n'ai jamais rien vu de plus riant que cet édifice incomplet, et les quelques traces de vétusté qui se remarquaient çà et là, sous la forme de mousses ou de moisissures, ne servaient qu'à mieux faire ressortir la grâce et la coquetterie de tous ces ornemens, comme les arbrisseaux poussés dans les ruines des édifices romains ne servent qu'à en faire ressortir la force et la solidité. On aurait dit un palais construit par des fées trop filles de la nature pour se loger comme des hommes et trop amies de la liberté pour supporter de ne pas vivre à ciel découvert. Ce château, c'est l'image même de l'œuvre de Musset telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, déjà enveloppée de cette solitude et de ce silence qui suivent inévitablement les œuvres d'une époque passée. L'édifice reste debout et intact dans son incomplet, sa solitude n'est pas celle de la mort, pas plus que son silence n'est celui de l'oubli, et tant qu'il y aura en France des cœurs sensibles à la poésie, ils ne pourront s'en approcher sans faire surgir quelque gracieux fantôme ou surprendre dans leur vie secrète quelques-unes des fées de la jeunesse, de la volupté et de la fantaisie, dont il reste et restera le séjour favori en dépit des variations de la mode et des changemens des mœurs.

---

---

# LA MISÈRE A PARIS

---

## I.

### LA POPULATION INDIGENTE ET LES QUARTIERS PAUVRES.

---

« Depuis six mille ans, de même qu'il tombe du ciel une certaine quantité de pluie par année, il tombe du cœur de l'homme une certaine quantité de larmes. L'homme a tout essayé pour échapper à cette loi; il a passé par bien des états différens, depuis l'extrême barbarie jusqu'à l'extrême civilisation; il a vécu sous des sceptres de toute forme et de toute pesanteur; mais partout et toujours il a souffert, et si attentivement qu'on lise son histoire, la douleur en est le premier et le dernier mot. » Ces paroles ne sont point empruntées aux déclamations d'un pessimiste ou aux lamentations d'un poète; c'est de la bouche d'un chrétien et d'un prêtre qu'elles sont tombées, et leur triste éloquence a tracé de l'éternelle condition humaine un tableau qui répond trop fidèlement à la réalité. Mais ce tableau ne paraît-il pas d'une vérité plus saisissante encore lorsque l'imagination se représente les douleurs sans nombre cachées sous les toits de ces grandes villes où, pour reprendre une des expressions de Lacordaire, l'homme a cru échapper à la souffrance par l'extrême civilisation et où l'extrême civilisation rend au contraire plus poignant le spectacle de la souffrance? Lorsqu'on songe qu'à Paris en particulier, dans cette ville de joie, de plaisirs, de fêtes que nous habitons, il n'y a pas un jour, pas une heure, pas une minute même dont le cours ne soit marqué par quelque souffrance et que, si nous pouvions tout voir et tout

entendre, il n'y aurait pas d'instant où nos yeux ne fussent témoins de quelques drames et nos oreilles frappées par quelques gémissimens, on est pris d'une sorte de vertige et l'on se demande pour quoi l'homme est voué à une condition si dure. On s'adresse à la science, à la philosophie, elles demeurent silencieuses; on s'adresse à la religion, et sa réponse mystérieuse, ses espérances lointaines ne suffisent pas à soulager votre esprit du poids douloureux qui l'opprime.

Fort heureusement il y a dans Paris des hommes et des femmes en grand nombre qui ne s'abandonnent pas à cette tristesse oisive et qui, faisant en quelque sorte leur choix parmi ces souffrances, se consacrent à soulager celles qui sont causées par la misère. C'est à ces hommes et à ces femmes qu'il appartiendrait de prendre la parole dans le douloureux sujet que j'ai choisi, pour dire ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont fait. Mais, comme c'est le propre de la charité d'être modeste et silencieuse, les témoignages de cette nature font absolument défaut, et la misère parisienne n'a jamais été décrite par ceux-là qui l'ont maniée et soulagée. D'une façon plus générale, les ouvrages où la question du paupérisme a été traitée avec le plus de sollicitude sont l'œuvre d'hommes peu familiers avec la pratique quotidienne de la charité. Quelques-uns de ces ouvrages sont de plus assez anciens; ils remontent à ces années du gouvernement de juillet où les beaux travaux de Villermé et de Blanqui avaient appelé l'attention publique sur la condition déplorable des classes ouvrières dans les grandes villes. D'autres plus récents ont vu le jour pendant les premières années de l'empire, comme la célèbre compilation de M. Le Play, sur *les Ouvriers européens* (1), et le beau livre de M. Jules Simon sur *l'Ouvrière*. Mais, depuis quelques années, les études de cette nature sont devenues plus rares, et l'on chercherait vainement parmi les ouvrages modernes des travaux dont l'importance puisse être comparée avec ceux que je viens de signaler.

Peut-être ce ralentissement dans l'étude des questions relatives au paupérisme tient-il en partie à l'incertitude et au découragement jetés dans les esprits par l'anarchie qui règne dans les régions supérieures de la doctrine. Nous sommes en effet témoins, voici déjà plusieurs années, d'un fait singulier. Depuis qu'on a cru pouvoir élever à la hauteur d'une science l'observation rationnelle des faits que présente le développement historique des sociétés et depuis que, sur l'indication d'Auguste Comte, on a

(1) M. Le Play a fait paraître en 1879 une seconde édition plus complète de cette encyclopédie du travail, si intéressante à tous les points de vue; mais la première édition date de 1855.

baptisé du nom, un peu pompeux peut-être, de *sociologie* l'étude comparative de ces faits, il semble que la question du paupérisme et de ses causes soit devenue plus obscure que jamais. Il est vrai que les maîtres de cette science nouvelle n'ont rien fait pour en préparer la solution. On chercherait vainement dans les *Principes de sociologie* d'Herbert Spencer un chapitre consacré à la question du paupérisme, et si, dans son *Introduction à la science sociale*, il parle en passant de la misère, c'est pour condamner la charité à cause « de la réaction que les donations charitables produisent sur l'encaisse des banques » et pour s'élever contre cette sottise philanthropie, « qui aide les moins méritans à se propager en les affranchissant de la mortalité à laquelle les vouerait naturellement leur défaut de mérite. » Même silence et même dédain chez les docteurs en sociologie que nous comptons en France. Sans aller chercher bien loin, mon savant collaborateur, M. Fouillée, a pu consacrer ici même à la science sociale une série d'articles qui forment un volume très instructif sans que la question de la misère et de ses causes y occupe plus de dix lignes. Et cependant si, comme le veut Herbert Spencer, le corps social est en tout point semblable à un corps organique, si c'est là non point une figure de langage, mais une similitude véritable, les membres inférieurs et malades de ce corps ne méritent-ils pas autant de sollicitude que ses membres supérieurs et bien portans? La science sociale, puisque science il y a, ne perdrait-elle même pas quelque peu de son crédit le jour où il serait démontré qu'elle consiste uniquement dans une série d'observations et d'inductions plus ou moins ingénieuses, mais qu'elle n'enseigne aucun remède pour guérir les plaies de l'organisme qu'elle étudie? Aussi les économistes sont-ils moins dédaigneux de cette question du paupérisme que les sociologues de profession, mais c'est ici que l'anarchie commence.

Il y a en effet dans la science économique (les sciences sont nombreuses de notre temps), deux tendances bien distinctes, la tendance optimiste et la tendance pessimiste. Depuis une dizaine d'années, l'économie politique, si je puis me servir d'une expression aussi triviale, a ses *Jeans qui pleurent* et ses *Jeans qui rient*. D'après le dire d'un certain nombre d'économistes, principalement Anglais et Allemands, tout ce merveilleux développement de la richesse publique auquel nous assistons depuis un siècle n'aurait eu pour résultat que d'accroître le luxe et les jouissances de la classe privilégiée, de celle qui fait travailler, mais n'aurait rien ajouté au bien-être de ceux qui travaillent. La transformation de l'industrie depuis l'introduction de la vapeur et l'accroissement de la production n'auraient eu d'autre résultat que de démontrer la vérité de cet axiome émis par Turgot il y a un siècle : « *En tout genre de travail, il doit*

*arriver et il arrive que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour se procurer sa subsistance.*» D'après cet axiome, une loi fatale opposerait une barrière invincible à tout progrès dans la condition de la classe laborieuse et toute nouvelle richesse produite ne profiterait qu'à ceux qui possèdent déjà. Ce serait l'application industrielle et économique de la parole de l'évangile : « Il sera donné à celui qui a. » Pour mieux rendre cette désolante vérité, la littérature économique s'est même enrichie d'un luxe de métaphores jusqu'ici tout à fait inconnu à sa langue un peu terne. Les économistes ont emprunté au socialiste allemand Lassalle l'expression de *loi d'airain* pour désigner cette loi fatale qui tendrait toujours à ramener le salaire de l'ouvrier au minimum qui est nécessaire à sa subsistance. Ils ont baptisé du nom de *sisyphisme* l'effort impuissant que ferait l'invention humaine pour améliorer par ses découvertes la condition des hommes, effort dont le dernier résultat serait toujours de laisser retomber en bas ceux qu'elle aurait un instant réussi à élever. Enfin ils ont résumé leurs doctrines dans une formule qui a fait fortune par sa brièveté et qui est passée presque à l'état d'axiome dans une portion du monde économique : *Les riches deviennent chaque jour plus riches et les pauvres chaque jour plus pauvres.*

A ces affirmations peu encourageantes l'école optimiste oppose, au contraire, une imperturbable confiance dans le progrès des sociétés. Le chef de cette école est, en France du moins, un très brillant, très savant, très incisif écrivain dont le nom est bien connu de tous les lecteurs de la *Revue*, M. Paul Leroy-Beaulieu. Dans un livre rempli de faits et d'idées sur *la répartition des richesses*, qu'il a publié récemment, M. Leroy-Beaulieu s'est efforcé de démontrer que le paupérisme diminue, que l'écart entre les fortunes va en s'abaissant et que la tendance à une moindre inégalité des conditions sera la loi du développement futur des sociétés. Il appuie cette démonstration sur des faits incontestables, sur l'élévation du taux des salaires, sur l'abaissement du prix de certains objets de consommation, sur la diminution de l'intérêt de l'argent, sur la dépréciation de la grande propriété foncière et sur une foule d'autres considérations qui seraient trop longues à énumérer. Aussi conclut-il, à l'inverse des économistes allemands, que la question sociale se résoudra graduellement et d'elle-même (en tant, ajoute-t-il prudemment, qu'elle est soluble) par l'action des grandes causes économiques qui sont en travail depuis quelques années.

Enfin il existe une troisième école, celle des adeptes de la réforme sociale, qui marchent sous la bannière de M. Le Play et dont la doctrine a été exposée tout récemment dans un livre de

M. Charles Périn, professeur à l'université de Louvain (1). Tout en voulant mal de mort à l'économie politique moderne, que M. Charles Périn appelle une science sensualiste, utilitaire et libérale, ceux-ci sont d'accord avec certains économistes pour juger sévèrement la société contemporaine et pour décrire son organisation sous les plus noires couleurs. Seulement, d'après eux, c'est la société elle-même qui est responsable de ses propres maux, c'est la révolution française qui en est la cause, et il ne tiendrait qu'à la France d'y échapper en revenant au régime du *Décalogue éternel* et de la *Coutume des ancêtres*, sans quoi, elle est perdue. On voit qu'entre les doctrines des trois écoles l'opposition est aussi complète que possible et que je n'avais pas tort de parler tout à l'heure de l'anarchie qui règne dans les hautes régions de la science.

On comprendra qu'en présence de cette anarchie, quelqu'un qui n'a point l'honneur d'être économiste ne se hasarde pas à donner son opinion dans une question aussi controversée. Le but que je me propose est beaucoup plus modeste. Je voudrais tracer une monographie patiente, consciencieuse, exacte autant qu'il dépendra de moi, de la misère parisienne, en décrire les aspects, en rechercher les causes, non point les causes abstraites et cachées, qu'il convient peut-être de reléguer dans le domaine de l'inconnaissable (pour emprunter une expression au langage de la philosophie positive), mais les causes concrètes et patentes. Ce sera tout au plus si, chemin faisant, je m'enhardirai parfois à indiquer quelles conclusions on pourrait, suivant moi, tirer, au point de vue théorique, des faits que nous aurons étudiés. Peut-être, je dois cependant l'avouer, l'ambition de fournir quelques argumens nouveaux aux partisans ou aux adversaires de l'optimisme économique n'aurait-elle pas suffi à m'engager dans une série d'études qui ne laissent pas de présenter, comme on le verra, quelques difficultés et quelques rebus. Il m'a fallu encore l'espérance que ces études pourraient être de quelque utilité. Je ne suis pas disposé à m'exagérer le bien que peut faire un article ou même un livre et je tiens que la plus modeste œuvre de bienfaisance, poursuivie avec persévérance, en fait cent fois davantage. Mais l'organisation de l'assistance publique et l'exercice de la charité privée dans une grande ville soulèvent inévitablement certaines questions théoriques qu'il n'est pas sans intérêt de discuter, et, d'un autre côté, dans une société riche, animée, nécessairement un peu oublieuse comme la nôtre, la publicité donnée à certaines misères peut contribuer à les guérir en provoquant à les soulager. Enfin si, comme certains symptômes

(1) *Les Doctrines économiques depuis un siècle*, par M. Charles Périn ; 1880.

donnent à le penser, le spectacle politique dont nous sommes témoins n'est pas le résultat d'un accident, mais le début d'un ordre social nouveau, si nous assistons à l'avènement d'un quatrième état destiné à remplacer ce pauvre tiers-état qui se plaignait à tort de n'être rien et qui croyait si naïvement pouvoir être tout, n'y a-t-il pas un certain intérêt à rechercher dans quelles conditions vivent quelques-uns de nos nouveaux maîtres, et si, sous ce sceptre de nouvelle forme, leur condition s'aggrave ou s'améliore. Ce sont ces diverses considérations qui m'ont déterminé à entreprendre un travail dont la longueur et les tristesses ne décourageront pas, je l'espère, la patience de mes lecteurs.

## I.

Quel est à Paris le nombre approximatif des indigens? Je dis approximatif, car en cette matière il n'est possible d'arriver à rien qui soit d'une précision absolue. La principale difficulté qu'on rencontre est celle de tomber d'accord sur le sens du mot indigent. Ce serait, au point de vue de la sollicitude que doit nous inspirer le sort de nos semblables, l'entendre d'une façon bien restreinte que de désigner par ce mot ceux-là seuls qui sont obligés d'avoir habituellement recours aux secours de la charité publique ou privée. Ne faut-il pas remonter à l'étymologie du mot (*indigere*, manquer) et considérer comme indigent celui qui manque de certaines conditions que nous regardons comme indispensables au plus modeste bien-être; celui dont la famille est entassée dans un appartement plus ou moins obscur et malsain; celui qui est obligé de se contenter d'une nourriture monotone, grossière et presque insuffisante; celui qui ne peut prélever sur son gain journalier la somme nécessaire pour assurer la dignité de sa vieillesse; celui enfin auquel un travail incessant ne permet pas de goûter ces moments de loisir qui sont indispensables au repos de l'esprit et à l'épanouissement du cœur? Ainsi entendue (et cependant ce ne sont point là des exigences déraisonnables), l'indigence à Paris s'appelle légion, et il serait absolument chimérique de prétendre en dénombrer les bataillons. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la privation de ces conditions générales du bien-être que je viens d'énumérer paraisse difficilement supportable à ceux qui y sont habituellement condamnés, ni s'indigner trop fort de ces aspirations assez matérielles vers un état meilleur qui travaillent si fort aujourd'hui les couches de la population parisienne.

Prenons maintenant l'indigence au sens concret qu'on lui attribue généralement, c'est-à-dire comme désignant la condition de ceux

qui ne peuvent pas faire face à leurs dépenses obligatoires sans avoir recours à la charité publique ou privée. Arriverons-nous de ce côté à quelque résultat positif? En aucune façon. Il est relativement assez facile d'établir le nombre de ceux qui reçoivent les secours de la charité publique, mais si l'on voulait y ajouter le nombre de ceux qui reçoivent les secours de la charité privée, on viendrait se heurter à deux difficultés insurmontables. La première serait la rareté et l'insuffisance des statistiques tenues par les sociétés charitables; la seconde, le grand nombre des doubles emplois, car il y a peu ou point de cliens de la charité publique qui ne puisent aussi dans la bourse de la charité privée. Si l'on veut procéder par chiffres, on en est donc réduit à étudier ceux que fournissent les comptes de la charité publique. Ici les documens statistiques abondent et sont remplis d'intérêt. Mais il ne faut pas oublier qu'ils ne donnent qu'une idée très incomplète de la misère à Paris, puisqu'ils ne comprennent pas tous ceux que secourt la charité privée, sans parler de ceux qu'elle ne secourt pas et dont on a dit dans un beau vers :

. . . . . la misère profonde  
Est celle qu'on promène en gants blancs par le monde.

Misère assez rare, il est vrai, car le monde, qui n'est pas tendre à la pauvreté, ne prodigue guère ses invitations à ceux qui n'ont pas le moyen de changer souvent de gants blancs. Sans essayer donc de parler de ce qui nous échappe, prenons les chiffres de la charité officielle et voyons ce qu'ils vont nous apprendre.

Le projet de budget de l'assistance publique pour 1881, établi d'après les données de l'année précédente, évalue au chiffre total de 354,812 le nombre des indigens de toute catégorie aux besoins desquels ce budget est dans l'obligation de pourvoir. Pour ne pas trop nous effrayer de ce chiffre énorme, hâtons-nous d'en décomposer les élémens et d'indiquer les réductions qu'il convient de lui faire subir si l'on veut arriver à une évaluation approximative de la misère. Remarquons d'abord que les enfans assistés y figurent pour 28,000. Or, bien que l'abandon des enfans soit souvent un résultat de la misère, cependant les enfans qui sont placés hors Paris ou qui reçoivent dans leur famille des secours destinés surtout à prévenir leur abandon, ne sauraient, au point de vue qui nous occupe, figurer dans la statistique de la misère parisienne. Les 326,812 restant se décomposent en deux grandes catégories : les indigens secourus à domicile, au nombre de 201,400, et les indigens traités ou entretenus dans les hôpitaux ou hospices, au nombre de 125,412. Mais ces chiffres présentent inévitablement des doubles



emplois et ne répondent pas à autant d'individualités distinctes. En effet, parmi les malades admis dans les hôpitaux figurent un nombre plus ou moins grand d'indigens qui étaient déjà secourus à domicile. Le chiffre des admissions dans les hôpitaux n'est pas, au reste, un critérium auquel il faille s'attacher beaucoup dans l'évaluation de la misère, ces admissions subissant surtout l'influence de l'état sanitaire général et des épidémies. La même observation s'applique aux 38,000 malades qui figurent parmi les 201,100 indigens secourus à domicile; quant aux 15,000 accouchées qui y figurent également, le secours momentané qu'elles reçoivent ne doit pas toutes les faire classer dans l'indigence habituelle. Restent les indigens inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance et les nécessiteux momentanément secourus. Un mot sur ces deux catégories et sur la façon dont leur décompte s'établit.

La visite et l'assistance des indigens à domicile sont à Paris (comme au reste dans toute la France) confiées en principe aux bureaux de bienfaisance. Il existe un bureau par arrondissement, et chacun de ces bureaux arrête chaque année, au mois de décembre, la liste des indigens de l'arrondissement. Tous les trois ans, la liste ainsi arrêtée est révisée par les contrôleurs de l'assistance publique, qui s'assurent de la régularité des inscriptions, et le recrutement de la population indigente par arrondissement ainsi arrêté sert de base, pendant une nouvelle période de trois années, à la répartition de la somme que l'assistance publique distribue chaque année entre les vingt bureaux de bienfaisance de la ville de Paris, au prorata du nombre des indigens inscrits sur leur contrôle. Cette inscription n'est point arbitraire. Elle est, au contraire, soumise à certaines règles assez étroites, qu'il est indispensable de faire connaître. Les secours distribués par les bureaux de bienfaisance sont divisés en secours ordinaires ou annuels et secours extraordinaires ou temporaires. Sont admis aux secours annuels les aveugles, les paralytiques, les cancérés, les infirmes et les vieillards ayant accompli leur soixante-quatorzième année; aux secours temporaires les blessés, les malades, les femmes en couche ou les nourrices ayant d'autres enfans à soutenir, ou se trouvant sans aucun moyen d'existence, les enfans abandonnés, les orphelins, les ménages ayant à leur charge au moins trois enfans au-dessous de quatorze ans accomplis ou deux enfans dont l'un serait atteint d'une infirmité grave (1), les femmes abandonnées, les veufs ou les veuves ayant à leur charge au moins deux enfans au-dessous de quatorze ans, ou un enfant atteint d'une

(1) L'inscription peut également avoir lieu lorsque la femme est enceinte de son troisième enfant; quant aux orphelins et aux enfans abandonnés qui forment la catégorie précédente, ils sont, s'ils ont moins de douze ans, recueillis par l'administration de l'assistance publique et comptent dans le chiffre des enfans assistés.

infirmité grave, les veuves ou femmes abandonnées qui, ayant déjà un enfant au-dessous de quatorze ans, sont enceintes; enfin les personnes qui se trouvent dans les cas extraordinaires et imprévus.

Si je n'ai pas hésité, malgré ce qu'elle a d'aride, à reproduire cette nomenclature tirée d'un règlement administratif de 1879, c'est pour montrer combien les prévisions en sont minutieuses et étendues. L'idée qui a présidé à ce règlement (dont les dispositions principales sont, au reste, de date très ancienne), c'est qu'un individu ou un ménage valide doit pouvoir subvenir sur les seules ressources de son travail à ses besoins et à celui de deux enfans. En principe, la règle est juste; mais en pratique, l'expérience a contraint de reconnaître qu'il se présente annuellement un certain nombre de demandes de secours auxquelles la fixité de cette règle ne permet pas de faire droit et qu'il y aurait cependant inhumanité à rejeter complètement. Pour faire face à ces demandes, l'administration s'est réservé sur le montant du crédit qui est annuellement alloué au service des secours à domicile une certaine somme qu'elle distribue directement, après enquête faite par ses visiteurs sur la situation de ceux qui s'adressent à elles. C'est cette seconde catégorie qui est désignée administrativement sous le nom de *nécessiteux momentanément secourus*. Le mot momentanément est-il bien exact? Je ne le crois pas. Suivant une définition humoristique que j'ai recueillie de la bouche d'un haut fonctionnaire de l'assistance publique, les nécessiteux sont des aspirans à l'indigence. En réalité, ce ne sont pas des individus atteints à l'improviste d'une infortune à laquelle il faut venir en aide; ce sont des indigens non moins misérables que les autres, qui ne fatiguent pas moins souvent la charité publique de leurs demandes. Il serait très intéressant d'établir parmi les cliens de la charité une distinction entre les indigens d'habitude et les indigens par accident. A vrai dire, l'art et le but de la charité devraient être d'empêcher l'indigent par accident de devenir un indigent d'habitude, de même que le but de la science pénitentiaire (puisque science aussi elle prétend être) devrait être de ne pas faire du criminel d'accident un criminel d'habitude. Mais si l'on voulait traduire cette distinction par des chiffres, il faudrait sans nul doute ranger les nécessiteux momentanément secourus dans la même catégorie que les indigens inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance. Le projet de budget de l'assistance publique évalue les premiers à 28,000 et les seconds à 120,000. Mais le dernier recensement de la population indigente qui va être bientôt publié en fixe le nombre à 123,735, ce qui porte à 151,000 en nombre rond le chiffre des indigens d'habitude qui sont secourus à Paris par la charité publique.

151,000 individus habituellement voués à l'indigence pour une

population d'environ 2 millions d'habitans! est-ce beaucoup, est-ce peu? C'est beaucoup sans doute, doit-on dire, quand on songe que cela signifie 151,000 individus que nous coudoyons tous les jours, à côté desquels nous passons inattentifs, indifférens, qui souffrent dans leur corps et qui sont abaissés dans leur âme par cette vie toujours dégradante de la misère, qui ont vécu sans joie, qui mourront pour la plupart sans espérance dans la nuit intellectuelle et morale où ils auront vécu. En tout cas, c'est trop, c'est toujours trop. Mais on aurait peut-être le droit de répondre que c'est peu si la statistique internationale établissait que les grandes agglomérations urbaines des autres pays européens comptent une proportion d'indigens non moins élevée, ou bien qu'à Paris le nombre des indigens, eu égard à la population, était autrefois plus considérable. Il y a donc là, quelle que soit l'aridité des rapprochemens de chiffres, un double point de comparaison auquel il est nécessaire, pour se faire une idée exacte des choses, de s'arrêter un instant.

Rien ne serait plus instructif qu'une étude comparative du paupérisme dans les différentes capitales de l'Europe. Mais, pour que cette étude fût possible, la première condition serait que les principales nations étrangères commençassent par établir le dénombrement de leur population indigente. Or tandis que la statistique internationale abonde en renseignemens sur les finances, sur le commerce, sur l'instruction, sur la criminalité même, elle est muette sur le compte de l'indigence. Rien n'est facile comme de savoir pour chaque pays le nombre de kilomètres de chemins de fer, celui des illettrés et celui des voleurs. Mais celui des indigens, qui ne serait pas le moins intéressant, demeure un mystère. Il n'y a qu'un pays qui fasse exception à cette règle, c'est l'Angleterre. Encore le soin avec lequel la statistique des indigens est dressée en Angleterre est-il expliqué par cette considération que la question du paupérisme est aussi une question de finances, puisque la charge imposée aux contribuables est en raison directe du nombre des pauvres inscrits. En effet, dans notre époque positive, il n'y a rien qui excite la sollicitude comme les questions de finances. Profitons donc de cette bonne fortune pour établir au moins une comparaison entre la proportion du paupérisme à Londres et celle du paupérisme à Paris.

Le résultat de cette comparaison surprendra peut-être, je le dis à l'avance, quelques-uns de mes lecteurs. S'il y a en effet, en France, une croyance accréditée, c'est que l'Angleterre en général, et en particulier la ville de Londres, est rongée par le paupérisme. Notre pays, après avoir mis autrefois sa gloire dans sa suprématie militaire, l'a mise aujourd'hui dans sa richesse. Le bourgeois de Paris aimait autrefois à se dire, au coin de son feu, que la nation française était la plus brave du monde; il aime aujourd'hui à se dire qu'elle

est la plus riche, et il n'a peut-être pas tort s'il entend par là celle où l'aisance est le plus répandue et où se rencontrent le plus, sinon de grandes, du moins de moyennes fortunes. Mais quelques chiffres vont montrer que le nombre des pauvres proprement dits, c'est-à-dire de ceux qui vivent de la charité publique, n'est pas plus considérable à Londres qu'à Paris et que, chez nos voisins, un singulier changement s'est opéré depuis qu'il y a un peu plus de trente ans. M. Léon Faucher écrivait ici même ses tristes descriptions des quartiers pauvres de Londres. En France, tout le monde est resté sur le souvenir de ces études, et les Anglais eux-mêmes, toujours soucieux des imperfections de leur état social, n'ont pas mis en lumière les progrès réalisés par eux autant peut-être qu'ils auraient eu le droit de le faire.

Pour établir les chiffres comparatifs du paupérisme à Londres autrefois et aujourd'hui, il n'est pas possible de remonter jusqu'au temps où Léon Faucher préparait ses travaux. Le périmètre de la ville de Londres s'est depuis lors agrandi de plusieurs paroisses qui n'y étaient pas encore comprises, ce qui ôterait toute justesse à la comparaison. Le point de départ le plus lointain qu'il soit possible de prendre est l'année 1861. En cette année, la population de la ville de Londres s'élevait à 2,802,367 habitans et le nombre des indigens à 103,936. La somme dépensée en secours publics cette même année s'élevait à 832,153 livres sterling. Franchissons maintenant une période de dix années. La population s'est augmentée; elle atteint 3,254,260 habitans, mais le chiffre des indigens a augmenté aussi, il atteint 166,928. Il est vrai que cette année 1871 fut par tous pays une année spécialement calamiteuse, le contre-coup de la guerre s'étant fait sentir dans toute l'Europe. Aussi la diminution du paupérisme va-t-elle être rapide. Trois ans après, en 1874, le chiffre des indigens n'est plus que de 118,366. En 1879, il ne dépasse pas 98,679. Enfin, en 1880, il se relève à 105,998, ce qui, pour une population de 3,254,260, donne une proportion de 3.07 indigens sur 100 habitans (1). Encore faut-il tenir compte de ce fait que le dernier recensement de la population de Londres date de 1871 et qu'il n'est pas téméraire d'en évaluer maintenant le total, d'après l'augmentation normale et constante, à 3,500,000. On se souvient que nous avons constaté à Paris un chiffre de 151,000 indigens pour une population d'environ 2 millions d'habitans. A supposer même que j'aie eu tort de comprendre les nécessiteux momentanément secourus au nombre des indigens habituels et qu'il faille s'en tenir aux indigens inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance, on

(1) Ce chiffre comprend à la fois ceux qui sont admis au *workhouse* (*in-door-relief*) et ceux qui reçoivent des secours au dehors (*out-door-relief*).

aurait encore, d'après le dernier recensement, 123,735 indigens pour 1,988,906 habitans, soit une proportion de 6.25 indigens pour 100 habitans. Que devient, en présence de ces chiffres précis, indiscutables, la légende du paupérisme à Londres?

Il convient cependant, pour serrer la question d'aussi près que possible, de faire une double observation. La première, c'est que les listes d'indigens à Paris et à Londres ne sont pas dressées de la même manière. Tandis qu'à Paris l'inscription s'opère, ainsi que nous l'avons vu, d'après des règles fixes, à Londres elle est laissée à l'appréciation du bureau des administrateurs (*board of guardians*) de chaque *workhouse*; de sorte que telle famille d'indigens qui serait admise aux secours publics à Paris pourrait, à la rigueur, se les voir refuser à Londres. Mais ce n'est pas, en tout cas, un resserrement dans les libéralités de la charité publique qui a amené la réduction du nombre des indigens inscrits, puisque la somme distribuée d'après les comptes de la dernière année financière s'est élevée à 1,806,637 livres sterling, soit un million de plus qu'en 1861 (1). Toutefois je devais faire cette première observation, car, pour que les comparaisons de chiffres aient une valeur absolue, il faut qu'ils soient établis identiquement de la même manière. La seconde observation, c'est qu'en cette matière les chiffres ne sont pas tout, et qu'à côté du chiffre il faut aussi, si j'ose ainsi parler, apprécier la qualité de la misère. Or il est certain qu'à Londres, les victimes de la misère paraissent atteintes plus profondément qu'à Paris. Quelle qu'en soit la cause, le pauvre et surtout la pauvre de Londres, cet être dont le roman, le théâtre et la peinture se sont emparés, est plus dégradé d'aspect, de mœurs, de sentimens qu'il ne l'est à Paris. Quiconque a visité Londres conserve sur ce point des impressions contre lesquelles aucune statistique ne saurait prévaloir. Mais, laissant de côté toute idée de comparaison, cette diminution du paupérisme à Londres n'en est pas moins un fait très remarquable. La même décroissance est observée au reste dans toute l'Angleterre. En 1849, la population de l'Angleterre était de 17,534,000 habitans, et le chiffre des pauvres atteignait à 1,083,659 habitans, soit environ 6 pour 100. Vingt-deux ans plus tard, en 1871, année où cependant la misère a été très grande partout, tandis que la population s'élevait à 22,704,103, le nombre des indigens ne dépassait pas 1,037,360, soit de 4.6 pour 100. En

(1) Peut-être aussi faut-il tenir compte d'une certaine répugnance des pauvres de Londres pour la charité publique qui les ferait s'adresser de préférence à la charité privée. Je crois ne devoir négliger aucune explication, car j'ai peine à croire moi-même que la proportion véritable des pauvres à Londres et à Paris puisse être du simple au double.

France, durant cette même année, 1,608,129 indigens étaient (d'après un document unique) (1) inscrits sur les contrôles des bureaux de bienfaisance de 13,348 communes comprenant 21,931,881 habitans. Enfin, en 1879, dernière année dont les résultats statistiques aient été publiés en Angleterre, tandis que la population atteignait le chiffre de 25,160,000 habitans, celui des indigens s'abaissait à 765,455, soit environ 3 pour 100. Ainsi, en résumé, la proportion du paupérisme à la population est descendue, en trente années, de 6, à 3 pour 100, c'est-à-dire qu'elle a diminué de moitié. C'est là un résultat dont nos voisins ont d'autant plus le droit de tirer honneur que cette diminution de paupérisme n'est pas due seulement à l'augmentation générale de la richesse, mais aussi à des habitudes plus grandes de tempérance, d'épargne introduites dans la classe ouvrière, et surtout à une distribution plus judicieuse des secours publics, dont l'abus entretenait la misère qu'elle avait pour but de combattre. Ainsi, tandis que les grands maîtres de la sociologie n'ont rien découvert, faute peut-être d'avoir cherché, comme remède au paupérisme, de modestes administrateurs de paroisses ont contribué, en trente ans, à le réduire de moitié, et je ne puis m'empêcher de penser qu'ils ont rendu peut-être un plus grand service à leur pays que M. Herbert Spencer et toute son école.

Laissons maintenant de côté toute idée de comparaison et recherchons si la misère augmente ou diminue à Paris depuis un certain nombre d'années. C'est là, pourrait-on croire, une question de fait sur laquelle on doit aisément tomber d'accord et dont, en tout cas, on devrait chercher la solution avec le désir de constater que la misère diminue. Mais il n'en va point ainsi depuis que la politique s'en est mêlée; et les uns (je n'ai besoin de désigner personne) prétendent que la misère était plus grande sous l'empire, les autres qu'elle est plus grande sous la république. Voyons qui a raison et qui a tort. Le dernier recensement opéré en 1869, d'après les contrôles des bureaux de bienfaisance, donnait 111,357 indigens pour une population de 1,799,980 habitans. Celui de 1874 donnait 113,733 indigens pour une population de 1,818,710 habitans, ce qui donne une proportion de 1 indigent sur 15.09 habitans; celui de 1877, 113,317 indigens sur 1,988,806 habitans, soit 1 indigent sur 17.55 habitans; enfin, celui tout récent de 1880, donne, ainsi que je l'ai déjà dit, 123,735 indigens, soit un indigent sur 16.07. On voit que le chiffre de la misère, après avoir légèrement fléchi, a augmenté de nouveau depuis trois ans. Mais il ne faut pas oublier

(1) Ce document est un rapport adressé, en 1874, à M. le général baron de Chabaud-Latour, alors ministre de l'intérieur, par M. Buquet, inspecteur-général des établissemens de bienfaisance, sur la situation des bureaux de bienfaisance.

que le recensement quinquennal de la population, qui sera opéré en 1881, indiquera probablement une augmentation qui portera le nombre des habitans sensiblement au dessus de deux millions; de sorte que, si on se reporte à la dernière année de l'empire, on reste dans la vérité en disant que, depuis douze ans, la misère n'a ni augmenté ni diminué dans Paris par rapport à la population et qu'elle demeure à l'état stationnaire. Je le regrette sincèrement pour ceux qui, en politique, aiment à tirer argument de tout, mais en soi-même je ne saurais parvenir à m'en affliger.

Quelle est maintenant la conclusion que, de ce fait, tout local et partiel, il est vrai, on serait en droit de tirer, dans la grande querelle qui s'agite entre les optimistes et les pessimistes de l'économie politique? Il me semble que ce fait ne vient à l'appui ni des uns ni des autres. Nous assistons, en effet, depuis dix ans à un développement prodigieux de la prospérité publique. La passion que la politique introduit dans toutes les questions peut seule mettre en doute cette réalité dans un pays où les impôts de consommation donnent des plus-values qui dépassent toute prévision, où le montant des dépôts faits aux caisses d'épargne s'accroît d'année en année, où les chemins de fer sont encombrés des produits qu'ils ont à transporter au point de pouvoir à peine suffire aux exigences de leur trafic, où les valeurs de placement les plus sérieuses se capitalisent à des taux qui relèguent au rang des souvenirs l'intérêt classique de 5 pour 100. Ceux-là même qui ont mis à contester cette prospérité une honorable ardeur en sont réduits à dire aujourd'hui qu'elle est trompeuse, ce qui est parfaitement vrai, comme il est vrai aussi qu'ici-bas tout est vanité. Cette augmentation de la richesse publique est sans doute générale par toute la France, mais en présence des souffrances non moins incontestables de l'agriculture dans certains départemens plus particulièrement éprouvés par les mauvaises récoltes ou par le phylloxera, on peut affirmer que ce sont les grandes villes qui en ont pris la meilleure part, et Paris en particulier. Ce résultat est attesté à Paris par des faits caractéristiques; la hausse du prix des terrains, l'élévation des loyers et l'augmentation des produits de l'octroi coïncidant (car c'est là une vérification qu'il faut toujours faire) avec l'augmentation des dépôts à la caisse d'épargne qui, d'une année à l'autre, se sont élevés de 10 millions. Or cette augmentation de la richesse publique a été sans influence aucune, dans un sens ou dans l'autre, sur le paupérisme, qui n'a ni augmenté ni diminué. Il n'y aurait donc heureusement rien de vrai dans cette triste formule : *Les riches deviennent chaque jour plus riches et les pauvres chaque jour plus pauvres*, puisque le développement de la richesse à Paris n'a point amené un accroissement proportionnel du paupérisme. Mais, par

contre, si le jeu naturel des lois économiques qui préside à la distribution des richesses devait résoudre (même graduellement et en tant qu'elle est soluble) la question sociale, et si une beaucoup moins grande inégalité des conditions devait caractériser notre développement futur, ne serait-il point temps que la société se mit en marche vers cette solution bénigne et quelques symptômes favorables ne devraient-ils pas faire pressentir cet état bienheureux? On a vu qu'il n'en est rien et qu'à Paris du moins, le paupérisme ne diminue ni n'augmente. Serait-il téméraire et précipité d'en conclure que, dans les sociétés complexes comme la nôtre, où la propriété a atteint à peu près son maximum de division et l'organisation industrielle son maximum de perfectionnement, il y a comme un stock irréductible de paupérisme sur lequel le développement de la richesse publique cesse d'avoir action? Faudrait-il, opposant formule à formule, aller jusqu'à dire, malgré ce que l'assertion présente au premier abord de contradictoire, qu'au-delà d'un certain degré de division des fortunes, *l'accroissement de la richesse est sans influence sur la diminution du paupérisme*? C'est là une simple question que je me permets de poser pour le moment aux économistes de profession, avec les ménagemens qu'on doit à cette race non moins irritable que celle des poètes. Peut-être aurai-je occasion d'y revenir en montrant quelles sont à Paris les causes de la misère et en recherchant si ces causes n'ont pas par elles-mêmes quelque chose de permanent et d'indestructible.

## II.

La population indigente que nous venons de dénombrer se répartit, comme on peut penser, d'une façon tout à fait inégale entre les divers arrondissemens de Paris. Cette inégalité, qui est inévitable, tend de plus en plus à s'accroître et devient pour la répartition des secours une difficulté chaque jour plus grande, les arrondissemens qui sont les plus chargés de misère étant aussi ceux qui ont le moins de ressources charitables. A ne considérer que les chiffres bruts, celui de tous les arrondissemens de Paris qui paraît le plus misérable, c'est le xi<sup>e</sup>, dont la mairie est située boulevard Voltaire et qui s'étend depuis la rue du Temple jusqu'à la rue du Faubourg-Saint-Antoine. Le nombre des indigens recensés dans cet arrondissement s'élève à 14,491. Viendraient ensuite le xx<sup>e</sup>, c'est-à-dire Charonne, Belleville et Ménilmontant, avec 12,838 indigens; le xviii<sup>e</sup>, c'est-à-dire Montmartre, avec 12,089 indigens; le xix<sup>e</sup>, c'est-à-dire la Villette, avec 10,810 indigens; le xiii<sup>e</sup>, c'est-à-dire les Gobelins, avec 10,745 indigens, et le v<sup>e</sup>, c'est-à-dire le Panthéon, avec 7,170 indigens. Mais si l'on considère la relation du



nombre des indigens avec la population, la situation change un peu. Le plus misérable est alors le xiii<sup>e</sup>, avec 1 indigent sur 6.71 habitans; viennent ensuite le xx<sup>e</sup>, avec 1 indigent sur 7.79 habitans; le xix<sup>e</sup>, avec 1 indigent sur 9.09 habitans; le xv<sup>e</sup> (arrondissement de Vaugirard), avec 1 indigent sur 11.43 habitans; le xiv<sup>e</sup> (arrondissement de l'Observatoire), avec 1 indigent sur 12.29 habitans. Le xi<sup>e</sup> arrondissement, qui tout à l'heure occupait le premier rang, n'occupe plus que le sixième; le v<sup>e</sup> arrondissement vient le neuvième. Quant à l'arrondissement qui compte le moins de pauvres, je n'étonnerai personne en disant que c'est l'arrondissement de l'Opéra, qui ne compte que 1 indigent sur 49.08 habitans.

Pour quiconque connaît un peu la topographie de Paris, les renseignemens si sommaires que je viens de donner font apparaître un premier fait qui saute tout d'abord aux yeux, c'est que la misère tend de plus en plus à quitter le centre de Paris pour affluer à la circonférence. L'ancien Paris, celui qui ne comprenait autrefois que douze arrondissemens, est aujourd'hui environné d'une ceinture de misère qui l'enveloppe de toutes parts et qui occupe tout l'espace compris entre les anciens boulevards extérieurs et les fortifications. Il ne serait point juste de rendre uniquement responsable de ce déplacement les percemens qui ont été entrepris sous l'empire à travers les quartiers populeux de la vieille ville. Il y a dans cette tendance de la misère à se porter du centre à la circonférence un fait constant et facilement explicable par l'élévation inévitable du prix des loyers dans les quartiers commerçans ou luxueux. Mais on ne peut nier que ces percemens n'aient accéléré le mouvement un peu plus qu'il n'était désirable et que le bien qu'ils ont produit n'ait été compensé par un mal. Sans doute, lorsque l'ouvrier laborieux et aisé a fini sa journée, il est bon et sain pour lui de trouver, à quelques pas de la petite rue où il demeure, soit un boulevard bien éclairé, où il pourra se promener gaîment, soit un square planté d'arbres, où, assis sur un banc avec sa femme, il pourra surveiller les jeux de ses enfans. Mais pour celui qui aura cherché à obtenir une diminution de 50 francs sur son loyer en émigrant loin de l'endroit où il avait l'habitude de travailler, sur les hauteurs de Ménilmontant ou dans la plaine de Grenelle, pour celui-là le bien incontestable qu'a fait la transformation de Paris est singulièrement perdu. S'il est logé à moins de frais et dans des conditions plus hygiéniques, en revanche la distance qu'il a souvent à parcourir pour se rendre à son travail représente pour lui un surcroît de dépenses ou de fatigues. Un temps trop long s'est même écoulé avant qu'on songeât à mettre à sa disposition des moyens plus rapides et plus économiques de transports en créant ces lignes de tramways dont se plaignent

si fort les gens accoutumés à circuler dans leurs propres voitures, mais qu'il est vraiment difficile de leur sacrifier. Cet émigré d'un nouveau genre tombe-t-il dans l'indigence qu'il côtoie sans cesse, les secours publics sont plus rares dans le nouvel arrondissement qu'il habite et plus parcimonieusement distribués. Les secours de la charité privée, qui partent presque tous du centre, y arrivent plus lentement et plus difficilement. En assainissant les quartiers pauvres du vieux Paris, on n'a donc pas plus supprimé la misère (au reste on n'a jamais eu cette prétention) qu'on n'a supprimé le bagne en le transportant de Toulon à l'île Nou. On l'a seulement éloignée de nos regards et, malheureusement, peut-être un peu aussi de nos préoccupations.

Ce qui achève de montrer que cette expulsion de la misère a lieu en vertu d'une sorte de force centrifuge dont la transformation de Paris a pu accélérer le mouvement, mais qu'elle n'a pas créée, c'est que cette émigration continue et déborde les fortifications. Cette première ceinture de misère qui environne l'ancien Paris sera bientôt enveloppée elle-même par une seconde qui envahira toute la portion de la banlieue contiguë au mur d'enceinte. La charité privée, toujours active, avait fondé, il y a quelques années, l'œuvre des faubourgs, qui a rendu de grands services avant que les villages où elle opérait fussent englobés dans l'enceinte de Paris et qui en rend encore. Bientôt il sera nécessaire qu'elle fonde une œuvre de la banlieue, et l'entreprise pour être difficile n'en sera que plus digne de ses efforts. La misère gagne en effet dans la banlieue et y fait en quelque sorte la tache d'huile. Elle s'est installée d'abord dans la plaine Saint-Denis, cette plaine hideuse et empestée, justement chère aux descriptions des naturalistes, avec ses chemins de gravats semés de tessons de bouteilles, ses jardins de légumes arrosés de purin, ses tas de fumier et ses linges sales suspendus à des cordes. D'un côté, elle dispute aux petits rentiers les villages de Clichy et de Levallois, qui sont aujourd'hui habités en partie par une population dangereuse autant que misérable. De l'autre, elle a envahi ces hameaux qui avaient autrefois dans l'imagination populaire renom de poésie et de joyuseté, Romainville, les Lilas, les Prés-Saint-Gervais. Depuis longtemps elle s'étale dans les localités maussades de la rive gauche qui ont nom Gentilly, Montrouge, Malakof, la Californie, et n'était qu'elle respecte encore ces jolis villages situés sur les bords de la Marne et de la Seine, où les bourgeois de Paris viennent encore avec tant de délices pêcher à la ligne et manger de la friture, l'investissement serait complet. Dans cette région mal habitée on déporte les établissements insalubres et les candidats néo-calédoniens. Il est question de fermer quelques-uns des premiers, mais il sera plus diffi-

cile de la débarrasser des seconds, qui naguère y ont remporté leur première victoire. Vienne, ce qu'à Dieu ne plaise, une nouvelle épopée parisienne, comme celle de la commune, et ces villages de la banlieue disputeront certainement à Belleville et à Montmartre l'honneur d'y jouer un rôle, de même que Belleville et Montmartre ont enlevé le sceptre de la révolution au quartier Saint-Merri et au faubourg Saint-Antoine, devenus presque des quartiers bourgeois. Sans insister sur ce noir pronostic, on peut dire cependant qu'il y a dans l'existence de cette population flottante, misérable, aigrie, qui vient se grossir de tout le rebut, de tout le vomissement de Paris, un sujet de préoccupation constante pour l'autorité publique, à la surveillance de laquelle elle échappe, et que cette préoccupation devra un jour ou l'autre gagner aussi la charité.

La promenade à travers les royaumes de la misère, que je voudrais demander à mes lecteurs de parcourir avec moi, ne nous entraînera cependant pas aussi loin. Le terrain où je voudrais leur servir de guide est déjà assez vaste, et je n'essaierai même pas de les conduire à travers les vingt arrondissemens de Paris, car ils finiraient par trouver avec raison que les aspects de la pauvreté se ressemblent à peu près partout. Cependant, depuis la transformation apportée dans les conditions d'existence de la population indigente par les percemens dont j'ai parlé, on peut dire qu'il y a aujourd'hui dans Paris deux misères, la vieille et la nouvelle : la vieille qui se cache et s'entasse dans les maisons à six étages au centre de la ville ; la nouvelle qui s'étale et pullule dans les quartiers excentriques. Ces deux misères sont assez différentes d'aspect, presque de mœurs, et je voudrais les étudier toutes les deux sur le vif. Pour étudier la vieille misère, je pourrais être tenté de choisir ces quartiers du vieux Paris situés sur la rive droite de la Seine, à l'intérieur de l'ancienne enceinte de Philippe-Auguste, qui après avoir été le théâtre des drames et des crimes du moyen âge ont été témoins des élégances du xvii<sup>e</sup> siècle et des désordres du xviii<sup>e</sup> ; les quartiers de la cour des Miracles, de la porte Barbette, près de laquelle fut assassiné le duc d'Orléans, de la rue des Lions-Saint-Paul, où demeurait M<sup>me</sup> de Sévigné, de la rue Quincampoix, où Law avait établi sa maison de banque. Sous le premier empire et la restauration, ces quartiers étaient devenus la résidence de ce monde des gros commerçans si bien mis en scène par Balzac, les Birotteau, les Matifat, les Crevel, les Popinot, et autres habitans de la rue des Bourdonnais ou de la cour Batave. Aujourd'hui, bien qu'ils soient surtout habités par ce qu'on pourrait appeler le demi-peuple, petits boutiquiers et ouvriers en chambre, cependant la misère y a aussi élu domicile. On y trouve des ruelles, la rue de Venise (peut-être la plus étroite de Paris), la rue Maubuée, l'impasse Berthaut, la rue du

Grenier-sur-l'Eau, dont l'aspect misérable contraste avec celui de quelques vieux hôtels encore debout comme l'hôtel de Soubise, devenu le bâtiment des Archives, et l'hôtel de Luxembourg, qui ouvre sa porte majestueuse dans la petite rue Geoffroy-Lasnier. Mais je préfère choisir une autre région plus anciennement parisienne encore, puisqu'elle fut à la fois le premier lieu de plaisir de nos anciens rois et le premier berceau de la science : je veux parler de celle qui s'étend sur la rive gauche depuis le bord de la Seine jusque sur le plateau qui couronne le sommet de la montagne Sainte-Geneviève, et qui dans la langue administrative s'appelle le 5<sup>e</sup> arrondissement ou arrondissement du Panthéon.

Les quais, la grande ligne droite du boulevard Saint-Michel, jusqu'au carrefour de l'Observatoire, les boulevards de Port-Royal, de Saint-Marcel et de l'Hôpital jusqu'au Jardin des Plantes forment les limites de cet arrondissement. Au point de vue administratif, il est divisé comme au reste tous les arrondissemens en quatre quartiers. Mais à cette division j'en substituerai une autre qui répond mieux à l'objet de nos études : le quartier des couvens et des écoles et le quartier de la misère. Les couvens et les écoles occupent le sommet du plateau qui couronne la montagne Sainte-Geneviève et les pentes qui s'abaissent vers la Seine. Sur le plateau les couvens dominent. C'est là que, dans des monastères demeurés fameux, comme celui de Port-Royal de Paris, celui des carmélites de la rue Saint-Jacques, dernière retraite de M<sup>lle</sup> de la Vallière, les âmes repentantes ou fatiguées venaient, il y a deux siècles, chercher la pénitence ou le repos. Quelques-uns de ces asiles subsistent encore et n'ont fait que changer d'hôtes, comme l'ancien couvent de la Visitation, où les dames de Saint-Michel reçoivent aujourd'hui les jeunes filles que leur confie la préfecture de police. D'autres ont disparu en laissant derrière eux quelques souvenirs de leur nom, comme le couvent des Ursulines, sur l'ancien jardin duquel s'ouvre une rue paisible et recueillie, et celui des Feuillantines, les vertes Feuillantines de Victor Hugo, dont la grande allée où se jouait l'enfance du poète a été remplacée par une large voie nouvelle. D'autres enfin se sont élevés, répondant à ces instincts mystiques que développe de nos jours, chez certaines âmes, le besoin de protester contre l'étroitesse de l'horizon où voudraient nous enfermer les théories de la science. Il n'y a pas bien loin du Muséum d'histoire naturelle au couvent de la rue d'Ulm, où les religieuses de la Réparation, prosternées jour et nuit devant l'autel, demandent pardon à Dieu pour les iniquités des autres. Quant aux collèges, c'est depuis le temps de l'école Sainte-Geneviève, qui fut témoin des luttes d'Abailard et de Guillaume de Champeaux, qu'ils occupent le sommet et les pentes de la montagne. L'aspect de ce qu'on appelle parfois le pays latin a aussi bien changé

depuis vingt ans. Mürger ne s'y reconnaîtrait plus au milieu des rues nouvelles, et il y chercherait vainement la grisette, qui en a été chassée par la galanterie beaucoup plus vénale des cafés dorés et des brasseries du nouveau boulevard Saint-Michel. Mais ce changement est moindre peut-être que celui du quartier de la misère.

La misère enveloppait autrefois comme d'une large ceinture tout le bas de la montagne Sainte-Geneviève. Elle se déroulait le long des quais sur les terrains jadis occupés par le clos des Lias, qui était l'ancien jardin du palais des Thermes, et par les clos de Mauvoisin et de Garlande, dont la rue Galande rappelle encore le nom. Elle s'allongeait derrière les bâtimens de l'Hôtel-Dieu, et, arrêtée par les terrains inhabités de la Halle aux Vins, elle contournait la montagne et remontait le long des pentes abruptes qui aboutissent à Saint-Étienne-du-Mont et à l'ancienne abbaye, occupée depuis par le collège Henri IV. Le centre de tout ce quartier était la place Maubert, cette vieille place populaire dont le nom est une contraction de celui du grand docteur du moyen âge, le maître Albert, et qui a non-seulement sa langue, le français de la place Maubert, mais aussi sa littérature, le théâtre de Cluny reprenant tous les deux ou trois ans, à la grande joie des habitués du quartier, un vieux drame qui est intitulé *la Lionne de la place Maubert*. La misère trônait à l'aise dans toute cette région; elle était là chez elle, et il n'y avait guère que la charité qui y pénétrât. Depuis quinze ans, l'aspect de ce quartier a été singulièrement transformé; le boulevard Saint-Germain l'a en quelque sorte éventré. Passant en plein milieu de la place Maubert, qu'il a presque détruite, il a coupé la misère en deux. Une partie a été rejetée le long de la Seine dans l'étroite bande qui subsiste entre le boulevard et le quai; l'autre s'est trouvée refoulée vers les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, où les larges percemens de la rue Monge et des voies nouvelles qui sont amorcées de tous les côtés l'ont encore pourchassée. Une haute barrière de maisons en pierre de taille, dont le rez-de-chaussée est occupé par des boutiques et les étages supérieurs habités par des familles de professeurs ou de petits rentiers, sépare aujourd'hui ces deux agglomérations de misère dont l'existence pourrait parfaitement être ignorée de celui qui se bornerait à suivre le boulevard ou la rue Monge. Mais, arrivé à la hauteur des Thermes de Julien ou du Collège de France, engagez-vous dans une de ces petites ruelles qui conduisent du boulevard au quai, et au bout de quelques pas vous pourrez vous croire à cent lieues de toute cette civilisation et de ce progrès apparent. Vous vous trouverez, en effet, au cœur de ce quartier où Eugène Suë avait placé autrefois quelques scènes des *Mystères de Paris*, dans un dédale de petites rues bordées de hautes maisons où la misère s'entasse, où le vice se réfu-

gie. Le vice, qui malheureusement suit toujours de près la misère, y a ses rendez-vous de prédilection qui jouissent dans le monde interlope d'une certaine réputation. Ce sont, sans parler des maisons mal famées de la rue Maître-Albert (encore un souvenir du grand dominicain) et de la rue Zacharie, le Château-Rouge et le Père-Lunettes. Le Château-Rouge, qu'il ne faut pas confondre avec le brillant Château-Rouge de la chaussée de Clignancourt, est un vaste cabaret situé rue Galande, au fond d'une cour dont la muraille extérieure est peinte couleur sang de bœuf. A la porte stationnent toujours des hommes de mauvaise mine qui regardent d'un air malveillant les intrus. Au dedans, une première salle à boire garnie de tables et de bancs en bois reçoit les buveurs toujours en grand nombre. Une seconde plus obscure sert souvent de dortoir à des femmes avinées qu'il ne fait pas bon troubler dans le sommeil de leur ivresse. Le cabaret du Père-Lunettes est, au contraire, une échoppe située dans une infecte ruelle, la rue aux Anglais, et qui doit son nom trivial à une gigantesque paire de lunettes peinte sur l'enseigne. Un comptoir d'étain où l'on boit debout et devant lequel se pressent les buveurs, une petite arrière-salle réservée aux habitués, où il faut quelques précautions pour pénétrer, voilà tout l'établissement, et l'attrait que les endroits borgnes inspirent toujours à ceux dont la conscience n'est pas bien nette explique seul que la nuit il soit difficile d'y trouver un bout de banc pour s'asseoir.

Quant à la misère, elle habite un peu partout, dans des rues étroites, obscures, tortueuses, dont l'existence est dissimulée par les maisons à hautes façades du boulevard et du quai. Quelques-unes de ces rues attestent leur ancienneté par la vulgarité même de leurs noms : la rue de la Huchette, la rue de la Bûcherie, la rue de la Parcheminerie. D'autres, au contraire, rappellent les plus vieux souvenirs de notre histoire : la rue Saint-Julien-le-Pauvre, qui conduisait à une ancienne basilique souvent visitée par Grégoire de Tours et dédiée au patron des voyageurs en détresse :

Saint Julien,  
Qui héberge les chrétiens,

dit une vieille Description de Paris ; la rue du Fouare, où prenaient gîte au moyen âge les étudiants qui ne trouvaient point à se loger sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève ; la rue de l'Hôtel-Colbert, où s'ouvre encore la porte cintrée, surmontée d'une plaque de marbre noir, de la vieille demeure habitée par la famille du grand ministre. Toutes ces rues sont bordées de maisons à six ou sept étages, où l'on monte par un escalier tortueux. Quelques-uns des appartemens qui contiennent ces maisons prennent jour sur la

rue et n'en sont pas beaucoup plus clairs pour cela ; d'autres s'ouvrent sur une cour intérieure ou plutôt sur une sorte de puits au fond duquel le jour ne descend jamais. Ces maisons sont bondées d'habitans (il y en a une rue Galande qui compte jusqu'à cent cinquante locataires) et jamais un appartement ne reste vacant. Elles sont généralement occupées par une population assez paisible d'individus qui, travaillant dans les environs, ne veulent pas se loger trop loin de leur ouvrage : balayeurs de la ville (il y en a toute une colonie dans une maison de la rue de la Parcheminerie), hommes de peine employés sur les quais ou à la Halle aux vins, bien d'autres encore appartenant à ces humbles professions qui n'exigent qu'une certaine dose de vigueur physique et où il n'y a ni avenir ni espérance. Ces pauvres gens s'entassent comme ils peuvent dans des appartemens très exigus, composés généralement d'une pièce qui donne sur la rue et d'une petite cuisine qui s'éclaire par une lucarne sur la cour intérieure ou sur l'escalier. Lorsqu'arrivent les enfans (et ils arrivent toujours en grand nombre), la cuisine devient un dortoir et les enfans couchent par terre sur des matelas. Ces taudis se louent à un prix exorbitant. Il est impossible d'avoir un appartement composé de deux pièces à moins de 250 francs par an. Une seule chambre se paie de 150 à 200 francs, suivant qu'elle est située à un étage plus ou moins élevé de la maison et qu'elle donne sur la rue ou sur la cour. Rue Saint-Julien-le-Pauvre, une chambre où, à deux heures de l'après-midi, il est presque impossible de coudre sans lumière, se loue 160 francs par an ; la moitié d'une mansarde coupée en deux par une cloison où entre le lit et la muraille il n'y a pas place pour deux personnes, 120 francs. Dans une visite assez minutieuse de ces logemens, je n'en ai trouvé que deux dont le prix de location ne dépassât pas 100 francs. L'un était situé au sixième étage d'une maison de la rue de la Huchette ; on y pénétrait non point par une porte, mais par une ouverture basse par laquelle on ne pouvait passer sans se plier en deux. Une fois redressé, on se trouvait, dirai-je dans une chambre ? non, dans une sorte de boîte carrée, éclairée dans un coin par une lucarne. Une étroite couchette en fer, don tout récent du bureau de bienfaisance, une chaise boiteuse, quelques haillons suspendus à la muraille composaient tout l'attirail de deux vieillards dont les moyens d'existence demeuraient pour les autres locataires un problème. L'autre logement était situé dans une mansarde de la rue Maître-Albert. C'était une soupente pratiquée sous l'inclinaison du toit : six êtres humains y vivaient dans un espace à peine plus grand que l'intérieur d'une alcôve : le père, la mère et quatre enfans. Le père, homme de peine dans un magasin, était parti dès l'aube ; la mère,

malade depuis quelques jours, s'était rendue à la consultation du bureau central, et la sœur aînée, demeurée seule pour garder tout ce pauvre petit monde, espérait, me dit-elle, que sa mère aurait été admise à l'hôpital.

Si nous voulons envisager maintenant un autre aspect de la misère dans ces mêmes quartiers, regagnons le boulevard et, à partir de la place Maubert, suivons la rue Monge jusqu'à sa rencontre avec la nouvelle avenue des Gobelins. Arrivés à la vieille église de Saint-Médard, dont un agréable jardin a remplacé le fameux cimetière, tournons à droite, et nous nous trouverons en plein centre de ce quartier qu'on appelait autrefois le faubourg Saint-Marceau et qui fut longtemps le quartier le plus pauvre de Paris. Il est traversé dans toute sa longueur par la rue populeuse qui conduisait jadis du sommet de la montagne Sainte-Genève à celui du Mont-Cetard, où l'on vénérât les reliques de saint Marcel. Une contraction hardie de la langue populaire a baptisé cette longue artère du nom de rue Mouffetard (rue du Mont-Cetard). Elle est aujourd'hui la rue populeuse et commerçante, on pourrait dire la rue Vivienne ou la rue Richelieu du quartier. Des boutiques de petits détaillans, des marchands de vins, des traiteurs la bordent dans toute sa longueur. Vers les six heures du soir, c'est-à-dire au moment où les ouvriers reviennent de leur travail, où les femmes, en bonnet et le panier au bras, vont débattre avec les marchandes des quatre saisons le prix des provisions nécessaires à leur mince dîner, c'est une rumeur, un va-et-vient qui rappellent les vers de la ballade sur la foule

Qui se rue  
Incongrue  
Par la rue  
Saint-Marceau.

Le soir, les boutiques de marchands de vins regorgent de monde, et deux fois par semaine le bal du Vieux-Chêne ouvre ses *salons* (dit prétentieusement l'affiche) aux ébats d'une foule déguenillée. La misère habite un peu partout dans le quartier, dans la rue Mouffetard elle-même, bien que celle-ci commence à être envahie par une population demi-bourgeoise, mais de préférence dans les ruelles environnantes, aux noms pittoresques, la rue Gracieuse, la rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, la rue de l'Arbalète, la rue du Marché-des-Patriarches. Ces ruelles sont habitées par une population misérable qui se compose en grande partie de journaliers, de brocanteurs, de regrattiers, de chiffonniers. Ceux-ci ont émigré cependant pour la plupart dans diverses régions où nous les



retrouverons et ils n'occupent plus guère qu'une ruelle étroite et malpropre, la rue Saint-Médard. Je serais embarrassé pour dire si cette population vit dans des conditions plus misérables que celle des ruelles avoisinant la Seine. Les maisons où elle demeure sont moins hautes; partant elle reçoit dans ses taudis un peu plus d'air et de lumière. Mais généralement les chambres de ces maisons sont plus petites, et il est très rare que chaque appartement se compose de plus d'une seule pièce où la famille s'entasse comme elle peut. Quelques-unes de ces chambres sont situées de plain-pied avec le sol et ne reçoivent de lumière que par une porte vitrée dont les carreaux cassés sont souvent remplacés par de vieux journaux. On ne peut aérer la pièce qu'en tenant la porte ouverte, et, comme il n'y a pas de cheminée, c'est sur le pas de la porte qu'il faut faire la cuisine. Ces cavernes obscures, comme on en peut voir plusieurs dans une grande cour située rue Berthollet, se paient encore 150 francs par an. Pour avoir deux pièces il faut aller au-delà de 200 francs; aussi pareil luxe y est-il fort rare. Et cependant, malgré les conditions déplorables de pauvreté, de promiscuité et de saleté où elle vit, cette population se présente avec un aspect relativement assez digne et décent. Lorsqu'on pénètre chez eux sous un prétexte quelconque, ils vous reçoivent généralement avec déférence, et vous témoignent leur reconnaissance de la patience avec laquelle vous écoutez l'histoire toujours longue de leurs malheurs. Lorsqu'ils se présentent à la mairie pour solliciter des secours ou à la consultation du bureau de bienfaisance, on voit qu'au lieu d'étaler leur misère sur eux, ils cherchent au contraire à la dissimuler. J'en ai vu un jour défilér un grand nombre dans cette maison de secours de la rue de l'Épée-de-Bois, où la sœur Rosalie plantait hardiment, il y a plus d'un demi-siècle, le drapeau de la charité et que le respect de sa mémoire n'a pas réussi à préserver complètement. Pour venir à la consultation du médecin, les hommes avaient quitté leurs vêtemens de travail, les femmes avaient mis leur robe la plus propre et leur bonnet le plus blanc. La plupart venaient demander des remèdes qui en réalité sont pour eux des petites douceurs, et qu'ils ajoutent à leur modeste ordinaire, de la tisane, un sirop quelconque pourvu qu'il fût sucré, et presque invariablement du vin de quinquina fort apprécié, non pour le quinquina, mais pour le vin. Le médecin accordait à l'un, refusait à l'autre, d'après sa connaissance personnelle de leur situation et de leurs besoins. Sur soixante-dix consultans, il n'y avait guère que vingt malades et bien cinquante mendiants. Tout ce pauvre monde demandait humblement, remerciait de même, mais une fois sorti dans la rue, n'avait rien dans son aspect ni dans son allure qui le distinguât de la population demi-aisée du quartier. La vieille misère, habituée

à coudoyer l'aisance, est toujours un peu honteuse d'elle-même, et si elle est habile à solliciter les secours, si elle connaît parfaitement toutes les ressources de la charité et y fait incessamment appel, elle a aussi je ne sais quelle pudeur qui fait qu'elle se dissimule et qu'elle ne veut pas du moins s'étaler dans la rue.

Transportons-nous maintenant au cœur de la nouvelle misère, et pour cela nous n'aurons pas d'abord bien loin à aller. Suivons la nouvelle avenue des Gobelins, qui n'est que l'ancienne rue Mouffetard prolongée; franchissons la Bièvre, cette rivière au nom si connu, au cours ignoré, qui semble heureuse de cacher sous terre ses eaux noirâtres, et, laissant de côté, à droite, la vieille manufacture royale de tapisseries à laquelle la famille des Gobelins a donné son nom, à gauche, les grandes maisons de teinturiers et de tanneurs qui, depuis un temps immémorial, sont installés sur les bords de la Bièvre, nous arriverons à la place d'Italie. C'est là qu'était située l'ancienne barrière et que le coche venant de Lyon ou de Marseille se croisait autrefois avec les chaises de poste qui emportaient vers l'Italie les rares voyageurs assez riches et assez hardis pour affronter un voyage dans ces contrées lointaines. Mais l'annexion de la banlieue de Paris ayant reculé jusqu'aux fortifications les limites de la ville, la place d'Italie est devenue le centre d'un nouvel arrondissement, le XIII<sup>e</sup>, qui se compose des quatre quartiers de la Salpêtrière, de la Gare, de la Maison-Blanche et de Croule-Barbe. Bien que les deux arrondissemens soient limitrophes, il est impossible d'imaginer deux régions plus différentes que le V<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup>. Tandis que sur le V<sup>e</sup> la population est dense et entassée, elle est au contraire à l'aise et au large sur le XIII<sup>e</sup>. La superficie du V<sup>e</sup> est de 249 hectares pour 104,373 habitans, ce qui ne donne que 23<sup>m</sup>,86 carrés pour un habitant, tandis que la superficie du XIII<sup>e</sup> est de 625 hectares pour 72,203 habitans, ce qui donne 86<sup>m</sup>,56 carrés pour un habitant. Aussi certaines portions de l'arrondissement et, entre autres, tout le quartier de la Maison-Blanche, ont-elles conservé un aspect rural. Les rues elles-mêmes ont encore des noms campagnards : rue du Moulin-des-Prés, rue de la Fontaine-Mulard, rue de la Butte-aux-Cailles. Je ne voudrais pas répondre que cette butte reçoive encore la visite de l'oiseau de passage auquel elle a dû autrefois son nom. Mais parfois, par une froide journée de décembre ou de janvier, une volée de canards sauvages vient s'abattre sur l'étang que forment au fond d'une vallée assez profonde les eaux de la Bièvre et y demeure quelques jours cachée dans les herbes marécageuses. Cet étang est environné de terrains vagues où vaches, moutons, chèvres paissent en liberté, comme à la campagne, sous la surveillance d'un enfant ou d'une vieille femme. Quelques habitations bourgeoises ont con-

servé, dans leurs jardins environnés de murailles d'un blanc criard, des bosquets de lilas qui embaument l'air au printemps. Lorsque, par une belle soirée, on voit du viaduc de la rue de Tolbiac le soleil s'abaisser derrière l'observatoire de Montsouris, dont le dôme rappelle la coupole d'une mosquée, et le clocher de Saint-Pierre du Petit-Montrouge se dessiner sur le ciel rougeâtre avec l'élégance d'un minaret, on a comme une illusion d'Orient dont la reproduction serait digne de tenter le pinceau d'un peintre et vaudrait bien ces vues réalistes de marchés et de boulevards que nous offre chaque exposition. Peut-être est-ce un peu affaire d'imagination, mais pour ceux qui sont courbés sous la dure loi de misère, la vie doit être, ce semble, moins dure dans ces mesures éparses sur les pentes de la vallée de Bièvre que dans ces hautes maisons où nous avons pénétré tout à l'heure. N'est-ce pas pour eux une consolation que de jouir ainsi de l'air, de la lumière et de pouvoir, assis par un beau temps sur le pas de leur porte, se chauffer aux rayons du soleil de Dieu?

Redescendons maintenant par le boulevard de la Gare, du côté du chemin de fer d'Orléans. A la hauteur de la place récemment baptisée du nom de place Pinel, entre le boulevard de la Gare et le boulevard de l'Hôpital, s'étend un vaste terrain qui est loué par bail emphytéotique à divers locataires. Sur une partie de ce terrain se sont élevées peu à peu les mesures qui portent le nom de cité Doré, nom qui pourrait sembler une raillerie, et qui est tout simplement celui du locataire emphytéotique. Ces mesures élevées sur trois rangs se composent d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage auquel on n'arrive souvent que par un escalier extérieur en bois, aux marches pourries. Elles sont occupées presque toutes par des familles de chiffonniers. Quelques-unes de ces familles, et c'est le plus petit nombre, demeurent au premier et entassent leurs chiffons au rez-de-chaussée; mais la plupart de ces maisons sont occupées par deux familles, et c'est la chambre même qui sert de magasin, le père et la mère couchant dans un vieux bois de lit et les enfans sur les chiffons amoncelés. Les vieux os, les vieux chiffons, les détritrus de toute sorte, exhalent par la fermentation une odeur aigre et douceâtre; mais les habitans de ces pauvres intérieurs y sont devenus insensibles; aussi la puanteur, la saleté, la dégradation au milieu de laquelle ils vivent défient-elles toute description. A qui sort de la cité Doré il peut sembler qu'il ne verra jamais rien qui soit au-dessous; ce serait cependant une erreur. Parallèlement à cette cité et dans la direction du boulevard de l'Hôpital se trouve en effet un autre terrain vague qui ne recevait encore, il y a quelques années, que les dépôts de chiffons des habitans de la cité. Peu à peu ceux auxquels le prix trop élevé des loyers (environ 120 francs par an)

fermait la porte de la cité se sont établis, sur ce terrain, dans des cahutes, moitié en planches, moitié en plâtras, qu'ils ont parfois construites eux-mêmes, et pour lesquelles ils ne paient guère que 70 à 80 francs de loyer. Le nombre de ces cahutes s'accroît assez rapidement, et la fantaisie populaire a baptisé naguère cette agglomération nouvelle du nom de cité des Khroumirs. J'ai vu au milieu de ce parc à chiffons un vieillard et sa femme qui demeuraient dans une voiture roulante en bois. Moyennant cet ingénieux expédient, ils n'avaient à payer que la location des quelques mètres de terrain qu'elle occupait. Le mari était un peu fou, la femme trop âgée pour travailler. De quoi vivaient-ils? Mystère. A côté de cette voiture s'ouvrait une porte en bois entre-bâillée; je la poussai et me trouvai dans une petite cour encombrée de chiffons et d'ordures de toute sorte. Trois masures rappelant, à s'y méprendre, ce qu'on appelle dans nos campagnes des toits à porc, s'ouvraient dans cette cour. Sur le seuil de l'une d'elles une vieille femme était assise; elle grattait soigneusement avec un couteau un os qu'elle avait tiré d'un tas d'ordures et étendait sur son pain les débris de viande qu'elle en retirait : c'était une chiffonnière. Je voulus entrer en conversation avec elle, lui demander quelques renseignements sur sa vie, sur ses gains journaliers; mais je n'en pus tirer que quelques paroles incohérentes et je m'aperçus bientôt qu'elle était ivre.

Je ne voudrais pas prolonger plus longtemps qu'il n'est nécessaire cette promenade dont la tristesse finirait par devenir monotone. Il faut cependant que mes lecteurs veuillent bien se transporter avec moi à l'autre extrémité de Paris, dans cette vaste région qui s'étend des environs du Père-La-Chaise au bassin de la Villette, entre les boulevards extérieurs et les fortifications. Avant que la banlieue eût été annexée à Paris, elle comprenait plusieurs villages ou hameaux séparés par des terrains vagues, Charonne, Ménilmontant, Belleville, la Villette. Leur réunion a formé le xix<sup>e</sup> et le xx<sup>e</sup> arrondissement. Bien que l'annexion ait singulièrement uniformisé l'aspect de ces localités, cependant chacune garde encore quelques traces de son ancienne physionomie. Charonne, qui était autrefois un gros village peuplé de maraîchers, a conservé un aspect campagnard avec ses maisonnettes, dont les jardins renferment tous quelques arbres fruitiers, et sa vieille église située au milieu d'un cimetière sur le sommet d'un monticule. Ménilmontant, la Villette étaient et sont encore des localités populeuses habitées presque exclusivement par des ouvriers. C'est Belleville qui a le plus changé d'aspect, Belleville que Dulaure décrivait ainsi en 1825 : « Belleville, autrefois Poitrouville, est traversée par des rues et des ruelles, bordées de belles maisons, de jardins, et qui aboutissent

à des vignes, à des champs couverts de groseilliers, de lilas. On s'y promène par des sentiers ombragés et des bords du plateau, on jouit de la vue la plus gracieuse et la plus magnifique. » Vignes, groseilliers, lilas, sentiers ombragés, tout a disparu, mais dans le haut de Belleville, on rencontre encore des rues dont les noms rappellent ces souvenirs champêtres, la rue des Bois, la rue des Prés, la rue des Lilas, et quelques petits rentiers y vivent encore dans d'assez jolies maisons de plaisance. Quant au bas de Belleville, le restaurant de l'*Ile d'Amour* et la descente de la Courtille lui avaient déjà fait une fâcheuse célébrité avant que Belleville tout entier se couvrît d'une autre gloire, celle de devenir « le Mont-Aventin de la démocratie. »

La population réunie des deux arrondissemens s'élève à 198,450 habitans (bien des villes ne sont pas aussi peuplées) et leur superficie totale est de 1,087 hectares, ce qui donne 54<sup>m</sup>,77 carrés par habitant. C'est dire que la misère y vit dans des conditions intermédiaires entre l'entassement du v<sup>e</sup> arrondissement et le plein air du xiii<sup>e</sup>. Les grandes maisons à six étages bondées de logemens y sont rares. Le plus grand nombre n'en a que deux ou trois ; partant les rues, qui sont généralement plus larges, sont aussi moins sombres et plus aérées. Les loyers sont aussi moins chers ; on peut y avoir pour une somme qui varie de 150 à 200 francs un petit appartement composé de deux pièces. Quelques-uns de ces appartemens sont situés dans des maisons d'apparence assez propre et qui ont dû manifestement être habitées autrefois par des bourgeois. Tel est en particulier, à Ménilmontant, l'aspect de la rue des Cascades, dont le sol est perpétuellement humecté par l'infiltration des sources auxquelles elle doit son nom. Mais ce qui caractérise ces deux arrondissemens, c'est le grand nombre des cités, des passages, des impasses, qui sont le véritable refuge de la misère. Généralement les maisons de ces cités, de ces passages, de ces impasses se sont élevées peu à peu sur des terrains vagues et le propriétaire du sol n'est pas le même que le propriétaire des maisons. Ce dernier est presque toujours un principal locataire qui, après avoir loué le terrain pour une période d'années assez longues, l'a couvert de constructions à un étage, bâties sur le sol même, moitié en planches et moitié en plâtras. Il les loue, non pas au terme ni même au mois, mais à la semaine, au prix exorbitant de 2 fr. 50 par semaine pour une seule chambre, ce qui fait 140 francs par an. Il tire ainsi de son argent un intérêt annuel de 25 pour 100, et, comme il se fait toujours payer d'avance, il n'est exposé à aucune perte. Aussi n'exige-t-il l'apport d'aucun mobilier, et toute une famille peut venir, comme c'est parfois le cas, s'installer dans une de ces chambres avec une botte de paille. Souvent le principal locataire joint à son industrie celle

de marchand de vins, et si parmi les sous-locataires il s'en trouve un, par exception, qui ne soit pas un ami du cabaret, il ne se fera aucun scrupule de l'expulser pour ce seul fait, trouvant qu'il ne lui rapporte pas assez. Lorsqu'au bout d'une vingtaine d'années, le principal locataire voit son bail expirer, il se retire avec une aisance assez ronde, abandonnant pour une légère plus-value ses constructions au propriétaire. Celui-ci, ne voulant point continuer ce triste commerce, les fait démolir et expulse du coup une centaine de familles qui vont promener leur misère ailleurs. Ces familles, prévenues d'avance, attendent jusqu'au dernier moment pour se trouver un logis dans l'espérance vague qu'on les laissera là pour rien et se font mettre sur le pavé. On s'émeut alors, on se récrie contre l'inhumanité du propriétaire, contre l'imprévoyance de l'assistance publique, sans s'informer si on ne se trouve pas en présence (ainsi que cela est arrivé tout récemment) d'un droit parfaitement légitime qu'une inertie calculée voudrait tenir en échec. Ajoutons que, si le propriétaire avait la faiblesse de laisser occuper gratuitement ces masures pendant un temps indéfini, elles ne tarderaient pas à devenir un repaire que la sécurité publique rendrait nécessaire de fermer. L'expérience en a été faite dans une cité située à Clignancourt et elle a été concluante.

Ainsi se sont élevées, ainsi tomberont fort heureusement un jour ces cités de la rue de Meaux, qui n'ont point encore la réputation de la cité Doré, mais qui sont encore plus hideuses et plus abandonnées, la cité Gand, la cité Philippe, la cité du Tarn. Aujourd'hui ce sont d'étroites ruelles bordées à droite et à gauche de bouges où s'entasse, souvent sans autre mobilier qu'un lit pour toute la famille (on sait que le lit ne peut jamais être saisi), toute une population de gens, la plupart sans aveu et sans profession. En hiver, on enfonce jusqu'à la cheville dans un sol boueux : au milieu, deux cabinets, qui servent pour toute la cité, exhalent, par leur porte toujours béante, une odeur infecte ; on circule entre des tas d'immondices, des détritns de toutes sortes, et l'intérieur des maisons n'est pas moins sale que la ruelle. La misère n'a point ici cet aspect décent que nous avons constaté dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, ni cette bonhomie geignante qu'on rencontre encore dans le XIII<sup>e</sup>. Nulle part je n'ai vu individus plus déguenillés ni figures plus rogues. Comme je demandais au concierge de l'une de l'une de ces cités la profession de ses locataires : « Moitié chiffonniers, moitié voleurs, » me répondit-il, et je n'avais guère besoin de ce renseignement pour m'en douter. Ces deux arrondissemens sont peut-être aujourd'hui le coin de Paris le plus vilainement peuplé. Il y a longtemps que les maisons mal famées et les bals publics, dont le boulevard extérieur est bordé, y attirent une population inter-

lope d'hommes et de femmes qui, à partir de la tombée de la nuit, y trône en souveraine. Naguère encore, les vagabonds et les voleurs étaient attirés dans ces quartiers par ces fameuses carrières d'Amérique qui leur servaient de refuge et qui ont même donné leur nom à l'un des quartiers du XIX<sup>e</sup> arrondissement. Aujourd'hui les carrières d'Amérique sont en grande partie comblées; mais leurs hôtes se sont répandus un peu partout, et il n'est pas étonnant que ce levain putride de la prostitution et du vol ait contribué à corrompre la population. Nulle part également je n'ai rencontré d'aussi tristes exemples de dégradation morale. Je citerai un fait qu'on me pardonnera de rapporter malgré sa crudité. Le hasard m'a fait une fois accompagner un contrôleur de l'Assistance publique chez une femme qui, ayant perdu un de ses enfans à la suite d'une maladie, avait adressé à l'administration une demande de secours. Cette femme, à laquelle une boiterie permanente rendait tout travail difficile, avait son mari en prison et demeurait avec son père et un second enfant dans une toute petite chambre. L'exiguïté du mobilier et certains détails dans lesquels je n'entrerai pas ne nous laissèrent aucun doute, malgré ses faibles dénégations, sur la nature des relations du père et de la fille. Nous nous renseignâmes sur la conduite habituelle de la femme, et on nous apprit que, le jour où l'employé de la mairie s'était présenté pour constater le décès de son enfant, il l'avait surprise, dans la chambre même où reposait le petit cadavre, en compagnie de deux hommes. Ce qui m'a le plus frappé, c'est que cette femme n'avait l'air ni d'une impudente ni d'un monstre. Elle semblait prendre assez de soins de l'enfant qui lui restait, et son aspect humble, presque décent, n'avait rien qui au premier abord la distinguât de ses voisines. On sentait que c'était moins la perversité de sa nature que la détresse et l'abandon d'elle-même qui l'avaient précipitée dans cette fange. O misère! misère!

### III.

J'en ai dit assez, peut-être trop, pour montrer dans quelles conditions déplorables est logé le pauvre à Paris. Je reviendrai plus tard sur ce qu'on pourrait appeler la question morale du logement. Je me bornerai, quant à présent, à compléter par quelques chiffres l'exposé de la situation matérielle. Un mot d'abord sur le prix des loyers. Sur 46,815 locaux occupés par des indigens, 1,815 étaient loués moyennant une somme inférieure à 100 francs. Si l'on se souvient des deux logemens au-dessous de 100 francs que j'ai décrits (il est vrai que c'était dans le V<sup>e</sup> arrondissement, où les loyers

sont le plus chers), on peut se représenter comment sont logés les habitans de ces 1,815 logemens. 24,262 étaient loués moyennant une somme de 100 à 200 francs et 6,192 moyennant une somme de 200 à 300 francs. Il n'y en avait que 972 dont le loyer fût supérieur à 300 francs, les autres logemens étant occupés à titre gratuit (loges de concierge, etc.). Ce sont là des chiffres qu'il faudra se rappeler tout à l'heure lorsque nous parlerons des constructions qu'on élève pour offrir un abri aux indigens. Sur ces 46,815 locaux, 24,633, c'est-à-dire plus de la moitié, ne se composaient que d'une seule pièce, et 17,234 de deux pièces, dont l'une n'est presque toujours qu'une petite cuisine; 3,000 étaient entièrement dépourvus d'aucun appareil de chauffage, cheminée ou poêle; 5,144 n'étaient éclairés que par une tabatière, et 1,512 ne prenaient jour que sur un palier ou un corridor. Voilà pour le confortable et la salubrité. Quant au nombre de lits par pièce, 11,505 en contenaient deux, 5,910 en contenaient trois, 1,049 en contenaient quatre, 82 en contenaient cinq. Combien de personnes couchaient dans chaque lit? On comprend que, sur une question de cette nature, la statistique soit muette. Mais ceux qui ont visité les logemens des pauvres savent que, quel que soit l'âge, le sexe, les relations de famille, c'est une moyenne de deux à trois personnes par lit. Voilà pour la moralité. Quant à l'aspect intérieur que présentent la plupart de ces logemens, au désordre et à la saleté qui y règnent, je n'en ai que trop parlé. Cependant, de peur d'être taxé d'exagération, je citerai ici un fragment d'un travail sur les logemens insalubres, lu à l'Académie de médecine par un homme qui porte un nom deux fois connu dans la science médicale et dans la bienfaisance, le docteur Marjolin. Comme président de la Société protectrice de l'enfance, le docteur Marjolin a visité seize cents de ces logemens. On verra si le témoignage de son expérience charitable confirme mes investigations rapides.

« Pour avoir une idée réelle de la malpropreté révoltante et de la dégradation de certains logemens, il faut, dit le docteur Marjolin, y pénétrer au moment où ils viennent d'être abandonnés par un de ces locataires pouvant à peine donner pour son gîte 1 fr. 25 par semaine. Trop souvent le nouvel occupant, non moins misérable que son devancier, trouve en entrant les vitres brisées remplacées par du papier. Quant à la cheminée ou au fourneau, souvent encore il n'en reste que des débris. Le carrelage est défoncé, jonché d'ordures et de débris de toute sorte. Pour ce qui est du papier, personne ne pourrait dire à quelle époque il remonte, tant il est sale et déchiré, et s'il est difficile d'en indiquer la couleur, il est aisé de voir par les mouchetures dont il est couvert que chaque



nuit les locataires livrent de sanglantes batailles à des hôtes fort incommodes. Tel est le triste gîte qui, après avoir été occupé quelques semaines par une famille malheureuse, va abriter une autre famille tout aussi misérable. Habitée à cette existence, l'aspect de cette nouvelle chambre, sale, délabrée, ne l'étonne point. Ayant constamment vécu dans le désordre et la malpropreté, que lui importe de changer de taudis? elle y est née, elle y finira. Mais, lorsqu'à la suite de malheurs imprévus, un ouvrier habitué à l'ordre et à la décence est contraint, pour ne pas coucher dans la rue, de se réfugier dans un de ces affreux bouges, de quel découragement ne doit pas être prise la pauvre mère qui n'a même pas d'eau pour nettoyer la place où vont reposer ses enfans? Lorsque, dans cet infect et étroit réduit, cinq ou six personnes sont obligées de vivre, ne prévoyez-vous pas quelles seront les conséquences d'un pareil encombrement et quel air sera respiré par tous ces individus renfermés dans un local où l'on fait la cuisine sur un fourneau de fonte devant lequel, en hiver, sèchent des couches, des vieilles hardes, et où sont souvent accumulés des débris de toute sorte, répandant une odeur nauséabonde? »

Les conséquences de cet encombrement sont en effet, au point de vue hygiénique, faciles à prévoir, et les chiffres, dont je ne voudrais pourtant pas abuser, ont ici leur signification. De tout temps on a constaté la rapidité avec laquelle les épidémies se développaient dans les quartiers pauvres et le grand nombre des victimes qu'elles faisaient surtout dans les régions où la population est entassée. Villermé a mis le premier ce fait en lumière par ses études statistiques sur l'épidémie cholérique de 1832, et tous les travaux de même nature n'ont fait que confirmer ses observations. Cela résulte en particulier d'un très intéressant rapport du docteur Jules Worms, médecin de la préfecture de la Seine, sur la marche de l'épidémie cholérique de 1873. Ce qui paraît toutefois avoir influé en 1873 sur le développement du choléra, ce n'est pas le chiffre de la misère dans chaque arrondissement, c'est l'entassement des habitans. Celui de tous les arrondissemens qui a été le plus éprouvé, c'est celui de l'Hôtel-de-Ville, qui est par excellence le quartier des rues étroites et des hautes maisons; l'arrondissement de Montmartre et celui de l'Enclos-Saint-Laurent, où la population est très dense, ont compté de nombreuses victimes. Les xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> arrondissemens, où nous avons rencontré tant de misère, ont été moins frappés, sans doute parce que la population y vit plus au large, et le xiii<sup>e</sup>, qui est cependant le plus pauvre de Paris, mais où une population peu nombreuse est disséminée sur une vaste étendue de terrain, n'a compté qu'un nombre insignifiant de décès. La

marche toujours un peu capricieuse des épidémies, dont les brusques soubresauts échappent souvent à toute explication scientifique, donne au reste des indications moins précises, au point de vue de l'influence de la misère sur la santé, que la proportion constante et habituelle des décès déterminés par les causes ordinaires. Le rapprochement de deux chiffres en dira plus sur ce point que tous les commentaires. D'après le dernier bulletin annuel de la statistique municipale, la proportion des décès dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement, celui de l'Élysée, a été de 45.25 individus sur 1,000 habitans; elle a été de 35.72 individus sur 1,000 habitans dans le XX<sup>e</sup> (1). En d'autres termes, on meurt deux fois plus dans les quartiers pauvres que dans les quartiers riches. Sans doute l'insalubrité des logemens n'est pas la seule cause de cet excès de mortalité; les privations de la misère et, il faut bien le dire, l'inconduite y entrent pour beaucoup. Mais comment s'étonner que des individus nés et élevés dans les intérieurs que M. le docteur Marjolin décrit abordent la bataille de la vie dans des conditions déplorables, malin-gres, étiolés, incapables d'un travail sérieux, et succombent prématurément à la maladie, laissant derrière eux sur terre des êtres débiles et sans protection, destinés à suivre le triste chemin que leurs pères ont parcouru?

A tant de maux quels remèdes? Au point de vue hygiénique, il existe bien de par la ville une commission des logemens insalubres, instituée par la loi de 1850, qui fonctionne consciencieusement et qui adresse tous les cinq ou six ans au préfet de la Seine un rapport sur l'ensemble de ses travaux. Du dernier rapport publié par cette commission il résulte que, pendant une période de cinq ans et demie du mois de juillet 1871 au 31 décembre 1876, elle n'a pas statué sur moins de 47,434 affaires. Au premier abord, cela paraît considérable. En réalité, que peut-elle? Faire exécuter par le propriétaire quelques travaux de nettoyage ou d'assainissement pour assurer l'écoulement des eaux ménagères; faire décider la substitution de tel système à tel autre dans l'installation des cabinets privés (cette huitième plaie d'Égypte, me disait un jour un membre de la commission), qui sont pour toutes les maisons de pauvres une cause permanente d'infection; parfois faire agrandir une loge de concierge ou démolir une soupente dont le cube d'air est insuffisant, et puis c'est tout. Quant à la grande mesure d'interdiction de louer pour cause de santé publique, il est infiniment rare qu'on

(1) L'arrondissement de Paris où la proportion des décès est le plus élevé est le XIII<sup>e</sup>, 38.94 sur 1,000 habitans. Mais les décès de l'hospice de la Salpêtrière augmentent la mortalité. C'est pourquoi j'ai choisi le XX<sup>e</sup> comme point de comparaison.

y ait recours. De plus, l'exécution de ces décisions est souvent paralysée par la mauvaise volonté des propriétaires, qui commencent par épuiser tous les degrés de juridiction et qui préfèrent en fin de compte, se laisser condamner à une amende illusoire, plutôt que de se résigner à des travaux onéreux. Enfin cette commission ne peut absolument rien contre l'insalubrité qui résulte du fait des locataires eux-mêmes et de leur entassement. Comment, en effet, forcer une femme qui vit sans répugnance dans la saleté à faire son lit, à balayer sa chambre, à ouvrir sa fenêtre? De quel droit surtout venir dire à une famille de six ou huit personnes qui vit dans une seule chambre dont elle a peine à payer le loyer d'en occuper deux pour être plus au large? Or la malpropreté et l'entassement sont, au point de vue du logement, le fléau du pauvre. Il ne faut donc pas trop compter sur l'action de la commission des logemens insalubres. Lors même qu'on parviendrait (ce qui serait toujours une bonne chose) à fortifier ses pouvoirs, lors même qu'on abrégèrait les formalités de la procédure à laquelle elle est astreinte et qu'on la soustrairait à la tutelle du conseil municipal, où des complaisances électorales pourraient bien faire échouer certaines affaires, on n'obtiendrait pas pour cela grand résultat. Puisque la loi est à peu près impuissante, voyons ce que, sous ses diverses formes, peut la charité.

Payer le loyer du pauvre est une des formes les plus usuelles et assurément les plus utiles de la charité privée, car bien des familles ont roulé dans une irrémédiable misère pour s'être vues un jour expulsées de leur logis et dépouillées par une saisie de leur pauvre mobilier. C'est surtout une œuvre très utile lorsque, par une organisation bien entendue, on met le pauvre de moitié dans l'assistance qu'on lui prête, ainsi que font les œuvres de loyer établies dans plusieurs paroisses, et qu'on contribue au paiement de son loyer pour une part proportionnelle aux versements qu'il a faits lui-même à la caisse de l'œuvre. Peut-être ces œuvres de loyer, si elles étaient pourvues de ressources plus assurées, pourraient-elles aller plus loin encore. Elles pourraient, entrant en relations directes avec le propriétaire, cautionner auprès de lui l'indigent laborieux pour le paiement d'un loyer supérieur à celui que ses propres ressources lui permettraient de supporter, et prendre à leur compte une partie du loyer. Ce serait une charité préventive bien entendue qui, pour assister l'indigence, n'attendrait pas qu'elle fût arrivée à l'état aigu et lui permettrait d'améliorer les conditions où elle vit. Mais on peut assurément mieux faire encore et, ainsi que nous allons le voir, mieux a déjà été fait.

Tout le monde sait le bien qu'a réalisé la Société des cités

ouvrières de Mulhouse en construisant pour les ouvriers des maisons confortables et économiquement conçues qu'elle leur loue moyennant un prix assez modique, comprenant cependant en sus du loyer véritable une somme représentant l'amortissement du capital de premier établissement; combinaison très ingénieuse qui rend l'ouvrier propriétaire de la maison qu'il occupe au bout d'un certain nombre d'années. Cette œuvre philanthropique, qui a eu beaucoup de retentissement, a eu aussi beaucoup d'imitateurs. Quelques grandes sociétés, comme Anzin et le Creusot, quelques manufacturiers, parmi lesquels on peut citer MM. Godin et Menier (quelques réserves qu'il y ait lieu de faire au sujet de certains détails dans l'organisation du familistère de Guise ou de la cité ouvrière de Noisiel), ont construit pour leurs ouvriers des habitations dont ils leur offrent la jouissance à des conditions très avantageuses. On est au premier abord tenté de s'étonner qu'à Paris, où l'assistance charitable est fort active et fort ingénieuse, on n'ait pas marché plus rapidement dans cette voie. Disons cependant qu'il a peut-être été fait davantage qu'on ne croit et qu'on ne sait. Pendant la durée de l'empire, un assez grand nombre de maisons offrant aux ouvriers des logemens suffisamment confortables au prix de 200 à 300 francs ont été construits sur le boulevard Mazas et ailleurs, soit totalement aux frais du gouvernement, soit en partie avec des subventions octroyées par lui. M. le comte de Madre, la Société coopérative immobilière de Paris, ont construit également des maisons et des logemens où des ouvriers peuvent se loger pour ce même prix. Une société nouvelle, qui est actuellement en voie de formation dans le xvi<sup>e</sup> arrondissement, espère pouvoir mettre à la disposition des ouvriers, à Passy et à Auteuil, une petite maison isolée avec un jardin au prix de 300 francs. Mais Paris est sous ce rapport bien en retard de Londres, où l'on compte déjà vingt-sept sociétés ayant le même but (1). Ce qui explique le peu de développement et même, pour quelques-unes, l'échec de ces sociétés à Paris, ce sont deux raisons d'ordre tout à fait différent, l'une matérielle et l'autre morale. La raison matérielle, c'est qu'à Paris la cherté croissante des terrains et de la construction rend presque impossible la création d'habitations isolées et de types divers comme à Mulhouse ou au Creusot. Il est presque toujours nécessaire de construire en hauteur et d'élever des grandes maisons à cinq ou six étages. Or (et c'est la raison morale), ces maisons répugnent à l'ouvrier; il a horreur de la caserne, de l'appartement identiquement

(1) Voir, sur la question des habitations ouvrières, un ouvrage de MM. Muller et Cacheux, qui a obtenu une médaille d'or à l'exposition de 1878.

semblable à celui qui est situé à droite et à gauche, en dessus et en dessous. Il lui semble qu'il y est parqué, surveillé, que son indépendance, sa dignité en souffre. Il faut aller plus loin et dire que même l'habitation isolée dont il se sent peu à peu devenir propriétaire, si chère à l'ouvrier mulhousien, n'a que peu d'attraits pour l'ouvrier de Paris. Pour lui, se lier par un contrat à demeurer vingt ans sous le même toit, à travailler dans la même fabrique, à enfouir toutes ses économies dans un même sol, c'est se river de nouveau à la glèbe, c'est couper les ailes à son espérance, c'est renoncer à ces rêves de fortune et de grandeur qui hantent toujours son imagination. « Il ne veut pas, dit excellemment M. Corbon dans son livre sur *le Secret du peuple de Paris*, il ne veut pas bâtir sa maison comme on le lui conseille et sur le terrain qu'on lui propose d'acquérir. Il préfère camper sous la tente, comme s'il entrevoyait dans le lointain l'objet de ses ardentés aspirations, la cité radieuse où règne son idéal de justice. »

D'ailleurs, toutes ces combinaisons, telles qu'elles ont été conçues jusqu'à présent, sont-elles bien de nature à venir en aide à l'indigent proprement dit? Lorsqu'on se rappelle que sur 46,000 locaux occupés par des indigens, il n'y en a que 7,000 dont les locataires soient en état de payer plus de 200 francs, on se demande de quelle utilité peuvent être pour le véritable indigent des maisons où on lui offre des appartemens qui atteignent à près de 300. Ceux qui se consacrent à l'œuvre tout à fait méritoire et digne d'encouragemens de créer des cités ouvrières doivent se rendre bien compte que, s'ils veulent venir en aide non pas seulement aux ouvriers aisés, mais aux pauvres, il faut qu'ils se résignent à tirer de leur argent un intérêt extrêmement peu rémunérateur. Ce n'est pas à 4 pour 100, comme la société civile de Passy-Auteuil, mais à 2 pour 100 au plus qu'il faudrait limiter les bénéfices de l'entreprise. Aussi toute œuvre ayant pour but de créer des logemens pour les indigens proprement dits doit-elle forcément, à Paris du moins, rentrer en partie dans le domaine de la charité. Je sais qu'aujourd'hui ce mot, qui pourtant ne signifie qu'une seule chose, l'amour, sonne mal à certaines oreilles, mais il faut reconnaître qu'il y a certains problèmes dont on poursuivra vainement la solution en dehors du dévouement et du sacrifice que la charité comporte. En matière d'habitations ouvrières, entre autres, toute entreprise qui aura eu pour mobile unique un objet de spéculation, cette spéculation fût-elle parfaitement légitime, est fatalement vouée à l'insuccès. Je citerai en terminant un exemple bien frappant de cette vérité.

Il y a quelques années, le propriétaire d'un vaste terrain situé dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, entre la rue Nationale et la rue Jeanne-

d'Arc, conçut le dessein, à l'abri de tout reproche, de couvrir ce terrain de constructions destinées à servir de logemens à des ouvriers. Il éleva dans cette pensée huit-grands corps de bâtimens dans lesquels il pratiqua douze cents logemens, comptant sans doute, pour attirer les locataires, sur le bon marché de ces logemens, dont quelques-uns descendaient au prix modique de 60 francs par an. Mais l'événement ne répondit pas à son attente. Cette horreur instinctive de la caserne dont j'ai parlé détourna les ouvriers sérieux de venir s'y établir. Peut-être, il faut le dire, certains détails d'aménagement intérieur de l'immeuble, trop économiquement construit, l'obscurité des escaliers et des corridors, où il faut chercher à tâtons la porte de chaque appartement, l'exiguïté des chambres elles-mêmes, n'étaient-ils pas faits pour les attirer beaucoup. Aussi la cité Jeanne-d'Arc a-t-elle été peu à peu envahie par une population flottante de déclassés, qui ne vient s'y établir que faute de pouvoir s'héberger ailleurs et avec l'arrière-pensée d'échapper au paiement du loyer. Si la porte charretière de chacune des sept entrées de la cité n'était tenue constamment fermée et ne forçait les habitans à sortir par une étroite issue en passant sous les yeux du concierge, il n'y en a guère qui se fissent scrupule de déménager à petit bruit en emportant pièce par pièce leur mobilier. Sur les deux mille locataires environ que contient la cité, il n'y en a pas cent qui vivent d'un gain normal et qui soient dans une situation régulière. Les uns sont des rôdeurs qui viennent y chercher seulement un gîte pour la nuit ; les autres sont des ménages ou plutôt des couples qui se sont formés par hasard, qui se quitteront de même et qui, en attendant, engendrent enfans sur enfans avec l'insouciance de la misère. Les mœurs brutales et malpropres de cette population dégradée ont hâté singulièrement la détérioration de l'immeuble, dont, faute sans doute de tirer de son capital un intérêt suffisant, le propriétaire a laissé tomber dans un état déplorable les conduites et les cours intérieures (1). Mais ce sont les habitans eux-mêmes qui sont responsables de l'odeur infecte qui s'exhale des cours, où ils jettent des immondices de toute sorte, des haillons malpropres qu'ils suspendent aux fenêtres, des ordures qui souillent les paliers. L'année dernière, ils brisaient les rampes de l'escalier, les portes des cabinets, les fenêtres des appartemens inoccupés, pour se faire, avec les débris, du bois de chauffage. Aussi l'aspect intérieur de cette cité dépasse-t-il tout ce qu'on peut imaginer au point de vue de la saleté des habitans et de leur entassement ; j'y ai compté

(1) Une épidémie de variole qui a fait de nombreuses victimes dans la cité a appelé, l'année dernière, l'attention de l'autorité publique et provoqué deux délibérations du conseil municipal, ce qui donne à chacun le droit d'en parler.

huit personnes, le père, la mère et six enfans, demeurant dans un réduit obscur qui n'avait pas 3 mètres de large sur 6 de long, avec, pour tout mobilier, un lit et deux matelas. C'est un lundi que j'ai visité la cité Jeanne-d'Arc, et les chambres étaient plus remplies que d'habitude, bon nombre de locataires cuvant encore, étendus sur leur lit, le vin de la veille. En descendant un des nombreux escaliers, je me croisai avec un garçon qui paraissait avoir dix-sept ou dix-huit ans et qui montait en trébuchant. Une bande de gamins lui faisait cortège et répétait comme un refrain : « Il est soûl ! » Je traversai une des cours où il y avait bien cinquante enfans déguenillés qui jouaient, criaient, se bouscullaient. Une petite fille un peu plus fine et mieux vêtue que les autres tomba heurtée par une de ses compagnes ; en se relevant, elle l'apostropha à pleine bouche du mot célèbre que l'auteur des *Misérables* a tenu à rétablir dans son récit de la bataille de Waterloo. En m'en allant, je ne pouvais m'empêcher de me demander quelle destinée matérielle et morale attendait la plupart de ces petits êtres. Pour quelques-uns, peut-être pour beaucoup, la réponse n'était pas bien loin. A quelques pas de la cité Jeanne-d'Arc débouche une petite rue, appelée la rue Harvey, qui est bordée de maisons où la débauche est à l'encan sous sa forme la plus brutale. Une voiture y pénétrait, remplie de femmes nu-tête, en robes de soie fanée. Un peu plus loin, sur le boulevard de la Gare, s'ouvre un de ces établissemens où l'on ne débite que des liqueurs fortes, eau-de-vie et absinthe. Il était comble et des hommes en blouses malpropres se pressaient debout devant le comptoir d'étain. La prostitution pour les filles, le cabaret pour les garçons, n'est-ce pas là ce qui est fatalement au bout d'une enfance ainsi écoulée et ne peut-on appliquer à ceux qui sont nés dans des conditions pareilles ce que saint Augustin disait au sens mystique de l'homme lui-même ? « *Genitus per immunditiam, vivens in miseria, moriturus in angustia* : Né dans l'immondice, vivant dans la misère, il mourra dans la détresse. »

J'ai décrit dans cette étude la situation de ceux qui vivent dans un appartement garni de leur propre mobilier, si chétif qu'il puisse être. Je parlerai dans la prochaine de ceux qui, n'ayant ni appartemens ni meubles, changent de logis tous les jours ou qui sont réduits à demander un asile à la charité.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

---

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

## LA RÉVOLUTION

---

LES DESTRUCTIONS. — LES PROJETS.

---

Il y a plusieurs parts à faire dans l'œuvre pédagogique de la révolution : la part des destructions, la part des essais et des projets, la part des œuvres et la part des résultats.

Après avoir jeté bas toutes les fondations de l'ancien régime, constituans, législateurs et conventionnels entreprennent successivement d'élever sur ses ruines un monument grandiose et s'épuisent en d'interminables et fastidieux efforts sans y parvenir. Cependant, à la fin, dans les tout derniers jours de la convention, ce laborieux enfantement aboutit : un vaste projet embrassant tous les degrés d'enseignement voit le jour, et bientôt à la période des tâtonnemens succède une période d'action, de mise en œuvre. Le directoire tente de donner corps et vie à ce projet, legs suprême de ses terribles devanciers ; un sérieux essai se poursuit ainsi pendant plusieurs années, jusqu'au moment où, devant la faiblesse des résultats acquis, la nécessité d'une nouvelle organisation se fait sentir. — On se propose de parcourir ces diverses phases de l'histoire de l'instruction publique pendant la révolution, sans toutefois leur accorder une égale importance. On s'attachera de préférence à la dernière, qui est de beaucoup la plus intéressante et la moins connue. Le reste tiendra facilement en un seul chapitre.



## I.

Lorsque, le 5 mai 1789, les états-généraux se réunirent, il n'y avait peut-être pas une seule des institutions de l'ancien régime qui n'appelât de profondes réformes. Les finances, l'administration, l'armée, les parlemens, la noblesse, le clergé, les corporations, les jurandes et les maîtrises, toutes ces fondations, vieilles de plusieurs siècles, branlaient à crouler. Même, à considérer l'ardeur des esprits et le grand mouvement d'idées devant lequel la royauté venait de capituler, c'était miracle qu'elles fussent encore debout. L'ancienne organisation des études ne pouvait échapper au sort commun; elle aussi devait se transformer sous peine d'être brisée. Depuis un demi-siècle, l'agitation provoquée par les encyclopédistes et les parlementaires d'une part, l'attraction exercée, de l'autre, par les doctrines et les écrits de Locke, de Condillac, de Rousseau surtout, avaient, on peut le dire, gagné toutes les classes. Lisez le « résumé des cahiers et pouvoirs remis par les bailliages et les sénéchaussées à leurs députés aux états-généraux, » et vous y rencontrerez partout l'expression du même vœu, l'idée de la nécessité d'un nouveau système d'études et d'éducation. Vous les trouverez même, chose étrange, plus énergiquement accentuées dans les cahiers du clergé et de la noblesse que dans ceux du tiers.

« Il n'est peut-être pas d'objet (l'instruction) qui mérite une attention plus sérieuse de la part de l'assemblée nationale, » est-il écrit dans les cahiers du clergé de Bar-sur-Seine... « C'est du sein des lumières réunies aux états-généraux que doit sortir le plan si universellement désiré d'une éducation salutaire et générale. »

Ceux de Rodez et de Saumur demandent « qu'il soit fait un plan d'éducation nationale pour la jeunesse; » ceux de Lyon, « que l'éducation publique soit prise en considération et qu'on travaille sérieusement à la réformer; que pour y parvenir elle soit confiée à un corps enseignant dont les membres soient amovibles pour cause de négligence, d'inconduite ou d'incapacité; qu'elle ne soit plus dirigée d'après des principes arbitraires et que tous les instituteurs publics soient tenus de se conformer à un plan uniforme approuvé par les états-généraux. »

Les cahiers de la noblesse sont plus explicites encore : « L'assemblée générale portera souvent son attention sur les établissemens d'éducation publique qui manquent absolument dans plusieurs parties du royaume. Ces fondations, presque toutes anciennes, ont conservé la routine des siècles passés. Il serait temps de les faire participer aux lumières acquises, de leur donner un régime plus propre à former des citoyens de tous états, et surtout de

propager jusque dans les campagnes les moyens d'une éducation suffisante à ceux qui les habitent et qui puisse s'étendre même jusqu'aux pauvres... Nous recommandons à nos députés de présenter notre vœu pour l'établissement d'une commission chargée spécialement de s'occuper de l'instruction publique. » Ainsi s'expriment les cahiers de la noblesse de Saintes. Ceux de Lyon réclament dans l'éducation de l'un et de l'autre sexe des changemens de nature à lui imprimer « un caractère national; » ceux de Paris, « que l'éducation publique soit perfectionnée et étendue à toutes les classes de citoyens; qu'il soit rédigé pour tout le royaume un livre élémentaire contenant sommairement les points principaux de la constitution; que ce livre serve partout à l'éducation de la première jeunesse et que les Français apprennent en naissant à connaître et à respecter leurs lois; » ceux de Touraine, « que, dans le moment où la France va se régénérer et où la constitution, jusqu'à présent flottante, va prendre une forme régulière,.. le droit public fasse, après la religion, la base de toutes les études; » ceux de la Guyenne, « qu'il soit formé un plan d'éducation publique dont les principes soient analogues à la constitution nationale et que Sa Majesté soit suppliée de nommer un comité à cet effet. » Enfin ceux de Blois, « qu'il soit établi un conseil composé des gens de lettres les plus éclairés de la capitale et des provinces et de citoyens de divers ordres, pour former un plan d'éducation nationale à l'usage de toutes les classes de la société et pour rédiger des traités élémentaires. »

Un tel concert, venant des ordres privilégiés, était singulièrement significatif et dut nécessairement peser d'un grand poids sur l'assemblée nationale et sur les assemblées postérieures. Dès lors que la noblesse et le clergé s'unissaient pour réclamer une nouvelle organisation de l'instruction publique, qui s'y serait opposé? La royauté? elle n'avait pas assez de toutes ses forces pour résister sur les points essentiels; c'eût été folie d'en distraire quelque chose pour défendre une position où son existence même n'était pas intéressée. D'ailleurs, n'avait-elle pas déjà laissé faire les parlemens? Leur œuvre se continuait; qu'avait-elle à y redire? Quant au tiers-état, son adhésion était certaine. Il était acquis d'avance aux réclamations des deux autres ordres.

La route était donc libre, et, dans cette direction au moins, la révolution n'avait à craindre et ne rencontra en réalité aucune résistance. Elle pouvait réformer tout à son aise : elle en avait le pouvoir, et personne ne lui en contestait le droit. Les universités ne se défendaient même pas; dès le principe, il semble qu'elles aient vu leur fin prochaine et qu'elles s'y soient résignées. Les collègues firent mieux : ils secondèrent le mouvement. Les premiers projets

d'éducation soumis à l'assemblée nationale en 1789 et 1790 émanent d'eux pour la plupart : Degranthe était professeur à Louis-le-Grand; Villiers, Paris et Daunou appartenaient à l'Oratoire, et c'est encore à l'un des membres de cette congrégation qu'il faudrait, suivant quelques personnes, attribuer la paternité du plan de Talleyrand. Quoi qu'il en soit, jamais, à aucun moment, l'action législative n'avait été soutenue par un mouvement plus clair et plus vif, et n'avait trouvé pour s'exercer sujet et terrain mieux préparés.

Qu'advint-il cependant? En fait de réformes, on eut une destruction. Où l'opinion publique attendait une meilleure et plus large distribution des études, on n'eut plus d'études du tout, rien que le vide, le néant et, pour dissimuler ce vide, pour cacher ce néant, une succession de projets plus chimériques les uns que les autres.

C'est un triste spectacle que cette lente agonie d'institutions plusieurs fois séculaires et cependant encore pleines de vie, que l'extinction graduelle de tous ces foyers d'instruction où s'était formé pendant tant d'années le génie même de la France. Il y avait là d'immenses ressources, un fonds d'une richesse inappréciable, de fortes assises et des cadres auxquels il fallait bien se garder de toucher. La révolution n'eut pas cette sagesse; elle ne sut ou ne voulut rien conserver du passé; en ce point comme dans le reste, elle prétendit faire table rase, improviser des écoles, des maîtres, une méthode, comme elle improvisait des armées. Elle crut de très bonne foi qu'il lui suffirait, sur ce terrain comme sur un autre, de décréter la victoire pour la remporter. Grave erreur en un sujet où le progrès est inséparable de la tradition et où la plus vulgaire prévoyance commandait de ne rien changer d'essentiel aux fondations existantes, avant d'avoir au moins arrêté le plan et jeté les bases d'une nouvelle organisation.

Il faut remonter jusqu'aux premiers temps de l'assemblée constituante pour trouver le point de départ de toutes ces destructions. Le vandalisme n'a pas tout fait, comme on le croit généralement. Il a sa bonne part assurément de responsabilité; mais il est juste de reconnaître que la constituante et la législative ne lui avaient guère laissé que les derniers coups à porter. Dès le principe, l'ancien régime scolaire fut profondément atteint, frappé aux sources mêmes de son existence, par l'abolition des privilèges dans la mémorable nuit du 4 août 1789. Cet acte, tout d'enthousiasme et de générosité, qui excita dans le moment une si vive admiration et qui est encore aujourd'hui si bruyamment célébré, fut peut-être un grand acte; ce ne fut assurément pas, à le considérer froidement, un acte très politique. Aristide l'eût conseillé sans doute; Thémistocle, — et par Thémistocle j'entends une assemblée plus rassise, plus maîtresse d'elle-même, — ne se fût

point tant pressé. La féodalité devait disparaître, personne n'y contredit, mais encore y fallait-il quelques précautions; le sacrifice était nécessaire, mais il n'était pas défendu d'en attendre le moment opportun et d'y faire un choix. A côté de vexations et d'abus devenus intolérables, il y avait d'anciennes possessions d'état, légitimées par de grands services rendus, à sauvegarder. Ainsi, de temps immémorial, en France, les dîmes avaient été l'une des principales ressources des écoles. Elles formaient, en partie, la dotation de l'instruction publique. Nombre de séminaires, de collèges et même d'universités en vivaient. Bref, un sérieux intérêt commandait d'en maintenir au moins la part afférente aux maisons d'éducation, ou de la remplacer par une subvention pareille. La constituante, dans sa précipitation, ne vit pas cela; elle abolit les dîmes de toute nature et les revenus qui en tenaient lieu, en même temps que les autres privilèges, « sauf, dit le décret, à aviser aux moyens de subvenir d'une autre manière à tous les établissemens, séminaires, écoles, collèges, etc., à l'entretien desquels elles sont actuellement affectées. »

Par une disposition transitoire, il est vrai, la perception des « dites dîmes, » devait continuer « jusqu'à ce que les anciens possesseurs fussent entrés en jouissance de leur remplacement, suivant les lois et en la manière accoutumée. » Mais cette disposition tutélaire ne tarda pas à être elle-même abrogée. Ce fut l'objet d'un décret du 20 avril 1790, qui décida « qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1791, les dîmes de toute espèce cesseraient d'être perçues. »

A la même époque et au même ordre d'idées plus généreux que réfléchi se rattache une mesure d'une non moindre portée : la suppression des taxes indirectes (2-17 mars 1791). Un grand nombre d'écoles et de collèges jouissaient de rentes plus ou moins élevées sur le produit des octrois et se trouvaient conséquemment intéressés à leur maintien. La constituante n'hésita pas à tarir encore cette source de revenus, qui devait être considérable, si l'on en juge par le nombre des réclamations dont on retrouve encore la trace aux archives, et qui forment un dossier du plus triste intérêt. Il faut voir, dans ces documens, à quelle condition étaient déjà réduites beaucoup de maisons d'éducation à la fin de l'année 1791. Ce n'est pas encore la ruine, mais c'est déjà la misère. Tel établissement naguère fort convenablement renté se voit maintenant contraint à tendre la main; tel autre a dû réduire le nombre de ses professeurs par raison d'économie.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Tous souffrirent et se plaignent, et c'est en vain que, par une loi du 6 juin 1792, la législative essaiera d'apporter quelque soulagement

à tant de détresse, en mettant 200,000 francs à la disposition du ministre de l'intérieur « pour donner des secours aux professeurs des collèges et des universités qui avaient perdu leurs revenus par la suppression des dîmes et des octrois. » Ce maigre crédit devait être et fut presque aussitôt absorbé que voté.

Mais ce n'est pas seulement dans leurs revenus que la constituante atteignit les maisons d'éducation. Il lui était réservé de les frapper plus gravement encore par un acte qui porte un nom fameux dans l'histoire : la constitution civile du clergé du 12-26 juillet 1790. Déjà, à ce moment, le clergé avait cessé, non-seulement de former un ordre à part dans l'état, mais encore d'être propriétaire. Ses biens avaient été mis à la disposition de la nation par le décret du 2 novembre 1789 ; ses couvens avaient été réduits à un seul du même ordre dans chaque municipalité (5 février 1790). Enfin, l'émission des vœux monastiques elle-même avait été suspendue (28 octobre 1789). La constitution civile du clergé acheva de porter le trouble dans l'église. Introduire le principe électif dans l'organisation ecclésiastique et substituer l'institution métropolitaine à l'institution pontificale, c'était renverser de fond en comble la hiérarchie établie, usurper sur le domaine spirituel, provoquer avec Rome un conflit sans autre issue possible qu'un schisme bientôt suivi d'une guerre religieuse. C'était jeter l'église, si nationale au début, dans les bras de la contre-révolution et de l'étranger. Aucune mesure enfin ne pouvait être plus impolitique et n'eut de plus funestes conséquences à tous les points de vue, même à celui des écoles. En effet, l'ancienne organisation des études était trop intimement liée à celle de l'église, elles avaient des rapports trop étroits pour que l'anarchie pût se mettre dans celle-ci sans que l'autre en ressentît immédiatement les effets. Quand le corps était malade, comment les membres n'auraient-ils pas souffert ? Or, on l'a vu, les membres du corps enseignant, à l'époque de la révolution, relevaient pour la plupart de l'église, soit qu'ils appartenissent à quelque corporation, soit qu'ils fussent simplement prêtres. La constitution imposée par l'assemblée nationale au clergé les opprimait donc au même titre que les évêques et les curés ; pour eux, comme pour les autres, l'iniquité, le sacrilège étaient les mêmes. D'autant que l'obligation du serment ne devait pas leur être longtemps épargnée. La constitution civile ne l'avait d'abord exigé que des archevêques, évêques et curés ; un décret subséquent du 22 mars 1791, bientôt aggravé par un autre décret du 15-17 avril suivant, y ajouta « les agrégés et en général tous les individus en fonction dans les établissemens appartenant à l'instruction publique. » Ainsi, de l'église, la persécution s'étendait à l'école ; et comme si ce n'était pas assez des évêques et des curés insermen-

tés, la constituante allait encore se mettre sur les bras le personnel ecclésiastique universitaire qui, malgré ses tendances jansénistes, ne pouvait manquer, dans une question de cet ordre, de régler son attitude sur celle de l'épiscopat; non contente d'avoir enlevé le plus clair de leurs revenus aux maisons d'éducation, elle n'hésitait pas à en décimer le personnel, ou, pour parler plus précisément, à le placer entre la soumission à des décrets frappés d'anathème par le saint-père ou la révocation. C'est à cet état de misère matérielle et morale qu'en moins de deux ans et demi la révolution avait déjà réduit les écoles.

Il restait à les laïciser, pour nous servir d'un barbarisme fort à la mode aujourd'hui. Ce fut l'œuvre de la législative et des girondins, leur œuvre bien personnelle et bien propre. Le 18 août 1792, un décret rendu sur la proposition du comité d'instruction publique déclarait « détruites et supprimées toutes les corporations séculières ecclésiastiques, et généralement toutes les corporations religieuses et congrégations séculières d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, même celles uniquement vouées au service des hôpitaux. » Aux termes de ce même décret, les membres « employés dans l'enseignement public » étaient invités à en continuer l'exercice « à titre individuel et jusqu'à son organisation définitive, sous peine de se voir privés de la moitié de la pension qui leur aurait été accordée. »

Quant aux biens « formant la dotation des corporations, » l'article les concernant disposait que les uns seraient administrés, les autres (les immeubles réels) vendus dans la même forme et aux mêmes conditions que les autres domaines nationaux, à l'exception des bâtiments et jardins des collèges encore ouverts en 1789, « quoique faisant partie des biens propres des congrégations supprimées. »

C'était surtout pour les collèges et les couvens qu'avait été désastreuse la constitution civile du clergé; ce furent surtout les petites écoles qui eurent à souffrir du décret du 18 août 1792. De toutes les mesures oppressives auxquelles elles succombèrent, aucune ne pouvait leur être plus préjudiciable. Il ne suffisait pas en effet d'inviter les membres des congrégations supprimées à continuer l'exercice de leurs fonctions; pour que cette invitation ne fût pas dérisoire, il n'eût pas fallu commencer par s'emparer des biens dont ils vivaient; ou du moins il eût fallu, dans le même temps, mettre à la charge de l'état leur entretien. A cette condition, peut-être, un certain nombre de maîtres congréganistes, — ceux qui auraient consenti à prêter serment, — seraient demeurés à leur poste, au lieu qu'ils l'abandonnèrent tous, dès que le décret eut paru; les petites écoles étaient déjà bien malades à ce moment; on peut dire que ce coup les acheva.

Au résumé, les collèges et les universités ruinés plus d'à moitié par l'abolition des dîmes et des octrois, les petites écoles fermées en grande partie par suite de la suppression des corporations, le personnel enseignant réduit dans des proportions énormes et ce qu'il en restait persécuté, livré en proie à la tyrannie des sociétés populaires et des comités de surveillance, ou au caprice des autorités locales : tel était à la fin de 1792, sans compter l'émigration, la guerre et les assignats, l'état de l'instruction publique en France. Voilà la situation en face de laquelle allait se trouver la convention. En vérité, sa tâche était bien simplifiée; consommer la ruine des écoles en soumettant à la loi commune, c'est-à-dire à la confiscation, ceux de leurs biens qui en avaient été jusqu'alors exceptés; puis jeter bas ces débris, témoins importuns d'un régime détesté, ces institutions barbares et gothiques, ces repaires de l'esprit monacal et féodal, universités, collèges, académies; quoi de plus facile! Il n'y avait pas une goutte de sang à verser là : pas de procès, comme pour Louis XVI, à instruire; pas d'enquête à faire, de témoignages à recueillir. La cause était entendue, gagnée d'avance : il ne restait plus qu'à rédiger l'arrêt.

La convention commença par les biens. Apparemment c'était le plus pressé. Dès les premiers temps de son existence, en mars 1793, un décret mettait à la disposition de la nation « les biens formant la dotation des collèges, des bourses et de tous les autres établissements d'instruction publique, à l'exception de ceux jugés nécessaires pour les cours et pour l'habitation des professeurs et des élèves. » Par ce même décret, l'état prenait à sa charge le traitement des professeurs et instituteurs « sans toutefois qu'il pût excéder 1,500 livres dans les villes au-dessous de trente mille âmes et 2,000 livres dans les villes au-dessus de cette population. » Donc, les titres sur lesquels reposait depuis tant d'années la fortune des écoles étaient anéantis; détruit aussi le riche patrimoine qu'elles tenaient de la munificence des princes, des évêques, de quelques grandes maisons, en partie même de leurs propres membres, et qu'elles avaient lentement accru. Toutes ces fondations, dues pour la plupart au sentiment chrétien, allaient se perdre dans le gouffre où tant d'autres richesses avaient déjà disparu. Mais par une compensation dont les effets devaient singulièrement se faire attendre, l'éducation de la jeunesse était placée parmi les services que la société rétribuait directement : l'état devenait enseignant. Ici finit en réalité l'ancien régime scolaire. La mort peut venir à présent : l'Université de Paris elle-même n'a plus qu'un simulacre d'existence. Privée d'une de ses facultés (1), de son tribunal, réduite

(1) La faculté de théologie. Elle avait été fermée par ordre du directoire du départe-

à changer le nom de ses collègues et le caractère de son enseignement, opprimée dans sa croyance, abandonnée de ses meilleurs maîtres et du plus grand nombre de ses élèves, elle ne montre plus aux yeux que la triste image d'un corps qui s'en va.

En apparence, le train des choses est toujours le même : la machine n'a pas cessé de marcher, les exercices scolaires se succèdent avec la régularité et dans leur ordre habituels. Singulier spectacle et plus singulier contraste encore ! dans ce Paris agité par tant de secousses violentes, parmi tant de ruines et de catastrophes, en pleine terreur, quand tout croule et s'effondre, quand de l'ancien régime il ne reste plus rien, pas même le roi, une seule chose est demeurée fixe, immuable dans ses habitudes et dans ses traditions : la Sorbonne. Au mois de juillet 1793, quelques jours après la mort de Marat, les compositions du concours général entre les collèges de Paris eurent lieu comme à l'accoutumée. Un peu plus tard, le 4 août, la distribution des prix se fit également avec le cérémonial et la pompe d'usage. L'emplacement seul avait été changé ; par une innovation toute révolutionnaire, ce ne fut pas cette fois sous les murs aristocratiques de la vieille maison de Richelieu que les lauréats vinrent recevoir leurs couronnes ; elles leur furent données en un lieu plus approprié aux circonstances, dans la salle même des Jacobins. Des députations de la convention, du tribunal criminel, du tribunal de cassation et de tous les corps administratifs et judiciaires siégeaient dans l'assemblée. Plusieurs discours furent prononcés, entr'autres un du citoyen Dufourny, membre du directoire, qui commençait par ces mots empruntés à *la Marseillaise* : « Enfans de la patrie, le jour de gloire est arrivé ! » et qui continuait par ceux-ci : « Que vos âmes, enfans de l'égalité, ne s'effraient pas de ce que vos fronts seront un moment ceints de ces couronnes, car ces couronnes ne sont pas celles de l'orgueil, ni celles de la tyrannie ; ce sont les couronnes de l'émulation, des talens qui ont fondé, illustré et défendu les républiques. »

Après cette harangue enflammée, le doyen des délégués de la convention s'assit au fauteuil et prit à son tour la parole ; puis le citoyen Crouzet, principal du collège du Panthéon, lut un poème sur la liberté, où personne ne vit une satire et qui fut couvert d'applaudissemens. Mais cette pompeuse journée était la dernière que le sort réservât à l'Université, et l'hymne de Crouzet, le suprême accent qu'elle dût faire entendre, son chant du cygne. A quatre jours de là, le 8 août 1793, un premier décret supprimait brutalement « toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation. »

ment en mars 1791, à cause de l'adhésion de ses membres à la protestation de l'archevêque de Paris contre la constitution civile du clergé et de leur refus de prêter serment.



Un mois après, le 9 septembre, les écoles militaires disparaissaient à leur tour et les corps administratifs étaient « expressément chargés de pourvoir au remplacement de ceux des instituteurs publics qui n'avaient pas constamment professé, depuis 1789, les principes de la révolution. » Enfin, le 15 septembre suivant, sur une pétition présentée par les autorités constituées du département de Paris et des districts ruraux, accompagnées de députations de la commune, des sections et des sociétés populaires, la convention décidait « qu'indépendamment des écoles primaires, il serait établi dans la république trois degrés progressifs d'instruction : le premier pour les connaissances indispensables aux artistes et ouvriers de tous les genres ; le second pour les connaissances ultérieures, nécessaires à ceux qui se destinent aux autres professions de la société ; le troisième pour les objets d'instruction dont l'étude difficile n'est pas à la portée de tous les hommes. » En conséquence, « les collèges de plein exercice et les facultés de théologie, de médecine et de droit étaient supprimés sur toute la surface de la république. » Ainsi finit, sur une impérieuse sommation de la foule, sans rapport et sans enquête préalable, sans même obtenir la suprême consolation d'un débat contradictoire et sans qu'une seule voix osât prendre sa défense, incidemment, misérablement, condamné par la rue, un régime qui, dans le cours de son existence six fois séculaire, avait formé tant et de si fortes générations et porté si loin la renommée de la culture et de l'esprit français : cette Université de Paris, mère de toutes les universités de France et d'Europe et longtemps la première par l'influence et l'autorité de son enseignement, encore plus que par son ancienneté ; ces universités provinciales qui entretenaient sur tant de points, avec le secours des sociétés savantes et des académies, une si remarquable intensité de vie intellectuelle ; ces collèges, enfin, si injustement décriés, qui pouvaient avoir des parties faibles, mais dont l'organisation, en somme, était si forte, la discipline si ferme et la méthode si sûre. C'en est fait de ce vaste ensemble, fruit de tant d'efforts individuels, de libéralités privées et d'obscurs dévouemens, où chacun, princes, évêques, cités, corporations, avait apporté sa part ; les uns donnant leur obole, les autres leur expérience pédagogique et leurs vertus professionnelles. Toute cette *barbarie* va disparaître « et tomber sous la faux réformatrice (1). » Qu'importe que le sol soit déjà jonché de ruines ? il faut que les ruines mêmes périssent, — *etiam periere ruinæ*, — qu'elles soient réduites en poussière afin

(1) Pétition du 15 septembre.

que de cette poussière et de ce néant surgisse enfin « le grand édifice promis depuis si longtemps à l'impatience des Français (1). »

## II.

*Le travail de Mirabeau sur l'éducation publique.* — Il serait beaucoup trop long et sans grand intérêt d'entrer dans le détail de tous les projets, rapports, plans ou discours qui se succédèrent de 1789 à l'an iv. La plus robuste patience n'en supporterait pas l'analyse. « On n'étudie pas le vide, » a dit un peu sommairement, à propos des essais pédagogiques de la révolution, un écrivain d'ordinaire plus mesuré dans ses expressions. Nous ne sommes pas de cet avis : il faut étudier même le vide, en histoire; le vide est un phénomène comme un autre. D'ailleurs il n'est pas vrai que tout soit également creux dans ces improvisations multipliées. S'il en est de sottes, il en est aussi de brillantes. Seulement il y faut distinguer et, naturellement, en laisser beaucoup plus qu'en prendre.

Le premier de ces projets par la date comme par l'importance de son auteur est le « Travail sur l'éducation publique » trouvé dans les papiers de Mirabeau et publié par Cabanis. De tous les hommes de la révolution, Mirabeau est peut-être celui dont l'opinion, même sur un sujet qui ne lui était pas très familier, nous importe le plus. En effet, mieux que chez aucun autre, en lui se résume et se réfléchit le mouvement d'idées qui avait préparé 1789; il en est l'expression la plus puissante et souvent aussi, malgré sa fougue naturelle, la moins déréglée. C'est une question de savoir s'il eût été de taille à sauver la révolution de ses entraînemens et la royauté des imprudences qui les perdirent l'une et l'autre. Mais un fait certain, c'est qu'il avait sur le gouvernement, sur la politique, sur la société, des vues très supérieures à celles de la plupart de ses contemporains. Passionné pour le progrès et la liberté, il ne l'était pas moins pour l'ordre et l'autorité. Et, dans une certaine mesure, il avait le sentiment de l'indépendance nécessaire au pouvoir exécutif. A tous ces titres, ses discours, ses écrits, ses ébauches mêmes méritent une attention particulière.

Le travail de Mirabeau se compose de quatre discours, ou plutôt de quatre projets de discours que le grand orateur n'eut pas le temps ou ne trouva pas l'occasion de prononcer. Le premier traite de l'instruction publique en général et de l'organisation du corps enseignant; le second des fêtes publiques, civiles et militaires; le

(1) Lakanal.

troisième de l'établissement d'un Lycée national, et le quatrième de l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne.

A première vue, cette division ne paraît pas très heureuse, et de fait il s'en faut qu'elle soit rationnelle. Que vient faire là, par exemple, la question de l'héritier présomptif? Mirabeau semble avoir attaché beaucoup d'importance à cet objet. A ses yeux, le dauphin n'était plus le fils du roi; c'était « l'enfant de la nation » à qui seule devait désormais appartenir le droit de diriger une si précieuse éducation. L'Académie nationale sera donc « chargée, — ce sont les termes mêmes, — de dresser un plan d'études, » lequel après avoir été adopté par le corps législatif, sera « présenté à l'acceptation royale. » Après quoi le roi « choisira tous les instituteurs de l'héritier présomptif sur une liste de présentation également faite par l'Académie nationale. » Enfin le prince sera tenu de suivre régulièrement le cours d'une école publique. Il y sera tenu; le projet ne dit pas, et c'est vraiment heureux, sous quelle peine.

Ce singulier hors-d'œuvre est de beaucoup la partie la plus faible du travail de Mirabeau. On n'y sent pas sa marque ordinaire; tout y est petit et mesquin; on dirait déjà du Robespierre. Pour le retrouver tout entier, c'est aux chapitres de l'organisation de l'instruction publique et de l'établissement d'un lycée national qu'il faut aller. Non qu'il n'y ait encore là beaucoup à reprendre, beaucoup d'idées fausses et mal venues exprimées dans une langue qui manque souvent de précision. Il ne faut jamais avec Mirabeau s'attendre à rien de complet ni d'achevé. Il jetait sa pensée comme sa parole, un peu au hasard, même quand il improvisait, la plume à la main. De là de grandes inégalités dans le fond comme dans la forme. Mais, à côté de ces défauts, quelle largeur et quelle netteté de vues!

L'idée fondamentale du projet de Mirabeau, c'est la liberté. Dans une société bien ordonnée, dit-il à plusieurs reprises, l'enseignement devrait être abandonné « à l'industrie des maîtres et à l'émulation des élèves, » le législateur « n'aurait à s'occuper de l'éducation que pour en protéger les progrès. » Conséquemment, l'assemblée nationale devrait borner sa tâche « à soustraire l'enseignement à des pouvoirs ou à des corps qui peuvent en dépraver l'influence. » Mais, — le correctif arrive aussitôt, — « dans les circonstances actuelles, si l'éducation n'était pas dirigée d'après des vues nationales, il pourrait en résulter plusieurs inconvéniens graves et menaçans pour la liberté. » D'où la nécessité d'un plan « qui enchaîne les instituteurs et s'empare de l'esprit de la jeunesse. »

L'assemblée nationale élaborera donc un projet d'organisation de l'enseignement public. C'est à elle de « constituer les écoles qui seront entretenues et encouragées par la nation et de déterminer le

genre d'instruction que les élèves devront y suivre. » Toutefois, elle se gardera soigneusement de « discuter ou de tracer des plans d'enseignement, des méthodes pour les sciences. Un tel ouvrage ne serait pas de sa compétence. » Tous les « travaux de la société doivent être libres, » à la seule condition de « distinguer entre les diverses professions celles de nature inoffensive et celles de nature dangereuse, comme la médecine et la chirurgie. »

Pareillement l'état n'interviendra pas entre le maître et l'élève, ni pour contraindre ce dernier à fréquenter l'école, ni pour obliger l'autre à l'ouvrir gratuitement, moyennant une rémunération payée par la communauté. En effet, d'une part, la société n'a pas le droit de prescrire l'instruction comme un devoir, ni la puissance publique celui de franchir à l'égard des membres du corps social les bornes de la surveillance contre l'injustice, et de la protection contre la violence. D'autre part, « tant qu'un enfant ne s'est pas fait connaître comme plus intelligent et plus laborieux que ses camarades, lui donner une bourse, c'est commettre une véritable iniquité envers ceux qui peuvent y prétendre comme lui. » En d'autres termes, et pour parler la langue du jour, Mirabeau n'est partisan ni de l'obligation ni de la gratuité. Il considère l'enseignement comme « un genre de commerce » soumis à la loi de l'offre et de la demande, et dans les transactions duquel l'état doit autant que possible éviter de s'ingérer.

Aussi n'est-ce pas de l'état qu'il fait dépendre le corps enseignant. C'est entre les mains « des magistrats élus qui représentent véritablement le peuple, » des administrateurs de département ou de district qu'il les remet, aucun pouvoir permanent ne devant avoir à sa disposition « une arme aussi redoutable que l'éducation. » Les maîtres d'écoles seront nommés par le directeur de district sur la présentation de la commune. Les collèges et les autres écoles publiques seront « soumis aux départemens qui en surveilleront l'enseignement et la police. » Quant aux universités, Mirabeau ne les supprime pas, comme il fait toutes les académies, mais il leur ôte leur caractère d'association régie par des lois particulières, et les place également dans la dépendance des administrations départementales.

Vient ensuite le lycée, sorte d'école encyclopédique dont « l'objet sera de procurer à l'élite de la jeunesse française les moyens de terminer son éducation. » L'enceinte de ce vaste établissement renfermera « une immense collection des produits de la nature, des chefs-d'œuvre du génie dans les sciences et dans les arts, des machines par lesquelles leurs découvertes se démontrent ou leurs travaux s'exécutent. » Cent élèves envoyés par les départemens y seront entretenus aux frais de la nation et y étudieront, sous les

plus illustres maîtres, la méthode « ou l'art de diriger l'esprit dans tous les objets de nos études. »

Enfin, au-dessus du lycée, l'Académie nationale, puissante synthèse de toutes les académies du royaume, sans en excepter la française. Elle comprendra trois sections : philosophie, lettres et sciences. Quant aux beaux-arts, ils formeront une compagnie spéciale.

Telles sont les grandes lignes du « Travail sur l'éducation publique. » Il y a bien des lacunes encore et des parties faibles dans cette ébauche. La question capitale du recrutement du corps enseignant n'y est pas même touchée; celle des réformes à introduire dans les collèges et les universités à peine indiquée. A la différence des parlementaires et des philosophes, Mirabeau pécherait plutôt à cet égard par une sorte d'optimisme. Il était grand partisan des humanités. Loin de les affaiblir, il eût voulu les fortifier par une étude plus approfondie du grec, dont il admirait fort « le mécanisme si parfaitement analytique, » et son programme ne diffère guère de l'ancien, si ce n'est par la durée des cours, qu'il abrège un peu. Il ne leur consacre que six années au lieu de sept; deux pour les langues anciennes, deux pour l'éloquence et la poésie, et deux pour les sciences et la philosophie. Mais on ne voit pas qu'il ait été frappé de la nécessité de faire une plus large place à certaines branches d'étude, notamment à l'histoire, qu'il tenait en assez mince estime. Il trouvait « qu'on en avait beaucoup trop attendu, que l'instruction qu'on en retire était plus bornée qu'on ne pensait, et qu'on y profitait bien peu dans la seule connaissance qui pût lui donner un grand intérêt, celle de l'homme et des sociétés. »

Que penser aussi de l'idée de confier aux administrations départementales la surveillance de l'enseignement et la nomination des maîtres? Même sous le contrôle d'un comité d'éducation nommé par le corps législatif et choisi parmi ses membres, donner un tel pouvoir à des magistrats élus, c'était livrer l'enseignement à tous les caprices et à toutes les fluctuations de l'opinion publique, aux tyrannies locales, en un mot à l'anarchie. L'homme de gouvernement et d'autorité disparaît ici; nous sommes déjà dans la pure doctrine révolutionnaire.

Tel qu'il est, pourtant, ce projet ne laisse pas d'avoir une réelle valeur. Incomplet ou dangereux sur certains points, il avait du moins l'avantage de ne pas trop bouleverser l'ancienne organisation des études. On lui a reproché sa timidité; nous lui en ferions plutôt un mérite. La France de 1791 avait apparemment mieux à faire que de décréter l'obligation et la gratuité. L'obligation? l'idée n'en était pas encore entrée dans les mœurs. La gratuité, elle existait dans des proportions qui ne laissaient rien à désirer. Et vraiment, c'est commettre un singulier anachronisme que de transporter au siècle

dernier, des questions qui ne sont pas encore aujourd'hui résolues. Mirabeau n'était pas, comme le sera Condorcet, un théoricien pur, ou comme Saint-Just, un sectaire. C'était un homme d'état, traitant les questions par leur côté pratique et qui ne se payait pas de mots. Il ne lui vint pas à l'idée, quand les finances publiques étaient déjà dans un si lamentable état, de les grever encore ; franchement on ne saurait l'en blâmer.

*Le rapport et le projet de Talleyrand.* — Autant ce travail sur l'éducation publique est inégal et décousu, autant le rapport de Talleyrand est d'une belle ordonnance et d'une déduction rigoureuse. Il faut un certain effort pour rassembler les traits épars un peu partout de la pensée de Mirabeau. Avec Talleyrand on n'a qu'à suivre l'enchaînement des idées ; son projet n'est qu'une succession de théorèmes qui vous conduisent en droite ligne à la démonstration finale. S'il est vrai qu'il ait eu pour collaborateur Desrenaudes, on doit croire que ce spirituel et savant oratorien avait beaucoup étudié la géométrie.

L'instruction peut être considérée : soit comme un produit de la société, soit dans ses rapports avec l'avantage de la société, soit comme une source d'avantages pour les individus. C'est par cette division que débute le rapport de Talleyrand. Considérée comme un produit de la société, — nous analysons aussi fidèlement que possible, — l'instruction réclame les principes suivans :

1° Elle doit exister pour tous ; 2° elle doit être libre ; 3° elle doit être universelle quant à son objet ; 4° elle doit exister pour l'un et pour l'autre sexe ; 5° elle doit exister pour tous les âges. D'où il suit qu'il faut créer des établissemens dans toutes les parties du royaume ; abolir tout privilège exclusif ; encourager tous les genres d'enseignement ; ouvrir des écoles de filles aussi bien que des écoles de garçons, et « des institutions qui soient pour les hommes de tout âge et de tout état des sources fécondes d'instruction et de bonheur. »

Considérée dans ses rapports avec l'avantage de la société, l'instruction exige, comme principe fondamental, qu'il soit enseigné à tous les hommes : 1° à connaître la constitution de cette société ; 2° à la défendre ; 3° à la perfectionner ; 4° à se pénétrer des principes de la morale, qui sont antérieurs à toute constitution.

D'où il suit que la Déclaration des droits et les principes constitutionnels devront à l'avenir composer un nouveau catéchisme pour l'enfance ; que la jeunesse devra être formée aux carrières militaires ; que toutes les branches de l'art social (*sic*) seront cultivées dans la nouvelle instruction, et la morale enseignée comme une véritable science, au moyen d'un livre élémentaire.

Considérée comme une source d'avantages pour les individus,

l'instruction demande que toutes les facultés de l'homme, physiques, intellectuelles et morales, soient exercées et que les études y correspondent.

Ces prémisses étant admises, les règles à en déduire touchant la répartition de l'enseignement sont bien simples.

La première instruction sera placée dans chaque canton ou plus exactement dans chaque division renfermant une assemblée primaire; la seconde au district; la troisième au chef-lieu du département. De même qu'il y a trois degrés dans la hiérarchie administrative, assemblées primaires, assemblées de district et départementales, il y aura trois sortes d'écoles. Et de même qu'au-dessus de toutes les administrations se trouve placé le corps législatif, il sera créé dans le chef-lieu de l'état, et comme au faite de l'enseignement, une école plus particulièrement nationale, un institut universel enseignant, destiné par la force même des choses à « exercer sur toutes les autres écoles une sorte d'empire. » Un empire tout d'opinion, aurait pu ajouter Talleyrand, car ce n'est pas à son institut qu'il confie la surveillance et la direction de l'enseignement. Pour cet objet, il propose très judicieusement d'établir à Paris une commission générale, assistée d'un corps d'inspecteurs, dont la mission serait de faire exécuter les lois et de « veiller à toutes les branches de l'instruction publique. »

Ainsi quatre degrés d'enseignement correspondant aux grandes divisions administratives : l'école primaire en bas, au canton, pour les deux sexes; les écoles de district et de département au milieu pour les études classiques et professionnelles; l'institut au sommet, mais un institut d'une espèce particulière, une école supérieure assez semblable au lycée de Mirabeau, et, pour mettre en mouvement cette vaste machine, une administration centrale siégeant à Paris : voilà, au résumé, les traits généraux du rapport de Talleyrand. Ajoutez-y la gratuité de l'instruction primaire, la liberté d'enseignement, les fêtes nationales et les représentations théâtrales aux frais de la nation, et vous en aurez fait le tour.

Mais il ne suffit pas d'embrasser dans son ensemble une œuvre aussi considérable; il y faut pénétrer plus avant pour la bien juger. Il en est un peu du rapport de Talleyrand comme de ces monumens qui de loin vous frappent et vous séduisent par un air de grandeur. La façade en est imposante, les proportions en paraissent harmonieuses et régulières. Approchez cependant, et vous êtes déjà moins saisi; entrez, c'est une déception. Pris en bloc, le plan de l'évêque d'Autun est sans conteste un beau morceau. Il a fait l'admiration des contemporains et passe encore, non sans raison, pour un modèle digne de figurer parmi les meilleures productions du genre politique. Les

généralités y sont supérieurement traitées, les principes établis avec beaucoup de force, et ce n'est pas à coup sûr un médiocre mérite. Que Talleyrand n'ait été que le traducteur heureusement inspiré des idées de son temps en matière d'instruction publique, qu'il ne faille pas lui en attribuer l'initiative et l'invention, la chose se peut. Toujours est-il qu'il a su se les approprier et les fixer. Beaucoup de ces idées ne sont plus aujourd'hui que des lieux-communs; en 1791, elles n'étaient pas encore dans la circulation et semblèrent presque des nouveautés. Mais, à côté de ces généralités, si bien déduites et si rigoureusement enchaînées les unes aux autres, que de lacunes et d'erreurs dès qu'on arrive aux solutions pratiques! que de contradictions chez ce logicien!

Quelle nécessité, par exemple, de calquer l'organisation scolaire sur la nouvelle organisation administrative? En vérité, rien ne commandait cette relation. Avant que la révolution eût inventé les assemblées primaires, il y avait de très nombreux villages en possession d'une école. Pourquoi supprimer ces écoles et les transporter au chef-lieu politique? Au moins n'eût-il pas fallu commencer par poser en principe que l'instruction doit exister pour tous.

L'idée de placer les écoles secondaires dans les districts était plus rationnelle. La plupart des nouveaux districts possédaient déjà des collèges qu'il suffisait de transformer. Mais pourquoi détruire ou laisser tomber ceux des chefs-lieux de département? Dans ce singulier système, les grandes villes auraient été, sous le rapport de l'enseignement secondaire, beaucoup moins bien partagées que les petites.

Que dire aussi de cet institut enseignant, unique en son genre, et qui forme à lui seul le dernier degré des études? Un établissement d'enseignement supérieur pour toute la France, voilà pourtant où la logique conduit Talleyrand. Il n'y a qu'un corps législatif, et ce corps législatif siège à Paris; il n'y aura qu'un institut, également à Paris. Mais aussi quelle merveille! Cet établissement extraordinaire réunira « tout ce que la raison comprend, tout ce que l'imagination sait embellir. » Il sera à la fois « le tribunal où le bon esprit préside, le foyer où les vérités se rassemblent, » le point central auquel se rattacheront « tous les établissements littéraires, tous les laboratoires, toutes les bibliothèques, toutes les collections. » Et « de tant de matériaux épars, de tant d'édifices isolés, formant un ensemble imposant, » il fera voir au monde « et ce que la philosophie peut pour la liberté, et ce que la liberté reconnaissante rend d'hommages à la philosophie. » La phrase tombe bien, elle est nombreuse; toutefois, on aimerait un peu plus de précision, et l'on a quelque peine à se figurer l'institut de Talleyrand sous tant d'aspects divers.



Ces critiques ont leur importance ; elles ne sont rien, pourtant, comparées à celle qu'il nous reste à faire. Dans l'ancienne organisation des études, la place occupée par la religion et surtout par les exercices religieux était peut-être excessive. Dans le système de l'évêque d'Autun, ils cèdent le pas à la morale indépendante de tout dogme et au droit constitutionnel. La morale devient une science dont les principes « peuvent être démontrés à la raison de tous les hommes, à celle de tous les âges, » et la constitution figure au nombre des matières qui devront être enseignées dans toutes les écoles, même dans celles de canton ; car « on ne saurait trop tôt faire connaître à la jeunesse et les lois naturelles et cette constitution sous laquelle elle est destinée à vivre et que bientôt elle jurera de défendre au péril de sa vie. » En même temps que ses lettres, l'enfant apprendra donc la Déclaration des droits de l'homme et les premiers élémens du droit naturel. Plus tard, à l'école de district, on lui présentera la morale « mise en action par la constitution » et l'histoire dans ses rapports avec cette même constitution. Enfin, pour se préparer à la vie publique, les jeunes gens seront habitués à traiter contradictoirement, tant de vive voix que par écrit, des questions de politique et d'administration. Quelquefois même ils formeront « une sorte de tribunal, d'assemblée administrative ou municipale ; ils y rempliront à tour de rôle les fonctions de juges, d'accusateurs publics, de jurés, d'officiers municipaux. Chacun d'eux sera obligé d'énoncer à haute voix son opinion. » Bref, dans cette étrange conception, la politique devient, du haut en bas de la « hiérarchie, » le principal but, la fin de l'enseignement. Elle absorbe et domine le reste. L'enfant n'est plus un esprit qu'il faut développer par une culture générale et désintéressée ; c'est un apprenti citoyen qu'il faut former avant tout. Il ne suffit pas d'en faire un honnête homme au sens élevé que le xvii<sup>e</sup> siècle attribuait à ce mot ; ce qu'il faut considérer en lui, c'est le futur souverain. L'ancienne pédagogie lui parlait surtout de ses devoirs et le punissait quand il y manquait. Désormais il connaîtra ses droits et, soyez tranquille, il en usera. Le temps n'est pas loin que des gamins de quinze ans se présenteront gravement à la barre de la convention pour la féliciter de ses travaux, et où de tous les points du territoire il lui parviendra des adresses dans le goût de celle-ci : « Législateurs, que nous sommes heureux de succer pour ainsi dire en naissant les principes de notre constitution!.. Nous sommes jeunes encore, il est vrai, mais le républicanisme nous a été dans tous les temps tellement inspiré par notre instituteur que nous avons tous juré de vivre libres ou de mourir. » (Archives nationales.)

L'émanicipation de l'enfant, et par ainsi la destruction de toute discipline, c'est en effet là que tend le projet de Talleyrand et

c'est ce qui en fait la faiblesse. L'introduction de la politique dans l'école ne pouvait avoir et n'eut pas, — on le prouvera, — d'autre résultat. Une fois lancée, l'idée ne fut pas perdue. La législative l'hérita de la constituante et la convention de la législative. Triste legs et qui n'est pas assurément pour nous donner une haute idée de la clairvoyance de l'évêque d'Autun. Il était réservé à cet esprit éminent à tant d'autres égards, d'être en pédagogie l'éditeur de la doctrine la plus anarchique et la plus dissolvante.

*Le rapport et le projet de Condorcet.* — De Mirabeau à Talleyrand l'écart est déjà grand; de Talleyrand à Condorcet, de la constituante à la législative, il y a tout un monde. Nous ne sommes plus ici dans le réel et dans le possible; nous voguons en pleine chimère, nous planons dans l'espace à des hauteurs où l'idéologie pouvait seule atteindre. Étrange destinée que celle de ces girondins: ils traversent la révolution, comme des météores, et n'y laissent d'autre trace de leur passage qu'un merveilleux éclat. Orateurs, écrivains, philosophes, ils brillent dans tous les genres, et vous ne trouveriez pas une œuvre, pas une solution qui leur appartienne en propre. Avec Mirabeau la révolution avait perdu l'esprit le plus pratique et le plus organisateur qu'elle ait eu: je cherche vainement ce qu'elle perdit en Vergniaud. S'il eût vécu, comme Sieyès, Lamartine eût fait un autre roman, et c'est tout ce qu'il en serait advenu.

Le rapport de Condorcet a plus d'un point de ressemblance avec celui de Talleyrand; comme lui, il débute par des considérations générales: « L'instruction doit être universelle, embrasser toutes les sciences, assurer aux hommes de tous les âges de la vie la facilité de conserver leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles. » De même aussi que chez Talleyrand, ce qui séduit à première vue chez Condorcet, c'est l'ampleur et la beauté des proportions. Ses divisions sont irréprochables: quatre degrés d'instruction, des écoles primaires, des écoles secondaires, des instituts, des lycées et, pour diriger tous ces établissemens, une société nationale des sciences et des arts. On n'a guère fait mieux de nos jours. Au lieu d'écoles *secondaires*, lisez écoles primaires supérieures; au lieu d'instituts, collèges; au lieu de lycées, facultés, et vous verrez que cette organisation ne diffère pas sensiblement de la nôtre.

Les écoles du premier degré seront établies non plus au canton, mais dans chaque village de quatre cents habitans; les écoles secondaires dans chaque district et dans les villes comptant quatre mille habitans. Les instituts seront au nombre de cent dix, un au moins par département, les lycées, au nombre de neuf, dans les centres les plus importans.

Ces quatre degrés d'instruction seront entièrement gratuits. En effet, « si la constitution n'a établi la gratuité que pour le premier

degré, le second ne pourrait cesser d'être gratuit sans qu'il en résultât une inégalité favorable à la classe la plus riche, qui paie les contributions à raison de ses facultés et qui ne paierait l'enseignement qu'à raison du nombre d'enfans qu'elle fournirait aux écoles secondaires. »

Quant aux autres degrés, ajoute Condorcet, « il importe à la prospérité publique de donner aux enfans des classes pauvres qui sont les plus nombreuses la possibilité de développer leurs talens... L'ordre de la nature n'établit dans la société d'autre inégalité que celle de l'instruction et de la richesse. Plus on répandra l'instruction, plus on affaiblira les effets de cette inégalité. »

Aucune rétribution ne sera donc perçue dans aucune école publique. L'état supportera la charge et fera tous les frais de l'enseignement. Cependant, par une contradiction singulière, ce n'est pas lui qui le dirigera. C'est la *Société nationale des sciences et des arts*, sorte d'institut non plus enseignant, comme celui de Talleyrand, mais administrant au moyen d'un directoire choisi parmi ses membres. Cette société aura pour objet de « surveiller l'instruction générale, » et, dans cet ordre d'idées, une de ses principales attributions sera le choix des professeurs de lycée, qui éliront à leur tour ceux des instituts, lesquels dresseront la liste sur laquelle le conseil et les pères de famille de la commune seront tenus de prendre les instituteurs du premier et du second degré.

En somme, l'instruction publique universelle, entièrement gratuite, et cependant indépendante de l'état, formant dans une société monarchique une véritable république se recrutant et se gouvernant soi-même, par des chefs élus, voilà l'organisation rêvée par Condorcet, le plan qu'au nom du comité d'instruction publique il vint proposer à la législative le jour même où cette assemblée discutait la question de la guerre avec l'Autriche. Pour être tout à fait complet, mentionnons encore l'institution, à chaque degré d'enseignement, d'un certain nombre de bourses en faveur des sujets les plus méritans, décorés du nom d'élèves de la patrie.

On sait ce qu'il advint de ce projet magnifique. L'assemblée législative, où la gironde était pourtant toute-puissante, en fit ce que la constituante avait fait celui de Talleyrand : elle l'applaudit fort, en vota l'impression et ce fut tout. Condorcet n'eut pas à subir de discussion publique, et peut-être est-il heureux pour sa mémoire que cette épreuve lui ait été épargnée. Si séduisant que fût son système, on doit croire en effet qu'il aurait eu quelque peine à le défendre contre la critique, même la plus indulgente. Proposer de décréter l'instruction universelle et complètement gratuite, quand la banqueroute était imminente et qu'on allait avoir toute l'Europe sur les bras, était d'une audace ou d'une naïveté vraiment extraordinaires.

Visiblement Condorcet manquait de sens pratique. Ce mathématicien doublé d'un philosophe calculait mal et pensait faux. Il avait une idée fixe et une passion dérégulée : l'idée du perfectionnement indéfini de l'espèce, la passion de l'humanité. Il en était obsédé ; même il en déraisonnait, jusqu'à prédire le jour où la maladie serait supprimée, où la mort elle-même ne serait plus que l'effet de la destruction de plus en plus lente des forces vitales. « Sans doute, a-t-il écrit quelque part, l'homme ne deviendra pas immortel ; mais la distance entre le moment où il commence à vivre et l'époque commune où, naturellement, sans maladie, sans accident, il éprouve la difficulté d'être, ne peut-elle s'accroître sans cesse ? » Avec une telle tournure d'esprit, Condorcet devait nécessairement tomber dans l'utopie le jour où il se mêlerait de légiférer. Cette âme sensible à l'excès n'était pas faite pour la vie publique : il n'y faut pas, d'ordinaire, tant de philanthropie.

Aussi, voyez à quelles conséquences extrêmes et néanmoins parfaitement logiques il se laisse entraîner par son idée favorite du progrès indéfini de l'espèce. Si l'homme physique est perfectible, l'homme intellectuel et moral l'est bien davantage. Naturellement bon, il faut le livrer à lui-même. Plus il sera libre, mieux il fera son devoir. Donc point de direction ; pas de surveillance. L'état n'interviendra dans l'enseignement que comme caissier ; il paiera les yeux fermés. Le corps enseignant se recrutera et s'administrera soi-même. Quoi de plus simple ? Rien de plus simple, il est vrai, si l'on se place au point de vue et dans la donnée tout optimiste de Condorcet. Rien de plus chimérique et de plus dangereux, si vous prenez l'homme tel qu'il est avec ses défauts et ses passions.

Transportez maintenant ces doctrines de l'organisation du corps enseignant à l'enseignement lui-même et considérez-en les effets. L'erreur de Condorcet est ici plus manifeste encore. Tout à l'heure il se trompait sur l'homme et sur la nature humaine en général ; à présent, c'est sur l'enfant. Il n'en a pas la mesure exacte ; il ignore absolument les ménagemens qu'exigent de jeunes intelligences ; il traite des cerveaux de huit et dix ans comme des cerveaux faits. L'ancienne pédagogie se contentait d'enseigner dans les petites écoles la lecture, l'écriture, un peu de calcul et de catéchisme. Le programme de Condorcet comprend la lecture, l'écriture, toute l'arithmétique, les élémens de la morale, de l'histoire naturelle et de l'économie politique. Ajoutez à cela des instructions sur les principes du droit naturel, sur la constitution, sur les lois, anciennes et nouvelles, sur la culture et sur les arts d'après les découvertes les plus récentes. De religion, bien entendu, pas un mot. L'enseignement religieux sera donné « dans les temples par les ministres respectifs des différens cultes. » Et notez que ce vaste

programme est commun aux deux sexes. Car en même temps que la passion du progrès et de la liberté, Condorcet a celle de l'égalité; sous le rapport de l'instruction, il ne distingue pas entre l'homme et la femme. Il les soumet au même régime intellectuel; il leur distribue la même nourriture, sans tenir compte de la diversité de leurs aptitudes et de leurs fonctions. Bien plus, cette nourriture, il entend qu'elle leur soit donnée en commun. Les sexes ne sont-ils pas à tout instant réunis dans la vie? Pourquoi les séparer dans l'école? Loin d'y perdre, les bonnes mœurs gagneront à ce contact journalier. Les sens en seront plutôt « amortis qu'excités. » D'ailleurs, « s'il arrivait que l'instruction fût écoutée avec trop de distraction par des élèves occupés d'intérêts plus vifs et plus touchants, ce mal serait plus que compensé par l'émulation qu'inspirerait le désir de mériter l'estime de la personne aimée. » Ne souriez pas : l'idée de faire de l'amour un principe d'émulation n'appartient pas à notre girondin; elle est d'un autre grand rêveur, de Rousseau. Seulement l'élève ici dépasse le maître. Rousseau veut bien qu'Émile aime Sophie, mais une fois ses jeunes gens épris l'un de l'autre, il a soin de les séparer; il fait voyager Émile. Condorcet plus hardi, les laisse ensemble; en quoi, peut-être, il est permis de trouver sa pédagogie singulièrement imprudente.

Toutefois ce n'est pas encore là qu'en est le vice capital. La partie véritablement faible du projet est celle qui traite de l'enseignement dans les instituts. Considérez ce programme : les instituts seront divisés en quatre classes : sciences mathématiques et physiques, sciences morales et politiques, application des sciences aux arts, littérature et beaux-arts. Il y aura dans la première classe un professeur de mathématiques pures, un professeur de mathématiques appliquées, un professeur de physique et de chimie expérimentale et un professeur d'histoire naturelle; dans la seconde, un professeur d'analyse des sensations et des idées, de morale, de méthode et des principes généraux des constitutions politiques, un professeur de législation et d'économie politique, et un professeur de géographie et d'histoire philosophique des peuples; dans la troisième : un professeur d'anatomie comparée, d'accouchement et d'art vétérinaire, un professeur d'art militaire et un professeur des principes généraux des arts et métiers; dans la quatrième : un professeur de théorie générale et élémentaire des beaux-arts, un professeur de grammaire générale, un professeur de langue latine et, par exception « dans quelques instituts, » de langue grecque, enfin un professeur de langues étrangères. Soit, au résumé, deux professeurs et deux cours de lettres proprement dits sur quatorze. Voilà la part faite aux humanités dans ce programme d'enseignement secondaire. Dans sa prédilection pour les sciences positives, Condorcet ne va pas tout à

fait jusqu'à supprimer le latin, mais il en réduit l'étude à la plus simple expression. Il lui suffit « de mettre les élèves en état de lire les livres vraiment utiles écrits dans cette langue, » et c'est de très bonne foi qu'il nous dit que la connaissance « approfondie des littérateurs anciens serait plus nuisible qu'utile. » « Former la raison, le jugement, apprendre aux jeunes gens la vérité, faire des hommes modernes, adapter les intelligences aux nécessités du temps présent, » n'est-ce pas là le but de l'éducation? « Or les livres des anciens sont remplis d'erreurs; les coutumes, les mœurs auxquelles ils font allusion sont tout à fait différentes des nôtres. » La belle raison! Quoi! parce qu'il y a dans Virgile et dans Lucrèce des erreurs de physique et d'astronomie, il faudrait proscrire les *Georgiques* et le *de Rerum Natura*! Quoi! pour faire des hommes, des citoyens, une page de Sénèque ou de Cicéron ne vaudrait pas une démonstration mathématique! Pour élever une intelligence, orner un esprit, en dehors des sciences et des vérités positives il n'y aurait rien d'actif ni d'efficace, ni les vérités morales, ni les grands exemples, ni les beautés littéraires, ni l'éloquence, ni la poésie! Que sont ces choses auprès d'un bon cours d'accouchement ou d'art vétérinaire? Vraiment, la pensée de Condorcet se traîne ici dans une région singulièrement basse, et sa vue nous paraît bien courte; elle n'embrasse qu'un des côtés et le plus petit de la question, le côté extérieur; elle ne saisit pas, — le mot est de Michelet, — « ce qu'on peut appeler le fond, la substance, l'âme de l'éducation. » Or ôtez cela, que reste-t-il? Une pédagogie bornée dans ses moyens comme dans son but, sans profondeur et sans élévation, superficielle, tout ensemble orgueilleuse et terre à terre, un système où nulle part on ne sent la force d'une grande idée morale. Dans le projet de Mirabeau, dans celui de Talleyrand, malgré bien des défauts, cette idée, l'idée spiritualiste, sinon religieuse, apparaissait encore. Chez Condorcet il n'en est plus vestige : l'athéisme ne se déclare pas encore ouvertement; il prend un masque et s'appelle l'esprit scientifique. Mais il rejettera bientôt ce déguisement, et c'est un girondin, Jacob Dupont, qui le premier, dans la convention, osera le confesser.

*Le projet de Lanthenas.* — Il faut rendre à la convention la justice qui lui est due : en fait d'instruction publique, jamais en France assemblée n'a remué plus d'idées et n'a déployé plus d'activité. Du premier au dernier jour, elle n'a cessé de poursuivre, avec une infatigable persévérance, le travail d'organisation qu'elle avait entrepris. Rien ne put l'en détourner, ni la guerre étrangère, ni la guerre civile, ni la terreur; au milieu des plus terribles conjonctures, elle sut toujours réserver à cet objet une part de son attention et de ses soins. Après la finance et l'armée, on peut dire qu'elle n'eut pas de préoccupation plus vive et, parmi tous les projets qu'elle discuta, il en

est certes qui ne méritent pas le profond oubli où ils sont tombés. De ce nombre est le plan élaboré par le premier comité d'instruction publique et présenté dans les premiers jours de décembre 1792. A cette époque, l'élément girondin dominait encore, et ce fut un girondin, Lanthenas, qu'on chargea du rapport. C'est assez dire qu'il ne faut pas s'attendre à trouver là rien de bien neuf ni d'original. Lanthenas n'est que l'écho de Condorcet et il ne s'en cache pas : « Votre comité, dit-il au début de son rapport, a pris pour base de son travail le plan offert à l'assemblée législative, au nom de son comité d'instruction publique. » En effet, la ressemblance est manifeste : l'article 1<sup>er</sup> du projet de Condorcet disposait : « Dans les écoles primaires on apprendra à lire, à écrire, on y enseignera les règles de l'arithmétique, les premières connaissances morales, naturelles, économiques nécessaires aux habitans des campagnes. » L'article 2 du projet de Lanthenas est ainsi conçu : « Dans les écoles primaires, on apprendra à lire, à écrire ; on y enseignera les règles de l'arithmétique et les premières connaissances morales, naturelles, économiques. » L'article 7 du projet de Condorcet prescrivait à l'instituteur de faire tous les dimanches une instruction publique ou conférence ayant pour objet : 1<sup>o</sup> de rappeler les connaissances acquises dans les écoles ; 2<sup>o</sup> de développer les principes de la morale et du droit naturel ; 3<sup>o</sup> d'enseigner la constitution et les lois nécessaires à tous les citoyens, d'annoncer et d'expliquer les lois nouvelles ; 4<sup>o</sup> de donner des connaissances sur la culture et les arts, d'après les découvertes nouvelles. L'article 7 du projet de Lanthenas est libellé dans des termes presque identiques. La seule différence à noter, c'est qu'il n'est plus question et pour cause, dans le texte de Lanthenas, de la constitution.

Une des idées les plus chères à Condorcet était ce que nous appellerions aujourd'hui la séparation de l'école et de l'église. Il voulait que « la religion fût enseignée dans les temples par les ministres respectifs des différens cultes. » Lanthenas traduit ainsi : « L'enseignement devant être commun à tous les citoyens sans distinction de culte, tout ce qui concerne les cultes religieux ne sera enseigné que dans les temples. » Disons enfin, pour terminer ce rapprochement, que Lanthenas emprunte encore à Condorcet son système de distribution des écoles primaires.

Il s'en faut toutefois que les deux projets aient la même importance et la même étendue. Condorcet, dans son amour immodéré du progrès, s'était figuré que l'organisation de ses quatre degrés d'enseignement (écoles primaires, secondaires, instituts, lycées) pourrait être menée de front. Plus modeste, le plan de Lanthenas n'a trait qu'aux écoles primaires. « Le comité chargé de cette par-

tie n'a pas voulu, dit le rapport, différer plus longtemps de répondre à l'impatience de la convention. Il a senti combien l'instruction du peuple importait dans ce moment à la république, et c'est l'organisation des écoles primaires qu'il vous propose avant tout de décréter. Les autres branches se développeront après. »

L'idée n'était pas mauvaise; elle était surtout très pratique, et si la convention l'eût adoptée, si, comme le lui proposait son comité, elle avait pris la résolution de procéder par ordre, on doit croire qu'elle se serait épargné bien des peines et des mécomptes. Malheureusement, au lieu de porter sur ce point et de le fixer, la discussion du projet de Lanthenas s'égara dans les généralités et tourna vite à la violence. On a rappelé plus haut la profession de foi de Dupont. Un autre girondin, Ducos, eut aussi contre les prêtres une bien étrange sortie. Comme on lui représentait les motifs d'économie qu'on pouvait déjà faire valoir en faveur des frères de la doctrine chrétienne : « Pour moi, s'écria ce fanatique, j'aimerais mieux ruiner le trésor que de pervertir et de corrompre l'esprit public. C'est par raison, non par économie, que je suis peu disposé pour les prêtres : je me rappelle à leur sujet l'histoire de ce joueur de flûte ancien qu'on payait simple pour jouer et double pour se taire, car il jouait faux. » On pense bien qu'un débat monté à ce diapason ne pouvait aboutir. L'intervention hautaine et brutale de Marat y mit fin (1), et le principe seul du projet fut adinisé et voté en ces termes : « Les écoles primaires forment le premier degré d'instruction. On y enseignera les connaissances rigoureusement nécessaires à tous les citoyens. Les personnes chargées de l'enseignement dans les écoles s'appelleront instituteurs. »

*Le projet de Lakanal.* — Ce vote est du 12 décembre 1792; dans les six mois qui suivirent, de janvier à juin 1793, à part un rapport d'Arbogast sur les livres élémentaires, on ne trouve aucun fait saillant à relever. C'est que la grande lutte entre la gironde et la montagne a commencé; les deux partis sont aux prises. Pendant ce duel à mort, le comité d'instruction publique continue ses travaux; mais, livré lui-même aux plus violentes dissensions, il ne parvient pas à formuler un nouveau projet; son rôle d'ailleurs se trouve sensiblement diminué par la création (6 avril 1793) du comité de salut public, et ce n'est que le 31 mai qu'il rentre en scène avec un nouveau projet qu'on pourrait appeler le projet de la

(1) « Quelque brillans que soient les discours qu'on nous débite ici sur cette matière, dit Marat, ils doivent céder la place à des intérêts plus urgens. Vous ressemblez à un général qui s'amuserait à planter et déplanter des arbres pour nourrir de leurs fruits des soldats qui mourraient de faim. Je demande que l'assemblée ordonne l'impression de ce discours, pour s'occuper d'objets plus importants. »



plaine ou du centre, car il eut pour inspirateurs deux des membres les plus importans de ce groupe, Sieyès et Daunou, et pour rapporteur un des hommes les plus modérés de la montagne, Lakanal.

La collaboration de trois esprits aussi distingués ne pouvait être infructueuse : le projet dont Lakanal donna lecture à la convention le 26 juin 1793 est, en effet, sensiblement supérieur aux précédens. Sans doute il n'a ni les belles proportions du plan de Talleyrand, ni l'envergure et les audaces de celui de Condorcet; mais il est infiniment plus pratique et plus mesuré. En voici du reste les principales dispositions : Il y aura une école par mille (et non plus quatre cents) habitans (art. 2). Les écoles seront divisées en deux sections, une pour les garçons, une pour les filles; en conséquence, il y a un instituteur et une institutrice (art. 5). Il y a auprès de chaque administration de district un bureau d'inspection chargé de la surveillance et de la partie administrative des écoles nationales (art. 6). Ce bureau est composé de trois commissaires nommés par le conseil d'administration du district et pris hors de son sein (art. 9). Les instituteurs et institutrices des écoles nationales sont examinés et élus par le bureau d'inspection et leur nomination ratifiée par l'administration du district (art. 9). Il y a auprès du corps législatif, et sous son autorité immédiate, une commission centrale d'instruction publique chargée « d'arrêter une méthode uniforme d'enseignement, les réglemens généraux fixant les devoirs des instituteurs et des institutrices, le régime et la discipline des écoles, et de les administrer par l'intermédiaire des bureaux d'inspection (art. 17). » L'éducation que la nation donne aux enfans de la république est en même temps intellectuelle, physique, morale et industrielle; en un mot, elle embrasse tout l'homme (art. 22). Les premières leçons de lecture et d'écriture sont données par l'institutrice aux enfans de l'un et de l'autre sexe. Après ce premier enseignement, les garçons passent aux mains de l'instituteur (art. 23). Dans l'une et l'autre section de chaque école nationale, on achève de perfectionner les enfans dans la lecture et l'écriture; on enseigne les règles de l'arithmétique et les premières connaissances de géométrie, de physique, de géographie, de morale et d'ordre social (art. 24). Les élèves des écoles nationales sont instruits dans les exercices les plus propres à entretenir la santé et à développer la force et l'agilité du corps (art. 25), etc. (Suivent plusieurs articles relatifs à cette partie de l'éducation, si négligée de nos jours encore.) Citons enfin cette énergique déclaration : « La loi ne peut porter atteinte au droit qu'ont les citoyens d'avoir des cours et des écoles particulières et libres sur toutes les parties de l'instruction et de les désigner comme bon leur semble. »

« Certes toutes ces dispositions n'étaient pas également heureuses,

et l'on pourrait aisément en critiquer plusieurs ; mais il y en avait aussi dans le nombre d'excellentes. Le projet de Lakanal est le premier où l'on trouve l'inspection des écoles sérieusement organisée. L'institution d'une commission centrale dénotait un véritable sens administratif et une réelle intelligence des besoins de l'enseignement. Le programme était aussi mieux entendu, de proportions plus raisonnables, moins surchargé que celui de Condorcet de matières inaccessibles à de jeunes esprits. La politique y jouait un moins grand rôle. La convention, pourtant, fit un fort mauvais accueil au travail de son comité. Aux jacobins, un des orateurs les plus écoutés de la Montagne, le savant Hassenfratz, l'avait déjà dénoncé comme entaché d'aristocratie. L'apparition du fameux écrit posthume de Lepelletier de Saint-Fargeau l'acheva. Sur la proposition d'un membre que le procès-verbal ne nomme pas, on décida de nommer une commission de six membres chargée de présenter sous huit jours un projet de décret sur l'instruction publique. C'était rejeter implicitement le projet de Lakanal et dessaisir le comité. La nomination de Robespierre en qualité de commissaire vint encore aggraver cette mesure.

*L'essai de Lepelletier de Saint-Fargeau.* — L'essai de Lepelletier n'a par lui-même aucune valeur pédagogique, c'est un mauvais pastiche, un mélange de rudesse spartiate et d'idéologie platonicienne, avec quelques traits empruntés à Rousseau. On est tout étonné, quand on parcourt aujourd'hui cette pauvre élucubration, qu'une assemblée d'hommes sérieux ait pu, non-seulement en tolérer la lecture, mais encore lui prodiguer de si vifs témoignages d'admiration. Il y a pourtant une raison de ce phénomène ; il y en a même deux. La première, c'est l'état mental où se trouvait précisément la convention lorsqu'elle fut saisie de ce travail. De violences en violences et d'accès en accès, elle en était venue à ce période où l'esprit a déjà perdu tout sens critique. La seconde est l'intérêt qui s'attache naturellement à la dernière pensée de tout homme qui meurt dans des circonstances tragiques. Si Michel Lepelletier, au lieu de tomber comme Marat sous les coups d'un royaliste, était mort tranquillement dans son vaste et somptueux hôtel de la rue Culture-Sainte-Catherine, il est fort probable que son essai n'aurait pas excité chez les contemporains tant et de si chaudes sympathies. Le nom du ci-devant marquis de Saint-Fargeau eût simplement figuré parmi ceux des régicides à sa place alphabétique ; c'est tout ce que l'histoire aurait pu faire pour ce jacobin millionnaire et titré.

Prenez en effet ce travail et pressez-le tant que vous voudrez : vous n'en ferez pas sortir une idée juste et raisonnable. Tout y est faux et contre nature. Lepelletier ne se contente pas de réclamer l'in-

struction impérative et forcée, comme on disait alors. « Pour régénérer l'esprit humain, dégradé par les vices de l'ancien régime, » il lui faut l'éducation commune de Sparte. Il enlève à la famille, au foyer domestique, tous les garçons de cinq à douze ans, toutes les filles de cinq à onze ans, et les enferme dans des maisons nationales pour y être élevés aux frais de l'état. Là régnera la plus stricte égalité : l'instruction, les soins, le régime seront les mêmes pour tous. « Les garçons apprendront à lire, écrire et compter ; on leur donnera quelques notions du mesurage et de l'arpentage ; on leur apprendra par cœur quelques chants civiques et le récit des traits les plus frappans de l'histoire des peuples libres et de celui de la révolution française. Ils recevront aussi des notions de la constitution de leur pays, de la morale universelle et de l'économie rurale et domestique. » — « Les filles apprendront à lire, écrire et compter. Leur mémoire sera cultivée par l'étude des chants civiques et de quelques traits de l'histoire propres à développer les vertus de leur sexe. Elles recevront aussi des notions de morale et d'économie domestique et rurale. »

Mais la principale occupation de la journée, pour l'un comme pour l'autre sexe, sera le travail des mains. Platon ne faisait que des philosophes, Lycurgue des soldats, l'ancien régime des écoliers. La république française fera « des hommes de tous les états. » Pour atteindre ce but, les garçons « seront employés à des ouvrages analogues à leur âge, » soit à ramasser et répandre des matériaux sur les routes, soit dans les ateliers des manufactures voisines, soit enfin à des travaux qui pourront s'exécuter dans l'intérieur de la maison. Les filles apprendront à filer, à coudre, à blanchir ; elles pourront aussi être employées dans les ateliers.

Il y avait dans les anciens collèges un nombreux domestique. Le pelletier supprime cet abus. Les enfans les plus âgés rempliront à tour de rôle les diverses fonctions du service journalier de la maison : ils seront même tenus d'assister et de soigner un certain nombre de vieillards ou d'infirmes placés tout exprès dans l'intérieur ou à la portée des maisons d'éducation.

Enfin ils recevront également et uniformément, chacun suivant son âge, une nourriture saine et frugale, un habillement commode, mais grossier, et seront couchés sans mollesse.

Tel est, dans ses traits généraux, cet essai fameux que tant d'acclamations saluèrent à son apparition et qui a trouvé de nos jours même de hardis apologistes (1). La convention, disons-le bien vite à sa louange, n'alla pas jusqu'à se l'approprier ; elle le renvoya pour être amendé à la commission des six, qui le lui représenta quelques

(1) M. Michelet entre autres.

jours après sous une forme adoucie. Il n'était plus question, dans ce nouveau projet, ni des filles, ni de l'*obligation* pour les parens d'envoyer leurs enfans mâles dans les « maisons d'égalité ; » la faculté seulement leur en était laissée. Toutefois ce ne fut pas encore la rédaction de la commission qui prévalut : après un vif débat auquel Danton prit une part importante, on finit par se mettre d'accord sur cet article unique :

« La convention décrète (1) qu'il y aura des établissemens nationaux où les enfans des citoyens seront élevés et entretenus en commun et que les familles qui voudront conserver leurs enfans dans la maison paternelle auront la faculté de les envoyer recevoir l'instruction publique dans des classes instituées à cet effet. »

*Le projet de Romme.* — La discussion de l'essai de Lepelletier trahissait déjà beaucoup d'inexpérience et un grand désordre d'idées ; cependant elle n'avait pas été sans éclat. Les membres les plus en vue de la convention y avaient pris une part active. La période qui suit n'offre à l'histoire qu'une succession de projets incohérens et de débats aussi pauvres de forme que de fond. C'est l'époque des grandes sottises en même temps que des grands crimes. L'extravagance est à l'ordre du jour. Les Bazire et les Chabot ont succédé aux Mirabeau et aux Talleyrand, et la tribune retentit de leurs divagations. La convention n'est plus qu'un grand club, où les déclamations les plus violentes, les motions les plus saugrenues sont seules accueillies avec quelque faveur. Le mot de Coffinhal à Lavoisier caractérise bien ce triste moment. L'illustre chimiste avait demandé la parole : « Tais-toi, lui cria ce malheureux, la république n'a pas besoin de chimiste. » Détruire toutes les supériorités, toutes les aristocraties, « celles des philosophes et des savans (2) » comme les autres et mettre à la place « la démocratie des sans-culottes, » tel est en effet le fond de la doctrine jacobine, le but avoué de ses efforts. Après le roi, les prêtres et les nobles, elle s'attaque aux sciences, aux lettres, à l'art, et les *décète* à leur tour ; leurs plus illustres représentans vont grossir la liste des suspects.

Le tableau de cette phase de l'histoire de l'instruction publique pendant la révolution dépasserait de beaucoup les bornes que nous nous sommes assignées et serait d'ailleurs sans grand intérêt. Qu'importe à la postérité l'opinion d'un Raffron ou d'un Couppé ? Les inepties de si minces personnages ne valent pas qu'on les tire

(1) Est-il besoin de dire que ce décret tout platonique ne reçut pas même un commencement d'exécution ? Voté le 13 août 1793, il fut rapporté le 19 octobre de la même année.

(2) Le mot est de l'ex-capucin Chabot.

de l'oubli profond où elles dorment. Un seul projet, pendant ce long accès de folie, mérite quelque attention, celui de la commission des neuf (1). Le principal auteur et le rapporteur de ce projet, Romme, avait été, bien que montagnard et des plus ardents, un des collaborateurs de Condorcet dans le comité d'instruction publique de l'assemblée législative, et il en avait retenu quelque chose. Sur bien des points, ses idées se rapprochent de celles du célèbre girondin. Il est comme lui grand partisan de la gratuité et de ce que nous appellerions aujourd'hui la laïcité ; il veut aussi, comme Condorcet, une première école par village de 400 habitans et plusieurs degrés d'enseignement ; enfin et surtout, il a la même prédilection pour les sciences. Nous avons sous les yeux le tableau « des objets qui sont enseignés dans les écoles nationales pour préparer l'homme à l'exercice de ses droits, à la connaissance de ses devoirs et à une profession utile ; » tel est le titre exact d'une pièce annexée au projet de la commission des neuf ; à part deux ou trois, tous ces *objets* sont scientifiques. L'influence girondine est ici bien manifeste ; il s'en faut pourtant qu'elle soit sans mélange. Le projet de la commission des neuf est bien jacobin en ce sens qu'il détruit toute liberté, toute concurrence. Les seules écoles qu'il admette sont des écoles nationales, tenues par des instituteurs et des institutrices fonctionnaires, dont le choix appartient à des commissions nommées sur la proposition du conseil général de la commune par le directoire du district. Bien plus, il crée plusieurs catégories d'incapables. « Aucun ci-devant noble, aucun ecclésiastique et ministre d'un culte quelconque ne peut être instituteur national, » lisons-nous dans un article. Un autre étend cette prohibition « aux femmes ci-devant nobles ou ci-devant religieuses, chanoinesses, sœurs grises » et jusqu'aux maîtresses « qui auraient été nommées dans les anciennes écoles par des ecclésiastiques ou des ci-devant nobles. »

Nous voilà bien loin du libéralisme de la première, et pourrions-nous ajouter de la dernière heure ; car, à l'exception de ce projet qui fut voté, mais dont la révision fut presque aussitôt après ordonnée, c'est une chose remarquable que le principe de la liberté d'enseignement n'eut pas d'atteinte grave à subir pendant toute la durée de la révolution. Compromis un moment dans la grande tourmente de 1793, son éclipse ne devait pas être de longue durée. Nous le retrouverons prochainement, et cette fois inscrit dans la loi.

ALBERT DURUY.

(1) L'ancienne commission des six, dont le nombre avait été porté à neuf.

---

LA

# VIGNE AMÉRICAINE

## EN FRANCE

---

En 1788, la France possédait 1,046,000 hectares de vignes. En 1829, ce chiffre s'était accru de 844,000, pour être arrêté en 1868 à 2,500,000 par l'invasion du phylloxera, ruinant quinze cent mille familles vigneronnes, sans parler de deux millions de commerçans et d'industriels dont le travail se rattachait aux produits de la vigne. Les traditions les plus étranges, les théories les plus fausses, n'empêchaient pas la vigne de produire à elle seule le quart du revenu total agricole de la France, sans occuper plus d'un seizième de sa plus pauvre surface cultivable.

Au moment du désastre, la lumière se faisait ; quelques-uns commençaient à comprendre le retard que la plantation profonde apportait à la fructification, et, sans l'exprimer aussi élégamment que Virgile, disaient avec lui que la réduction imposée à la souche par une taille trop courte entraînait nécessairement la réduction du système radiculaire, et cela au détriment de la fertilité et de la longévité :

. . . Quantum vertice in auras  
*Æthereas, tantum radice in Tartara tendit.*

Je vais essayer de raconter aujourd'hui ce que nous autres de la langue d'oc avons appris à faire pour réparer nos malheurs, et si je cite d'autres pays que je ne connais guère, ce ne sera que d'après des autorités plus vigneronnes que littéraires.

La discrétion, la prudence de paroles, sont imposées aux vignerons de la veille par les hardiesses d'appréciation de ceux du lendemain. Ils sont si osés et oublient si volontiers les lois immuables qui règlent la végétation et la vie!. Leur excuse est dans la brusquerie avec laquelle le cataclysme viticole les a mis aux prises avec l'inconnu d'hier. Tantôt ils découvrent ce que nous avons abandonné à bon escient; tantôt ils annoncent des faits incroyables et désastreux qui semblent empruntés à la mythologie tant ils révoltent les lois physiologiques. Ces naïvetés seraient excusables si elles ne jetaient le désarroi parmi les conscrits viticoles, timides et prudents quand on leur parle de rebâtir la forteresse, confians, outrecuidans, sur le rempart démantelé qui défend pour une heure encore la vigne condamnée. Je ne prétends certes pas abattre pour reconstruire, ni arracher pour replanter, mais avec ce que nous savons maintenant, nous pouvons sans danger planter à côté de ce qui existe encore. Je vois depuis dix ans que, dans la lutte contre l'imperceptible et insidieux insecte, la défaite termine la défense, tandis que la victoire couronne la revanche.

L'expérience acquise dans le Gard enseigne que, dans un pays nouvellement attaqué, le malheur peut être réparé en deux ans, mais pas une province, pas un canton, ne semble vouloir profiter de l'exemple des premières victimes, comme si chaque point attaqué devait être le dernier, et chaque canton, chaque propriétaire croyant sa vigne abritée par un rempart qui n'est solide que dans son imagination. A mesure que le flot avance, on recule cette limite, et c'est ainsi que les vignobles disparaissent sans autre acte défensif qu'un décret déclarant envahi un département de plus. La convocation d'une commission suit de près, mais elle est généralement composée de gens aussi neufs sur la question qu'ignorans de ce qui s'est fait ailleurs : l'expérience d'autrui est pour eux lettre morte, — tandis qu'il y aurait du temps à gagner en faisant tout de suite ce qui a réussi ailleurs.

Les moyens de défense connus aujourd'hui sont palliatifs ou définitifs, — palliatifs pour prolonger l'existence de ce qui végète encore, définitifs pour constituer des vignobles résistans aux atteintes du phylloxera. Le premier, le plus durable des palliatifs, c'est la submersion; le second, encore à l'état expérimental, est l'emploi des insecticides *partout où le revenu de la vigne peut suffire à ce surcroît de dépense*. Les moyens définitifs sont : 1° la greffe, pour transformer des vignes françaises en vignes américaines résistantes; 2° la plantation de vignes françaises greffées sur racines américaines résistantes; 3° la plantation de vignes françaises dans le sable. Au point de vue économique, le meilleur de ces moyens

est la transformation par la greffe, c'est aussi celui dont les résultats sont le plus prompts, car le sacrifice d'une année de vendange suffit pour assurer la résistance de la vigne transformée, et cela en lui conservant la fertilité due à son âge au profit de greffons américains. Le seul inconvénient sérieux, c'est la présence de la vigne française et le danger que ses vieilles racines phylloxérées constituent pour la jeune vigne indemne. Mais les avantages sont si grands qu'ils contre-balancent cet inconvénient, déjà très atténué si le greffon est d'espèce très résistante. L'estivalis dominera cette situation, à laquelle succomberait infailliblement le labrusca. La racine française nourrit le greffon avant de mourir, et cela assez longtemps pour qu'il s'affranchisse et se crée des racines résistantes.

Le second moyen définitif est la plantation de vignes américaines à produit direct, ou de porte-greffes greffés en espèces françaises. La vigne greffée a pour avantage une fertilité toute française et connue d'avance; le produit direct celui d'une rentrée dans la culture normale. On peut arriver de cette façon à une récolte dès la deuxième ou la quatrième année de mise en place, selon qu'on aura planté d'abord en pépinière ou à demeure.

Enfin, la plantation dans le sable a une durée plus problématique, mais pour les heureux qui peuvent la pratiquer, c'est une source de fortune considérable.

J'avais, en 1872, 400 hectares de vignes prospères; la présence d'une petite tache phylloxérique les condamnait à mort malgré leur belle apparence.

Les vignes de coteau dataient de 1802 et produisaient un vin excellent; d'autres, en plaine, âgées de trente à quarante ans, produisaient une abondance de gros vins noirs, et enfin une excellente terre à blé de 13 hectares et demi avait été plantée, en 1863, en aramons et en carignanes, à l'exemple des nouvelles plantations de l'Hérault. Cette terre n'avait jamais porté de vigne: les gens du Gard, suivant par habitude les lois et usages de Louis XIV interdisant de cultiver la vigne dans les terres à blé, furent plus étonnés de voir des aramons et des carignanes dans cette terre de qualité légendaire qu'ils ne le furent depuis de la voir transformée en jacquez. Je dois ajouter que lorsqu'ils virent, en 1872, sortir 50 hectolitres à l'hectare d'une vigne de quatre ans et 150 hectolitres en 1875, leur enthousiasme fut tel qu'il n'est pas éteint encore, et quelques naïfs ont planté cette année des aramons pour le phylloxera. J'insiste sur ce que cette terre portait de la vigne pour la première fois; c'est un fait utile à noter pour ceux qui attribuent le phylloxera à l'usure de la terre par une même culture arbustive, car c'est au centre de cette vigne que le phylloxera a paru pour la première fois à Saint-Benezet; et, au contraire, les



vignes de 1802 en terre usée ont péri les dernières. Le point d'attaque du clos d'aramons était caractérisé par un centre mort, une zone soufrièreuse, entourée elle-même d'un cercle jaunissant et dont les sarmens raccourcis se dressaient en épée au lieu de s'allonger en arceaux, cette dernière zone se confondant insensiblement avec la luxuriante végétation du restant de la vigne. 20 morts, 100 malades, 300 soufrièreux, 35,000 belles souches, voilà le bilan du clos d'aramons en 1872.

Les souches mortes furent remplacées en 1873 par des clintons, que la Société d'agriculture du Gard distribuait alors pour la première fois. Ces clintons, toujours chétifs, sont actuellement dépassés par les taylor, jacquez et herbemonts, plantés en 1876 et 1878, qui les entourent. Quelques survivans de cette tache furent traités trop vigoureusement en juin 1872 par un composé de sulfure de carbone fourni par M. Fichet. Le lendemain, ces souches étaient mortes, moins une, qui, mourante du phylloxera, brûlée, mais débarrassée de l'ennemi par l'insecticide, a survécu quelques années et a produit deux grappes avant de mourir. Un nouvel essai, fait en juillet, donna en apparence de si bons résultats que le traitement fut appliqué en grand en 1872 et 1873 : 1° sur une vigne peu malade, sol moyen ; 2° sur une vigoureuse vigne de coteau âgée de dix ans, et enfin ; 3° dans le clos d'aramons. Le résultat sembla bon partout, mais ne fut pas durable. En mars et avril 1874, M. Fichet me fournit un nouvel insecticide ne contenant pas de sulfure de carbone. Ce produit fut employé largement en 1874 dans le clos d'aramons, dont le revenu était très considérable. La dépense fut calculée dans les autres clos de manière à ne pas excéder le revenu probable. L'inverse eût réussi, car en terre pauvre et poreuse, les traitemens doivent être plus fréquens et plus complets que dans les sols riches qui facilitent la dispersion sans favoriser l'évaporation de l'insecticide. En 1875, je concentrai mes efforts sur le clos d'aramons et abandonnai les deux autres clos à leur malheureux sort. Ces essais de traitement par l'insecticide m'ont coûté 15,000 fr., sans compter la main-d'œuvre ; ils ont été heureux dans ce sens que la mortalité s'est bornée aux vingt souches mortes en 1872, — que la production s'est accrue avec l'âge dans une proportion presque normale, — mais surtout en ce que cette prolongation d'existence m'a donné le temps de transformer ce clos en jacquez, et en herbemont, lorsque j'ai pu voir assez clairement que le traitement prolongeait une existence dont il ne pouvait assurer la durée définitive. En effet, pour conserver la vigne, il eût fallu trois et quatre traitemens par an, qui non-seulement auraient absorbé les revenus, mais, par la main-d'œuvre additionnelle, auraient compliqué l'ensemble de mon exploitation. Une application fréquente d'in-

secticide, très praticable quand il s'agit de petits vignobles précieux, est incompatible avec la grande culture; l'emploi d'un toxique ne peut être confié au premier venu sans danger pour l'homme et sans danger pour la vigne. Il faudrait à plusieurs reprises dans l'année déranger les meilleurs ouvriers d'un travail souvent aussi important que le traitement, et ce qu'on gagnerait d'un côté, on le perdrait de l'autre, tandis que la transformation par la greffe donne un résultat durable en coûtant moins d'argent et de dérangement qu'un seul traitement annuel.

J'avais su que M. Fichet, chimiste à Vincennes, détruisait les insectes dans les jardins maraîchers de Saint-Mandé; j'en parlai à M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg, savant aimable et modeste, resté fièrement jardinier, qui me donnait alors des avis précieux sur la multiplication. Il me raconta que, pour se débarrasser des chimistes et de leurs offres de service, il leur demandait systématiquement la destruction du kermès du laurier. M. Fichet ayant réussi à détruire cet insecte, je supposais qu'il aurait raison du phylloxera. M. Dumas eut l'obligeance, en 1875, de déléguer M. Romier, pour diriger les essais de sulfo-carbonates à Saint-Benezet : les résultats furent nuls, et la dépense d'eau et d'argent fut supérieure à celle du traitement Fichet.

Je n'ai pas employé le sulfure de carbone de la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, je suis trop persuadée que la viticulture ne ressuscitera que par la vigne américaine. Une récente et minutieuse enquête prouve que ce traitement n'est abordable que pour les vignes à grand rendement, que son application demande beaucoup de soins, car non-seulement cet insecticide est assez dangereux pour tuer les vignes, mais il a tué des mûriers. Deux expériences faites en 1879 par des employés de la compagnie chez deux propriétaires différens, ont produit ce résultat : les vignes traitées sont mortes bien avant celles qui ne l'avaient pas été. Je choisis cet exemple entre beaucoup d'autres plus favorables à l'insecticide de la compagnie, pour dégager la mort des ceps de toute idée de mauvaise volonté de la part des ouvriers ruraux et pour prouver que certains succès apparens sont dus à ce que les propriétaires emploient plus hardiment le fumier que le sulfure de carbone, tandis que les agens de la compagnie emploient le sulfure de carbone plus vigoureusement que le propriétaire lui-même. Le sulfure de carbone semble stériliser la terre et nuire à la vigne, le fumier répare ces effets fâcheux. Reste à savoir si, dans ce combat entre le sulfure malfaisant et le fumier réparateur, le phylloxera n'est pas oublié. Ce qui est certain, c'est que le sulfure de carbone peut tuer la vigne que nous voulons guérir et que, si l'on admet l'arsenic prudemment dosé par un médecin, on n'admettra jamais ce toxique

dans la médecine usuelle des familles à côté du quinquina. Le sulfure de carbone semble rentrer dans la même catégorie de remèdes dangereux, c'est pour cela que je m'intéresse vivement aux nouvelles expériences d'un produit inoffensif, faites par M. Fichet en ce moment, près de Bergerac.

Il faut aussi tenir compte du terrain dans les succès dus à l'insecticide. Ainsi une souche dont les racines profondes seraient hors de l'atteinte du phylloxera et dont les racines superficielles seraient traitées, vivrait, mais est-ce au sol frais où sont les racines profondes qu'elle devrait sa vigueur, ou à l'insecticide ?

Citons quelques chiffres pour indiquer les cas d'inopportunité de l'emploi du sulfure de carbone. Dans le Gard, les vignes de coteaux rapportaient à l'hectare 25 hectolitres de vin, valant 25 francs l'un, soit 625 francs brut à l'hectare. Les frais de culture étant d'environ 300 francs, reste 325 francs pour intérêt du capital et insecticide. Théoriquement le prix du traitement est de 150 francs par hectare et par an, mais en additionnant les chiffres fournis par les documens officiels pour la matière première, la main-d'œuvre et la fumure, je trouve 257 francs pour le traitement d'été et 297 francs pour le traitement d'hiver, soit 554 francs à l'hectare. Il paraît qu'au bout de trois ans le traitement de 150 francs par an serait suffisant, mais la conclusion de l'expérience se trouverait ainsi rejetée après trois années de dépense, dont le total serait supérieur aux frais de plantation d'un vignoble durable et résistant par nature, et il me semble logique de planter une certitude pratique plutôt que d'entretenir chèrement une espérance théorique.

De 1866 à 1875, les plaines de l'Hérault ont donné en moyenne 175 hectolitres à l'hectare, se vendant de 10 à 30 francs l'hectolitre (prix moyen, 10 fr. 22). Avec ce produit de 1,788 fr. 50 à l'hectare, la vigne supporterait la dépense de l'insecticide, même avec l'intérêt du capital élevé représenté par l'hectare. A cette époque, le prix de 10 à 20,000 francs l'hectare n'aurait surpris personne, et même celui de 45,000 francs a été offert et refusé en 1868. Le rendement moyen des petites parcelles était de 325 hectolitres à l'hectare. Le maximum a été, je crois, atteint chez M. Mazel, à Castelnau-de-Guers, où la sétéree a produit 17 muids (1) (soit 476 hectolitres à l'hectare), et cela en 1873, année où le prix a atteint le maximum des dix années relevées, soit 30 francs l'hectolitre. Dans des conditions pareilles, tous les moyens sont bons pour défendre un aussi beau revenu, même les insecticides coûteux ; mais ce sont des cas exceptionnels, et, en général, il vaut mieux transformer ou replanter sa vigne que de revenir tous les

(1) La sétéree égale 2½ ares 63 centiares, 1½ muid 7 hectolitres.

ans à une dépense qu'on peut supprimer par l'un ou l'autre de ces moyens.

Une chose qui peut surprendre le lecteur, mais qui est prouvée, c'est que l'aramon greffé sur riparia produit 25 pour 100 de plus que sur ses propres racines. Il n'en est pas de même si on transforme une vigne française à grand produit en vigne américaine. Le jacquez, greffé sur aramon, baissera comme quantité, mais il donnera plus d'alcool, de couleur, et son prix compensera la perte sur la quantité.

Un mot sur les conditions économiques de cette transformation. Portons en première ligne la perte d'une récolte plus ou moins compromise par le phylloxera, ensuite le prix d'achat des greffons, variable selon l'espèce; — la vente des bois produits dès la première année paiera le prix d'achat des greffons et au-delà, — enfin le greffage à 15 fr. le mille pour un nombre de souches variant de 2,500 à 4,000 à l'hectare, soit de 37 fr. 50 à 60 francs à l'hectare. En ce moment le jacquez et l'herbemont sont les espèces les plus connues et les plus confirmées; le bois de jacquez rapporterait plus que le bois d'herbemont si sa reprise était plus régulière. Ce dernier reprend et s'affranchit facilement; son vin est moins corsé, mais il se contente de terrains plus pauvres. En somme, l'herbemont est moins apprécié que le jacquez; pourtant il est moins sujet que lui à l'antracnose, tendance qui empêche ce dernier de se généraliser en Amérique, mais qui pourtant ne doit pas lui ôter la place qu'il tient en France, car il est facile de combattre cette tendance par un lavage au sulfate de fer et quelques modifications apportées à nos usages de culture.

Il est intéressant de savoir quel produit nous pouvons attendre du jacquez, — je cite mes auteurs. M. Aurran, à la Décapris, a obtenu, en 1880, sur des souches à leur quatrième feuille, taillées à longs bois, 13 kilogrammes de raisin par souche; les souches taillées court ont donné 4 ou 5 kilogrammes seulement; le rendement a été d'un peu plus des deux tiers du poids du raisin en vin coloré pesant 12 degrés, estimé 45 francs l'hectolitre. Ceci nous porte à 150 hectolitres environ à l'hectare pour les longs bois et à 50 hectolitres pour la taille courte. M. Lalliman estime la production moyenne de 90 à 100 hectolitres à l'hectare, ce qui me semble fort, comparé aux jacquez de M. Aurran, qui sont dans un milieu tout à fait exceptionnel et reçoivent une taille, un échalassage et des soins aussi éclairés que méticuleux. Cet exemple ne sera suivi que quand on aura bien compris qu'un hectare bien mené donne plus et coûte moins que deux hectares auxquels on mesure les soins. Enfin le docteur Despetis, homme sage qui sait voir, parle d'une moyenne générale de 40 à 70 hectolitres pour le jacquez.

Les vignes très phylloxérées échappent aussi bien à l'insecticide qu'à la transformation. On parle de trois années pour ramener des vignes malades à l'état fertile par le sulfure de carbone, mais jusqu'ici ce résultat n'a jamais été obtenu, que je sache, tandis qu'avec trois années de patience et moins de frais, une vigne nouvelle peut être plantée, greffée et amenée à sa première vendange.

Les vignes du Bordelais rapportent depuis 650 francs à l'hectare jusqu'à 12,500; le plus faible intérêt du capital est de 6 1/4 pour 100; le plus fort, de 25 pour 100. Il tombe sous le sens que la dépense de l'insecticide, écrasante sur l'intérêt de 6 1/4, ne pèsera guère sur celui de 25 pour 100. Les frais des sulfo-carbonates ne peuvent être supportés que par des revenus de 10 pour 100 au moins, et encore faut-il pour cela que l'orgueil national se dresse contre la logique des chiffres pour conserver à la France une gloire viticole qui ne survivrait peut-être pas à la transformation américaine.

Passons à la submersion, qui est à essayer partout où elle semble possible. Il ne suffit pas d'avoir de l'eau. Il faut pouvoir en maintenir une couche de 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,50 d'épaisseur pendant quarante jours pour achever l'asphyxie du phylloxera. Si la terre est trop perméable, le niveau de l'eau baissera et elle inondera les voisins; si la terre est, au contraire, trop forte, elle retiendra l'eau trop longtemps, pourrira les racines, amènera l'antracnose, qui menace autant les espèces françaises que le jacquez.

A Graveson (Bouches-du-Rhône), M. Faucon, l'intelligent promoteur de la submersion, a obtenu des résultats excellents; une production tombée en 1869 à 35 hectolitres est remontée en 1872 à 849 et en 1875 à 2,480 hectolitres, avec une dépense annuelle de 300 francs à l'hectare. Maintenant on est en droit de se demander si la vigne se soumettra longtemps à cette culture de cressonnière, mais peu importe un avenir inconnu en présence d'une actualité aussi satisfaisante comme revenu. Le vin produit par des vignes submergées est faible, mais il est abondant et trouve des acheteurs.

Tout sable profond contenant deux tiers de silice défilera le phylloxera et peut être planté en vignes françaises; mais la condition *sine qua non* est qu'en s'allongeant, la racine ne rencontre ni sel ni humus et que l'accumulation des feuilles ou les fumures n'amènent pas la cohésion des particules siliceuses entre elles, car cette modification mécanique du milieu le rendrait habitable pour le phylloxera.

Comme preuve de ce que j'avance, je citerai une plantation de M. Gros, d'Aigues-Mortes, qu'il avait cru améliorer en déposant à sa surface le curage du canal. Le résultat fut mauvais; les vignes souffrirent jusqu'à ce que leurs racines furent sorties du milieu accessible au phylloxera. Au Mas-de-Mayo, une vigne dans le sable

était dessinée comme une carte de géographie; selon que le sable était plus ou moins profond ou pur, les teintes et les contours figurés par la vigne indiquaient avec précision la profondeur et la composition de chaque partie de l'étendue plantée.

Dans le sable pur, l'insecte est dans la situation d'une souris qui voudrait circuler dans les cailloux cassés d'un mètre de pierres, l'extrême mobilité de ces fragmens brisés l'empêcherait de s'y frayer un passage, tandis qu'elle traverserait un mur, protégée par l'adhérence même des pierres entre elles. Si, à la longue, la culture transformait ce sable pur en sable humifère, le phylloxera reprendrait ses droits, mais l'opération aurait été heureuse quand même, car la transformation d'un sable stérile en terre cultivable constituerait une amélioration de capital. Un grand bien ressortira évidemment de ces plantations dans le sable; la richesse publique en sera notablement accrue. Citons comme exemple l'île de Listel, achetée par M. de Fesquet pour en faire une terre d'agrément et de chasse, et dont le revenu atteindra bientôt un chiffre égal à son prix d'acquisition.

Après avoir rendu justice aux insecticides et aux plantations dans le sable, revenons au but spécial de cette étude, à l'opportunité des plantations américaines et cherchons ce qu'il peut y avoir de sérieux dans les objections qui se jettent au travers de ses progrès en France. Les uns veulent proscrire la vigne américaine parce qu'elle a apporté le phylloxera, d'autres trouvent le prix de revient de cette plantation inabordable. Je réponds d'abord à cette question de prix, parce que c'est la plus sérieuse et la plus faussement présentée en général. Si nous disons que 800 francs à l'hectare est un prix large pour un travail excellent, que c'est le prix accepté par des fermiers, experts assermentés et autres compétens, pour défoncement, labour, plantation, trois années de culture, fumure (utile ou nuisible), nous serons dans le vrai; donc :

Plantation, entretien, etc. . . . .	800 francs.
Achat de 2,500 belles boutures de riparias à 80 francs le mille. . . . .	200 »
Greffage de 2,500 souches à 15 francs le mille. . . . .	37 50
Achat de greffons français à 15 francs le mille. . . . .	37 50
Prix vrai. . . . .	<u>1.075 francs.</u>

Si nous plantons en enracinés, le calcul est à refaire : selon qu'on a de l'argent pour payer plus cher un revenu plus prochain ou seulement de la patience pour en attendre un lointain, on adoptera l'un ou l'autre de ces systèmes.

Voici le compte présenté par la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée pour la plantation de clinton faite en 1877 au coteau de l'Ermitage par M. Thiollière de l'Isle :

Achat de 12,000 boutures de Clinton à 37 francs le cent. . . . .	4.200 francs (1)
Main-d'œuvre. . . . .	140 »
Culture, troisième année. . . . .	270 »
12,000 greffes à 60 francs le mille. . . . .	720 »
Intérêt de 3 ans de 4,500 francs. . . . .	675 »
	<hr/>
	6.005 francs.

## COMPTÉ VRAI POUR 2,500 SOUCHES OU POUR 4,000 SOUCHES.

Achat de boutures. . . . .	300 francs.	440 francs.
Main-d'œuvre . . . . .	200 »	200 »
Culture, trois années. . . . .	300 »	300 »
Greffes. . . . .	37 50	60 »
Greffons . . . . .	37 50	60 »
Intérêts, trois ans . . . . .	129 »	159 »
	<hr/>	<hr/>
	1.004 francs.	1.219 francs.

Je finis par une question. Pourquoi M. Thiollière de l'Isle a-t-il choisi de préférence le clinton, sur la tenue duquel il y avait déjà des doutes en 1877, doutes qui deviennent des certitudes sur bien des points ?

Si on avait pu prévoir qu'en important des vignes d'Amérique réfractaires à l'oïdium, on tombait de Charybde en Scylla, si on avait su qu'on échangeait une maladie passagère de la tige contre une attaque mortelle aux racines, on aurait laissé les vignes américaines en Amérique. Maintenant il est trop tard pour discourir sur des faits accomplis. Le phylloxera est en France, il y restera comme y resteront aussi les rats de Norvège, les cancrelats, comme les lapins, jadis inconnus en Angleterre, y sont maintenant et pour toujours. Les circonstances qui ont fait disparaître le mastodonte, le mammoth, ne peuvent affecter le phylloxera. Ces grands pachydermes ont disparu parce que des races plus petites et plus fécondes leur disputaient une trop grande place au soleil. La girafe, l'éléphant auront le même sort. Les gros carnassiers seront progressivement refoulés et affamés dans le désert ; mais il n'y a pas d'exemple de la disparition d'un infiniment petit du lieu où la brise et le hasard l'ont porté. On s'étonne de ce que le phylloxera, rare en Amérique, pullule en France ; mais rappelons-nous que le nombre des petits animaux augmente ou diminue en raison des alimens qu'ils trouvent autour d'eux. Cela est si vrai qu'une poignée de farine délayée voit éclore la quantité d'insectes nécessaire pour la faire disparaître. La mouche queïrouin de l'olive pullule les années d'abon-

(1) Impossible de planter plus de 4,000 souches à l'hectare. En 1877, le prix du clinton était de 100 à 120 francs le mille.

dance au point de menacer l'avenir, mais disparaît devant une récolte rapide et une fabrication prématurée qui rend l'hivernage impossible à la plupart de ces malfaisantes ailées. Le phylloxera est plus rare sur le *riparia* sauvage, qui lui déplaît, que sur le *labrusca*, dont les larges rayons médullaires rappellent la constitution de la vigne européenne.

J'ouvre ici une parenthèse. Un ancien viticulteur américain écrivait, longtemps avant la découverte du phylloxera, que la taille courte élargissait à la longue les rayons médullaires, que cette extension de tissus mous pourrait devenir une cause d'accessibilité aux maladies, aux insectes. Je me demande si le *labrusca*, devenant accessible au phylloxera à mesure qu'il se civilise, ne serait pas un indice de cette tendance et si la taille longue n'est pas une des circonstances étayant la résistance *relative*, pas absolue, de certaines vignes américaines. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Quoi d'étonnant à ce que, trouvant en France une nourriture plus à son goût que sur les espèces résistantes d'Amérique, l'insecte pulule dans ce milieu favorable? Sa récente augmentation numérique en Amérique a une relation indirecte avec la vigne française, car ce sont les hybridations françaises qui, jointes à l'augmentation des surfaces plantées en *labrusca*, ont rendu le milieu américain plus favorable à l'ennemi que par le passé. Loin de conclure de là à l'éloignement de la vigne nouvelle, j'en conclus, au contraire, à l'éloignement de la vigne française, qui constitue un danger pour la vigne américaine. Adoptant cette dernière, nous devons le faire dans les meilleures conditions de réussite possibles, c'est-à-dire en éloignant le *vitis unifera* comme favorisant l'existence de l'ennemi. Si nous faisons une exception, c'est pour la transformation et l'utilisation de la racine européenne par la greffe américaine, et cette exception, faite grâce à l'avantage économique, n'atténue pas l'inconvénient viticole d'entretenir un foyer phylloxéré. Je le répète, la résistance est relative, elle n'est pas absolue; elle se compose de plusieurs élémens et l'absence de l'un d'eux suffit pour la faire céder devant une attaque trop forte, si le milieu où elle la subit lui est défavorable. C'est ce que nous avons vu plus haut à propos de la largeur des rayons médullaires des *labrusca* et des vignes françaises.

Depuis quand le phylloxera est-il en France? Les uns accusent l'importation de M. Lalliman, en 1866, à Bordeaux; les autres celle de M. Borty, en 1862, à Roquemaure. M. Lalliman se défend d'avoir joué un rôle aussi dévastateur que celui d'Attila, roi des Huns. Je comprends la modestie de l'homme qui désire se soustraire aux malédictions de tous les ruinés d'aujourd'hui; mais admettons un moment qu'il soit un chef parmi ces fâcheux importateurs; on peut dire qu'il



l'a été involontairement et qu'il n'a surtout pas causé tout seul un aussi grand malheur. En effet, je ne crois pas que M. Lalliman soit le premier importateur de l'insecte ni même de la vigne américaine. Ses importations ne datent que de 1866, et j'ai acquis des preuves positives que les vignes américaines de M. Borty, — envoi direct de M. Berkmanns, — étaient déjà plantées en 1863, peut-être même en 1862. Une lettre de M<sup>me</sup> veuve Borty, du 16 mai 1881, me confirme cette date; elle ajoute qu'il y a eu plusieurs variétés autres que le jacquez, mais qu'elles ont été greffées en jacquez, *plant à la mode*. J'ai aussi le témoignage de M. Piola, qui, lors de sa visite à Roquemaure, en 1876, a reçu de M<sup>me</sup> veuve Borty les mêmes renseignements. Remontant plus haut encore, mon fermier, M. Comy (le lauréat du concours régional de 1881 à Nîmes), a visité cet intéressant vignoble en 1874, il a parlé à M. Borty lui-même, qui lui a dit tenir ses plants d'importation directe et cela depuis douze ans environ. M. Comy a vu des jacquez, des clintons, des norton's-virginia et il *croit* qu'il y avait aussi des cuninghams.

Voici des extraits d'une note que M. Planchon envoyait, en avril 1874, au président de la Société d'agriculture de la Gironde, « Dans un enclos attenant aux maisons mêmes de Roquemaure, M. Borty, négociant en vins, cultivait un beau vignoble de plants du pays qui devint la proie de l'oïdium. Ayant entendu dire que les vignes américaines échappaient à ce cryptogame, M. Borty, par l'intermédiaire d'un ami, se procura vers 1862 (la date n'est sûre qu'à une ou deux années près) un certain nombre de cépages américains, cent cinquante-quatre environ. L'origine américaine des vignes vigoureuses de M. Borty ne saurait être mise en doute. La liste ne semble pas très exacte; des étiquettes manquent. Les delaware ont dû être arrachés, ce qui confirme les observations faites en Amérique par Riley et par moi sur la non-résistance de ce cépage. Même observation pour l'isabelle. »

M. Catros, pépiniériste à Bordeaux, a des vignes américaines depuis quarante ou cinquante ans, ainsi que M. Tourès à Mache-taux (Lot-et-Garonne). En 1828, un envoi de New-York fut partagé entre le comte Odard, à la Dorée, et la colonie de Mettray. Il existait aussi quelques pieds américains dans les pépinières des frères Audibert, à Tonnelle, près Tarascon. Le jardin botanique de Dijon en a possédé huit ou dix variétés depuis 1842 jusqu'en 1858. M. Durieux de Maisonneuve en reçut de Philadelphie en 1863. Enfin, en 1868, M. Schiebler, de Hanovre, en a partagé un envoi avec le docteur Babo, de Klosterneubourg.

En 1861, le marquis Ridelfi, de Florence, greffa une vigne oïdiée en espèces américaines et y récolta, l'année suivante, 800 hecto-

litres de vin foxé. On dit qu'il existe aussi des plants américains chez M. André Leroy, à Angers, et actuellement au Jardin d'acclimatation, dans l'ancienne collection du Luxembourg. Ma conviction est que toutes ces vignes américaines venues en France avant la grande invasion ont lentement répandu l'insecte autour d'elles, — que les importations devenues plus nombreuses après 1868, lors de la recherche de vignes résistantes à l'oïdium, ont aggravé l'invasion, — et qu'enfin les millions de boutures et d'enracinés importés dernièrement ont consommé un désastre contre lequel il n'y a plus à lutter, mais avec lequel il faut vivre.

Non-seulement M. Lalliman nie l'origine américaine de l'insecte, mais il va plus loin encore; selon lui, ce serait la France qui aurait donné le phylloxera à l'Amérique au lieu de l'en avoir reçu. Je crois, avec M. Riley, à l'origine américaine de l'insecte. Ce *state entomologist* juge sévèrement les idées de M. Lalliman. Dans une lettre qu'il adressait, le 12 février dernier, à M. Morlot de Fayl-Billot, M. Riley dit que la question du polymorphisme est un cas parfaitement établi, excepté pour un incrédule comme M. Lalliman. Ce que je sais, c'est que les théories de ce dernier sur l'origine du phylloxera sont dangereuses pour la viticulture américaine, en ce qu'elles remettent en question des articles de foi à peine acceptés, et cela sans mettre de certitudes à leur place. C'est effrayé par ce danger que je sois à regret des généralités courtoises pour poser nettement la question entre M. Riley et M. Lalliman, et me ranger carrément du côté de M. Riley, savant impartial et profondément observateur.

M. Bourgade cite dans son rapport au comice agricole de Béziers deux faits fort concluans notés par lui en Amérique en 1872, et qui invalident les théories de M. Lalliman. Cet intelligent voyageur a vu des pépiniéristes emballer des plants et selon un ancien usage établi (au dire des pépiniéristes eux-mêmes) de père en fils, enlever soigneusement les nodosités phylloxériques dont les racines étaient couvertes. Il parle aussi de galles phylloxériques sur des plants du Texas placés depuis 1852 dans l'herbier d'*Engelmann*.

En fin de compte, les recherches sur l'origine du phylloxera en France n'auraient un intérêt pratique que si les victimes de l'importation pouvaient rapatrier l'insecte. Comme c'est impossible, oublions ces discussions oiseuses ou amères pour travailler au vrai et au bien : concentrons nos efforts vers un but utile, celui de vivre avec un ennemi que nous ne pouvons détruire. Qu'un échange vraiment fraternel d'observations fasse avancer la nouvelle science viticole vers le seul terme à chercher, vers la création de vignes résistantes et prochainement fertiles. C'est dans cet esprit que j'apporte

ici une pierre à l'édifice, espérant abrégé pour les autres le long chemin que j'ai parcouru moi-même avant d'arriver aux certitudes matérielles dont je commence à recueillir les fruits.

Une des conditions de réussite de la vigne américaine est l'appropriation des espèces au climat et au sol, de placer autrement, par exemple, les estivalis, *groupe du Nord*, que les estivalis, *groupe du Sud*. Ces derniers, que je connais mieux, ne peuvent qu'exceptionnellement sortir de la région de l'olivier, ni dépasser une ligne qui irait de Valence à Bordeaux. L'obstination avec laquelle on veut parfois faire des acclimatations impossibles est une cause de dépréciation pour la vigne américaine dans les Charentes. Les jacquez, les herbemonts n'y trouvent pas la chaleur saine qu'ils demandent et y souffrent du *mildew* et de la gelée, etc., tandis que les estivalis (groupe du nord) réussissent mal dans la région de l'olivier. — Exemple : à Saint-Benezet, le norton's virginia, bien que vigoureux et âgé de six ans, n'a pas encore fructifié.

Il est probable, même sûr, qu'il existe une zone dans laquelle il donnera les excellents résultats dont on parle en Amérique. — Un troisième groupe d'estivalis, que nous nommerons groupe intermédiaire, s'étend sur les deux zones, mais en perdant de ses qualités aux limites extrêmes. Le rulander, le louisiana, semblent appartenir à ce groupe, mais il est trop tôt pour parler de ces cépages encore peu expérimentés. Les riparias sauvages croissent spontanément dans une grande partie de l'Amérique : donc ils se plaisent dans une zone étendue. Il ne faut pas croire les bruits que l'on fait courir sur les prétendues défaillances de ce porte-greffe remarquable. Il est peut-être vrai que, dans le Beaujolais, le vialla lui soit supérieur, je n'ai pas de certitude à cet égard, mais je sais positivement que, dans le Midi, il n'y a eu de faibles que quelques mauvaises variétés de riparias faciles à éliminer et qu'il suffit de prendre les boutures dans une vigne irréprochable pour avoir une plantation vigoureuse. Mais il est encore préférable de ne planter qu'une seule et même variété pour assurer l'uniformité de la plantation et son adaptation au sol : les variétés glabres dans les terres sèches, les pubescentes dans les plaines profondes et plus humides.

J'insiste sur le triage des variétés, parce que les envois d'Amérique, très mêlés, donnent des plantations inégales et par là compromettent la réputation du riparia. Au château du Pignan (1), il s'est trouvé quelques sujets chétifs de ce genre ; ils étaient rares et ont été arrachés rapidement ; ce sont probablement ceux-là que visait M. Hortolès quand, prenant la partie pour le tout, il citait

(1) Chez M. le comte de Turenne (Hérault).

comme faiblissans les riparias de Pignan, et le plus souvent, quand un riparia faiblit, on découvre que ce riparia n'en est pas un. Mais n'entrons pas ici dans des détails de variétés, car je veux, tant pour le riparia que pour les autres espèces, laisser l'été de 1881 passer sur les plantations américaines en France, il sera encore temps alors de prendre des résolutions solidement appuyées pour la plantation de 1882. A côté des jacquez de Roquemaure, je tiens à citer un vétérana des riparias : je le trouve resplendissant le long de la véranda de la préfecture du Var, où il date déjà de 1868.

Le département du Var nous offre, à côté des plus beaux jacquez de France chez M. Aurran, les riparias également beaux du Dr Davin, à Pignan. Ces deux vignobles sont à leur quatrième feuille. A côté des admirables terrains de M. Aurran, se trouvent des craies, des marnes, des terres sèches des plus inhospitalières, c'est donc un beau champ d'expérience. Le riparia s'y affirme de manière à permettre les conclusions suivantes : les riparias qui souffrent ne sont pas de vrais riparias; que là où le riparia souffrira, aucune variété ne vivra; que les attaques dirigées contre ce cépage le feront étudier, connaître; apprécier et le placeront encore plus haut qu'il ne l'est maintenant. J'ajouterai que, dans les environs de Toulon, il y a des travailleurs sérieux, intelligens, honnêtes, — entre autres le Dr Davin, M. Garzin, — et bien d'autres que je ne puis nommer ici; on peut les suivre hardiment et être assuré de trouver le succès.

Parlons de la greffe. Touin a décrit toutes les greffes possibles et... impossibles! L'année dernière, M. Champin s'est joué au milieu d'elles toutes fort agréablement avec l'esprit d'un Français; M<sup>me</sup> Ponsot les a étudiées dans un traité bref, sobre, utile, s'attachant à la soudure parfaite d'un greffon français sur une racine américaine. Après avoir lu et relu son traité, après avoir vu ses plants greffés et bien soudés, j'aurais voulu écrire au-dessus de la porte des Annereaux (1), ce temple du succès mérité: « Chi va piano, va sano; chi va sano, va lontano. » Sur une belle bouture de riparia enracinée en pépinière, M<sup>me</sup> Ponsot fait greffer sur table un greffon français; ce greffon irréprochablement uni à la racine, et irréprochablement lié, va passer une année en pépinière, pour compléter cette opération bien faite par une soudure si parfaite qu'elle se verra à peine l'année suivante lors de la mise en place. Avec ce plant, l'affranchissement du greffon n'est presque plus à craindre; la greffe, déjà soudée, peut être enterrée moins profondément qu'une greffe fraîchement faite et un pareil plant, placé en

(1) Près Libourne.

bon terrain, produira dès la seconde année le coût de sa mise en place.

J'ai déjà parlé d'affranchissement, et ne sais si tous mes lecteurs savent ce que signifie ce mot. Le voici : dans le cas de transformation par la greffe d'une vigne française en une vigne américaine, le but désiré est l'enracinement du greffon américain, car ce seront ces racines américaines, émanées du greffon, qui donneront au greffon sa vie individuelle et résistante. Le greffon enraciné est affranchi de tout lien avec la racine française, puisqu'il ne dépend plus d'elle pour se nourrir ; quant au porte-greffe, sa sève n'étant plus absorbée, il succombe à son inutilité et au phylloxera. Pour favoriser cet enracinement ou affranchissement, on greffe très profondément, on rehausse le plus possible et on détruit soigneusement les repousses françaises, qui absorberaient, au détriment du greffon, la sève du porte-greffe. Le contraire est à chercher quand il s'agit de racine américaine et de greffon français. Il faut favoriser le développement de la racine américaine et enrayer la formation des racines françaises, qui créeraient au greffon une vie provisoire, étouffant ainsi la racine américaine. On parvient à maintenir la racine américaine à son poste de porte-greffe en pinçant, à mesure qu'ils paraissent, les rejets américains, tandis qu'un déchaussage soigneux d'hiver permet de couper les racines françaises qui se forment les premières années. — Faute de cette dernière précaution, qui n'est en somme que l'ancien déchaussage pratiqué chaque hiver pour détruire les mauvaises herbes, drageons, et racines superficielles, j'ai vu mourir de belles souches greffées au moment où on croyait les voir produire. Ces faits, plusieurs fois répétés, ont semé la terreur chez ceux qui n'ont pas cherché la cause, tandis que l'arrachage leur aurait montré que le greffon s'était créé une vie individuelle et précaire sur des propres racines, et que le phylloxera, se trouvant en présence d'une souche française sur racine française, avait repris ses droits. Quant au porte-greffe, il avait péri par refoulement de sève.

La plupart des objections soulevées contre le greffage de la vigne s'appliquent à la *greffe* en général et non à la *greffe de la vigne* en particulier. Celle-ci obéit nécessairement aux mêmes lois que la greffe en général dont un des caractères intrinsèques est le maintien des individualités tant du porte-greffe que du greffon. En effet, leurs natures respectives ne réagissent pas l'une sur l'autre, et chaque espèce reste si bien ce qu'elle est que, si vous coupez la partie greffée, le porte-greffe repoussera ce qu'il était, tandis que les boutures prises sur le greffon seront de l'espèce du greffon. La greffe a une action purement mécanique ; la racine est une pompe refou-

lante; la partie aérienne, par sa tige et par ses feuilles, agit comme pompe aspirante. La greffe est un nouveau système de distribution qui peut varier à l'infini sans réaction sur la pompe foulante, pourvu que tous les liquides soient totalement employés, mais si, par infériorité de développement du greffon et taille trop courte, le greffon n'absorbait pas toute la sève ascendante, cette dernière ferait éclater les vaisseaux, ce qui produirait des drageons ou des lésions aux racines trop gorgées de sève.

La sève ascendante est un liquide incolore qui tient ses caractères chimiques du sol dans lequel les racines l'ont puisée : c'est pour ainsi dire une eau modifiée par un milieu, autrement dit une dissolution d'acide carbonique, d'humate ammonique et de sels minéraux. Arrivée au point de jonction de la greffe, cette sève ascendante subit une action mécanique due au changement des tissus traversés. Cette action est un ralentissement, une répartition dans les tissus de calibres différens aboutissant aux extrémités des tiges et des feuilles. Soumise à l'influence de la chaleur et de l'air, la sève, avant de redescendre et de devenir *sève descendante*, subit une modification chimique qui la doue des caractères spéciaux à l'espèce du greffon. S'il appartient à une espèce commune, la rapide élaboration de la sève la laissera aqueuse et pauvre, ses produits seront faibles et abondans. L'élaboration plus complète, qui est le propre des espèces fines, donnera à la sève descendante plus de sucre, de tannin, d'acide, et communiquera ses qualités à des fruits moins abondans, mais de qualité supérieure.

On pourrait comparer cette action à celle de l'alambic, qui, selon son activité calorique et le nombre de ses plateaux, produira lentement de l'alcool absolu ou rapidement des flegmes de degré inférieur, avec cette différence pourtant que la sève empruntera de nouveaux élémens à l'eau et à l'air, tandis que l'alambic se bornera à une élimination non interrompue.

La sève ascendante est donc sensiblement différente de la sève descendante. La quantité de la première dépend de l'action de la racine, sa composition chimique dépend de celle du sol, la sève descendante acquiert et communique au produit les caractères spéciaux à l'espèce du greffon. Si la racine envoie au greffon moins de sève que ce dernier n'en demande, il séchera; le contraire se produira invariablement avec les porte-greffe américains connus aujourd'hui, vu leur grande vigueur. Ainsi l'aramon greffé sur riparia sera si amplement nourri qu'il produira plus que sur ses propres racines, au château de Pignan, cinq cents souches de quatre ans ont donné 16 kilogrammes de raisin par souche (soit 12 litres de vin et 300 hectolitres à l'hectare). La qualité se ressentira néces-

sairement du plus ou moins d'abondance de la sève, d'après le même principe qu'un cépage fin et peu fertile sera plus ou moins fin et plus ou moins fertile selon qu'il vivra pauvrement sur un coteau ou richement dans l'alluvion d'une plaine. Le york-madeira, le rupestris, seront peut-être un jour les porte-greffe des espèces à petite végétation, par conséquent des grands crus; mais attendons une certitude pour toucher à cette question brûlante. Il vaut mieux s'adresser momentanément aux insecticides pour conserver encore ces gloires françaises. Quitte à ne pas trop se fier à la durée de ce palliatif, on peut lui demander secours pendant qu'on étudie la compensation possible des vigueurs inégales des porte-greffe et greffons, ou qu'il surgisse parmi les sauvageons encore mal connus des porte-greffe de petites races.

Après avoir étudié l'influence très positive du porte-greffe comme quantité de sève fournie, *et pas autrement*, sur le greffon, des objections bizarres et futiles m'obligent à expliquer comment le greffon ne peut influer sur le porte-greffe que comme quantité de sève reçue et rendue et non comme nature ni espèce. La partie aérienne a nécessairement une grande influence sur la partie inférieure, puisque c'est la sève descendante qui produit l'accroissement; mais les physiologistes improvisés veulent que le greffon phylloxérable transmette ses aptitudes fâcheuses au porte-greffe, que ce porte-greffe, devenu attaqué, soit attaqué et que sa mort finale rende onéreuses et illusives nos tentatives de replantation. J'engage ces novateurs à demander au premier jardinier venu si un pêcher greffé sur sauvageon et gelé jusqu'au-dessous de la greffe reproduira quand même le fruit de l'espèce du greffon mort? si un coignassier greffé de poirier poussera du pied des rejets de poirier ou de coignassier?

La réponse n'est pas douteuse; le porte-greffe restera ce qu'il était, même nourri de la sève descendante d'une autre espèce que la sienne. Pas plus dans le règne végétal que dans le règne animal, la nourriture n'influe sur l'espèce; la viande d'un bœuf et celle d'un cheval, nourris de même, garderont chacune leurs caractères distinctifs, quoique l'abondance et la qualité de la nourriture influent sur l'abondance et la qualité de la viande.

La Providence a mis une barrière infranchissable à la confusion des espèces végétales ou animales; tout en permettant certaines améliorations, la stérilité infligée à ce qu'elle n'a pas créé maintient ces modifications en deçà de certaines bornes. Ainsi, la mule ne produit qu'exceptionnellement, et plus une rose est double, moins elle se reproduit de graines.

Si la sève descendante d'une greffe modifiait les espèces dans

leur nature, si, par extension du même principe, la nourriture modifiait l'espèce des animaux, il n'y aurait plus sur terre qu'un type végétal, qu'un type animal résultant d'une fusion générale et, une fois dans cette voie, Dieu sait si les trois règnes ne se confondraient pas dans une masse inerte et inutile. Ce serait une manière d'amener la fin du monde à laquelle on n'a pas encore pensé et à laquelle nous conduirait l'influence du greffon sur le porte-greffe. Pour juger de la valeur d'une théorie, pour voir jusqu'à quel point elle peut franchir les limites du bon sens, il suffit de pousser cette théorie à ses conséquences extrêmes; or l'idée qu'un âne nourri à l'avoine puisse devenir un cheval de course n'est pas plus extravagante que la théorie du porte-greffe modifié par le greffon.

Revenons donc au vrai et voyons comment la sève descendante ramène au sol certains élémens minéraux et dépose sur son passage ses acquisitions plastiques dont l'accumulation entre bois et écorce produit l'accroissement. La sève, en traversant la coupe de la greffe sous sa forme descendante, subit le changement inverse à celui qui avait eu lieu au même point sous sa forme ascendante. Le passage au travers des surfaces coupées et soudées cause de même un ralentissement qui se traduit par l'existence momentanée d'un bourrelet, et c'est ce bourrelet, conséquence de toute greffe et de toute incision, qui fait dire aux amateurs que le porte-greffe reste plus mince que le greffon, que cette faiblesse expose le greffon aux caprices du vent, etc. Rassurons-nous encore; dès que la sève aura surmonté l'obstacle causé par la juxtaposition du bois étranger, le bourrelet s'accroîtra de haut en bas, recouvrant la soudure, l'enveloppant d'une couche de cambium, enveloppant aussi chaque racine jusqu'à sa spongiale finale.

Quant au vent, aussi vieux que le monde, il a toujours déraciné les chênes et soulevé les ondes; pourtant on n'a renoncé ni aux chênes ni à l'empire des mers. Il faut compter avec lui, c'est évident; mais si nous sommes les moins forts, soyons les plus adroits. Un pincage opportun des pousses qui menacent de faire voile diminuera sa prise et un bon buttage paralysera le balancement qu'il voudrait imprimer à ce porte-greffe encore mince et faible.

J'ai parlé de l'accroissement de la plante et de la soudure parfaite de la greffe, effets différens dans leurs résultats, mais découlant des mêmes principes et se produisant de la même manière. Loin de passer au déluge, il me faut remonter jusqu'à la création pour trouver le principe de cette action; si les détails dans lesquels j'entre depuis le commencement de cette troisième étude sont trouvés lourds et inutiles, je renverrai la faute à ceux qui me repro-



chent d'effleurer plus de sujets que je n'en creuse. Je croyais qu'ils me sauraient gré de la discrétion avec laquelle mon premier article ménageait leur attention, indiquait à demi-mot le chemin du salut, au lieu de le gravir pas à pas au travers de théories et de détails arides. J'engage maintenant mes premiers lecteurs, si curieux, surtout si bienveillans, à ouvrir une amande avec moi. Nous verrons à l'une de ses extrémités un petit amandier tout formé, quoique minuscule. Il aura tige, collet, racine. Mettons en terre cette amande : le germe (c'est ainsi que s'appelle une plante à cet âge) empruntera à ses cotylédons les élémens nécessaires à son premier développement. De son côté, son rudiment de racine s'allongera en terre pour se créer des ressources personnelles et puiser l'eau nécessaire à sa végétation, tandis que les parties vertes de sa tige enlèveront à l'acide carbonique de l'air le carbone, et à l'eau les sels et l'hydrogène dont elles font leur nourriture.

Voilà le germe et son action. Étudions maintenant un arbre; voyons s'il ne se compose pas d'une série de germes pareils, reliés en faisceau par un tronc et divisés en branches et en rameaux. Dans ce faisceau ou arbre, prenons un bourgeon sur sa tige, fendons bourgeon et tige comme nous avons fendu l'amande; de même que, dans le germe, nous verrons les rudimens d'une tige, un collet et, au-dessous, une réunion de fibres qui, selon qu'elles croîtront dans l'aubier ou dans la terre, seront fibres ligneuses ou racines.

La bouture à un œil montre des fibres devenues racines, tandis qu'une greffe en écusson sur rosier permet de suivre les fibres s'enfonçant dans l'aubier, s'en nourrissant et le transformant en bois. J'ai eu entre les mains un exemple curieux de la modification produite par le milieu sur le développement des fibres du bourgeon : une racine de quelques millimètres, sortie d'une bouture à un œil, avait pénétré dans la bouture voisine, entre le bois et l'écorce. Cette racine se transformait si subitement en fibre ligneuse qu'on ne retrouvait sa trace dans aucune des deux boutures.

La preuve que l'accroissement des plantes a lieu par les fibres prolongeant les bourgeons, c'est que, sur les plantes à croissance rapide, on distingue parfaitement l'accumulation des fibres et du cambium sous chaque bourgeon, où ils constituent un renflement s'aplatissant et entourant la tige à mesure qu'il descend. Qu'une coupe transversale sépare un bourgeon de ses fibres à leur naissance (sans attaquer le bois porteur de la sève ascendante), la sève descendante s'accumulera au-dessus de cette coupe et y formera un bourrelet, tandis que la partie située en dessous et séparée de son alimentation présentera une dépression. C'est le même principe qui fait qu'une incision annulaire fait grossir un fruit par accu-

mulation et écoulement extérieur de la sève. Si un bourgeon sur une tige ou une tige sur un tronc sont artificiellement remplacés, que ces remplacements soient faits en reproduisant parfaitement les conditions de contact et de juxtaposition, les choses se passeront exactement de même; la sève montera par l'intérieur du bois dans la nouvelle tige, se frayant un passage d'un bois à l'autre, rétablissant la continuité des vaisseaux et cicatrisant leur section. Un second travail plus complet, la soudure, sera opéré par la sève descendante, qui fournira aux fibres ligneuses qui s'allongent le cambium nécessaire à leur nourriture. Le liber, également nourri par le cambium, recouvrira extérieurement les coupes et accomplira ainsi le travail ébauché par la sève ascendante.

Les principes ci-dessus énoncés s'appliquent à tous les végétaux ligneux en général, mais, dans la pratique, il y a à tenir compte de la nature particulière de chaque espèce et à choisir le mode de greffage qui lui convient le mieux. La vigne n'admet guère que la greffe en fente souterraine : fente simple ou double avec ligature, sur racine de un ou deux ans; fente simple transversale avec ligature sur souche de deux à quatre ans; fente partielle (sur le rayon seulement de la section horizontale) sur souche de trois ans et plus sans ligature. Dans ce dernier système, les couches ligneuses réagissent contre la déformation et se referment sur le greffon taillé en coin introduit pendant que le ciseau maintient l'ouverture. Milon de Crotonne dévoré par les loups parce qu'un chêne fendu par lui s'était refermé sur ses mains donne une idée des conditions de solidité exigées par cette excellente greffe. De ces trois espèces de greffes : fente anglaise sur très jeune bois, fente transversale complète sur souche moyenne, fente partielle sur grosse souche, la première est de beaucoup la meilleure parce que : 1° la végétation y est plus vive; 2° l'écorce plus mince est plus facile à rejoindre; 3° la ligature plus parfaite. La plus mauvaise est certainement la seconde, et pourtant c'est celle qui sera la plus pratiquée, car je vois autour de moi des tayloris de cinq ans perdre le temps et l'argent de ceux qui les ont plantés, et cela malgré l'exemple des riparias du château de Pignan (1), qui, plantés en 1879, greffés en 1880, produisent cette année de dix à vingt-cinq grappes. Malgré encore l'exemple des tayloris de Saint-Benezet et ceux du fermier Vier (2), greffés en 1880 et produisant cette année, on n'a pas encore compris que, *passé la première, chaque année écoulée avant la greffe se traduit par une vendange perdue*. On me répondra

(1) Chez M. le comte de Turenne (Hérault).

(2) Mas-de-Baguet.

en niant que la vigne puisse produire à trois ans, à moins de circonstances exceptionnelles; mais justement la greffe est une de ces circonstances exceptionnelles qui hâtent la fructification. La qualité du terrain a aussi une influence, mais est-ce une raison d'ajouter au retard qu'il peut occasionner celui qu'apporte la greffe différée?

C'est en entravant le trop grand développement des sarments que la greffe accélère la fructification et hâte la maturation du bois et de l'organisme. L'habile chef de l'exploitation du château de Pignan, M. Molinier, a obtenu jusqu'ici la mise à fruit la plus rapide des plants greffés en place : après avoir été un artiste de la vigne française, il a traduit sa première méfiance contre la vigne américaine par une recherche soigneuse de sa transformation possible en aramons fertiles et précoces. Il y a apporté ce soin, cette perfection de détails qu'il apporte à toutes choses, et obtient des résultats surprenans. Voici un tableau donnant l'état actuel de ce beau vignoble :

	Hectares.	Nombre de pieds.
Plantation de 1876. . . . .	8.80	13.300
— 1877. . . . .	5.20	18.200
— 1878. . . . .	8.50	29.750
— 1879. . . . .	17.75	62.125
— 1880. . . . .	20.25	70.875
— 1881. . . . .	25.50	89.250
	<hr/>	<hr/>
	81 hectares.	283.500 pieds.

Une grande partie de ces plants sont greffés, mais ce qui est le plus remarquable, ce sont les greffes de 1880 : huit mille souches plantées en 1878 et quatre mille plantées en 1879, toutes greffées en 1880, sont égales comme réussite et produiront cette année, d'après les apparences, de 6 à 8 kilogrammes par pied. Je cite l'exemple ci-dessus comme preuve de précocité; comme fertilité, je citerai les plantations de 1876, greffées en 1877 et ayant produit, l'an dernier, 16 kilogrammes par souche. Un mélange de plants greffés de trois à six ans a donné une moyenne de 10 à 12 kilogrammes de raisins par souche, ce qui correspond à 240 hectolitres à l'hectare. C'est bien plus que n'auraient donné des aramons francs de pied au même âge.

La main-d'œuvre pour le greffage a été de 15 fr. 37 pour mille souches (1).

(1) Prix de revient pris à Pignan :

2 greffeurs à 4 fr. par jour. . . . .	8 fr. »
2 hommes pour déchausser, rechausser, à 2 fr. 75. . . . .	5 50
1 femme pour mastiquer, lier. . . . .	1 25
Ficelle. . . . .	« 62

---

15 fr. 35

A Saint-Benezet, le terrain donne plus volontiers la qualité que la quantité, et dans l'organisation plutôt industrielle de la propriété, la vigne apparaît sous trois formes distinctes : 1° raisin de balance en plaine ; 2° vin ordinaire à vendre directement à la consommation, produit sur les coteaux par plants directs ou greffés ; 3° multiplication de plants. A cet effet, 120 mètres carrés de serre chaude, 400 mètres de serre tempérée, 150 mètres de couches, 12 hectares de pépinières arrosées, et enfin un personnel spécial sont consacrés à cette multiplication de plants rares ou à reprise difficile.

J'ai parlé, dans un travail précédent, de la production industrielle de plants enracinés comme d'une nécessité primordiale de la culture américaine en France. En effet, il y a une ou deux années à gagner à la plantation de plants directs enracinés tels que les pépiniéristes américains les vendent, et à celle de plants greffés et soudés tels qu'on commence à les faire en France. Admettant que cette fabrication de plants greffés soit un dérivé de l'industrie américaine, elle n'en est pas moins toute française dans son utilité et dans ses procédés.

Le cultivateur, en général plus laboureur que jardinier, qui se décide à planter un clos de jacquez, perdra temps et courage s'il plante des boutures pour n'en voir réussir que 50 pour 100. S'il veut planter des enracinés, il perdra une ou deux années, peut-être trois (c'est ce que cela m'a coûté) à se débattre au milieu des difficultés de cette multiplication, et quand il aura enfin appris, il aura tant perdu de temps et d'argent qu'il les vendra au lieu de les planter ; en tout cas, sa plantation, s'il l'exécute, lui coûtera plus cher que s'il achetait immédiatement à un prix raisonnable le nombre de plants égaux, choisis, qu'il lui faut. Si ses vues se tournent vers les porte-greffs greffés, il lui faudra une année pour enraciner les boutures, une autre pour greffer ces enracinés ; ajoutons donc deux années perdues aux maladresses de coupes, de ligatures, de transplantations, inhérentes à l'inexpérience, et nous aurons un total de temps et d'argent perdus dont le quart aurait suffi à acheter des plants irréprochables et produisant à leur seconde année.

Chez les grands viticulteurs, les ouvriers greffent pendant des mois ; ils acquièrent une sûreté de main, une finesse de toucher qui, jointe à la surveillance et à l'organisation matérielle pour la conservation des plants greffés, assurent un succès que n'atteindra jamais la moyenne propriété employant des ouvriers inexpérimentés, tandis que l'homme seul qui travaille uniquement pour lui-même compensera par le soin, par le désir de réussir, ce qui lui manquera comme habileté. C'est pourquoi j'engage ceux qui ne sont assimilables ni aux grands propriétaires, ni au paysan culti-

vant son propre sol à acheter leurs plants prêts à planter, et si cette application du *Time is money* ne les frappe pas assez pour les décider à cette dépense, je conseille aux partisans des porte-greffe greffés à donner la préférence à la bouture *plantée en place et greffée à un an* plutôt que de greffer des enracinés sur table. Ceux qui voudront des plants directs sans les acheter devront s'y prendre à l'avance, mettre en pépinière beaucoup plus de plants qu'ils n'en veulent planter et, au besoin, laisser les faibles deux ans en pépinière afin de ne les mettre en place que suffisamment enracinés.

La question suivante se présente à tous les commençans : Que faut-il planter, bouture ou enraciné ? Étant donnée une somme à dépenser, je conseillerai toujours d'en employer la moitié à une plantation d'enracinés ; ils donneront un revenu payé cher, il est vrai, mais rapidement acquis ; l'autre moitié de la somme employée à planter des boutures produira plus ou moins vite un revenu acheté moins cher, mais dont l'absence momentanée sera comblée par les enracinés, qui donneront matériellement et moralement force et courage.

J'ai planté Saint-Benezet très vite aux yeux des effrayés qui n'ont rien planté du tout ; je trouve, au contraire, que j'ai perdu du temps, et cela parce que, tout en pressentant le succès qui m'attendait, je ne voyais pas bien le chemin qui devait m'y conduire ; à présent, c'est autre chose : une route clairement tracée se déroule devant moi. Le Deffends en Provence profitera des études faites à Saint-Benezet et au château de Pignan. Cette année, 30 hectares de vignes y ont été plantés sur les 72 dont se compose cette propriété ; 20 hectares seront plantés en 1882, et en 1884, cette terre aura passé du néant à un beau revenu.

LÖWENHJELM, Duchesse de FITZ-JAMES.

---

LA

## DÉLICATESSE DANS L'ART

---

En France, depuis un demi-siècle, l'art, renonçant de plus en plus aux idéales fictions, s'est épris de la réalité et semble avoir aujourd'hui pour principal souci de la décrire avec une minutieuse exactitude et une liberté croissante. Dans cette sorte de peinture, il a passé graduellement du noble au familier, puis au vulgaire, au grossier, à l'ignoble, et finira bientôt, on peut l'espérer, par s'arrêter devant l'inexprimable. Cet amour de la réalité, qui nous choque aujourd'hui par ses licences, n'était pas condamnable à l'origine. En 1830, par une juste réaction contre une littérature épuisée qui n'avait plus de forme précise, qui n'osait rien peindre, rien nommer, et qui s'était évanouie dans les inanités de la périphrase, l'art se piqua tout à coup de revenir à la précision de la vérité historique, de trouver la couleur locale, de montrer les hommes dans leur appareil extérieur, dans leur costume, et les plaisanteries, aujourd'hui attardées, sur les pourpoints de velours et les lames de Tolède sont encore les témoignages de ce goût alors nouveau. C'était comme un premier pas timide vers la réalité. Mais bientôt on trouva qu'il y avait encore trop de fiction dans ces peintures du passé et on se plut à représenter la réalité contemporaine, à reproduire les scènes du jour, à décrire ce que nous avons sous les yeux ; ce fut l'effort de l'école qui s'appela elle-même réaliste. Enfin, par un nouveau progrès, on pensa que, si la réalité est le vrai domaine de l'art, il était juste de ne pas oublier les objets et

les êtres les plus vils et qu'ils méritaient bien aussi leur part d'honneurs. En cela, si on ne fut pas toujours décent, on fut très logique ; car, s'il est vrai que dans l'art une chose est intéressante par le seul fait qu'elle existe, il n'y a point de raison de rien exclure ; un goujat qui est, excitera plus l'intérêt qu'un héros qui n'existe que dans l'imagination d'un auteur. On finit par ne plus vouloir que ce qu'on appela les choses, les choses visibles, qu'on peut voir tous les jours autour de soi. Le roman se mit à peindre les objets physiques comme si le monde venait seulement d'être découvert, les traits des personnes comme si on voyait pour la première fois des visages, nos vêtemens et nos meubles comme des curiosités inconnues, et on sut peindre tout cela, il faut en convenir, avec un talent extraordinaire et un relief surprenant. Sur le théâtre, on ne voulut plus se prêter complaisamment à l'illusion des décors ; il fallut des accessoires réels, des pendules véritables sur de véritables cheminées, du vrai feu, de vrais repas où l'acteur ne feint pas de manger, mais mange et apporte sur la scène une faim et une soif authentiques. Le goût de la réalité le veut ainsi. En cela l'art a été plus ou moins encouragé par l'exemple et les légitimes procédés de la science contemporaine qui s'attache surtout à l'étude des phénomènes extérieurs. La physique ne vit que d'observations, l'archéologie nous présente l'antiquité sous la forme d'objets tangibles, la photographie fait parler les objets eux-mêmes, la physiologie cherche à remplacer la philosophie, la chronique avec ses minuties se substitue à l'histoire morale. Dans les sciences, ce goût de la réalité peut être considéré comme un progrès, puisque les sciences sont chargées de nous apprendre les choses, de nous instruire en nous les montrant, et si bonne nous paraît aujourd'hui cette méthode que nous donnons même aux tout petits enfans des leçons de choses. Ainsi depuis la salle d'asile jusqu'aux plus hautes écoles, des habitudes d'esprit nouvelles se sont propagées et ont pénétré même dans le domaine de l'art. Mais là commence une fâcheuse usurpation. L'art ne vit pas seulement de choses réelles, et s'il est obligé de les montrer, il les combine, il les transforme, il les anime et en fait sortir des idées et des sentimens. Les objets peints pour eux-mêmes, qui n'éveillent pas en nous des idées, qui ne provoquent pas de sentimens, ne peuvent retenir ni l'esprit ni l'âme. Il faut donc que dans toute peinture, soit sur la toile, soit dans un livre, il y ait quelque chose qui, sans être formellement exprimée, nous retienne et nous captive. En un mot, dans l'art, ce qu'il y a de plus précieux et de plus charmant est, non ce qu'on nous montre, non ce qu'on nous dit, mais souvent ce qu'on ne dit pas. Qu'on nous permette de présenter sur ce point particulier

quelques observations de psychologie esthétique sans rigoureuse théorie, sans satire, avec le seul dessein de défendre contre une sorte d'épaississement de l'art et de la littérature les fins plaisirs de l'esprit.

S'il est un art qui semble en droit de ne représenter que la réalité sans rien y ajouter et de se contenter de formes et de couleurs, c'est assurément la peinture, puisque les couleurs et les formes sont le langage qui lui est propre. D'ailleurs l'imitation des choses est une habileté qui nous plaît, et tel objet que nous ne regardons pas dans la vie journalière nous amuse quand nous le voyons sur la toile. Néanmoins un tableau dont il ne se dégage pas une pensée, une impression morale quelconque, qui ne nous dit que ce qu'il nous montre, est une œuvre qui ne peut longtemps nous attacher. Sans doute s'il a des qualités techniques remarquables, il retiendra l'attention des peintres qui pourront y admirer la ferme correction, ou la difficulté vaincue, ou les heureuses témérités du pinceau, enfin toute la grammaire et la rhétorique de l'art; et si les peintres ne peignaient que pour leurs confrères, un pareil tableau pourrait avoir le plus grand intérêt didactique, mais une fois ces qualités de la fine correction supposées (et ici, de peur de méprise, nous déclarons tout d'abord bien haut qu'on doit les supposer toujours, autrement il n'y a pas de tableau digne de ce nom), il faut encore que le tableau parle à notre intelligence et qu'il ne s'adresse pas seulement aux yeux. Les yeux ne sont que des instrumens de vision derrière lesquels se tient un esprit qui regarde au travers et qui veut se repaître, et s'il ne trouve pas d'aliment dans cette peinture, il ne tardera pas à diriger ailleurs ces instrumens dociles qui sont tout à son service. C'est l'esprit qui est le vrai maître, c'est lui qu'il faut contenter. Il importe donc que, dans un tableau, il y ait quelque chose qui offre une prise à l'esprit, une pensée, un sentiment, une intention, appelons cela un sujet. Je sais bien que sur ce point bien des artistes seront tentés de se récrier. Il en est qui professent hautement qu'en peinture un sujet est une infirmité, que le dessin et la couleur suffisent, qu'un tableau n'est pas un livre, et si vous leur objectez l'exemple des grands peintres, les belles compositions de Poussin, par exemple, ils décideront lestement que Poussin n'a jamais été qu'un littérateur. Mais quand ces artistes parlent ainsi et soutiennent avec feu leurs fantaisies systématiques, ne les croyons pas sur parole; ils ne sont pas absolument sincères, en croyant l'être, car tout en déclamant contre les sujets, ils sont sans cesse en peine de s'en procurer, ils en demandent à leurs amis, ils battent les feuillets d'un livre pour en chercher, et s'ils s'en passent malgré eux, c'est qu'ils n'en ont pas trouvé un



qui convienne à la nature de leur talent ou qui s'accommode de leur paresse. Ils sentent donc eux-mêmes et confessent, sans le vouloir, que dans un tableau il faut encore autre chose que la représentation, si parfaite qu'elle soit, de formes matérielles. Au reste, sans dissenter sur ce point, observez sur vous-même ce que vous éprouvez à une exposition de peinture, quand par malheur, comme il peut arriver, vous vous arrêtez dans une salle où une longue suite de tableaux n'offre rien à l'esprit et ne s'adresse qu'à la vue. Votre esprit erre de toile en toile, cherchant à quoi se prendre ; tout s'explique au premier coup d'œil ; il n'y a rien à deviner, à saisir sous ces flatteuses couleurs ; peu à peu, vous sentez en vous comme le malaise d'une inanition trop prolongée ; la sensation est telle que votre corps même participe à la défaillance de votre esprit ; vos yeux nagent, vos jambes deviennent incertaines, et tout votre être tombe dans la stupeur d'une attention sans cesse déçue. Il faut donc dans un tableau quelque chose qui s'échappe des formes et des couleurs, qui s'adresse à la raison ou à l'âme, quelque chose ou de piquant, ou d'émouvant, ou d'idéal, ou de beau, car la beauté est à elle seule un sujet et vous tient quitte de tout le reste, en un mot, quelque chose d'immatériel, que le spectateur recueille, démêle et goûte à loisir. Autrement le tableau le plus habilement peint nous dit tout de suite ce qu'il veut dire ; un coup d'œil suffit ; le plaisir qu'il nous cause est consommé sur le moment.

Par sujet, nous n'entendons pas nécessairement une scène historique ou anecdotique telle qu'on peut en lire dans les livres, et nous ne demandons pas que la peinture soit, par exemple, une *illustration* de Plutarque. Tout peut devenir un sujet, les plus humbles choses comme les plus grandes, pourvu qu'il s'y rencontre une intention secrète qu'on peut appeler la pensée de l'artiste, un charme invisible sous des formes visibles, que le spectateur découvre et dont il se délecte. Ce sera pour les anciens un dieu qui, sous la forme humaine, laissera voir un caractère divin ; la majesté est une sorte de mystère dont l'imagination du spectateur s'occupe avec respect ; ce sera, si l'on veut, une simple mortelle pleine de grâce. La grâce n'est-elle pas un double mystère, à la fois physique et moral ? Au moyen âge, ce sera une sainte figure dont le seul aspect mystique parlera aux âmes naïves du temps. Ce sera une scène champêtre, moins que cela, un animal, un arbre, une fleur. Rien n'est vil de ce qui peut prendre une expression, de ce qui peut recevoir la pensée de l'artiste. Mais il faut une pensée, si vague qu'elle soit. Tout le monde, sans s'en douter parfois, est de cet avis, même ceux qui semblent ne point le partager. Que font donc nos critiques d'art qui, chaque année, en si

grand nombre, analysent les tableaux du Salon? Font-ils simplement l'examen des mérites techniques? Se bornent-ils à déclarer que la forme de tel objet est manquée ou qu'elle est parfaite? Non, ils recherchent l'intention du peintre, ils dégagent son idée, son sentiment; ils vont comme au-delà de ce qu'offre la toile. Il en a été de même dans tous les temps. Chez les anciens on développait quelquefois longuement l'idée d'un tableau, et un orateur, Dion Chrysostome, devant l'assemblée des Grecs à Olympie, aux pieds de la célèbre statue de Jupiter, par Phidias, déroula dans un long discours toutes les intentions que le grand artiste avait enfermées dans son œuvre divine. Il y a donc dans un tableau ou dans une statue un je ne sais quoi qu'il faut chercher et qu'on cherche, et ce qu'il y a de plus touchant dans une œuvre d'art n'est pas ce qu'on y voit seulement de ses yeux, mais ce qu'on y devine ou ce qu'on y respire.

Parmi les peintres contemporains, ceux qui ont le mieux compris cette loi de l'art sont les paysagistes. Ils savent bien que les prés, les bois, les eaux, si bien représentés qu'ils soient, ne nous donneraient qu'un médiocre plaisir, le plaisir vulgaire d'une imitation exacte, si de ces eaux, de ces prés, de ces bois ne s'exhalait un sentiment que le peintre en fait sortir, on ne sait comment, car c'est là son secret. Ces sentimens peuvent être très divers. Dans tel paysage on croira sentir la force créatrice de la nature, comme dans une rêverie de panthéiste, ou comme à la lecture de Lucrèce; dans tel autre la mélancolie des choses fugitives et périssables, ou le charme paisible des choses rustiques. Le peintre semble avoir coulé dans son tableau de la nature un peu de cette âme que Virgile reconnaissait dans la nature même : *Spiritus intus alit*. Même quand l'artiste ne prétend pas éveiller en nous de grandes idées morales, ne voyons-nous pas qu'il trouve mille moyens de nous faire deviner ce qu'il ne lui est pas donné de peindre? A l'aide de couleurs, il nous fera comme percevoir le murmure de l'eau. Ce qu'il ne peut exprimer, il le suggère au spectateur. Dans cet arbre aux feuilles retournées on sent le frisson du vent, dans ce pré éclairé et brûlé par un ardent soleil bruissent d'invisibles insectes; ici le jour est peint avec une fraîcheur si matinale qu'on entend chanter les oiseaux. Ces formes immobiles du tableau sont pour nous en mouvement, et ces couleurs, on l'a dit, font du bruit. Voyez encore par quels artifices le peintre nous fait aller au-delà de la plane surface de son tableau; il nous ouvre à dessein des perspectives fuyantes où notre esprit s'engage et se plaît à errer, une allée sinueuse dont notre imagination achève le détour, où elle s'établit comme en une chère solitude. Il est même des paysa-

gistes qui, ne donnant que de vagues indications dans une sorte de brume, ne laissent pas de produire une impression poétique. Souvent même toute la poésie d'une pareille peinture est dans cette brume. Un tableau qui ne ferait voir que ce qu'il expose à la vue, des prés, des eaux, des bois bien peints, qui ne ferait rien sentir au-delà, n'aurait pas ce profond attrait qu'on ne peut définir, dont on ne sait rien si ce n'est qu'il retient notre âme avec nos yeux. Quelquefois un ciel, une mer, un désert suffisent ; l'esprit du spectateur se charge de remplir le tableau. Il peut même arriver que pour nous rien, ne soit plus plein que cette immensité vide. Nous dirions volontiers que, dans les grands et les petits paysages, le charme suprême est précisément dans ce qui n'est pas représenté.

On croit quelquefois et on dit que certains tableaux admirés n'ont de valeur que par la fidélité d'une peinture matérielle et qu'ils n'ont rien à démêler avec le cœur ou l'esprit, par exemple certains tableaux hollandais, danois, suédois, qu'on a pu voir à la dernière exposition universelle, qui représentaient simplement une chambre déserte avec des planchers bien lavés, des meubles reluisans, des ustensiles de cuisine, le tout éclairé à travers une fenêtre ouverte par un rayon de soleil. Où trouvez-vous là, dit-on, une idée ou un sentiment ? Parler ainsi, c'est ne pas comprendre la vraie poésie du Nord. Dans les pays froids et brumeux, une fenêtre ouverte, un rayon de soleil sont des joies peu communes et qui méritent d'être célébrées par les poètes et les peintres ; une chambre avec des meubles bien cirés et des ustensiles bien rangés annonce l'aisance et l'ordre et fait l'orgueil du possesseur et l'honneur de la ménagère. L'éclat de ces meubles, c'est l'éclat de la vertu domestique ; cette propreté rit non-seulement aux yeux, mais à l'âme ; c'est plus que de l'agrément, c'est de la gloire, la gloire du riche et l'ambition du pauvre. Si, dans ces pays-là, vous demandiez à une jeune paysanne à quoi rêvent les jeunes filles, elle vous répondrait qu'elle espère un jour habiter avec son mari une de ces chambres où on verrait une belle armoire, une table luisante, des cuivres étincelans, des assiettes fleuries, bien exposées à la vue, et chaque chose à sa place, selon une agréable ordonnance ; et dans un de ces élans de poésie dont nous avons un jour été témoin, l'ignorante pauvrete parlerait comme le plus exquis des Grecs, Xénophon, qui disait : « La belle chose que des vases d'airain, la belle chose que des ustensiles de table, la belle chose enfin, malgré le ridicule qu'y trouverait un écervelé, la belle chose que de voir des marmites rangées avec intelligence et symétrie ! » Ainsi, un pareil tableau, grâce à une association d'idées, grâce aux intimes sentimens qu'il éveille, est un sujet véritable et, tandis que, chez nous, plus d'un spectateur s'imagine et déclare que le

peintre n'a voulu montrer que l'adresse d'un mioutieux pinceau, ce simple tableau charme l'esprit de ceux pour qui il a été composé et peut-être même fait battre plus d'un cœur.

Dans la grande peinture, on a souvent provoqué le sentiment sans l'exprimer, et on a recouru à des artifices dont quelques-uns sont fort connus, s'ils n'ont pas toujours été bien compris. Les anciens ont célébré à l'envi, au point d'en faire un lieu-commun oratoire, l'ingénieux moyen employé par Timanthe dans sa peinture du *Sacrifice d'Iphigénie*. Après avoir montré la jeune et royale victime devant l'autel, et autour d'elle Calchas triste, Ulysse plus triste encore, Ménélas consterné, après avoir épuisé sur ces visages tous les degrés de la douleur, il n'osa ou ne voulut pas peindre l'affliction paternelle et couvrit la tête d'Agamemnon d'un voile. Cet artifice a été non-seulement admiré par les critiques, depuis Cicéron, Pline, Quintilien, Valère Maxime jusqu'à Diderot, mais encore, ce qui est un plus grand honneur, il a été imité par les plus excellens peintres; car Raphaël a jeté ce voile sur la tête de la Vierge et Poussin sur le visage d'Agrippine près du lit de Germanicus mourant. Faut-il croire que Timanthe a recouru à cet artifice par impuissance, parce qu'il désespérait de faire voir sur le visage d'Agamemnon, comme dit Voltaire, « le combat de la douleur d'un père, de l'autorité du monarque et du respect pour ses dieux, » ou doit-on penser, avec Lessing, qu'une pareille douleur ne pouvant s'exprimer que par des contractions toujours hideuses, ce voile fut comme un sacrifice que l'artiste fit à la beauté? Selon nous, Timanthe pensait que l'effet serait plus tragique si le spectateur était livré à sa propre imagination. C'est l'avis des anciens, de Quintilien, de Valère Maxime, interprètes de l'opinion commune, qui disent l'un et l'autre presque dans les mêmes termes « que le peintre laissa à la sensibilité du spectateur le soin de se figurer cette douleur paternelle : *patris fletum spectantis affectui æstimandum reliquit* (1). » Sans doute, il ne faudrait pas en peinture abuser de ces moyens qui pourraient parfois prouver que l'artiste a plus d'esprit et d'adresse évasive que de talent; mais ici l'artifice n'est pas seulement ingénieux, il est pathétique, et, loin d'affaiblir la douloureuse gravité de la scène, il la rend plus touchante, parce que notre esprit, en soulevant lui-même le voile, se représente une affliction indicible que le pinceau n'aurait pu rendre. Il faut recueillir, ici, en passant, un jugement de Pline l'Ancien qui résume avec précision nos propres sentimens sur l'art, quand il dit au sujet de Timanthe : « Ses ouvrages donnent à entendre plus qu'il

(1) Voir Valère Maxime, l. VIII, ch. XI. — *Suo cuique animo dedit æstimandum.* Quintilien, II, 13.

n'a peint, et, quoique le plus grand art de peindre s'y manifeste, on sent cependant que son génie va encore au-delà de son art (1). »

Les anciens, dans leurs écrits, aiment à signaler ces détours par lesquels un artiste donnait à comprendre ce qu'il ne voulait pas montrer et, par exemple, échappait à ce qu'une représentation trop fidèle pouvait avoir d'odieux ou de déplaisant. Ainsi, on admirait beaucoup la statue de Vulcain par un élève de Phidias, par Alcamène, qui laissait entrevoir la démarche boiteuse de ce personnage divin sous une draperie qui la déguisait, et, de cette façon, indiquait un trait distinctif du dieu en le dissimulant. Pour toute sorte de bienséances, les artistes anciens suggéraient ce qu'ils n'osaient exprimer, et, par cette discrétion même, qu'on trouverait aujourd'hui superflue, excitaient l'admiration. Un bon juge, un fils d'artiste, qui fut artiste lui-même dans sa jeunesse avant d'être un écrivain, Lucien, contemple avec un savant plaisir un tableau représentant la *Mort de Clytemnestre*, assassinée par son fils Oreste. Le peintre, pour atténuer l'horreur de ce meurtre sacrilège, montra, dans un coin enfoncé du tableau, la reine adultère déjà immolée, couchée sur un lit, à demi-nue, comme si elle avait été surprise au milieu de ses criminelles amours; mais le principal sujet, sur le premier plan, c'est Oreste et Pylade, terriblement occupés à tuer Égisthe. Lucien admire l'idée du peintre, qui ne présente que le juste châtiment du complice, en éloignant des yeux le spectacle du parricide. Le châtiment seul est en action, et le parricide se devine. On jouit de la tragédie sans en éprouver trop d'horreur, et on sait gré à la délicatesse du peintre qui, non-seulement nous épargne, mais encore nous surprend par son ingénieux scrupule.

Sans remonter à l'antiquité, il est facile de voir dans nos expositions de peinture que l'attention du public se porte sur les tableaux qui joignent au mérite d'être bien peints le mérite plus rare de provoquer la pensée ou le sentiment. Les tableaux qui ne présentent que des réalités, fussent-elles tragiques, on les quitte aussitôt qu'on les a vus. Nous nous arrêtons devant ceux où, grâce à l'art du peintre, nous devenons en quelque sorte ses collaborateurs ou ses confidens et qui nous indiquent ce que nous achevons. Toute autre peinture nous lasse bientôt, même quand d'abord elle attire vivement les yeux par le mouvement de la scène et le tumulte des couleurs. Qu'on nous laisse prendre pour exemple les tableaux militaires, puisqu'ils sont de ceux auxquels tout le monde peut s'intéresser, qu'ils sont les plus connus, la gravure les ayant rendus populaires. Il ne s'agit ici que de la composition et non des

(1) Plin., *Hist. nat.*, l. xxxv, 36.

qualités techniques, qui, pour le moment, ne sont pas en cause. Voici, par exemple, un champ de bataille avec des soldats français morts ou mourans; l'humanité, le patriotisme, d'autres sentimens encore devraient, à ce qu'il semble, retenir nos regards; et pourtant il se peut que nous passions très vite devant ce tableau s'il n'offre qu'une scène péniblement banale et sans pensée, où notre âme reste oisive. Qu'au contraire on nous présente, comme a fait Horace Vernet, une compagnie d'assaut, encore abritée derrière un pli de terrain, mais près de s'élançer, intrépide, tranquille, l'arme au pied, la vue de ces braves qui, dans un instant, vont mourir, nous causera plus de trouble que si nous les voyions déjà renversés dans la boue et le sang. C'est que nous nous figurons la scène meurtrière qui va suivre et nous nous prenons peu à peu de pitié pour ces vivans qui, dans un moment, ne seront plus; nous les saluons pour la dernière fois et frémissons de les voir partir. Le peintre nous a remplis de ce qu'il ne dit pas. Les sentimens que nous exprimons ici ne sont pas, comme on pourrait croire, des raffinemens de critique, ils répondent aux sentimens du public, même le moins lettré. Nous nous rappelons quel favorable accueil la foule fit aux tableaux de M. Protais, *Avant et Après la bataille*. Elle se groupait autour de cette double scène guerrière, où un bataillon de chasseurs à pied attend le signal de la charge, où le trompette a l'œil levé sur le commandant qui, lui-même, va lever la main pour précipiter ses hommes. Elle remarquait l'un après l'autre les principaux personnages, le conscrit ému, le vieux troupiier qui, en soldat éprouvé et méthodique, rajuste sa guêtre, et on était ému du sort incertain qui leur était réservé dans un instant. Et quand, dans le tableau *Après la bataille*, on revoyait quelques-uns de ces soldats qui avaient laissé un souvenir, on se les montrait du doigt et les épaulettes d'argent entre les mains du sergent assis, ces reliques qui laissaient deviner le sort du commandant, frappaient plus les imaginations que ne l'eût fait un vulgaire et prévu cadavre. Tel est à peu près le caractère de tous les tableaux militaires qui, plus récemment, ont attiré l'attention du public. *La Dernière Cartouche* est un drame dont la catastrophe est imminente et dont l'intérêt n'est pas seulement sur le tableau, mais encore derrière la toile; *le Salut aux blessés*, dans sa pensive tranquillité, vous remplit d'un nombre infini de sentimens divers ou nobles ou douloureux; enfin, dans *le Coup de canon*, le peintre, comme par une sorte de gageure qui vient à l'appui de notre opinion, a eu le singulier et bien périlleux courage de ne mettre sur son tableau que des uniformes insignifiants vus de dos, et a dirigé la curiosité du spectateur, par-dessus les remparts, à quelques kilomètres de la scène, sur un point non-seulement invisible, mais inconnu; bien

plus, sur un point qu'on ne peut pas même soupçonner. Rarement un peintre a plus intrépidement compté sur l'effet produit par ce qui n'est point représenté. On voit donc par le succès qu'ont obtenu ces sortes de peintures que la foule, chez nous, aime et comprend ce qui est sous-entendu et n'est pas plus insensible que les Grecs, du moins dans la mesure de son éducation esthétique. Sans doute, un tableau ne doit pas ressembler à un rébus, il ne doit pas être composé comme une phrase artificieuse de Marivaux ou de Fontenelle, mais du moins faut-il qu'il fasse entendre quelque chose au-dessus ou à côté de l'image et qu'il ne surprenne pas seulement les yeux par l'imitation d'une réalité connue, car les yeux sont vite rassasiés et n'ont que de courts plaisirs.

Si les arts plastiques, qui vivent de formes et de couleurs et qui ont le droit et le devoir d'occuper les yeux, sont pourtant obligés de solliciter l'esprit, à plus forte raison cette nécessité s'impose à la littérature, qui ne s'adresse qu'à l'esprit. C'est là qu'il s'agit de ne pas tout dire, de laisser beaucoup à faire à l'imagination du lecteur. La simple photographie littéraire, les interminables descriptions des choses matérielles qui n'apprennent rien, parce que ces choses nous sont familières, la peinture des passions qu'on ramène à leur expression physique, qui, dès lors, se font comprendre du premier coup et où il n'y a rien à pénétrer, ajoutons la violence uniforme d'un style sans nuance qui ne nous laisse démêler aucune délicatesse, tout cela est aussi contraire à l'art qu'à nos plaisirs. L'art même le plus simple et le plus élémentaire demande des finesses, des détours dont la plupart, si on y regarde de près, reviennent à faire entendre ce qu'on ne dit pas. Ces artifices n'ont pas été inventés dans les écoles, comme on pourrait le croire, ils sont naturels, et, dans tous les temps, les hommes s'en sont servis et s'en servent encore ailleurs que dans les livres. Même les écrivains qui n'aiment point les artifices ne peuvent pas ne point en faire usage, parce que ce sont les procédés courans de l'esprit sans lesquels on ne pourrait ni écrire ni parler. Dans tous les pays, barbares ou civilisés, dans le peuple comme parmi les lettrés, sur le carreau des halles aussi bien que dans les académies, dans les plus familiers entretiens non moins que dans la plus haute éloquence, en prose, en vers, les hommes semblent s'être mis d'accord, par une sorte de consentement universel et tacite, pour ne pas exprimer uniment et platement leurs pensées et leurs sentimens, comme s'ils savaient tous que les plaisirs de l'esprit tiennent à un détour et à un sous-entendu. Qu'est-ce qu'une métaphore, sinon l'image d'un objet qui fait penser à un autre? Qu'est-ce qu'une fable, un apologue, une allégorie, si ce n'est une manière indi-

recte d'intéresser à une vérité en la faisant trouver? Qu'est-ce qu'un emblème, un symbole? leur nom seul éveille l'idée d'énigmes parfois fort compliquées, dont l'architecture et la sculpture ne pourraient point se passer. Qu'est-ce qu'un trait d'esprit, sinon une étincelle qui illumine ce qu'on ne dit pas? Si rien ne se cache sous le mot, il n'y a plus de trait d'esprit. Par l'allusion, vous désignez une chose que vous n'osez montrer; par l'ironie, vous faites comprendre le contraire de votre pensée; par l'hyperbole, vous dites plus pour faire entendre moins; par un procédé inverse, moins pour faire entendre plus, vous couvrez d'un euphémisme une pensée déplaisante. Et la périphrase, comment l'oublier ici? la périphrase qui, paraît-il, a bien des charmes, puisque, durant un demi-siècle, en France, on ne connut pas d'autre régal littéraire. Ce n'est pas tout; par d'autres procédés vous parlez d'une chose au moment même où vous annoncez hautement que vous n'en parlerez pas; tantôt vous retardez à dessein votre idée, vous la tenez comme en l'air par une habile suspension pour la faire désirer; tantôt, par la réticence, vous l'arrêtez net pour la faire deviner. On peut même aller si loin dans cet art de la réticence que des poètes romantiques, on se le rappelle, des poètes cette fois trop discrets, avaient imaginé de ranger sur toute une page blanche des lignes de points, estimant sans doute que la meilleure manière de ne pas tout dire est de ne rien dire du tout. Encore un coup, ce n'est pas la rhétorique qui a imposé ces lois, c'est l'usage général au contraire qui s'est imposé à la rhétorique. Il semble que les hommes aient tout d'abord senti que l'esprit s'endort si on ne donne à cet être ailé quelque chose à poursuivre; voilà pourquoi, dans le langage, presque tout est délicatesse fuyante. En dehors de la langue, il en est à peu près ainsi de bien des choses qui nous charment le plus dans la vie : la pudeur est une retenue; la modestie, un effacement; la politesse contient les sentimens et les paroles; la grâce n'est la grâce que pour ne pouvoir être définie; l'amour est bien près de ne plus être quand le mystère n'y est plus. Les femmes, qui ont un sens si naturel et si fin de l'art, ont, par le plus simple instinct, dès le commencement du monde, inventé la coquetterie, qui consiste précisément à donner du prix à la beauté en la déroband. Bien avant la Galatée de Virgile, on se cachait déjà derrière les saules pour être vue. Cette loi délicate de l'art a été bien comprise par l'artiste grec qui fit la Vénus de Médicis, quand il voulut que la déesse de la beauté et de l'amour nous apparût voilée de son geste.

L'art aime les détours et les mystères, non pas les petits et frivoles raffinemens, qu'il faut toujours mépriser, mais ces mystères tout naturels qui sont faits pour réjouir l'esprit et l'âme; c'est par



un certain mystère qu'on intéresse, qu'on retient, qu'on captive l'imagination. Dès qu'il n'y a rien à deviner, il n'y a plus d'intérêt ni de plaisir. Cela est vrai des plus grandes choses. Si les religions n'offraient que des principes précis de claire théologie, elles ne feraient pas d'enthousiastes; la foi s'inquiète et s'échauffe, parce que derrière ces principes il y a des obscurités attrayantes et des mysticités exquises. Dans le monde païen, pour les esprits cultivés, le charme infini des images mythologiques était dans l'incertaine philosophie que recélaient ces images. Ils connaissaient bien l'esprit humain, les prêtres d'Éleusis qui établirent plusieurs degrés d'initiation, afin que la pieuse curiosité des fidèles fût toujours tenue en haleine, n'étant jamais pleinement satisfaite. En Égypte, des sphinx accroupis à la porte des temples suscitaient le zèle religieux, en déclarant par leur seul aspect colossalement mystérieux qu'on ne pouvait parvenir qu'à travers des énigmes jusqu'au trésor de la sagesse. C'est à peu près de la même façon qu'on procède dans les grandes œuvres littéraires. Au théâtre, l'esprit du spectateur est pendant des heures suspendu à un dénouement qui se prépare, s'annonce se fait espérer de scène en scène et nous fuit. Dans l'épopée et dans les récits, on trouble habilement l'ordre des temps pour nous dérouter et pour nous amener par mille détours à l'issue du poème. Dans les grandes compositions comme dans les bagatelles littéraires, depuis l'épopée jusqu'au madrigal, dans l'ordonnance et dans les détails du style, les hommes ont toujours aimé certaines délicatesses, qu'il ne faut pas regarder comme des recherches ou des subtilités, mais qui sont des agréments conformes à la nature des choses et aux besoins des esprits. Elles sont si naturelles qu'on les rencontre à l'origine des littératures, et c'est peut-être chez le vieil Homère qu'on en rencontre le plus.

L'art est donc dans son ensemble comme dans ses moindres détails une suite de grands et de petits mystères que l'esprit pénètre sans effort et dont il jouit. Voilà pourquoi, disons-le en passant, la vérité morale est plus intéressante que les réalités physiques, la vérité morale restant toujours plus ou moins mystérieuse. On a beau y descendre profondément, il est toujours au-delà d'autres profondeurs qui nous sollicitent. Les corps, au contraire, et tout ce qui tient au corps, les passions physiques se laissent voir et juger du premier coup, et quand, par exemple, dans nos drames modernes une femme se jette au cou de son amant en s'écriant : « Je t'aime! je t'aime! » nous n'avons plus que peu de chose à apprendre sur elle; mais lorsque Hermione cache son amour par fierté et par fierté sa colère, lorsqu'elle ne sait pas elle-même si elle aime ou si elle hait, que nous la voyons céder à tous les rou-

lis de son amour ou de sa fureur, nous allons de surprise en surprise, et chaque vers, dans cette tempête de l'inconstance, éclate comme une lueur nouvelle sur la nature humaine. Combien la passion physique et tout ce qui lui ressemble est peu propre à exciter un profond intérêt, nous le voyons par d'illustres exemples, entre autres par celui de *la Nouvelle Héloïse*, que nous croyons devoir choisir ici précisément parce qu'il n'est guère de livre plus éloquent. Pourquoi donc cette rare éloquence de Rousseau est-elle loin de nous ravir? N'est-ce point parce que, dans ce roman, les mystères de l'âme sont trop tôt supprimés? Un jeune homme qui va droit à l'objet de ses désirs, une jeune fille qui étale au grand jour tous les secrets de son amour pour qu'on n'ait pas la peine de les deviner, qui sans réserve, sans scrupule, avec la décision d'une raison maîtresse d'elle-même, au lieu de lutter contre les orages de son cœur, les dirige, les gouverne, pour assurer elle-même l'agréable naufrage de sa vertu, tout cela peut être étonnant, hardi, mais n'est point fait pour nous émouvoir. Le langage de cette passion, tout brûlant qu'il est, nous laisse froids. Cette froideur tient-elle, comme on l'a dit, à ce que ce roman date d'un siècle et nous paraît aujourd'hui démodé? Sans doute le temps a pu refroidir ces pages, mais certains lecteurs du siècle dernier éprouvaient déjà la même impression que nous. La duchesse de Lauzun écrivait, en 1785, à M<sup>me</sup> Necker : « Ce roman n'est cependant pas à beaucoup près celui que j'ai lu avec plus de plaisir; *Clarisse* et *Cecilia* m'en ont fait mille fois davantage. Un amour qu'on s'efforce de cacher est bien plus intéressant que celui qu'on peint d'une manière si vive; il semble d'ailleurs qu'on croie plus à la sincérité de celui qu'on a pénétré et que l'imagination aille plus loin que les expressions (1). » L'aimable et modeste duchesse, en ne laissant parler que son sentiment, fait ici, sans y penser, une théorie sur l'art qui a pour nous d'autant plus de prix qu'elle est plus ingénue.

Ces nécessaires artifices dont nous avons parlé, qui consistent en mystères et en détours, semblent au premier abord n'appartenir qu'à un art chétif qui vit de mièvreries, et sont, au contraire, dignes des plus grands poètes. On les a employés, non pas seulement devant des raffinés, mais devant la multitude et dans les plus populaires compositions. Toute la tragédie d'Eschyle, *les Perses*, repose sur un sous-entendu. Il est vrai que la pièce était jouée devant les Athéniens. Chez les peuples modernes, on n'y met pas tant de façons, et quand en France, en Allemagne ou ailleurs nous voulons sur le théâtre célébrer nos exploits militaires, nous faisons paraître nos soldats, qui battent infailliblement l'ennemi, repous-

(1) Lettre citée par M. O. d'Haussonville, dans la *Revue* du 15 avril 1880, p. 803.

sent ses retours offensifs et se montrent invincibles. On peut se rappeler qu'au temps de la conquête de l'Algérie, un jour de fête, aux Champs-Élysées, sur un vaste théâtre en plein air officiellement construit pour y célébrer notre gloire africaine, de midi à six heures, devant une foule immense, des pantalons rouges poursuivaient des burnous blancs et remportaient sans relâche la même victoire. La scène était très vraie, on ne peut plus exacte et d'une réalité parfaite, puisque ces soldats étaient de vrais soldats, que ces Arabes même avaient le visage bruni par le vrai soleil d'Afrique, que les uniformes et les costumes étaient d'ordonnance; mais cette gloire que nous nous offrons si libéralement à nous-mêmes manquait un peu trop de saveur piquante. Ces sortes de spectacles qui suffisent aux peuples modernes, Athènes ne les aurait pas supportés et les eût gaiement renvoyés à la Béotie. Eschyle (s'il est permis de le nommer en pareille occurrence), Eschyle, quand il voulut célébrer la victoire de Salamine devant un peuple qui avait le sentiment de l'art, transporta la scène à la cour du grand roi. Successivement, comme d'acte en acte, arrivent des nouvelles de plus en plus désastreuses sur l'armée des Perses; enfin paraît le roi lui-même vaincu, humilié. Il n'y a pas dans toute la tragédie un vers où le courage des Athéniens soit vanté; il n'y retentit que des outrages et des imprécations contre Athènes. Mais que pouvait-il y avoir pour des Grecs de plus délicieux que ces imprécations, de plus glorieux que ces outrages? La gloire d'Athènes est dans le désespoir de ses ennemis. Eschyle a prouvé que ce qu'on ne dit pas peut être sublime.

En parlant de l'art exquis des Grecs, il n'est pas hors de propos de faire ici une remarque qui, je crois, n'a jamais été faite par les critiques et de signaler un exemple de cette poétique discrétion. Dans l'*OEdipe roi* de Sophocle, dans cette abominable histoire où OEdipe, par une inévitable fatalité, est devenu le meurtrier de son père et l'époux de sa propre mère, la pièce se compose d'une longue information où la lumière se fait peu à peu, où se succèdent des personnages semblables à des témoins devant la justice, dont les réponses laissent de plus en plus entrevoir l'horrible vérité. OEdipe et Jocaste font eux-mêmes cette enquête, qui devient poignante. Mais au moment, au moment précis où Jocaste, et avec elle le public, soupçonne qu'elle est la femme de son fils, elle disparaît pour ne plus reparaitre; le poète enlève à nos yeux cette monstruosité morale de l'inceste. Elle est toujours présente à l'esprit du spectateur, qui la cherche du regard sans la trouver, d'autant plus présente qu'elle ne se montre plus.

Ces sortes de délicatesses ne se rencontrent pas seulement chez les Grecs, peuple artiste par excellence, mais chez tous les grands

poètes qui savent observer les convenances d'un sujet. Assurément Dante n'est pas un poète timide et il a prouvé plus d'une fois qu'il n'est pas homme à reculer devant les hardiesses de la pensée et du style, Mais comme il sait être discret quand il le faut! qu'on se rappelle le célèbre épisode de Francesca de Rimini poignardée avec son amant par un mari jaloux. Dans le récit qu'elle fait de sa lamentable histoire, elle raconte comment, lisant un jour avec son beau-frère le roman de *Lancelot*, ils en vinrent dans leur lecture à la scène trop charmante où le chevalier baisa le sourire de la reine. Cet exemple nous perdit, dit-elle, et *ce jour-là nous ne lûmes pas plus avant*. Sur ces simples mots s'arrête tout le récit, et il devait s'arrêter là. Un poète moderne se serait fait un strict devoir de peindre l'ardeur de cet amour, puis la fureur de l'époux outragé, le coup de poignard et le sang répandu. Mais ici la situation demandait une extrême réserve, et Dante l'a bien senti. En effet comment cette jeune femme aurait-elle pu, sans cruelle confusion, raconter son infortune à deux hommes, deux inconnus? Que voulez-vous d'ailleurs que fassent dans l'enfer à cette pauvre âme de Francesca les douloureux plaisirs de la vie terrestre? que lui importent ces souvenirs et ces misères? Ces seuls mots pudiques : *Nous ne lûmes pas plus avant* renferment tout son malheur, toute sa honte, tous ses regrets. Tel est l'effet de cette simple phrase qu'en la lisant on ne peut s'empêcher de s'y arrêter à loisir pour y démêler avec une admiration de plus en plus pénétrante les infinies convenances que le poète y a observées. L'inépuisable beauté de ce récit est dans ce demi-silence.

Dans la comédie surtout, il faut laisser beaucoup à deviner par la raison que la nature vulgaire des sujets risque toujours d'entraîner l'auteur au-delà des justes limites. C'est là que l'agrément consiste souvent dans la mesure et dans les sous-entendus. Le chef-d'œuvre du genre est l'*Amphitryon* de Molière, où, du commencement à la fin, le plaisir du spectateur est de découvrir ce que le poète a si bien voilé. Même on peut dire que tout le charme de cette comédie est dans ce voile à la fois si discret et si transparent, car l'incroyable bizarrerie de l'aventure n'aurait pas d'intérêt si nous n'avions pas le mérite de la pénétrer nous-mêmes. Mais sans insister sur cette merveille du génie, qu'on se rappelle l'heureuse et singulière adresse d'un auteur comique contemporain. Voulant faire rire aux dépens de deux jeunes filles extravagantes et de leur mère qui n'a pu que les mal élever puisqu'elle est toujours en course et en visites, il eut l'ingénieuse idée de ne pas montrer sur la scène cette mère ridicule qu'il aurait fallu rendre plus ridicule encore que ses filles, qui le sont déjà plus qu'il ne faut. On attend toujours cette mère invisible, elle va venir, elle est venue,

on va la voir, mais elle est déjà repartie. D'un bout de la pièce à l'autre, elle s'absente, et, grâce à une dextérité dramatique toute nouvelle et fort plaisante, elle a trouvé le moyen de faire plus que s'absenter, puisque n'étant jamais entrée, elle est toujours sortie. Le personnage principal de la pièce est celui qu'on ne voit jamais.

L'art d'écrire n'est le plus souvent que l'art de suggérer plus d'idées et de sentimens qu'on n'en exprime. A part les orateurs, qui sont obligés de tout dire, puisque leurs paroles doivent être saisies à la volée et n'attendent pas la réflexion, tous les autres grands écrivains donnent à entendre plus qu'ils ne disent, Thucydide, Tacite, La Bruyère, Montesquieu, pour ne nommer que ceux qui comptent le plus sur l'intelligence du lecteur. Tantôt par une image, tantôt par un seul mot ils nous découvrent un monde. Leur pensée serrée, condensée, une fois qu'elle est entrée dans notre esprit, y éclate et s'y déploie. Même dans la critique littéraire, qui semble ne demander que de la science et de la clairvoyance, cet art a son charme. C'est à cet art que Villemain a dû ses secrètes grâces, des grâces, il est vrai, qui, pour avoir été trop complaisamment employées par l'auteur, ont fini par n'être plus secrètes. S'il est un maître dans l'art du sous-entendu, c'est Sainte-Beuve, dont les nombreux volumes, où il semble avoir tout dit, ne sont rien en comparaison de tout ce qu'il a donné à comprendre. Mais c'est surtout dans les œuvres d'imagination, dans la poésie, que cet art est non-seulement nécessaire, mais nous paraît être la marque même du génie. Qui ne sait que de choses renferme parfois un seul vers d'Homère, quelles perspectives morales ouvre un vers de Virgile? Il en est ainsi de Dante, de Shakspeare, de La Fontaine, de Racine, de Goethe quelquefois. Lorsque, dans les *Femmes savantes*, de Molière Philaminte s'exclame sur un mot de Trissotin et s'écrie : « Mais j'entends là-dessous un million de mots, » quand Bélise reprend : « Il est vrai qu'il dit plus de choses qu'il n'est gros... il vaut toute une pièce, » ces dames ne sont risibles que pour placer mal leur admiration, car elles expriment une très sérieuse vérité. Dans notre siècle, Lamartine a eu plus qu'un autre poète, je ne dis pas cet art, ce talent naturel de provoquer par un mot une longue rêverie et quelquefois, par un seul vers jeté dans notre esprit comme dans une eau dormante, il a produit en nous une suite d'insensibles ondulations qui portaient un doux mouvement aux dernières limites de notre être moral. Si aujourd'hui la poésie de Lamartine ne produit plus de ces effets, c'est que la génération nouvelle est trop active, trop affairée pour goûter de si lentes et de si intimes délices.

Notre pensée n'est pas de prétendre que l'art ne se compose que d'arbitraires recettes et de petits arrangemens énigmatiques. Ce

serait donner une bien mauvaise idée de l'auteur qui s'adonnerait à un si misérable travail et du lecteur qui l'exigerait. Nous voulons simplement montrer, en choisissant le plus souvent nos exemples dans le plus grand art, qu'il faut offrir un aliment à l'intelligence et au cœur, des finesses que l'esprit démêle, des délicatesses que l'âme éprouve du plaisir à percevoir, des ménagemens qui nous flattent et toutes sortes de nobles précautions qui, saisies et comprises par nous, tiennent notre âme en éveil. L'âme du lecteur doit être sans cesse excitée par l'auteur, sans cesse provoquée, tenue en suspens, caressée ou piquée, car son bonheur est dans l'activité et même dans l'agitation. Et comment serait-elle active si on ne lui présente que des objets connus, qu'on les déroule sans fin sous nos yeux, que sans réserve, souvent sans choix, même parfois sans bienséance, en un mot, sans détour et sans scrupule, on n'a d'autre ambition que de nous inculquer fortement des images à l'aide d'un style violent ?

Au style même s'appliquent les remarques que nous avons faites sur la composition. On s'imagine trop volontiers aujourd'hui que si le style est vigoureux, tout est dit. Jamais, en effet, on n'a écrit couramment avec plus de force. De remarquables écrivains savent employer les mots les plus forts de la langue, leur donner leur sens le plus extrême, les ajuster de manière à les renforcer encore les uns par les autres. Point de relâche, point de nuances qu'il serait doux de discerner. Notre esprit reste passif et finit par se courber inerte sous ces coups redoublés qui l'étourdissent et l'assomment. Une fois qu'on est dans cet accablement les expressions les plus fortes ne se sentent plus; la véhémence même passe sur nos têtes sans nous toucher. Cette manière d'écrire tient à cette fausse idée, que la modération est une faiblesse.

La modération du style, qui n'est que l'art de ne pas tout dire, loin d'être une faiblesse, est non-seulement une grâce, mais une force. Tout d'abord on se livre à elle, parce qu'elle semble mériter du crédit; par cela qu'elle laisse chaque chose à son degré et l'exprime dans sa mesure, son langage est varié, et nous fait passer par toutes les nuances d'un sentiment. Sa véhémence à de certains momens nous entraîne, parce qu'elle n'est pas continue; ses audaces, car elle peut en avoir, nous frappent comme des surprises; enfin elle laisse beaucoup sous-entendre par égard, par prudence ou par malice. Mais à quoi bon définir ce qui peut mieux se prouver par des exemples connus? Parmi les nombreux écrivains de talent qui depuis trente ans se sont signalés dans la polémique quotidienne, il en est un, le plus redoutable de tous, qui s'est fait surtout redouter par la modération, sinon de ses sentimens, du moins de son style. Presque chaque matin on

attendait ce qu'il dirait, on remarquait surtout ce qu'il avait l'art de ne pas dire, et si puissant était ce style modéré que le pouvoir impérial, si délicatement meurtri, aurait volontiers échangé ces tempéramens contre les plus violentes injures. Avant lui, dans un autre genre d'ouvrage, dans le roman et la nouvelle, un rare esprit non sans intention satirique contre le style intempérant de ses confrères, et voulant sans doute par son exemple soutenir une opinion analogue à la nôtre, abrégea tout pour que la lumière ainsi concentrée attirât plus les regards, peignit vivement sans prodiguer les couleurs, montra les choses en s'abstenant de les décrire, produisit chez le lecteur les sentimens les plus pathétiques en contenant les siens, et par cet art savant se serait placé au rang d'écrivain parfait, si en voilant tout, en cachant tout, il avait pu cacher aussi son art.

Il est des livres qui n'ont dû leur popularité et leur puissance qu'à leur modération, par exemple, *les Prisons* de Silvio Pellico. Plusieurs de ses compagnons d'infortune, au sortir de leur longue captivité, ont peint leur martyre avec l'accent le plus indigné et les plus douloureux détails; mais leurs cris de colère et de vengeance se sont perdus dans les airs, et aujourd'hui on a même oublié leurs noms pourtant si dignes de pitié. Silvio, sans être un grand écrivain, a touché toutes les âmes en ne laissant qu'entrevoir ses souffrances; il a irrité contre l'Autriche sa geôlière, en la ménageant, et par cette retenue magnanime il a gagné à lui-même et à son pays toutes les sympathies de l'Europe et du monde; et quand vint l'heure de la lutte armée pour l'indépendance italienne, qui peut dire que ces sympathies furent inutiles et que ce petit livre ne fut pas de quelque poids dans la balance du destin?

Pour ne parler que d'agrément, s'est-on déjà demandé pourquoi un public lettré et friand accourt à certaines solennités académiques, qui pourtant, comme cérémonie, ne peuvent rien offrir qui ne soit assez prévu? Ne serait-ce pas pour jouir en une fois, fût-ce avec excès, de toutes les finesses dont on fait ailleurs si volontiers l'épargne? Là on a le plaisir de beaucoup deviner; on a, de plus, l'illusion de se sentir de l'esprit en comprenant celui des autres. Contre toute attente, il se trouve que le compliment n'est pas une flatterie et que le reproche est suave. On s'étonne de voir que les gracieux balancemens de la période laissent échapper autre chose que l'encens de la louange. On cherche à saisir les mots chatoyans qui font comprendre une chose à l'assemblée, une autre au récipiendaire, sourire les auditeurs aux dépens d'une victime abusée et la victime elle-même par le plaisir d'être si bien ménagée; car l'orateur qui exerce une sorte de magistrature littéraire est un censeur d'un genre nouveau et ressemble plutôt à un directeur

de conscience qui, trop bon pour gronder son pénitent, l'aide charitablement à retrouver ses péchés. Si cette tranquille éloquence a pour le public tant d'attraits, c'est qu'il est bien aise de retrouver quelque part des détours oratoires, dussent-ils être trop ingénieux. On sait bien qu'il ne faudrait pas écrire ainsi en tout temps et en tout lieu ; mais dans la vie n'est-il pas des raffinemens qu'on se permet de loin en loin un jour de fête ?

Peut-être ces observations de psychologie esthétique sur la délicatesse dans l'art ne sont-elles pas hors de saison, au moment où notre littérature d'imagination paraît recourir à des procédés insolites. Elle est en train de défaire le lent et fin travail des siècles. En effet, depuis qu'il y a des lettres dans le monde, les hommes de génie ont cherché, non sans effort, l'art de ne pas offenser les esprits. Ils ont imaginé sans cesse des tours imprévus pour donner à leurs pensées, à leurs sentimens la forme la plus belle et la plus innocente ; ils ont établi des bienséances morales, oratoires, théâtrales, non comme des règles gênantes, mais pour être les voluptés de l'esprit. Ils ont même, avec le temps, affiné leur langue pour qu'elle se prêtât mieux à tous leurs scrupules, pensant et disant que les lettres devaient avant tout être humaines. Les peuples sentaient tout le prix de ces délicates merveilles et en tiraient gloire ; les Athéniens étaient fiers de leur réserve attique, les Romains de leur urbanité, les Français de leur politesse, et pour eux, l'art par excellence était de ne pas exprimer rudement et crument leurs pensées. D'autres écrivains, à la suite des premiers, recueillirent en des traités toutes ces finesses, de peur qu'elles ne se perdissent ou qu'elles ne fussent pas assez remarquées. N'est-ce pas là la civilisation même dans sa fleur ? n'est-ce pas l'honneur à la fois et le bonheur de l'esprit humain ? Si donc un jour il devait quelque part se produire une littérature qui ne connût plus aucun de ces scrupules séculaires, qui ne sût plus rien taire, rien atténuer, qui se mit au-dessus de toutes ces traditionnelles mesures d'honnêteté, qui se fit même un jeu de les braver par jactance et de briser étourdiment ce beau luxe et ces fragiles trésors de grâce, et si, pour comble de malheur, cette littérature mettait du talent au service de ces ravages et de cette destruction littéraire ou morale, serait-ce se montrer trop dur que de l'appeler un brillant retour à la rusticité ?

Heureusement, on croit voir à des signes assez évidens que le public, même celui qui n'est pas trop raffiné, commence à sentir vaguement que l'art et la littérature devraient lui donner d'autres plaisirs que ceux qui lui sont le plus souvent offerts. Il est fatigué de représentations matérielles sur la toile, dans les livres, au théâtre ; il est surtout rassasié de toutes ces choses connues qu'il



voit tous les jours, qu'on lui montre sans fin, sans rien abrégé ou sans rien pallier. Il semble dire comme Montaigne : « Celui qui dict tout, il nous saouste et nous dégouste. » En peinture, il demande des sujets, c'est-à-dire des pensées et des sentimens, il déclare avec impatience qu'au Salon il y a trop de tableaux qui, n'offrant rien à l'esprit, encombrant l'attention et l'empêchent de se porter sur ce qui mérite d'être vu. De plus, il commence à faire la différence entre le nu et le déshabillé, entre la nudité belle et la nudité sotte. Dans les romans, il saute les pages qui ne renferment que la description minutieuse des choses sans intérêt et des objets physiques, et il va même jusqu'à demander que la fiction se concentre dans une nouvelle. Au théâtre, il tient moins à ce luxe d'accessoires qui prend la place de spectacles plus ingénieux. Quand on remet à la scène une pièce dont l'inutile longueur ne le choquait pas autrefois, il ne va plus la revoir que si elle est réduite de quelques actes. Quant aux pièces nouvelles, il demande qu'elles soient plus courtes, pour être plus pleines. En un mot, le public, qui laissait faire autrefois, éprouve un sourd mécontentement et semble dire, à sa façon, comme un philosophe : « Le beau est ce qui nous donne le plus grand nombre d'idées dans le plus petit espace de temps. » Enfin il se révolte parfois contre les violences de la scène, qui sont plus choquantes que pathétiques, et il sent que dans l'art un des plus grands plaisirs est d'être respecté dans sa délicatesse morale. Par-dessus tout, il est las du style brutal dont nous ne parlerons pas ici pour n'avoir pas à le définir avec brutalité, auquel d'ailleurs il faut beaucoup pardonner, puisque ce sont ses excès et ses audaces qui ont fini par ouvrir les yeux au public sur certains tempéramens nécessaires de l'art, et lui ont inspiré de justes réflexions qu'autrement il n'eût point faites ; car, de même que dans la science il est de solides démonstrations par l'absurde, il s'en fait dans l'art par l'impudeur.

Nos remarques, en apparence fort diverses, aboutissent à la même conclusion : que dans l'art la simple représentation des choses ne suffit pas, qu'elle ne peut donner que des plaisirs enfans ou vulgaires, que l'esprit tient à jouir de sa propre activité, qu'il veut des pensées et des sentimens, qu'il aime à les deviner, à les saisir lui-même, qu'il sait gré à l'auteur de tout ce que celui-ci, par toutes sortes de raisons scrupuleuses, ne lui dit pas. Il serait facile de multiplier sur ce point les observations et les exemples ; mais dans notre sujet, plus que dans tout autre, il sied de ne pas tout dire.

C. MARTHA.

---

# ÉTUDES SUR LE XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

## III<sup>1</sup>.

### L'ABBÉ GALIANI.

---

I. *Lettere di Ferdinando Galiani al marchese Bernardo Tanucci*, pubblicate per cura di Augusto Bazzoni; Florence, 1880; P. Vieusseux. — II. *Correspondance de l'abbé F. Galiani avec M<sup>me</sup> d'Épinay, M<sup>me</sup> Necker, M<sup>me</sup> Geoffrin, etc.*, avec une Étude sur la vie et les œuvres de Galiani, par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras; Paris, 1881; Calmann Lévy.

Est-il bien vrai que le temps soit un si galant homme? Est-il bien vrai que nous puissions nous en remettre à lui, les yeux fermés, du soin de rendre à chacun bonne justice? Et, pour le faire court, est-il bien vrai que la réputation du célèbre abbé Galiani ne soit pas une réputation surfaite? J'ai toujours pensé, pour ma part, que la troupe encyclopédique, ou, comme Rousseau l'appelait, *la tourbe philosophesque*, nous en avait, sur plus d'un point et sur plus d'un homme, singulièrement imposé. Tel, encore aujourd'hui, croit juger par lui-même qui ne fait, sans le savoir, que jurer sur la parole de Grimm ou de Diderot. Mais ne serait-il pas temps de se reprendre? Sommes-nous si naïfs que de nous être émancipés de la tutelle de Boileau pour nous aller soumettre à l'autorité de Marmontel? Et quelqu'un enfin ne révisera-t-il pas une bonne fois toutes les minces réputations de société nées à la table du baron d'Holbach ou grandies dans le salon de M<sup>me</sup> Geoffrin?

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier et du 1<sup>er</sup> avril.

Voici deux publications, justement, qui viennent de rappeler l'attention sur l'abbé Galiani. La première est la Correspondance officieuse de Galiani, secrétaire d'ambassade ou chargé d'affaires, avec le marquis Tanucci, son ministre. Elle était jusqu'à ce jour entièrement inédite. C'est sans doute pourquoi M. Bazzoni l'a si mal éditée. Les noms propres français, et même les étrangers, y sont estropiés avec une cruauté qui fait peine (1). On trouve peu de notes au bas des pages, trop peu de notes, mais des notes, par compensation, bien faites pour surprendre, comme celle où l'éditeur nous apprend qu'en 1760, l'archevêque de Paris s'appelait M. de Péréfixe. M. Bazzoni ne s'est trompé que d'un siècle tout juste. Au surplus, de tous les défauts de la publication de M. Bazzoni, le plus grave, c'est qu'elle est incomplète. Il a choisi les lettres qu'il a crues le plus propres, nous dit-il, à solliciter la curiosité du lecteur. Mais je ne connais que deux moyens de se servir d'une correspondance inédite. Ou bien vous en usez librement pour illustrer la biographie du personnage et vous n'en donnez que des extraits qui viennent à l'appui de la vérité du portrait que vous essayez d'en tracer, et vous faites alors œuvre d'art; ou bien vous faites œuvre d'érudition pure, et, vous effaçant vous-même de la publication, vous donnez alors la correspondance tout entière. Or il suffit de jeter un coup d'œil sur la courte préface de M. Bazzoni pour soupçonner qu'en s'y prenant de sa manière, intermédiaire et arbitraire, il nous a privés de quelques-unes des lettres qui nous auraient le plus intéressés.

La publication de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras est si supérieure de tous points à la publication de M. Bazzoni que je me reprocherais comme une injustice de les mettre en comparaison. C'est ici la correspondance — dirai-je bien connue? mais au moins bien souvent citée, — de Galiani, redevenu Napolitain, avec ses amis de Paris, Diderot, Grimm, d'Alembert, d'Holbach, et, au premier rang, M<sup>me</sup> d'Epinay. Un grand nombre de lettres inédites, un texte revu pour la première fois sur les originaux, des notes instructives, bien choisies, amusantes, et qui font passer l'un après l'autre sous nos yeux tous les personnages de ce monde où vécut Galiani, c'est plus qu'il n'en fallait pour renouveler le sujet. Il n'y a désormais que cette édition de la correspondance de Galiani qui compte. On pourrait bien faire quelques chicanes: on peut toujours, grâce à Dieu, faire quelques chicanes. Je signalerai, par exemple, aux savans éditeurs une notule qui s'est évidemment

(1) *Durefort* pour *Durfort*, — *Cautades* pour *Contades*, — *La Charotais* pour *La Chalotais*, — *Tenceu* pour *Tencin*, — *Pasquinat* pour *Basquiat*, — *Bussenbau* pour *Busenbaum*, — *Reupin* pour *Repin*. Fautes de lecture? ou fautes d'impression? Elles sont à tout le moins bien nombreuses.

trompée de page. Ce n'est certainement pas à la page 173, où Galiani parle de Pangloss, qu'ils ont voulu nous apprendre que Pangloss est un personnage du roman de *Candide*, c'est à la page 365, où l'abbé nous parle de Pococurante, et lorsqu'ils écrivent « *pococurante* » le nom de ce sénateur de la façon de Voltaire, c'est par mégarde, assurément. Ils citent quelque part (au t. I, p. 503) une lettre à Diderot, où Voltaire aurait dit qu'il fallait que Platon et Molière se fussent joints ensemble pour écrire les *Dialogues sur le commerce des blés*. J'ai le regret de n'avoir pu retrouver cette lettre ni dans l'édition de Kehl, ni dans l'édition Beuchot. Ils disent encore (au t. II, p. 229) qu'à l'occasion des mêmes *Dialogues*, Frédéric aurait écrit à l'auteur une lettre des plus élogieuses. J'ai vainement cherché cette lettre dans la grande édition de Berlin. Pourquoi ne pas nous avoir donné, comme il est d'usage, l'indication de l'édition, de la toison et de la page? Mais nous employons à ces critiques plus de mots qu'elles n'ont d'importance. *Satis de hoc*. La locution est familière à notre abbé. La publication de MM. Lucien Perey et Gaston Maugras n'en demeure pas moins l'une des publications intéressantes qu'on nous eût données, depuis longtemps, sur le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Essayons donc, d'après eux, et souvent contre eux, de replacer ce bout d'homme dans son vrai cadre, un cadre modeste, et dans les vastes dimensions duquel ne s'évanouisse pas l'exiguïté légendaire de sa taille.

## I.

Ferdinand Galiani naquit à Chieti, dans l'Abruzze citérieure, le 2 décembre 1728. Comme nous ne connaissons rien de sa première enfance, — heureusement! — nous supposerons qu'elle dut ressembler à la première enfance de tout le monde. Il fit ses études à Naples, dans le couvent de Saint-Pierre-des-Célestins, et son entrée dans le monde sous les auspices de son oncle, archevêque de Tarente, premier aumônier du roi. Ce lui fut une occasion naturelle de voir et d'entendre tout ce que Naples, vers 1745, comptait d'hommes distingués. Ce serait un beau sujet, dit à ce propos M. Bazzoni, qu'une étude sur la société napolitaine d'alors et sur le mouvement des esprits dans le petit royaume que gouvernait déjà presque souverainement Tanucci. Nous sommes bien de son avis : que ne l'a-t-il donc traité, ce *bell'argomento*? Les économistes, surtout, abondaient à Naples en ce temps-là; — Intieri, le marquis Rinuccini, Genovesi; — précurseurs incontestables des Quesnay et des Adam Smith. L'un des hommes qui paraîtraient avoir exercé sur Galiani le plus d'influence, directement ou indirectement, et quoique

sa voix, mal écoutée de ses compatriotes, ne dût prendre quelque autorité que de nos jours seulement, c'est l'auteur de *la Scienza nuova*, l'illustre Jean-Baptiste Vico. Longtemps après, lorsque chez le baron d'Holbach, on entendra Galiani soutenir que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement, « une répétition périodique des mêmes faits, sous d'autres formules et d'autres manières de parler, » visiblement il ne fera que se souvenir des leçons, des conversations peut-être ou des théories de Vico.

Les Italiens sont précoces. Galiani débuta, vers l'âge de dix-sept ans, par deux mémoires académiques, l'un sur *l'Amour platonique* et l'autre sur *l'État de la monnaie à l'époque de la guerre de Troie*. Trois ans plus tard, il donnait un *Traité de la monnaie*. Le succès de ce livre, — dont j'ai lu quelque part qu'encore aujourd'hui les Italiens faisaient presque autant de cas que du livre fameux de Beccaria, — lui valut une mitre, un bénéfice de 500 ducats et le droit de porter des bas violets. Il ne fut jamais, toutefois, qu'un ecclésiastique médiocre. Un jour, on essaya, paraît-il, de retourner son titre d'abbé contre lui pour le perdre auprès de Tanucci. Son indignation s'éleva presque à l'éloquence. « *Io ecclesiastico?* » écrit-il à Tanucci, *proh decorum hominumque fidem!* » Il continua toutefois de cumuler des bénéfices. « Les feux de l'aurore, a dit Vauvenargues, ne sont pas plus doux que les premiers regards de la gloire. » L'auteur du *Traité de la monnaie* l'éprouva. C'est une promenade triomphale qu'au mois de décembre 1751 il commence à travers l'Italie. On le voit à Rome, où le pape Benoît XIV le reçoit admirablement; on le voit à Florence, où les académies se l'associent; on le voit à Venise, à Padoue, à Turin, loué partout et partout fêté. *Evviva! evviva! evviva!* comme il s'écrie lui-même en ses heures de gaité. Vaniteux quand il partit de Naples, il y revint suffisant. Heureusement que ce qu'il y a d'invinciblement déplaisant dans la suffisance était tempéré chez lui par un goût naturel pour la bouffonnerie.

On sait sa dissertation sur les pierres du Vésuve. Il s'avise un beau jour de les ramasser, il les étiquette, il les décrit, il les classe, il les emballe et les adresse au pape avec ce mot de lettre : *Beatissime Pater, fac ut isti lapides panes fiant*. Benoît XIV entendait la plaisanterie, tout pape qu'il fût; il s'empressa de conférer au donateur un second bénéfice, de 400 ducats. Ce que j'aime de Galiani, c'est qu'il est bien libre, bien net, et bien dépouillé de toute espèce de scrupule. Ses bénéfices sont en Italie, mais du fond du salon de M<sup>me</sup> Geoffrin il ne s'en moquera pas moins agréablement des bénéficiers français, « qui ne résident pas. » D'autres honneurs, plus laïques et non moins lucratifs, n'allaient pas tarder

à venir le trouver; le 10 janvier 1759, il était nommé secrétaire de l'ambassade de Naples à Paris.

Je ne sais si, comme le disent MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, « cette nomination comblait tous les vœux de l'abbé, » M. Bazzoni prétend que ce lui fut un crève-cœur, mais, à coup sûr, son arrivée fut un désenchantement. C'est à peine s'il a mis le pied sur la terre de France qu'il se trahit déjà comme un observateur malveillant. Sur la route d'Antibes à Aix, il a compté les passans et n'en a pas trouvé, sur une longueur de 130 milles, plus de soixante-dix ou quatre-vingts. La Provence est inculte. Serait-ce dans les Calabres, par hasard, qu'une agriculture prospère et des populations nombreuses auraient émerveillé ses yeux d'économiste? Une fois à Paris, c'est bien une autre affaire. « L'air malsain et pesant, l'eau mauvaise, d'incroyables variations de climat, pas de glaces, pas de fruits, pas de fromage, pas de coquillages, » que de supplices pour un homme qui vient de Naples en droiture, et son tempérament napolitain avec lui! Les habitans ne valent pas mieux que leur climat. « Autant vaudrait compter les vagues de la mer que de chercher à connaître toutes les niaiseries d'un peuple aussi plein de légèreté que de fougue. » Et pour les ministres: « Mardi passé, on me fit voir au duc de Choiseul, qui pendant une courte seconde voulut bien me regarder. Je ne veux pas croire, en vérité, qu'il examine les affaires comme il m'a examiné. Ce serait trop de légèreté. » Il veut rire, mais la plaisanterie manque de trait: la pointe en sera restée dans la blessure. Ce qui l'attristait, en effet, je veux bien que ce fussent les outrages auxquels était chaque jour exposé son « pauvre sens commun; » mais c'était surtout le peu de cas que l'on semblait faire de sa personne, tant adulée, tant caressée, tant choyée là-bas, dans les environs du môle, au café Nicolino! A Paris, disait-il piteusement, « ils ne regardent pas les secrétaires d'ambassade. » Il faut donc qu'on le rappelle, ou c'est un homme mort. On ne le rappela point, et il vécut, et il s'acclimata.

Les circonstances lui vinrent en aide. Une absence de son ambassadeur, le comte de Cantillana, marquis de Castromonte, lui valut le titre de chargé d'affaires. Il entra par là, naturellement, en rapports plus directs avec le duc de Choiseul. Il faut voir la joie déborder de ses lettres: « Non, je ne crois pas, écrit-il à Tanucci, que Votre Excellence s'imagine tout le bien qu'elle m'a fait... Je marche maintenant de pair avec les ministres de Portugal, de Suède, de Russie... J'ai ma place dans la chapelle du roi et, pour tout dire, je suis l'égal du prince Galitzin. » Le voilà désormais plus d'à moitié sauvé.

Nous commençons à connaître le personnage. Le prendrons-nous

plus au sérieux dans ses fonctions de chargé d'affaires que dans son rôle d'abbé mitré? Ce serait nous laisser entraîner un peu loin que d'essayer de répondre. Disons toutefois qu'alors les intérêts de la cour de Naples étaient comme enchevêtrés dans les intérêts de la cour d'Espagne, quoiqu'ils en fussent publiquement, officiellement détachés. C'était en octobre 1759 seulement que Charles VII, devenu roi d'Espagne sous le nom de Charles III, avait abdicqué le trône de Naples en faveur de son troisième fils, Ferdinand, âgé de huit ans. Et ce qui nouait encore plus étroitement les liens entre Madrid et Naples, c'est que Choiseul négociait avec l'Espagne ce fameux *pacte de famille* qui devait unir dans une action politique commune toutes les maisons de Bourbon. Les grandes affaires donc se traitaient entre la France et l'Espagne et passaient en quelque sorte par-dessus la tête de notre abbé. Son vrai département, c'était la chronique diplomatique. Il était bien le secrétaire de l'ambassade de Naples, mais il était surtout la gazette officieuse de Tanucci. Ce dut être plus d'une fois, j'imagine, de quoi gêner son ambassadeur, ainsi placé sous l'œil malin d'un subalterne, mais peut-être n'est-ce pas de quoi prendre rang dans la grande histoire. Au surplus, nous laisserons à ses éditeurs, — qui nous promettent la traduction de toute cette correspondance officieuse, et qui sans doute y voudront insérer quelques parties au moins de correspondance officielle, — le soin d'examiner et de résoudre la question.

Fort de ces premiers succès, Galiani se reprit à la vie. Quelques malédictions contre la France et les Français lui échappaient bien encore de loin en loin, mais, insensiblement, et quoi qu'il en eût, le charme opérait. Il opérait même si bien qu'un jour Tanucci s'étonna comment ce grand amour avait succédé si vite à tant de haine. L'abbé était devenu Parisien.

## II.

Ce fut ce brave homme d'abbé Morellet qui le présenta chez M<sup>me</sup> Geoffrin. « Songez, lui écrivait Galiani, en mai 1770, songez que vous êtes ma première connaissance de Paris; vous êtes pour moi, je ne saurais me le rappeler sans verser des larmes, *primogenitus mortuorum*, l'aîné de ceux que j'y ai perdus. C'est à vous que je dois la connaissance de M<sup>me</sup> Geoffrin, de d'Alembert et de tant d'autres. » L'accès chez M<sup>me</sup> Geoffrin, c'était comme qui dirait l'entrée, par la porte officielle, « au corps des philosophes; » connaître d'Alembert, c'était connaître M<sup>lle</sup> de Lespinasse; ici, là, et ailleurs, l'abbé n'eut qu'à paraître pour vaincre. Sa petite taille même le servit : « Je n'oublierai jamais, écrivait-il à M<sup>me</sup> d'Épinay, l'atten-

drissement maternel, uni au rire le plus fou, qui vous prit à votre maison de campagne en voyant étendue sur mon lit une de mes chemises. Il vous paraissait impossible qu'il y eût quelqu'un assez présomptueux pour oser s'appeler un homme avec une chemise aussi courte et aussi ridicule.» L'histoire de ses succès, je n'ai point à l'écrire : vous la trouverez dans la plupart des *Mémoires* et *Correspondances* du temps.

J'ai dit dans la plupart, et non pas sans intention. Voici quelque chose, en effet, qui m'inquiète sur la qualité de son esprit. Je ne vois pas que Galiani, tout diplomate qu'il soit, et des bons amis du baron de Gleichen, ministre de Danemarck, l'un des habitués de M<sup>me</sup> du Delfand, fréquente beaucoup chez la marquise.

Aujourd'hui, nous confondons toutes ces coteries ensemble, et c'est à peine, en vérité, si nous distinguons le monde de la maréchale de Luxembourg de la société de M<sup>me</sup> d'Épinay. Ce qui est vrai, c'est qu'alors, comme aujourd'hui, quelques hommes de lettres, — je nommerai Duclos, par exemple, et quelques diplomates, j'ai nommé le baron de Gleichen, — formaient un trait d'union entre ces sociétés, et que par eux elles se touchaient. Mais elles ne se mêlaient pas. Rien de plus naturel. Prenez la *Correspondance de M<sup>me</sup> du Delfand* d'une part, et de l'autre les *Mémoires de M<sup>me</sup> d'Épinay*; lisez les *Lettres de la duchesse de Choiseul à M<sup>me</sup> du Delfand*, c'est l'une des plus jolies correspondances du XVIII<sup>e</sup> siècle, et lisez la *Correspondance de Diderot avec M<sup>lle</sup> Volland*, c'en est l'une des plus vivantes, ou précisément la *Correspondance de Galiani avec M<sup>me</sup> d'Épinay* : ce n'est pas seulement de volume ou de lecture que vous aurez changé, c'est de monde. M<sup>me</sup> du Delfand n'est pas prude, à ce que je pense, mais elle conserve exactement le ton de la bonne compagnie. Le libertinage de la pensée ne se traduit, ni dans les lettres qu'elle écrit, ni dans les lettres qu'elle reçoit, par la grossièreté du langage. Il y a des mots qu'elle n'emploie pas et qu'on n'emploierait pas impunément avec elle. Voltaire lui-même, ce Voltaire à qui sa vieille amitié pardonne tant de choses, il a de la tenue, pour ainsi dire, dans les lettres qu'il lui adresse. Cette discrétion est le fond même de l'esprit français, cette mesure, cette élégance. On prête à la duchesse de Choiseul un mot sur notre abbé : « En France, disait-elle, nous avons de l'esprit en petite monnaie; en Italie, ils l'ont en lingot. » C'est cela même, de l'esprit en lingot, de l'esprit qui n'est pas affiné, de l'esprit qui n'est pas au titre et qu'un utile alliage n'a pas lesté, si je puis dire, de ce qu'il faudrait de bon sens et de raison pour qu'il fût le véritable esprit français.

Relisons là-dessus le dialogue du cardinal et de son espion :



« Il faut supposer, disait-il, un de ces cardinaux à son bureau, écrivant, et l'espion debout devant lui :

LE CARDINAL. — Eh bien ! qu'est-ce qu'on dit ?

L'ESPION, *hésitant*. — Seigneur, on dit... on dit...

LE CARDINAL. — Vous plairait-il d'achever ?

L'ESPION. — On dit que vous avez pour page une fille charmante, qui est malade pour neuf mois... et par votre faute.

LE CARDINAL, *continuant d'écrire, sans se déranger*. — Cela n'est pas vrai, c'est de la sienne.

L'ESPION. — On ajoute que le cardinal un tel a voulu vous enlever ce page charmant... et que vous l'avez fait assassiner.

LE CARDINAL, *continuant d'écrire*. — Ce n'est pas du tout pour cela.

L'ESPION. — On parle de votre dernier ouvrage et l'on dit que c'est un autre qui l'a fait.

LE CARDINAL, *se levant avec fureur*. — Eh ! pourriez-vous, monsieur le maroufle, me nommer l'impudent qui a dit cela ?

Au fond, c'est l'histoire de Gil Blas et de l'archevêque de Grenade. Elle a l'air d'être ici plus courte et plus serrée ; mais, au vrai, comme elle est plus longue et plus diffuse ! Et tandis que, dans le récit du conteur français tout marche d'un tel air de facilité, de naturel, d'aisance ; que d'affaires ici pour mettre l'anecdote en scène, que d'exagérations dans chaque trait du dialogue, et que de préparations pour amener le mot de la fin ! Une exclamation de M<sup>me</sup> du Deffand me revient tout à point en mémoire : « Ah ! mon Dieu, quel auteur ! qu'il a de peine ! et qu'il se donne de tourmens pour avoir de l'esprit ! » En effet, il faut qu'il se trémousse, et qu'il mime son conte, et qu'il lance au plafond sa perruque. Si bien, que Diderot, Diderot lui-même, qui ne se pique pourtant pas de bon goût, encore moins de délicatesse, est obligé d'en convenir, et qu'après avoir comme refroidi je ne sais plus quel conte en le fixant sur le papier, il ajoute : « Tout cela n'est pas trop bon, mais l'à-propos, la gaieté y donnent un sel volatil qui ne se retrouve plus quand le moment est passé. »

Mais, voyons, allons au fond des choses. Entre tous les bons contes que Diderot transcrit au long pour l'usage de sa Sophie, Sainte-Beuve nous a signalé le conte du *Porco sacro*. Lisons le conte du *Porco sacro* :

Il y a à Naples des moines à qui il est permis de nourrir aux dépens du public un troupeau de cochons, sans compter la communauté. Ces cochons privilégiés sont appelés par les saints personnages auxquels ils appartiennent des cochons sacrés... Celui qui frapperait un *porco sacro*

ferait un sacrilège. Cependant des soldats peu scrupuleux en tuèrent un; cet assassinat fit grand bruit; la ville et le sénat ordonnèrent les perquisitions les plus sévères. Les malfaiteurs, craignant d'être découverts, achetèrent deux cierges, les placèrent allumés aux deux côtés du *porco sacro* sur lequel ils étendirent une grande couverture, mirent un bénitier avec le goupillon à sa tête et le crucifix à ses pieds, et ceux qui faisaient la visite les trouvèrent à genoux et priant autour du mort. Un d'eux présenta le goupillon au commissaire; le commissaire aspersa, se mit à genoux, fit sa prière et demanda : « Qui est-ce qui est mort? » On lui répondit : « Un de nos camarades, honnête homme. C'est une perte. Voilà le train des choses dans ce monde : les bons s'en vont, les méchans restent. »

Sans doute, je vois bien là-dedans deux ou trois grossièretés, que je m'excuse d'avoir ici reproduites; mais je le demande à tout lecteur de bonne foi, qu'y a-t-il d'amusant? qu'y a-t-il surtout de spirituel dans cette historiette? En copierai-je d'autres? A quoi bon? D'abord elles se ressemblent trop dans l'indécence ou dans la grossièreté. Et puis, en général, elles enfermeraient toutes aussi peu de sens et de « substantifique moëlle » que celle que l'on vient de lire. On a voulu faire à l'abbé je ne sais quelle réputation de profondeur. Mais tout ce que nous pouvons accorder, et nous l'accordons volontiers, c'est qu'il se distingue du gros des encyclopédistes par une certaine connaissance de l'homme. Le propre en effet d'un véritable encyclopédiste, — le propre de Diderot, de d'Alembert, de Grimm, de Marmontel, de Morellet, — c'est d'ignorer l'homme, et de l'ignorer complètement. Je pose en fait qu'entre eux tous ils n'ont pas augmenté d'une seule connaissance la somme des vérités psychologiques et morales que leur avait léguées le siècle précédent. On peut apprendre toutes sortes de choses en feuilletant leur *Encyclopédie*, — jusqu'à l'art de confectionner les confitures d'abricots, — mais on aurait usé ses yeux sur leurs dix-sept in-folio de texte avant d'y rien découvrir sur soi-même. Galiani connaît les hommes, et c'est sa supériorité sur nos encyclopédistes. Mais pour sa métaphysique, elle est aussi superficielle que la leur, et je n'en veux d'autre témoignage que l'apologue, célèbre pourtant, aussi lui, des dés pipés.

Je suppose, messieurs, que celui d'entre vous qui est le plus convaincu que le monde est l'ouvrage du hasard, jouant aux trois dés, je ne dis pas dans un tripot, mais dans la meilleure maison de Paris, son antagoniste amène une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, enfin constamment, raffle de six. Pour peu que le jeu dure, mon ami Diderot, qui perdrait ainsi son argent, dira sans hésiter, sans douter un seul

moment : « Les dés sont pipés, je suis dans un coupe-gorge ! » Ah ! philosophe ! parce que dix à douze coups de dés sont sortis du cornet de manière à vous faire perdre six francs, vous croyez fermement que c'est en conséquence d'une manœuvre adroite, artificieuse, et d'une friponnerie bien tissée, et en voyant dans cet univers un nombre si prodigieux de combinaisons mille et mille fois plus difficiles, et plus compliquées, et plus soutenues, et plus utiles, vous ne soupçonnez pas que les dés de la nature sont pipés et qu'il y a là haut un grand fripon qui se fait un jeu de vous attraper.

Avouons que, si Diderot demeura muet à cet apologue, il fallait en vérité peu de chose pour mettre sa dialectique en défaut. Mais je voudrais bien savoir pourquoi cet argument, et, comme on dit dans l'école, cette preuve de l'existence de Dieu par les causes finales, que l'on trouve si faible, pour ne pas dire si puéride, sous la plume de Fénelon, par exemple, est redevenue forte, neuve, et péremptoire dans la bouche de Galiani ? Ce que vaut la preuve en elle-même, c'est aux philosophes de le décider. Mais prenant la question telle quelle, peut-on dire que Galiani en ait éclairé d'une lumière nouvelle un seul côté ? qu'il l'ait présentée sous un aspect nouveau ? qu'enfin il l'ait approfondie en quelque sens que ce soit ? Non, sans doute. Seulement, il l'a mise à la portée des hanteurs de brelans et des dissertateurs de tavernes. Le neveu de Rameau l'eût compris.

Que maintenant toutes ces plaisanteries aient fait rire en leur temps, je n'y contredis pas. Essaierai-je de prouver, — par raison démonstrative, — qu'elles n'auraient pas dû faire rire ? Je dis seulement que le vrai milieu de l'abbé, le salon dans lequel ses bons mots ont tout leur sel et sa petite personne d'Arlequin tout son prix, ce n'est même pas le salon de M<sup>me</sup> Geoffrin, c'est le salon du Grandval et c'est le salon de la Chevrette ou de la Briche, le salon de M. d'Holbach et le salon de M<sup>me</sup> d'Epinaÿ.

A-t-on assez bien remarqué que ce sont des Allemands qui règnent dans l'un et dans l'autre ? M. d'Holbach en personne au Grandval, et M. de Grimm, baron de Thunder-ten-tronckh, comme l'appelle familièrement l'impératrice Catherine, chez M<sup>me</sup> d'Epinaÿ ? Je veux dire que, dans les magnifiques appartemens du Grandval ou de la Chevrette, sous la figure de *l'abatino*, c'est un rayon de soleil qui entre, un rayon du soleil d'Italie. Ce n'est pas le conte qui les amuse, mais bien la pétulance méridionale du conteur. Ils ne sourient pas à ses bons mots : c'est à l'imprévu de ses grimaces qu'ils éclatent de rire. Hauts qu'ils sont de cinq ou six pieds, dignes d'allure, graves, froids, compassés, maniérés, à leur ordinaire, ce Napolitain les émoussille. Ils se découvrent avec surprise une réserve de gaité qu'ils ne

se connaissaient pas. Ce petit homme les secoue si bien, si ferme et si fort qu'il les arrache à leur fonds de tristesse et d'ennui. Car ils s'ennuient tous tant qu'ils sont, ne vous y trompez pas, ils s'ennuient même mortellement. Ce siècle a l'air de s'amuser, mais il s'ennuie. Galiani les distrait d'eux-mêmes. Et ils lui sont reconnaissans de ce qu'il les fait rire, et après tout il n'ont pas si grand tort, car enfin c'est toujours quelque chose de faire rire les gens. Reste à savoir, il est vrai, de quels moyens on se sert; et quoique de notre temps il importe peu comment l'on s'amuse, pourvu que l'on s'amuse, la qualité du divertissement, cependant c'est bien quelque chose aussi! Je crains qu'au Grandval on ne fût pas bien difficile. Si le lecteur était curieux des faits sur lesquels j'appuie ce jugement sommaire, il m'est impossible de citer, et je suis obligé de le renvoyer à la *Correspondance* de Diderot.

### III.

Les mêmes causes qui avaient fait la réputation de l'abbé firent le succès de ses *Dialogues sur le commerce des blés*.

« L'immense succès » des *Dialogues* de l'abbé Galiani, « la vogue prodigieuse » des *Dialogues* de l'abbé Galiani, « le triomphe pardessus les nues » des *Dialogues* de l'abbé Galiani, telles sont, ou à peu près, les expressions consacrées des historiens de la littérature quand ils arrivent au moment de la publication des *Dialogues* de l'abbé Galiani. Mais où sont les preuves de cet « immense succès? » et, de cette « vogue prodigieuse, » où sont les témoignages? On cite Voltaire, on cite d'Alembert, on cite Grimm, on cite Diderot. Comment donc le livre ne put-il pas atteindre sa deuxième édition? Vous allez répondre par la difficulté de la matière et le peu d'intérêt que le grand public pouvait prendre à ces discussions entre économistes. La difficulté de la matière n'avait pas empêché *l'Ami des hommes* de monter au chiffre de cinq éditions en cinq ans. Aussi bien, la prétention de Galiani comme la louange qu'on lui décerne, quelle est-elle, sinon d'avoir vaincu la difficulté de la matière? Le succès ne fut donc pas si vif? Je puis même ajouter que l'ouvrage fut en quelque sorte repoussé ou tenu du moins à distance par cette fraction de la société parisienne qui n'avait pas pu goûter l'esprit de l'abbé. Au commencement de 1770, M<sup>me</sup> du Deffand écrivait à Voltaire : « Quel est donc l'ouvrage qui est actuellement sur le tapis? Il doit m'amuser beaucoup. C'est donc quelque chose de gai et de frivole? Et ce ne sera pas sur une certaine matière, sur laquelle il ne reste rien à dire? et ce ne sera pas non plus un traité économique, ni des préceptes sur l'agriculture? Vous sentez bien que, quand on habite un tonneau dans le coin de

son feu, on s'intéresse fort peu à ces matières d'administration. » Et vous entendez bien, lecteur, que nos *Dialogues* sont venus à sa connaissance. Elle les a lus peut-être. En tout cas, peu lui importe qu'ils soient à la mode, et c'est en vain que Voltaire les lui recommande : ni la mode ni Voltaire même, pour cette fois, n'y feront rien ; certainement elle ne les relira pas, et si tant est qu'elle ne les a pas lus, elle ne les lira point, certainement. Le succès des *Dialogues*, selon toute vraisemblance, ne dépassa pas le cercle accoutumé des anciens amis de Galiani, d'une part, et des économistes, de l'autre.

Mais alors, d'où vient la légende ? et quelle est l'histoire vraie de cet « immense succès ? » La légende, c'est Voltaire, c'est Diderot, c'est Grimm qui l'ont faite. L'histoire vraie, la voici.

Vers 1770 et depuis déjà plusieurs années, il y avait guerre entre les encyclopédistes et les économistes. Ce n'était pas, à la vérité, que Grimm ou Diderot, comme on pense, ni même Marmontel ou Thomas, fussent hommes à s'échauffer sur la question du *produit net*, de la *classe productive*, et du *prix proportionnel*. Mais les économistes avaient osé former secte et se poser en rivaux de popularité des encyclopédistes. Chacun, n'est-ce pas, comme disait cette bonne Allemande, « se fait son petit religion à part soi ? » Les encyclopédistes avaient leur « petit religion » et les économistes avaient la leur. Il faut entendre Grimm s'indigner de l'audace de ces « cultivateurs » et railler à plaisir « leur culte, leurs cérémonies, leur jargon et leurs mystères. » On ne les aimait guère, à ce qu'il raconte : cependant on les écoutait tout de même. J'ai dit que *l'Ami des hommes* avait eu cinq éditions en cinq ans : la *Théorie de l'impôt* venait d'en avoir dix-huit en neuf ans. Le nom de l'auteur avait franchi les Alpes et traversé la Manche. On le goûtait en Angleterre, on le traduisait en Italie. L'attention enfin menaçait de se détourner des encyclopédistes, et même, si l'on n'y prenait garde, de les abandonner tout à fait.

Grimm en était d'autant plus irrité qu'il faut bien dire que, comme toujours en pareil cas et pour l'honneur de l'humanité, il y avait autre chose entre les deux sectes ennemies qu'une mesquine rivalité d'amour-propre. Il y avait vraiment divergence, opposition, hostilité de principes. Les économistes avaient, en général, — ce sont les paroles de Grimm, — « une pente à la dévotion et à la platitude bien contraire à l'esprit philosophique. » Leur morale utilitaire constituait bien la société sur la base de l'intérêt personnel, mais ils prétendaient que l'intérêt personnel, s'il n'était éclairé, ne pouvait être entre les hommes qu'un principe de discorde, et ils ajoutaient qu'il ne pouvait être éclairé que d'en haut. De

plus, en politique, il paraît qu'ils ne voulaient pas entendre ce qu'ils appelaient le système des « contre-forces » et qu'ils n'attachaient pour la constitution d'Angleterre qu'une admiration modérée. Quelques-uns même « poussaient l'absurdité jusqu'au point d'avancer que toute constitution de gouvernement, hors la monarchique, est essentiellement vicieuse. » Les bras en tombaient à Grimm de douleur et d'étonnement. Enfin, tout entichés qu'ils fussent de leur « despotisme légal, » ils n'en réclamaient pas moins, avec une apparente contradiction de termes, la liberté sous toutes ses formes et saisissaient toutes les occasions d'affirmer la célèbre doctrine du *Laissez faire, laissez passer*. Comment ils ajustaient toutes ces théories ensemble, je n'en sais rien, et ce n'est pas notre affaire que de le rechercher. Mais peut-être que la tâche ne serait pas beaucoup plus longue ni plus ardue que de vouloir concilier les contradictions de Grimm ou de Diderot.

Les *Dialogues* de Galiani parurent, sur ces entrefaites, comme l'instrument d'une victoire décisive de l'encyclopédisme sur l'économie politique. C'étaient, en effet, les propres armes de la secte retournées contre elle-même; c'était la bataille hardiment portée, par un habile manœuvrier, sur le terrain même qu'il avait plu aux économistes de choisir et de circonscrire. Les économistes avaient obtenu du gouvernement, en 1764, un édit permettant la libre exportation des grains. Je dois noter qu'à ce propos Galiani s'était empressé d'écrire à Tanucci : « La libre exportation des grains de France ne manquera pas de causer à notre commerce un grand dommage, si nous ne nous empressons d'imiter l'exemple qu'on nous donne. Les Français ont enfin compris cette grande vérité que l'unique préservatif des disettes, c'est l'entière liberté du commerce des grains. » Est-ce à dire pourtant que les *Dialogues sur le commerce des blés* fussent un plaidoyer, comme Galiani n'a pas cessé de le prétendre, en faveur de la liberté d'exportation? Il faut alors qu'il ait joué de malheur. Car, ni du côté des économistes, ni du côté des encyclopédistes, les *Dialogues* ne furent pris pour ce qu'il voulait. Le seul Grimm, dont il est permis de récuser la compétence, aurait entendu notre abbé; — mais Diderot, qui corrigea le manuscrit et qui revit les épreuves, écrit à M<sup>lle</sup> Volland : « Enfin l'abbé Galiani s'est expliqué net. Ou il n'y a rien de démontré en politique, ou il l'est que l'exportation est une folie. Je vous jure, mon amie, que personne jusqu'à présent n'a dit le premier mot de cette question; » — mais Turgot, partisan convaincu de la libre exportation, et que nous croyons très capable d'avoir bien entendu le machiavélique abbé, ne comprit pas, ou, si l'on veut, ne prit pas les *Dialogues* autrement que Diderot; — mais les économistes,

Baudeau, Mercier de la Rivière, Dupont de Nemours, y virent une attaque directe et manifeste, au principe doctrinal de la libre exportation des grains; — et si l'abbé Morellet, tout encyclopédiste qu'il fût, crut devoir entreprendre, malgré les adjurations de la secte et malgré les supplications de Galiani lui-même, une réfutation suivie des *Dialogues*, c'est qu'il y lut, très clairement écrite, en noir et en blanc, dans les lignes et entre les lignes, la dérision de toutes les idées à la défense desquelles il s'était voué.

Dérision spirituelle, d'ailleurs, et digne d'émouvoir la bile des économistes! Le dialogue est faible en lui-même, et deux au moins des interlocuteurs, sur trois, quoique copiés d'après nature, manquent de caractère, à moins que c'en soit un que de n'en pas avoir. Il n'y a que le chevalier Zanobi qui garde quelque souvenir de la pétulance et de la vivacité de Galiani. Mais on y rencontre de fort jolies choses, de fines distinctions, des comparaisons ingénieuses. Ce que j'y trouve de plus remarquable, c'est la méthode, une méthode de circonduction, pour ainsi dire, qui, de détour en détour, et de traverse en traverse, amène insensiblement le lecteur à la conclusion. Je dis une *méthode* et non pas un *procédé*. C'est qu'en effet Galiani ne se contente pas de l'application, mais il tient le principe. Le voici tel qu'il le donne lui-même : « Une vérité que le pur hasard fait naître comme un champignon dans un pré n'est bonne à rien. On ne la sait pas employer, si on ne sait d'où elle vient, comment et de quelle chaîne de raisonnemens elle dérive. Une vérité hors de sa ligne est aussi nuisible que l'erreur. » On pourrait mieux dire, et ce style, encore que retouché par Grimm, par Diderot, et jusque par M<sup>me</sup> d'Épinay, ne laisse pas de sentir l'étranger, mais l'observation n'en conserve pas moins tout son prix. Elle va plus profondément qu'on ne pense. C'est là le parti que l'auteur en tire à l'application, avec une rare dextérité, qui permet de lire encore aujourd'hui les *Dialogues sur le commerce des blés*, de les lire avec plaisir, et non pas même sans profit.

On comprend maintenant pourquoi les encyclopédistes accueillirent d'un cri de triomphe l'apparition du livre, ou plutôt on peut croire qu'ils avaient eux-mêmes provoqué l'auteur à l'écrire.

Il ne serait pas difficile de reconstituer la scène. Un jour de 1768, chez le baron d'Holbach, en causant de choses et d'autres, la conversation sera tombée sur la disette. Habités que nous sommes de notre temps, par un long usage, à la sécurité du lendemain, nous ne nous rendons pas compte assez exactement des inquiétudes que, sous l'ancien régime, les menaces de disettes ramenaient presque périodiquement. Rien de plus naturel donc chez le baron d'Holbach, ou ailleurs, qu'une telle conversation. Morellet, homme à principes,

en dépit de la disette, continue de soutenir, au nom des droits de la propriété, que le commerce des grains doit être libre, le baron là-dessus déraisonne, Diderot bat la campagne, et Galiani prend la parole. Il commence par déclarer que personne jusqu'ici n'a connu le premier mot de la question, il démonte ses adversaires par quelques-unes de ces « idées toutes neuves, étranges, inouïes » dont il excelle à trouver la formule, et le voilà parti. Cependant Diderot frémit d'enthousiasme, et l'abbé n'a pas plus tôt fini « qu'il se prosterne à ses pieds » en le suppliant de publier ses idées. Grimm, qui voit le parti qu'on peut tirer de l'abbé contre les économistes, vient au secours de Diderot, il pique habilement d'honneur le petit Italien; c'est ainsi que jadis il a lui-même, en se jetant dans la controverse du jour, avec son *Petit Prophète de Böhmischbroda*, conquis son droit de cité française et reçu de Voltaire ses lettres de naturalisation; d'ailleurs on est là pour aider, s'il en est besoin, — lui, Diderot, toute la secte enfin, — pour soutenir, pour prôner l'abbé; ce sera le désarroi dans le camp des Baudeau, des Mercier de la Rivière, des Dupont des Nemours, ou, s'ils persistent à faire cause commune, tous ensemble, ce sera leur succès même de 1764 retourné contre eux, leur popularité perdue, sans compter leur infériorité d'écrivains clairement mise dans tout son jour, et l'abbé n'a qu'à laisser courir sa plume!

Ce qui prouve bien que les choses durent ainsi se passer et que nous ne mêlons pas, à notre tour, trop de légende à l'histoire, ce ne sont pas seulement les éloges dont les encyclopédistes accablèrent les *Dialogues sur le commerce des blés*, c'est la façon aussi dont ils prirent les critiques que l'on en fit. M<sup>me</sup> d'Épinay, plus difficile que Galiani lui-même, se montra presque blessée d'une restriction légèrement railleuse que Voltaire mit à la louange, en parlant des *Dialogues*, à l'article *Blé* de ses *Questions sur l'Encyclopédie*. On croyait le patriarche enrôlé contre l'économistique depuis qu'il avait publié *L'Homme aux quarante écus*. Grimm aussi se sentit comme touché d'une attaque personnelle par les réfutations dirigées contre le chevalier Zanobi. Mais Diderot fit mieux. Le philosophe accepta de M. de Sartine, alors lieutenant de police, la mission confidentielle d'examiner la *Réfutation* du pauvre abbé Morellet. Il faut lire son rapport. La confiance que met en lui M. de Sartine suffit à nous renseigner sur « les persécutions » dont on a prétendu que le grand ouvrier de l'*Encyclopédie* fut victime. Et sa lettre nous permet d'affirmer que, si la *Réfutation* de l'abbé Morellet s'imprima, ce n'est pas qu'il n'eût fait valoir contre elle tous les motifs qui pouvaient inviter un lieutenant de police à en suspendre l'impression. « L'ouvrage lui a paru dur, sec, plein d'humeur et



pauvre d'idées. L'auteur n'est ni assez pourvu d'expérience, ni assez fort de raisons pour briser son adversaire comme il se l'est promis. Il le calomnie en plusieurs endroits, il affecte de ne pas l'entendre ou il ne l'entend pas en quelques autres... Le seul parti que le critique pourrait tirer de son travail est d'en faire une bonne lettre qu'il enverrait à celui qu'il appelait à Paris son ami... Cette *Réfutation* nuira beaucoup à l'abbé Morellet, qui ne doit s'attendre ni à l'indulgence du public, ni à celle de ses amis... Toute réflexion faite, je me persuade que l'abbé Morellet ne publiera pas ses guenillons recousus... Quoi qu'il en soit, comme censeur, je n'y vois rien qui doive en empêcher l'impression. » Que dites-vous de ce « quoi qu'il en soit ? » Et ne vient-il pas bien ajouter le dernier trait à la tartuferie de Diderot ?

Mais de tout cela ne résulte-t-il pas clairement que le succès des *Dialogues sur le commerce des blés* fut ce qui s'appelle en bon français un succès de coterie ? Ni seconde édition, ni contrefaçon de Hollande, ce n'est pas ce qu'on peut appeler au XVIII<sup>e</sup> siècle un immense succès.

On avait cru jusqu'à ce jour que, sinon les *Dialogues* eux-mêmes, du moins le bruit qu'ils firent, avant même que de paraître ou seulement d'être écrits, avait été la cause du rappel de Galiani. L'édit de 1764 était l'œuvre en partie de M. de Choiseul, partisan déclaré, nous apprend Morellet, de la liberté du commerce des grains : le dessein de Galiani, divulgué trop ouvertement et, de là, quelque plaisanterie qu'il se serait permise, dans la liberté de la conversation, contre le ministre encore tout-puissant, telle aurait été la raison de sa disgrâce. Les documens que les nouveaux biographes de Galiani ont tirés des archives de Naples permettront désormais de rétablir, encore sur ce point, la vérité tout entière. Ce serait pour avoir été le trop fidèle interprète des sentimens secrets de Tanucci sur le *pacte de famille* que le secrétaire de l'ambassade de Naples aurait été rappelé. Naples n'accéda jamais au pacte de famille. Mais, comme d'autre part, le témoignage de Morellet nous est un sûr garant de l'irritation qu'éveillèrent les *Dialogues* chez M. de Choiseul quand ils parurent, on peut joindre les deux causes ensemble. Quand on aime trop à parler, il est rare qu'on ne parle pas trop, et quand on a la démangeaison de faire de l'esprit, il est fréquent que l'on en fasse aux dépens même de ceux que la prudence interdisait de toucher, à plus forte raison, d'égratigner.

## IV.

C'est au mois de mai 1769 que Galiani fut rappelé. Son désespoir fut aussi profond de quitter Paris que son désenchantement, jadis,

avait été vif d'y débarquer. Sa lettre à Tanucci, du 29 mai 1769, est bien amusante. « Je dois dire à Votre Excellence que le jour où je reçus la lettre du roi, je ne pus ni dîner ni souper. La nuit j'eus la fièvre avec de fortes convulsions... Depuis l'appétit n'est pas revenu, ni les forces, ni le sommeil, et voici le quatrième jour qu'il m'est impossible de manger. Hier encore, j'ai eu la fièvre, avec de nouvelles convulsions... » On aimera mieux sa lettre à d'Alembert, où le désordre de son esprit et la sincérité de son chagrin sont visiblement tracés dans l'incorrection de son style. Il aimait beaucoup d'Alembert « parce qu'il ne ressemblait à aucun Français, qu'il avait plutôt les défauts et les qualités d'un Italien, et qu'il ne faisait de ses compatriotes qu'une médiocre estime. » C'était encore un bon « bouffon » nous apprend-il quelque part ailleurs, « pantomime et polisson. »

Je vous fais, mon cher d'Alembert, mes adieux. Je n'ai pas eu le courage de prendre congé de vous; ce sont des momens terribles pour un cœur sensible de se séparer pour toujours de ses amis et des personnes qu'on aime et qu'on estime et honore, et qui ont fait le bonheur de ma vie pendant mon séjour dans ce pays-ci. Adieu, mon ami, je vous écrirai, et j'espère que vous me donnerez quelquefois des nouvelles de votre santé et me direz quelque chose du courant des sciences. Au moyen de quoi je pourrai encore croire de n'être pas encore sorti de ce monde. Adieu, mon cher ami, souvenez-vous de moi dans vos charmantes sociétés; j'aurai toujours dans mon cœur le souvenir d'un ami si digne et si respectable. *Vale.*

Cette lettre fait honneur à l'abbé. Dirai-je que je donnerais bon nombre de ses lettres, « sublimes » ou « caustiques, » c'est ainsi qu'il les qualifie lui-même, pour quelques billets de ce ton et de ce style, au prix de cette incorrection, que dis-je, pour ce qu'il y a de franc et de touchant dans cette incorrection même?

MM. Lucien Perey et Gaston Maugras nous ont ici tracé, dans leur introduction, un joli crayon de la société napolitaine à l'époque où y retomba Galiani. Ils l'ont fait avec quelques traits, fort heureusement choisis, empruntés en partie d'un journal de voyage inédit de M<sup>me</sup> de Saussure et en partie des dépêches de M. de Bérenger, chargé d'affaires de France à Naples. Nous y renvoyons le lecteur. Je crois volontiers, d'après eux, que Galiani dut avoir quelque peine à se refaire aux habitudes, aux mœurs, aux usages de ses compatriotes. Il essaya, pour tromper ses regrets, d'entretenir une vaste correspondance avec ses amis de Paris. Mais quoi! M<sup>me</sup> Necker ne parut pas goûter beaucoup le badinage un peu grossier de l'abbé; M<sup>me</sup> Geoffrin était tout occupée de son roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, dont

la situation, comme on sait, aux environs de 1770, ne laissait pas d'être assez embarrassante; les grands hommes, — d'Alembert, Diderot, Grimm, d'Holbach même, et Suard, — n'avaient pas sans doute le temps de lui répondre, et s'il est une chose au monde qui lasse promptement, c'est d'envoyer de Naples à Paris des lettres qui demeurent sans réponse : au bout d'un an, de moins d'un an, la seule M<sup>me</sup> d'Épinay restait vraiment fidèle au souvenir de Galiani.

Une chose surtout m'étonne dans cette *Correspondance*, et que je signale d'abord pour n'avoir plus à y revenir : c'est le ton que M<sup>me</sup> d'Épinay laisse prendre à Galiani. Ce n'est pas de la liberté seulement, c'est de la licence, « des indécentes incroyables, a dit Sainte-Beuve, même dans le siècle de Voltaire et de Diderot, et qui n'ont de précédent que chez Rabelais. » Mais Rabelais n'écrivait pas pour les femmes; surtout il n'écrivait pas aux femmes. L'abbé semble croire, en vérité, qu'une indécence est toujours spirituelle, et qu'à défaut d'autre moyen d'égayer ses anciens amis, une grossièreté doit toujours être admirablement reçue. Serait-ce là, par hasard, ce que quelques-uns de ses admirateurs, MM. de Goncourt, par exemple, ont appelé dans le temps « simplicité de bien dire, » naturel, « absence de prétention et d'effort? » Je n'ai garde, assurément, de le croire. Mais il faut convenir alors que l'erreur est singulière. Si jamais Galiani passe pour naturel, c'est que nous aurons perdu les vrais noms des choses, et les mots de « *prétention* » ou de « *préciosité*, » de ce jour, auront cessé d'avoir un sens.

Ce que je constate, c'est que, s'il a de l'esprit, il le sait, et qu'il écrit pour le montrer : mauvais moyen d'être naturel, mais moyen sûr d'être guindé. « Voilà de l'esprit, et des saillies, et des bons mots, et du caustique pour l'assaisonner comme de coutume. » Eh non ! l'abbé, vraiment non ! ni tant d'esprit, ni tant de caustique. Moins de bons mots que d'envie d'en dire; et moins de saillies que de vilains calembours, ou médiocres à tout le moins : « Il y a bien plus de pierres et de pierrailles qu'on ne pense dans ce monde; nous tenons cela de famille, car nous descendons, ne vous en déplaise, de ces pierres que Deucalion et Pyrrha se jetaient derrière les épaules. Et c'est peut-être depuis cette époque que se jeter la pierre est devenu un acte humain. » On ne fait pas plus pédautesquement l'agréable. Et encore :

Venons à présent à vos plaintes sur les amitiés liées avec les étrangers. Vous avez tort de vous en plaindre. Tout est étranger en ce monde, car tous s'en vont avec la mort. Les étrangers ont cela de commode qu'ils partagent en deux le regret. On en sent la moitié lorsqu'ils s'en vont, et, quoique absents, ils ne sont pas entièrement perdus;.. s'ils viennent à mourir, la douleur tombe sur ce reste d'existence perdue, et qui

est bien moindre que le total. Vous n'aimeriez sûrement pas plus de tomber à plomb, que de glisser sur des malheurs. Les malheurs sont la sauce de cette vilaine viande qu'on appelle la vie : on en est environné. Ne vaut-il pas mieux détremper cette sauce par les absences, les éloignemens, l'habitude aux détachemens? Voilà des raisons bien fortes pour que vous continuiez à aimer les étrangers.

Ah ! si c'était chez ce malheureux Voiture, ou chez Balzac, encore, le grand épistolier, que l'on rencontrât « *cette simplicité de bien dire,* » entendez-vous d'ici les exclamations et voyez-vous les mines méprisantes ! Cela s'appelait du *pathos* au xvii<sup>e</sup> siècle, veut-on nous faire croire qu'au xviii<sup>e</sup> on doive l'appeler de *l'esprit* ? C'est comme quand on rit de si bon cœur des *samedis* de cette bonne Madeleine de Scudéri : mais, en quoi, je vous en prie, prêtent-ils plus à rire que les *mercredis* de M<sup>me</sup> Geoffrin ? « Pour me consoler encore mieux de la perte de mes dents, j'ai trouvé le moyen d'appeler mon râtelier mon parlement. Lorsqu'on m'en demande des nouvelles, je dis que j'ai renvoyé tous ces messieurs, que j'ai supprimé les charges de mes présidens molaires et que je n'en mange pas moins. » Ce qu'il aime, décidément c'est le calembour et c'est là qu'il met sa gloire. Car il ne doute pas que ses lettres ne soient dignes d'être léguées à la postérité. M<sup>me</sup> d'Epinay est chargée de les collectionner, de prendre copie de toutes celles qui ne lui sont pas personnellement adressées et d'intercaler quelques-unes des siennes dans la série de la *Correspondance* ; — crainte sans doute que le lecteur, ébloui de tant d'esprit, ne puisse pas autrement soutenir une lecture trop forte pour les intelligences vulgaires.

Car il a de grandes prétentions à la profondeur. Il croit sincèrement « qu'il connaît le monde et les hommes, le cœur humain, la nature de la société, la force de l'intérêt, la pente des esprits, la nature des passions » que sais-je encore ? Ce n'est pas lui qui parle, c'est son ami Diderot ; mais voilà les flatteries qu'on lui a jetées pendant près de dix ans au visage, et quel homme peut être tenu de penser de soi moins de bien que les discours de ses contemporains n'en répandent ? Il n'est pas douteux, à vrai dire, que sa pénétration soit vive et son observation souvent profonde. Il a cette supériorité sur les économistes, — sans en excepter Turgot, — de savoir que des feuilles ou des brochures ne changent pas la face du monde, et que ce ne sont pas des principes, mais des intérêts qui gouvernent les hommes. Il a cette supériorité sur les encyclopédistes, — sans en excepter Diderot, — de savoir que la nature humaine livrée à elle-même n'est pas belle, et que l'histoire des civilisations ne raconte pas les efforts de l'homme pour se conformer à la nature, mais au contraire les épreuves que l'homme a

volontairement traversées pour s'affranchir de la nature et dominer sur elle. C'est dommage seulement que toute sa sagesse ne procède que de son égoïsme.

Je suis bien obligé de le discuter comme on ferait un demi-grand homme et de le serrer de près, puisqu'il s'agit justement d'empêcher qu'on nous le transforme ainsi. On a vanté sa perspicacité. Le fait est qu'elle est singulièrement en défaut quelquefois. On a cité souvent et souvent encore on citera ce passage : « Dans cent ans (la lettre est datée de 1771) le pape ne sera plus qu'un illustre évêque, et point prince ; on aura rogné son état petit à petit. » Mais il faut ajouter ce qui suit : « Il n'y aura pas beaucoup de troupes sur pied, et presque point de guerres. Les troupes manœuvreront à plaisir pour la parade, mais ni soldats ni officiers ne seront ni féroces ni braves. Les forteresses tomberont en ruines. Les remparts deviendront partout de belles promenades en quinconces. . . » Voici sans doute une autre prophétie qui ne paraîtra pas moins heureuse :

Catharin fera fort bien d'écraser les évêques si cela lui réussit. Moi, je n'en crois rien ; je crois que les Russes écraseront les Turcs par contre-coup, et ne feront qu'agrandir et réveiller le Polonais, comme Philippe II et la maison d'Autriche écrasèrent l'Allemagne et l'Italie en voulant troubler la France et ne firent qu'ennoblir votre nation : voilà mes prophéties.

C'est au mois de juin 1771, à la veille des fameux partages de la Pologne, que Galiani lit si clairement dans l'avenir. Son ministre a bien fait, dans le temps que l'abbé exerçait, de ne pas lui confier de trop grandes affaires.

En quelques endroits seulement de la *Correspondance* je trouve l'abbé naturel ; c'est en matière d'affaires, comme il dit, *merliniques et castromontiques*. Il avait vendu le manuscrit de ses *Dialogues* au libraire Merlin, cent louis, et il devait à son ancien ambassadeur, le marquis de Castromonte, une part de cette somme. On n'a jamais poursuivi plus âprement une rentrée de fonds, ni jamais plus délibérément on n'a décidé d'acquitter une dette sur cette rentrée, non sur aucune autre. Les revenus de ses deux places et de ses trois ou quatre abbayes ne laissaient pourtant pas de faire une somme respectable. Les cent louis de Merlin, pendant un an, sont, avec les *Dialogues*, le fond de sa correspondance.

« Ce Merlin serait-il un économiste caché, comme il y a des jésuites cachés ? » — « Vous m'annoncez qu'on ne peut pas négocier mes bil-

lets sans perte... Vous m'aviez pourtant écrit le contraire... Vous m'aviez écrit que, Merlin étant condamné à payer les intérêts, frais, etc., on trouverait quelqu'un qui se contenterait de gagner les intérêts en m'indemnifiant du capital. » — « Ma belle dame, le nom fatal de Merlin vous corne les oreilles : *Hyla, Hyla, nemus omne sonabat*. A moi il me navre le cœur. » — « Si vous voyiez M. de Sartine? si vous lui parliez de ma cruelle aventure avec Merlin? si vous?.. que sais-je, moi? Enfin j'adore M. de Sartine, je lui ai mille obligations, et je voudrais lui en avoir encore davantage. »

Ah! que Merlin ne lui a-t-il payé ses cent louis! Il est regrettable aussi que le timbre-poste n'ait pas été connu de son temps. Ses lamentations sur le prix que coûte un port de lettre reviendraient moins souvent dans sa correspondance.

Comme il s'était acclimaté naguère à Paris, il finit pourtant par s'accommoder de Naples. Vers 1777 la correspondance commença de se ralentir. Ses fonctions de conseiller du commerce et, plus tard, de ministre des domaines, — on voit qu'il devint un personnage considérable; — un frère à pousser, trois nièces à pourvoir et qu'il maria toutes trois, ce qui le rendit, à ce qu'il conte, étonnamment populaire, « formidable et illustre » dans Naples; un long travail d'érudition qu'il avait entrepris sur Horace (il était bon latiniste); le soin de ses collections enfin, médailles, camées, bronzes antiques, vases, tableaux, pouvaient suffire à remplir sa vie. Un grand chagrin, dont ses habiles éditeurs n'ont pas pu jusqu'ici retrouver le motif, vint assombrir ses dernières années. La mort de M<sup>me</sup> d'Épinay, qui survint en 1783, mit un terme, pour ainsi dire, aux relations de Galiani avec ses anciens amis et avec la France. Il mourut le 30 octobre 1787.

## V.

Tel fut ce singulier personnage, plus digne de curiosité que de sympathie, mais vivant, et le premier de cette lignée que nous aurons vue s'éteindre, ou plutôt s'interrompre en la personne de l'ami de Mérimée, Panizzi, conservateur du *British Museum* et sénateur du royaume d'Italie. Je les compare à ces virtuoses qui tantôt déjà célèbres, ou tantôt encore inconnus dans leur patrie, venaient chercher sur les théâtres de Londres ou de Paris une consécration de popularité européenne, avec le prestige de laquelle ils reparaissaient et revenaient finir sous leur soleil natal. Ce fut le cas de Galiani. C'est à ses qualités italiennes et, selon nous, à ses qualités italiennes uniquement, qu'il dut la réputation équi-

voque, — d'Arlequin et de Machiavel, — qu'il se fit parmi nos Français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa gentillesse et sa vivacité, sa franchise ou plutôt son cynisme, tranchèrent sur ce que lui-même a quelque part appelé la morgue française, cette raideur d'échine et cette hauteur de ton, plus voisine souvent du manque d'éducation que de la véritable fierté, qui caractérisa nos encyclopédistes. Celui d'entre tous que Galiani préférerait, nous l'avons dit, ce fut d'Alembert, et pour cette raison qu'il était moins pédant que les autres, — je ne veux pas dire parce qu'il mettait ses bas à l'envers et que le peigne visitait rarement ses cheveux.

C'est ce qu'il ne faut pas oublier si l'on veut remettre le petit abbé dans sa vraie place et le voir sous son vrai jour. En 1773, une troupe de comédiens français qui courait l'étranger vint donner des représentations à Naples. Je note au passage que l'*Eugénie* de Beaumarchais, le *Père de famille* de Diderot, et les *Deux Amis* de Beaumarchais encore, eurent les honneurs de cette campagne. Galiani suivit ces représentations, et nous en avons le feuilleton rédigé pour M<sup>me</sup> d'Épinay. « Les Italiens, dit-il à ce propos, pourront composer des tragédies, mais ils ne pourront jamais les jouer... Ils manquent de beaux hommes et de femmes qui aient le maintien noble... Si l'Italien veut être sérieux et grand, il est gauche et maussade ; s'il bouffonne, alors il est pantomime et charmant. » Gauche et maussade, c'est trop dire, mettons un peu déclamatoire. La belle prose italienne moderne est montée d'un ton plus haut que la belle prose française. Pareillement la bouffonnerie italienne est d'un degré plus voisine du cynisme que la bouffonnerie française. Plus de force et moins de délicatesse, moins de distinction et plus de nerf. Ce fut parmi nos Français du XVIII<sup>e</sup> siècle l'originalité de Galiani : sa personne, sa personne elle-même, sa personne tout entière était plus spirituelle que ses mots, que ses *Dialogues* et que ses *Lettres*. C'est pourquoi, comme nous avons essayé de le montrer, il devait surtout réussir dans cette société parisienne de nos encyclopédistes, où déjà l'on commençait à perdre le goût de toutes les élégances et le sens de la mesure.

On dira sur ce dernier mot que je l'ai peut-être enveloppé dans un procès qui n'était pas le sien. C'est précisément la question. Il s'agit de savoir si nous accepterons le jugement des hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et quoi de plus naturel que de se servir du nom, de l'exemple et des œuvres de celui qu'ils ont unanimement célébré comme le plus homme d'esprit d'entre eux, pour faire voir ce qui leur a manqué du côté de l'esprit ?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 juin 1881.

Sans doute, en France comme dans tous les pays libres, il se peut que l'opinion prenne feu et que les passions s'animent à propos de quelque question souveraine ou de quelque grande réforme faite pour remuer les intérêts populaires, les sentimens les plus profonds. C'est un spectacle qui s'est vu plus d'une fois, qu'on peut revoir encore. Ces mouvemens sont toujours rares, ils sont d'autant plus graves qu'ils sont à peu près irrésistibles, parce qu'ils répondent à des instincts réels et puissans. Le danger est de susciter artificiellement, sans nécessité évidente, de ces mouvemens qui, une fois déchainés, risquent de dépasser le but en dénaturant la vérité des choses; le danger, c'est de créer une de ces situations factices, confuses, où tout est disproportionné, où l'on a l'air de faire beaucoup de bruit pour rien, où toute sorte de problèmes que rien n'appelait s'élèvent à la fois, et c'est là peut-être ce qui se passe aujourd'hui à propos de ce duel engagé devant le parlement entre le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement.

Le fait par lui-même n'est pas précisément extraordinaire. Il y a quelques mois de cela, un membre distingué du parlement, animé des meilleures intentions, a cru devoir prendre l'initiative d'une motion proposant de substituer le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement dans les élections prochaines. Cette motion s'est produite le plus paisiblement du monde; elle a fait d'abord son chemin sans bruit. La question n'a pas tardé pourtant à se compliquer et à prendre une signification politique toute nouvelle, principalement par l'intervention résolue, presque impérieuse, de M. le président de la chambre des députés. Elle a provoqué aussitôt, par des raisons qui ne sont pas toujours avouées, des contradictions et des adhésions également intéressées, si l'on veut. Il en est résulté une singulière incertitude, qui s'est traduite en brusques déplacemens de partis et en votes un peu imprévus. A la chambre des députés, jusqu'à la dernière heure, malgré tous les déploiemens d'éloquence, on a cru que le scrutin d'arrondissement garderait l'avantage, — et c'est le scrutin de liste qui l'a emporté. Au sénat, il n'y a que



cing jours de cela, on a cru jusqu'au dernier moment que le scrutin de liste, accepté au Palais-Bourbon, serait ratifié au Luxembourg, et c'est le scrutin d'arrondissement qui est resté définitivement victorieux à une assez grande majorité. Le sénat, en se prononçant en toute indépendance, en votant autrement que la chambre des députés, n'a fait évidemment qu'exercer un droit. Voici cependant qu'un fait si simple a suscité aussitôt les plus singuliers orages, comme si c'était là une question sur laquelle le doute ne fût pas permis, comme si le pays lui-même avait été vaincu avec les partisans d'un certain mode de scrutin. Un moment, on a pu croire que quelque chose d'étrange et de menaçant venait d'arriver, que tout était bouleversé. — Le sénat, c'est bien clair, a ouvert un conflit avec la chambre, et, en repoussant le scrutin de liste, il a montré qu'il serait un éternel obstacle à la politique des réformes républicaines : il a préparé sa propre déchéance ! Le vote du 9 juin est la préface de la révision nécessaire de la constitution ! Les esprits extrêmes ont trouvé là une merveilleuse occasion de tracer de nouveaux programmes de révolution, et les plus modérés eux-mêmes, après le vote du sénat, n'ont imaginé rien de mieux un instant que de provoquer la dissolution immédiate de la chambre, au risque d'avoir à faire violence aux scrupules constitutionnels de M. le président de la république. Bref, il y a eu visiblement dans certaines régions un peu de trouble et de désarroi. Pourquoi donc tout ce bruit et ces agitations fébriles qui ne répondent à rien ? Pourquoi soulever tant de questions inutiles et exagérer la portée d'un débat qui après tout a laissé jusqu'ici l'opinion assez froide ? A quoi bon se complaire à parler sans cesse de conflits, qui n'existent pas, et à rouvrir devant le pays, sous prétexte de révision constitutionnelle, des perspectives révolutionnaires qui ne sont pas de nature à le rassurer ou à le séduire ? C'est justement tout cela qui est disproportionné, qui ressemble à la comédie ... Beaucoup de bruit pour rien. Il faut simplement revenir au fait primitif, au seul fait vrai. Il y a eu une proposition qui a suivi son cours, qui a subi les épreuves parlementaires ; elle a été accueillie au palais Bourbon, elle a été repoussée au Luxembourg : la situation reste ce qu'elle a été jusqu'ici. Si la constitution était suffisante et si le sénat était un pouvoir nécessaire, comme M. le président de la chambre des députés le disait il y a quelques jours à Cahors, qu'y a-t-il de changé ? Il n'y a rien de nouveau, si ce n'est peut-être que M. le président de la chambre est un peu moins satisfait qu'il ne l'était avant le 9 juin.

Les exagérations et les dépits ne servent à rien. Que cette agitation d'un moment, à laquelle le vote du sénat a servi de prétexte, dépasse la vérité des choses, cela n'est point douteux. Elle reste évidemment concentrée dans les cercles parlementaires où se nouent les grandes et les petites combinaisons, dans ce monde des politiques, toujours prompts aux impressions vives et passagères ; elle ne vient pas du pays, elle ne

s'étend pas au pays, elle n'est même pas peut-être parfaitement comprise par l'opinion universelle. Lorsque autrefois on parlait d'une réforme électorale, on pouvait exciter l'intérêt populaire parce qu'il y avait un droit à conquérir pour la masse nationale, jusque-là étrangère à toute vie publique. Lorsque, dans des pays comme l'Angleterre et même l'Italie, la question de l'extension du droit électoral est soulevée, elle a encore la plus sérieuse importance, parce qu'elle touche à tout l'état social, parce qu'elle implique l'avènement de forces nouvelles dans la politique, un progrès nouveau de démocratie. En France, le suffrage universel existe depuis plus de trente ans, il est incontesté désormais, — la question souveraine est tranchée ! Ah ! s'il s'agissait de toucher au suffrage universel, ne fût-ce que pour l'organiser par une hiérarchie puissante ou pour le limiter, comme on l'avait fait un jour par la loi du 31 mai 1850, l'opinion pourrait encore se sentir remuée. Ici il ne s'agit que de choisir entre deux manières de voter, entre le scrutin d'arrondissement et le scrutin de liste, il n'y a pas là de quoi émouvoir sérieusement le pays, demeuré en vérité assez insensible à toutes ces excitations. Le scrutin de liste peut avoir ses avantages, il peut contribuer à relever le caractère politique des élections, c'est possible ; il a aussi, à coup sûr, ses inconvénients, surtout quand il ressemble trop à une combinaison de circonstance défendue dans un dessein de domination et de prépotence. Le scrutin d'arrondissement, de son côté, a sans doute ses faiblesses, nous le voulons bien ; il a aussi pour sa part ses avantages, ne fût-ce que celui de se prêter à une expression plus directe et plus sincère de l'opinion des électeurs, qui savent mieux ce qu'ils font en nommant leur député. Tout compensé, lequel des deux scrutins vaut le mieux ? On peut assurément choisir en toute liberté après avoir disserté à l'infini, et il faut de singulières préoccupations pour croire qu'une nation lasse d'épreuves va se passionner pour l'uninominal ou le plurinominal, pour se figurer qu'on peut faire de cette option entre deux manières de voter un programme électoral propre à monter les imaginations. La vérité est que c'est une lutte de systèmes qui ne met en jeu aucun principe essentiel, qui n'est arrivée à prendre une apparence de gravité que parce qu'elle s'est compliquée de toute sorte d'antagonismes ou d'intérêts personnels peu avoués, quoique fort bruyants. Le pays, lui, ne s'est senti ni trahi dans ses espérances, ni menacé dans ses droits par la défaite du scrutin de liste, pas plus qu'il n'est arrivé encore à comprendre comment le sénat s'est mis en flagrant délit de provocation à tous les conflits parce qu'il a pris la liberté de voter autrement que la chambre des députés.

Où donc est ce conflit dont on parle sans cesse, qu'on évoque comme un fantôme en certains momens ? que signifie cette politique qui consiste à voir partout des collisions d'autorité, à signaler l'acte le plus simple d'indépendance parlementaire ou de résistance à la volonté d'un

parti comme une usurpation de l'un des pouvoirs publics? Si l'on a créé deux assemblées, c'est apparemment pour qu'elles exercent leurs droits et remplissent leurs devoirs librement, dans les limites que leur trace la constitution. Les divergences mêmes des votes ont été prévues, acceptées comme la garantie de la maturité des délibérations législatives, et ces dissentimens, qui sont dans le jeu naturel des institutions, ne ressemblent nullement à ce qu'on appelle un conflit. On ne voit pas qu'on finit par s'exposer à un certain ridicule en criant perpétuellement au conflit, à l'attentat à propos de tout, à l'occasion du vote le plus légitime et le plus constitutionnel. — Que le sénat prenne la liberté d'augmenter ou de diminuer un crédit dans le budget, il est aussitôt accusé d'usurpation, il provoque un conflit! Qu'il refuse de sanctionner un article de loi déguisant à peine une violation de la liberté de l'enseignement, c'est encore un conflit dont il prend la responsabilité et dont on le punit sur-le-champ en faisant beaucoup plus que ce qu'il avait refusé de ratifier! Qu'il arrête maintenant au passage le scrutin de liste, qu'il vote pour le scrutin d'arrondissement, c'est toujours le conflit! Il n'y a pas moyen d'y échapper. Qu'a-t-il fait cependant de si extraordinaire pour cette fois, ce sénat qu'on appelle gravement « révolutionnaire? » Il s'est borné à maintenir la loi qui existe, une loi qui, en définitive, a produit la situation constitutionnelle d'aujourd'hui avec une majorité républicaine dans les deux assemblées; il a simplement refusé de laisser passer une innovation que le pays ne semble guère avoir désirée jusqu'ici, sur laquelle la chambre des députés elle-même s'est partagée : voilà tout. N'importe, le sénat, à ce qu'il paraît, s'est gravement compromis en se mettant en révolte contre la volonté nationale; il a laissé voir une fois de plus ses tendances réactionnaires et peut-être cléricales! Les républicains du Luxembourg qui se sont prêtés à ce vote du 9 juin ont été les dupes ou les complices de leurs dangereux adversaires. M. le président Grévy lui-même, soupçonné de n'avoir pas été étranger au vote du sénat, n'a pas laissé d'être assez cavalièrement mis en cause et de se voir signalé comme le vrai représentant du gouvernement occulte et personnel. Bref, tout le monde a été suspect, M. le président de la république pour ses connivences avec les partisans du scrutin d'arrondissement, le ministère pour sa neutralité, le sénat pour son vote de conflit, et après tant de choses extraordinaires résumées dans cette « mémorable » journée du 9 juin, il ne restait plus évidemment qu'à laisser entrevoir la menace ou la possibilité de la suppression du sénat, de la révision de la constitution! Il n'y a qu'un petit inconvénient pour la réalisation de tous ces projets des beaux esprits révolutionnaires, c'est qu'il n'y a pas plus d'émotion vraie dans le pays pour le scrutin de liste qu'il n'y a de conflit entre les deux assemblées. Toutes ces exagérations jurent avec la placidité publique, et le meilleur moyen de rejeter étourdiment la France dans l'inconnu,

comme on le dit, ce serait de réveiller, pour se dédommager d'une défaite de parlement, toutes ces questions de la suppression du sénat, de la révision de la constitution.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce soient des républicains qui se montrent si prompts à saisir toutes les occasions d'aggraver les difficultés, si impatients de tirer parti des plus simples incidens de la vie constitutionnelle pour remettre tout en doute, au risque d'ébranler la république elle-même. Ce sont, dira-t-on, les exagérés, les excentriques, les violens qui jouent leur rôle éternel d'agitateurs et d'anarchistes en cherchant à exploiter le vote du sénat. — Ce ne sont pas, en effet, nous en convenons, des modérés qui peuvent agir ainsi et trouver tout naturel de se rejeter dans les aventures à la première occasion. Malheureusement il n'est pas toujours facile de distinguer dans ces mêlées confuses, de savoir quels sont les violens et quels sont les politiques, jusqu'où peut aller l'influence des modérés pour retenir toutes ces bruyantes impatiences qui se sont déchainées depuis quelques jours.

Il faut cependant voir les choses simplement et avec quelque sang-froid. S'il y a un fait évident depuis quelques années, c'est que la république est arrivée à s'établir et à s'accréditer par degrés en offrant au pays le caractère et les garanties d'un régime suffisamment régulier. Elle a dû son succès à une organisation inspirée par les circonstances, à une constitution pondérée, à des pouvoirs contenus, à ce qu'elle a fait pour assurer à la France la paix extérieure et l'ordre intérieur. Elle a vécu parce qu'en somme elle a plus ou moins ressemblé à un gouvernement modéré. Admettons maintenant que cela ne suffit plus, comme on le dit, que le moment est venu de se débarrasser de ce sénat qui a des vellétés d'indépendance, de réformer cette constitution qui est déjà vieille de cinq ans et de rentrer dans les vraies traditions républicaines. Fort bien ! le programme s'accomplit avec ou sans effraction ; le sénat a disparu, la constitution est révisée : que reste-t-il démontré ? C'est que les républicains, à peine livrés à eux-mêmes et en possession de la puissance, ne peuvent plus résister à leurs fantaisies d'agitations, à leurs instincts de changement, c'est que la république redevient ce qu'on a un jour appelé le perpétuel provisoire, c'est que ce régime enfin retombe plus que jamais dans cette instabilité qui lui a été si souvent reprochée. Voilà qui est clair : la confiance qu'une fixité constitutionnelle de cinq ans avait pu commencer à inspirer n'existe plus, c'est une expérience nouvelle qui commence, — qui durera à son tour ce qu'elle pourra !

Allons plus loin, si l'on veut, entrons plus au vif de la situation. Ce n'est point le sénat seulement qui est mis en cause, c'est M. le président de la république, qui, lui aussi, a été « respectueusement » placé sur la sellette. M. le président de la république est, toujours

très « respectueusement, » accusé d'être un embarras, de pratiquer le système des bras croisés, de rendre impossible la politique des réformes démocratiques, — et, par suite, dans la pensée des réformateurs, il est visiblement condamné à s'effacer un jour ou l'autre devant une personnalité plus active qui ne se croisera probablement pas les bras. Soit encore ! Cette autre partie du programme se réalise elle aussi ; M. le président Grévy s'éclipse tout comme le sénat, il quitte plus ou moins volontairement l'Élysée. Qu'en résulte-t-il ? Il sera démontré que, depuis la réapparition de la république, pas un président, même le président le plus notoirement républicain, n'aura pu aller jusqu'au bout de ses pouvoirs, que l'instabilité est dans la première magistrature comme dans les autres institutions. Que pourraient imaginer de plus favorable pour eux les adversaires du régime nouveau ? Que pourraient-ils faire de mieux que de laisser les républicains poursuivre eux-mêmes cet étrange travail ? L'autre jour, le rapporteur de la loi électorale au sénat, M. Waddington, disait justement que la France a présentement à choisir entre deux voies. D'un côté, est la voie du développement pacifique, progressif des institutions parlementaires, d'une constitution qui a besoin de longues années encore pour porter tous ses fruits. De l'autre côté, il y a la voie obscure, dangereuse des aventures, où la république, reniant la constitution qui a fait la paix du pays depuis quelques années, tournerait peu à peu « à la république césarienne pour aboutir peut-être un jour au césarisme pur. » — Présage sinistre, a-t-on dit ; c'est possible. C'est, dans tous les cas, le vrai débat qui reste engagé devant le pays entre ceux qui croient que la France a besoin de fixité dans les institutions, de sagesse dans la conduite, et ceux qui ne rêvent que mobilité et révisions à propos de l'acte le plus simple d'indépendance d'un pouvoir public. C'est toute la question qui est au fond de cette agitation, assez factice sans doute, probablement passagère, toujours périlleuse cependant, née à la suite du vote du 9 juin.

Le malheur, en effet, c'est que ce vote a troublé bien des esprits et que ceux qui passent pour les plus raisonnables n'ont pas laissé eux-mêmes d'en ressentir au premier moment quelque impression. On dirait qu'ils ne sont point encore revenus de leur surprise et qu'ils ne peuvent s'accoutumer à croire qu'il n'y ait absolument rien à faire. Que peuvent-ils donc faire en dehors de ces programmes de révisions constitutionnelles où se complaisent des agitateurs chimériques ? Depuis quelques jours on est en travail, les projets se croisent et se succèdent. Ils partent à peu près tous de cette idée que la chambre des députés, telle qu'elle est, après les récents incidents, au lendemain du vote du sénat et à la veille de l'expiration de ses propres pouvoirs, n'est plus en état de remplir utilement son rôle. En d'autres termes, cela veut dire que la chambre, si on la laisse à elle-même, est fort capable de perdre son

temps, les dernières semaines qui lui restent, à multiplier les discussions inutiles, à voter des lois ou des motions pour rien, à embarrasser peut-être le gouvernement et surtout à bouleverser le budget dans un intérêt de popularité électorale. C'est peut-être vrai, quoique peu flatteur. La difficulté est malheureusement de trouver un moyen pratique et à demi plausible pour sortir de là.

Les uns ont imaginé qu'il n'y aurait rien de plus simple que de provoquer une sorte de mise en mouvement de l'initiative du chef de l'état, de demander à M. le président de la république de s'entendre avec le sénat pour prononcer la dissolution immédiate de la chambre à l'amiable, par consentement mutuel. On décréterait le divorce avant la mort naturelle d'un des conjoints constitutionnels. D'autres ont cru qu'il serait du moins possible que la chambre prit dès ce moment son congé sans dissolution, sans esprit de retour, que l'élection de la chambre nouvelle se fit au 17 juillet, sauf à renvoyer au 14 octobre la transmission légale des pouvoirs d'une assemblée à l'autre. Ceci serait l'introduction furtive d'un troisième conjoint législatif dans le mariage constitutionnel. Tous ces projets, à vrai dire, ressemblent à des expédients peu réfléchis, improvisés au plus vite pour la circonstance. — Une dissolution à l'heure qu'il est, ce serait franchement un moyen assez bizarre. D'abord la chambre n'a pas strictement le droit de délibérer sur sa propre dissolution; dès qu'elle n'a pas le droit de délibération, elle ne saurait convenablement émettre un vœu, elle ne peut pas se placer dans l'attitude d'une assemblée avouant son impuissance, sollicitant la faveur de disparaître le plus tôt possible. Et puis, M. le président de la république, avec un peu de sang-froid, pourrait embarrasser ceux qui lui porteraient cette pétition; il n'aurait qu'à leur demander quelle circonstance imprévue s'est produite tout à coup, ce qui a pu motiver le recours à un moyen aussi exceptionnel, quelle utilité il peut y avoir à décréter d'autorité la dissolution d'une chambre qui va mourir de sa mort naturelle. La séparation anticipée avec les élections au mois de juillet et la transmission légale des pouvoirs au 14 octobre, c'est vraiment assez compliqué. Pendant trois mois il y aurait donc, avec le sénat, deux chambres des députés, l'une achevant de mourir, l'autre déjà entrée dans la vie! Si dans l'intervalle il survenait quelque événement de nature à provoquer la réunion du parlement, quelle est la chambre qu'on appellerait? La nouvelle n'aurait pas encore le droit, l'ancienne n'aurait plus la puissance. Et voilà comment on tombe dans la confusion à force de chercher des expédients et de vouloir échapper aux plus simples nécessités d'une situation.

On cherche ce qu'il y aurait à faire, comment on pourrait arriver sans encombre au bout d'une législature dont la fin est si prochaine. Ce n'est pas aussi compliqué qu'on le pense. Ce qu'il y aurait de mieux

évidemment, ce serait tout d'abord qu'on reprît un peu de calme, qu'on en finît avec tous ces ressentimens mal déguisés contre le vote du sénat; ce serait qu'on se conformât tout bonnement aux règles les plus élémentaires de la vie constitutionnelle, que la chambre qui va commencer la discussion du budget se décidât à s'occuper des intérêts du pays encore plus que de ses intérêts électoraux. Il ne dépend pas toujours sans doute des assemblées de laisser après elles de grandes choses accomplies; il est du moins au pouvoir de la chambre qui arrive à son terme de faire respecter par son attitude la république qu'elle prétend servir et de garder l'honneur du régime parlementaire intact devant le pays.

Que les vivans s'agitent et livrent des batailles sans fin pour leurs idées, pour leurs intérêts ou pour leurs passions, c'est l'éternelle loi du monde, c'est la condition humaine; mais qu'on laisse du moins la paix, ne fût-ce que la paix de l'heure suprême, du premier sommeil de la mort à ceux qui s'en vont après avoir honnêtement et laborieusement vécu. Certes, si dans cette génération d'autrefois, qui s'en va jour par jour, il y a eu un homme étranger à tout ce qui est ostentation, c'est cet autre octogénaire, M. Littré, qui vient de disparaître comme disparaissait il y a quelques semaines M. Duvergier de Hauranne, comme s'est éteint, hier encore, M. Roger du Nord, ce galant homme, aussi ferme dans son libéralisme que loyal dans ses amitiés. M. Littré a été un des plus grands travailleurs du siècle. Il n'était arrivé à la politique active que bien tard, après 1870, en devenant membre de l'assemblée nationale de Versailles, puis sénateur dans la république organisée par la constitution. Ces devoirs publics qu'il recevait sur ses vieux jours, il les a remplis scrupuleusement. En réalité, il n'était pas fait pour cette vie d'agitations extérieures de parlement et de tribune, à laquelle il ne s'associait que par un intérêt attentif d'observateur et, dans ces derniers temps, par des conseils incessans de prudence. Sa vocation et son originalité, c'était l'étude libre et désintéressée, la recherche dans toutes les régions des connaissances humaines. M. Littré a été un esprit appliqué à tout. Il avait commencé par être journaliste avec Carrel dans les premières années du régime de 1830. Il avait traduit, commenté Hippocrate, et, sans avoir jamais exercé ni professé la médecine, il a eu, par son *Dictionnaire de médecine*, une grande influence sur plusieurs générations de médecins. Il avait embrassé un jour les idées philosophiques et positivistes d'Auguste Comte, dont il s'était fait avec candeur le disciple, sans suivre cependant le maître jusqu'au bout; mais ce qui a toujours attiré et occupé particulièrement cet esprit laborieux, c'est l'érudition, la philologie, l'histoire littéraire. Ce qui a rempli une partie de sa vie, c'est ce *Dictionnaire de la langue française* qu'il a poursuivi pendant plus de vingt ans, qui est devenu une sorte d'encyclopédie.

Ce grand et honnête travailleur, plus accoutumé à vivre dans la solitude de ses méditations que dans les mêlées humaines, a pu sans doute n'être point à l'abri des illusions, des erreurs dans les opinions philosophiques et religieuses qu'il s'était faites, dont il a passé pour être un des représentans ou un des propagateurs. Ce qu'il a cru, ce qu'il a pensé pendant longtemps sur les problèmes qui occupent le monde, il ne l'a jamais caché; il a toujours avoué ses opinions avec une sérénité de stoïcisme qui dévoilait la candeur de son âme encore plus qu'elle n'attestait la valeur de ses doctrines. Il y avait heureusement en lui quelque chose de supérieur au philosophe, c'était l'homme même. Les idées que M. Littré a pu professer pendant sa vie ont été et sont ce qu'on voudra. Par lui-même, l'homme a été un modèle de droiture et d'honneur. Il a vécu dans la simplicité d'une retraite studieuse, dans la paix du foyer et des affections intimes, sans chercher l'éclat, sans se laisser aller aux arrogances des partis et des sectes. Sincère avec sa propre conscience, il mettait une délicatesse touchante à respecter autour de lui, dans les êtres qui lui étaient le plus chers, des croyances qu'il ne partageait pas, mais qu'il aurait été désolé d'offenser ou de contrister. Libéral par conviction, il n'a pas craint de défendre jusqu'au bout la liberté des autres, au risque de passer, lui aussi, pour un réactionnaire. Quelles ont été les pensées et les réflexions de M. Littré aux derniers jours de sa vie? C'est son secret, c'est aussi le secret de ceux qui l'ont entouré. Bien osés sont ceux qui ont prétendu s'interposer entre un mourant et les dépositaires les plus intimes de ses sentimens suprêmes. M. Littré est mort comme il a vécu, en toute simplicité, et nul certes n'avait le droit d'essayer de se substituer à ses volontés dernières interprétées par l'affection des personnes qui lui étaient chères, de transformer les obsèques religieuses qui lui ont été faites en une représentation au profit des passions de secte. Cette tombe avait bien droit à la paix légitimement demandée pour elle et au silence des intolérans, toujours prêts à troubler ces heures funèbres.

Les affaires du monde ne s'interrompent point parce que de temps à autre les hommes qui ont eu un rôle par l'action ou par l'esprit s'en vont. Les hommes passent et ont toujours des successeurs, les affaires suivent. Leur cours et s'enchevêtrent parfois assez étrangement. Elles ne sont rien moins que simples et aisées aujourd'hui dans plus d'une région de l'Europe. Si la situation de l'Irlande s'aggrave sans cesse et devient un embarras croissant pour la libérale Angleterre, l'état de la Russie, d'un autre côté, reste des plus obscurs, et dans le vaste empire du Nord, il y a même cela d'inquiétant qu'on ne voit pas bien comment ce drame confus peut finir. L'Italie a retrouvé un cabinet avec M. Depretis pour chef, M. Mancini pour ministre des affaires étrangères, et ce ministère, laborieusement, péniblement formé avec l'intention de pacifier un peu les esprits, de ramener les chambres à la grande question de la réforme



électorale, ce ministère n'est peut-être pas absolument certain d'avoir pour longtemps la majorité dont il aurait besoin. La brave et paisible Hollande, bien qu'à l'abri des difficultés graves, n'est point elle-même cependant sans avoir ses affaires de toute sorte, et ses questions financières et ses réformes intérieures, et sa guerre éternelle d'Atchin, et ses élections prochaines.

Voilà près de deux ans que le ministère Van Lynden est au pouvoir, où il représente l'opinion libérale et modérée. Il a pris la direction des affaires à la chute d'un cabinet renversé à propos d'une proposition de réforme constitutionnelle jugée peu nécessaire et peu opportune. Le nouveau ministère avait surtout pour objet ou pour mission d'être un cabinet d'affaires, d'en finir particulièrement avec des discussions prolongées, souvent stériles, sur la question de l'instruction primaire. Cette question ayant été définitivement tranchée par l'établissement des écoles neutres ou mixtes, accessibles à toutes les confessions, il ne restait plus qu'à appliquer le principe, à organiser pratiquement le système, et c'est ce que le nouveau ministre de l'intérieur faisait, il y a quelques mois, en réglant par décision royale tous les moyens d'exécution. L'œuvre n'a pas laissé d'être laborieuse, elle n'a pu s'accomplir sans rencontrer la vive opposition du parti antirévolutionnaire ou protestant orthodoxe, du parti catholique et d'une fraction dissidente des libéraux progressistes, qui ont uni leurs efforts pour empêcher ou retarder l'organisation nouvelle, tantôt par des attaques directes, tantôt à propos du budget. Ce n'est pas sans peine que le ministre de l'intérieur est parvenu à déjouer toutes les oppositions et à se créer une certaine tranquillité du moment. Le ministre des finances, M. Vissering, a été moins heureux que son collègue de l'intérieur dans les chambres. Il n'a pu réussir à enlever le vote d'un impôt sur la rente, avec lequel il comptait combler le déficit causé par la diminution des ressources coloniales, à la suite de la guerre d'Atchin; il n'a pas mieux réussi avec une proposition d'émission de billets du trésor, et il s'est décidé à se retirer. La Hollande porte toujours un sérieux intérêt à toutes ces affaires d'instruction primaire, de finances, de développement colonial dans les Indes.

Au milieu de ces préoccupations qui reparaissent sans cesse dans les débats parlementaires, il y a eu cependant, au courant de ces derniers mois, une question d'une nature particulière qui a ému l'opinion et qui aurait pu, dans un pays moins sage, devenir assez délicate pour le chef du cabinet, ministre des affaires étrangères, M. Van Lynden; cette question, c'est la guerre des Anglais dans le Transvaal. Les colonies du Cap se composent en grande partie, on le sait, de populations d'origine néerlandaise, et tout ce qui se passe dans le Transvaal éveille naturellement les plus vives sympathies parmi les Hollandais de la métropole. Les efforts des Boërs pour conquérir leur indépendance, leurs luttes, leurs

revendications, tout cela va retentir en Hollande et trouve un écho dans le cœur de la nation. Ces sympathies se sont manifestées depuis quelques mois sous bien des formes, même par des pétitions adressées à la reine Victoria, et elles se sont produites jusque dans le parlement, à La Haye, par des interpellations auxquelles le gouvernement a eu à répondre. La position ne laissait pas d'être difficile. Le ministre des affaires étrangères, le baron Van Lynden, ne pouvait ni ne voulait froisser la sincérité du sentiment hollandais en faveur des Boërs, et il ne voulait pas non plus compromettre la neutralité de la Hollande vis-à-vis de l'Angleterre ou exciter les ombrages du cabinet de Londres. M. Van Lynden s'est tiré d'affaire avec autant d'habileté que de mesure, de façon à donner satisfaction aux sympathies hollandaises sans blesser le gouvernement anglais. Cette prudence diplomatique est tout à fait d'ailleurs dans le tempérament de la Hollande, qui se borne à se défendre contre les difficultés qu'on pourrait lui susciter sans chercher un rôle de fantaisie dans des affaires extérieures toujours hasardeuses.

La question est maintenant de savoir quelle sera, pour le ministère de La Haye et pour les partis en Hollande, l'influence des élections qui se préparent, qui vont s'accomplir d'ici peu. Déjà la lutte est assez vivement engagée entre les libéraux d'un côté, et de l'autre côté les protestans orthodoxes, les catholiques, les conservateurs. Si les libéraux, qui sont passablement divisés, ne se rapprochent pas au dernier moment et n'unissent pas leurs efforts, ils sont exposés à perdre quelques sièges. Et en Hollande aussi, avant la séparation récente des chambres, il s'est produit une proposition de réforme électorale. Il s'agirait simplement ici d'un abaissement de cens. Le ministère, sans se prononcer d'une façon absolue, a prudemment ajourné toute décision, en invoquant surtout la nécessité d'un examen plus mûr. Les élections peuvent évidemment hâter ou retarder cette réforme, qui, dans tous les cas, sera réalisée certainement avec la mesure de l'esprit national, sans mettre en péril la sécurité intérieure et les institutions de la Hollande.

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

---

La situation générale du marché de Paris ne s'est pas modifiée pendant la dernière quinzaine. La spéculation à la hausse a subi de nouveau l'épreuve d'une liquidation très dure et elle est restée vaillamment sur la brèche. Les fluctuations de cours assez limitées qui se sont produites sur quelques-unes des grandes valeurs ont été motivées par des raisons spéciales. Les acheteurs à terme se sont préoccupés avant tout de maintenir leurs positions, et c'est beaucoup déjà qu'ils y aient réussi.

Le prix des reports a en effet atteint, au début du mois, un taux qui détruit désormais tout équilibre entre le revenu des titres reportés et le coût de la prorogation des engagements. Sur le 5 pour 100 par exemple, les acheteurs ont dû se résigner à payer 70 centimes alors que le revenu ne représente que 41 centimes par mois. Sur le 3 pour 100 le report a dépassé 40 centimes pour un revenu de 25. Sur les actions de chemins de fer français les reports ont été traités sur le pied de 120 à 150 francs par an. Ainsi du reste.

Les cours atteints sur les rentes, sur les actions de chemins de fer, sur la plupart des titres des institutions de crédit et des valeurs industrielles ne sont pourtant pas exagérés, si l'on tient compte de la rapidité avec laquelle se développe la fortune publique, de l'abaissement progressif et rationnel du taux de l'intérêt, de l'activité sans cesse croissante qui se manifeste dans le mouvement des échanges et des transports.

Seulement ces cours auraient dû être atteints plus lentement; l'épargne aurait dû être le principal, sinon l'unique facteur de la hausse, tandis que c'est le crédit qui a tout fait et qui attend en ce moment que l'épargne vienne prendre sa place et commence à jouer le rôle qui lui est destiné.

Le danger de la situation, danger que chacun voit et dont on commence à se préoccuper sérieusement, c'est qu'en dépit de notre richesse énorme, de notre incomparable capacité d'épargne, d'une abondance incontestable de ressources, attestée par le maintien du taux de l'escompte officiel à 3 pour 100 à Paris et à 2 1/2 pour 100 à Londres, toutes les forces financières de la France ne suffisent pas à l'absorption des quantités de valeurs mobilières qui ont été créées depuis quelques années, et dont la production ne paraît malheureusement pas devoir se ralentir.

Non-seulement la grande majorité des titres de création récente est encore emmagasinée dans les portefeuilles des établissemens de crédit qui les ont fabriqués, mais la hausse considérable à l'aide de laquelle on espérait écouler ce stock de marchandises a eu pour résultat de provoquer, dans une très large proportion, le déclassement des anciennes

valeurs, dites valeurs de placement par excellence, transformées en valeurs de spéculation. La masse du papier flottant est allée ainsi grossissant sans cesse et pesant d'un poids de plus en plus lourd sur le marché. On parle de la cherté des reports officiels effectués par l'intermédiaire des agens de change. Mais on reporte plus encore et à des prix plus onéreux peut-être, en dehors de la Bourse; on reporte à l'étranger; à Londres surtout, on conclut de grosses opérations pour trois mois, pour six mois. L'argent, qui se sent nécessaire, exploite la situation et élève à chaque liquidation le niveau de ses exigences.

Tout finira bien si les capitaux de placement se décident à entrer dans les valeurs, ce qu'ils ne feront que si rien ne vient troubler la tranquillité à l'intérieur et à l'extérieur. La spéculation, qui a d'ailleurs, dans les banques de dépôts et dans les institutions de crédit de toute sorte, anciennes ou nouvelles, de très solides appuis, compte sur le temps et sur l'absence de tout événement. Sans événement, elle peut supporter encore assez longtemps son fardeau, même avec des reports élevés; ce qu'elle ne pourrait supporter, c'est un choc subit, imprévu, parce que, tout l'édifice de la hausse reposant sur le crédit et tout le monde en France spéculant aujourd'hui, l'effet d'une panique serait irrésistible; le papier flottant, et qui n'a jamais été classé, deviendrait du coup invendable; et les anciennes valeurs, même les meilleures, redescendraient brusquement aux prix d'il y a quatre ans.

En prévision de ce péril possible, et pour atténuer les difficultés de la période que nous traversons, la spéculation perfectionne son outillage financier et multiplie ses instrumens de crédit. C'est à cet ordre de considérations qu'il faut rattacher la création récente de plusieurs sociétés ayant exclusivement pour objet les opérations de reports. La Caisse Mutuelle, venue la première, a obtenu rapidement un grand succès puisqu'elle a donné depuis plusieurs mois à ses déposans un intérêt de 6 à 7 pour 100. L'idée a fait son chemin, et la Caisse Générale vient d'être fondée au moment même où la Caisse Mutuelle triplait son capital. D'autres établissemens du même genre verront le jour avant peu, et l'on peut prévoir que chaque banque de dépôts sera obligée de constituer sa caisse de reports, les titulaires des comptes de dépôts à intérêt fixe de 1 à 1 1/2, voulant avoir leur part des bénéfices que les établissemens de crédit tirent des reports effectués avec leur argent. Mais ne vaudrait-il pas beaucoup mieux pour la spéculation qu'une bonne partie au moins de ces capitaux fût employée en placements, au lieu de l'être en reports?

La situation ne paraît donc pas immédiatement inquiétante, et nous ne sommes pas à la veille d'une crise, mais la prudence est impérieusement commandée, et il faut souhaiter que la production du papier subisse un temps d'arrêt.

*Le directeur-gérant : C. BULOZ.*

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

---

TROISIÈME PÉRIODE. — LI<sup>e</sup> ANNÉE.

---

MAI — JUIN 1881

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Mai.

EXPIATION . . . . .	5
LA TRILOGIE D'HENRI VI DANS SHAKSPEARE, par M. ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie française. . . . .	53
JEANNE D'ARC ET LES ORDRES MENDIANS, par M. SIMÉON LUCE. . . . .	65
LE SALON ET SES VICISSITUDES, par M. GEORGES LAFENESTRE. . . . .	104
ESQUISSES LITTÉRAIRES. — ALFRED DE MUSSET, première partie, par M. ÉMILE MONTEGUT . . . . .	136
LA RÉGION DU BAS-RHONE. — III. — LA BARRE ET LES EMBOUCHURES DU FLEUVE, par M. CHARLES LENTHÉRIC. . . . .	154
LA VIGNE AMÉRICAINE EN AMÉRIQUE, par M <sup>me</sup> la duchesse DE FITZ-JAMES. . . . .	179
LA FRANCE ET L'ITALIE A TUNIS, par M. G. VALBERT. . . . .	200
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Madame de Maintenon</i> , A L'ODÉON. — <i>Le Monde où l'on s'ennuie</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. LOUIS GANDERAX. . . . .	212
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	225
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	237

### Livraison du 15 Mai.

SAUVAGEONNE, première partie, par M. ANDRÉ THEURIET. . . . .	241
LA MORALE CONTEMPORAINE. — IV. — LA MORALE SPIRITUALISTE EN FRANCE, par M. ALFRED FOUILLÉE. . . . .	268
VOYAGE EN SYRIE, IMPRESSIONS ET SOUVENIRS. — I. — D'ALEXANDRIE A JÉRUSALEM, par M. GABRIEL CHARMES. . . . .	303
LE CORRÈGE, SA VIE ET SON ŒUVRE, D'APRÈS SON DERNIER BIOGRAPHE, par M. ÉDOUARD SCHURÉ. . . . .	328

L'ÉLOQUENCE POLITIQUE DANS LE PARLEMENT DE PARIS. — II. — LES ORATEURS DE LA FRONDE ET LES JANSÉNISTES PARLEMENTAIRES DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE, par M. CHARLES AUBERTIN. . . . .	358
LES OASIS ET LA CULTURE DU DATTIER DANS LE SAHARA, par M. A. DUPONCHEL. . . . .	384
MACH. — RÉCIT DE MŒURS DE LA HAUTE-ALBANIE, par M. P.-H. CONSTANT. . . . .	413
L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE DEVANT LA LÉGISLATION DOUANIÈRE. — I. — LA SITUATION, par M. le duc d'AYEN . . . . .	428
REVUE LITTÉRAIRE. — M <sup>lle</sup> DE LA VALLIÈRE, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . .	451
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	466
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	477

Livraison du 1<sup>er</sup> Juin.

SAUVAGEONNE, deuxième partie, par M. André THEURIET. . . . .	481
SOUVENIRS LITTÉRAIRES, première partie, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. . . . .	509
GUSTAVE-ADOLPHE ET RICHELIEU, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. AUGUSTE LAUGEL. . . . .	543
L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE DEVANT LA LÉGISLATION DOUANIÈRE. — II. — GRIEFS ET PROPOSITIONS, par M. le duc d'AYEN. . . . .	570
ESQUISSES LITTÉRAIRES. — ALFRED DE MUSSET, deuxième partie, par M. ÉMILE MONTÉGUT . . . . .	604
LES NOUVEAUX ROMANCIERS DE L'ANGLETERRE. — M. JUSTIN MAC-CARTHY, par M. LÉON BOUCHER. . . . .	624
LA LETTRE, par M. ALBERT DELPIT. . . . .	644
LE SALON DE 1881. — I. — L'ARCHITECTURE ET LA SCULPTURE, par M. EUGÈNE GUILLAUME, de l'Institut de France. . . . .	649
L'EMPEREUR ALEXANDRE III ET LES RÉFORMES POLITIQUES EN RUSSIE, par M. G. VALBERT . . . . .	680
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Le Mariage de Figaro</i> , par M. LOUIS GANDERAX. . . . .	693
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE . . . . .	707
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	718

## Livraison du 15 Juin.

SAUVAGEONNE, troisième partie, par M. André THEURIET. . . . .	721
VOYAGE EN SYRIE. — IMPRESSIONS ET SOUVENIRS. — II. — LE SAINT-SÉPULCRE. — PÈLERINS ET CLERGÉS, par M. GABRIEL CHARMES. . . . .	753
ESQUISSES LITTÉRAIRES. — ALFRED DE MUSSET, dernière partie, par M. ÉMILE MONTÉGUT . . . . .	782
LA MISÈRE A PARIS. — I. — LA POPULATION INDIGENTE ET LES QUARTIERS PAUVRES, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE. . . . .	814
L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LA RÉVOLUTION. — LES DESTRUCTIONS. — LES PROJETS, par M. ALBERT DURUY. . . . .	850
LA VIGNE AMÉRICAINE EN FRANCE, par M <sup>me</sup> la duchesse DE FITZ-JAMES. . . . .	880
LA DÉLICATESSE DANS L'ART, par M. C. MARTHA, de l'Institut de France. . . . .	904
ÉTUDES SUR LE XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE. — L'ABBÉ GALIANI, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE. . . . .	924
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	946
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	956











TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 517 135

